X26
R243
v.59 1-2

CINQUANTE-NEUVIEME ANNEE. - TOME I
IVe SÉRIE

1er Janvier 1912

REVUE CHRÉTIENNE

RECUEIL MENSUEL

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE

JOHN VIÉNOT

Professeur à la Faculté libre de théologie de Paris.

SOMMAIRE

Jules Vinard. — Le nid d'aigle détruit.

Georges Boutelleau — Premier janvier.

G. Chastand. — Noël et le Jour de l'An.

Henry Dartigues. — Lettres inédites d'Auguste Sabatier à Octave Gréard.

Edgar Lafon. — Moyse Amyraut.

P. Fargues. — Le IVe congrès de philosophie de Bologne.

P. Gay. — Amendements au fidéisme.

Henry Barbier. — Neige, descends ! (poésie).

Jean de la Closerie. — Une Mission. Conte de Noël.

Wilfred Monod. — Crèche de bienfaisance.

Georges Boutelleau. — Vers ce qui meurt (nouvelle), *(suite et fin).*

Le deuxième congrès international d'éducation morale.

P. Fargues. — A travers les revues.

Les Livres.

John Viénot. — Le Mois.

ADMINISTRATION

83, Boulevard Arago, 83

PARIS (XIVe)

TIRAGES A PART

Conditions spéciales.

Les demandes de tirage à part, sous forme de brochure spéciale, doivent être adressées à la Revue *en même temps que les épreuves des articles. Ils sont faits aux conditions suivantes :*

	25 ex.	50 ex.	100 ex.	200 ex.	300 ex.
	—	—	—	—	—
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1/4 feuille . . .	5 »	5.50	6.50	8 50	10.50
1/2 — . . .	6 »	7 »	8.50	12 »	14.50
3/4 — . . .	8 »	9.50	12 »	15.50	17.50
1 — . . .	9 »	10.50	13.50	16.50	19.50

	fr.
Couverture en papier non imprimé. . .	1.50 le cent.
— avec titre imprimé	6 » le premier cent.
— —	2.50 par cent en plus.

AVIS TRÈS IMPORTANT

MM. les Abonnés de la *Revue chrétienne* sont priés de vouloir bien prendre note que les demandes d'abonnement pour l'année 1912 devront être adressées à **M. l'Administrateur de la « Revue Chrétienne », 83, boulevard Arago, Paris (XIVe).**

Le prix de l'abonnement à la Revue reste fixé à *dix francs* pour Paris et les départements, payable en un mandat ou bon de poste au nom de M. l'Administrateur de la *Revue chrétienne.*

Les abonnements recouvrés par la poste devront subir une augmentation de 50 centimes pour frais de poste et de recouvrement.

Le recouvrement par la poste présentant de sérieux inconvénients car trop souvent la quittance revient impayée et son renvoi exige de nouveaux frais qui, parfois, finissent par s'élever au dixième du prix de l'abonnement, nous prions nos abonnés de faciliter notre tâche par l'envoi direct, par bon ou mandat-poste, du prix de leur abonnement.

Abonnements de l'Etranger.

MM. les abonnés de l'Etranger y compris la Suisse, sont priés de vouloir bien envoyer le montant de leur abonnement, par *mandat-poste international* de 12 fr. 50, au nom de l'Administrateur de la Revue, 83, boulevard Arago, Paris (XIVe), s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi de la Revue, l'Administration ne pouvant faire opérer les recouvrements à l'Etranger.

MM. les Collaborateurs et Abonnés de la Revue voudront bien aussi prendre note que la correspondance relative à la rédaction de la Revue devra être adressée à M. John Viénot, *directeur de la « Revue chrétienne »*, 83, *rue Denfert-Rochereau*, Paris (XIVe).

Nota. — *MM. les Pasteurs qui enverront directement* le montant de leur abonnement à M. l'Administrateur de la *Revue* recevront gratuitement sur leur demande les *Annales de Bibliographie théologique.*

REVUE CHRÉTIENNE

RECUEIL MENSUEL

CINQUANTE-NEUVIÈME ANNÉE

REVUE CHRÉTIENNE

RECUEIL MENSUEL

CINQUANTE-NEUVIÈME ANNÉE

REVUE CHRÉTIENNE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. JOHN VIÉNOT

QUATRIÈME SÉRIE

1912

TOME PREMIER

PARIS
BUREAUX DE LA « REVUE CHRÉTIENNE »
83, BOULEVARD ARAGO

REVUE CHRÉTIENNE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. JOHN VIÉNOT

QUATRIÈME SÉRIE

1912

TOME SECOND

PARIS
BUREAUX DE LA « REVUE CHRÉTIENNE »
83, BOULEVARD ARAGO

TABLE DES MATIÈRES

1912. — 1er SEMESTRE

SERMONS. MÉDITATIONS

A. Wautier d'Aigalliers	Sur la terre	407
Wilfred Monod	Soyez forts	551

ETUDES RELIGIEUSES

Paul Gay	Amendements au fidéisme. 43, 165, 331, 416	539
E. Vurpillot	Comment ranimer la vie religieuse dans l'Eglise ?	130
Ch. Mercier	Pourquoi et comment étudier l'Ancien Testament ? 243	313

ETUDES ECCLÉSIASTIQUES

J.-E. Neel	Par l'union à l'unité	511
Paul Monod	Pour l'accord fraternel	520

ETUDES HISTORIQUES

Edgar Lafon	Moyse Amiraut *(fin)*	23
G. Bonet-Maury	Bossuet et les protestants de Brie.	97
Paul Beuzart	La piété au Moyen-Age 151	221
A. Pau	Noël Aubert de Versé 232	392
H. Chapon	L'origine des guerres de religion dans le Vivarais *(suite et fin)* 258	324
Ch. Le Cornu	Etienne Dolet	449

LITTÉRATURE

Henry Dartigue	Lettres inédites d'Auguste Sabatier à Octave Gréard 9	116
Maurice Schwalb	L'*Esther* de Racine	208
Paul Fargues	Jean-Jacques Rousseau éducateur.	465

PHILOSOPHIE

PAUL FARGUES	Le IVe Congrès de philosophie, à Bologne	33
H. BERGSON	L'âme et le corps	534

ETUDES CONTEMPORAINES

CH. KOEST	Un aspect de la tâche missionnaire à Tananarive	144
J.-E. ROBERTY, CH. WAGNER, G. SÉAILLES	Le P. Hyacinthe Loyson, trois discours	193
PIERRE BERNUS	L'alcoolisme triomphant	240
G. CHASTAND	La nouvelle Chine	254
PIERRE BERNUS	Alfred Bœgner	289
JEAN BIANQUIS	La piété d'Alf. Bœgner	291
XXX	Les sociétés modernes	298
E. HOFFET	Comment développer l'intérêt missionnaire dans nos églises ?	302
THÉODORE REINACH	A propos du Congrès du progrès religieux	381
Mme ROBERT MIRABAUD	A propos du suffrage des femmes	486
TH. SCHŒLL	L'histoire et le développement présent des Missions	545

VARIÉTÉS ET MÉLANGES

G. CHASTAND	Noël et le Jour de l'An	5
	IIe Congrès international d'éducation morale	79
	Ici et là	176
	Concours de la *Revue du Christianisme social*	270
G. WICKHAM	Les origines de la Société protestante de charité.....346, 426	498
J.-E. ROBERTY	La Société biblique de Paris et les études bibliques en 1911	475
Cte HUBERT DE POURTALÈS	Une année de la Société biblique de Paris	479
XXX	L'âme protestante	529

CONTES ET NOUVELLES

JEAN DE LA CLOSERIE	Une mission	55
GEORGES BOUTELLEAU	Vers ce qui meurt (*fin*)	65

TABLE DES MATIÈRES

1912. — 2e SEMESTRE

SERMONS. MÉDITATIONS

Wilfred Monod	Veillez et priez	790
Henri Bois	Non pas nous-même, mais Christ.	1055

ETUDES RELIGIEUSES

Charles Werner	J.-J. Rousseau, génie religieux	574
John Viénot	La conversion de J.-J. Rousseau	578
P. Gay	Amendements au fidéisme (*fin*)	687
Eug. Ménégoz	Remarques sur le fidéisme (Réponses aux articles de M. P. Gay).	929
Géo Bergner	Etudes de conversion : M. Adolphe Retté	962
Henri Bœgner	Le problème religieux dans la philosophie de l'Action	990
Louis Emery	L'espérance chrétienne de l'au-delà	1025
John Viénot	A propos de conversions	1040

ETUDES ECCLÉSIASTIQUES

Wilfred Monod	Rapport au Synode national des Eglises réformées de France	630
Louis Lafon	Rapport sur le projet d'unification	658
J.-E. Néel	Par l'union à l'unité (*fin*)	714
E. Troeltsch	De la liberté de conscience : A propos de l'affaire Jatho	769
Germanicus	La révocation du pasteur Traub	901

ETUDES HISTORIQUES

G. Bonet-Maury	Charlotte. Une idylle sous Napoléon Ier 798, 909, 973	1087
Edgard Lafon	Le pasteur Amyraut et les « libertins »	870

John Viénot..... Babet d'Aubigné..... 937
Camille Rabaud..... Notice historique sur la Chartreuse de Saïx 1070

LITTÉRATURE

Jean de Visme..... *Père et fils*, par Edmond Gosse... 779
J.-E. Cerisier..... Notes de littérature anglaise..... 830
Maurice Schwalb..... L'*Athalie* de Racine 861
Henry Dartigue..... *Au pays de la lumière*, par Véga... 892

PHILOSOPHIE

Paul Fargues.. ..... A propos de Schopenhauer..... 880
Paul Fargues..... Nouveautés philosophiques ...995 1092

ÉTUDES CONTEMPORAINES

Eug. Ehrhardt..... Le problème moral dans la pensée contemporaine et l'Evangile, 818 1047
E. Hoffet ..... Des difficultés de recrutement du corps pastoral 849
Paul Ebersolt..... La valeur de l'individu dans la démocratie..... 945

VARIÉTÉS ET MÉLANGES

Coligny et S. M. la reine des Pays-Bas à Paris (Discours de MM. B. Couve et J.-E. Roberty ; réponse de la Reine) 561
F. Puaux..... Coligny et l'*Action française*..... 565
Louis Ripault ..... Devant la statue de Coligny..... 569
Jean-Jacques Rousseau au Sénat.. 589
Jean-Jacques Rousseau au Panthéon..... 597
Jean-Jacques Rousseau et la presse protestante... 605
Jean-Jacques Rousseau à travers journaux et revues..... 612
Jean-Jacques Rousseau à Genève. 624
Ici et là.....754, 1009 1100
E. C..... Raisonnements et définitions..... 885

POÈMES EN PROSE. RÉCITS ET IMPRESSIONS

XX..... Pensées d'automne..... 970

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

JOHN VIÉNOT	Sur quelques livres de choix	730
	A travers journaux et revues..612	730
	Les livres..730, 741, 830, 833, 921	1108

POÉSIES

D. LORTSCH	A l'occasion de la visite de la Reine de Hollande	572
PAUL FARGUES	Hommage à Jean-Jacques Rousseau	573
D. LORTSCH	Au Docteur Adolphe Jalaguier	739
G. BOUTELLEAU	Des Ailes !	740
G. BOUTELLEAU	Au pied du Christ	760
D. LORTSCH	Amitié	829
G. BOUTELLEAU	Les lys du ciel	908
G. BOUTELLEAU	Automne	994
G. BOUTELLEAU	L'Etoile	1086

LE MOIS
par JOHN VIÉNOT

Juillet-Août	Le Synode de l'Oratoire. — L'*Action française* et ses têtes de Turc. — La démocratie vivante. — M. R. Poincaré à Gérardmer. — M. Gaston Riou et ses jeunes espérances	761
Septembre		839
Octobre	M. Emile Doumergue et la *Revue Chrétienne*. — M. Paul Hyacinthe-Loyson et le « romanisme protestant ». — Le cas du pasteur Traub. — Les vues religieuses de Guillaume II	922
Novembre	« Du Turc, délivre-nous, Seigneur. » — De quelques solécismes du *Temps*. — Une parole controuvée de Guillaume II. — Guillaume II et M. Forrer. — La question religieuse. — Réflexions de M. Hanotaux à ce sujet. — Un magistral article de M. Imbart de La Tour sur Luther. — L'heure favorable	1016

Décembre . . . . . La guerre des Balkans. — La guerre et l'assemblée de Genève. — Le Congrès socialiste de Bâle. M. Jaurès dans la chaire d'Ecolampade. — M. Vandervelde et le sentiment religieux. — Le nouveau président des Etats-Unis. — Qui sera président de la République française ? 1114

Montbéliard. — Sté An^me d'Imprimerie Montbéliardaise.

POÈMES EN PROSE. RÉCITS ET IMPRESSIONS

WILFRED MONOD.....	Crèche de bienfaisance....	61
ANDRÉ JALAGUIER.....	La cloche	263

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

JOHN VIÉNOT.....	Sur quelques ouvrages d'histoire.	386
	A travers journaux et revues. 80 .....177, 180, 266	436
	Les livres.....83, 184, 272, 357	439

POÉSIES

JULES VINARD.....	Le nid d'aigle détruit.....	1
GEORGES BOUTELLEAU...	Premier janvier	4
HENRY BARBIER.....	Neige, descends!	54
G. BOUTELLEAU	Trois sonnets : la Voix d'En-haut.	163
G. BOUTELLEAU	Abandon.....	262
E. J.	A la cathédrale de Strasbourg....	265
G. BOUTELLEAU	La mer.....	356
E. J.	L'aviateur.....	434
G. BOUTELLEAU	Cantique de mai.....	435

LE MOIS
par JOHN VIÉNOT

Janvier...	La paix et la guerre. — Le point de vue de la *Gazette de l'Eglise luthérienne*, de Leipzig. — La guerre italo-turque. — Un livre sur Charles Secrétan. L'évolution religieuse du philosophe de Lausanne. — Madame Jean Monod	90
Février.....	La force sociale du catholicisme, à propos d'une attaque récente contre les protestants français.	186
Mars.....	Le Père Hyacinthe-Loyson. Ses obsèques à l'Oratoire. — M. Alfred Bœgner.....	283
Avril.....	M. Julien de Narfon et l'infaillibilité du Pape. — Quelques citations typiques.— Le IVe jubilé de la Réforme luthérienne. — La famille Berger. Le sénateur Philippe Berger.....	362

Mai. . . . . Catastrophes et revers. — Le mois des bandits. — Les conséquences du matérialisme pratique. — Réactions qui s'indiquent. — A propos des retraites militaires. — Le Maroc et les affaires. — Bonnot et la société. — Des hommes! — Les morts : M. le doyen Lederlin. — M. Gabriel Monod 442

Juin . . . . . Un cri d'alarme. — La France et la dépopulation. — Les causes et les remèdes. — L'affaiblissement de la vie religieuse et morale. — L'appel aux femmes. — Un livre de M. Jean Finot. — Une conférence chez Mme R. Mirabaud. — S. M. la reine des Pays-Bas à Paris. — M. Paul Deschanel et la présidence de la Chambre des députés. — Le centenaire de J.-J. Rousseau. 554

Sté Anme d'Imprimerie Montbéliardaise.

LE NID D'AIGLE DÉTRUIT

I

Au flanc vertigineux des roches solitaires,
Sous un enfoncement l'aigle a caché son nid,
Que protègent d'en haut des corniches de pierres,
D'en bas l'escarpement des parois de granit.

Devant l'abri tranquille une dalle avancée
Domine l'étendue. Et parfois les aiglons
Viennent là, désertant la voûte surbaissée,
Adorer le soleil et boire ses rayons.

Mais leur instinct les tient à l'écart des abîmes ;
Ils s'étonnent de voir l'aigle s'en approcher ;
Et, quand son vol hardi l'emporte vers les cîmes,
Ils reviennent, tremblants, sous le creux du rocher.

Ils ignorent qu'il est des ivresses plus belles
Que de voir la lumière et d'être en sûreté ;
Sous l'enfantin duvet où sommeillent leurs ailes,
Jamais d'aucun essor elles n'ont palpité.

Conquérir à grand vol les déserts de l'espace,
La vallée où blanchit l'écume des torrents,
La brume qui surgit des profondeurs et passe,
Semant les hauts sapins de ses flocons errants ;

Les pentes sans limite, où broutent, dispersées,
Les génisses, sous l'œil des pâtres attentifs ;
Ou des hameaux lointains les cabanes pressées
D'où montent des agneaux les bêlements plaintifs ;

S'élancer dans la nue avec des cris de joie,
Sur le vide en plânant s'arrêter, suspendu,
Puis d'un vol tournoyant fondre sur une proie,
La saisir, remonter d'un coup d'aile éperdu :

Ce n'est là, pour l'aiglon, qu'une gloire interdite
Et dont le fier désir ne l'a point tourmenté.
Nulle félicité ne lui semble prédite
Que d'être, au fond d'un nid, chaudement abrité.

Et l'aigle avec amour sur ses aiglons se penche,
Pour les abriter mieux, surtout quand vient le soir,
Ou quand, au-dessus d'eux, s'écroule l'avalanche,
Qui gronde et qui se brise et glisse au gouffre noir.

II

Mais un matin, où dort dans l'ombre la couvée,
L'aigle, ayant contemplé l'horizon radieux,
Les chasse tous, d'une aile à demi soulevée,
Au grand jour, dont soudain s'éblouissent leurs yeux.

Il bat de l'aile au bord glissant du précipice,
S'enlève et les excite à prendre leur essor.
Sous le vent de son vol leur duvet se hérisse,
Leurs ailes ont frémi, mais s'ignorent encor.

Alors, sur ce doux nid où leur frayeur s'abrite
Et qu'avec tant d'amour naguère il a construit,
Avec des cris aigus l'aigle se précipite,
Et, des serres, du bec, l'attaque et le détruit ;

Et les voyant blottis sous les débris fragiles,
Comme pour retrouver leur nid, mis à néant,
Il les balaye, au bruit de leurs plaintes futiles,
D'un suprême coup d'aile, à l'abîme béant.

Mais il sait que, pour eux, l'heure est enfin venue
Du glorieux destin dont ils avaient douté,
Et leurs ailes, qu'entrouvre une force inconnue,
D'un battement vainqueur fendent l'immensité !

III

Dans ces aiglons tremblants reconnais ton image,
Fils immortel de Dieu, qui te plains de ton sort
Et vis insouciant ou souffres sans courage,
Comprenant mal la vie et redoutant la mort !

Tous nos biens d'ici-bas : les dons de la nature,
L'abri d'un doux foyer, les amitiés, l'amour,
De toute passion enthousiaste et pure
L'élan joyeux et libre et payé de retour,

C'est le nid provisoire où Dieu couve en notre âme
L'instinct sacré de vivre et la soif de bonheur.
Un plus noble destin toutefois nous réclame,
Dont nous fuyons l'idée et refusons l'honneur.

Mais Dieu, pour susciter nos hautes énergies,
Nous dérobe l'appui de nos bonheurs d'un jour ;
Aux brèches de nos murs, à chaque heure élargies,
Du céleste horizon s'éclaire le contour.

Et, comme nous fuyons sous nos tristes ruines,
A l'abîme il commence à nous précipiter,
Des battements pressés de ses ailes divines,
Pour forcer à son tour notre âme à palpiter.

Oh ! d'une âme livrée à Dieu sublime ivresse,
Dont, au bord de l'abîme, elle va tressaillir,
A l'heure où nous étreint l'indicible détresse
De voir s'enfuir la terre et la tombe s'ouvrir !

A sa mort, qui n'est plus qu'une aurore paisible,
Son nid détruit devient l'immensité du ciel,
Sa chute au précipice un essor invicible
Et son cri d'agonie un cantique éternel !

Jules VINARD.

PREMIER JANVIER

L'année est un bouquet de jours qui périront,
Et pareils à des fleurs, dans la corbeille offerte.
Mais quelles sont les mains qui les assembleront ?
L'épine aiguë est près de la rose entr'ouverte.

Quelles mains pourraient faire un choix et des heureux,
Connaître le parfum d'où peut venir la joie,
Epargner la blessure et les pleurs douloureux,
Et lier tous les jours fleuris d'un fil de soie ?

Les mains que nous touchons, pauvres mains d'ici-bas,
N'emprunteraient qu'un art qui viendrait d'elles-mêmes
Pour écarter la sauge amère des lilas
Ou marier les lys aux tristes chrysanthèmes.

Il faut le doigt d'en haut, doigt providentiel,
Dont le geste souvent se cache sous des voiles,
Mais qui sait, lui qui sème aux vastes champs du ciel,
Faire un bouquet de fleurs comme un bouquet d'étoiles.

Dieu, qui tiens dans tes mains la corbeille des jours,
Dispose, avec bonté, la gerbe de l'année
Pour qu'elle soit, au terme. adorable toujours,
Et pleine de parfums très doux, quoique fanée !

Georges Boutelleau.

NOËL ET LE JOUR DE L'AN

L'ARBRE ET LA BUCHE DE NOËL — LE GUI

LES CARTES DE VISITE

Noël est une fête joyeuse, qui n'évoque pour les enfants comme pour les parents que des idées de paix, de bonheur et d'espérance. Son symbole est la lumière du sapin traditionnel ou la flamme de la bûche de Noël. Toute la famille est éclairée par les rayons que projette l'arbre ou réchauffée par le feu qui pétille dans l'âtre. La lumière et la chaleur, que pourrait-on désirer de plus et de mieux dans la maison, quand au dehors le vent souffle en rafales et que la neige tombe a gros flocons dans la rue ou dans les champs ?

Le solstice d'hiver ramène cette fête nous rappelant que, grâce au soleil et à ses rayons, la nature va prolonger le jour pour inaugurer une année nouvelle et sortir enfin de sa mort apparente et de son engourdissement passager pour ressusciter et renaître.

De là, la représentation du soleil chez la plupart des peuples sous la forme d'un arbre : l'arbre de vie, toujours vivant et toujours vert. On le trouve dans l'Inde dès la plus haute antiquité, et plus tard chez les anciens Germains et chez les Scandinaves. Dans la religion des Nippons nous découvrons aussi un arbre dédié à la déesse du Soleil et auquel on a coutume de suspendre les objets offerts à la divinité.

Comme on le voit, l'arbre de Noël ne date pas d'hier, et comme symbole, avec des interprétations diverses et des significations différentes, on le retrouve un peu partout. Il est donc naturel que pour représenter les idées chrétiennes de joie, d'espérance et d'éternité, l'Eglise ait eu recours à lui, l'ayant déja

découvert dans le Paradis, et retrouvé, à la mort du Christ, pour fournir le bois de la croix où il mourut attaché.

Les chrétiens ont choisi de préférence le sapin à cause de sa verdure et parce que, dans le nord et l'est de l'Europe, il est un des arbres les plus résistants et passe pour le symbole même de la fécondité.

Dans le Hanovre, on frappe les femmes, la nuit de Noël, avec des branches de sapin pour leur souhaiter une nombreuse lignée. En Courlande, on plante des sapins devant la porte de la maison les jours de noce pour qu'ils figurent les enfants qu'on souhaite au nouveau couple. En Silésie on suspend des branches de sapin dans les étables pour favoriser l'accroissement du troupeau. Dans l'Allemagne du nord, il n'est pas rare de voir des mariées portant en mains des branches de sapin couvertes de bougies allumées. En Bavière, les mères, qui ont perdu un enfant, se rendent au cimetière la veille de Noël pour déposer sur la tombe de leur cher mort, un sapin allumé. En Pologne, les paysans ne dressent pas l'arbre dans la maison, mais garnissent leur plafond de ses branches et sous cette voûte de verdure appelée « paradis », les enfants entonnent leur « Noël ».

On voit que notre arbre de Noël a de qui tenir et que son origine remonte fort loin. Cependant, on conteste les rapports qu'il peut y avoir entre les traditions anciennes et notre tradition chrétienne.

L'arbre tel que nous le connaissons, avec ses bougies et ses jouets, ne daterait que de 1605. Le premier aurait été dressé à Strasbourg, dans notre chère et généreuse Alsace, et ne s'acclimata chez nous qu'en 1840, grâce à l'initiative de la duchesse Hélène d'Orléans.

Aujourd'hui, dans nombre de familles françaises, on fête Noël en réunissant les enfants autour d'un arbre aux mille flammes et en leur distribuant les cadeaux qu'on ne leur donnait jadis qu'au jour de l'an. Cette fête s'est laïcisé en se démocratisant et grand est le nombre de ceux qui en se réunissant autour de l'arbre de Noël se soucient peu des souvenirs chrétiens qu'il évoque ou des enseignements qu'il apporte.

*
* *

Beaucoup ont conservé, surtout dans nos campagnes, l'antique et patriarcale coutume de la bûche de Noël, moins poétique, mais plus pratique que l'arbre constellé de bougies. Mise depuis de longs mois de côté pour brûler en ce jour de fête dans le grand âtre campagnard, elle est destinée à réchauffer en l'égayant toute la maisonnée réunie pour le joyeux réveillon.

Dans certaines de nos provinces on l'enguirlande de lierre, puis on la dépose religieusement sur le foyer et, après y avoir jeté quelques gouttes d'eau bénite, on y met le feu avant de partir pour la messe de minuit, afin de pouvoir au retour se réchauffer à sa flamme.

*
* *

En Angleterre, à Noël, pour la fête de Christmas, à côté du traditionnel sapin, on fait une consommation extraordinaire de gui, puisque la compagnie South-Eatern embarque dans le port de Saint-Malo, plus de 200,000 kilos de touffes de gui pour orner toutes les demeures depuis le palais du roi jusqu'à la plus modeste cabane.

Une gracieuse légende dit que la première jeune fille, qui passera sous la porte où est suspendue la branche de mistletoe, se mariera dans l'année, et les jeunes filles qui se trouvent sous la touffe de gui, peuvent être embrassées par les jeunes gens.

Cet usage est fort répandu en Bretagne où toutes les jeunes filles passent à tour de rôle sous le gui et se font embrasser sans façon par les garçons qui ont pris part à la fête. Dans ces contrées, on lui concède l'extraordinaire propriété de faire contracter des unions idéales. On va par bande cueillir le gui et la première jeune fille qui découvre la première touffe est sûre de se marier dans l'année. On suspend la branche de gui au-dessus de la porte d'entrée et la bretonne est sacrée reine de la fête.

Comme le sapin de Noël, le gui est considéré comme un emblème de bonheur et de prospérité.

*
* *

Si les enfants se réjouissent autour de l'arbre aux mille flammes, si les jeune gens et les jeunes filles s'amusent innocemment et gentiment sous le gui à l'approche du jour de l'an, leurs parents ont coutume d'échanger quelques cartes de visite qui les rappellent aux oublieux et apportent leurs vœux, quoique d'une façon quelque peu sèche et brève, à ceux à qui ils veulent se dispenser d'écrire.

A ce moment de l'année les boîtes aux lettres sont tellement encombrées de cartes de divers formats que dans la plupart des bureaux de poste on a dû mettre des corbeilles ou des paniers destinés à les recevoir.

Rien qu'en Europe le nombre de ces bouts de carton atteint presque pour le 1er janvier seulement le chiffre de cent millions.

On a beaucoup médit de cet usage assez dispendieux et surtout aussi ennuyeux pour l'envoyeur que pour le destinataire

et qui semble d'une médiocre utilité pour bien des gens. La carte postale est en train de remplacer avec avantage la carte de visite. Elle au moins reproduisant des vues, des portraits, des chefs d'œuvre, peut se conserver et entrer dans une collection pour plus tard rappeler le nom de celui qui l'envoya.

En France et en Suisse, quelques généreux philanthropes avaient déclaré la guerre à cet usage au jour de l'an pour donner aux pauvres l'argent que coûtaient ces envois. Mais cette tentative n'a pas abouti à supprimer les cartes de visite à cette époque de l'année : elle n'a réussi qu'à en modérer l'usage pour... les partisans de la réforme.

Grâce à une intelligente et sage tolérance, on peut ajouter à son nom cinq mots exprimant des vœux, des souvenirs, des souhaits, qui donnent un certain prix à l'envoi qui sans cela serait par trop banal et par trop sec.

Peu a peu la carte postale s'est démocratisé. D'objet de luxe, réservé aux gens fortunés, elle en est venue à n'être souvent, au début d'une nouvelle année, qu'une réclame déguisée de vos fournisseurs pour vous rappeler qu'il comptent sur vos commandes ou que vous avez négligé de solder leurs factures.

La carte de visite était autrefois, au seizième et dix-septième siècle, une véritable œuvre d'art. Elle sortait, non des presses d'un imprimeur quelconque, mais de l'atelier d'un véritable artiste qui l'ornait des armoiries ou d'un blason révélant la profession, les goûts ou les titres de son possesseur.

La Révolution, en abolissant les privilèges et en nivelant les classes, rendit la carte de visite banale et vulgaire. Certains français se servirent même des cartes à jouer pour autographier leur nom. Depuis, on se contenta de le graver ou de l'imprimer sur des cartons de diverses formes et de même couleur qui, bien souvent, remplacèrent les visites quand ils étaient portés à domicile par un larbin ou écornés par le visiteur. Jadis la petite poste se chargeait de faire remettre à domicile les cartes de visite par un de ses commis vêtu de noir et portant une épée. Il frappait. Le portail s'ouvrait à son cou sec et il remettait ou déposait le carton, d'où le nom de « porte-claquette ».

Aujourd'hui, les cartes de visite nous servent ordinairement de lettres d'introduction. Bien souvent l'huissier ou le valet jugent de l'importance et du rang du solliciteur, surtout dans les antichambres des ministres, d'après la forme, la nature et l'impression de ce bout de bristol. Que de fois les longues attentes ont dépendu simplement de la forme ou de l'impression d'une carte de visite, tant les plus grandes choses tiennent à des circonstances en apparence insignifiantes !

G. CHASTAND.

LETTRES INÉDITES

D'AUGUSTE SABATIER A OCTAVE GRÉARD

Les lettres suivantes, dont l'existence et l'intérêt m'avaient été signalés par M. Félix Hémon, inspecteur général de l'Instruction publique, sont tirées des papiers d'Octave Gréard, l'ancien recteur de l'Université de Paris. Elles m'ont été communiquées, le plus obligeamment du monde, par son petit-fils, M. O. Henry-Gréard. Nous l'en remercions bien vivement.

Sabatier était un fervent admirateur d'Octave Gréard. Les lettres qu'il écrivait de Paris au *Journal de Genève* en font foi. Ayant l'habitude de l'entendre et de l'observer dans les conseils de l'Université, il rencontrait toujours chez lui et goûtait toujours avec un nouveau plaisir l'union, ou, pour mieux dire la pénétration réciproque du caractère et du talent et « cette coopération heureuse entre les facultés spéculatives et les facultés pratiques, entre les délicatesses du moraliste et les goûts de l'homme d'action, entre la raison, le cœur et la volonté, qui fait la santé de l'âme (1) ». Il admire et loue la souplesse et l'ouverture de son esprit, qui ne se pique de rien mais se trouve être apte à tout, la sagacité de sa psychologie, la sûreté de sa parole, « ce je ne sais quoi d'alerte et de réservé, de discret et de libre, de précis et de naturel qui brille dans tous ses écrits comme dans ses moindres discours (2) ». Il n'est point d'esprit moins révolutionnaire ou tyrannique, ni qui sache mieux « éviter les écueils contraires, naviguer dans les défilés étroits et tenir la route moyenne », tout en reconnaissant « la nécessité du progrès sous l'impulsion toute puissante de la civilisation (3) ». Il a pris une part prépondérante à tout ce qui s'est fait de réformes ou de changements dans notre enseignement. Il a fait

(1) *Journal de Genève*, lettre du 24 décembre 1896.
(2) *Idem*, 16 janvier 1896.
(3) *Idem*, 2 février 1893.

l'éducation des éducateurs eux-mêmes, et formé un corps de doctrines pédagogiques qui se rattachent aux plus sages et aux plus fécondes traditions de notre pays. Sans doute, il a emprunté aux réformateurs étrangers un grand nombre d'idées et de moyens ; mais il ne s'est pas moins gardé des exagérations auxquelles ont donné lieu certaines de leurs méthodes d'éducation ; il a évité ce qui était trop particulier ou d'une application trop délicate. C'est pour lui qu'il aurait fallu inventer le *ne quid nimis* du philosophe.

Gréard avait lu, dans le *Journal de Genève*, les articles que Sabatier avait consacrés à ses ouvrages. Il en fut très frappé. Malheureusement, on n'a pas les lettres écrites par lui au critique pour le remercier. Sabatier, qui n'avait rien du « professionnel » de lettres, n'avait gardé presque aucune des lettres que, pendant près de trente années de critique, il avait reçues de ceux qu'il fut appelé à juger dans le *Journal de Genève* Ce n'est guère qu'à des influences familiales que nous devons la conservation de quelques uns de ces autographes signés de noms très divers d'éclat et de caractère, et qui étaient faits pour flatter sa vanité.

De son côté, en deux ou trois circonstances, Gréard a parlé avec éloge et sympathie de Sabatier. Il a présenté à l'Académie des Sciences morales, dont il faisait partie depuis 1875 et où il était écouté, je ne dis pas seulement avec respect, mais avec une sorte de faveur, l'*Esquisse d'une philosophie de la religion*, au lendemain même de l'apparition du volume. Avant de publier son étude sur Edmond Scherer, il voulut avoir l'opinion de Sabatier : il lui envoya les feuilles de son livre déjà imprimé, en le priant de lui soumettre les observations que la lecture de ces épreuves pourrait lui suggérer. Leurs relations continuèrent jusqu'à la mort de Sabatier, bien que leurs lettres fussent assez rares. Aux funérailles du théologien, Gréard parla au nom de l'Université, et son discours, publié ici-même (1), est l'un des plus beaux hommages qui aient été rendus à sa mémoire. « Longtemps, disait-il en terminant, nous le chercherons à la place où nous avions l'habitude de l'entendre, où nous avons appris à l'estimer profondément et à l'aimer. » Et cependant, malgré l'attrait réciproque et l'estime profonde qu'ils éprouvaient l'un pour l'autre, ces deux hommes n'ont jamais contracté de liaison particulière, et encore moins d'amitié véritable. Gréard en convient dans une lettre qu'il a bien voulu m'écrire et qui a été reproduite dans cette *Revue* : « J'ai beaucoup estimé et aimé M. Auguste Sabatier, pour l'avoir suivi dans sa collaboration au *Temps* et au *Journal de Genève*, et dans son administration de la Faculté de théologie. Mais je n'ai pas vécu dans son intimité. Non qu'il m'eût été fort agréable de l'y connaître. Mais fort occu-

(1) *Revue Chrétienne*, 1901, t. 1, p. 332 et suivantes.

pé par mes fonctions, ayant peu le goût du monde, très jaloux de conserver pour des études personnelles le peu de loisirs qui me restait, je n'ai pas eu l'occasion de rencontrer M. Sabatier dans ces réunions privées où se nouent les relations (1) ».

On a prétendu que Sabatier était journaliste avant tout. Quelques-uns même de ses adversaires, qui rejettent sa théologie, disent qu'ils n'a été que cela. Les éloges qu'ils adressent au journaliste ne sont souvent que des critiques dirigées contre le théologien. Il était autre chose et il l'a bien prouvé. J'ai raconté ici-même qu'il ne tenait qu'à lui de devenir le second directeur du *Temps*. Mais il aurait fallu abandonner son enseignement à la Faculté de théologie et à l'Ecole des Hautes-Etudes. Cela suffit pour qu'il renonçât sans hésiter à la situation élevée qui lui était proposée. La théologie était sa vocation véritable ; elle avait été dès ses jeunes années, elle est restée jusqu'aux dernières, la grande, l'unique passion de sa vie.

On en jugera, une fois de plus, par la lettre suivante :

Paris, ce 8 mai 1889.

Monsieur le Recteur,

Votre lettre d'hier au soir m'annonce une nouvelle marque de votre bienveillance (2). J'en suis bien touché et ne sais comment vous remercier. Me voilà comblé ! Au premier abord, j'ai éprouvé plutôt de l'embarras qu'autre chose et me suis demandé si cette nouvelle distinction me revenais bien à moi qui avais joui cet hiver de si longues vacances (3). C'est double faveur sur une seule tête. Peut-être, me disais-je, une plus juste répartition aurait pu être faite. Mais d'autre part, comment ne pas accepter de cette Université que j'aime tant et de ses chefs éminents les témoignages qu'elle veut bien accorder à ses plus obscurs serviteurs ? Il y a trois ans, j'eus quelque regret d'être décoré par le ministre de l'Intérieur (4). Ma famille véritable n'est point là. Je puis servir en volontaire daus la presse, en réalité j'appartiens de cœur et d'âme à l'enseignement, aux recherches critiques et à la théologie. Je suis heureux d'avoir l'occasion de vous en donner l'assurance, et j'accepte ce titre

(1) Voy. mon *Enquête sur Auguste Sabatier* dans la *Rev. Chr.*, 1904, t. 2, p. 207.

(2) Cette lettre lui annonçait qu'il était nommé officier de l'Instruction publique.

(3) Surmené par des travaux excessifs, Sabatier avait dû, en effet, consentir à prendre quelques semaines de repos et passer la plus grande partie de l'hiver sur les bords de la Méditerranée. Ce fut une période, non de repos complet — chaque semaine, il envoyait au *Journal de Genève* une *Variété* littéraire —, mais de grand calme, sous un ciel plein de lumière et de chaleur.

(4) C'est comme rédacteur du *Temps* que Sabatier avait été fait chevalier de la Légion d'honneur. En 1897, le gouvernement, voulant reconnaître les services rendus par lui à l'Université, et notamment la part considérable qui lui revenait dans le mouvement de réforme qui a abouti à la création d'Un versités régionales à peu près autonomes, lui donna la croix d'officier de la Légion d'honneur.

d'officier de l'Instruction publique avec gratitude, parce qu'il atteste que vous me considérez non pas comme un étranger ou un déserteur, mais comme un enfant fidèle et dévoué de la famille universitaire (1).

Je vous prie Monsieur le Recteur, de transmettre à M. le Ministre de l'Instruction publique l'expression de ma reconnaissance, et d'accepter pour vous-même celle de mon attachement bien sincère et de mon entier dévouement.

A. Sabatier.

Les lettres suivantes ont plus d'importance. Sabatier y parle d'Edmond Scherer, qu'il avait personnellement beaucoup connu (2) et beaucoup aimé. Mais si vive que soit sa sympathie pour l'éminent critique, le jugement qu'il porte sur sa carrrière théologique, sur sa vie toute consacrée à la recherche de la vérité et aux luttes douloureuses de l'intelligence, sur ses travaux comme publiciste, sur la valeur propre et la portée de son œuvre, est tout à fait libre et indépendant.

Il ne sera peut être pas sans intérêt de rapprocher du jugement que Sabatier porte ici sur Scherer celui qu'il a porté sur cet esprit vigoureux et original dans ses articles du *Journal de Genève* ou dans ses chapitres sur le *dogme protestant de l'autorité* (3).

Sainte-Beuve, à l'heure même où il couvrait de louanges publiques Vigny, Lamartine, Villemain et surtout Cousin, écrivait sur eux dans son journal, dans ses cahiers intimes, dans ses chroniques parisiennes de la *Revue Suisse* qu'il ne signait pas, des notes dénigrantes où il multipliait les critiques, les réserves, les reproches, les insinuations. Il appelait ces anecdotes, ces mots piquants, des *poisons*. Le fait est que c'était dans la note qu'il mettait tout son aiguillon, *in cauda venenum*. Sabatier, qui n'avait pas le talent considérable de Sainte-Beuve, ne connaissait ni ses raffinements, ni ses faiblesses. Il usait largement, dans le *Journal de Genève*, de son droit de parler des livres et des hommes du jour sans voiles et sans réticences ; mais ceux qu'il louait en public, il ne les dénigrait pas dans la liberté et l'effusion de la corrrespondance ou des entretiens familiers.

Dès le début de ses articles au *Journal de Genève*, il saisit l'occasion de parler de Scherer. De 1873 à 1889, il ne lui consacra pas

(1) Au mariage de sa fille aînée, il se félicitait d'appartenir « depuis plus de trente ans, à ce grand corps de l'Université de France ».

(2) Scherer fut son collaborateur quotidien au *Temps*, de 1882 à 1889. — Nous avons prié Mme Lucien de la Rive de nous communiquer les lettres de Sabatier que nous pensions se trouver dans les papiers d'Edmond Scherer. Elle nous a déclaré, après de longues et minutieuses recherches, pour lesquelles nous lui exprimons ici toute notre reconnaissance, qu'il n'en existait point.

(3) *Les Religions d'autorité et la Religion de l'Esprit*, p. 354-363.

moins de dix articles (1). Les deux premiers parurent alors que le critique n'avait encore publié que les quatre premiers volumes de ses *Etudes sur la littérature contemporaine* (1863-1873). Mais depuis longtemps déjà, Scherer avait fondé sa réputation et son autorité. Le « coup de cloche » de Sainte-Beuve (2) l'avait dénoncé à l'attention du public parisien, et il s'était emparé sans effort, par une série d'études publiées dans le *Temps*, de la place éminente qu'il méritait et qu'il a gardée depuis.

Sabatier admirait sans réserve sa science si précise et si sûre, sa connaissance de l'histoire politique et de l'histoire littéraire, des langues et des littératures étrangères, la probité intransigeante de son jugement, la rigueur et la netteté de son raisonnement, la force de sa dialectique. Cependant son admiration ne l'empêche pas de voir les défauts qui obscurcissent ces rares et fortes qualités. La critique littéraire de son collaborateur du *Temps* ne le satisfait pas pleinement. Homme de pure pensée, Scherer lui paraît trop philosophe pour être un vrai littérateur. En général il s'est montré d'une sévérité qui allait jusqu'à l'injustice pour les écrivains qui ne pensent pas, pour les auteurs qui ne valent que par la forme ou qui n'ont voulu être que des artistes littéraires. Ses articles sur Théophile Gautier, sur Baudelaire, sur Zola, sont de véritables réquisitoires. Sabatier voudrait, avec raison, dans ces *Etudes* un peu plus de chaleur et de poésie. On dirait que le critique se défend contre l'émotion littéraire, se tient en garde contre les surprises de l'imagination ou du cœur. Sabatier lui reproche de pratiquer trop constamment le *nil admirari* d'Horace. « Il fait penser plus qu'il ne fait jouir. L'air où il nous transporte devient trop subtil et trop rare pour convenir à une poitrine humaine. En le quittant, on éprouve le besoin de relire quelque drame bien réel de Shakespeare, quelques beaux chapitres de l'histoire morale, ou, par une de ces matinées d'avril, d'aller courir les champs pour retrouver le printemps, le ciel et constater, en le savourant, le charme de la vie (3) »

(1) Voir ses lettres des 14 et 21 novembre 1873 (*Etudes sur la litt. cont.*, 4e vol.) ; — du 12 av. 1876 (*Etudes*, 6e vol.) ; — du 15 nov. 1878 (*Etudes*, 5e vol.) ; — du 2 déc. 1881 (une brochure de Scherer sur la *Révision de la Constitution*) ; — du 16 juin 1882 (*Etudes*, 7e vol.) ; — des 26 sept. et 3 oct. 1884 (les études de Scherer sur la démocratie en France) ; — du 3 av. 1886 (le testament littéraire et philosophique de Scherer, préface du 8e vol. des *Etudes litt.*) ; — du 24 mars 1887 (*Melchior Grimm*, par Scherer) ; — du 15 sept. 1887 (une conversation de Scherer avec « Montaigu », à propos de l'*Irreligion de l'avenir*, par J.-M. Guyau). — Voy. encore, dans le *Journal de Genève*, ses lettres du 30 av. 1875 (à propos d'un volume de la bibliothèque de Guizot, les *Mélanges d'histoire religieuse*) ; — du 2 oct. 1890 (*Edmond Scherer*, par Gréard) ; du 27 oct. 1898 (une conversation avec Scherer sur les mobiles qui règlent la production littéraire et artistique à notre époque).

(2) *Causeries du lundi*, t. 15, 29 octobre 1860.

(3) *Journal de Genève*, 12 avril 1876.

Son style a toutes les qualités qui tiennent à la réflexion ou qui la supposent. La qualité éminente de sa langue est la propriété : Scherer aura suffisamment bien parlé s'il a dit avec justesse ce qu'il avait à dire. Rien ne l'irrite autant que la rhétorique, le procédé, le système. Mais peut être ce souci de la justesse et du sens propre des mots lui a-t-il fait oublier d'autres qualités importantes du style : la couleur, le mouvement, la souplesse, la variété. On aimerait parfois que sa langue soit moins soutenue et qu'elle flotte, comme cette robe traînante et sans ceinture que les Athéniens reprochaient à Alcibiade. « Chacune de ses pages, écrit Sabatier, me fait l'effet d'un paysage d'hiver, cristallisée sous une atmosphère admirablement transparente. »

De même, en politique, il y avait en Scherer des limites auxquelles Sabatier se heurtait, et qu'il fait bien sentir.

On se plait à rapprocher ces deux hommes (1). Je sais bien qu'à la surface, les analogies ne manquent pas. Sabatier ressemble certainement à Scherer par la diversité des aptitudes et par la variété des sujets auxquels il a appliqué son esprit. Ils ont tous les deux été théologiens et, dans la dernière partie de leur vie, journalistes politiques ; ils ont écrit l'un et l'autre au même journal (2) ; et ils n'ont jamais cessé de donner une part de leurs loisirs aux lettres proprement dites. Formés l'un et l'autre dans cette grande école de Strasbourg, où ils avaient été appelés à poursuivre leurs études, à tous les procédés et à toutes les méthodes consciencieuses des sciences historiques, ils ont l'un et l'autre porté, dans le ressort des choses religieuses, la plus entière indépendance de science, de pensée et de langage. Mais tous ces rapprochements établis, on ne peut guère imaginer deux hommes plus dissemblables, excepté dans l'amour de la vérité. Non seulement ils arrivent, en presque toutes les grandes questions soulevées par la théologie, la philosophie ou la politique, à des conclusions bien différentes, mais ils ne sentent, ni ne pensent de la même façon.

Donnons-nous ici le spectacle de l'opposition fondamentale de ces deux esprits, qu'il y aurait injustice et étroitesse à sacrifier l'un à

(1) Voir F. Brunetière, *la Fâcheuse équivoque* (*Questions actuelles*, p. 313) ; E. Doumergue, *le Dernier mot du fidéisme*, p. 25 ; *l'Autorité en matière de foi et la Nouvelle école*, *passim* ; etc. — Cf. contra, Paul Stapfer, *Bossuet et Adolphe Monod*, p. 459, qui explique à merveille que l'*Esquisse* n'est pas, comme les ouvrages d'Edmond Scherer, le résultat purement négatif de la critique, mais un monument de la foi, et une conclusion positive.

(2) « Le lien qui unit les collaborateurs du *Temps*, fait justement observer Scherer lui-même, leur a toujours paru compatible avec une grande liberté ; il y a place dans la communauté de leurs efforts pour bien des diversités secondaires. » (*Etudes sur la littérature contemporaine*, t. 3, p. 273)

l'autre. Ces contrastes, d'ailleurs, ont leur intérêt et leur utilité : ils contribuent à la richesse de la vie et à l'harmonie finale.

Sabatier avait tout ce qui manquait à Scherer : je veux dire la spontanéité, la verve, l'entraînement de l'imagination, la vivacité des impressions, la chaleur, le mouvement, la couleur, le sourire, la grâce ; il avait, « quand il le fallait pour réveiller les esprits, cette flamme de passion généreuse, cette pointe de paradoxe qui excite à l'étude des questions sans compromettre la sagesse des solutions (1). »

Scherer, homme de pure pensée, tout raisonnement, était, si l'on veut, un esprit plus logique, plus pénétrant ; il avait, dans toute démonstration, des exigences de précision philosophique plus rigoureuses. Nul ne savait comme lui débrouiller des idées confuses, décomposer des théories ingénieuses pour les ramener à leurs éléments primitifs, montrer les dernières conséquences d'un système, faire sentir la contradiction intérieure et mortelle d'un dogme. On peut dire que sa véritable supériorité est là. Scherer restera peut-être le plus puissant dialecticien de notre temps. Sabatier était loin d'avoir au même degré cette haute et inflexible raison qui ne va pas, il faut bien le dire, sans quelque sécheresse. Sans avoir peut-être moins de souplesse ou de profondeur d'esprit, en présence des œuvres qu'il étudiait, il se livrait à sa propre nature avec plus de confiance ; loin de se tenir en garde, comme Scherer, contre les surprises de son imagination ou de son cœur et de craindre d'être troublé dans son jugement par les impressions éprouvées, il laissait le sentiment, l'émotion littéraire, se produire et éclater dans leur spontanéité, leur vivacité ou leur simplicité naturelles. « En présence de livres qui soulèvent les questions les plus difficiles et touchent les fibres les plus profondes et les plus sensibles de l'âme, j'ai pour l'habitude, nous dit-il, d'éviter tout jugement *a priori* qui n'irait point sans quelque injustice. J'aime mieux observer en moi-même et noter au fur et à mesure les impressions que me laisse ma lecture. Ces impressions, toutes subjectives, ne valent pas une sentence, je le sais bien ; mais elles représentent pour moi et pour l'auteur une expérience, celle que Molière faisait sur sa servante en lui lisant ses pièces. Après tout, le critique n'a pas besoin d'être un oracle ; il lui suffit d'être un homme (2). » Sabatier était par là, du moins dans l'appréciation d'une œuvre exclusivement littéraire, supérieur à Edmond Scherer : car une impression vive et communicative est plus importante et tombe plus juste, dans les choses d'art ou de morale, qu'une idée abstraite quelque profonde

(1) O Gréard, *Discours prononcé aux obsèques de Sabatier.*
(2) *Lettres du dimanche*, p. 293.

qu'elle soit. Il me semble aussi que sa critique gagnait en vie et en chaleur, tant il est vrai que l'âme seule donne à la parole tout son accent.

Sabatier n'avait que faire d'une logique abstraite qui laisse échapper la substance même des choses, la réalité vivante, et ne suffit jamais à expliquer ce qu'il y a de plus individuel dans l'artiste, dans l'individu, ce je ne sais quoi qui les fait ce qu'ils sont. Ce n'est pas seulement entre le ciel et la terre, comme le disait Horatio, c'est aussi, c'est surtout au fond de nous-mêmes qu'il y a plus de choses que n'en peut atteindre la rigueur impérieuse de notre logique. La conscience porte en elle d'autres lois auxquelles rien ne nous dispense d'obéir. On n'a jamais mieux analysé que Scherer les idées d'*absolu* et d'*infini ;* on n'a jamais mieux fait voir que ce ne sont que des expressions, tout ensemble vides et contradictoires « qui tendent à donner un sens positif à des notions dont le propre est d'être purement négatives », l'être absolu, en définitive, étant tout simplement l'être qui n'est pas réellement (1). Mais ce que n'a pas senti Scherer, et ce qu'a si bien décrit Sabatier, c'est l'instinct profond, l'élan spontané de la conscience qui ne peut se constituer sans se connaître comme bornée, et ne peut sentir ses limites sans éprouver l'impérieux besoin de les franchir. Sabatier nous fait très bien comprendre que c'est de cette contradiction radicale que naît toute la grandeur de la vie humaine : l'art, la philosophie, la morale et la religion. « C'est la fente dans le rocher d'où sort l'onde vivifiante (2). » Que conclure de là, sinon que la vie pose et repose sans cesse les affirmations que la logique s'efforce d'annuler, ou, en d'autres termes, que la vie a d'autres lois que celles de la logique. Cet acte moral de confiance en la vie, qui se produit, selon Sabatier, en chaque homme par l'effet d'une nécessité, ne résout pas, cela est certain les problèmes soulevés par Scherer, par la bonne raison qu'en vertu de leur nature même, ils ne sont pas susceptibles d'une solution théorique. Mais ce qui est certain aussi, c'est qu'il nous permet, à un point donné, d'échapper aux étreintes de la dialectique de « Montaigu » (3), et c'est encore une manière d'avoir le dernier mot.

Il est d'autres endroits où l'opposition radicale des deux natures

(1) Voy. entre autres, l'article que lui ont inspirés les *Dialogues Philosophiques* de Renan (*Etudes sur la littérature contemporaine*, t. 5, p. 313).

(2) *L'Esquisse d'une philosophie de la religion*, p. 19.

(3) C'est le nom sous lequel Scherer mettait parfois en scène l'impitoyable dialecticien, l'homme de raisonnement à outrance, qui représentait l'une des faces de sa conscience De même, Sabatier discute à fond avec un ami d'enfance qu'il nomme « Adelphe » et dresse avec lui, si l'on peut parler ainsi, un bilan de sa pensée religieuse et philophique, dans le dialogue qui sert de trait d'union entre les deux premières parties, toutes historiques, des *Religions d'autorité*, et la troisième, toute psychologique.

des deux esprits, qui est peut-être au fond, l'opposition de deux époques (1), apparaît mieux encore. Il y avait en Sabatier des besoins religieux, des élans irrésistibles d'adoration et de confiance, un désir intense d'une communion humble et fervente avec Dieu par Jésus-Christ, que Scherer n'a jamais éprouvés au même degré, même au temps de sa plus grande ferveur religieuse. Ces deux esprits étaient partis tous deux de l'orthodoxie rigide du Réveil religieux et en ont, à des degrés divers, subi l'influence. Mais Sabatier, au fond, ne lui a jamais appartenu. Il en était venu, sous l'action de la pensée de Vinet qui n'était pas un homme du Réveil, à mettre l'élément primitif et générateur de la religion dans la piété, dans le rapport moral de l'âme avec Dieu. Ce point de vue lui permettait de distinguer et même de séparer, dans le dogme, la forme du fond, et de concilier, au moins pour lui-même, les exigences de sa piété et celles de sa critique, qui étaient aussi intenses, aussi absolues que les premières. Beaucoup de notions traditionnelles pouvaient s'écrouler ou singulièrement se transformer. Sa vie chrétienne se maintenait, pure et forte, au milieu des crises que le christianisme traversait, car elle était distincte du dogme et même indépendante de lui. A l'encontre de Sabatier, Scherer appuyait la vérité du christianisme, non sur l'expérience de l'âme chrétienne, mais avant tout sur un dogme, le dogme de l'inspiration littérale et absolue de l'Ecriture sainte, en sorte que le jour où l'examen approfondi des textes vint à heurter le fondement sur lequel reposait toute sa théologie, le procès de la religion elle-même pour lui parût fini et jugé. Cela veut dire que Scherer devint une nature irreligieuse ? Nullement. Il n'était point de ceux qui voient dans la relirelligion « l'ennemi » qu'il faut supprimer à tout prix et de toute façon. Il ne cherchait ni à blesser les croyances qu'il n'avait plus

(1) La période de l'histoire du protestantisme français qui va du Synode général de 1872 à nos jours, et durant laquelle Sabatier exerça une action si décisive sur la pensée religieuse, est en tout le contre-pied de la précédente. Celle-ci fut essentiellement critique ; elle est marquée par les noms de Scherer, de Colani, d'A. Réville, de Reuss, de Coquerel fils, etc., et par le mouvement de pensée religieuse et philosophique que représentait la *Revue de théologie*, de Strasbourg Ce fut un desarroi universel. La base même du vieil édifice traditionnel sembla ébranlée. Dans les études d'exégèse et de critique bibliques, Renan est un élève de l'école de Strasbourg. Il n'a innové que dans la forme. Mais une fois que fut terminé ce travail de critique et de déblaiement, aussi nécessaire d'ailleurs que celui de reconstruction au triomphe de la vérité, une réaction se produisit Les libéraux, sans rien abdiquer de la méthode du libre examen, prirent un sentiment plus vif de la vie chrétienne et des nécessités pratiques qui s'imposent à toute société religieuse. Dans l'autre camp, l'influence de l'enseignement de Sabatier sur l'esprit des nouvelles générations de pasteurs opéra dans le même temps une tranformation non moins profonde. Le parti orthodoxe devint plus large, perdit ses angles et sa raideur, en attendant d'adoucir son intransigeance dogmatique sous l'action de la méthode historique.

ni à laisser croire qu'il pourrait un jour y revenir. Il n'avait rien d'un intolérant ni d'un sectaire. Il savait rendre justice au christianisme, il ne se refusait pas à reconnaître qu'il en avait emporté quelque chose qui subsistait et se faisait sentir encore en lui, même alors qu'il s'était détaché depuis longtemps et sans retour de ses anciennes croyances. « Ce n'est pas en vain, écrit-il quelque part, que les Saint-Paul, les Saint-Augustin, les Luther, un Saint-Cyran, un Arnauld, un Pascal, et aujourd'hui encore plusieurs de nos semblables, ne sachant prendre leur parti des souillures et des bassesses du monde, mais affamés d'idéal, altérés de sainteté, se frappent la poitrine avec larmes et implorent le pardon au nom du Crucifié ! Ils représentent quelque chose. C'est dans des âmes telles que les leurs que s'est consommée une crise de l'humanité dont le penseur ne saurait méconnaître l'importance, car cette crise a été un moment capital de l'évolution universelle (1).» Assurément, il est resté jusqu'au bout inébranlable dans les conclusions où il s'était fixé. Mais il faut bien dire en même temps qu'il avait ses heures d'inquiétude et même d'effroi devant les assises de sa conscience renversées, devant les ruines qu'il avait accumulées. Il avait été trop profondément mordu jadis par le mal de l'idéal pour en guérir jamais. Y a-t-il eu plus ? Un désir de croire en se sentant incapable de foi, une prière angoissée, un cri jeté à Dieu ? Je ne sais ; je m'arrête ici devant une chose sacrée, un mystère. Mais ce dont je suis sûr, c'est que Sabatier avait raison quand il disait à propos de Scherer : « Les soupirs étouffés de ces grands esprits qui ont été les martyrs douloureux de leur sincérité, sont encore des prières qui montent le plus droit au Dieu de vérité (2). »

La politique me fournit un dernier contraste entre ces deux hommes — nous pourrions en signaler beaucoup d'autres —, moins profond peut-être, mais plus frappant encore. Les différences ici également tiennent à des oppositions de nature. Sabatier et Scherer ont, l'un et l'autre, puisé dans le milieu où ils ont été élevés et dans leur tradition de famille quelques-uns des sentiments qui ont été ceux de toute leur vie. Le premier était de vieille souche paysanne. Loin de voiler cette origine plébeienne, il aimait à la revendiquer comme un titre et à s'y rattacher. « Je suis un paysan de France », disait-il parfois avec fierté. Il était plus provincial que parisien ; la grande ville ne l'avait ni séduit ni conquis. Comme il l'a dit lui-même de Charles Secrétan, avec lequel il avait plusieurs traits de ressemblance intellectuelle, il était démocrate d'origine, d'instinct,

(1) *Etudes sur la littérature contemporaine*, t. 7, p. 278.
(2) *Les Relig. d'autorité et la Religion de l'Esprit*, p. 360, note 1.

et, ce qui vaut mieux encore, par conscience (1). Scherer était un autre homme et se trouvait dans une situation différente. Il aimait à rappeler qu'il était né à Paris, sur le boulevard des Italiens. Il appartenait à une famille de banquiers, originaire de Saint-Gall en Suisse, mais émigrée en France depuis le commencement du 18e siècle. Les Scherer de Saint-Gall avaient été élevés en 1640, par lettres patentes, à la noblesse du Saint-empire romain (2). Edmond Scherer avait, à tout prendre, un tempérament d'aristocrate. Démocrate, en tout cas, il ne l'était guère. « On peut être, disait-il, démocrate par principe et par résignation, être grand partisan de l'égalité des droits entre les citoyens, travailler même pour sa part à abaisser de plus en plus les distinctions de classe et de rang ; cela n'empêche pas que, de préférence, on reste de son monde (3) ». Il savait trop dégager des événements politiques les causes profondes qui les amènent et les gouvernent, la tendance qui les inspire et que, par conséquent, ils nous révèlent, pour ne pas reconnaître ce qu'a d'irrésistible le mouvement qui entraîne aujourd'hui les sociétés européennes vers la démocratie. Il ne fut à aucun moment le partisan d'un gouvernement autocratique ou oligarchique. Il ne croyait ni possible ni désirable de revenir à une institution qui était devenue « un anachronisme ». Il avait accepté la Révolution française ; il y voyait « l'acte de majorité, d'émancipation des peuples (4). Il prenait la démocratie pour ce qu'elle est, un fait humain et historique, « un état de la société sorti de l'histoire des peuples et de la nature des choses ». S'y opposer ne lui paraissait pas même d'un homme sérieux, car « il n'est rien d'impuissant comme les protestations contre la nature et l'histoire ». Scherer n'était donc point en principe l'adversaire du régime démocratique ; il se plaisait, au contraire, à faire ressortir les avantages de cette forme de gouvernement et les bienfaits qui lui étaient dus. Membre de l'Assemblée nationale et plus tard du Sénat, il prenait sinon une part active, du moins une participation attentive, aux discussions publiques. Il combattait le bon combat de la justice et de la liberté. C'était la revanche de l'instinct vital, que rien ne pouvait étouffer. Que d'hommes ayant perdu comme lui par l'excès de la réflexion jusqu'à la raison de vivre l'ont retrouvée en face des devoirs positifs et pressants que la France menacée dans son prochain avenir, dans sa vie même, imposait alors à tous ses enfants !

Peu porté d'ailleurs à l'optimisme, ayant peu d'illusions sur l'homme, Edmond Scherer était surtout frappé des vices inhérents

(1) *Revue Chrétienne*, mai 1895, p. 356.
(2) John Viénot, *Bibliothèque universelle*, 1er août 1911.
(3) Cité par O. Gréard, p. 216.
(4) *Etudes sur la litt. cont.*, t. 10, p. 239.

au régime démocratique ; aussi se répandait-il sur l'avenir de la France en sombres prophéties. Il écrivait en 1881, dans l'épigraphe de sa brochure sur la question de la revision constitutionnelle : *Amara salutifera.* C'étaient, en effet, des avertissements amers qu'il donnait, avertissements restés d'ailleurs inutiles. Portant en tout sa dialectique pénétrante et inexorable, il signalait avec franchise les dangers qui naîtraient du triomphe certain de la démocratie.

De la démocratie, il voyait sortir un socialisme niveleur qui aurait vraisemblablement pour conséquence la disparition des supériorités en tout ordre et ferait de notre société quelque chose d'aussi plat et d'aussi nu que la plaine Saint-Denis (1). Comme Renan, il voyait, avec la réalisation d'une égalité toujours plus complète, toute notre civilisation sombrer dans une barbarie nouvelle.

Le mouvement des sociétés, écrivait-il, a tout l'air de tendre à un nivellement où toute grandeur disparaîtra avec les inégalités, où tout intérêt finira avec la lutte. Il y a longtemps que je suis frappé d'un certain nombre d'antinomies sociales qui montrent l'humanité allant à contre-fin dans la voie du progrès, et se perdant par obéissance à ses meilleurs instincts. Nous poursuivons l'égalité, c'est-à-dire la participation de tous aux lumières et au bien-être : nous le faisons en vertu d'un sentiment moral et nous ne voyons pas que l'élévation du niveau général ne s'opère qu'au détriment de la grandeur individuelle et qu'il n'est pas sûr que l'humanité n'y perde pas, en somme, plus qu'elle n'y gagne. Nous nous donnons beaucoup de peine pour faire vivre les enfants chétifs et prolonger l'existence des débiles et des infirmes ; nous avons réussi en effet à élever considérablement la moyenne de la vie humaine, mais nous ne nous sommes pas aperçus que nous compromettions ainsi la santé, la beauté et la force des générations futures, que nous portions une atteinte profonde par tous ces soins, à la race elle-même... L'avenir de l'humanité, à en juger par bien des inductions, pourrait fort bien être un état analogue à celui de la Chine, ou mieux encore quelque chose de semblable à la ruche et à la fourmilière, la régularité, l'uniformité, un bonheur plat, la vie, moins tout ce qui est le mérite de la vie :

Propter vitam vivendi perdere causas (2).

Sabatier insiste également sur les contradictions intimes du gouvernement démocratique, sur les dangers qui naissent de la logique même de son principe ; mais tout en reconnaissant le courage et la franchise de Scherer, qui compromettait sa situation politique et s'exposait aux injures et aux clameurs des partis pour essayer

(1) *Etudes sur la litt. cont.*, t. 8, p. 185.
(2) *Idem*, t. 5, p. 316.

d'éclairer son pays sur les fautes qu'il avait commises et dissiper les illusions, il accuse le caractère désespérant de ses sinistres prophéties. « Il a une manière, nous dit-il, de poser les problèmes qui enlève presque le désir et l'espoir de les résoudre. » L'avenir que la démocratie prépare à la société lui semble moins noir que ne le voit Scherer et surtout moins différent du présent que celui-ci le pense. Il explique à merveille, en un endroit, que « si la démocratie a pour conséquence de déchaîner les appétits inférieurs et les mauvais instincts, elle émancipe et libère en même temps les nobles initiatives, les idées fécondes, les instincts de courage, de foi et de dévouement. N'est-il pas vrai que, dans une société en péril, toutes ces forces latentes de conservation ont plus de chance de se réveiller et de se grouper ensemble dans un commun effort de salut ? N'est-il pas vrai que les grandes crises provoquent les généreuses révolutions ? Pourquoi donc les crises futures de la démocratie n'auraient-elles pas pour effet d'exciter les saines énergies en éveillant toutes les responsabilités (1) ? » Si Sabatier se défiait des théories socialistes, qui nient la liberté et le mal radical que l'individu porte dans sa nature même et qui réduisent le problème social à « un déploiement externe des égoïsmes et des intérêts », il redoutait encore plus cet esprit de conservation bourgeoise qu'il appelait tout crûment de l'égoïsme, et la quiétude de ceux qui se contentent de leur salut individuel et pensent pouvoir consoler les misères présentes par les glorieuses perspectives de l'au-delà. Les problèmes fondamentaux de la politique contemporaine, en dernière analyse, se posaient devant lui comme des problèmes de morale et de morale pratique ; il n'y trouvait d'autre solution que la solution chrétienne qui fait de l'amour réciproque, du dévouement fraternel des plus forts, des plus savants et des plus privilégiés aux plus petits et aux plus misérables, un impérieux devoir et compense ainsi, ou pour mieux dire fait tourner au profit de tous les avantages et les privilèges de quelques-uns. C'est ainsi que Montesquieu disait, avec autant de force que de raison, que le fondement de l'ordre démocratique était dans la vertu.

Ce qui a contribué surtout à attirer Sabatier vers Scherer, c'est très certainement ce que cette vie a encore d'unique, de vivant, de vraiment tragique pour nous aujourd'hui : je veux dire la crise qui s'accomplit dans l'âme de Scherer, cette lutte morale et intellectuelle d'un esprit sincère jusqu'à l'intransigeance aux prises avec lui-même, qui fit un drame continuel de sa vie intime. D'autres ont connu sans doute cette lutte douloureuse de l'intelligence, qui est aussi une

(1) *Journal de Genève*, 3 octobre 1884

lutte de conscience. Mais chez aucun elle ne fut « plus sincère, plus radicale et plus tragique, parce que chez personne sans doute les deux forces dont le conflit la constitue ne se trouveraient plus intactes : un amour plus moral de la vérité, une intelligence d'une plus implacable rigueur (1) ». Voilà pourquoi le nom d'Edmond Scherer n'est pas oublié : on peut dire que si sa vie et son œuvre manquaient, il manquerait quelque chose d'essentiel à l'histoire du dix-neuvième siècle. Il faut ajouter qu'il est une grande date dans notre Eglise, la principale peut-être, et qu'il a eu sur la pensée religieuse en France une action particulièrement importante.

Certains croyants, avant tout préoccupés des intérêts de la vie religieuse, n'ont cessé, à propos de Scherer, de montrer les dangers mortels d'une trop libre théologie et les conséquences où elle peut conduire les intelligences les mieux douées Ils rapprochent son point de départ et son point d'arrivée, et de la fin dernière de ce travail de recherche, ils tirent une condamnation de la critique elle-même. Ils n'aperçoivent, pour la foi, que menaces et dangers dans les découvertes de la science et dans la pratique de ses méthodes, — comme si l'expérience profonde des âmes à travers les siècles ne nous apprenait pas que la vie religieuse est indépendante de toutes les théories et que le Dieu qui en est la source et la fin, reste infiniment supérieur à toutes les conceptions humaines ! Il semble que nous sommes en droit de protester contre cette condamnation de toute critique sincère et de tout exercice d'intelligence. La critique, appliquée aux croyances que le passé nous a léguées, loin d'être condamnable en principe, est nécessaire et inévitable. Elle naît tout naturellement de l'activité même de la pensée. C'est une illusion que d'espérer l'éviter en fermant son âme à tous les vents du dehors et en fuyant dans les sentiers écartés et paisibles. On ne conteste pas la légitimité d'une recherche impartiale et d'une discussion consciencieuse dans l'ordre de la littérature profane, vis-à-vis des documents légués par l'antiquité ; mais on voudrait interdire ce même travail dans le ressort des choses religieuses. Que de fois Sabatier a repoussé une si vaine prétention et montré combien les craintes que le développement de la science inspirent aux croyances étaient déraisonnables ! Dans les choses religieuses, l'esprit scientifique lui paraissait plus nécessaire que partout ailleurs, car « nulle part, disait-il avec raison, l'homme n'est plus exposé à prendre ses imaginations pour des réalités » et les pratiques ou les croyances établies pour l'expression adéquate de la vérité.

(A suivre). Henry DARTIGUE.

---

(1) *Journal de Genève*, 2 octobre 1890.

LA VIE D'UN GRAND PASTEUR DU XVIIe SIÈCLE

MOYSE AMYRAUT

PROFESSEUR EN THÉOLOGIE A L'ACADÉMIE DE SAUMUR [1]

(Suite et Fin)

Le Synode d'Alençon avait demandé le silence sur ces irritantes questions. Mais, comme dit Bayle, le silence « ne fut pas trop bien gardé ». Amyraut dut répondre à de nouvelles attaques des protestants orthodoxes, et il sentit aussi le besoin de prouver sa propre orthodoxie. Il a avec La Milletière une longue polémique qui remplit les années 1637 et 1638, et qui roule sur les questions de la grâce et de l'égalité de la corruption des hommes. Il entreprend de prouver l'universalisme hypothétique de Calvin dans son *Echantillon de la doctrine de Calvin sur la prédestination* (1637), et surtout dans sa *Defensio doctrinæ J. Calvini de absoluto reprobationis decreto* (1641). Entre ces deux dates parait la dissertation *De Providentia Dei in malo* (1638), nouvelle œuvre de polémique dogmatique, et un ouvrage à la fois de piété et de polémique anticatholique :*De l'Elévation de la Foy et de l'Abaissement de la Raison* (1641), où Amyraut attaque la Transsubstantiation.

Toutes ces publications (ce dernier ouvrage excepté) « toutes ces fanfreluches », comme disaient les calvinistes orthodoxes, décidèrent les adversaires d'Amyraut à porter encore plainte au Synode National de Charenton (1645). On l'accusait d'avoir violé les Canons du Synode d'Alençon. Mais cette fois les débats furent courts. L'Assemblée jugea « qu'il valoit beaucoup mieux ensevelir dans un perpétuel oubli toutes les plaintes qui avaient été portées. » Elle « renvoia avec honneur ledit Sieur Amiraud en l'exhortant de s'aquiter courageusement et joieu-

sement des son ofice de pasteur et de professeur en théologie » (1). Le Synode de Charenton, comme celui d'Alençon, ordonna le silence sur ces querelles dogmatiques. Amyraut se fit pourtant donner la permission de répondre au cas où l'on écrirait contre lui. (2)

Le professeur de Saumur tint au reste à ce Synode un rôle important. Il eut avec La Milletière, cet agent de Richelieu, ce traître au protestantisme qui sera bientôt démasqué, un colloque très vif. La Milletière « traita les commissaires du Synode d'ignorans et de mauvaise foi, surtout Monsieur Amiraud » (3). La Milletière sera excommunié par acte du 29 janvier 1645. On voit par les débats de ce Synode et par le rôle qu'y joua Amyraut combien l'autorité du théologien a grandi parmi les protestants de France. Moyse Amyraut est devenu un grand homme, et l'on sent que les Huguenots sont fiers de le posséder parmi eux.

*
* *

Ce n'est pas à dire que ses adversaires aient mis bas les armes. Les querelles continuent, plus vives que jamais, pendant les quatre années qui suivent le Synode de Charenton. Jusqu'en Angleterre se répandirent ces querelles. Amyraut fut condamné par un conventicule tenu à Londres. Attaqué, le professeur de Saumur se défendit de nouveau en publiant trois mémoires théologiques : *Exercitatio de gratia universali ; Declaratio fidei Mosis Amyraldi contra errores Arminianorum ; Disputationes de libero hominis arbitrio.*

Ces publications furent le signal d'une nouvelle mêlée très violente. Tous les adversaires d'Amyraut unissent leurs efforts une dernière fois (4). Frédéric Spanheim écrit ses *Exercitationes de gratia universali* ; Philippe Vincent, de La Rochelle pousse un de ses amis, ancien député à Alençon, à publier un écrit intitulé : *De specimine animadversionum Mosis Amyraldi judicium.* Guill. Rivet attaque avec une contestable loyauté la réputation d'Amyraut et la mémoire du maître Cameron ; et son frère André réussit à couvrir sa polémique violente de l'approbation de plusieurs Universités étrangères. Du Moulin, le grand

(1) Aymon, tome II. p. 663.

(2) Amyraut déclara toujours se soumettre, et toute sa vie prêcha ouvertement dans ses écrits l'universalisme. En 1658 encore, on lit dans *La Morale Chrestienne* (tome IV. p. 189) cette petite phrase : «... Comme l'oblation de nostre Seigneur s'est faite pour tout le genre humain universellement... » Les citations pourraient être multipliées.

(3) Aymon, tome II. p. 663.

(4) Voir Blondel. *Actes Authentiques des Eglises Réformées.* Amsterdam 1655.

ennemi, publie trois livres (1) de polémique grossièrement injurieuse. Il attaque sottement Cameron, mort depuis plus de vingt ans, et lui reproche d'avoir « ennuyé ses auditeurs par sa prolixité.... d'avoir en chaire déplié son mouchoir ou desserré les boutons de son pourpoint ». Les controverses, qui s'annonçaient graves, sur la Prédestination, finissaient mesquines et ridicules. En outre, Du Moulin définit ainsi les doctrines amyraldistes : « Les nouvelles doctrines d'Amyraut ressemblent à des drogues qui s'éventent et se gâtent à les mettre à l'air ». Il ajoute que tous les écrits du professeur de Saumur sont ceux « d'un esprit qui se mire en ses plumes ». L'expression, qui est jolie, peut paraître assez juste. Elle n'est pas d'un écrivain charitable et pondéré.

Le conflit prenait des proportions inquiétantes. Charles de la Trimoüille, prince de Tarente, intervint. Cet homme pieux et pacifique, à qui venaient d'être dédiés par le théologien de Saumur les *Six Livres de la vocation des Pasteurs* ,mit en présence dans son château de Thouars Amyraut et Vincent ; il réussit à leur faire signer le 16 octobre 1649, l'Acte dit de Thouars qui les réconciliait. Cet évènement marque la fin des querelles autour de l'universalisme hypothétique. Amyraut ne tardera pas à se réconcilier avec ses autres adversaires; même avec Du Moulin ; il écrira en 1655 au professeur de Sedan une lettre très noble et tout à fait à son honneur.

La publication en 1650 du *Discours sur la Souveraineté des Roys*, où Amyraut défendait l'obéissance passive, fut l'occasion d'un nouveau débat avec Philippe Vincent, dont les tendances étaient républicaines. Mais dans cette discussion, qui ne fut jamais très vive, Amyraut eut pour lui l'immense majorité des Réformés. Vincent ne trouva pas de soutien sérieux parmi les protestants de France ou de l'étranger.

*
* *

Ces querelles incessantes qui troublèrent Amyraut dans ses travaux de pasteur, d'écrivain, de professeur, altérèrent sa santé. Dès 1642, il ne put faire face, si grande que fût son activité, à tous ces labeurs. Il obtint de l'Eglise de Saumur, puis du Synode de Loudun, un suppléant qu'il désigna à ses paroissiens, auquel il abandonna la moitié de ses fonctions pastorales

(1) Ces trois livres sont : *Eclaircissements des controverses salmuriennes. Apologia pro misericordia et sapientia Dei. Une lettre en réponse à celle de S. de l'Angle.*

et la moitié de ses gages « avec quelque peu de subvention que l'Eglise lui feroit de plus ». Ce suppléant fut M. de Beaujardin, esprit peu éclairé, caractère extrêmement faible, mais dont Amyraut ne cessa de chanter les louanges, parce qu'il était comme une cire malléable entre ses doigts (1).

La nomination de Beaujardin porta à quatre le nombre des pasteurs de Saumur. Amyraut avait pour autres collègues, le vieux Bouchereau et Dhuisseau. La guerre survint entre ce dernier et Amyraut. Aux querelles dogmatiques, succédèrent les querelles ecclésiastiques, aux discussions d'idées les disputes personnelles, moins intéressantes et moins édifiantes. Toute une littérature (2) en atteste la violence et la durée (1655-1659). Je ne les exposerai pas ici (3) ; mais il faut en dire un mot, parce qu'elles éclairent singulièrement le caractère d'Amyraut.

Quelle fut l'origine de cette longue querelle ? On ne la distingue pas très nettement. Dhuisseau était malade « taillé de la pierre » ; il songea à se faire suppléer, comme Amyraut l'avait fait en 1642, et proposa à son Eglise un certain Sauvage. Dhuisseau, en faisant cette proposition, songeait-il à contrebalancer dans l'Eglise de Saumur l'influence d'Amyraut et de Beaujardin ? Ou était-il parfaitement sincère ? On ne saurait le décider. En tous cas Amyraut voulut profiter de l'occasion pour se débarrasser d'un collègue qui n'entrait pas toujours dans ses vues. Il déclara publiquement que Dhuisseau, malade, n'était plus capable d'exercer le ministère, et qu'il y avait lieu simplement de le remplacer. Il finit par décider le Consistoire à repousser Sauvage, le candidat de Dhuisseau, et à déposer Dhuisseau lui-même (4). Les Synodes Provinciaux donnèrent toujours raison

(1) *Pièces authentiques et décisives.* I. p. 9. Voir aussi Haag. *La France Protestante*, art. de Beaujardin.

(2) *Pièces authentiques et décisives de la question à qui doivent estre imputés les troubles de l'Eglise Réformée de Saumur.* Saumur 1659. *Lettre d'un provincial à un de ses amis de Paris* s. l. 1658. *Response de ceux qui ont embrassé les intérests de Mons. Dhuisseau.* Saumur s. d. *Sommaire de ce qui s'est passé dans l'Eglise de Saumur depuis l'année 1653 jusqu'à présent* s. l. n. d. *Reglemens de la discipline et des Synodes Nationaux et Provinciaux violez par M. Amyraut et ses adherens en l'affaire qui concerne M. Dhuisseau.* s. l. n. d.

(3) Ces troubles de l'Eglise de Saumur, dont Amyraut a une grande part de responsabilité, feront l'objet d'une prochaine communication au *Bulletin de l'Histoire du Protestantisme.*

(4) Dhuisseau, comme Amyraut, était, on le sait, à la fois pasteur et professeur à l'Académie. Il est à remarquer que la signature de Dhuisseau se trouve à côté de celle d'Amyraut, sur le registre du « Papier de Recepte de l'Académie de Saumur » (Bibliothèque Municipale de Saumur) pour la dernière fois le 23 mars 1654. — Le dernier acte signé par Amyraut est du 15 août 1663. Dhuisseau ne signe encore pas. On ne relève de nouveau sa signature sur le registre que le 8 mai 1666, deux ans après la mort d'Amyraut.

à Amyraut ; mais le Synode National de Loudun (1659) renvoya Dhuisseau dans son Eglise.

Si l'on écoute l'auteur de la *Lettre d'un Provincial*, « pour ce grand dessein que Monsieur Amyraut avoit, de chasser de Saumur son collègue, il a employé les voyes les plus criminelles et les plus déffendues, il s'est servi de brigues, monopoles, syndicats, calomnies, faussetez et menaces ; il a suborné des tesmoins, de ses parens, de ses Escholiers et autres personnes, à qui il promettoit des services considérables ». Ces accusations sont à la fois trop nombreuses, trop graves, trop imprécises pour que nous puissions y ajouter foi. Mais Amyraut est-il aussi blanc qu'il le dit dans ses *Pièces Authentiques*, et Dhuisseau aussi noir ? Il reste certain que son autorité était souveraine au consistoire de Saumur, et qu'il a usé de cette influence pour une œuvre petite et mauvaise. Il manqua assurément de charité envers un collègue malade et n'hésita pas pour triompher dans cette peu glorieuse bataille, à troubler profondément, cinq ans durant, l'Eglise dont il avait la garde.

Si, dans la querelle, Amyraut eut pour lui la majorité de cette église, des hommes éminents prirent la défense de son collègue, par exemple l'Avocat du Roi Bernard, et ses deux fils dont l'un, de Hautmont, avait été gendre du professeur (1). Il en fut ainsi du vénérable Bouchereau, le conseiller des premières années. Fait plus significatif encore, le grand ami d'Amyraut, Cappel, se déclara publiquement pour Dhuisseau.

Je crois pouvoir affirmer qu'à cette occasion Amyraut manifesta une énergie et une souplesse qui auraient pu trouver un meilleur emploi ; qu'il fut toujours inflexible, parfois méchant. Cette longue et vilaine dispute compromet vraiment la mémoire du pasteur de Saumur.

*
* *

Au reste, Amyraut semble avoir été d'un caractère quelque peu difficile. Ses ennemis l'ont accusé d'ambition, de fourberie, de mensonge (2) ; on ne saurait les croire sur parole. Ce qui est sûr, c'est qu'Amyraut était devenu extrêmement vaniteux. Ses dernières œuvres le prouvent. Tel le Pharisien de l'Evangile, il remercie Dieu de n'être pas comme ses adversaires qui ont « besoin d'une grande grâce de Dieu pour être ramenés à la

(1) Il est vrai que les Bernard étaient parents de Dhuisseau (*Pièces authentiques et décisives*. I. p. 176).
(2) *Lettre d'un provincial.*

modération et à l'humilité chrétienne » (1). L'humilité chrétienne n'est pourtant pas incarnée en lui. Il est célèbre, adulé, riche (2) et recherché ; et il pose en martyr, il ose se comparer à Athanase, Chrysostôme, Calvin chassés de leurs églises (3). A propos d'une polémique avec M. de Launay sur le règne de mille ans, il parle de la fatalité de sa plume. « De funestes accidents sont arrivés à quelques-uns qui m'ont attaqué », écrit-il avec orgueil et simplicité. Puis après s'être vanté de travailler « pour quatre » et « assés alaigrement », il atteint la fatuité suprême par quelques mots qui valent d'être cités : « Quel homme est-ce que M. de Launay ? Je lui fais de l'honneur de l'attaquer, et il s'en plaint ; quand il y succomberoit, ce ne luy seroit point de déshonneur, à cause de la réputation de son adversaire, et toutesfois il est horriblement irrité, il luy en revient un grand honneur, et il me dit des injures » (4). De tels propos montrent qu'on aurait tort de croire à la parfaite modestie et à l'entière humilité de Moyse Amyraut.

* * *

Orgueilleux et vaniteux, très intelligent et fort habile, hardi, mais prudent jusque dans ses hardiesses, esprit ouvert et mesquin à la fois, nature généralement bonne, mais polémiste et adversaire qui fut parfois sans pitié, tel semble avoir été l'homme que nous étudions.

Et le portrait de Philippe de Champaigne, gravé par Lombart (5) paraît confirmer ce jugement. Amyraut y a cinquante à soixante ans. Il est couvert d'une calotte, vêtu de la robe sur laquelle se détache le large rabat des ministres. Sa physionomie, très vivante, est curieuse et suggestive. Un front haut, des tempes larges, des yeux grands qui regardent avec profondeur et rêverie manifestent l'intelligence. Mais la lèvre inférieure avance légèrement ; ce signe de mépris est souligné par une moustache tombante et par deux rides profondes qui vont des narines jusqu'aux coins de la bouche. Sa figure longue et ovale, encadrée par une barbe qui reste courtement taillée, et, selon l'usage du temps, par des cheveux qui tombent bouclés

(1) *Pièces authentiques et décisives*. I. p. 166.

(2) « Luy qui est si riche », disent ses adversaires (*Lettre d'un provincial*. p. 96 . Il devait en effet jouir d'une assez belle fortune. Son voyage aux eaux de Bourbon le prouve.

(3) Citation d'un sermon d'Amyraut dans la *Lettre d'un provincial*. p. 89.

(4) *Apologie de M. Amyraut contre les Invectives de M. de Launay*. p. 9, 12, 30.

(5) On peut voir une copie de ce portrait à la Bibliothèque de l'Histoire du Protestantisme Français.

sur les épaules, est d'une certaine beauté. Mais le travail intense et continuel a creusé les joues, fait saillir les pommettes. Ce qui frappe surtout, ce sont ces grands yeux vagues aux paupières tombantes, cet indéfinissable sourire de mépris, cette expression de curiosité lassée.

* * *

Ce portrait nous révèle Amyraut au meilleur moment de sa carrière, Amyraut en pleine possession de ses forces intellectuelles et morales, Amyraut célèbre qui pose devant un des plus grands peintres du temps.

Mais cette célébrité fut acquise et conservée par un travail de tous les instants ; et la santé d'Amyraut allait s'affaiblissant. Ses dernières années furent compromises par une chute grave qu'il fit le 14 février 1658. Cet accident émut vivement notre théologien qui en parle dans plusieurs de ses livres (1). Par cette journée d'hiver de l'année 1658, Amyraut, sortant du Temple et se rendant au Collège, glissa sur le sol glacé ; il ne put se relever, on le transporta évanoui jusque chez lui. On crut à tort à une fracture du col du fémur gauche, puis à une luxation. Mais une chute pareille est toujours grave pour un vieillard. Amyraut, qui avait alors 62 ans, comprit qu'il avait « sujet de craindre » que dans cette malheureuse aventure, il ne lui en demeurât « ce qui demeura à Jacob lors qu'après avoir lutté contre l'Ange il fut touché de luy en ce mesme endroit » (2). Il fit pour rétablir sa santé compromise une saison à Bourbon. Il tint même à cette occasion un *Discours chrestien sur les eaux de Bourbon* où il compare assez ingénieusement l'efficace de ces eaux et les bienfaits de l'Evangile, source de vie (3). Il prêche, en passant à Charenton, cinq sermons qui lui valent un vrai succès, ainsi qu'en témoigne Gui Patin (4). Nous y lisons qu'il se plaint de ses infirmités (5). A Paris, où il séjourne, il vacque à ses affaires et à ses

(1) Voir : Dédicace à Mlle de la Beuvrière de deux sermons, datée du 25 août 1658. Dédicace du *Tabernacle* à la marquise de la Muce, datée du 10 juin 1658. Surtout *Morale Chrestienne* tome IV. p. 315 et suiv. où, au milieu de l'exposition de la morale de Moïse, Amyraut raconte avec des détails infinis l'accident qui lui est survenu.

(2) *Morale Chrestienne*, tome IV. p. 319.

(3) Voir l'analyse que Vinet donne de ce discours dans *Prédication Protestante*, p 282 et suiv.

(4 Voir G. Patin. *Lettres Choisies*, Paris 1692, tome I. p. 284, (la lettre est datée du 25 octobre 1658).

(5) « Parce qu'avec quelques autres infirmitez l'aage, qui emporte tout, a aussi emporté une partie de cette voix, par laquelle je me faisois autrefois assez commodément ouïr » (*Trois sermons sur ces par. de l'Ep. aux Hébr.* p. 2).

visites, il consulte les médecins sur sa santé qui de plus en plus le préoccupe. Il semble s'ennuyer aussi, n'ayant pour compagnon que son Nouveau Testament grec. Vers la fin de l'année 1658 il rentre vraisemblablement à Saumur.

*
* *

Ce devait être son dernier voyage. Car ce n'est pas un voyage véritable, quand il se rend l'année suivante au Synode national de Loudun, délégué par la province d'Anjou.

A ce Synode les adversaires d'Amyraut livrèrent bataille une dernière fois. « Plusieurs Provinces se plaignant que les sieurs Daillé et Amiraud avoient violé les Canons faits dans les Synodes Nationaux d'Alençon tenu l'an 1637 et de Charenton tenu l'an 1644 touchant la doctrine de la grâce », l'assemblée écouta les explications d'Amyraut et de Daillé qui semblent avoir été une pure formalité. Le Synode ne voulait pas adresser le moindre blâme aux deux hommes les plus illustres du protestantisme et qui avaient bien mérité de leur église. Il les déclara « très purs et très orthodoxes», «décréta d'un consentement unanime, *nemine contradicente*, que tout ce qui s'était passé sur ce sujet jusqu'à ce jour serait enseveli dans le tombeau d'un profond et saint oubli ; et les dits sieurs Daillé et Amiraut furent exhortés de continuer dans le fidèle emploi de ces riches talens dont Dieu les avait ornés » (1). A ce synode aussi Amyraut fut chargé avec Blondel, Gauthier et Catelan, d'une révision plus correcte de la Discipline des Eglises Réformées.

*
* *

Querelles personnelles, polémiques théologiques, préoccupations de famille et de santé n'empêchèrent pas Amyraut de travailler avec une intensité et une facilité qui semblent aller croissant, à dater de 1645 jusqu'à sa mort. Raconter sa vie, à partir de ce moment surtout, c'est exposer la bibliographie de ses œuvres (querelle dhuissiste à part).

Sa fille était morte en 1646. Pour consoler sa femme et édifier les fidèles, Amyraut écrivit, l'année suivante, un *Discours de l'état des fidèles après la mort*. Il poursuit, nous l'avons vu, son œuvre théologique. Il entre en controverse avec M. de Launay, avocat de Paris et défenseur du chiliasme ; et écrit contre le rè-

(1) Aymon. t II. p. 778.

gne de mille ans trois ouvrages. Contre les catholiques il écrit une *Apologie pour ceux de la religion*, (1647) et *Six Livres de la Vocation des Pasteurs* (1648). Il exhorte à l'union les protestants réformés dans le *De secessione ab ecclesia Romana* (1647) et dans son Εἰρήνικον (1662). Outre ses sermons et son traité ecclésiastique *Du gouvernement de l'Eglise*, il travaille à ces œuvres morales qui l'attirent décidément. *Son discours sur la Souveraineté des Roys* où il pose les problèmes les plus graves de la morale politique, parut en 1650. Deux ans plus tôt, il avait dédié à M. Le Goux de la Berchère ses *Considérations sur les droits par lesquels la Nature a reiglé les Mariages*. Il prépare un livre historique sur François de La Nouë, dit Bras-de-Fer. Surtout il songeait au grand ouvrage de morale, qu'il avait promis à M. de Villarnoul, petit-fils de Duplessis-Mornay. Il y travailla assidûment et put faire paraître les six gros volumes de sa *Morale Chrestienne* de 1652 à 1660.

Cette œuvre considérable ne fut pas pour ce vieillard de 65 ans une raison de repos. « Ma vie est tellement agitée, écrit-il en 1660, (il aurait mieux fait de dire *travailleuse*) que je ne me propose point de repos sinon dans le sein d'Abraham. » (1). Il travaillait toujours avec une vaillante énergie. « J'ay encore dans l'entendement l'idée de quelques autres travaux que j'ay promis au public et dont je desire d'autant plus m'acquitter le plus tost que je pourray que je ne puis pas desormais esperer une longue vie. » (2). Il rêvait une *Théologie* qui imposerait sa mémoire à la postérité (3). Cet homme, qui fut avant tout un moraliste, ne considérait pas la morale (ainsi que la plupart de ses contemporains) comme une science véritable. Il se plaisait à dire, en pensant à la Morale et à la Théologie, qu'il était bon de sortir des « jardins » et « promenoirs de quelque petit hostel » pour entrer « au palais d'Orléans ou aux Tuileries » (4). Amyraut aussi était hanté par l'*Exegi monumentum*. Plusieurs pages étaient déjà écrites, ainsi qu'en témoigne une lettre de Du Bosc, ministre à Caen (5), lorsque la mort, arrêtant cet acharné

(1) *Morale Chrestienne*, tome VI. p. 4.

(2) *Ibid.*

(3) Voir les confidences d'Amyraut lui-même à ce sujet dans la *Morale Chrestienne*, tome V. p. 382 : « Et j'espere, s'il plaist à Dieu me donner vie et repos, de le montrer (la nécessité de la création) assés clairement dans cette Theologie que j'ay promise à une Fille qui est l'ornement de son temps » ; voir aussi tome VI. p. 5 : « J'espere qu'apres ce dernier volume icy, je parcourrai Dieu aidant toute l'Ecriture Sainte, pour en ramasser la Theologie que je veux reduire en un corps afin de le faire voir à nostre nation dans un air qui luy donnera peut-estre quelque nouvel aggréement... »

(4) La comparaison se trouve dans la *Morale Chrestienne*, tome IV. p. 249.

(5) Lettre manuscrite de Du Bosc. Bibliothèque de l'Arsenal. Recueil Conrart, tome XIV. (44°) p. 857.

travailleur, empêcha l'apparition d'une œuvre qui aurait été unique dans la littérature chrétienne du XVIIe siècle.

* *

Moyse Amyraut mourut le 8 janvier 1664, réconcilié avec tous ses adversaires. Les ennemis de l'universalisme hypothétique avaient dû, nous l'avons dit, lui serrer la main fraternellement. Et c'est probablement en pensant aux ennemis du ministre de Saumur qu'Amyraut disait à la fin de sa vie : « Je proteste que je pardonne de bon cœur à mes ennemis, et que je les veux aimer. » (1).

Il laissait dans son testament une somme de 300 livres à l'Académie. Celle-ci, recevant le legs en septembre de la même année, rendit publiquement hommage à ce professeur qui fut sa principale illustration. Les catholiques gardaient de lui le souvenir d'un pasteur provincial qui, par sa finesse naturelle sut se conduire en homme du monde (2), et dont « l'adresse » sentait, au dire de Balzac lui-même, « plus la Cour que le Consistoire » (3). Les protestants faisaient une perte immense. Par son infatigable zèle, par son crédit, par ses relations, par son habileté, Amyraut était de ces hommes dont le protestantisme allait avoir le plus besoin.

Amyraut eut conscience de sa valeur, et il le laissa sans doute trop voir. Mais on ne saurait nier la supériorité de son intelligence. Et qui lit ses longues œuvres doit admirer l'originalité, la vigueur et la hardiesse de cet esprit, qui fut grand.

Edgar LAFON.

---

(1) *Morale Chrestienne*, tome V. p. 828.

(2) Voir les dictionnaires de Moréri et Bayle.

(3) Balzac. Lettre citée. On la trouve rapportée par Ancillon dans ses *Mélanges Critiques*, tome I. p. 135.

LE IVe CONGRÈS DE PHILOSOPHIE

Le quatrième Congrès international de philosophie, qui s'est tenu du 6 au 11 avril, à Bologne, a présenté un haut intérêt, tant par le nombre et la valeur des délégués présents que par l'importance des sujets traités. Il a compté plus de trois cent cinquante membres (1), parmi lesquels on peut citer trois maîtres éminents de Paris, Boutroux, Bergson et Durkheim, qui y ont joué un rôle important ; les professeurs italiens Enriquès, président du Congrès, Croce, Varesco, Gemelli et Barzellotti, bien connu en France par son beau livre sur la *Philosophie de Taine* ; Schiller, d'Oxford, le distingué champion de « l'humanisme » ; les Allemands Kulpe, Keyserling, etc. Quant aux sujets traités, ils ont été variés et parfois très importants, et il s'en est dégagé une haute idée de la philosophie. Elle est apparue, non comme une abstraction stérile, mais comme un très noble effort de la raison humaine, « réfléchissant, comme le disait Boutroux, sur la science et sur la vie », dans un esprit très large et absolument épris de vérité, et aussi, constatons-le avec joie, respectueux des réalités spirituelles, et ce qui prouve que ce Congrès a été autre chose qu'un cénacle de spécialistes discutant en un jargon obscur, au fond d'une tour d'ivoire, des arguties d'un autre âge, ce sont les égards que lui ont témoignés les autorités italiennes, les réceptions des municipalités de Bologne et de Ravenne et la présence, à la séance inaugurale, du duc des Abruzzes, représentant le roi.

I

Quelles sont les grandes questions qui ont fait le centre des débats ? (2).

(1) On a eu le regret d'y constater l'absence de divers philosophes ou savants renommés qui s'étaient fait annoncer : Delbos, Lalande, Bouglé, Belot, Simiand, Picavet, Foucault, H. Poincaré, Ostwald, Windelband, Arrhénius (de Stockholm).

(2) Nous renvoyons, pour les détails, à deux remarquables comptes rendus que nous avons largement utilisés : celui de M. le professeur Abel Rey dans la *Revue philosophique* de juillet 1911, et celui de M. Norero dans la *Revue de Métaphysique et de Morale* de juillet 1911. Ajoutons que l'on trouvera *in extenso* dans ce dernier numéro plusieurs conférences et communications faites à Bologne.

Au précédent Congrès, celui de Heidelberg, le pragmatisme avait tenu la première place : on y avait longuement souligné ses mérites, mais aussi ses lacunes et son insuffisance. A Bologne, son déclin s'est encore accentué. Il n'y a fait l'objet que de quatre études. Schiller, dans sa conférence sur *l'erreur*, très suivie, mais très discutée, l'a défendu avec verve tout en l'élargissant. Granger, (de Nottingham), a mis en lumière « sa contribution à l'histoire de la philosophie » : en insistant sur l'intuition concrète de la réalité complexe, le pragmatisme n'a-t-il pas corrigé l'idéalisme qui, pour saisir le réel, le divise en parties distinctes et l'émiette ? Varisco (de Rome), a soutenu (*Sur le concept de vérité*) qu'il faut lui faire une certaine place, puisque les concepts varient avec l'homme même qui les pense au fur et à mesure que se transforme sa façon de concevoir. D'autre part, Aliotta (de Florence), dans une étude intéressante, a montré que le pragmatisme, de même que l'intuitionisme et l'intellectualisme, pris séparément, ne nous donne qu'un aspect unilatéral et abstrait de la vérité, et que s'il a raison de prétendre que tout n'a pas été fait dans le monde une fois pour toutes, il a tort d'affirmer qu'il n'y a rien d'achevé ni de déterminé.

Toutefois, si cet ingénieux système perd sa vogue, son influence s'est fait sentir, au dire d'un membre du Congrès de Bologne, M. Abel Rey, sur les principales préoccupations philosophiques qu'on y a exprimées. Le pragmatisme, on le sait, a fait une critique pénétrante de la science et de la connaissance rationnelle. Pour lui, elles sont des instruments d'action portant sur le milieu matériel. A côté de ce plan d'expérience, il en est d'autres qui leur sont fermés, les activités esthétiques, morale, religieuse, etc., et qui ont une bien autre importance humaine. Par ces expériences, nous communions aussi avec le réel, et avec un réel plus profond ou, en tout cas, qui nous touche plus que les choses matérielles, et nous pénétrons peut-être plus avant dans l'intelligence de nous-mêmes et de l'Univers. Ajoutons que ce n'est pas en fonction de la science et par la méthode rationaliste qu'on doit les interpréter. Il nous faut, au contraire, interpréter la science et la méthode rationaliste en nous inspirant de nos autres modes d'activité et des méthodes qu'ils comportent, c'est-à-dire de l'*action*, qui est irrationnelle et qui repose sur la notion de *valeur* créée par et pour l'activité elle-même. Le problème du réel, dans ses rapports avec la science et la connaissance intellectuelle d'une part, et de l'autre avec l'activité non rationnelle c'est-à-dire le problème des valeurs, et, au-dessous, le conflit de la science avec l'extrascientifique, voilà le point de vue spécial qu'apportait le pragmatisme, et voilà la question

qui a préoccupé la plupart des congressistes de Bologne, même ceux que cette philosophie ne satisfaisait pas.

Pour s'en rendre compte, il suffirait déjà, comme l'a noté M. Rey, de « lire le programme des conférences générales et des sections intéressées. » Le discours inaugural du président du Congrès, Enriquès, professeur à l'Université de Bologne, a posé d'emblée ce problème. D'après lui, les réponses qu'on y a faites peuvent se ranger sous ces deux points de vue opposés : celui de la science, qui admet comme définition de la réalité ce qui est conforme « aux normes rigides d'une vérification indépendante de la volonté et du sentiment », et celui de la foi religieuse ou métaphysique qui « pose comme une réalité suprême la perfection », ce qui est conforme à un idéal sentimental et à une volonté intérieure et morale. Entre ces deux manières de voir a éclaté un conflit qui semble irréductible. Mais une orientation nouvelle se dessine, et un rapprochement paraît possible. Et en effet, « l'intuition scientifique du monde se révèle jusque dans l'esprit du croyant » comme une exigence à laquelle il faut satisfaire, et « l'intuition religieuse se manifeste jusque dans la conscience scientifique, guidée par l'espoir de découvrir une valeur dans le plan de l'Univers ». Comme la science et la religion s'appuient sur l'activité constructive de l'esprit, qui est un dans ses manifestations différentes, il y a des chances pour que l'harmonie longtemps troublée se rétablisse.

Voilà le problème posé. Les réponses qui y ont été données peuvent se classer en deux groupes, que nous appellerons, avec M. Rey, « les solutions transcendantes à la science et les solutions qui lui sont immanentes ».

La plus remarquable, cemble-t-il, a été celle que M. Boutroux a faite avec sa parole précise, claire et distinguée et sa haute autorité, dans une conférence très remarquée sur *le rapport de la philosophie aux sciences* (1). A ses yeux, la science n'est pas tout, et il y a place à côté d'elle, ou plutôt au-delà d'elle, pour la philosophie qui, sans lui être hostile, s'est créé son objet spécial. C'est ce dont certains savants modernes ont l'air de douter. D'après eux, en effet, « la pensée humaine, sur laquelle le philosophe entend s'appuyer, n'est pour la science qu'un phénomène comme les autres, dont il lui appartient de faire évanouir l'originalité et la réalité intrinsèque. Et quant aux problèmes que cette pensée se pose, ou ils sont solubles et c'est à la science de les résoudre, ou ils passent la portée de la science, et nul n'a le droit d'en chercher la solution ». Auguste Comte avait cru ré-

(1) Publiée dans la *Revue de Métaphysique et de Morale*, juillet 1911, p. 417-435.

soudre la difficulté en assignant à la philosophie la tâche de faire la synthèse des sciences, mais cette synthèse est purement scientifique et « ne comporte plus le nom de philosophie ». Dira-t-on que celle-ci pourrait être « sinon la science des sciences, du moins une science, analogue et coordonnée aux autres » ? Mais alors « elle disparaît comme unité » pour faire place à une collection de disciplines très distinctes (psychologie, logique, éthique, esthétique, etc.) ; elle cesse d'être ce qu'elle a été jusqu'à présent, « l'effort pour considérer les choses d'un point de vue un et universel », elle abandonne aussi le vieux point de vue de « la considération des choses dans leur rapport avec l'homme»... « N'admettre que l'explication de l'homme par le monde, et rejeter purement et simplement toute explication du monde par l'homme, c'est abolir la philosophie ». Cette dernière sera-t-elle donc supplantée par la science ? Non, car celle-ci n'est pas notre seul organe de connaissance. « La vie humaine, à tout instant, en met en jeu un autre, qui est ce qu'on appelle la raison. Dans l'ordre pratique notamment, il est clair que nous ne nous décidons pas simplement d'après nos connaissances méthodiquement acquises, mais d'après un sens du réel et du convenable, qui, sans se mettre en opposition avec la connaissance scientifique, la complète et la dirige, selon le besoin de l'action, qui ne peut attendre. La raison n'est pas la science. Celle-ci est une somme de notions : celle-là est une faculté vivante. L'une fournit des données, des points d'appui, des matériaux : l'autre juge... Les sciences s'obtiennent par l'analyse des phénomènes. La raison se forme en réfléchissant et sur les sciences et sur la vie. Les sciences tendraient-elles à rendre la raison inutile, et à substituer à elle dans l'esprit humain ? Ou la raison joue-t-elle dans les sciences même, un rôle nécessaire, propre à la justifier aux yeux du savant ? »

M. Boutroux établit que les spéculations rationnelles de la philosophie ont un objet spécial et légitime. Elles portent sur trois points. « En ce qui concerne les sciences, la raison analyse leurs méthodes, les opérations par lesquelles elles se font et progressent, en vue de dégager l'élément humain qu'elles recèlent, le sens vivant de leurs formules, le rapport de leur certitude à la satisfaction de l'esprit. En ce qui concerne l'art, la morale, la religion, la raison cherche à démêler et définir le rapport qui unit au réel donné et visible ces trois mondes, spécialement humain, dont le réel extérieur n'est que le support, ainsi que le genre d'existence et la valeur qui leur appartiennent. L'art, c'est un monde où l'homme se trouve chez lui, construit avec des matériaux pris dans ce monde réel et donné, à qui l'homme est

indifférent. La morale, c'est un monde idéal construit par la raison pour servir de modèle aux sociétés humaines. La religion, c'est un monde à la fois extérieur et transcendant, conçu à la fois comme surnaturel et comme capable de se réaliser dans notre monde visible. Enfin la raison peut s'étudier elle-même, dans son rapport au vrai et à l'être : c'est alors, plus proprement, ce que l'on appelle métaphysique. » La philosophie « répond au besoin de savoir si l'être, en tant qu'il dépasse la portée de la science, offre encore une prise à la pensée humaine. C'est l'homme se demandant si, en quelque manière. il n'est pas lui-même le centre et l'unité des choses...» Quant à son mode de penser, c'est une dialectique scientifique doublée d'intuition rationnelle. — Ainsi la philosophie, différente de la science et placée sur un autre terrain, mais toujours ouverte à ses influences et incapable de la contredire ou de l'ignorer, apparaît comme autonome et légitime. De plus, elle est libérale. « Elle sait accorder le respect du passé avec le souci des droits de l'avenir. Elle assure à l'homme la conservation de ce qu'il y a de meilleur dans le legs des ancêtres ; et elle accueille, dans ce qu'elles ont d'essentiel, nos plus belles et nos plus chères espérances. »

II

A côté de ce beau rapport, sur lequel nous avons cru devoir insister, il faut placer la conférence, pleine de charme et d'éclat, de M. Bergson (1). L'illustre professeur au Collège de France s'y applique à distinguer la philosophie de la science et à lui assigner son objet. Le savant, dit-il en substance, ne plonge pas dans la réalité ; il ne la voit que du dehors. Pour la dominer, il fait abstraction de sa vie profonde, il la dissèque. La science, « avec des méthodes destinées à saisir le tout fait, ne saurait entrer dans ce qui se fait, suivre le mouvant, adopter le devenir, qui est la vie des choses ». A-t-elle à étudier le mouvement ? « Il est pour elle une série de positions....Elle part de l'immobilité, et par un ingénieux arrangement d'immobilités elle recompose une imitation du mouvement qu'elle substitue au mouvement lui-même ». Le philosophe, au contraire, suit le cours de la réalité et s'efforce de partager sa vie. Il l'atteint en elle-même, en tâchant d'en avoir une intuition immédiate et simple. Il saisit l'âme de ce dont les constructions scientifiques n'étreignent que l'enveloppe. « Au lieu d'une discontinuité de moments qui se

(1) Publiée par la *Revue de Métaphysique et de Morale*, novembre 1911, p. 809-827

remplaceraient dans un temps infiniment divisé, il apercevra la fluidité continue du temps réel qui coule indivisible... Plus d'états inertes, plus de choses mortes ; rien que la mobilité dont est faite la stabilité de la vie ». M. Bergson conclut en remerciant la philosophie de ce qu'elle « réinsuffle la vie aux fantômes qui nous entourent et nous revivifie nous-mêmes. Par là elle devient complémentaire de la science dans la pratique aussi bien que dans la spéculation. Avec ses applications qui ne visent que la commodité de l'existence, la science nous promet le bien-être, tout au plus le plaisir. Mais la philosophie pourrait nous donner la joie ».

A la suite de ces deux pénétrantes études, mentionnons celles de Kulpe (de Bonn), représentant de la *Kantgesellschaft*, et du comte Hermann de Keyserling sur l'objet de la philosophie. Le premier, dans sa *Contribution à l'histoire du concept de réalité*, conclut qu'elle a pour tâche aujourd'hui de déterminer les principes qui doivent servir de base aux sciences concrètes. Le second, dans un lumineux rapport sur *l'objet réel de la métaphysique* (1), déclare que la philosophie « devient de plus en plus une science du réel », appliquée à l'étude de cette « entité » qui s'appelle *la Vie*, la seule chose qui « ne puisse rentrer dans le cadre des phénomènes et des lois », et qui « échappe à la prise de toute science » parce qu'elle offre ces deux caractères : elle crée sans cesse du nouveau, « ses phénomènes se répétant sans être identiques », et elle dépasse le cas individuel, car « il y a quelque chose d'insaisissable au-delà de l'individu, qui forme son essence et son fond ». Keyserling en appelle à Kant et à Bergson, « les deux critiques vraiment grands qu'ait connus l'histoire de la philosophie, qui ont déjà prouvé en principe l'identité des termes de métaphysique et de science de la vie », et déclare modestement qu'il n'a fait que préciser cette vérité.

En face de ce point de vue se sont dressées les solutions qu'on peut appeler « immanentes »... D'après elles, le réel s'atteint, non pas en dehors de la science, mais en partant d'elle, en s'efforçant de porter plus avant son effort et de le rendre plus compréhensif et plus général. C'est sur ce terrain que s'est placé M. Emile Durkheim, avec sa conférence si pleine et si brillante sur les *jugements de valeur et jugements de réalité* (2). En affirmant que ces derniers sont justiciables de la science, il proclamait la maîtrise de celle-ci sur tout le champ du réel. Son but était de montrer que les jugements de valeur expriment et supposent

(1) On pourra lire ce travail dans la *Revue de Métaphysique et de Morale*, juillet 1911, p 467-479.

(2) *Revue de Métaphysique et de Morale*, p 437-453.

des réalités d'un certain ordre et sont par là objets d'expérience scientifique. La tâche était délicate. Un jugement de valeur, par exemple : cet homme est bon, ce bijou vaut tant) diffère d'un jugement de réalité en ce qu'il exprime, non pas l'affirmation qu'un objet existe ou a tel caractère, mais un mouvement de sympathie ou d'antipathie à l'égard d'un objet donné, un désir ou une aversion. Comment des apréciations aussi subjectives peuvent-elles être justiciables de la science, puisqu'il n'y a pas de science de l'individuel ? M. Durkheim observe que ces jugements se rapportent à des valeurs posées comme extérieures à l'individu et douées d'une certaine généralité. Elles sont, il est vrai, les formes d'un idéal conçu par la société, mais cet idéal est lui-même réel, puisqu'il est une force motrice dont on peut évaluer les effets. Les valeurs sont dès lors des réalités observables et mesurables, et par suite objet de science, — de la sociologie.

III

Laissons maintenant les conférences générales du Congrès, non sans mentionner pourtant le mémoire de Barzellotti, *Philosophie et histoire de la philosophie*, où il note la disparition progressive, sous les coups de la critique Kantienne, de la foi, jadis ardente, en la possibilité d'enfermer tout le vrai en un système absolu et définitif ; celui de Langevin sur la nécessité de retoucher nos conception de l'espace et du temps pour les adapter à la théorie électromagnétique des phénomènes physiques, et celui de H. Poincaré sur *l'évolution des lois*, dont nous ne pouvons affirmer qu'elles aient toujours été vraies dans le passé « avec la même approximation qu'aujourd'hui », sans que le savant doive perdre pour cela sa foi au « principe de l'immutabilité », toute loi reconnue transitoire devant être « remplacée par une autre loi plus générale et plus compréhensive » (1) et signalons, en terminant, les principales communications qui ont été faites dans les sections spéciales. (2).

Dans la première section (*Philosophie générale et Métaphysique*), relevons les études de Losacco sur « la possibilité d'une philosophie de la nature », d'Abel Rey sur « le réalisme scientifique positif », de Parodi sur « Intuition et raison », de Charles Werner sur « le fondement réel de l'espace ». Dans la seconde (*His-*

(1) La conférence de Langevin a été publiée dans la *Revue de Métaphysique et de Morale*, juillet 1911, p 455-466, et celle de H. Poincaré dans la revue *Scientia*.

(2) Nous résumons ici le compte-rendu de M. Norero (p. 646 681). Un certain nombre de ces travaux ont paru dans la *Revue de Métaph.*, etc juillet 1911. et dans la *Rivista di Filosofia* et la revue *Scientia* à la date du Congrès.

toire de la philosophie), notons celles de Xavier Léon sur Fichte et Machiavel, de Papini sur les origines italiennes de la philosophie anglaise, de Dyroff (de Bonn) sur l'importance de l'histoire de la philosophie de la Renaissance, considérée à tort comme une période de transition sans grande originalité, et de Deussen (de Kiel) sur le plan de l'édition nouvelle de Schopenhauer, qu'il prépare à l'aide de documents inédits, découverts à la Bibliothèque de Berlin.

Glissons sur la troisième section (*Logique et théorie de la science*), où les communications d'Enriquès, Padoa (de Gênes), Jones (de Cambridge), Roustan et Goblot ont eu un caractère trop technique pour être résumées ici, et passons à la section de *Morale*. Tarozzi (de Bologne) soutient la thèse de l'indéterminisme du monde et de la liberté morale ; Sternberg (de Berlin) affirme que Kant a commis de véritables inconséquences au principe essentiel de sa morale critique, qui est la notion d'impératif catégorique, obtenue non par voie empirique et psychologique mais par l'analyse de l'idée de moralité : la loi morale ayant dès lors une signification, non point pratique et concrète, mais purement formelle, Kant a eu tort d'en déduire un système de devoirs particuliers et de voir en elle la manifestation d'une réalité métaphysique, et il importe de restaurer la morale critique en la dégageant de ces déductions qui n'en découlent pas.

Nous insisterons davantage sur les travaux de la cinquième section (*Philosophie de la Religion*). Formichi (de Pise), parlant du bouddhisme, montre qu'il est non une religion mais un système de morale. Shastri, de l'Université de Lahore, soutient que la *Maya* des Hindous n'est pas autre chose qu'une théorie philosophique, de couleur Kantienne, enseignant que le monde des phénomènes n'a pas de réalité *métaphysique*. Leclère (de Berne) fait la critique de toute philosophie religieuse qui prétendrait rétablir ou confectionner des dogmes, mais il reconnaît la légitimité de toute tentative d'examiner s'il y a place, dans l'esprit et le réel, pour quelque chose comme ce qui est offert par les religions positives supérieures. Amendola (de Florence), dans une forte étude sur la *Logique de la Vie religieuse*, tout en admettant l'impuissance du concept abstrait à saisir la richesse de la vie, se demande si elle n'obéit pas à une logique intérieure et vivante. En morale, les états de la personne tendent à se conformer à une norme, qui est la cohérence de la personnalité, d'où résulte le caractère. La vie religieuse, de son côté, tend à une pareille harmonie, mais avec cette différence qu'elle vise à un idéal plus vaste et plus profond, la sainteté. Le concours de la grâce semble, il est vrai, en y introduisant une force étrangère à la cons-

cience individuelle, en troubler la continuité et l'enchaînement logique, mais au fond elle collabore à une nouvelle coordination, à une synthèse plus élevée.

La section de *Philosophie juridique et sociale* a compté d'intéressantes communications. Filomusi Guelfi étudie la philosophie du droit en Italie de la fin du XVIIIe siècle à celle du XIXe : il note qu'elle a été surtout idéaliste, grâce à l'influence de Vico. Antonio Pagano conclut son examen du problème des origines du droit en disant que la norme juridique a sa source non pas dans des conditions externes mais dans la volonté humaine qui, sur ce point, a été créatrice. Signalons enfin deux mémoires, l'un de Perozzi contre le socialisme, l'autre de Stammler sur la philosophie du droit de Jean-Jacques Rousseau, erronée en ce sens qu'elle le fonde sur l'amour de soi et le désir du bonheur et non sur le devoir.

La septième section (*Esthétique et méthode de la critique*) fut caractérisée par la présidence de Benedetto Croce, esthéticien et critique renommé, qui, sans présenter lui-même de rapport, anima de son esprit les séances et les discussions. Dans un discours inaugural, il fit remarquer que les études d'esthétique, alourdies dans leur marche par le positivisme qui saisit peu « la poésie de la vie », doivent reprendre leur essor. Valdarnini présenta une théorie très plausible sur la délicate question « du beau et du sublime dans la nature ». Le beau naturel, dit-il, est la perfection même des choses, goûtée et admirée par l'âme ; quoi qu'en ait dit Kant, il a une valeur *objective*, des éléments intelligibles et des éléments apparents sensibles. De même, le sublime n'est pas purement subjectif, bien qu'il soit d'un autre ordre que le beau : il résulte de la nature des choses, lorsque celles-ci, comparées à d'autres, apparaissent supérieures en grandeur et en puissance. Dans une intéressante communication, Romagnoli, représentant au Congrès la société *Pro Cultura* des professeurs italiens aveugles, résuma quelques impressions personnelles. Dans la sphère de l'art, les aveugles préfèrent les formes intellectuelles aux imaginatives, par exemple la symphonie à la mélodie, les lectures scientifiques aux romans. Mais les beautés de l'art leur paraissent inférieures à celles de la science et surtout à celles du monde moral. Tant qu'il y aura de belles actions à admirer, de nobles existences à estimer, ils se consoleront de ne pas voir les fleurs aux teintes délicates et les nuits étoilées.

Sans insister sur les travaux de la dernière section, celle de psychologie qui, exception faite des études d'Assaggioli (de Florence), sur *le Subconscient* et de Elsenhans (de Dresde) sur

l'Imagination, ne semblent pas avoir offert un grand intérêt, concluons notre compte rendu en répétant ce jugement de M. Norero : « Le Congrès de Bologne fut vivant et brillant, mais il ne réalisa pas toutes ses promesses, et il prit, par l'absence de certains concours et par la force même des choses, un caractère plus latin qu'international. Comme l'a observé un des principaux quotidiens allemands, « la philosophie française seule « était représentée à Bologne en rapport avec son importance, et « c'est grâce à ses maîtres que les séances du Congrès ont pu « s'élever parfois à la hauteur d'un grand spectacle d'une portée universelle ». Souhaitons que le prochain Congrès de Londres (en 1915) nous fasse entendre beaucoup de voix nouvelles,.... et que ces réunions deviennent de plus en plus comme des fragments ou des reflets d'une vaste Philosophie collective et comparée, vers laquelle semble tendre l'évolution progressive de la pensée humaine ».

Paul FARGUES

AMENDEMENTS AU FIDÉISME

OU DU

PERSONNALISME ET DU SOLIDARISME

DANS LA FOI ET LES CROYANCES

AVANT PROPOS

M. le professeur Ménégoz a exposé et discuté bien souvent sa pensée sur l'Evangile du salut, et, cependant, il est sûr qu'un tel sujet n'est pas épuisé ; en un débat aussi délicat des précisions restent désirables. Nous nous permettrons de lui en demander plusieurs, courtoisement. Ce travail ne sera ni un plaidoyer fidéiste ni un réquisitoire antifidéiste, mais, une œuvre de bonne foi où l'on essaiera de défendre les droits de la vérité chrétienne vivante, sans paradoxe et sans parti pris d'école. Le problème des conditions du salut est trop grave pour que nous ne le placions pas au-dessus des misérables querelles de mots, d'étiquettes ou de personnes. C'est dans un esprit de justice intellectuelle et d'élévation religieuse que nous en parlerons, ayant en vue l'intérêt supérieur et commun de toutes les âmes, n'ayant qu'un but : celui de porter la vie intérieure et la vie de l'esprit à leur maximum pour Dieu. Que faut-il croire pour être sauvé ? Ah ! que devant cette question, qui a troublé les chrétiens de tous les siècles, nous fassions taire la tentation de vaines querelles et que, plutôt, chacun ait un peu de l'angoisse d'un Luther et d'un Pascal, allés tragiquement et irrésistiblement à la Vérité, ne pouvant rien contre elle et triomphant par elle ! Cet essai comprendra deux parties où nous étudierons successivement la responsabilité personnelle et la responsabilité collective en matière de foi et de croyances chrétiennes. La première partie sera spécialement consacrée à une mise au point de la théologie évangélique moderne sur le concept de la

foi. Nous accentuerons la valeur pédagogique de la croyance personnelle jusqu'à établir qu'elle conditionne la vie et le salut de l'âme. La seconde partie dépassera l'examen du fideisme en mettant en relief la solidarité intellectuelle et foncière de tous les chrétiens dans quelques croyances fixes, dont la vérité et la vitalité sont garanties par leur présence chez tous les grands croyants, quelle qu'ait été leur atmosphère confessionnelle.

Responsables de nos convictions particulières, nous le sommes aussi solidairement des certitudes qui ont été expérimentées antérieurement par l'élite des disciples de Christ et, tout en gardant le droit individuel de symboliser diversement les réalités religieuses constantes, nous avons le devoir d'apporter le minimum de changements nécessaires dans la série des vérités assises qui constituent les assises du christianisme universel. Le personnalisme et le solidarisme dans la foi et les croyances se rapprochent et se concilient autant que les deux commandements du sommaire de la Loi, l'amour de Dieu de toute notre âme personnelle et l'amour du prochain. Ce point de vue n'est pas une création imaginative de notre part ; il est actuellement « dans l'air » comme dit une expression populaire. Notre rôle se bornera à dégager de l'expérience présente un courant aussi indépendant que synthétique où s'harmonisent la croyance et la foi, sans intellectualisme ni mutilation agnostique, en même temps que les consciences individuelles et la conscience collective : le courant de l'idéalisme expérimental et solidariste pénétrant de plus en plus la religion comme tout le reste de la réalité.

La solidarité existe entre plusieurs croyances chrétiennes fixes. — Elle crée une responsabilité collective entre les âmes. — Elle est indispensable pour fonder l'ojectivité de la foi et de la connaissance religieuse. — Tels seront les trois thèses et chapitres de la seconde partie de cet essai.

Ire PARTIE

Le Personnalisme dans la Foi et les Croyances. Amendements au Fidéisme

§ 1. — *Appréciation Générale.*

Qu'est-ce que le fidéisme ? une théologie, une philosophie, une religion ? ni l'une ni l'autre, à proprement parler, mais une attitude religieuse moderne, une méthode de libre croyance chrétienne qui a pris corps dans une formule « nous sommes

sauvés par la foi, indépendamment des croyances ». Peut-être, les malentendus qui se sont multipliés sont venus beaucoup de ce que M. Ménégoz a voulu résumer sa pensée dans une courte formule. Il risquait ainsi de trop nier et de ne pas assez affirmer. En général, les phrases lapidaires appellent le succès, mais leur revers est de se prêter aux équivoques et cela n'a pas manqué pour celle de M. Ménégoz. En relisant les deux ouvrages « Publications diverses sur la fidéisme » on a la sensation que le savant luthérien et ses critiques se sont très rarement combattus sur la même réalité, malgré l'ardeur de leur dialectique. La devise du fidéisme a quelque chose d'insaisissable, une certaine allure paradoxale qui offre trop de possibilités aux critiques mal disposés à la comprendre. Quoi qu'il en soit, le fidéisme nous paraît avoir été utile comme méthode de libre religion et de libre théologie. Il a été un drapeau de ralliement pour beaucoup d'âmes rejetant également l'orthodoxie et le rationalisme. Sur deux points il a cause gagnée : 1° la religion n'est pas un manuel de doctrines uniformément obligatoires, un bloc de croyances qui, admises, sauvent, et, rejetées, perdent l'âme ; 2° Il a dégagé le christianisme de la chappe de plomb que le rationalisme avait fait peser sur lui ; il a rendu des ailes à l'âme en insistant sur la pénétration de l'Esprit de Dieu dans l'Esprit de l'Homme, sur l'exaucement de la prière. la gravité du péché, la personnalité de Dieu, la nécessité de la repentance. Il a restauré le surnaturel moral que le radicalisme théologique avait écarté.

Aurait-il mal ou incomplètement formulé les conditions du salut, il a le mérite indéniable d'avoir mis ardemment l'accent sur la foi du cœur et montré que l'assurance et l'acquisition du salut gratuit restent la seule chose nécessaire. On doit encore le louer d'avoir souligné la notion de l'Esprit, le témoignage du Saint-Esprit, et de s'être inspiré largement de l'apôtre Paul en revendiquant la connaissance propre à l'homme spirituel. Il n'a pas donné les proportions exactes de la philosophie de l'histoire et de la religion, il n'a pas fait de la croyance religieuse une obligation assez impérieuse, mais, il a su éviter les conceptions du salut par l'amour et par les œuvres et maintenir la grâce à côté de la foi, voilà toute une série de titres à la reconnaissance des églises protestantes envers M. Ménégoz, et, il y aurait de l'ingratitude et de la mesquinerie à ne pas les avouer. Aussi bien, les réserves de ce travail laisseront subsister notre hommage de considération et d'estime envers le Maître du Fidéisme, qui, sans mériter l'excès d'honneur d'être appelé le Descartes de la théologie évangélique moderne, est

au-dessus de l'injustice que des adversaires acharnés commettent en faisant de lui un chef d'Ecole de scepticisme. C'est même parce que nous sommes persuadé de la perfectibilité du Fidéisme que nous nous permettrons respectueusement de proposer des amendements touchant au personnalisme et au solidarisme dans les croyances.

Définition de la Foi qui sauve.

A propos d'une discussion très importante entre M. Ménégoz et M. Babut sur la notion de la foi, nous désirons préciser le point de vue auquel vont nos préférences. Le professeur de Paris a justement fait observer au pasteur de Nîmes qu'il n'a jamais enseigné le pelagianisme.

« D'après M. Babut (1) (écrit son contradicteur) j'enseignerais « non le salut gratuit, le salut par pure grâce, mais le salut en « récompense d'un don fait à Dieu : le don du cœur. Or, dit-il, « le don du cœur c'est l'amour. J'enseignerais donc la justifica- « tion par l'amour, c'est-à-dire par la sanctification. En d'au- « tres termes je serais un semi-pélagien.... Je ne crois pas qu'au- « cun théologien professe plus nettement et plus résolument « que moi la gratuité du pardon et du salut... Voici quelques « extraits de mon cours sur l'épître aux Romains.

« Au chapitre 3, verset 24, Paul accentue la gratuité absolue, « la justice selon Dieu : justifiés gratuitement par sa grâce. « Les deux termes : gratuitement, et : par grâce, marquent l'ex- « clusion de toute espèce de mérite personnel. La justice obte- « nue par la foi est un don absolument gracieux. Il n'y a pas « un atome de mérite du côté de l'homme (2) ». M. Ménégoz explique qu'à son avis la foi n'implique pas l'ombre d'un gain et qu'elle est un mouvement de l'âme, dans son unité vers le pardon gratuit. L'homme aurait un rôle actif dans son salut, ce qui n'excluerait pas son rôle réceptif. Donner son âme, se repentir, se consacrer voilà la part active. Recevoir le Saint-Esprit, le germe de la Vie Eternelle, voici la part passive. Ces deux attitudes de l'âme seraient complémentaires et également nécessaires. Pour M. Babut, comme pour Adolphe Monod, la foi serait une attitude uniquement réceptive. « La foi opère en « recevant mais en recevant seulement » (3) elle consiste à recevoir la grâce. Dans ce débat nous nous rangeons du côté de l'exégète parisien lorsque, distinguant et associant les deux réalités religieuses essentielles, il écrit :

(1) M. Ménégoz, Publication sur le Fidéisme, 2e vol., page 185.
(2) Ibid , p. 186.
(3) Ibid. p. 203.

« La foi est une détermination subjective de l'homme, la « grâce est un don objectif de Dieu. Il n'est pas permis au « psychologue de confondre et de mêler ces deux faits essen- « tiellement différents ». Mais, si la foi qui sauve comprend deux éléments distincts, nous ne sommes pas satisfaits lorsque M. Ménégoz paraît la définir par l'un d'eux en écrivant (1) : « Qu'est-ce que la foi justifiante, la foi qui sauve ? Pour définir « ou décrire les choses de l'esprit, nous manquons de termes « adéquats ; il nous faut employer des images, des comparai- « sons, des symboles, des approximations. C'est ce que j'ai fait « pour la foi religieuse telle que je l'entendais. Je l'ai appelée « la consécration de l'âme à Dieu, le don du cœur à Dieu, la dé- « termination de l'homme à l'égard de Dieu, un sentiment de « confiance à l'égard de Dieu, un mouvement de moi vers « Dieu ». Toutes ces définitions que rappelle le maître fidéiste ont l'inconvénient de ne marquer qu'un des côtés de la foi qui sauve et de ne pas exprimer toute la pensée de leur auteur. Plus heureuse et plus complète est la formule proposée par le pasteur Grandjeon (2). « L'homme, proclame ce dernier, est « sauvé par la foi saisissant la grâce de Dieu ».

Est-ce à dire que nous souscrivions pleinement à définition de M. Granjeon ? Non, parce qu'elle manque encore de clarté et qu'elle évoque trop une simple juxtaposition de deux réalités ; l'une à côté de l'autre, et pas assez leur intime pénétration ; non, parce qu'elle ne marque pas que la foi salutaire est la résultante d'une syntèse vivante entre la foi et la grâce.

Une triple distinction nécessaire.

Il nous semble nécessaire de faire une triple distinction entre la foi proprement humaine, la grâce, et la foi qui sauve, pour arriver à une solution nette de ce problème.

D'une part, la foi proprement humaine est la consécration de l'âme à Dieu, le don de l'individualité dans sa plénitude. Elle se manifeste dans la confiance du cœur, l'élan de l'esprit, l'abandon de la conscience, l'enthousiasme de l'activité volontaire. Sa caractéristique essentielle est un ardent repentir du mal autant qu'un énergique désir du bien.

D'autre part, la grâce est la traduction de la foi de Dieu en l'homme, la confiance qu'Il a de son retour à la vraie vie, l'attente et la sollicitation du repentir humain la recherche du Père dans la conscience de ses fils. « L'Esprit de Dieu, dit l'apôtre

(1) Ménégoz, Publications sur le Fidéisme, 2e vol., page 157.
(2) Ibid., page 337.

Paul soupire des soupirs inexprimables ». Elle est un don gratuit des germes de la sainteté, elle dépose sans cesse dans les âmes des commencements spirituels nouveaux.

La grâce est tour à tour prévenante et suffisante, en ce sens qu'elle appelle au repentir à travers le trouble moral et qu'elle répond aux âmes repentantes en déposant en elles les énergies d'une nouvelle naissance.

Enfin, la foi qui sauve est une synthèse vivante entre le don de toute l'âme à Dieu et la grâce qui la pénètre. Elle est la transformation profonde de la conscience humaine par l'Esprit de Dieu, la fusion spirituelle qui se réalise entre l'être imparfait et la personnalité sainte de Jésus-Christ.

C'est une réalité d'Amour, d'Action et de Vérité Vivantes, qui comprend toutes les puissances du cœur de l'esprit de la conscience et de la volonté accrues et transverbérées par le Saint-Esprit.

C'est la collaboration des énergies humaines et divines en vue de la repentance et de la conversion intégrale à la vraie vie.

Sans prétendre à aucune compétence exégétique spéciale, nous sommes convaincu que cette conception de la foi qui sauve est très voisine de celle que saint Paul a répandue. L'apôtre des Gentils a vigoureusement insisté sur l'union de la foi et de la grâce. « Vous êtes sauvés par la foi, par grâce. C'est un don de Dieu afin que personne ne se glorifie. Cela ne vient pas de vous ». Il accuse encore le côté réceptif du salut en disant : « nous sommes enseignés de Dieu », mais, il n'a pas méconnu le côté actif de la délivrance spirituelle. « J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi ». Il est fort possible que saint Paul n'ait pas fait la triple distinction entre la foi proprement dite, la grâce et la foi qui sauve, mais elle est virtuellement dans sa doctrine, et, en serait-elle même absente, nous avons le droit de la défendre comme une analyse psychologique du salut tenant compte des diverses données pauliniennes.

Lorsque nous écrivons que la foi qui sauve est la collaboration des énergies humaines et divines en vue de la repentance et de la conversion intégrale à la vraie vie, nous observons de fort près la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ et nous nous élevons en même temps contre les multiples théories qui envisagent le salut par quelques-uns de ses côtés seulement. La foi qui sauve produit une sensation profonde que l'on ne saurait entièrement exprimer. L'âme perçoit alors l'abandon total de son existence entre les mains du Père Céleste, ainsi que l'accroissement de son activité personnelle dans l'œuvre divine.

L'expérience de la Vie Eternelle établie en pleine vie humaine relative, la certitude d'une définitive sécurité pour sa destinée à venir, telles sont deux manifestations de la foi qui sauve chez le chrétien authentique.

Etude des trois affirmations de M. Ménégoz : l'unité du moi, la valeur pédagogique des croyances et la foi du cœur.

Quand on étudie les publications de M. Ménegoz sans parti pris, il est trois affirmations que l'on rencontre sans cesse, celles : 1° de l'unité du moi ; 2° de la valeur pédagogique des croyances ; 3° du salut de l'âme par la seule foi du cœur, *sola fide*. Nous les exposerons et les examinerons avec le plus de soins possibles. L'unité de l'âme n'a jamais été mise en doute par le Maître fidéiste. « J'ai toujours enseigné, (1) dit-il, que la « foi qui sauve est une détermination de notre moi dans son « unité, or le moi dans son unité comprend la pensée, le senti- « ment et la volonté. Il y a donc dans la détermination qui cons- « titue la foi un triple facteur ; un élément de pensée, de senti- « ment et de volonté. Ces trois facteurs sont réunis dans l'unité « de la conscience personnelle ». C'est donc par erreur qu'on lui a reproché d'enseigner une foi indépendante des croyances. M. Ménegoz a toujours affirmé que la foi du cœur s'accompagne de croyances. Là où il s'oppose à l'orthodoxie, ce n'est pas, comme plusieurs l'ont prétendu, en brisant l'unité du moi, le lien intime de la confiance et de la croyance en Dieu, c'est en proclamant que la foi qui sauve ne s'accompagne pas toujours des mêmes idées. Il est aussi injuste de reprocher au Fidéisme un hiatus une coupure radicale entre les éléments psychologiques du moi que de faire le grief à l'orthodoxie de Messieurs Doumergue et Vaucher de prêcher un salut par les seules croyances. Soyons équitables de part et d'autre, et dans une discussion théologique ne faisons pas aux autres ce que chacun ne voudrait pas qu'on lui fît.

La valeur pédagogique des croyances est le second principe essentiel au Fidéisme. « Loin de (2) méconnaître l'influence des « idées sur les sentiments, la vie, la conduite de l'homme, dit « M. Ménégoz, je considère les idées comme l'un des plus puis- « sants facteurs dans la marche de l'humanité vers le bien ou « vers le mal. Leur importance pédagogique ne saurait être « exagérée. Les doctrines justes et vraies produisent des effets « salutaires ; et les doctrines fausses exercent une influence

(1) Ménégoz, Publications sur le Fidéisme. 2e vol., p. 190.
(2) Ibid., 1er vol., pages 120 et 121.

« néfaste dans tous les domaines de la vie intellectuelle et so-
« ciale. Voilà pourquoi j'ajoute que ce rôle est « essentielle-
« ment pédagogique .» Je veux dire par là que son but est de
« produire chez l'homme une détermination personnelle. Cette
« détermination est la foi, le don du cœur à Dieu. Et c'est cette
« foi qui nous sauve et non l'instrument, quelque précieux
« qu'il soit, qui a servi à la produire ». M. Ménégoz écrit :

« La (1) *connaissance de la vérité est une condition objective*
« *du salut.* Elle est un moyen pédagogique de premier ordre
« pour amener les hommes à la repentance et à la foi. C'est
« pourquoi nous attachons une si grande importance à la pu-
« reté de la prédication de l'Evangile de Jésus-Christ et que
« nous combattons si résolument les erreurs doctrinales.» Ail-
leurs encore, il écrit « au point de vue pédagogique la croyance
« joue un rôle capital. La croyance engendre la foi et il n'y a
« point de foi sans croyance. Celui qui dirait que « la foi est indé-
« pendante de la croyance » prouverait simplement qu'il man-
« que de sens psychologique et qu'il est incapable d'analyser les
« faits de la conscience religieuse. *La croyance et la foi sont*
« *dans la relation de cause à effet.* La foi naît de l'impression
« que la croyance produit sur le cœur, les deux sont inséparables (2) ». Enfin, M. Ménégoz a montré que « la pensée et la vie
« religieuses sont ensemble dans un rapport permanent d'ac-
« tion et de réaction. nous ne réussirons jamais à faire le dé-
« part de ces deux activités dans la vie spirituelle d'un hom-
« me ni même dans notre propre esprit. Elles se pénètrent et
« se conditionnent mutuellement de la manière la plus intime
« et la plus indissoluble ; les deux thèses : la doctrine produit
« la foi, et, la foi a produit la doctrine : sont également vraies
« l'une et l'autre (3). ».

Nous n'avons pas hésité à reproduire ces nombreux textes pour souligner la gratuité de l'objection faite depuis de longues années à M. Ménégoz. « Vous ne tenez pas compte de « l'idée en religion ». Il ressort de ces passages que le savant luthérien a pris le mot « pédagogique » dans un sens très large. A son point de vue, les idées n'ont pas seulement une valeur pédagogique dans l'acception de tuteurs, de canalisation, de traduction symbolique pour la foi, mais elles la conditionnent et la produisent suivant une relation de cause à effet. C'est ainsi que nous exprimerions nous-même les rapports de l'idée

(1) M. Ménégoz, Publications sur le Fidéisme, 1er vol., p. 257.
(2) Ibid., p 251.
(3) Ibid. p. 289.

et de la vie totale de l'âme. Mais, rappelons notre distinction de la foi humaine proprement dite, ou mouvement du moi vers Dieu, avec la foi qui sauve laquelle comprend celle-ci plus la grâce. Les idées, à notre avis, ne produisent pas davantage pédagogiquement à elles seules la foi qui sauve, qu'elles ne la produisent « nécessairement et métaphysiquement ». Les idées ne conditionnent qu'un des éléments de la foi qui sauve : à savoir la consécration de l'âme à Dieu. L'autre élément du salut ; la grâce. ne dépend que de l'Esprit de Dieu et de sa liberté pure.

La troisième et principale thèse de M. Ménégoz est la suivante : « Nous sommes sauvés par la foi seule — *sola fide* — « indépendamment de nos croyances». — Il la commente ainsi : « *Ce que je soutiens* (1), *c'est que nos croyances quelles qu'elles* « *soient .. vraies ou fausses — n'entrent nullement en ligne* « *de compte dans le jugement que Dieu porte sur nous.* Nos « croyances orthodoxes ne nous valent pas plus sa faveur que « nos hérésies ne nous attirent sa défaveur, Dieu ne regarde pas « à nos croyances, mais à notre cœur. Celui qui donne son « cœur, c'est-à-dire celui qui a la vraie foi, lui est agréable, « quelles que soient ses erreurs doctrinales, et celui qui ne lui « donne pas son cœur, c'est-à-dire qui est incrédule, sera con- « damné quelque orthodoxe qu'il ait été ». Ces déclarations sont catégoriques ; d'après notre auteur, nous devons donner à Dieu toute notre âme, mais, le seul fait qui décide de notre avenir éternel consiste dans l'état de notre cœur aimant Dieu ou non. Ici, on peut se demander « Pourquoi le chef du Fideisme insiste-il tant sur la détermination du moi dans son unité vers Dieu, puisque Dieu ne regarde qu'à l'un des côtés du moi, au cœur? Pourquoi assimile-t-il la consécration entière de l'âme à celle de l'une de ses fractions, quelque considérable que soit celle-là ? Ne pourrait-on pas donner tout son cœur au Créateur en pratiquant des cloisons étanches dans sa vie intérieure, en ne l'associant pas à son élan d'intelligence ? Est-il vraiment la peine de donner à Dieu toutes les capacités de son esprit, de s'efforcer à toujours mieux le connaître puisque « nos croyan- « ces, vraies ou fausses, n'entrent pas en ligne de compte dans « le jugement qu'Il porte sur nous » ? Ces questions se posent, en effet, à ceux qui jugent le Fidéisme sur cette dernière citation, trop souvent reproduite en partie ou en totalité dans des articles de *Revues* ou de journaux. Pour nous, après nous être pénétré de la mentalité philosophico-religieuse de M. Ménégoz, nous croyons que ce savant n'a jamais voulu favoriser les

(1) M. Ménégoz, Publications sur le Fidéisme, 1er vol., p. 262.

cloisons étanches dans la vie de l'âme, mais, nous lui déclarons respectueusement que les lignes précédentes constituent une formule insuffisante et même dangereuse pour sa pensée. Il y a là un tour absolu et paradoxal de phrases qui trahissent le principe du Fideisme tel que M. Ménégoz l'avait originairement conçu. Au début de ses premières publications sur le Fidéisme nous retrouvons l'idée directrice et mère de cette Ecole, celle à laquelle il eût fallu rester fidèle. « (1) La foi est la « condition unique, mais aussi la condition absolue du salut. « Et par la foi Jésus-Christ entend — quand il rapporte ce « mot au salut — la consécration de l'âme à Dieu. Nous accen- « tuons cette définition ; et c'est dans ce sens que nous emploie- « rons — sauf indication contraire — le mot de foi dans ce « travail « celui qui croira sera sauvé » cela veut dire : « Celui « qui consacrera son âme, son esprit, son cœur, son moi à Dieu « aura le pardon des péchés, la vie et la félicité éternelle. C'est « là, en d'autres termes le dogme de la justification par la foi ». Il est à noter que dans cette thèse, préface à ses écrits sur le sujet, le maître parisien ne parlait pas de « *sola fide* ». Il concevait alors le salut comme dépendant d'une consécration totale de l'âme et non seulement du cœur. La façon dont il énonce successivement les conditions du salut ne laisse pas de doute à cet égard. « Celui qui consacrera son âme, son esprit, son « cœur, son moi à Dieu aura le pardon des péchés la vie et la « félicité éternelle. » Ne pourrait-on pas employer plutôt le simple terme de « *fide* » que celui de « *sola fide* » pour exprimer cette explication du texte évangélique à laquelle se ralliait M. Ménégoz ? Notre théologien nous répondra peut-être que sa pensée n'a pas varié quant au don intégral de l'âme à Dieu. Nous admettons cela ; au cours de ses deux livres sur le Fideisme, on chercherait en vain un passage où il ait absolument rejeté sa première définition de la foi : une consécration de l'âme à Dieu. Pourquoi alors dans ses discussions postérieures ; avec MM. Doumergue, Vaucher, Soulier, Rabut, etc., n'a-t-il pas accentué autant le don de l'esprit, de la conscience et de la volonté que le don du cœur au Père Céleste ? Pourquoi a-t-il répondu à M. Soulier que nos croyances, qu'elles qu'elles soient — vraies ou *fausses* — n'entrent nullement en ligne de compte dans le jugement que Dieu porte sur nous ? Il eût été juste de dire : beaucoup de croyances ne sont pas exigées par Dieu dans le salut des âmes — ou encore — la croyance n'est pas un élément unique ou invariablement uniforme dans la foi

(1) M. Ménégoz, Publications sur le Fidéisme, 1er vol., p. 15.

qui sauve — toutefois, il est imprudent d'exagérer, même en se mettant à l'extrême opposé du dogmatisme, et, enlever toute emprise à l'intelligence sur la réalité du salut c'est, bien qu'involontairement, énerver ensemble la Vérité et la vitalité du christianisme. Non il n'est pas exact que nos croyances — vraies ou fausses — soient indifférentes dans les décisions de Dieu sur la destinée éternelle de ses créatures. Le don de croyances approximativement vraies, élaborées héroïquement par un esprit qui le cherche en l'adorant, lui est agréable alors que le don de croyances fausses, auraient-elles pour prétexte d'être conformes à un enseignement orthodoxe, lui est désagréable, s'il lui est offert par un esprit qui était capable de le connaître supérieurement. Nous montrerons plus loin que Dieu demande à l'homme, pour le sauver, de faire valoir dans les choses de son âme le talent d'esprit qu'il lui a remis. Chacun est responsable des vérités religieuses qu'il peut personnellement atteindre ou s'approprier. Le degré de la responsabilité intellectuelle dans la foi varie avec les diverses conditions de l'individualité humaine. Nous regrettons, donc, vivement l'ambiguité de la formule, « nous sommes sauvés par la foi seule, par l'unique consécration du cœur à Dieu. Pour éviter toute équivoque, il eût été préférable de dire : « Nous sommes « sauvés par la foi de toute notre âme s'unissant à la grâce « divine. La foi de toute notre âme a pour éléments inséparables le don de notre cœur, de notre intelligence, de notre conscience et de notre volonté à Dieu. »

(*A suivre*) P. Gay

NEIGE, DESCENDS !...

O neige ! descends, neige d'innocence,
Sur ce monde vieux, souillé de péchés,
Sur ce monde vieux, meurtri de souffrances,
Qui ne trouve pas les baumes cherchés.

O neige ! descends sur ses injustices :
Les petits, hélas ! sont les méprisés ;
Dans la nuit j'entends leurs voix qui gémissent
Et leurs pauvres cœurs qui pleurent, brisés.

O neige ! descends, viens couvrir ses haines
Sous tes flocons blancs qu'effeuille sans bruit
L'Hiver au jardin des célestes plaines,
Où la paix demeure, où l'amour fleurit.

O neige ! descends, descends sur ses doutes,
Car la foi se meurt ; les âmes en deuil
S'en vont tristement lasses par les routes,
Heurtant aux maisons sans trouver d'accueil.

Et quand tu fuiras sur l'essaim des ailes
Montant invisible aux champs de clarté,
L'Azur saluera la Terre Nouvelle
De Foi, de Justice et de Charité.

Henry Barbier.

UNE MISSION

CONTE DE NOËL

C'était une île perdue au milieu des grandes mers où semblent flotter les Antilles, une île habitée par des hommes qui avaient échoué, dès les anciens âges, dans ces parages inconnus du reste de la terre : épaves de tribus diverses, mêlées par le hasard des vents. Les uns étaient noirs, avec des jambes grêles, d'autres bronzés, sveltes et musclés ; quelques-uns avaient sur la peau des tatouages pareils à des brûlures vives : tous gardaient de leurs pays mystérieux et oubliés un regard d'une sauvagerie hautaine.

C'était dans cette île qu'avaient abordé en missionnaires, l'évangéliste Philippien Rod et son fils Sam. Ils habitaient sur les côtes de Bretagne un petit port où se groupaient de rares protestants. Mme Rod morte, Philippien avait résolu de s'embarquer, d'aller entreprendre au loin quelque œuvre militante de salut. Il était de race de marins, et, de voir chaque jour, des voiles s'enfler vers les hautes mers, la pensée de franchir des limites ignorées ne l'effrayait pas. Des officiers venant du large lui avaient parlé de l'île de Carnoë peuplée de curieuses populations restées dans une primitive ignorance. Philippien Rod avait été tenté de visiter cette île, d'y faire entendre le nom du Christ. Son fils n'avait pas vingt ans ; il avait voulu le laisser à Brest, chez de vieux parents, mais Sam avait résisté ; il voulait être, aussi pionnier de l'Evangile, combattre le bon combat près de son père.

Tous les deux étaient partis pour leur hardi pélerinage, le cœur agrandi par les souffles des océans sans bord. A Carnoë, ils trouvèrent des hommes singuliers mais dont ils n'eurent pas crainte, tant ils étaient au-dessus de toute faiblesse. Ces hommes étaient vêtus de lambeaux d'étoffes ainsi que les femmes dont les cheveux étaient enroulés de cordes tressées auxquelles

s'agrafaient des fleurs et des plumes ; quelques-unes seulement y mêlaient des verroteries.

Ils habitaient dans des huttes sur le bord des plages, vivant surtout de pêche, et, quand ils avaient satisfait leur faim, ils se couchaient sur le sable au large soleil. Ils visitaient peu l'intérieur de Carnoë enchevêtré de forêts et de rochers, portant sur ses crêtes des touffes de cocotiers dont les têtes se balançaient au-dessus de l'île dans un continuel éventement. Leurs mœurs étaient celles des animaux à l'état libre ; n'ayant d'un Dieu quelconque qu'une notion rudimentaire, vivant en face du ciel, ils avaient adoré les étoiles. Des juifs oppressifs et menaçants étaient venus, mais ils avaient détruit leur temple de bambous.

Ces Juifs ayant quitté l'île, s'étaient vengés, croyaient-ils, en éteignant les étoiles. Ren n'eût pu leur arracher cette pensée. Chaque soir, en effet, depuis le départ de ces prophétisants couroucés, le ciel était resté vide et noir. Ils avaient eu beau attendre nuit après nuit, la face contre le sable ou les bras tendus vers l'espace, pas une étoile ne s'était montrée. Et leur colère était grande contre ceux qui leur avaient éteint leurs astres. C'était les étoiles qui avaent éclairé la route des anciens quand ils avaient abordé dans l'île pendant une effroyable tempête, et les anciens avaient dit : Allah nous a donné les étoiles, que les étoiles soient adorées !

On remontait ainsi vers la religion mahométane, mais à travers de telles ténèbres que plus rien ne restait des croyances primitives que ce nom d'Allah.

Si Philippien Rod se fût présenté en prophète, s'il eût bâti un temple, on l'eût assurément lapidé mais, venant comme les Européens qui, à de rares intervalles, avaient visité l'île, ils n'eurent pas la pensée de lui être hostile. Ils s'approchèrent, étant de mœurs apprivoisables, malgré leur aspect rude. Comme les animaux abondaient, que les pêches étaient faciles et fructueuses, ils n'avaient jamais eu des instincts d'anthropophages. Ils gardaient seulement un grand orgueil natif, des désirs de vengeance quand leurs passions étaient allumées.

Mais comment les pénétrer ? comment arriver à se faire entendre d'eux ?... Philippien Rod, déjà vieillissant, n'avait pas suffisamment songé à la barrière qu'une langue incomprise met entre les âmes ; parfois, au fond de lui-même, il se prenait à désespérer, à se dire que cette œuvre, tant caressée, resterait une œuvre morte. Peut-être avait-il été poussé à l'entreprendre par son goût de la mer, n'ayant pas répondu vraiment à l'appel de Dieu ? Et alors, s'élevaient en lui, les remords qui sont les meurtrières épines de certaines consciences.

Sam, au contraire, gardait une confiance robuste, une foi dans cette mission téméraire que rien n'ébranlait. Il déchiffrait des mots barbares, se faisait comprendre par des signes souvent grotesques, mais qui touchaient le but, enseignait à ces primitifs des cultures de France, s'ingéniait à assainir leurs bouges, leur montrait, en édifiant de ses mains une case riante, comment des mains civilisées peuvent devenir habiles ; il s'immisçait enfin dans les vies de ces oisifs altiers, esseyant de stimuler leur paresse, de défricher leur intelligence, de leur donner des appétits plus hauts que ceux de la faim, de la soif et du repos. Les petits le suivaient, lui obéissaient, mais les grands, dès qu'il essayait de parler de Celui qui est au-dessus de nous, de leur faire joindre les mains devant sa puissance, les grands, les vieillards surtout, avec leurs visages osseux, lui montraient le ciel, ce grand ciel des nuits qui s'était éteint devant la malédiction des Juifs. Et alors sous peine de froisser ces instincts de haine, de les irriter en les combattant, Sam se taisait, et en revenait à ses travaux manuels ,à des jeux qui amusaient ce peuple enfantin et sauvage.

De plus en plus, l'évangéliste sentait la douleur de ne pouvoir rien ; c'était comme si tout était mort en lui de ce qui eût pu donner la vie aux autres. Là-bas, sur la falaise de Bretagne, il rencontrait des paroissiens rares et tièdes, mais encore, il pouvait se faire entendre d'eux, les réveiller, leur montrer les suites accablantes de leurs infidélités et de leurs doutes. Devant ces hommes qu'il parvenait parfois à assembler, il se sentait comme amoindri, impuissant, irrémédiablement étranger. Ils paraissaient, du reste, n'avoir souci d'aucune chose ; la mer leur suffisait, on eût dit qu'elle leur parlait une langue plus intelligible que la sienne, à les voir étendus sur le sable, les yeux fixés au loin, écoutant comme dans un rêve, l'éternel déferlement des vagues. Et puis, il y avait une tombe chère sur cette côte de Bretagne, une tombe qu'il ne reverrait peut-être jamais ! La mer; tout autour de lui, semblait infranchissable, aucune voile ne la traversait ; le paquebot qui les avaient jetés là n'avait pas reparu; ils étaient bien oubliés, bien perdus....

La patrie du chrétien n'est pas de ce monde. Philippien Rod se disait cela, il essayait de s'en convaincre, de ne plus voir que l'esprit qui vivait en lui, de se dégager de ce pays ingrat, pour planer dans la pure essence de sa foi, mais ses attaches à la terre étaient encore trop fortes, il les sentait le lier à ces bois inquiétants, à ces plages nues, à ces barbares qui ne venaient à lui qu'en fauves apprivoisés, et il souffrait jusqu'à l'angoisse, d'être ainsi l'esclave de la destinée qu'il s'était faite. Il tremblait

aussi pour Sam ; parfois, malgré le magnétisme qu'il exerçait, ces hommes sans foi le regardaient de leurs yeux inhumains ; c'était quand il leur parlait de Dieu, de ce Dieu des Juifs qui avait rendu leur ciel ténébreux. Alors ils s'écartaient de lui, ou, ironiquement, comme un défi, ils lui jetaient ces mots dont il avait réussi à pénétrer le sens : « Si ton Dieu est Dieu qu'il rallume le ciel des nuits!» Comme le ciel des nuits restait sombre, ils gardaient leur attitude défiante, pleins de cette haine transmise qu'on sentait de feu dans leurs yeux.

Philippien Rod s'acclimatait mal à cette vie de plein air, à ces plages tantôt brûlées de soleil, tantôt labourées de courants glacés ; ses forces faiblissaient. La case qu'ils occupaient, mieux tenue que celle des indigènes, était malgré tout, très rustique ; il fallait s'accommoder de ce qu'on trouvait dans l'île, vivre à la façon de ces primitfs. La nourriture, si dissemblable de celle de France, altérait encore une santé que la souffrance de l'isolément, dans ces mers perdues, minait plus que tout. Le pressentiment d'une fin prochaine hantait l'évangéliste, et, l'effroi de laisser son fils chez ces insulaires, augmentait la fièvre qui déjà brûlait son corps.

Dans une sorte d'engourdissement qu'il ne pouvait secouer, il restait des heures assis sur la crête d'un morne, à plonger ses yeux au fond du cercle des eaux, à épier, sur ces lignes démesurées, l'apparition d'une voile. Mais, jour après jour, la mer qui l'emprisonnait, gardait son inexorable solitude.

Sam s'efforçait de secouer la torpeur de son père, de lui faire entrevoir un succès possible, de lui donner, par ses soins, l'illusion du foyer perdu, mais il n'arrivait qu'à amener sur le visage amaigri, un sourire de muette résignation. Même la lecture des livres saints n'arrivait pas à combattre cette intense mélancolie, cette détresse intérieure, qui rongeait tout l'organisme et faisait rapidement son chemin de mort. Sam, à mesure que son père s'affaissait, était pris d'un courage double ; toute l'énergie de ce père autrefois si vaillant, semblait être passée en lui. De haute stature, le visage ferme, le regard droit, avec un charme singulier de bonté répandu sur ses traits, il imposait à cette légion sans chef et, dans certains conflits, triomphait des plus farouches, par cette toute puissance de mâle douceur.

On approchait de Noël : au lieu de neige, les arbres cotonneux de l'île faisaient pleuvoir, jusque sur les plages, leurs flocons soyeux qui rendaient les étendues toutes blanches. Sam avait voulu fêter, comme sur la côte de Bretagne, la venue du Christ. En face de la case qu'il avait élevée, il planta un arbre résineux aux larges branches. S'ingéniant à mille inventions, découpant

des écorces, ajourant les feuilles qui se changeaient en dentelles, enlaçant des chapelets de fruits, jetant à profusion des fleurs vives, il donna à son arbre presque gigantesque, l'aspect d'une étonnante chose féérique qui attira ce peuple curieux .Les enfants surtout étaient en grand nombre. Sam leur avait appris quelques versets de cantique et, comme ils accouraient en chantant, cette psalmodie française était étrange sur leurs lèvres de sauvages.

Philippien Rod, que Sam avait cru ranimer par cette évocation des anciens Noëls, semblait plus écrasé que jamais sur sa couche de feuilles sèches. Il ne se levait plus, le regard fixe, regardant obstinément la ligne immobile de la mer, attendant un navire de France....Un seul moment cette mélopée d'un cantique connu parut dilater son regard, détendre ses traits ; il dit quelques mots de piété, puis retomba dans son mutisme d'épave humaine.

Sam allait et venait de la case à l'arbre, groupant les enfants et souriant de loin avec un geste d'appel vers ceux qui n'osaient approcher. Ils s'étaient massés sur un pli de terrain, formant un bataillon étrange et disparate, avec leurs vêtements aux couleurs salies, le hérissement des plumes, les tatouages bizarres de la poitrine et des bras. Immobiles, ils avaient quelque chose d'hiératique dans la rigidité de leur pose. Sam pensa aux Juifs sauvagement pourchassés, mais, comme il s'était insinué dans le cœur des enfants, il sentait qu'il aurait là un rempart contre la colère des vieillards. Et puis sa vie n'était pas à lui.

Le soir était venu, le soleil jetait sur la mer un reflet rose et, à travers les rayons qui décroissaient...tombaient, avec une douceur de duvet, les flocons blancs... Tout à coup, l'évangéliste se souleva sur sa couche et, d'une voix à peine sensible, les bras tendus dans un spasme :— Une voile ! une voile ! cria-t-il, puis il retomba, raidi par la mort !...

Sam était accouru ; penché sur le visage de son père, y cherchant le reflet de son âme disparue, il s'agenouilla et pria...

Au dehors, les enfants chantaient:« Paix sur terre et gloire aux cieux », tandis que le couchant, d'un même reflet rose, éclairait la mer et les flocons blancs dont le vent couvrait les larges rameaux.

Maintenant, il fait nuit, cette nuit sans astres, d'un noir uniforme, comme un couvercle de fer. Sam s'est arraché du lit de mort, et au milieu des enfants, il essaie de leur faire comprendre cette grande chose de la naissance du Sauveur. Avec ce qu'il sait de leur langue, et ce qu'ils savent de la sienne, il lui semble qu'ils l'entendent et, que, peu à peu, il infiltre dans leurs petites âmes noires cette lumière que son père n'a pu y faire luire. Mal-

gré l'angoisse qui l'étreint, il veut que le Christ ait sa fête. Et, allumant des torches résineuses, il éclaire l'arbre du salut qui se dresse, resplendissant, sous son décor de fleurs et de fruits, faisant, au-dessus, le ciel le plus noir.

Les enfants chantent avec ces claires vibrations qui sont dans le gosier des petits comme dans ceux des oiseaux : « Paix sur terre et gloire aux cieux ! »

Voilà qu'une rumeur s'élève ; la foule tassée dans le recul s'avance : un vieillard, le visage convulsé, se jette sur l'arbre devenu tout à coup un objet d'effroi superstitieux ; les enfants veulent le protéger, poussent des cris et s'élançent, mais on les menace, on les frappe, et ils reculent devant la colère des fanatiques.

Soulevé par la clameur qui grandit, le vieillard va saisir l'arbre, le jeter à bas. Sam pour empêcher ce sacrilège, lance une torche dans les rameaux ; l'arbre prend feu, pétille, s'enroule de longues flammes où tout ce qui est pour la joie des enfants, crépite et brûle. Les étincelles du bois résineux montent en spirales, comme des gerbes d'éclatantes fusées ; elles volent en tourbillons fulgurants, s'éparpillent dans le vide, et plus haut, toujours plus haut, s'étendent sur tout le ciel qui, maintenant, est plein d'étoiles !

Un immense cri sort de ces poitrines soulevées de haine : un cri d'ivresse, jeté vers l'étendue, comme un rugissement. A la lueur de l'arbre qui flambe, on voit ces sauvages, les bras dressés, les visages contractés de stupeur et de joie, fixer le ciel, puis, prosternés, écrasés comme des bêtes domptées, aux pieds de Sam, lui crier, soumis et rampants :

« Nous croyons que ton Dieu est Dieu puisqu'il a rallumé le ciel ! »

Sam se prosterne à son tour près de son père, de celui qui ne voit pas la victoire et qui s'en est allé plus haut que les étoiles.

Jean DE LA CLOSERIE.

CRÈCHE DE BIENFAISANCE [1]

Dimanche matin. Qui s'en douterait, dans le quartier des Halles ? En prescrivant un jour de repos sur sept, le Jéhovah du Pentateuque avait prévu les répercussions économiques du sabbat, et il avait doublé, au désert, chaque vendredi, la ration de manne. Mais, dans la Paris du XXe siècle, si le commandement subsiste, les moyens d'y obtempérer font défaut ; les exigences de la Nature ignorent les exigences de la Religion ; durant sept jours sur sept, sans rémission, sans dimanches ni fêtes, à partir de l'instant où le nouveau-né cherche le sein maternel, jusqu'à l'instant où le moribond expire. toujours et partout, la faim, inexorable, point l'estomac.

« *N'avez-vous pas lu ce que fit David lorsqu'il eut faim*, comment il entra dans la maison de Dieu et mangea les pains de proposition qu'il ne lui était pas permis de manger ? » Le Fils de l'homme propose en exemple le profanateur des choses saintes ; il le loue d'avoir foulé aux pieds les traditions du sanctuaire, pour obéir à l'appel auguste et suprême de la Vie.

Toute cette activité intense du dimanche matin, aux Halles, est donc innocente en soi ; ce qui est sujet à caution, ce sont les conditions dans lesquelles elle s'exerce.

Une pluie fine tombe, depuis des heures, sur le pavé boueux ; chaussées, trottoirs, tout est jonché de paille qui adhère aux semelles, de détritus gluants, trognons, feuilles de salade et feuilles de papier. Devant les innombrables débits stationnent des êtres sans couleur, terreux de mise et de mine, d'aspect patibulaire, qui ont gagné quelques sous au cours de la nuit. Les campagnards vont et viennent autour de leurs carrioles. Les marchands des quatre saisons achèvent leurs chargements. De maigres femmes, sans chapeau, les mèches collées aux tempes sous l'ondée, pataugent dans les flaques, à la recherche de quelque légume à bon marché pour la soupe de l'homme et des enfants. Une « fille » passe, l'air ennuyé, pâle et fanée sous ses cheveux teints.

(1) Extrait de *A Paris et ailleurs*. (Fischbacher — in-12 — 318 pages — 3 fr.)

Les acheteurs se suivent à petits pas, le nez au vent, allant dans la même direction comme les chenilles processionnaires, et portant qui un panier, qui un filet, qui une bouteille. A travers la cohue, les puissants représentants de la corporation des bouchers poussent leurs poitrines bombées surmontées d'une face rose.

Par la fourmilière de la rue Saint-Denis j'arrive à la rue Saint-Sauveur. Je trouve la maison cherchée. J'enfile un corridor tellement noir, que l'escalier est invisible ; la rampe est grasse. Je monte lentement, guidé, peu à peu, par la lumière grise qui touche les murs salis. Pauvre lumière ! elle filtre à travers l'ombre accumulée au fond du puits qui sert de cour à l'immeuble sordide.

Je me trompe d'étage ; une vieille en souquenille, coiffée d'un bonnet de nuit maculé, m'indique la porte où je dois frapper.

— « Entrez ! » fait une voix féminine.

* * *

La dernière fois que j'ai vu cette femme, ce n'était pas dans cet étroit logis, mais sous les magnifiques ombrages du parc de Saint-Cloud, au mois de juillet. A l'occasion d'une « fête de tempérance », elle s'était échappée de sa triste habitation, avec son mari et ses enfants, toute fière de montrer son dernier-né, dont le papa poussait joyeusement la voiture. Ces braves gens, déjà dotés de filles, s'étaient pris d'une tendresse particulière pour ce représentant du sexe fort. Sa pensée ne les quittait point. Quand son père, au cours de sa journée de travail, était chargé de commissions dans le quartier des Halles, il risquait un détour pour grimper chez lui et caresser l'enfant.

Dans son naïf orgueil d'homme de peine, il construisait des châteaux en Espagne, et faisait déjà de son fils un électricien. Ses sœurs, quand elles pouvaient dépenser un sou, le consacraient au petit frère. Bref, il était fêté de tous.

Et pourtant, on aurait eu des raisons de déplorer sa présence, car c'était une bouche de plus à nourrir. Gagner le pain de la famille ! grave problème. Le père était maigrement payé pour un labeur très absorbant. Assis dans l'herbe, sous les grands arbres de Saint-Cloud, il nous disait la peine qu'il avait eue à obtenir de son patron cette courte après-midi du dimanche, halte bien innocente et qui, d'ailleurs, devait diminuer son salaire.

L'été avait passé. Pour pouvoir garder son garçon à la maison, la mère s'était lancée dans la confection à domicile ; elle y avait consacré des nuits, gagnant cinquante centimes sur un pantalon, stupéfaite qu'on exigeât un travail aussi soigné pour un salaire dérisoire, mais décidée à tenter l'impossible pour conserver

l'enfant bien-aimé auprès d'elle. Et malgré tout, de guerre lasse, constatant que la rémunération de son labeur couvrait à peine les dépenses de charbon et de pétrole, elle s'était résignée à l'inévitable : pour pouvoir travailler au dehors, elle avait décidé de placer son dernier-né dans une crèche.

« Oh ! Monsieur, on m'avait prévenue. On m'avait dit : Si vous le mettez là, vous ne le reverrez pas..... Il y avait là trente ou quarante enfants. En voyant le mien, le docteur a dit que c'était le plus beau de la bande. Eh bien ! il est mort en treize jours, un gros garçon de huit mois.

« Mon Julien avait de jolis cheveux. A la crèche, on m'a dit qu'on allait les couper. J'ai demandé : « Attendez un peu ! Je le ferai photographier. » On m'a répondu : Il faut appliquer le règlement : ....Il paraît qu'on s'y est repris à trois fois pour lui couper les cheveux, tant il bougeait. Enfin, on a eu recours au coiffeur.... Quand je l'ai revu, le soir, ce n'était plus le même enfant ; lui, si gai, était tout triste. Et quand son père s'est approché de lui, il a eu peur. Sans doute, il a cru apercevoir en lui le coiffeur ; celui-ci, pour le faire tenir tranquille, a dû l'épouvanter. A partir de ce moment, mon petit a été méconnaissable ; il souriait encore, au réveil ; mais dès qu'on l'habillait, pour le porter à la crèche, sa figure changeait.

« Autre histoire. C'est le lait bouilli qui lui avait si bien réussi... J'ai dit : Je vous apporterai le lait tout préparé pour mon enfant ; vous n'aurez qu'à le faire chauffer. On m'a répondu : « Il prendra du lait stérilisé, comme les autres. » Eh bien ! Monsieur, je suis sûre qu'on n'a pas pu le nourrir. Il me revenait, le soir, affamé ; quand je lui donnais à téter, il se jetait sur moi, et il buvait avec tant d'ardeur que ça ne lui profitait pas : il rendait une partie de ce qu'il avait pris.

« Un soir, son père, passant le doigt dans son petit cou, s'aperçoit que l'enfant est mouillé depuis le ventre jusqu'aux épaules. Vite je le déshabille, on l'enveloppe de linges chauds... Le lendemain je me plains à la crèche. On me répond : C'est son biberon qui a dû couler ! Mais moi j'ai entendu dire que, dans cet endroit, pour obliger les enfants à se taire, on leur faisait couler de l'eau sur la tête. Alors j'ai demandé à soigner le petit ; on m'a répondu que le médecin s'en occupait. Et c'était un mensonge ! Il avait tellement dépéri qu'on le cachait au docteur. Et celui-ci, après la mort de Julien, m'a dit : Comment ! il était resté à la crèche ? Je croyais que vous l'aviez retiré. » Quand mon petit était arrivé là-bas, le médecin avait dit aux surveillantes : « C'est un bel enfant, veillez sur lui! » Aussi, après avoir vu ce qu'on en avait fait, il est allé à la crèche, il leur a donné un abatage !

« Toutes les femmes pleuraient... Mais moi je lui ai dit : Monsieur le docteur, mon fils est mort, sauvez les autres !

« Il y a une voisine qui vient d'en retirer son garçon ; il est devenu quasi idiot, là dedans ; elle dit qu'il vaudrait mieux l'avoir vu mourir. Parmi les surveillantes, il y a des femmes sans capacité ni moralité. On prend des filles qui ont eu un enfant. A midi, elles sont sur le pas de la porte, quand les ouvriers passent, pour plaisanter avec eux. Est-ce qu'elles peuvent remplacer des mères ! »

Celle-ci me parlait sans colère, avec des larmes aux yeux, atterrée. « Ce n'était pas seulement un bel enfant ; mais il était gentil, il souriait à tout le monde.... Pour son enterrement, on a envoyé beaucoup de fleurs ; nous ne savions plus où les mettre..... C'est là qu'était sa petite chaise..... Là, ses petites affaires..... Je ne puis plus supporter d'être ici. Nous allons tâcher de déménager. Nous disions parfois : S'il fallait perdre Julien, on deviendrait fous !.... Je travaille dehors ; sans quoi, si je travaillais toute la journée, seule, à la maison, je ne sais pas ce qui m'arriverait ; je crois que je me ferais du mal. »

« Et dire que la peine des uns sert à l'escroquerie des autres ! En apprenant la mort de mon petit, une femme a quêté pour lui offrir une couronne, et c'était pour elle-même ; elle a même volé un porte-monnaie chez une voisine.... La crèche, elle, n'offre jamais ni fleurs ni couronne. »

— Je sais qu'un rapport a été adressé au directeur de l'Assistance publique pour lui signaler les faits que vous m'avez racontés.

— Oh ! la crèche dont je vous parle ne dépend pas de l'Assistance, c'est une *Crèche de bienfaisance.*

Wilfred Monod.

VERS CE QUI MEURT !..

(*Suite et Fin*).

Au cadre d'une glace en bambou, on voyait une large enveloppe grise. Oncle Cyprien la prit avec un sourire singulier.

— Tu devais venir, dit-il, et je n'ai pas cru...

Il n'en dit pas davantage, en face de Denyse toute frémissante.

Elle avait ouvert l'enveloppe grise qui en contenait une autre plus petite. C'était une lettre qu'elle avait écrite à Stephan et qu'il lui retournait sans en avoir brisé le cachet de cire rose.

A ce moment, M. de Bryone parut à la porte du vestibule et il vit la pâleur de Denyse.

— Qu'est-ce donc ? demanda-t-il.

Oncle Cyprien, étourdiment, avec son inconscience des choses, montra l'enveloppe que tenait Denyse.

— Une lettre, dit-il, qui semble bien effrayante.

La jeune fille leva ses grands yeux bruns, dilatés et luisants.

— Père, dit-elle, je veux ! brisez ce cachet.

M. de Bryone obéit et lut la lettre qui contenait ces simples mots :

« Je vous donne ma vie ! »

M. de Bryone les avait entendus, ces mêmes mots, montés du cœur de Denyse, mais de les voir sur cette feuille, écrits de la main de sa fille, ils lui brûlaient les yeux. Il dit cependant avec calme :

— Si tu aimes M. Stephan, tout est bien.

— L'aimer, je le méprise trop pour cela, et prenant la lettre que M. de Bryone lui rendait, elle la déchira avec rage.

— Tu ne l'aimes pas ?

— Non, puisqu'il me méprise !

M. de Bryone la prit à deux bras, la pressa contre sa poitrine, la couvrit de caresses, comme si son enfant lui revenait d'un gouffre.

V

Lorsque M. de Bryone se trouva seul, le calme se fit en lui ; il put réfléchir.

L'acte de M. Daumay, contrairement en ce qu'en pensait Denyse, était l'acte d'un galant homme. M. Daumay n'avait pas ouvert une lettre dont il avait reconnu l'écriture de peur de se faire le complice d'une imprudente légèreté. Il traitait Denyse avec un respect chevaleresque ; il n'y avait pas à s'offenser de cette délicatesse, mais à la louer quand tant d'autres, sans scrupules, mettent leur orgueil à tirer parti du moindre prétexte d'aventures.

M. de Bryone s'était tout d'abord défié de Stephan ; il avait jugé à travers son ressentiment, la surprise d'une confession poignante ; maintenant, il appréciait les choses plus sainement et se disait : « Pourquoi repousser cet homme de conscience, tout de délicatesse et de droiture ? Denyse était jeune, mais puisqu'elle devait quitter l'ancien abri, mieux valait que ce fût avec un guide sûr. Pouvait-on répondre du lendemain ? Que deviendrait Denyse, sans soutien, seule dans la vieille maison ? »

M. de Bryone avait perdu ses élans de tendresse jalouse, cette rapacité d'affection qui l'avaient fait se jeter si furieusement sur son enfant reconquise. Il ne voulut plus penser à lui ; il n'agirait que pour elle. Tout plein de cette résolution héroïque, il appela l'oncle Cyprien et le questionna sur Stephan. Ce cerveau léger ne put que broder des suppositions à l'évent : Stéphan semblait fort gentil, d'un naturel aimable, bon et loyal. Quant au reste, oncle Cyprien n'en pouvait rien dire, sinon que Stephan était le plus beau tireur de France.

M. de Bryone jugea prudent de voir lui-même M. Daumay. Il avait à le remercier de sa conduite courtoise, de cette fleur de bonne éducation qui l'avait mis en garde contre une aventure tentante.

Oncle Cyprien s'offrit comme guide. Tous les deux, presque à travers champs se dirigèrent vers les Aumeilles, un village voisin, où Stephan se trouvait chez de vieilles parentes, avec ses sœurs.

Lorsque M. de Bryone revint des Aumeilles, il gravit promptement l'escalier qui menait à la chambre de Mme Gontrix. Au pied du lit, Denyse se tenait dans une pose rigide, écoutant distraitement la malade concentrée en elle-même, l'esprit comme en arrêt sur une pensée fixe.

M. de Bryone dit avec entrain :

— C'est singulier, belle maman, vos maladies vous rajeunissent.

— Pourtant, voyez ces pauvres mains, ne sont-elles pas celles d'une morte ?

— Vous mourrez avec vos cent ans. Nous avons le temps, d'ici là, de faire vingt fois le tour du monde.

Elle le regarda, stupéfaite.

— Non ?

— Avant de mourir, il faut que je voie la pleine mer, les pays que je n'ai connus qu'entre deux feuillets.

— Et vous allez ?...

— En Amérique.

Denyse eut un tressaillement.

— Jusqu'ici je n'ai décrit que des ruines, des nécropoles ; je veux mettre du sang nouveau dans mes œuvres.

— C'est le vent du Hâvre qui vous pousse ; tous sont ainsi sur nos côtes ; mais vous avez le pied si peu marin, que je n'eusse jamais prévu....

— C'est pourtant chose certaine. Nos places sont retenues.

Denyse se leva.

— Nos places ? Vous ne partez pas seul ?

— Seul ?

— C'est que... l'Amérique...

— Eh bien ?

— J'aimerais mieux un autre pays.

— La Grèce, Rome, Byzance.... Je te le répète, je veux changer de filon, planter ma vieille canne sur la terre de la liberté.

— Et nous partons ?....

— Le 5 mai.

— Le 5 mai !

— A bord du *Memphis*.

— Jamais !

M. de Bryone la regarda.

— Je croyais cependant que le *Memphis* te plaisait, tout particulièrement ?

— Pourquoi me plairait-il ?

— Parce que.... tu as donc oublié ?

— Tout !

— Alors je partirai seul, mais s'il survient une catastrophe ?

— Père...

— Cependant....

— D'où vient, cette idée de voyage ? Je ne la comprends pas....

— T'ai-je toujours comprise ? Pourtant je me suis rendu de bonne grâce.

— M. Stephan sera à bord du *Memphis* ?

Elle prononça ce nom sans trembler.

— Qu'est-ce que cela te fait, puisque tu le détestes ? D'ailleurs, il n'y aura pas que lui, à bord.

Un éclair traversa les yeux de Denyse ; elle pensa :

— Il a cru me régenter, il m'a traitée en petite folle ; il verra que c'est lui qui a été sans jugement, lui qui se pique de tant de pénétration !

— Eh bien, Nisette, que décides-tu ?

— Ce que vous avez décidé, mon père, que ce soit le *Memphis* ou le *Babylone*.

Et elle jeta sur le parquet le sachet de velours qu'elle portait, comme une aumonière, et où reposait un débris de rose.

— Je pensais bien que cette révolte n'était qu'une boutade, se dit M. de Bryone, très fier à la pensée de lire pour la première fois dans l'éternel féminin.

Mme Gontrix, continuant à avoir bon visage, et le médecin garantissant une prompte convalescence, M. de Bryone reprit avec Denyse la route de Saint-Salvien.

Mme Gontrix vivait au milieu des gens de mer et n'avait pas été plus agitée que de raison par ce projet de voyage, jeté à l'improviste sur le tapis. Elle avait vu bien des départs, traversé et retraversé les grandes mers. Ce qui l'avait surprise, c'était la détermination de M. de Bryone, un terrien s'il en fut ; mais, dans un tête-à-tête explicatif, M. de Bryone avait démontré que Denyse avait besoin de changement, qu'elle était lasse des vieux murs et des bouquinistes, que rien ne pouvait être meilleur pour elle qu'une bonne traversée. La vieille dame avait accédé, poussé même au départ, en véritable matrone des côtes.

Ce n'était pas trop de deux jours pour fermer les portes du cloître de Saint-Salvien. M. de Bryone, avec ses habitudes de bureaucrate, faisait un véritable sacrifice à ses traditions de travail et à ses instincts, en coupant l'amarre qui le retenait depuis si longtemps à son cabinet d'étude. mais il ne faillirait pas à sa loi nouvelle.

Devant lui, le tas des publications anciennes s'était grossi des courriers récents ; il y avait un édifice de brochures tentantes ; la *Revue celtique*, le *Reporter de la science positive des langues*, le *Bulletin égyptologique*, jusqu'à des recueils d'hydrologie médicale. Et cependant il s'arracha à ces amis de toutes ses heures ; il ferma les feuillets commencés, serra dans un tiroir, comme au fond d'un sarcophage, les documents de son étude sur la Chine primitive, le Thong Kion-Kiang-Mou, le Fo-Koué, relations des royaumes boudhiques et le Hao-Khœou-Tehouan, ce

curieux récit de la femme accomplie, et soufflant sur ces papiers de riz un vent d'oubli aussi vaste que celui des siècles passés, il écrivit d'une main légère au directeur de la *Revue des sociétés savantes* que la Chine avait perdu son Hérodote.

Denyse faisait ses préparatifs d'une main nerveuse, soutenue seulement par l'espoir d'après représailles. Elle avait écrit à Stephan avec une enthousiaste confiance ; comment avait-il répondu à ce transport d'elle-même ? A la vue seule de l'écriture, de cette écriture qu'il avait raillée avec impudence, il s'était retranché en lui-même dans une dignité outrageante, lui jetant comme à la face, cette enveloppe dédaignée. C'était une injure à ses sentiments les plus sacrés, à ce qu'elle avait mis, dans cet élan, de foi naïve et d'abandon d'amour.

Il l'avait blessée cruellement ; mais elle lui montrerait qu'il n'avait pas tout lu dans cette écriture; qu'outre la flamme de l'imagination, le vagabondage des rêves, il y avait en elle un coin ferme où la haine savait s'obstiner. Car elle haïssait Stephan de toute la fougue qu'elle avait mis à l'aimer.

M. de Bryone semblait ne pas se douter des fébrilités de Denyse, les regards immuablement fixés sur une carte de Nouveau-Monde. Cependant, ce n'était pas la ligne du Hâvre qu'il étudiait ; il la connaissait de longue date ; mais, dans cette pose recueillie, il cachait la gravité de ses pensées ou plutôt la détresse de son cœur, au moment de quitter ce coin chéri, ce fond de tabernacle, où le grand portrait devait rester seul. Il lui semblait que, pour la première fois, il allait être infidèle.

VII

Ce fut le 5 mai qu'ils quittèrent Le Hâvre, à bord du *Memphis*, par un jour clair et bleu, plein de soleil. Le paquebot s'en allait d'une allure fière, fendant une mer très calme, à peine tachée, ça et là, d'une mousse d'argent. Denyse n'était distraite par aucun mouvement de bord ; accoudée au bastingage, elle contemplait, les yeux vides, l'immense paysage de mer, où, près des côtes, de petites flottilles, des goëlettes ou de simples barques mettaient leurs ailes de grands papillons.

Cependant, sur le pont, l'équipage s'agitait ; on formait des coteries, ou s'asseyait par groupes ; de petites tables dressées à la file, où buvaient des jeunes gens, formaient un coin de boulevard.

Stephan Daumay faisait partie de l'état-major de la manœuvre et n'avait de loisirs qu'à intervalles. Il était venu saluer M. de Bryone et Denyse. M. de Bryone s'était montré d'une affabilité

vive ; Denyse avait répondu par une imperceptible inclinaison de tête, gardant ses deux mains liées à l'anse de son petit sac de travail.

— Je suis un peu chez moi ici, avait dit Stephan à M. de Bryone ; les passagers sont mes hôtes ; je vous présenterai au capitaine, un ancien serviteur de la marine de l'Etat, mais quel que soit l'accueil qu'il vous fasse, n'oubliez pas que je suis tout à vous.

M. de Bryone avait remercié avec une gratitude cordiale.

Ce M. Stephan lui allait de plus en plus, car il avait de plus en plus vu en lui une nature délicate, vaillante et franche. Où trouver un meilleur parti pour Denyse ? Les cavaliers de salon l'épouvantaient. Cette répulsion s'augmentait, à ce moment même, en face des têtes jeunes et flétries de mondains ruinés, en quête d'aventures lointaines, jetant sur les tables de bord les dernières épaves de leur fortune.

Stephan avait ouvert son cœur à M. de Bryone ; c'était une de ces sources claires dont on voit du coup la profondeur. Le désir de M. de Bryone était d'amener Denyse à cette source. Denyse ne rendait pas la tâche aisée, elle persévérait à se tenir à l'écart à ne vouloir se lier avec personne, à fuir Stephan, à causer longuement avec son père qui lui racontait en détail les coutumes des Peaux-Rouges et le passé des Amériques. Jamais elle ne s'était intéressée à ce point aux récits graves, jamais elle n'avait prêté une telle attention aux aperçus d'histoire comparée, aux disgressions philosophiques ; jamais elle n'avait mis à interroger cette persévérante et minutieuse curiosité. Elle se montrait ainsi surtout lorsque M. Stephan, relevé de sa corvée, s'approchait timidement et essayait d'avoir un regard ou un mot ; ce regard et ce mot qui ne venaient jamais. Et cependant Denyse trouvait bel air à Stephan, lorsqu'il était de quart, maître après Dieu, sur sa passerelle, et que ses galons d'or étincelaient en pleine lumière. Il avait droit de mort sur ses hommes, il pouvait les jeter aux fers ; son autorité était celle d'un roi, plus grande même. Le capitaine semblait un subordonné près de lui; court, trappu, grisonnant, les yeux éraillés, les veines bleuies comme par l'abus dalcools. Stephan était grand, svelte, nerveux, ses traits presque sévères au repos, s'éclairaient d'une bonté enfantine quand il souriait. Les yeux étaient profonds, d'un bleu net, et se fixaient droit sur les choses ; un visage pétri de volonté, de vigueur, et montrant, par échappée, une bonté qui pénétrait comme une caresse. La voix mâle, habituée au commandement, avait des inflexions douces comme les yeux avaient leurs regards tendres ; à tout moment, l'homme brave laissait percer

l'homme généreux. Denyse sentait le prestige de cette nature qui la dominait, en dépit de la triple cuirasse dont elle avait ceint son cœur ; mais plus l'ennemi se faisait captivant, plus elle redoublait de vigilance et se jetait sur la défensive.

Un soir, à la tombée de la nuit, il faisait un ciel d'un gris rosé, une brise lente soufflait avec des éventements de grandes ailes, et la mer s'étendait paisible et illimitée. Denyse était près de son père. Stephan s'avança, apportant une réponse du capitaine; il s'agissait d'un changement de cabine. M. de Bryone se leva, et, après un court entretien, se dirigea vers l'office du *Stewart*. Stephan resta près de Denyse. Elle avait ouvert son sac, pris sa tapisserie et, de la pointe de ses ciseaux, elle déchiquetait les laines déjà passées dans le canevas. Elle faisait son œuvre de destruction vivement, avec une sorte de rage.

— Vous massacrez cet ouvrage, lui dit Stephan.

— Ce dessin m'irrite.

Malgré la saccade des gestes, Stephan, de ses yeux perçants, put voir, parmi les laines brouillées, une sorte de conque et ce mot caractéristique, à points croisés : *Le Memphis*.

A ce moment, les viveurs du bord, mêlés à une troupe de cabotins, voyageant vers les alcazars du Nouveau-Monde, avaient formé une bande carnavalesque dansant au son du tintement des verres et de mirlitons improvisés.

C'était comme une insulte au recueillement de la mer, aux caresses longues de la brise, au religieux silence de l'étendue, que semblait fendre solennellement la proue dorée du *Memphis*.

Denyse continuait à dépecer le canevas ; la bourre bleue on rouge couvrait sa jupe d'une neige bariolée.

Stephan demanda à mi-voix :

— Que vous a fait le « *Memphis* » pour que vous le traitiez si cruellement ?

— Je n'aime pas la marine française.

— La marine française, soit, mais les marins !

— Je les déteste.

Sa voix n'avait pas tremblé, elle était fière d'elle-même.

— Vous gardez peut-être rancune à la mer qui vous a prise à Saint-Salvien... Cependant, vous ne laissez pas, comme je le fais, des êtres chers derrière vous...

— Avec quoi pouvez-vous bien les regretter ?

Il la regarda stupéfait

— Avec quoi ?

— Il faut avoir du cœur pour pleurer sur « ceux qu'on abandonne ».

— Et vous ne m'en accordez point ?

Elle eut un silence qu'elle crut écrasant.

— Pourquoi me jugez-vous avec cette sévérité ! reprit-il. Je gage que vous aimeriez m'avoir là, à votre merci, pour me déchiqueter de ces meurtriers ciseaux, comme le *Memphis*.

— Moi ! je ne vous veux ni bien ni mal, pas plus qu'à ce mousse qui est accroché là-haut.

Vous suis-je à ce point indifférent !

— A ce point.

Elle était toujours maîtresse d'elle-même, gardant son implacable froideur.

— D'où vient que vous me parlez autrement que vous ne me parliez à Boismont !

— J'était très jeune dans ce temps-là.

— Il y a quelques jours à peine.

— Des siècles, vous voulez dire.

— Laissez-moi rompre ce jeu cruel ; un malentendu absurde existe entre nous... un malentendu qui me fait beaucoup souffrir.

— Vraiment ? dit-elle avec une ironie placide, comme si, lentement, à petites gorgées, elle savourait délicieusement sa vengeance.

Autour d'eux, les danses allaient leur train, et la sarabande, passant à travers des haies de chaises, promenait sa gaîté fantasque au milieu des groupes disséminés.

Stephan reprit :

— Ce malentendu, je tiens à le détruire.

Denyse, selon sa mobilité de caractère, changea brusquement d'attitude, et faisant mine de ne pas vouloir entendre, se boucha les oreilles avec les étoupes flottantes du canevas.

Dans ce geste mutin, il y avait une détente visible de sa raideur.

— Vous m'en voulez, continua Stephan, parce que je vous ai fait remettre une lettre que vous m'adressiez et dont je n'ai pas voulu rompre le cachet. Ce que cette lettre contenait, je le savais.

— En êtes-vous bien sûr ?

— Très sûr.

Elle reprit son ton persiffleur.

— Et s'il y avait dans cette lettre tout le contraire de ce que pense votre fatuité, si on vous y disait qu'on se défiait de vous, qu'on vous fuyait, qu'on eût voulu ne jamais vous avoir connu ?

— Avez-vous cette lettre ?

Denyse se mordit les lèvres.

— Je l'ai déchirée... brûlée, pour qu'il ne restât aucune trace de la plus légère intimité entre nous.

— C'est dommage, dit Stephan, avec un imperceptible sourire, nous eussions pu lire ensemble ces mots de grande colère...

— Ce que vous ne pouvez lire, je vous le dirai.

Et se levant, frémissante, dardant ses yeux sur ceux de Stephan, d'un mouvement qu'elle crut tragique, elle dit :

— Vous êtes un parjure !

Ils étaient seuls à l'avant du *Memphis*, en face du clair horizon, frangé de pourpre.

Stephan ne s'indigna pas ; il prit violemment les mains de Denyse, ses mains libres, d'où les ciseaux et la tapisserie avaient glissé, et, forçant la jeune fille, encore secouée de colère, à se rasseoir, il lui dit :

— Ecoutez-moi, je vous en supplie ; vous ne pouvez être si dure, si injuste que cela. Je vous ai offensée, humiliée, blessée, mais sans le vouloir. Je vous ai traitée, comme j'eusse voulu qu'on traîtât mes sœurs Est-ce là une insulte ? J'étais presque un étranger pour vous ; quoi que vous puissiez dire, vous me connaissiez à peine ; je vous ai vue très troublée par notre courte entrevue ; ce n'est pas ma fatuité qui m'a fait juger ainsi, c'est la plus simple des clairvoyances. Vous viviez solitaire, comme dans une grande cellule ; Boismont est plus désert encore que Saint-Salvien ; vous me rencontrez sur votre route ; j'avais l'attrait de la nouveauté, l'éclat de mes galons, ne souriez pas, je connais cette magie-là et le désir de plaire ; certains hommes ont aussi leur coquetterie. Je représentais l'inconnu, la liberté, un peu la gloire. Ma conquête a été facile. Ce n'est pas que je sois au-dessus des autres, mais j'étais le premier qui côtoyât votre intimité, qui vous parlât de si près, qui vous laissât voir son cœur. Croyez-le, si tout d'abord j'ai mis quelques prétentions dans mes bonnes grâces, j'ai été frappé du premier coup par la fraîcheur de votre âme, la sincérité de vos élans, par ce je ne sais quoi d'irréfléchi, de délicieusement jeune et de loyal que je sentais en vous, comme un bouquet caché dans votre poitrine. Oui, les nobles instincts sentent bon ; ce sont des fleurs aussi, des fleurs divines qui nous viennent d'en haut, de ce grand ciel ouvert sur nos têtes. Eh bien, tout en les respirant ces fleurs, tout en m'en sentant pénétré, je me disais : il ne faut pas qu'elles me grisent jusqu'à la folie. Une jeune fille, qui a gardé de l'enfance toute sa candeur peut aller au-delà de ce qu'elle souhaite, se lancer trop vite vers ses mirages, regretter des transports prématurés, en vouloir à celui qu'elle a aimé, des enthousiasmes mêmes qui l'ont ravie. Vos sentiments d'aujourd'hui sont une preuve de ces revirements ; j'avais raison de me défier.

— C'est vous qui avez changé.

Il gardait toujours les mains de Denyse dans les siennes et poursuivit :

— Etais-je moi-même digne de cet amour ? N'y avait-il pas dans cette explosion de sympathie quelque chose de trop fraîchement nouveau, de trop candide, qui s'alliait mal à la trempe d'un rouleur de mer ? Et cependant, sous le hâle du large, je sentais aussi quelque chose de spontané, de pur, qui pouvait répondre au langage de votre jeunesse. Mais j'avais peur de moi, peur de je ne sais quelle folie d'imagination, d'un entraînement coupable sous des dehors de loyauté. A la veille d'une traversée, peut-être fatale, les marins vivent sur des gouffres, je ne voulais pas vous abandonner, le cœur entamé par une de ces aventureuses affections qui peuvent laisser après elles des traces fatales, et, tenant votre lettre entre les mains, cette lettre brûlante où battait votre vie, ne niez pas cette fois, je l'ai confiée à un messager qui devait vous la rendre intacte. Je m'en allais, le cœur atteint, mais vous laissant du moins libre de vous-même... Si j'avais agi par orgueil ou par tout autre sentiment, je m'y serais pris d'autre façon. Ce n'est pas en les repoussant qu'on tire éclat ou parti des serments d'amour ; c'est en se jouant d'eux. Ai-je rien fait de tel ? Je le répète, j'ai eu pour vos aveux le respect d'un frère. C'est là mon crime. Ne me dites pas que ces aveux étaient des outrages ; devant Dieu, je ne le croirais pas. Dites-moi plutôt que, si je n'ai pas agi par orgueil, par lâcheté ou par dédain, vous n'avez pas agi, vous, dans la fièvre, que ce n'était pas par exaltation, par soif de romanesque, par un engouement illusoire et fragile, que vous m'avez écrit ; dites-moi que vous m'avez vraiment donné votre cœur ?

Denyse, doucement, retira ses mains des mains de Stephan et, prenant sous le pli tombant de sa robe un sachet de velours, le sachet qu'elle avait remis à sa ceinture, elle l'ouvrit et, montrant les vestiges frêles d'une rose :

— Je ne sais, dit-elle en souriant, si j'ai agi par folie ou par raison, mais je sais que je vous ai haï de toute mon âme. Et.... cependant...

— Et cependant ?... interrogea anxieusement Steplan.

— Et cependant, j'ai gardé là, ainsi que la plus chère des reliques, cette fleur que vous m'avez jetée.

Stephan saisit, dans un geste tendre, les mains qui s'étaient retirées et y appuya ses lèvres, tandis que le crépuscule alangui du soir les baignait d'une lumière rose.

La bande joyeuse continuait ses ébats ; des chants alternaient avec la fanfare des verres. Une foule s'était groupée autour de ces burlesques, trompant les monotonies de la traversée par cette farce foraine.

M. de Bryone n'avait eu que quelques mots à dire au Stewart, mais voyant Stephan près de Denyse, il s'était gardé d'interrompre un tête-à-tête qu'il souhaitait depuis des jours, et cependant, tout au fond de lui, un grand déchirement se faisait. Il avait eu peur un instant des raideurs prolongées de Denyse, de ce qu'elle prit l'amour comme elle prenait ses broderies, avec de capricieuses intermittences. Et voilà que Stephan et elle s'étaient rencontrés, compris sans doute, à les voir si près de l'autre !...

Et pendant que les mimes gambadaient, qu'on s'aimait là-bas sans lui, sous les clartés roses du couchant, M. de Bryone fermait les yeux. Il revoyait le cabinet d'étude, avec ses livres poussiéreux, son pupitre désert, sa plume rouillée, et, au fond, dans l'angle obscur, le grand portrait couvert d'un crêpe, dans la mélancolie de la pièce vide. Et c'était tout à coup l'absente qui lui semblait veuve au milieu de ce « home » abandonné !

Quand Denyse vint prendre son père pour regagner sa cabine, elle se jeta dans ses bras et l'embrassa follement. Mas le vieillard sentit, avec cette perception subtilement cruelle qui lui était venue, que c'était un autre qu'on embrassait sur ses vieilles rides.

VIII

Malgré de légers troubles dans l'atmosphère, un ciel voilé et d'inquiètantes rumeurs sous-marines, le paquebot, toutes voiles dessus, filait dix nœuds, le cap au nord, un quart ouest. Denyse ne prenait guère souci du ciel ou de la mer, tout entière au renouveau de sa passion avivée par ce qu'elle lui avait refusé pendant les heures de malédiction. Comme elle ne pouvait aimer ni haïr à moitié, elle aimait maintenant de toutes ses forces. Il n'était plus question de longues causeries avec M. de Bryone ; les Peaux-Rouges dormaient en paix dans leurs steppes, et Washington fondait la République sans que Denyse en fût plus émue que du vol d'une hirondelle dans les cordages. Dès que Stephan pouvait s'arracher à son service, il venait près d'elle, et c'étaient des jeux d'enfants lâchés, des badinages mêlés de moues feintes où Denyse s'aguerrissait au métier terrible et charmant des armes féminines : — Stephan aurait pu abréger sa corvée, venir tout droit, ne pas « flirter » près d'un groupe d'Espagnoles très tapageuses ; ceci, cela, une série de petites guerres rappelant les escarmouches des raquettes à coup de roses... D'autres fois, c'étaient de fureteuses explorations dans les moindres recoins, jusqu'à fond de cale ; des visites aux émigrants, où Denyse laissait des souvenirs de son passage en bons sourires et en aumônes ;

des excursions à la pointe extrême du paquebot. Et de plus en plus, une sorte de fraternité confiante, un pacte s'établissait, cœur à cœur, dans la sécurité des sentiments partagés.

Le plan de M. de Bryone avait merveilleusement réussi.

L'horizon, d'une teinte ardoisée, s'était de plus en plus couvert ; des nuages menaçants, par hautes couches rayées de safran, s'entassaient comme une barrière formidable dont le ciel eût encerclé la mer. Une brise rase courait sur la surface oppressée des vagues, et de lointains roulements s'entendaient, venant on ne sait d'où, des lointains sombres ou de la profondeur ébranlée des eaux.

Le *Memphis* commençait à tanguer fortement et l'équipage inquiet regardait vers le capitaine, dont la silhouette trapue se voyait sur la passerelle, avec les pans envolés de sa tunique.

On se cramponnait aux sièges. Les femmes pâlissaient tandis que les loustics, moitiés ivres, continuaient leurs fanfaronnades au milieu des Anglais impassibles. Plus la panique grandissait, plus ces aventuriers frondeurs s'amusaient des transes des autres, répétant en moquerie le mot grave des Anglais : « *Le capitaine il était responsable de moa.* »

A la tombée du jour, la tempête grossit. Denyse, courageuse jusque-là, se sentit inquiète. Stephan, de temps à autre, accourait, la rassurait, riant de ses effarouchements, disant que c'était une bourrasque de théâtre avec des nuages peints et des grondements de fer-blanc. Mais elle le croyait à demi, voyant le capitaine cloué à la dunette, comme une vigie de sombre augure.

Le soir, la charge du quart appela Stephan. Il fallut se séparer. Denyse avait le cœur gros et se cramponnait à son père. Lui, songeait au toit paisible de France, à la table de vieux chêne, qui, depuis tant d'années, avait connu ses travaux de bénédictin, abritée et sûre. Mais aucune plainte ne passait ses lèvres ; il essayait même de sourire, heureux de sentir sa fille plus près de lui, dans l'étreinte où la jetait la peur d'un sinistre. L'équipage gagna les cabines, le pont resta désert. La nuit fut lugubre, avec ses alternatives d'apaisements et de fureurs. Le matin, l'ouragan éclata dans toute sa violence. Le ciel, plus bas, était labouré de nuées, que des bourrasques roulaient en lambeaux striés de jaune et de noir. D'énormes paquets d'eau se dressaient en spirales, se couraient après, ou se tordaient en gerbes fantastiques. Le *Memphs*, comme acharné contre la tourmente, se cabrait tout à coup, puis s'abattait dans des creux formidables. En haut, dans la mâture, les gabiers étaient cinglés de grèle, le visage et les mains coupés par le tranchant des ra-

fales. Et des gémissements tombaient des vergues, comme des plaintes d'oiseaux de mer blessés par la colère des vents.

C'étaient tantôt des sifflements de lanière, tantôt de grands bruits sourds, balayant devant eux l'échevèlement des houles sous le ciel de plus en plus affaissé, comme écrasé sur ces tourbillons d'avalanches. Un crépuscule glacial descendit subitement ; l'atmosphère s'enténébra, et on n'eut plus devant soi que des masses d'eau insondables, coupées par les éclairs blancs des lames. Des coups de bélier se succédaient aux flancs du navire, comme un sapement de murailles.

La mâture fléchissait ; on cargua la misaine et on prit la cape; mais, à peine la manœuvre était-elle terminée, qu'un immense paquet de mer lança le paquebot en avant. Le *Memphis* plongea dans un gouffre et resta un instant saisi entre les infranchissables parois d'un puits sans fond. Puis, remontant tout à coup comme par une poussée de monstre, le beaupré se dressa verticalement, pareil à une flèche tendue vers le ciel. Un nouvel effondrement, et dans cette chute folle, le mât de perroquet, se brisant, entraîna voiles et gréement.

On ne se tenait plus, on rampait. Les loustics essayaient de crier encore :

— *Le capitaine, il était responsable de moa !*

Mais leurs voix étranglées se perdaient dans le vent de détresse qui soufflait des quatre coins de l'étendue. Au milieu des cris, des sanglots, des craquements de l'armature, des voix s'entendaient, des voix impérieuses criant : A genoux ! à genoux !

Stephan ne paraissait plus ; Denyse était échouée près de son père contre le bastingage. Comme les souvenirs les plus enfantins traversent souvent les scènes lugubres, elle se rappelait le coussin brodé, l'ébauche du *Memphis* sur sa mer de laines orageuses, un pronostic, il semblait de ce drame qu'elle avait cru conjurer avec ses ancres de soie...

Tout-à-coup, la corne de l'homme de bossoir signale un navire étranger, ses voiles dessus ; les feux étaient restés invisibles dans l'opacité des brouillards. A l'instant même, un effroyable craquement se fait entendre, le *Ginwa*, paquebot danois, frappait le *Memphis* par le travers et lui faisait une large déchirure. L'eau s'engouffra comme une trombe, envahissant la chambre de la machine et la chaufferie par la porte de la soute à charbon.

A ce moment, une grande trouée s'ouvrit dans le ciel, et une colonne de lumière, d'une lividité jaune, tomba droit sur le paquebot.

Le capitaine quitta la passerelle, s'assurant de l'avarie et re-

vint à son poste. Il donna ordre au deuxième capitaine de mettre aux postes d'abandon et dirigea le lancement des canots.

Deux étaient hors d'usage mis en pièces avec la basse carène de tribord.

Au moment où les autres luttaient avec leur cargaison de naufragés, le grand mât s'effondra, ainsi que le mât d'artimont, broyant passagers et matelots, fracassant deux embarcations de bord.

On se rue, on se meurtrit, on s'écrase, tandis que le navire s'enfonce, et qu'au milieu de la plus hideuse confusion, de grands cris se croisent, en toutes langues, des râles de fauves, des « save me ! » et des « retten sie mich ! »

Stephan commandait une baleinière. Parmi les victimes, une lui tenait à cœur, une seule, qu'il voulait arracher au naufrage. C'était Denyse. Il l'avait longtemps perdue de vue dans l'impérieuse gravité de ses devoirs et la sauvagerie du sauve qui peut. Maintenant, il la distingue au milieu de débris, de corps mutilés, épuisée de froid et d'angoisse. Il lui jette un cordage, il veut l'attirer à lui, bien que sa charge soit déjà lourde.

— Un seul passager, crie le capitaine, un seul !

M. de Bryone poussa sa fille vers la corde de sauvetage.

L'heure est tragique ; la baleinière donne contre le tronçon du mât d'artimont, mais Stephan la maîtrise et semble, à force d'héroïsme, tenir le salut entre ces minces planches. Il lutte et crie à Denyse : Venez ! venez !

Denyse se précipite ; mais au moment de s'enrouler au câble, elle se retourne et voit son père qui va mourir sans elle. Alors, mesurant dans un éclair toute cette vie d'amour qu'elle croit trahir, elle revient en arrière et se lie au cou du vieillard.

Le lendemain, tout était calme sur la mer.

Georges Boutelleau.

FIN.

2e CONGRÈS INTERNATIONAL D'ÉDUCATION MORALE

A La Haye, du 22 au 27 août prochain, doit se tenir le second Congrès International d'Education morale, et tous les pays civilisés se préparent dès maintenant à participer à cette sorte de confrontation pacifique et amicale de tous les principes, confessionnels ou laïques, rationnels ou sentimentaux, par lesquels les hommes s'efforcent de réformer ou d'améliorer leurs semblables, d'élever le niveau moral des générations nouvelles. Le premier Congrès, qui a eu lieu à Londres en 1908, est déjà parvenu à mettre ainsi en présence les éducateurs de toutes les races et de toutes les religions, depuis les représentants des grandes nations européennes, jusqu'à ceux des Etats-Unis et du Mexique, de l'Hindoustan, de la Chine et du Japon ; vingt-et-un gouvernements s'y firent représenter, et plus de 1.800 adhérents y prirent part, catholiques, protestants, bouddhistes, musulmans, israélites, positivistes, rationalistes purs. C'est du même esprit de haute impartialité que s'inspirera le Congrès de la Haye, et tout particulièrement le Comité français, qui vient de se constituer sous la présidence de M. Emile Boutroux. « Nous voudrions, déclare-t-il, que toutes les doctrines et toutes les croyances, philosophiques ou religieuses, puissent se rencontrer dans la délégation française à La Haye ; nous voudrions prouver aux autres, et nous prouver à nous mêmes, que quelle que soit la divergence des idées, nous sommes capables de nous unir dans un respect mutuel, dans un commun effort pour l'enfance, dans un égal souci de l'avenir moral de l'humanité. »

La personnalité même des membres du Comité suffit à garantir à la fois cette large tolérance et la place que la France tiendra au Congrès de la Haye. Nous y relevons les noms de MM. Léon Bourgeois, Ferdinand Buisson, d'Estournelles de Constant, Liard, Payot, Raymond Poincaré, Alexandre Ribot, Séailles, Pr Wagner, vice présidents ; de littérateurs et d'hommes politiques comme MM. Brieux, Jules Claretie, Paul Deschanel, Paul Adam, Lucien Descaves ; d'universitaires, de catholiques, de protestants, de positivistes, tels que MM. Bouglé, Alfred Croiset, Durkheim, Alfred Fouillée, Belot, Me Kergomard, MM. Paul Bureau, Fonsegrives, Ch. Gide, Em. Corra, Grimanelli, Anatole Leroy-Beaulieu, Lalande, Lanson, Lévy-Bruhl, le rabbin Israël Lévy, etc., etc.

Les adhésions peuvent être envoyées dès maintenant, à M. Polako, trésorier, 125, rue du Ranelagh, Paris 16e.

Cotisations individuelles : 12 fr. 50, pour les Sociétés : 21 francs, pour recevoir les publications seulement : 6 fr. 25.

A TRAVERS LES REVUES

ANALYSES & EXTRAITS

Le Pragmatisme. — Dans le numéro de novembre de la *Bibliothèque Universelle et Revue Suisse*, M. le doyen Paul Stapfer consacre au pragmatisme un article lumineux et bienfaisant. On sait que ce littérateur éminent, de même que Faguet et d'autres critiques, est fortement attiré vers les grands problèmes, et c'est un réel privilège pour le public protestant de pouvoir lire et méditer ces fortes et belles études, où s'allient l'indépendance d'esprit et l'émotion religieuse sous le couvert d'un beau style. M. Stapfer retient du pragmatisme ce qui lui paraît juste et fécond. Certes il ne méconnaît pas les droits de « l'impératif du vrai », qui « nous commande de ne rien mettre au-dessus de la vérité, ni le bien, ni le beau, ni l'utile, ni le bonheur de l'homme, ni son salut, ni sa vie », et on peut s'en convaincre, en particulier, par la discussion qu'il fait du point de vue de Rauh et de Belot qui, pragmatistes sur ce point, se sont élevés contre la tendance à croire qu'on doit *fonder* rationnellement la morale (p. 238 et suiv.). Mais d'autre part, il observe que, la vérité métaphysique n'étant ni évidente « puisqu'on la cherche », ni démontrée « puisqu'on la démontre toujours », la « philosophie de l'action » reprend l'avantage, et le devoir d'agir comme si nous savions que Dieu existe et que l'âme possède l'immortalité ou peut s'en rendre digne, apparaît comme la véritable sagesse. « La vérité métaphysique, étant douteuse, ne peut jamais être sûre d'avoir raison contre le bien de l'homme.... Non seulement, elle ne saurait prévaloir contre de telles valeurs, mais.... si elle se trouve en désaccord avec elles, si elle se sent désavouée et condamnée par elles, c'est alors surtout qu'elle doute d'elle-même et qu'elle est mécontente de son ouvrage.... Tant qu'il sera possible que nous soyons plutôt que vous dans le vrai, l'absurdité manifeste sera de préférer, sans qu'aucune raison nous y oblige, aux doctrines de la vie celles de la mort et du néant ». (p. 252-253). Et M. Stapfer ajoute : « Si bien agir ce n'est pas encore connaître, c'est au moins s'en rendre digne et capable. Mais c'est beaucoup plus : c'est une façon — *et la meilleure* — d'être déjà dans la vérité... La vérité la plus sûre est celle qui nous sauve par la foi, et la foi qui sauve n'est pas abstraite, didactique, raisonneuse ; elle est agissante et vaillante, fertile en œuvres bonnes et en fruits de vie » (p. 254).

Le Congrès religieux de Berlin (5-10 août 1910). — Dans la

Revue de Métaphysique et de Morale de novembre 1911, M. Benrubi consacre un compte rendu de dix-sept pages au *Ve Congrès international de progrès religieux*, de Berlin, auquel il a assisté, en utilisant les documents officiels publiés par Max Fischer et Michael Schiele. Il constate que « cette imposante manifestation du réveil religieux contemporain » a soulevé le plus vif intérêt, et il loue le savoir et l'esprit de tolérance de la plupart des théologiens qui s'y sont fait entendre. Il attire l'attention de ses lecteurs sur « les efforts du Congrès pour réconcilier le christianisme avec la conscience moderne », et en particulier sur les études présentées à ce sujet par MM. Wilfred Monod et E. Giran. Il signale la conférence, « entendue avec le plus grand enthousiasme », où M. Eucken a fait voir que tous les grands idéalistes allemands ont une haute opinion de la religion et la regardent comme un caractère essentiel de l'humanité, qu'il s'agit non de rabaisser et de détruire, mais de vivifier et d'ennoblir. Il note aussi avec sympathie la tendance, qui s'est puissamment affirmée dans ce Congrès, à aiguiller le christianisme vers la refonte sociale, (Elie Gounelle, Rauschenbusch, Naumann, etc.), l'antialcoolisme (baron de Soden, Hercord, etc.), la paix internationale (Ruyssen, Bonet-Maury, etc.), et le féminisme. La conclusion de M. Benrubi est très favorable, et les chrétiens libéraux ne peuvent que le remercier de l'avoir exprimée si nettement devant le public philosophique de France. « Le Congrès de Berlin, dit-il, a été un des évènements les plus considérables de notre époque. Y a-t-il, en effet, quelque chose de plus saisissant et de plus encourageant que de voir un si grand nombre de représentants éminents du mouvement religieux du monde entier.... faire des efforts sincères pour se comprendre et pour travailler ensemble à l'œuvre de revivification et de perfectionnement de la religion, afin de faire de celle-ci une puissance vraiment bienfaisante de la vie du temps présent ? Nous avons eu même l'impression que ces manifestations sont un des moyens les plus efficaces pour surmonter la crise morale que nous traversons actuellement. »

L'Ame espagnole. — Dans un intéressant article, très actuel, de *la Revue* (numéro du 15 octobre 1911), M. Albert Dauzat dépeint les types et les caractères du peuple espagnol, qui a gardé, grâce à l'isolement où il se tient, son originalité et sa couleur locale. Les différences régionales sont très accusées dans ce pays. Les Andalous sont francs, aimables, assez gais, mais paresseux et d'une moralité très médiocre. Plus réservés, défiants et susceptibles, les Castillans ont, en revanche, plus de tenue. « Ni à Madrid, ni à Tolède, ni à Burgos on ne voit se dérouler dans la rue les scènes qui déshonorent trop souvent les villes méridionales ». Ils respectent le tricorne du carabinier et paient les impôts sans murmurer. Tout autres sont les Catalans, actifs, énergiques, et remuants, et à ce titre peu aimés dans la péninsule. — Quels sont les « dominantes du caractère espagnol ? » D'abord la fierté nationale, visible surtout en Castille. Les gens du pays « déclarent qu'ils ont la première infanterie du monde, comme à l'époque de Charles-Quint et de Philippe II ». Notons aussi un très vif sentiment de l'égalité. Les milieux sociaux se mêlent sans cesse : l'homme du peuple s'estime un gentilhomme (un *caballero*), les domestiques se donnent des libertés qui ne seraient pas tolérées ailleurs. Les républicains sont nombreux, mais ils paraissent en général assez disposés à « suivre le mot d'ordre de l'évêque ». L'Espagnol est resté très pratiquant. « Les jours de maigre et de jeûne sont généralement observés avec rigueur ; les hommes se découvrent dans la rue, surtout en Andalousie, en passant devant les effigies de la Vierge ou devant les

églises dont les portes sont ouvertes». Ajoutons que souvent « il manque d'éducation », montre un sans-gêne (par exemple quand il mendie) qui froisse les étrangers, et, comme l'a fait remarquer Madame Pardo Bazan (dans la *Revue*, 1er février 1896), il ne respecte pas assez la femme, à moins qu'on ne fasse appel à ses sentiments de *caballero*. Est-il cruel ? Non, « il ne sent pas, voilà tout », et s'il assiste impassible aux boucheries des courses de taureaux, c'est qu' « il ne les voit même pas, tant il est absorbé à suivre les passes du torero ».

La vie professionnelle de la femme française au XVIIe siècle. — Dans la première moitié du XVIIe siècle, les femmes trouvèrent dans l'industrie et le commerce, soit à la faveur du régime corporatif, soit par le travail libre, de nombreux moyens d'existence. Il y avait des corporations spécialement féminines. Il en existait aussi de mixtes, fondées sur l'égalité professionnelle des deux sexes, entre lesquels on partageait équitablement la jurande. Les femmes pouvaient donc devenir chefs d'établissement. Elles s'occupaient à beaucoup de métiers, entr'autres ceux du vêtement, des tissus et de l'alimentation. Une profession bien curieuse était celle des revendeuses assermentées qui expertisaient des propriétés, vendaient des mobiliers aux enchères et prêtaient sur gage, se livrant parfois à l'usure. Pendant longtemps, les femmes exercèrent le monopole de la profession d'accoucheuse, et ce ne fut que vers 1650 que les hommes obtinrent du bureau de l'Hôtel-Dieu « l'autorisation d'assister à la clinique de la maîtresse sage-femme », qui, depuis 1620, enseignait son art à des élèves de son sexe. (Fagniez, *Revue des Deux-Mondes*, 1er octobre 1911).

L'expansion syndicaliste dans le monde, — Le chiffre de syndiqués français, allemands, anglais et américains atteint aujourd'hui huit millions, et l'on arrive à onze millions environ, si l'on y ajoute les adhérents des associations professionnelles dans les autres pays atteints par la transformation industrielle. Le capital des ligues allemandes dépasse actuellement 65 millions, et celui des cent *Trade-Unions* les plus importantes, s'élève à 130. Quant aux syndicats français, ils sont moins riches parcequ'ils ont cru longtemps que « la possession d'encaisses puissantes alourdissait l'action quotidienne et paralysait l'action combative », mais ils songent aujourd'hui à se créer de fortes réserves. En même temps que cette armée de salariés grandit en force et en richesse, les conflits avec les employeurs deviennent plus fréquents. Le total des grèves et des *lock out* a énormément augmenté en Allemagne de 1899 à 1910, il a plus que triplé en Autriche de 1900 à 1907 et quadruplé en Suède dans le même laps de temps. (P. Louis, *Revue Bleue*, 23 septembre 1911).

L'Immigration rurale dans les villes aux Etats-Unis. — L'exode vers les villes poursuit, aux Etats-Unis, sa marche ascendante. De 36, 1 % de la population totale du pays, en 1890, le nombre des habitants des villes est monté à 40, 5 % en 1900 et à 46, 3 % en 1910, et il est probable qu'il atteindra ou dépassera 50 % en 1920. Ces chiffres varient d'ailleurs d'un Etat à l'autre. Aux deux extrémités de l'échelle viennent se placer, d'un côté le Rhode Island et le Massachussets où les agglomérations urbaines concentrent 96, 7 % et 92, 8 % de l'ensemble des habitants, de l'autre, le Dacota du Nord et le Mississipi où les villes comptent 11 % environ de la population totale (Bailey, *Independent*, 14 septembre 1911).

A Paris et ailleurs (Echos et reflets), 2e série, — chez Fischbacher 1911 ; prix 3 francs.

A la suite d'une première série

d'*Echos et Reflets*, fruit de quinze années d'observations en Normandie. M. le pasteur Wilfred Monod publie aujourd'hui une suite de croquis relatifs pour la plupart à la vie parisienne, d'après des notes esquissées pendant une période de quatre ans. La pensée centrale de cet ouvrage a été de faire éclater le contraste douloureux entre la grande ville surpeuplée, bourdonnante, exténuante, pleine de laideurs, (première partie) et la campagne où l'on savoure le calme, l'air frais et de pittoresques visions (deuxième partie). La troisième, très brève, est un cri d'admiration et de pitié, qui échappe à l'auteur, rentrant à Paris, auprès de la gare Saint-Lazare, en face de capucines qui grimpent le long d'un chantier de construction, indice touchant de la « nostalgie de la nature » chez l'ouvrier qui ne peut s'accorder de vacances, comme le font les bourgeois. Dans ces cadres opposés M. Monod a situé de nombreuses miniatures aux couleurs vives ou délicates. Energique, réaliste même (un peu trop parfois) quand il peint les misères des « citadins » pauvres, qu'il a vues de près et qui lui ont déchiré le cœur, ou les rues de Paris avec leur encombrement et leur bruit, il sait trouver de jolies images en des accents émouvants pour décrire les spectacles gracieux ou les états d'âme qui ont de la grandeur. Au point de vue poétique, nous signalerons la prose colorée et harmonieuse qui anime les deux études intitulées *Les deux versants* et *Au bord de la mer*, et, à côté d'elles deux courts chapitres *(Matin d'automne* et *Au Luxembourg)* dus à la plume très fine de Madame Monod. En fermant ce livre, on a l'esprit très satisfait par ce style si riche et si châtié, le cœur très attristé par toutes les souffrances dont on a lu le récit, et la volonté très décidée à faire quelques heureux. Remerçions M. Monod de compléter par cet album d'esquisses l'œuvre d'évangélisation que ses sermons ont commencée. Elles surprennent peut-être et effraient certaines âmes sensibles (ou insensibles), peu habituées aux scènes pénibles, mais à qui persévère dans cette lecture une récompense est réservée, celle de devenir meilleur.

La Grèce de toujours, douze conférences, par Théophile Calas, in-12, 343 p. chez Fischbacher, 3 fr. 50.

Ce nouveau récit de voyage ne le cède en intérêt ou en pittoresque à aucune des trois narrations qui l'ont précédé. *(Au Cap nord, En Russie et ailleurs. En Terre désolée)*, et qui ont valu à leur sympathique auteur une légitime réputation de touriste, d'humoriste et d'écrivain. M. Calas y raconte une excursion qu'il fit en Grèce avec son fils, en 1902, sur le *Niger*, frété par la *Revue Générale des Sciences*. Ce fut une superbe croisière, avec arrêts à Delphes, où les fouilles entreprises par M. Homolle ont amené, de 1893 à 1898, de précieuses découvertes ; à Olympie, théâtre des courses glorieuses d'autrefois, où les Allemands ont exhumé des restes de sculptures merveilleuses ; à Messène, curieuse avec ses antiques remparts ; à Mycénes, pays des Atrides, où la persévérance de Schliemann a mis au jour des trésors incomparables (tombeaux d'Agamennon et de Cassandre ; à Tirynthe, aux murailles cyclopéennes ; à Athènes, à Eleusis, en Thessalie, à Corinthe... Voyage magnifique, malheureusement terminé par un naufrage qui, espérons-le, ne découragera pas le vaillant et enthousiaste excursionniste. On trouvera dans *la Grèce de toujours* bien des pages très amusantes, pleines de bonhomie familière (un peu exagérée parfois, à notre avis), et, sous cette forme attrayante, une solide érudition et un sentiment chrétien toujours prêt à tirer des spectacles de la nature une leçon ou quelque sérieux appel (voir la prière sur l'Acropole, p. 153). On y verra aussi des descriptions d'une intense poésie et de puissantes évocations de la vie grecque d'autrefois. C'est un livre à lire en famille, à la veillée, pendant les vacances de nouvel an.

Paul Fargues

LES LIVRES

Ph. Mauro. — *Témoignage d'un ex-matérialiste.* (31 p., Prix, 0 fr. 35). — *La parole qui vit* (110 p., Prix, 0 fr. 50). — *Le monde et son Dieu.* (118 p., Prix, 0 fr. 50). — Die, Contesse-Vernier, éditeur.

On a fait une active propagande, en de certains milieux, en faveur des brochures dont nous venons de transcrire les titres. Mais nous ne pouvons guère faire autre chose que les annoncer à cette place. Certes, il est infiniment réjouissant de voir un intellectuel, un avocat, un lettré, comme M. Mauro, passer du matérialisme au christianisme, grâce à une conversion dont nul ne contestera le sérieux et la profondeur. Malheureusement, l'auteur lie si étroitement la vie chrétienne à un système doctrinal particulier, celui de la théopneustie la plus rigoureuse, et en toute déviation vis-à-vis de sa règle de foi il voit si manifestement une œuvre diabolique, faite d'incrédulité, d'orgueil, de révolte et d'autre choses plus condamnables les unes que les autres, qu'il est absolument impossible de discuter. Il ignore, ou veut ignorer, que si la Parole de Dieu est dans la Bible, il faut pourtant distinguer entre le contenu et le contenant du message divin. Il ignore, ou veut ignorer que s'il y a une critique visiblement dominée par des partis-pris anti-religieux, il en est une autre hautement respectueuse des grandes données de l'histoire et des expériences fondamentales de la foi. Il ignore, ou veut ignorer, que s'il y a des évolutionnistes matérialistes, il y a des évolutionnistes chrétiens, et que les Henry Drumond, les Frantz Léenhardt, les Armand Sabatier, sont à la fois l'honneur de la science et la gloire de l'Eglise. Il ignore...mais en voilà assez. La mentalité de M. Mauro et de ses adeptes ressemble malheureusement trop, *mutatis mutandis*, à celle des polémistes irréligieux qui ne veulent rien savoir, ne tiennent compte d'aucun fait, ne respectent, non plus aucune personnnalité, pour que l'entretien puisse s'engager avec dignité et avec profit. Il vaut mieux laisser chacun à ses convictions, à son esprit et à ses méthodes. Mais nous ne commettrons pas à l'égard de M. Mauro et de ses adeptes, l'erreur qu'ils commettent sans cesse à l'égard de ceux qui ne pensent pas en tout comme eux. Nous respectons leurs convictions, et nous comprenons, puisqu'ils les croient identiques à la vérité absolue et éternelle, qu'ils s'efforcent de les répandre. Nous nous garderons bien d'incriminer les *mobiles* moraux de ceux qui ont une autre attitude intellectuelle que nous, et d'attribuer leur point de vue doctrinal à de basses suggestions. La première condition à remplir, pour causer avec fruit, c'est de faire à ses contradicteurs l'honneur de les croire aussi désintéressés, sincères et pieux, qu'on l'est soi-même. Nous irons plus loin et nous nous réjouirons tous les premiers, si M. Mauro et les tenants de son système peuvent amener d'au-

tres matérialistes à la foi par une conversion analogue à celle de l'avocat américain. Mais en ce qui nous concerne, nous nous refusons à lier la cause sacrée de l'évangélisation à la dogmatique que contiennent les présents opuscules et qui se donne naïvement comme l'expression adéquate de la vérité. Dieu merci, notre foi repose sur des bases moins fragiles et sur des conceptions moins dangereuses. Ce n'est pas une théologie qui nous a convertis, c'est la puissance de l'Esprit divin ; et il n'est point besoin, grâce au ciel, d'être théopneuste pour pouvoir dire avec l'apôtre : Je sais en qui j'ai cru. »

J.-E. Neel.

Th. Flournoy. — *Le génie religieux*, br. in-12 de 60 p. Foyer Solidariste de St-Blaise. Prix, 0 fr. 60.

Ce n'est pas ici une nouveauté. C'est en 1904 que M. le professeur Flournoy présenta aux conférences de Ste-Croix l'étude dont on vient de tirer le quatrième mille. C'est assez dire en la matière, car les traités de science religieuse ont rarement un aussi rapide et un aussi abondant écoulement. On ne sera pas surpris du succès de celui que nous annonçons, quand on lira les pages lumineuses, riches d'aperçus nouveaux et profonds, largement illustrées par des emprunts aux meilleures autorités psychologiques, scientifiques ou théologiques, que M. Fournoy consacre au *génie religieux*. Et les leçons qu'il excelle à insérer, ici et là, à l'adresse des étudiants , dans la trame de ses raisonnements, sont aussi actuelles que saisissantes. Nous aurions bien une double réserve à faire sur la valeur de l'Ancien-Testament, d'une part, où M. Flournoy ne sait trouver qu'un Dieu féroce et jaloux, alors qu'il y apparaît souvent plein de tendresse et de bonté et reçoit déjà le nom de Père (Ex. 19 v. 4; Deut. 1.v. 11; Ps. 103 v. 8; Esaïe 64, v. 7, etc), et sur sa notion de la souffrance, d'autre part, toujours et uniformément attribuée à *l'ennemi*, comme si, pédagogiquement, l'épreuve n'était pas souvent nécessaire et utilisée par le Père le plus aimant ? Mais je n'insisterai pas ; je préfère dire à mes lecteurs : étudiez le *Génie religieux*, et très spécialement l'analyse que fait l'auteur du caractère de Jésus, et certainement vous sentirez grandir votre admiration, et, ce qui vaut mieux, votre amour pour le plus grand de tous les génies religieux, pour le charpentier de Nazareth. L'auteur peut-il souhaiter un meilleur résultat de son travail que celui-là ?

J. E. Neel

J. B. Webb. — *Naomi ou les derniers jours de Jérusalem*. In-12 de 238 p., Genève, Jeheber ; Paris, Fischbacher. Prix, 2 fr. 50.

Qui n'a lu *Naomi*, un des meilleurs parmi les livres de prix de l'ancienne Société de Toulouse, un de ceux qui, avec le *Lion de Juda* étaient le mieux faits pour faire aimer le peuple d'Israël ? L'éditeur Jeheber nous en présente aujourd'hui une traduction nouvelle et considérablement abrégée. Les 588 pages de l'édition de Toulouse sont réduites à 238 dans celle de Genève. Je dois dire que je regrette un peu l'ancienne, avec son majestueux début, digne d'un poème antique : « Le soleil descendait lentement derrière les bâtiments qui couronnaient la colline de Sion....» La traduction de M. Mme Dardier était de style, et l'ouvrage de Webb, malgré sa longueur, ne perdait rien à passer dans notre langue par le ministère d'une plume aussi exercée. Il eût été bon de prévenir les lecteurs de la nouvelle *Naomi*, qu'ils n'en ont guère sous les yeux qu'une réduction, bien imprimée, bien illustrée, sans doute, mais enfin une réduction. Quoi qu'il en soit, nous souhaitons que la traduction récente fasse autant de bien que l'ancienne, et apprenne à bien des jeunes âmes (leçon fort utile à une époque d'antisémitis-

me comme la nôtre), à aimer *le peuple de la promesse*, et à prier « pour la paix de Jérusalem.» (Ps. 122, v. 6).

C. V.

Fra Angelico da Fiesole. — *L'œuvre du Maître.* (Nouvelle collection des Classiques de l'Art). Ouvrage illustré de 327 gravures. Un volume in-8°, relié toile rouge avec fers spéciaux, 12 francs. (Hachette et Cie, Paris.)

Entre les Primitifs qui déclinent et meurent et les Réalistes qui vont éclore au soleil de la Renaissance, se place la grande figure du peintre-moine, l'artiste humainement divin que l'ordre des Dominicains a reçu sous le nom de Fra Giovanni et que l'art a sacré du surnom d'Angelico.

Le Christianisme et son intense poésie, ses douleurs et ses joies, ses martyrs et ses saints, ses anges et ses prophètes, ses légendes et son histoire, le Calvaire du Sauveur et le deuil de Marie ont trouvé en lui un admirable interprète et ses fresques sont comme l'illustration monumentale des Saintes-Ecritures. L'inspiration divine anime son œuvre dont on peut dire qu'elle est la forme plastique de la Révélation ; ni chez Michel-Ange, ni chez Raphaël, qui sont par endroits des profanes, ne s'est produite cette fusion intime et exclusive de l'art et de la religion. Fra Angelico n'a pas, au vrai sens du mot, son pareil au monde.

On s'en rendra compte en étudiant le volume que vient de lui consacrer la collection des **Classiques de l'art :** *Crucifixions, Annonciations, Jugements derniers, descentes de Croix, Couronnements de la Vierge* se succèdent dans une série de tableaux où l'artiste traduit tous les sentiments depuis la douleur poignante jusqu'à l'espérance la plus sereine. Mais ces tableaux du maître, pour être la partie la plus purement religieuse de son œuvre, n'en sont pas peut-être la plus pittoresque ; ils n'en sont pas humainement la plus dramatique. Les fresques du couvent de Saint-Marc, en reproduisant les *Scènes de la Vie du Christ* offrent le commentaire émouvant de la plus émouvante des tragédies. Et comme si, dans le même ordre d'idées, l'artiste voulait nous prouver sa virtuosité par l'exécution d'un autre chef-d'œuvre, il a, dans *la Vie et la Mort de saint Etienne*, suivie de *la Vie et la Mort de saint Laurent*, au Vatican, représenté les vicissitudes, les transes de deux existences qui, consacrées à la défense de la foi, aboutissent au martyre.

L'œuvre de Fra Angelico passe presque entièrement sous nos yeux, grâce aux 327 gravures qui sont reproduites dans l'ouvrage ; cette galerie de l'Art chrétien est précédée d'une préface où est racontée la vie simple et étudiée la technique délicate et forte du maître toscan.

Les Idées de Jacqueline, par Mme Chéron de La Bruyère. (*Bibliothèque rose illustrée*). Un volume in-16, broché, 2 fr. 25. (Hachette et Cie, Paris.).

M. Yves d'Arbannes s'est brouillé avec son frère Roger parce que celui-ci n'a pas craint de « déroger à noblesse » en s'occupant, à Paris, d'une entreprise commerciale qui lui rapporte beaucoup d'argent. quant à Yves, il s'est enfermé, à Paimpol, dans le château de ses pères qui menace ruine, en proie à une misanthropie croissante qui le fait appeler « l'Ours mal léché ».

Comment et pourquoi les deux frères finissent-ils par se réconcilier ? Ce résultat est en partie dû à l'une des idées de la petite Jacqueline Ternil qui en a beaucoup, les unes bonnes, les autres mauvaises, mais toutes intéressantes et originales.

Les aventures de cette petite Jacqueline inséparable de son frère jumeau Arnold, de leurs parents qui voyagent en Afrique, de la tante Gertrude, des amis d'Arbannes sont exposées d'une plume particulièrement alerte et gaie par Mme Chéron de la Bruyère, dans ce livre rempli d'épisodes touchants ou joyeux et qui passionnera tous les jeunes lecteurs.

Dans la bonne voie, par Mlle Julie Borius. (*Bibliothèque rose illustrée.*) Ouvrage illustré

de 44 gravures. Un volume in-16, broché, 2 fr. 25, relié, tranches dorées, 3 fr., 50 (Hachette et Cie, Paris).

A une enfant fort riche et gâtée, que la fortune a comblée de ses dons, et qui vit d'une existence artificielle et luxueuse, quels bienfaits pourra apporter le contact d'une jeune fille simple, petite bourgeoise de bon sens et de cœur tendre et qui a fait à l'école du malheur l'apprentissage de la vie ? Voilà le sujet de ce bel et bon livre où le talent délicat de Mlle Julie Borius a entremêlé une histoire des plus captivantes aux enseignements les plus féconds. Et l'on verra comment la petite Renée de Vanoël entichée de sa noblesse, dédaigneuse des humbles, retrouve, auprès de Gisèle Duchemin, une pauvre orpheline à peine plus âgée qu'elle et qui lui sert d'institutrice, le droit chemin de la justice et de la bonté.

Des caractères nettement tracés, des péripéties à l'intérêt habilement ménagé, le choix heureux de personnages qui chacun leur tour sollicitent la sympathie du lecteur, tout concourt à faire de ce nouveau récit de la Bibliothèque Rose un digne émule de ses célèbres devanciers.

Tennyson, par Firmin Roz. 1 vol in-16 de la collection « *Grands Ecrivains étrangers* », avec portrait. Prix : 2 fr. 50. Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

Tennyson est certainement un des auteurs anglais auxquels l'Angleterre a prodigué le plus de gloire avec le plus d'amour. Des trois grands poètes du règne de Victoria, il a été le seul populaire. Qu'on le préfère ou non aux deux autres, Robert Browning et Swinburne, il faut avouer son prestige. L'œuvre de Tennyson cependant est peu connue en France. Sans doute cette poésie d'un art consommé, d'une virtuosité sans égale devait décourager les traducteurs et la possibilité de la bien goûter se trouvait ainsi réservée, chez nous, au petit nombre. M .Firmin Roz, qui dans un brillant article sur Tennyson, publié par la *Revue des Deux-Mondes*, avait témoigné d'une familiarité parfaite avec l'œuvre du célèbre poète-lauréat, a pensé qu'il était possible et qu'il serait utile de mettre cette œuvre à la portée du public français. Nous devons reconnaître qu'il a parfaitement réussi dans la tâche qu'il s'était imposée. Unissant la biographie, la psychologie et la critique, M. Firmin Roz a écrit un livre attachant, séduisant. Quelques poèmes traduits au cours de l'analyse de l'œuvre donnent, autant vraiment qu'il est possible, la sensation de l'original. Une si parfaite monographie ne peut que faire souhaiter le succès de cette nouvelle collection consacrée aux « grands écrivains étrangers » qui semble destinée à rendre d'inappréciables services.

De Panurge à Sancho-Pança. *Mélanges de littérature européenne*, par Emile Gebhart, de l'Académie française. 1 vol. in-16. Prix : 3 fr. 50. Bloud et Cie, éditeurs. 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

A mesure que paraissent les volumes où l'on rassemble l'œuvre éparse d'Emile Gebhart, on s'étonne davantage de l'heureuse diversité de ce talent si fécond. Après les pages autobiographiques où resplendit la jeunesse pleine d'espoirs du pélerin de l'Acropole, après les deux ouvrages où les scènes douloureuses ou sereines de l'Histoire sont narrées avec un sens merveilleux de la vie, voici un livre, qui, de nouveau, nous promène à travers le temps et l'espace. Mais l'auteur ne nous y montre plus à l'œuvre les grands acteurs de la comédie humaine, il en juge les témoins les plus authentiques, ces écrivains *représentatifs* qui, dans tous les siècles et dans tous les pays, ont concentré en eux l'âme et comme la conscience du monde contemporain et résument une civilisation. Tour à

tour apparaissent le vieux Villon et Chaucer, Erasme et Rabelais, Cervantès et Camoëns, Shakespare et Tirso de Molina, d'autres encore. *De Panurge à Sancho-Pança*, nous en avons l'assurance, rencontrera auprès du public lettré le même accueil empressé que les œuvres plus spécialement historiques qui ont précédé ce livre de critique littéraire : les *Jardins de l'Histoire*, les *Souvenirs d'un vieil Athénien*, *la Vieille Eglise*...

Sous les Lauriers, *Eloges académiques*, par le Vicomte E. M. de Vogüé, de l'Académie française. 1 vol. in-16. Prix : 3 fr. 50. Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

« Nous sommes les gardiens d'un rêve. Du rêve le plus ancien, le plus constant, le plus noble de notre race, exercer sur le monde la maîtrise des idées et des belles formes. » C'est en ces termes élevés que M. de Vogüé définissait une mission de l'Académie française dans le discours qu'il prononça en réponse à celui de M. Paul Bourget, le 13 juin 1895. Cette « maîtrise des idées et des belles formes », peu d'écrivains, de notre temps, l'ont possédée au même degré que l'auteur de ces lignes. Et les circonstances ont permis qu'il l'ait manifestée dans les séances mêmes de l'illustre compagnie avec un éclat tout particulier. Au cours de sa carrière académique, M. de Vogüé eut en effet à souhaiter la bienvenue à quelques-uns des plus célèbres écrivains parmi ceux d'aujourd'hui : MM. Edmond Rostand, Maurice Barrès, Gabriel Hanotaux, Paul Bourget... Combien d'autres noms fameux, dans notre littérature et dans la littérature européenne — car on sait que les investigations de M. de Vogüé s'arrêtent rarement à nos frontières — se rencontrent au cours de ces pages ! Jamais peut-être, les problèmes d'esthétique n'ont été envisagés avec cette ampleur, avec ce souci de leur connexité avec l'ensemble des phénomènes de l'activité humaine. Aussi ne peut-on qu'applaudir à la pieuse pensée qu'ont eue les héritiers de ce grand nom de publier le présent recueil d'*Eloges académiques*.

Eloges assurément, et avant tout, car M. de Vogüé a l'âme naturellement généreuse, mais avec quel art il sait y maintenir sa pleine liberté de jugement ! Véritablement, ces pages de haute critique comptent parmi les plus belles que nous ayons dans notre langue. Quelques discours, comme celui prononcé à Port-Said pour l'inauguration du monument de Ferdinand de Lesseps, ou celui « sur les prix de Vertu », le dernier, croyons-nous, qu'ait prononcé M. de Vogüé, donnent au livre une variété d'accent qui en rend la lecture encore plus séduisante.

La Séparation de l'Eglise et de l'Etat *(origines, étapes, bilan)*. par Julien de Narfon. 1 vol. in-8° à la *Bibliothèque générale des Sciences sociales*, 6 fr. (Librairie Félix Alcan).

Ce livre comprend trois parties.

L'auteur, dont la compétence dans les questions religieuses est universellement reconnue, y étudie les origines, y rappelle les étapes, y rétablit le bilan de la séparation :

Ses origines, c'est-à-dire tout ce qui soit du côté du pouvoir religieux, soit du côté du pouvoir civil, a préparé de plus ou moins longue date et rendu possible la dénonciation du concordat ; ses étapes, c'est-à-dire la succession des évènements ou des incidents qui ont marqué l'application laborieuse du nouveau régime des cultes : son bilan, enfin, c'est-à-dire la situation actuelle de l'Eglise de France, telle que l'ont faite d'une part la législation civile, d'autre part l'attitude intransigeante du Saint-Siège.

Dans la *Séparation de l'Eglise et de l'Etat*, qui n'est point une apologie sans réserve de l'œuvre du législateur de 1905, mais qui ne témoigne assurément pas d'une admiration superstitieuse pour la politique pontificale, on retrouvera la belle tenue lit-

téraire qui distingue l'œuvre de M. Julien de Narfon, et surtout cette loyauté, ce courage, cette indépendance qu'il sait concilier avec une foi religieuse profonde.

La *Séparation de l'Eglise et de l'Etat* est l'ouvrage le plus complet, non seulement qui existe, mais qu'il était possible d'écrire après cinq années d'exercice du nouveau régime des cultes, sur le problème religieux, politique, philosophique et historique posé par la séparation législative des deux pouvoirs.

La Lumière vient de l'Orient. *Essais de Psychologie Japonaise*, par Lafcadio Hearn, traduit de l'Anglais par Marc Logé. 1 vol. in-18. 3 fr. 50. *Mercure de France*, Paris. 26, rue de Condé.

La célébrité de Lafcadio Hearn date de *La Lumière vient de l'Orient*. Ce livre décida du succès de toute son œuvre en Angleterre. Il y révélait la psychologie véritable du peuple japonais à un moment où celui-ci ne jouait pas encore le rôle pour lequel cependant il se préparait. Lafcadio Hearn annonça du reste « l'impératisme » japonais. Il en donna même une explication tout à fait déconcertante pour notre raison occidentale, et tout à fait séduisante pour les philosophes du Péril Jaune. Il a toujours affirmé que le Japon ne s'assimilerait les formes de notre civilisation et les moyens de notre science que pour mieux se défendre de l'oppression et de la pénétration européennes.

Sa prodigieuse force morale fondée sur de puissantes traditions persistera contre nous. C'est là la conclusion de tous les Essais qui composent ce livre, et qui traitent des Etudiants, des Femmes, de la Religion, de la Philosophie, du Patriotisme, du Loyalisme, du Suicide Amoureux, qui nous montrent le caractère japonais toujours rude et ferme sous les formes charmantes de la courtoisie, et qui évoquent les merveilleuses images du Vieux Japon que Hearn adorait. Le chapitre le plus curieux est sans doute celui qu'il a consacré au Jiu-jitsu. A ses yeux cette méthode de défense qui utilise l'élan de l'adversaire pour le vaincre, symbolise toute l'histoire de la renaissance japonaise de l'« ère du Gouvernement éclairé. »

La Lumière vient de l'Orient est un très profond et très original document psychologique, que ne peuvent ignorer aucun de ceux qu'intéresse la politique, la vie sociale, les conquêtes économiques, ou l'Art du Japon, aucun de ceux que préoccupent les évènements de l'Extrême-Orient.

Mon journal. — Recueil hebdomadaire pour les enfants de 8 à 12 ans (30e *année*, 1910-1911). Un volume in-8° contenant 800 pages et plus 500 grav. en couleurs et en noir. — Broché, 8 fr. ; cart., 10 fr. (Hachette et Cie, Paris.)

Depuis de longues années *Mon journal* est le magazine préféré des enfants, et dès que leur âge les conduit à de plus graves occupations, les aînés ne manquent jamais de le recommander à leurs cadets, continuant ainsi dans la même famille et dans les familles amies une tradition de sympathies pour cette jolie publication.

C'est que ces romans, magnifiquement illustrés en couleurs, dus aux meilleurs auteurs, sont les plus amusants, les plus mouvementés, les plus attachants qui se puissent lire, ses nouvelles et articles intéressent au plus haut point tous ceux qui les suivent. Garçons et filles trouvent dans leur revue tout ce qu'ils peuvent désirer ; et tout cela explique bien comment près de trente ans d'existence n'ont pas épuisé le succès de *Mon journal*, qui sait toujours se renouveler à temps pour rester jeune et attrayant.

Ce qu'il faudra toujours, par Charles Wagner. Un volume in-18, (Librairie Armand Colin, rue de Mézières, 5, Paris), broché 3 fr. 50.

Notre temps a vu de si nombreux et profonds bouleversements dans les idées, les mœurs et les institutions, qu'on se demande parfois si toute l'œuvre du passé n'est pas abolie. Contre cette impression, toute de surface et contraire à la loi de continuité historique, l'auteur de *La Vie Simple* et de *Auprès du Foyer* nous invite à réagir de tout notre pouvoir.

La vie des hommes a été, de tout temps, la mise en jeu de quelques forces essentielles qui se retrouvent partout, — comme sous la merveilleuse diversité des phénomènes naturels se retrouvent quelques corps simples et quelques énergies élémentaires. Aussi, en dépit des modifications apportées au cadre de nos existences, les lignes fondamentales de notre destinée et les lois selon lesquelles se déroulent nos vies n'ont pas changé. Comme il faudra toujours de l'air, de la lumière, de l'eau, il faudra toujours certaines idées de fond, et certains sentiments élémentaires. Nous prospérons par les mêmes qualités et périssons par les mêmes vices, peu importent les transformations de nos conceptions intellectuelles et de notre outillage matériel.

Telle est l'idée essentielle du livre, développée à travers une série de chapitres dont voici quelques titres : « Choses abolies et choses qui demeurent, dogme fondamental, sentiment fondamental, Dieu, le génie, l'idéal, l'héroïsme, le sacrifice, la fidélité, la bonne humeur, savoir souffrir, savoir mourir, recommencer ». Ce livre nous appelle à descendre en nous-mêmes et à nous fortifier dans l'éternel humain, par quoi nous sommes tous joints ensemble et par quoi, seul, nous subsistons et valons.

Positivisme et Catholicisme. A propos de l'*Action française*, par L. Laberthonnière, 1 vol. in-16 (Collection *Etudes de morale et de sociologie).* Prix : 3 fr. 50. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

Après avoir mis à nu l'antichristianisme et l'immoralisme fonciers des théoriciens de l'*Action française*, le P. Laberthonnière montre comment les catholiques qui entreprennent de s'allier avec eux ont recours à la plus pitoyable des casuistiques, une casuistique qui va jusqu'à imaginer « une orthodoxie sans foi ». Il dévoile l'illusion dont se leurrent ici ceux qui escomptent que par une telle alliance on pourra venir à bout « de faire triompher l'Eglise, sinon dans les âmes, du moins dans la société ». Et de cette illusion il découvre l'origine dans l'interversion par laquelle on arrive à se représenter comme un droit à faire valoir vindicativement ce qui, pour le maintien et la diffusion de la religion, est essentiellement une mission à remplir apostoliquement.

Ceci l'amène à examiner la fameuse theorie de *thèse* et de l'*hypothèse* d'après laquelle, en faisant précisément du catholicisme lui-même une sorte de positivisme et par suite un droit terrestre à défendre terrestrement, on s'autorise, selon les circonstances, à toutes les intransigeances ou à toutes les compromissions. Et, en considérant la vie individuelle et la vie sociale dans la perspective de la fin éternelle à atteindre, il y substitue la distinction du *fait* et de l'*idéal* par laquelle, à partir de la solidarité initiale dans la misère commune (le fait), chacun est conçu comme soumis également au devoir de travailler à la libération de tous, au salut commun (l'idéal).

Puis il fait ressortir l'immense portée de cette distinction substituée à l'autre, en opposant ce qu'est *le rôle de l'Etat* et ce qu'est *le rôle de l'Eglise* selon qu'on les envisage du point de vue de la thèse ou du point de vue de l'idéal. Et enfin il achève de lever les équivoques pernicieuses par lesquelles, en ces matières, on abrite l'erreur derrière la vérité, en marquant comment à la place du *libéralisme de neutralité*, dont on se réclame aussi fallacieusement à gauche qu'à droite, il faut mettre le *libéralisme de charité*.

Le livre contient en appendice les curieux documents relatifs à la proposition d'alliance faite aux Jésuites par A. Comte en 1857.

LE MOIS

La paix et la guerre. — Le point de vue de la *Gazette de l'église luthérienne, de Leipzig*. — La guerre italo-turque. — Un livre sur Charles Secrétan. L'évolution religieuse du philosophe de Lausanne. — Madame Jean Monod.

L'année 1911 s'est terminée sans guerre. Que Dieu en soit béni! Nous n'en n'avons pourtant pas été bien loin. C'était un vent de bataille qui soufflait sur nos frontières de l'Est pendant ces dernières vacances, et les plus pacifiques, à la pensée d'une nouvelle atteinte portée aux intérêts vitaux de la patrie, consentaient d'esprit et de cœur à une résistance armée rendue nécessaire par l'attitude d'adversaires puissants et qui paraissaient insatiables. Dans l'état de l'Europe un peuple qui se montrerait incapable de résister, par la force au besoin, à l'attaque de ses adversaires, deviendrait sûrement la victime de ses concurrents internationaux. Cela est triste à constater, mais cela est ainsi. *Si vis pacem para bellum*, le vieil adage est toujours vrai. Il ne peut donc être question de supprimer l'armée. Il faut seulement l'épurer, en faire une école de discipline, de dévouement et de sacrifice. Déjà, en France, elle a bien changé. Ah! nous en connaissons bien les revers et les hontes, — mais ce sont les revers et les hontes de notre société actuelle. D'autre part, combien n'y a-t-il pas d'officiers aujourd'hui qui ont le vif sentiment du devoir éducatif qui leur incombe! L'armée est une école pour beaucoup d'illettrés qui ont échappé aux mailles peu serrées de nos lois scolaires. Beaucoup d'officiers sont les ennemis jurés de l'alcoolisme dont — mieux que personne — ils savent les ravages. Il y a encore un grand effort à faire en faveur des mœurs que le contact de jeunes gens contaminés peut détruire chez les meilleurs de nos fils. On nous dit, pourtant, que là aussi, la situation s'améliore. En tout cas, il ne nous semble pas douteux que le devoir de tout citoyen ne soit de travailler à faire de l'armée de la France une armée nationale dans le sens le plus élevé de ce mot. Nous avons le droit de demander à ceux qui nous gouvernent de veiller à ce que tous les Français puissent aimer

leur armée, que l'esprit de réforme anime de plus en plus les soldats et les chefs. Plus notre armée sera saine, morale, disciplinée, plus elle sera puissante pour répondre aux fins idéales d'une armée moderne, et plus, par conséquent, elle éloignera le spectre blafard des guerres fratricides.

Nous savons bien que cet idéal paraîtra bien plat et bourgeois à beaucoup de nos concitoyens. Mais nous n'avons pas peur des mots. D'autre part, nous savons très bien que si les idées de fraternité générale ne font pas plus de progrès, cela tient pour beaucoup aux prédications haineuses de ceux qui prétendent ne vouloir consentir à aucune guerre, quelle qu'elle soit. Nous nous permettrons de leur dire qu'ils s'y prennent mal pour amener la réalisation de leurs vues pacifistes. Le meilleur moyen de faire cesser les guerres internationales, ce serait de commencer par travailler à la paix à l'intérieur même de la nation. Ce qui maintient debout les armées permanentes beaucoup plus sûrement que la volonté des gouvernements, ce sont les ardentes menaces du parti qui veut amener le progrès par la violence. Nous n'espérons guère la diminution des armements internationaux tant que les agitations sociales rendront nécessaires une police armée. La solution des conflits internationaux est l'arbitrage, oui, mais à condition que l'on ait commencé par régler les conflits sociaux par l'arbitrage, la coopération, toutes les manifestations de la bonne volonté réciproque de l'ensemble des nationaux. Tant que nous n'en serons pas là, nous ne pourrons pas espérer l'amélioration de la situation actuelle.

Car la situation actuelle est pleine de tristesse pour ceux qui, à cette heure, songent au doux message de Noël : Paix sur la terre.

Et que dire de chrétiens qui se font les apôtres théoriques de la guerre ! Cela s'est vu pourtant dans ces derniers mois. A la fin de l'année dernière, on pouvait lire dans la *Gazette* universelle de l'église évangélique luthérienne de Leipzig, des déclarations comme celle ci. C'était après les émeutes de Moabit à Berlin : « Un peuple qui a quarante ans de paix derrière lui, aspire à des actes héroïques. Il se met à faire des barricades si on ne le conduit pas contre l'ennemi du dehors... Nous souffrons d'un excès de mauvais sang. C'est pourquoi nous avons besoin de mouvement, afin que le sang circule de nouveau puissamment. Si une guerre venait à éclater, il n'y aurait plus de troubles dans la rue... Nous sommes convaincus que cette épreuve viendra, nous l'attendons sans crainte pour notre peuple ». Ainsi parlait un des organes de l'orthodoxie luthérienne le 4 novembre 1910 ! Le 13 janvier 1911, le même journal parlait de nouveau de « l'orage purifiant d'une grande guerre ». Vers la fin de l'année dernière le belliqueux rédacteur

du même jour écrivait encore : « Celui qui veut savoir quelles plantes marécageuses produit une longue période de paix qui fait gagner de l'argent au peuple et ne pousse pas aux grands sacrifices, n'a qu'à lire le procès Wolff-Metternich, il sera largement servi (13 octobre 1911). » La guerre est nécessaire pour purifier l'armée allemande, pour restaurer la vertu allemande, donc faisons la guerre... Voilà le raisonnement de notre orthodoxe confrère ! Cité par le *Matin* l'article du 4 novembre 1910 fut l'objet, de la part de M. le doyen Vaucher d'une protestation indignée et vigoureuse qui parut dans le *Témoignage* du 18 novembre. Cet article reproduit dans nos journaux religieux a vraiment soulagé la conscience protestante. Mais le journal d'outre-Rhin a continué. Cela nous prouve qu'on peut afficher une orthodoxie de tête ou de raison et rester étranger au véritable esprit du Christ. Que dirait Luther de ses arrière-disciples, lui qui dans son *Petit-Catéchisme* place « la paix » parmi les biens que représente le « pain de chaque jour » ? Notre belliqueux confrère a donc oublié aussi la prière de la vieille litanie que l'on chante pourtant encore dans les églises luthériennes : « De guerre et d'effusion de sang, préserve-nous, Seigneur ! » En parlant ainsi, il offense donc, non seulement la pensée du Christ, mais encore le véritable esprit de sa propre église.

Si ces idées sont courantes dans certains millieux « chrétiens », on peut imaginer ce que peut être sur ce point la pensée des milieux mondains et on peut mesurer, à ce fait, le danger que l'Europe a couru au cours de l'automne dernier.

La guerre pourtant a éclaté — non pas la grande guerre européenne que l'on a pu redouter un moment — mais la guerre entre l'Italie et la Turquie. Que notre lecteur nous excuse, si, à ce propos, nous ne partons pas en guerre contre les peuples forts qui accablent les faibles... La Turquie malheureuse n'entendra pas de nous les épithètes qu'elle mérite depuis si longtemps. Nous regrettons que la puissance turque, qui s'est partout établie et maintenue par la violence, doive s'en aller par la violence. Mais cela dit, il nous est impossible de ne pas croire que la Turquie expie en ce moment des fautes séculaires dont le scandale a longtemps crié à Dieu sans succès apparent. Dans le domaine relatif qui est celui de toute politique humaine, aujourd'hui encore, l'Italie représente en Afrique la civilisation et le progrès. Nous souhaitons qu'elle puisse bientôt arrêter l'effusion du sang et faire cesser par la paix les scènes effroyables dont l'éloignement ne cache pas l'horreur. Il paraît que sur une porte musulmane on a trouvé deux yeux de soldat italien cloués... Quel symbole des horreurs de la guerre ! Nous en sommes là encore. Et il y a deux mille ans que le Christ

est mort sur la croix ! Ah ! pour ne pas désespérer de l'humanité, il faut vraiment se souvenir de la désespérante lenteur de tout progrès. Un savant vient de faire certaines constatations qui permettraient de reculer la création du monde *de quelques milliards d'années*... Quel recul effroyable et quel insondable abime ! Je m'y plonge pour en retirer quelque raison d'espérer. Combien faudra-t-il encore de milliers d'années pour que la conscience du Christ ait versé son contenu dans toute conscience d'homme ? Nous ne savons. Mais nous n'avons pas le droit de désespérer. Celà viendra. Quand la guerre menace, quand les trois internationales « la rouge, la noire et la dorée » préparent leurs coups, espérons quand même et croyons au triomphe futur des esprits éclairés et des cœurs droits.

C'est à Charles Secrétan que j'emprunte cette image des trois internationales. Sa fille vient de raconter la belle vie de son père dans un livre (1) que je voudrais voir entre les mains de quiconque est capable de réflexion. Nous devons d'autant plus le signaler à nos lecteurs que le philosophe de Lausanne a été un des éminents collaborateurs de cette *Revue*. J'y rencontre, entre autres, une page que je veux citer entière parce que beaucoup de nos amis, au seuil d'une nouvelle année, pourront y trouver un réconfort et un point d'appui.

« Quand je jette aujourd'hui les yeux autour de moi, je vois dans le monde un développement industriel et commercial immense, accumulant les richesses au point d'en déprimer la valeur, et du même coup d'œil, une misère intense, un profond mécontentement dans les masses populaires qui détiennent la puissance par le vote et l'épée, une inquiétude générale, des armements gigantesques, des gouvernements qui pèsent sur les peuples, et au dessous des gouvernements les nations qui voudraient trouver dans la paix et l'union leur essor et leur développement. *Je n'en verrai pas davantage* (2).

Qu'apportera le XXme siècle ? Apportera-t-il la révolution sociale ou la guerre universelle et le règne du sabre ? Ou bien sera-ce à la volonté des peuples de maintenir la paix qu'appartiendra le triomphe ?... Devant ces problèmes menaçants, rentrons en nous-mêmes et cherchons si la solution n'est pas dans le sacrifice volontaire de tous pour tous. Avons-nous besoin de l'ordre de choses tel qu'il est établi aujourd'hui ? Avons-nous besoin d'avoir des inférieurs ?

Si nous ne craignons pas de traiter d'égal à égal avec tout le

(1) *Charles Secrétan, sa vie et son œuvre*, Paris, Fischbacher, 33, rue de Seine.

(2) Allusion à l'âge de l'écrivain.

monde, la solution des difficultés présentes n'est pas au dessus des forces humaines. La perspective est belle. Elle ne sera pas atteinte sans effort, sans une élévation morale qui demande le secours de la religion. Et pourtant, cette religion de la charité, ce lien nécessaire, on l'attaque aujourd'hui de toutes parts, avec acharnement, dans les foules et dans les gouvernements ; elle est livrée aux bêtes. Pourquoi ? Peut-être parce qu'elle n'a pas toujours été entre les mains des hommes une puissance d'affranchissement. Elle le sera quand elle aura été bien comprise, quand elle aura le concours de tous les hommes de bonne volonté que le XXe siècle appelle. »

Une religion qui soit une puissance d'affranchissement — dans tous les domaines — c'est la conception religieuse que nous défendons ici. C'est pour nous, pour notre activité religieuse toute entière un puissant encouragement de penser que Charles Secrétan s'est finalement arrêté à des vues identiques à celles qui sont les nôtres. La confession du grand philosophe vieillissant est singulièrement émouvante. Peut-être sa leçon ne sera-t-elle par perdue pour tous les protestants de ce temps. « Je ne sais plus où j'en suis quant au Chistianisme historique ou même quant au Christ historique (1), mais je ne parviens pas à m'en affecter. J'aimerais infiniment mieux pouvoir répéter sans hésitation que je suis resté fidèle aux croyances de ma jeunesse, mais enfin je crois en Dieu ; croyant en Dieu, je crois qu'il a sa main dans l'histoire et que le christianisme ne s'est pas produit sans lui. Je n'ai jamais pensé qu'on fût perdu pour n'avoir pas ouï l'Evangile ou pour n'avoir pas pu croire à la réalité historique de tous les faits qu'il raconte. Je crois savoir avec certitude qu'il y a un bien à faire, que ce bien je ne l'ai pas fait, que j'ai besoin d'être pardonné, mais que Dieu veut effectivement me pardonner, que j'ai besoin de son secours pour marcher droit et qu'il m'accorde ce secours lorsque je l'implore, que le mal que j'ai commis vient bien de moi, que les aspirations vers le bien me sont suggérées et viennent de l'Esprit agissant en moi...»

Ainsi parlait Charles Secrétan en 1889 déjà. Depuis il n'a fait que s'ancrer davantage dans les principes d'un Christianisme affranchi dans lequel il voyait la seule solution possible des angoissants problèmes du temps présent. C'est un christianisme de la même famille que professait Mme Edmond de Pressensé la fidèle correspondante de Charles Secrétan pendant de longues années. On l'a bien vu aux *Lettres* que publia naguère, ici même, la

(1) Nous avouons ne pas suivre Secrétan sur ce point : L'historicité générale de la vie de Jésus-Christ nous paraît, au contraire, solidement établie aujourd'hui.

noble femme qui vient de mourir, Madame Jean Monod, la veuve de l'ancien doyen de la Faculté de théologie de Montauban. C'est ce christianisme élargi qu'elle voulait faire connaître aux protestants, aux pasteurs un peu trop vite satisfaits de la dogmatique courante en le leur présentant dans la personne de Robertson (1) et dans un livre plein de choses hautes et belles qui vaut la peine d'être relu et gardé sous la main. Réconcilier les hommes entre eux, réconcilier la génération présente avec une religion d'amour et de liberté qui est le vrai christianisme, croire au bien et s'efforcer à le réaliser : « la tâche est belle », disait Secrétan. Entrons-y plus résolument que jamais. C'est l'appel de la nouvelle année.

John Viénot.

(1) *Robertson,* sa vie et ses lettres, traduit et abrégé de l'anglais par Mme Jean Monod, Paris, Fischbacher, 1900.

Les tables des matières pour 1911 accompagneront le numéro de février.

Le Directeur-Gérant : John Viénot.

Montbéliard. — Sté Anonyme d'Imprimerie Montbéliardaise.

MAISON D'ÉDUCATION

PROTESTANTE

pour Jeunes Filles

36, avenue Victor-Hugo, BOULOGNE-SUR-SEINE

(Parc des Princes)

Directrices : Mlles S. VIÉNOT et M. de GUÉRIN

GEORGES DEBUSSCHER

39, Rue de Charonne, PARIS (XIe)

FABRIQUE DE MEUBLES ET SIÈGES BOIS SCULPTÉ

et avec BRONZES

CHAMBRES A COUCHER, SALLES A MANGER, genre ancien

Travail soigné à prix modérés.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

HIVER 1911-1912

RELATIONS RAPIDES ENTRE PARIS, LA SUISSE ET L'ITALIE PAR LE SIMPLON

1° *Express (1re et 2e classes).* — Paris, Lausanne, Berne, Interlaken, Milan, Gênes, à l'aller et au retour.

Aller. — Départ de Paris : 8 heures 20 matin. (W. R. Paris-Dijon, voitures directes pour Interlaken, Milan, Venise). — 2 heures 20 soir (W. R. Dijon-Pontarlier-L.-S.-W.-L. 1re classe, Paris-Milan). — 10 heures 05 soir (L.-S.-W.-L., 1re et 2e classes, Paris-Milan, 1re et 2e classes, Calais-Milan, Dieppe-Milan, Paris-Gênes ; L. S., 1re et 2e classes, Paris-Berne, et du 15 décembre au 28 février, Paris-Interlaken).

Retour. — Départ de Milan : 3 heures 25 soir (W. L. Milan-Paris, L. S., 1re et 2e classes, Milan-Calais, Berne-Paris, et du 16 décembre au 29 février, Interlaken-Paris ; 1re et 2e classes, Milan-Dieppe). — 11 heures 35 soir (W L. Milan-Paris, W. R. Pontarlier-Paris, 1re et 2e classes, Gênes-Paris et Venise-Paris). 8 heures 05 matin (W. R. Dijon-Paris, L. S., 1re et 2e classes, Milan-Paris, 1re et 2e classes, Interlaken-Paris).

Arrivée à Paris : 7 heures matin, 2 heures 25 soir, 11 heures soir.

2° *Train de luxe quotidien* « Simplon-Express », entre Calais, Paris, Lausanne, Milan, Venise et Trieste. Du 15 décembre au 28 février, ce train sera prolongé sur Berne et Interlaken et prend alors la dénomination de « *Simplon-Oberland-Express* ».

Départ de Paris (gare de Lyon) à 8 heures 05 du soir (W. L. - W. L.).

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

SERVICE BI-HEBDOMADAIRE PARIS-MADRID-ALGÉSIRAS-TANGER

TRAJET EN 53 HEURES

Le service rapide entre Paris, Madrid, Algésiras et Tanger qui fonctionne actuellement une fois par semaine et dont l'importance s'accroît avec le développement des affaires au Maroc, deviendra bi hebdomadaire à dater du 6 janvier prochain au départ de Madrid.

Ce service est constitué, on le sait, entre Paris et Madrid par le train de luxe Sud-Express, entre Madrid et Algésiras, par un wagon lits direct. Les horaires seront les suivants à partir de la date ci-dessus :

Aller : Départ de Paris-Quai-d'Orsay, les lundi et vendredi, à midi 16' ; arrivée à Madrid-Nord, les mardi et samedi à 2 heures 12' soir ; départ de Madrid-Atocha, les mardi et samedi, à 8 heures 20' soir ; arrivée à Algésiras, les mercredi et dimanche à 2 heures soir.

Au retour : Départ d'Algésiras, les jeudis et lundi, à 3 heures 5' soir ; arrivée à Madrid-Atocha, les vendredi et mardi, à 9 heures 5' matin : départ de Madrid-Nord, les vendredi et mardi à 8 heures soir ; arrivée à Paris-Quai-d'Orsay, les samedi et mercredi à 9 heures 33' soir.

Entre Algésiras et Tanger : traversée en 2 heures et demie environ.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

(VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN, PAR LA GARE SAINT-LAZARE).

SERVICES RAPIDES TOUS LES JOURS ET TOUTE L'ANNÉE

(Dimanches et fêtes compris).

DÉPARTS DE PARIS-SAINT-LAZARE :

A 10 h. 20 matin (1re et 2e cl. seulement) et à 9 h. 20 soir 1re, 2e et 3e cl.

DÉPARTS DE LONDRES :

VICTORIA à 10 h. matin (1re, 2e et 3e classes seulement).

LONDON-BRIDGE et VICTORIA à 8 h. 45 soir (1re, 2e et 3e classes).

TRAJET DE JOUR EN 8 H. 40.

GRANDE ECONOMIE

Billets simples valables pendant 7 jours.		Billets d'aller et retour valables pendant un mois	
1re classe	48 fr. 25	1re classe	82 fr. 75
2e —	35 fr. »	2e —	58 fr. 75
3e —	23 fr 25	3e —	41 fr. 50

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours, ainsi qu'à Brighton.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1re classe et de 2e classe à couloir avec w.-c. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant ; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec w.-c. et toilette. Une voiture de 1re classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 fr. par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe, moyennant une surtaxe de 1 fr. par couchette.

EXCURSIONS

Billets d'aller et retour valables pendant 14 jours, délivrés à l'occasion des fêtes de Pâques, de la Pentecôte, de l'Assomption et de Noël.

DE PARIS-SAINT-LAZARE A LONDRES ET VICE-VERSA

1re classe, 49 fr. 05 ; 2e classe, 37 fr. 80 ; 3e classe, 32 fr. 50.

Pour plus de renseignements, demander le bulletin spécial du Service de Paris Londres, que la Compagnie de l'Ouest envoie franco à domicile sur demande affranchie adressée au Service de la Publicité, 20, rue de Rome, à Paris.

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES

(Viâ Calais ou Boulogne)

CINQ SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

VOIE LA PLUS RAPIDE

SERVICES OFFICIELS DE LA POSTE (VIA CALAIS)

Services rapides entre Paris, la Belgique, la Hollande, L'Allemagne, la Russie, le Danemark, la Suède et la Norvège.

TRAINS DE LUXE

Toute l'année :

Nord-Express. — Tous les jours entre Paris (1 h. 50 soir) et Berlin. (A l'aller, ce train est en correspondance à Liège avec l'Ostende-Vienne).

Le train partant de Paris le lundi continue sur Varsovie et ceux partant les Mercredi et Samedi sur Saint-Pétersbourg.

Peninsulaire-Express. — Départ de Londres le Vendredi, et de Calais-Maritime le Samedi à 1 h. 03 matin pour Turin, Alexandrie, Bologne, Brindisi, où il correspond avec le paquebot de la Malle de l'Inde.

Calais-Marseille-Bombay-Express. — Départ de Londres et Calais-Maritime (2 h. 55 soir) le Jeudi pour Marseille, en correspondance avec les paquebots pour l'Egypte et les Indes.

Simplon-Express — De Londres, Calais (3 h. soir) et Paris Nord (6 h. 51 soir) pour Lausanne, Brigue et Milan. (3 fois par semaine en hiver, tous les jours en été).

L'hiver seulement :

Calais-Méditerranée-Express. — De Londres, Calais (3 h. soir) et Paris-Nord (6 h. 51 soir) pour Nice et Vintimille.

Train rapide quotidien. — De Paris-Nord (7 h. 32 soir) pour Nice et Vintimille composé de lits-salons et voitures de 1re classe.

VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS

en France et à l'Étranger

avec itinéraire tracé au gré des voyageurs

Délivrance toute l'année de billets permettant d'effectuer un voyage empruntant les réseaux français, les lignes de chemins de fer et les voies navigables des pays européens. Le parcours ne peut être inférieur à 600 kilomètres.

La durée de validité est de 60 jours jusqu'à 2 000 kilomètres, 90 jours de 2.000 à 3.000 kilomètres, et de 120 jours au-dessus.

MASSAGE MÉDICAL

GYMNASTIQUE SUÉDOISE

DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS ARRIÉRÉS

CULTURE DE LA VOLONTÉ

SE REND A DOMICILE — PRIX MODÉRÉS

A. CORNILLE

40, Rue Saint-Paul, 40

LE PROTESTANT

Journal des chrétiens libéraux

Paraissant le samedi.

Abonnements : France, Alsace-Lorraine, un an, 5 fr. ; 6 mois, 3 fr. ; autres pays, un an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr.

Administration, abonnements, 20, rue de Vienne, Paris, 8e. Rédaction, M. Reyss, pasteur, 49, boulevard Pereire.

JOURNAL DE GENÈVE

Le *Journal de Genève*, par son bulletin politique, comme par ses correspondances régulières de France, d'Angleterre, de Turquie, par ses chroniques scientifiques et sa correspondance littéraire parisienne, est un des organes les plus importants de la presse de langue française.

On s'abonne à la Direction du *Journal* à Genève et dans tous les bureaux de poste de Suisse et de l'étranger.

Genève et la Suisse : Six mois, 12 fr., un an, 20 fr.

Union postale : Six mois, 20 fr.; un an, 37 fr.

LE TÉMOIGNAGE

Journal de l'Eglise évangélique luthérienne, paraissant tous les vendredis, sous la direction de M. le pasteur Samuel Lambert, tient ses lecteurs au courant du mouvement religieux, publie des études, des correspondances, etc.

Abonnements : France, 5 fr. ; Union postale, 7 fr. ; pasteurs à l'étranger, 6 fr.

S'adresser au bureau du journal, 16, rue Chauchat, Paris, IXe.

LA VIE NOUVELLE

JOURNAL DES PROTESTANTS FRANÇAIS

Rédaction et administration : Louis Lafon

Montauban.

Abonnements : France, 5 fr. ; Alsace-Lorraine, 6 fr. ; Etranger, 8 fr.

Tous les samedis : HUIT PAGES

LE CHRISTIANISME

AU XXe SIECLE

Paraît tous les jeudis à Paris, sous la direction de M. Benjamin Couve. Consacré à la défense des intérêts des Eglises réformées évangéliques de France, il instruit ses lecteurs de tout ce qui touche l'évangélisation, la mission, les œuvres chrétiennes chez nous et à l'étranger. Il est, par la nature et l'étendue de sa publicité, très propre à servir d'intermédiaire pour demandes et offres d'emplois.

Abonnements : 10 fr. par an, 5 fr. pour pasteurs, instituteurs, évangélistes.

S'adresser à son gérant, M. Street, 48, rue de Lille, Paris (7e).

GAZETTE DE LAUSANNE

ET JOURNAL SUISSE

La Gazette de Lausanne, l'un des plus anciens journaux de la Suisse — il date de 1799 — par la variété de sa rédaction, ses nombreuses correspondances étrangères, permet de suivre le mouvement des idées non seulement en Suisse, mais dans les autres pays. On s'abonne à Lausanne, n° 20, ruelle Saint-François. Le prix d'abonnement est pour la Suisse, de 20 fr. par an, et de 36 fr. pour l'Union postale.

VIN DE PROPRIÉTAIRE

Veuve de pasteur, Mme JULES GARDES, à Mons

Par Alais (Gard)

Offre VINS ROUGE de l'année à 32 fr. l'hectolitre, rendu, fût compris, BLANC, à 35 fr.

DEMANDE DES REPRÉSENTANTS

LISEZ-LE

pour économiser votre temps

Il est la **Revue des Revues techniques** et donne le contenu des 540 meilleures publications du monde entier.

Le **foyer de la documentation**, c'est ce qu'il veut être et ce qu'il est depuis 13 ans.

Il permet à l'ingénieur et à l'industriel de tirer parti de tous les faits nouveaux.

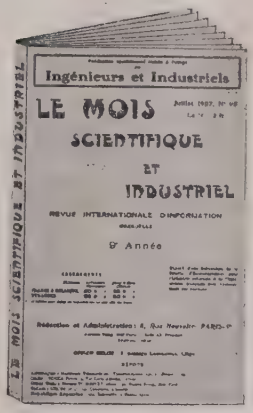

ÉCRIVEZ-LUI

pour profiter de l'expérience des autres

A tous ceux qui ont des difficultés à vaincre ou qui veulent entreprendre un travail, l'**Institut du M. S. I.** offre ses Conseils pratiques et sa Documentation ; il vous guidera par des Bibliographies, des Mémoires et des Consultations ; il déposera vos Brevets, en facilitera la négociation ; il vous aidera en vous donnant des Conseils Juridiques, en vous traçant une méthode rationnelle d'organisation de votre usine ou de votre comptabilité.

Minimum d'effort - Maximum d'effet

ABONNEMENTS

France et Belgique, 20 fr. ; Etranger, 25 fr. par an

(Spécimen 160 p. : 0 fr. 40, timbres du pays)

ENVOI, SUR DEMANDE, DE LA NOTICE SPÉCIALE

8, rue Nouvelle, PARIS

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

L'hiver aux Plages Nantaises

Les plages Nantaises si fréquentées l'été sont aussi de délicieux séjours d'hiver par la douceur de leur climat,

En vue de faciliter l'hivernage dans ces stations, la Compagnie d'Orléans délivrera, à titre d'essai, jusqu'au mercredi précédant la Fête des Rameaux 1912, aux familles d'au moins 3 personnes des billets d'aller et retour collectifs à prix réduits dits « Billets d'hivernage ».

Ces billets sont délivrés sous condition d'un parcours d'au moins 150 kilomètres (aller et retour) de toute gare du réseau d'Orléans pour les stations comprises entre Pornichet (inclus) et le Croisic (inclus).

Leur validité est de deux mois, non compris le jour du départ avec faculté de prolongation d'un mois moyennant un supplément de 10 % du prix primitif.

Trains rapides et express de jour et de nuit, voitures directes 1re, 2e et 3e classes, compartiments-couchettes, wagons-restaurant.

L'HIVER AU PAYS BASQUE

Pour jeunes filles désireuses de passer l'hiver dans le doux climat du pittoresque pays basque.

S'adresser à Madame CAPISTOU-CLAMAGERAN, dont la maison est très recommandée.

EAUX D'ÉVIAN

L'eau des sources d'Evian est fraîche, incolore, alcaline, sans aucune odeur, d'une saveur très agréable. Par l'absence complète de sulfate de chaux dans sa composition, elle est d'une digestion très facile ; l'acide carbonique, le chlorure de sodium et le carbonate de soude qu'elle renferme aident puissamment aux fonctions de l'estomac, et, comme elle ne trouble pas le vin, son usage à table est aussi utile qu'agréable.

C'est l'eau de table par excellence, a dit d'elle, en toute vérité, M. Jules Simon.

Les estomacs délicats supportent aisément une forte dose de cette eau alcaline, tandis que pour certaines eaux les plus petites quantités sont quelquefois pesantes et difficiles à digérer.

L'eau d'Evian convient dans le traitement des maladies ci-après désignées :

Affections des voies digestives, affections chroniques du foie et de l'appareil biliaire, des voies urinaires

L'eau d'Evian se conserve indéfiniment avec toutes ses qualités et se transporte aux plus grandes distances sans altération aucune.

Elle s'expédie en bouteilles par caisses de 12, 30 et 60 bouteilles. Elle est expédiée aussi en bonbonnes de verre dans lesquelles elle se conserve parfaitement.

Pour tous les renseignements, s'adresser à M. le Directeur des Eaux d'Evian, à Evian.

SOURCE CACHAT

Alcaline, Médicinale, la plus réputée des Eaux d'Évian, la meilleure des Eaux de table.

En bouteilles :

Au magasin, *4 place de l'Opéra*, la bouteille ..... fr.		0.60
A domicile, à Paris, par 10 bouteilles au moins, la bouteille		0.60
La caisse de 30 bouteilles	A domicile à Paris	18 »
— 60 —	ou aux Bureaux des chemins de fer	36 »

En bonbonnes, *à domicile à Paris ou aux Bureaux des Chemins de fer :*

La bonbonne de 10 litres ..... fr.	4 »	7 »
Bonbonne	3 »	
La bonbonne de 25 litres	8 50	12.50
Bonbonne	4 »	

Les bonbonnes seront reprises, au prix de facture, ainsi que les bouteilles au prix de 0,05 centimes la bouteille :

A DOMICILE

AVIS

Les livraisons sont faites le lendemain ou le surlendemain de la commande.
La vente s'effectue au comptant.
Le montant des expéditions en province suivra en remboursement.
s bonbonnes et caisses seront remises sans frais de camionnage, à Paris Bureaux des Chemins de fer.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

HIVER 1911-1912

Relations rapides entre

PARIS et l'ITALIE, par le Mont-Cenis.

1° **EXPRESS QUOTIDIENS**, Paris, Turin, Gênes, Pise, Rome, Naples à l'aller et au retour.

ALLER : Départ de Paris ; 8 h. 20 matin (W. R. Paris-Dijon et Culoz-Modane. 1re et 2e cl. Paris-Turin) — 2 h. 20 soir (W. L. 1re cl. Paris-Florence, 1re et 2e cl. Paris-Rome) — 10 h. 15 soir. (W. R. Modane-Turin, L. S. Paris-Turin, 1re et 2e cl. Calais-Turin, W. L. 1re et 2e classes Paris-Rome)

RETOUR : Départ de Rome : 11 h. 50 soir (W. L. Rome-Paris, 1re et 2e cl. Turin-Paris, W. R. Turin-Chambéry) — 8 h. 35 matin (1re et 2 cl. Rome-Paris et Turin-Boulogne ; W. L. Florence-Paris ; L. S Turin-Paris ; W. R. Rome Pise et Dijon-Paris) — 6 h. 05 soir (1re et 2e cl. Rome et Turin a Paris ; W. R. Dijon-Paris.
Arrivée à Paris : 6 h. 45 matin, 2 h. 25 soir. 11 h soir.

2e **Train de luxe « PARIS-ROME »** (Vagons-Lits, Vagon-Restaurant, Voiture directe de ou pour Florence) desservant Aix-les-Bains.

ALLER : Départ de Paris : 2 h. 10 soir, les lundis, jeudis et samedis pour Rome et Naples, du 2 décembre au 11 mai ; — les jeudis et samedis pour Palerme, du 4 janvier au 25 avril inclus ; — les lundis pour Taormina du 1er janvier au 22 avril inclus.

RETOUR : Les lundis, mercredis et samedis au départ de Naples et de Rome du 4 décembre au 13 mai ; — les dimanches et mardis au départ de Palerme du 7 janvier au 28 avril inclus ; — les vendredis au départ de Taormina du 5 janvier au 26 avril inclus.
Arrivée à Paris à 2 h. 40 soir.

ASSURANCES

G. SOLANET

77, rue Dulong, PARIS

RÉDACTION DE POLICES — MODIFICATIONS
AUX CONTRATS EN COURS

Incendie -- Vie -- Rentes Viagères
Accidents de toute nature

Chevaux — Voitures — Automobiles et Conducteurs
Responsabilité civile — Chasse
Gens de Maison

LIBRAIRIE FISCHBACHER, 33 rue de Seine, PARIS

EN VENTE :

L'HEURE DÉCISIVE DES MISSIONS CHRÉTIENNES

par JOHN MOTT, préface de A. BOEGNER

Un volume in-12 avec 20 planches hors texte. 3 50

J.-F. OBERLIN (1740-1826)

par E. STŒBER; nouvelle édition refondue, complétée et augmentée par CAMILLE LEINHARDT

Un volume grand in-8, avec 9 planches hors texte. . . . . relié 10 50; broché 9 «

AMIS ET ENNEMIS

par DORA MELEGARI

Un volume in-12 . . . . . cartonné, 5 »; broché, 3 50

Table des matières : I. De la multiplicité des influences. — II. Amis-Ennemis. — III. Ennemis-Amis. — IV. Les attitudes. — V. De l'honneur et des caractères difficiles. — VI. Les maîtres de la vie. — VII. Influence du féminisme sur l'amitié. — VIII. La part de l'amitié et de l'inimitié dans l'amour. — IX. Guerre ou paix. — X. Les deux âges. — XI. Amis connus et inconnus.

POTS CASSÉS

Scènes de la vie réelle

pouvant servir à illustrer l'*Expérience religieuse*, de William James par HAROLD DEGBIE, traduction autorisée

Un volume in-12 . . . . . 3 50

AU PAYS DE LA LUMIERE

Notes et impressions d'un voyage en Syrie, en Galilée et à Jérusalem

par VÉGA

Un volume in-12 . . . . . 3 50

LA GRÈCE DE TOUJOURS

Douze conférences, par THÉOPHILE CALAS

Un volume in-12 . . . . . 3 50

LEURS ŒUVRES LES SUIVENT...

par BENJAMIN VALLOTON

(Suite de « *La moisson est grande...* » « *Il y a peu d'ouvriers* »)

Un volume in-12 . . . . . 3 50

L'EGLISE RÉFORMÉE DE PARIS

Sous Henri IV

Rapports de l'Eglise et de l'Etat. — Vie publique et privée des Protestants

par JACQUES PANNIER, pasteur

Un volume grand-in°, orné de 20 illustrations et de 12 plans . . . . . 12 »

LIGIER RICHIER

L'artiste et son œuvre

par PAUL DENIS, archiviste de la ville de Nancy

Un volume in-4°, orné de 51 planches hors texte et de 44 illustrations . . . . 30 »

Un architecte français au commencement du XVII° siècle

SALOMON DE BROSSE

par JACQUES PANNIER, pasteur

Un volume in-8°, orné de 59 vues et plans . . . . . 5 »

Montbéliard. — Sté Anonyme d'Imprimerie Montbéliardaise.

PEUGEOT

CYCLES - MOTOCYCLETTES

BICYCLETTES de route à 1 et 2 vitesses

BICYCLETTES de course

MOTOCYCLETTES

à un et deux cylindres avec **FOURCHE ÉLASTIQUE**

PEUGEOT

BREVETÉ S. G. D. G.

AGENTS DANS TOUTES LES VILLES

SOCIÉTÉ ANONYME

DES AUTOMOBILES ET CYCLES PEUGEOT

à BEAULIEU (Doubs).

LIBRAIRIE FISCHBACHER, 33 rue de Seine, PARIS

EN VENTE :

Recueil de souvenirs de la

VIE D'EUGÈNE BERSIER

par M. B., un volume in-12 avec portraits, relié 1/2 chagrin 6 »; broché 3 50

PRÉCIS DE DOGMATIQUE

par G. Fulliquet, professeur à l'Université de Genève

Un volume in-12. . . . . 3 50

Table des matières : Introduction. — La personne et l'œuvre de Jésus-Christ. — Les Expériences chrétiennes. — Le royaume de Dieu. — Science et Foi.

LA PHILOSOPHIE DE WILLIAM JAMES

par Th. Flournoy, professeur à l'Université de Genève

Un volume in-12. . . . . 2 50

POUR FORMER LE CARACTÈRE

par F.-W. Foerster, traduit par C. Thirion et M. Paris

Un fort volume in-12. . . . . 4 »

Table des matières : Activité personnelle. — Empire sur soi-même. — Guerre à la gourmandise. — Habitudes. — Connaissance de soi-même. — Découvertes. — La puissance des infiniments petits. — La Société humaine. — Responsabilité. — Indépendance de caractère. — Rédemption ou sauvetage d'âmes. — Parents et enfants. — Ce que nos actions font de nous. — Notre travail. — L'accession au trône. — Amour de l'Humanité. — A la leçon de chant. — Le combat contre le malheur. — Humilité.

POUR FORMER UNE AME

par H. Lhotzky, traduit de l'Allemand par Valette-Monod
avec une préface de Wilfred-Monod

Un volume in-8° 3 50

Table des matières : L'enfant et la nature. — Enfants et Parents. — Education physique. — L'enfant et le monde. — L'enfant et la science. — L'enfant et la religion. Epilogue.

CE QU'IL FAUDRA TOUJOURS

par Charles Wagner

Un volume in-12. . . . . 1/2 reliure, 5 50; broché, 3 50

Table des matières : I. Choses abolies et choses qui demeurent. — II. Le dogme fondamental. — III. Le sentiment fondamental. — IV. La force fondamentale. — V. Dieu. — VI. Du génie. — VII. L'Idéal. — VIII. L'héroïsme. — IX. La poésie. — X. Le sacrifice. — XI. Gouverner. — XII. Des esprits-tampons. — XIII. Le pardon. — XIV. Des habitudes. — XV. De l'initiative. — XVI. — Savoir souffrir. — XVII. Savoir attendre. — XVIII. Des capitaux. — XIX. Valeurs marchandes et valeurs d'âmes. — XX Bonne humeur. — XXI. Fidélité. — XXII. Savoir mourir. — XXIII. Recommencer.

Montbéliard. — Ste Anme d'Imprimerie Montbéliardaise.

CINQUANTE-NEUVIEME ANNEE. - TOME I
IVe SÉRIE

1er Févier 1912

REVUE CHRÉTIENNE

RECUEIL MENSUEL

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE

JOHN VIÉNOT

Professeur à la Faculté libre de théologie de Paris.

SOMMAIRE

G. Bonet-Maury — Bossuet et les Protestants de Brie.

Henry Dartigues. — Lettres inédites d'Auguste Sabatier à Octave Gréard.

E. Vurpillot — Comment ranimer la vie religieuse dans l'Eglise ?

Ch Koest — Un aspect de la tâche missionnaire à Tananarive.

P. Beuzart. — La piété au Moyen-Age.

G. Boutelleau. — Trois sonnets.

P. Gay. — Amendements au fidéisme.

Ici et là.

P. Fargues. — A travers journaux et revues.

John Viénot. — Le Mois.

ADMINISTRATION

83, Boulevard Arago, 83

PARIS (XIVe)

TIRAGES A PART

Conditions spéciales.

Les demandes de tirage à part, sous forme de brochure spéciale, doivent être adressées à la Revue *en même temps que les épreuves des articles. Ils sont faits aux conditions suivantes :*

	25 ex.	50 ex.	100 ex.	200 ex.	300 ex.
	—	—	—	—	—
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1/4 feuille . . .	5 »	5.50	6.50	8 50	10.50
1/2 — . . .	6 »	7 »	8.50	12 »	14.50
3/4 — . . .	8 »	9.50	12 »	15.50	17.50
1 — . . .	9 »	10.50	13.50	16.50	19.50

	fr.
Couverture en papier non imprimé. . .	1.50 le cent.
— avec titre imprimé	6 » le premier cent.
— —	2.50 par cent en plus.

AVIS TRÈS IMPORTANT

MM. les Abonnés de la *Revue chrétienne* sont priés de vouloir bien prendre note que les demandes d'abonnement pour l'année 1912 devront être adressées à **M. l'Administrateur de la « Revue Chrétienne », 83, boulevard Arago, Paris (XIVe).**

Le prix de l'abonnement à la Revue reste fixé à *dix francs* pour Paris et les départements, payable en un mandat ou bon de poste au nom de M. l'Administrateur de la *Revue chrétienne.*

Les abonnements recouvrés par la poste devront subir une augmentation de 50 centimes pour frais de poste et de recouvrement.

Le recouvrement par la poste présentant de sérieux inconvénients car trop souvent la quittance revient impayée et son renvoi exige de nouveaux frais qui, parfois, finissent par s'élever au dixième du prix de l'abonnement, nous prions nos abonnés de faciliter notre tâche par l'envoi direct, par bon ou mandat-poste, du prix de leur abonnement.

Abonnements de l'Etranger.

MM. les abonnés de l'Etranger y compris la Suisse, sont priés de vouloir bien envoyer le montant de leur abonnement, par *mandat-poste international* de 12 fr. 50, au nom de l'Administrateur de la Revue, 83, boulevard Arago, Paris (XIVe), s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi de la Revue, l'Administration ne pouvant faire opérer les recouvrements à l'Etranger.

MM. les Collaborateurs et Abonnés de la Revue voudront bien aussi prendre note que la correspondance relative à la rédaction de la Revue devra être adressée à M. John Viénot, *directeur de la « Revue chrétienne »*, 83, *rue Denfert-Rochereau*, Paris (XIVe).

Nota. — *MM. les Pasteurs qui enverront directement* le montant de leur abonnement à M. l'Administrateur de la *Revue* recevront gratuitement sur leur demande les *Annales de Bibliographie théologique.*

BOSSUET

ET LES PROTESTANTS DE BRIE

(1681-1704)

Bossuet, qui avait déjà au musée du Louvre un superbe portrait en pied, peint par Rigault, méritait d'avoir un monument dans la cathédrale de Meaux, qui a tant de fois retenti des accents de son éloquence. On lui en a, en effet, érigé un, le 29 octobre dernier et une délégation d'évêques et de membres de l'Académie française est venue. à cette occasion faire son panégyrique.

Je m'associe volontiers à tous les éloges — sauf un — qui lui ont été adressés ; Bossuet fut, sans conteste, le prince des orateurs sacrés de ce siècle, qui en compte de si fameux ; s'il fut un orateur puissant, ce n'est pas seulement parce qu'il était doué d'une belle intelligence, ornée par des lectures immenses, mais parce qu'il fut un homme de foi. Sa vocation pastorale s'appuyait sur des convictions réfléchies et éprouvées par des études philosophiques. Si Bossuet n'avait jamais recouru qu'à des arguments de cet ordre, il n'encourrait pas le blâme de l'historien. Il fut un polémiste de premier ordre, versé dans les Ecritures et les Pères de l'Eglise, déployant dans les controverses, comme l'a dit M. Jules Lemaître, « beaucoup de bon sens, de liberté d'esprit et même d'honnête adresse, pour atténuer les difficultés. » — On n'a pas assez remarqué, l'autre jour, qu'il fut un directeur d'âmes incomparable (1). Enfin, Bossuet fut un grand et charitable

(1) Voir ses *Méditations sur l'Evangile*, adressées aux Religieuses de la Visitation de Ste-Marie à Meaux (1695). Paris, 1840, 2 vol. in-8°.

évêque, résidant au siége de son diocèse, visitant régulièrement les paroisses, instruisant les adultes en temps et hors de temps et faisant des largesses de pain et de bois, aux époques de détresse (1).

Et pourtant dans ce concert de louanges, exécuté l'autre jour, il y a une fausse note, c'est celle qui a célébré Bossuet comme un pasteur plein de mansuétude à l'égard des Protestants de son diocèse.

C'est le propre des grands hommes qu'il se crée autour de leur nom des légendes. La légende est comme l'auréole du génie. Or, une de ces légendes, c'est celle de sa tolérance, de sa douceur, de sa sollicitude charitable pour les Huguenots. C'est cette légende que le cardinal de Bausset avait déjà accréditée lorsqu'il écrivait dans sa vie de l'évêque de Meaux (1814-1914) :

« Après la Révocation de l'Edit de Nantes, dit-il, Bossuet informé des divers lieux de réunion des Protestants, allait, au moment où l'on s'y attendait le moins, les surprendre, et faisait arrêter son carrosse loin du lieu où ils s'assemblaient. Il s'y rendait à pied, frappait à la porte et entrait tout à coup ! Alors un étonnement mêlé de crainte se peignait sur leurs visages. Mais Bossuet s'empressait de les rassurer, leur disait avec douceur : « Mes enfants ! là où sont les brebis, le pasteur doit être. Mon devoir est de chercher mes brebis égarées et de les ramener au bercail... De quoi est-il question aujourd'hui ? Après avoir écouté leurs raisons, il entrait en matière et les instruisait. »

M. J. Lemaître a repris cette assertion, sans la vérifier, lorsqu'il a dit l'autre jour de Bossuet, « qu'il avait menè cette généreuse entreprise (la réconciliation ou plutôt la conversion des Protestants) *uniquement par la plume et par la parole, et qu'il avait toujours été plein de mansuétude et de charité envers les personnes.* »

Or, il faut bien en rabattre, lorsqu'on va au fond des choses. Bossuet — et cela saute aux yeux, en regardant son portrait au Louvre, — n'était pas ce pasteur « plein de mansuétude, qui va en quête de ses brebis égarées, les appelant des noms les plus tendres. » Cela est pure légende.

(1) Entr'autres, pendant le rude hiver de 1664.

M. Alfred Rebellian, le savant bibliothécaire de l'Institut, était plus près de la vérité lorsqu'il a écrit :

« Il est bien évident qu'on ne peut parler de la tolérance de Bossuet, qu'avec des restrictions considérables. De même que la plupart des catholiques fervents de son temps, il avait désiré la révocation de l'édit de Nantes, il la justifia comme théologien, dans ses discours et dans ses écrits, il l'appliqua comme évêque. » (1).

Pour bien comprendre la conduite de l'évêque de Meaux à l'égard des Protestants de son diocèse, il faut connaître son point de vue, en matière de religion. Il partageait l'erreur de son temps, exprimée par cette formnle : *« Cujus regio, ejus religio »* en d'autres termes, dans chaque pays, il faut un seul roi, une seule loi et une seule foi. A cétte erreur ont échappé bien peu de souverains et d'hommes d'Etat du XVIe et du XVIIe siècle ; mentionnons, comme des exceptions honorables, Michél de l'Hôpital, Henri IV, Guillaume d'Orange et Frédéric de Hohenzollern le grand Electeur de Brandebourg.

Bossuet a exposé son point de vue dans son sermon sur les devoirs des Rois (1662), dans son Mémoire adressé au Cardinal de Noailles (1698), et dans sa lettre à M. P. de Vrillac (1686). Je ne cite que les deux derniers.

« Le Roy, dit-il dans son Mémoire, a le droit de faire des lois pour obliger tous ses sujets, sans distinctipn, à un seul culte, celui de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, qui est la seule religion véritable. Par la même raison, le Roy est en droit de défendre, sous des peines, tout autre culte que le véritable. »

Et voici ce qu'il écrivait, dans le même sens à M. de Vrillac, gentilhomme protestant de La Ferté-sous-Jouarre, qui s'était réfugié en Angleterre et qu'il espérait convertir, ainsi que ses sœurs, restées en Brie :

« J'ai vu, dans une lettre, que vous adressiez à Melle de Vrillac, que la vraie Eglise ne persécute pas. Qu'entendez-vous par là ? Entendez-vous que l'Eglise par elle-même ne se sert jamais de la force ? Cela est vrai, puisque l'Eglise n'a que des armes spirituelles. — Entendez-vous (au contraire)

(1) Bossuet, historien du Protestantisme. Paris, 1892, p. 299.

que les princes, qui sont enfants de l'Eglise, ne se doivent jamais servir du glaive, que Dieu leur a mis en main, pour abattre ses ennemis ? L'oseriez-vous dire, contre le sentiment de vos Docteurs même, qui ont soutenu par tant d'écrits, que le réformateur de Genève avait pu et dû condamner Servet au feu, pour avoir nié la divinité du Fils de Dieu ? Dites-moi en quel endroit des Ecritures les hérétiques et schismatiques sont exceptés du nombre des malfaiteurs, contre lesquels St-Paul a dit, que Dieu même a armé les princes ? » (1).

Bossuet n'avait d'ailleurs, au début de sa controverse, point de haine dans son cœur à l'égard des Réformés, témoin ces paroles d'un sermon prononcé, pour la prise de voile d'une Nouvelle-Convertie : « Si, parlant aujourd'hui de nos frères, qui, à notre grande douleur, se sont séparés de nous, j'appelle leur Eglise une église de ténèbres, je les prie de ne pas croire que, pour condamner leurs œuvres, je m'aigrisse contre leurs personnes ! Certes, je peux dire d'eux, avec vérité, ce que l'Apôtre disait parfois, que le plus tendre désir de mon cœur et la plus ardente prière que je présente tous les jours à mon Dieu, est pour leur salut. Je ne puis voir, sans une extrême douleur, les entrailles de la sainte Eglise, si cruellement déchirées, et pour parler plus humainement, je suis touché au vif quand je considère tant d'honnêtes gens que je chéris, comme Dieu le sait, marcher dans la voie des ténèbres ! » (2).

Ses rapports personnels avec les Protestants, avant son élection au siège épiscopal de Meaux, furent donc empreints de courtoisie et d'estime ; par exemple ses relations avec Paul Ferry, ministre à Metz (1655), avec Claude, ministre à Paris, et avec V. Conrart, dont il sollicita la voix pour entrer à l'Académie française.

Bossuet, pendant vingt-cinq ans, essaya, par la controverse de ramener les Protestants dans le giron de l'Eglise romaine ; mais lorsqu'il eût constaté son échec — sauf quelques conversions retentissantes (Melle de Duras, Turenne, etc.), sur la masse des Réformés, alors il recourut à la contrainte et n'hésita pas à réclamer l'appui du bras séculier, pour venir à bout de ces obstinés.

(1) Lettre du 3 avril 1686, dans Correspondance de Bossuet, E. de V. Urbain et Lévêque, Paris, 1907-1911, 4 vol. in-8°.

(2) Sermon prononcé en 1654.

C'est surtout, depuis son accession au siège de Meaux, où il se heurta à une résistance des Protestants, aussi pacifique qu'opiniâtre, que Bossuet recourut aux moyens coercitifs et, au cours de cette lutte, ses sentiments s'aigrirent. Pour en juger, il suffit de comparer les paroles du Sermon cité tout à l'heure, avec sa lettre à Nicole (1691) : « Triste état de la France, lorsqu'elle était obligée de nourrir et de tolérer, sous le nom de Réformés, tant de Sociniens cachés, tant de gens sans religion, et qui ne songent qu'à renverser le christianisme ! Je ne veux point raisonner sur ce qui s'est passé (la Révocation) en politique raffiné ; j'adore les desseins de Dieu, qui a voulu révéler, par la dispersion de nos Protestants, ce mystère d'iniquité et purger la France de ces monstres ! ».

Quel changement de ton en trente-sept ans !

Jetons maintenant un coup d'œil sur la situation des églises réformées de Brie, en 1681, à l'arrivée de Bossuet. Dans les six élections, qui dépendaient de son diocèse, voici comment elles étaient réparties :

Election de Melun : un temple à Bois-le Roi, fréquenté par les Protestants des environs.

Election de Meaux : un temple à Nanteuil ou plutôt à Chermont, qui servait de lieu de culte aux quinze cents familles de la région.

Election de Coulommiers : le culte se faisait au château de Chalendos (paroisse St-Siméon), appartenant à la famille parlementaire des Lhuillier.

Election de la Ferté-sous-Jouarre : un temple. — Election de Lizy sur Ourcq) ; le culte se faisait au château de Lizy, propriété du Sr Monier, capitaine des gardes Suisses (1).

Election de Rozoy : temple à Moressart ou Mortcerf.

Le récit que le chanoine Toussaint-Duplessis nous a conservé des actes du Synode provincial, tenu à Lizys s. Ourcq, le 4 septembre 1681 et jours suivants, donne une assez juste idée de l'organisation des Eglises réformées dans la région qui nous intéresse.

(1) Mémoire de l'Intendant de la Généralité de Paris, avril 1698. Alexandre Lhuillier, Sr de Chalendos, abjura après la Révocation. Le capitaine Monier mourut peu après la Révocation. Sa veuve se retira en Suisse, près de ses parents, deux de ses sœurs : l'une se réfugia à Hesse Cassel et l'autre dans l'Electorat de Brandebourg.

Sur les cinquante-quatre députés qui y prirent part, voici ceux qui concernent le diocèse de Meaux : Jean Jamets, pasteur et Philippe Vernier, ancien, député de Meaux, Claude Grostête, pasteur, Pierre Liévin et Daniel Croyer, députés de Lizy, Jacques Le Sueur, pasteur, Jacques de Vrillac et Benjamin Viguier, de La Ferté au Col (1), Alexandre Lhuillier et J. du Corbier, ancien pour Chalendos. Le sieur de Lamotte, pasteur à Lizy, fut élu modérateur, et Gilbert, pasteur à Charenton, fut modérateur-adjoint.

Deux Commissaires du Roi l'un protestant M. Ducandal, et l'autre, M. Laurent de Chenevières *catholique*, (pour la première fois, ce qui scandalisa les députés) assistèrent aux délibérations. — Au discours de ce dernier, qui faisait sonner très haut le devoir d'obéissance absolue au Roi, l'un des modérateurs, le pasteur Gilbert (de Paris) fit cette fière réponse : « Vous verrez, Monsieur, quel est l'esprit de notre religion Elle partage nos devoirs envers ce Dieu qui est le Roy des Roy, et les princes qui nous gouvernent et *ne réserve à Dieu que l'empire seul de notre conscience...*» Admirable réponse, qui nous révèle la préoccupation constante des Réformés, qui était de sauvegarder les droits de leur croyance !

L'année suivante, 1682, l'Assemblée générale du Clergé de France, jugea bon d'adresser à toutes les Eglises réformées du Royaume un avertissement pour les exhorter à se convertir. Voici des extraits de cette homélie, qu'on veut croire sincère, mais qui fait suivre les appels miséricordieux de menaces, de châtiment, à peine voilées.

« Il y a longtemps, Nos très chers Frères, que toute l'église de Jésus-Christ est pour vous dans les gémissements et que cette Mère, pleine d'une très sainte et sincère tendresse pour ses enfants, vous voit avec une extrême douleur toujours égarés et comme perdus dans l'affreuse solitude de l'erreur, depuis que par un schisme volontaire, vous vous êtes séparés de son sein. Car comment une véritable mère pourrait-elle oublier ceux qu'elle a portés dans ses flancs ?

» Voilà, nos très chers frères, le sujet de ses larmes ; elle se plaint amèrement, cette Mère désolée, de ce qu'ayant méprisé la tendresse qu'elle a pour vous, vous avez déchiré

(1) Ancien nom de La Ferté s/ Jouarre.

ses entrailles. Elle vous recherche comme ses enfants égarés, elle vous appelle, comme la perdrix appelle ses petits, elle s'efforce de vous rassembler sous ses ailes, comme la poule ses poussins.

» C'est dans cette vue, que nous, archevêques, évêques et autres députés du Clergé de France, que le St-Esprit a établis, pour gouverner l'Eglise dans laquelle vous êtes nés, et qui par une succession perpétuelle, ténons encore aujourd'hui la même Foy, et occupons les mêmes sièges, que les saints prélats, qui ont apporté le christianisme dans nos Gaules, venons vous chercher et vous sommons de nous dire : Pourquoi vous êtes-vous séparés de nous ? »

Ensuite, les évêques aprés avoir réfuté les raisons, que les Protestants donnaient pour ne pas rentrer dans le giron de l'Eglise catholique, ajoutaient :

« Que nons reste-t-il donc, maintenant, très chers frères, sinon de pratiquer à votre sujet le conseil du Saint-Esprit : *Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront nommés les enfants de Dieu* et de vous conjurer par les sacrements de Jésus-Christ, que vous méprisez, par les autels du Dieu vivant, que vous avez renversés, enfin par tout ce qu'il y a de plus sacré au ciel et sur la terre, de songer à votre conversion, à votre retour et à votre réconciliation avec l'Eglise. Et que peut-il vous rester, sinon d'oublier pour jamais, le schisme, où vous êtes tombés et de revenir au plutôt dans la Maison paternelle où les mercenaires même vivent dans l'abondance, pendant que vous, enfants égarés par votre révolte, dans un pays sans habitation, sans chemin et sans pain, ne trouvez pas seulement des miettes pour vous soutenir dans vos langueurs, contre la faim qui vous dévore !

» Pourquoi délibérez-vous ? Avez-vous honte de reprendre la qualité d'enfants de l'Eglise, pendant que Louis le Grand, son Fils aîné, fait le capital de sa gloire d'élever de nouveaux trophées à une si digne Mère ?... Ce grand Prince s'est expliqué à nous-mêmes sur les souhaits, qu'il fait de votre retour, quand il nous protesta qu'il désirait avec une si forte passion vous réunir à l'Eglise, qu'il s'estimerait heureux d'y contribuer de son propre sang et par la perte même de ce bras invincible, avec lequel il a dompté tant d'ennemis ! »

Enfin, les évêques de France faisaient entendre des menaces, à peine déguisées.

« Que si vous refusez de le faire, après de si pressantes exhortations de notre part, et si vous ne voulez, ni vous laisser vaincre par nos prières, ni gagner par nos tendresses, ni vous rendre à nos avertissements, sachez que les anges de paix en pleureront amèrement. Néanmoins, nous ne vous abandonnerons pas pour cela vous même à vous même, ainsi que nous pourrions en user avec des gens entêtez et incorrigibles ; mais nous vous chercherons encore comme des brebis de Jésus-Christ, au travers des ronces et des épines, qui vous empêchent de vous réunir au troupeau.

» Et, après que nous aurons fait inutilement auprès de vous tout ce qui est de notre devoir, pour vous inspirer des sentiments de paix, en vous présentant ces voies assurées d'une prompte réconciliation avec l'Eglise, *la grâce de la paix que nous vous avons offerte avec tant de sincérité et de tendresse, retournera à nous, après que vous l'aurez rejetée, et Dieu ne nous demandera plus compte de vos âmes !* Et parce que cette dernière erreur sera plus criminelle encore que toutes les autres, *vous devez vous attendre à des malheurs incomparablement plus épouvantables et plus funestes, que tous ceux que vous ont attirés jusqu'à présent votre révolte et votre schisme !*

» Nous attendons de vous, nos très chers frères, de meilleurs sentiments et des desseins plus favorables à votre salut.

» 1er Juillet, An de Grâce 1682. »

» Fait à Paris, en l'Assemblée générale du Clergé de France.

Le document était signé par une soixantaine de prélats, y compris Jacques Bénigne, évêque de Meaux.

Cette homélie fut lue par l'ordre de Louis XIV dans tous les temples du Royaume, par les Intendants des généralités ou leurs délégués. — Bossuet, dans une lettre à Châteauneuf (1) Secrétaire d'Etat, lui rendit compte de la façon dont cet avertissement pastoral fut communiqué aux Protestants de Meaux : « En exécution de l'ordre du Roi, que vous m'avez transmis, on fit hier, au prêche de Nanteuil-lez-Meaux la signification de l'avertissement pastoral. M. l'Intendant (de Ménars), qui se rendit ici samedi soir, dans ce dessein,

(1) Lettre du 28 décembre 1682.

fit toutes choses en la même forme qu'à Charenton. Il fut content de mon grand Vicaire, qui parla avec beaucoup de doctrine et de piété, et tous deux le furent de la modération et du respect du Sr Jamets, ministre, du Consistoire et de tout le peuple »

Quelque temps après, le pasteur Jamets porta sa réponse à l'évêque, et eut avec lui un entretien de plusieurs heures sur la justification et les bonnes œuvres. Les rapports du pasteur de Nanteuil avec l'évêque de Meaux paraissent avoir été empreints d'une grande courtoisie, avant la Révocation, car nous savons que deux ans après (1684), Jamets alla trouver l'évêque à Germigny, où était sa résidence d'été, et conféra avec lui pendant quelques heures devant M. Pinon, conseiller au Parlement de Paris. L'évêque offrit au pasteur une collation, que celui-ci accepta, et même lui « accomoda des poires. »

Bossuet ne fut pas toujours aussi accomodant et il survint en 1683 une affaire, dans laquelle il joua un assez vilain rôle. C'est l'affaire Mirat, bien connue par une relation qui parut, à l'époque même (1) et dont les détails ont été précédés et suivis en pleine lumière par quatre lettres, publiées dans la correspondance de Bossuet. Voici l'histoire :

Deux petites filles de La Ferté au Col (2), Marie, âgée de 11 ans, et Madeleine, âgée de 9 ans, étaient orphelines de père et de mère. Leur père, Pierre Mirat, marchand à Boisbaudry (commue de Rebaix), avait abjuré le catholicisme avant son mariage et était mort en bon protestant. Leur mère, Charlotte Brouart, protestante de naissance, était restée veuve en 1676, avec deux enfants, et enceinte d'un troisième, elle mourut en 1682. Les orphelines furent commises par le bailli de Rebaix, à Barthélemy-Reynaud, ex-procureur fiscal à Lizy-sur-Ourcq, de la Religion prétendue Réformée. Mais, les parents paternels, qui étaient restés catholiques, requirent que les enfants fussent confiées à une personne catholique pour être élevées dans cette religion. Au contraire les parents

(1) Relation de la constance admirable de deux petites filles ; à la fin du livre : Réflexion sur la cruelle persécution que souffre l'Eglise, réformée de France (S. L.) 1686 — Réimprimé dans le Bulletin de l'Histoire du Protestantime français, tome X. p. 52.

(2) Ancien manuscrit de la Ferté-sous-Jouarre.

maternels réclamèrent qu'elles fussent élevées dans la confession de leurs père et mère, et confiées à leur grand-père, le Dr Maximilien Demonceaux, médecin à La Ferté-au-Col.

Le bailli de Rebais, ayant donné gain de cause aux parents paternels, le tuteur des petites Mirat en appela au lieutenant du Roi à Meaux. De là, procès. A cette occasion, le procureur du Roy à Meaux, Florent Marquelet, seigneur de la Noue, à la requête de l'évêque, Bossuet, écrivit au Secrétaire d'Etat, le priant de trancher la question (1).

Il ressort de cette correspondance qu'elles furent, y compris leur sœur aînée Charlotte, âgée de 15 ans, enlevées à leur tuteur et à leurs parents réformés. Charlotte fut enfermée au couvent des Ursulines de Meaux ; les deux cadettes, conduites à la Ferté, comparurent devant le procureur du Roy et le lieutenant général de Meaux, qui leur firent subir un interrogatoire en règle. Ces deux petites, dans leur réponse, montrèrent une prudence et une fermeté extraordinaires pour leur âge. Marie déclara qu' « elle voulait être de la religion dans laquelle étaient morts son père et sa mère, qu'elle ne changerait pas, dût-on la faire mourir. » — « Mais, lui demandèrent les deux magistrats, ne voulez-vous pas apprendre à connaître la religion catholique ? » — « Je ne m'en soucie pas », répondit Marie. Sa sœur Madeleine ne fut pas moins courageuses dans sa profession de foi.

Alors, les magistrats les firent conduire à Jouarre, où elles furent mises entre les mains de François Perrin et de Nicolas Simon, leurs plus proches parents du côté paternel, « pour en faire leur devoir. » Ces gens essayèrent de les endoctriner, usèrent de promesses et de menaces ; elles demeurèrent inflexibles. Après quelques mois les petites Mirat réussirent à s'échapper et se réfugièrent à La Ferté chez leur grand-père, le Dr Demonceaux, qui les accueillit à bras ouverts. Ce brave homme les conduisit à Paris, et les présenta à M. de Ruvigny, député général des Eglises réformées, qui prit leur cause en main (août). Celui-ci adressa une requête en leur faveur, au Premier Président, qui, pour les éprouver encore, les fit mettre en pension chez les Sœurs de l'Union chrétienne, à

(1) Lettres des 2, 12, 13 et 22 avril 1683.

Charonne, près Paris. Les petites Mirat restèrent intransigeantes.

Cependant, la Comtesse de Roye, femme du duc de La Rochefoucault, et le Sieur de Ruvigny, étant intervenus à la Cour de Versailles, obtinrent du Secrétaire d'Etat, qu'il écrivit au Premier Président, pour faire cesser cette détention, aussi arbitraire que cruelle. Voici la lettre qui est datée de Versailles, 2 décembre 1683.

« Monsieur, les parents des deux filles de la religion prétendue réformée, nommées Mirat, dont vous prenez soin depuis quelque temps, présentent souvent des placets au Roy, à ce que ces filles leur soient rendues. Sur quoi, Sa Majesté m'a ordonné de vous écrire, pour savoir si elles persistaient dans leur religion ; pàrce que, dans ce cas, Elle croit qu'il faudrait les rendre à leurs parents. »

Or, malgré cette lettre impérative, le 1er Président continua à les garder au Couvent de Charonne ; enfin le mercredi des Cendres, 16 février 1684, profitant d'une cérémonie qui occupait les religieuses, elles réussirent à s'évader et trouvèrent asile, dans une famille protestante de la capitale, d'où on les fit passer secrètement en Néerlande (avril 1685). La captivité de ces pauvres filles n'avait pas duré moins de trois années !

Chose étrange ! les lettres de Bossuet, annexées à celles du Procureur du Roy à Meaux, ont disparu des Archives nationales, où elles avaient été déposées, mais, il ressort avec évidence des réponses des magistrats, que l'évêque de Meaux avait sollicité ces mesures. Est-ce là cette douceur et cette mansuétude, vantées par M. Jules Lemaître ?

***

Arrive l'année fatale, 1685. Le lieutenant du Roi à Meaux, à la requête du Syndic du clergé de cette ville, fait fermer le temple de La Ferté s/ Jouarre (8 Mai). Six mois après, on démolit ceux de Nanteuil et de Mortcerf. Mais l'évêque de Meaux n'avait pas attendu cette date pour solliciter du Roy le produit de la démolition de ces deux derniers édifices. « Monsieur, lui répondit Seignelay, je vous envoie le brevet du don des temples de Nanteuil et de Mortcerf pour l'hôpital

général et pour l'Hôtel-Dieu de Meaux, ainsi que vous les avez demandés. » (1).

Enfin, l'Edit de Nantes fut révoqué ; tous les pasteurs et professeurs de théologie des Eglises et des Académies réformées furent bannis du Royaume avec défense de rentrer, sous peine de mort. Vous savez, en quels termes de jubilation Bossuet célébra cette victoire, dans l'Oraison funèbre de Michel Le Tellier, qui, en sa qualité de chancelier, avait dressé l'Edit de révocation, sur l'ordre du roi parjure (1686) : « Poussons jusqu'au ciel, nos acclamations et disons à ce nouveau Constantin, à ce nouveau Théodose, à ce nouveau Charlemagne, ce que les sixcent trente-six Pères dirent autrefois à Constantin au concile de Chalcédoine : Vous avez affermi la foi ! vous avez exterminé les hérétiques. C'est le digne ouvrage de votre règne ; c'en est le propre caractère. Par vous, l'hérésie n'est plus ! Dieu seul a pu faire cette merveille. Roy du ciel, conservez le Roy de la terre. C'est le vœu des églises, c'est le vœu des évêques ! — C'est ce chancelier qui avait dressé ce *« pieux Edit. »*

En effet, au premier moment, le protestantisme parut anéanti. Beaucoup de fidèles, comme affolés par ce coup de force, dont ils n'avaient pas cru le Roy capable, puisqu'à son avénement il avait juré le maintien de l'Edit de Nantes, courbèrent la tête sous l'orage. Les abjurations se multiplièrent partout, en particulier dans le diocèse de Meaux. Il s'en faisait trente à quarante par jour et même, s'il faut en croire J. Duplessis, il y en aurait eu jusqu'à soixante-et-quatorze, le 22 décembre 1685.

Mais, sait-on au prix de quels moyens ? Serait-ce uniquement par la plume et par la parole, comme l'ont dit les panégyristes de Bossuet ? Non, certes, puisque l'avertissement pastoral de 1682, et ses propres appels et instructions n'avaient pas réussi à convertir ces « Huguenots opiniâtres », l'évêque de Meaux n'hésita pas à recourir aux moyens coercitifs, à la menace des dragons. Voici, en effet une lettre de Louvois à Bossuet, qui ne laisse aucun doute à cet égard :

« Je ne puis mieux vous informer des ordres donnés par

(1) Lettre du 30 août 1685. Duplessis ajoute ce détail qu'on confisqua les bottes d'aumônes contenant 11 livres, 13 sols et qu'on porta les registres de baptême et de sépulture au greffe de l'Hôtel-de-Ville.

Sa Majesté pour employer 4 compagnies du régiment des Dragons de la Reine, à la conversion des religionnaires de la ville et élection de Meaux, q'en vous envoyant copie de la lettre que j'écris par ordre du Roi à M. de Meaux, indiquant le jour que doivent arriver les compagnies et l'ordre qu'il a de concerter avec vous ce qu'il y aura à faire pour les dites conversions. » (1).

Aussi, est-on stupéfait de lire dans la « *Lettre pastorale* adressée aux nouveaux catholiques, pour les exhorter à faire leurs pâques, (2) les paroles suivantes : Je ne m'étonne pas, mes très chers frères, que vous soyez revenus en foule et avec tant de facilité dans l'Eglise, où vos ancètres ont servi Dieu. Le fond même du christianisme et le caractére du baptême vous y portaient. *Aucun de vous n'a souffert de violences, ni dans sa personne, ni dans ses biens.* »

Il nous est impossible de prendre cette assertion pour autre chose qu'un mouvement oratoire — car elle est formellement contredite par tous les témoignages contemporains.

Voici, entr'autres, la déclaration de Pierre Frotté, ancien curé de Souilly-les-Meaux, qui passa en Angleterre après la Révocation, adressée à Bossuet :

« Je n'ai pu voir vos excès contre les Réformés de votre diocèse, sans en avoir pitié... Vous vous vantez qu'aucun des Nouveaux-Convertis n'a souffert de violences, ni dans sa personne, ni dans ses biens. Comment pouvez-vous dire cela ? N'ai-je pas vu que tous (sauf une femme de mauvaise vie, à Lizy) n'ont abjuré que par la crainte des gens de guerre que vous avez fait passer et repasser dans votre diocèse, au temps de vos missions ? On amena par force, en votre présence, dans votre palais épiscopal, tous les protestants de Nanteuil, de Quincy, de Condé et en moins de deux heures vous les avez convertis ! — Mais cela ne dura guère. Car, peu après, ils recommencèrent leurs assemblées. »

Puis P. Frotté cite quelques exemples : à Claye, on fit défense à M. Gode, chirurgien d'exercer sa profession, parce

(1) Lettre du 14 décembre 1685. M. de Menars, intendant de la Généralité de Paris, arriva à Meaux le 21 décembre, et fit comparaître devant lui ce qui restait de huguenots en ville et à la campagne.

(2) Lettre de Mars 1686.

qu'il était resté attaché à sa confession. Dans cette même localité, on enleva à la veuve Testard l'aîné de ses enfants. L'évêque y fit venir les cuirassiers, commandés par M. de la Chaise, et menaça les huguenots récalcitrants que « ceux-ci leur feraient tourner les cervelles, s'ils ne signaient pas l'abjuration. » A la Ferté sous Jouarre, on enferma dans un couvent le fidèle Dr Demonceaux, l'oncle des demoiselles Mirat, âgé de 80 ans, et l'on mit des dragons au château de M. de la Charmoise, pour le forcer à abjurer, tandis que sa femme et sa fille étaient enfermées au couvent des Filles de l'Instruction chrétienne. à Meaux(1). Et le curé de Souilly, évadé aux Pays-Bas, conclut par cette apostrophe ironique adressée à son évêque : « Si ce sont là vos douceurs, quel nom voulez-vous que nous donnions à ce que vous avez fait ? »

Bossuet, piqué au vif par ce témoignage, essaya de répondre dans son 6e et dernier *Avertissement aux Protestants sur les lettres de M. Frotté.*

« Un religieux, dit-il, a publié contre moi un libelle, où il dit que je mène les gens à la messe à coup de barre. » Ce qui est vrai, c'est qu'il ne forçait pas les Nouveaux Convertis d'aller à la messe ; car cela eût été un sacrilège, Mais il ne démentit aucun des faits articulés par le curé de Souilly et il est convaincu d'erreur par sa propre correspondance avec le procureur du Roy à Meaux, Roland de Vernon (2). « Il n'y a rien de plus important, lui écrit-il, (2) que d'empêcher les assemblées et de châtier ceux qui excitent les autres, aussi, ne puis-je que louer votre zèle dans la répression des mal convertis. »

La même année, le Secrétaire d'Etat répond à l'évêque de Meaux, qui s'était plaint que les Nouveaux Convertis n'envoyaient pas leurs enfants aux écoles ni aux instructions dans les paroisses, que le Roy a écrit aux intendants, pour *les y obliger*. On sait ce que signifie cet euphémisme. Bossuet, d'ailleurs l'explique dans son rapport au Cardinal de Noailles : « Il faut, dit-il, forcer les adultes d'entendre les instructions données à l'église, hors les temps de la messe. Si l'on reconnaît chez quelques enfants de bonnes

(1) V. Lettre d'avril 1687. Le Secrétaire d'Etat envoya l'ordre d'élargir M. de la Chamoise.

(2) Lettre du 18 novembre 1686.

dispositions pour la religion catholique, les curés et l'évêque en donneront avis aux intendants, afin d'obtenir de Sa Majesté les ordres pour les mettre dans des collèges, dans des couvents ou chez des parents catholiques. »

Est-ce là de la mansuétude ? Est-ce là ce respect de la liberté des pères de famillle, dans l'éducation de leurs enfants, que nos catholiques contemporains ont tant réclamée ?

D'ailleurs, la situation des Protestants du diocèse de Meaux n'était pas si tolérable, puisqu'ils recommençaient à émigrer. Bossuet, trop avisé pour ne pas comprendre le dommage que cette dépopulation causait au Royaume, prévient l'autorité. Il écrit à l'intendant de la Généralité de Paris, que plusieurs familles protestantes de son diocèse vendent leurs meubles pour sortir du royaume ; par exemple à Saint-Denis-les-Rebais. Il voudrait qu'on les en empêchât et, en particulier, qu'on arrêtât ceux qui « passent la frontière des Flandres, par les carrosses de Lille. » (1).

De leur côté, les Protestants, demeurés en Brie, s'enhardissaient à reprendre leurs assemblées de culte, en plein air ou dans des granges, leur temple ayant été démolis.

Une lettre de Louvois du 6 juin 1688, nous apprend qu'on vient de surprendre à Nanteuil, près Meaux, une assemblée de cent cinquante Religionnaires. C'était la cinquième depuis le début de l'année. Le chant des psaumes les avait trahis, et le châtelain de Nanteuil était accouru avec ses gardes et avait dispersé la réunion. L'évêque de Meaux, informé aussitôt, prévient le ministre de la Guerre, chargé des affaires du culte non catholique, et lui demande main-forte. La lettre de Bossuet a disparu, comme celles relatives à l'affaire Mirat, ce qui éveille le soupçon d'élimination systématique, mais nous avons la réponse de Louvois ; « Si le lieutenant général de Meaux (N. de Payen), au lieu de verbaliser, avait averti M. de Rieutort (capitaine lieutenant des grenadiers à cheval) l'insolence des Nouveaux Convertis eût été réprimée. Si M. de Rieutort y avait fait jeter sur le carreau une douzaine, cela les aurait plus corrigés que ne ferait toutes les poursuites qu'on fera contre eux ».

L'intendant de Menars fit leur procès à ceux des assistants

(1) Lettres du 4 avril 1688 et 1693.

qui avaient été arrêtés, Nicolas Robline, Louis et Jacques Cochet, Migneau, Cordier, et trois ou quatre femmes furent condamnés à être pendus, mais, sur l'intercession de Bossuet, le Roy commua leur peine en celle des galères ; d'autres, à la prison perpétuelle. Plusieurs femmes eurent la chevelure rasée et furent enfermées à l'hôpital général.

En juillet 1688, l'évêque de Meaux informa l'intendant de Paris qu'on avait surpris, dans la ville même, une assemblée clandestine de Huguenots. Deux femmes, Marie Carel et Jeanne Rossignol, ayant été arrêtées, l'intendant les condamna à la même peine que celles qui avaient été arrêtées à Nanteuil. Cinq ans après, le Roy s'informe auprès de l'évêque de Meaux, si ces deux femmes se sont amendées et si on peut les renvoyer chez elles ? Sont-ce là des traits de douceur et de mansuétude d'un bon pasteur ?

Or, par ces divers moyens coercitifs quels résultats avait-on obtenus pour la conversion des Protestants de Brie ? Je laisse la parole à Bossuet. Voici ce qu'il écrivait, dans son mémoire confidentiel au Cardinal de Noailles en 1698 :

« Il reste encore 2.400 religionnaires, disséminés dans les cinquante à soixante paroisses de mon diocèse à Meaux, Nanteuil, Mareuil-les-Meaux, Quincy, La Ferté-au-Col, Saacy, Lizy-sur-Ourcq, Claye, Chalendos, St-Denis, Rebaix, etc. Il me faudrait 2161 livres, pour envoyer des prêtres, des maîtres et maîtresses d'école, afin de ramener ces récalcitrants ».

Et, pour en venir à bout, voici les moyens que l'évêque préconise :

« Il n'y a rien de plus nécessaire que des livres français pour le succès de l'ouvrage. J'en ai composé exprès pour cela et j'ai répandu plus de 2000 exemplaires de mon catéchisme et des prières. » Rien de plus légitime : les Protestants, de leur côté, avaient aussi de bons catéchismes, celui de Paul Ferry, que Bossuet connaissait bien et celui de Drelincourt ».

Mais voici qui est plus grave : « Il y aurait quelques demoiselles de condition, écrit l'évêque de Meaux, à mettre aux *Nouvelles catholiques de Paris*, comme Sa Majesté me l'a fait espérer. On pourrait commencer par les Demoiselles de Chalendos (Lhuillier), demeurant au château de Chalendos chez leur frère bien converti. Des quatre sœurs, les deux

cadettes sont celles, qu'il serait le plus nécessaire de renfermer. Et il signale, en outre, les trois demoiselles de Neuville, orphelines, demeurant à Cuissy, et les deux demoiselles de Mauliers à Ussy.

Ne croyez pas que ce « doux pasteur » n'usait là que de paroles comminatories. Nous savons de bonne source que les demoiselles Lhuillier furent en effet envoyées aux Nouvelles-Converties de la capitale, et, comme elles restaient obstinément fidèles à leur religion, l'Intendant de Paris les fit interner au château de Saumur, c'est-à-dire dans nne forteresse (1699) (1).

Bossuet, jusqu'à la fin de sa vie, recourut au bras séculier, lorsque les nouveaux catholiques étaient réfractaires à son catéchisme ou aux prières de ses curés. C'est à sa requête, par exemple, que Beaudouin et sa femme, mauvais catholiques de Fublaine, furent arrêtés et enfermés à l'Hôpital de Meaux (2). Mais il sentait en son for intérieur l'odieux d'une telle conduite de la part d'un évêque, et il essaya d'en rejeter la responsabilité sur le pouvoir civil. « Le moyen pour parvenir à cette fin (la conversion des enfants de Huguenots, écrit-il dans son Mémoire à Noailles, c'est que le Roy ait la bonté de se réserver les châtiments plus considérables et qu'il daigne faire ressentir que, s'agissant de gagner les cœurs et de convertir les âmes, l'esprit de douceur doit prévaloir ».

Mais il est temps de clore ce douloureux martyrologe qui jette une ombre fâcheuse sur la gloire de Bossuet. Voilà donc le beau résultat obtenu au prix de tant de flots d'éloquence, de tant de finesse de dialectique, secondés par le logement des dragons, des cuirassiers et autres moyens coercitifs! Plus de la moitié, peut-être les deux tiers de la population protestante de la Brie s'étaient réfugiés en Angleterre ou en Néerlande. Ceux qui étaient restés faisaient extérieurement acte de catholicisme, mais demeuraient au fond attachés à la foi, embrassée librement par leurs pères et dans laquelle ils avaient été instruits par leurs pasteurs bannis. Seuls, la plupart des seigneurs avaient abjuré, par exemple Herwart, Lhuillier ; mais les simples

(1) Mémoire des Intendants Ed. de Boislisle 1881, tome I.
(2) Lettre de Châteauneuf à Bossuet, le 7 juillet 1703.

bourgeois, les artisans, les cultivateurs se réunissaient en secret pour lire la Bible, chanter les psaumes en français, et prier Dieu suivant leur conscience.

Nous devons tirer de l'oubli les noms de ces hommes obscurs, qui, au prix de tant de privations, de tant de souffrances et de larmes — beaucoup avaient été envoyés aux galères — défendirent les droits de la libre conscience et de l'Evangile en esprit et en vérité.

Honneur aux Reynaud, aux Dumonceaux et aux Gode, aux Beaudouin et aux Cochard, qui souffrirent la prison ou les galères, plutôt que d'abjurer leur foi ! Parmi ces témoins héroïques, les femmes occupent une belle place : la veuve Testard (de Claye), Marie Carel et J. Rossignol (de Meaux) ; les demoiselles de Chalendos, de la Charmoise, de Mauliers, de Neuville, et les plus admirables de toutes, parce qu'elles étaient les plus jeunes, les petites Mirat ! Leur courage me fait ressouvenir de la belle parole de Jacqueline Pascal à ses sœurs de Port-Royal, que l'archevêque de Paris voulait forcer à signer le formulaire condamnant le Jansénisme : « Puisque les évêques ont des cœurs de filles, montrons, nous autres, que nous avons des cœurs d'évêque ! »

Ce n'est, certes, pas que Bossuet fût cruel, ni qu'il ressemblât aux évêques courtisans, bien qu'il ait eu trop d'indulgence pour les adultères de Louis le Grand ; — il fut un des plus modérés, mais il partagea l'erreur de ses confrères.

Or, dans ce duel engagé entre un grand évêque, le prince des orateurs de la chaire, assisté de toute la puissance royale et ces simples artisans Briards, et ces pauvres filles, orphelines et privées de l'appui de leurs pasteurs, la victoire resta à ces derniers. Dans cette lutte inégale entre le pouvoir de l'Eglise catholique romaine, secondée par un monarque absolu et d'humbles sujets, mis hors la loi par la plus inique des Révocations, le dernier mot resta à ceux-ci, parce qu'ils furent les champions de la conscience et que la conscience, c'est la voix de Dieu.

C'est à ces protestants Briards, témoins obstinés de l'Evangile, que l'église de Meaux, déjà illustrée au XVIe siècle par tant de martyrs, dut sa conservation et grâce à eux qu'elle a pu être restaurée à la fin du XVIIIe siècle. L'aigle de Meaux

avait remporté des succès de conversion sur quelques seigneurs et quelques grandes dames — déjà rallliés à la cour. Mais tous ses efforts vinrent se briser devant la foi, devant la ténacité de ces humbles paysans, de ces filles modestes. — Une fois de plus, cette parole du grand apôtre se réalisa, que « Dieu se sert souvent des choses faibles de ce monde pour confondre les fortes ! »

G. Bonet-Maury.

LETTRES INÉDITES

D'AUGUSTE SABATIER A OCTAVE GRÉARD [1]

Ces méthodes de critique et de science, qui consistent en tout ordre de recherches à s'entourer de toutes les précautions, à se garder de tous les préjugés et de toutes les illusions du sentiment ou de l'imagination, ces méthodes sévères ne sont en définitive que l'expression d'un pur et religieux amour de la vérité. Ceux qui représentent ou prétendent représenter la religion, et qui ont la mission de la propager et de la défendre, croient-ils la fortifier et la recommander à l'esprit moderne en avouant qu'il y a contradiction entre elle et la recherche impartiale et rigoureuse de la vérité, et qu'on ne peut y croire sérieusement qu'à la condition de ne pas la discuter ? Ne craignons pas de le dire, au risque de scandaliser ou du moins de contrister certains croyants qui n'étant pas accessibles aux objections de la critique et de l'histoire et ne soupçonnant seulement pas de quelle manière se posent aujourd'hui les questions religieuses ne comprennent point les hésitations dogmatiques de chrétiens plus embarrassés ou moins affirmatifs qu'eux : Le doute provisoire devant les connaissances traditionnelles est non un péché d'orgueil, un affaiblissement de zèle, une sorte d'infidélité morale, mais une condition inévitable de loyal et libre examen, la vraie méthode pour entrer dans la philosophie et la critique modernes et pour arriver à la virilité de l'esprit. Ces luttes souvent terribles que se livrent dans une âme en travail la critique et la foi, la raison et le cœur, la science et la conscience, paraissaient être à Sabatier « les heures les plus saintes et les plus fécondes, comme aussi les plus douloureuses, dans la vie des hommes d'étude impartiale et de pensée virile (1) ». Ils renoncent à tout un passé reli-

(1) Voir la *Revue Chrétienne*, janv. 1912, p. 9.
(2) *Journal de Genève*, lettre du 6 oct. 1892.

gieux passionnément aimé pour ne pas sacrifier leur conscience, et ils sont obligés pour rester sincères, pour obéir à cette décision intérieure que Pascal nommait justement « le consentement de soi-même à soi-même, » de rompre complètement avec la dogmatique de leur enfance, à laquelle souvent ils tenaient plus qu'à leur vie. Loin de descendre alors l'échelle de la vie morale et religieuse, loin de s'éloigner du fonds substantiel du christianisme, comme le prétendent les partisans absolus de la tradition, c'est dans ces heures de luttes et de souffrances intimes, de mort partielle, qu'ils s'en rapprochent le plus et qu'ils le comprennent le mieux. Aimer la vérité par-dessus toute chose, lui sacrifier son égoïsme, ses inclinations et ses intérêts, *renoncer à soi-même* pour se donner à elle tout entière, « même en méconnaissant Jésus et en l'écartant, c'est encore une manière de s'attacher à celui-ci, de marcher dans sa route et de le trouver. L'ignorance et la méprise ne dureront qu'un temps et, quant tous les voiles tomberont, quand le grand jour succédera aux ténèbres de l'heure présente, ceux qui auront repoussé le Christ parce qu'ils ne le connaissaient pas, s'apercevront qu'en poursuivant la vérité, c'était encore à son Esprit qu'ils obéissaient sans le savoir (1) ». « Loin d'être hostiles, dit ailleurs encore Sabatier, l'amour de la vérité et l'amour de Dieu s'identifient dans les âmes héroïquement sincères qui ne voudraient ni ne pourraient jouir de la communion de Dieu au prix d'illusions reconnues et conservées par un calcul d'égoïsme. En aimant jusqu'à la fin la vérité plus que tout au monde, en lui sacrifiant son repos et en lui consacrant le labeur de sa vie, nous ne disons pas que Scherer fut toujours sans reproche ou sans faiblesse — lui-même n'avait pas cet orgueil —, mais nous disons qu'il fut plus fidèle à ses origines, à sa mission ici-bas et à l'esprit du Christ, que nombre de chrétiens qui ne surent lui répondre qu'en l'excommuniant (2). »

S'il en est ainsi, si Scherer a eu le droit, même le devoir de commencer par la critique et l'étude impartiale des croyances dans lesquelles il avait été élevé, et, d'autre part, si la conclusion à laquelle il est arrivé est inadmissible et condamnable, et le restera aussi longtemps que l'humanité voudra vivre et travailler, il faut qu'il y ait eu à un moment donné, une erreur ou une faute dont les conséquences se sont fait sentir jusqu'à la fin ; disons plus, il faut qu'il y ait quelque chose à reprendre et à corriger dans la conduite de sa vie intellectuelle. Sabatier ne se fait aucune illusion sur les conséquences destructives de la pensée de Scherer, qui ne compro-

(1) *Les Relig. d'autorité et la Relig. de l'Esprit*, p. 509.
(2) *Idem.*, p. 358.

mettent pas seulement le christianisme mais rendent même toute religion et toute morale impossibles. Son erreur fatale fut de saisir le monde par la pensée avant de l'avoir saisi par le devoir. La vie précède la raison, car elle la supporte, et nul ne peut attendre pour vivre qu'il ait d'abord spéculé sur la fin de l'univers et discuté les fondements de la morale. Scherer a séparé ce qui doit toujours rester uni : la vie et l'intelligence, le cœur et la raison. Sa logique implacable a fini par dissoudre l'une après l'autre toutes ses croyances et par faire dans son âme le vide absolu. La conscience, le devoir, la liberté morale, l'amour et la recherche de l'idéal, ont été rejetés théoriquement comme des notions contradictoires, et il n'est resté que des choses changeantes et relatives dans la sphère des phénomènes, entre lesquels Scherer lui-même se réduisait à n'être qu'une « illusion qui a l'illusion de se connaître ». La lecture de ses écrits laisse une impression d'incurable et monotone tristesse. On voudrait ne plus penser et revenir à l'existence primitive. On trouve alors de la vérité au discours de Rousseau contre l'excès d'une culture qui épuise et dessèche les forces de l'âme sans les renouveler. Chez lui cependant, le sérieux moral n'abdique jamais (1). Il n'a rien du dilettantisme frivole d'un Renan. A l'encontre de ce dernier, il croit que toute la dignité de l'artiste comme de l'homme se trouve dans la pensée. « Celui-là seul, dit-il dans cette préface du huitième volume des *Etudes*, qu'il a lui-même appelée une sorte de testament littéraire et philosophique, celui-là seul a le droit de tenir une plume, qui a quelque chose dans la tête ou dans le cœur, et, s'il a véritablement à parler, il suffit qu'il le fasse de manière à être compris, avec justesse et clarté. Plus il aura d'agrément, mieux cela vaudra sans doute, mais l'écrivain n'est pas tenu de charmer, encore moins de divertir.. . Tout se tient, en effet ; quand l'homme est animé de fortes pensées ou de sentiments puissants, tout ce à quoi il met la main s'en ressent ; quand la pensée a disparu, tout s'affaisse à la fois, l'artiste n'est plus qu'un amuseur public, et la littérature descend au rang de bibelot (2). » On ne peut lui reprocher certains jeux étranges que se permettait Renan dans ses moments de distraction ; il a beau conclure, comme à la fin de l'admirable étude qui précède le *Journal* d'Amiel, que la suprême sagesse, l'art de vivre consiste simplement à se livrer aux « divertissements » que Pascal a si vivement décrits (3), il ne se divertit guère.

(1) Scherer, en niant la morale, ne cessa toute sa vie de la pratiquer. L'homme parfaitement droit qu'il était dès les premiers jours persista sous tant de ruines accumulées.

(2) *Etudes sur la litt. cont.*, t. 8, p. XX et XIX.

(3) *Journal intime*, *Etude*, p. LXVIII.

Mais le dialecticien qui, entraîné par sa sincérité, détruit de sa propre main l'échafaudage de ses croyances, qui va, sans souci des conséquences, jusqu'au bout de sa pensée critique et rompt avec le protestantisme pour aboutir à un scepticisme conscient et réfléchi, n'est pas tout Scherer. Il y avait en Scherer un autre homme ; et je ne sais si l'on a jamais mieux discerné que Sabatier les deux hommes qui étaient en lui ni su faire à chacun sa part, si l'on a jamais plus nettement défini cet être bon, affectueux, d'une sensibilité religieuse exquise, vivant de la vie commune et spontanée de l'humanité telle que le christianisme l'a faite, en qui la réflexion et l'excès de la culture n'avaient point desséché les sources fraîches, qui se cachait derrière « Montaigu », et qui jusqu'à la fin a essayé de défendre les principes même de la vie spirituelle contre les conclusions de son terrible adversaire. C'est sur ce point que Sabatier se sépare de Frommel qui, dans son intéressante analyse de l'évolution religieuse d'Edmond Scherer, n'a vu en lui que le dialecticien implacable, victime de l'*intellectualisme*, la passion de comprendre, qui l'a tyrannisé jusqu'à lui faire abandonner sa nature propre pour s'en faire péniblement et douloureusement toute une autre (1).

Les dix dernières années de l'empire sont celles où O. Gréard fit la connaissance de Scherer. Depuis qu'il avait quitté Genève, celui-ci habitait Versailles où sa vie s'écoulait pleine et tranquille, consacrée aux lettres et à la politique. Il avait là un petit cercle d'amis éprouvés, avec lesquels il échangeait des arguments et des idées sur des questions d'art, de politique et de littérature. C'étaient, pour ne citer que les principaux, Bersot, devenu plus tard directeur de l'Ecole normale supérieure ; Délérot, un bibliothécaire fort distingué que Sainte-Beuve avait en très haute estime ; Saint-Marc-Girardin, qui était un des principaux rédacteurs du *Journal des Débats* ; le baron Deffaudis, Mme de Circourt. Versailles est si près de Paris que le « cher et brillant Prévost-Paradol, ce vif esprit, cet aimable compagnon (2) », profitait du voisinage. Félix Pécaut y faisait de rapides apparitions, à chacun de ses voyages à Paris. Gréard venait quelquefois se joindre à eux, quand ses occupations à l'Hôtel-de-Ville le lui permettaient (3).

(1) *Revue Chrétienne*, 1891, t. 2, p. 497, 605, 669. Recueilli dans les *Etudes litt. et morales*, p. 123 et suivantes.

(2) *Etudes sur la litt. cont.*, t. 4, p. 165.

(3) Cette société de Versailles, où le whist était en honneur, est aujourd'hui très exactement connue par la vive peinture que vient d'en donner M. Félix Hémon, dans son livre récent : *Bersot et ses amis* (Hachette 1911). — Voir également, E. Bersot, *Un moraliste*, p. 226 et suiv.

Après la mort de Scherer, Gréard voulut offrir à la mémoire de son ami un témoignage public d'affection et de respect. Il ne songeait d'abord qu'à une étude sur son œuvre de critique littéraire, à laquelle sans doute Scherer n'a consacré ni tout son talent ni tout son effort et où il a laissé pourtant une vive empreinte de sa personnalité, en dépit de la surveillance qu'il exerçait sur sa pensée et sur sa plume. Mais si ses articles de critique marquent admirablement son point d'arrivée, ils indiquent à peine son point de départ. Surtout, il n'est point d'homme peut-être qu'il « soit plus nécessaire de replacer dans l'ensemble de sa vie pour en comprendre et en apprécier, comme il convient, la gravité fière et l'absolue sincérité (1) ». Pourquoi dès lors ne pas écrire une étude plus complète, plus approfondie, une véritable biographie en un mot, en mettant à profit les éléments d'information épars dans les articles mêmes de Scherer, les notes manuscrites déposées aujourd'hui à la bibliothèque de Versailles, et divers renseignements ou documents d'un caractère plus intime fournis par la famille ou les amis de l'éminent écrivain (2) ? Pourquoi ne pas le révéler à tous dans ses actes comme dans ses pensées, et essayer de ressaisir le fond même de son esprit ? Une telle vie dans laquelle se rencontraient, comme dit Gréard lui-même, « cette succession de drames intérieurs dont le tableau évoque l'idée d'un Pascal moderne, d'un Pascal à rebours, qui met à s'arracher du cœur la foi de sa jeunesse autant de conscience et de passion froide que l'autre mettait d'ardeur fiévreuse et de raisonnement désespéré à la retenir au fond de son âme et à l'y enraciner », — une telle vie aurait ému même le biographe dont la plume indifférente n'eût recherché, dans cette intime et tragique histoire, que les éléments d'un récit propre à gagner et à retenir l'attention du lecteur. Gréard, on le pense bien, dans un tel sujet d'études, a vu autre chose que de beaux développements. C'est avec une intelligente sympathie qu'il raconte cette lutte morale et intellectuelle qui s'accomplit dans l'âme de Scherer, qu'il suit d'un bout à l'autre cette transformation incessante de cette haute et puissante intelligence toujours en travail, depuis le mysticisme et l'orthodoxie de la seizième année jusqu'au scepticisme inquiet et cha-

(1) O. Gréard, *Edmond Scherer*, p. 3.

(2) La plus grande partie des manuscrits de Scherer sont aujourd'hui entre les mains de sa fille, Mme Lucien de la Rive, à Genève. Ses manuscrits théologiques, notamment les programmes détaillés des cours d'histoire, d'exégèse et de critique bibliques qu'il professait à Genève, ont été déposés à la bibliothèque de Versailles. Sa collection du *Semeur* appartient depuis sa mort à la bibliothèque de la Faculté de théologie de Paris : ce qui en augmente infiniment la valeur, ce sont les notes manuscrites que Scherer a crayonnées, de sa petite écriture fine, le long des marges et dans lesquelles il nous a conservé le nom des auteurs de la plupart des articles anonymes.

grin où Scherer a fini par s'arrêter, comme au milieu d'un désert morne. Le récit est simple, naturel, tout uni. L'effort même que fait le biographe pour contenir son émotion et donner de Scherer une appréciation impartiale, rend encore plus pénétrant l'accent de son style et de sa pensée. L'homme sévère et délicat dont ce volume raconte la vie et peint le caractère n'aurait pas voulu être expliqué et présenté au grand public autrement. Je ne connais pas, pour une œuvre de ce genre, un plus bel éloge (1).

L'étude de Gréard, cependant, eût été incomplète s'il n'avait eu pour l'écrire les souvenirs personnels et les notes de quelques amis de Scherer, qu'il avait consultés sur des points spéciaux. C'est ainsi qu'il a eu recours, pour certaines parties de son travail, aux lumières de Sabatier, à sa connaissance d'un sujet que celui-ci sans doute eût traité avec plus de compétence que personne. Sabatier, plus d'une fois, prévint sa curiosité, en lui fournissant libéralement les renseignements qu'il avait à lui demander ou en les indiquant les ouvrages dont il avait besoin pour s'éclairer et se documenter. Gréard lui devait, entre autres, le beau cantique que tous les protestants savent par cœur :

Je suis à toi : gloire à ton nom suprême !

Le 2 août 1889, Sabatier est aux Eaux-Bonnes, où il fait un séjour, et il écrit à Octave Gréard :

Eaux-Bonnes, Basses-Pyrénées,
Hôtel d'Angleterre,
ce 2 août 89.

Monsieur le Recteur,

J'ai écrit, en effet, plusieurs articles sur notre ami Scherer dans le *Journal de Genève*. Je dois avoir parlé de lui au moins trois fois depuis quinze ans. Tout cela n'est pas facile à retrouver, car ma collection du *Journal de Genève* est assez incomplète, grâce aux emprunts qu'on lui a faits et qu'on n'a pas restitués. Cependant j'espère retrouver le dernier article dont j'ai un souvenir plus présent. Je l'ai écrit à propos de la der-

(1) Est-ce à dire que cette biographie de 232 pages peut être considérée comme définitive ? Quel écrivain pourrait se vanter d'avoir, sur un sujet donné, exploré toutes les sources de renseignements qui s'y rapportent, appris tout ce qu'on pouvait en savoir ? C'est le cas pour l'étude de M Gréard. Divers renseignements, documents, papiers intimes, fournis par la fille de Scherer, ont permis à M. John Viénot d'étudier de plus près encore la formation spirituelle de l'éminent critique et le milieu religieux auquel il a appartenu, et sur des points jusqu'ici peu connus – le séjour en Angleterre, par exemple — d'apporter des éléments d'information nouveaux. M. Viénot est trop proche de nous, dans cette Revue, pour que nous parlions comme il faudrait de cette importante étude (cf. *Bibliothèque universelle*, août 1911).

nière *Conversation avec Montaigu* sur le livre de Guyot (*sic*) (1). Dès que je serai rentré à Paris, je ferai des recherches et si je le retrouve, celui-là ou d'autres, je vous le ferai tenir.

J'ai beaucoup vécu avec Scherer *in spiritu et cogitatione*. Il vous est peut-être difficile, à vous qui n'avez pas été théologien, de vous représenter l'effet que produisaient sur des jeunes étudiants de vingt ans les articles de critique religieuse de ce puissant esprit qui semblait s'acharner contre lui-même dans la lutte admirablement sincère et tragique de sa raison et de sa foi. Personnellement, j'en étais intérieurement bouleversé, et je passais des semaines et des mois à reprendre l'argumentation du dialecticien impitoyable pour essayer d'en découvrir le point faible ou d'en détourner les conséquences (2).

J'ai fini, je crois (en suis-je bien sûr ?), par échapper au réseau de sa logique par cette réflexion qu'il y avait une chose antérieure à la pensée, savoir la vie. Ce n'est pas la pensée qui produit la vie ; c'est la vie qui porte la pensée, et dont la pensée est la fleur. Or la pensée de Scherer, concluant au néant, était la négation de toute vie. *E pur si muove !* me suis je répété mille fois au terme de ces articles désespérants. Et je me disais : Il y a, il doit y avoir dans la vie, — vie physique, vie morale, vie intellectuelle, — une affirmation première à laquelle il est impossible de remonter. Séparée de sa racine, la pensée humaine n'a rien en soi qui la justifie et qui l'empêche de se prendre pour un jeu et une illusion. Mais si elle est jeu et illusion !... Vous voyez le cercle fatal et mortel pour elle-même, où elle s'enferme....

Mais vous ne me demandiez pas mon sentiment sur la critique de Scherer. Pardonnez-moi de m'être laissé aller. Ce sujet est près du cœur.

(1) Le livre dont il s'agit est l'*Irreligion de l'avenir*, par Guyau. Scherer avait écrit à propos de ce livre, sur l'avenir de la religion, une nouvelle conversation avec « Montaigu » (*le Temps* du 9 septembre 1887 ; art. recueilli dans les *Etudes sur la litt. cont.*, t. 9). Sabatier a consacré au livre de Guyau, et aux réflexions qu'il a suggérées à Scherer, sa lettre du 15 septembre 1887.

(2) Le bruit des batailles qui se livraient dans la presse religieuse, autour des questions soulevées par la critique de Scherer, se prolongeait jusque sur les bancs de la Faculté de théologie de Montauban. Les étudiants se précipitaient, avec la fougue de leur âge, dans ces questions brûlantes. Sabatier, en particulier, y apportait une sincérité à laquelle se mêlait un ardent désir de trouver la vérité qui satisferait en même temps sa foi encore entière et sa raison déjà éveillée au doute. L'enseignement du professeur Jalaguier, le plus vénéré de tous les maîtres, ne pouvait mettre fin aux luttes douloureuses que provoquaient dans sa pensée les études de critique, d'exégèse, de philosophie, ni le guider dans l'obscurité où se débattait son âme ; car à chaque pas il le laissait en présence de questions irrésolues, d'antinomies irréductibles, de conclusions et de généralisations allant bien au-delà des premisses. Jalaguier combattait, dans sa chaire, les écrivains de la *Revue de Théologie* de Strasbourg, mais souvent d'une manière qui laissait toute leur force aux idées qu'il s'agissait de réduire à néant. (On trouvera une belle caractéristique de la dogmatique qu'enseignait Jalaguier dans l'article que Sabatier a consacré à l'*Introduction à la dogmatique* du regretté professeur de Montauban. *Annales de bibl. théol.*, 15 nov. 1897, p. 161 et suivantes.

chez moi ; et puis, ici, je prends les eaux ; je rêvasse beaucoup et cause à tout propos et hors de propos.

En tout cas, je suis très heureux de voir que ce froid esprit et ce cœur chaud (mais à quelle distance l'un de l'autre étaient-ils ?) vous occupent et vous intéressent ; et je vous prie, Monsieur le Recteur, d'agréer les sentiments de dévouement et d'estime que je vous ai voués depuis longtemps.

Votre

A. Sabatier.

Sabatier passa tout le mois d'août aux Eaux-Bonnes ; quand il fut rentré à Paris, il écrivait à Gréard, en lui envoyant l'article qu'il avait publié à propos de la dernière conversation de Scherer avec « Montaigu » :

Paris, ce 6 septembre 89.

Cher Monsieur,

J'ai fini par mettre la main sur le dernier article que j'ai écrit sur Scherer, et, pour me conformer à votre désir, je vous l'adresse sans trop bien voir l'utilité dont pourront vous être ces réflexions essentiellement personnelles.

Mais je m'intéresse beaucoup à l'œuvre à laquelle vous vous livrez. La carrière de Scherer se divise en deux grandes périodes ; la période théologique et religieuse avant son arrivée à Paris, vers 1857 ou 58, je crois (1) ; la période littéraire et politique, de cette époque à sa mort. Cette dernière période doit vous être très connue, en tout cas elle est très facile à connaître et à suivre. Les articles de Scherer sont là pour raconter l'activité de sa pensée.

Il me semble qu'une contradiction singulière l'a paralysé et, en somme, attristé. Il était fermement libéral et républicain en politique, et quand il raisonnait, il voyait et montrait que la République était le triomphe fatal de la démocratie, que celle-ci dérivait inévitablement vers le socialisme, que celui-ci amenait non moins inévitablement l'abaissement de la civilisation. C'était un républicain pessimiste. Hélas ! je me souviens combien, dans la lutte que nous soutenions au *Temps*, il nous cassait bras et jambes quand il nous démontrait froidement que nous faisions une œuvre impossible et contradictoire.

En littérature, il était conservateur classique, jaloux de la dignité et de la pureté de la langue, plein de mépris et de dédain pour l'art nouveau des naturalistes, pour les prophètes de la sensation et des bas instincts. En même temps sa critique dissolvait les principes de l'ancienne esthétique et montrait l'inévitable triomphe des barbares et des grossiers.

En morale, c'était un parfait honnête homme ; il faisait le bien et n'y

(1) Sabatier se trompait. Scherer quitta Genève le 18 octobre 1860, le jour même où paraissait le recueil intitulé : *Mélanges de critique religieuse*, qui a fondé sa réputation et l'a désigné à l'attention du grand public.

croyait pas, et ce puritain calviniste proclamait que la morale n'avait pas de base scientifique et sombrait sous la critique comme tout le reste. Telle était l'originalité de « Montaigu » qu'il restait attaché à ce qu'il avait détruit, qu'il avait du goût pour ce qu'il déclarait être chimérique et du mépris pour ce qu'il déclarait être seul réel et positif.

Mais laissons-là les réflexions. Je voulais vous dire qu'outre les livres, pour cette période parisienne de sa vie, vous pouvez avoir deux sources orales : la première, c'est Adrien Hébrard, le directeur du *Temps*, qui doit avoir et qui a bien des souvenirs à raconter sur le Scherer journaliste, le Scherer *mondain*, si je puis ainsi parler ; et en second lieu vous avez Pécaut qui a toujours été très près de sa pensée. Le second, vous devez le voir et vous pourrez l'interroger aisément (1). Si vous n'étiez pas en relation avec le premier, je m'offrirais volontiers à vous le faire rencontrer. La conversation d'Hébrard sur Scherer devrait être bien amusante et bien intéressante.

J'arrive à la période théologique. Celle-ci vous sera d'un accès plus difficile. Elle-même se divise en deux moments ou chapitres très différents. Le dernier en date est le chapitre de la *crise* ou de l'émancipation. Il a duré depuis 1850 jusqu'en 1856, c'est-à dire jusqu'à la première conversation avec « Montaigu » (un chef-d'œuvre), qui est un règlement de compte, après avoir débuté par une brochure intitulée : *La critique et la foi*, de 1850 je crois. Ce chapitre est résumé dans le volume de *Mélanges* que Scherer publia en venant à Paris et qui le fit connaître (article de Sainte-Beuve). Mais il faut le suivre en détail dans la *Revue de théologie* de Strasbourg, fondée en 1850, et où Scherer a déposé de mois en mois les résultats de ses recherches et de sa critique religieuse. Si ce recueil théologique vous manquait, vous le trouveriez à la Bibliothèque de la Faculté de théologie de Paris (2). C'est le Scherer de cette époque qui est pour moi le *grand Scherer*, celui que j'admire le plus et qui déploie alors les plus hautes facultés. C'est un Strauss français. — Mais je suis théologien et vous n'êtes pas tenu de juger comme moi ! — Toutefois ce Scherer théologien explique à bien des égards la supériorité du littérateur et du jour-

(1) Félix Pécaut dirigeait l'Ecole normale supérieure de Fontenay-aux-Roses où se forment les professeurs des écoles normales de jeunes filles de chaque département.

(2) La grande crise théologique qui s'accomplit dans l'âme de Scherer dura plus de dix ans, de 1849 à 1861. Les articles, restés célèbres, qu'il a fournis à la *Revue de Strasbourg* en marquent les moments décisifs et le progrès : les lettres sur *la Critique et la foi* (tirage à part, 46 pages in-8°, Paris, 1850) ; deux morceaux de forte et lumineuse pensée et de ferme raisonnement, l'un sur *l'Inspiration de l'Ecriture*, l'autre sur *la Bible* ; l'article sur *le Péché* (1853), qui est le point critique du développement religieux de Scherer ; une suite de *Conversations théologiques* avec « Montaigu » (1857), où il aborde et vide la question du surnaturel ; enfin la magistrale étude de la *Revue des Deux-Mondes* sur *Hegel et l'hégélianisme* (fév. 1861), qui est comme la conclusion de cette crise de pensée. La plupart de ces articles ont été reproduits dans les *Mélanges de crit. relig.* Scherer suivait avec attention les réponses qu'on essayait de lui faire, et réfutait lui-même chaque article, avec une mordante précision, dans les feuilles qui lui restaient fidèles.

naliste parisien. Sa pensée avait des sources très hautes, et les fleuves qui viennent de plus haut sont ceux qui vont le plus loin.

Mais au delà de ces années de libre critique se trouvent les années de foi fervente, d'orthodoxie calviniste rigide, encore plus difficiles à atteindre et fort obscures pour moi-même. Cependant, voici deux faits capitaux. Encore jeune, Scherer fut saisi par le Réveil religieux anglais, et avec la piété anglaise, il prit l'orthodoxie du calvinisme anglais. Scherer a prêché, il a été un croyant ardent. Dans nos églises, on chante encore de lui un cantique du mysticisme le plus vif. Je vous procurerai ces vers de Scherer, si par hasard vous ne les connaissiez pas. J'ignore, d'ailleurs, s'il en a fait d'autres (1).

Un second fait capital, c'est qu'il alla étudier la théologie à Strasbourg et là se plongea dans la philosophie et l'exégèse allemandes. Cette piété anglaise et cette science germanique semblèrent d'abord faire bon ménage ; la science semblait préciser l'orthodoxie. Voir la thèse de docteur de Scherer : *Prolégomènes à la dogmatique réformée* (2). Publication du journal *La Réformation au XIXe siècle* à Genève, 1848 et 49 (3). Mais, sous l'influence de Vinet dont Scherer a écrit une très belle biographie (4), l'évolution commença *(Lettres à mon curé, la Critique et la foi, etc.)*, et la rupture ne tarda pas à se faire ni la critique à tuer la foi.

Me voilà au bout de mon papier. Excusez le désordre de ces notes, que je ne vous adresse que pour vous prouver ma bonne volonté.

Tout à vous,

A. Sabatier.

(1) J'avais cru jusqu'ici, sur la foi de Sabatier, de Frommel (*op. cit.*) et d'Astié (*Revue de théol. et de phil.* de Lausanne, 1891), et d'après certains indices, que la conversion de Scherer avait été accompagnée d'une apparition personnelle de Jésus-Christ, assez semblable à celle de l'apôtre Paul. Sabatier, qui semble bien être le premier à en avoir parlé, dit en propres termes : « Scherer, avait lui-même raconté cette première vision à quelques amis intimes. » (*Journal de Genève*, 2 octobre 1890.) Gréard, dans son livre sur Scherer, ne nous en dit pas un seul mot S'il avait connu cette première vision, comment expliquer qu'il n'en ait point parlé ? Son silence est d'autant plus curieux qu'il a retrouvé, dans les papiers intimes que la famille du théologien a bien voulu lui confier, une sorte de confession intitulée : *les Visites de Jésus-Christ*, qui prouve la présence d'un élément visionnaire — que chacun, suivant sa tendance rationaliste ou supranaturaliste, définira autrement — dans la foi ardente et l'orthodoxie rigide de Scherer à une époque postérieure. Ajoutons que les lettres d'Edmond Scherer à sa sœur Estelle, utilisées tout dernièrement par M. Viénot (*op. cit.*), rapportent cette première transformation morale à l'influence de son milieu, aux prières de sa mère, et à la lecture de Vinet. Il nous paraît difficile de ne pas nous ranger à l'avis de M. Viénot.

(2) *Dogmatique de l'Eglise réformée. Prolégomènes* (1 vol. in-8, 1843), livre que L. Gaussen, son collègue de Genève, aurait pu écrire.

(3) Dès son arrivée à Genève, Scherer avait fondé *la Réformation au XIXe siècle.* Gréard a commis une petite erreur en faisant de Vinet « le chef le plus autorisé » de cette feuille (p. 76). C'est Scherer qui en était « le chef » et le directeur (18.5-48). Vinet en était seulement un des rédacteurs les plus assidus.

(4) *Alexandre Vinet, notice sur sa vie et ses écrits* (1 vol. in-8°, 1853). — Voir aussi, Ed. Scherer, *Etudes sur litt. cont.*, t. 1, p. 277 et suivantes.

En envoyant à Gréard le cantique dans lequel Edmond Scherer a consacré, pour ainsi dire, le souvenir de sa conversion, Sabatier écrivait :

Cher Monsieur,

Je viens de copier pour vous, dans le *Recueil des Psaumes et Cantiques* à l'usage des Eglises réformées, le cantique de Scherer ci contre que vous m'avez demandé, et je vous l'adresse. Il y a beaucoup de vers prosaïques et l'on voit bien que Scherer n'était point poète. La quatrième strophe est même si faible que je me demande si elle est de lui ; elle fait l'effet d'une addition après coup (1).

La pièce est intéressante comme témoignage d'une époque de piété fervente. Scherer avait été saisi par le monvement religieux qu'on a nommé le *Réveil*, et qui vivifia le protestantisme de 1820 à 1848 environ. Ce cantique doit dater d'avant cette dernière date. J'ignore si Scherer a fait d'autres vers ; je ne connais que ceux-là.

Toujours bien à vous,

A. Sabatier.

Ce 15 octobre 1889.

Octave Gréard avait eu la délicatesse de lui envoyer en épreuves son étude biographique sur Edmond Scherer, en le priant de la revoir lui-même et de lui communiquer son opinion et ses remarques. Sabatier en fit l'objet d'un examen particulièrement attentif. Il admirait la façon lumineuse dont Gréard avait réussi à expliquer et à présenter les luttes de conscience et la crise intellectuelle de Scherer qui sortait d'un milieu si différent du sien et qui semblait d'une nature si contraire à la sienne. Mais il arrive souvent qu'une opposition radicale donne une intelligence plus profonde qu'une similitude de nature et de pensées trop intime. Qui a mieux jugé et su apprécier Scherer que Sabatier ? Et puis il se réjouissait de voir un universitaire de premier ordre étudier avec une intelligente sympathie des questions trop longtemps réservées aux seuls théologiens et auxquelles en Sorbonne, sous le pontificat de Cousin, on n'aurait jamais osé toucher.

Paris, ce 7 juin 1890.

Je suis confus, Monsieur et vénéré maître, d'avoir laissé courir ma plume comme j'ai fait sur les marges des épreuves dont vous m'avez fait la confidence. Plus je suis touché de cette marque d'estime, plus je suis humilié à présent d'y avoir si mal et si indiscrètement répondu. Mais plus de sobriété de ma part n'aurait pas été une preuve de plus de respect ni de plus de satisfaction intime. J'ai goûté en vous lisant un vif plaisir, celui d'une admiration sincère pour la pénétration psychologique, la précision et la clarté toute française que vous avez portées dans l'explication

(1) N'est-il pas curieux de remarquer la suppression, dans le livre de Gréard (p. 44), de la quatrième strophe de ce cantique ? Le jugement de Gréard s'est ci rencontré avec celui de Sabatier.

de matières qui passent à tort pour être arides et obscures. Votre savante étude, d'un intérêt si vivant et parfois poignant, contribuera beaucoup à réfuter ce préjugé. Scherer aurait été content de se voir ainsi compris et expliqué au grand public pour lequel il a été, je le crains bien, malgré ses hautes qualités ou plutôt à cause de ces qualités mêmes, une sorte de réfugié à l'intérieur. Tous ses amis devront vous remercier chaudement.

L'insignifiance même de mes remarques marginales, que seul m'a fait faire le désir de vous obéir, sera la meilleure preuve du peu qu'il y a à relever et à retoucher dans cette belle étude. Le passage sur le *Réveil* est le seul qui ait besoin d'être éclairé ou expliqué à mon avis. Encore n'est-il pas faux, mais seulement incomplet.

Quand vous aurez utilisé ces épreuves, s'il vous plaît de me les rendre, je vous en serai bien reconnaissant. Je voudrais écrire là-dessus une lettre au *Journal de Genève* un de ces prochains dimanches. A Genève, votre travail sera surtout bien accueilli.

Tout à vous,

A. Sabatier.

Si lundi, j'arrive en retard d'un quart d'heure, pensez que j'ai mon cours de 8 à 9.

Sabatier rendit compte, en effet, dans le *Journal de Genève*, de l'ouvrage de Gréard, et fit d'aussi longs extraits que possible de ces pages (2 octobre 1890).

Rien de plus naturel que Gréard, de son côté, ait saisi avec empressement la première occasion qui s'offrit à lui de rendre hommage au critique éminent dont, depuis longtemps déjà, il était le justiciable et dont les observations et les notes lui avaient été fort utiles à l'époque où il préparait son étude sur Scherer. L'*Esquisse* fut publiée au mois de décembre 1896. De son propre mouvement, avec cette ingénieuse bonté dont Sabatier avait déjà éprouvé l'exquise et noble délicatesse, Gréard présenta le livre à l'Académie des sciences morales et politiques. Il s'exprimait ainsi au début de son rapport : « Ce livre, important par la gravité de la question qu'il traite, est plus considérable encore par l'élévation et la sincérité du sentiment que l'auteur y apporte (1). »

Sabatier lui écrivit, pour le remercier, la lettre suivante :

Ce 28 février 1897.

Monsieur et cher maître,

Je ne sais pas vous exprimer ma gratitude pour la marque de bienveillance que vous m'avez donnée. Avec cette netteté et cette sagacité merveilleuses que nous admirons en vous, vous avez dégagé et mis en lumière admirablement l'inspiration première et l'intention dernière du livre : effort pour reconstituer loyalement l'unité perdue de la conscience

(1) *Séances et Travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques*, 1897, t. 1er, p. 999.

religieuse et de la conscience philosophique. Merci de l'avoir dit à l'Académie. Merci pour les citations que vous avez faites. C'est un grand honneur que vous avez fait à mon pauvre livre ; mais si j'en suis fier, je suis encore plus touché de l'initiative que vous avez prise et où je vois surtout une marque de votre bonté toujours attentive et toujours affectueuse.

Veuillez croire à mes sentiments les plus respectueux et dévoués.

A. Sabatier.

L'homme qui a écrit ces lettres mériterait que l'on mette au jour tout ce qui subsiste de sa correspondance, et qu'une enquête attentive et méthodiquement poursuivie pourrait faire surgir. Depuis 1901, sans doute, on a publié un certain nombre de lettres ou de fragments de lettres d'Auguste Sabatier ayant un caractère privé. La *Revue Chrétienne*, à elle seule, en renferme seize, — sans parler de diverses lettres, fournies par la famille et les amis de l'éminent théologien, que M. John Viénot a utilisées dans sa conférence sur Auguste Sabatier (1) ou que moi-même j'ai citées dans mes articles sur *Auguste Sabatier à Strasbourg* (1869-1873) (2). C'est assez pour nous mettre en goût ; ce n'est point assez pour nous satisfaire.

Sabatier écrivait ses lettres au courant de la plume, avec une rapidité inouie, et souvent au milieu des interruptions. Il n'y attachait aucune importance, ne pensant pas qu'aucun fragment pût en être jamais publié. Ces lettres mériteraient pourtant de l'être parce qu'elles sont, pour l'étude de la personne morale et de l'œuvre du grand théologien, du plus vif, et du plus précieux intérêt. Je n'ai pas besoin de dire le parti qu'on en pourra tirer pour écrire sa biographie (3). N'est-ce pas Edmond Stapfer qui, publiant dans cette Revue trois lettres de Sabatier, observait que « ces pages intimes font revivre sous nos yeux l'ami que nous avons perdu et nous rappellent sa conversation, toujours si animée, si riche, si vivante » ? Il ajoutait : « On pourra peut-être réunir une jour toutes ces lettres et faire un volume de sa correspondance ; il prendrait place dans le recueil complet de ses œuvres et n'en serait assurément pas la partie la moins importante ; il aiderait à mieux

(1) Reproduite dans la *Revue Chrétienne*, 1902, t. 9, p. 169 ; puis dans le volume paru sous ce titre : *Auguste Sabatier, sa vie, sa pensée et ses travaux*. Quatre conférences (Paris, Fischbacher, in-8°, 1903).

(2) *Revue Chrétienne*, avril, mai, juin, juillet et août 1908.

(3) Nos lecteurs savent que cette tâche a été confiée, par la famille de notre regretté maître, à MM. Henri Monnier et Henry Dartigue. Ceux qui ont connu personnellement Sabatier ou qui ont été en correspondance avec lui peuvent les aider à honorer sa mémoire et à élever à son souvenir un monument digne de lui, en leur communiquant soit des lettres, soit des souvenirs personnels (anecdotes), soit des fragments de cours. (*Réd.*)

comprendre celui qui fut un des maîtres de la théologie contemporaine ; et, d'après les dates, on pourrait suivre de près et surprendre, en quelque sorte, l'évolution de sa pensée (1). »

On ne saurait dire mieux, et plus juste. J'espère que la lecture des lettres à Octave Gréard pourra donner une idée suffisamment complète et précise de l'intérêt que présente cette correspondance. Puisse-t-elle surtout suggérer à tous ceux qui possèdent des lettres de Sabatier, l'idée de les exhumer de leurs portefeuilles ou de leurs tiroirs ! D'un tel homme, disait encore sans exagération M. Stapfer, ne perdons rien de ce qui peut être conservé.

Henry DARTIGUE.

---

(1) *Revue Chrétienne*, juin 1902, p. 449.

Comment ranimer la Vie religieuse dans l'Eglise ?

Des moyens à employer, soit au point de vue administratif, soit au point de vue religieux, pour ranimer la vie spirituelle dans les paroisses et dans l'église (1).

Le sujet est vaste et la matière délicate. Je ne m'étonnerais pas que quelques uns accueillent cette recherche avec un scepticisme que l'expérience, hélas ! semble avoir justifié. Au fond ils auraient tort. Tout effort est un bienfait, et quoi qu'il arrive, celui que l'église fait à cette heure ne peut que lui être salutaire. J'ajoute que tout effort porte son fruit : il n'est pas possible qu'une force quelconque ne produise pas un effet, et ce qui est vrai dans le monde matériel ne l'est pas moins dans le monde moral. Donc, en tout cas, cette recherche nous sera bonne. Je voudrais m'efforcer de la faire à fond et complètement, sans toutefois me perdre dans le détail.

Il s'agit avant tout d'ordonner cette étude, c'est-à-dire de chercher un principe, une idée directrice qui en soit l'âme vivante et qui en pénètre toutes les parties ; autrement, nous n'aurions qu'un amas confus de recettes ou d'idées hétérogènes et contradictoires. Nous ne chercherons pas lontemps et nous serons, je crois, tous d'accord pour affirmer que *tout effort pour ranimer la vie religieuse dans une Eglise doit être fait dans l'esprit de cette Eglise.* Toute tentative en dehors de cet esprit ou en opposition avec lui, ne réussira qu'imparfaitement, ou ne réussira pas du tout. Or, notre Eglise est essentiellement multitudiniste, c'est à dire solidariste. Elle a le sens de l'organisme du corps de Christ. Elle est un corps, un corps vivant, composé de membres faibles et de membres forts, comme dit Saint-Paul, une famille spirituelle qui a charge et se sent responsable de tous ses membres, qui se fait un devoir et un hon-

(1) Rapport présenté au Synode de Montbéliard, le 12 décembre 1911.

neur de ne jamais rompre le lien qui l'unit au plus misérable et au plus indigne. Cette conception, si profonde, est absolument dans la ligne évangélique, celle de Luther qui disait : « Dieu me garde d'une église de saints ; je veux être là où il y a des misérables et des indignes, car Christ ne demeure qu'avec les pécheurs » ; celle de Saint-Paul qui écrivait : « Il y a un seul corps, mais il y a plusieurs membres ; les membres faibles sont nécessaires : quand un membre souffre, tous souffrent avec lui » ; elle est de plus en harmonie avec toute la pensée philosophique contemporaine qui ne considère plus jamais l'individu isolé, mais toujours en rapport avec ses aboutissants. Cette conception traditionnelle et séculaire de notre Eglise lui constitue un privilège dont je voudrais que nous sentions tout le prix. Mais qui ne comprend dès lors que, dans cette Eglise, toute tentative de « réveil » animée de l'esprit strictement individualiste des églises de professants, méthodiste ou baptiste par exemple, ne lui convient pas du tout? que toute sa tradition proteste, que toutes ses mœurs en sont violemment heurtées, que ces tentatives, en un mot, si sincères et si zélées qu'elles soient, ne pourront jamais que l'agiter vainement sans s'adapter à elle, ni la pénétrer, et par conséquent que lui nuire ? réserve faite toutefois du bien qu'elles pourront faire à quelques individus isolés.

Nous tomberons donc d'accord sur ce point, j'espère, que toute notre action en vue de ranimer la vie religieuse dans notre Eglise, doit s'inspirer de l'esprit profondément solidariste, des traditions et des mœurs qui sont les siennes, et ce point est capital. Voilà notre principe trouvé et, me semble-t-il, justifié.

Et maintenant, nous allons diviser notre travail. Il se composera tout natuellement de deux parties bien distinctes : le côté administratif et le côté proprement religieux de notre effort. Je n'étonnerai personne en disant que ces deux parties sont d'importance très-inégales. Ce serait une grande erreur de vouloir ranimer l'Eglise par des moyens d'ordre administratif. L'action administrative ordonne et règle la vie religieuse, et son rôle est infiniment précieux, mais elle ne la crée pas : ce qui est d'ordre matériel ne peut pas enfanter l'esprit ; c'est au contraire la vie religieuse intense de l'Eglise qui fait sa bonne administration. Celle-ci est donc une conséquence plutôt qu'une cause. Une église vraiment vivante crée naturellement ses organes et est bien administrée, tandis que la meilleure administration, si elle est morte, ne saurait lui rendre la vie. En pratique pourtant les deux choses peuvent marcher de pair et agir l'une sur l'autre. Il est certain que la bonne administration si elle ne crée pas, peut faciliter l'action religieuse. Nous commencerons donc par examiner ce côté de la question, important mais

cependant secondaire, pour aborder plus tard le côté essentiel de l'action proprement religieuse.

L'action administrative

I. Dans les *paroisses* d'abord. Toute l'administration de la paroisse doit être dominée par un fait essentiel : l'étroite union du pasteur et du Conseil presbytéral. On ne saurait trop insister sur ce point. Rien de préjudiciable à la bonne marche des choses comme le fait d'un pasteur qui ignore ou à peu près son Conseil, ou d'un Conseil détaché de son pasteur. Plus que jamais, sous le régime actuel, le pasteur doit perdre toute allure d'autocrate. Il doit sans cesse se tenir en communion avec son Conseil et le consulter, passer toutes ses idées et ses initiatives au crible de ce corps qui représente les mœurs et l'opinion de la paroisse, presque toujours l'expérience et la sagesse. Il peut être parfois gêné désagréablement ou même arrêté par cette expérience et cette sagesse, mais cette gêne est un frein salutaire et il en reconnaîtra tôt ou tard le bienfait. Qu'il prenne l'avis de son Conseil — il ne le prendra jamais trop — aussi bien dans les conversations particulières avec chacun des conseillers que dans les réunions officielles. Qu'il se renseigne auprès d'eux sur les besoins de la paroisse, sur les initiatives à prendre, qu'il les intéresse ainsi à la vie de la communauté, qu'il provoque ainsi leur action, qu'il n'innove rien dans les services, les réunions et bien d'autres choses, sans les consulter. Il leur *doit* cette déférence, et en outre il s'en trouvera bien et la paroisse davantage encore. Mais la réciproque n'est pas moins désirable et bienfaisante. Que les anciens entourent leur pasteur de leur sympathie, de leur bienveillance, de leur indulgence. Qu'ils se souviennent combien sa tâche est difficile et délicate, fertile en déceptions, en tristesses, en causes de lassitude, de découragement, et aussi d'erreur. Qu'ils lui soient bienveillants, secourables et réconfortants, qu'ils s'efforcent de le soutenir, de lui éviter les ennuis, bien loin de lui en créer, et ainsi s'établira entre le pasteur et son conseil, des liens étroits d'affection et de confiance, d'entente cordiale pour l'action qui seront une force précieuse pour l'entraînement de la paroisse et un gage de bonne administration dans toute la sphère de l'activité paroissiale.

Quant aux détails de cette administration, je ne m'y attarderai pas. Il y a certes bien des habitudes à réformer et bien des progrès à faire. Inutile d'insister sur la nécessité de tenir bien à jour les registres des actes pastoraux. Une étrange expérience nous a appris qu'il n'en est pas toujours ainsi ; nous aimons à croire qu'elle est et sera longtemps seule de son espèce. Il nous paraît infiniment

désirable qu'il y ait partout *deux registres de paroisse*. L'un qui contient, par ordre de rue si l'on veut, la liste de toutes les familles et de tous les membres de la famille avec leur date de naissance si possible : on saura ainsi toujours quand un enfant devient majeur et doit entrer comme membre actif dans l'Association. Chaque année ce registre doit être soigneusement revu et tenu à jour : les naissances inscrites et les majeurs relevés. Ensuite un deuxième registre par ordre alphabétique répertorié contenant tous les noms des membres majeurs de l'association où sont émargés tous les versements de cotisations : c'est l'unique moyen de relever les impayés à la fin de l'exercice, c'est aussi le contrôle du registre à souche, de manière à éviter toute erreur. Celui-ci aussi doit être tenu à jour ; il l'est du reste quasi automatiquement par l'inscription au fur et mesure des nouveaux majeurs et souscripteurs. Il me semble difficile de se passer de ces deux registres, car sans le premier il est impossible de ne pas laisser échapper, surtout dans les grandes paroisses, des enfants pour les leçons, peut-être des écoutants ou des catéchumènes, en tout cas des majeurs au moment où ils doivent entrer dans l'association ; sans le second, de savoir tous les impayés et de n'avoir pas d'erreur dans les versements. Ce sont des choses de toute importance pour la bonne marche financière et même religieuse de la paroisse. En ce qui concerne l'administration proprement financière, inutile de dire que le pasteur ne doit pas engager de dépense sans l'avis du Conseil presbytéral et que tous deux doivent mettre la plus sage réserve dans les frais de culte et les travaux de réparation, avec un égal souci de réduire les dépenses le plus possible, sans toutefois nuire à l'entretien convenable et normal des édifices et à la bonne marche des différents services. Quant aux recettes, il s'agit naturellement d'en grossir le chiffre. C'est au Conseil presbytéral qu'il appartient surtout de faire rentrer les cotisations exactement, avec fermeté mais aussi avec équité, et d'en augmenter toujours le rendement. C'est au pasteur plutôt que revient la charge de recommander les troncs, à tous les deux celle d'organiser la collecte du dimanche et des services extraordinaires, de manière à lui faire produire son maximum, sans toutefois forcer la note ou heurter trop vivement les habitudes. Je sais qu'on a tenté la quête dans les bancs, que cela s'est passé en douceur et que le résultat a été excellent. On l'a tentée seulement les jours de fête : c'est un acheminement à la quête régulière telle qu'elle se pratique à Paris. L'essai est à recommander. Mais ce que je voudrais surtout, et il y a longtemps que j'en parle au Consistoire, c'est que partout s'organisent des ventes annuelles qui soient comme *la fête de la paroisse*. Partout où la tentative a été faite elle a pleinement, réussi et beaucoup

d'Eglises, même de campagne, ont déjà fait cette expérience. Il est à souhaiter qu'elle se généralise dans tout le Pays. Sans compter le résultat financier qui est net, ou à peu près, car les cotisations ne s'en ressentent guère, et qui constitue un appoint important, il y a bénéfice moral incontestable dans ce nouveau sacrifice consenti par les paroissiens, dans l'entrain qui se dégage de cette réunion où fraternisent tous ensemble les jeunes et les vieux, les riches et les pauvres : ils prennent là à nouveau le sentiment de la famille protestante et de la vie de l'Eglise, et l'organisation de ces sortes de fêtes n'est pas un des moindres signes d'une bonne administration paroissiale.

II. Quant à l'administration de *l'Eglise en général*, nous avons aussi des réformes à opérer et des progrès à faire. Il est vrai que notre constitution fonctionne sans heurt jusqu'à présent, ainsi que tous les organes de notre vie d'Eglise, et nous pouvons bénir Dieu de nous avoir gardés de l'anarchie ecclésiastique. Cependant cette constitution a instauré un régime, nouveau à bien des égards, et il n'est pas étonnant que l'adaptation demande un certain temps, qu'il y ait, sur certains points, des tâtonnements et des hésitations. Malgré quelques légères velleités de résistance au début, le principe de la solidarité complete des paroisses s'applique de plus en plus facilement, et la caisse synodale a été jusqu'à présent alimentée de manière satisfaisante. Félicitons-nous en sans arrière-pensée et efforçons-nous de l'alimenter toujours mieux. Mettons tout notre zèle dans chaque paroisse à éviter que cette caisse centrale qui pourvoit maternellement à tous les besoins — que les cotisations rapportent peu ou prou, — ne joue le rôle d'un oreiller de paresse sur lequel se reposent commodément certaines associations, et qu'elle n'émousse l'aiguillon nécessaire de l'effort maximum à faire dans toutes les paroisses. C'est l'autre aspect de la question de solidarité et il n'a pas moins d'importance que le premier. Il est évident que c'est de l'intensité de la vie spirituelle que jaillira naturellement et avant tout la pratique de la vraie solidarité sous tous ses aspects, mais il y a une action administrative nécessaire de l'Eglise qui pourra la faciliter, et c'est de l'organe central de notre organisation, c'est-à-dire de la commission synodale, que doit à mon sens venir l'impulsion, en ce qui concerne l'ensemble de l'Eglise. Il serait bon que les Consistoires soient invités à examiner toujours plus soigneusement les budgets et les comptes de chaque paroisse, que leurs observations soient transmises à chaque Conseil presbytéral qui devrait les examiner en séance et y donner réponse. Il ne serait également pas superflu que le rapport du trésorier donnât en séance du synode un petit état financier de chaque paroisse avec le chiffre des membres, celui des cotisations en bloc, et le versement fait à la Caisse synodale, que ce rapport fut imprimé et dis-

tribué à tous les conseillers presbytéraux. Toutes ces pratiques de bon ordre administratif constitueraient en outre une sorte de sanction, la seule qui nous soit possible actuellement, puisqu'elle soumettrait l'effort de chaque paroisse au jugement de l'opinion publique.

L'action religieuse

III. Mais nous ne nous dissimulons pas qu'une bonne administration est bien plutôt une conséquence qu'une cause de l'intensité de la vie religieuse, qu'une église vraiment vivante saura se créer de bons organes administratifs, et nous sommes amenés à la question essentielle : *Quels sont les moyens d'ordre proprement religieux pour ranimer la vie spirituelle dans les paroisses et dans l'Eglise ?*

Et d'abord quel est en ce moment l'état religieux *réel* de nos églises ? C'est la première question à examiner, car, comme il faut nécessairement que l'avenir s'adapte au présent, nous devons partir de ce *qui est* pour aller à ce que *doit être*. Eh bien, il me semble que tous nos protestants du Pays peuvent rentrer dans deux catégories : ceux qui ont une vie religieuse consciente et personnelle, ceux chez qui cette même vie revêt une forme inconsciente ou de simple hérédité. Les premiers forment dans chaque paroisse le petit noyau fidèle — et il existe partout. Quand aux seconds, cette vie religieuse, pour n'être qu'inconsciente et héréditaire n'en est pas moins réelle et j'ajouterais : profonde. C'est peut-être, en effet, ce qu'il y a de plus profond en l'homme, ce subconstient, cette manière d'être, cette mentalité que les siècles ont lentement formée, cet apport de toutes les générations écoulées qui s'est cristallisé, en quelque sorte, dans chaque individu et qui lui constitue sa nature même, la plus solide, la plus résistante, la plus indestructible, malgré toutes les apparences. Qui pourrait en douter en voyant combien nos protestants, même les plus détachés en apparence, restent protestants dans leur manière d'être, dans leur méthode de pensée, en un mot dans leur mentalité profonde ? Ce serait une immense erreur, de méconnaître la valeur de cette observation si fondée en psychologie, de tenir pour nulle cette vie religieuse obscure et inconsciente, qui a d'autant plus de réalité qu'elle est fondée, ancrée, si je puis dire, dans les profondeurs intimes de toute âme qui a reçu l'empreinte séculaire de l'éducation si vigoureuse de la Réforme. Et comme elle est aussi d'accord avec notre principe, j'entends le principe solidariste de notre Eglise, corps, organisme vivant dont tous les membres, si faibles soient-ils, reçoivent l'afflux du sang et de la vie ! C'est de cette constatation essentielle que nous allons tirer des conséquences importantes.

Et d'abord, parmi ces protestants à vie religieuse purement inconsciente et héréditaire, les uns en grand nombre se sont rattachés à l'Eglise : ils paient leurs cotisations, envoient leurs enfants et paraissent au culte de rare ou pas du tout ; les autres, en bien moins grand nombre, sont restés en dehors. Mais au fond, il n'y a pas entre eux de différence; c'est absolument le même état d'âme. Ce rattachement ou cette abstention ont tenu à des raisons de détail ; les convenances, les relations, la politique, les questions personnelles, la question d'argent et bien d'autres encore, tels ont été les mobiles dirigeants. Et ce qui le prouve bien, c'est qu'il suffit d'un rien pour modifier cette attitude, dans un sens ou dans l'autre : tel quitte l'Eglise pour un petit froissement personnel ou un acte de discipline envers ses enfants ; tel autre y rentre sur la sollicitation d'un ami, sur l'impression d'un discours, sur une visite du pasteur, que sais-je ? C'est donc bien chez les uns et chez les autres, adhérents ou non, le même état d'âme. Et cet état d'âme, c'est cette mentalité obscurément mais profondément protestante, et religieuse aussi, mais toute inconsciente et impersonnelle dont nous avons senti l'inappréciable valeur. C'est donc, qu'au fond, tous sont encore de la famille religieuse et protestante, et que ce n'est pas être en dehors de la vérité, mais tout à fait dans la vérité psysologique et mieux encore dans la vérité évangélique que de les considérer, même non-adhérents, comme faisant partie de l'église elle-même à laquelle ils tienneut par des liens bien plus étroits et des racines infiniment plus profondes qu'ils ne le croient eux-mêmes. Et le pasteur ne sera pas hors de son rôle, qui les considérant comme faisant partie de l'Eglise, ira leur faire visite dans leurs maladies et dans leurs deuils et s'efforcera de leur rendre sensible ce lien de maternité profonde que l'Eglise ne veut pas briser, semblable à la mère qui ne renie jamais même l'enfant qui l'a voulu renier elle-même.

IV. En quoi consistera donc notre effort religieux pour ranimer la vie spirituelle dans *nos paroisses* d'abord ?

1° A attirer le plus possible dans l'orbite de l vie paroissiale ceux qui sont en dehors, c'est-à-dire à assurer le *recrutement* ou l'avenir de la paroisse ; 2° à faire passer ces membres de la vie religieuse purement inconsciente et héréditaire à la vie consciente et vraiment personnelle et c'est-à-dire à assurer le *développement* de l'individu et de la paroisse elle-même. Telles sont les deux faces de la grande tâche qui s'impose à nous et pour laquelle nous ne saisirons jamais assez l'arme sainte et toute puissante de l'intercession et de la prière.

Le recrutement, fonction primordiale et essentiellement religieuse de l'Eglise, se fait par l'enrôlement des enfants, des nouveaux

venus et enfin des non-adhérents. Plus que jamais le pasteur doit mettre tous ses soins à ne pas laisser échapper les enfants. Dans les grandes paroisses surtout, il ne doit y épargner aucune peine, car la tâche est très difficile. Il faut qu'il soit aidé dans cette tâche, que les conseillers presbytéraux, les membres fidèles de l'Eglise aient à cœur de lui signaler les enfants non inscrits, et qu'ils suppléent à l'inertie des parents qui est le grand obstacle. Et une fois les listes bien complètes et la fréquentation obtenue, que les leçons soient très-soignées dans la préparation et très-exactement données. Rien ne serait plus fâcheux que la négligence du maitre, car les enfants la sentent immédiatement et s'autorisent de cet exemple pour mal fréquenter et mal apprendre. Et pourtant est-il un devoir plus impérieux et plus sacré que la conquête et la formation religieuse de l'enfant ? Je dirais volontiers qu'il passe avant tous les autres sans exception, car s'il est mal rempli, c'est le développement, c'est l'avenir irrémédiablement compromis. L'ignorance religieuse est le plus grave de tous les dangers qui menacent l'Eglise. Comment voulez-vous en effet qu'on s'intéresse à ce que l'on ignore, que l'on s'attache à ce qui vous est inconnu, que l'on se passionne pour ce qui vous est totalement étranger ? C'est absolument impossible, et voilà la cause capitale de l'indifférence des masses et de la désertion des Eglises. Oh ! mes chers collègues, permettez-moi de vous le dire, je voudrais nous voir tous sans cesse tourmentés par ce grave problème et décidés à tout pour parer à l'immense danger que cache l'ignorance religieuse de nos paroissiens, sans cesse au travail pour donner à nos enfants de l'Ecole du dimanche et du jeudi, à nos catéchumènes, une bonne, claire et solide instruction religieuse. Si nous les intéressons, si nous leur rendons vivante et prenante notre belle histoire sainte, vivante et prenante surtout la personne du Sauveur qui les cherche et qui les veut, nous les aurons conquis à Dieu et nous les garderons, croyez-le, si nous savons les suivre, nous les garderons pour Dieu et pour l'Eglise !

Quant aux nouveaux venus dans la paroisse, je n'en dirai qu'un mot. Il est très désirable que les pasteurs de leur ancienne paroisse les signalent à celui de la nouvelle, et que celui-ci mette de l'empressement à les voir afin qu'ils se sentent bien accueillis, comme des frères, et qu'ils aient l'impression de n'être pas sortis de la maison spirituelle, d'avoir seulement changé de compartiment, si j'ose dire, d'être toujours chez eux.

Le problème est plus délicat pour les non-adhérents. Cependant le programme est simple : *il faut les reconquérir.* Il n'est pas possible que le pasteur se résigne à les voir perdus pour l'Eglise. Tant qu'il y a dans sa paroisse des membres de la famille spirituelle qui

sont loin du foyer et égarés sur la terre lointaine, il en garde le cuisant souci ; n'y en aurait-il qu'un seul, sa place l'attend au foyer, et le chef de la famille ne peut avoir de repos tant qu'il ne l'a pas vu revenir. Il faut qu'ils reviennent. Mais quelle est la bonne méthode pour les faire revenir ? assurément ce n'est pas celle du fils aîné de l'Evangile, mais bien celle du père de famille. Ce serait, à mon sens, une deplorable erreur de tenir ostensiblement rigueur aux non-adhérents, de leur témoigner une significative froideur ou de les ignorer, bien plus encore de leur refuser un service, quand ils viennent le demander, c'est-à-dire quand ils apportent un témoignage, tardif il est vrai, mais enfin un témoignage positif du lien qui les unit encore à l'Eglise, ou de leur imposer à l'heure du retour des conditions draconiennes : à cette heure-là, vous le savez, le père de la parabole saisit son fils dans ses bras et le serra sur son cœur. Jamais cette méthode-là n'aura d'autre effet que de les écarter à tout jamais, et de faire en outre éclater à tous les yeux notre infidélité à l'esprit de l'Evangile. J'oserais préconiser une méthode différente. D'accord avec nos prémisses, considérant que ces enfants égarés font toujours partie de la famille et ont encore leur place au foyer spirituel, faisons-nous un devoir de leur rendre sensible ce lien profond, inconscient peut-être mais réel et puissant qui les tient attachés à l'âme de l'Eglise, ne craignons pas de nous intéresser à eux et à ce qui les touche, d'être pour eux pleins d'aimabilité, d'attentions et d'égards, de leur faire visite dans leurs maladies, dans leurs deuils, sans les solliciter du reste, de leur accorder sans conditions les services qu'ils demandent. Je puis vous assurer, par expérience, que neuf fois sur dix cette méthode aura un plein succès. Ils reviendront d'eux-mêmes et reprendront leur place au foyer d'autant plus facilement qu'ils y sont naturellement poussés par leur mentalité profonde et que ce sont presque toujours des causes tout extérieures et quelquefois futiles qui les avaient tenus à l'écart. Je dois ajouter, pour être vrai jusqu'au bout en ce qui me concerne, que l'opinion de la paroisse s'insurgerait toute entière s'il m'arrivait jamais de refuser un service quel qu'il soit à quiconque le sollicite. Et voyez ce qu'on perdrait, si par un faux point d'honneur ou de dignité mal comprise, on s'obstinait dans la méthode contraire. Je ne parle même pas du point de vue pécunaire qui a pourtant son importance, mais la famille toute entière regagnée, replacée sous l'influence évangélique, et ce qui est capital, les enfants ressaisis, instruits et formés pour l'avenir, préparant de nouvelles familles pour l'église au lieu de les préparer pour la libre-pensée : c'est un bénéfice incalculable, sans compter l'avantage d'être dans la vérité supérieure, dans l'esprit de l'Eglise, dans la pure et authentique méthode de l'Evangile. Est-il possible, mes

chers collègues, que nous fermions les yeux à une si rayonnante évidence ?

Après le travail du recrutement, vient l'effort pour faire passer les masses de la *mentalité religieuse purement inconsciente et héréditaire* à la *vie spirituelle consciente et vraiment personnelle,* (1) puis à développer cette vie. Cet effort s'identifie à l'activité ordinaire et normale de l'Eglise dans chaque paroisse. C'est ici surtout que le pasteur doit tendre tous les ressorts de son action. D'abord dans la *prédication* qui en constitue toujours l'élément essentiel. Il n'y mettra jamais trop de soins Son auditoire fût-il le plus réduit et le plus fruste, il importe que sa préparation soit aussi sérieuse que si cet auditoire était nombreux et cultivé. Il le doit d'abord à son message auquel il ne fera jamais trop d'honneur, il se le doit à lui-même, il le doit à ses auditeurs qui ont droit à ses égards quelque soit leur nombre. Il ne faut pas oublier du reste que l'auditeur, si simple soit-il, a un flair merveilleux pour sentir le vide d'une prédication, et il s'ennuie sans se rendre compte nettement des raisons de son ennui. Cela n'est pas fait pour le ramener ou en amener d'autres. Du reste, à supposer même que l'effort de la préparation ne réussisse pas à augmenter ni même à maintenir l'auditoire, le pasteur n'en recueillera pas moins pour lui-même le fruit bienfaisant de cet effort, sans compter l'approbation intime de sa conscience. Quant à la matière de la prédication, je ne voudrais à aucun prix paraître vouloir faire la leçon à mes chers collègues. Chacun doit suivre les inspirations de sa conscience. D'après mon expérience, tout doit graviter autour de la personne même du Sauveur. C'est de lui et rien que de lui que les âmes ont besoin, et je dirais volontiers qu'il suffit de le présenter fidèlement, dans toute sa vérité, tel qu'il allait de lieu en lieu faisant du bien, tel qu'il marchait sur la voie douloureuse, tel qu'il gravissait son Calvaire et agonisait sur la croix. C'est la meilleurs apologie que nous puissions faire de l'Evangile, et Christ n'a pas besoin d'avocats, il a besoin de témoins. C'est Lui seul, non pas nous, qui agit sur les âmes, en puissance vivante de pardon, de relèvement, de salut ; mais, toujours d'après notre principe, ce salut ne peut être strictement individuel et égoïste, il est étroitement lié au salut d'autrui, et la solidarité dans le péché ne saurait aller sans la solidarité dans le salut. A mon sens, cette note, si profondément psychologique et évangélique, doit, de nos jours surtout, prendre une place grandissante dans notre prédication, si elle veut être vraiment fidèle, vraiment actuelle, vraiment agissante sur les hommes de notre génération.

Mais cette action édifiante de l'Eglise par la prédication ne s'a-

(1) C'est le contenu précis de la notion courante de la *conversion*.

dresse qu'à ceux qui viennent, qui font déjà un effort pour se mettre à portée du message divin. Quant aux autres, à la grande foule de ceux qui ne paraissent jamais ou presque jamais sur les bancs, l'Eglise ne peut-elle rien pour eux ? Ce serait l'aveu ou de son impuissance ou de son infidélité à l'esprit du Maître qui allait chercher et sauver ce qui était perdu. Il faut qu'elle aille à ceux qui ne viennent pas, et c'est ici qu'apparait l'impérieux devoir des *visites pastorales.* Constatons d'abord que ces visites sont réclamées et, sauf de très rares exceptions, bienvenues : c'est le signe certain qu'elles répondent à un besoin, c'est la preuve évidente que le pasteur n'a aucune excuse pour s'y dérober. On n'en saurait exagérer l'importance ni le bienfait. D'abord, ces visites sont presque toujours rendues au temple : c'est déjà un résultat, mais, ce qui est bien plus important, c'est que le pasteur apprend à bien connaître ses paroissiens, à se rendre compte de leurs besoins ; c'est que ces entretiens font naître et entretiennent la confiance, c'est que le pasteur devient par là facilement un ami, et que par conséquent son pouvoir d'action en est singulièrement augmenté : combien il sera plus à même de les saisir au moment opportun, et de faire remonter une bonne fois jusqu'à l'Ami suprême les sentiments qu'ils avaient voués à celui qui est son serviteur !

Il est un autre moyen pour l'Eglise d'aller chercher ceux qui ne viennent pas à elle, et je ne saurais trop le recommander partout où il est possible, c'est la *Feuille paroissiale.* Il y a tant de familles où ne pénètre jamais un rayon de lumière spirituelle, où ne retentit jamais un mot de consolation ni d'amour, jamais un écho d'Evangile ! Eh bien, voici la Feuille paroissiale qui vient régulièrement, qui entre dans tous les foyers comme une amie, désintéressée et fidèle, et par elle la Bonne Nouvelle est partout entendue. C'est bien la voix de l'Eglise qui cherche, qui appelle tous ses enfants, qui n'en ignore aucun, et je sais que partout cette voix est bien accueillie, attendue avec sympathie, reçue avec joie. Il est possible que les effets bienfaisants de cet effort là n'apparaissent pas de suite, mais soyez sûrs qu'à la longue ils se feront sentir pour la joie du pasteur et le plus grand bien de la paroisse.

Il est encore d'autres efforts qui se commandent au pasteur et aux anciens soucieux de ranimer la vie religieuse dans leur paroisse. Ils doivent être soigneusement coordonnés pour produire un effet d'ensemble. Je ne puis guère que les indiquer, ils se recommandent d'eux-mêmes : le service du soir ou de la semaine, même peu fréquenté, pourvu qu'il se maintienne, est excellent en particulier pour les personnes empêchées d'assister au culte du dimanche matin. Les réunions ou conférences en série, organisées avec le secours des pasteurs voisins ou étrangers, sont généralement très

suivies. Elles réveillent l'intérêt pour les choses de Dieu, stimulent le zèle des fidèles, donnent une secousse salutaire et peuvent être le point de départ d'un renouveau de vie et de zèle dans la paroisse. L'effort anti-alcoolique, quelle que soit d'ailleurs la forme qu'il prenne pourvu qu'il jaillisse de l'amour et de la foi, est aussi un puissant moyen d'action spirituelle. Puis les réunions de chants, l'organisation de chœurs ou de sociétés chorales, intéressent ceux qui en font partie à la vie de l'Eglise et contribuent à rendre le culte plus vivant. Mais par-dessus tout s'impose l'effort pour conquérir ou garder la jeunesse. Voilà aussi un élément capital pour l'avenir de l'Eglise. Comme pour l'instruction des enfants, rien ne doit être négligé en vue de cette conquête. Le pasteur quelle que soit sa paroisse, ne peut, me semble-t-il, avoir aucun repos tant qu'il ne tient pas dans sa main cette promesse d'avenir, tant qu'il n'a pas avec lui un noyau de jeunes gens ou de jeunes filles aimant l'Eglise et s'efforçant de vivre pour Dieu. Qu'il tâche de garder le contact avec ses catéchumènes, d'en avoir au moins un ou deux avec lui pour l'aider à l'Ecole du dimanche. Ils se formeront à la vie religieuse en instruisant les petits enfants. Qu'il s'attache à former des Unions Chrétiennes de jeunes filles et de jeunes gens, cadette et ainée si possible, et qu'il mette ensuite tous ses soins à les maintenir vivantes et à leur faire mériter leur nom. Si cela est absolument impossible, qu'il essaie au moins avec des réunions de chant, même de promenade ou de jeux en commun : ce sera un moyen de former avec eux des liens d'amitié qui lui donneront prise sur eux pour une action plus sérieuse et plus profonde. En général, il ne faut pas hésiter à redoubler d'efforts, à multiplier les services et les réunions. Plus il y en a, plus elles sont suivies. L'Eglise s'affirme ainsi dans la paroisse, elle affirme et affermi aussi sa vitalité et elle récoltera sûrement, une fois où l'autre, d'une manière ou de l'autre, le prix de son effort.

V. Et maintenant si nous quittons le terrain de la paroisse pour entrer sur celui de l'*ensemble de l'Eglise*, quel forme prendra notre effort religieux par ranimer sa vie spirituelle ? A cet effet, une action générale s'exerce déjà par le jeu naturel et normal de nos institutions religieuses. A côté des synodes qui s'occupent parfois, trop rarement peut être, de questions, purement religieuses, nous avons nos réunions de théologie ou d'exégèse, nos conférences et nos retraites pastorales, nos fêtes de la jeunesse. de Missions et d'Unions Chrétiennes, nos réunions et fêtes de la Croix-Bleue, nos assemblées de moniteurs et monitrices de l'Ecole du Dimanche, notre Mission intérieure, notre journal l'*Ami chrétien des Familles*, Toutes ces institutions ou ces initiatives qui sont excellentes parce qu'elles affirment aussi et fortifient la vitalité de l'Eglise,

fonctionnent d'elles-mêmes en dehors de toute action officielle. Il ne faut pas s'en plaindre; au contraire, plus elles sont spontanées plus elles sont vivantes et l'initiative gouvernementale ne ferait que les rendre plus raides et moins profitables. Mais il en va tout autrement quand il s'agit, non plus de manifestations naturelles de la vie religieuse de l'Eglise, mais d'action préservatrice ou conquérante. Quant aux conquêtes, extérieures s'entend, l'Eglise n'a pas, pour l'instant, cette préoccupation présente à sa pensée ; elle n'en fait guère que grâce à l'infiltration protestante à sa périphérie, comme à Giromagny, à Delle et à Luxeuil. Mais l'action préservatrice s'impose à elle, de plus en plus, en face des ravages de l'indifférence ou de l'incrédulité. Ici les initiatives individuelles risqueraient de se dépenser en mouvements désordonnés et par conséquent dangereux. Il est désirable que l'impulsion et la direction viennent d'en haut, de l'autorité ecclésiastique, pour être ordonnée d'abord et acceptée ensuite. Et il me semble que cette autorité est toute indiquée, c'est celle de l'inspecteur ecclésastique. Vous vous souvenez, Messieurs de l'émotion produite au dernier synode par le rapport de M. l'Inspecteur, émotion d'où est sortie la mise à l'étude de notre sujet. Nous avons appris avec douleur qu'il est des paroisses sérieusement menacées, de l'avis même de leurs conducteurs qui s'en affligent et se déclarent impuissants à enrayer le mal. L'indifférence religieuse et le libre pensée active y ont accumulé les ruines si bien que les rouages les plus élémentaires de la vie paroissiale y fonctionnent à peine. Eh bien il faut que l'Eglise, semblable à la mère qui redouble de soins pour ses enfants faibles, infirmes ou malades et porte sur eux tout l'effort de son amour, il faut dis-je que l'Eglise prenne l'alarme et accoure, qu'elle porte ses forces sur les points menacés, qu'elle organise une vigoureuse défense. Et qui donc a qualité et autorité pour diriger l'effort, sinon l'inspecteur ecclésiastique ? C'est son rôle le plus important, le plus sacré. Il fera donc de ces paroisses en danger l'objet de toute sa sollicitude, et elles s'en apercevront bien vite. On le verra souvent ; il y prêchera ; il paraîtra quelquefois aux leçons des enfants et de catéchumènes ; il s'entretiendra avec les anciens ; il organisera d'accord avec le pasteur des séries de conférences spéciales qui attireront le public plus facilement que le culte ordinaire et commenceront à réveiller l'intérêt par les choses de Dieu. Au besoin il pourra s'adjoindre le Vice-Président de la Commission synodale, le Président du Consistoire, ou se faire suppléer par eux. Soyez sûrs, Messieurs, qu'à la longue la paroisse sera sensible à cet intérêt spécial qui lui est témoigné, que petit à petit elle se ranimera à la chaleur de ces soins maternels, que sous la poussée de cette mentalité protestante obscure et profonde qui n'est point

abolie et à laquelle se tend une main secourable, les paroissiens reviendront un à un à la source vivante qui a désaltéré l'âme de leurs pères et l'âme de leur enfance. Encore une fois soyons bien assurés qu'aucun effort n'est perdu; c'est absolument impossible comme il est impossible qu'une force matérielle agisse sans aucun résultat. Ayons confiance en cette action défensive et réparatrice de l'Eglise qui constitue son suprême effort pour ramener dans ses membres et dans son corps anémié le flux vivifiant de la grâce d'en haut et de la vie de Christ.

Nous voilà enfin arrivé au bout de notre tâche, et nous vous demandons pardon de l'effort extraordinaire que nous avons réclamé de vous. La moisson est grande : prions le Maître d'envoyer des ouvriers fidèles dans sa moisson. Et puis, frères et amis, pasteurs et anciens, soyons ces fidèles ouvriers. Par la grâce de Dieu, notre corps pastoral est ou va être au complet. Comme une armée toute prête, les pasteurs sont à leur poste, pleins de bonne volonté, courageux, décidés à l'action : plusieurs se sont vu imposer un lourd surcroit de travail : tous l'ont accepté sans un mot, sans une hésitation. Unissons-nous donc dans une même et sainte ambition pour Christ. Redoublons d'efforts et de dévouement pour que la grâce de Dieu ne soit pas prêchée en vain. Et pour cela redoublons de consécration intime et profonde au Sauveur, d'ardente et incessante communion avec lui. Souvenons-nous que nous ne pécherons jamais par excès de zèle, ni surtout par exès d'amour. Soyons par dessus tout des hommes de prière, d'intercession. Assiégeons le trône de la grâce et comme Jacob sur le Jabbock, livrons la sainte bataille de la supplication et de la foi en disant à Dieu, nous aussi : nous ne te laisserons pas que tu ne nous aies bénis !

E. VURPILLOT.

UN ASPECT
DE LA TACHE MISSIONNAIRE
A TANANARIVE

L'effort considérable des missions protestantes à Madagascar dans le domaine de l'enseignement et le développement, également considérable, des écoles supérieures de la colonie devaient aboutir et ont abouti en effet, à la formation d'une élite intellectuelle malgache dont l'importance numérique croit de jour en jour. Ce fait nous a créé des responsabilités spéciales que nous n'avons pas pu envisager complètement jusqu'à ce jour, mais qui ont pris, à l'heure actuelle, un caractère absolument impérieux, de sorte que nous ne saurions nous y soustraire sans faillir véritablement à notre tâche d'éducateurs.

Cette jeunesse malgache qui pense, est, en effet, aujourd'hui en pleine évolution, en pleine période de crise Et les missions qui ont présidé à l'éveil de l'intelligence malgache, qui ont contribué à la formation de cette élite intellectuelle, qui en ont désiré l'existence, ne sauraient l'abandonner dans la période particulièrement critique qu'elle traverse aujourd'hui.

Cette crise, comment se caractérise-t-elle ? Est-elle à la fois d'ordre intellectuel et d'ordre moral.

L'occupation française a naturellement amené l'introduction à Madagascar d'une masse d'idées nouvelles, inconnues et même totalement insoupçonnées jusqu'alors

des indigènes. Auparavant, les missions religieuses avaient été à peu près seules à exercer leur influence. Et comme elles s'étaient appliquées non seulement à l'évangélisation, mais aussi au développement du bien-être, à l'amélioration des conditions générales d'existence de l'indigène, le christianisme et la civilisation étaient apparus aux yeux du malgache comme solidaires et inséparables, celle-ci étant un résultat direct de celui-là. Dès le moment où l'influence française prévalut, la dissociation s'opéra peu à peu dans l'esprit malgache entre ces deux choses ; non pas que les missions aient abandonné leur programme de relèvement social, car, dans la mesure où on leur en laisse encore la latitude, elles continuent à travailler au salut intégral de l'indigène.

Mais peu à peu et surtout en ces six dernières années, les théories de négation qui ont cours actuellement en France ont pénétré à Madagascar ; elles y ont été vulgarisées et monnayées de mille manières. Le divorce entre l'Evangile et la culture moderne a été proclamé absolu et définitif ; le christianisme a été et est encore présenté comme incompatible avec les données des sciences, comme une inconcevable aberration, un obstacle au progrès, un poids mort dont notre génération doit se défaire pour aller plus résolument de l'avant. La Bible, où la piété protestante se retrempe sans cesse et dont on connaît les glorieuses destinées à Madagascar, est présentée comme un amas d'erreurs grossières et de mensonges honteux.

Ces théories, si elles ne sont pas enseignées explicitement dans les écoles officielles sont du moins à la base de l'enseignement qui y reste donné : elles constituent véritablement l'atmosphère intellectuelle de ces écoles. Elles ont du reste été exposées, à l'occasion, dans les colonnes du journal officiel malgache de la colonie et ont été ainsi comme revêtues de l'estampille de l'administration. Or, en même temps que ces idées se propageaient à Madagascar, des transformations considérables s'opéraient dans l'ordre économique : en particulier, le chemin de fer re-

liait la côte à l'intérieur de l'île, des travaux remarquables amenaient l'eau au sommet de Tananarive, l'éclairage électrique était installé à la capitale, l'assainissement de certains quartiers insalubres était entrepris méthodiquement. Et comme les applications pratiques des sciences, les travaux de l'industrie émerveillent particulièrement les Malgaches, on comprend que beaucoup d'entre eux soient tentés de voir dans toutes ces améliorations matérielles comme la justification par le fait des théories d'irreligion que je viens de résumer ; on comprend que, en présence de transformations aussi profondes, la tentation soit grande, pour des esprits encore mal informés et portés aux conclusions hâtives, de rendre ce grand mouvement de progrès matériel solidaire de l'esprit de négation, d'autant plus que la jeune génération ne peut avoir aucun souvenir des grandes choses accomplies par les missions dans le domaine social.

Pendant plusieurs mois, j'ai eu des entretiens réguliers, avec un jeune élève de l'école de médecine de Tananarive et j'ai pu me rendre compte du trouble jeté dans ces jeunes esprits par la situation actuelle, des questions qui se posent parfois angoissantes devant eux et du besoin où ils sont de se justifier à eux-mêmes la foi chrétienne. Ce trouble, cette inquiétude, ce besoin de comprendre, je les ai mesurés dans une autre circonstance après une causerie sur l'idée de Dieu donnée devant une trentaine de jeunes étudiants malgaches. *Il n'y a pas à en douter : le problème religieux est posé dans toute son ampleur pour la jeunesse cultivée* et il nous appartient particulièrement à nous, protestants français, d'aider celle-ci à le résoudre. A nous de lui montrer que l'Evangile a les promesses, non seulement de la vie à venir, mais aussi de la vie présente; que loin de rétrécir notre horizon, il l'élargit ; qu'il ne contrarie pas l'essor de notre intelligence, mais favorise au contraire, notre développement intégral et qu'il est véritablement la plus grande force qui ait été donnée aux hommes. A nous de lui faire comprendre que si la foi ne

s'établit pas par un raisonnement et ne se présente pas sous la forme d'un syllogisme, elle n'est pas du moins contraire à la raison et qu'elle trouve sa justification dans les aspirations les plus profondes de l'âme humaine.

Cette tâche est urgente et de grande conséquence, car de l'attitude que prendra l'élite malgache vis-à-vis de l'Evangile dépend, dans une grande mesure, l'avenir de notre œuvre religieuse elle-même. Le prestige de Tananarive est grand, en effet, et sa puissance de rayonnement considérable ; si cette élite nous échappe et se dresse définitivement contre nous, il est à craindre que la masse toute entière ne nous devienne bien difficilement accessible.

Quant au danger d'ordre moral qui menace actuellement la jeunesse malgache et que je crois beaucoup plus grave, il réside dans l'introduction à Madagascar de tout ce que notre littérature française compte de plus grossier et de plus délétère. Des librairies et une salle de lecture se sont ouvertes à Tananarive où s'écoulent et se lisent tous les jours des journaux et des ouvrages dont l'influence pernicieuse s'exerce silencieusement sur l'esprit des lecteurs. Il y a là un danger d'autant plus redoutable qu'il est subtil. *C'est en effet, la conception générale de la vie elle-même qui menace d'être faussée.* Une fois l'imagination hantée par le souvenir de lectures malsaines, accoutumée à l'évocation de scènes honteuses, la conscience ne tarde pas à s'obscurcir et à s'habituer aux sophismes les plus grossiers ; le sens moral s'affaiblit et la liberté se transforme bientôt en licence.

Or, il apparaît bien que cette influence néfaste d'une littérature dissolvante s'exerce déjà parmi les jeunes gens de Tananarive, chez lesquels la tendance se dessine assez nettement aujourd'hui, de considérer la vie uniquement sous l'angle des plaisirs et des jouissances qu'elle peut nous donner. Eviter tout ce qui coûte, tout ce qui se doit au labeur, s'épargner toute espèce de peine et vivre le plus

joyeusement sa vie, voilà l'idéal qui se dégage de la littérature importée à Madagascar ; voilà aussi, je le crains, le rêve bien terne que caressent bon nombre de jeunes gens à Tananarive. Les martyrs malgaches, il y a quelque soixante ans, avaient compris qu'il y a un bien supérieur à la vie elle-même, que celle-ci ne vaut rien si elle n'est soutenue par un idéal, et que, en définitive, nos efforts plus que nos joies donnent son prix à l'existence : dans l'histoire de Madagascar, la période des martyrs marque véritablement l'entrée de l'héroïsme au nombre des vertus caapbles d'émouvoir l'âme malgache. Il serait désastreux qu'un tel facteur moral devint aujourd'hui inopérant et qu'une conception amoindrie de la vie prévalut définitivement.

Aussi importe-t-il de réagir et de créer sans retard une atmosphère morale plus saine : il est urgent que nous communiquions de nouveau à la jeunesse le goût de l'héroïsme, l'attrait de la noblesse de caractère, l'obsession de la pureté, la hantise du bien.

Pour neutraliser la double influence que je viens de caractériser brièvement, un moyen s'offre à nous : la presse. Nos adversaires en usent du reste fort largement. Ils ont à leur disposition un journal hebdomadaire dont le tirage atteint 3,600 exemplaires, (1) ce qui est considérable à Madagascar, et ils publient assez fréquemment des traités d'importance plus ou moins grande. A vrai dire, les missions n'ont pas attendu jusqu'à ce jour pour mettre ce moyen en œuvre ; c'est à elles que revient l'honneur d'avoir introduit l'imprimerie à Madagascar et depuis longtemps déjà elles publient un certain nombre de journaux mensuels. Ceux-ci, il est vrai, ont un but spécial et une clientèle spéciale : ils s'adressent avant tout aux membres de nos églises et ont à peu près tous un caractère exclusive-

(1) Cela ne veut pas dire que ces 3.600 exemplaires s'écoulent tous à la vente Si mes renseignements sont exactes l'Action Républicaine et les Loges, qui assurent l'existence de ce journal, en font distribuer gratuitement un assez grand nombre.

ment religieux ; ils contiennent surtout des études bibliques et apportent à nos congrégations les échos du travail d'évangélisation qui se poursuit dans notre colonie. Ils n'atteignent donc pas la masse des jeunes gens que nous voudrions secourir aujourd'hui et auxquels nous voudrions donner une nourriture intellectuelle et morale appropriée. Aussi croyons-nous devoir envisager sérieusement la création d'un journal hebdomadaire qui, sans être d'allure exclusivement religieuse, serait, du moins, d'inspiration chrétienne ; il serait comme la preuve vivante et répétée semaine après semaine que la foi n'est pas faite d'obscurantisme, mais qu'elle s'allie très bien à tous les efforts vers le progrès et que même elle est la condition nécessaire de toute civilisation véritable. La création de ce journal nous paraît s'imposer d'une manière d'autant plus impérieuse que les missions chrétiennes de jeunes gens ont toutes été dissoutes par ordre de l'administration : si l'on veut empêcher que la jeunesse ne vienne à nous, il faut que nous allions à elle et que, par le journal, nous lui apportions jusque chez elle, notre aide et notre appui.

Il y a lieu également aujourd'hui de favoriser l'éclosion d'une littérature malgache nationale. Ce qui existe actuellement en fait de littérature indigène est presque uniquement d'ordre théologique et est dû généralement à la plume d'Européens. Or, nous connaissons quelques malgaches préoccupés de donner à cette littérature un caractère plus large : nous voulons travailler à leur en fournir les moyens. Si nous y réussissons, nous rendrons le plus grand service aux jeunes Malgaches ; nous les amènerons, en effet, à aimer de nouveau et à pratiquer plus volontiers leur langue qu'ils sont peut-être trop portés en ce moment à négliger. Il serait déplorable que la culture de l'indigène fût exclusivement française ; pour sauver d'un servilisme dangereux la personnalité indigène, infiniment riche dans ses possibilités, il faut donner au peuple malgache, dans sa langue, des ouvrages susceptibles de l'intéresser : romans, récits historiques, aventures de voyages, ouvra-

ges de vulgarisation, etc. ; ce sera lui faire comprendre que, pour entrer dans la voie du progrès, il n'est pas nécessaire de se défaire de son individualité et de renoncer à son originalité propre.

Enfin, il serait utile que des bibliothèques et des salles de lecture fussent créés à Tananarive où les vrais trésors de la littérature française seraient mis à la disposition de la jeunesse. Un effort considérable a été fait en France, au cours de ces dernières années, pour populariser nos grands classiques et nos bons auteurs conemporains : nous voudrions pouvoir mettre nos jeunes gens au bénéfice de cet effort et leur révéler ainsi le véritable génie français.

L'œuvre dont je viens d'esquisser rapidement le programme, mérite certainement l'intérêt des protestants de France. La crise où se trouve aujourd'hui la jeunesse de Tananarive n'est que le prolongement de celle que nous subissons actuellement en France et présente avec elle, les transpositions nécessaires étant effectuées, de frappantes analogies. Nous croyons donc que dans notre effort pour faire prévaloir à l'heure présente une influence vraiment salutaire nous avons le droit de compter sur l'appui et sur la sympathie de nos concitoyens français et de nos compatriotes soucieux de la prospérité morale de notre grande île africaine.

Ch. Kœst
Missionnaire à Madagascar.

LA PIÉTÉ AU MOYEN-AGE [1]

C'est un beau sujet que celui que j'ai à exposer. S'il n'attache pas votre esprit et ne touche pas votre cœur, ce ne sera pas la faute de la matière qui est actuelle, vivante, lumineuse, et entre tout droit au beau milieu de notre vie. J'ai la confiance qu'en terminant ces deux entretiens, nous verrons mieux combien l'Evangile est immense, varié, fécond ; combien peu une génération, une race, une forme ecclésiastique arrivent à épuiser les richesses qu'il renferme ; combien notre piété a besoin d'être élargie, rendue plus vivante, plus humaine ; combien les cadres où nous demeurons, et que nous croyons volontiers contenir toute la vérité de Dieu, sont étroits en comparaison de la réalité, comme l'Esprit de Dieu souffle où il veut, quand il veut, comme il veut, démontrant une fois de plus que le scribe n'est pas toujours prophète, ni le dignitaire ecclésiastique le confident d'En-Haut.

Il ne faut pas la confondre avec la religion. La religion est plutôt le point de départ et la piété le point d'arrivée. La religion est l'entrée en contact avec Dieu. Elle est l'attitude de l'âme qui sent sa misère et se tourne vers celui dont elle attend la délivrance. La religion, prise dans son élément simple et primitif, c'est la recherche de Dieu.

La piété va plus loin. Elle correspond à un état plus avancé. La piété est un résultat de la religion, elle en apparaît comme un fruit. Je n'en ai pas trouvé d'explication meilleure qu'une définition de Calvin au début de son grand ouvrage, *l'Institution chrétienne*. « J'appelle piété une révérence et amour de Dieu conjointes ensemble, à laquelle nous sommes attirés, connaissant les biens qu'il nous fait. » (I. 2, 1). Il n'est pas nécessaire de regarder de très près pour trouver tout le christianisme dans cette

(1) Deux leçons données aux cours de Morges les 23 et 24 août 1911.

définition. La révérence ou adoration va à Dieu, en qui nous reconnaissons la plus haute souveraineté ; l'amour conjoint à cette révérence est manifesté en Jésus-Christ ; les biens qu'il nous fait, ce sont les dons du saint Esprit avec la vie nouvelle qui en résulte.

La piété est l'aboutissement de la religion. Elle est un état de l'âme tournée vers Dieu, vivant avec lui et en lui. Sans elle, point de vie religieuse. Des rites, oui, des formules, des gestes qui se transformeront vite en grimaces, des paroles qui deviendront de fades et vives répétitions, mais point de réalité. Elle est intimement liée à la vie spirituelle.

On voit assez que le christianisme ne se comprend pas sans la piété. Elle est un fruit nécessaire de toute vie religieuse fondée en Jésus-Christ. Elle se trouve toujours là où il y a des âmes chrétiennes. On doit par conséquent la rencontrer dans l'Eglise. Mais qu'on y prenne garde. La piété est une valeur variable, qui se modifie, changeante, quantitativement et qualitativement. Nous ne pouvons pas nous représenter le christianisme sans un minimum de piété, mais cette piété n'est pas toujours la même, ni dans son intensité, ni dans son caractère, ni dans son résultat.

Il y a différents types de piété, parce que la piété n'est pas chose simple, mais complexe, comme tout ce qui est vivant. A celui qui s'en étonnerait et qui répondrait qu'il n'y a, qu'il ne peut y avoir qu'une vraie piété, nous répondrions que l'unité n'exclut pas la diversité. Nous croyons fermement que l'humanité est une, et cependant dans l'humanité existent diverses races, très différentes les unes des autres, dont chacune a ses aptitudes particulières, ses vertus et ses défauts propres, inégalement douées, et qui occupent des degrés variés dans l'échelle de la civilisation. Je ne crois pas commettre un crime de lèse-humanité en mettant la race blanche au-dessus de la race rouge — je ne parle pas des individus, mais des races telles qu'elles sont aujourd'hui. Et au sein d'une même race, quelles différences ne trouve-t-on pas ? Dans l'antiquité un Romain se distinguait d'un Athénien, comme aujourd'hui un Italien se distingue d'un Germain ou d'un Scandinave.

Il y a, c'est l'évidence même, une piété catholique et une piété protestante, une piété française et une piété anglaise, une piété calviniste et une piété luthérienne, une piété de la race blanche et une piété de la race jaune, une piété masculine et une piété féminine. Il y a des diversités physiques, mentales, morales ; ces diversités se reflètent dans notre piété. La piété qui est une dans

son origine, est variée dans ses manifestations. Nous pouvons tenir ce point pour admis.

Je ne connais pas d'histoire de la piété, ce serait un beau livre à faire. Les matériaux en sont épars dans toutes les pièces qui ferment l'histoire de l'Eglise et de ses institutions, dans la vie des grands hommes de Dieu et aussi dans la vie des âmes obscures, humbles et fidèles, ignorées ou oubliées des hommes qui sont connues Là-Haut.

Dans l'histoire du christianisme, il y a eu des périodes d'essor et aussi de décadence de la piété. Il y a eu des marées montantes, des moments où la soif de Dieu, le bonheur de sa communion se manifestait avec puissance dans de grandes âmes et se répercutait jusque dans les couches profondes de la chrétienté ; il y a eu des temps de stagnation, de torpeur et de recul. Lorsque nous envisageons le développement du christianisme à ce point de vue, nous songeons tout de suite à la Réforme, et avec raison. Mais il ne faut pas oublier qu'il y a eu d'autres périodes de réveil spirituel. On ne dira jamais trop de bien de la Réforme, c'est à coup sûr la plus puissante manifestation de l'Esprit de Dieu depuis les temps apostoliques, mais avant elle, après elle, à côté d'elle, l'Esprit d'En-Haut a agi. La Réforme au seizième siècle est une résurrection spirituelle en dehors de l'établissement ecclésiastique, c'est de cette résurrection que nous avons à nous entretenir et nous voilà à la piété au moyen-âge.

Cependant, il ne faut pas songer dans le temps forcément très court dont nous disposons, à explorer le moyen-âge d'une façon même très superficielle, tâche immense et peu fructueuse parce qu'elle serait prodigieusement incomplète. Mieux vaut choisir quelques personnalités représentatives et indiquer les caractères spéciaux et saillants de la ferveur religieuse de l'époque. Le moyen-âge dure 700 ans, il va de Charlemagne à la prise de Constantinople et nous ne sortirons pas beaucoup du douzième siècle. Il faut que notre terrain soit bien circonscrit.

Or, la ferveur religieuse a été grande à cette époque, elle a été vive, sincère, dévouée, créatrice. Sous l'action d'une foi puissante ont surgi des monuments et des œuvres sans nombre : les cathédrales sortaient du sol et la pierre semblait s'épanouir au souffle de l'infini; l'enthousiasme et l'amour suscitaient des piétés inspirées ; des hommes et des femmes pour mieux consacrer à Dieu leur vie, renonçaient à tout ce que la terre peut offrir ; l'amour pour la personne du Christ, un amour peu éclairé mais profondément touchant, précipitait les masses vers Jérusalem et le tombeau du Sauveur ; par amour aussi, on voulait imiter sa vie terrestre et vivre dans l'indigence. Le prodigieux essor de

la piété au moyen-âge se manifeste sous ces diverses formes : la cathédrale, le cantique, le couvent, la croisade, l'amour des pauvres et de la pauvreté. Et le ferment qui fait lever cette pâte est bien chrétien, authentiquement chrétien,, c'est l'amour de la personne du Christ, le besoin de lui ressembler, de le glorifier, de faire quelque chose pour lui. Sous cette inspiration, les cathédrales fleurissent, les poètes chrétiens chantent, des nobles et des bourgeois renoncent aux plaisirs, le peuple se reconcilie avec l'existence, il croit en Dieu en voyant des hommes remplis d'une telle joie et d'un tel amour.

Des grandes personnalités religieuses qui surgissent alors je ne puis indiquer que quelques-unes, à quoi servirait une énumération encore plus sèche que complète ? Nous ferons brièvement connaissance avec les hommes qui représentent le mieux la piété au moyen-âge, ou plus exactement au douzième siècle, qui est le cœur du moyen âge, nous examinerons les caractères de piété et nous verrons dans quelle mesure elle peut enrichir la nôtre. Nous prendrons successivement Bernard de Clairvaux. Pierre Valdo et François d'Assise, dont l'activité embrasse le douzième siècle et ouvre le treizième. Cette réunion de grandes figures, on pourrait en citer bien d'autres, n'est pas le trait le moins frappant de notre période. Toute rénovation religieuse s'incarne dans quelques personnalités éminentes, elles ne font pas défaut au moyen-âge, le réveil de la piété fait apparaître quelques-unes des plus grandes physionomies de l'histoire de l'Eglise. Ce sont toujours les sommets qui frappent les regards, ces hommes sont parmi les représentants les plus en vue de l'époque.

Un moine orne le cortège, c'est Saint-Bernard, le célèbre abbé de Clairvaux. Ce n'est pas le lieu d'examiner le rôle des monastères ou d'instituer une enquête sur leur valeur et leur utilité. On peut en dire suivant l'époque, le milieu, le point de vue où on se place, beaucoup de bien ou beaucoup de mal. Le monachisme est une conception fort discutable de la vie chrétienne, qui a pu avoir sa raison d'être dans certaines circonstances, qui présente un caractère anormal si on veut l'ériger en règle, mais qui, à côté d'abus criants, a produit quelques bons résultats. Un fait demeure, à un moment donné les monastères ont renferme le meilleur de la piété et ont servi de refuge à la civilisation. Quand le déluge de la barbarie inondait les peuples, une arche flottait sur les eaux, austère et faible retraite de l'étude, du recueillement et de la prière, cette arche est représentée par le cloître.

Avez-vous jamais songé au rôle salutaire, indispensable, que

remplissent parfois ceux qui n'ont pas fait souche et sont demeurés seuls pour le voyage de la vie ? Il peut arriver que, dans une famille nombreuse, un fils, une fille ne se marient pas, et voient se multiplier autour d'eux neveux et nièces, puis les descendants de ceux-ci. L'oncle, ou la bonne tante restent alors comme ceux à qui l'on regarde dans les difficultés, ils apportent confiance, calme, sérénité et paix. Parce qu'ils sont moins que les autres engagés dans la lutte pour l'existence, on va les trouver quand on a besoin d'aide, de conseil ou de consolation ; ils sont éminemment secourables, en même temps qu'ils apportent l'expérience du passé. Tandis que les familles nouvellement créées représentent la perpétuité de la race, eux représentent la perpétuité de la civilisation.

Cette comparaison peut montrer le rôle des monastères dans la société du moyen âge, société dans l'enfance et qu'il ne serait pas équitable de juger avec nos idées du vingtième siècle.

Bernard de Clairvaux naquit en 1091 à Fontaine près de Dijon. Son père exerçait la carrière des armes, ce fut sa mère, Aleth qui exerça une influence décisive sur sa vocation religieuse, elle le consacra au Seigneur dès sa naissance. Après une enfance absorbée par l'étude et par les pratiques d'une piété fervente, Bernard résolut de se vouer à la vie monastique et gagna à ses idées les membres de sa famille, sauf un frère et une sœur qui devaient le suivre plus tard dans la retraite. Un petit fait montre combien le levier religieux était alors puissant. Quand il s'éloigna avec ses frères de la maison paternelle, Guy, l'aîné, dit au plus jeune nommé Nivard, enfant qui s'amusait dans la rue : « Tout notre héritage t'appartient. » A quoi celui-ci répondit : « A vous donc le ciel et à moi la terre, ce partage est trop inégal (1) ».

Bernard et ses amis qui voulaient se retirer du monde ne firent pas choix d'un couvent riche et célèbre, ils jetèrent les yeux sur un établissement pauvre, ne comptant que peu de membres par suite de la vie sévère qu'on y menait, et vinrent s'établir à Cîteaux. Bernard y entra en 1113 avec plus de trente compagnons. La solitude exerça sur lui une profonde influence, il écrivait plus tard à un professeur de théologie : « Croyez en mon expérience, vous trouverez dans nos forêts quelque chose de plus rare que dans les livres ; les arbres et les rochers vous donneront des enseignements supérieurs à ceux des maîtres les plus habiles. Il répétait souvent que c'était dans les forêts et dans les champs, par la contemplation et par la prière, qu'il

(1) Néander, *Histoire de saint Bernard*, p. 9.

était parvenu à interpréter les passages de l'Ecriture et à obtenir la connaissance des choses divines ; qu'il n'avait eu d'autres maîtres que les hêtres et les chênes.

La réputation de Bernard attira à Cîteaux un grand nombre de religieux, le cloître ne pouvait les contenir tous ; il fallut fonder un nouveau monastère. Bernard fit choix d'une vallée sauvage du pays de Langres nommé Clairvaux (Clara vallis), il devint l'abbé du nouveau couvent en 1115. Il n'avait que vingt-cinq ans, il était vêtu si pauvrement, si défait par les austérités, qu'il présentait plutôt l'aspect d'un mort que d'un vivant. Ses supérieurs ecclésiastiques lui interdirent tout travail pendant une année.

A l'origine, la vie monastique était fort rude. Les couvents enrichis ont offert des spectacles de vie facile ou dissolue, il n'en était pas ainsi dans les premiers temps. On considérait l'entrée dans les ordres comme un renoncement entier aux plaisirs, c'était une mort anticipée. Des moines obtenaient qu'on leur abandonnât des criminels condamnés à mort pour les envoyer dans un cloître. Un jour Saint-Bernard rencontra un criminel qu'on conduisait au supplice, il se saisit de la corde qui servait à le lier et se présenta ainsi devant le comte de Champagne qui venait à lui avec de grandes démonstrations de respect. Que songez-vous, demanda le comte, à sauver un homme qui est déjà un vrai démon ? L'abbé de Clairvaux répondit : « Je n'ai pas l'intention de laisser un si grand criminel impuni. Vous vous proposez de lui faire éprouver momentanément la peine de mort ; moi, je le crucifierai pendant de longues annees, et le forcerai à vivre dans un châtiment continuel ».

L'activité de saint Bernard a été considérable, écrits, correspondance et voyage ont rempli sa vie. Cette activité s'est déployée tout entière dans les cadres de l'Eglise, ce qui ne l'a pas empêché d'avoir un caractère réformateur nettement accentué ; l'abbé de Clairvaux a été un génie religieux réformateur et ecclésiastique tout à la fois. Il vise quatre points essentiels ; la papauté et son office, les couvents et le luxe des églises, la voie du salut, la conduite à tenir envers les juifs (1). On est frappé de voir à combien de maladies et d'altérations est sujette l'Eglise de Jésus-Christ ; il y a là, pour le dire en passant, un avertissement sérieux à tous ceux qui ont charge de la diriger. Dès le commencement du moyen âge le besoin de réforme se fait sentir, les âmes pieuses, gémissent sur les abus qui existent dans l'Eglise, ils voudraient voir celle-ci rétablie dans sa simpli-

(1) Bonet-Maury, *Les précurseurs de la Réforme dans les pays latins*, p. 14.

cité et dans sa pureté primitive. Il serait instructif de citer nombre de passages dans lesquels l'abbé de Clairvaux s'élève contre les fautes et les erreurs de son temps. Bossuet ouvre son principal ouvrage de controverse, l'*Histoire des variations*, par ce fragment de lettre de saint Bernard : « Qui me donnera de voir, avant de mourir, l'Eglise de Dieu comme elle était dans les premiers jours ? » et le grand écrivain catholique complète l'aveu en ajoutant : « Si ce saint homme a eu quelque chose à regretter en mourant, ça été de ne pas voir un changement si heureux. Il a gémi toute sa vie des maux de l'Eglise. Il n'a cessé d'en avertir les peuples, le clergé, les évêques, les pays mêmes ».

On peut le considérer comme un avant-coureur de la Réforme, ou même comme un réformateur, avec cette observation, toutefois. Il y a deux sortes de réformateurs, les uns qui restent dans l'Eglise, les autres qui en sortent ou qui rompent avec elle. Les premiers sont plus ou moins tolérés par le catholicisme, les autres sont déclarés hérétiques. Saint Bernard compte parmi les premiers, Jean Huss et Wiclif appartiennent aux seconds. L'abbé de Clairvaux relève les procès, l'esprit de domination qui fait perdre à la cour de Rome l'empire des âmes, l'absolutisme qui supprime la liberté des conciles ; il demande le renouvellement de la vie religieuse et la suppression des abus à tous les degrés. Cette attitude lui a valu la reconnaissance des réformateurs au seizième siècle. Calvin, en particulier, le cite avec une chaude approbation (1).

Il ne fait pas seulement la leçon à la tête de l'Eglise dans la personne du pape, il a à cœur la moralité des couvents et la simplicité des édifices religieux. Par suite de l'accumulation des richesses et des privilèges, certains ordres étaient devenus d'une opulence extrême en même temps que les mœurs s'y étaient singulièrement relâchées. Il s'élève contre ce faste et exige le travail manuel.

Les Juifs étaient au moyen âge un objet de haine et de mépris. Le peuple les détestait comme les meurtriers du Seigneur et les grands encourageaient cette pensée ; les riches enfants d'Israël n'offraient-ils pas une proie avantageuse en cas de pillage ? On comprend facilement que saint Bernard ait pris leur défense, en se rappelant sa connaissance de l'Ecriture sainte. Ses prédications étaient imprégnées de la moelle biblique. Il est dificile de se nourrir de la Bible et d'encourager la persécution du peuple qui nous a transmis l'Ancien Testament. Saint Bernard qui a composé quatre-vingt-six sermons, d'ailleurs très

(1) *Institution chrétienne*, IV, 7, 18 ; III, 24, 4 ; II, 16, 1 ; etc.

remarquables, sur le cantique des cantiques, ne pouvait que s'opposer aux adversaires d'un peuple qui avait été le peuple de Dieu.

Puisque je mentionne les sermons de saint Bernard, je voudrais donner une idée de sa manière en montrant le canevas d'une de ses prédications ; je prends celle qui me tombe sous les yeux, elle part de cette parole : « Mon bien-aimé fait son troupeau parmi les lis » (Cant. VI, 3). « Il est nécessaire d'entendre cette parole spirituellement. Le bien-aimé c'est Jésus-Christ. L'époux est donc parmi les lis. L'un de ces lis, c'est la vérité, belle à voir en sa splendeur, rendant un doux parfum et possédant la candeur de la lumière éternelle. La terre assujettie à la malédiction produit chardons et épines, la vérité, sortie par la bénédiction de Dieu, est le lis des vallées. Le lis est encore la douceur montrée par l'Epoux. Le lis est aussi la justice qui germe de la terre. Il y a beaucoup d'autres lis dans le jardin de l'Epoux et chacun peut en trouver de semblables. Comme la plénitude des vertus est en Jésus-Christ on trouve aussi chez lui la plénitude des lis. tout ce qui lui appartient n'est que lis : sa nativité, sa conversation, ses paroles, ses miracles, ses sacrements, sa passion, sa mort, sa résurrection, son ascension : de tout ce qui le concerne il n'y a rien qui ne soit blanc et de bonne odeur. Tandis qu'il n'y a chez lui que des lis, on ne trouve chez nous qu'une terre remplie de ronces, d'épines et de chardons, germes invétérés de l'ancienne malédiction. Heureux qui voit croître dans son cœur un ou plusieurs lis et avant tout autre celui de la continence et de l'innocence (1).

Nous pressentons déjà que saint Bernard attachera peu de mérite aux œuvres et peu de valeur aux pratiques pour obtenir le salut. « C'est Jésus-Christ, dit-il, qui nous a été fait notre justification envers Dieu le père. » (2). Un amour intense pour le Sauveur se dégage de cette prédication, à n'en pas douter c'est ce qui la rendait si impressive et lui permettait d'exercer une profonde action sur les auditeurs. Les pensées évangéliques abondent dans ses discours.

Si nous ne nous bornions pas à l'étude de la piété, il faudrait rappeler les démêlés de saint Bernard avec les hérétiques et son rôle ecclésiastique de tout premier ordre, car ce génie religieux n'a jamais franchi les limites posées par l'Eglise. Les deux autres physionomies qui restent à esquisser ont quelque chose de primesautier et d'indépendant qui ne se trouve pas chez l'abbé de Clairvaux, il a lutté pour le maintien de l'ordre, de la disci-

(1) Sermon LXX sur le Cantique des Cantiques.
(2) Sermon quatrième pour l'octave de l'Epiphanie.

pline et de la soumission que réclame l'autorité. Ce n'est point le lieu de retracer une vie aussi variée que la sienne, il faudrait rappeler la part considérable prise dans le combat contre Abélard, Arnauld de Brescia et tous ceux qui s'écartaient de l'Eglise, il faudrait rappeler ses prédications nombreuses et puissantes — c'est lui qui provoqua la seconde croisade sous Louis le Jeune — son activité pastorale, les actions extraordinaires, les miracles que lui attribuent les chroniqueurs qui ont raconté sa vie.

Si, laissant ce côté extérieur, nous recherchons quel principe a dirigé son activité, nous trouvons une piété qui, sans être exempte de tout erreur, apparaît cependant sincère, profonde, évangélique et chrétienne.

* * *

Il faut passer à un homme, dont le nom nous est particulièrement cher, à nous, protestants, un homme dont la vie est mal connue, mais dont l'acte de fidélité a eu une portée immense, qui est doublement un précurseur parce qu'il représente la piété au moyen-âge dans ce qu'elle a de meilleur, en même temps qu'il symbolise le mouvement de liberté qui devait aboutir à la Réformation. Il s'agit de Pierre Valdo.

Pierre Valdo n'a pas écrit, c'est fâcheux pour la postérité. Lorsqu'un homme devient illustre dans le domaine de la pensée ou de l'action, on se tourne instinctivement vers ses ouvrages comme vers les meilleurs témoins qui puissent déposer sur sa personne, cette ressource nous manque pour Valdo.

Les débuts et la fin de sa carrière sont enveloppés d'obscurité. Nous avons sur les circonstances de sa conversion et sur son rôle de prédicateur populaire le témoignage de documents presque contemporains, puisqu'ils datent du commencement du XIIIe siècle. On ignore son origine, il était venu s'établir à Lyon où il avait fait une grosse fortune dans le commerce ou dans la banque. Il était marié, père de deux filles, à l'apogée du succès et de la considération. Rien ne semblait manquer à son bonheur, lorsque la question du sens de la vie et du salut après la mort s'empara de lui. Le chroniqueur raconte qu'un dimanche, il vit la foule rassemblée devant un chanteur, touché par les paroles qu'il entendait, il emmena le chanteur chez lui afin de mieux l'écouter. Celui-ci, racontait la *Vie de saint Alexis*, légende d'un jeune Romain de famille riche qui, détaché de la vie, laisse son

(1) Guillaume de Saint-Thierri, Arnauld de Bonneval et Geoffroi de Clairvaux, dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, par M. Guizot, Tome X.

épouse, distribue ses biens aux pauvres, et part en pélerinage pour la Palestine.

Valdo fut pénétré du désir d'imiter cet exemple. Comme il demandait aux docteurs de la cathédrale quel était la voie sûre et parfaite d'arriver au salut, on lui répondit par la parole de Jésus au jeune homme riche : « Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu as, donne-le aux pauvres. » Le parti de Valdo fut pris immédiatement, il vint vers sa femme et lui donna à choisir entre ses biens mobiliers ou ses propriétés. Quant au reste, Valdo en dota ses filles qui entrèrent au couvent, en fit des restitutions, et surtout la distribua aux pauvres. Le jour de l'Assomption, il fit de grandes libéralités, tandis qu'il disait : « Nul ne peut servir deux maîtres, Dieu et Mammon. » On le crut fou, montant sur un endroit élevé, il parla ainsi : « Je ne suis pas fou, mais je suis vengé des ennemis de mon âme qui la rendaient esclave, tellement, que j'étais plus attaché à l'argent qu'à Dieu, que je servais la Créature plus que le Créateur.

Plusieurs me blâmeront d'agir ainsi publiquement, mais je le fais à cause de vous et de moi-même, pour que ceux qui me verront désormais posséder des richesses me tiennent pour insensé, et aussi pour que vous appreniez à mettre votre espérance en Dieu, et non dans les richesses. » (1).

Détaché des choses de la terre, Valdo se tourna tout entier vers celles de Dieu. Il voulait connaître les Ecritures qu'il entendait lire en latin sans les comprendre, il s'adressa à deux prêtres lyonnais, dont l'un traduisait en langue vulgaire, tandis que l'autre écrivait sous la dictée du premier. On commença par les Evangiles, puis vinrent d'autres livres de la Bible, enfin des passages de saint Augustin, de saint Jérôme et d'autres auteurs ecclésiastiques. Valdo en fut fortifié dans sa résolution de pratiquer la perfection évangélique. (2).

Comme on la dit fort justement, deux voies s'offraient à lui après avoir renoncé à sa fortune, entrer dans un couvent ou vivre dans un ermitage ; ou bien, comme les apôtres, rester dans le monde sans vivre suivant le monde, et prêcher l'exemple. Ici, la recherche du salut personnel, dans l'isolement ; là, en même temps que la recherche du salut, l'action sur son entourage. Valdo, et c'est son originalité à une époque où les hommes religieux se retiraient dans les monastères, choisit la vie religieuse dans le siècle, c'est ainsi qu'il allait devenir réformateur (3).

(1) *Ex chronico anonymi canonici Laudunensis. Recueil des historiens des Gaules et de la France*, Tome XIII, p. 680-682.

(2) *Anecdotes historiques d'Etienne de Bourbon*, Stephanus de Borbone *sive* de Bellavilla, (*Tractatus de septem donis Spiritus sancti*) Dredon deforce, § 342.

(3) Bonet-Maury, *Les précurseurs de la Réforme dans les pays latins*, p. 51.

Il s'adjoignit un certain nombre de compagnons qui, comme lui, distribuèrent leurs biens aux pauvres et devinrent, suivant l'expression du chroniqueur « des professeurs de pauvreté volontaire. » Valdo et ses associés n'en restèrent pas là, ils en vinrent graduellement à exercer un double ministère, celui de la parole privée ou publique, et celui de la cure d'âmes. Ils lisaient et commentaient ces fragments d'Evangile ou prêchaient, c'est ainsi qu'ils devinrent suspects au clergé ; leur activité constituait un empiètement certain sur les prérogatives ecclésiastiques.

L'archevêque cita Valdo devant la juridiction ecclésiastique et lui interdit la prédication, lui et ses compagnons n'étaient que des laïques sans instruction et sans mandat de l'Eglise. Valdo répondit par la parole de Pierre au Sanhédrin : « Jugez vous-même s'il est juste de vous obéir plutôt qu'à Dieu. Nous ne pouvons désobéir à celui qui a dit : Allez partout le monde et prêchez l'Evangile à toute créature. » Il continua ses lectures populaires de l'Evangile et fut par suite banni du diocèse de Lyon (1177).

Il résolut d'en appeler au pape, il entreprit le voyage de Rome où il fut bien accueilli ; le pape loua le vœu de pauvreté volontaire, mais se montra intraitable en ce qui concernait la prédication, pour lui aussi bien que pour ses associés. Celle-ci n'était permise que sous le contrôle de l'autorité ecclésiastique. Ils observèrent cette défense pendant quelque temps, continue notre chroniqueur, mais arrivèrent bientôt à la désobéissance qui fut pour les autres un scandale et pour eux-mêmes une cause de ruine. La vocation de Valdo l'emportait, il recommença à annoncer l'Evangile en langue romane. L'archevêque de Lyon le manda de nouveau devant lui pour lui défendre absolument de prêcher ; sur son refus, il l'expulsa ainsi que ses adhérents, qui étaient au nombre d'environ 8,000. Ces mesures furent impuissantes à enrayer le mouvement de la prédication vaudoise ; les pauvres de Lyon se propagèrent en Provence, en Lombardie et jusque dans les contrées germaniques. Valdo disparaît vers 1217 sans qu'on sache sûrement le lieu de sa mort.

* * *

Des trois noms choisis comme particulièrement représentatifs de la piété au moyen âge, saint François est de beaucoup le plus populaire. Historiens et littérateurs ne se lassent pas de célébrer, « le petit pauvre » d'Assise. Des auteurs de talent relisent les documents anciens, fouillent les archives et les bibliothèques, pour écrire sa biographie et l'enrichir de quelques

traits nouveaux. Depuis moins de vingt ans, ont paru en France plusieurs récit de sa vie, ouvrages originaux ou traductions, dont les éditions s'enlèvent rapidement (1). On a vu naître, ou plutôt renaître, une sorte de dévotion à saint François. Sans nous laisser refroidir par ce zèle quelquefois indiscret, rappelons brièvement quelques épisodes de sa carrière, sa biographie est trop connue pour qu'il soit nécessaire de l'esquisser, nous n'en prendrons que des traits qui se rapportent à notre sujet.

François naquit en 1182, presque un siècle après saint Bernard ; il était aussi plus jeune que Valdo. Fils d'un riche marchand d'Assise, petite ville de la province d'Ombrie, en Italie, il eut une joyeuse adolescence et mena une vie dissipée, mais même au milieu des plaisirs son âme était traversée par des aspirations à une ère supérieure. Comme il sortait d'un festin dont il avait été le roi et qu'il traversait en chantant, avec ses compagnons de plaisirs, les rues de la ville, il s'arrêta tout à coup comme enchaîné par l'émotion. « Qu'as-tu donc, penses-tu peut-être à prendre femme ? lui demande-t-on. » Vous avez bien dit, répond-il, je songe à une fiancée plus noble, plus riche et plus belle que vous n'en avez jamais vu. « Ses biographes expliquent cette parole en disant que François songeait à la religion, à la vie monastique ou à la pauvreté.

(*A suivre*). P. BEUZART.

---

(1) En particulier les ouvrages de Paul Sabatier, Arvède Barine, J. Joergensen, etc., qui n'ont pas fait oublier le travail de Karl Hase, traduit par Charles Berthoud.

TROIS SONNETS

La voix d'En-Haut

LA FOI

Je t'ai donné la foi, comme on donne une lampe
Pour marcher à travers les ténèbres du soir.
A l'heure où vient la nuit, partout où l'ombre rampe,
Cette lampe sera le point d'or dans le noir.

Ce n'est pas une torche attachée à la hampe ;
C'est un fanal qu'on porte avec soi pour y voir :
Il luit sur les degrés, il éclaire la rampe,
Dans le quotidien va et vient du devoir.

Si le vent s'est levé, songe que la lumière
Vacille, et qu'elle peut s'éteindre tout entière ;
Garde-la de ta main contre un souffle mauvais.

Approche-là de toi, qu'en toi-même, elle allume
Le foyer qui ne craint ni rafale ni brume :
Quant la foi brûle au cœur le feu n'en meurt jamais !

L'ESPÉRANCE

J'ai donné l'espérance ainsi qu'une fleur rose
Qui croit parmi la pierre et le sol desséché,
Il suffit, qu'en tombant, une goutte l'arrose
Pour qu'elle vive où son germe s'est attaché.

L'insecte la respecte et jamais ne s'y pose ;
Elle est là solitaire au pied du roc caché,
Mais celui qui l'a vue, oubliant toute chose,
S'en souvient à jamais quand il s'est approché.

Son parfum, ce n'est pas le parfum éphémère
Que prend et que disperse une brise légère ;
Ce n'est pas le cinname ou la myrrhe ou le miel ;

On ne l'a respiré le long d'aucun parterre.
Il porte en lui la joie inconnue à la terre ;
C'est un parfum qui fait penser aux fleurs du ciel !

LA CHARITÉ

Voici la Charité ; par elle, on abandonne
Ou l'or de l'escarcelle ou le morceau de pain.
Si ta main n'est pas riche, elle peut être bonne,
Et la bonté c'est, de l'aumône, le levain.

Toujours, autour de toi, quelque pauvre tâtonne
Qui cherche et qui pourtant n'ose dire sa faim,
Il semble n'être rien, ne connaître personne,
Et sa main hésitante a peur d'une autre main.

Va vers lui, n'attends pas que sa bouche mendie :
C'est un frère toujours celui qu'on répudie,
Et plus l'homme a souffert, plus il est ton prochain.

Puisque je t'ai donné, déchirant les hauts voiles,
Tout l'argent des matins et tout l'or des étoiles,
Toi, tu peux bien donner la moitié de ton pain.

Georges Boutelleau

AMENDEMENTS AU FIDÉISME

OU DU

PERSONNALISME ET DU SOLIDARISME

DANS LA FOI ET DANS LES CROYANCES

(Suite)

Pour insister uniquement sur le don du cœur il faudrait être préalablement sûr que le sentiment est une réalité plus fondamentale et plus irréductible dans le moi que l'idée, ou encore, que seul l'amour atteint métaphysiquement l'Absolu, à l'exclusion de la pensée. Mais, la psychologie ni la philosophie n'ont de solution définitive dans ces divers problèmes. On ignore encore si la sensation et la perception impliquée en celle-ci ne sont pas antérieures au sentiment, comme cela est probable surtout chez les types intellectuels de l'humanité. Sans se prononcer définitivement pour la priorité de l'un des éléments du moi, il est permis de dire que les idées sont d'aussi bons traducteurs de la réalité que les émotions de l'âme. Les unes et les autres ne nous révèlent pas exactement la réalité supraphénoménale ; ils nous en donnent pourtant une connaissance fragmentaire. Jusqu'à preuve positive du contraire, nous n'admettrons pas qu'une faculté du moi (que ce soit le cœur ou l'esprit) atteigne l'Absolu par une pénétration plus favorisée. M. Ménégoz n'est donc pas psychologiquement autorisé à prétendre que le don du cœur à Dieu est la seule ou la plus profonde détermination de l'âme dans son unité. S'il soutenait que toutes les énergies du moi ne se mettent ensemble en mouvement qu'à travers le cœur, nous lui répondrions aisément que ces mêmes puissances dans leur totalité, peuvent converger à travers la pensée. Il est trop persuadé de l'unité du moi pour la subdiviser. Aucun sentiment ne se présente sans qu'il soit intimement pénétré d'une perception et

d'une tendance à l'action. L'unité du moi n'existe pas seulement entre les facultés de l'âme, mais elle est concrète et vivante dans chacune de ses plus petites parties. Tous les groupements psychiques possèdent au moins des virtualités intellectuelles, affectives et volitives. On peut même croire que le sentiment, l'idée et l'acte volontaire ne sont que des transpositions d'un unique courant de conscience, comme si le moi passait, tour à tour et simultanément, à des états différents de tension et d'intensification. Avec M. Fouillée nous pensons que le fait de conscience porte primitivement et solidairement la vie et la pensée.

Au reste, plusieurs autres textes importants de M. Ménégoz s'opposent à sa formule « nos croyances quelles qu'elles soient, « vraies ou fausses, n'entrent nullement en ligne de compte dans « le jugement que Dieu porte sur nous. » Nous allons voir que le chef du fidéisme, quand on l'a pressé de questions, n'a, en fait, pas séparé la consécration du cœur et le don personnel de l'intelligence à Dieu. Il a reconnu explicitement et à plusieurs reprises que la foi qui sauve comporte un élément intellectuel. Dans un article sur « un syllogisme spécieux » nous relevons ceci : « Chez l'homme sain (1) le moi comprend les trois facultés « de l'âme dans leur unité ; *Si cet homme se repent de ses péchés* « *et se donne à Dieu, il a la vraie foi qui sauve. Et dans cette foi* « *il y a un élément intellectuel*, une certaine croyance plus ou « moins consciente qui dans la forme varie sans doute d'un in- « dividu à l'autre. » Dans sa controverse avec M. Vaucher, M. Ménégoz déclare (2) : « Celui qui a la *fiducia*, c'est-à-dire qui se « repent de ses péchés et donne son cœur à Dieu, est sauvé « quelles que soient ses croyances orthodoxes ou hétérodoxes ; « il n'a pas besoin d'avoir la *notitia* et l'*assensus*, c'est-à-dire « d'adhérer aux dogmes officiels de l'Eglise. Il est sauvé *sola* « *fide ;* et ici la *fides* est entendue dans le sens de la *fiducia*, « de la confiance filiale en notre Père icéleste, de l'attachement, « de la consécration à Dieu, mais *cette foi elle-même*, *cette* fides « *ou* fiducia, *n'est pas vide de toute pensée*, *elle est comme* « *nous l'avons vu*, *un acte du moi dans son unité*, *une opération* « *de la pensée*, *du sentiment et de la volonté ; elle implique un* « *élément intellectuel et un élément moral*, *une connaissance* « *et une croyance.* » Nous notons soigneusement que d'après ce passage, la foi qui sauve est un don d'esprit en même temps que de cœur.

Si peu présent que soit le fait intellectuel (et si variable qu'en

(1) Ménégoz, Publications sur le fidéisme, 1er volume. p. 292.
(2) Ménégoz, Publications sur le fidéisme, 2e vol.. page 135.
Rapprocher cette citation sur la *fiducia* de ce que dit aussi M. Ménégoz sur l'*æmounah* dans le même 2e vol., page 91.

soit la forme) dans cette foi, n'en ressort-il pas qu'il compte un peu lui aussi dans le salut de l'âme ? Cela nous paraît la conséquence indiscutable des lignes précédentes. Or, M. Ménégoz a fait cette implicite déclaration à trois de ses distingués adversaires, à Messieurs Vaucher, Soulier et Babut. Le même document intéresse les pasteurs de Paris et de Nîmes (1). « Si un « homme se repent de ses péchés et donne son cœur à Dieu, il a « la vraie foi, la foi qui sauve. Et dans cette foi, il y a un élé- « ment intellectuel, etc. »

Puisque M. Ménégoz reconnaît l'inséparabilité des éléments intellectuel et moral dans la foi qui sauve, pourquoi s'obstinerait-il à dire que le don du cœur est l'unique condition du salut ? Serait-ce appréhension qu'à travers le côté intellectuel de cette foi, l'orthodoxie essaie de légitimer un certain nombre de dogmes ? Mais, elle le tenterait en vain, du moment que la distinction des vérités personnellement assimilables et des autres croyances serait bien établie. Les premières seraient seules exigibles dans le salut. Au lieu de dire « nous sommes sauvés par la foi — indépendamment des croyances », il serait plus exact d'affirmer :

1° « *Nous sommes sauvés par la foi de toute notre âme s'unissant à la grâce divine.* »

2° *Pour une part, le salut de l'âme dépend des vérités qui lui sont personnellement assimilables et lui donnent l'élan vers l'action bonne, la confiance du cœur avec la conviction de l'esprit.*

Cette dernière formule donnerait satisfaction à M. Ménégoz quant à sa remarque très juste « la croyance la plus correcte ne produit pas nécessairement la foi. » (2). Le salut ne serait jamais subordonné à des croyances purement abstraites, mais à celles qui pénétreraient la personnalité à la fois de vérité, de vie et d'action.

De la responsabilité des croyances dans la foi qui sauve

Nous sommes ainsi amenés à développer la notion de responsabilité des vérités personnellement assimilables dans le salut. Tout d'abord, si nous n'écrivons pas simplement « responsabilité des croyances personneles », c'est que nous voulons éviter un malentendu. Il serait trop commode de ne devoir à Dieu que les idées venant de l'expérience particulière de son moi. Ce serait faire la partie belle à l'ultra-individualisme dont souffre le

(1) Ménégoz, Publications sur le fidéisme, 1er vol. page 292 et 2e vol, page 190
(2) Ménégoz, Publications, 1er vol, page 251.

protestantisme moderne. Ce serait méconnaître la solidarité foncière, voire intellectuelle, qui relie les âmes dans plusieurs croyances fixes et vitales à travers tout le christianisme historique. Nous examinerons les continuités de la vérité vivante chrétienne dans la seconde partie de ce travail. En attendant, nous ne laisserons pas croire que nous faisons l'individu religieux, l'arbitre capricieux des vérités qui le sauvent. Quand nous parlons de responsabilité des croyances personnellement assimilables, nous accentuons que Dieu tiendra compte de l'effort fait par chaque homme, étant donnés les moyens intellectuels qu'il avait reçus, pour s'assimiler les vérités religieuses révélées aux autres âmes, comme pour tirer une connaissance de ses expériences individuelles. Même si telles certitudes ne sont pas expérimentées par son moi, il a le devoir de les accepter pour autant qu'elles ont une garantie d'objectivité dans l'accord des génies religieux sur elles, et, dans la mesure où elles ne contredisent pas des résultats scientifiques acquis et des principes moraux évidents. Nos précisions montrent bien, qu'à notre avis, l'âme n'est pas jugée sur son adhésion aux dogmes qui constituent un contresens historique, scientifique ou moral, mais d'après son effort à reconnaître le vrai en elle et hors d'elle. Nous ne sommes collectivement responsables en matière de foi que de quelques croyances vraies, intuitives, constantes et jamais des croyances définitivement sériées parmi les erreurs. Dieu nous demande des vérités personnellement assimilables, c'est-à-dire toutes les vérités que notre expérience religieuse individuelle perçoit elle-même ou emprunte à l'expérience religieuse collective et avec lesquelles nous pouvons de notre mieux l'aimer et servir notre prochain.

M. le professeur Ménégoz n'a pas méconnu totalement la responsabilité des croyances, mais il n'en a pas fait une des conditions du salut. Dans une réponse à M. le pasteur Gustave Roy, il s'exprime ainsi : « J'admets parfaitement que la volonté en-
« tre pour une grande part dans la formation des convictions
« et que par suite nous sommes responsables de nos croyances
« soit positives, soit négatives. La restriction pour une grande
« part est bien justifiée, car je pense que M. Roy n'hé-
« site pas à m'accorder que nous recevons par notre éducation
« un certain nombre de doctrines qui sont un héritage de nos
« ancêtres et dans l'acquisition desquelles la volonté ne joue au-
« cun rôle. Les éléments d'origine différente s'entremêlent dans
« notre esprit, ils varient d'un individu à l'autre ; on ne saurait
« marquer la limite entre le facteur personnel et l'apport de la
« tradition, d'autant moins qu'elle ne cesse de se déplacer. Mais

« en admettant même que toutes nos croyances sans nulle ex-
« ception eussent leur source dans notre volonté, je ne vois pas
« en quoi cela pourrait infirmer la croyance fidéiste. Selon le
« fidéisme, Dieu nous juge d'après les dispositions de notre
« cœur. Si ces dispositions sont bonnes, elles produisent de bon-
« nes doctrines : si elles sont mauvaises, elles portent de mau-
« vais fruits. Mais ce qui nous sauve ou nous perd ce ne sont
« ni les œuvres ni les docrines, c'est l'état d'âme qui produit ces
« effets. (1). »

Cette citation signifie clairement que la responsabilité des croyances est, pour M. Ménégoz, d'ordre psychologique, mais non pas d'ordre religieux. L'homme serait responsable de ses idées devant lui-même mais non directement devant Dieu. Nous serions intéressés à posséder les convictions les plus vraies possibles, mais en vue de la seule réalité nécessaire : le cœur. Dieu ne considérerait la vérité et l'erreur, chez sa créature, qu'à travers la confiance et l'amour les enveloppant. Ce point de vue ne nous semble pas acceptable. Du moment que Dieu a donné l'intelligence à l'homme, Il est en droit d'en attendre un hommage direct à la vérité. Sans doute, le degré de responsabilité intellectuelle varie beaucoup dans l'humanité, mais à chacun Dieu demande un rendement proportionnel au talent qu'il a reçu. Sans doute, toutes nos croyances ne procèdent pas de la volonté, d'un libre choix ; nous ne pouvons pas dire : telle personne était libre à tel moment de rejeter telle croyance. Mais Dieu qui nous connaît avec une précision à laquelle rien n'échappe, sait si dans les crises ou l'évolution de nos croyances, nous avons fait tout l'effort d'attention et de réflexion dont nous étions capables. Lui ne se trompe pas sur le coefficient de vérité exigible de chacun. La responsabilité intellectuelle en matière de salut n'est pas unique, ni uniforme, elle existe cependant. Pour la nier, il faudrait s'appuyer sur le déterminisme et le fatalisme psychologiques, thèses singulièrement contestées, à notre époque où l'on a vu des penseurs éminents placer la liberté à la base même des jugements de l'esprit : ainsi le firent Jules Lequier, Renouvier, Lagneau, William James. En outre des théoriciens de la « Croyance » comme Bos et le recteur Payot reconnaissent la part de la volonté dans ce phénomène psychologique. La responsabilité des croyances, à un degré que Dieu fixe suivant les moyens intellectuels de chaque âme, n'est pas moins admissible que la responsabilité du cœur, dans le salut. Est-il plus facile d'aimer Dieu que de lui donner son intelligence ? Peut-on faire l'un sans l'au-

(1) Ménégoz, Publications sur le Fidéisme, 2e vol page 557 et 558.

tre ? Nous ne le croyons pas. L'homme n'est maître sur ses sentiments qu'indirectement à travers l'association des idées.

Responsables de notre cœur nous le sommes aussi des idées sur lesquelles nous sommes libres de fixer notre attention et qui peuvent déterminer la mort ou la vie de ce cœur pour Dieu. Responsables de nos croyances à cause de notre cœur, nous le sommes aussi d'une façon désintéressée, à cause d'un hommage que notre pensée doit directement à la Vérité q ui est Dieu. Notre conclusion est que, tout en comptant sur la grâce comme sur un élément indispensable, nous devons héroïquement accepter la responsabilité de toute notre âme dans la marche vers le salut. C'est ici la différence essentielle de notre orientation avec celle de M. Ménégoz.

Alors que le Maître du fidéisme affirme le salut par la *sola fide*, don du cœur à Dieu, nous définissons la foi qui sauve par le don du cœur, don de l'esprit et de toute l'âme à laquelle se joint la gratuité de la grâce.

Jésus-Christ et la responsabilité des croyances

Si nous quittions le terrain de la psychologie pour vérifier les deux positions de la *sola fide* et de la foi totale par les données essentielles de l'enseignement de Jésus-Christ, nous reconnaîtrions notre infériorité très grande dans la connaissance exégétique des textes du Nouveau Testament à côté de la compétence éminente de M. Ménegoz. Toutefois, nous ne laissons pas de croire que nos développements antérieurs sont une bonne traduction psychologique du plus grand commandement par lequel Jésus a résumé toute la Religion. « Tu aimeras Dieu de tout ton cœur, de toute ta force et de toute ta pensée.» Jésus-Christ n'était pas un philosophe ; s'il a mis aussi nettement en évidence le don de toute la pensée personnelle à Dieu, c'est que cela importait énormément au salut religieux. Jésus ne faisait pas des théories désintéressées de la connaissance ou de l'adoration. Dira-t-on que les expressions : de toute ta force, de toute ta pensée ne sont que des répétitions ou des équivalences du terme « de tout ton cœur » qu'est-ce qui nous en assure ? Jésus avait une parfaite intelligence du monde spirituel et s'il a énoncé successivement les trois grands caractères de l'adoration due à Dieu, c'est qu'il a tenu à en montrer la valeur distincte et capitale. Ce qui est frappant dans l'ordre de Jésus, c'est aussi la forme positive, personnelle, directe, dans laquelle il s'adresse aux âmes. Tu adoreras Dieu de toute ta pensée, ne signifie pas, en effet, que nos croyances doivent se conformer en tous points à une dogmatique paulinienne, gnostique, néo-platonicienne, etc. etc. Non, le chrétien du 20e

siècle n'est pas tenu d'adopter la sagesse de Rome, d'Athènes, de Nicée, d'Augsbourg, etc. Il doit à Dieu toute sa tension intellectuelle, toutes les vérités qui lui sont personnellement assimilables et spécialement celles qui, restant constantes pour le Christ, les apôtres, les génies chrétiens de toutes confessions, et n'étant improuvées par aucune connaissance scientifique décisive, s'offrent irrésistiblement à son adhésion. Jésus-Christ a encore réclamé le don libre de l'intelligence en disant à la Samaritaine « Dieu est esprit et Il veut que ceux qui l'adorent , l'adorent en esprit et en vérité. » Ces paroles ne demandent-elles pas que chacun consacre toutes les forces de son esprit à la vérité divine ? Un autre texte du Christ. « La vérité vous affranchira », n'est-elle pas la proclamation que la vérité a une puissance libératrice dans la destinée actuelle et éternelle de l'âme. Jésus-Christ ne s'est-il pas appelé d'une façon très ponctuée : « Je suis le Chemin, la Vérité et la Vie ». Dans la prière pour ses disciples n'a-t-il pas donné un relief immense à la connaissance : « Sanctifie- les, par la vérité, ta parole est la vérité ? » Evidemment, des questions d'auhenticité peuvent être soulevées à propos des livres où nous sont rapportées les déclarations du Christ. Nous ne doutons pas, toutefois, que M. Ménégoz, avec la presque totalité des théologiens chrétiens, considère le sommaire de la Loi comme la quintessence authentique donnée par Jésus de la religion définitive. L'ordre : « Tu adoreras Dieu de toute ta pensée », n'a pas perdu de son autorité à travers les siècles. C'est un avertissement qui persévère à la fois contre le littéralisme des orthodoxes et contre l'agnosticisme sentimental des croyants subjectivistes. « En vérité, en vérité je vous le dis : Celui qui écoute ma parole et croit à Celui qui m'a envoyé a la vie éternelle et il ne sera point sujet à la condamnation, mais il est passé de la mort à la vie.» (1) Cette parole dit M. Ménégoz, comprend tout l'Evangile de Jésus-Christ : C'est tout à fait notre avis, seulement, nous traduisons que les âmes entrant dans la vie éternelle sont celles qui recueillent la parole du Sauveur autant avec leur pensée qu'avec leur cœur.

Avertissement contre l'indifférentisme doctrinal

Il y a donc plus qu'une nuance de pensée entre le point de vue de la *sola fide* et celui de la foi esquissée dans cet essai. La différence porte sur le don de l'esprit non considéré, ici, et, là, considéré comme l'une des conditions du salut. Toutefois la dis-

(1) Citation de St-Jean V, 24, par M Ménégoz dans son 1er vol des Publications sur le Fidéisme, page 15.

tance n'est pas infranchissable d'une position à l'autre. Et c'est sous forme d'amendement et non d'argument *ad hominem* que nous prions M. Ménegoz de vouloir bien rendre plus solide et plus durable la doctrine de la Foi qui sauve en modifiant quelques-unes de ses formules. En tous cas, nous regardons comme un devoir d'affirmer que ses écrits ne permettent à personne l'indifférentisme dans l'ordre des croyances. A notre époque, où beaucoup de théologiens, modifiant la notion même de la vérité, tombent dans les exagérations du pragmatisme, il est opportun et loyal de rappeler que M. Ménégoz a désolidarisé le fidéisme de la conception utilitaire de la vérité.

« Une doctrine, dit-il (1) n'est pas nécessairement vraie, parce « qu'elle est utile. Les idées d'utile et de vrai ne se recouvrent « pas. Elles appartiennent à deux sphères d'ordre différent ; on « ne peut les échanger entre elles. Le vrai ne relève que de la « raison ; c'est devant notre pensée qu'il doit se légitimer ». Nous nous sentons donc très libre d'attirer son attention sur l'utilisation déplorable que certains font du fidéisme. Aujourd'hui, sous prétexte que les idées sont des termes relatifs du vrai et que l'essentiel serait la foi du cœur, beaucoup se désintéressent de l'effort vers le vrai en religion, quelques-uns même se permettent de revenir à des confessions de foi contenant des contre-sens historiques et scientifiques. Les caractères baissent dans notre protestantisme, comme dans tout notre monde moderne, souvent parce que la foi aux idées a baissé, parce qu'on n'accorde plus un caractère religieux et sacré à la responsabilité d'ordre intellectuel. Qu'il soit clairement entendu que nous sommes personnellement et indéfiniment responsables de nos opinions en religion et de suite ceux qui ne se soucient pas des convictions vraies ou fausses et tendent à embrasser toutes les conceptions théologiques dans le scepticisme, seront forcés de s'affirmer eux-mêmes, de mettre leur attitude spirituelle et pratique à la hauteur de la vérité objective et vivante. La tentative de conciliation entre la pensée symbolo-fidéiste et le système ecclésiastique de l'orthodoxie est une chose qui ne devrait pas être possible, car elle est une confusion nuisible à la dignité de deux tendances doctrinales respectables, lorsqu'elle se produit. Alors même que M. Ménégoz ne consentirait pas à montrer une condition du salut dans le don de notre intelligence à Dieu, qu'il daigne rendre impossible de pareilles déviations et donne certains avertissements nécessaires ; nous croyons discerner dans cette catégorie les suivants : « Il ne faut pas se réfugier sous le drapeau du

(1) Ménégoz, Publications sur le fidéisme, 2e volume, page 495.

Fidéisme pour faire de l'indifférentisme intellectuel, religieux ou ecclésiastique. Nous ne sommes pas responsables des dogmes, mais des vérités vivantes qui à la base du christianisme sont dans son universalité, en tant qu'elles nous sont personnellement assimilables. Dieu nous demandera compte de notre esprit en même temps que de notre cœur. Chacun doit se faire des idées les plus justes possibles sur le Père céleste, le Christ, l'Evangile et sur tout ce qui touche aux destinées de son âme. S'il n'est pas d'orthodoxie qui sauve uniformément et indistinctement les hommes, il est des vérités religieuses positives qui persistent sous l'évolution des symboles. A chacun de les trouver, et il est telle absence d'idées qui peut perdre une âme parce que celles-ci auraient pu luire en elle sans la paresse et l'adaptation arriviste dans le monde ou dans l'église, parce que le manque d'effort et de netteté l'ont éloigné de ces vérités.

Eléments pédagogiques et constitutifs de la foi qui sauve

La confiance, les croyances, les œuvres sont des pédagogues vers le salut, mais lorsque tous ces éléments de l'âme se sont orientés vers la grâce et que le courant de l'Esprit divin les a pénétrés et enrichis, ne deviennent-ils pas parties intégrantes et constitutives de la foi qui sauve ? Nous le croyons. Tant que le moi n'est qu'en mouvement vers la grâce et que la synthèse des apports divins et humains n'est pas opérée, le cœur, l'esprit, la volonté, la conscience ne sont que des conditions, des facteurs pédagogiques du salut. Tandis que lorsque le contact a eu lieu entre la foi humaine et la grâce et que la foi salutaire en a jailli, toutes les données qui ont concouru à produire le salut en forment la réalité vivante inséparable. Lorsque l'âme humaine a été repétrie par Dieu, la vérité et la vie se déposent sur elle et la transforment en réceptacle auguste. Celui qui a la certitude du salut porte un trésor inestimable dans son être infirme. Evidemment, lorsque l'Esprit de Dieu a fait la synthèse de la foi qui sauve, nos sentiments et nos croyances ne deviennent pas logiquement parfaits. Le surnaturel moral n'est pas de la magie. Cependant à travers leurs relativités persistantes, la Vérité vivante s'est répandue mystérieusement en eux. Elle ne s'y exprime pas toute entière clairement, adéquatement, mais elle y réside dynamiquement, à l'état de courant subconcient. Elle y est cachée, voilée, agissante. Au point de vue intellectuel pur on peut critiquer encore les éléments dans lesquels s'est réalisée et animée la foi qui sauve. Au point de vue spécifiquement religieux, la volonté du chrétien qui ne veut plus mo-

difier les croyances parmi lesquelles Dieu a condescendu à réunir son Esprit au sien est très légitime. Et ce chrétien, lorsqu'il est tout à fait sûr de posséder la foi qui sauve, a même le devoir sacré de conserver, malgré leurs relativités logiques, les facteurs intellectuels qui ont amené à la Vie Eternelle, s'il doute que la réalité du salut le suivrait dans une évolution de sa pensée (1). Il y a en effet là, un scrupule très grave pour la conscience chrétienne. La théorie de l'équivalence entre plusieurs formules théologiques pour traduire intellectuellement une réalité religieuse peut parfaitement se soutenir mais un aléa reste pour ce qui concerne l'équivalence de la grâce dans ces diverses formules. L'Esprit souffle là où il veut. La grâce est imprévisible, incoordonnable, absolument libre. Nous ne connaissons pas la loi de constance dans les manifestations de l'Esprit de Dieu. Ce n'est pas parce que notre croyance prendra des formes approximativement aussi proches de la vérité que le courant de l'Esprit de Dieu et la réalité du salut resteront stables nécessairement. Il ne nous est pas donné d'obliger la grâce à suivre notre âme dans des perspectives intellectuelles nouvelles. Vraisemblablement elle ne nous abandonne pas pour quelques modifications apportées aux conditions de sa première apparition ; il suffit, toutefois, qu'elle puisse le faire pour que nous que nous soyons prudents à son égard (2). La vérité vivante afflue donc en l'âme transverbérée par l'Esprit de Dieu. Elle s'enveloppe de nos croyances et nos sentiments sans se confondre et s'identifier avec ce qu'ils conservent d'erreurs. Elle remplit nos états d'âmes d'une façon ineffable. Le modernisme catholique a bien mis en valeur que la Vérité divine a un tabernacle, un reposoir, dans nos âmes relatives. Celles-ci n'acquièrent pas de ce fait une absoluité intellectuelle ; elles en gardent quelque chose d'aussi précieux, la certitude d'une présence divine que saint Paul exprimait merveilleusement ainsi : « Pour moi, vivre, c'est Christ. Ce n'est plus moi qui vis, c'est Christ qui vit en moi ».

(1) Nous admettons que l'Esprit de Dieu se dépose même parmi les âmes qui blessent des vérités établies mais seulement ainsi chez celles qui ne peuvent pas personnellement atteindre ces vérités. La grâce attend généralement pour pénétrer les âmes qu'elles adhèrent ou tendent aux connaissances qu'elles sont capables d'acquérir. L'homme a donc le droit de conserver les facteurs intellectuels qui l'ont incliné vers la synthèse de la foi qui sauve, à moins qu'il sache d'une façon claire que ceux-ci heurtent des résultats établis par des accords de faits moraux, scientifiques ou des témoignages historiques.

(2) Nous croyons que les croyances vitales des apôtres et de la tradition vivante chrétienne sont la canalisation constante de la grâce divine. Toutefois, toute règle peut souffrir des exceptions. Et si une âme réalise la synthèse de la foi qui sauve, en dehors des conditions normales, elle a toujours le droit et le devoir de conserver sa synthèse spirituelle précieusement.

En conclusion, plusieurs principes ressortent de cette étude.

1° L'homme est sauvé par la foi de toute son âme s'unissant à la grâce et au pardon gratuit de Dieu.

2° Avant la synthèse vivante réalisée par l'Esprit de Dieu, la grâce, d'une part, et le don du cœur, de l'esprit, de la conscience et de la volonté, d'autre part, sont les conditions pédagogiques du salut de l'âme.

3° Après la synthèse, les apports divins et humains deviennent des parties intégrantes et constitutives de la foi qui sauve.

4° Pour une part, le salut dépend des vérités qui nous sont personnellement assimilables et particulièrement de celles où la grâce de Dieu a rencontré notre âme.

5° La grâce de Dieu et le pardon gratuit ont été manifestés dans le don de l'âme sainte de Jésus-Christ à l'humanité pécheresse et souffrante.

(A suivre) P. Gay.

ICI ET LA

Auguste Chantre. — *Le Journal de Genève* publie sous la signature de M. le doyen Montet, un article consacré à la mémoire d'Auguste Chantre, d'où nous extrayons les fragments suivants qui intéresseront les églises de France.

Genève a perdu, dans la personne d'Auguste Chantre, l'un de ses meilleurs citoyens.

Intelligence remarquable, caractère d'une rare élévation, volonté ferme et inébranlable, dévouement absolu aux causes qu'il avait embrassées, profond désintéressement, très grande modestie, tels sont quelques-uns des traits essentiels de cet homme éminent. Très sage et très prudent, il avait les audaces des esprits pondérés sûrs d'eux-mêmes ; lorsque sa pensée lui paraissait suffisamment mûre et applicable, il était capable des plus grands efforts pour en obtenir la réalisation.

Auguste Chantre avait terminé ses études de théologie en 1860 ; en 1862 il était élu pasteur de la ville. Pendant la guerre de 1870-71, il accompagna à la frontière, comme aumônier, le bataillon 84 ; il parlait toujours avec plaisir et émotion de cette période de sa carrière pastorale.

Elu membre du Consistoire en 1871, il y joue un rôle très important. La majorité de ce corps ayant refusé d'autoriser l'usage d'un catéchisme libéral qu'il avait publié, Auguste Chantre donna sa démission, ainsi que treize autres membres de cette assemblée ; les démissionnaires furent réélus, et, de 1873 à 1879 Auguste Chantre, nommé à trois reprises vice-président du Consistoire, devint le chef du parti libéral. En cette qualité, il présida à la réorganisation de l'Eglise nationale, d'après les principes de l'école libérale. Il fut l'inspirateur de la loi constitutionnelle votée en 1874, où se trouve cet article fondamental (art. 123, maintenu intégralement dans la Constitution de l'Eglise actuelle votée en 1908, art. 35.) :

« Chaque pasteur enseigne et prêche librement sous sa propre responsabi-
« lité ; cette liberté ne peut être restreinte ni par des confessions de foi, ni
« par des formulaires liturgiques ».

Cet article est à lui seul tout un programme ; il est l'expression adéquate de la pensée d'Auguste Chantre.

En 1879 et 1880, Auguste Chantre lutta contre le projet de séparation de l'Eglise et de l'Etat, qui fut repoussé le 4 juin 1880. Il était un antisépariste convaincu ; aussi ce fut pour lui un véritable déchirement de cœur, lorsqu'il vit la séparation proclamée quelques années plus tard à Genève.

Outre sa thèse de théologie, il a fait un certain nombre de traductions et de publications, la plupart de vulgarisation. Parmi elles, une place à part doit

être faite à son manuel d'instruction religieuse (*la Religion chrétienne*, plusieurs éditions). Le doyen Auguste Sabatier tenait en haute estime ce manuel, qu'il avait adopté pour l'enseignement religieux qu'il donnait lui-même dans l'Eglise de Paris.

Aug. Chantre fut le véritable promoteur du congrès unitaire international qui eut lieu à Genève en 1905. La réunion de ce congrès fut la réalisation d'un rêve qu'il avait caressé toute sa vie : convoquer à Genève les représentants des idées religieuses libérales du monde entier.

Pendant sa longue carrière tous les efforts d'Aug. Chantre ont été dirigés vers ce double but : maintenir à Genève l'esprit protestant, le maintenir aussi large que possible. C'est pour atteindre ce but qu'il fut le premier, à notre connaissance, à mettre en avant l'idée d'un monument à élever à Michel Servet. Dans sa pensée, le monument de la Réformation n'était possible à Genève qu'à la condition de rendre auparavant un pieux hommage à l'hérétique brûlé par Calvin. Quand au monument dressé en l'honneur de la Réforme du XVIe siècle et de Calvin, tous ceux qui s'en sont occupés savent l'ardeur qu'Aug. Chantre a montrée en s'en faisant le défenseur et l'avocat convaincu.

Comme professeur à l'Université son activité n'a pas été moindre ni moins féconde.

Chargé pour un an, en 1881, du cours de théologie historique, il fut nommé définitivement en 1882 et resta professeur jusqu'en 1909. Il fut vice-recteur de 1888 à 1892 et doyen ed la Faculté de théologie de 1896 à 1898.

Une foule considérable a rendu les derniers devoirs à cet homme qui a tenu une si grande place dans la vie genevoise.

Le service funèbre a eu lieu au domicile mortuaire, à Champel. Le défunt avait laissé des conditions précises sur la manière dont ce culte devait être célébré. Un des anciens élèves de la Faculté de théologie universitaire, le pasteur Emile Schlulz, de Lyon, a lu des portions de la Sainte-Ecriture désignées par M. Chantre, savoir le Psaume 90, et 1re Epitre aux Corinthiens, ch. XIII, — puis a prononcé l'oraison dominicale. Et ce fut tout. Les assistants (la famille, les représentants de l'Université et des corps ecclésiastiques et les amis personnels) ont eu alors un silence prolongé, qui avait son éloquence.

Philippe VIII. — A la porte d'un grand lycée de Paris, on a distribué le 15 janvier courant, un factum royaliste de Jules Lemaître annonçant des conférences qui doivent être données à l'Institut d'action française par MM. Réal del Sarte, Pierre Lasserre, Paul Robain, Maurice Pujo, Léon Daudet. On peut y lire la phrase suivante : « Le futur roi de France, c'est le duc d'Orléans. Quel est-il ? Quel roi sera-t-il ? Voilà qui commence à intéresser beaucoup de Français...»

La Revue, de M. Jean Finot, publie un résumé du travail de M. Léopold Monod, paru, ici même, sur *Le caractère de Calvin d'après ses lettres.*

La Revue, publie aussi, de M. Onésime Reclus, un article sur les *Protestants français* où des vérités désagréables se mêlent à des contre-vérités évidentes. Le directeur de la *Revue Chrétienne* a fait à cet article une réponse qui paraîtra dans le numé-

ro du 1er février. Il faut remercier M. Jean Finot d'avoir accueilli cette réponse et celles qui suivront.

Charles Secrétan. — Dans le *Journal de Genève*, M. Paul Seippel consacre à Charles Secrétan et au beau livre que sa fille vient d'écrire sur lui (Paris, Fischbacher.) un article dont voici la conclusion.

Vie et pensée ont une belle unité. Il était né, nous l'avons vu, dans un milieu nullement surchauffé au point de vue religieux mais s'intéressant aux idées et aimant la discussion. Le Réveil le troubla et développa son mysticisme inné. Dialecticien et juriste, il voulut raisonner sa croyance. Ce fut le grand effort de sa jeunesse. Puis vint l'âge où l'homme se désintéresse des spéculations hasardeuses et reprend pied sur le terrain solide de la vie pratique. Ainsi, Candide se résigne à planter des choux. Ainsi le docteur Faust, abandonnant la recherche de la pierre philosophale, s'applique à creuser des canaux. A la fin de sa carrière, Secrétan, préoccupé d'agir pour le bien, s'efforça de tirer les conséquences sociales de ses idées. Mme de Pressenssé l'y encouragea. Elle ne provoqua pas cette évolution. Secrétan y allait de son propre mouvement, par sa conviction profonde que l'ordre de la charité est au-dessus de l'ordre de la pensée, et que la pensée elle-même ne se légitime que si elle est une action ; par son optimisme aussi ; par sa conviction que l'homme est un bipède indéfiniment perfectible ; par son amour de la vie et du mouvement. Il n'était pas le vieillard regretteur du temps passé. Plus il avançait en âge, plus il avait confiance dans l'avenir humain. Et il se plaisait à construire son Utopie. Et il dessinait, dans son imagination, le tracé futur des tramways de Lausanne !

L'armature extérieure de ses croyances de jeunesse était tombée sans qu'il le regrettât. Sa foi essentielle était sauve. Qu'on lise à la fin du volume l'admirable lettre à Félix Bovet, datée du jour de Noël 1889. C'est son testament spirituel : Je ne sais plus où j'en suis, dit-il, quant au christianisme historique, ou même quant au Christ historique, mais je ne parviens pas à m'en affecter... Je crois en Dieu ; croyant en Dieu, je crois qu'il a sa main dans l'histoire et que le christianisme ne s'est pas produit sans lui... Je n'ose même pas lui demander de me rendre la foi de l'Eglise (ou plutôt de m'affermir dans la foi de l'Eglise), je lui demande seulement de me montrer la vérité, de me faire accueillir la vérité quoi qu'elle dise...»

— « Vous êtes fanatique de la vérité », lui avait dit autrefois un ami. Heureux ceux qui ont mérité ce reproche-là. La recherche de la vérité avait contraint Secrétan à laisser tomber bien des dogmes qu'il avait jugés autrefois essentiels. Mais la lumière de l'étoile brillait toujours et éclairait sa route. Il sentait sans cesse *le contact*. Esprit superbe, mais cœur humble, comme l'avait dit Vinet, il n'avait pas désappris de courber les genoux. Il priait. Et pour lui cette division seule subsistait en matière de croyances : les hommes qui prient et les hommes qui ne prient pas. Si désunis qu'ils soient en apparence, les hommes qui prient ne forment pourtant qu'un tout, puisque leurs prières les relient tous au même point. Tous ils peuvent répéter la parole qui était devenue pour Charles Secrétan le sommaire de la foi et l'unique vérité certaine : « Dieu est amour ».

On a gravé ces trois mots sur la dalle blanche qui recouvre sa tombe au cimetière de la Sallaz.

Concours. — On nous prie de rappeler que la Commission

d'Evangélisation de l'Union des Eglises Réformées a mis au concours la réponse à cette question :

Comment arriver à établir le contact entre l'Evangile et nos contemporains ?

Les manuscrits, accompagnés d'une enveloppe cachetée, contenant le nom et l'adresse de l'auteur, devront parvenir, avant le 30 juin 1912, à M. le pasteur Paul Monod, 15, rue Jeanne d'Arc, Lille.

Un prix de mille francs sera, s'il y a lieu, attribué au meilleur manuscrit.

Le centenaire que nous aurions dû fêter en premier, cette année, est celui de la fabrication du sucre de betterave.

C'est, en effet, le 1er janvier 1812 que Benjamin Delessert réussit à extraire économiquement du sucre de la betterave ; le 2 janvier, Delessert fit prévenir Chaptal, lequel annonça de suite la grande nouvelle à Napoléon ; le lendemain, 3 janvier, l'empereur allait visiter la fabrique de sucre de Delessert et accordait la croix de la Légion d'honneur à son créateur.

A TRAVERS JOURNAUX ET REVUES

ANALYSES & EXTRAITS

Le caractère normatif et le caractère scientifique de la Morale. — Dans un important article paru sous ce titre (*Revue de Métaphysique et de Morale*, septembre 1911), M. Fr. d'Hautefeuille part de ce dilemme : la morale ne peut être scientifique qu'en cessant d'être normative ; elle ne peut rester normative qu'en renonçant à être scientifique. Il déclare que la morale n'a rien à perdre à décliner toute prétention au titre de science. Elle est un *art*, et cela suffit. La moralité est une sorte de beauté, « la beauté invisible des sentiments et des actions ». Pour elle, comme pour l'art, son essence est le désintéressement. « Le moraliste ressemble moins à l'ingénieur appliquant infailliblement des formules impersonnelles qu'au sculpteur pétrissant sa terre glaise pour en faire sortir peu à peu, après mille retouches, l'incarnation de son rêve ». La connaissance des sciences sociales, et surtout psychologiques, sera loin de lui être inutile, mais son action morale sera tout autre chose qu'une simple application de ces sciences. Cette action, comme celle de l'artiste, est essentiellement individuelle... Le moraliste véritable n'est ni un dialecticien ni un savant, c'est un homme qui révèle aux autres hommes ce qu'il a vécu lui-même... La morale, c'est une flamme qui gagne, c'est une vie qui se communique. Les grands initiateurs, les grands *créateurs de valeurs*, comme le Christ par exemple, sont ceux qui donnent leur âme à l'humanité, et l'humanité continue à vivre de leur vie. Leur personnalité même importe au moins autant que leurs doctrines... La morale n'est pas une consigne, mais la révélation d'une vie nouvelle. Il ne s'agit pas de placer ça et là des écriteaux pour interdire l'accès de certains chemins, mais d'ou-

vrir des routes tellement belles vers des perspectives tellement infinies que nous ne puissions même plus songer aux petits sentiers sans horizon... Pour justifier l'idéal qu'il préconise, le moraliste n'a pas à s'appuyer sur une théorie fatalement destinée à rester sans commune mesure avec la pratique, il lui suffira de s'inspirer de l'expérience même qu'il a faite de cet idéal. C'est en ce sens qu'on peut parler d'une *expérience morale ;* nous éprouvons, en la vivant, la valeur de notre règle de vie, et cette expérience, pour porter sur les valeurs et non sur les liaisons de phénomènes, n'en est ni moins réelle, ni moins positive. Expérimenter, c'est soumettre à l'épreuve, *essayer* une hypothèse, voir si les résultats répondent à l'attente. Or toute conception morale est, si l'on veut, une hypothèse. La vérifier, c'est chercher quels fruits vivants elle peut produire ; c'est la mettre en pratique, pour ressentir au fond de nous-mêmes ce qu'elle saura nous donner de force, de sérénité et d'allégresse. — En s'appuyant sur l'expérience individuelle qui lui est propre, la morale s'expose-t-elle à perdre sa stabilité ? Non, pas plus que la science, qui est dans le même cas. « En somme, c'est la façon de voir de chaque savant qui fait autorité et cependant il y a une expérience scientifique... Il y a de même une expérience morale en ce sens que les *jugements de valeur* des hommes ayant également fait l'épreuve de deux manières de vivre s'accorderont toujours. Nous serait-il permis d'ajouter que la certitude d'être dans le vrai est infiniment plus forte dans l'ordre moral que dans l'ordre théorique, précisément parce qu'elle est, seulement dans le premier cas, vécue ?... La morale n'a donc rien à perdre à renoncer à toute prétention scientifique ».

*
* *

Les symptômes d'une renaissance religieuse dans le mouvement social. — Dans un beau rapport, préparé pour les réunions de Rouen (d'octobre 1911) et publié par la revue *Le Christianisme social* (janvier 1912), l'éminent sociologue M. le professeur Gaston Richard constate d'abord « les preuves non équivoques d'un échec et sociologique ». En dépit de ses brillants travaux, la sociologie athée officielle n'a qu'une influence limitée et discutée. « La jeunesse qui commençait à vibrer à la voix des William James et des Boutroux, a pressenti dans la prétendue science une menace à sa liberté intérieure et elle s'est presque tout entière cabrée. » Elle n'a pu accepter cette notion déprimante d'une vie morale recevant toute sa force de la pression sociale, ni cette notion dissolvante de la

science « tirant toute son autorité des affirmations variables de l'opinion »... « En Sorbonne même, des thèses ont été produites et soutenues qui ont pris corps à corps les doctrines des maîtres (ainsi la thèse de M. Maurice Pradies sur l'*Erreur morale* et celle de M. Jules Segond sur la *Prière*). » D'autre part, l'action antichrétienne a beaucoup faibli, car l'expérience a révélé aux sectaires politiques « qu'une attitude systématiquement antireligieuse était de nature à éloigner d'eux plus de travailleurs des deux sexes qu'elle ne leur en amenait ». En second lieu, d'après M. Richard, « nous recueillons les indices non douteux de nouvelles aspirations morales qui ne peuvent trouver leur satisfaction définitive que dans un renouveau religieux ». Elle s'en va, l'erreur qui a porté le XIXe siècle à croire que le monde des affaires « est soustrait par sa nature même non seulement au contrôle effectif de la conscience morale, mais même à ses appréciations »... « On sent vaguement que la loi de concurrence... est en opposition avec la dignité humaine et la valeur de la personnalité. De là des efforts en vue de dépasser l'organisation économique actuelle... Mais tout ce mécontentement ne sera fécond que s'il est éclairé par des principes. Il réclame une doctrine morale ».

Quelle est celle qui convient ? Aujourd'hui la question morale est simplifiée : « immoralisme scientifique ou christianisme évangélique, telle est l'alternative ». Et voici la conclusion. Il faut demander le salut social non pas à « une civilisation matérialiste qui a tenté de ramener l'homme à l'animalité et la vie à l'éphémère », mais à l'inspiration évangélique qui « consacre la valeur de la personne et ennoblit tout service, même le plus humble ».

Ces fortes réflexions de M. G. Richard sont suivies d'un remarquable article du directeur, M. le pasteur Elie Gounelle, qui s'attache moins à les discuter qu'à les compléter. Signalons de belles pages sur la protestation croissante de la conscience humaine contre l'exploitation de l'homme par l'homme, et sur le devoir qui incombe aux Eglises de se désolidariser d'avec une organisation sociale injuste, et de donner aux multitudes la certitude que, avec l'Evangile de Jésus, elles aboutiront à la vraie société nouvelle, — et citons sa conclusion qui donne de l'espoir : « Il nous semble qu'on peut discerner en France des indices d'une rénovation (religieuse) au sein de notre société laïque... Des libres-penseurs, jadis militants, aperçoivent enfin, en face de nos mœurs d'alcoolisme, de pornographie, de jeux d'argent, de débauche, d'anarchie et de mort, qu'il y a une relation étroite entre la morale et la vie spirituelle et religieuse. Un des plus

notables libres-penseurs militants, qui étudie maintenant avec sympathie « le rôle social des religions », me disait récemment, pour expliquer son changement d'attitude, ce mot typique : « Nous allions au trou ! » — Notre Union des libres-penseurs et des libres croyants, le journal les *Droits de l'homme*, la *Ligue d'étude morale* que fonde en ce moment dans le monde officiel et universitaire M. Ferdinand Buisson, sont aussi des indices. Dans les ouvrages d'Economie politique et d'Economie sociale, en sociologie, le Christianisme a de plus en plus sa place, et une place très grande. On commence à reconnaître que le vrai droit humain moderne ne date pas de 89, ni même de la Déclaration des droits américaine, mais de l'Evangile, par la Réforme et les puritains, et que le socialisme vient des prophètes... »

* * *

Quelques Maximes de Jean Racine. — *La Revue* du 15 janvier 1912 présente au public diverses maximes de Racine, découvertes par l'abbé Joseph Bonnet, qui a déjà édité plusieurs pages remarquables de Bossuet. Voici quelques-unes des plus saillantes : « La plus grande preuve qu'on a de l'esprit, et qu'on l'a bien fait, c'est de bien vivre et de se conduire toujours comme on doit. — La prudence consiste à prendre en toutes les rencontres le parti le plus honnête et à le bien soutenir. — C'est une marque d'un bon fond d'esprit de n'être abusé ni des modes, ni des coutumes, et de compter pour peu de chose l'autorité de qui que ce soit, quand on voit qu'elle impose, et qu'elle choque le bon sens. Ce n'est pas le moyen d'exceller que d'être toujours imitateur ; il faut travailler sur l'idée de la perfection. — Le monde se plaît à voir bien faire les choses, mais on n'aime pas que ceux qui les font en discourent beaucoup. — On se doit bien garder de confondre la simplicité avec sottise. La sottise me semble toujours insupportable, de quelque façon qu'elle se présente... La simplicité se montre douce, accommodante, docile, égale, juste, fidèle, libérale, reconnaissante et peu soupçonneuse. Elle ne se défie que d'elle-même, et quand elle fait quelque faute, elle aime bien qu'on l'en avertisse, et tâche de s'en corriger... Que si sa lumière n'est pas d'une grande étendue, ce qu'elle en a, pour le moins, est si pur qu'elle sent bien ce qui lui manque, et qu'elle est toujours prête à le recevoir ».

Paul FARGUES.

Pouchkine, par E. Haumant, professeur à la Sorbonne, 1 vol. tn-16 orné de deux portraits. (Collection des *Grands Ecrivains étrangers*). Prix : 2 fr. 50. Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

Nous savons de Pouchkine, par Mickiewicz, qu'il tourne « autour du Soleil-Byron » ; par Mérimée, qu'il est le dernier des Grecs ; par George Brandès, que sa poésie sent le nègre ; par Melchior de Vogüé, qu'il appartient à l'humanité tout entière. Cependant les Russes le réclament pour leur pays. Et un point certain est que, aussi Russe que ses successeurs, il est en même temps, par une grande partie de son œuvre, Français, et d'un temps bien déterminé, celui d'André Chénier. Grâce à l'excellent livre de M. Haumant nous échapperons désormais aux formules vagues et contradictoires. Nous avons ici, en effet, sous une forme alerte, une monographie savante de l'homme et de l'œuvre La Vie aventureuse et tragique de Pouchkine y est retracée avec un accent d'émotion dont la sobriété même est un charme. L'œuvre est analysée avec finesse et précision C'est par la lecture de tels ouvrages que nous pénétrerons peu à peu dans le fond de cette âme russe qui commence de nous être révélée et dont une personnalité comme celle de Pouchkine, si nous la comprenons bien, nous dira l'attirant secret.

Journal d'un prêtre lorrain pendant la Révolution (1791-1799), publié avec une introduction, une notice et des notes, par H. Thédenat, de l'Institut. Un volume in-16, broché, 3 fr. 50. (Hachette et Cie, Paris)

Ce journal commence en l'année 1791 avec le refus de prêter le serment. Le ministère exercé en secret. Enfin, en 1792, c'est l'exil.

L'exil fut dur pour l'abbé Alaidon et les confrères qu'il rencontra. Sans cesse obligé de fuir aux approches de l'armée française, dont cependant il ne maudit pas les victoires, à pied et sac au dos, il erre de ville en ville ; le Luxembourg, les bords du Rhin, la Westphalie, le Palatinat, la Saxe, la Pologne, la Bavière, la Bohême, la Suisse, le voient successivement parcourir les routes, inquiet du prochain repas et du gîte pour le soir. Les prêtres proscrits se rencontrent sur les routes, se réunissent, et parfois, à la nuit ils arrivent au nombre de vingt ou trente devant une petite auberge où ils trouvent à grand'peine quelques pommes de terre pour manger, de la paille pour dormir.

Le journal de l'abbé Alaidon est le récit au jour le jour, avec tous ses incidents, de cette vie précaire qui dura huit ans. Ne demandez pas à l'auteur des considérations sur la Révolution française. Ce qui fait l'originalité de son journal et son intérêt, c'est cette narration essentiellement réaliste, sans digression, des misères de chaque jour.

L'introduction et la notice nous renseignent sur l'histoire du manuscrit et mettent bien en relief la vie entière et le caractère de l'auteur du mémoire, homme très naïf et d'une excessive bonté, qui, par là certainement, sera sympathique aux lecteurs,

L'orientation religieuse de la France actuelle, par Paul Sabatier. Un volume in-18 (Librairie Armand Colin, rue de Mézières, 5, Paris), broché 3 fr. 50.

Depuis longtemps les affaires religieuses n'avaient pas, en France, retenu l'attention publique aussi continûment que de nos jours. Mais cet intérêt n'est que l'indice d'un mouvement plus profond qui atteint le sentiment religieux lui-même, le réveille, le renouvelle et le transforme et, après nous avoir peu à peu rendu étrangères des habitudes séculaires de pensée, est en voie de créer une nouvelle tournure d'esprit, d'ouvrir aux individus et aux institutions des horizons insoupçonnés. C'est le sens de cette évolution du sentiment religieux dans notre pays qu'étudie M. Paul Sabatier, l'auteur de la *Vie de Saint François d'Assise.*

Il recherche dans l'attitude de l'Eglise et dans celle de l'antireligion, au cours de la crise de conscience qui à suivi en France la guerre de 1870, les circonstances déterminantes de l'orientation religieuse actuelle. Il confronte cette orientation avec la philosophie contemporaine, en établit le caractère essentiellement français, et en suit les manifestations dans l'art et dans la littérature, puis dans le catholicisme, dans le protestantisme et dans la libre pensée. Il la montre s'incarnant dans la création de l'école laïque, dans l'effort laïque vers une morale efficace et solidement constituée et, plus près de nous encore, sous nos yeux, dans la recherche d'une attitude nouvelle de l'école à l'égard de l'Eglise et des questions religieuses. Il nous laisse enfin sous l'impression que le sentiment religieux renouvelé fait effort pour pénétrer comme un ferment dans l'ensemble de la vie politique, intellectuelle et morale du pays, et ne tend à rien moins qu'à transformer les bases mêmes de la société.

Doctorat ès-lettres.—M. le pasteur Pannier a été reçu docteur, en Sorbonne, avec la mention « très honorable », avec ses deux thèses historiques : *L'Eglise réformée de Paris sous Henri IV*, et l'*Architecte français Salomon de Brosse*, (publiées chez Fischbacher.) Nous lui adressons nos cordiales félicitations

OUVRAGES REÇUS

Du Foyer solidariste, Saint-Blaise, Suisse. *Le Secret de la force* par C. Hilty traduit de l'allemand par M. H. 2e éd. revue 1912, prix, 1 fr. 50.

La philosophie de William James par Th. Flournoy, 1911, prix, 2 fr. 50.

Alphabet missionnaire par Daniel Couve, illustré de 37 photogravures et de 88 dessins de MM. F. Christol, André Drancourt, etc. En vente à la Société des Missions évangéliques, 102, boulev. Arago, Paris, au prix de 1 fr. l'ex. 7 fr. 50 les 10, franco. Nous recommandons tout spécialement ce joli album. Jeunes... et vieux y prendront un grand intérêt.

J.-F. Oberlin 1740-1826 par Camille Leenhardt, 1 vol. broché de 570 p. prix 10 fr. Paris Berger-Levrault, éditeurs, rue des Beaux-Arts 5-7.

Nous recommandons chaudement ce beau volume qui tient toutes les promesses qu'apporte son titre.

LE MOIS

La force sociale du catholicisme à propos d'une attaque récente contre les Protestants français.

Il y a quelques semaines, sous la signature d'un homme qui appartint autrefois au protestantisme, on pouvait lire dans une *Revue* très répandue (1), un article consacré aux Protestants français. La thèse de l'auteur, fort habilement soutenue, était celle-ci : Le protestantisme est en train de se dissoudre dans la poussière de ses sectes rivales. Le protestantisme français tout spécialement, est en train de mourir sous nos yeux. Il meurt par la dépopulation graduelle et fatale des anciens centres protestants. Il meurt parce que le protestant d'aujourd'hui, trop riche, trop habitué au bien-être, refuse soit de partager ses biens entre plusieurs enfants, soit d'accepter pour lui-même la charge et le souci d'une famille nombreuse. Il meurt parce qu'il s'est mondanisé. Il meurt parce qu'il a sacrifié à son tour à ces deux idoles : la Politique qui corrompt et le Mammond des richesses injustes. Il meurt enfin parce qu'il ne croit plus. Le protestant orthodoxe fait semblant de croire à un dogme qu'il répudie au fond. Le protestant libéral ne croit plus à rien de rien. Le protestantisme se perd et se dissout. Il va disparaître. Et il disparaîtra sans laisser de regrets — parce qu'il a mérité son sort et parce qu'il n'était plus qu'un composé hétéroclyte de plus en plus sectaire et intolérant.

Nous connaissons bien cette thèse — c'est la thèse de propagande du catholiscisme mondial. Elle ne nous émeut pas d'ordinaire. Cette thèse posée comme un bloc de granit, dans les cinq parties du monde, sur tous les chemins de la réflexion et de la pensée, a pu intimider quelques âmes faibles, elle n'a jamais empêché ni les idées de marcher, ni les peuples de s'affranchir. Si je la relève aujourd'hui, c'est qu'elle nous fournit une excellente occasion de répondre à un souci, à une inquié-

(1) Voyez *la Revue* de M. Jean Finot, n° du 1er Novembre 1911.

tude qui a pu pénétrer dans nos âmes de chrétiens libres et émancipés.

Nous sommes aujourd'hui dans une situation troublée. Il nous est parfois bien difficile de voir clair au milieu des poussières du combat. D'une part, on nous montre le catholicisme profondément atteint dans sa puissance et sa vitalité. En Italie, dans la terre classique de sa domination séculaire, il a perdu son pouvoir politique ; ses immenses domaines lui ont été repris. Il est combattu et maîtrisé par la nation rajeunie. En Autriche, en Bohême, il est attaqué avec succès par ce mouvement puissant qui se caractérise par ce mot d'ordre hardi : *Los von Rom*, *Hors de Rome*. Des centaines d'églises protestantes sont sorties de terre dans ce pays qui fut une des forteresses de la Contre-Réformation. En France, un écrivain de talent (1), catholique sincère, vient de jeter un cri d'alarme en signalant les 400 millions que des lois récentes ont fait perdre à l'Eglise, en déplorant la pénurie du clergé, la rareté des vocations sacerdotales, la dévastation religieuse des campagnes... D'autre part, dans des pays protestants comme l'Allemagne, la Suède, l'Angleterre, le catholicisme a repris une influence qui n'a jamais, dit-on, été plus redoutable.— Et alors — devant ces faits contradictoires, nous sommes amenés à nous demander: Comment expliquer ces contrastes ? Où est la vérité ? La puissance du catholicisme est-elle aussi grande ou aussi nulle qu'on le prétend ? Comment des idées que nous croyons condamnées, périmées par les conquêtes du véritable esprit religieux, peuvent-elles exercer encore tant de prestige sur des âmes nombreuses — et d'ailleurs parfaitement respectables ? Quelle est donc enfin la puissance secrète de cette grande Eglise historique qui, successivement appauvrie par de nombreuses hérésies, ébranlée un moment par la Réforme et travaillée intérieurement par le modernisme public ou par le modernisme caché, minée jour après jour par le flot des idées modernes, prétend rester debout sur le rocher des siècles, sous la protection de sa discipline et de son dogme intact ? Il faudrait n'être plus que les descendants dégénérés des vieux huguenots français, pour ne pas prêter à ces questions l'intérêt le plus vif et le plus passionnant.

On ne peut rien comprendre aux évènements qui se passent sous nos yeux — si tout d'abord — on ne se rend pas un compte exact et précis de la puissance extraordinaire que possède encore aujourd'hui ce grand organisme mondial qui s'appelle : l'Eglise catholique romaine.

(1) M. Julien de Narfon dans sa conférence sur *La Séparation*.

L'Eglise catholique romaine ! Regardez ce que c'est que cette société religieuse qui étend ses ramifications sur les cinq parties du monde habitable ! Elle compte environ deux cents millions d'âmes de tous pays, de toute langue, de toute situation. Elle renferme des latins, des germains, des slaves, des grecs, des asiatiques, des américains, des australiens, des blancs et des noirs, des paysans, des ouvriers, des princes, des rois, des empereurs, des ignorants et des savants, des républicains et des monarchistes. Elle a des adhérents de tout sexe et de tout âge. Et tous ceux-là regardent à un chef unique dont le siège est à Rome et ce chef est pour eux le vicaire de Jésus-Christ, mieux encore, le représentant visible sur la terre du Dieu invisible ! La théologie et le temps ont doté cet homme de qualités quasi divines. Il est saint. Il est infaillible et, sur la terre d'aujourd'hui, il y a des millions de créatures, hommes ou femmes, pauvres ou riches, malades ou en santé, qui n'ont pas de désir plus profond ni de vœu plus ardent que le désir et le vœu de voir cet homme, de se jeter à ses pieds, de les baiser pieusement, d'entendre un mot de cette bouche, de recevoir une bénédiction de cette main ! — Comprenez-vous déjà la puissance d'une société comme celle que je viens de décrire? — Il y a plus : cette société religieuse est immensément riche. Ah! où est-il le temps où les apôtres disaient : «Je n'ai ni or ni argent — mais, ce que j'ai, je te le donne. » A peine les derniers apôtres étaient-ils couchés dans leur tombe que déjà l'Eglise se laissait aller à la séduction de la richesse pour la richesse, et Dante déjà s'écriait dans son poëme immortel : « O Constantin, quel mal a fait à l'Eglise non pas ta conversion, mais le premier don que le premier pape riche a reçu de toi ! » Il faudrait une bibliothèque pour décrire les richesses amassées par l'Eglise depuis le IVe siècle jusqu'au jour récent où un protonotaire apostolique pouvait écrire en parlant d'un cardinal, son collègue : « Il possède le secret de s'enrichir de toutes manières ». Ce secret du cardinal, c'est le secret de l'Eglise. Le système qui draine les richesses des nations et les fait affluer jusqu'au centre de la catholicité — c'est de l'histoire — va se complétant de pape en pape jusqu'à ce Sixte IV (1471-1484) dont un chroniqueur romain disait : « Ce pape n'a jamais eu le moindre amour pour son peuple. Il n'a jamais songé qu'à la volupté, au gain, à l'ostentation, à la vanité. Cupide, il vendait les charges, accaparait les blés, augmentait les impôts, vendait jusqu'à la justice ! » Aujourd'hui même, après la Réforme, après la Révolution, après l'unité italienne, la richesse de l'Eglise reste incommensurable. Un seul

exemple. Lorsque, en 1870 (1), l'Etat italien annexa les Etats de l'Eglise et prit Rome comme capitale il crut devoir offrir au pape une compensation et il lui offrit une rente annuelle de trois millions 200,000 lires. Le ministre Bonghi et ses collègues s'imaginaient que le pape accepterait des deux mains une rente qu'aurait pu envier n'importe quel roi dépossédé et qu'en échange il se réconcilierait avec l'Etat italien. Mais il n'en fut rien. Le pape méprisa cette misère et quand il mourut, il laissa un capital de 120 millions. A cette richesse de la curie romaine, il faut ajouter les biens des congrégations. Les hommes d'Etat italiens d'aujourd'hui constatent que ce sont les richesses des congrégations dissoutes en France qui sont la cause de la prospérité financière de l'Italie. On a su de toute certitude que, à Rome même, les capucins — les successeurs de Saint François d'Assise, possèdent un revenu de deux millions de lires, les assomptionistes un revenu de quatre millions. Les moines de St-Vincent, les Maristes, les Pères blancs, les Lazaristes ont des capitaux semblables. Une congrégation chassée de France, a déposé dans une ville du Canada plus de cent millions. Et l'ordre le plus riche est encore celui des Jésuites. Remarquez d'ailleurs que tous ces ordres sont soumis au triple vœu de pauvreté, d'obéissance et de chasteté ! Le clergé séculier, le clergé des paroisses n'est pas tenu au vœu de pauvreté. Ce que lui rapportent les dîmes là où elles subsistent, les honoraires des messes, les pardons et les guérisons et les pélérinages, Dieu seul le sait. Je cite ces faits, non pas, certes, pour passionner un débat qu'il est d'ailleurs impossible de maintenir sur un terrain purement religieux et spirituel — mais pour bien établir cette affirmation que l'Eglise catholique possède une incommensurable richesse et que cette richesse est un des éléments principaux de sa puissance et de sa persistante influence.

Cette église, si nombreuse et si riche, est de plus admirablement organisée et disciplinée, et cette organisation s'étend sur toute la terre ! Tout se tient dans cet organisme calqué sur le modèle de l'administration la plus forte que le monde ait connue, l'administration romaine. Le maître qui siège à Rome est entouré de tout un état-major de cardinaux, d'archevêques, d'évêques, de nonces et de prélats qui eux-mêmes ont sous eux toute une armée de prêtres, chanoines, vicaires, diacres et séminaristes. Par eux, les ordres du pape sont transmis d'un bout de l'univers à l'autre et y ont immédiatement *force de loi* pour tous les catholiques sincères. Car, pour un vrai catholique, résister au pape, c'est ré-

(1) Voyez le très intéressant et très riche opuscule de P. Calvino : Das Wesen der Macht der römischen Kirche. Lugano, chez l'auteur.

sister à Jésus-Christ, à Dieu lui-même, c'est se perdre corps et âme. Pas de catholicisme possible là où il n'y a pas de soumissions totale aux ordres du pape. Voilà la doctrine populaire. La doctrine théologique est plus nette encore. Le pape est au-dessus du droit, contre le droit, hors du droit. Il peut tout. *Papa supra jus, contra jus, extra jus ; omnia potest !* Je ne m'arrête pas ici à montrer sur quelles légendes, sur quelles fictions, sur quels mensonges et quels faux hstoriques cette doctrine repose — il suffit à mon but de constater qu'il y a des millions d'hommes de toute culture et de toutes conditions — depuis le portefaix jusqu'au professeur d'université pour qui ces affirmations qui nous paraissent, à nous, si extraordinaires — sont des vérités religieuses dans lesquelles ils trouvent la satisfaction de leur intelligence et la paix de leur cœur !

Mais ce n'est pas tout encore. Cette Eglise si nombreuse, si riche, si bien organisée, a par dessus tout cela, une puissance proprement religieuse. Dans son catéchisme et dans sa liturgie, le catholicisme possède malgré tout, une partie de l'Evangile. Dans le livre de messe, il y a des perles évangéliques et quels trésors de vie religieuse amassés depuis des siècles il y a aussi dans les plus beaux de ses cantiques, dans ses prières les plus solennelles ! Quel cri de repentance que le *Miserere mei, Domine, secundum magnam misericordiam tuam !* Quelle leçon dans le *Dies irae*, quelle émotion dans la prière des agonisants ! Toutes ces beautés religieuses — je le sais — sont étrangement mêlées d'éléments étrangers, de survivances païennes, de superstitions et de faiblesses humaines — mais ces faiblesses même deviennent une force pour une Eglise qui sait faire tout servir à son influence sur les âmes. Le catholicisme peut nourrir à la fois un Bossuet, un Manzoni, un Fogazzaro et un paysan breton superstitieux et borné. Il donne satisfaction aux âmes les plus saintes, à l'esprit de sacrifice et de dévouement et aux plus abominables calculs d'une piété grossière et superstitieuse. Il a un baume pour toutes les blessures, une réponse pour toutes les questions, une satisfaction pour tous les besoins. Et c'est pour cela que le bloc de la puissance catholique est si difficile à entamer.

Qu'il y ait entre le catholique d'aujourd'hui et le simple Evangile de Jésus-Christ une différence énorme, cela saute aux yeux de quiconque connaît à la fois et l'Evangile et le catholicisme. Mais ceux qui connaissent l'Evangile sont rares dans le monde catholique. Le concile de Toulouse, en 1229, savait bien ce qu'il faisait en interdisant la lecture de la Bible. A Rome même, jusqu'en 1870, la lecture de la Bible, la propagation des livres

saints étaient sévèrement défendues sous les peines les plus sévères. Et aujourd'hui en France combien y a-t-il d'hommes et de femmes, même, j'entends parmi les classes dites cultivées, qui aient lu le simple Evangile de Jésus-Christ ? Voilà pourquoi la puissance du pape reste sans contre-poids dans les pays catholiques, et cette puissance est encore aujourd'hui dans le monde entier vraiment incommensurable. Elle s'exerce par toute une armée de prêtres et de moines, de publicistes, d'écrivains, de journalistes ; elle s'exerce par la prédication, par l'enseignement, par le confessionnal, par les œuvres scolaires et sociales, par les patronages, par la charité et la politique — et elle est si réelle cette puissance, si formidable encore — que ce qui m'étonne pour ma part, ce n'est pas qu'elle subsiste — c'est qu'il se soit trouvé des hommes assez hardis pour oser dire au flot montant de la puissance romaine : Tu n'iras pas plus loin !

On comprend qu'une puissance pareille puisse payer des campagnes de presse, inspirer des littérateurs et faire bonne figure encore au milieu de ses épreuves. Pour ma part, je ne réussis pas à me laisser intimider ou séduire par l'énorme puissance du catholicisme mondial. Il y a un mot, un mot souverain qui la détruit et la ruine par avance, c'est la parole en Jésus-Christ : Dieu est esprit — et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité. C'est pourquoi aussi je dis aux Protestants : si vous voulez être rassurés sur l'avenir de votre église — ne vous arrêtez pas seulement à faire le compte de vos conquêtes qui sont réelles ; ne vous arrêtez pas trop à montrer à ceux qui se réjouissent de votre disparition que le protestantisme qui meurt par sa faute dans quelque région du Midi ou du Poitou — fait ailleurs les progrès les plus rapides, que son esprit pénètre aujourd'hui partout, qu'il s'infiltre partout, jusque dans la pensée du clergé catholique lui-même, que les mesures dirigées contre le mouvement dit moderniste ne sont pas inspirées par autre chose que par la crainte de ces infiltrations protestantes dans la pensée catholique.

Tout cela est juste et rassurant, mais il y a quelque chose de plus décisif encore, c'est la parole que je viens de citer, c'est tout l'enseignement, c'est toute la vie de Jésus-Christ. Voyez comment agit Jésus-Christ. D'un geste souverain, il brise tous les liens traditionnels, il abolit toutes les fictions, il impose silence à tous les intermédiaires qui prétendaient s'interposer entre le Père céleste et l'âme humaine. Il appelle directement les hommes à la repentance, les égoïstes à l'amour, les pécheurs à la sainteté, toutes les âmes, en un mot, à la vie. Il n'oppose pas un dogme à un dogme, une autorité à une autorité : il fait palpiter

les âmes, il les dilate, il les ressuscite, en elles en un mot il fait passer la vie, en leur faisant sentir Dieu. Et voilà la religion parfaite, la religion définitive qui s'emparera du monde à mesure que le monde parviendra à sa maturité spirituelle. La religon parfaite, c'est l'incarnation de Dieu dans chaque individu, c'est la religion de l'Esprit de Dieu habitant en chacun de nous. Regardez-y de près, et vous verrez que l'histoire du monde, c'est l'histoire de la formation de l'individu libre. L'enfant doit vivre longtemps sous l'autorité de la famille, de la société ; mais quand il sort de l'enfance, il devient un individu libre ; il en est de même dans tous les domaines. Les religions d'autorité ont été les lisières religieuses de l'humanité dans son enfance. La religion de l'Esprit est la religion des peuples majeurs. Et c'est là, protestants, votre religion. C'est la religion du Christ, c'est la religion que vous ont rendue les Réformateurs, vos pères ; le protestantisme n'est en effet que la religion du Dieu intérieur. L'Esprit, la vérité, l'espérance, le pardon, le sacrifice, l'amour, le courage — vous n'avez pas à aller demander tout cela à des intermédiaires, à des autorités extérieures, à une Eglise ou à un pape : tout cela est en vous par le don de Dieu. Ne vous laissez donc pas affoler par les fausses nouvelles, ne vous laissez pas aller à la panique qui prend aujourd'hui certaines âmes faibles et qui les fait courir apeurées sous les autorités caduques.

Affranchis de Jésus-Christ, l'esprit est en vous. N'éteignez pas l'Esprit. Nourrissez l'Esprit. Mettez-le en contact avec l'esprit de Jésus-Christ et vous verrez bientôt fleurir en vous tous, les fruits de la vie.

Il y a aujourd'hui, je le sais, au milieu des tristesses qui nous entourent, des hommes las et fatigués — mais Dieu n'est pas fatigué. Il continue à tourner les pages du livre de la vie. La page de demain, ce ne sera pas celle qui s'est appelée déjà : l'autorité, la Loi, le rite, l'habitude, la messe, l'inquisition, le syllabus. Sur la page de demain, nous pouvons déjà voir resplendir ces mots magnifiques : la Liberté, l'Esprit, la Vérité, l'Amour.

John VIÉNOT

Le Directeur-Gérant : John VIÉNOT.

Montbéliard. — Sté Anonyme d'Imprimerie Montbéliardaise.

MAISON D'ÉDUCATION

PROTESTANTE

pour Jeunes Filles

36, avenue Victor-Hugo, BOULOGNE-SUR-SEINE

(Parc des Princes)

Directrices : Mlles S. VIÉNOT et M. de GUÉRIN

GEORGES DEBUSSCHER

39, Rue de Charonne, PARIS (XIe)

FABRIQUE DE MEUBLES ET SIÈGES BOIS SCULPTÉ

et avec BRONZES

CHAMBRES A COUCHER, SALLES A MANGER, genre ancien

Travail soigné à prix modérés.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

SERVICE BI-HEBDOMADAIRE PARIS-MADRID-ALGÉSIRAS-TANGER

TRAJET EN 53 HEURES

Le service rapide entre Paris, Madrid, Algésiras et Tanger qui fonctionne actuellement une fois par semaine et dont l'importance s'accroît avec le développement des affaires au Maroc, deviendra bi-hebdomadaire à dater du 6 janvier prochain au départ de Madrid.

Ce service est constitué, on le sait, entre Paris et Madrid par le train de luxe Sud-Express, entre Madrid et Algésiras, par un wagon-lits direct. Les horaires seront les suivants à partir de la date ci-dessus :

A l'aller : Départ de Paris-Quai-d'Orsay, les lundi et vendredi, à midi 16' ; arrivée à Madrid-Nord, les mardi et samedi à 2 heures 12' soir ; départ de Madrid-Atocha, les mardi et samedi, à 8 heures 20' soir ; arrivée à Algésiras, les mercredi et dimanche à 2 heures soir.

Au retour : Départ d'Algésiras, les jeudis et lundi, à 3 heures 5' soir ; arrivée à Madrid-Atocha, les vendredi et mardi, à 9 heures 5' matin ; départ de Madrid-Nord, les vendredi et mardi à 8 heures soir ; arrivée à Paris-Quai-d'Orsay, les samedi et mercredi à 9 heures 33' soir.

Entre Algésiras et Tanger : traversée en 2 heures et demie environ.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

(VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN, PAR LA GARE SAINT-LAZARE).

SERVICES RAPIDES TOUS LES JOURS ET TOUTE L'ANNÉE

(Dimanches et fêtes compris).

DÉPARTS DE PARIS-SAINT-LAZARE

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES

(Vià Calais ou Boulogne)

CINQ SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

VOIE LA PLUS RAPIDE

SERVICES OFFICIELS DE LA POSTE (VIA CALAIS)

Services rapides entre Paris, la Belgique, la Hollande, L'Allemagne, la Russie, le Danemark, la Suède et la Norvège.

TRAINS DE LUXE

Toute l'année :

Nord-Express. — Tous les jours entre Paris (1 h. 50 soir) et Berlin. (A l'aller, ce train est en correspondance à Liège avec l'Ostende-Vienne).

Le train partant de Paris le lundi continue sur Varsovie et ceux partant les Mercredi et Samedi sur Saint-Pétersbourg.

Péninsulaire-Express. — Départ de Londres le Vendredi, et de Calais-Maritime le Samedi à 1 h. 03 matin pour Turin, Alexandrie, Bologne, Brindisi, où il correspond avec le paquebot de la Malle de l'Inde.

Calais-Marseille-Bombay-Express. — Départ de Londres et Calais-Maritime (2 h. 55 soir) le Jeudi pour Marseille, en correspondance avec les paquebots pour l'Egypte et les Indes.

Simplon-Express. — De Londres, Calais (3 h. soir) et Paris-Nord (6 h. 51 soir) pour Lausanne, Brigue et Milan. (3 fois par semaine en hiver, tous les jours en été).

L'hiver seulement :

Calais-Méditerranée-Express. — De Londres, Calais (3 h. soir) et Paris-Nord (6 h. 51 soir) pour Nice et Vintimille.

Train rapide quotidien. — De Paris Nord (7 h. 32 soir) pour Nice et Vintimille composé de lits salons et voitures de 1re classe.

VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS

en France et à l'Étranger

avec itinéraire tracé au gré des voyageurs

Délivrance toute l'année de billets permettant d'effectuer un voyage empruntant les réseaux français, les lignes de chemins de fer et les voies navigables des pays européens. Le parcours ne peut être inférieur à 600 kilometres.

La durée de validité est de 60 jours jusqu'à 2 000 kilomètres, 90 jours de 2.000 à 3.000 kilomètres, et de 120 jours au-dessus.

MASSAGE MÉDICAL

GYMNASTIQUE SUÉDOISE

DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS ARRIÉRÉS

CULTURE DE LA VOLONTÉ

SE REND A DOMICILE — PRIX MODÉRÉS

A. CORNILLE

40, Rue Saint-Paul, 40

LE PROTESTANT

Journal des chrétiens libéraux

Paraissant le samedi.

Abonnements : France, Alsace-Lorraine, un an, 5 fr. ; 6 mois, 3 fr. ; autres pays, un an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr.

Administration, abonnements, 20, rue de Vienne, Paris, 8e. Rédaction, M. Reyss, pasteur, 49, boulevard Pereire.

JOURNAL DE GENÈVE

Le *Journal de Genève*, par son bulletin politique, comme par ses correspondances régulières de France, d'Angleterre, de Turquie, par ses chroniques scientifiques et sa correspondance littéraire parisienne, est un des organes les plus importants de la presse de langue française.

On s'abonne à la Direction du *Journal* à Genève et dans tous les bureaux de poste de Suisse et de l'étranger.

Genève et la Suisse : Six mois, 12 fr., un an, 20 fr.

Union postale : Six mois, 20 fr. ; un an, 37 fr.

LE TÉMOIGNAGE

Journal de l'Eglise évangélique luthérienne, paraissant tous les vendredis, sous la direction de M. le pasteur Samuel Lambert, tient ses lecteurs au courant du mouvement religieux, publie des études, des correspondances, etc.

Abonnements : France, 5 fr. ; Union postale, 7 fr. ; pasteurs à l'étranger, 6 fr.

S'adresser au bureau du journal, 16, rue Chauchat, Paris, IXe.

LA VIE NOUVELLE

JOURNAL DES PROTESTANTS FRANÇAIS

Rédaction et administration : Louis Lafon

Montauban.

Abonnements : France, 5 fr. ; Alsace-Lorraine, 6 fr. ; Etranger, 8 fr.

Tous les samedis : HUIT PAGES

LE CHRISTIANISME

AU XXe SIECLE

Paraît tous les jeudis à Paris, sous la direction de M. Benjamin Couve. Consacré à la défense des intérêts des Eglises réformées évangéliques de France, il instruit ses lecteurs de tout ce qui touche l'évangélisation, la mission, les œuvres chrétiennes chez nous et à l'étranger. Il est, par la nature et l'étendue de sa publicité, très propre à servir d'intermédiaire pour demandes et offres d'emplois.

Abonnements : 10 fr. par an, 5 fr. pour pasteurs, instituteurs, évangélistes.

S'adresser à son gérant, M. Street, 48, rue de Lille, Paris (7e).

GAZETTE DE LAUSANNE

ET JOURNAL SUISSE

La Gazette de Lausanne, l'un des plus anciens journaux de la Suisse — il date de 1799 — par la variété de sa rédaction, ses nombreuses correspondances étrangères, permet de suivre le mouvement des idées non seulement en Suisse, mais dans les autres pays. On s'abonne. à Lausanne, n° 20, ruelle Saint-François. Le prix d'abonnement est pour la Suisse, de 20 fr. par an, et de 36 fr. pour l'Union postale.

VIN DE PROPRIÉTAIRE

Veuve de pasteur, Mme JULES GARDES, à Mons

Par Alais (Gard)

Offre VINS ROUGE de l'année à 32 fr. l'hectolitre, rendu, fût compris, BLANC, à 35 fr.

DEMANDE DES REPRÉSENTANTS

LISEZ-LE

pour économiser votre temps

Il est la **Revue des Revues techniques** et donne le contenu des 540 meilleures publications du monde entier.

Le **foyer de la documentation**, c'est ce qu'il veut être et ce qu'il est depuis **13** ans.

Il permet à l'ingénieur et à l'industriel de tirer parti de tous les faits nouveaux.

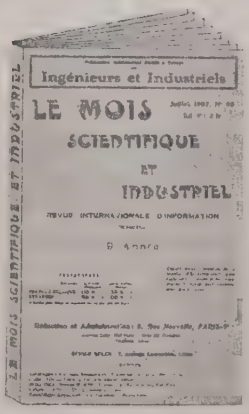

ÉCRIVEZ-LUI

pour profiter de l'expérience des autres

A tous ceux qui ont des difficultés à vaincre ou qui veulent entreprendre un travail, **l'Institut du M. S. I.** offre ses Conseils pratiques et sa Documentation ; il vous guidera par des Bibliographies, des Mémoires et des Consultations ; il déposera vos Brevets, en facilitera la négociation ; il vous aidera en vous donnant des Conseils Juridiques, en vous traçant une méthode rationnelle d'organisation de votre usine ou de votre comptabilité.

Minimum d'effort - Maximum d'effet

ABONNEMENTS

France et Belgique, 20 fr. ; Etranger, 25 fr. par an

(Specimen 160 p. : 0 fr. 10, timbres du pays)

ENVOI, SUR DEMANDE, DE LA NOTICE SPÉCIALE

8, rue Nouvelle, PARIS

TRAVAUX

à la

MACHINE A ÉCRIRE

STÉNOGRAPHIE

Mademoiselle Alph. CAVALIER,

14, rue du Commerce,

Paris, 15e

L'HIVER AU PAYS BASQUE

Pour jeunes filles désireuses de passer l'hiver dans le doux climat du pittoresque pays basque.

S'adresser à Madame CAPISTOU-CLAMAGERAN, dont la maison est très recommandée.

EAUX D'ÉVIAN

L'eau des sources d'Evian est fraîche, incolore, alcaline, sans aucune odeur, d'une saveur très agréable. Par l'absence complète de sulfate de chaux dans sa composition, elle est d'une digestion très facile ; l'acide carbonique, le chlorure de sodium et le carbonate de soude qu'elle renferme aident puissamment aux fonctions de l'estomac, et, comme elle ne trouble pas le vin, son usage à table est aussi utile qu'agréable.

C'est l'eau de table par excellence, a dit d'elle, en toute vérité, M. Jules Simon.

Les estomacs délicats supportent aisément une forte dose de cette eau alcaline, tandis que pour certaines eaux les plus petites quantités sont quelquefois pesantes et difficiles à digérer.

L'eau d'Evian convient dans le traitement des maladies ci-après désignées :

Affections des voies digestives, affections chroniques du foie et de l'appareil biliaire, des voies urinaires.

L'eau d'Evian se conserve indéfiniment avec toutes ses qualités et se transporte aux plus grandes distances sans altération aucune.

Elle s'expédie en bouteilles par caisses de 12, 30 et 60 bouteilles. Elle est expédiée aussi en bonbonnes de verre dans lesquelles elle se conserve parfaitement.

Pour tous les renseignements, s'adresser à M. le Directeur des Eaux d'Evian, à Evian.

SOURCE CACHAT

Alcaline, Médicinale, la plus réputée des Eaux d'Évian, la meilleure des Eaux de table.

En bouteilles :

Au magasin, *4 place de l'Opéra*, la bouteille ..... fr.		0.60
A domicile, à Paris, par 10 bouteilles au moins, la bouteille		0.60
La caisse de 30 bouteilles	A domicile à Paris	18 »
— 60 —	ou aux Bureaux des chemins de fer	36 »

En bonbonnes, *à domicile à Paris ou aux Bureaux des Chemins de fer :*

La bonbonne de 10 litres ..... fr.	4 »	7 »
Bonbonne	3 »	
La bonbonne de 25 litres	8 50	12.50
Bonbonne	4 »	

Les bonbonnes seront reprises, au prix de facture, ainsi que les bouteilles au prix de 0,05 centimes la bouteille :

A DOMICILE

AVIS

Les livraisons sont faites le lendemain ou le surlendemain de la commande.
La vente s'effectue au comptant.
Le montant des expéditions en province suivra en remboursement.
s bonbonnes et caisses seront remises sans frais de camionnage, à Paris Bureaux des Chemins de fer.

ASSURANCES

G. SOLANET

77, rue Dulong, PARIS

RÉDACTION DE POLICES — MODIFICATIONS
AUX CONTRATS EN COURS

Incendie -- Vie -- Rentes Viagères
Accidents de toute nature

Chevaux — Voitures — Automobiles et Conducteurs
Responsabilité civile — Chasse
Gens de Maison

Une brochure in-8° . . . . . fr. 1

C.-H. RAPPART, DE SAINTE-CHRISCHONA

par Mme C.-H. RAPPARD

Un volume in-8°, traduit de l'allemand, par CH. ROCHEDIEU, illustré de 5 dessins et de 2 portraits . . . . . fr. 5 »

LE CROYANT MODERNE

par A. CHAVAN

Un volume in-12 . . . . . fr. 3 50

LES PRÉDICANTS PROTESTANTS

des Cévennes et du Bas-Languedoc (1684-1700)

par CHARLES BOST, préface de P. FONBRUNE-BERBINEAU

Deux volumes grand in-8°, ornés de 22 planches et 1 carte . . . . . 20 »

L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE PARIS

Sous Henri IV

Rapports de l'Eglise et de l'Etat. — Vie publique et privée des Protestants

par JACQUES PANNIER, pasteur

Un volume grand in-8°, avec planches . . . . . 12 »

COMMENT JE SUIS DEVENU BÉHAÏ

par le Dr G. CHEVALIER

In-16 . . . . . 0 50

Montbéliard. — Sté Anonyme d'Imprimerie Montbéliardaise.

PEUGEOT

CYCLES - MOTOCYCLETTES

BICYCLETTES de route à 1 et 2 vitesses

BICYCLETTES de course

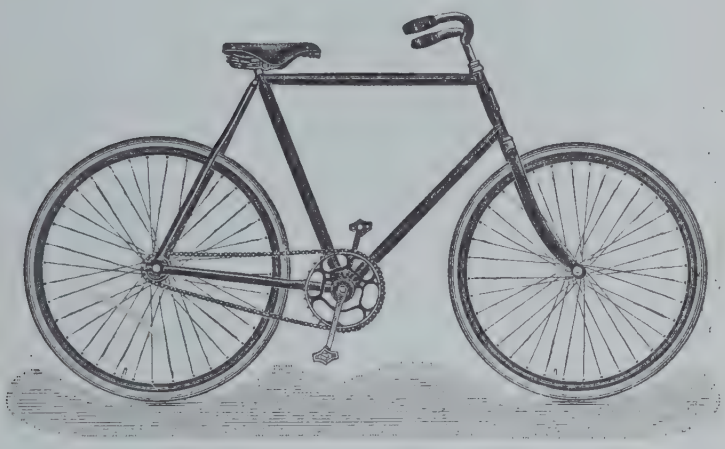

MOTOCYCLETTES

à un et deux cylindres avec **FOURCHE ÉLASTIQUE**

PEUGEOT

BREVETÉ S. G. D. G.

AGENTS DANS TOUTES LES VILLES

SOCIÉTÉ ANONYME

DES AUTOMOBILES ET CYCLES PEUGEOT

à BEAULIEU (Doubs).

LIBRAIRIE FISCHBACHER, 33 rue de Seine, PARIS

Vient de paraître :

FIGURES ET CHOSES ANGLAISES
par J.-E. Cerisier.

Un volume in-12, avec préface de Frank Puaux, et orné de 6 portraits . **3 50**

Table des matières : I. Le Pays et les Caractères. — II Figures féminines. — III. Pasteurs, missionnaires, évangélistes. — IV. Philanthrophes et industriels.

L'ORIENTATION RELIGIEUSE DE LA FRANCE ACTUELLE
par Paul Sabatier

Un volume in-12 . . . . . **3 50**

LE MUSÉE DU DÉSERT

Un volume, grand in-8°, illustré. **0 50**

LES PHÉNOMÈNES PSYCHIQUES ET LA QUESTION DE L'AU-DELA
par Alfred Bénézech

Un volume in-12 . . . . . **3 50**

Table des matières : I. Les phénomènes psychiques. — II L'hostilité des savants. — III. Les groupes d'études. — IV. Expériences. — V. Psychologie de la table parlante. — VI. Quelques vues sur l'au-delà. — VII. A la recherche d'une explication. — VIII. Les probabilités morales de la survie. — IX. La valeur du spiritisme.

DE LA SCIENCE A LA RELIGION
par Louis de Soudak

Un volume in-12 . . . . . **2 50**

Table des matières : I. Dieu. — II. Nos facultés et Dieu. — III. La Providence. — IV. Le miracle. — V. Attributs divins. — VI La Prière. — VII. La Religion.

LA LIBERTÉ INTÉRIEURE
par Jeanne de Vietinghoff

Un volume in-12 . . . . . **3 50**

LE SECRET DE LA FORCE
Amor omniat vincit
par C. Hilty, traduit de l'allemand par M. H.

Un volume in-12, 2e édition **1 50**

DANS LES MINES DU FAR-WEST
Récits et aventures, par Paul A. Zuber

Un volume grand in-16, orné de nombreuses photographies par l'auteur. **3 50**

HÉLÈNE KELLER
Sourde - Muette - Aveugle
Histoire de ma vie

Nouvelle édition complète, cartonnée, 1 volume in-12 . . . . . **1 50**

LE SENS ET LA VALEUR DE LA VIE
par Rudolf Eucken

Un volume in-16, traduit de l'allemand **2 50**

AMOUR ET MARIAGE
par M. Dugard

Un élégant volume in-24, broché **2 50** cartonné toile, **3 50**, relié parchemin, toile dorée . . . . . **5 »»**

Table des matières : I. Transformations. — II Vers le mariage. — III. La vie nouvelle. — IV. Réalités et idéal.

MORALE ET MORALITÉ

Essai sur l'intuition morale, par Paul Sollier, in-12 . . . . . **2 50**

Montbéliard. — Ste Anme d'Imprimerie Montbéliardaise.

CINQUANTE-NEUVIEME ANNEE. - TOME I
IVe SÉRIE

1er Mars 1912

REVUE CHRÉTIENNE

RECUEIL MENSUEL

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE

JOHN VIÉNOT

Professeur à la Faculté libre de théologie de Paris.

SOMMAIRE

J.-E. Roberty, Ch. Wagner, Gabriel Séailles. — Le père Hyacinthe Loyson.

Maurice Schwalb. — L'Esther de Racine.

P. Beuzart. — La piété au Moyen-Age.

A. Paul. — Noel Aubert de Versé. La vie.

P. B. — L'alcoolisme triomphant.

Charles Mercier. — Pourquoi et comment étudier l'Ancien Testament.

G. Chastand. — La Chine nouvelle.

H. Chapon. — L'origine des guerres de religion dans le Vivarais (suite).

G. Boutelleau. — Abandon.

A. Jaiaguier. — La cloche.

E. J. — A la cathédrale de Strasbourg.

A Travers journaux et revues.

Concours du Christianisme social.

Les Livres.

John Viénot. — Le Mois.

ADMINISTRATION

83, Boulevard Arago, 83

PARIS (XIVe)

TIRAGES A PART

Conditions spéciales.

Les demandes de tirage à part, sous forme de brochure spéciale, doivent être adressées à la Revue *en même temps que les épreuves des articles. Ils sont faits aux conditions suivantes :*

	25 ex.	50 ex.	100 ex.	200 ex.	300 ex.
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1/4 feuille . . .	5 »	5.50	6.50	8 50	10 50
1/2 — . . .	6 »	7 »	8.50	12 »	14.50
3/4 — . . .	8 »	9.50	12 »	15.50	17.50
1 — . . .	9 »	10.50	13.50	16.50	19.50

	fr.
Couverture en papier non imprimé. . .	1.50 le cent.
— avec titre imprimé	6 » le premier cent.
— —	2.50 par cent en plus.

AVIS TRÈS IMPORTANT

MM. les Abonnés de la *Revue chrétienne* sont priés de vouloir bien prendre note que les demandes d'abonnement pour l'année 1912 devront être adressées à **M. l'Administrateur de la « Revue Chrétienne », 83, boulevard Arago, Paris (XIVe).**

Le prix de l'abonnement à la Revue reste fixé à *dix francs* pour Paris et les départements, payable en un mandat ou bon de poste au nom de M. l'Administrateur de la *Revue chrétienne.*

Les abonnements recouvrés par la poste devront subir une augmentation de 50 centimes pour frais de poste et de recouvrement.

Le recouvrement par la poste présentant de sérieux inconvénients car trop souvent la quittance revient impayée et son renvoi exige de nouveaux frais qui, parfois, finissent par s'élever au dixième du prix de l'abonnement, nous prions nos abonnés de faciliter notre tâche par l'envoi direct, par bon ou mandat-poste, du prix de leur abonnement.

Abonnements de l'Etranger.

MM. les abonnés de l'Etranger y compris la Suisse, sont priés de vouloir bien envoyer le montant de leur abonnement, par *mandat-poste international* de 12 fr. 50, au nom de l'Administrateur de la Revue, 83, boulevard Arago, Paris (XIVe), s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi de la Revue, l'Administration ne pouvant faire opérer les recouvrements à l'Etranger.

MM. les Collaborateurs et Abonnés de la Revue voudront bien aussi prendre note que la correspondance relative à la rédaction de la Revue devra être adressée à M. John Viénot, *directeur de la « Revue chrétienne »*, 83, *rue Denfert-Rochereau*, Paris (XIVe).

Nota. — *MM. les Pasteurs qui enverront directement* le montant de leur abonnement à M. l'Administrateur de la *Revue* recevront gratuitement sur leur demande les *Annales de Bibliographie théologique.*

1827-1912

« Agir comme s'il n'y avait au monde que sa conscience et Dieu »

LE PÈRE HYACINTHE LOYSON

DISCOURS DU PASTEUR ROBERTY

Messieurs et Frères,

« Dans la communion et le service de Dieu », ces mots résument toute la vie du grand croyant que nous pleurons tous et qui a demandé que sa dépouille mortelle trouvât ici, pendant une heure, comme un asile..., lui qui n'était pas protestant, et qui, depuis de longues années, appartenait avant tout à l'Eglise universelle, à l'Eglise invisible de l'Esprit !

N'est-ce pas l'idée de la souveraineté, de l'absoluité de Dieu qui de plus en plus le poursuivait, déterminait son respect pour toutes les grandes religions monothéistes, chrétiennes ou non chrétiennes et dont nous saluons ici les représentants, qui parlait le plus à son imagination, et lui arracha quelques-uns des plus brûlants accents de son éloquence ?

Nous ne pouvons songer à tout dire ; d'autres voix que la mienne parleront de celui que nous continuions à appeler le Père Hyacinthe ; nous n'avons pas, du haut de cette chaire, à retracer l'histoire de sa vocation sacerdotale, de son activité d'apôtre, de ses tentatives de réforme du catholicisme romain; nous ne voulons pas, non plus, devant le Dieu de sainteté et de miséricorde qui maintenant le juge, exalter ses mérites ; mais qu'il nous soit permis d'évoquer brièvement quelques traits de sa pensée théologique, de sa piété et de son caractère.

Il eut d'abord la passion de l'unité divine. Le Dieu unique hantait son esprit.

En ces dernières années, aux Congrès internationaux du *Christianisme libéral*, à Genève, à Berlin, il eut de nouveau l'occasion d'affirmer, en ce magnifique langage qui était le sien, sa foi en Celui auprès duquel il n'y en a point d'autre. Les

objections modernes et anciennes contre l'absoluité et la toute-puissance de Dieu ne le touchaient pas. Et c'est au nom de la raison — car sa manière de penser ne se détachait pas de la philosophie classique et demeurait toujours éminemment cartésienne — qu'il célébrait la vérité de la croyance monothéiste.

Un voyage en Orient affermit encore cette disposition innée, et les relations affectueuses qui s'établirent entre ce prêtre chrétien — sans doute il n'était plus prêtre officiellement, à l'égard du monde, mais il le resta toujours dans son âme, devant Dieu, jusqu'à son dernier soupir — entre ce prêtre chrétien et les représentants du Judaïsme et de l'Islam, attestent que — son culte du Dieu vivant, du Père céleste, ne subsistait pas chez lui à l'état de lettre morte, mais développait avec une intensité extrême ce sentiment qui devrait être si commun et qui est encore si rare, hélas, celui de la fraternité religieuse.

Il acceptait dans leur généralité les résultats de la critique moderne concernant l'histoire évangélique, mais la critique ne pouvait atteindre son expérieuce chrétienne, ce fait d'âme qui l'unissait par toutes ses fibres à la personne du Sauveur, qu'il appelait lui aussi le « Fils de l'homme » et le « Fils de Dieu » pourvu qu'on ajoutât : mais Dieu seul est Dieu ! (1) C'est sa piété chrétienne qui, jour après jour, remplissait de ses flammes toujours plus pures et plus actives les interstices, les solutions de continuité qu'on découvrait aisément dans sa philosophie et dans sa théologie, comme dans toutes les philosophies et toutes les théologies, et en fondait si intimement les matériaux, qu'en sa compagnie, en causant ou en priant avec lui, on sentait profondément l'harmonie évangélique, l'unité parfaite de sa vie intérieure, et que, de l'avoir connu et aimé, on en remerciait Dieu comme d'une grâce sans pareille.

C'est sa piété enfin qui lui faisait rechercher les endroits consacrés par les traditions religieuses de l'humanité, lui rendait si chers tous les sanctuaires où l'on adore, et c'est le véritable esprit de celui qui a dit : « Que donnerait un homme en échange de son âme ? » qui lui inspirait ce culte de la personnalité humaine, des véritables droits de l'homme, jusque chez ses plus ardents adversaires, le mettait à l'abri des suggestions diaboliques de l'esprit de secte, et lui faisait parler toujours avec respect de la grande Eglise dont il avait dû se séparer — au prix de quelles angoisses — si bien qu'il écrivait encore il y a quelques années : « Je n'ai pas cessé d'appliquer à Rome avec un respect

(1) Discours au Congrès international du christianisme libéral, à Berlin (août 1910).

mêlé de tristesse et d'espoir ces paroles d'un prophète d'Israël. « Si elle sépare ce qui est précieux de ce qui est vil, elle sera comme la bouche de Dieu ». « Alors même qu'elle me tuerait, j'espérerais en elle ». Il est vrai qu'il ajoutait : « J'espère presque contre l'espérance ».

Sa foi au Dieu unique, son amour pour le Christ évangélique, son attachement aux traditions primitives de l'Eglise catholique s'alliaient chez lui à une droiture sans tache. Il avait la candeur d'un enfant. Dans sa droiture — la droiture, qui est la forme la plus intime, la plus immédiate de l'amour de la vérité, le seul moyen pratique de se diriger au milieu des difficultés sans nombre que soulève le problème de la vérité — c'est là qu'il faut chercher la cause première de sa rupture avec l'Eglise romaine à l'occasion de la publication du dogme de l'infaillibilité pontificale, en juillet 1870.

Toutes les puissances de l'Eglise et du monde se coalisaient pour le supplier de rester. L'avenir le plus magnifique, comme on dit, s'ouvrait devant lui. Il était, depuis la mort de Lacordaire, le plus illustre orateur de la chaire française. S'il eût consenti à déguiser ses sentiments, tous les honneurs se fussent accumulés sur lui, et peut-être, la pourpre romaine eut-elle aujourd'hui enveloppé son cercueil.... mais il n'écouta que la voix intérieure, celle qui résonne dans le désert, et il descendit de la chaire de Notre-Dame pour entrer vraiment dans le désert, par amour pour son Dieu et son idéale Eglise, et pour ne pas leur mentir.

Ah ! il nous est facile, à nous autres protestants et protestants français, engendrés deux fois à la liberté, fils de la Réforme et de la Révolution, qui dès notre enfance avons sucé le lait de l'individualisme religieux et des libres-croyances, nous dont le Maître ne se trouve ni à Rome, ni à Genève, ni à Jérusalem, ni à La Mecque, mais dans le seul royaume du ciel ; nous qui faisons profession de croire à un rapport immédiat, sans intermédiaire obligé, entre Dieu et la conscience humaine, il nous est relativement facile d'accomplir ça et là des actes de libération et de rester fidèles à la voix intérieure, car seule la grâce divine saisie par la foi, nous sauve, et non pas l'Eglise, ni aucune Eglise, ni aucun dogme, ni aucun sacrement ; mais avoir été élevé comme le Père Hyacinthe sous la discipline de l'autorité romaine, se sentir lié par tous les mouvements de l'imagination et du coeur, je dirais même : par les tressaillements de la chair, à un rituel grandiose, croire encore, comme il le croyait alors, que son Eglise avait été instituée directement par le Christ lui même, l'aimer comme il l'aima jusqu'à la fin du plus filial

amour, et se voir condamné par elle, parce qu'il pensait, l'innocent, que l'Evangile lui commandait de ne tromper ni Dieu ni les hommes, il y a là un de ces déchirements dont peut sourire le monde incrédule et pervers mais sur lequel se penchent avec amour, tous les anges du ciel.... ; et il accomplit le sacrifice, que Dieu réclamait... et alors le tourbillon des outrages fondit sur lui

Vous savez tous comme il fut méconnu, et son sacrifice attribué aux motifs les plus bas.

Vous savez aussi comment, tout le long de sa vie nouvelle, il répondit à ses adversaires. Sans céder d'une ligne, sans modifier la direction de sa pensée, avec quelle noblesse et quelle douceur il résista ! Pas l'ombre d'une haine dans son coeur, pas une goutte de fiel. Jamais il ne fut plus grand, car jamais il ne se montra plus aimant. On vit bien alors — ceux du moins que la passion n'aveuglait pas — qu'il était un disciple authentique du Crucifié.

Dans ses derniers jours, déjà touché par l'agonie, quand il répétait d'une voix affaiblie ces mots de son enfance : « Mon doux Jésus ! mon doux Jésus ! », c'était le nom et le caractère de son unique défenseur qu'il invoquait, de celui qui n'avait cessé de l'inspirer, auprès duquel, aux heures de détresse, il avait trouvé un tout puissant refuge, et auquel il redisait avant de mourir : « Mon doux Jésus ! » Le monde avait été pour lui dur et injuste ; des milliers de chrétiens s'étaient détournés de lui ; mais il s'était vite aperçu combien le « joug de son Seigneur lui avait été doux et son fardeau léger » ; aussi, selon la promesse, trouva-t-il « le repos de son âme », cette paix divine avec laquelle il nous a quittés.

Ah ! nous ne vous oublions pas, vous, son fils selon le sang et selon l'esprit ; vous, sa fille selon la loi et l'affection ; vous, ses petits-enfants, ses parents et ses amis de toute langue, de toute religion : libres croyants, libres penseurs idéalistes ! Nous pensons à toutes ces âmes que, durant son ministère, jamais interrompu, il a fortifiées et consolées, à cette nuée de frères et de sœurs selon Dieu qui l'accueillent maintenant dans l'Invisible... Le voici de nouveau avec celle qu'il a tant pleurée, qui fut la noble compagne de sa pensée et de sa foi... toutes ses souffrances ont pris fin....

Au nom de la terre, de ce qui se passe et de ce qui meurt, au nom des images les plus aimées qui se déroulent devant nos yeux et que les années effacent, il faut vous dire, vénéré Père Hyacinthe, noble vaincu d'une cause éternelle, un adieu pour jamais !

Mais au nom de Celui que nous apprenons à nos enfants à ne nommer qu'à genoux, au nom du Dieu vivant, au nom du Christ qui a jeté dans nos cœurs sa certitude et sa foi, nous vous dicons: Au revoir ! Au revoir, sur cette terre matinale, éclairée par les rayons d'une éternelle lumière, qui est élevée au-dessus de nos pensées comme les plus pâles étoiles sont élevées au-dessus du niveau des mers, et où nous demandons à l'Eternel Dieu d'être un jour recueillis, quand, ici-bas, les dernières victoires de la justice et de l'amour auront été remportées ! Amen.

DISCOURS DU PASTEUR CHARLES WAGNER

Messieurs et Frères,

Je serai d'abord, avant de parler pour moi-même, un messager : le messager du plus ancien de tous les amis de celui qui dort dans ce cercueil, entouré de la vénération de toutes les âmes, le messager du vénérable Frédéric Passy qui va tantôt avoir 90 ans, et qui était joint au Père Hyacinthe par une vieille et fidèle affection. Il regrette amèrement de ne pouvoir être ici aujourd'hui, il me l'a écrit ce matin même, et c'est en exécution de son désir que je salue cette dépouille en son nom et que je vous lis ses paroles :

« Je ne pourrai être avec vous dans le cortège du grand homme de bien qui vient de nous quitter. Voici la copie du dernier billet qui me fut adressé le 5 de ce mois par son fils : « Cher et vénéré ami, de son lit où il se repose de la vie, comme vous dans le vôtre, d'une longue vie féconde, belle et éprouvée comme la vôtre, mon vieux père vous adresse le témoignage de sa profonde affection ».

M. Charles Wagner donne alors lecture de l'hommage de Frédéric Passy à Hyacinthe Loyson publié par le *Temps*, puis il aborde son sujet.

Le père Hyacinthe dans les dernières années de sa vie, fut un patriarche : d'abord dans sa famille, et ensuite au milieu des penseurs religieux contemporains. J'en parlerai à ce double titre, ayant eu le privilège de le fréquenter dans l'intimité, au soir de sa vie, alors que les rayons du soleil couchant embellissaient cette noble figure et mettaient des reflets apaisés dans sa couronne de cheveux blancs.

Deux convictions dominent de haut tous les sentiments et toute la vie de cet homme : la souveraineté divine et la sainteté de l'amour. Par là, il fut qualifié à la fois pour être un chef religieux, un prophète, et un chef de famille, un fondateur de race. La croyance en Dieu, en l'Esprit qui domine, soutient et dirige toute chose, était en lui confondue avec sa pensée même, et, à la même altitude que cette croyance dans l'Invisible, il mettait la foi à l'Amour. Quiconque blasphémait l'amour était pour lui semblable à celui qui blasphémait Dieu. En quelles paroles indignées jaillissait sa pensée lorsqu'il flagellait ces esprits superficiels et profanes, ces dévôts d'une dévotion qui fait abstraction de la vie et qui établit une sorte de schisme entre la sainteté et la vie de famille ! Il savait que lorsqu'on touche à l'amour, lorsqu'on en ricane et qu'on le diminue d'une façon quelconque, soit par profanation, soit par excès de dévotion, on sape la racine même de la Société, on sape les éléments et l'oeuvre vive du foyer !

Comme il l'aimait, la famille, comme il se sentait véritablement en possession d'un sacerdoce au milieu des siens ! Mme Emilie Hyacinthe-Loyson fut pour lui, pendant trente-cinq ans, une compagne dont la présence, le courage stoïque, la haute valeur intellectuelle rayonnaient sur lui tant de lumière et de consolation aux heures les plus sombres ! Lorsqu'il dut la pleurer — avec quelle douleur, nous le savons — il eut du moins le réconfort de pouvoir se dire : *In domo Dei ambulavimus cum consensu :* nous avons marché d'accord dans la maison de Dieu.

Vous avez perdu plus que personne, vous, mon jeune ami, son fils, en perdant une telle mère et en perdant un tel père. Il sentait frémir à votre égard, dans le plus sacré de son être, cette fibre paternelle si profondément enracinée dans toutes les grandes âmes. Mais il ne vous considérait pas seulement comme son fils, son descendant selon la chair : il se savait auprès de vous le trait d'union, l'anneau de la chaîne éternelle par lequel Dieu vous avait appelé à la vie.

Et tel père il fut, tel grand-père. Lorsque lui naquit son premier petit-fils, il attendit trois jours entiers avant de l'aller embrasser, tant était forte son émotion. Ces choses-là, messieurs, doivent être dites, parce qu'elles peignent un homme, parce qu'elles l'honorent, et que, de tout ce qui recommande une figure à notre admiration et à notre amour, il n'est rien de meilleur et de plus profond que ces qualités essentielles de l'humanité qui ont été et qui seront toujours l'assise de l'édifice humain.

Ils ne l'oublieront jamais, le cher grand-père, vos bons petits réunis autour de son cercueil, tous, l'absent qui porta son nom, et la dernière, la toute mignonne en laquelle il mit sa dilection. Lorsque, le soir, il se retirait avec eux dans ce recoin de votre appartement qu'il appelait en souriant « la bonne chapelle », lorsque l'ancêtre y priait Dieu avec sa postérité, il éprouvait dans son âme, la vérité de cette antique parole de l'Ecriture : « Les fils des fils sont la couronne des vieillards ». Dans sa chambre, qui était un sanctuaire au milieu de votre maison, brûlait, vacillante, mais fidèle, une petite lampe rouge devant la figure aimée de l'épouse et de l'aïeule trop tôt envolée. Là, devant ce symbole des pieux souvenirs et des grandes espérances de revoir, il assemblait ses petits enfants. Là, il aura reçu la révélation du sanctuaire familial, le plus ancien, le plus vénéré de tous, celui dans lequel plongent les fondements de toutes les religions et de toutes les patries. Il l'aura reçue dans la douleur et dans la joie. Oui, dans cette rêverie crépusculaire que berçaient des caresses d'enfants, celui qui, tant de fois, remuant le coeur des vastes foules, avait exalté l'humanité et magnifié Dieu, reçut, en effet, une révélation nouvelle, celle d'une divinité qu'il n'avait pas connue jadis : la douce, la tendre divinité du Foyer, le Dieu qui sourit par les yeux des enfants et qui regarde les enfants par les yeux des mères, le Dieu de la demeure paisible et simple, des humbles devoirs de tous les jours, des douleurs et des joies traversées en commun. Dans cet asile familial où naissent les fortes vertus, où s'enseignent directement, d'âme à âme, ces hautes vérités qui font aimer l'homme malgré ses tares et la vie malgré ses pénombres ; c'est là, mieux que partout ailleurs, que le vieillard éprouva le vivant toucher de cet Esprit auquel il croyait, sans le voir, sur la foi duquel il avait bâti toute sa vie, de cet Esprit qui nous éclaire dans les ténèbres de notre pensée et dans les nuits de notre horizon, nous faisant entrevoir, à travers l'éphemere, l'éternel, la sublime destinée qu'élabore le long enfantement des siècles, et dont l'espoir fait tressaillir toutes les créations, depuis la poussière jusqu'aux étoiles !

Et maintenant, après que mes regards seront reposés sur le Patriarche achevant sa vie d'un cœur tranquille, dans l'assoupissement des anciennes tempêtes, dans le calme extérieur et la paix intime, deux images surgissent dans mon souvenir. J'évoque l'homme sous deux formes particulières, devenues désormais historiques, et qui apparaissent à nos yeux avec toute l'ampleur d'une grande leçon de choses humaines. La première fois, c'était à Notre-Dame. Je n'étais qu'un écolier de quinze ans,

perdu dans cette foule immense qui entourait la chaire d'un silence religieux. Alors, dans le recueillement intense, on entendit monter la voix d'un carme, une voix armée de toute la poésie des âmes. Les arceaux de la vieille cathédrale, les vitraux les saints de Pierre, tous ces témoins de la piété immémoriale donnaient à sa parole un cadre merveilleux : on eût dit que l'auditoire des siècles se penchait aussi vers ce moine. Et la voix montait, éclatait, planait, et je ressortais des sombres voûtes en emportant dans mon âme humaine je ne sais quels tressaillements divins et toute la béatitude du ciel.

Puis, dix ans passent, et je le revois. Cette fois, c'était au Cirque d'Hiver. L'odeur de l'encens était remplacée par je ne sais quelle âcre senteur exhalée des écuries voisines. Il n'y avait là plus rien d'extérieur pour soutenir un homme par la gloire des saintes traditions, ni par la somptuosité de l'art : il n'y avait plus que ce droit primordial, inné dans toute créature humaine, de parler à ses semblables au nom de ces autorités éternelles de qui découlent toutes les autres : la raison et la conscience. Un homme se leva : c'était le carme d'autrefois, maintenant simple particulier, et le président de la réunion le recommanda à ses auditeurs par cette parole impressive et brève : « Vous êtes trois mille, et il est seul. »

Il parla de l'humanité, des racines de l'énergie humaine, des forces qui bâtissent la cité et des forces qui la détruisent. Tantôt dans sa pensée où s'entrechoquaient les grandes préoccupations des temps modernes, on entendait comme chevaucher des escadrons et marcher des « idées en bataille », et tantôt revenant à des vues d'espérance et de clarté, à des vues d'un bel optimiste humain, à des vues de confiance en son temps qu'il aimait, on le voyait s'avancer dans son discours, porteur d'un rameau d'olivier, et sa voix chantait comme un hymne de paix.

Ces deux images, la foi de l'homme qui dort dans ce cercueil en a voulu faire un seul tout. Quel rêve ! Et cependant ce rêve n'est pas une utopie, n'est pas une étreinte sur l'impossible : c'est la vue magnifique du voyant sur les plus hautes réalités, sur les seules dignes de nos efforts. Toute la poussée de l'histoire, tout l'esprit humain conduit par l'esprit de Dieu va dans ce sens. Ce siècle souffre d'un grand schisme et il a besoin d'une grande synthèse. Il nous faut la rencontre cordiale du passé avec le présent. Il nous faut l'entente de la foi et de la science. Il nous faut la jonction des forces humaines qui ont été comme arrachées les unes aux autres et neutralisées dans leur isolement. Jamais personne ne l'a mieux compris que l'ancien carme déchaussé qui avait ramassé le bâton de pélerin pour mar-

cher sur les grandes routes de son siècle avec tous les chemineaux de l'idéal, chercheurs de la terre promise aux vaillants. Il a fraternisé en route avec toutes les aspirations sociales de son temps ; il a sympathisé avec toutes les religions qui sont sous le vaste ciel. Il a aimé d'un amour permanent et persistant la vieille Eglise dont il était sorti, et toutes les communions chrétiennes. Il a aimé le grand passé d'Israël qui a enfanté au monde le Christianisme. Il a aimé le Mahométisme et le Bouddhisme. Il a aimé la Libre-Pensée d'aujourd'hui, dans son élan de liberté, dans son ardeur et dans son zèle pour la vérité : il a aimé tous les sincères qui, ayant pensé que la vieille fortune de l'humanité avait besoin d'être triée, se sont refaits des pauvres volontaires pour se reconstruire une fortune bien assise dans les certitudes et les réalités. Et ayant aimé quiconque prie sur la terre, il en est arrivé enfin, au terme de son long voyage, à être œcuménique, à être tellement universel qu'il a vécu et qu'il meurt catholique, d'un catholicisme sans frontières qui rejoint les cimes de l'Himalaya.

Ah ! comme nous l'aimons cet homme, et comme nous avons raison de l'aimer pour son bel idéal, pour son beau rêve, pour sa belle vaillance, pour la haute dignité de sa vie, pour sa simplicité candide, pour ce fécond exemple d'un vieillard resté en contact vivant et chaud avec les éléments les plus jeunes de chaque nouvelle génération ! Nous sommes tous d'accord avec lui : ce temps n'est qu'un long cri vers Dieu, vers la vie supérieure, vers un bonheur stable, vers une véritable fraternité, vers une plus haute liberté, et vers une plus large justice. Le père Hyacinthe a communié avec son temps depuis les profondeurs jusqu'aux sommets.

Certes, il faut plus d'une génération pour réaliser un tel idéal; mais d'un tel idéal il ne saurait y avoir prescription. Les heures arrivent toutes. Il faudra bien qu'elle arrive celle-là ! Elle s'annonce déjà dans le pressentiment des cœurs purs, l'heure où nous chanterons l'*Introïbo* dans la vaste et lumineuse demeure où nous pourrons aimer Dieu tous ensemble, où se joindront toutes les essentielles aspirations humaines, sans que rien en nous soit mutilé, l'heure enfin où se réalisera sous la paternité divine, la fraternité des hommes... Alors on bénira ceux qui, comme le héros étendu là, ont su avoir des espérances de longue haleine et hâter leur accomplissement à travers les pires difficultés et les plus cruelles épreuves.

... Maintenant, la vie est passée, et les tempêtes, et les grandes ombres. Nous entourons la couche de gloire où il repose, roulé dans le drapeau blanc des pacifiques, enveloppé, en chevalier

du sain combat, de la bannière des temps futurs.. .Et nous ne pouvons mieux faire ici que de nous unir autour de lui pour répéter du fond de l'âme et tous ensemble, la prière qu'il dira éternellement autour de nous, la prière où sont résumées toutes les choses divines et humaines...

A ce moment, l'auditoire se leva en silence, et les ministres de tous les cultes, chrétiens, juifs, et musulmans, accompagnèrent la voix du pasteur Wagner dans la récitation du : Notre père...

Tel fut le témoignage rendu par des ministres de tant de religions, qui eussent autrefois été ennemis, à l'unification de la Foi.

Tels furent les hommages rendus à Hyacinthe Loyson par le protestantisme français.

Aussitôt après le discours du pasteur Wagner, par un noble exemple de tolérance et de fraternité qui est à l'honneur de la Réforme, la parole est donnée à un laïc, libre-penseur idéaliste. Du haut des marches de l'abside, M. Gabriel Séailles prononce le dernier discours.

DISCOURS DE GABRIEL SÉAILLES

Le seul titre que j'aie au douloureux devoir de prendre la parole devant ce cercueil est celui d'avoir partagé avec M. Hyacinthe Loyson la présidence d'honneur de « l'Union des libres-penseurs et des libres croyants pour la culture morale ». Mais cette rencontre n'est pas un accident dans sa vie, elle s'est faite au point où le conduisait la vivante logique d'un esprit qui ne séparait pas la croyance de la liberté, parce que, fidèle aux plus hautes traditions de ceux qui le reniaient, il ne séparait pas de l'intelligence la foi qui l'achève. Entre les libres penseurs et les libres croyants, quel homme plus que lui pouvait symboliser ce qu'ils entendaient mettre en commun, le respect et l'amour de la liberté ? Par sa seule présence, comme il avait voulu élargir l'Eglise, il élargissait la libre pensée. Ainsi que je le disais dans la séance inaugurale de notre Union, à la Sorbonne, nul ne pouvait nous montrer, par un plus vivant exemple, que la libre pensée s'étend au-delà des limites dans lesquelles nous sommes trop souvent tentés de l'enfermer.

Les conférences qu'il donnait à Notre-Dame avaient fait du Père Hyacinthe un prédicateur célèbre ; il continuait la tradition des maîtres de l'éloquence sacrée, il pouvait aspirer aux dignités enviées que l'Eglise réserve aux serviteurs qui l'honorent. Sa réputation, je m'en souviens, franchissait les murs tristes de nos collèges. Pour ne pas faire profession d'un dogme qui répugnait à sa conscience, pour ne pas lui donner même l'adhésion de son silence, il se dépouilla lui-même, il échangea les flatteries du monde pour les outrages et les calomnies, il fit plus encore : il surmonta les hésitations, les scrupules, la crainte du scandale ; il rompit, dans une crise douloureuse, les mille liens qui attachent l'homme à son passé, souvenirs, habitudes, amitiés, mêlés aux fibres les plus intimes du cœur, et, sans vaine espérance, sûr de la solitude et de l'abandon, il choisit d'être du parti des vaincus avec la vérité. Que sont les prétentions arrogantes d'une incrédulité sans risques, en face de tels sacrifices faits à une croyance réfléchie ?

Lorsqu'après huit ans de silence, il était autorisé par le gouvernement de la République à reprendre la parole dans ce pays, sous la réserve expresse de ne pas aborder les sujets religieux, n'avait-il pas le droit de dire avec Rosmini, son maître : « L'amour de la vérité, c'est l'amour du martyre ? »

— « Il y a un autre martyre, s'écriait-il, que celui qui disloque les membres, qui répand le sang, qui brûle et détruit la chair. Ah ! n'est-ce pas aussi se sentir déchiré dans sa chair, dans son sang et dans son âme, que de se voir arracher, pour le témoignage de la vérité, ses parents, ses amis, ses tendresses presque aussi vieilles que la vie, en tout cas plus chères, puisqu'en se retirant elles la laissent, sinon sans force, au moins sans charme ?... N'est-ce pas une proscription que l'injure et la haine venant de ceux-là mêmes qu'on a le plus aimés ? L'insulte éhontée aboyant sans contradicteur après ce que l'on a de plus cher et de plus pur au monde ? La calomnie s'attachant lâchement à vos pas, cette calomnie à laquelle on ne peut répondre, par cette raison toute simple que l'honnête homme ne répond pas à la femme publique qui crie après lui dans la rue ? »

L'éloquence n'est pas la rhétorique, un pur artifice verbal ; elle est la pensée visible dans la forme qu'elle a créée à son image. Le verbiage académique et parlementaire, où le mot atténue ou exagère, nous fait perdre le sentiment de ce qui est la véritable éloquence. La grande éloquence répond à une méthode, je veux dire à une manière habituelle de voir, de sentir et de penser. L'éloquence du Père Hyacinthe, c'est son âme même, nourrie des psalmistes et des prophètes ; c'est sa candeur

et son courage, c'est son optimisme, sa confiance ingénue dans le bien, c'est sa vision des choses toujours au delà des premiers plans, vers les lointains où tout s'enveloppe et se fond dans la lumière. Les bruits des choses s'amplifiaient en s'harmonisant dans son âme sonore. Il aimait les idées magnifiques qui, toutes ailes déployées, traversent le ciel de l'esprit, en y rayonnant leur chaleur et leur clarté. Ces grandes visions, où le détail, de lui-même, se replace dans l'ensemble et conspire à ses harmonies, ne laissent pour le penseur qu'un monde intelligible, où tout a sa raison. Au poète de l'intuition religieuse, elles découvrent dans l'intelligible même le vivant amour qui travaille en toutes choses et veut tout conquérir. L'âme du Père Hyacinthe se plaisait aux élévations des grands idéalismes, elle aimait Platon, Malebranche, au-dessus de tous saint Augustin, parce qu'avec une sorte d'impatience elle allait du monde des idées à l'esprit conscient, de l'ordre à la beauté vivante, de l'harmonie intelligible à la bonté souveraine.

Il ne pouvait consentir au triomphe définitif du mal qui serait la défaite de Dieu. Il n'entendait les dissonances que dans les accords dont elles peuvent devenir les éléments. Il n'ignorait ni la douleur ni le péché, mais il les transfigurait par l'espérance : « Les âmes écrivait-il, dans son *Testament*, les âmes remonteront des profondeurs de ces enfers sociaux qu'on croyait éternels : l'ignorance, la misère et le vice. Il n'y a d'enfers éternels ni en ce monde, ni en l'autre, parce que le Dieu sage et bon qui a tout prévu, n'a donné au mal un temps plus ou moins long que pour en faire sortir finalement le triomphe plus éclatant du bien. » Ainsi l'éloquence du Père Hyacinthe était cet effort de la parole pour suivre le vol de la pensée et contenir les perspectives que lui découvrait cette montée dans la lumière.

L'esprit critique s'étonne et se défend de ces simplifications hardies ; il reste comme embarrassé dans le filet qu'il ne cesse de tisser de ses propres clairvoyances ; mais qui sait s'il n'y a pas de la profondeur à ne pas voir les difficultés dans ce domaine religieux où c'est assez parfois de ne point soupçonner l'abîme pour le franchiir. Même dans les choses de ce monde, il n'est pas inutile de gravir les hauteurs d'où les lointains se découvrent. Quel sens prophétique prennent aujourd'hui les lignes qu'il écrivait le 20 septembre 1869 au général des Carmes, en se réclamant « de cette loi supérieure de justice et de *royale liberté*, qui est, selon l'apôtre saint Jacques, la loi propre du chrétien » — « J'élève donc devant le Saint-Père et devant le concile, ma protestation de chrétien et de prêtre contre ces doctrines et ces pratiques qui se nomment romaines, mais qui ne sont pas chrétien-

nes et qui, dans leurs envahissements toujours plus audacieux et plus funestes, tendent à changer la constitution de l'Eglise, le fond comme la forme de son enseignement, et jusqu'à l'esprit de sa piété. Je proteste contre le divorce impie autant qu'insensé qu'on s'efforce d'accomplir contre l'Eglise, qui est notre mère selon l'éternité, et la société du 19e siècle, dont nous sommes les fils selon le temps, et envers qui nous avons aussi des devoirs et des tendresses. »

Et cependant, messieurs, au terme, une question se pose qu'il faut aborder et à laquelle il faut avoir le courage de répondre en toute loyauté. En cette heure solennelle, où l'homme qui a parlé aux autres hommes au nom de quelque chose de plus haut que lui-même doit être soumis au jugement des morts, et où tout mensonge ne serait qu'un outrage déguisé, n'éprouvons-nous pas une secrète angoisse ? Cette vie n'a-t-elle pas été coupée par une crise redoutable, brisée en deux tronçons qui se retournent l'un contre l'autre ? Si elle a bien commencé, n'a-t-elle pas mal fini ? Si elle a bien fini, n'a-t-elle pas mal commencé ? Il y a des changements qui sont des conversions : l'aveu d'une erreur, l'embrassement d'une vérité nouvelle n'a rien dont nous puissions rougir. Le cynisme des apostasies se mesure aux avantages qu'elles rapportent. Mais, en toute vérité, pour qui ne s'en tient pas aux évènements du dehors et aux vains propos des hommes, cette vie, loin de s'interrompre ou de se démentir, apparaît comme la continuité d'une pensée qui, de plus en plus clairement, s'élève à la conscience d'elle-même et s'accepte dans toutes ses conséquences. Nul homme n'a été plus fidèle à lui-même, parce que nul homme n'a répondu plus loyalement à l'appel de la vérité. C'est à juste titre, c'est sans exagération aucune qu'il a pu écrire dans son *Testament :* Tout cela s'est succédé dans une trame brisée, douloureuse, contradictoire en apparence du moins, mais, en réalité, ferme et progressive comme les développements de la conscience et comme les desseins de Dieu. Si j'avais à recommencer mon existence, en passant par les mêmes états d'âme comme par les mêmes circonstances extérieures, je voudrais refaire ce que j'ai fait. J'en emporte avec confiance la responsabilité au tribunal du souverain juge. »

Quand en 1869, le père Hyacinthe proteste contre le dogme de l'infaillibilité, quand trois ans plus tard, il revendique, pour le prêtre le droit de fonder une famille, il affirme et il répète qu'il n'a pas cessé d'être catholique et d'être prêtre. Il parle avec le même respect des traditions anciennes, il n'a rien trahi, n'est pas sorti de l'Eglise, il y reste, et, s'il paraît en dehors d'elle, c'est qu'il occupe, si j'ose dire, un espace dont elle ne s'est re-

tirée qu'en se rapetissant, qu'en enfermant dans des limites arbitraires son domaine spirituel.

Mais peu à peu en réfléchissant, l'acte hardi, par lequel il s'est affranchi d'une discipline artificielle et d'une autorité sans droit, il découvre les vérités générales que cet acte implique, et qui le justifient. Le vrai catholicisme n'existe plus, il faut le rétablir, sinon le fonder et pour cela, il faut réconcilier toutes les confessions, romaine, gréco-russe, anglo-américaine, allemande, par un acte de mutuelle libération qui fasse tomber les haines les préjugés nationaux, les institutions cléricales, tout ce qui mure et isole les chapelles de la grande cathédrale chrétienne. « On n'est pas baptisé, s'écrie-t-il, romain, grec, ou protestant, mais chrétien, de l'Eglise unique et universelle. » Et il appelle de ses voeux, « le jour de l'unité restaurée dans la justice, dans la liberté, dans l'amour ! » Mais cette réconciliation des frères ennemis, ce n'est pas la catholicité encore, c'est toujours une société fermée, qui, tout en s'agrandissant, reste étroite par tout ce qu'elle exclut. Une réflexion plus profonde, et surtout plus franche, plus loyale, le lui découvre, et une fois encore, il amplifie son Eglise, il en ouvre les portes élargies sur tous les points de l'horizon, et il appelle avec les chrétiens de toutes les confessions, les Juifs, les Musulmans, les spiritualistes de toutes les religions et de toutes les philosophies qui croient en un Dieu unique, conscient et vivant. « Détaché lentement et douloureusement, écrit-il alors, du catholicisme en décadence, je dirai même du christianisme bassement et étroitement littéral, je n'appartiens à aucune secte grande ou petite, mais à la sainte Eglise de Dieu », à la société universelle qui embrasse les hommes, et même les mondes, et dont un ancien docteur, saint Epiphane, a dit : « Le commencement de toutes choses, c'est l'Eglise catholique. »

Il est alors au terme de sa pensée, il a achevé la découverte de lui-même, il sait maintenant ce qui explique et sa vocation et ses premières révoltes, ce qui le contraignit de se dépasser sans cesse, d'aller sur la même route plus loin, toujours plus loin qu'il n'avait voulu d'abord. La révélation n'est pas un fait singulier : elle est de tous les temps, elle se continue sous nos yeux, elle est le sens de l'histoire. « Les âmes droites sont destinées à se rencontrer un jour dans la même religion », parce que c'est le même Dieu qui les inspire, le même Verbe qui les éclaire.» Arrivé là, il peut écrire « quoi qu'il advienne à présent de moi, mon œuvre est faite ; je n'aurai pas vécu en vain. »

Avec combien de raison le P. Hyacinthe, après sa rupture avec Rome, s'obstinait-il à affirmer qu'il restait catholique. L'u-

nité de sa vie, elle est dans cette foi catholique, qu'il a cherchée tant qu'il ne l'a pas pleinement possédée, et dans laquelle, enfin, il s'est reposé. Toujours il a voulu être catholique et par cette volonté il l'a toujours été, mais poussé par une vivante logique, qui n'était que le mouvement naturel de son esprit et de son cœur, il a de mieux en mieux compris le sens de ce grand mot, que ceux qui l'usurpent font synonyme d'exclusion, en le ramenant à son sens original, qui est *universalité* .

Il ne m'appartient pas, messieurs, de juger cette œuvre : il m'appartient de lui rendre justice. Cette longue vie n'a été que l'effort toujours continué d'ouvrir son coeur et d'amplifier sa pensée pour s'unir enfin dans la vérité à tous les hommes de bonne volonté. Le P. Hyacinthe a légué ses idées à ceux qui ont été sa force et sa consolation, à son fils, qu'il a voulu « le fils de son âme plus que de son sang », à la noble femme qui a été, selon son témoignage, « la compagne de son apostolat plus que de sa vie terrestre. » A nous tous, il lègue le précieux exemple d'une vie bien vécue. Recueillons l'héritage qu'il nous confie : vaillance dans l'épreuve, loyauté envers soi-même et envers tous, respect de la vérité, confiance dans le triomphe du bien, amour agissant de la justice et de la liberté. C'est en continuant à faire le bien ici-bas qu'un homme comme celui que nous pleurons est, dès l'abord immortel.

L'ESTHER DE RACINE

« Ce sont figures ou sottises. »
(PASCAL).

On sait que les représentations d'Esther par les élèves de la maison de Saint-Cyr, en présence du roi et de Madame de Maintenon (1689) eurent un brillant succès. Les « filles de St-Louis » avaient là, dans un sujet innocent, l'occasion, d'ailleurs voulue, de s'exercer dans l'art de la déclamation et du chant, et dans tous les talents que réclame la vie d'une femme de qualité. Les gentilshommes et les nobles dames qui eurent l'honneur d'être conviés à ce spectacle de la part de Sa Majesté, y trouvaient — quelques-uns au moins — une sorte d'édification élégante, un rajeunissement de leurs connaissances bibliques un peu effacées, la satisfaction de leurs ambitions et aussi un coup d'œil ravissant. Car plusieurs des jeunes actrices, notamment Esther, Assuérus, Mardochée, étaient fort belles ; toutes portaient des costumes somptueux, quelques-uns garnis de perles et de pierres précieuses. On raconte — et le récit paraît digne de foi — que cette pieuse récréation eut quelques conséquences un peu choquantes, une amourette et un mariage. Des ecclésiastiques zélés en prirent occasion de faire suspendre les représentations après la sixième et de ne les plus laisser donner qu'à de longs intervalles et avec beaucoup moins d'apparat. On peut d'ailleurs soupçonner que l'agitation pieuse contre le drame était motivée par d'autres considérations, tenues fort secrètes. Les spectateurs dévots, en effet, tout en reconnaissant la beauté du style de Racine et en goûtant l'art achevé avec lequel il traduisait les paroles bibliques, devaient trouver dans ce froment bénit qui leur était offert mainte herbe vénéneuse qu'ils ne pouvaient émonder et sur lesquelles il fallait faire le silence. Cela explique la défense contenue dans le privilège royal qui autorisait l'impression de la pièce, de représenter sur aucun théâtre

« ce poème destiné à des exercices de chant et de récitation ». Le caractère profane des théâtres et l'interdit ecclésiastique qui pesait sur les acteurs auraient suffi à faire regarder comme une profanation l'exhibition publique de ce mystère sacré. C'eût été autre chose qu'une profanation : une faute politique.

Dans ce drame en effet étaient dévoilées et mises dans un jour dangereux des choses qu'il valait mieux dérober aux réflexions des simples sujets. Madame de Montespan, cette marquise mariée, qui avait donné au roi très chrétien six bâtards, légitimés par leur père et pourvus, aux frais du pays, de titres superbes et de riches revenus ; Madame de Maintenon, qui lui avait honorablement succédé, mais qui était huguenote ; Louvois, le cruel ministre, très-haï ; le Roi lui-même et ses directeurs de conscience, ne devaient pas paraître sur des scènes vulgaires, pour ainsi dire en négligé. On pouvait craindre des jugements bien près d'être des actes de lèse-majesté, si le style de cour de Racine était traduit par des langues malignes en prose plébéienne ou donnait lieu à de mordantes épigrammes. Encore moins pouvait-on laisser débattre devant le grand public, quoique sous une forme voilée, la question de savoir si la révocation de l'édit de Nantes, prononcée quatre années avant, était une mesure raisonnable, juste, humaine. La misère d'un millier de Français, les uns durement opprimés dans leur pays, les autres émigrés au milieu de mille souffrances, n'était pas un sujet qu'il fût opportun de soumettre à l'examen de certains de leurs concitoyens catholiques. Ce sujet ressortait cependant avec une force saisissante de la tragédie d'Esther.

Sans doute, les premiers spectateurs, les premiers lecteurs n'en ont pas aperçu clairement la signification. Il est possible que Louis XIV lui-même, au moins à la première représentation, n'ait vu dans la belle Esther qu'un portrait rajeuni de Madame de Maintenon, dans Aman que son ministre Louvois dont il était déjà las, et dans le choeur des jeunes Israélites de jolies et gracieuses jeunes filles. Il n'a peut-être jamais pensé au « De te fabula narratur ». Ou bien il y voyait son acte défiguré. Il n'avait pas voulu l'extermination de ses sujets huguenots, mais leur conversion. Et cette conversion, il n'avait pas voulu la forcer par des mesures cruelles. Il l'avait souvent achetée par des présents et des faveurs, et aussi, sur le conseil de ses directeurs de conscience et de ses jurisconsultes, par l'emploi d'une « douce violence ». La mesure la plus dure qu'il se fût permise finalement (en 1685), c'étaient sans doute à ses yeux les « dragonades », imaginées et exécutées par Louvois. Mais même en envoyant ces « mission-

naires bottés », il avait à plusieurs reprises ordonné l'observation de la plus sévère discipline, et des excès commis malgré ses ordres par ses soldats il n'était pas responsable. D'ailleurs — et cela seul suffisait à le tranquilliser — l'œuvre que lui, le Roi, le Roi très chrétien, avait entreprise par des moyens aussi énergiques, il ne pouvait l'abandonner sans s'humilier, sans mettre en péril le salut de son âme.

Il n'est pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre. Ce proverbe se réalisa pour le roi, pour des hommes d'Eglise très influents, peut-être pour Bossuet, qui assista à une des premières représentations d'Esther. Mais d'autres personnes comprirent. Le baron de Breteuil, qui fut plus tard le père de la marquise du Châtelet, l'amie de Voltaire, fut un de ceux-là. Il composa une chanson qui est une preuve irréfutable de mon interprétation. La voici :

Racine, cet homme excellent,
Dans l'antiquité si savant,
Des Grecs imitant les ouvrages,
Nous peint sous des noms empruntés
Les plus illustres personnages
Qu'Apollon ait jamais chantés.

Sous le nom d'Aman le cruel
Louvois est peint au naturel,
Et de Vasthi la décadence
Nous retrace un tableau vivant
De ce qu'a vu la cour de France
A la chûte de Montespan.

La persécution des Juifs
De nos huguenots fugitifs
Est une vive ressemblance,
Et l'Esther qui règne aujourd'hui
Descend des rois dont la puissance
Fut leur asyle et leur appui. (1).

Pourquoi donc comme Assuérus
Notre roi, comblé de vertus,
N'a-t-il pas calmé sa colère ?
Je vais vous le dire en deux mots :
Les Juifs n'eurent jamais affaire
A Jésuites ni dévots. (2).

Mais ce n'est pas seulement à la Cour et dans les cercles qui en approchaient, c'est aussi chez les Huguenots que les traits

(1) Il s'agit des rois de Navarre, de la maison d'Albret, avec qui Madame de Maintenon était apparentée.

(2) Cette chanson se trouve dans les Œuvres complètes de J. Racine avec le commentaire de La Harpe (vol. V, p. 275) et dans l'édition de Paul Mesnard (vol. III, p. 421).

principaux et la tendance de notre drame ont été saisis de la même façon. Nous en avons la preuve dans la préface d'une édition d'Esther parue dès 1689 à Lausanne et à Neuchâtel : « On y voit un triste récit de la dernière persécution » (cité par P. Mesnard, vol. III p. 422).

A ces deux témoignages de contemporains de Racine il faut ajouter ce passage important de Voltaire dans son *Siècle de Louis XIV* (chap. 27) :

« Esther, en 1721, n'inspira que de la froideur et ne reparut plus. Mais alors il n'y avait plus de courtisans qui reconnussent avec flatterie Esther dans Madame de Maintenon, et avec malignité Vasthi dans Madame de Montespan, Aman dans M. de Louvois, et surtout les huguenots persécutés par ce ministre dans la proscription des Hébreux. Le public impartial ne vit qu'une aventure sans intérêt et sans vraisemblance, un Roi insensé, qui a passé six mois avec sa femme sans savoir, sans s'informer même qui elle est, un ministre assez ridiculement barbare pour demander au roi qu'il extermine toute une nation, vieillards, femmes, enfants, parce qu'on ne lui a pas fait la révérence ; ce même ministre assez bête pour signifier l'ordre de tuer tous les Juifs dans onze mois, afin de leur donner apparemment le temps de s'échapper ou de se défendre, un roi imbécile qui sans prétexte signe cet ordre ridicule et qui, sans prétexte, fait pendre subitement son favori ; tout cela sans intrigue, sans action, sans intérêt, déplut beaucoup à quiconque avait du sens et du goût. Mais malgré le vice du sujet, trente vers d'Esther valent mieux que beaucoup de tragédies qui ont eu de plus grands succès. »

Pour défendre le poète accusé, il faut relever le fait auquel son accusateur lui-même fait allusion en parlant du « vice du sujet », savoir que Racine ne saurait être rendu responsable des invraisemblances, des impossibilités du récit biblique. Ce récit n'est pas un travail historique, mais un poème inspiré par la colère patriotique et la soif de vengeance, l'œuvre d'un écrivain assez malhabile, un épigone des derniers temps de la littérature hébraïque, dont l'intention était de réjouir ses compatriotes, sous le coup de traitements cruels, peut-être d'un abominable massacre, par l'espoir d'une revanche fructueuse.

Quoiqu'il en soit, ce poème ayant été admis, malgré l'opposition de plus d'un ancien rabbin, dans l'appendice des écrits de l'Ancien Testament, et s'étant maintenu dans notre Bible malgré l'opposition de théologiens catholiques et protestants, Racine, en fils soumis de l'Eglise, une fois qu'il y avait puisé, très heureusement, son sujet dramatique, ne pouvait que le reproduire fidèlement. Il a pourtant osé, d'une main délicate, en adoucir

les rudesses. Ce n'est pas onze mois, mais dix jours seulement avant l'exécution, qu'il fait paraître l'édit d'Assuérus ordonnant le massacre de tous les juifs vivant dans l'empire perse. Et pour motiver sa résolution le roi avait mieux qu'un prétexte, il avait des raisons qui ne nous suffiraient pas à nous, mais que ses conseillers pouvaient lui faire paraître péremptoires. Pour faire pendre Aman, le livre d'Esther lui-même lui donne mieux qu'un prétexte : il aurait surpris Aman se jetant avec des intentions lubriques sur le sofa de la reine ; d'après un autre récit, il aurait découvert la complicité de ce favori dans une conspiration contre sa vie. Racine n'admet ni l'une ni l'autre version : il ne retient de la première que la méprise d'Assuérus survenant au moment où le ministre disgrâcié se jette aux pieds d'Esther pour inplorer son intervention. Le décret autorisant les Juifs à massacrer à leur tour leurs ennemis n'est représenté que par ces deux vers qui glissent sur notre attention et dont le second annule pour ainsi dire le premier :

> Je leur livre le sang de tous leurs ennemis,
> A l'égard des Persans je veux qu'on les honore.
> (Acte III, scène 7).

D'après le livre d'Esther (XVI 1. 21-24) les Juifs auraient abondamment profité de la permission, leur faible minorité d'exilés dispersés parmi des milliers d'indigènes en aurait massacré 75,000, et par ordonnance royale les descendants des massacrés ou des échappés auraient dû célébrer avec les Juifs, en souvenir du carnage, une réjouissance annuelle, la fête des Purim. Ces données choquantes et incroyables auxquelles Voltaire fait la grâce de les taire, Racine les passe également sous silence, car les mentionner eût complètement faussé la tendance de son drame. Racine d'ailleurs, — et Voltaire le reconnaît hautement — a mis un art admirable à embellir, à enrichir, à ennoblir la matière que lui fournissait le livre d'Esther, non seulement par le charme de son style, par sa virtuosité prosodique, mais encore en insérant dans son œuvre, comme un habile joailler, des pierres fines empruntées à d'autres écrits bibliques, surtout aux Psaumes et aux Prophètes. Si Luther avait soupçonné la transformation que pouvait subir la légende d'Esther dans l'esprit d'un poète de talent, il n'aurait peut-être pas dit « que le livre lui déplaisait tant qu'il voudrait qu'il n'existât pas ».

Et pourtant, après ce plaidoyer en faveur de Racine, je suis tout à fait de l'avis de Voltaire dans la première partie de ses

(1) Œuvres de Luther, édition d'Erlangen, vol. 62, p. 131 et De serro arbitio, vol. VII, p. 195.

assertions citées plus haut. Rapprochées de la chanson du baron de Breteuil, elles nous serviront de fil d'Ariane pour l'intelligence du drame.

Mais ce fil merveilleux ne nous servira que si nous nous mettons autant que possible dans la peau des courtisans dont parle Voltaire. Quelques indications historiques vont nous y aider.

Maintenon est le nom d'un domaine situé entre Versailles et Chartres. Louis XIV en fit don à l'éducatrice des enfants de Madame de Montespan, comme gratification pour les soins exceptionnels qu'elle y avait apportés, et il la nomma marquise de Maintenon. Mais avant d'entrer en fonctions, — non pas à la cour et publiquement — mais en cachette, dans une petite maison de la rue de Vaugirard, cette institutrice avait longtemps vécu dans une condition fort modeste, comme veuve du poète Scarron, ce cul-dejatte valétudinaire, dont elle avait été neuf ans la femme tout en pouvant dire, dans une lettre à une amie : « Je n'ai jamais été mariée ». Cet homme de lettres, dont les ressources étaient assez précaires, avait un genre de vie dispendieux. Sa femme, bien qu'elle n'eût que seize ans en entrant en ménage, avait su maintenir sa maison sur le pied d'une assez large hospitalité. Ses destinées antérieures l'avaient préparée à ce rôle. Pauvre demoiselle noble, elle avait mené tantôt comme invitée, tantôt comme dame de compagnie ou comme auxiliaire dans de grandes maisons, une vie qui n'était pas exempte de soucis. Dès son enfance elle avait été à une dure école. Son père était d'antique noblesse, mais c'était un Huguenot converti et un homme dissolu. Après la mort de ses parents, une sœur de sa mère, Madame de Villette, fidèle et pieuse huguenote, la recueillit, mais une tante catholique, sœur de son père, la fit entrer à Niort, son lieu de naissance, dans un couvent d'Ursulines, pour la convertir. Elle défendit longtemps avec une opiniâtreté enfantine la foi que lui avait inculquée sa tante de Villette. C'est grâce aux ménagements et à l'habileté pédagogique d'une Supérieure qu'elle en vint à abjurer volontairement et avec conviction, d'après ce qu'elle raconta plus tard, son hérésie. Cependant, « je croirai, disait-elle encore, tout ce qu'on voudra, mais on ne me fera jamais croire que ma tante De Villette soit allée en enfer ».

Mais après cette esquisse biographique en apparence décousue, revenons à notre point de départ, au moment où la veuve Scarron devint marquise de Maintenon.

Dans les fonctions qui lui apportaient un beau titre, une situation honorable et une fortune assez considérable, elle s'était acquis l'estime et même l'amitié non seulement du père, mais

de la mère de ses élèves. Et ses enfants, surtout le duc du Maine, enfant merveilleux et son favori, lui furent et lui restèrent très attachés. Entre le roi et Madame de Montespan, Madame Scarron occupa une position très curieuse. Le roi, qui éprouva d'abord pour elle une certaine antipathie, apprit peu à peu à apprécier sa fidélité, son intelligence, sa piété éclairée. Elle ne cacha ni à lui ni à Madame de Montespan qu'elle regardait leurs relations comme déplaisant à Dieu et compromettant le salut de leurs âmes à tous deux ; et cependant ces relations que ni l'un ni l'autre ne voulaient rompre, elle s'efforça de les rendre pacifiques. Ce n'était pas une tâche facile. Madame de Montespan était très orgueilleuse (« l'altière Vasthi ») et d'un orgueil blessant. Personne à la cour, dit Saint-Simon, pas même le roi, n'était à l'abri de ses sarcasmes. Avec cela, elle était très capricieuse, de sorte qu'il y avait souvent entre elle et le roi des brouilles que Madame de Maintenon raccommodait toujours, car elle avait la confiance des deux amants. Cette espèce de ménage à trois — si l'on peut appliquer cette expression à leur situation,— dura jusqu'à ce qu'un beau jour — c'était pendant le carême de 1678 — le roi, ébranlé par un véhément sermon de pénitence de Bourdalone et par les exhortations hardies de Bossuet, rompit énergiquement avec la Montespan.

« Mais il ne put si tôt en bannir la pensée ;
Vasthi régna longtemps sur son âme offensée. »

Si bien qu'au bout de deux ans, à l'amer chagrin de Bossuet, il fit de nouveau préparer à l'amante délaissée un appartement au château de Versailles, et eut d'elle deux enfants nouveaux, à ajouter aux quatre que Madame Scarron avait élevés. Enfin des scrupules de conscience, une humeur insupportable, la satiété, amenèrent une séparation complète et la suppression du scandale public. Madame de Montespan fut congédiée avec de riches dédommagements et de la façon la moins offensante que possible. Cependant au moment de la première représentation d'Esther, elle paraissait encore à la cour, et il est vraisemblable que le peu de mots assez durs que Racine dit-elle, étaient destinés à l'en exclure tout à fait. Elle se consola des douleurs du renoncement par des pénitences continuées jusqu'à sa mort, et le roi par ses relations d'amitié avec Madame de Maintenon, avec qui il contracta en 1685 un mariage ecclésiastiquement valable, quoique non publiquement déclaré. Pour devenir sa maîtresse, la Maintenon était — trop vieille, disaient les méchantes langues, car elle était née en 1635, trois ans avant le roi — certainement trop fière, trop avisée, trop pieuse aussi. « C'est une

sainte, disait le roi, elle a toutes les vertus ; moi je n'en ai aucune ». Elle était belle encore et elle resta toujours très gracieuse. C'est avec pleine vérité que Racine fait dire au roi par la bouche d'Assuérus :

« Je ne trouve qu'en vous je ne sais quelle grâce,
Qui me charme toujours et jamais ne me lasse. »

Sa conduite dans la vie de cour à laquelle elle était obligée était un chef-d'œvre de tact, de maîtrise de soi-même, devenue une seconde nature, un heureux mélange de distinction et d'humilité. Sur les affaires d'Etat proprement dites, elle ne disait son avis, au moins vis à vis du roi, qu'avec une grande réserve. Cependant, le roi travaillait chaque soir avec un ministre — deux parfois — dans son appartement, où elle écoutait, occupée près de lui à quelque travail d'aiguille. Il lui arrivait de se tourner vers elle en souriant et de lui demander : « Qu'en pense votre solidité ? » La responsabilité que lui attribuent dans la révocation de l'édit de Nantes ses ennemis et ses envieux, et aussi Elisabeth Charlotte, est niée par Voltaire et niée énergiquement encore par plusieurs historiens modernes, entr'autres le duc de Noailles. Il est certain en tout cas qu'elle a souvent désapprouvé les violences exercées contre les Huguenots, qu'elle a recommandé la douceur et la patience, qu'elle a soutenu, sinon provoqué, l'intercession de Racine en faveur des persécutés et des bannis. Car elle a été pour la création d'Esther la collaboratrice de Racine, — comme lui-même en témoigne — et c'est à elle qu'est dû l'éclatant succès des premières représentations.

Comment en vint-elle à la résolution hardie de s'associer à un projet risqué, bien qu'exécuté avec un art diplomatique extrême? Il est possible — et nous y reviendrons — qu'elle se soit assuré d'avance la connivence du roi. Vraisemblablement si l'affaire fût devenue dangereuse pour elle ou pour le poète, elle eût usé de cette défaite, conforme à l'opinion de plus d'un critique, que le drame de Racine n'était qu'un exercice d'école, une histoire biblique mise en vers. Quelles que soient ces suppositions, on a toujours à se demander qui a inspiré à une dame aussi prudente le courage de proposer au roi, « ce fier lion » dont elle aussi redoutait les regards courroucés, le rappel d'une loi « perpétuelle et irrévocable » éditée quatre années avant. Eh bien, dans le récit biblique et dans la tragédie, ce fut Mardochée qui conseille sa nièce Esther ; dans la réalité, ce fut Théodore Agrippa d'Aubigné qui inspira sa petite fille, Madame de Maintenon. Il avait été pour Henri IV, quand ce prince avait encore à conquérir son trône, et il était resté jusqu'à son assassinat, un brave et infatigable compagnon d'armes, un ami sincère et un sage conseiller.

Il l'avait servi douze ans, tant dans les batailles où il commandait des guerriers huguenots que dans des négociations difficiles, et son corps portait les cicatrices de douze blessures reçues pour sa cause. Or, ce qu'Agrippa et d'autres chefs huguenots avaient fait pour Henri IV, ils l'avaient fait en même temps pour Louis XIV, qui ne fût pas devenu roi de France si son royal aïeul n'avait pas vaincu la Ligue. Louis XIV ne pouvait se le dissimuler. Il a lui-même, dans les premières années de son règne, témoigné publiquement de sa reconnaissance pour le loyalisme et la fidélité de ses sujets professant la religion réformée. La première faveur qu'il accorda à la peu fortunée veuve Scarron qu'il ne connaissait pas encore personnellement, une pension annuelle, est ainsi libellée de sa main : « En considération des services rendus au feu roi Henri IV par le sieur Scarron et par Théodore Agrippa d'Aubigné ». D'ailleurs, en dépit des tares de son caractère, Louis XIV n'était insensible à la voix de la justice et de la raison que lorsque ses conseillers ecclésiastiques — comme ils le firent à des heures décisives, — le persuadaient qu'il ne pouvait faire, pour ses péchés avec les La Vallière, les Mantespan et autres belles, de pénitence plus efficace qu'en « frappant, comme dit Saint-Simon, le dos des Jansénistes et des Huguenots ». A présent, honnête époux de Madame de Maintenon, il n'avait plus besoin de cette pénitence. Il s'en était acquitté en révoquant l'édit de Nantes, motivé d'ailleurs sur ce qu'un tel édit était désormais sans objet, n'y ayant presque plus de Huguenots en France, et stipulant que le peu qu'il en restait, « jusqu'à ce qu'il plût à Dieu de les éclairer aussi » devaient jouir de la liberté — non pas du culte — mais de conscience, « sans être inquiétés à cause de leur religion dans la possession de leurs biens et la gestion de leurs affaires ». Cela était expressément stipulé dans le dernier article de l'édit de révocation. Mais il apparut bientôt que le roi avait été trompé. Il y avait dans le pays, non pas quelques Huguenots, mais des myriades, qui ne s'étaient laissé convertir ni par les dragons de Louvois, ni par des faveurs ou des présents royaux, ni par des missionnaires, savants ou non. Plus de 100,000 — d'après un calcul probable — émigrèrent en Hollande, en Angleterre, en Allemagne, en Scandinavie, dans le Sud de l'Afrique, au Canada. Alors, après la victoire qu'on croyait avoir remportée sur l'hérésie, la joie fit place au repentir.

Les choses en étant là depuis trois ou quatre ans, Racine et Madame de Maintenon pouvaient risquer en faveur des Huguenots une intercession poétique. On n'a pas découvert, que je sache, auquel des deux, ou à quel autre personnage elle vint à l'es-

prit (1). Il est vraisemblable, et on peut le lire entre les lignes dans le rôle d'Esther, que le vieux d'Aubigné, quoique absent et hors de ce monde, a donné à sa petite fille des encouragements. « Absent, je le consulte » dit-elle de Mardochée. Et Mardochée, c'est Agrippa.

Aman est, sans méprise possible, Louvois, alors encore le second personnage du royaume, ministre de la guerre, de la marine, des postes, des bâtiments royaux, l'homme le plus puissant en France à côté du roi et par lui. Louvois était le fils du chancelier Le Tellier, cet éminent et pieux homme d'Etat, qui après avoir obtenu enfin la signature de la révocation, en quittant le cabinet du roi, répéta les paroles de St-Siméon : « Maintenant, Seigneur, tu laisses aller ton serviteur en paix, car mes yeux ont vu ton salut ». Louvois, le fils de cet habile fanatique, avait, comme il le dit en paroles couroucées, que Racine met en les embellissant dans la bouche d'Aman, tout sacrifié au roi, même le peu d'humanité qu'il avait à sacrifier. Par deux fois il excita, non seulement en Allemagne, mais en France et à la cour de Versailles, l'indignation des honnêtes gens par le barbare ravage du Palatinat. C'est lui qui qui avait imaginé les dragonades et derrière le dos du roi encouragé plutôt qu'interdit les brutalités et l'indiscipline de ses soldats. Et pourquoi fit-il tout cela? Par zèle de bon serviteur. Il le prétendait, il se le persuadait peut-être à lui-même. La femme d'Aman, dont Racine n'a pas voulu faire, comme le livre d'Esther, un monstre, sa femme lui dévoile ses vrais sentiments. Elle lui dit sans détours que ses efforts n'ont eu pour but que la satisfaction de son ambition. Et lui-même, dans une conversation avec son confident Hydaspe, avoue que ce n'est pas sa descendance de l'ennemi héréditaire des Juifs, le peuple Amalécite — lisez le fait qu'il appartient à l'Eglise ennemie des Huguenots — mais son ambition blessée qui a été la cause de sa haine des Juifs — lisez des Huguenots. Ce que l'Aman de la Bible a de plus incroyable, son intention d'exterminer toute une nation parce qu'un de ses membres, Mardochée, ne le saluait pas, cette faute de l'écrivain hébreu, Racine a commencé à l'atténuer en faisant faire à Aman un essai de justification d'une telle folie. Il voulait punir l'orgueil de Mardochée par un fait qui répandrait partout la terreur. Punir le coupable seul eût été un acte insignifiant, à peine remarqué. Ensuite, en esquissant en son Aman une silhouette de Louvois, Racine a jeté sur son incroyable forfait un jour surprenant qui

(1) Nous savons que Vauban, avec qui Racine était en relations amicales, désapprouva énergiquement la révocation.

l'explique. A supposer que Saint-Simon n'invente pas son récit de toutes pièces, c'est là un symbole de ce que Louvois disait vouloir faire, lorsque lors d'une querelle avec le roi, sur une mesure de fenêtres, il fit entendre dans sa colère qu'il donnerait à son maître bien d'autres démêlés et lui susciterait des guerres sans fin : menace qu'à la lumière des évènements on peut considérer comme s'étant réalisée. Cet homme donc fit tout son possible pour empêcher le roi de s'écarter de la voie suivie dans l'édit de révocation, comme aussi il fit son possible pour l'empêcher de déclarer publiquement son mariage avec Madame de Maintenon. Comme Aman, son double, se jette aux pieds d'Esther, Louvois se jeta aux pieds du roi, en lui disant à peu près, selon le récit de Saint-Simon : « Tuez-moi, Sire avec cette épée, afin que je ne survive pas à votre déshonneur. » Madame de Maintenon fut sans doute instruite par le roi de cette scène, et il va sans dire qu'elle compta dès lors Louvois plus décidément que jamais au nombre de ses ennemis. On concevrait même que lorsque ce ministre, deux ans après les premières représentations d'Esther, fut enlevé par une mort subite, elle en eût été je ne dirai pas réjouie, — ce qui n'eût pas été chrétien — mais peu affligée. Elle a dû appliquer à cette mort subite quelques-unes des paroles bibliques chantées par un chœur d'Esther sur la fin des méchants :

« Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus. »

Car elle cite elle-même ce vers de Racine, dans une lettre familière, à propos de la mort de Louvois.

Dans la lutte contre cet homme et ses révérentissimes alliés, l'Esther de Racine nous apparaît entourée, non pas comme celle de la Bible, de sept jeunes filles de la maison royale, mais de la troupe nombreuse de ses élèves, de ses filles adoptives. Ce sont « de jeunes Israélites », des compatriotes d'Esther. Or, Esther, c'était Madame de Maintenon, petite fille d'Agrippa d'Aubigné, et celle qui en jouait le mieux le rôle était Madame de Caylus, née Huguenote, et très imparfaitement convertie. Elle n'était sans doute pas dans le chœur la seule « nouvelle catholique ». L'une au moins de ces Israélites, « la plus jeune » se révèle, à mon sens, très clairement comme une enfant arrachée par une douce violence à ses parents huguenots, quand elle chante ces vers touchants :

Hélas ! si jeune encore,
Par quel crime ai-je pu mériter mon malheur ?
Ma vie à peine a commencé d'éclore :
Je tomberai comme une fleur
Qui n'a vu qu'une aurore. (Acte I, scène 5).

La maison de St-Cyr avait été fondée dans des vues réformatrices et anti-claustrales. Parmi les filles de St-Louis, celles-là seules devaient se faire religieuses, qui après avoir atteint à St-Cyr leur vingtième année, ne trouveraient pas un époux assorti. Et Madame de Maintenon, avec ses multiples ressources, faisait de son mieux pour trouver « des gendres » et regrettait seulement de ne pouvoir, sur les fonds de l'établissement, assigner à ces Messieurs une dot répondant à leurs désirs. Elle voulait par ses élèves répandre l'esprit de St-Cyr et sa propre influence dans les rangs supérieurs de la société. Elle ne poursuivait rien de moins que ce qu'elle avait acquis pour elle-même par une constante éducation intérieure : une harmonieuse alliance de la piété et de la culture mondaine. La dame qui à côté d'elle dirigeait alors encore la maison de St-Cyr, Madame de Brinon, prit une part assez importante aux négociations entretenues entre Bossuet et Leibniz dans le but d'une réunion des Protestants avec la Mère église ; elle n'était nullement en hostilité avec les Huguenots. St-Cyr avait vraiment un certain parfum d'hérésie.

Mais ce n'est pas seulement au fait d'appartenir à cet établissement, ni à leurs relations non déguisées, c'est aux paroles dites et chantées par elles, que nous reconnaissons dans ces aimables choristes des jeunes filles huguenotes. Elles ont une connaissance toute huguenote de la Bible, elles sont à la façon des Huguenots particulièrement familiarisées avec l'Ancien Testament ; elles osent, en vraies Huguenotes, appliquer à la superstition, au culte des images du roi, une critique si hardie qu'elles s'en effrayent elles-mêmes, ou plutôt que Racine s'en effraye, et met dans la bouche d'une des plus circonspectes ces paroles si caractéristiques pour lui :

> « Parlons plus bas, mes sœurs ! Ciel ! si quelqu'infidèle,
> Ecoutant mes discours, nous allait déceler ! »

Quand ces jeunes filles expriment en mots touchants leur regret de la terre des aïeux :

> « O rives du Jourdain, ô champs aimés des Cieux,
> Sacrés monts, fertiles vallées,
> Par cent miracles signalées,
> Du doux pays de nos aïeux
> Serons-nous toujours exilées ?»

elles sortent évidemment de leur rôle. Comme compagnes de la juive Esther, elles ne pouvaient songer, ni avec leur maîtresse chérie, ni sans elle, à quitter le palais du roi de Perse. Ce chant de nostalgie devait, pour tous ceux qui avaient des oreilles pour entendre, sonner comme le chant des émigrés huguenots sou-

pirant, sur la terre étrangère, après les montagnes du Dauphiné et de la Provence, après les campagnes bénies du Languedoc. Elles n'expriment pas senlement la misère de leur peuple, elles expriment avec une éloquence pénétrante ses pressantes supplications, ses espérances non encore éteintes. Venant à l'appui de leur maîtresse, elles dressent au roi un pont d'or pour le faire revenir de son erreur. Elles vantent sa justice, ses nobles sentiments, son amour de la vérité. Des calomniateurs seuls, qu'il devrait chasser loin des degrés de son trône, ont pu l'entraîner à édicter la néfaste loi. Mais il la révoquera. Déjà, à la fin du drame, il l'a révoquée. Maintenant les filles de Sion exaltent sa bonté, lui promettent les récompenses divines, la victoire et le salut, célèbrent aussi leur maîtresse, la belle, la vertueuse, la pieuse Esther. C'est par elle que Dieu a fait cette grande œuvre ; — il en fera de plus grandes encore. Bientôt l'antique temple renaîtra de ses ruines et sur l'autel orné de l'or le plus précieux, ses adorateurs, revenus des pays les plus lointains, offriront à l'Eternel des sacrifices d'actions de grâces. C'est sur ce tableau d'avenir magnifiquement dessiné que nous prenons congé du lecteur, dans l'espoir qu'il nous permettra de lui soumettre aussi quelques réflexions sur Athalie.

Maurice SCHWALB.

Traduit de l'Allemand par E. J.

LA PIÉTÉ AU MOYEN-AGE

(*Suite et Fin*)

Il avait alors vingt-cinq ans. Il se rend à Rome où il se mêle aux mendiants et manifeste son amour de la pauvreté. De retour à Assise, il se livre à de nombreux exercices de piété ; un jour, hors de la ville, agenouillé dans une petite chapelle délabrée, il entend une voix : « François, ne vois-tu pas comme ma maison tombe en ruines ? Va et rétablis-là.» Il retourne à la maison paternelle, charge sur un cheval des pièces de drap précieux, va les vendre ainsi que le cheval, et apporte l'argent au desservant de la chapelle afin qu'il la fasse réparer. Le père s'irrite en apprenant la conduite de son fils ; François déclare qu'il veut rendre l'argent, ses vêtements et ne garder que son cilice, puis ajoute : « j'ai nommé jusqu'ici Pierre Bernardone mon père, désormais je veux servir Dieu seul : je n'aurai plus qu'un Père dans les cieux. » Afin de confirmer la rupture des liens de famille, il adopte pour père un vieux mendiant auquel il demande de le bénir.

Deux ans plus tard, c'était en février 1209, il entend lire à l'office ce passage de l'Evangile : « Ne prenez ni or, ni argent, ni monnaie dans vos ceintures, vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement... (Mat. X, 8, 9). Comme il savait peu de latin, il demande au prêtre l'explication de ce qu'il a entendu, puis s'écrie : « Voilà ce que je veux, c'est ce que je cherchais », et, sous le coup d'une extraordinaire émotion, il ôte ses sandales, change sa ceinture pour une corde, et jette même son sac de mendiant. Il prêche ensuite la repentance dans les rues d'Assise. « Que le Seigneur te donne la paix ! » dit-il à ceux qu'il rencontre. Sa parole simple, pénétrante, gagne les cœurs ; il recrute des disciples, parmi lesquels un riche bourgeois d'Assise qui obéit à la lettre à la parole de l'Evangile : « Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu as, et donne-le aux pauvres, tu au-

ras alors un trésor dans le ciel. » (Mat. XIX, 21). Dès ce moment François a le mot d'ordre de son institution, *l'imitation de la vie pauvre du Christ*. Cette pauvreté devait être extérieure aussi bien qu'intérieure.

François encourage les siens : « Ne craignez pas parce que vous êtes petits et que vous semblez fous, ayez confiance au Seigneur qui parlera par vous. Vous trouverez quelques débonnaires qui recevront joyeusement vos paroles, beaucoup plus d'orgueilleux qui vous résisteront, souffrez tout avec patience et douceur. » Il les envoie dans le monde : « Allez deux à deux pour annoncer aux hommes la paix et la pénitence. C'est à ceci que nous sommes appelés ; soignez les blessés, relevez ceux qui sont abattus, ramenez les égarés, soyez patients dans l'épreuve et sans inquiétude, car le Seigneur accomplira sa promesse. Que chacun se repose de ses soucis sur le Seigneur, car c'est lui qui vous nourrira ».

Ce message d'exhortation et de bienfaisance aboutira à la fondation d'un nouvel ordre, celui des frères mineurs qui aura pour signe distinctif la canonisation de la pauvreté. La compassion la plus intime et la plus profonde pour les pauvres, compassion si vive qu'elle se transformait en souffrance, n'empêche pas François de trouver pour lui-même sa suprême joie dans la pauvreté. Un jour qu'il était invité à la table de son protecteur, l'évêque d'Ostie, il mendie le pain de son repas aux portes voisines.

Il n'attachait pas une bien grande importance à la culture intellectuelle, ni à la possession de l'Ecriture sainte. Une vieille femme, mère de deux religieux disciples de François, vient un jour mendier ; on n'avait absolument rien à lui donner, sauf une Bible dont les frères se servaient dans le chœur. « Qu'on la lui donne et qu'elle aille la vendre, dit-il, Dieu prendra plus de plaisir à voir soulager la détresse de cette pauvre femme qu'à nous entendre lire la Bible dans le chœur ». Il connaissait les livres sacrés surtout par les passages qui se trouvent dans la liturgie. Un jour qu'on voulait lui faire une lecture pour le raffermir dans un moment d'affaiblissement du corps, il répondit : « Ce n'est pas nécessaire, je ne veux rien savoir que Jésus le Crucifié. »

François finit sa carrière à quarante-trois ans, épuisé par les austérités et les privations. Il était presque aveugle, les pleurs continuels qu'il versait sur le Crucifié avaient amené une inflammation des yeux voisine de la cécité. Il mourut environné des siens, le peuple le considérait déjà comme entouré d'une auréole de sainteté. Cette âme tendre, profonde, enthousiaste, qui

unissait l'imagination du poète à la sensibilité de la femme, l'énergie virile de l'entraîneur d'hommes à la simplicité et à la candeur de l'enfant, a exercé une influence immense ; pour beaucoup il incarne et symbolise la piété du moyen-âge, il a été et il est encore une des grandes forces de l'Eglise catholique.

Pour résumer d'un mot le caractère principal des trois hommes dont on vient de rappeler la vie, nous dirons que Bernard de Clairvaux a été une puissance ecclésiastique, Valdo une puissance biblique, François d'Assise une puissance mystique.

***

Après avoir esquissé la physionnomie de quelques-uns des plus éminents représentants de la piété au moyen-âge, c'est le moment de montrer les principaux éléments de cette piété, telle qu'elle ressort du culte, des institutions et des hommes ; d'analyser ces éléments, de montrer les caractères spéciaux de la vie religieuse telle qu'on la comprenait alors. Nous y trouverons des parties durables, permanentes, et des parties passagères qui tiennent au milieu, à l'époque, à la civilisation, et qui ne répondent plus à notre tempérament ni à notre état d'esprit ; tout comme notre piété, qui n'est plus exactement celle du moyen-âge ni de la Réforme, ne sera pas non plus exactement celle de nos successeurs.

Un fait qui frappe tout d'abord, c'est l'amour de l'isolement. Les âmes pieuses éprouvent le besoin de se retirer du monde, elles se mettent à part par la vie monastique. Le monde était-il alors si mauvais, si corrompu, qu'il ait fallu s'en retirer à tout prix ? Sans doute il est nécessaire de monter sur la montagne pour prier, le recueillement et la solitude sont indispensables à la vie intérieure, mais cette solitude organisée est-elle bien le meilleur moyen d'agir sur les masses ? Sans se prononcer d'une façon absolue, il faut reconnaître qu'au début l'action de ces hommes, qui vivaient séparés du monde et n'y rentraient que pour la prédication, a été immense. Ces monastères innombrables avec leur sévère discipline ont exercé sur la masse une influence que nous ne pouvons nous représenter.

Un autre élément, très original, très remarquable de la piété de ce temps, c'est l'amour de la pauvreté. A aucune autre époque du christianisme la pauvreté n'a été recherchée, glorifiée comme au moyen-âge. Il y a utilité à s'arrêter un peu sur ce point, encore qu'il soit douloureux pour notre génération.

Le protestantisme aime ce qui est confortable. Peut-être pas dans ses temples ou dans ses chapelles, nos lieux de culte, quand

ils sont convenables, sont généralement simples. Mais le protestantime aime ce qui est confortable dans sa vie quotidienne, sinon le dimanche au culte ; il ne craint pas d'être bien renté et apprécie les garanties d'ordre matériel. On peut, sans être injuste et sans faire de comparaison désobligeante, relever la place que tient la banque dans le protestantisme. Elle forme une catégorie d'intermédiaires utiles, indispensables, mais il faut constater que, dans le protestantisme, on se tourne avec une incontestable prédilection vers ce genre d'activité. On a pu dire que l'avarice est le péché protestant. On a pu rapprocher les protestants des juifs qui se sont fait une réputation d'habileté dans le commerce de l'argent. « L'avarice, dit Vinet, est le vice le plus compatible avec des habitudes extérieures de christianisme, avec la décence et une certaine gravité de mœurs » (1). Notre génération a horreur de la pauvreté, le protestantisme est au premier rang de la génération contemporaine à cet égard. Je n'ignore pas que l'amour des richesses est de tous les pays et de tous les temps, il prend sa source au fond du cœur de l'homme qui ne change guère ; cependant les progrès de la civilisation, le développement du bien-être et du luxe, qui ne sont plus l'apanage de quelques-uns mais qui se démocratisent comme tout le reste, rendent nos contemporains particulièrement avides d'argent. Il y a des milieux où tout se pardonne, sauf la pauvreté, et notre christianisme ne réagit que très insuffisamment contre ce péché.

Au contraire, la piété du moyen-âge aime la pauvreté. Qu'on la prenne dans ses représentants les plus divers et on y trouvera ce trait commun qui existe chez Bernard de Clairvaux, chez Pierre Valdo et chez François d'Assise, séparés pourtant par de si grandes différences. Ce qui frappe, ce n'est pas que ces gens soient pauvres ; être pauvre c'est le fait courant, banal, presque toujours triste, car la pauvreté est une épreuve, parfois bien lourde, ce qui frappe c'est que ces gens aient l'esprit de pauvreté.

Avoir l'esprit de pauvreté, c'est être détaché. C'est être pauvre, peut-être, c'est certainement n'user que des meubles les plus indispensables et les plus simples, avoir le costume le plus invariable et le plus uni, vivre de peu, se mortifier sans se détruire, se servir soi-même le plus possible, vaquer, ne fût-ce que dans une petite mesure à un travail des mains qui rappelle utilement l'homme à ses origines, à sa peine, à sa misère et a

(1) *Théologie pastorale*, p. 156. Règles de conduite relatives au désintéressement.

celle de ses frères souffrants (1). L'esprit de pauvreté c'est l'amour de la pauvreté avec le besoin de peu. On peut être saisi par la pauvreté, et se trouver aux antipodes de l'esprit de pauvreté.

On trouve l'esprit de pauvreté chez cet ecclésiastique qui avait de grands biens (plus de 100,000 écus de rente) et qui n'avait ni tapisseries, ni vaisselle d'argent, ni meubles précieux, et qui, pour sa nourriture ordinaire, se contentait de pain, d'eau et de légumes (1). On le trouve chez un Calvin dont la vie est toujours étroite, et qui meurt en laissant sa bibliothèque pour principal bien. On le trouve chez cet ancêtre du philosophe Emerson, un puritain, qui priait tous les soirs afin qu'aucun de ses descendants ne devînt jamais riche. On le trouve transformé, mais bien réel chez Antoine Court, qui dit aux élèves du séminaire de Lausanne : « J'entends par l'esprit du désert un esprit de mortification qui, nous apprenant tous les jours à mourir à nous-mêmes, nous dispose à perdre courageusement la vie dans les tourments, et sur le gibet si la Providence nous y appelle. »

L'esprit de pauvreté est toujours rare, on ne l'a jamais vu aussi accentué, aussi vif qu'ou moyen-âge. En élargissant et en approfondissant la notion de l'esprit de pauvreté, on arrive à l'esprit de dépouillement. L'amour du dépouillement, l'abnégation, c'est ce qui fait le fond de cette piété, ce qui lui donne son attrait si puissant, ce qui explique la fascination qu'elle exerce aujourd'hui ; l'esprit de dépouillement explique à huit siècles de distance le prestige et l'action d'un François d'Assise.

Il y a là un singulier contraste, une énigme qui déroute la manière de voir courante. On imagine volontiers que l'abondance des biens terrestres donne le bonheur ; on est obligé de reconnaître que ce qui donne le bonheur c'est l'indépendance à l'égard de ces biens. Rien ne rend heureux comme l'esprit de dépouillement. Ces gens étaient heureux parce qu'ils étaient délivrés de tout lien matériel. On loue leur pauvreté, écrivains, historiens, littérateurs vantent à l'envi leur dénuement, en se gardant bien de les imiter ; il faut aller plus loin, ne pas s'arrêter à cette surface, on n'est pas heureux parce qu'on est pauvre, tant s'en faut, on est heureux lorsqu'on est délivré du désir de la richesse. Il y a là une veine franchement, authentiquement chrétienne. On est invinciblement ramené à cette parole du Christ : « Quiconque ne renonce pas à tout ce qu'il a ne peut être mon disciple ». (Luc XIV, 33). L'esprit de renoncement com-

(1) Sainte-Beuve, *Port-Royal*, tome III.
(2) *Esprit de saint François de Sales*, part VIII, chap. 8.

plet, total, qui inspirait ces grands hommes pieux du moyen-âge a fait leur force et leur joie (1). Ils sont dépourvus de richesses, d'ambition, de recherche du plaisir, et ils sont abondamment récompensés par une paix qu'on ne connaît plus guère.

On a dit que l'argent est le sacrement du mal (2), ce n'est pas très exact, pas plus qu'il ne le serait de dire que l'argent est la racine de tous les maux, c'est « l'amour de l'argent qui est la racine de tous les maux ». (Timothée VI, 10). Il faut avouer qu'un moyen radical de ne pas être emporté par l'amour de la richesse c'est l'abandon de la richesse elle-même.

L'esprit de pauvreté, de dépouillement, qui apparaît si puissamment à l'œuvre dans les coeurs pieux du moyen-âge, d'où vient-il donc ? de quelle source le dériver ? De l'imitation de Jésus-Christ, du besoin de ressembler à Jésus-Christ. Aucune autre époque n'a été au même degré tourmentée par ce besoin. Chaque étape du christianisme est marquée par un souci dominant, je n'en citerai que deux exemples : la Réforme a recherché la justice intérieure, le pardon des péchés, le salut, elle s'est effectuée au cri de ralliement, la justice par la foi ; notre génération désire la justice entre les hommes, à la justice devant Dieu est unie la justice à l'égard du prochain, la justice sociale est la préoccupation profonde, intense de la collectivité chrétienne. D'autres questions occupent les esprits, mais elles sont moins pressantes, ne se trouvent pas au premier plan, et revêtent plutôt le caractère de questions d'école. Il est incontestable qu'à l'heure actuelle le problème souverain, dominant, est la proclamation du christianisme au dehors par la mission, et au-dedans par la justice entre les hommes.

Au douzième siècle, l'aspiration profonde était la ressemblance avec Jésus-Christ. On aimait le Sauveur et on voulait suivre ses traces. Un livre écrit à la fin du moyen-âge porte le nom *d'Imitation de Jésus-Christ*, mais ce livre était dans les âmes avant d'être sur le papier : il n'est que la traduction des sentiments qui remplissaient alors les cœurs. Dans cette imitation, ce qu'on recherche le plus, c'est la ressemblance par la douleur. Le mot d'ordre de l'époque est à coup sûr celui de Paul dans sa lettre aux Philippiens (III, 10) « connaître Christ et la communion de ses souffrances, se rendant conforme à lui dans sa mort »; le connaître dans l'abaissement, et non dans la gloire. Ces gens souffraient le reste des afflictions de Christ et vou-

(1) Sur la joie parfaite, voir une anecdote de la vie de saint François, citée par Gebhart, *L'Italie mystique*, p. 97.

(2) Gratry, *Les Sources*, Le premier livre de la morale, chap. III.

laient le suivre dans la voie de la douleur. Telle est l'origine psychologique du célèbre phénomène des stigmates qui apparaissent chez François d'Assise, qui se retrouvent chez Catherine de Sienne et chez d'autres encore au moyen-âge.

Dans les premiers siècles du christianisme on s'est préoccupé de la nature du Christ, pour mieux établir sa divinité on est arrivé à l'isoler de la terre et à le séparer de la race humaine. Le moyen-âge se rappelle que Jésus a été homme et qu'il doit servir d'exemple à la vie et à l'activité des chrétiens ; il a vécu pauvre, on vivra pauvre afin de mieux lui ressembler ; il a souffert, certains ressentent avec la dernière intensité le besoin de partager sa passion, ses douleurs corporelles, ils en arrivent à ressentir réellement les tortures de la croix, si bien que le contre-coup s'en fait ressentir dans leur organisme. On découvre à nouveau la réalité humaine du Sauveur.

A l'esprit de dépouillement, se joint la compassion pour l'humanité. Les hommes pieux du moyen-âge, sont pénétrés de tendresse pour les petits et pour les souffrants, chez qui ils voient briller le signe divin de la Rédemption ; plus ceux-ci sont misérables, plus grand est le devoir de les rechercher et de les aimer. Ils voient l'homme dans Jésus-Christ, et ils voient l'humanité à travers Jésus-Christ. Le Sauveur se rapproche, il n'est pas tant la seconde personne de la Trinité que celui qui a donné sa vie et versé son sang pour ses frères. Cette religion est profondément humaine, pitoyable et compatissante. Par là, ces grandes personnalités spirituelles rejoignent le mouvement religieux du siècle dernier qui a cherché à représenter le Christ historique. Le dix-neuvième siècle a vu éclore en Angleterre, en Allemagne, en France, de nombreuses vies de Jésus qui avaient pour but de retracer, parfois avec un sentiment de piété profonde, la carrière terrestre du Fils de l'homme. Le treizième siècle voulait revivre cette vie, non par la recherche historique, mais par l'intensité du mouvement religieux. N'est-il pas frappant de voir, à des siècles de distance, s'affirmer le même besoin de repasser les phases de la vie de notre Maître ?

Un autre caractère de la piété du moyen-âge, c'est d'être peu théologique. Ce point semblera peut-être discutable à quelques-uns, tandis qu'il sera approuvé par ceux qui pensent autre chose que du bien de la théologie.

Il faut remarquer que tout croyant, tout chrétien, a un minimum de théologie. La théologie est une puissance dont il est plus facile de médire que de se passer. Ceux qui veulent la supprimer ne savent ce qu'ils disent. Le moindre catéchisme est un petit cours de théologie. La théologie est une science glorieuse,

une science sacrée, celle des choses de Dieu. Elle comprend un certain nombre de notions, de pensées, d'idées sur Dieu, Jésus-Christ, l'homme, le salut, l'origine des choses, la fin des temps. On ne saurait se représenter un chrétien sans un minimum de théologie, pas plus qu'on ne peut se le représenter dans un minimum d'intelligence.

Il est impossible de croire en Dieu sans avoir une idée de Dieu, si rudimentaire soit-elle. Il est impossible de l'aimer sans avoir une certaine représentation de Dieu. Il est impossible de croire au salut sans admettre le péché et l'œuvre rédemptrice de Jésus-Christ. Notre pensée concernant ces faits spirituels constitue un commencement de théologie. Ceux qui approfondissent ces faits, qui coordonnent ces idées, sont des théologiens. Saint-Paul, saint Jean ont été des théologiens, et c'est à bon droit que nos vieilles versions bibliques intitulaient les lettres de ce dernier, épitres de saint Jean le théologien, titre que nous réserverions aujourd'hui plus volontiers à saint Paul.

La théologie est inévitable et indispensable, elle est la formule aussi exacte, aussi complète que possible, ou, si l'on préfère, la formule la moins inexacte et la moins imparfaite possible, des faits et des réalités spirituels. Elle n'est pas toujours la même, car les hommes n'ont jamais enfermé toute la réalité dans leurs formules ou dans leurs définitions, ce qui ne les empêche pas d'en avoir toujours besoin.

Le moyen-âge a compté de grands, de très grands théologiens dont les noms sont connus de tous, par exemple Duns Scott ou Thomas d'Aquin, et qui ne jouissent pas toujours d'une excellente réputation dans le protestantisme, ce sont les théologiens scolastiques. Ces hommes ont exercé une action prodigieuse, certains, comme Thomas d'Aquin, pèsent toujours d'un grand poids dans la pensée catholique romaine. Ces théologiens ont pu être pieux et l'être profondément, comme Anselme de Canterbury, mais ils ne donnent pas la note fondamentale de la piété au temps qui nous occupe. Leur action s'est fait sentir dans le domaine intellectuel et n'a guère atteint le domaine spirituel. Il faut distinguer entre piété et théologie qui sont des choses différentes. Il y a de savants théologiens qui ne sont pas particulièrement pieux, dont la vie intellectuelle a pris le pas sur la vie religieuse. Il y a des âmes pieuses, humbles et saintes qui ne sont pas particulièrement versées dans les sciences sacrées, qui n'ont même pas une connaissance très approfondie de l'Ancien et du Nouveau Testament. Les scribes du temps de Jésus-Christ connaissaient la loi sur le bout du doigt ce qui ne les rendait pas plus agréables à Dieu. Il est même difficile et rare que l'une ne

l'emporte pas sur l'autre. Mais quelle belle chose quand ces deux biens sont réunis, quand la personnalité chrétienne est tout à la fois chaleur et lumière, également chaleur et lumière. Or, le théologien savant et pieux est chaleur et lumière.

Au moyen-âge, la piété n'est pas très éclairée. Elle est ardente, profonde, dévouée, elle laisse à désirer sous le rapport de la connaissance. Certains des hommes pieux de ce temps ne savaient que très peu de chose de l'Ecriture sainte. De Jésus-Christ, ils connaissaient quelques grands faits de la carrière terrestre ; sa naissance, sa passion, sa résurrection, ce qui ne les empêchait pas d'avoir une piété à certains égards admirables. Leur science était pauvre et leur adoration fervente. C'est un fait étrange et regrettable que ce contraste qui existe facilement entre l'intelligence et l'adoration, il semble quelquefois que l'une grandisse aux dépens de l'autre. Celui-là se tromperait lourdement qui conclurait à une opposition entre les deux, mais l'infirmité humaine est telle que nous perdons aisément l'équilibre, et que, lorsque nous cherchons ardemment à savoir ou à comprendre, nous oublions d'adorer et d'aimer. Voilà un avertissement pour nous qui croirions peut-être que la foi et la vie religieuse sont en raison directe d'un volumineux bagage de doctrine et de connaissance.

La piété du moyen-âge, d'une façon générale, est indépendante de la hiérarchie, et même de l'Eglise. Sans avoir l'humeur dissidente, les hommes dont nous parlons, et bien d'autres encore, ont usé d'une grande liberté vis-à-vis de l'établissement ecclésiastique. Il suffit de rappeler l'attitude de saint Bernard et de François d'Assise, à l'égard de la papauté, attitude respectueuse mais d'une parfaite liberté. Quant à Valdo, on sait que, pour obéir à sa conscience, il a pris l'autorisation de prêcher qu'on lui refusait. Plus heureux que Valdo, François d'Assise reçut le droit de continuer son œuvre, ce qui lui évita la peine de faire schisme- La disposition d'esprit de ces hommes ne se concilierait guère avec l'exigence catholique actuelle qui se résume en un mot : se soumettre .

La piété se répand, s'exprime au dehors par diverses manifestations dont l'une des plus fréquentes et des plus touchantes est le cantique. Le moyen-âge a chanté, il a composé des hymnes d'une foi vive et profonde dont plusieurs ont été traduits, et sont entrés dans nos recueils de cantiques. Les âmes pieuses n'étaient pas instruites, mais elles aimaient Dieu, elles avaient reçu le pardon des péchés, et leur vie spirituelle était débordante, tout embrasée de reconnaissance. Elles éprouvaient le besoin de louer le Seigneur, et leur allégresse était indépendante des conditions

extérieures de la vie. Est-ce l'esprit de pauvreté qui amenait ce chant de louanges, est-ce la ferveur de la piété, est-ce le recueillement et la méditation qui oublient les choses d'ici-bas et ne vivent que pour Dieu ? Ces divers éléments s'alliaient dans une piété vive, joyeuse, communicative, qui frappe encore notre vingtième siècle si plongé dans les soucis et dans les intérêts de la terre. Depuis les psaumes d'Israël, on n'avait pas entendu tant de paroles d'allégresse.

L'âme pieuse chante, et le moyen-âge chante. Il chante en latin. Il fallait attendre la Réforme pour voir apparaître le vrai cantique populaire, celui que peuvent entonner les masses, qui anime et soulève l'âme d'une nation. La Réforme a chanté au grand soleil, le moyen-âge a chanté dans les cloîtres. Ses cantiques sont liturgiques, destinés aux offices religieux, répétés dans les couvents. Ce qui ne les empêche pas d'être bien beaux.

C'est sans doute à saint Bernard qu'on doit le *Salve caput cruentatum* que nous chantons dans nos services de la semaine sainte.

Chef couvert de blessures,
Chef accablé d'injures,
Des splendeurs éternelles
C'est d'épines cruelles
Meurtri par nous pécheurs,
D'opprobres, de douleurs,
Naguère environné,
Qu'on te voit couronné.

L'hymnologie du moyen-âge, très féconde, est presque toute anonyme. On a recherché les auteurs de ces cantiques sans y réussir beaucoup. Inconnu l'auteur du *Stabat mater dolorosa*, *Juxta crucem lacrymosa*, *Dum pendebat filius*. Egalement inconnu l'auteur du *Dies irae* qui renferme cette strophe touchante:

Recordare Jesus pie
Ne me perdas ille die
Redemisti crucem passus
Juste Judex ultionis,
Quod sum causa tuae viae
Quaerens me sedisti lassus
Tantus labor non sit cassus
Donum fac remissionis,
Ante diem rationis.

Ces paroles ont semblé si belles à Madame Beecher-Stowe l'auteur de *La Case de l'onde Tom*, qu'elle les fait répéter par l'un des héros de son livre, saint-Clare, au moment où il va mourir.

C'est encore à un cantique du moyen-âge, *Vexilla Regis prodeunt*, que nous devons le passage célèbre : *O crux ave, spes unica !* Je te salue, ô croix, unique espérance !

Plusieurs de ces cantiques ont été traduits par Racine et ont fourni à la poésie française le sujet de quelques-unes de ses plus belles pages.

Il est temps de conclure. La piété du moyen-âge, dont nous venons de voir les signes distinctifs, nous apparaîtra sous une clarté plus vive si nous la comparons à la piété moderne. Celle-

ci a pour principaux caractères d'être active, pratique et sociale ; elle fonde des établissements de bienfaisance, songe à la seconde partie du grand commandement, et se tourne vers les hommes. De plus elle est expansive, possédée du besoin de propagande et de l'esprit de conquête ; elle soutient les œuvres d'évangélisation et de mission, elle ne cherche pas à faire son salut, mais à gagner des âmes.

La piété du moyen-âge veut surtout méditer, prier et adorer. Elle est contemplative, recherche la vie profonde et nous a laissé, comme son testament, l'ouvrage qui demeure le type des manuels de la vie intérieure, l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Nous nous préoccupons d'agir, elle se préoccupait d'être. N'y a-t-il pas là quelque chose de l'éternelle différence entre Marthe et Marie ?

P. Beuzart

NOEL AUBERT DE VERSÉ

I. *La Vie*

Nous voudrions conter ici l'histoire d'un Socinien français du XVIIe siècle; il est un peu oublié, et mérite de revivre, car il nous aide à pénétrer dans la société religieuse qui vécut aux jours de la Révocation. A l'heure où Chouet, Pajon, d'Huisseau altéraient sensiblement à Saumur les principes Calvinistes et préparaient une génération teintée de rationalisme, Aubert de Versé allant à l'extrême gauche de ce flottant parti, se préparait à la lutte qui fut l'âme de sa vie.

Il naquit au Mans vers 1645 de parents catholiques, fut élevé chez les Pères de l'Oratoire et eut Mascaron pour professeur de rhétorique. En 1665, nous le trouvons immatriculé à la Faculté de Théologie de Genève. Nous ignorons quand et comment il s'était converti. Le jeune étudiant s'adonna surtout aux auteurs hétérodoxes ; et quand, ses études achevées, il prit paroisse en Bourgogne, ses opinions Sociniennes le firent suspendre. Il s'amenda si peu que le Synode d'Is-sur-Tille, tenu le 3 août 1669 sous la présidence de Pierre Mussard, en présence du Commissaire royal Janthial, le déposa solennellement, ne voulant croire ni à son repentir, ni à son retour à l'orthodoxie marqué par le *De Christo Deo* (1).

Il semble qu'Aubert repoussé par les Protestants, soit alors rentré dans sa première église et qu'il ait cherché dans la médecine un dérivatif à la théologie. Il fut pensionné comme ancien ministre en 1675 et toucha de ce chef 400 livres. Mais « embrasé par son caractère ardent et volage » (2), incapable de satisfaire ses doutes sur la Trinité (3), déçu dans son rêve d'un

(1) Voy. *Arch. Nat. TT.* 246. 10. Nous avons publié ce document dans le *Bull. du Prot.* n° de déc. 1911.

(2) Weiss : art. *Versé (De)*, dans la *Biographie Michaud.*

(3) De Versé : *L'Antisocinien*, p. 5 et 11.

Gallicanisme réformateur, enfin, menacé dans sa liberté et peut-être dans sa vie (1), il quitta sa patrie pour la Hollande (2). Il rentrait dans la Communion réformée avec quelque appréhension (3), mais sut cacher ses hérésies, put semble-t-il obtenir un poste de pasteur près d'Amsterdam (4) et devint bourgeois de cette ville.

Modeste au début, il se contenta de traduire en latin Richard Simon (5). « Il voulut ensuite tirer quelque chose de son propre fonds et se faire compter au nombre des docteurs » (6). Désireux sans doute de prouver le sérieux de son retour à la Réforme, il écrivit contre Bossuet (7). Son ton quelque peu bruyant et profane déconcerta les Protestants ; il parut usurper la place de Daniel de Larroque chargé de la réponse au traité de l'Evêque. On regarda d'assez haut ce polémiste suspect, et Bayle et Jurieu, sans doute au courant de ses antécédents, parlèrent de lui sans ménagement (8).

Aubert eut-il vent de cette hostilité ? Batailleur de nature et respirant à l'aise en Hollande, voulut-il attaquer le parti des calvinistes rigides et toucher en particulier leur chef Pierre Jurieu ? Servait-il comme nous le supposons les desseins du Clergé de France (9) en contribuant au schisme latitudinaire

(1) De Versé : *L'Avocat des Protestans.* Avertissement.

(2) *Antisocinien*, p. 5.

(3) *Antisocinien*, p. 6.

(4) D'après Hauréau. Son article biographique sur Aubert de Versé, paru dans l'*Histoire littéraire du Maine*, t. IV, p. 199-211, est le plus complet que nous connaissions. Mais il ignore l'activité pastorale d'Aubert en France.

(5) *Historia critica Veteris Testamenti sive Historia Textus Hebraïci a Mose ad nostra usque tempora... E Gallico in latinum versa a* Natali Alberto de Versé *S. Th et Med. Doct* 1881. 2 t. en 1 vol. in-4°. — Richard Simon s'en plaignit fort, nous dit Moreri. — On attribue également à De Versé un *Mémoire sur* (contre) *l'inspiration des livres sacrés*, inséré dans les *Sentiments des Théologiens de Hollande contre l'Histoire critique de l'Ancien Testament* de Richard Simon.

(6) Hauréau : *loc. cit.* p. 200.

(7) *Réponse au traité de Mr. Bossuet touchant la Communion sous les deux Espèces.* Cologne, P. Marteau, 1683, in-12.

(8) Bayle écrivait de Rotterdam le 9 janvier 1684 à son frère aîné : « La réponse au livre de la *Communion les deux espèces* est de M. de Larroque. Il y en a une autre qui a été faite par un Socinien nommé de Versé, qui écrit pour du pain, qui n'a aucune Religion, et qui écrit aussi bien le pour que le contre. »

(9) Nous devons là-dessus à l'obligeance de M. Fonbrune-Berbineau quelques renseignements curieux. Il est établi par des certificats et quittances qu'Aubert était pensionné par le Clergé en 1682 et en 1685 et qu'il avait un domicile à Paris en la paroisse St-Martial, (*Arch. Nat.* G 8 209). D'autre part, il est non moins établi qu'il avait pris demeure en Hollande. Que conclure ? Ou bien, le pensionné de Paris est un faussaire, ou bien Aubert domicilié en Hollande a pu protégé par l'abbé Phélippeaux, Agent Général du Clergé, ou quelque autre, faire de temps à autre un séjour à Paris et faire valoir ses moyens d'action en Hollande.

qui se formait au détriment de la Réforme ? Toujours est-il qu'en 1684 il publia l'un de ses meilleurs ouvrages, le *Protestant pacifique* (1) où il cherchait à rapprocher tous ceux qui professaient le Christianisme. En passant, il décochait ses meilleurs traits contre Jurieu en relevant avec beaucoup de verve les textes entachés d'intolérance de l'*Histoire du Calvinisme*. En outre, il s'efforçait au nom de la tolérance de laver le Gallicanisme des charges portées contre lui par le *Préservatif* de Jurieu. Le prophète de Rotterdam se fâcha, dénonça de Versé au Consistoire d'Amsterdam et le fit suspendre (2). Dépouillé d'un ministère dont il « vivait assez misérablement » (3), Aubert se retourna vers la médecine et prit un diplôme d'agrégé au Collège d'Amsterdam. Là encore, il réussit mal ; « la pratique de son art ne lui fournissant que de faibles revenus » (4), il tenta la voie du journalisme alors florissant en Hollande (5). C'est à cette époque semble-t-il, qu'il faut placer son séjour auprès de Christophe Sandius le fils, correcteur chez les Elzévirs, Arien notoire, qui l'entretint comme on pense dans son hérésie première, ou la fit passer du Socinianisme à l'Arianisme pour quelques temps (6). Obligé de vivre de sa plume, il reprit ses traductions, et en 1685 mit en français les *Acta eruditorum Lipsiensium* (7), passant avec aisance de la physique à la théologie et du droit à la géographie ; le style notons-le est un peu alourdi par la nature même de ce travail. Il traduisit aussi, mais sans aller jusqu'au bout l'*Histoire du papisme* de Heidegger, réplique à l'*Histoire du Calvinisme* du P. Maimbourg (8). Mais trop personnel pour se contenter de rendre la

(1) *Le Protestant pacifique ou Traité de la paix de l'Eglise, dans lequel on fait voir par les principes des Réformez, que la foy de l'Eglise catholique ne choque point les fondements du salut : Et qu'ils doivent tolérer dans leur communion tous les chrétiens du monde, les Sociniens et les Quakres même, dont on explique la Religion. Contre Monsieur Jurieu.* Par Léon de la Guitonnière. Amsterdam, Genest Taxor, 1684, in-12.

(2) Toujours d'après Hauréau.

(3) Hauréau, *loc. cit.* p. 204.

(4) Weiss : *loc. cit.*

(5) « A l'égard des *gazettes raisonnées*... j'ai vu quatre ou cinq fois celles que Mademoiselle de Saint-Glain, veuve d'un Gazetier de ce nom, d'Amsterdam, dont la Gazette s'intitule *Nouvelles solides et choisies*, a fait faire, tantôt par De Versé... tantôt par d'autres ; et cela n'étoit pas grand chose. » (Bayle : *lettre à Lenfant*, 18 janvier 1685, Rotterdam).

(6) *Antisocinien* p. 10, et Le P. Guichard : *Histoire du Socinianisme*, Paris, 1723, in-4°, p. 173.

(7) *Ouvrages des Savans publiez à Leipsik, l'année* 1682. La Haye, Arnout Leers, 1685, 2 vol. in-12.

(8) Heidegger, *Histoire du Papisme*... Amsterdam, 1685, 2 vol. in-12.

pensée d'autrui, il fit, toujours la même année paraître un brillant petit ouvrage contre Spinoza ; il s'y montrait bon logicien, fertile en subtilités, surtout défenseur d'une philosophie de sens commun, çà et là émaillée de thèses Sociniennes. Il maltraitait fort Descartes et Malebranche auxquels il faisait remonter le Panthéisme Spinoziste (1).

Il se retourna la même année contre les polémistes Catholiques avec vigueur (2), puis, rentré dans l'arène des idées, put reprendre sa lutte contre Jurieu dont s'ouvrait la longue querelle avec le parti des Tolérants. Dans le *Traité de la liberté de conscience* (3), Aubert s'indigne qu'il n'ait en rien modéré ses principes (4), et lui prouvant qu'il n'a pas répondu aux arguments de son *Protestant pacifique*, le traite de la manière la plus insultante, mais toujours avec humour (5). Vers la même époque, il publiait un traité ironiquement appelé le *Tombeau du Socinianisme* (6) ; et ce petit livre était suivi d'une satire violente contre Jurieu : *le Nouveau Visionnaire de Rotterdam*. Ce pamphlet spirituel mais marqué d'un persiflage un peu grossier, couvre de ridicule les *Essais de Théologie Mystique* où Ju-

(1) *L'Impie convaincu, ou Dissertation contre Spinosa. Dans laquelle l'on réfute les fondements de son Athéisme.* Amsterdam, Jean Crelle, 1685, in-12.

Cette attaque contre le Cartésianisme semble avoir peiné le bon spiritualiste que fut Hauréau. Il insinue que l'ouvrage d'Aubert dut fort peu lui rapporter. *Loc. cit.* p. 205. Il est juste de noter qu'Aubert n'a pas toujours traité Descartes avec la même désinvolture : « L'on sçait — dit-il ailleurs, — que ce grand homme a expliqué d'une manière admirable, et que je croy divine, l'union du corps et de l'âme ». (*Tombeau du Socinianisme*, p. 73).

(2) *L'Avocat des Protestants, ou Traité du Schisme, dans lequel on justifie la séparation des Protestants d'avec l'Eglise Romaine, contre les objections des sieurs Nicole, Brueys et Ferrand.* Par le Sieur A. D. V. Amsterdam, P. Mortier, 1685, in-12.

(3) *Traité de la Liberté de conscience ou de l'Autorité des Souverains sur la Religion des Peuples. Opposé aux maximes impies de Hobbes et de Spinosa adoptées par le sieur Jurieu dans son Histoire du Papisme et dans son système de l'Eglise.* Cologne (Amsterdam), Marteau, 1687 in-12.

(4) Dans les chapitres du *Vray Système de l'Eglise* (1686), relatifs à la tolérance.

(5) Jurieu l'ayant traité de plume infâme, il réplique : « Mais assurément l'infamie de cette plume qui l'a poussé à bout, ne consiste qu'en ce qu'elle a cité et réfuté des maximes infâmes et détestables. Ainsi, il persévère toujours dans les mêmes sentiments de barbarie et d'inhumanité dont on avoit taché de le guérir. Mais c'est un trop grand et trop sublime génie pour pouvoir se tromper, c'est un prophète trop clairvoyant et trop illuminé pour tomber dans l'illusion. » (*Liberté* p. 65).

(6) *Le Tombeau du Socinianisme, auquel on a ajouté le Nouveau Visionnaire de Rotterdam.* Francfort, Arnaud, 1687 in-12. *Le Nouveau Visionnaire* porte un titre spécial ; Aubert y a pris le pseudonyme de Theognoste de Bérée. La désignation du lieu d'édition : *A Callonge*, 1686 a mis l'érudition en branle. On a cru qu'il s'agissait de Calonges en Agenais, et l'on y a supposé l'existence d'une imprimerie clandestine. M. Fonbrune-Berbineau a réfuté ces idées et suggéré les siennes. (Voy. *Bulletin du Protestantisme* t. 49-1900, p. 610).

rieu développe des *parallèles mystiques* entre la Nature et la Trinité. Aubert confesse sa violence, mais dit-il, Jurieu a commencé ; c'est un malade digne sans doute des Petites-Maisons, mais c'est surtout un calomniateur qu'il faut châtier.

Les évènements se précipitent, le lion et le moucheron sont en présence, mais cette fois c'est le lion qui finit par écraser son chétif adversaire. Dans un bruyant factum, Jurieu fait appel au bras séculier (1). Aubert répond du tac au tac et combat du moins à visage découvert (2). Le Synode intervient alors en faveur de Jurieu (3) et de Versé doit s'éloigner, au printemps de 1687 semble-t-il (4).

Dans cette affaire, Aubert montra certainement plus de hardiesse et de franchise que son fougueux adversaire. Il n'hésita pas nous conte Bayle, (qui d'abord plein d'indulgence pour Jurieu le jugea avec un mépris concentré, quand après 1691 ils furent définitivement brouillés), à venir ouvertement braver Jurieu à Rotterdam « y passant et repassant, y séjournant, et se produisant partout » (5). C'était l'audace suprême avant le départ ; elle le releva sans doute dans quelques esprits.

Le Clergé français suivait de près la lutte et trouvait sans doute qu'Aubert n'était pas un négligeable adversaire à opposer au dangereux auteur des *Lettres Pastorales*. Fénelon dans le Mémoire qu'il adressait, l'été de 1687 à M. de Seignelay, lui montrait que pour « maintenir les esprits des nouveaux convertis dans de bonnes dispositions à l'égard de la Religion », il fallait tuer Jurieu par le ridicule et pour plus de sûreté, se

(1) *Factum pour demander justice aux puissances contre le nommé Noël Aubert dit de Versé, atteint et convaincu des crimes, d'impureté, d'impiété et de blasphème.* 1687.

(2) *Manifeste de Maître Noël Aubert de Versé, Dr en médecine, et ci-devant ministre de la Rel. P. Réf., bourgeois de la ville d'Amsterdam, contre l'Auteur anonyme d'un Libelle diffamatoire intitulé : Factum pour demander Justice aux Puissances,* etc... Amsterdam, 1687, 7 janvier, plaquette in-4°, 24 pp.

(3) Synode de Middelbourg, mars 1687, art. 41 : « L'auteur de plusieurs livres abominables ayant été connu pour le nommé Noël Aubert de Versé, qui a mis son nom dans un Factum encore plus abominable, rempli d'impiétés les plus horribles, la Compagnie prie l'Eglise d'Amsterdam d'en parler au Vénérable Magistrat, afin qu'il lui plaise de pourvoir à ces désordres, et de réprimer par toute son autorité des licences si scandaleuses. (*Livre Synodal contenant les Articles résolus dans les Synodes des Eglises Wallonnes des Pays-Bas*, La Haye 1896-1904, t. II p. 31)

(4) Les questions de dates seraient ici insolubles si l'on ne plaçait en 1686 et non en 1687 tous les ouvrages de Jurieu et d'Aubert qui ont précédé le choc final entre le *Factum* et le *Manifeste* paru le 7 janvier 1687. La date du Synode (mars 1687) est en tout cas un repère, et c'est évidemment après qu'Aubert dut partir.

(5) Bayle : *Cabale chimérique* II, 4. Comparer cette page de haine à la lettre qu'il écrit à Lenfant le 3 février 1687. Aubert y est traité de *malhonnête personnage* et Jurieu, de *grand homme*.

servir de pamphlétaires non catholiques, par exemple d'«Aubert de Versé, socinien, ennemi implacable de Jurieu, et qui écrit, en effet, tous les jours en Hollande contre lui. C'est — continuait-il, — un homme d'une rapidité à accabler Jurieu. Peut-être M. l'ambassadeur qui est sur les lieux, pourrait-il avec un peu d'argent se servir de cet homme... » (1). On voit que Fénelon jugeait la conscience d'Aubert à vendre assez bon marché. Mais pour l'instant, celui-ci jugeait plus sûr de s'éloigner, s'engageant peut-être à écrire à distance. Nous ignorons si d'Avaux lui fit quelque proposition.

Nous retrouvons Aubert de Versé professeur de philosophie à Hambourg. Il a modifié son nom et s'appelle l'Aubrières ou d'Aubrières. Voici ce qu'écrit à Jurieu l'un de ses amis, au sujet du passage d'Aubert à Hambourg (2) :

« C'est assurément le plus exécrable de tous les hommes. Il a demeuré quelque temps dans cette ville sous le nom de M. d'Aubrières. Et comme il ne manque pas d'esprit, et qu'il a du sçavoir dans la philosophie et dans l'histoire, je l'introduisis chez quantité d'honnestes gens, et du premier rang de cette ville, dont quelques-uns furent bien aises d'envoyer leur jeunesse avec mon fils à ses Collèges de Philosophie. Mais je ne fus pas longtemps à découvrir quelque chose de l'intérieur de ce fourbe ; j'appris ensuitte que c'est le plus grand Athée qu'on puisse voir. Il est encore icy, mais tellement connu pour ce qu'il est, que l'on m'a dit que dans quelques jours il partira. » (3)

Il partit bientôt en effet, muni d'une lettre de recommandation de La Conseillère, pasteur français de Hambourg, à qui ses complaisances répétées valurent d'amers tracas. On venait d'ériger pour les commerçants français fixés à Dantzig une église nouvelle ; Aubert s'y présenta, y prêcha semble-t-il une fois, mais « incontinent il fut connu et rejeté » (4).

Lassé de tant de déboires, peu disposé à souffrir pour sa foi

(1) Le Mémoire de Fénelon (Bibl. Nat. *Nouv. acq. fr.* 507, fol. 45-51), a été publié par Gazier : *Revue politique et littéraire*, 31 oct. 1874, et par Doin : *L'Intolérance de Fénelon*, p. 330.

(2) C'est à Jurieu que nous devons les seuls documents connus et semble-t-il jusqu'ici inutilisés, sur le séjour d'Aubert en Allemagne. Ils sont suspects évidemment de partialité.

(3) Les textes relatifs au séjour d'Aubert en Allemagne se trouvent dans la *Lettre pastorale aux Fidèles de Paris, Blois et Orléans...* (par Jurieu). La Haye. 1690, plaquette in-4°.

(4) *Ibid.* p. 11. M. de la Pie, membre et sans doute président du Consistoire de Dantzig écrivait à Jurieu le 3 nov. 1688 au sujet d'Aubert : « ... lequel je reconnus et renvoyai comme l'ayant veu à Amsterdam, le connoissant de mauvaises mœurs, révolté et méchant, de quoy on fit plainte audit Sr de la Conseillère qui n'y a pas trop bien répondu. »

socinienne, Aubert songea au repos (1). Il utilisa ses amis de France. Le marquis de Châteauneuf, secrétaire d'Etat et le Père La Chaise lui facilitèrent son retour. C'est en Angleterre qu'il attendit le moment propice. Il s'y rendit en juillet 1688 et y séjourna une année entière, logeant quelques temps au moins chez le chevalier Bridger, à Kensington, dans la demeure de Holland-House où habita plus tard le roi Guillaume. On voit qu'Aubert avait des protecteurs haut placés. Il nous a lui-même raconté que durant son séjour, il tenta mais en vain de se réconcilier avec sa belle-mère, protestante réfugiée ; il avait épousé une demoiselle Cabaret sur laquelle nous ne savons rien.

Durant son séjour de 1689 à Kensington, il écrivit pour sa foi nouvelle, sa *Clef de l'apocalypse* (2), ébauche d'un ouvrage plus complet. A la fin de l'année, il vint en France. L'agent général du clergé : l'abbé d'Aquin, Mascaron évêque d'Agen, son ancien maître, enfin l'archevêque de Paris obtinrent du Roi sa réintégration au sein de sa première Eglise. Sa rétractation fut solennelle comme il le fallait pour laver un passé si noir. Il dut donner des garanties et attacher son nom à un traité de bon aloi contre son hérésie passée (3). Il le fit avec son outrance et sa désinvolture coutumières de manière à satisfaire ses nouveaux protecteurs, mais non peut-être les lecteurs avertis.

Ayant ainsi changé cinq fois de communion, il vécut à Paris, fut encore à deux reprises l'objet des libéralités du Clergé, publia son ouvrage sur l'Apocalypse (4), cherchant à ruiner les

(1) C'est à tort semble-t-il qu'on lui attribue alors les *Trophées de Port-Royal renversez. Défense de la foi des six premiers siècles touchant la Sainte-Eucharistie...* Amsterdam, Rob. Roger, 1688, in-8°, livre dirigé d'ailleurs contre le Catholicisme tout entier que l'auteur déclare hérétique au premier chef. Aubert songeait plus alors à franchir le portail de l'Eglise romaine qu'à en ébranler les piliers. En tout cas, la préface dit positivement que l'auteur est autre que celui du traité contre Bossuet, lequel est De Versé. Est-ce pour égarer l'opinion ? Après tout, Aubert était auteur, tenait peut-être à publier son livre tandis qu'il le pouvait encore, songeait peut-être à faire estimer davantage son retour à Rome, et voulait en rentrant la griffe, la faire deviner encore redoutable. En fait il n'a pas désavoué, que nous sachions, l'attribution de Dupin : *Table des auteurs ecclésiastiques*, t. III. col. 1174. — Dupin d'ailleurs est souvent fantaisiste, il se trompe ici sur l'énoncé du titre et attribue sans raison à Jurieu un ouvrage semblable, qui n'a jamais existé.

(2) *Véritable clef de l'Apocalypse ; ouvrage où en réfutant les systèmes qu'on a bâti dessus jusqu'ici, l'on indique le véritable, et où l'on découvre en partie l'illusion des prédictions de J. F. P. D. R.* (Jurieu, faux prophète de Rotterdam). Cologne (Amsterdam), 1690.

(3) *L'Anti-Socinien ou Nouvelle Apologie de la Foi Catholique contre les Sociniens et les Calvinistes, etc... par* Noël Aubert de Versé, *cy devant Ministre de la R. P. R.* Paris, Cl. Mazuel, 1692, in-12. Voy. en particulier p. 322 et suiv. l'apologie de son retour au Catholicisme.

(4) *La Clef de l'Apocalypse ou Histoire de l'état de l'Eglise chrétienne sous la IV Monarchie, dédiée à Notre Saint Père le Pape.* Paris V° Horthemels, 1703, 2 vol. in-

interprétations protestantes du Livre mystérieux, et mourut âgé d'environ 70 ans en la paroisse Saint-Benoît en 1714.

Les Catholiques prirent-ils au sérieux cette conversion d'Aubert de Versé ? En tout cas pas tous si l'on en croit le père Anastase Guichard qui neuf ans après la mort d'Aubert écrivait ces lignes :

« Tous ceux qui l'ont connu ne conviennent pas de la sincérité de ce retour, il y en a qui en doutent, et d'autres qui l'assurent. Des personnes assez répandues dans le monde et qui l'ont conservé m'ont assuré qu'il n'a jamais été bon Catholique, et qu'il est mort à Paris dogmatisant le Socinianisme à ceux qui vouloient bien l'entendre, et quand il sentoit qu'il n'y avoit rien à craindre pour lui. D'autres aussi, et dont je ne puis douter de la sincérité et de la probité, qui ont souvent conversé avec lui, et qui pendant plusieurs années lui ont administré les sacremens de l'Eglise, et particulièrement la Communion Paschale, m'ont assuré qu'ils n'avoient jamais rien apperçu en lui qui fût capable de leur faire former le moindre doute, que depuis sa conversion qui a duré au moins vingt ans, il ait donné dans le Socinianisme, quoique souvent ils aient disputé avec lui sur les points de la Religion que les Calvinistes nous contestent, et qu'il est mort sur la paroisse de Saint-Benoist avec toutes les marques d'un véritable Catholique Romain, après avoir fait un testament où les pauvres eurent quelque part, et dont M. Jolain Dr de la Maison de Navarre et curé de Saint-Hilaire a été l'exécuteur. Il nous en faut tenir à ce témoignage comme le plus sûr (1) ».

Ce qui semble ressortir de ce passage, c'est qu'Aubert resté ou non Socinien, dissimulait dans le premier cas son socinianisme au clergé en se livrant plus aisément à ses amis laïques, et dans le second laissait prise à de sérieux soupçons. En tout cas, on avouera que sa vie manque d'unité ; les documents biographiques sont d'ailleurs si rares, qu'il faut inférer à tout moment et se contenter du probable. Quelles lumières ses écrits jettent-ils sur sa carrière, en quoi a-t-il été personnel et précurseur, quelle est sa valeur propre ? C'est ce qu'il nous reste à examiner.

(A suivre) A. PAUL.

---

12. — Dupin lui attribue enfin l'*Histoire du Quakerisme, ou des Trembleurs, de leur origine, leur progrez et leur dogme.* Amsterdam, 1692. (*Table Universelle des Auteurs ecclésiastiques et de leurs ouvrages* t. III col. 1173-1174). — Il ne semble pas que le *Platonisme dévoilé* paru sous le nom d'HIPPOLYTE SOUVERAIN, Cologne, 1700, in-8°, soit d'Aubert de Versé.

(1) *Histoire du Socinianisme*, p. 172-173.

L'ALCOOLISME TRIOMPHANT

On dirait parfois que la Chambre des députés se donne pour tâche de discréditer le régime parlementaire. Elle a pris cette semaine une décision qui constitue une véritable trahison des intérêts les plus hauts du pays et qui a été dictée par les plus basses préoccupations de démagogie électorale. Le vote qu'elle a émis est un des plus honteux et des plus décourageants que je connaisse. Ces expressions peuvent vous sembler fortes. Je n'hésite pas à dire qu'elles ne dépassent pas ma pensée.

Après onze ans d'efforts, le Sénat était parvenu à mettre sur pied, à une petite majorité et en déjouant mille embûches, la première petite mesure de défense contre le fléau de l'alcoolisme qui ravage ce pays. Une loi néfaste de 1880 a supprimé toute barrière au pullulement des débits de boissons. Ceux-ci n'ont pas manqué de se multiplier. Il y en avait 354,000 en 1879 et 435,00 en 1899 ; il y en a 480,000 aujourd'hui : un par 80 habitants et un par 30 hommes adultes ! Pendant le même temps la consommation de l'alcool a augmenté dans des proportions effrayantes.

Le Sénat s'est décidé à endiguer, dans des conditions tout à fait timides encore, cette marée menaçante des débits. Aux termes de la loi qu'il a votée l'an dernier, l'ouverture des établissements ne vendant pas d'alcool proprement dit, mais seulement du vin, de la bière, du cidre, etc., resterait libre. Pour les autres, le nombre en serait progressivement ramené à trois au minimum dans les communes de moins de 600 habitants, à un pour 200 habitants dans les autres communes. On ne toucherait pas aux débits existants. La réduction se ferait par voie d'extinction.

Le projet vient d'être soumis à la Chambre. Les défenseurs de l'alcool ont eu recours à leur tactique habituelle, qui est un perpétuel hommage rendu par le vice à la vertu. Ils ont affirmé qu'ils étaient les plus chauds partisans de l'antialcoolisme. M. Georges Berry, qui est une sorte de roi des débitants auxquels

M. Coutant d'Ivry sert d'enseigne parlante, a osé renouveler sans rire cette pantalonnade. Ces bons apôtres ont soutenu que, s'ils demandaient le renvoi de la loi à la commission, c'est qu'ils la jugeaient inefficace et qu'ils étaient disposés à voter des mesures merveilleuses — mais pas celle-là. On a vu M. Charles Benoist, l'apôtre de la R. P,, qui malheureusement, comme presque tous les deputés de Paris, a un saint respect pour les débitants, emboîter le pas à M. Berry. Je vous dirai en confidence que M. Benoist est mon député et qu'il va m'obliger d'y regarder à deux fois avant de mettre un bulletin à son nom dans l'urne, tant la question de l'alcool me semble primordiale.

MM. Siegfried, Joseph Reinach et Augagneur ont réduit à neant ces sophismes intéressés et défendu le projet par des arguments sans réplique. J'ai trop souvent médit de M. Augagneur pour n'être pas heureux de lui rendre un hommage sans réserve en cette circonstance. Il a invoqué l'exemple de la Suède et la Norvège, les pays les plus alcoolisés il y a cinquante ans, aujourd'hui les mieux défendus contre cette plaie. Il a rappelé que, comme maire de Lyon, usant de certains pouvoirs que la loi lui conférait, il avait réussi à supprimer dans cette ville huit cents débits et qu'il avait augmenté les charges des établissements maintenus. La consommation de l'alcool est tombée à Lyon de 5 l. 73 à 2 l. 87. « Chaque fois, a-t-il ajouté, qu'on nous propose une mesure, si peu considérables que soient ses résultats existent, nous nous devons de la voter, parce qu'il faut faire quelque chose contre l'alcool... Mais toutes les fois qu'on vous propose un moyen vous le repoussez. »

C'est ce qui s'est en effet produit. Les députés des grandes villes et ceux des régions du nord ont voté contre la proposition pour faire leur cour aux débitants, qui, notez-le bien, ne seraient pas lésés par la loi, puisqu'elle ne touche pas aux droits acquis, mais qui combattent systématiquement toute mesure antialcoolique de peur qu'elle ne soit suivie par d'autres mesures analogues. Les représentants des départements à bouilleurs de de cru ont volé au secours de leurs collègues, dans l'espoir qu'ils leur feraient la même politesse lorsque l'empoisonnement familial qu'encourage leur cher privilège serait mis en cause.

Par 360 voix contre 156 la loi a été enterrée par un renvoi à la commission. Des socialistes comme MM. Guesde et Sembat, monarchistes comme M. Denys Cochin, des modérés comme MM. Ch. Benoist et Leroy-Beaulieu, des républicains de gauche et des radicaux en grand nombre ont formé le carré autour de l'arche sainte de l'alcool. Toutes les lâchetés se sont coalisées. A la résistance qu'a rencontrée cette loi anodine on peut calcu-

ler celle qu'on opposerait aux deux grandes mesures qui pourraient sauver ce pays du péril alcoolique qui le menace chaque jour davantage : l'interdiction de l'absinthe et la suppression du privilège des bouilleurs de cru. Ce sont précisément les avocats de l'alcool qui viennent constamment réclamer des lois de répression contre la criminalité croissante, la guillotine en permanence, le rétablissement du chat à neuf queues. Qu'ils commencent donc à ne pas fournir au crime son principal aliment ! Tous ont pris leur part de responsabilité dans les faits qu'ils dénoncent.

Quand on connaît le mal immense que fait à la France l'alcoolisme, on est vraiment dégoûté par le vote qu'a émis la Chambre et stupéfait de constater quels hommes n'ont pas craint de s'y associer. Il est vrai que le gouvernement n'a pas cru de sa dignité de prendre énergiquement parti dans ce débat. Cela ne fait honneur ni à son courage, car il s'agissait là d'une question d'un intérêt vital. La décision de la Chambre est très grave. Elle barre la route pour longtemps à toute mesure contre les méfaits de l'alcool. On n'a rien fait jusqu'à présent. On ne veut rien faire aujourd'hui. La Chambre tient sans doute à réserver au pays le glorieux privilège d'être la nation la plus alcoolisée de l'Europe. P. B.

L'auteur de cet article paru dans le *Journal de Genève* est un excellent français. Le Directeur actuel du *Journal de Genève* est un des hommes qui connaissent le mieux les affaires de France et en parlant avec le plus de sympathie et d'autorité. Ce sont de bonnes raisons de prêter à ces pages l'attention qu'elles méritent. Nous espérons que nos lecteurs, électeurs Français, feront savoir à leurs députés, au bon moment, ce qu'ils pensent du rejet de la proposition Siegfried, J. Reinach et Augagneur. Nous aussi, nous avons trop ouvertement combattu M. Augagneur dans sa politique anti-religieuse pour ne pas lui rendre, ici, l'hommage qu'il mérite. J. V.

Pourquoi et comment étudier l'Ancien Testament ?

Nul n'ignore que de sérieuses objections sont faites de nos jours aux études consacrées à l'Ancien Testment.

Voici d'abord les raisons d'opportunisme. A notre époque, dit-on, la tâche du pasteur se développe continuellement ; les circonstances exigent qu'il soit au courant de la question sociale, pour tenir tête à ceux qui cherchent en-dehors de l'Evangile la solution du problème économique ; il faut également qu'il ait été initié à l'histoire des religions dont les faits, colportés avec passion par des vulgarisateurs hâtifs, sont exploités contre la Bible et la foi elle-même. Ne vaudrait-il pas mieux préparer l'étudiant en théologie à ces nouveaux devoirs, plutôt que de l'obliger à passer tant d'heures précieuses à scruter, ligne après ligne, les Annales d'Israël, à mémoriser les détails de son culte ou de ses innombrables guerres et, plus encore, à pâlir sur la grammaire et les exercices hébreux ? En lisant une bonne traduction, ne pourrait-il pas apprendre, avec infiniment moins de peine, tout ce qu'il est nécessaire de savoir, pour être un bon pasteur, sur cette antique religion ?

En effet, se hâtent d'ajouter ceux qui veulent étayer l'objection pratique d'un raisonnement aux allures plus désintéressées et plus scientifiques, nous sommes des Chrétiens et non plus des Juifs ; nous ne vivons plus sous la Loi, mais, sous la grâce ; la norme de notre vie, ce n'est plus le Livre donné jadis à Israël, mais la parole et la personne divines de notre Sauveur. Sans aller peut-être aussi loin que Marcion, le fameux hérétique du second siècle, qui rejetait par principe et comme mauvais tout l'élément juif de la Bible, en cherchant à l'éliminer du Nouveau Testament lui-même, beaucoup aujourd'hui s'achoppent à un

(1) Discours prononcé le 12 octobre 1911, à Lausanne, à la séance de rentrée de la Faculté de théologie de l'Eglise libre du Canton de Vaud.

grand nombre de récits de l'Ancien Testament, à la morale, si différente de celle du Christ, qui se dégage de plusieurs d'entre eux, aux obscurités impénétrables des oracles prophétiques, et aux infinis méandres des prescriptions légales.

Enfin, ajoute-t-on, cette étude, si peu nécessaire, est en outre devenue difficile et dangereuse, par suite des résultats, ou de ce qu'on prétend tel, de la critique moderne.

Ces objections, et d'autres que sans doute vous avez entendues, nous engagent, au lieu d'étudier avec vous un point spécial de notre discipline, à profiter de l'occasion qui nous réunit aujourd'hui, pour diriger votre attention sur l'ensemble de la tâche qui nous incombe, et à faire, vous et moi, une sorte d'examen de conscience, en cherchant à résoudre en toute liberté cette double question :

I. Pourquoi avons-nous inscrit au programme de nos Facultés de Théologie, des cours sur l'Ancien Testament et l'hébreu ?

II. Et d'après quels principes cette étude doit-elle se faire ?

*
* *

I

Abordons immédiatement la première question :

« Pourquoi est-il nécessaire au théologien chrétien, de s'initier, aussi à fond que possible, à la littérature, à l'histoire et à la religion d'Israël ?

Je distinguerai, dans ma réponse, deux grandes classes de faits. Voici la première. L'Ancien Testament seul contient la clef du Nouveau ; en d'autres termes, nul ne peut, nous ne disons pas lire l'Evangile et croire en Jésus-Christ, mais faire une étude solide et scientifique du Nouveau Testament, s'il n'a pas une connaissance personnelle de ce qui l'a préparé et rendu possible : le développement antérieur du peuple de Dieu.

Il est facile de vérifier le principe que nous venons de poser dans différents domaines. Commençons par l'extérieur, pour en venir ensuite à ce qu'il y a de plus essentiel dans ce rôle préparatoire de l'Ancien Testament. Faisons pour un instant abstraction de tout ce que nous apprend la première partie de notre Bible et pénétrons avec le Christ et ses disciples sur les chemins de la Galilée et de la Judée ; laissons les témoins de ces jours uniques, de ce printemps plein d'espérance et de promesse, faire revivre devant nos yeux l'image et la vie de leur Maître. Si nous ne cherchons que les faits centraux, les affirmations qui vont droit à la conscience, sans doute nous les comprendrons, car ce n'est pas l'intelligence qui en juge, mais le cœur, qui a

senti le poids du péché et qui a soif d'un Dieu à la fois Saint et Amour. Mais essayons de faire plus ample connaissance avec ces hommes dont la parole nous a si profondément remués. Immédiatement les obscurités naissent sous nos pas. Le peuple dont ils sortent et auquel ils tiennent fort à rester unis, il ne ressemble à aucun autre. Soumis aux Romains, comme la plus grande partie du monde antique, il frémit sous le joug ; il le traite d'odieux et de criminel. On lui a laissé cependant une grande mesure de liberté et d'indépendance, le libre exercice de son culte et de ses pratiques nationales ; mais il semble rêver sans trêve d'un affranchissement impossible et nourrir un orgueil qui lui fait voir le présent et le passé sous des couleurs singulièrement fausses. Par un contraste inouï, ce peuple infime qui prétend à de si hautes destinées, est déchiré par de profondes divisions intestines ; ceux qui s'appellent les Juifs, les fils d'Abraham, n'ont pas assez de mépris pour leurs voisins, les Samaritains, nés pourtant sur leur sol, qui se réclament de la même foi et qui parlent la même langue. Chaque année, à plusieurs reprises, de longs pélerinages se forment de tous les bouts du pays et montent à Jérusalem, la ville sainte. Là, dans les parvis du Temple, s'accomplissent des rites, des sacrifices, des prières solennelles, auxquels participent Jésus et ses disciples, mais dont nous n'arivons pas à saisir la signification, ni la portée. Toute la vie du fidèle est enfermée dans un tissu aux mailles serrées de préceptes et d'ordonnances qui paraissent remonter à la plus haute antiquité, à voir le respect dont on les entoure. Le Christ est violemment attaqué pour les avoir interprétés à sa manière. Il est vrai que, s'il le fait, il déclare demeurer fidèle à la vraie foi de son peuple. A-t-elle donc varié si fort, dans les siècles précédents, ou y aurait-il en présence deux religions, sur ce sol déjà si profondément divisé ? Enfin, un mot, un titre plus exactement, celui de Messie, paraît avoir le don de réveiller les plus folles ambitions et de jeter cette nation, pourtant très au clair en général sur ses intérêts, dans la rebellion ouverte et les émeutes sanglantes. Rappelle-t-il d'anciennes victoires, une domination à jamais effondrée, ou ce mot, qui doit, par son étymologie, être un équivalent de Roi, serait-il le drapeau d'un parti révolutionnaire qui mine sourdement l'organisation actuelle et conspire contre Rome ? Mais pourquoi alors éveille-t-il aussi une vibration si intense dans le cœur des plus humbles croyants, qui n'ont par ailleurs nulle attache avec la politique ? Autant de questions qui resteraient sans réponse, si nous ne connaissions pas l'histoire intime d'Israël antérieure à l'ère chrétienne.

Tous ces problèmes s'éclairent au contraire d'une vive lumière, dès que nous nous rappelons les faits racontés par l'Ancien

Testament. Nous y lisons les péripéties dramatiques d'une lutte séculaire contre les oppresseurs nombreux, le récit des coupes sombres qui firent, en une seule fois, disparaître pour toujours la plus grande partie d'un Royaume jadis uni et glorieux ; les conquêtes étrangères qui jetèrent dans leur patrimoine des populations de sang païen, donc impures et indignes du sanctuaire. Ce Temple, si jalousement gardé, il est le joyau de la foi national, le palladium des espérances d'avenir ; le culte qu'on y célèbre remonte aux origines du peuple, dès avant son entrée dans cette terre devenue sienne voilà plus de douze cents ans. Ce Roi enfin, que patriotes et croyants attendent, c'est toute l'histoire du passé qu'il faudrait raconter pour comprendre ce que son nom seul évoque, toute la gloire qui s'y attache, tout ce que l'on a souffert aussi pour demeurer fidèle, des siècles à l'avance, à cette immortelle promesse. Il est fils de David, il rétablit sur la terre le royaume disparu ; il s'élève si haut que tous les peuples voudront être, ou seront contraints de devenir, ses sujets et les serviteurs de sa volonté.

Je ne fais que rappeler ici quelques faits entre mille autres, connus de chacun de vous, parceque la lecture de l'Ancien Testament vous est familière à tous. Il serait superflu d'insister ; vous aurez entrevu, sur ce premier point, de quelle manière les documents hébreux nous préparent à comprendre l'Evangile. Vous prolongerez vous-mêmes la ligne que je viens d'esquisser : nous ne saurions nous y arrêter davantage.

* * *

En effet, ce qui est plus frappant encore, et d'une importance beaucoup plus considérable, c'est la place que l'Ancien Testament occupe dans le Nouveau Testament lui-même. S'il nous fait comprendre le milieu national et religieux où notre foi est née et s'est développée, il est aussi partie intégrante du nouvel organisme ; ce n'est pas seulement le sol où s'est enracinée la jeune plante chrétienne, mais le tronc sur lequel elle fut entée et dont la sève se mêle intimement à la sienne. Ou, pour parler sans images, la langue et la pensée du Nouveau Testament sont si bien la continuation directe de celles de l'Ancien qu'on ne peut les interpréter l'une sans l'autre.

Les mots peuvent être des notions arrêtées et fixées à un certain moment de leur développement ; mais ils sont, plus souvent encore, surtout lorsqu'il s'agit de termes très usuels, se rapportant aux catégories essentielles de l'esprit humain, comme des enveloppes qui ont reçu, suivant les époques et la préparation intellectuelle de ceux qui les employaient, un contenu très différent.

Ceci est particulièrement vrai du Nouveau Testament. Rédigé en grec, il a été composé par des hommes dont toute la culture était juive, dont l'orientation morale et les croyances religieuses étaient pénétrées du vieil hébraïsme. La conséquence naturelle, inévitable, de ce fait, c'est que ces auteurs donnent à maintes reprises aux mots grecs une signification nouvelle et qu'ils les forcent à exprimer des notions étrangères et parfois contraires au sens qu'ils avaient à l'ordinaire dans la langue classique des Hellènes. Or qu'est-il arrivé par la suite ? Imbus de la philosophie platonicienne, égarés par leurs études classiques, les exègètes de tous les temps, depuis les anciens docteurs de l'Eglise naissante jusqu'aux savants du vingtième siècle, ont été exposés au danger — et y ont très souvent succombé — de méconnaître la vraie portée des termes bibliques de les adapter à la mentalité qu'eux-mêmes tenaient des Grecs ou des Romains. La Réforme, qui a entrevue l'erreur commise, n'a pu d'un seul coup rompre une tradition aussi invétérée. Il appartient à chaque génération de vrais protestants, de continuer l'œuvre et de la mener à bonne fin ; il est du devoir de tout étudiant de la Bible, qu'il soit sur les bancs d'une Faculté ou ailleurs, de vouloir, pour son compte, cette libération complète d'une tutelle étrangère et funeste, dans le domaine qui lui est le plus cher.

Pour ce travail, aussi délicat que nécessaire, nous ne voyons qu'une préparation efficace, la connaissance approfondie, personnelle, de l'Ancien Testament, de sa terminologie propre, de son horizon psychologique et religieux. Ce n'est qu'après avoir vécu, comme le Christ et les apôtres, dans l'intimité des hommes de l'Ancienne Alliance, qu'après s'être pénétré de leur foi et de la façon dont ils l'expriment, qu'on a le droit de se prétendre armé pour expliquer, à soi-même et à d'autres, le langage du Nouveau Testament. Cette affirmation paraîtra bien audacieuse ou trop absolue : qu'on nous permette de l'illustrer rapidement par deux exemples, choisis parmi les termes les plus courants de la théologie biblique, les mots d'âme et de justice.

Le premier de ces mots a dans l'Ancien Testament deux sens nettement distincts (1). Dans une série de passages, dont plusieurs appartiennent aux textes les plus anciens, il est encore très voisin du sens primitif de souffle, et correspond à peu près à ce que l'on appelle ailleurs le « double », la partie de l'être humain qui peut à certains moments quitter le corps, dans l'extase ou le sommeil et, après la mort, continue une existence effacée dans quelque demeure souterraine. Ce double conserve les

(1) Voir sur ce sujet : *Ad. Lods*, La croyance à la vie future et le culte des morts dans l'antiquité israélite ; Paris, 1906, p. 43-66.

attributs principaux du mort ; il peut apparaître aux vivants, même être capturé par l'habileté de certaines magiciennes (Ez. 13, 17-23). D'autre part le récit classique de la Création yahviste (Gen. 2) et des passages comme Ps. 104, 29-30, 146, 4 ; Job. 34, 14-15 ; Eccl. 3, 18-21 ; 12, 7 ; Es. 42, 5, etc., donnent très nettement au mot *néphesh*, ou âme, un sens plus matériel ; c'est « l'être vivant » formé par la réunion momentanée de la substance terrestre et de l'Esprit divin, qui ne subsiste que par cette union même. Comparons maintenant ces faits, trop brièvement rappelés, à notre terminologie courante, à la doctrine que beaucoup considèrent comme une des bases de l'enseignement biblique, de l'immortalité de l'âme, comprise comme l'élément supérieur, divin, de l'homme. On sentira aussitôt que, dans notre langage, un autre élément est entré en jeu, les théories platoniciennes, et que c'est à elles vraisemblablement, bien plus qu'à l'antique notion du « double », répudiée déjà par le monothéisme des prophètes, que nous devons l'idée de l'âme immortelle, et les divers corrolaires des peines éternelles et de l'enfer, qu'on en a déduits logiquement.

Ouvrons d'autre part le Nouveau-Testament. Ne comprenons-nous pas mieux la parole du Maître : « Que donnerait l'homme en échange de son âme, c'est-à-dire de sa vie ? » ou les expressions si originales de St-Paul : « L'homme animal ou psychique, (doué d'une âme seule) ne comprend pas les choses qui sont de l'Esprit de Dieu, car elles lui paraissent une folie : c'est spirituellement, qu'on en juge. » (I Cor. 2, 14.). Mêmes expressions dans le chapitre classique de la Résurrection : « Le corps est semé corruptible ; il ressuscite incorruptible ;.... il est semé corps psychique (animal) ; il ressuscite corps spirituel ». (I Cor. 15, 42). Le corps doué de l'âme est par définition corruptible et mortel ; ce qui seul subsiste dans l'au-delà, c'est la vie nouvelle créée par l'Esprit dans le racheté et l'organisme nouveau, le corps spirituel, par lequel elle se manifeste.

La justice de Dieu, voilà certes un mot que le Nouveau-Testament emploie à plusieurs reprises, une des notions essentielles de la vérité évangélique. A qui en douterait, il suffira de rappeler les deux déclarations solennelles de l'apôtre Paul au début de l'Epître aux Romains : « Je n'ai point honte de l'Evangile, il est une puissance de Dieu donnant le salut à tout croyant...; il s'y révèle en effet une justice de Dieu qui vient de la foi, qui est accordée à la foi, comme il est écrit : Le juste vivra par la foi, » et plus loin : « Mais maintenant, sans la Loi, est manifestée la justice de Dieu, à laquelle rendent témoignage la Loi et les Prophètes, justice de Dieu par la foi en Jésus-Christ pour tous ceux qui croient... »

Mais là, de nouveau, lorsque nous voulons préciser le sens de ce mot si important, deux opinions se font entendre. L'une, la plus usuelle, s'inspire du droit romain et voit dans la justice la distribution impersonnelle, aussi désintéressée que possible, des châtiments et des récompenses que chacun a mérités suivant sa conduite. L'autre se rappelle tout ce que l'A. T. a remis, si je puis ainsi dire, à la justice divine, non seulement le soin de punir le méchant avec équité, mais aussi le droit qu'a l'Eternel d'intervenir avec puissance et amour en faveur de ceux qui le servent, pour mettre en lumière leur bon droit et les délivrer des outrages ou du joug de leurs ennemis. Ces croyants ne font point état de leur innocence ; au contraire ils connaissent leurs péchés et les confessent, dans la prière même où ils réclament le plus ardemment la manifestation de la justice de Dieu ; mais, de tout leur cœur, ils se sont tournés vers le bien ; ils ont répudié les voies tortueuses des méchants et désormais ils savent qu'ils peuvent, par la foi, comme le dit St-Paul, s'attendre à leur Dieu et à son jugement : « Il connaît ceux qui sont siens. »

C'est ainsi que le second Esaïe établit, dans tout le cours de cette sublime prophétie qui ouvre aux exilés la porte de l'espérance, un parallèle très étroit et très frappant entre les mots de salut, de délivrance et de justice. C'est ainsi encore que les psalmistes peuvent s'écrier :

Eternel ! écoute ma prière,
Prête l'oreille à mes supplications !
Exauce-moi dans ta fidélité et dans ta justice...
A cause de ton nom, Eternel, rends-moi la vie ;
Dans ta justice, retire mon âme de la détresse. (143, 1, 11).

Ou encore :

Eternel, je cherche en toi mon refuge :
Que jamais je ne sois confondu !
Délivre-moi, dans ta justice ;
Incline vers moi ton oreille,
Hâte-toi de me secourir. (31, 2, 3).

Et ailleurs :

O Dieu, Dieu de mon salut, délivre-moi du sang versé
Et ma langue célébrera ta justice. (51, 16).
Les iniquités m'accablent ;
Tu pardonneras mes transgressions...
Dans ta justice, tu nous réponds par des prodiges,
Dieu de notre salut ! (65, 4).

Il est vrai que, dans ces deux derniers psaumes, la version Segond a traduit *cedaka*, une fois par miséricorde, et l'autre par bonté ; mais cela ne prouve que plus péremptoirement combien

la notion hébraïque diffère de celle des chrétiens... et des traducteurs actuels. Nous le demandons : ces faits ne sont-ils pas de nature à éclairer de leur vrai jour les déclarations apostoliques que nous citions à l'instant ?

* *

Tout ce que nous venons de dire sur la place que la langue et la pensée de l'Ancien Testament occupent dans le Nouveau, n'est qu'un aspect particulier d'un fait plus général, qu'il convient maintenant de mettre en pleine lumière. La religion de l'Ancien Testament a une importance centrale, pour nous chrétiens, par l'action qu'elle a exercée sur la personne même du Christ et de ses apôtres. On n'écrit plus aujourd'hui la biographie d'un grand homme, et même d'un homme obscur, sans rechercher avec un soin jaloux quelles influences ont agi sur la formation de son caractère, ont dirigé son développement intellectuel et moral ; sans nous dire ce que furent ses parents et ascendants et les maîtres qui, les premiers, marquèrent de leur empreinte ce jeune esprit. Ces recherches, elles ne sont point défendues lorsqu'il s'agit de comprendre la personne auguste du Sauveur, et à plus forte raison celle d'un St-Jean ou d'un St-Paul. Au contraire, on peut dire qu'eux-mêmes nous invitent à les entreprendre, par le constant appel qu'ils font au passé, par les citations si nombreuses et si frappantes qu'ils empruntent aux livres sacrés du peuple juif. Pour le Maître, c'est par ces vieux rouleaux, lus chaque sabbat dans les synagogues et que, sans doute, il a bien souvent médités dans la solitude, que lui parvient, avec une netteté toute particulière, la voix du Père, dont il connaît et fait en toute occasion la volonté. A l'heure des crises redoutables, dans la tentation ou en Gethsémané, pour répondre aux adversaires et à leurs ruses, pour instruire ses disciples, pour définir enfin aux oreilles de ses auditeurs sa propre mission, c'est aux paroles de la Loi, des Prophètes et des Psalmistes qu'il s'adresse, trouvant dans leurs accents l'écho le plus fidèle et le plus autorisé des directions d'En-Haut. Saul de Tarse en use quelque peu différemment, avec moins de spontanéité spirituelle et plus de science de l'école ; mais la place que l'Ancien Testament occupe dans ses écrits n'est pas moins grande que dans les discours de Jésus. Il est pour lui l'arme de combat par excellence, pour établir la vérité de son évangile, pour démontrer victorieusement ce salut par la foi, que lui contestent, avec une si âpre colère, les représentants officiels du Judaïsme.

Il n'est point nécessaire d'insister sur l'importance de ces constatations, que chacun du reste a faites et peut contrôler par la simple lecture de son Nouveau Testament. Il faut bien plu-

tôt se demander, en face d'une telle situation, si la « Bible » des premiers chrétiens, des apôtres et de Jésus lui-même, n'aurait plus rien à nous dire ? Il nous paraît, au contraire, que nous avons toujours besoin, pour le développement de notre vie spirituelle et l'intelligence des voies de Dieu, de la lumière qui éclaira le Christ lui-même.

Nous touchons ici à un nouvel aspect de l'Ancien Testament et de son importance religieuse pour nous, chrétiens. A son tour, cet ordre de faits, que nous allons étudier de plus près, va nous expliquer et légitimer à nos yeux la place que nous réclamons pour les documents de l'Ancienne Alliance.

* * *

En lisant les pages de l'Ancien Testament, le chrétien est tout d'abord saisi par la pensée sublime, par le plan grandiose, qui se dégagent de l'ensemble de cette collection d'écrits, si divers de forme et de fond. En acompagnant le peuple élu dès son berceau, à travers les mille péripéties de sa dramatique et douloureuse histoire, il discerne, par les yeux de la foi, une Présence, une Action divine et miséricordieuse, qui poursuit ses desseins au travers des obscurités et des fautes humaines, un Dieu qui graduellement se révèle aux cœurs humbles et droits. Nous faire toucher du doigt, pour ainsi dire, l'état de l'homme abandanné à ses propres ressources ; nous faire suivre pas à pas la lente ascension de ceux qui ont cru à la voix d'En-Haut et qui cherchent à lui obéir, malgré des erreurs et des chutes nombreuses ; nous montrer enfin, par avance, le but proposé, la cime radieuse qu'éclairent déjà les premiers rayons du Soleil levant, voilà, dans ses grandes lignes, la signification et la valeur religieuse de l'Ancien Testament. « Je tiens à ce livre, disait il n'y a pas longtemps, un prédicateur de Paris, parce qu'il est plein de la présence de Dieu ; l'Ancien Testament, c'est un dialogue entre l'Eternel et ses serviteurs, les prophètes et les héros, c'est un dialogue entre l'Eternel et son peuple, si souvent infidèle ; c'est surtout un dialogue entre Dieu et l'âme humaine. Aussi, en lisant habituellement l'Ancien Testament, on a bientôt le sentiment qu'on est sous le regard de Dieu, que véritablement il est là et que c'est Sa voix que l'on entend. »

En dehors de la lumière qui se dégage de l'ensemble de ces pages, que de leçons de tout genre n'avons-nous pas a recevoir, en pénétrant plus avant dans la possession de ces richesses ! A la première initiation, qui saisit les lignes maîtresses de l'édifice, doit ainsi s'en ajouter une seconde, fruit d'un effort persévérant et soutenu, qui s'attache à parcourir, dans tous ses dé-

tails, le palais de notre Roi, à en scruter les angles et les recoins obscurs, pour ne laisser échapper aucun des trésors cachés à l'ombre de ses vieux murs.

Cette étude, qui embrasse en un sens toute la vie, est un des buts des semestres passés à la Faculté de théologie. En essayant d'en parler ici, nous ne pouvons que reprendre à notre compte le mot de Calvin, dans sa Préface des Psaumes : «... tant y a que je sçay bien que tout ce que je pourray dire n'approchera point de l'excellence de la chose. Mais pour ce qu'encores vaut-il mieux donner aux lecteurs quelque goust-avant plus petit de la merveilleuse utilité qu'ils en retireront, que du tout n'en dire mot, je pourray toucher en brief ce que la grandeur de la chose ne permet point de déduire parfaitement. »

Dans le vaste champ ouvert à nos investigations, prenons, à des périodes très différentes de l'histoire d'Israël, trois exemples, choisis presque au hasard.

Voyez, à l'heure de la conquête de Canaan, ce peuple, qui a reçu au Sinaï les leçons inoubliables de son premier et plus grand prophète, Moïse, et qui, par cette révélation, s'est élevé au-dessus des superstitions grossières du paganisme qui l'entoure. La terre où il entre, pour s'établir, et qu'il se plait à décrire, d'après ses expériences de nomade, comme « un pays découlant de lait et de miel », contient bien plus qu'il ne soupçonne encore. Il y a des villes solidement assises derrière leurs fortes murailles, des vignes, des oliviers, des champs ensemencés et, pour les protéger, pour appeler sur eux la pluie fécondante et en éloigner la sauterelle dévastatrice, l'autel du Baal tutélaire. Le peuple du désert en prend possession, de ce pays ; il fait siens les raisins dorés et les moissons jaunissantes ; il s'installe dans les forteresses ennemies, à la place et, le plus souvent, aux côtés des anciens habitants ; il apprend des Cananéens comment on laboure le sol, lui qui n'a su jusqu'ici que faire paître des troupeaux ; il apprend aussi comment on sacrifie au dieu de la colline, au pied de la grande stèle de pierre dressée vers le ciel, et comment on verse dans la caverne sacrée le sang des victimes....

Israël s'enrichit ; il remporte des victoires ; il multiplie, dans la bonne terre que son Dieu lui a donnée ; mais.... il l'oublie, ce Dieu, ou du moins il confond son culte avec celui des Baals et des Astartés ;s'il l'adore encore, ce n'est plus seul ; ce n'est plus comme l'avaient fait ses pères, aux jours de Moïse, ou de Josué, fils de Noun. L'on se demande en vérité ce qui serait advenu d'une nation, exposée à de si redoutables dangers si, par des épreuves successives, le Dieu qu'on méconnaissait n'a-

vait secoué les consciences endormies et réveillé pour une heure l'antique foi qui s'en allait mourir. Ce sont les invasions répétées, la sécheresse, les sauterelles, des fléaux de diverse nature, sous le coup desquels on crie à l'Eternel, le Dieu des délivrances, le seul Dieu qui soit capable de sauver... Puis, lorsque l'ennemi a disparu et que la vie journalière a repris son cours normal, la piété retombe, elle aussi, dans ses anciennes ornières et les Israélites oublient Celui qu'ils auraient dû servir avec un nouveau zèle.

N'est-ce point là une image frappante de notre vie à chacun, avec ses luttes et ses conquêtes, les succès et les espoirs de la jeunesse, les tentations subtiles et les défaites cachées, les épreuves enfin et leur discipline salutaire ? Et cette parole si mélancolique du prophète Amos, parlant au nom de son Dieu, ne s'appliquerait-elle jamais à nous :

Et moi, je vous ai envoyé la famine dans toutes vos villes,
Le manque de pain dans toutes vos demeures :
Malgré cela, vous n'êtes point revenus à moi, dit l'Eternel.

Et moi, je vous ai refusé la pluie
Jusqu'à trois mois avant la moisson ;...
Deux et trois villes sont allées vers une autre pour boire de l'eau,
Et elles n'ont point apaisé leur soif :
Malgré cela, vous n'êtes point revenus à moi, dit l'Eternel.

Je vous ai frappés par la rouille et la nielle ;
Vos nombreux jardins, vos vignes, vos figuiers et vos oliviers
Ont été dévorés pas les sauterelles :
Malgré cela, vous n'êtes point revenus à moi, dit l'Eternel.

Je vous ai bouleversés (par le tremblement de terre)
Comme Sodome et Gomorrhe que Dieu détruisit ;
Et vous avez été comme un tison arraché de l'incendie :
Malgré cela, vous n'êtes point revenus à moi, dit l'Eternel.

(Am. 4, 6 et suivants).

(*A suivre*). Charles MERCIER.

LA NOUVELLE CHINE

INTERVIEW DE M. HOU-YUN

La République Chinoise est proclamée. Cet évènement historique sera, pour l'avenir du monde oriental, d'une importance capitale.

La France qui a eu sa large part dans la préparation patiente et minutieuse de cette grande révolution, doit avoir sa part dans les résultats de cette transformation politique et sociale.

La plupart des membres du Gouvernement provisoire, à l'exception du Président de la République, qui ne parle que l'anglais, connaissent notre langue. Ils ont suivi pendant plusieurs années les cours de nos diverses Facultés parisiennes, et y ont puisé les grands principes de 1789.

M. Hou-Yun, qui en 1905 fut désigné comme le Directeur des Comités révolutionnaires chinois en Europe et actuellement il joue un rôle considérable dans le nord de la Chine, est un ami passionné de la France et un admirateur enthousiaste de ses mœurs et de ses traditions.

Il fait partie d'une des premières familles du Céleste Empire, où il occupe une des situations les plus en vue. Il a dirigé le mouvement républicain chinois en Europe depuis 1905.

Dans une conversation qu'il a eue, avant son retour en Chine — il y a quelques semaines à peine — il nous a fait part de ses vues sur le nouveau régime républicain, dont il avait depuis longtemps tracé minutieusement le plan d'ensemble, qui paraît devoir se réaliser à la lettre.

« Le mouvement actuel en Chine, nous dit M. Hou-Yun, ne doit pas être confondu avec la révolte des Boxers de 1900, qui fut, vous le savez, dirigée par la cour Mandchoue ; c'est au contraire contre cette Cour et ses atrocités commises sans relâche, qu'est dirigée sur Pékin la marche des troupes insurgées.

— Ne craignez-vous pas, lui disions-nous, l'intervention des autres nations, sous prétexte de pacifier le pays, de protéger la royauté et d'obtenir à titre de récompense des concessions territoriales et des compensations économiques ?

— A cette question que le jeune Chinois semblait avoir prévue, il répond avec calme et fermeté : « Ce serait une politique illogique et dangereuse, car on favoriserait ainsi la tentative avortée il y a deux ans et ayant pour but de faire de la Chine une puissance militaire, capable de repousser la civilisation occidentale et de tenir tête aux nations européennes.

— Votre but est donc tout pacifique, et vous voulez seulement que la Chine grandisse au-dedans par la civilisation, au lieu de s'étendre au dehors par les armes ?

— « Nous sommes, en effet, conquis aux idées pacifistes et nous voulons avoir notre mot à dire et notre rôle à jouer dans le concert des Grandes Puissances Mondiales, avec nos 435 millions d'habitants, nos 20 millions de kilomètres carrés et nos 4.000 ans de civilisation.

— Vous avez donc dû préparer, en outre de votre nouvelle organisation intérieure, un plan de réformes extérieures, visant vos relations avec les autres nations d'Europe et d'Amérique ?

— « Précisément, et je me hâte de vous dire que nous avons particulièrement songé à la France, sur laquelle nous comptons beaucoup. Il est en effet d'une importance politique capitale pour elle, comme pour les autres nations, d'avoir en Extrême Orient, un Pays paisible et indépendant, plutôt que de le voir ravagé par des discussions incessantes. Ce sera une garantie pour la France, à qui il fournira des débouchés immenses, en outre de la sauvegarde de ses

possessions asiatiques et la possibilité pour elle d'un développement indéfini.

« La France est donc particulièrement intéressée à s'assurer par une politique de sympathie réciproque, la protection tutélaire de la Grande République Chinoise.

« Au point de vue économique, nous comptons pratiquer une politique de libre échange. La Chine, grâce à son immense population et à ses richesses naturelles, fournira les matières premières et recevra en échange les produits industriels des autres nations, à qui seront ouverts des ports et des débouchés, qui en ce moment sont strictement limités par les traités à certaines villes.

« Quant au Péril Jaune, dénoncé par tous ceux qui craignent que les Chinois fassent concurrence aux blancs, il n'est pas à redouter. Les Chinois auront trop à faire chez eux pour émigrer, et bien mieux, ils devront même avoir recours à la main-d'œuvre étrangère. Notre premier souci sera de nous entourer d'ingénieurs, de médecins, d'économistes, d'artistes, qui viendront apporter à la vieille Chine les trésors et les richesses acquises par les peuples occidentaux.

« Notre Révolution qui compte avoir pour Charte la Déclaration des Droits de l'homme, est en tous points semblable à votre Grande Révolution, qui eut à lutter contre un ancien Régime ressemblant à notre organisation actuelle.

« Enfin, permettez-moi de vous dire que la Chine sera largement ouverte à tous et qu'elle accueillera tous les étrangers, y compris les missionnaires, laïques ou chrétiens, a fin de permettre à tous dans notre pays une œuvre civilisatrice. » (1)

(1) Une information publiée par le *Times* du 23 février confirme ces déclarations et montre combien M. Hou-Yun était bon prophète.

Yuan Shi Kaï a reçu cet après-midi une députation représentant les chrétiens protestants de Pékin. Cette députation a remercié le président de ce que l'ordre ait été rétabli et un résultat aussi extraordinaire obtenu avec une si faible effusion de sang.

En réponse, le président fit une déclaration importante, exprimant de la façon la plus explicite sa détermination d'annuler autant qu'il serait en son pouvoir toutes les restrictions pesant sur les diverses religions et d'assurer la liberté absolue de conscience dans tout le pays.

En disant ces paroles, M. Hou-Yun, nous tendit la main en signe d'association, et il le fit au nom de la Chine.

Nous eussions voulu par ce geste assurer à cet ami de la France l'appui de notre Pays et de notre République. Qui sait si on comprendra chez nous l'importance capitale que pourrait avoir pour l'avenir du monde civilisé une collaboration amicale et effective de la Chine et de la France ?

G. Chastand

ORIGINE DES GUERRES DE RELIGION

DANS LE VIVARAIS (1618)

(Suite).

Ils entraînaient bien certes, de temps à autre, quelques recrues, mais leur espérance de provoquer un mouvement général était tout à fait déçue.

Puisque par la persuasion ils ne pouvaient arriver à rien, Jean Justet et ses compagnons, qui avaient jusqu'ici agi dans l'ombre, résolurent de se dévoiler ouvertement.

Se rappelant les répressions brutales dont eux ou leurs familles avaient été les victimes, ils prirent le parti d'agir de même envers ceux qui les avaient persécutés, comptant ainsi amener le soulèvement général qu'ils espéraient.

Leur premier acte, vers la fin de mai 1709, fut de se défaire d'un gentilhomme du nom de Vocance de la Tour qui avait été le grand pourvoyeur des galères et qui s'était signalé, à la tête des milices royales qu'il commandait en qualité de lieutenant-colonel, par de nombreux massacres de protestants chaque fois qu'il les avait surpris dans leurs assemblées religieuses.

Ils lui tendirent une embuscade au bois de Vauzet, proche de Mézilhac, et le tuèrent sans même épargner un gentilhomme protestant du nom de du Bay, qui s'était mis en devoir de le défendre.

Cet acte serait aujourd'hui sévèrement apprécié ; il parut tout naturel à cette époque où la force primait le droit ; les camisards agissaient comme on avait agi envers eux.

A partir de ce jour, un vent de révolte passa sur le Vivarais, et les autorités représentant la puissance royale furent d'autant plus certaines qu'un mouvement allait se produire, que deux lettres, faisant allusion à la rentrée en France de trois chefs camisards, venaient d'être interceptées ; l'une d'elles émanait même de Jean Cavalier.

Le duc de Roquelaure, lieutenant-général des armées du roi

à Montpellier, et le duc de Bâville, intendant du Languedoc, prirent aussitôt toutes dispositions pour garder les issues du Vivarais afin d'empêcher la révolte de s'étendre dans les provinces voisines ; ils lancèrent ensuite, à la poursuite des nouveaux Camisards, les troupes royales disponibles.

Jean Justet et ses compagnons avaient prévu ces mouvements : ils ne pouvaient attaquer les troupes royales, n'ayant comme armes à leur disposition, que des bâtons ou des pierres ; aussi, pour échapper aux poursuites dont ils étaient l'objet, se réfugiaient-ils dans de profonds ravins ou sur des sommets inaccessibles.

Ils comprirent qu'ils n'arriveraient à aucun résultat s'ils ne trouvaient le moyen de se procurer des armes ; ayant appris que le château de Boye (1), appartenant au marquis de Brizon, un des descendants de l'ancien chef des huguenots du Vivarais, renfermait des armes et des munitions, ils l'envahirent et munis des fusils, pistolets, hallebardes, poudre et plomb qu'ils purent y trouver, ils reprirent hardiment la campagne.

Leur marche à travers le pays des Boutières ayant été signalée au sieur de Rapine, commandant le détachement des Suisses de Vernoux, celui-ci se mit aussitôt à leur recherche. Il rencontra la petite troupe des Camisards aux environs de Gilhoc.

Il est probable que les Suisses auraient passé devant la maison Tachaix, où Justet et ses compagnons se reposaient, sans s'arrêter, si l'un des soldats de l'avant-garde n'avait eu l'idée de pénétrer dans cette maison.

Se croyant découverts, les Camisards, Justet en tête, sortirent brusquement et se précipitèrent avec tant de résolution sur les Suisses, que ceux-ci, étourdis par cette brusque attaque, ne pensèrent qu'à la fuite.

La poursuite dura près d'une heure et ne se termina qu'au village de Gilhoc, où de Rapine put enfin rallier ses Suisses et se retrancher derrière les murailles de l'église et du clocher ; ce n'est qu'à ce moment qu'il commença à faire usage de ses armes à feu.

L'auteur auquel nous avons emprunté ce récit ajoute que pendant le combat qui s'engagea aussitôt, Justet, vêtu de bleu, avec une plume au chapeau de même couleur, dirigeait ses hommes sans même prendre la précaution de se mettre à couvert, n'ayant pour toute arme, qu'un pistolet à sa ceinture.

Cette action, première rencontre avec les troupes royales, eut lieu le 11 juin 1709 ; si elle fut à l'avantage des Camisards, elle

(1) Au hameau de Grozon, paroisse de Saint-Barthélemy-le-Pin

eut par contre, un défaut capital : celui de montrer leur faible effectif.

Le colonel marquis de Courten, commandant en chef des bataillons suisses du Vivarais, s'empressa de réunir toutes ses troupes, dès qu'il eut appris la défaite du détachement commandé par de Rapine ; il dépêcha, en même temps, un courrier au duc de Roquelaure pour lui signaler le soulèvement des protestants du Vivarais et lui demander des renforts.

Le duc de Roquelaure et l'intendant de Bâville ne doutèrent point que la révolte, qui venait d'être éteinte à grand peine dans le Gard, renaissait de ses cendres ; ils résolurent de l'arrêter dès sa naissance.

A cet effet, ils se rendirent en personne, dès le 13 juin 1709, dans le Vivarais ; craignant de ne pouvoir réduire les Camisards avec les troupes dont ils disposaient, ils écrivirent au duc de Berwick, commandant des troupes royales du Dauphiné, de leur envoyer au plus tôt des renforts.

Pendant ce temps, Jean Justet agissait aussi ; rien ne résistait à sa petite troupe.

Le colonel des Suisses, Courten, à la tête de deux bataillons, attaqua les Camisards une première fois, du côté de St-Fortumat ; il fut reçu avec tant de bravoure que ses troupes se débandèrent ; ses débris, dispersés et poursuivis avec ténacité, parvinrent enfin à atteindre St-Fortunat où ils se réfugièrent dans le plus grand désordre.

Quelques jours après, le même Colonel, à la tête d'un corps de troupe plus considérable que le précédent, attaqua à nouveau les Camisards à Issamoulenc, près de St-Pierreville ; sa défaite fut encore plus complète que la première fois ; il perdit deux officiers de mérite, le capitaine Suisse Muller et le colonel Massillan de Baix.

Et, cependant, les Camisards comptaient à peine 80 combattants contre 4 ou 500 ! Après cette dernière victoire, autant pour soigner leurs blessés que pour recruter de nouveaux partisans, ils se retirèrent dans le Haut-Vivarais, à Vernoux, où ils furent reçus avec enthousiasme par la population restée huguenote. Si Justet avait eu à sa disposition des armes et des munitions, sa petite troupe, qui comprenait à peine une centaine d'hommes, n'aurait pas tardé, à la suite de ses succès, à recruter des masses importantes.

Quoi qu'il en soit, les défaites successives des troupes royales avaient eu un grand retentissement dans la région ; le bruit ne tarda pas à en arriver à Paris et le ministre de la guerre, Lou-

vois, s'en émut. Il fit demander à l'intendant Bâville, par un courrier spécial, des explications détaillées.

Bâville dans sa réponse, expliqua l'avantage des Camisards par le fait que les Suisses de la compagnie colonnelle de Hesse et la compagnie franche de même nationalité, auraient refusé « de tirer un seul coup de fusil contre les rebelles » !

En attendant les renforts demandés au duc de Berwick, le duc de Roquelaure parcourait en diligence les paroisses de la région, menaçant de faire pendre tous ceux qui fourniraient des vivres ou des munitions aux rebelles ; ses agents s'assuraient des noms des jeunes gens qui avaient suivi Justet, et les parents étaient aussitôt prévenus que leurs maisons seraient rasées et eux-mêmes envoyés aux galères, si leurs fils ne revenaient aussitôt et ne rapportaient leurs armes.

La noblesse huguenote n'eut pas besoin d'être exhortée : à l'exemple du roi Henri IV, qui avait dit jadis que Paris valait bien une messe, elle pensait que la conservation de ses prérogatives et de ses terres valait bien une défection.

En revanche, il s'en fallut de peu que les paysans catholiques ne se joignissent aux Camisards ; écrasés d'impôts, alors qu'on leur en avait promis l'exemption totale en les reportant sur les huguenots ; obligés de loger et de nourrir les troupes royales qui les pillaient comme de simples huguenots, ils étaient bien près d'aller grossir le nombre des rebelles. Les précautions prises par Roquelaure, ses menaces ou ses exhortations n'auraient eu aucune efficacité, s'ils avaient eu seulement le temps de se révolter.

Les troupes de renfort arrivaient, en effet, de tous les côtés ; le pays en fut bientôt rempli.

Et l'on vit alors une armée composée de plusieurs milliers d'hommes, ayant à sa tête un duc, des généraux de marque, toute la noblesse du pays, aller à la recherche de 60 à 80 misérables, sans vivres, sans armes et sans munitions, autres que celles qu'ils avaient trouvées, sur les troupes royales battues par eux.

Le 8 juillet 1709, le duc de Roquelaure apprit que les Camisards étaient réunis sur la montagne d'Isserlets, près de Vernoux, protégeant une assemblée religieuse. A la suite des délibérations d'un conseil de guerre qui fut tenu ce jour même, il fut décidé que les Camisards, qu'il fallait à tout prix réduire à l'impuissance, seraient attaqués par trois endroits différents.

Le chevalier de Miromesnil, avec deux bataillons du régiment de Quercy, dont il était le colonel, reçut l'ordre de marcher directement sur Vernoux.

(A suivre).

ABANDON

Je suis celui qui vit obscur, loin de tout livre,
Je n'ai pas de science et je ne comprends pas
Pourquoi sitôt la mort, dans la douceur de vivre,
Et pourquoi les cyprès sont proches des lilas.

Je sais qu'on a tenté d'expliquer le mystère,
Qu'on a beaucoup écrit, qu'on a beaucoup parlé,
Qu'en n'interrogeant pas je suis un solitaire
Qui semble un orgueilleux pour être un isolé.

Mais je reste insensible aux paroles des hommes,
A ce qu'ils ont bâti de leurs caduques mains.
Tours de Babel pour voir plus haut que nous ne sommes,
Où s'égarent les yeux à sonder les lointains.

Accepter l'ignorance et s'en faire une joie
N'est-ce pas mieux marcher vers le terme inconnu
Que de vouloir scruter l'ombre, au bout de la voie,
Et troubler la candeur du regard ingénu ?

Aller ainsi, d'un pas égal, à l'insondable
Et sans se retourner ni demander jamais,
Traverser, confiant, le monde périssable ;
C'est la naïve foi qui, pour sœur, a la paix.

C'est la foi de l'enfant qui s'en va sur la route,
Avec le calme instinct qu'elle est bonne à ses pas :
Il avance, ignorant ce qu'on veux qu'il écoute,
Comme si l'attendaient deux bras ouverts, là-bas...

Puisque c'est un dépôt, l'intérieure flamme,
Je voudrais, très tranquille, à mon dernier moment,
Prendre ce ver luisant qui fut toute mon âme,
Et le remettre à Dieu, silencieusement.

Georges Boutelleau.

LA CLOCHE

On a taillé dans le roc pour tracer le chemin, qui passe maintenant entre deux blocs de pierre qui se continuent durant quelques cent mètres. Au fond de la tranchée, l'ombre du matin fait du froid, malgré septembre et le soleil qui, bientôt, en ce lieu même, introduira l'accablement de la lumière. Les rochers sont encore gris de la nuit épaisse, et l'herbe rare qui les couvre frissonne au premier vent du jour.

Puis, là-bas, la trouée s'aperçoit, lumineuse, et l'âme discerne un bonheur qui vient. L'air plus vaste a des senteurs marines, car c'est la mer en effet qui dort là dans son infini bleu, dont à peine on entend le langoureux soupir. La voici, vue du haut de la falaise, avec le premier jeu du soleil sur ses flots. Je la vois, toujours étonné de la voir, bien que je la connaisse. Je la regarde, avec le plaisir dans les yeux, le sourire à mes lèvres. Je la contemple, la mystérieuse et l'insondable, qui cache en ses plis d'azur la force des corps, la joie des âmes, les trésors endormis des siècles, la vie féconde des profondeurs. Et je rêve....

Et soudain, pas très loin, de l'argent tinte, tinte.... Est-ce en moi, une voix éteinte éveillée au contact des flots silencieux ? Non, point feinte n'est la douceur argentine : là, se dresse une maison surmontée d'une croix, et je vois s'agiter le battant de la cloche qui sonne mâtines, et qui remplit maintenant l'immensité du son grêle et joli de sa petite âme toute vibrante.

Que tu es bien placée, clochette du couvent, sur ces bords de la mer grandiose ! Loin, bien loin, dans la campagne, le chanteclair familial crie aux hommes le réveil des choses et la reprise du labeur quotidien : toi, tu sonnes pour tous la nouvelle joyeuse que le ciel pense encore à la terre et qu'un Dieu paternel veut bien bénir ce nouveau jour. Je ne veux pas savoir qui t'anime, gentil carillon ni quels sont ceux ou celles que tu invites à la prière dans les murs que tu domines : en vérité, tu les domines, ces murailles de ton couvent, et tu es vraiment catholique, cloche du Dieu unique et saint ! A te voir, le passant peut, quel qu'il

soit, communier avec l'Amour suprême : entre la mer qui dort et le ciel qui s'éveille, tu es le soupir des âmes qui cherchent, qui adorent, tu es l'évocatrice des besoins profonds, des énergies saintes, car tu nous veux aussi, nous, disciples du Maître humble et doux, des voix aimantes qui clament l'Amour au bord de ce grand océan qu'est la vie, la foule humaine, et, comme toi, sous le grand ciel qui inspire et qui obéit !

André JALAGUIER.

A LA CATHÉDRALE DE STRASBOURG

De quel amour je t'aime, ô ma ville adorée !
Quel frisson me saisit quand ta flèche ajourée,
O Cathédrale aimée, apparaît au ciel gris !
Ta dentelle de pierre, ô vieux joyaux sans prix
S'estompe à l'horizon, vaporeuse et lointaine,
Au delà des moissons, des champs d'or de la plaine,

Et lorsque le soleil aux rayons caressants
Sur l'Alsace fertile avec lenteur descend,
Cathédrale, ta tour sur la ville rougeoie
Et sur tes vitraux clairs brillent des feux de joie.

Tu veilles, vieux clocher, sur la ville qui dort.
Au-delà des remparts, tu veilles sur les morts,
Sur les champs labourés de la plaine d'Alsace
Où le tertre verdi de nos héros s'efface...
Tu veilles sur les bourgs, les Vosges, les forêts,
Frontière de France où le soleil disparaît...

O Cathédrale, avec amour je te regarde,
Toi qui sur le Rhin clair, toi qui montais la garde,
Cathédrale blessée au grand bombardement,
O Géant mutilé des obus allemands !

O cloches du tocsin, ô vous, cloches du siège
Dont la voix si lugubre au jour du sacrilège
Eut un sanglot humain quand la ville râla,
Vous qui vous fatiguiez à sonner tant de glas,
O cloches, puissiez-vous bientôt, tout à votre aise,
Sonner le Te Deum des victoires françaises.

A TRAVERS JOURNAUX ET REVUES

ANALYSES & EXTRAITS

Les règles de la psychothérapie. — D'un intéressant article de M. Raymond Meunier (*Conséquences et applications de la psychologie*, dans la *Revue philosophique* de janvier 1912), nous détachons quelques règles qui, d'après cet auteur, doivent diriger la psychothérapie. Cette science, on le sait, est, selon la définition du docteur P. E. Lévy dans son *Formulaire thérapeutique* (Masson 1906, p. 578) « l'ensemble des moyens thérapeutiques qui s'adressent au psychisme d'un sujet souffrant, soit pour amender les troubles psychiques, soit pour agir par l'intermédiaire de l'élément psychique sur des troubles corporels ». Toutes les méthodes psychothérapiques sont, au jugement de M. Meunier, vraiment insuffisantes. Celle de l'hypnose a l'inconvénient soit d'affaiblir la personnalité du sujet par une constante hétéro-suggestion, soit de provoquer des tares latentes, des tares hystériques surtout, et on ne doit l'employer que pour des cas urgents, ou pour aider à la rééducation des fonctions purement automatiques, comme le veut le professeur Grasset. La méthode de rééducation psychique par raisonnement donne parfois de bons résultats, mais il faut noter que cette action provient moins de l'exercice de la *raison* qui est « si fragilement adaptée et si facilement délirante » que de la *persuasion* obtenue « en attaquant l'attention et surtout l'émotivité du malade », et d'ailleurs on ne réussit guère que si le trouble n'est pas très grave. Quant à la suggestion à l'état de veille, elle n'a que des effets limités. Cette insuffisance vient de ce qu'on fait d'ordinaire de la psychothérapie sans psychologie. Il faut d'abord avoir une connaissance exacte du sujet, demander au laboratoire de psychologie des

renseignements précis sur son état mental, sur le mécanisme normal ou anormal de ses processus cérébraux. Il faut ensuite employer des procédés découlant de la nature des grandes lois psychologiques connues. « On devra par exemple, provoquer, quand faire se pourra, des images mentales, en ordonner le jeu, intensifier l'une dont l'action peut être salutaire, et, pour parvenir à ce but, savoir que tout processus psycho-physiologique efficace en psychothérapie doit atteindre l'émotivité subconsciente, passer par la vie consciente, pour se répandre ensuite en phénomènes sensitivo-sensoriels, ou neuro-musculaires » (p. 61-62). Il faut enfin agir sur le sujet, non seulement directement, mais indirectement, « par le retour à la terre, par le retour momentané à une vie simple, confortable, rythmiquement ordonnée dans un contact journalier avec la nature » (p. 63). Prenons un exemple : la cure des accidents dits neurasthéniques. La station de psychothérapie devra être à la campagne. Elle sera dirigée par un psychologue assisté d'un médecin. Tous les malades passeront chaque matin au laboratoire où l'on notera leur pression sanguine, l'état de leur attention et de leur émotivité et où la courbe de leur fatigue sera mesurée à l'aide de l'ergographe, des divers dynamomètres et du chronomètre de l'Arsonval. On emploiera comme remèdes, les agents physico-physiologiques. Pour faire cesser l'insomnie, le malade se livrera à la marche et ira, aux heures fixées, dans la « chambre du sommeil » baignée de lumière bleue. Pour la cure des fatigues plus générales, on prescrira « les bains de soleil, la marche nu-pieds, une hydrothérapie élémentaire, pas trop allemande, la musicothérapie, si besoin est. » Dans les cas plus rares, il faudra recourir à l'hétérosuggestion et à l'auto-suggestion, et surtout à la rééducation de l'émotivité et de l'attention, avec lesquelles on peut construire l'esprit » (p. 63, 64).

* * *

Le baptême du Christ et l'iconographie chrétienne. — Voici le résumé d'une étude de M. F. Martin (*Revue du Clergé français*, 1er février 1912). Le baptême du Christ a souvent inspiré les peintres chrétiens. Les premiers essais des mosaïstes sont assez étranges : ici, c'est la colombe mystique qui baptise elle-même le Messie ; là c'est le Jourdain personnifié qui remplit cet office. Le premier tableau qui mérite d'être noté est la fresque peinte par Fra Angelico, de Fiesole, sur les murs d'une cellule à San Marco. La disposition ici est classique : Jésus et Jean sont au centre ; au-dessus, la colombe ; à droite, deux anges

à genoux ; à gauche, la sainte Vierge agenouillée elle aussi, et derrière elle, debout, un superbe saint Dominique, au regard aigu. Tout autre est la composition de Francia, peintre bolonais, (au musée de Dresde) : le Baptiste incliné se relève, son écaille à la main, et de sa main gauche, de son regard surtout, il explique au Christ que c'est lui, pécheur, qui devrait recevoir de lui l'eau lustrale, et, de son côté, Jésus, les mains jointes, le regarde avec déférence. Les figures, expressives, sont gracieuses et douces... Elles sont rudes, au contraire, dans la célèbre peinture que Verrochio (de Florence) fit pour les religieux de Vallombrosa. Le Précurseur, saisi au moment où il verse l'eau sur la tête de Jésus, a une figure et un torse d'ascète. Le Christ debout, les mains jointes, paraît lassé, et sa tête s'incline sous le poids des péchés du monde. Ce réalisme est compensé par la présence de deux anges à genoux, la tête cerclée d'un nimbe d'or. Ce chef-d'œuvre un des premiers essais de peinture à l'huile, est remarquable par le relief anatomique et la dégradation des teintes. — Dans le tableau de Pierro della Francesca (à la *National Gallery*, de Londres), apparaît un Christ grave, tout concentré en lui-même, dont tous les traits produisent une impression de saisissante grandeur. Il est vieux, chevelu et barbu, et son regard est tout intérieur. Quant à saint Jean, il se hausse pour dominer le Christ de sa main, sur laquelle plane un beau Saint-Esprit aux ailes largement étendues. A droite, trois anges sont debout. — Très curieuse est la composition de Gérard David, disciple de Memling (au musée de Bruges). Au fond, un paysage très compliqué. Au premier plan, le Baptiste à genoux sur un rocher verse l'eau du Jourdain sur le Rédempteur recueilli. Au sommet, la colombe mystique et le buste de Dieu le Père. A droite de Jésus, un jeune homme, au regard extatique, assiste à genoux à la cérémonie. Signalons encore le tableau d'Andrea del Sarto, grisaille peinte en plein air au cloître della scalzo, à Florence : le visage du Baptiste y est empreint d'une tristesse prophétique, il reflète la vision terrifiante de l'Agneau de Dieu qui sera immolé. — Terminons par une oeuvre française, celle qui ouvre la fameuse série des *Sept Sacrements* de Poussin. Elle montre dix-sept figurants, vieillards, jeunes gens, femmes, enfants, et dans la distribution de ces groupes, apparaît une science profonde, mais les deux personnages principaux ne sont pas très bien représentés : Jésus, un genou en terre, manque de majesté, et le Baptiste semble dépourvu d'émotion.

* * *

Les Protestants en France. — Sous ce titre a paru, dans la *Revue* du 1er février, une réponse de sept pages faite par M. le professeur Viénot, aux « allégations désobligeantes » de M. Onésime Reclus sur les protestants français (dans la *Revue* du 1er décembre 1911). Elle signale le caractère fantaisiste de la plupart de ses informations et de ses jugements. A en croire M. Reclus, les protestants de France « se sont enfoncés dans les magmas de la ratiocination, de la politique et de la finance ; les orthodoxes croient ou feignent de croire à la vieille doctrine ; les libéraux ne croient à rien de rien ; l'Eglise libre interprête les Ecritures dans le sens strict, elle abhorre la critique historique.» M. Viénot fait justice de ces appréciations, et il discute ensuite, comme étant au-dessous du chiffre réel, le chiffre de 650,000 qui, d'après M. Reclus, serait celui des protestants français. Il réduit à sa juste valeur l'argument que l'on peut tirer contre la Réforme de la diversité de ses Eglises. » Elle est, dit-il, plutôt une preuve de vie intense, d'individualisation consciente des choses de l'âme. A tout prendre, et s'il fallait choisir, mieux vaudrait encore le « poudroiement des sectes » qu'une religion politique, utilitaire, servie par des athées et conçue comme une assurance sociale ou comme une barrière aux envahissements populaires. Pour ma part, je suis bien tranquille sur l'avenir du protestantisme mondial. Il y a deux choses auxquelles le monde ne renoncera jamais : c'est la religion et la liberté. Le protestantisme triomphera partout où il aura lié son sort à celui de la liberté ».

*
* *

Jaurès et la religion. — Signalons dans le *Christianisme Social* (février 1912), une étude très intéressante de M. Edmond Gounelle, pasteur à Codognan sur ce sujet : « Jean Jaurès est-il un libre-penseur religieux ? » Il montre, à l'aide de nombreuses citations, « la haute inspiration philosophique et religieuse de ses discours et de ses écrits, leur tonalité si spirituelle, si humaine, si anti-dogmatique et parfois si mystique, l'idéalisme si pur et si français de son socialisme. » Il y a là un recueil intelligemment fait de documents d'une haute éloquence et d'une réelle importance apologétique.

CONCOURS DU " CHRISTIANISME SOCIAL "

On a reproché souvent, en non sans raison, semble-il, aux lieux de culte protestants (églises, chapelles, sacristies, salles d'évangélisation) leur aspect nu, froid et peu artistique.

Les associations cultuelles ou les particuliers sont d'ailleurs souvent, malgré leur désir de remédier à cet état de choses, empêchés de le faire, soit à cause du manque d'indications, soit à cause des dépenses qui leur incomberaient.

La Revue *Le Christianisme social* a pensé qu'en instituant un concours, ayant pour but la décoration murale des locaux destinés, soit au culte, soit à des réunions fraternelles, il pourrait rendre service en mettant à la disposition des intéressés des projets économiques et décoratifs tout à la fois.

SUJET DU CONCOURS

Projet de décoration murale à la fois religieuse et artistique pouvant convenir, soit à des lieux de culte (églises, chapelles, sacristie), soit à des salles de réunion (fraternités, cercles, unions chrétiennes).

Ces locaux pouvant être de dimensions variées, les concurrents devront s'attacher à fournir des projets susceptibles de s'adapter à des bâtiments d'échelles différentes et faire en sorte que le prix de revient soit le moins élevé possible.

Les concurrents devront fournir pour chaque projet :

a) Une décoration d'une surface murale comportant au moins une baie (fenêtre ou porte) *exécutée en couleur au* 10e.

b) Des spécimens, en grandeur d'exécution, des détails contenus dans le projet.

c) Un devis affèrent à l'exécution du projet, quelle que soit la matière employée.

(On signale particulièrement à l'attention des concurrents « le pochoir » comme procédé décoratif parce qu'il est simple et peu coûteux.)

Prix : 300 francs, 150 francs, 100 francs, 50 francs.

Chaque projet devra porter une devise reproduite sur une enveloppe fermée qui contiendra le nom exact et l'adresse du concurrent. Adresser les projets, 17, rue des Petits-Hôtels, Paris, à la Chapelle du Nord, jusqu'au 1er juin 1912, date ultime.

Les projets primés resteront la propriété du journal.

Les projets non primés seront rendus.

Les membres du jury, actuellement désignés ,sont : MM. Eug. Burnand (représentant de *Foi et Vie*), Fréchet (représentant de la *Revue chrétienne*), Wilfred Monod (représentant du *Christianisme social*). Maurice Hottinguer et G. Walcker.

LES LIVRES

Ce qu'il faudra toujours, par C. Wagner (Armand Colin et Fischbacher, 1911 : prix : 3 fr. 50).

M. Wagner, poursuivant avec un entrain juvénile et un robuste optimisme son œuvre de relèvement moral, c'est-à-dire d'évangélisation laïque, nous offre ici un nouveau traité de philosophie pratique, généreux autant qu'attrayant, propre à ouvrir les coeurs et à donner du nerf aux volontés. Plein d'amour pour « ce temps noblement tourmenté », il le voudrait « plus sûr de son meilleur moi, mieux d'accord avec son bel idéal, moins inquiet du lendemain, plus ferme dans la Foi par laquelle vivent les êtres ». Aussi, effrayé des ruines accumulées par le scepticisme, cherche-t-il à démêler et à dire « ce qu'il faudra toujours » à la société pour qu'elle vive. Ce qu'il faudra toujours, c'est la foi à la vie comme « bien à cultiver », le « sentiment de la valeur des choses et des êtres », croyance « créatrice de bien et de vie » et qui peut s'appeler amour ; c'est «la force fondamentale», la volonté; c'est le Dieu vivant, vers lequel « va la soif des âmes ; c'est « un bel et noble idéal, digne de l'humanité et de ses destinées », l'héroïsme — ignoré — de « ceux qui savent courir les grands risques et accomplir les besognes sans gloire », le sacrifice non seulement en grand, mais en détail, l'esprit d'initiative ou « faculté d'avoir en soi le ressort et les motifs de ses actions, d'assumer les responsabilités, de savoir être seul, d'apporter dans ses entreprises l'endurance et les longues patiences ». Ce qu'il faudra toujours, c'est le respect du génie, le culte de la poésie « par laquelle nous arrivent les souffles purs et les réchauffantes clartés », l'art de gouverner, dont la meilleure forme est celle qui « produit un maximum d'ordre avec un minimum de contrainte », ce sont enfin ces vertus exquises — vrai ciment social — qui s'appellent le pardon, la bonne humeur, la patience, la fidélité.

On le voit, ce sont là de vieilles vérités, et l'on pourrait croire qu'il n'y a dans ces pages rien de bien nouveau, surtout pour qui

s'est nourri de la sève si riche de *Jeunesse* ou de *Vaillance*... Et pourtant, à part quelques réminiscences inévitables peut-être et après tout légitimes, et quelques longueurs qui auraient pu être condensées, il y a dans ce livre beaucoup d'originalité, de puissance et de couleur, des développements ingénieux et parfois profonds ou de grande allure (chapitre XIV : *Valeurs marchandes et valeurs d'âme*), de jolis tableaux (p. 287), des comparaisons expressives (p. 114, 117, 120 etc.), des formules bien frappées (p. 105), des réflexions délicates et parfois délicieuses sur l'amour maternel, l'héroïsme ignoré ou la poésie (p. 26-29, 81, 89-91) etc. Mais il y a plus et mieux encore dans cet ouvrage : on y voit apparaître à chaque page ce qui est essentiel à un manuel de ce genre, cette belle santé morale, ce sérieux volontiers tempéré de bonhomie et cette ardeur entraînante qui font de M. Wagner un directeur d'âme très bienfaisant. Il manque, il est vrai, à *Ce qu'il faudra toujours*, l'enseignement dogmatique que certains jugent indispensable à toute doctrine visant à changer les cœurs. Et cependant, l'inspiration religieuse est loin d'en être absente... On la sent partout, et elle s'exprime plus d'une fois, révélant en une lueur d'éclair la source évangélique profonde où l'auteur a puisé cette énergie si saine et si noble qui coule en torrent dans son livre, et peut-être, dans cet écrit destiné au grand public, n'a-t-il pas cru pouvoir être plus explicite à ce sujet. Quoiqu'il en soit, il a réussi à toucher et à fortifier. On peut s'en convaincre par exemple en lisant le compte-rendu sympathique et reconnaissant paru dans la *Revue* du 15 janvier, dont voici la conclusion : « Depuis longtemps déjà nous écoutons ces réconfortantes et rudes leçons. *Justice*, *Vaillance*, *Jeunesse* furent jadis les bréviaires que nous ouvrîmes dans les années d'inexpérience et d'incertitude philosophiques. Puissions-nous transmettre à nos enfants le goût de ces livres d'amour, de joie et de courage, qui sont le véritable aliment spirituel de la jeunesse ! »

Paul FARGUES

Histoire sociale des Religions, *Les Religions occidentales dans leur rapport avec le progrès politique et social* (Judaïsme, Christianisme, Religion gréco-romaine, Islam, Catholicisme, Protestantisme), par Maurice Vernes, directeur d'Etudes à l'Ecole pratique des Hautes Etudes (Section des Sciences religieuses), professeur au Collège libre des Sciences sociales. 1 vol. in-8° de 539 pages. Paris, V. Giard et E. Brière, 16, rue Soufflot et 12, rue Toullier. 1911. Prix : broché, 10 fr.; relié, 11 fr.

L'auteur donne dans ce volume les conclusions obtenues au cours de trente années d'enseignement supérieur, consacrées à l'exégèse biblique, à l'histoire religieuse, aux problèmes de la philosophie morale et sociale. Partant du judaïsme ancien, il expose la transformation

que les doctrines bibliques ont subie pour donner naissance au christianisme, et suit pas à pas celui-ci dans sa conquête du monde gréco-romain, dans sa prise de possession de l'Europe occidentale et dans sa lutte avec l'Islam. Il le montre prenant sa forme définitive dans le catholicisme romain, puis, engageant avec la Réforme du XVIe siècle une lutte, au cours de laquelle se dégagent les principes constitutifs des nations modernes, droits politiques et liberté de conscience.

Reconnaissant le rôle fécond des idées chrétiennes, trop méconnu par la philosophie du XVIIIe siècle, M. Maurice Vernes a tenu à mettre sous les yeux du lecteur tous les documents lui permettant d'asseoir son jugement.

Sa compétence spéciale en matière d'exégèse biblique confère une grande autorité aux conclusions des chapitres intitulés Judaïsme et Christianisme primitif. Pour l'histoire du christianisme avec la société païenne, il s'est appuyé sur les travaux de G. Boissier, E. Havet, J. Denis, Paul Janet ; pour l'exposé de l'organisation catholique et les démêlés de l'Eglise avec les protestants, il a fait des emprunts à la très estimée *Histoire du Christianisme* du théologien génevois Et. Chastel, tenant avant tout à éviter le reproche d'avoir présenté les faits sous un jour personnel en vue d'une conclusion arrêtée d'avance.

Pour M. Maurice Vernes, le christianisme a été incontestablement, en Europe, l'agent principal de l'évolution politique et sociale, non parce qu'il préconise un « programme socialiste », mais parce qu'il assigne à l'individu l'idéal le plus élevé, l'astreint à des devoirs rigoureux envers le prochain, l'oblige à fonder une famille et à soutenir l'Etat. Cette thèse ne manquera pas d'être discutée passionnément, à la fois par les rationalistes et par les catholiques.

Ce volume fait partie de la collection des *Etudes économiques et sociales*, publiées avec le concours du *Collège libre des Sciences sociales*.

Rome et le Clergé français sous la Constituante, *la Constitution civile du Clergé, l'affaire d'Avignon*, par Albert Mathiez, professeur au lycée Voltaire, docteur ès lettres, président de la Société des Etudes Robespierristes. Un volume in-18 jésus de 534 pages (Librairie Armand Colin, rue de Mézières, 5, Paris), broché, 5 fr.

Le schisme qui arma les Français les uns contre les autres pendant toute la durée de la Révolution n'avait rien d'inévitable. Les évêques députés à la Constituante demandèrent au pape la permission d'appliquer la Constitution civile du clergé. L'archevêque d'Aix, Boisgelin, rédigea en leur nom plusieurs compromis qui furent présentés à l'agrément de Rome. La Constituante a connu ces négociations et en a désiré le succès, Elle n'avait aucune hostillité de principe contre le catholicisme. Elle n'a touché à son organisation que contrainte par ses réformes financières. C'est le pape qui a déchaîné la lutte pour des raisons politiques plus encore que religieuses. Souverain d'Avignon et du Comtat, il attribuait la révolte de ses sujets aux principes de 89. Il condamnait ces principes dans un consistoire secret avant même que la Constitution civile du clergé eût commencé d'être discutée. S'il attendit très longtemps avant de fulminer sa condamnation, c'est qu'il entrait dans sa politique de paraître suivre les évêques de France, qu'il obligeait, par son seul silence, à une résistance qui n'était primitivement ni dans leur cœur ni dans leurs prévisions. Encouragé par les puissances catholiques et surtout par l'Espagne, excité par les émigrés et par le cardinal Bernis, notre ambassadeur à Rome, qui trahit les devoirs de sa charge, il se fit le chef de la Contre-Révolution.

Tels sont les faits mis pour la première fois en lumière par M. A. Mathiez dans ce livre d'un caractère strictement objectif, appuyé sur une critique scrupuleuse des documents les plus authentiques. Il suffit pourtant d'énoncer ces faits pour faire comprendre l'intérêt ca-

pital qu'ils présentent à l'heure actuelle.

La Pensée contemporaine, *Les grands problèmes*, par Paul Gaultier. Un volume in-16, 312 pages, broché, 3 fr. 50 (Hachette et Cie, Paris).

Dans ce nouveau livre, M. Paul Gaultier étudie les principaux problèmes qui se présentent à la pensée moderne. En une langue claire, concise et singulièrement vivante, il examine les réponses les plus caractéristiques qui leur ont été apportées de nos jours. Il les discute et propose, à son tour, des solutions dans le sens d'un spiritualisme intégral. Il le fait avec une clairvoyance et une maîtrise qui valent à ce livre d'être, non seulement le tableau de la pensée contemporaine, mais une œuvre de haute philosophie, touchant la *valeur de la science*, la *réalité du monde extérieur*, la *vie intérieure*, l'*originalité du sentiment*, la *morale*, l'*art*, la *société* et la *réalité supra-sensible*. M. Paul Gaultier a eu le mérite de mettre ces questions à la portée de tous.

DU MÊME AUTEUR :

Le Rire et la Caricature, 3e édition (4e mille), 16 planches hors texte, 1 vol., 3 fr. 50. (couronné par l'Académie française).

Le Sens de l'Art, 3e édition (5e mille) 16 planches hors texte, 1 vol. 3 fr. 50 (couronné par l'Académie des sciences morales et politiques.

L'Idéal moderne. La question morale, la question sociale, la question religieuse. 2e édit. (4e mille), 3 fr. 50 (couronné par l'Académie française).

Reflets d'Histoire, 16 planches hors texte, 1 vol., 3 fr. 50.

La vraie éducation, 2e édition (4e mille), 1 vol 3 fr. 50.

Société et Solitude, par R.-W. Emerson. Traduction de M. Dugard. Un volume in-18 jésus (Librairie Armand Colin, rue de Mézières, 5, Paris), broché, 3 fr. 50.

Emerson n'a plus besoin d'être présenté au public français. Depuis quelques années, les esprits lassés du conflit des systèmes se sont tournés vers le penseur américain, qui eut à un degré si éminent le sens de la vie. Le succès obtenu par un précédent volume d'Essais *(La Conduite de la Vie)*, que le même traducteur présenta naguère aux lecteurs français, en est la preuve.

Au moment même de la publication de *Society and Solitude*, Carlyle écrivait à Emerson ;

« Il me semble que l'on retrouve ici toute votre ancienne personnalité et quelque chose de plus. Une calme intuition perçant jusqu'au cœur des faits, une noble sympathie, un admirable esprit épique, une âme paisiblement équilibrée en ce monde bruyamment discordant, une âme qui tient pour ce qu'elle vaut la télégraphie électrique avec tous ses dérangements et toutes ses impertinences vulgaires, et ditto ditto les plus antiques théologies éternelles de l'homme. Tout cela m'a semblé à bien des égards la seule voix parfaitement humaine que j'aie entendue depuis longtemps parmi mes semblables. »

Il n'y a rien à ajouter à une telle appréciation. Le lecteur en reconnaîtra la justesse en ressentant l'action vivifiante d'un tel livre.

Philosophie de l'Education, *Essai de pédagogie générale*, par E. Rœhrich (Ouvrage récompensé par l'Institut) 1 vol. in-8 de la Bibliothèque de Philosophie contemporaine, 5 fr. (Félix Alcan, éditeur).

Dans cet essai de pédagogie générale, M Rœhrich, expose le fruit de vingt ans de travaux. Déjà il s'est signalé par un important ouvrage sur l'attention spontanée et volontaire, qui forme une excellente introduction à l'étude des problèmes pédagogiques.

Dans ce nouvel ouvrage, M. Rœhrich reprend et contine l'œuvre de J.-J. Rousseau, tout en se servant des travaux de Herbart, Pestalozzi et Cournot. L'idée maîtresse de ce livre, c'est que l'éducation a pour but la formation du caractère moral, pour point de départ le naturel primitif de l'enfant, pour moyens

l'instruction et l'action directe du maître.

Toutes les questions qui sont du domaine de la science de l'éducation sont exposées dans ce livre en détail, et dans toute leur ampleur. Le lecteur y trouvera une théorie complète de l'éducation, basée sur les données les plus certaines de la physiologie, de la morale, et de l'expérience.

Histoire de la Magie et de la Sorcellerie en France, par Th. de Cauzons chez Dorbon l'Aîné. 53 ter, quai des Grands-Augustins, Paris.

Les sorciers dont tout le monde parle n'avaient jusqu'à présent pas d'histoire complète. Un érudit déjà connu, M. Th. de Cauzons, s'est mis à la tâche et nous donne aujourd'hui le résultat de son travail. Anciens livres de sorcelleries, bulles pontificales, directoires de l'Inquisition, comptes-rendus de procès, traités spéciaux de droit, auteurs modernes, traités de magnétisme, de spiritisme, d'occultisme, ouvrages pour ou contre, il a tout lu et va tour à tour nous instruire, nous amuser ou nous terrifier.

Le premier volume qui vient de paraître nous initie aux mystères diaboliques, dont l'origine remonte à la plus haute antiquité, car le diable — ou la croyance au diable — a le même âge que l'homme. Après avoir traité de la Magie chez les peuples anciens, l'auteur nous en fait constater la survivance presqu'intégrale et sous des formes identiques, jusqu'à nos jours.

Il nous fait assister aux évocations magiques, aux crimes des sorciers, à leur Sabbat, à leurs maléfices. Il traite tour à tour des différentes espèces de devins : astrologues médicaux ou judiciaires, alchimistes, adeptes de la magie noire. Il nous montre également la lutte qui s'engagea contre les sorciers, lutte qui commença d'abord par des exorcismes et des actes contre-magiques, et aussi par des représailles populaires, pour finir par des jugements réguliers, tant de la part des autorités laïques que de la part des Inquisiteurs ecclésiastiques. — L'auteur, en passant, nous cite de nombreuses recettes magiques, formules d'évocations, phylactères, sans oublier des recettes médicales (!) tirées des auteurs les plus fameux de l'art d'Hippocrate.

Saint-Thomas d'Aquin, par M. l'abbé de Sertillanges, professeur de Philosophie à l'Institut Catholique de Paris. 2 volumes in-8 de la collection Les grands philosophes, 12 fr. (Félix Alcan, éditeur).

M. l'abbé Sertillanges, hier dominicain, et qui a consacré sa vie à l'étude de Saint Thomas, était particulièrement désigné pour remplir, dans cette collection, une place trop longtemps demeurée vacante.

La philosophie de l'Ange de l'Ecole a trouvé en lui un interprète compétent, précis, désireux et capable de pénétrer au cœur des questions, de dégager dans chaque thèse l'idée mère.

Les travailleurs contemporains qui voudront, en connaissance de cause, porter un jugement sur l'un des systèmes les plus complets qui aient paru, auront désormais un guide sûr, pour pénétrer dans un domaine jusqu'ici peu exploré à un point de vue moderne.

La Libre-Pensée et les Religions, par Arsène Elvend. Emile Nourry, 62, rue des Ecoles, Paris-Ve, in-12, br. 1 fr. 25 (N° 44 de la Bibliothèque de Critique religieuse)

L'auteur de ce livre s'est efforcé de dégager les idéaux de la libre-pensée et des religions, afin de voir si leurs tendances fondamentales sont contradictoires. Pour ce faire, après avoir tenté une définition précise de la religion, il a traçé à grands traits une histoire évolutive des religions et particulièrement du christianisme. De cet examen méthodique il conclut ce que sera selon lui, et l'avenir des religions, et celui de la libre-pensée.

Ce travail intéressera tous les croyants qui aiment à raisonner leurs croyances et qui sympathi-

sent avec l'expression d'une pensée toute empreinte de bonne foi.

Tous les libres-penseurs qui sont persuadés qu'il existe un problème de l'adaptation du sentiment religieux, à la vie morale des sociétés modernes voudront lire les pages que l'auteur consacre au modernisme, à la pratique des rites religieux, à l'enseignement de l'histoire des religions.

Muçafir. Notes sur la jeune Turquie. In-12 de 94 p. Paris, Larose et Tenin. Prix, 2 fr.

On n'a pas oublié la joie sans mélange que fit naître en France la nouvelle de la révolution jeune-turque qui mettait fin aux exploits sanglants du féroce Abdul-Hamid. Pourquoi toutes les espérances que vit éclore un mouvement directement inspiré, semblait-il, par les principes de la Révolution française, sinon par l'esprit chrétien, n'ont-elles pas été réalisées, pourquoi sous des apparences de libéralisme, qui donnent le change à plusieurs, le pan-ottomanisne, inséparable de l'islamisme, se donne-t-il libre carrière, pourquoi la politique turque, qui semblait si favorable à la France est-elle peu à peu retombée sous la coupe de l'Allemagne, pourquoi, en un mot, les jeunes-turcs ressemblent-ils de si près, malgré de superbes apparences, aux vieux-turcs, et pourquoi, enfin, l'*Homme-malade*, qui agonise lentement sur les deux rives du Bosphore, reste-t-il, après les évènements de 1908, ce qu'il était ou à peu près...? c'est ce qu'apprendront et comprendront les lecteurs de Muçafir. Car rien de plus clair, de plus documenté, de plus large aussi, que ces *Notes*, qui parurent dans *Foi et Vie* et qui méritaient d'être reproduites. C'est un témoin qui nous parle. Muçafir peut être *étranger* à la Turquie ; il ne l'est certainement pas aux choses turques J.-E. N.

L'Agneau de Dieu, par Ch. Pfender. Un vol. in-12 de 234 p. Paris, Fischbacher, 1911. Prix, 2 fr. 50.

La littérature pascale est assez riche dans nos Eglises. Nous avions déjà la *Prédication de la Croix*, recueil de vingt six sermons pour la passion traduite librement de l'allemand par M. le pasteur Chastand. Plus récentes encore sont les *Simples méditations pour les cœurs simples* que nous devons à la piété du baron de Schickler et qui ont paru sous ce titre significatif : *Avant et apres la Pâque chrétienne*. Voici maintenant l'*Agneau de Dieu* de M. Pfender que rehausse une belle reproduction phototypique du Christ couronné d'épines, immortalisé par Guido Beni. Il est vrai qu'il s'agit d'une réimpression ; mais cette seconde édition est revue et augmentée. L'auteur a soumis le récit de la passion d'après les 4 Evangiles à une révision très sérieuse. Il a aussi augmenté le nombre des méditations et des prières. Pour les premières, il a puise dans « les trésors de l'Eglise luthérienne d'Allemagne ; » pour les secondes, il s'est adressé au Pères de l'Eglise, notamment à Ephrem le Syrien, à St-Jean Chrysostome, à Grégoire de Naziance et à St-Augustin. Il faut l'en remercier, car plusieurs de ces prières sont admirables. Et il faut souhaiter à cette nouvelle édition de l'*Agneau de Dieu* de faire beaucoup de bien dans nos églises en tournant tous les regards vers la Croix de Golgotha. Car quelle que soit l'explication théologique que l'on en donne, la Croix de Christ, nous le disons avec M. Pfender, est le centre de l'Evangile. Qu'est l'Evangile, sans la Croix ? Qu'est la vie chrétienne qui ne fait aucune place à la Croix ? Et qu'est le Christ lui-même si la Croix n'est dans sa vie qu'un vulgaire accident, une simple opération de police effectuée, la veille de Pâques, l'an 33 de notre ère, par quelques sbires du temple et quelques sergents du prétoire...? *O crux ave spes unica ! Te, deficiente manu teneam !*

J. E. N.

Esquisses de morale évangélique, par Léopold Monod, 2e édition. Un vol. in-12 de 218 p. Paris, Fischbacher, 1911. Prix, 3 f.

Presque en même temps que ses *Nouvelles esquisses de morale évangéliques*, l'honorable pasteur de

Lyon était appelé à publier une seconde édition du premier recueil de ce nom. L'aspect seul du volume annonce que cette édition est revue et augmentée. Elle s'est enrichie en effet de six morceaux : *Faut il croire aux devins ? — L'activité dans l'Eglise. — A nos Eglises : Que faire ? — Deux bonnes sœurs. — Syntiche, Evodie et Syzyge. — Prenez, mangez...* Par contre, trois fragments de la première publication ont disparu L'auteur a reproduit sa préface de 1894 dans laquelle, après vingt-cinq ans de ministère dans l'Eglise Evangélique de Lyon, il dédiait à chacun de ses membres un recueil où ils pourraient aisément retrouver la substance de son enseignement et les grands principes directeurs de son activité. Qu'a-t-il voulu ? Il va vous le dire lui-même : « J'avais trop à dire, écrit M. Monod, si je voulais parler avec quelque détail des expériences faites pendant ce quart de siècle... de l'œuvre que j'ai essayée de faire, de mon constant effort pour conduire mes auditeurs et mes catéchumènes au delà des cadres, de la lettre et des formules, à *l'esprit, c'est-à-dire à la realité de la vie.* » Il y a toute une philosophie dans ces derniers mots que nous avons pris la liberté de souligner. Oui, la réalité, l'étoffe de toute réalité, c'est l'Esprit. Et c'est aussi là tout l'Evangile : « Le Seigneur, c'est l'Esprit » disait Paul ; et avant lui le Maître avait déclaré : « *Mes paroles sont esprit et vie.* » Qui a lu M. Monod sait à quel point il est pénétré de la vérité de ces principes. On ne nous contredira pas si pour affirmer, qu'il est, à notre époque, l'un des plus éloquents et des plus sympathiques défenseurs de la *religion de l'Esprit*.

J.-S. N.

Morceaux choisis des Livres poétiques de l'Ancien Testament, Société Biblique de Paris, 54, rue des Saints-Pères, Prix, 0 fr. 50.

Cette petite plaquette de 106 pages in-16 ; n'a pas la prétention de renfermer toutes les belles pages des Livres poétiques de l'Ancien Testament (*Prophètes, Psaumes, Job, Proverbes*). On y a mis de préférence les plus simples, les plus claires, celles qui devaient être les plus aisément comprises, sans explications par les hommes de notre temps.

Le but principal que se sont proposé les éditeurs, c'est de compléter le Nouveau Testament (où manque totalement, comme on sait la poésie religieuse) à l'usage des personnes auxquelles on ne croit pas utile d'offrir encore la Bible entière. Mais toutes les personnes amies de la Bible seront heureuses de posséder ce petit Recueil où elles trouveront sans en avoir besoin de les chercher, des lectures édifiantes.

Le Nouveau Testament, version Stapfer, (6e édition). Société biblique de Paris (Prix de 0 fr. 75 à 6 fr. 50)

Cette publication répond à un désir souvent exprimé par les amis de la traduction si française d'Edmond Stapfer, qui regrettaient de ne pouvoir la lire que dans de lourds volumes, depuis l'épuisement de l'édition de 1896. L'édition nouvelle est de très petit format et pourtant bien lisible, grâce à la netteté de ses élégants caractères elzévirs. Les exemplaires sur papier fin, en souples reliures anglaises, constituent le plus portatif et le plus gracieux de tous les Nouveaux-Testaments.

Le texte de 1911 diffère beaucoup de celui de 1894, car entre les deux se placent trois révisions successives de l'auteur. Il ne faudra plus citer la version Stapfer que d'après la nouvelle édition (1).

Pas de progrès général sans prospérité économique, par R. S. Carmichael.

Il est impossible de résumer en quelques lignes, de façon complète, cette conférence bourrée de faits et de chiffres. L'auteur, dans un lan-

(1) On pourra utiliser aussi l'édition de 1904, qui contient le même texte Mais cette dernière, à cause de son très-grand format et de son prix relativement élevé, ne peut guère bénéficier d'une large diffusion.

gage clair et facile à lire malgré l'aridité du sujet, passe méthodiquement en revue, d'abord les activités productrices, agriculture et industrie, puis les activités distributrices, commerce, banques, transports et termine par le « premier des capitaux », le facteur humain. Il n'est pas tendre pour nos législateurs actuels ; son exposé est en somme une démonstration des inconvénients résultant d'une règlementation excessive et illogique du travail, dangereuse pour l'avenir de nos activités et pour les intérêts mêmes des ouvriers, qu'on flatte plus qu'on ne les sert puisque le renchérissement de leur vie, résultant de la législation, dépasse les avantages qu'ils en ont tiré, à l'exception de deux catégories privilégiées, mineurs et cheminots. L'agriculture jouit du grand avantage de ne pas subir les effets de la règlementation limitant le travail, qui met toute l'industrie en mauvaise posture, vis-à-vis de la concurrence étrangère. Là où elle lutte encore victorieusement, c'est grâce aux initiatives privées des patrons dont M. Carmichael montre, chiffres en main, tout l'intelligent effort. Peut-être pourrait-on lui reprocher un peu de partialité pour les chefs de l'industrie textile ; les œuvres d'hygiène, d'assistance, de mutualité, que ceux-ci considèrent comme partie intégrante de leur activité, existent aussi ailleurs au même degré, dans les grandes industries métallurgiques de l'Est, par exemple.

Faisant ressortir l'infériorité de l'Etat comme marchand ou patron, il conclut à son incapacité constitutionnelle à satisfaire aux besoins les plus nécessaires de notre vie économique et reprend le mot de Carnegie : « Ce seront les efforts individuels, appliqués aux entreprises individuelles, qui résoudront le problème social, ce ne sera pas le socialisme. »

Les prédicants protestants (1).

Quand l'amour et le sens de l'histoire rencontrent le voisinage d'un riche dépôt d'archives, tel travail, dont les ambitions modestes n'allaient pas dès l'abord au-delà d'une simple brochure, prend rapidement les proportions d'un gros livre, bourré de faits et d'aperçus nouveaux, qui révolutionne et épuise presque le sujet. C'est ce qui est arrivé à M. Ch. Bost qui, ayant mis à profit ses années de ministère dans les Cévennes pour explorer les archives de l'Intendance du Languedoc, en vue de corriger et de compléter l'ouvrage de feu M. O. Douen sur les premiers pasteurs du désert, vient de publier deux volumes consacrés aux prédicants cévenols et à l'œuvre de restauration des Eglises protestantes de France, qui commença dès le lendemain de la Révocation et dont ils furent les intrépides initiateurs.

On croyait connaître l'histoire de ces ouvriers de la première heure, parce que l'on savait le nom de plusieurs d'entre eux et quelques circonstances de leur périlleux apostolat : on verra, après avoir lu le travail si solide et si complet de M. Ch. Bost, à quel point cette connaissance était encore imparfaite et fragmentaire — et à quel point aussi l'auteur n'a négligé aucune source d'information pour nous donner un tableau fidèle, et en quelque sorte définitif, de cette période troublée entre toutes, mais singulièrement féconde, qui a préparé l'avenir au milieu d'indicibles souffrances héroïquement supportées, à vues humaines, contre toute raison et contre tout espoir.

Lorsqu'on parle de la restauration du Protestantisme en France on songe de suite, et fort justement, à Antoine Court et à ses vaillants collaborateurs. Il n'est dans la pensée de personne de chercher à diminuer la part glorieuse qu'ils prirent à cette œuvre de résurrection, ni d'atténuer les difficultés qu'ils rencontrèrent, soit auprès des pouvoirs publics, soit auprès des troupeaux à réveiller. Mais il

(1) Charles Bost. *Les Prédicants protestants des Cévennes et du Bas-Languedoc, 1684-1700* (Paris, Librairie ancienne H. Champion, 1912). 2 vol., xx-478, 665 pages, avec Préface, Pièces justificatives et suppléments, 22 planches, 1 carte et des Tables alphabétiques.

ne faut pas oublier que, si les pasteurs qui travaillèrent sous le règne de Louis XV à relever de leur ruine les Eglises réformées de France virent leurs longs efforts couronnés de succès, ils le durent, après Dieu, à ces ouvriers des premiers jours dont les noms figurent presque tous sur les listes des martyrs, soit qu'ils aient fini à la potence ou sur la roue, soit qu'ils aient succombé au dur travail de la rame, enchaînés sur les galères royales avec le rebut du genre humain. Même la guerre des Camisards, avec sa répression impitoyable et ses atrocités de part et d'autre, n'a pas réussi à anéantir la semence profondément enfouie dans le sol par Vivent, Brousson et leurs compagnons d'œuvre, tous de valeur bien inégale sans doute au point de vue des dons personnels, mais non au point de vue du courage, du sacrifice de soi-même et de la foi qui donne la force de tout endurer. A ce titre, l'histoire des premiers prédicants des Cévennes et du Bas-Languedoc, malgré les ombres inévitables, car il s'agit d'hommes jeunes et ardents et non de prétendus saints, est une des pages les plus suggestives, les plus émouvantes, les plus austèrement belles, de nos annales religieuses — une page qui devrait être familière à quiconque a dans les veines un peu de sang huguenot.

La politique à courte vue de Louis XIV et de son entourage s'était imaginé qu'en exilant les pasteurs et en démolissant les temples, on aurait promptement raison du peuple protestant. Cette illusion ne dura que l'espace d'un matin, les assemblées du désert ayant montré que, si les défections avaient été considérables, — mais pour la plupart momentanées — il y avait cependant un peuple huguenot décidé à ne pas plier devant la volonté royale et à rester fidèle à sa foi. Devant le nombre toujours croissant des assemblées clandestines et des prédicateurs improvisés qui avaient pris la place des pasteurs exilés malgré la législation de fer qui prétendait vaincre toutes les résistances, un doute s'éleva dans l'âme des persécuteurs sur l'efficacité des mesures draconiennes, et l'intendant du Languedoc, l'implacable Lamoignon de Basville, s'appropriant le raisonnement qui avait déterminé la proscription des pasteurs, crut en finir une fois pour toutes avec le culte du désert en amenant ceux qui prêchaient, au péril de leur vie, dans les cavernes et dans les bois à sortir de France à leur tour. On vit alors les agents du plus inflexible des fonctionnaires royaux entrer en négociations avec de pauvres montagnards dont la tête était mise à prix — et ceux-ci, abusés par des promesses fallacieuses qui eurent aisément raison d'hommes épuisés par des fatigues excessives et démoralisés par la perspective constante du supplice, consentir à abandonner leur œuvre et à gagner la frontière...

Dira-t-on qu'ils furent des « corrompus », eux aussi ? Nous l'ignorons. Toujours est-il que Basville, qui jamais ne fut gêné par aucun scrupule, reprit d'une main, partiellement du moins, ce qu'il avait donné de l'autre ; que la persécution, loin de s'atténuer, continua de plus belle ; que de nouvelles assemblées surgirent avec de nouveaux prédicants — et que deux ans après, dans l'été de 1689, les prédicants sortis en 1687 rentrèrent en Languedoc avec d'autres, pour causer plus d'embarras que jamais à Louis XIV et à son gouvernement.

Nous touchons ici à la partie la plus neuve du livre de M. Ch. Bost, où il y a tant de choses inédites et de nature à bouleverser nombre d'idées courantes et de jugements reçus. On était persuadé jusqu'à ces derniers temps que les prédicants rentrés en France en 1689, ayant à leur tête François Vivent et Claude Brousson, n'avaient en vue que l'évangélisation des fidèles dénués de plus en plus de tout secours religieux, à mesure que les serviteurs de Dieu qui avaient pris à tâche de les « consoler » et de les instruire disparaissaient, les uns après les autres, pour aller aux galères ou à la mort. Cette croyance reposait sur les récits d'historiens protestants dont la bonne foi est hors de doute, mais qui eux-mêmes avaient

été induits en erreur par des relations incomplètes, voire tendancieuses, des événements.

Que si l'on rencontrait dans les procédures conservées à Montpellier, ainsi que dans les auteurs catholiques ayant connu ces pièces de procès, la mention d'un vaste complot non moins politique que religieux, rattachant le retour des prédicants des Cévennes à la guerre de la Ligue d'Augsbourg et à ses péripéties, on se croyait en droit de crier à la calomnie — et qui de nous ne l'a point fait ? — et au dessein prémédité, par des historiens aux gages des persécuteurs, de ternir la mémoire des persécutés.

Aujourd'hui, la lumière est faite sur ce très curieux et très grave épisode de l'histoire des Eglises protestantes de France, que l'on peut discuter, qu'il est permis de juger en toute indépendance, mais que personne ne saurait plus nier. Il existe à Genève, dans les papiers historiques amassés par Ant. Court, un certain nombre de lettres émanant des chefs mêmes de la conspiration, Jurieu, Brousson, Gaultier de St-Blancard, Mirmand et autres. Rapprochées par M. Ch. Bost des documents de Montpellier, elles mettent ces derniers en pleine lumière, et elles établissent de la façon la plus formelle que, devant la misère atroce que connurent les exilés dans les pays qui leur avaient donné asile, mais ne parvenaient plus à les nourrir en raison même de leur nombre grandissant, une partie des réfugiés de Suisse, de Hollande et d'Allemagne résolut de forcer les portes que l'on maintenait fermées et de rentrer en France. Le plan de l'expédition consistait dans le soulèvement des populations cévenoles, qu'il s'agissait d'entraîner vers le Dauphiné pour y opérer leur jonction avec les Vaudois du Piémont qui venaient de réintégrer leurs vallées par un hardi coup de main, et d'arracher à Louis XIV, au prix d'une insurrection dont nul ne pouvait prévoir ni l'étendue ni les conséquences, la liberté religieuse dont il avait frustré les sujets protestants de son royaume, au mépris de sa propre parole et des engagements les plus sacrés.

Sur cette entreprise, qui échoua, partie parce que les conjurés furent trop prompts à lever l'étendard de la révolte, partie parce que les puissances protestantes qui avaient encouragé le mouvement ne tinrent pas leurs promesses de secours, on trouvera, dans le savant travail de M. Bost, les renseignements les plus circonstanciés puisés aux meilleures sources, qui complètent ceux donnés, sur la même affaire, par Madame Alexandre de Chambrier dans son beau livre sur H. de Mirmand. — Que d'autres se voilent la face, s'ils le veulent, en présence de ces révélations qui projettent une lumière aussi crue qu'inattendue sur certains pasteurs du Refuge, sur les prédicants et sur le plus illustre d'entr'eux, sur le noble et grand Brousson qui, revenu plus tôt que ses collègues, de ses ardeurs guerrières pour se consacrer tout entier à son ministère pastoral, n'en fut pas moins l'un des inspirateurs et l'un des chefs du complot !... Pour nous, qui estimons qu'il faut juger les hommes en les replaçant dans leur milieu, et en tenant compte de toutes les circonstances qui déterminèrent leurs actes même les plus contraires à nos idées, même les plus pénibles à notre patriotisme, nous ne saurions être surpris que la persécution la plus cruelle et la plus perfide ait abouti à un tel levain de révolte dans l'âme des victimes — ou plutôt nous éprouvons une double surprise : c'est que l'insurrection des Camisards ait été si tardive, et, que les malheureux protestants de France n'aient pas répondu en plus grand nombre à l'appel de ceux qui, jouant le tout pour le tout, étaient résolus à recourir au sort des armes pour tenter de mettre fin à leurs souffrances et de faire rendre gorge à leurs bourreaux.

L'affaire de 1689, indiscutablement établie par les documents catholiques et par les documents protestants, ne saurait donner prise à aucune polémique. Il n'en est pas de même d'autres résultats que M. Bost tient pour acquis, et dont

nous croyons, après avoir vu les textes sur lesquels il fonde son argumentation, qu'il sera malaisé de les infirmer. Voici de quoi il s'agit. Dans cette première période de l'histoire des Eglises du désert qui va jusqu'à la mort de Brousson, l'explosion du Prophétisme et la guerre des Camisards, un certain nombre de persécuteurs des protestants cévenols ont payé leurs méfaits par une mort violente, qui a eu tous les caractères d'une exécution. Des prêtres, d'anciens protestants devenus les espions de leurs anciens coreligionnaires, des officiers des milices bourgeoises, sont tombés ça et là dans une embuscade... et l'intendant Basville, faisant tomber sur les prédicants la responsabilité de ces disparitions mystérieuses, a infligé le châtiment des meurtriers à ceux qui ont été livrés entre ses mains. Le flair de Basville a-t-il été en défaut, et l'accusation de meurtre portée par lui contre certains prédicants n'est-elle qu'une perfidie de plus à son actif déjà si chargé, ou faut-il admettre que, devant l'atrocité des moyens employés journellement contre eux et leurs troupeaux, ces hommes, qui avaient fait le sacrifice de leur vie, se soient, en quelques circonstances, constitués les vengeurs du sang innocent ? Tel est le problème, compliqué par le fait que l'on possède, concurremment avec les procédures, les dénégations formelles de prédicants roués comme assassins. M. Bost ayant conclu à la culpabilité de certains d'entre eux, des protestations ont surgi déjà contre une telle conclusion : il y a même du « remuement » à ce sujet dans quelques milieux protestants qui se montrent, paraît-il, scandalisés... Attendons la suite, en formant toutefois le vœu que cette question d'histoire reste sur le terrain purement historique, sans aucun mélange de préoccupations apologétiques qui n'ont rien à voir dans l'affaire.

Nous n'avons fait, on le comprend, qu'effleurer une partie des questions soulevées et, à notre sens, résolues par M. Ch. Bost. Il y aurait beaucoup d'autres choses à dire à propos d'un livre qui représente de longues années de labeur, d'immenses recherches patiemment et méthodiquement poursuivies, et qui constitue l'une des plus importantes contributions de ces dernières années — et depuis bien des années — à l'histoire des Eglises réformées de France. Si nous ajoutons que l'ouvrage renferme un grand nombre de pièces inédites, des notes abondantes, des références de premier ordre et des illustrations particulièrement réussies, c'en sera assez, croyons-nous, pour montrer l'importance et la haute valeur de cette histoire des *Prédicants protestants des Cévennes et du Bas-Languedoc* à laquelle il faudra toujours recourir pour connaître et comprendre ce que fut la vie du Protestantisme français dans la période douloureuse et tragique qui suivit la Révocation.

Jean D'ARVEY.

LE MOIS

Le Père Hyacinthe-Loyson. — Les obsèques à l'Oratoire.
M. Alfred Bœgner.

Le « Père Hyacinthe » est mort. C'est le grand évènement du mois qui vient de finir. Cette grande voix s'est éteinte, la mort est venue mettre sa majesté sur ce visage resplendissant de candeur et de bonté.

Le drame de conscience qui a bouleversé cette vie est l'illustration de cette vérité de fait que depuis 1870, une âme délicate, attachée à l'essentiel du Christianisme ne peut plus rester dans les cadres du catholicisme officiel. Le Concile du Vatican qui a fait de Bossuet un hérétique, a excommunié du même coup toutes les âmes fières qui ne peuvent accepter ni la monarchie absolue du pape, ni les produits indigestes des nouvelles dévotions. « Marie Alacoque, la révélatrice du culte du Sacré-Cœur, et Bernadette Soubirous, la visionnaire ou la voyante de Lourdes, tiennent dans les réalités de notre catholicisme contemporain une place infiniment plus importante que Bossuet et Fénelon, Bourdaloue et Massillon. » Cette observation de M. H. Vollet se vérifie de plus en plus, tous les jours. Et c'est ce qui explique que l'âme si haute du Père Hyacinthe n'ait pu rester, après 1870, dans les cadres du catholicisme romain. Il en sortit avec l'éclat que l'on sait.

Le Père Hyacinthe était essentiellement une conscience et une conscience religieuse avec toutes les délicatesses que ce mot suppose et comporte. Il avait cru trouver l'asile de son âme dans l'église catholique nationale de Genève dont il était devenu le curé. Quand, à tort ou à raison, il crut que cette église était plus politique que religieuse, il en sortit avec le même éclat que de celle de Rome. M. F. Chaponnière raconte dans la *Semaine religieuse* de Genève comment il fut témoin de cet événement. Le trait vaut la peine d'être relevé.

« J'eus, sans l'avoir recherché, l'occasion unique d'assister en

toute première loge à ce dernier coup de théâtre, qui fut une surprise pour moi comme pour tout le monde. Cinq mois auparavant, il est vrai, M. Loyson m'avait prié de venir assister à une prédication qu'il comptait faire à l'église St-Germain et de résumer dans la *Semaine religieuse* ce discours, auquel il entendait assurer une certaine publicité ; j'avais obtempéré à son désir et compris qu'il avait voulu peser sur les délibérations du Grand Conseil et du Conseil supérieur en proclamant un certain nombre de principes auxquels il attachait un grand prix et qui le contraindraient à se séparer de son Eglise s'ils continuaient à y être méconnus. Mais je ne m'étais guère tourmenté de cette menace conditionnelle et à longue échéance. Le lundi 3 août 1874, j'étais invité à souper avec M. Loyson chez des voisins de campagne. Etant arrivé un peu en retard, il s'excusa en disant qu'il sortait d'une séance prolongée d'un corps de son Eglise, séance qui avait été plutôt pénible pour lui, mais il ne nous donna aucun détail à ce sujet, qui ne figura plus, à aucun moment de la soirée, dans les entretiens, du reste assez intimes, des divers convives. Nous nous quittâmes vers dix heures et demie sans que notre éminent ami nous eût d'aucune manière avertis du coup de foudre qui allait éclater le lendemain. Au reste, à ce moment-là, M. Loyson ne l'avait point encore prémédité lui-même. Quand nous nous revîmes quelques semaines plus tard, il me confia que, rentré dans la solitude de son appartement, (sa femme était alors à la montagne), il avait repassé dans son souvenir la séance de l'après-midi et s'était dit que la situation tendue de son Eglise pourrait bien finir par lui imposer une rupture. Il s'était alors mis à tracer, par manière d'essai, sa lettre de démission éventuelle. Ayant trouvé cette lettre de démission réussie, tant sous le rapport moral qu'au point de vue littéraire, il s'était senti poussé à en faire deux copies, l'une pour les autorités et l'autre pour la presse. Il s'était ensuite couché assez tard, puis, après quelques heures de sommeil, il s'était levé de bonne heure, était sorti de chez lui, avait jeté ses deux lettres à la poste et avait pris aussitôt le train de Nyon pour monter à St-Cergues, sans dire à personne où il se rendait, afin d'échapper à toute sollicitation et à toute supplication avant que son acte eût été connu de toute la ville. »

C'est après ce coup de théâtre que l'ex-Père Hyacinthe vint à Paris tenter son essai de Réforme catholique et fonder l'Eglise catholique française de la rue Rochechouart.

C'est alors que nous l'entendîmes pour la première fois. Il avait débuté par des conférences au cirque d'hiver qui avaient fait courir tout Paris.

Il était alors dans toute la force d'un talent de parole absolument incomparable. Les journaux du temps constataient qu'un seul homme pouvait lui être comparé pour l'éclat du verbe, c'était Gambetta. C'est qu'en effet le Père Hyacinthe était comme l'éloquence incarnée. Tout ce qu'il disait prenait la forme oratoire.

Et cela, sans recherche, naturellement, à table, en conversation familière avec des amis, sans pose... Les mots harmonieux et sonores, les paroles imagées sortaient naturellement de sa bouche. Il produisait de l'éloquence comme l'abeille fait du miel.

Il a conservé ce don merveilleux jusqu'à la fin. Il y a quelques semaines encore, il nous donnait la dernière joie d'âme que nous ayions reçue de lui. C'était à une des réunions établies à Paris, entre libres-penseurs et libres-croyants. Il était là dans son élément, lui qui avait si bien dépouillé sa pensée et sa personne de tout ce qui sent l'étroitesse et la sacristie. Et ce fut un admirable plaidoyer que nous entendîmes pour l'amour pur, saint, éternel. Il nous apparaissait comme un prophète blanchi, que le tombeau attend déjà, et qui le sait, et qui tend avec l'autorité de l'expérience aux coureurs de demain le flambeau sacré qui a illuminé sa propre route. Certes, personne plus que le père Hyacinthe ne respectait les droits de la jeunesse, les droits des générations nouvelles à la liberté. Mais il croyait aussi, il savait qu'il y a dans l'âme une révélation éternelle de Dieu, une lumière divine qu'on ne peut laisser éteindre sans risquer tous les égarements. Prophète vieilli et peu écouté, il prophétisait quand même pour obéir aux suggestions de sa conscience. Les lecteurs de cette revue n'ont pas oublié sans doute les quelques pages parues ici-même et dans lesquelles il suppliait les républicains français de ne plus méconnaître comme ils l'ont fait trop longtemps, la puissance vitale d'un christianisme émancipé.

Un autre don du père Hyacinthe était la bonté. Elle éclatait dans tous les traits de son visage. Cet homme qui a été tellement discuté, honni, calomnié, n'avait d'amertume pour personne. Cette bonté naturelle affinée par le christianisme intérieur lui mettait au cœur la sainte largeur des vrais croyants. Tous les chrétiens ne savent pas respecter l'âme humaine, ni l'aimer. Il faudra bien qu'ils y viennent, puisqu'aussi bien on ne peut être chrétien qu'à ce prix. Le père Hyacinthe leur donnait à tous un grand exemple. Certes, il pouvait détester des idées fausses — mais sa fidélité à ses convictions ne l'aigrissait contre personne. Il avait une naturelle tendresse pour toutes les âmes religieuses. Un juif pieux, un bouddhiste, un mahométan, un catholique

grec ou romain pouvait s'entretenir avec lui sans craindre d'être froissé dans ses convictions. Le noble vieillard cherchait toujours le point qui unit tous les enfants divers de notre pauvre et grande humanité.

Une question revient sans cesse quand il est question du Père Hyacinthe. Comment se fait-il que ce merveilleux orateur et ce grand homme de bien ait eu si peu d'influence ? qu'il n'ait pas réussi à faire vivre la moindre petite église catholique réformée ?

Il y a à cela plusieurs raisons. Les unes tiennent aux qualités et aux défauts du Père Hyacinthe lui-même. Il était essentiellement bon. Il redoutait la lutte. Quand il fallait lutter, il préférait passer la main, se retirer. Ce n'est pas ainsi que l'on fonde quelque chose. C'est par la lutte que s'établissent les institutions humaines et non uniquement par la lyre d'Orphée.

Et puis, le Père Hyacinthe est venu vingt-cinq ans trop tôt. Au sortir du 16 mai, on était encore trop timide au gouvernement pour consentir à seulement paraître favoriser une réforme catholique. Les masses n'étaient pas derrière le Père Hyacinthe. Les politiciens suivent les masses quand elles crient : à bas la calotte. Ils restent sourds aux nobles appels d'un homme comme le Père Hyacinthe. D'ailleurs, depuis quarante ans, il n'y a pas lieu d'être fier de la politique religieuse du parti républicain. Il a entassé, à cet égard, faute sur faute. Dans sa lutte antireligieuse il a si bien su diriger les coups, qu'ils sont surtout tombés sur les indépendants, les émancipés, les réformateurs. Paul Bert a été assez inintelligent pour fermer les facultés de théologique catholiques, les seules écoles où l'on sût encore ce qu'était le catholicisme gallican. Tout a été fait, jusqu'à la séparation elle-même, pour favoriser les jésuites et le parti ultramontain. On a si bien travaillé que le catholicisme, après tant de défaites électorales, est encore aujourd'hui une puissance politique, et, ne vous y trompez pas, si la réforme électorale paraît impossible à tant de républicains — c'est parce qu'ils redoutent tout le parti que les partis de réaction, appuyés par l'Eglise, pourraient en tirer.

On ne fait pas de réforme, en aucun genre, si l'on ne possède point ou l'appui du pouvoir ou l'assentiment populaire. Les réformateurs du XVIe siècle, qui étaient des hommes et des lutteurs, des organisateurs aussi, des hommes à la fois de science et d'action, n'ont réussi à instaurer la Réforme que là où ils ont eu pour eux ou les princes ou les peuples. Partout ailleurs — malgré les abus criants la Réforme a été étouffée dans le sang.

Le Père Hyacinthe aurait-il fait davantage s'il avait apporté

le concours de sa magnifique parole et le prestige de son caractère sans reproche à l'une ou l'autre des églises historiques qui sont sorties autrefois du catholicisme pour établir la Réforme protestante ?

Je le crois. C'est une erreur de se croire encore et de se dire catholique quand, au prix de sa sueur et de son sang, on a conquis l'affranchissement où était parvenu l'ancien carme déchaussé. Cette erreur a été la sienne et jusqu'au bout. C'est l'erreur de bien d'autres. Elle les mènera aux mêmes résultats, nous le craignons.

Mais ce fut chez le Père Hyacinthe — et chez d'autres aussi, — une erreur profondément respectable. Ce dissentiment qui séparait le Père Hyacinthe des protestants n'a jamais empêché ni ceux-ci ni celui-là de s'honorer et de s'aimer.

Et quand la fin est venue le noble vieillard a demandé l'hospitalité d'une église protestante pour son service funèbre. Ce fut une séance inoubliable. Longtemps avant l'heure fixée l'Oratoire débordait d'auditeurs. Il y en avait jusque sur les corniches qui dominent la tribune de l'orgue. C'était à donner le vertige à ceux qui levaient les yeux vers ces intrépides auditeurs. Le service lui-même s'est déroulé avec une simplicité grave. Les orateurs, inspirés par l'exemple de celui qui ne voulut être qu'un disciple du Sauveur plein de largeur et d'amour, nous ont tous élevés au-dessus des barrières humaines, églises, sectes, sacristies, où se distillent les fruits amers des jalousies et des étroitesses confessionnelles. On pourra lire ici les discours de MM. Roberty, Ch. Wagner et Séailles, dont nous avons emprunté le texte au journal les *Droits de l'homme*. Mais je doute que les auditeurs puissent retrouver l'impression extraordinaire laissée par la parole vivante. Les trois orateurs ont su mettre leur parole à la hauteur des circonstances et ce n'est pas un mince éloge dans notre pensée. L'Eglise de l'Oratoire a déjà vu se dérouler bien des cérémonies historiques. Je doute qu'il y en ait eu beaucoup qui aient été plus impressives, plus profondément empreintes du véritable esprit de Dieu et de son Christ.

Après la cérémonie, M. Alfred Bœgner s'approcha de moi et me dit quelle impression profonde et bénie il emportait.

Hélas, ce devait être la dernière parole que nous devions entendre de lui. Dimanche dernier, il prêchait à la Rochelle, il venait de terminer son discours et allait annoncer le cantique quand on le vit s'affaisser soudain. Une rupture d'anévrisme venait de l'enlever à l'affection des siens, à son œuvre, et, pour tout dire, à nos églises. Certes, C'est une belle mort. Directeur de

la maison des Missions, avocat passionné et convaincu de l'évangélisation en terre païenne, M. Alfred Bœgner est tombé en plein travail, comme un avocat qui meurt en plaidant encore, Mais ce coup soudain est terrible pour les siens, que nous assurons de toute notre respectueuse et complète sympathie.

On pouvait ne pas partager toutes les idées de M. Bœgner et cela nous arrivait fréquemment. Mais il était impossible de ne pas rendre hommage à la sincérité de ses convictions et à l'ardeur d'un zèle qui ne s'est jamais démenti. Sous la direction d'Alfred Bœgner l'œuvre des Missions a pris des développements considérables. Il serait injuste sans doute d'en attribuer tout l'honneur à l'homme qui vient de disparaître trop tôt. Mais il a eu sa bonne part dans les progrès réalisés, et cela suffit à faire mesurer la grande perte que l'œuvre des Missions vient de faire. Nous nous associons de tout cœur à la douleur bien vive qu'éprouvent tous les amis des Missions dans notre pays.

John VIÉNOT.

Le Directeur-Gérant : John VIÉNOT.

Montbéliard. — Sté Anonyme d'Imprimerie Montbéliardaise.

Histoire

HISTOIRE DE FRANCE

DES ORIGINES A LA RÉVOLUTION

Par

Ernest LAVISSE
de l'Académie Française

OUVRAGE COMPLET

L'HISTOIRE DE FRANCE de M. Ernest Lavisse vient d'être terminée.

Depuis plus d'un demi-siècle, depuis Michelet et Henri Martin, aucune histoire de notre pays n'avait été publiée, qui fût vraiment digne de la France. C'est à ce grand labeur que M. Lavisse s'est consacré. Ce n'est pas une sèche compilation de dates et de faits, une énumération de batailles et de traités, mais une admirable restitution de ce que fut la France d'autrefois : les institutions, les mœurs, l'art, la vie économique, la vie intellectuelle, la vie religieuse y sont décrits et analysés de façon à faire revivre la France à chaque page de son histoire.

L'*Histoire de France* de M. Lavisse demeurera un des plus grands monuments que l'activité intellectuelle de notre temps ait élevés à la France.

18 volumes in-8, brochés, 135 fr., ; reliés, 205 fr.
payables ... ... 10 francs par mois.

1789-1910

PETITE HISTOIRE CONTEMPORAINE

Par

J. ISAAC

CETTE petite Histoire est en quelque sorte une anthologie de la Grande Histoire. Elle en a fixé et résumé les époques les plus importantes, les événements les plus saillants, dont les répercussions furent particulièrement profondes. Elle en a enfin dessiné d'un trait rapide les personnages les plus fameux.

Elle sera précieuse à tout le monde. C'est un de ces livres qu'on place bien en vue sur sa table de bureau ou dans sa bibliothèque et vers lesquels la nécessité constante de se renseigner immédiatement et à coup sûr vous pousse à chaque instant.

Un volume petit in-16, broché. ... ... 2 fr.

TSEU-HI

IMPÉRATRICE DOUAIRIÈRE DE CHINE

Par J.-O. BLAND
et E. BACKHOUSE

DE tous les souverains orientaux, il n'en est aucun dont le règne ait été aussi mouvementé et qui pique autant notre curiosité d'Occidentaux que celui de cette étonnante Impératrice-Douairière de Chine, Tseu-Hi, femme astucieuse, parfois cruelle, mais vraiment grande par sa magnifique maîtrise. L'ouvrage que lui consacrent MM. O. Bland et E. Backhouse a été établi d'après des documents officiels, des mémoires secrets et des correspondances privées. De curieuses photographies l'illustrent.

Un vol. in-8, ill. de 30 grav., cart. 20 fr., broché, 15 fr.

Bussy d'Amboise et la Dame de Montsoreau

Par

Léo MOUTON

TOUT le monde connaît le célèbre roman d'Alexandre Dumas « La Dame de Montsoreau » et chacun sait que les personnages mis en scène ont réellement existé.

Après l'œuvre pleine de couleur et de vie du romancier, M. Léo Mouton aborde le même sujet mais le traite en historien épris de la plus scrupuleuse vérité. Nous voyons apparaître un Bussy d'Amboise, un comte de Montsoreau et une dame de Montsoreau si loin du type légendaire créé par Dumas qu'on a peine à les reconnaître. C'est la seconde moitié du XVIe siècle et les premières années du XVIIe dont la vie heurtée, brutale et raffinée à la fois, se développe devant nous.

Un volume in-8, illustré de 4 planches hors texte et de un fac-similé, broché ... ... 7 fr. 50

JOURNAL d'un Prêtre lorrain pendant la Révolution (1791-1799)

Par

L'Abbé THÉDENAT

CE journal commence en l'année 1791 avec le refus de prêter le serment, l'arrivée de l'intrus, le ministère exercé en secret, puis c'est l'exil en 1792.

Il fut particulièrement dur pour l'abbé Alaidon et les confrères qu'il rencontra. Sans cesse obligé de fuir aux approches de l'armée française, à pied et sac au dos, il erre de ville en ville ; le Luxembourg, les bords du Rhin, la Westphalie, le Palatinat, la Saxe, la Pologne, la Bavière, la Bohême, la Suisse, le voient successivement parcourir les routes, inquiet du prochain repas et du gîte pour le soir.

Le journal de l'abbé Alaidon est le récit au jour le jour, avec tous ses incidents, de cette vie précaire qui dura huit ans.

Un volume in-16, broché.. ... ... 3 fr. 50

LES LÉGIONS DE VARUS

LATINS ET GERMAINS AU TEMPS D'AUGUSTE

Par

Ch. Gailly de Taurines

LES massacres des légions de Varus, puis les vengeresses campagnes d'un jeune général romain, Germanicus, d'illustre race patricienne et de rude vertu antique ; le rappel subit du vainqueur auquel Rome interdit des victoires trop onéreuses ; enfin la ferme résolution prise par Rome de demeurer en garde, sur le Rhin, l'arme au pied, face à la barbarie germanique, tous ces événements d'une si considérable influence sur le développement de notre histoire, M. Gailly de Taurines les a groupés en ce livre. Deux attachantes figures de femmes illuminent ces récits guerriers.

Un volume in-16, illustré de 8 planches hors texte et de 2 cartes, broché. ... ... 3 fr. 50

François ROUSSEAU

MÉMOIRES DU PRÉSIDENT HÉNAULT

Un volume in-8, broché.. ... ... 10 fr.

Paul MASSON

Histoire du Commerce français dans le Levant au XVIIIe Siècle

Un volume in-8, broché.. ... ... 12 fr.

Léon DUTIL

LETTRES INÉDITES de Mme de Mondonville

et fragments de ses mémoires.

Un volume in-8, broché.. ... ... 5 fr.

Léon DUTIL

L'État économique du Languedoc à la fin de l'ancien Régime (1750-1789)

Un volume in-8, broché ... ... 10 fr.

Jean DURENG

Mission de Th. Chevignard de Chavigny en Allemagne

Un volume in-8, broché. ... ... 3 fr.

Jean DURENG

LE DUC DE BOURBON ET L'ANGLETERRE (1723-1726)

Un volume in-8, broché... ... ... 7 fr. 50

Art et Littérature

Histoire de l'Art dans l'Antiquité

(TOME IX)

Par

PERROT et CHIPIEZ

LE tome IX de ce magnifique ouvrage, consacré à la Grèce archaïque, étudie les arts mineurs où le génie grec s'est appliqué avec autant de bonheur et d'éclat qu'au « grand art ». Qu'il s'agisse d'inciser une gemme pour en faire un cachet, de graver un coin monétaire, d'orner un vase d'argile, de façonner une figurine dans le bronze, la terre cuite ou la pierre, nous voyons que même dans la plus humble besogne l'artisan grec reste un artiste. Richement illustré, le volume se complète d'un index dressé avec soin.

Un volume in-8, illustré de 367 gravures et 22 planches hors texte, relié, 37 fr. ; broché ... ... 30 fr.

Le Meuble et la Décoration en Angleterre

De 1680 à 1800

CET ouvrage présente dans une serie de magnifiques gravures l'œuvre des Chippendale et des Sheraton, celle des frères Adam et d'Hepplewhite, les créateurs du meuble anglais. Ces planches constituent un véritable musée d'art décoratif où l'homme de goût peut compléter son éducation et l'amateur trouver des modèles.

Elles sont précédées d'une préface qui offre en une synthèse précise les caractères généraux du meuble anglais pendant la plus belle période de sa production.

Un vol. in-8, ill. de 300 reproductions, cart. toile. 25 fr.

L'Architecture baroque en Italie

Préface

de CORRADO RICCI

ACCOMPAGNÉ d'une érudite et lumineuse préface de Corrado Ricci, cet ouvrage comprend 313 reproductions, d'une remarquable netteté, qui donnent une idée complète de l'art baroque, dans ses plus variées manifestations : les églises à coupoles ; les mausolées, aux riches marbres polychromes ; les splendides salles de théâtre des Bibiena ; les palais avec leurs portails et balcons richement ouvragés, les galeries de tableaux et les bibliothèques ; les portiques de Bologne ; les portes des villes, non plus tours fortifiées, mais arcs de triomphe ; enfin, les forteresses, qui servirent de modèles aux célèbres villes du XVIIe siècle.

Un vol. in-8, ill. de 313 reproductions, cart. toile. 25 fr.

EULALIE ou le Grec sans larmes

Par

Salomon REINACH

« LES hommes du XXe siècle, écrit M. S. Reinach dans son Avant-Propos, se détournent du grec, pris par les nécessités de la vie ; les femmes y viennent, attirées par la beauté. Mais l'accès du temple est difficile ; les grammairiens l'ont hérissé de cailloux. J'ai essayé de déblayer une petite sente et d'y semer en bordure quelques fleurs. Ce n'en est pas moins un raidillon ; mais comme il conduit au plus beau temple du monde, il vaut qu'on risque quelque peine pour le gravir. »

Un volume, format 14×12, orné d'une planche en phototypie, relié maroquin vert ... ... 5 fr

LE RÉALISME DU ROMANTISME

Par

Georges PELLISSIER

SI l'on nomme réalisme une conception de l'Art selon laquelle les écrivains doivent, affranchis des règles et des modèles, se modeler et se régler sur la nature, nul doute que le romantisme ne soit réaliste. L'auteur a voulu signaler ici ce que le romantisme renferme de réaliste, expliquer comme quoi les romantiques pouvaient, sans méprise, invoquer la nature contre leurs adversaires. Cet ouvrage vient à une heure exceptionnelle : celle où M. Jules Lemaître donne, par ses conférences, une nouvelle vie à Chateaubriand, ce maître du romantisme.

Un volume in-16, broché ... ... 3 fr. 50

Nouvelles Études sur Chateaubriand

Essais d'Histoire morale et littéraire

Par
Victor GIRAUD

« JE l'avouerai avec ingénuité, nous dit l'auteur, cette nouvelle série d'essais sur Chateaubriand a eu pour cause occasionnelle les conférences que M. Jules Lemaître a annoncées sur l'auteur du *Génie du Christianisme.* »

Étudiant Chateaubriand depuis vingt ans, M. Victor Giraud a profité de cette occasion pour livrer au public sa " contribution " provisoire à l'étude du grand écrivain. Lettres et documents inédits, recherches d'érudition, études plus générales d'histoire littéraire ou morale et de psychologie religieuse, mais toujours appuyées sur une information très consciencieuse, rien de plus varié que le contenu de ce livre.

Un volume in-16, broché.. ... . *3 fr. 50*

ALFRED DE VIGNY

Par
F. BALDENSPERGER

LE nombre des fidèles de Vigny semble assez étendu désormais pour justifier un livre comme celui-ci, qui prétend être une contribution à la biographie intellectuelle du poète.

C'est, avant toute autre, cette connaissance plus précise de l'œuvre de Vigny qu'il était intéressant de donner, et l'ouvrage écrit par M. Baldensperger dans un mélange d'enthousiasme et de réflexion, amène fort utilement le lecteur à la compréhension profonde d'un homme que la qualité de son rêve mit au-dessus des autres hommes.

Un volume in-16, broché.. ... ... *3 fr. 50*

La FOI LAÏQUE

Extraits de discours et d'écrits (1878-1911)

Par
Ferdinand BUISSON
Député de Paris.

LA réorganisation de l'enseignement primaire sous la troisième République se trouve racontée ici, pièces en mains, par l'homme même qui en fut le principal artisan. Collaborateur de Jules Ferry et l'un des confidents les plus intimes de sa pensée, M. Buisson pouvait mieux que personne dégager la philosophie de ce grand mouvement à la fois scolaire et social.

Les lecteurs confirmeront le témoignage que lui rend M. Raymond Poincaré dans une belle préface, « que la passion politique n'a jamais obscurci en lui la pensée claire et calme du philosophe et de l'éducateur ».

Un volume in-16, broché.. ... . *3 fr. 50*

Romans

La Dette de Jettchen Gebert

Par
G. HERMANN
Traduction de T. de WYZEWA

LE développement d'une affection vive et romanesque entre deux jeunes gens dont l'un, poète et pauvre, esprit assoiffé d'idéal et cœur timide, ne saurait prétendre à la main de la nièce de riches marchands ; la lutte de la jeune fille contre les forces oppressives d'une famille à qui elle doit tout et qui l'enserre dans le réseau des conventions et des préjugés ; voilà le sujet de ce beau roman.

Au premier plan de ce livre, dont l'action se passe à Berlin, en 1830, la délicate silhouette de Jettchen Gebert se détache, en ses atours, comme une miniature de l'époque.

Un volume in-16, broché. ... . *3 fr. 50*

RAFFLES

Cambrioleur pour le bon motif

Par
E.-W. HORNUNG
Traduction de Henry EVIE

DANS la relation des nouvelles aventures de Raffles qu'on va lire, l'élégant bandit apparaît sous un jour tout nouveau : on va le voir engagé dans une lutte fertile en incidents dramatiques contre un adversaire digne de lui, un affreux gredin, usurier sans scrupule, et, cette fois, son savoir-faire sera mis au service d'une bonne cause. C'est ce qui donne à *Raffles, cambrioleur pour le bon motif,* un puissant attrait et lui assigne une place à part dans la série des œuvres que E. W. Hornung a consacrées à son héros.

Un volume in-16, broché. ... ... *1 fr.*

UN MARI par procuration

Par
Jack STEELE
Traduction de R. d'AGÈS

SE trouver du jour au lendemain le pseudo-mari d'une femme d'une beauté ravissante et en même temps être chargé de découvrir l'auteur d'un meurtre où il semble bien que cette femme a trempé, tel est le point de départ de ce récit dont l'auteur a su renouveler sans cesse l'intérêt par les péripéties les plus inattendues.

Et ce qui ajoute à cette palpitante histoire un attrait incomparable, c'est que, pour notre plus grande satisfaction, le roman d'aventures se termine en roman d'amour.

Un volume in-16, broché.. ... ... 1 fr.

BIBLIOTHÈQUE ROSE ILLUSTRÉE

Mlle J. BORIUS
DANS LA BONNE VOIE
Un vol. in-16, ill., rel. 3 fr. 50 ; br. 2 fr. 25

Mme CHÉRON DE LA BRUYÈRE
LES IDÉES DE JACQUELINE
Un vol. in-16, illustré, rel., 3 fr. 50 ; br., 2 fr. 25

NOUVELLE COLLECTION ILLUSTRÉE POUR LA JEUNESSE

GONZAGUE — PRIVAT
L'ÉQUIPAGE de la « ROSETTE »
Un volume in-8, cart. 1 fr. 50 ; br. 1 fr.

Maxime DU CAMP
LA VERTU EN FRANCE
M. BEUDANT
LA MAISON BLANCHE
Chaque volume in-8, cartonné, 1 fr. 50 ; broché, 1 fr.

BIBLIOTHÈQUE DES ÉCOLES ET DES FAMILLES

Daniel BELLET
DANS LE ROYAUME DES MACHINES
Un vol. in-16, ill. rel. 2 fr. 30 ; br., 1 fr. 40

Albert CIM
LA REVANCHE D'ABSALON
Georges G. TOUDOUZE
LE VOLTIGEUR HOLLANDAIS
Chaque volume in-8, illustré, relié, 4 fr. 60 ; broché, 3 fr.

Géographie et Voyages

LES MERVEILLES DU MONDE

LES PRODIGES DE LA NATURE
LES CRÉATIONS DE L'HOMME

VIENT DE PARAITRE LA 1re LIVRAISON

AUX temps lointains où la civilisation ne débordait pas encore les régions méditerranéennes, les Anciens ne comptaient que sept Merveilles. Mais, depuis, que de prodiges naturels ont été découverts, que de créations de l'Art se sont dressées pour remplacer les chefs-d'œuvre emportés miette à miette par le temps dans sa sombre course.

Les *Merveilles du Monde* conduisent des Glaces du Pôle aux Sables de l'Equateur en faisant passer par toutes les régions du globe, depuis les plus civilisées jusqu'aux plus sauvages ; avec elles apparaissent toutes les civilisations et aussi tous les arts, ces mille visages aux âmes différentes. Pagodes de l'Inde et de la Chine, Temples égyptiens, chefs-d'œuvre de la Grèce, gratte-ciel américains, toutes les réalisations de l'homme se dressent dans le cadre d'une nature pleine de magnificence ou de caprice, depuis les cimes neigeuses du Tibet jusqu'aux geysers d'Océanie.

C'est, pour toute la famille, le Tour du Monde réalisé dans l'intimité même du foyer.

L'ouvrage illustré de plus de 700 photographies sera complet en 20 livraisons hebdomadaires à 1 fr.

QUINZE JOURS A NAPLES

Par

André MAUREL

LE succès a amené l'auteur des *Petites Villes d'Italie* jusqu'aux grandes villes. Voici. après *Un mois à Rome*, paru l'an dernier, un ouvrage sur Naples conçu dans le même esprit et présenté de la même façon.

D'une réelle richesse documentaire au point de vue historique et artistique, — Naples dans le passé, dans ses monuments, dans ses musées, — et avec ses 124 gravures, ce livre est aussi fait d'impressions personnelles, alertes et vivantes. C'est un livre pour ceux qui lisent, un guide pour ceux qui voyagent.

Un volume in-16, illustré de 124 gravures hors texte et 16 plans, cartonnage toile ... ... 7 fr. 50

LA TRIPOLITAINE d'hier et de demain

Par

H. M. de MATHUISIEULX

M. de Mathuisieulx était, hier encore, le seul Européen qui eût pu pénétrer dans l'intérieur de la Tripolitaine.

Après s'être efforcé de rendre la pittoresque couleur locale du pays et des indigènes, l'auteur s'attache à nous renseigner sur les conditions économiques et pratiques. Il décrit successivement le grand plateau tripolitain, le littoral occidental et oriental, la terrasse cyrénéenne ; il termine par de curieuses observations géographiques et géologiques et par un intéressant tableau du trafic par les caravanes, que remplacera avec avantage dans la Tripolitaine de demain le réseau des routes nouvelles et des voies ferrées.

Un volume in-16, illustré de 52 gravures et de deux cartes, relié, 5 fr. 50 ; broché... ... ... 4 fr.

L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Par

Louis SONOLET

L'AFRIQUE Occidentale Française, c'est une partie de cette Afrique que les événements politiques mettent au premier plan de l'actualité et que les Français ne connaissent pas assez. Nous avons là un domaine, un empire colonial de 4.600.000 kilomètres carrés.

M. Sonolet a étudié sur place tout ce qui constitue la vie de ces pays renouvelés, leur vie agissante : il montre l'œuvre admirable de progrès et de civilisation réalisée par la France, la richesse agricole, commerciale, industrielle, de ces pays noirs transformés par nous. Et, touché par la beauté ou l'étrangeté de certains paysages, par les mœurs ingénues ou féroces des indigènes, il les a aussi observés à un point de vue purement pittoresque.

Un volume in-16, illustré de 49 gravures et de deux cartes, relié, 5 fr. 50 ; broché... ... ... 4 fr.

Cartes extraites de l'Atlas universel de Géographie

Par

VIVIEN DE SAINT-MARTIN et F. SCHRADER

CONVENTION FRANCO-ALLEMANDE du 4 NOVEMBRE 1911

AFRIQUE FRANÇAISE

Congo Français — Cameroun

Carte à l'échelle 1/5 000 000 tirée en 5 couleurs, in-folio avec texte. 2 fr

Maroc

Carte à l'échelle 1/2 500 000 tirée en 7 couleurs, sous couverture. 1 fr.

CHINE

A l'échelle 1/5 000 000. Gravée sur cuivre, in-folio avec texte ... ... 2 fr.

Carte extraite de l'Atlas de Géographie moderne

Par

F. SCHRADER, F. PRUDENT, et E. ANTHOINE

CARTE D'AFRIQUE

à l'échelle 1/15 000 000

Dressée par M. CHESNEAU

Tirée en 7 couleurs, sous couverture. ... ... 2 fr 25

GUIDES JOANNE NICE ET SES ENVIRONS

Monographie en anglais

Monographie en allemand

Chaque volume in-16 broché. ... ... 1 fr. 50

Sports et Jeux

MES TROIS GRANDES COURSES

Par

André BEAUMONT

LA carrière d'aviateur d'André Beaumont offre un éloquent exemple d'unité et de progression. Lui-même nous la raconte ici, et, dans ce récit chargé de faits et mêlé d'impressions pittoresques, jeunes aviateurs d'aujourd'hui, futurs conquérants de l'air trouveront de précieux enseignements.

Beaumont se révèle à nous, depuis ses débuts, à Pau, jusqu'aux trois grandes et fameuses courses, Paris-Rome, le Circuit Européen, le Circuit d'Angleterre, d'où il sort triomphant.

Un volume in-8, illustré de 60 gravures hors texte, relié, 15 fr. ; broché. ... ... 10 fr.

LE BRIDGE AUX ENCHÈRES

Par

DALTON

Adaptation de C. HEYWOOD

ON réclame un peu partout un bon manuel traitant des principales difficultés que présente ce jeu attrayant. Toutes les questions, qui font la subtilité et le charme de ce jeu, sont étudiées au long dans le traité de Dalton. Ce traité, très simple, très clair et complet, s'adresse tout ensemble aux débutants qui y trouveront les notions élémentaires indispensables, et aux amateurs déjà éclairés qui y trouveront de quoi passer maîtres.

Un volume in-16, cart., 4 fr. ; broché ... ... 3 fr.

Vie à la Campagne

AGRICULTURE-ÉLEVAGE

Publié sous la Direction de M. Albert MAUMENÉ

AGRICULTURE-ÉLEVAGE englobe tout ce que le Cultivateur, l'Eleveur, le Vigneron, la Fermière, etc., doivent connaître *d'essentiellement pratique.* Il guide le propriétaire à travers les informations utiles, les cours des marchés. Il lui apprend enfin à retenir des découvertes, nouvelles méthodes de culture, d'élevage, des perfectionnements de tous genres, ce qui est immédiatement applicable et présente un intérêt direct.

Le numéro bi-mens. 15 cent. Un an : France, 3 fr. ; Étr., 4 fr.

L'ESCARGOT

Par

G. BOISSEAU et G. LANORVILLE

PARMI les petites industries rurales créées récemment, il n'en est pas qui aient davantage séduit les personnes cherchant des *sources de revenus* à la campagne que l'Elevage de l'Escargot. Le présent ouvrage met sous les yeux du débutant ou du professionnel déjà expérimenté la marche à suivre le plus utilement pour *élever, recueillir, parquer, engraisser* les Escargots et les *préparer, emballer,* etc., en vue de la vente.

Un volume in-16, broché.. ... ... 2 fr. 50

Espéranto

E. BOIRAC

VORTARO DE LA OFICIALAJ RADIKOJ DE ESPÉRANTO

Une brochure in-16. ... ... 50 cent.

Antoni GABOWSKI

HALKA : Opéro en Kvar Aktoj.

Un volume in-16, broché. ... ... 1 fr.

J. SLOWACKI

MAZEPA : Tragedio en Kvin Aktoj.

Un volume in-16, broché. ... ... 2 fr.

VERKARO de D° ZAMENHOF

Èliro dua libro el " La Biblio " tradukita el la originalo.

Un volume in-8, broché.. ... ... 2 fr.

Renseignements

ALMANACH HACHETTE

1912

L'*Aviation*, l'*Aéronautique* et les *Sports* occupent dans l'édition 1912 une place prépondérante, de même que la *Médecine* et les *Sciences*, la *Littérature* et les *Beaux-Arts*, l'*Histoire* et la *Géographie*. L'édition complète de l'*Almanach*, de plus en plus répandue, est un memento universel où chacun trouvera de quoi satisfaire son désir de connaître les grands faits statistiques, géographiques, historiques de tous les pays du monde.

Un volume { *Edition simple : br. 1 fr. 50 ; cart. 2 fr., rel. 3 fr.*
Edit. complète : Cart., 3 fr. 50 ; reliée, 4 fr. 50

PARIS HACHETTE

1912

C'EST Paris tout entier sous la main ! Vous cherchez une adresse mondaine à la ville ou à la campagne, un numéro de téléphone, le nom et l'adresse d'un artiste, d'un écrivain, d'un magistrat, d'un homme politique, d'un industriel, d'un commerçant, un renseignement, une indication quelconque touchant les Administrations, les Théâtres, les Expositions, vous trouvez tout, vite et sans peine. Sous un volume six fois moindre ; sous un poids cinq fois réduit ; pour un prix six fois meilleur marché, *Paris-Hachette* renferme plus d'adresses commerciales et mondaines qu'aucun autre.

Un volume { *Edit. simple : br. 3 fr. 75 ; cart. 5 fr., rel. 7 fr. 50*
Edition complète : Cartonnée, 10 fr. ; reliée, 15 fr.

Publications Classiques

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

A. LEMOINE

ARITHMÉTIQUE

2e degré, Cours élémentaire
1er degré, Cours moyen
LIVRE DU MAITRE

Un volume in-16, cartonné ... ... 3 fr.

F. SCHRADER et GALLOUEDEC
avec la collaboration de F. MAURETTE

Notions générales

L'Amérique, l'Océanie l'Asie, l'Afrique

Écoles Normales primaires (1re année)
Ouvrage contenant 114 cartes et 168 gravures.

Un volume in-16, cartonné. ... ... 3 fr. 50

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

P. BARRIEU

Nouveau Cours de Cosmographie

à l'usage des élèves de cinquième année

Un volume in-16, cart. ... 2 fr. 40

A. MALET

XVIIIe SIÈCLE

RÉVOLUTION, EMPIRE (1715-1815)

Classe de Première (2e Partie)

Un volume in-16, cart. ... ... 2 fr
L'Ouvrage complet ... ... 4 fr.

M. CHASSAGNY et CARRÉ

Leçons élémentaires DE PHYSIQUE

Classe de Philosophie (A et B)

Un volume in-16, cart. ... ... 6 fr.

ÉDITIONS SAVANTES

F. PLESSIS et J. LEJAY

ŒUVRES D'HORACE

SATIRES

Publiées par J. LEJAY

Un volume in-8, broché... ... ... 15 fr.

A. de GRAMONT
Duc de Guiche

Essai d'Aérodynamique

(2e Série)

Un volume in-4, broché ... ... 3 fr. 50

CORBEIL. — IMPRIMERIE CR

MAISON D'ÉDUCATION

PROTESTANTE

pour Jeunes Filles

36, avenue Victor-Hugo, BOULOGNE-SUR-SEINE

(PARC DES PRINCES)

Directrices : Mlles S. VIÉNOT et M. de GUÉRIN

GEORGES DEBUSSCHER

39, Rue de Charonne, PARIS (XIe)

FABRIQUE DE MEUBLES ET SIÈGES BOIS SCULPTÉ

et avec BRONZES

CHAMBRES A COUCHER, SALLES A MANGER, genre ancien

Travail soigné à prix modérés.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

HIVER 1911-1912

RELATIONS RAPIDES ENTRE PARIS, LA SUISSE ET L'ITALIE PAR LE SIMPLON

1° *Express (1re et 2e classes).* — Paris, Lausanne, Berne, Interlaken, Milan, Gênes, à l'aller et au retour.

Aller. — Départ de Paris : 8 heures 20 matin. (W. R. Paris-Dijon, voitures directes pour Interlaken, Milan, Venise). — 2 heures 20 soir (W. R. Dijon-Pontarlier-L.-S.-W.-L. 1re classe, Paris-Milan). — 10 heures 05 soir (L.-S.-W.-L., 1re et 2e classes, Paris-Milan, 1re et 2e classes, Calais-Milan, Dieppe-Milan, Paris-Gênes ; L. S., 1re et 2e classes, Paris-Berne, et du 15 décembre au 28 février, Paris-Interlaken).

Retour. — Départ de Milan : 3 heures 25 soir (W. L. Milan-Paris, L. S., 1re et 2e classes, Milan-Calais, Berne-Paris, et du 16 décembre au 29 février, Interlaken-Paris ; 1re et 2e classes, Milan-Dieppe). — 11 heures 35 soir (W L. Milan-Paris, W. R. Pontarlier-Paris, 1re et 2e classes, Gênes-Paris et Venise-Paris). — 8 heures 05 matin (W. R. Dijon-Paris, L. S., 1re et 2e classes, Milan-Paris, 1re et 2e classes, Interlaken-Paris).

Arrivée à Paris : 7 heures matin, 2 heures 25 soir, 11 heures soir.

2° *Train de luxe quotidien* « **Simplon-Express** », entre Calais, Paris, Lausanne, Milan, Venise et Trieste. Du 15 décembre au 28 février, ce train sera prolongé sur Berne e Interlaken et prendra la dénonmination de « *Simplon-Oberland-Express* ».

Départ de Paris (gare de Lyon) à 8 heures 05 du soir (W. L. - W L.).

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

SERVICE BI-HEBDOMADAIRE PARIS-MADRID-ALGÉSIRAS-TANGER

TRAJET EN 53 HEURES

Le service rapide entre Paris, Madrid, Algésiras et Tanger qui fonctionne actuellement une fois par semaine et dont l'importance s'accroit avec le développement des affaires au Maroc, deviendra bi-hedomadaire à dater du 6 janvier prochain au départ de Madrid.

Ce service est constitué, on le sait, entre Paris et Madrid par le train de luxe Sud-Express, entre Madrid et Algésiras, par un wagon-lits direct. Les horaires seront les suivants à partir de la date ci-dessus :

A l'aller : Départ de Paris-Quai-d'Orsay, les lundi et vendredi, à midi 16' ; arrivée à Madrid-Nord, les mardi et samedi à 2 heures 12' soir ; départ de Madrid-Atocha, les mardi et samedi, à 8 heures 20' soir ; arrivée à Algésiras, les mercredi et dimanche à 2 heures soir.

Au retour : Départ d'Algésiras, les jeudis et lundi, à 3 heures 5' soir ; arrivée à Madrid-Atocha, les vendredi et mardi, à 9 heures 5' matin ; départ de Madrid-Nord, les vendredi et mardi à 8 heures soir ; arrivée à Paris-Quai-d'Orsay, les samedi et mercredi à 9 heures 33' soir.

Entre Algésiras et Tanger : traversée en 2 heures et demie environ.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

(VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN, PAR LA GARE SAINT-LAZARE).

SERVICES RAPIDES TOUS LES JOURS ET TOUTE L'ANNÉE

(Dimanches et fêtes compris).

DÉPARTS DE PARIS-SAINT-LAZARE :

A 10 h. 20 matin (1re et 2e cl. seulement) et à 9 h. 20 soir 1re, 2e et 3e cl.

DÉPARTS DE LONDRES :

VICTORIA à 10 h. matin (1re, 2e et 3e classes seulement).

LONDON-BRIDGE et VICTORIA à 8 h. 45 soir (1re, 2e et 3e classes).

TRAJET DE JOUR EN 8 H. 40.

GRANDE ECONOMIE

Billets simples valables pendant 7 jours.		Billets d'aller et retour valables pendant un mois	
1re classe	48 fr. 25	1re classe	82 fr. 75
2e —	35 fr. »	2e —	58 fr. 75
3e —	23 fr 25	3e —	41 fr. 50

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours, ainsi qu'à Brighton.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1re classe et de 2e classe à couloir avec w.-c. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant ; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec w.-c. et toilette. Une voiture de 1re classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 fr. par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe, moyennant une surtaxe de 1 fr. par couchette.

EXCURSIONS

Billets d'aller et retour valables pendant 14 jours, délivrés à l'occasion des fêtes de Pâques, de la Pentecôte, de l'Assomption et de Noël.

DE PARIS-SAINT-LAZARE A LONDRES ET VICE-VERSA

1re classe, 49 fr. 05 ; 2e classe, 37 fr. 80 ; 3e classe, 32 fr. 50.

Pour plus de renseignements, demander le bulletin spécial du Service de Paris Londres, que la Compagnie de l'Ouest envoie franco à domicile sur demande affranchie adressée au Service de la Publicité, 20, rue de Rome, à Paris.

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES

(Viâ Calais ou Boulogne)

CINQ SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

VOIE LA PLUS RAPIDE

SERVICES OFFICIELS DE LA POSTE (VIA CALAIS)

Services rapides entre Paris, la Belgique, la Hollande, L'Allemagne, la Russie, le Danemark, la Suède et la Norvège.

TRAINS DE LUXE

Toute l'année :

Nord-Express. — Tous les jours entre Paris (1 h. 50 soir) et Berlin. (A l'aller, ce train est en correspondance à Liège avec l'Ostende-Vienne).

Le train partant de Paris le lundi continue sur Varsovie et ceux partant les Mercredi et Samedi sur Saint-Pétersbourg.

Péninsulaire-Express. — Départ de Londres le Vendredi, et de Calais-Maritime le Samedi à 1 h. 03 matin pour Turin, Alexandrie, Bologne, Brindisi, où il correspond avec le paquebot de la Malle de l'Inde.

Calais-Marseille-Bombay-Express. — Départ de Londres et Calais-Maritime (2 h. 55 soir) le Jeudi pour Marseille, en correspondance avec les paquebots pour l'Egypte et les Indes.

Simplon-Express. — De Londres, Calais (3 h. soir) et Paris Nord (6 h. 51 soir) pour Lausanne, Brigue et Milan. (3 fois par semaine en hiver, tous les jours en été).

L'hiver seulement :

Calais-Méditerranée-Express. — De Londres, Calais (3 h. soir) et Paris-Nord (6 h. 51 soir) pour Nice et Vintimille.

Train rapide quotidien. — De Paris-Nord (7 h 32 soir) pour Nice et Vintimille composé de lits-salons et voitures de 1re classe.

VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS

en France et à l'Étranger

avec itinéraire tracé au gré des voyageurs

Délivrance toute l'année de billets permettant d'effectuer un voyage empruntant les réseaux français, les lignes de chemins de fer et les voies navigables des pays européens. Le parcours ne peut être inférieur à 600 kilomètres.

La durée de validité est de 60 jours jusqu'à 2 000 kilometres, 90 jours de 2.000 à 3.000 kilomètres, et de 120 jours au-dessus.

MASSAGE MÉDICAL

GYMNASTIQUE SUÉDOISE

DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS ARRIÉRÉS

CULTURE DE LA VOLONTÉ

SE REND A DOMICILE — PRIX MODÉRÉS

A. CORNILLE

40, Rue Saint-Paul, 40

LE PROTESTANT

Journal des chrétiens libéraux

Paraissant le samedi.

Abonnements : France, Alsace-Lorraine, un an, 5 fr. ; 6 mois, 3 fr. ; autres pays, un an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr.

Administration, abonnements, 20, rue de Vienne, Paris, 8e. Rédaction, M. Reyss, pasteur, 49, boulevard Pereire.

JOURNAL DE GENÈVE

Le *Journal de Genève*, par son bulletin politique, comme par ses correspondances régulières de France, d'Angleterre, de Turquie, par ses chroniques scientifiques et sa correspondance littéraire parisienne, est un des organes les plus importants de la presse de langue française.

On s'abonne à la Direction du *Journal* à Genève et dans tous les bureaux de poste de Suisse et de l'étranger.

Genève et la Suisse : Six mois, 12 fr., un an, 20 fr.

Union postale : Six mois, 20 fr. ; un an, 37 fr.

LE TÉMOIGNAGE

Journal de l'Eglise évangélique luthérienne, paraissant tous les vendredis, sous la direction de M. le pasteur Samuel Lambert, tient ses lecteurs au courant du mouvement religieux, publie des études, des correspondances, etc.

Abonnements : France, 5 fr. ; Union postale, 7 fr. ; pasteurs à l'étranger, 6 fr.

S'adresser au bureau du journal, 16, rue Chauchat, Paris, IXe.

LA VIE NOUVELLE

JOURNAL DES PROTESTANTS FRANÇAIS

Rédaction et administration : Louis Lafon

Montauban.

Abonnements : France, 5 fr. ; Alsace-Lorraine, 6 fr. ; Etranger, 8 fr.

Tous les samedis : HUIT PAGES

LE CHRISTIANISME

AU XXe SIECLE

Paraît tous les jeudis à Paris, sous la direction de M. Benjamin Couve. Consacré à la défense des intérêts des Eglises réformées évangéliques de France, il instruit ses lecteurs de tout ce qui touche l'évangélisation, la mission, les œuvres chrétiennes chez nous et à l'étranger. Il est, par la nature et l'étendue de sa publicité, très propre à servir d'intermédiaire pour demandes et offres d'emplois.

Abonnements : 10 fr. par an, 5 fr. pour pasteurs, instituteurs, évangélistes.

S'adresser à son gérant, M. Street, 48, rue de Lille, Paris (7e).

GAZETTE DE LAUSANNE

ET JOURNAL SUISSE

La Gazette de Lausanne, l'un des plus anciens journaux de la Suisse — il date de 1799 — par la variété de sa rédaction, ses nombreuses correspondances étrangères, permet de suivre le mouvement des idées non seulement en Suisse, mais dans les autres pays. On s'abonne. à Lausanne, n° 20, ruelle Saint-François. Le prix d'abonnement est pour la Suisse, de 20 fr. par an, et de 36 fr. pour l'Union postale.

VIN DE PROPRIÉTAIRE

Veuve de pasteur, Mme JULES GARDES, à Mons

Par Alais (Gard)

Offre VINS ROUGE de l'année à 32 fr. l'hectolitre, rendu, fût compris BLANC, à 35 fr.

DEMANDE DES REPRÉSENTANTS

LISEZ-LE

pour économiser votre temps

Il est la **Revue des Revues techniques** et donne le contenu des 540 meilleures publications du monde entier.

Le **foyer de la documentation,** c'est ce qu'il veut être et ce qu'il est depuis 13 ans.

Il permet à l'ingénieur et à l'industriel de tirer parti de tous les faits nouveaux.

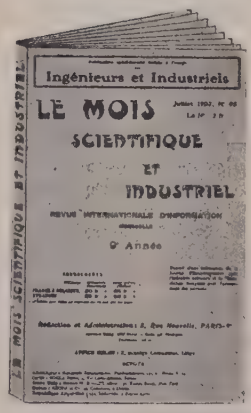

ÉCRIVEZ-LUI

pour profiter de l'expérience des autres

A tous ceux qui ont des difficultés à vaincre ou qui veulent entreprendre un travail, **l'Institut du M. S. I.** offre ses Conseils pratiques et sa Documentation ; il vous guidera par des Bibliographies, des Mémoires et des Consultations ; il déposera vos Brevets, en facilitera la négociation ; il vous aidera en vous donnant des Conseils Juridiques, en vous traçant une méthode rationnelle d'organisation de votre usine ou de votre comptabilité.

Minimum d'effort - Maximum d'effet

ABONNEMENTS

France et Belgique, 20 fr. ; Etranger, 25 fr. par an

(Spécimen 160 p. : 0 fr. 40, timbres du pays)

ENVOI, SUR DEMANDE, DE LA NOTICE SPÉCIALE

8, rue Nouvelle, PARIS

TRAVAUX

à la

MACHINE A ÉCRIRE

STÉNOGRAPHIE

Mademoiselle Alph. CAVALIER,

14, rue du Commerce,

Paris, 15e

L'HIVER AU PAYS BASQUE

Pour jeunes filles désireuses de passer l'hiver dans le doux climat du pittoresque pays basque.

S'adresser à Madame CAPISTOU-CLAMAGERAN, dont la maison est très recommandée.

EAUX D'ÉVIAN

L'eau des sources d'Evian est fraîche, incolore, alcaline, sans aucune odeur, d'une saveur très agréable. Par l'absence complète de sulfate de chaux dans sa composition, elle est d'une digestion très facile ; l'acide carbonique, le chlorure de sodium et le carbonate de soude qu'elle renferme aident puissamment aux fonctions de l'estomac, et, comme elle ne trouble pas le vin, son usage à table est aussi utile qu'agréable.

C'est l'eau de table par excellence, a dit d'elle, en toute vérité, M. Jules Simon.

Les estomacs délicats supportent aisément une forte dose de cette eau alcaline, tandis que pour certaines eaux les plus petites quantités sont quelquefois pesantes et difficiles à digérer.

L'eau d'Evian convient dans le traitement des maladies ci-après désignées :

Affections des voies digestives, affections chroniques du foie et de l'appareil biliaire, des voies urinaires.

L'eau d'Evian se conserve indéfiniment avec toutes ses qualités et se transporte aux plus grandes distances sans altération aucune.

Elle s'expédie en bouteilles par caisses de 12, 30 et 60 bouteilles. Elle est expédiée aussi en bonbonnes de verre dans lesquelles elle se conserve parfaitement.

Pour tous les renseignements, s'adresser à M. le Directeur des Eaux d'Evian, à Evian.

SOURCE CACHAT

Alcaline, Médicinale, la plus réputée des Eaux d'Évian, la meilleure des Eaux de table.

En bouteilles :

Au magasin, *4 place de l'Opéra*, la bouteille	fr.	0.60
A domicile, à Paris, par 10 bouteilles au moins, la bouteille		0.60
La caisse de 30 bouteilles — A domicile à Paris		18 »
— 60 — ou aux Bureaux des chemins de fer		36 »

En bonbonnes, *à domicile à Paris ou aux Bureaux des Chemins de fer :*

La bonbonne de 10 litres	fr. 4 »	7 »
Bonbonne	3 »	
La bonbonne de 25 litres	8 50	12.50
Bonbonne	4 »	

Les bonbonnes seront reprises, au prix de facture, ainsi que les bouteilles au prix de 0,05 centimes la bouteille :

A DOMICILE

AVIS

Les livraisons sont faites le lendemain ou le surlendemain de la commande.
La vente s'effectue au comptant.
Le montant des expéditions en province suivra en remboursement.
s bonbonnes et caisses seront remises sans frais de camionnage, à Paris Bureaux des Chemins de fer.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

HIVER 1911-1912

Relations rapides entre

PARIS et l'ITALIE, par le Mont-Cenis.

1° **EXPRESS QUOTIDIENS**, Paris, Turin, Gênes, Pise, Rome, Naples à l'aller et au retour.

ALLER : Départ de Paris ; 8 h. 20 matin (W. R. Paris-Dijon et Culoz-Modane. 1re et 2e cl. Paris-Turin) — 2 h. 20 soir (W. L. 1re cl. Paris-Florence, 1re et 2e cl. Paris-Rome) — 10 h. 15 soir. (W. R. Modane-Turin, L. S. Paris-Turin, 1re et 2e cl. Calais-Turin, W. L. 1re et 2e classes Paris-Rome).

RETOUR : Départ de Rome : 11 h. 50 soir (W. L. Rome-Paris, 1re et 2e cl. Turin-Paris, W. R. Turin-Chambéry) — 8 h 35 matin (1re et 2 cl. Rome-Paris et Turin-Boulogne ; W. L. Florence-Paris ; L. S Turin-Paris ; W. R. Rome Pise et Dijon-Paris) — 6 h 05 soir (1re et 2e cl. Rome et Turin à Paris ; W. R. Dijon-Paris.
Arrivée à Paris : 6 h. 45 matin, 2 h. 25 soir. 11 h soir.

2e **Train de luxe « PARIS-ROME »** (Vagons-Lits, Vagon-Restaurant, Voiture directe de ou pour Florence) desservant Aix-les-Bains.

ALLER : Départ de Paris : 2 h. 10 soir, les lundis, jeudis et samedis pour Rome et Naples, du 2 décembre au 11 mai ; — les jeudis et samedis pour Palerme, du 4 janvier au 25 avril inclus ; — les lundis pour Taormina du 1er janvier au 22 avril inclus.

RETOUR : Les lundis, mercredis et samedis au départ de Naples et de Rome du 4 décembre au 13 mai ; — les dimanches et mardis au départ de Palerme du 7 janvier au 28 avril inclus ; — les vendredis au départ de Taormina du 5 janvier au 26 avril inclus.
Arrivée à Paris à 2 h. 40 soir.

ASSURANCES

G. SOLANET

77, rue Dulong, PARIS

RÉDACTION DE POLICES — MODIFICATIONS
AUX CONTRATS EN COURS

Incendie -- Vie -- Rentes Viagères
Accidents de toute nature

Chevaux — Voitures — Automobiles et Conducteurs
Responsabilité civile — Chasse
Gens de Maison

LIBRAIRIE FISCHBACHER, 33 rue de Seine, PARIS

EN VENTE :

LA LIBERTÉ INTÉRIEURE
par JEANNE DE VIETINGHOFF
Un volume in-12 . . . . . **3 50**

LE SECRET DE LA FORCE
Amor omnia vincit
par C. HILTY, traduit de l'allemand par M. H.
Un volume in-12, 2e édition **1 50**

POUR FORMER LE CARACTÈRE
par F.-W. FŒRSTER, traduit de l'allemand par C. THIRION et PARIS
Un fort volume in-16 . . . . . **4 » »**

C.-H. RAPPARD, de Ste-Chrischona
par Madame C.-H. RAPPARD
Un volume in-8°, traduit de l'allemand par CH. ROCHEDIEU, illustré de 5 dessins et de 2 portraits . . . . . **5 » »**

NOTRE PIERRE VIRET
par H. VUILLEUMIER
Un volume, in-18, orné d'un portrait **1 50**

HÉLÈNE KELLER, Sourde, muette, aveugle
(Histoire de ma vie)
Nouvelle édition complète, cartonnée, 1 volume in-16 . . . . . **1 50**

FIGURES ET CHOSES ANGLAISES
par J.-E. CERISIER
Un volume in-16, avec préface de FRANK PUAUX, et orné de 6 portraits. **3 50**
Table des Matières : I. Le Pays et les Caractères — II. Figures féminines. — III. Pasteurs, missionnaires, évangélistes. — IV. Philanthropes et industriels.

Nobles Vies
ABRAHAM LINCOLN
Le libérateur des esclaves
par YVONNE PITROIS
Un volume in-16 . . . . . **1 50**

LA MARCHE TRIOMPHANTE DE L'EVANGILE
Courte Histoire des Missions
par HENRY USSING
Un volume in-16 avec 20 portraits **3 50**

LE MUSÉE DU DÉSERT
Un volume grand in-8°, illustré, **0.50** . . . . . franco **0.60**

AMOUR ET MARIAGE
par Mlle M. DUGARD
Un élégant volume in-24, broché : **2 50** — cartonné toile : **3 50** — relié parchemin, tête dorée . . . . . **5 » »**

LE COFFRET
Roman
par PIERRE BREUIL
Un volume, in-12. . . . . **3 » »**

DANS LES MINES DU FAR-WEST
Récits et aventures, par PAUL A. ZUBER
Un volume grand in-18, orné de nombreuses photographies par l'auteur **3 50**

LA NEIGE SOUS LES PAS
roman, par HENRY BORDEAUX
Un volume in-12 . . . . . **3 50**

Montbéliard. — Sté Anonyme d'Imprimerie Montbéliardaise.

PEUGEOT

CYCLES - MOTOCYCLETTES

BICYCLETTES de route à 1 et 2 vitesses

BICYCLETTES de course

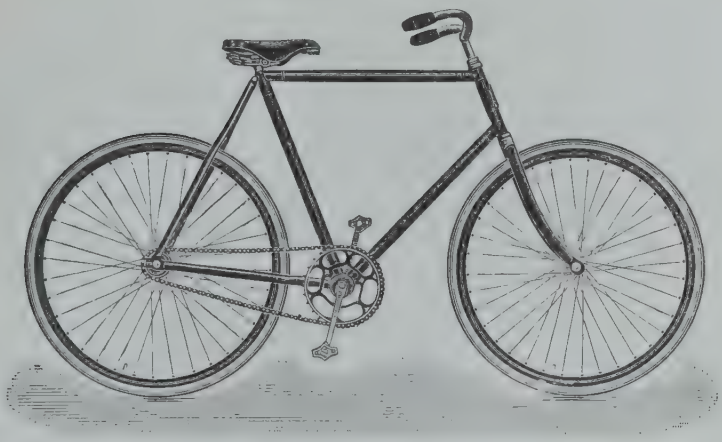

MOTOCYCLETTES

à un et deux cylindres avec **FOURCHE ÉLASTIQUE**

PEUGEOT

BREVETÉ S. G. D. G.

AGENTS DANS TOUTES LES VILLES

SOCIÉTÉ ANONYME

DES AUTOMOBILES ET CYCLES PEUGEOT

à BEAULIEU (Doubs).

LIBRAIRIE FISCHBACHER, 33 rue de Seine, PARIS

Vient de paraître :

L'APOTRE PAUL, *Esquisses d'une histoire de sa pensée.*
par Aug. Sabatier
4e édition revue et précédée d'un avant propos de M. le professeur Eugène de Faye, avec une carte des voyages de l'apôtre Paul.
Un volume in-8°. **7 50**

Le mouvement social contemporain

L'ORIENTATION RELIGIEUSE DE LA FRANCE ACTUELLE
par Paul Sabatier
Un volume in-12 . . . . . **3 50**

Table des matières : I. Religion et orientation religieuse. — II. Ce qu'on trouvera dans ce livre et ce qu'on n'y trouvera pas. — III. Circonstances qui ont déterminé l'orientation religieuse actuelle — IV. Malentendus de plus en plus graves entre l'Eglise et le peuple. — V. Les déficits de l'anti-religion. — IV. La philosophie contemporaine et l'orientation religieuse. — VII. Les vues philosophico-religieuses et MM. Guyau et Emile Boutroux. — VIII L'orientation religieuse dans l'art et la littérature — IX. Les caractères et la direction du mouvement religieux actuel. — X. Notre orientation religieuse actuelle est essentiellement française — XI. Ses manifestations dans le catholicisme — XII. Ses manifestations dans le protestantisme. — XIII. Ses manifestations dans la libre pensée. — XIV. La création de l'école laïque. — XV. L'enseignement moral à l'école. — XVI. L'Ecole et l'Eglise.

L'INQUIÉTUDE RELIGIEUSE DU TEMPS PRÉSENT
par Paul Stapfer
Un volume in 12 . . . . . **3 50**

Table des matières : Préface. — Inquiétude religieuse d'Euripide — Historiens nouveaux des Jésuites (H. Boehmer, traduction de G. Monod). — Blaise Pascal (d'après V Giraud . — Un philosophe individualiste du XIXe siècle (Félix Bovet). — La critique littéraire chrétienne (Gaston Frommel). — La double hérésie d'un libre-croyant du XXe siècle (Wilfred Monod).— La logique et la conscience chez un penseur sincère (H. Taine). — Formes diverses de la sincérité religieuse. — Pragmatisme. — De la prière.

LES PRÉDICANTS PROTESTANTS des Cévennes et du Bas-Languedoc (1864-1700), par Charles Bost, préface de P. Fonbrune Berbineau, 2 volumes grand in-8°, ornés de 22 planches et 1 carte . **20 »»**

PRÉCIS DE DOGMATIQUE, par G. Fulliquet, professeur à l'Université de Genève. Un fort volume in 12°. . . . . **5 »»**

Table des matières : I. La Personne et l'œuvre de Jésus Christ. — II. Les expériences chrétiennes. — III. Le Royaume de Dieu. — IV. Science et Foi.

L'EVANGILE SELON MARC, par Alfred Loisy. Un fort volume in-12. . . . . **5 »»**

LE CROYANT MODERNE, par A. Chavan. Un volume in 12 . **3 50**

L'ASCENSION VERS DIEU *(Méditations de Philosophie religieuse)*, par Eugène Michaud. Un volume, in-16. . . . . **3 »»**

MARY BAKER-EDDY *et la Science chrétienne (Scientisme)*, par Alfred Mayor. Un volume in-12° avec portrait. . . . . **3 »»**

AUTOUR DE LA « CHRISTIAN SCIENCE », par G. de Morsier. Une brochure in-12 . . . . . **0 50**

LA SCIENCE CHRETIENNE, *exposé objectif*, par Ch. Byse. Une brochure in-8°. **0 75**

RELIGION ET PSYCHOTHÉRAPIE, *étude sur* **Le Rôle de la Foi religieuse** *dans la guérison de la maladie*, par Paul Bordreuil, Dr en médecine. Un volume grand in-8° . . . . . **3 »»**

LA FOI LAIQUE, *Extraits de discours et d'écrits*, par Ferdinand Buisson. Un volume in-16 avec préface par Raymond Poincaré **3 50**

Montbéliard. — Sté Anne d'Imprimerie Montbéliardaise.

CINQUANTE-NEUVIEME ANNEE. - TOME I
IVe SÉRIE

1er Avril 1912

REVUE CHRÉTIENNE

RECUEIL MENSUEL

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE

JOHN VIÉNOT

Professeur à la Faculté libre de théologie de Paris.

SOMMAIRE

P. B. — Alfred Bœgner.

Jean Bianquis. — La piété d'Alfred Bœgner.

XXX. — Les sociétés modernes.

Hoffet. — Comment développer l'intérêt missionnaire dans nos églises ?

Ch. Mercier. — Pourquoi et comment étudier l'Ancien Testament ?

H. Chapon. — L'origine des guerres de religion dans le Vivarais.

Paul Gav. — Amendements au fidéisme.

G. Wickham. — Les origines de la Société protestante de Charité.

G. Boutelleau. — La mer.

Les Livres.

John Viénot. — Le Mois.

ADMINISTRATION

83, Boulevard Arago, 83

PARIS (XIVe)

TIRAGES A PART

Conditions spéciales.

Les demandes de tirage à part, sous forme de brochure spéciale, doivent être adressées à la Revue *en même temps que les épreuves des articles. Ils sont faits aux conditions suivantes :*

	25 ex.	50 ex.	100 ex.	200 ex.	300 ex.
	—	—	—	—	—
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1/4 feuille . . .	5 »	5.50	6.50	8 50	10 50
1/2 — . . .	6 »	7 »	8.50	12 »	14.50
3/4 — . . .	8 »	9.50	12 »	15.50	17.50
1 — . . .	9 »	10.50	13.50	16.50	19.50

	fr.
Couverture en papier non imprimé. . .	1.50 le cent.
— avec titre imprimé	6 » le premier cent.
— —	2.50 par cent en plus.

AVIS TRÈS IMPORTANT

MM. les Abonnés de la *Revue chrétienne* sont priés de vouloir bien prendre note que les demandes d'abonnement pour l'année 1912 devront être adressées à **M. l'Administrateur de la « Revue Chrétienne », 83, boulevard Arago, Paris (XIVe).**

Le prix de l'abonnement à la Revue reste fixé à *dix francs* pour Paris et les départements, payable en un mandat ou bon de poste au nom de M. l'Administrateur de la *Revue chrétienne.*

Les abonnements recouvrés par la poste devront subir une augmentation de 50 centimes pour frais de poste et de recouvrement.

Le recouvrement par la poste présentant de sérieux inconvénients car trop souvent la quittance revient impayée et son renvoi exige de nouveaux frais qui, parfois, finissent par s'élever au dixième du prix de l'abonnement, nous prions nos abonnés de faciliter notre tâche par l'envoi direct, par bon ou mandat-poste, du prix de leur abonnement.

Abonnements de l'Etranger.

MM. les abonnés de l'Etranger y compris la Suisse, sont priés de vouloir bien envoyer le montant de leur abonnement, par *mandat-poste international* de 12 fr. 50, au nom de l'Administrateur de la Revue, 83, boulevard Arago, Paris (XIVe), s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi de la Revue, l'Administration ne pouvant faire opérer les recouvrements à l'Etranger.

MM. les Collaborateurs et Abonnés de la Revue voudront bien aussi prendre note que la correspondance relative à la rédaction de la Revue devra être adressée à M. John Viénot, *directeur de la « Revue chrétienne »*, 83, *rue Denfert-Rochereau*, Paris (XIVe).

Nota. — *MM. les Pasteurs qui enverront directement* le montant de leur abonnement à M. l'Administrateur de la *Revue* recevront gratuitement sur leur demande les *Annales de Bibliographie théologique.*

M. ALFRED BOEGNER

La mort de M. Alfred Boegner fait dans le protestantisme français un vide qui ne sera pas comblé. On dit qu'il n'y a pas d'hommes indispensables. Et cela est vrai dans un certain sens. Le flambeau se passe de main en main et il ne cesse pas de briller. Pourtant il y a telles pertes qui ne semblent pas pouvoir être réparées.

M. Boegner était né en 1851 à Strasbourg. Il appartenait à cette génération d'Alsaciens qui atteignaient à peine l'âge d'hommes quand la guerre éclata. La conquête étrangère la dispersa et lui fit subir un déchirement que rien ne put atténuer : les uns restèrent au foyer de la petite patrie pour y entretenir la flamme du souvenir et de l'espérance ; les autres partirent pour aller servir la grande patrie blessée. M. A. Boegner fut de ces derniers.

En 1875, il avait achevé ses études théologiques, qu'il avait commencées à Strasbourg et poursuivies à Montauban. Il entra alors dans la famille de M. Edmond de Pressensé, dont il épousa la seconde fille. Cinq ans durant, il exerça le ministère dans le département de l'Aisne, à Fresnoy-le-Grand, au nord de Saint-Quentin. En 1879, il était nommé sous-directeur de la Société des Missions, qui avait alors son centre dans la petite rue des Fossés-Saint-Jacques, presque à l'ombre du Panthéon. En 1882, il succédait à M. Casalis en qualité de directeur. Désormais sa vie allait en quelque sorte se confondre avec celle de la mission.

L'œuvre de la Société des missions de Paris n'avait pas encore l'extension qu'elle prit par la suite. Le champ de son activité se limitait au Sénégal, au Lessouto et à Taïti. Mais l'œuvre se développait. M. Colliard, parti du Lessouto, allait fonder la mission du Zambèze. L'empire colonial de la France grandissant, de nouveaux devoirs s'imposaient. La mission du Congo fut créée. Des stations furent établies dans les îles voisines de la

Nouvelle-Calédonie. Enfin et surtout la Société de Paris étendit son action à Madagascar. Lorsqu'il s'agit de recueillir ce lourd héritage, M. Boegner s'offrit à aller lui-même dans la grande île pour y régler une situation singulièrement difficile. Au cours de ce voyage, en 1898 et 1899, il se dépensa sans compter et sa santé se ressentit toujours par la suite de ce grand effort.

Il était de ces hommes qui se donnent tout entiers à l'œuvre dont ils prennent la charge. Pendant plus de trente ans il vécut pour la mission et l'on peut dire que la mission vécut, dans une large mesure, par lui. Il était toujours sur la brèche, soit à Paris, où il dirigeait la maison des missions et exerçait sur les futurs missionnaires une influence dont tous pourront témoigner, soit en province et à l'étranger, où il allait ranimer les zèles et susciter les vocations. La tâche était souvent bien difficile : il s'y montra toujours égal. Il portait à toutes les régions où s'étendait l'activité de la mission de Paris un égal intérêt : à celles où la mission française a nécessairement un devoir particulièrement direct, c'est-à-dire aux colonies françaises, où elle a charge d'âmes, à celles aussi qui sont établies dans des colonies étrangères et qui affirment par leur seule existence, l'université d'une œuvre qui s'amoindrirait en restant exclusivement nationale.

Il ne m'appartient pas de dire ce que la mission de Paris perd en lui. Pour ceux qui l'ont connu de près, c'est la perte de l'homme qui les frappe. Et ils ont comme un remords de n'avoir pas suffisamment profité, au sens élevé de ce mot, des exemples, des leçons, des encouragements de cette personnalité si noble et si riche.

Il y a des chrétiens qui éloignent du christianisme. Je ne connais pas d'homme, au contraire, qui, plus que M. Boegner, ait fourni un vivant exemple de ce que peut produire dans une âme élevée une foi aussi ardente que la sienne et qui, par là même, ait exercé une action plus profonde, sans que peut-être il le sût toujours, sur ceux qui partageaient entièrement ses convictions et sur ceux qui ne peuvent s'appeler autrement que des prosélytes de la porte.

C'était, dans toute l'acception du terme, un homme, un homme au cœur chaud, au cœur tendre, au cœur fort. Il aimait sa patrie d'un amour profond qui savait toujours vous donner des raisons d'espérer. Il jouissait intensément de la nature, qui est toujours jeune, et des vieilles pierres, qui nous parlent du passé. Il avait le sens intime de la poésie. Cet homme qui, tant sa foi était grande, semblait vivre parfois dans l'au-delà, aimait ardemment tout ce qui est beau et tout ce qui est humain.

Sa mort, en pleine activité, dans la vieille cité huguenote de la Rochelle, eût sans doute été celle qu'il eût désirée. Mais elle prive prématurément le protestantisme français d'une grande force de bonté et d'action. Cependant il y a une force encore dans le souvenir d'une telle personnalité, dont — peut-être parce que cette perte me touche de trop près — je n'ai pas su faire ressortir les traits essentiels.

(*Journal de Genève*). P. B.

LA PIÉTÉ D'ALFRED BŒGNER

Une amitié de près de quarante ans, formée aux années heureuses de la jeunesse, quand nous étudions tous deux à la Faculté de théologie de Montauban ; puis une collaboration de près de quinze ans, devenue, je suis heureux de le dire ici, de plus en plus étroite, facile et bénie par la pénétration réciproque des cœurs : voilà, mes frères, ce que cette mort foudroyante vient de rompre à l'improviste. Et je serais resté muet aujourd'hui, dans ma douleur fraternelle et dans ma consternation, si l'on n'avait jugé qu'après la voix de l'Eglise, après celle du Comité directeur de notre oeuvre, il était nécessaire de faire entendre la voix des collaborateurs journaliers de M. Boegner, la voix de la Maison des Missions, et celle aussi de ces collaborateurs lointains qui sont les missionnaires, et que mon séjour à Madagascar me donne quelque droit de représenter.

Quand je suis entré au service de la Société, en 1897, j'y ai trouvé, parmi les missionnaires, François Coillard ; au Comité, Georges Appia ; à la direction, Alfred Boegner. Vraiment, « en ce temps-là, il y avait des géants sur la terre ».

La grandeur de Bœgner, dans l'ordre spirituel, était de premier ordre. Avec lui, on se sentait en présence d'un homme de Dieu.

C'est qu'avant tout, il croyait fortement en Dieu, au Dieu personnel, vivant, intervenant dans le cours de l'histoire et dans la vie des hommes. Il croyait en Dieu de toute sa belle intelligence ; il avait une théorie de Dieu, une théodicée très raisonnée, si bien qu'il y a trente-cinq ans, lorsqu'on rédigea l'*Encyclopédie des sciences religieuses*, c'est le jeune Alfred Boegner qu'on chargea d'écrire l'article *Dieu*. Mais surtout il croyait en Dieu toujours présent ; il entretenait avec Dieu des relations continues ; comme ces vieux patriarches dont il aimait à évoquer les grandes figures, « il marchait avec Dieu ».

(1) Discours prononcé à la Rédemption le jour des obsèques d'Alfred Bœgner.

Aussi puis-je dire, moi qui l'ai vu vivre de très près, que la prière était l'âme de sa vie. Dans ces circulaires qu'il aimait à envoyer à ceux qu'il appelait « les intimes », toujours, et au premier rang, il demandait des prières. Lui-même, chaque matin, à neuf heures, dans son cabinet de travail où l'on devinait à plus d'un détail matériel qu'il avait livré dès son lever ce saint combat de la prière individuelle, il nous réunissait, ses collaborateurs de la direction, de l'administration et des bureaux et là, tous les douze, avant de prendre le travail, nous fléchissions les genoux, et l'un de nous, — mais lui plus abondamment, plus humblement, avec plus de ferveur aussi qu'un autre, — répandait son âme devant Dieu. Il attachait une importance extrême à cette petite réunion de prières du mercredi après-midi, dans la chapelle de la Maison des Missions, où il rappelait si souvent les promesses faites aux « deux ou trois » qui s'unissent devant Dieu. Souvent encore, dans la journée, lorsqu'il avait quelque sujet particulier de préoccupation, il entrait chez l'un de nous, et, après quelques mots, donnant un tour de clé à la porte, il nous demandait de prier avec lui. Serait-il indiscret enfin de mentionner ici ses prières intimes, prolongées pendant les heures de la nuit, et ces prédications préparées à genoux, dans une sorte de corps à corps avec l'Eternel, si bien que telle page, écrite avant de monter en chaire, ne renferme pas une ligne du sujet qu'il va traiter, mais seulement des effusions, des aveux d'impuissance, de brûlantes supplications.

Serviteur de Dieu, marchant en sa présence, il cherchait sa volonté avidement, exclusivement ; sa seule affaire, à lui, était de l'accomplir. De là ces deux traits de son caractère, en apparence contradictoires : une certaine hésitation, une grande difficulté à se décider, une tendance à ajourner les solutions, de peur de prendre sa volonté ou celle de tel de ses frères pour la volonté de Dieu ; et puis, lorsqu'il avait cru discerner cette volonté, une ténacité opiniâtre dans l'exécution, car la volonté de Dieu doit prévaloir, et son serviteur n'a pas à se préoccuper d'autre chose que de la poursuivre.

A une condition cependant, c'est de n'y employer que des moyens irréprochables. Et, sur ce point aussi, il était très scrupuleux, craignant en toute circonstance, mais surtout quand il s'agissait de toucher à l'arche sainte, jusqu'à l'apparence d'un mobile inférieur, d'un sentiment mondain, d'un procédé charnel.

Cette révélation de la volonté de Dieu, il ne la cherchait pas seulement dans le tête à tête de la prière, mais encore dans les pages de l'Ecriture Sainte. Par son éducation, par la tournure de son esprit, par le pli de son âme, il était profondément, in-

tensément biblique. Aussi, sur ses lèvres, telle promesse de l'Ancien Testament, telle parole de l'Evangile ou de saint Paul, tel verset des Psaumes, prenait-il un relief extraordinaire. C'est qu'il s'était emparé de ce germe de vie, il se l'était assimilé, il en avait nourri son âme. Il aimait à rattacher chaque période de sa vie, chaque décision à prendre, chaque action à exercer, à un texte de la Bible. Ce texte, qu'il avait trouvé le plus souvent dans le recueil morave, dont il faisait un usage quotidien, exerçait sur lui une sorte de hantise. Parfois, il le calligraphiait sur un léger carton, soit dans la traduction française, soit dans l'original grec ou hébreu, comme un mémorial qu'il plaçait constamment devant ses yeux, comme un ordre ou une inspiration de Dieu devant laquelle il se courbait.

Ces paroles inspiratrices étaient, de préférence, celles qui proclament le néant de l'homme, le renoncement total du disciple de Jésus-Christ : Ἀπέθανον « Je suis mort », ou la puissance souveraine de Dieu : « Ma grâce te suffit » ; ou encore l'action exercée au milieu du monde par celui que Dieu remplit de son Esprit : « Je me sanctifie moi-même pour eux ». — « Celui qui croit en moi, des fleuves d'eau vive couleront de son sein », ou cette promesse faite à Abraham et qu'il méditait il y a trois jours, à La Rochelle, au moment où la mort l'a interrompu : « Je te bénirai, et tu seras en bénédiction ».

Ce fut cette dernière idée qui domina ses pensées en ces derniers mois. Lui-même, il n'était rien ; il se sentait impuissant et pécheur, et souvent il nous humiliait par l'aveu des fautes qu'il s'imputait. Mais, purifié par la grâce de Dieu, il voulait être un canal de bénédiction, un canal abondant charriant à travers le monde la fertilité. Il aimait ardemment la vie ; il voulait vivre et faire vivre. Cette vie, il souhaitait de la transmettre dans toute sa plénitude à vous d'abord, ses enfants selon sa chair, dont il portait le souci, vous savez avec quelle tendresse, et aussi à la Société qu'il dirigeait, aux collectivités dont il faisait partie, au protestantisme français, à la patrie pour laquelle, à vingt ans, il avait volontairement opté. Ni pour les missions, ni pour les églises, ni pour la France, il n'acceptait l'idée d'un déclin, d'une diminution d'influence, d'une résignation à la médiocrité. Toute pensée de ce genre l'atteignait au coeur, scandalisait sa foi, lui paraissait un blasphème. Le devoir, pour lui, c'était de recueillir en un faisceau, sans en laisser perdre un seul, tous les rayons d'en haut, de les réfracter fidèlement à travers une personnalité sanctifiée, puis de les diffuser dans leur intégralité et d'en inonder le monde.

Par là, n'était-il pas désigné d'avance pour la conduite d'une œuvre d'apostolat ?

Mais diriger les affaires n'était à ses yeux que la partie secondaire de sa tâche. L'essentiel c'était d'inspirer, d'enflammer, de féconder les âmes. Aussi aimait-il passionnément la prédication. Aucune joie n'égalait pour lui celle de prêcher devant un grand auditoire, surtout quand il se sentait en pleine possession de sa pensée et de sa forme. Car il y a eu des périodes dans sa vie où, accablé de travail et de lourdes préoccupations, il souffrait de n'aborder la tribune sacrée qu'après cette préparation insuffisante d'une confession de sa misère, d'un cri de détresse jeté à Dieu. Mais, en ces derniers temps, il a eu à plusieurs reprises la satisfaction d'arriver à la maîtrise complète de sa parole : ainsi, à l'automne dernier, dans l'église de l'Oratoire, pour la consécration des missionnaires Perrier et Dieterlen. Alors, dans cette ample et belle forme dont il avait conservé les traditions, avec cette richesse d'images qui jaillissaient spontanément du fond poétique de sa nature et surtout cette chaleur de sentiments, cette vibration intérieure de l'être moral qui caractérisait son action, il était, à mon avis, le plus puissant de nos prédicateurs, parce qu'il allait toujours droit au centre, et excellait à placer les âmes en présence des droits et des exigences de Dieu.

Les dernières années ont élargi son champ de vision et donné à son rôle une ampleur nouvelle. Il y a vingt mois, à Edimbourg, où il s'était rendu le coeur serré de paternelles angoisses, il a participé à ce qu'on peut appeler le concile de l'apostolat protestant. Et, dans ce grand corps directeur de la catholicité évangélique qui est issu d'Edimbourg et qui s'appelle le « Comité de Continuation », sa place fut marquée aussitôt, une place où il n'eût fait que grandir. L'an dernier, aux Etats-Unis et au Canada, au cours d'une campagne extrêmement dure, où lui, le directeur vénéré, dans sa soixantième année, vit les chaires des églises se fermer presque toutes devant lui et dut aller, de porte en porte, à travers les rues interminables des grandes cités américaines, faire le métier pénible du collecteur, il fut mis en présence de ce qu'on appelle le « Mouvement laïque pour les missions », et il brûla du désir de le propager en France. Il avait commencé, à Paris, une série de démarches personnelles auprès de quelques-uns de nos coreligionnaires jeunes encore, possédant la fortune, et aimant les choses de Dieu ; il avait puisé de sérieux encouragements. Une autre grande joie pour lui, en ces derniers temps, fut de présider à la fondation parmi nous d'une Commission pour l'étude du monde musulman. Il y voyait la préparation lointaine, mais décisive, de cette conquête du Sou-

dan français à l'Evangile qui avait été l'un des plus nobles rêves ou plutôt l'une des passions les plus persistantes de sa direction. Ainsi, une ère nouvelle s'ouvrait à son activité. S'en remettant désormais avec une confiance de plus en plus entière à ses collaborateurs du détail de l'administration, des relations permanentes soit avec les églises d'Europe, soit avec les champs de mission, il se fût consacré lui-même à une forme d'apostolat plus élevée, et, en même temps que son influence se fut étendue dans le grand corps international des missions évangéliques, elle eût gagné parmi nous en profondeur, en intensité, en spiritualité.

Et tout d'un coup, voilà ces projets, que nous encouragions fraternellement, anéantis par la mort. En marche vers des horizons nouveaux et plus larges, le prophète soudain a été enlevé au ciel par le char de feu. Il ne nous reste qu'à relever son manteau et à poursuivre l'œuvre sans lui. Sans lui : comment ne tremblerions-nous pas à cette pensée ?

Sans lui, cette maison du boulevard Arago qu'il avait construite suivant sa conception d'une direction centralisée, dont lui seul, semblait-il, pouvait animer tous les organes et supporter tout le poids.

Sans lui, la compagne fidèle, la collaboratrice intime de ses trente-six années de ministère. Sans lui, cette grande famille de huit enfants, pour laquelle l'avenir réservait encore tant de problèmes à résoudre, et dont il tenait tous les coeurs dans ses fortes mains !

Sans lui, cette école des Missions qu'il dirigea toujours dans le détail, qu'il défendit à l'occasion comme son oeuvre la plus chère ; ces élèves dont il suivait de si près le développement spirituel, qui avaient en lui un père si affectueux, si bienveillant et si clairvoyant.

Sans lui, ses collaborateurs de tous les jours, qui ne se sentaient faits que pour les postes de second rang, et étaient heureux et fiers de le sentir à la première place.

Sans lui, ces Comités auxiliaires, ce vaste faisceau d'efforts et d'amitiés qu'il avait peu à peu suscités et groupés qu'il entretenait par ses visites et par sa correspondance, et où un si grand nombre d'âmes donnaient leur concours aux Missions par amour pour M. Boegner, et par reconnaissance du bien qu'il leur avait fait.

Sans lui ces sept champs de missions, cette centaine de missionnaires épars dans le monde, qui viennent de recevoir le câblogramme fatal, et qui, à cette heure, nous en avons la déjà la preuve par une ou deux réponses, sont plongés dans la consternation !

Seigneur, la tâche qui, avec lui, nous semblait déjà si lourde, se sera-t-elle pas, sans lui, disproportionnée à nos forces et véritablement écrasante ? Seigneur, aie pitié de nous ! Ne nous laisse pas défaillir !

Mes frères, s'il pouvait nous parler, il ne nous permettrait pas de nous abandonner à ces pensées. Lui qui, pendant sa vie, a été une source de bénédiction si abondante, il voudrait que sa mort aussi se transformât en bénédiction, fût génératrice de progrès et de vie nouvelle. Il nous rappellerait ces paroles de l'apôtre : « Travaillez, non seulement comme en ma présence, mais bien plus encore maintenant que je suis absent ; si je sers de libation pour le sacrifice et pour le service de votre foi, je m'en réjouis ; car la mort agit en moi, mais la vie doit agir en vous ».

Affermissons donc nos coeurs devant Dieu. Demandons-lui de faire triompher, une fois de plus, sa puissance dans la faiblesse de ses instruments. Honorons celui qui nous a quittés, non seulement en le pleurant, mais surtout en nous inspirant de son exemple. Et répétons ici cette parole écrite par la veuve d'un autre directeur de missions : « Un homme de Dieu est mort ; mais le Dieu de cet homme est vivant ». « A Dieu soit la gloire, dans l'Eglise, en Jésus-Christ, aux siècles des siècles. Amen. »

Jean BIANQUIS

LES SOCIÉTÉS MODERNES

En ces temps « où faire la guerre à l'idée religieuse , » semble la plus constante préoccupation des esprits qui composent les sociétés modernes matérialistes, il faudrait pour sauver la foi, l'union complète des croyants. Regardons donc attentivement ce que pourraient être leurs forces, ce que c'est que le Christianisme et de quoi est faite l'âme protestante.

Parmi ceux qui nous appelleront les « esprits forts », nous ne voulons considérer que les sincères, de même que nous ne regarderons que le but des sociétés modernes, désireuses, sans aucun dieu, et par leurs propres moyens, d'établir le bien ; espérant probablement qu'ensuite, les hommes, dégagés de la misère et des peines matérielles, se créeront un idéal, né de ces douceurs mêmes. Mais deux choses aveuglent les « esprits forts » et entravent l'exécution de leur programme : la haine et l'ignorance. L'ignorance voulue d'une part, la haine basée sur la crainte de connaître, d'approfondir, de savoir, il s'y joint aussi le manque de notions philosophiques, et les connaissances historiques nécessaires, touchant la question religieuse ; car, comment s'y tromper ? les études modernes réduisent à néant, les faits religieux mêlés aux questions historiques.

Ne pouvant pas apprécier par eux-mêmes, les esprits forts, écartent d'une manière systématique toutes les discussions d'où pourraient sortir quelques éclaircissements; les questions de parti remplacent alors les connaissances personnelles, sur lesquelles cependant, auraient pu s'étayer des convictions ; et les idées toutes faites se heur-

tant de part et d'autre; la haine, qui en est le résultat immédiat s'impose : grandissante, ingénieuse, prenant des allures de reine offensée, elle établit des barrières solides.

L'ignorance et la haine, vous dis-je, voilà donc les entraves qui semblent insurmontables à la réconciliation sociale; nous ne saurions les considérer comme définitives cependant !

Au fait nos vies ne sont-elles pas les mêmes, à peu de chose près ; soumis ensemble à la condition humaine nous subissons le même sort, nous avons les mêmes besoins urgents de bonheur, les mêmes découragements; nos règles de conduite sont semblables quant à l'honneur établi et reconnu, nos blâmes identiques pour les fautes réprouvées! qu'est-ce qui nous sépare donc ? Rien semble-t-il, puisque eux aussi, les « esprits forts » sincères, les libres penseurs convaincus n'ont d'autre intention que le bien, ramené aux maximes de l'Evangile; ils n'ont pas non plus d'autre doctrine que celle du Christ. Car, qu'ils le veuillent ou non, ils sont chrétiens! L'ignorance les empêche de le reconnaître, la vanité de le vouloir, mais ils sont chrétiens, et apôtres du maître divin, qui fut le modèle même de la vie humaine, l'homme idéal et parfait, né d'une femme sainte, et dont l'enfance ignorée fut protégée par l'humble charpentier de Nazareth.

Et dans la suite, sa vie et ses paroles impressionnèrent suffisamment le monde, pour que dix-huit siècles après sa mort ses préceptes restent immuables.

L'esprit même de l'Evangile imprégna donc lentement la terre, notre moyen-âge fut bercé par ses légendes sacrées, qui adoucirent la rudesse de ses coutumes; mais pendant ce temps-là, le souvenir de la personne du Christ allait grandissant, traversait les âges s'épurant toujours, et au lieu de se perdre dans les lointains nébuleux et imprécis, il devint plus dégagé des mysticismes ignorants, tous les jours plus nettement positif et grandiose. L'évènement de la crucifixion prit un sens différent et historique, tout en restant l'immense scandale mondial. Il s'aperçoit main-

tenant, sous sa forme réelle et vraie : le sacrifice le plus merveilleux que l'humanité pensante ait jamais réalisé, celui de l'homme qui, ayant tout approfondi et mesuré, eut la conviction suffisante et la conscience certaine que sa mort pourrait rétablir la paix, en faisant naître l'espérance, parce que cette mort était le couronnement d'une œuvre sainte et divine, l'issue d'une situation prévue et attendue, le complément nécessaire aux bases inconnues de l'humanité, initiée maintenant, par l'exemple dont elle avait besoin pour comprendre son Dieu. Elle posséda enfin un modèle à imiter, que le Christ magnifiquement lui donna, en sa personne d'homme-Dieu.

Donc toute société moderne n'est basée que sur ses préceptes et ses doctrines, et le Christ renié est quand même le maître autorisé, lui qui fut le premier « socialiste », le premier « féministe » ; ces mots, dont le sens dénaturé semble choquant, ont leur grandeur sacrée, ramenés à leur point de vue chrétien.

Jésus proclama, en effet, l'égalité de tous les hommes devant l'amour de Dieu et mettant la femme au même niveau, il établit le respect de la personnalité. Il a, le premier, parlé de la suppression de la souffrance en donnant comme moyen unique l'amour mutuel, il assura qu'il y avait un bonheur sous une forme inconnue, mais réalisable, puis il promit la justice.

La justice chrétienne, voilà bien la pierre de touche, où s'aiguisent les révoltes humaines, car elle est souvent incompréhensible, lente à venir, quelquefois même arrivant trop tard ; mais a-t-on jamais pensé qu'étant de source divine elle était mystérieuse et dépassait nos vues ; elle agit souvent derrière le voile de nos pensées dans les circonstances inattendues, cachées sous certains évènements, elle touche au but même par le juste retour des choses d'ici-bas.

Donc, tout homme normal et sain d'esprit, vivant au centre d'une société morale qui a pour base la justice, est de ce fait un chrétien, puisque, vouloir la justice indique

déjà qu'on admet les vérités et les réalités éternelles. Le Christianisme vrai étant plus un état d'âme qu'une religion.

Mais si les sociétés modernes sont chrétiennes dans leur programme, les coeurs d'accord pour supprimer la souffrance, hélas! les intelligences diffèrent sur la compréhension de l'Esprit, sur le principe des origines mystérieuses.

Du commencement au but même, il y a une solution de continuité que la logique craintive du matérialisme repousse, plutôt ne veut pas approfondir, car, on ne peut pas ne pas admettre d'une manière absolue, un mystère des commencements, et la mort étant inéluctablement au bout de la durée humaine, il est raisonnable de penser que l'esprit retourne à son essence.

La science d'ailleurs n'a rien expliqué, quant à la base de la vie, les vibrations du cerveau, l'abandon des forces dans la matière. D'où vient donc cette énergie épandue dans les êtres à des degrés différents évoluant à travers les âges; et quand nous constatons qu'elles quittent nos corps, que deviennent-elles ? il y a derrière tout cela, en tous cas, un grand et indéfinissable besoin de savoir, de connaître, d'être délivré.

C'est une réalité connue que le mal amène la souffrance, que le bien, s'augmentant toujours, arrive à des créations épurées, et admettant toutes choses supérieures, pourquoi ne pas admettre qu'elles soient indestructibles.

Encore imbus du mysticisme de nos pères, certains idéalistes nous ont parlé du mythe adorable; ils se sont trompés, il n'y a rien de mythique dans la personne du Christ, il fut une réalité glorieuse, dont le seul mystère fut son origine divine.

XXX.

COMMENT DÉVELOPPER L'INTÉRÊT MISSIONNAIRE

DANS NOS ÉGLISES ? (1)

La question que nous posons ci-dessus se présente tout naturellement à ceux qui étudient à la lumière de l'Evangile la situation actuelle du monde et du Royaume de Dieu dans le monde. Il ne nous semble pas possible, en effet, de nier que de grandes choses se préparent et que, malgré les apparences contraires, l'âme humaine commence à sentir la tristesse du néant où elle est descendue et à se tourner vers les hauteurs d'où pourra lui venir le salut.

Dans certaines contrées de l'Asie, la Corée, la Chine, le Japon, dans certaines régions de l'Afrique inexplorée, les portes s'ouvrent largement à l'Evangile ; seul le manque de bras et de forces arrête le mouvement grandissant de l'évangélisation de ces contrées (2). D'autre part nous voyons, dans ces mêmes pays, la civilisation matérialiste et athée entrer en concurrence avec l'Evangile. L'heure semble venue, pour eux, de choisir entre Dieu et Mammon.

Sans vouloir, comme d'aucuns, prétendre que, dans cette génération encore, l'Evangile doit être annoncé au monde entier, — nous n'avons pas le droit de fixer ainsi les temps et de prescrire les étapes de la marche conquérante de Jésus-Christ, — il nous paraît cependant que les peuples chrétiens et, en particulier les

(1) Ce rapport n'était pas destiné à la publicité. Il a été lu à la séance du Comité auxiliaire des Missions des Charentes auquel devait assister, le mardi 27 février, le Directeur de la Société des Missions de Paris. Nous l'avions rédigé spécialement en prévision de la visite à Saintes (Charente-Inférieure) de notre regretté ami, Alfred Bœgner. C'est en souvenir de lui et sur la demande expresse du Comité auxiliaire que nous le faisons paraître.

(2) Voir, pour plus amples détails : W.-H.-T. Gardner, *Edinburgh 1910* et John Mott, *L'heure décisive des Misoions chrétiennes.*

églises chrétiennes, encourraient une grave responsabilité, si l'appel du Macédonien qui retentit aujourd'hui avec tant de force n'était pas entendu.

Mais il y a plus. Ce n'est pas seulement de la terre païenne que nous vient cet appel. Il nous vient aussi des églises, sans qu'elles se rendent compte elles-mêmes de ce qui leur manque sous ce rapport. Je ne veux pas dire que nos églises se meurent, parce que l'œuvre des missions leur est inconnue, — l'état de marasme où elles se trouvent a des causes profondes et nombreuses que je n'examine pas ici, — mais je suis persuadé que si nos églises connaissaient mieux les grands problèmes mondiaux actuels, elles se réveilleraient peut-être de leur sommeil et, se souvenant qu'elles possèdent dans l'Evangile la source de toute vie, elles s'efforceraient de nouveau de la répandre, afin de mieux vivre elles-mêmes. Car, dans le Royaume de Dieu, on ne s'enrichit que dans la mesure où l'on se donne.

On dira peut-être : Mais n'avons-nous pas à nous occuper tout d'abord de l'évangélisation de notre propre pays, œuvre de vie et de régénération pour les églises comme pour les individus ? A quoi bon, quand on a besoin de toutes les forces vives dans la patrie même, aller les dilapider au loin et sans résultat certain ?

A cette objection il y a trois réponses à faire. Premièrement, n'oublions pas que les missions travaillent aussi pour la métropole, ne fut-ce que par l'influence qu'elles exercent sur les millieux coloniaux où vont vivre de nombreux enfants du pays ; il serait facile d'en faire la preuve. Ceci déjà est d'un grand intérêt.

Mais il y a plus. Ce qui nous affaiblit, ce qui arrête sans cesse la marche conquérante de nos églises, c'est l'esprit de parti, ce sont ces luttes intestines qui nous divisent et dans lesquelles nous dépensons le meilleur de nos forces. Or l'œuvre des missions est là pour nous dire que le Royaume de Dieu dépasse de beaucoup les limites étroites de nos associations ecclésiastiques et de notre patrie même. Elle vient nous rappeler, si nous étions tentés de les oublier, ces deux mémorables paroles de Jésus : « Ceux qui ne sont pas contre nous, sont avec nous, » et « celui qui n'assemble pas avec moi, disperse. » Elle vient nous montrer à l'œuvre, non pas telle ou telle société chrétienne, mais le Maître lui-même marchant à la conquête du monde païen. Elle nous remet en mémoire la parole de l'apôtre Paul, ce grand missionnaire : « Christ est-il donc divisé ? » D'ailleurs, écoutez les Japonais et les Chinois qui parlaient à la conférence d'Edimbourg ; ce qu'ils demandent avec instance à nos sociétés

missionnaires, c'est qu'elles apportent à leurs peuples non pas le Christ déchiré de nos Eglises particulières, mais les Christ de l'Evangile, le Christ pour tous et en tous. Faire l'œuvre des missions, c'est donc travailler aussi à l'entente si désirable, à l'union toujours plus complète des églises, c'est tendre vers l'exaucement de la prière de Jésus-Christ : « Père qu'ils soient un, afin que le monde connaisse que tu m'as envoyé. »

Il y a enfin et par dessus tout à considérer l'ordre même de Jésus-Christ, ordre formel et cependant si souvent oublié et méconnu : « Vous serez mes témoins, allez par tout le monde. » Je ne pense pas ici à telle ou telle parole séparée de son contexte et à laquelle on pourrait en opposer d'autres. On sait que les réformateurs avaient trouvé dans l'Evangile même des arguments contre l'œuvre des missions. Mais je parle de l'ensemble de la Bible tout imprégnée de l'idée missionnaire et dont on ne peut méconnaître l'esprit universaliste et conquérant. Quelque étrange, en effet, que celà puisse paraître à certains esprits, je prétends que les lumières nouvelles répandues sur la Bible par les savants commentateurs des deux Testaments contribuent toujours plus à mettre en évidence le devoir missionnaire de l'Eglise.

Mais alors comment développer cet intérêt si peu compris dans nos communautés protestantes ? Comment leur faire admettre que c'est pour elles une question de vie ou de mort et que les églises missionnaires sont les églises vivantes ?

Voyez par exemple celle des Frères moraves. Ses 44.000 membres entretiennent une œuvre répandue sur 14 champs de mission. Au 11 décembre 1910 on comptait 154 stations, 155 annexes, une Eglise de 102.642 âmes, desservie par 187 missionnaires hommes, 190 missionnaires femmes et 102 missionnaires indigènes des deux sexes. Que sont, en comparaison de cette ardeur de conquête, les quelques efforts consentis par la majorité des églises de France ?

Prenons, si vous le voulez, une église de grandeur moyenne. Situons-la dans une petite ville de province. Une centaine de fidèles fréquentent le culte, les écoles du dimanche et du jeudi fonctionnent régulièrement, jeunes gens et jeunes filles se groupent en unions chrétiennes ; plusieurs fois l'hiver, un conférencier ou un missionnaire apporte à cette église quelques échos de l'œuvre de Dieu dans le monde, lorsque le pasteur a pu réunir à cet effet un auditoire suffisant. Le Journal des missions n'y est pas entièrement inconnu ; la collecte annuelle à laquelle collaborent quelques enfants est chose reçue. On ne craint pas de frapper pour celà à toutes les portes et de s'adresser même

à ceux qui ne vont jamais au temple et dont on se dit : « leur argent est bon à prendre ». Mais où sont dans cette église, les personnes qui pensent aux missions, qui parlent des missions autrement que pour les critiquer, qui en font un sujet de prières et considèrent, non comme un devoir pénible, mais comme un privilège, de les soutenir de leur argent ?

Le plus grand nombre ne pensent-ils pas, comme tel enfant d'une école du dimanche que les missions « c'est des sous ? » et qu'une fois que leur cœur s'est entr'ouvert avec leur porte-monnaie, il n'a plus qu'à se refermer avec lui jusqu'à l'année suivante ?

Et c'est à ces chrétiens que le directeur de la société des Missions de Paris en tournée s'adressera comme aux « chers amis des missions ! » Et les naïfs paroissiens se prendront pour tels. Voilà ce que représente cette œuvre pour la majorité de nos églises auxquels les païens regardent comme à leurs sœurs aînées et dont ils sont en droit d'attendre la vie et le salut !

D'où vient cet état lamentable des choses ? D'où cette triste compréhension de l'œuvre de Jésus-Christ ?

Tout d'abord d'un manque considérable de vie dans nos églises. Ah si elles savaient le « don de Dieu ! » Si elles savaient ce que c'est que le salut en Christ, la conversion des âmes, la vie sanctifiée, la vie en Dieu, tout cela serait bien vite changé. Elles comprendraient le mot de Zinsendorf : « Voici ce que je fis pour toi, que fais-tu pour moi ? » Mais elles en sont encore loin.

Et si nos églises n'en sont pas là ne serait-ce pas, mes chers collègues, parce que nous-mêmes nous n'en sommes pas là, parce que, trop souvent, le pasteur se laisse envahir par des préoccupations autres que celles de l'âme et de l'esprit, parce que nos chaires chrétiennes et nos presbytères ne sont plus des lieux consacrés avant tout au Dieu vivant ? Vous le savez aussi bien que moi : La mort et la tiédeur ne peuvent engendrer la vie. Plaçons-nous donc d'abord nous-mêmes devant cette question préalable. « Examinez-vous vous-mêmes, dit l'apôtre, pour voir si vous êtes dans la foi. »

Si je m'adresse en première ligne aux pasteurs, c'est parce que nous sommes encore bien loin des « Fraternités » que rêvait Tommy Fallot et que dans la majorité des églises on considère le pasteur comme le seul vrai représentant de la vie religieuse. Il faudra du temps pour que cet état des choses cesse et pour que l'on en revienne enfin à l'idée du sacerdoce universel, seul sacerdoce vraiment chrétien.

Mais puisqu'il en est ainsi, puisque le pasteur est trop souvent, dans nos églises, l'inspirateur attitré des pensées chrétien-

nes, il faut, si l'intérêt missionnaire doit être réveillé, que lui, avant tout, soit un vrai connaisseur des missions. Or où en est la connaissance des missions parmi les pasteurs de France ?

Beaucoup, hélas, n'en savent rien. Et par conséquent ils ne font rien, ils ne peuvent rien faire pour les missions. D'autres les connaissent *un peu* et ils s'en occupent *un peu*, parce qu'il le faut, parce que certains paroissiens, leurs prédécessurs peut être, s'en étaient occupés. D'autres enfin cherchent à les connaître et s'y intéressent. Ils lisent régulièrement le Journal des missions de Paris ; ils en font la lecture dans leurs réunions des missions ou la réunion de couture des dames ; ils en parlent à leurs catéchumènes, aux enfants de l'école du dimanche. Ils ne voudraient pas se désintéresser de cette cause. C'est quelque chose ; c'est beaucoup ; Est-ce suffisant ? Je ne le pense pas.

Et permettez-moi de vous faire observer ici que dans nos facultés de théologie, l'étude des missions joue encore un rôle trop effacé. Il est vrai que les choses commencent à changer et que la science missionnaire a fini par conquérir sa place dans nos universités. Peut-être l'eût-elle conquise dès longtemps, si de la part des sociétés de missions et des conseils qui les dirigent les études théologiques avaient été considérées avec un peu moins de méfiance. Plus d'un pasteur et plus d'un professeur ont été découragés de ce fait. Dans son discours d'ouverture à la 7e séance de la conférence d'Edimbourg le professeur Douglas Mackenzie disait : « Les étudiants de nos Universités seront bientôt remplis d'enthousiasme pour la cause des missions, si nous leur faisons entrevoir l'entrée dans le travail missionnaire comme aussi digne d'eux que l'entrée dans toute autre carrière. » Il est regrettable que trop souvent les écoles missionnaires ne rendent pas justice aux études de théologie faites dans les Universités.

Mais passons. Il ne suffira pas, à notre humble avis, que le pasteur lise, à côté d'autres journaux et d'autres revues, les feuilles du journal vert. Encore faudrait-il qu'il s'habitue à voir dans les petits faits que relatent ces feuilles les grandes choses qu'elles contiennent. J'entends que lorsque ce pasteur parlera du Journal des missions ou de l'un des récits qu'il rapporte, il sache voir dans ces faits Dieu lui-même à l'œuvre. Comme Pasteur ou Fabre d'Avignon ont su nous faire entrevoir dans les infiniment petits les merveilles de la création, il faudrait que nous eussions un peu plus de sens psychologique, pour voir dans les petits faits, l'Eternel lui-même s'avançant à la conquête du monde. Ce serait quelque chose déjà. Lorsqu'un jour le Christ découragé apprit par ses disciples que des païens désiraient le

voir, il fut soudain comme transporté sur les hauteurs et, dans un élan d'enthousiasme, et d'adoration, il s'écria : « Maintenant le Fils de l'homme va être glorifié. » Un peu de cet esprit là ferait certainement voir au pasteur, et par lui à son église tout entière, la cause des missions sous un tout nouveau jour.

Il en est de la connaissance des missions comme de celle des Prophètes de l'ancien testament. Ces livres grandioses, ces documents inimitables de l'œuvre du Dieu vivant, ces pages écrites avec du feu et sous l'inspiration du souffle de la sainteté, nous ne les connaissons pas, nous ne les comprenons pas parce que pour celà il faut avoir le courage de se mettre résolument au travail, l'ardu travail de mineur qui ne craint pas de descendre dans la nuit pour découvrir les filons d'argent et d'or. Il en est de même du sujet qui nous occupe.

Voici tout d'abord *l'histoire des missions*. Elle est compliquée, elle est quelquefois aride, elle oblige à de longues et minutieuses recherches que chacun n'a pas le courage d'entreprendre. Et puis les manuels sont si rares et l'on se procure si difficilement les documents nécessaires.

Mais qui dit : histoire des missions, devrait aussi dire : *histoire des religions païennes*. Nous nous imaginons à tort que nous n'en avons pas besoin. La connaissance approfondie de l'histoire des religions est étroitement liée à celle de l'œuvre des missions elle-même. L'une ne va pas sans l'autre.

Comment par exemple intéresser nos églises au travail que font nos frères en Chine ou au Japon, sans être au courant des croyances auxquelles, au nom de Jésus-Christ, ils vont s'attaquer ? Nous nous proposons de parler des batailles qu'ils livrent à l'ennemi, des victoires qu'ils remportent, des églises qu'ils construisent ; et nous ignorons la force de l'adversaire qu'ils vont combattre. Mais ne voyez-vous pas que toutes ces luttes, toutes ces victoires précédées de longues semailles, ces défaites même. prendront à nos yeux un relief d'autant plus saisissant, que nous en connaîtrons les causes et les difficultés ? Car enfin il s'agit de bien autre chose que du nombre des baptisés et des communiants de telle ou telle église, de quelques petites histoires de nègres convertis ou d'idoles renversées, quel que puisse en être l'intérêt. Il s'agit du drame qui se joue au tréfond des âmes païennes, des aspirations de celles-ci vers un idéal plus élevé, des sacrifices, des efforts, des luttes et des chutes de frères nés dans des conditions toutes différentes des nôtres, des préjugés enracinés depuis des siècles dans le cœur des races humaines. et des larmes que verseront tout naturellement aussi certains païens sincères lorsqu'ils verront tomber la puissance des dieux en qui ils avaient cru.

A cet intérêt vient s'en ajouter un autre encore. que des idées préconçues nous font trop souvent négliger : les enseignements que peuvent tirer nos églises des religions païennes. Et ici je ne fais pas allusion aux traits de confiance, d'oubli de soi-même de beaucoup de païens, à leur foi profonde en leurs dieux, foi que souvent l'on voudrait rencontrer chez les chrétiens, en un mot à l'exemple que beaucoup d'entre eux peuvent nous donner. En allant plus au fond, nous verrons premièrement que Dieu ne s'est pas révélé aux Juifs et aux chrétiens seulement mais qu'il a aussi déposé dans les religions païennes des parcelles de vérité dont nous pourrions faire notre profit. Comme le peuple juif captif à Babel vit son patrimoine religieux s'enrichir au contact des disciples de Zoroastre et comme la philosophie grecque a, dans la main de Dieu, contribué à spiritualiser le Judéo-christiamisme, ainsi l'étude des croyances païennes nous réserverait-elle peut-être un précieux appoint pour notre foi. L'animisme africain, par exemple ne nous dirait-il pas : Vous autres chrétiens, avez-vous la hantise de l'Esprit de Dieu ? Et le monothéisme des Musulmans, en dépit des éléments fatalistes qu'il contient, ne nous rappelle-t-il pas que Dieu seul est grand ? Le Boudhisme, enfin, cette religion de la bonté suprême, que n'aurait-il pas à nous dire à cette époque de luttes sociales et de divisions ecclésiastiques ? Le Dieu de Jésus-Christ, qui est le Dieu de tous les peuples grandirait à nos yeux émerveillés dans la mesure où nous découvririons les traces de ses pas dans l'âme païenne.

En second lieu, l'étude de ces religions nous ferait mieux aimer et mieux comprendre notre Bible. Non seulement parce que celle-ci triomphera toujours de la comparaison avec les livres sacrés des autres peuples, mais aussi parce que l'histoire des luttes de l'Eternel avec l'âme des hommes, telle que nous la décrivent l'Ancien et le Nouveau Testament deviendra pour nous plus compréhensible et plus impressive.

La connaissance des peuples étrangers, de leur vie, de leurs coutumes, de leurs souffrances, tout celà ne donnera-t-il pas plus de relief à nos études missionnaires ? Combien par exemple le départ d'un jeune homme pour ces terres lointaines sera-t-il plus vivant plus intéressant pour nos églises, quand elles connaîtront le pays où il va, ce qui l'y attend et les fruits que nous pouvons espérer de son travail ; et combien notre sympathie pour lui en deviendra plus intelligente et plus réelle !

Enfin, sans vouloir toucher ici à la question si importante des rapports entre la mission et la colonisation, une connaissance plus approfondie de cet immense domaine ne nous rendrait-elle pas plus équitables dans nos jugements ?

Efforçons-nous donc de devenir plus *actuels* dans le vrai sens du mot, c'est-à-dire de considérer les choses à la lumière des vérités qu'à côté de la parole de Dieu nous révèlent l'histoire des missions, la connaissance des religions païennes et toutes les découvertes scientifiques de nos explorateurs. De cette façon nous apprendrons peut-être, selon le mot de Kepler, à « repenser les pensées de Dieu à l'égard du monde. »

Pour me résumer, il me paraît impossible qu'un pasteur fasse œuvre missionnaire dans sa paroisse, s'il ne s'est pas astreint à l'étude approfondie de cette vaste question. C'est à cette condition seulement que son ministère, ses prédications, ses conversations seront empreints de cet esprit de conquête qui caractérise le vrai serviteur de Jésus-Christ. Alors seulement il saura réfuter et réduire à leur juste proportion les objections si fréquentes que l'on fait dans certains milieux à l'évangélisation des peuples païens.

Et si maintenant nous passons à l'activité missionnaire du pasteur dans sa paroisse, nous dirons d'abord avec Luther . « Qui a les jeunes a les vieux. » Interrogez nos missionnaires, hommes et femmes, la plupart vous diront que l'origine de leur vocation date de leur enfance. C'est un pasteur fidèle, une mère pieuse, une monitrice intelligente de l'école du dimanche qui leur a fait connaître pour la première fois cette œuvre et qui a déposé dans leur cœur et placé devant leur conscience cette question : « Pourquoi pas toi aussi ? Pourquoi ne seraient-ce que les autres qui partiraient » (1). Il faut, dans nos écoles du dimanche, qu'à côté des répétitions d'histoire sainte souvent fastidieuses, nous fassions connaître aux plus jeunes membres de nos églises les besoins actuels du Royaume de Dieu, la tristesse du paganisme, la joie de se donner, les appels pressants de l'heure actuelle, la marche triomphale du Christ à travers le monde. Les lumières apportées par l'évangile gagneront à être présentées aux enfants comme pouvant s'appliquer directement aux hommes de notre époque et comme répondant encore aujourd'hui aux besoins les plus profonds de l'âme. Nos enfants s'habituent trop à se mouvoir uniquement dans le passé et ce passé ne leur est pas assez présenté comme la source de toute activité normale dans le présent.

Pas plus que les grandes personnes, les enfants n'aiment à

(1) N'avons-nous pas entendu tout récemment un missionnaire nous dire à La Rochelle que sa vocation était née sur les genoux d'Alfred Bœgner ? Il tenait à nous le rappeler lors des obsèques de notre ami.

travailler dans un but vague et imparfaitement défini. Aussi, lorsque l'occasion se présentera d'intéresser les élèves à une œuvre particulière (un enfant par exemple ou un objet spécial de la mission), il ne faudra pas manquer d'en profiter. De cette façon, à côté des quelques leçons spéciales que fera le pasteur sur l'œuvre des missions, il en deviendra le représentant et presque l'incarnation dans l'esprit des enfants (1).

Ces remarques sur l'école du dimanche peuvent s'appliquer aussi à l'école du jeudi. Pourquoi ne profiterait-on pas de celle-ci pour raconter aux enfants les nouveaux Actes des apôtres ? Un Hudson Taylor, un Coillard et tant d'autres ne nous fournissent-ils pas des sujets d'étude aussi particulièrement faits que bien des récits des Actes pour captiver leur imagination et gagner leurs cœurs à Christ ? La Société des Missions ne pourrait-elle pas mettre à l'étude cette question ? Peut-être verrons-nous un jour entre les mains des pasteurs et des pédagogues un petit manuel d'instruction missionnaire, dont il serait facile de mettre les sujets divers en rapport avec des textes précis de l'évangile.

L'instruction des catéchumènes, elle aussi, offrira plus d'une occasion de parler des Missions. Telle parabole n'est-elle pas la quintessence même de l'esprit missionnaire ? Et lorsque nous en venons à parler des devoirs du chrétien, du grand devoir par excellence qui est le don de soi-même à Dieu et à son œuvre, quoi de plus facile que de chercher des exemples dans le domaine qui nous occupe et de placer aussi ces jeunes âmes devant la question : « Pourquoi pas toi ? Pourquoi seulement les autres ? »

Quant aux prédications, il est naturel que la Société des Missions nous demande chaque année de lui consacrer un Dimanche. Mais si un sermon missionnaire annuel est de rigueur, cela ne suffit pas. Nos auditoires devront sentir que l'établissement du Royaume de Dieu sur terre est la préoccupation constante du pasteur.

Il est nécessaire aussi que dans chaque église il y ait des réunions mensuelles de mission. Mais qu'elles ne soient pas ennuyeuses et que celui qui la préside s'y soit préparé avec soin et ne se borne pas à la lecture de quelques lettres ou de quelques articles du Journal dont il ignore peut-être le contenu.

Quant aux visites de missionnaires, si utiles pour réveiller l'intérêt des églises, il faudrait aussi qu'elles fussent spéciale-

(1) Tels furent par exemple les deux regrettés pasteurs G. Appia, de Paris, et Nagel, de Neuchâtel, dont la seule apparition rappelait aux enfants l'œuvre des Missions d'une façon toute spéciale.

ment préparées par le Comité de Paris de concert avec les Comités régionaux, en tenant compte du degré de développement missionnaire de nos communautés.

Et puis ne pourrait-on pas généraliser ce qui vient de se faire à Montauban, en organisant pour un groupe d'églises ou pour telle église importante des cours missionnaires où jeunes et vieux entendraient plaider la cause de l'Evangélisation du monde ? Le conférencier choisirait à son gré l'un des champs de travail et traiterait la question à différents points de vue. (Au besoin, et à défaut d'un missionnaire, un pasteur ou un laïque compétent pourrait être chargé de ce cours). Celà remplacerait avantageusement ces visites en coup de vent que l'on impose à nos missionnaires, permettrait aux objections d'être discutées, aux oppositions de se faire jour et faciliterait les conversations particulières qui ont une si grande importance dans ce domaine. Les groupes d'étude missionnaire, tels qu'ils ont été créés en Angleterre et tels que les dépeint la dernière brochure de M. Mercier (1), sont une chose à recommander. Mais trouvera-t-on déjà dans une église huit ou dix personnes prêtes à se réunir régulièrement pendant quelques semaines et à étudier à fond des sujets de cette importance ? On peut se le demander.

Les Bibliothèques paroissiales, elles aussi, devraient être un facteur important de l'éducation missionnaire. Il est regrettable que certaines études de nos missionnaires ne puissent être imprimées faute de fonds nécessaires. Ne se trouverait-il pas quelques hommes fortunés désireux de combler cette lacune et de faire profiter les églises des trésors d'expériences et de connaissances réunis par nos missionnaires en terre païenne ?

A chaque église de trouver d'autres moyens encore plus en rapport avec ses conditions locales. (Ventes des missions, petits musées missionnaires, distribution de journaux et de feuilles missionnaires, sociétés de travail parmi les enfants ou les adultes, etc., etc.).

Un mot encore des collectes, et j'ai fini. Hélas, pourquoi faut-il toujours parler d'argent ? Et cependant ce n'est nullement descendre des hauteurs où nous place la question des missions et du Royaume de Dieu, que de toucher à ce point important. Si l'œuvre des Missions n'est pas une question d'argent, elle a cependant besoin d'argent pour vivre, et si les Missions apprenaient aux chrétiens à faire un judicieux et consciencieux emploi de celui qu'ils possèdent, elles rendraient par ce fait seul

(1) Voir Charles Mercier, *Le cercle d'étude missionnaire.* G.-T. Manley, *Missionary Study Circles*, or Bands, et *Suggestions to leaders of study circles or Bands*, etc. London Church mission. soc.

un service signalé à l'Evangile et aux hommes en général ? Mais si les deux domaines, spirituel et matériel, se touchent par certains points, il sera bon cependant de les tenir séparés dans la mesure du possible, d'autant plus que là où il y aura de la vie chrétienne et de l'amour pour les missions, les bourses s'ouvriront tout naturellement. J'éprouve, pour mon compte, une profonde répugnance à favoriser nos collectes par tous les moyens possibles, (le but ne les sanctifie pas tous), et à demander le concours de gens hostiles et indifférents ou de ceux dont la vie indigne devrait les empêcher de figurer sur une liste de donateurs. Que doit-il se passer dans leur esprit, surtout quand ils savent que nous désapprouvons leur conduite ? N'y aurait-il pas de ce chef à faire une révision des listes de donateurs dans chacune de nos églises ? Je suis persuadé que si nous savions être des ouvriers fidèles de l'œuvre de Dieu, les dons affluéraient en large mesure et nous aurions, sur ce point, la conscience tranquille.

Jésus dit un jour à Pierre . « Quand tu te seras converti, alors fortifie tes frères. » Une conversion nouvelle de chaque jour au Christ Sauveur voilà le grand levier, le grand et unique moyen de faire aimer l'œuvre de Christ, et, par conséquent, l'œuvre des Missions. Sans cette conversion individuelle et sans une conversion collective de nos églises, la cause des Missions ne fera pas, dans le monde, les progrès que le Crucifié est en droit d'attendre de nous tous.

E. Hoffet, *pasteur*.

Pourquoi et comment étudier l'Ancien Testament ? [1]

(Suite et Fin))

Celui qui parle ainsi, c'est l'un de ces Prophètes, en qui s'incarne la conscience supérieure du peuple élu, plus que cela, par qui retentit à ses oreilles la parole de son Dieu. Arrêtons-nous un instant — ce sera notre deuxième exemple — à considérer leurs personnes et leur oeuvre.

On s'est étonné souvent de la place excessive que la critique actuelle, dans sa reconstitution de l'histoire d'Israël, fait aux prophètes. Sans doute, il y a là, comme en toute réaction, des exagérations et des erreurs. Amos, Osée, ou Esaïe n'ont pas créé de toutes pièces le monothéisme hébreu, ni formulé pour la première fois les grands principes de la religion morale de Yahvé ; mais il n'en demeure pas moins que rien, dans l'Ancienne Alliance, ne nous élève si haut, rien ne se rapproche à tel point de l'enseignement de Jésus de Nazareth que les accents inspirés de ces grands serviteurs de l'Eternel.

Ce n'est pas en quelques minutes qu'on peut prétendre les faire connaître, ni surtout les replacer dans leur milieu historique qui, seul, leur donne le vrai relief. Mais, puisque nous avons évoqué leurs figures et prononcé leurs noms, essayons de dire en quelques mots ce qui caractérise, par exemple, le ministère des plus anciens d'entre eux, de ce groupe de héros de la foi qui s'appellent Amos, Osée, Esaïe et Jérémie.

Quelque différents qu'ils soient par leurs personnalités, ils sont tous d'accord sur un point, c'est que leur peuple s'égare sur les voies du péché et qu'il attirera sur sa tête, à moins de changer complètement de conduite, un châtiment certain et redoutable. Ce péché, quel est-il ? Ils mentionnent, cela va sans dire, l'idolâtrie du peuple, en particulier son irrésistible pen-

(1) Voir *Revue Chrétienne* du 1er mars 1912.

chant à suivre les dieux du pays, « à courir après des amants étrangers », pour emprunter le langage d'Osée ; ils stigmatisent son ivrognerie et ses moeurs déréglées ; mais ce qui nous frappe plus encore, c'est leur polémique sans merci contre les iniquités sociales, contre la passion de l'argent qui jette le riche sur le pauvre, pour lui arracher les derniers lambeaux de son héritage, contre le luxe provoquant qui insulte à la misère de la veuve et de l'orphelin, contre le culte même qu'Israël offre à son Dieu et qui est une des principales causes de sa condamnation. Ces autels où l'on sacrifie des victimes engraissées, l'Eternel les répudie ; ces fêtes solennelles où, par les chants et les danses, on célèbre le Souverain Maître du pays, il les a en horreur ; ce qu'il réclame, c'est la justice, l'amour du prochain, l'obéissance aux lois fondamentales de la conscience morale. Tant que ceci est négligé, le reste est sans valeur aucune ; bien plus, toute cette piété formaliste est coupable, parce qu'elle entretient les plus funestes illusions au sein du peuple.

Cette prédication marque un pas décisif dans le développement de la religion hébraïque. L'Eternel, au nom duquel ils parlent, n'est plus le Dieu d'un peuple particulier ; il est la Justice, l'Amour, la Sainteté mêmes ; violer ces principes éternels de la vraie religion, c'est se mettre en révolte contre lui ; c'est méconnaître ce qu'il exige avant tout autre chose, de ceux qui professent lui appartenir.

Si pure que brille au ciel de la foi cette révélation du Dieu vivant, qui grandit des premiers rayons de l'aurore à la lumière éclatante de midi, elle ne doit pas nous faire oublier les hommes qui en ont été les porteurs, ni l'exemple de leurs vies. Le peu que nous savons sur eux nous laisse cependant entrevoir avec quelle ardeur ils s'étaient donnés à leur tâche et quel sérieux, parfois tragique, ils apportaient dans la consécration de tout leur être au service de l'Eternel. Faut-il nommer des cas particuliers ? Citons Osée et Jérémie. Le premier, après avoir fondé un foyer sur l'ordre exprès de son Dieu et dans la certitude d'obéir à sa volonté, doit reconnaître que celle qu'il vient d'associer à sa vie, est indigne de son amour et qu'elle jette le déshonneur sur lui et sur ses enfants. Voilà, semble-t-il, une raison suffisante de rester dans l'ombre, de se taire, pour étouffer, loin des regards indiscrets tant d'amertume et de douleur. C'est tout le contraire qui se produit. Dans cette souffrance, Osée a reconnu l'appel de Dieu qui, par lui, doit toucher le cœur insensible du peuple. Elle aussi, cette nation privilégiée, s'égare loin du droit chemin. Pourtant son Dieu l'aime et voudrait la ramener à lui. Cette vérité sublime, le prophète la dira, moins par sa prédi-

cation que par son exemple même, en appelant à revenir à son foyer celle qui l'a quitté.

Jérémie, nature sensible, aimante, célèbre en des strophes touchantes, les joies de la famille, les chants du fiancé et de la fiancée, les jeux et les rires des enfants. Mais, pour lui, il s'interdit, au nom même de sa vocation prophétique, de connaître aucun de ces privilèges : « La parole de l'Eternel me fut adressée en ces mots : « Tu ne prendras point de femme, et tu n'auras dans ce lieu ni fils, ni fille. » (16,2).

D'une façon plus générale, ce qui nous saisit de respect quand nous nous trouvons face à face avec ces serviteurs de Dieu, c'est la conscience immédiate, la vision claire et lumineuse qu'ils ont eue de la présence de Dieu, de sa volonté pour eux et pour leur peuple, et, en réponse à cette révélation intérieure, l'acte d'obéissance complète, l'abandon d'eux-mêmes au Vent puissant de l'Esprit. C'est Amos, lorsqu'on veut lui imposer silence et le renvoyer en Juda, qui répond : « L'Eternel m'a pris derrière le troupeau et l'Eternel m'a dit : Va, prophétise à mon peuple d'Israël. » Et ailleurs, pour expliquer sa conduite : Le lion rugit, qui ne serait effrayé ? Le Seigneur, l'Eternel parle : qui ne prophétiserait ? » (3, 8). C'est Esaïe, entendant l'appel du Saint d'Israël : « Qui enverrai-je et qui marchera pour nous ?», s'écriant, dans un élan de tout son être: « Me voici, envoie-moi !».

Quand nous aurons fait des expériences semblables, quand nous aurons répondu, comme le firent ces hommes, aux directions que Dieu nous adresse par nos consciences, par sa parole, par les circonstances solennelles où nous vivons, nous pourrons peut-être cesser d'étudier ces vieux livres, et remplacer l'exemple des prophètes par le nôtre ! Jusque là, nous serons de ceux qui recueillerons avec humilité et avec reconnaissanve l'héritage sacré de leurs vies et de leur témoignage.

***

Franchissons quelques siècles pour trouver notre dernier exemple. Les réchappés de l'exil de Babylone ont relevé les ruines de Jérusalem et de son temple ; mais, entourés d'ennemis et sous une domination étrangère, ils ont vu disparaître l'indépendance nationale qui leur était si chère et s'effondrer l'antique royaume de David. La piété s'ossifie dans la stricte observation de préceptes multipliés à l'infini et une barrière toujours plus haute s'élève entre Israël et les nations.

Mais tout n'est pas la mort sur la terre de la promesse. Amoindris, humiliés, persécutés même, les habitants de Juda conti-

nuent à croire à un avenir meilleur, à une restauration glorieuse de leurs privilèges religieux. Si les tableaux que tracent avec passion les écrivains juifs nous paraissent à beaucoup d'égards fort étrangers au christianisme, certaines intuitions profondes, certains traits lumineux, inscrits dans les rouleaux sacrés, en sont l'annonce la plus directe et la plus saisissante :

Voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël,
Après ces jours-là, dit l'Eternel :
Je mettrai ma loi au-dedans d'eux ;
Je l'écrirai dans leur coeur.
Je serai leur Dieu et ils seront mon peuple...
Car tous me connaîtront,
Depuis le plus petit jusqu'au plus grand, dit l'Eternel.
Car je pardonnerai leur iniquité ;
Et je ne me souviendrai plus de leurs péchés,dit l'Eternel.»

(Jér. 31, 31 et suiv.)

A ce pardon des péchés, offert à tous, s'ajoutera l'envoi de l'Esprit, qui apparaît maintenant, d'une façon toute nouvelle, comme l'agent d'une transformation intérieure et morale : « Je répandrai sur vous une eau pure, et vous serez purifiés ; je vous donnerai un coeur nouveau et je mettrai en vous un esprit nouveau.... Je mettrai mon Esprit en vous et je ferai que vous suiviez mes ordonnances et que voûs pratiquiez mes lois. » (Ez. 36, 25 et suiv.).

Autrefois, seuls, quelques privilégiés, héros ou prophètes, le possédaient, cet esprit de Dieu, source de toute force ; dans les temps de grâce que l'Eternel annonce et prépare pour les siens, tous y auront part :

« *Après cela, je répandrai mon Esprit sur toute chair:*
Même sur les serviteurs et les servantes,
Dans ces jours-là, je répandrai mon Esprit. »

(Joël 2, 28 et suiv.)

De toutes ces perspectives d'avenir, la plus étonnante, celle où se révèle, comme en un trait de feu, le plan de Dieu pour le salut du monde, c'est bien cette série de tableaux où le Second Esaïe dépeint l'œuvre et la personne du « Serviteur de l'Eternel », qui « ne se découragera point, ni se lassera point, jusqu'à ce qu'il ait établi la justice sur la terre et que les îles lointaines espèrent en sa loi. » (Es. 42, 4).

Cette tâche sublime, c'est à Israël que le prophète voulait d'abord la proposer ; mais il n'a pas plus tôt commencé à lui en

parler qu'il coonstate la faiblesse et l'inertie spirituelle de ceux auxquels il fait entendre un si glorieux appel : « Qui est aveugle comme mon serviteur, et sourd comme le messager que j'envoie ? » (42, 19). Mais, s'il doute de son peuple, le prophète ne doute pas de son Dieu et de ses desseins d'amour. Aussi, sans pouvoir encore le nommer et sur un ton contenu, plein de respect et de mystère, il reprend :

> « *Voici mon serviteur que je soutiendrai,*
> *Mon élu en qui mon âme prend plaisir...* »
> (42/1.).

Ce serviteur-là, il n'écrasera pas les nations sous une verge de fer :il souffrira comme un martyr pour sceller son témoignage ; il ne fera pas mourir les adversaires : il donnera sa vie pour ramener à Dieu les égarés. Cette dernière prophétie, Israël ne l'a point appliquée au Roi qu'il attendait ; elle était en contradiction trop ouverte avec tout ce qu'il espérait de son Messie ; mais le Christ, lui, y a reconnu le programme de son ministère, tel que son Père le voulait et a proclamé nécessaire cette voie du suprême sacrifice pour établir sur la terre, parmi des hommes pécheurs, le Royaume qu'il était venu fonder.

C'est à regret que nous nous abstenons de citer tant d'autres exemples que contient l'Ancien Testament. Mentionnons — sans nous y arrêter, les Psaumes, dont chacun connaît par expérience l'admirable profondeur, et qui répondent aux besoins et aux aspirations du cœur croyant de tous les siècles; ces leçons de sagesse pratique et de prudence avisée, que nous offrent les Proverbes ; la lutte tragique entre le dogme et les protestations de la conscience, entre la vieille religion nationale et les intuitions d'une foi nouvelle qui remplit le livre de Job ; l'affirmation, chrétienne déjà, sous une forme antique, de l'universalité du salut, dans les courts chapitres de Jonas.

Ces quelques remarques auront suffi, nous voudrions l'espérer, à vous faire mieux comprendre, s'il en était besoin, l'affirmation que nous avons posée tout à l'heure devant vous, à savoir que, indépendamment de son rôle préparatoire, l'Ancien Testament est en lui-même une terre aux plus riches filons, les uns connus déjà, les autres réservés au travail patient du mineur que ne rebutent ni l'obscurité de la galerie, ni la fatigue des recherches persévérantes.

C'est de ces méthodes d'investigation qu'il nous reste à parler, en examinant brièvement avec vous quels sont les *principes* qui doivent présider à l'étude actuelle de l'Ancien Testament.

II

« Nous avons deux Bibles », disait un jour à ses élèves un professeur d'hébreu ; et, comme les plumes restaient inactives : « Messieurs, répétait-il, nous avons deux Bibles.... » Ce qu'il voulait ainsi graver dans la mémoire de ceux qu'il instruisait alors, c'est le fait qu'il y a des différences nombreuses, importantes, entre la Bible française, seule accessible à la majorité des chrétiens et le texte original de l'Ancien Testament. L'ordre des livres, dans le canon hébreu, n'est point identique à celui qu'ont adopté toutes nos versions courantes et ces divergences constituent déjà des indications historiques d'une réelle valeur. Mais surtout, aucune des traductions actuellement existantes ne reflète exactement le texte hébreu. Souvent celui-ci contient des mots inconnus ou défigurés ; bon nombre de versets ne peuvent être traduits que par approximation, à moins qu'une correction, basée par exemple sur l'une des anciennes versions, ne permette de retrouver par conjecture la leçon primitive. Ailleurs encore, c'est le rythme entraînant d'un morceau poétique, la saveur des expressions, le pittoresque des images qui se perd forcément en passant de cette vieille langue sémitique dans celles du monde aryen et occidental.

En un mot, la connaissance intime de la littérature sacrée d'Israël n'est possible que si cette étude se poursuit sur le texte original.

Ce n'est pas seulement le coloris archaïque ou les incertitudes linguistiques qui disparaissent ou s'atténuenet singulièrement dans une traduction ; c'est le sens primitif, historique d'un certain nombre de mots, et non des moindres, que nous perdons presque complètement. Prenons, sans chercher plus loin, ces notions dont nous avons signalé tout à l'heure l'évolution, ces mots de *néphesh* (âme) et de *cedaka* (justice). Veut-on savoir comment la plus usitée de nos versions françaises a jugé nécessaire, et avec raison, de les traduire? Le seul mot de *nephesh* est rendu, suivant les passages par : âme, vie, souffle, senteur, animal (vivant), je (que je meure), me, tu, celui qui, ceux qui, quelqu'un, personne, estomac, bouche, cœur, ce qu'éprouve, serviteur, (esclave serait plus exact !), mort, cadavre.

Cedaqua, à son tour, est traduit par : Justice, droiture, vérité, bonté, en son temps, et au pluriel, à maintes reprises, par : les bienfaits.

Vous avouerez qu'il est difficile de faire de la théologie biblique rigoureuse, si l'on se condamne volontairement à ne pas pouvoir recourir à l'original.

Il y a plus encore. Comme on l'a fort bien dit : « L'esprit d'un peuple se manifeste nulle part avec plus de netteté et d'évidence que dans sa langue. Création spontanée de cet esprit lui-même, la langue en reproduit et en dessine toutes les formes intimes, avec une précision d'autant plus sûre qu'elle est inconsciente. C'est un moule presque adéquat et parfait (1).

Aussi posons-nous, comme premier principe, que, pour faire vraiment connaissance avec l'Ancien Testament, pour entrer dans ce monde si différent du nôtre et se pénétrer de l'esprit qui souffle dans ces vieilles pages, l'étudiant en théologie doit être capable de lire, au moins durant le temps de ses semestres à la Faculté, les plus belles pages de la Bible hébraïque *en hébreu*. C'est ainsi seulement qu'elles lui deviendront familières et qu'il pourra apprécier par lui-même, et non plus de seconde main, la valeur des explications proposées pour en établir le sens exact, l'origine ou les affinités littéraires. Dût-il oublier ensuite jusqu'au verbe le plus élémentaire, il aura du moins fait, pendant qu'il en avait le loisir et les moyens, un effort consciencieux et loyal pour poser une base solide en vue de son travail futur, alors qu'il devra, année après année, expliquer et commenter les Ecritures.

*
* *

Quel que soit leur intérêt, les problèmes relatifs au texte hébreu ou à l'ordre des livres dans le canon, cèdent le pas en importance aux questions que soulève l'origine des écrits bibliques, leur authenticité et leur intégrité littéraire, ainsi que leur valeur dogmatique. Disons-le franchement : il y a aujourd'hui deux méthodes en présence pour expliquer et apprécier l'Ancien Testament. L'une est la conséquence irraisonnée de la place faite par les premières Eglises aux documents sacrés du peuple juif. Après avoir été pour elles, comme pour la Synagogue, « l'Ecriture », ils virent succesivement s'associer à eux et participer à leur caractère inspiré les divers écrits qui forment aujourd'hui le Nouveau Testament. Bientôt, ce fut à la lumière de celui-ci qu'on interpréta la littérature de l'Ancienne Alliance, — et l'on sait que cette méthode est demeurée jusqu'à ce jour. L'allégorie, la typologie et la prophétie, élevées au rang de théories d'interprétation, permettent de retrouver presque tout l'Evangile, quand ce n'est pas la dogmatique des grands Conciles, dans les récits et les textes de l'Ancien Testament, qu'ils soient historiques, lyriques ou législatifs. Sans tomber dans les excès des

(1) Aug. Sabatier, *Mémoire sur la notion hébraïque de l'Esprit*, p. 6.

Pères de l'Eglise, tout chrétien, par le fait que Jésus-Christ est pour lui le centre et le couronnement de la Révélation, est porté naturellement à projeter sa foi dans toutes les pages de sa Bible et à mettre sur le même pied nombre de passages de l'Ancien et du Nouvau Testament, sans se préoccuper de leur sens historique ou du livre auquel il les emprunte. Le prédicateur augmente sans doute par là son choix de textes évangéliques ; la piété est heureuse de discerner partout l'image de Celui qui forme le foyer lumineux de ses espérances ; mais, en suivant cette pente, on fait disparaître, souvent avec d'excellentes intentions, ce qui était le vrai sens et le message spécial des écrits de l'Ancien Testament.

Pour les retrouver (car le mot n'est point trop fort), il faut recourir à une seconde méthode, celle de la critique historique.

Le mot critique a une mauvaise presse. On le prend en effet, d'ordinaire, dans un sens péjoratif, qu'il nous faut mettre résolument de côté quand nous parlons ensemble de critique biblique. Critiquer, au sens primitif du mot, c'est examiner, chercher à découvrir les secrets cachés d'un texte ou d'un problème d'histoire par exemple. Ce qui, croyons-nous, a beaucoup contribué à jeter sur ce mot une telle défaveur, c'est que, dans le travail des hommes qui ont dirigé ces études, l'Eglise a été frappés surtout par ce qu'ils renversaient, et non par les résultats positifs que pouvait avoir leur effert ; c'est aussi parce que, trop souvent, les dits critiques ont pris plaisir à mettre en relief ce qui les séparait du passé, ce qui ébranlait telle doctrine ou telle croyance vénérable, plutôt que de comprendre et de respecter, dans la mesure du possible, les sentiments du peuple chrétien.

Il y a ici une distinction à faire, qui a sa très grande importance. Autre chose est la méthode de travail employée ; autre le but poursuivi et surtout la philosophie, qui inspire et dirige toute cette recherche. On accuse, et souvent avec raison, la critique de méconnaître ou de nier la révélation divine. Mais la révélation de Dieu ne se démontre pas plus dans l'histoire d'Israël que dans l'expérience de chacune de nos vies. Nous lisons dans notre Bible avec le même regard et sous la même lumière que nous lisons dans notre passé à chacun. Dans ces antiques récits, comme dans la trame de leur propre vie, beaucoup ne voient qu'un enchaînement naturel de causes et d'effets, d'évènements heureux ou malheureux, surprenants peut-être, inexplicables parfois ; mais où ne se donnent à connaître que les seules lois d'un déterminisme absolu. D'autres, dès leur enfance ou par une illumination soudaine, ont appris à discerner derrière le voile des choses visibles, le Dieu vivant, et à croire en lui d'une foi personnelle

et vécue. En repassant leurs souvenirs, c'est sa main qu'ils discernent avec reconnaissance et joie dans le cours de leur vie ; en ouvrant le Livre qui est tout rempli de son nom, en accompagnant Israël dans son long pélérinage et le Christ dans les années si courtes, mais si débordantes de vie, de son ministère, c'est encore, et avec une netteté croissante, cette Présence divine, cette Action souveraine et miséricordieuse qui se révèle à leur coeur et l'inonde de ses clartés. En nous déclarant chrétiens, nous affirmons par là-même notre foi aux réalités spirituelles et au Dieu de Jésus-Christ — et c'est avec cet *a-priori* (nous ne craignons dans ce cas ni le mot, ni la chose) que nous abordons le livre qui nous parle de Lui, estimant que cette attitude est pour le moins aussi équitable et aussi scientifique que l'*a-priori* d'une philosophie déterministe ou athée.

Ceci bien posé, nous réclamons, comme un droit sacré également, celui d'étudier en toute liberté, avec autant de respect que d'indépendance, les données de la tradition, fût-elle vieille de vingt siècles ou plus, sur l'origine et le contenu des écrits bibliques, et par-dessus tout, avant tout, ces documents eux-mêmes. Nous userons, pour diriger nos recherches, de toutes les ressources que la science actuelle met à notre disposition, persuadés que la Vérité n'a rien à craindre de la grande lumière, pas plus du soleil d'Orient qui descend, après la nuit des millénaires dans la tranchée ouverte par l'archéologue sur les ruines de Suze ou d'Assour, que des clartés qui jaillissent pour le savant de la rencontre de deux textes ou d'une hypothèse patiemment et minutieusement contrôlée.

Cette méthode implique que nous abordons sans timidité et cherchons à résoudre en toute loyauté scientifique les problèmes de nature littéraire, historique ou religieuse que pose, au croyant moderne, la lecture de l'Ancien Testament. Nous trouverons par exemple très naturel de conclure, si les arguments invoqués dans ce sens nous paraissent probants, que tel des livres prophétiques soit composé de plusieurs éléments de provenance différente et qu'il ait conservé, à côté de l'héritage spirituel du voyant dont il porte le nom, les souvenirs d'autres témoins de l'Eternel demeurés anonymes. Nous n'en serons ni scandalisés, ni même attristés, et nous découvrirons bientôt que notre connaissance de l'auteur primitif d'une part et de ses continuateurs ou disciples d'autre part, ne peut que gagner à cette distinction. Si nous sommes amenés ailleurs à reconnaître que des livres comme « *les Juges* » ou « *Samuel* » contiennent de vieux documents enchassés dans le travail d'un rédacteur postérieur, nous apprécierons l'un et l'autre élément à sa valeur, en nous souvenant

que la découverte des sources est précisément ce qui atteste la valeur historique de telle des parties narratives de l'Ancien Testament. Il en sera de même pour les erreurs de date ou de nom qu'un examen impartial peut nous faire constater, les doubles rescensions, contradictoires sur certains points, du même fait, ou pour la conception antique de la terre, centre de l'Univers, sous la voûte solide et immobile des cieux, qui est également à la base de la cosmologie biblique.

La critique historique nous permettra d'établir divers degrés de certitude et de traiter différemment l'affirmation du témoin oculaire, l'écho souvent lointain de la tradition orale ou les emprunts faits par Israël au vieux fond des croyances sémitiques et babyloniennes. De même que d'une seule carrière, peuvent sortir le bloc brut du mur cyclopéen, l'idole informe du temple païen ou la statue noble et pure dont les traits reflètent l'idéal de l'artiste, de même nous possédons aujourd'hui, sur les origines du monde et de l'humanité des rescensions parallèles, chez les Babyloniens et les Hébreux, sorties apparemment d'une même souche commune. Les unes portent la marque de la civilisation avancée, sans doute, mais polythéiste et grossière, de la Chaldée ; les autres, en Israël, sont devenues, sous le burin de l'Esprit, les véhicules de vérités éternelles, qui font partie aujourd'hui encore, de la conscience chrétienne et qui s'appellent la foi au Dieu unique et Créateur, la chute et les conséquences douloureuses du péché, les progrès rapides du mal dans le coeur des hommes. C'est à ces vérités que nous devons nous attacher, et non à la forme primitive et imparfaite sous laquelle elles sont entrées dans le trésor religieux d'Israël.

Dans le domaine de la doctrine et de la morale enfin, nous serons jaloux de ne jamais rabaisser ou ternir l'idéal chrétien, tel que l'Evangile le fait briller, en prétendant lui incorporer, plus ou moins intégralement, celui de l'Ancienne Alliance. Là, en effet, se rencontrent, à côté d'élans sublimes, un nationalisme étroit, un esprit de vengeance et de formalisme que répudie très nettement la voix du Christ. Le mot même d' « Ancienne Alliance » nous rappellera, s'il en était besoin, que l'Evangile nous a éclairés d'une lumière nouvelle, et que nous avons désormais le droit, et le devoir, de juger en toute liberté spirituelle de la valeur, relative ou permanente, des ordonnances de la religion préparatoire. Tout ce qui, dans les âges obscurs de ce lent développement, a pu passer comme l'expression exacte de la volonté divine et s'imposer comme tel aux consciences d'alors, n'aura pas nécessairement pour nous le même caractère obligatoire et normatif.

Il est vrai que sur cette route, nous traverserons des moments de douloureuse perplexité, de vraies angoisses de l'esprit et du coeur ; il est vrai que nous serons amenés à reviser des théories qui nous étaient chères et à comprendre autrement bien des pages de notre Bible ; mais nous n'avons pas le droit de reculer ou de battre en retraite devant les difficultés de la tâche. Cet effort doit être accompli, et l'être actuellement ! Trop longtemps, les croyants se sont cantonnés dans les anciennes positions, laissant les adversaires exploiter à leur profit la science biblique : nous moissonnons aujourd'hui le fruit de cette coupable inertie et de ce fol aveuglement. Qu'au moins nous soyons avertis par ces dures leçons ! La jeune génération que nous avons à instruire a grandi dans une atmosphère intellectuelle et scientifique tout autre que celle de nos devanciers ; elle attend de ses conducteurs spirituels qu'ils la dirigent sur des voies où elle puisse les suivre avec une entière confiance, et qu'ils lui parlent le langage qu'elle comprend.

Mais, pour répondre à cette attente et aux besoins du peuple chrétien, il ne faut jamais perdre de vue un troisième et dernier principe, capital en matière d'étude biblique. C'est celui de l'humilité spirituelle. N'oublions jamais la distance qui sépare le Dieu Saint de la créature pécheresse que nous sommes ; abordons le travail qui est devant nous, comme Moïse s'approchait du buisson ardent, conscients de marcher sur une terre sainte. Nous pourrons alors éviter l'un des écueils les plus redoutables des semestres de théologie, qui est de perdre à la Bible sa place centrale comme pain de l'âme et comme source de vie intérieure, parce que l'on se plonge d'autre part, avec toute l'ardeur de la jeunesse, dans le travail de l'exégèse et de la critique. Après avoir appris, pour notre propre compte, à trouver, et à retrouver sans cesse, dans le témoignage des auteurs bibliques, le message divin qu'ils font descendre jusqu'à nos coeurs, nous pourrons, envoyés comme eux par Celui auquel appartiennent nos vies, l'expliquer à nos frères et leur apprendre à suivre pas à pas le chemin qui conduit au Père et au Dieu de Jésus-Christ.

Messieurs les étudiants, nous voudrions dans la faible mesure de nos forces, vous aider à être les croyants et les pasteurs dont notre Eglise et notre peuple ont besoin, et dont la devise sera celle du vieil apôtre : « J'ai combattu le bon combat ; j'ai gardé la foi. »

Ch. Mercier

ORIGINE DES GUERRES DE RELIGION

DANS LE VIVARAIS (1618)

(Suite et Fin).

Le régiment de dragons du Languedoc, auquel ses exactions et ses massacres avaient donné une grande notoriété, fut dirigé sur St-Julien-le-Roux ; enfin, le duc de Roquelaure en personne, à la tête du reste des troupes royales, se porta vers le Cheylard et Gluiras, de façon à couper toute retraite aux Camisards.

Informé de ces mouvements, Justet ne voulut pas exposer aux dangers d'un combat et peut-être d'un massacre, les femmes et les enfants qui étaient venus assister au prêche sur la montagne d'Isserlets.

Il abandonna cette montagne pour les escorter jusqu'en lieu de sûreté, puis il se retira sur la montagne de Leyrisse, protégé par le ravin très profond du torrent de Bresson.

Miromesnil prit contact avec les Camisards à six heures du soir, près du lieu de Barjac, à un kilomètre environ de Fauriel, paroisse de St-Didier-de-Crussol ; et, à la tête de ses deux bataillons, il donna aussitôt l'assaut sur leur droite.

Justet et sa petite troupe, que les précédents combats avaient exaltés, étaient impatients d'en venir aux mains ; ils allèrent d'eux-mêmes au-devant des troupes royales, s'arrêtèrent à une vingtaine de pas d'elles, mirent genou en terre et firent feu. Puis, suivant leur tactique habituelle, ils fondirent sur leurs ennemis tête baissée.

La première ligne des soldats royaux se rompit à cette brusque attaque, et peu s'en fallut que la panique qui s'en suivit ne fit débander les autres lignes ; mais les Camisards avaient à faire à de trop nombreux adversaires.

Les troupes royales ralliées par Miromesnil, coururent à leur tour sus aux Camisards, la baïonnette au bout du fusil, et le

combat s'engagea de part et d'autre avec un tel acharnement, que tous ceux qui tombaient étaient achevés aussitôt.

Les Camisards, mal armés, entourés de tous côtés, se défendaient avec leurs épées ou leurs fusils, dont ils se servaient comme de massues, avec des faulx, voire même avec des pierres.

Justet, que sa haute taille désignait au milieu des siens, accomplit, dans ce combat corps à corps, des prodiges de valeur ; sans autres armes que ses poings, et grâce à sa force herculéenne, il assommait tous ceux qui se trouvaient à sa portée ; il finit même par s'emparer d'un étendard porté par un officier auquel il fit mordre la poussière.

Enveloppé de toutes parts, harcelé, épuisé par de nombreuses blessures, il s'écroula enfin, en entraînant dans sa chute deux grenadiers qu'il avait saisis par la nuque ; d'un dernier effort, et sur le point de rendre le dernier soupir, il heurta si violemment leur tête l'une contre l'autre, qu'il les assomma.

Ainsi finit ce héros obscur, fidèle jusqu'à la mort à la fière devise de sa famille : « Oppressé, par le courage je me relève ! »

Dans ce combat, Miromesnil fut blessé d'un coup de pierre à la tête et eut le bras fracassé par une balle ; deux capitaines furent tués, ainsi que 30 soldats ; on compta, au nombre des blessés, six officiers et des soldats en proportion.

Du côté des Camisards, outre Justet, on compta une trentaine de morts ; le reste, une quarantaine environ, plus ou moins blessés, parvinrent à se frayer un passage. Ces survivants, poursuivis par Monteil, gentilhomme des environs, à la tête de 200 hommes, se dirigèrent d'abord sur Pierregourde, paroisse de Gilhoc.

Traqués de tous les côtés, réduits à la dernière extrémité, ne pouvant plus trouver chez les habitants même un morceau de pain, dans la proportion de un contre vingt, ils devaient fatalement succomber.

Et comme pour rendre un dernier hommage à leur ancien chef et mourir sous ses yeux, ils revinrent, le 19 juillet 1709, sur la montagne de Leyrisse où, décidés à mourir, ils engagèrent un suprême et dernier combat, à 3 h. de l'après-midi.

Ils se battirent avec le courage du désespoir, étonnant leurs ennemis par leur audace ; ils ne cherchaient que la mort, et nombre d'entre eux ne purent encore la trouver. Pas un seul ne fut pris vivant. Les quelques survivants furent dispersés, mais non pris, et traqués comme des bêtes fauves. Ce n'est que lorsqu'ils furent réduits aux abois et à la plus extrême faiblesse par le manque de nourriture, que les troupes royales purent enfin s'en emparer

Leur sort fut vite décidé : à part quelques-uns qui furent envoyés aux galères, tous, pour l'exemple, furent exécutés les jours de marché, à Privas, St-Pierreville, au Cheylard, à St-Agrève et à Vemoux ; leurs maisons ou celles de leurs parents, furent rasées.

Ainsi finit cette épopée, entreprise par une poignée de héros appartenant tous au Peuple, et qui, ancêtres des grands hommes de la Révolution, avaient d'avance fait le sacrifice de leur vie pour la liberté de conscience. L'indifférence ou plutôt la défection de la noblesse huguenote empêcha ce mouvement d'aboutir.

Cette campagne entreprise par une poignée de héros, simples paysans, méritait d'être relatée ; et tout en laissant à chacun le soin d'apprécier, suivant ses convictions personnelles. le bien ou mal fondé de l'idée qui les guidait. nous citerons cependant celle d'un écrivain catholique de l'époque, laquelle ne saurait être suspecte :

« Les Camisards, dit-il, ne faisaient aucun mal, sinon prendre « à boire et à manger ; mais les troupes du roi pillèrent partout, « ce que les commandants toléraient ».

Isaac Justet

Isaac Justet, frère cadet du héros dont nous venons de retracer l'histoire, restait seul, dernier descendant du noble proscrit Estienne de Justet, dans la demeure familiale du Noujaret ; sa mère Marguerite Suchon, morte en 1708, avait précédé d'un an son fils aîné, dans la tombe.

La nouvelle de la répression qui suivit la dispersion des Camisards, après la mort de son frère, ne tarda point à lui parvenir ; aussi s'attendait-il à être l'objet de représailles et d'une condamnation à la prison ou aux galères, malgré qu'il n'eût pris aucune part au mouvement de révolte.

Et sur les conseils de ses amis, il fit ce que tout autre aurait fait à sa place : il abandonna le Noujaret pour se réfugier dans les hameaux voisins, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre de ces amis qui voulurent bien l'hospitaliser et le soustraire aux recherches des troupes royales.

Toutefois, il avait eu le soin d'emporter ce qu'il avait de plus précieux, et en particulier tous les papiers qui pourraient lui permettre, dans des temps meilleurs, de revendiquer ses biens, car il s'attendait à leur confiscation. Il s'entendit même avec ses voisins ou amis pour que ses biens, dans le cas où ils seraient vendus à vil prix, fussent rachetés par eux, s'engageant d'avance à leur rembourser capital et intérêts.

Ces mesures ne furent pas prises en vain.

La paroisse de Vals, dans laquelle le mouvement de révolte avait pris naissance, eut en effet, particulièrement à souffrir de la répression ; les maisons des jeunes gens qui avaient suivi Jean Justet furent presque toutes rasées ; quant à celle du Noujaret, pillée d'abord à discrétion par les troupes royales, elle fut démolie et rasée, et les terres furent confisquées pour être vendues à vil prix (1).

Ce n'est que quelques années plus tard qu'Isaac Justet, qui avait échappé à toutes les recherches, put enfin se réinstaller au Noujaret, entièrement ruiné ; son premier acte fut de reconstruire sa demeure sur les mêmes fondations, telle qu'on peut la voir encore aujourd'hui.

Quant à ses propriétés, vendues à vil prix, elles avaient été rachetées par ses amis, qui, jugeant qu'elles étaient bonnes à garder, soulevèrent toutes sortes de difficultés pour les lui rendre. Il n'y eut qu'une seule exception ; l'un d'eux, du nom de Lagarde, ascendant de la famille de ce nom, bien connue à Vals, fit sa restitution sans même exiger le remboursement immédiat des sommes qu'il avait déboursées.

En 1732, Isaac Justet perdait sa femme, Esther Maspetit ; celle-ci lui léguait par testament du 12 février de la même année tous ses biens, à charge d'assurer différents legs à des neveux ou nièces et de distribuer cent livres aux pauvres, le jour de son décès. Deux ans plus tard, en 1734, il se mariait en secondes noces avec Marguerite Maurel ; cette union ne dura que six ans. Isaac Justet mourut, en effet, le 12 février 1740, laissant deux fils, Jean et Louis.

Pendant la période des cent cinquante années qui venaient de s'écouler, (1628 à 1775), les Justet du Noujaret n'avaient cessé de rester en relations avec leurs parents plus favorisés de la branche aînée, les nobles de Justet de Sardiges.

Ces relations, d'un caractère tout-à-fait familial pendant le 17e siècle, ne tardèrent pas, dès le début du 18e, à devenir de simples relations d'affaires. L'affection qui avait jadis existé entre les deux frères Pierre et Estienne de Justet, puis ensuite entre les deux cousins Jean de Justet du Noujaret et Jean de Justet de Sardiges, était allée s'affaiblissant à mesure que la parenté s'éloignait.

Rendons cependant cette justice aux descendants de la branche aînée, qui avaient conservé leurs biens et leur rang dans la noblesse, qu'ils vinrent souvent en aide à leurs parents que le

(1) Document n° 154.

malheur semblait accabler et qu'ils ne demandèrent jamais le remboursement des dettes contractées.

Toutefois ils eurent toujours soin, de génération en génération, de les faire établir et constater par des actes notariés successifs. Le dernier de ces actes fut établi le 20 octobre 1775.

Dans cet acte, Jean Justet du Noujaret, fils aîné d'Isaac Justet, dernier et bientôt unique descendant (son frère Louis meurt en 1778, sans descendance) reconnaît les dettes contractées envers la branche aînée. Par devant Me Champanhet, notaire à Vals, il déclare « de son gré et libre volonté, vouloir tenir comme ses pré-
« décesseurs ont tenu et ses successeurs devront tenir, envers
« Messire Gabriel Vincenti, seigneur de Montsereny, mari et
« maître des biens dotaux de Dame Catherine de Justet de Sardi-
« ges, le capital et la rente stipulés par son contrat du 20 avril
« 1767, suivant la reconnaissance faite cent ans plus tôt, le 14
« avril 1663, en faveur de Jean et César de Justet, père et fils,
« par Jean de Justet du Noujaret, son bizaïeul.»

Cet acte constitue les dernières relations entre les deux branches aînée et cadette. Quelques années plus tard éclatait la Révolution ; les noms et titres de la branche aînée s'étaient déjà éteints faute de descendants mâles ; quant à ses biens, ils disparaissaient dans la tourmente révolutionnaire, confisqués et vendus comme bien nationaux.

La branche cadette, représentée par un seul descendant et considérée comme n'appartenant plus à la noblesse depuis l'année 1640, ne fut nullement inquiétée et continua à habiter le Noujaret.

Pendant plus de deux cents ans, malgré l'Edit de Nantes, les protestants avaient été mis hors la loi ; l'état civil, tel qu'il est tenu aujourd'hui dans les mairies, n'existait pas : les différents actes constituant cet état-civil, naissances, mariages et décès, n'étaient en effet, constatés que par les registres des paroisses, tenus par le prieur ou curé. Les protestants n'y figuraient pas et pour cause, ils ne pouvaient donc revendiquer leur personnalité civile que par des actes notariés ou bien encore par les rares actes dressés par les pasteurs et déposés au temple ; mais comme, pendant ces deux cents années de persécutions, la presque totalité des temples avaient disparu, pillés et brûlés, les actes notariés pouvaient seuls donner aux protestants leur personnalité civile ; le registre tenu par le pasteur de Laborie pour la paroisse de Vals, de 1672 à 1682, et faisant partie des archives de cette commune, est certainement un des rares exemplaires de ce genre existant encore.

Aussi en 1787, sous la poussée de l'opinion publique qui commençait à prédominer sur le bon plaisir de la royauté, le roi Louis XVI finit par signer un édit prescrivant l'établissement des actes de l'état civil pour les citoyens non catholiques. Cet acte fut établi en 1788 et dans la forme suivante, pour l'unique descendant du « Noble Estienne de Justet et par suite, de toute la famille noble de ce nom.

N° 615. Extrait du registre des déclarations des citoyens non catholiques.

L'an mil sept-cent-quatre-vingt-huit et le sixième jour du mois de novembre, par devant nous, juge mage, et dans la maison de Champanhet, juge au lieu de Vals, ont comparu Jean Justet et Elisabeth Robert, du lieu de Nojaret, paroisse de Vals, lesquels pour se conformer à l'édit de novembre 1787 enregistré, nous déclarent en présence de Champanhet frères, Meyssonnier de Vals et Nougarède de Villeneuve-de-Berg, qu'à suite de leur contrat civil du 26 mars, mil-sept-cent-soixante-quatre, ils se sont unis en vrai et indissoluble mariage, le treize janvier suivant et que de leur union conjugale sont nés quatre enfants : le premier un fils, le 20 octobre 1765, baptisé le 26 novembre suivant sous le nom de Jean ; le second un fils, le 14 juillet 1768, baptisé le 30 mars suivant sous le nom de Louis ; le troisième une fille, le 17 octobre 1774, baptisée le 8 janvier suivant sous le nom de Suzanne et le quatrième une autre fille, le 8 mars 1779, baptisée le 14 mars sous le nom de Jeanne, requérant acte de cette déclaration, qui leur a été octroyé et nous sommes signés avec les témoins et mariés, Meyssonnier, Champanhet, Champanhet, Nougarède, Barruel, signés :

Pour expédition conforme au registre déposé aux archives de la Préfecture du Département de l'Ardèche.

A privas, ce quinze floréal an douze de la
République Française.

Le Secrétaire général,
(Signature illisible).

La branche aînée s'était éteinte, peu avant la Révolution, en la personne de Marie-Catherine de Justet de Sardiges, épouse de Messire Gabriel Vincenti de Montsereny et en celle de Jeanne-Louise de Justet de Sardiges, décédée étant abbesse du couvent de la Villedieu.

Il ne restait donc plus, au moment de la Révolution comme uniques descendants de cette famille, anoblie en 1360 et titulaire

de la Seigneurie de Vals depuis 1498, que Jean Justet du Noujaret et ses 4 enfants.

C'est à leurs descendants, dont le nombre s'élève à ce jour à près de deux cents, que nous dédions cette histoire qui leur permettra de conserver un fier et durable souvenir de leurs ancêtres.

Mars 1911.

H. Chapon.

AMENDEMENTS AU FIDÉISME

OU DU

PERSONNALISME ET DU SOLIDARISME

DANS LA FOI ET DANS LES CROYANCES

DEUXIÈME PARTIE

Le Solidarisme dans la foi et les croyances

I

Il y a une solidarité entre les croyances chrétiennes vitales

Le protestantisme subit certainement une crise sérieuse actuellement. Durant les dernières années, il a été individualiste à outrance. La théologie de la conscience individuelle s'est établie sur les ruines de l'orthodoxie et il est arrivé que le dogmatisme ait cherché à renaître sous le couvert du sentiment et de l'expérience religieuse. D'autre part, la théologie radicale s'est abritée sous les seuls témoignages intérieurs de l'Esprit. Partisans de l'autorité et disciples du progrès religieux en appellent également aux certitudes irréductibles du moi. L'individu est la mesure courante de la vérité spirituelle — conservateurs ou novateurs, âmes attachées aux « coquilles » dogmatiques du Moyen-Age, ou, agnostiques campant « à la belle étoile » au point de vue intellectuel (suivant de savoureuses expressions du savant Th. Flournoy), en grande majorité, les protestants font comme si chacun avait des révélations directes et suffisantes du divin. Où en sommes-nous ? où allons-nous ? Avouons-le franchement : il y a du malaise et un peu d'incohérence dans toutes les positions de la Réforme, à côté de réserves intellectuelles et spirituelles qui nous permettent de compter un renouveau. Voulons-nous que notre crise de l'individualisme s'achève par une croissance? Que tous les croyants, au centre, à droite comme à gauche, fassent l'aveu d'avoir peu ou prou exagéré un principe, excellent

d'ailleurs, celui de l'expérience religieuse individuelle en ne tenant pas assez compte du caractère social et solidariste des vérités religieuses. Cependant, une réaction contre l'ultra-individualisme se prépare. En Allemagne, l'affaire Jatho vient de poser gravement le problème des rapports de l'individu à la collectivité en matière de croyances. Chose curieuse, un esprit élevé et libéral tel que Harnack n'a pas désapprouvé totalement le contrôle du conseil supérieur de l'Eglise nationale de Prusse sur la prédication du pasteur de Cologne. « Il y a (1), dit M. Harnack deux « points sur lesquels une église ne peut transiger : d'une part, « elle ne peut admettre que Dieu soit identifié à la nature, et, « d'autre part, elle doit maintenir au Christ la place qui lui re- « vient dans l'enseignement religieux. Concevoir Dieu comme « l'esprit de l'évolution universelle ou considérer l'existence de « Jésus comme indifférente pour la vie religieuse, c'est se placer « en dehors de l'enseignement chrétien. Or, M. Jatho, en enseigant ces doctrines, professe évidemment une théologie in- « compatible avec celle de l'Eglise Evangélique nationale de « Prusse. Mais, d'autre part, l'action religieuse de ce pasteur « sur sa paroisse et dans d'autres milieux, a été si profonde « qu'on aurait dû le supporter en dépit de sa théologie ». M. Harnack déclare, en terminant, qu'il regrette le jugement du tribunal ecclésiastique, mais qu'il le comprend. — C'est un signe des temps qu'une individualité libre croyante de la valeur de Harnack reconnaisse le principe de la solidarité dans l'enseignement chrétien, et « comprenne » qu'une société religieuse prenne des garanties contre les excès du subjectivisme. Nous pensons que le courant du modernisme catholique a eu ces dernières années le bon résultat de faire réfléchir les penseurs de la Réforme sur les dangers d'un individualisme sans contrepoids. Déjà, il y a plusieurs années, M. Loisy, alors encore abbé, nous signalait ce péril dans une lettre magistrale (2) « Je crois que le protestantisme a rendu au monde civilisé et à la « religion même, un service de premier ordre en brisant le cou- « vert de plomb que la scholastique en décadence voulait éten- « dre sur la raison et la science tout comme en faisant valoir le « droit de la conscience individuelle contre une autorité qui ten- « dait à devenir purement dominatrice au lieu d'être simple- « ment éducatrice. Mais je crois aussi que l'inclination générale « des protestants, même des plus remarquables par l'ouverture « de l'esprit et la générosité du cœur, à considérer l'individu

(1) Voir le journal « Le Protestant », n° du 19 août 1911. Art. Avis de Harnack sur l'affaire Jatho.

(2) Loisy. Lettre 1904, publiée dans son volume Quelques lettres, p. 43.

« comme un tout indépendant, la foi personnelle comme une « religion complète, l'expérience de chacun comme une révéla- « tion totale en soi, méconnaît le caractère social de l'être hu- « main et la solidarité foncière, je veux dire physique, intellec- « tuelle et morale qui existe entre chaque individu et le reste de « l'humanité, passée, présente et future. » M. Loisy est éloquent, à juste titre dans les lignes précédentes, et il est certain que le protestantisme, sans la méconnaître tout à fait, n'a pas fait une part équitable à la solidarité vitale des âmes dans la foi et les croyances. Il est à noter que M. Loisy place la solidarité intellectuelle parmi les liens multiples qui existent dans l'humanité. Etablissons philosophiquement le principe de cette solidarité des croyances, nous la rechercherons ensuite dans l'histoire du christianisme.

La solidarité intellectuelle des âmes dérive de l'existence de courants spirituels collectifs entre elles.

La psychologie moderne (1) depuis Wundt, Hœfding, Fouillée, Tarde, Marion, Dürkheim, jusqu'à Ribot, Binet, Pierre Janet, Flournoy, etc., a révélé à foison les relations intenses que nous avons tous les uns envers les autres, soit en vertu de l'hérédité, soit en vertu de l'imitation et de la suggestion constante que nous exerçons mutuellement par le jeu des idées, des sentiments, de l'imagination, soit en vertu du subconscient : ce terrain vague et encore mal défriché où le moi, par des souvenirs, des tendances obscures et la réserve de toutes sortes d'espèces psychologiques, touche à l'universel. Selon M. Bouglé, la doctrine du solidarisme se trouve dans les faits « c'est d'abord dit-il, le sen- « timent de la dette sociale qui pèse sur tous les individus; nous « ne pouvons façonner un objet quelconque, nous ne pouvons « développer en quelque sens que ce soit les facultés nécessaires « à la transformation des choses, nous ne pouvons entretenir « enfin notre vie matérielle et spirituelle, nécessaire au dévelop- « pement de ces facultés, sans puiser dans l'immense réservoir « que des siècles de civilisation ont rempli. » (2).

La solidarité est donc justifiée par l'observation des faits. Mais jusqu'à quel point la solidarité est-elle foncière ?

Est-ce que toute la réalité humaine est une seule conscience sociale ou une pluralité innombrable de consciences individuelles? C'est capital à connaître pour fixer le caractère de la vérité

(1) Nous rappelons surtout : Tarde, Les lois de l'imitation. — Bourgeois, La solidarité. — Marion, La solidarité morale. — Dürkheim, La division du travail social.

(2) Bouglé, La Démocratie devant la science.

religieuse. Rappelons succintement les deux grandes thèses en présence: 1° celle de l'*individualisme* qui considère l'humanité comme une collection immense d'âmes, toutes autonomes et distinctes, et, se reliant par les chaînes idéales de la pensée, du sentiment et de l'action.

« Toute société humaine, quelle qu'elle soit, écrit M. Paul « Gaultier (1), n'existe en définitive que par les individus qu'elle « comprend, ou, mieux dans la conscience de ceux-ci, par l'inter- « médiaire de la représentation et du sentiment qu'ils possèdent « de leur association ou du lien qui les unit, par les idées-forces « qu'ils en ont, dit excellemment M. Fouillée.»

Pour cet auteur, la solidarité existe, mais, comme la société, seulement dans la conscience des individus. Si l'âme ne la projetait pas au dehors elle n'existerait pas. A cette opinion, s'oppose un point de vue extrême, 2° celui du *sociologisme*. — Pour MM. Dürkheim, Espinas, de Roberty, à des degrés divers, il existe une conscience sociale générique auprès de laquelle les consciences individuelles ne seraient que des reflets et des épiphénomènes impuissants. Entre les individus il y aurait une solidarité foncière dont ces penseurs concluent un socialisme spirituel assez tyrannique. Sans vouloir discuter ici ces deux systèmes contradictoires, nous émettrons l'hypothèse, qu'entre l'individualisme et le réalisme spirituel, *il y a place pour une troisième position, celle d'une solidarité organique et vivante des âmes*. Suivant cette conception, toutes les âmes seraient autonomes et non pas seulement en fonction de la société. Mais la société ne se composerait pas que d'un assemblage d'individus. A côté des individus, centres de consciences autonomes et échangeant des rapports par la représentation, le sentiment, et les autres fonctions psychologiques, il y aurait des réalités sociales impersonnelles, des plans de réalité collective. La société comprendrait des individus, c'est-à-dire, des courants de conscience personnalisés et des courants spirituels indéterminés. Il n'y aurait pas dans la société que du collectif et que de l'individuel, mais l'un et l'autre. Les âmes auraient entre elles une solidarité foncière non seulement à cause de leurs rapports intellectuels, affectifs, moraux, mais aussi à cause de leur même ambiance sociale, de leur développement commun dans des courants spirituels indéterminés et collectifs. Dans leur vie consciente, les âmes seraient libres et distinctes, mais, à travers leur subconscient, elles confineraient à des plans de réalité indivise. L'humanité ne compterait pas que des consciences individuelles, comme le veut l'individualisme, ni

(1) Paul Gaultier, L'idéal moderne, pages 84 et 85.

qu'une conscience sociale générique comme le veut le sociologisme. Elle serait l'ensemble de consciences individuelles et d'une vaste subconscience impersonnelle et sociale qui les enveloperait. A côté des individualités distinctes existerait une socialité. Or, cette subconscience impersonnelle et collective, cette socialité, serait la réserve immense constituée par le travail des consciences passées et présentes, le réservoir de la race où tombe la partie des forces spirituelles qui s'impersonnalise à mesure qu'elles s'emploient. Messieurs Novicow et Worms prétendent que les sociétés humaines sont assimilables aux organismes vivants des animaux ou des plantes. Cette idée a l'avantage de s'opposer à l'individualisme qui réduit les groupes d'hommes à des additions d'individus extérieurs les uns aux autres. Seulement, il ne faut pas forcer cette comparaison (1). Pour expliquer la coexistence des consciences individuelles et des courants sociaux impersonnels, nous dirons que les sociétés sont non des organismes à la façon biologique, mais des organisations vivantes à la manière psychologique. Les courants de consciences personnelles évoluent au milieu d'une réalité sociale commune. Nous nous refusons également à étouffer l'individualité comme le fait le sociologisme et à réduire la solidarité à de simples rapports intellectuels affectifs ou moraux comme le veut l'individualisme. Ces rapports ne sont qu'un facteur de la chaîne des âmes. L'autre facteur est leur commune ambiance dans une socialité extérieure à elles.

Nous avons fait intervenir les considérations sociologiques précédentes parce qu'il était indispensable de savoir si la solidarité s'appuie sur l'existence d'une conscience sociale unique. En ce cas, le catholicisme eût pu en conclure l'illusion de la religion personnelle. Mais il n'en va pas ainsi. Dans la réalité des faits, la solidarité n'est pas une fusion oppressive. Comme toute société humaine, la société des âmes établie par la religion, peut comprendre à la fois des croyances personnelles et des certitudes collectives. L'individualisme religieux qui nierait le devoir de communier dans quelques idées communes, entre croyants, méconnaîtrait les liens des consciences et serait une erreur.

La solidarité intellectuelle dans la foi est un cas du principe universel de la solidarité. Pour se rendre compte que nous sommes tous tributaires les uns des autres dans nos convictions religieuses, pas n'est besoin d'une longue analyse. Celles-ci nous viennent de nos parents, de nos maîtres, de nos lectures, de mille influences qui s'exercent même à notre insu. Nous avons bien

(1) Voir au sujet des sociétés-organismes, Bouglé. La démocratie devant la science, chapitre 2.

une part personnelle dans leur formation mais les arguments qui déterminent notre évolution la plus indépendante ne nous appartiennent jamais complètement en propre ; tels que nous croyons originaux et inédits ont été émis en partie ou en totalité, souvent depuis plusieurs siècles. Rien de nouveau sous le soleil, et la philosophie religieuse ne fait pas exception à cette remarque. Evidemment, nos idées procèdent de sources très différentes ; cependant, toutes les pensées chrétiennes se rencontrent et se modifient mutuellement, ne serait-ce qu'en s'opposant et en voulant triompher les unes des autres. La solidarité dans la foi est si évidente que sans l'hérédité, l'éducation, et le milieu favorable qu'elles ont, beaucoup d'âmes ne seraient pas chrétiennes. Et partout où la solidarité n'agit pas en faveur de la foi, par la parole ou l'exemple, la religion disparaît.

La solidarité des âmes à travers le subconscient.

L'existence du subconscient est un des faits qui démontrent le plus fortement l'existence d'une solidarité vitale, à forme intellectuelle, entre les âmes. Il prouve que dans ses sourecs l'expérience religieuse individuelle ne se suffit pas plus à elle-même que l'expérience sensible ne se passe de données collectives.

Wiliam James a consacré la région profonde et obscure de notre âme comme le centre de la perception et de l'activité proprement spirituelle, et, il est extrêmement curieux de voir qu'il a été suivi par des philosophes chrétiens nettement individualistes, tels que le regretté Frommel, car, le moi subliminal n'est rien moins qu'un terrain psychologique indéterminé et indivis. Un (1) des critiques du maître américain a écrit fort à propos les remarques suivantes : « Le moi n'est pas quelque chose de « défini comme une collection d'atômes spirituels ; il a une « étendue dont les limites ne se précisent pas, ses manifesta- « tions les plus claires sont reliées, inspirées par la marge qui « l'entoure et cette marge elle-même communique à son tour « à une autre région profonde. La *conscience est alors un* « *champ illimité* dont notre conscience distincte n'est qu'un « point et dont elle reçoit le frémissement continu ». Ainsi le subconscient déborde les bornes individuelles de l'âme ; il est un champ illimité de phénomènes qui pénètrent en nous et ne sont cependant pas rigoureusement à nous. Par le moi sous-jacent nous plongeons dans un non-moi spirituel, dans ce que M. Boutroux appelle « l'au-delà intérieur ». Bien plus, par le sub-

(1) Revue des Deux-Mondes, novembre 1910, art. André Chaumeix.

conscient nous portons tous une expérience sociale et héréditaire accumulée, toutes les répercussions de notre race, nous sommes mêlés à une socialité immense. Le fond de notre être ouvre sur la réalité totale, sur Dieu et le monde spirituel supérieur, mais aussi sur les espèces amorales et sur les impulsions brutales déposées par l'évolution ancestrale. Le moi subliminal a du meilleur et du pire. Il peut affleurer avec des apports sublimes sur les rives de notre vie consciente, et, faire gronder en nous la tempête des passions aveugles. L'expérience religieuse en peut jaillir lumineuse et calme, mais, d'autres fois, confuse et indistincte ; au reste, y aurait-il toujours une perméabilité parfaite entre le subconscient et le conscient, serions-nous autorisés à appeler individuelle plutôt que sociale l'expérience religieuse qui monte du subconscient ? Ce réservoir de notre existence personnelle ne contient-il pas des réalités spirituelles étroitement associées et collectives ? Ce qui fait l'originalité de l'expérience religieuse ce n'est pas qu'elle ait des éléments hétérogènes, pour chacun, c'est l'organisation que notre activité consciente fait subir aux données émergeant du subconscient. C'est une prétention illusoire d'en attendre des diversités pour chaque croyant et l'on se trompe si l'on espère individualiser le moi subliminal et établir sur ce plan des propriétés spirituelles d'ordre privé. M. Boutroux demande à ce sujet (1). « En quel sens convient-il, dit l'éminent philosophe, de « voir dans l'expérience religieuse individuelle le point de départ « et le fond des religions ? Il faut avouer que toutes ces âmes « qui s'analysent si subtilement et si obstinément elles-mêmes, « nous paraissent bien attachées à leur moi, bien absorbées « dans la conscience de leur infinie valeur ? N'y-a-t-il pas au « moins autant de religion chez celles qui se replient sur elles-« mêmes et sont plus occupées de vivre dans les autres ?.... La « religion est-elle par dessus tout un égoïsme individuel ou est-« elle le *retentissement d'une vie intérieure commune, d'une « certaine nature qui s'établit dans une société d'hommes* ? « Ne serait-ce pas cette participation même à une existence plus « haute et plus large qui transforme l'individu et y produit une « orientation comme surnaturelle?» Permettons-nous de qualifier avec M. Boutroux l'expérience religieuse: le retentissement d'une vie intérieure commune et de préciser que c'est le retentissement de la vérité divine vivante dans notre subconscient comme à travers toute notre âme consciente. L'expérience religieuse, fonda-

(1) Citation extraite de l'Introduction écrite par M. Boutroux au livre de W. James sur l'Expérience religieuse.

mentalement une, n'apporte des diversités et des enrichissements spéciaux que chez les croyants d'élite ; elle a dans le subconscient une source essentiellement collective et il est impossible à qui la ressent de distinguer en elle, par proportions précises, la part divine et la part proprement humaine,. L'expérience religieuse individuelle ne se suffit pas parce que le problème des frontières de l'individualité et de la société est loin d'être résolu. Les sociologues ignorent les justes limites de l'individuel et du social dans les phénomènes de notre pensée consciente. Comment donc dirait-on. « L'expérience religieuse personnelle a des connaissances suffisantes » lorsque l'on ne sait pas où commence et où finit la personnalité indépendante ?

Mais, dira-t-on, il y a-t-il une solidarité intellectuelle en religion du moment que la critique historique révèle une variation incessante des idées à travers le christianisme séculaire ? Toute solidarité essentielle se révèle dans des croyances fixes ; il peut exister des accords plus ou moins prolongés entre les dogmes d'une église, mais, en dehors et au-delà des divisions ecclésiastiques, il y a-t-il un fond chrétien et intellectuel qui résiste et persévère depuis 20 siècles jusqu'à nos jours ? » Cette question nous amène à considérer le problème de la solidarité sous un nouvel angle. Après nous être demandé si la réalité humaine est individuelle ou sociale et par suite si l'humanité est autorisée à maintenir une valeur aux opinions personnelles, au milieu de la solidarité universelle, nous allons voir que, malgré le devenir historique de ses éléments intellectuels, les plus nombreux, le chritianisme conserve des convictions constantes à toutes les époques et que quelques idées-forces forment une liaison ininterrompue entre les grandes âmes des différentes confessions. Prévenons d'abord une équivoque. Nous ne croyons pas à l'unité intellectuelle d'ordre théologique entre la foule des âmes chrétiennes passées et présentes, mais à la persistance de quelques idées-forces réalisant une suffisante communion des esprits avec la communion de l'amour et celle de l'action bonne.

Parmi les données intellectuelles du christianisme, il faut distinguer entre les croyances dogmatiques pures et les croyances intuitives vitales.

Croyances Vitales et Croyances dogmatiques pures.

Nous appelons « vitales » les croyances qui sont les plus profondes dans l'être et jaillissent d'une activité spirituelle spontanée, presque instinctive, des idées, qui, se mêlant intimement à des émotions et à des efforts volontaires, constituent la moëlle

des âmes. De telles croyances manifestent un jet de vérité et de vie inséparables, elles sont le résultat d'un travail total du moi, d'une collaboration de toutes ses énergies conscientes et subconscientes. Elles sont intellectuelles, sans être proprement rationnelles, car elles gardent toute une marge de mystère. Des philosophes (1) ont voulu disjoindre l'intelligence et l'instinct comme deux mondes fermés, ou opposer radicalement l'idée et le sentiment. Evidemment il y a là des degrés différents de la réalité, mais ces énergies distinctes se combinent souvent et forment des espèces psychologiques mixtes ou complémentaires. Les croyances vitales entrent dans cette catégorie. Elles ont dans l'individualité l'élan incompressible de l'instinct sans en avoir le caractère aveugle ; pénétrées d'intelligence et d'instinct, ces croyances remplissent l'âme de clartés vives, elles n'ont pas la sérénité de la raison, mais, fébriles et émouvantes, elles portent dans leur retentissement intérieur autant les droits de la vie que les exigences de la vérité.

Très différentes sont les croyances purement dogmatiques. Celles-ci, sont des croyances du second degré, une activité intellectuelle surajoutée et non plus spontanée. Elles sont l'interprétation plus ou moins valable, mais l'interprétation systématisée d'un groupe de faits. Leurs résultats proviennent d'actes divers et successifs de l'esprit : attention, réflexion, induction, déduction, généralisation, etc.). Elles tendent à traduire la vie et la vérité dans une série de jugements abstraits.

Or, l'histoire du christianisme nous présente bien ces deux genres de croyances dans la grande majorité des âmes. Les croyances dogmatiques pures sont celles qui s'écoulent constamment, évoluent par variations, tantôt lentes, tantôt brusques, suivant que les influences des temps, des milieux, des écoles philosophiques ou les interventions politico-ecclésiastiques précipitent leur naissance et leur mort. M. Guignebert a montré (2) récemment qu'un dogme apparaît, grandit, et décline comme un organisme. Il avait raison pour ce qui est des formules théologiques, sorties des conciles ou des synodes ; aucune n'exprime les vérités spirituelles d'une façon définitive. Cependant, il avait tort de ne pas apercevoir dans le développement chrétien des croyances vitales et fixes. Ces dernières sont l'élément stable

(1) Cette dissociation a été tentée récemment, par Bergson qui dans son « Evolution créatrice » suppose deux finalités différentes : pour l'intelligence et pour l'instinct. Ce point de vue nous paraît excessif. L'intelligence a quelque chose d'irréductible et d'inné non comme catégorie ou idée mais comme instinct intellectuel.

(2) Guignebert « L'Evolution des dogmes. »

au milieu du perpétuel mouvement dogmatique. Tyrrell a affirmé l'existence de réalités religieuses permanentes : sentiments de foi, d'amour, et d'inspiration. « Il n'y a pas de progrès en religion, dit-il (1) c'est-à-dire dans l'esprit de foi, d'espérance et de charité, il n'y en a qu'en théologie, c'est-à-dire dans l'intelligence des choses divines. Peut-on soutenir que, malgré notre intelligence plus avisée, le sentiment religieux s'est élevé plus haut que dans certains psaumes ou dans le deutéro-Esaïe ? Ou que malgré tout le raffinement moral qui nous distingue du sauvage et du barbare, nous ayons dépassé dans la même proportion l'héroïsme moral de jadis ? Est-ce que la poésie s'est développée depuis Homère, Dante et Shakespare ? Est-ce que la passion a cru en profondeur et en pureté avec la succession des siècles ?.... A cet égard, la Révélation se trouve sur le même plan que les grandes créations de l'art et de la poésie....»

Tyrrell admet des expériences religieuses définitives par leur richesse et leur netteté. De notre côté, persuadé par la psychologie la plus récente qu'il n'y a pas de sentiment non pénétré d'idée et de tendance à l'action, nous disons qu'il y a des croyances vitales fixes ; telles sont dans le courant chrétien les affirmations « Dieu est Esprit, Dieu est amour. Jésus-Christ est Vivant dans la gloire céleste » que l'on ne saurait ramener à de pieuses émotions, sans valeur pour la connaissance. Dans la citation précédente, Tyrrell dit qu'il y a « développement dans l'intelligence des choses divines ». Précisons : avec le grand moderniste anglais, nous pensons que la théologie est capable de progrès, par exemple lorsqu'elle exprime les réalités religieuses dans des systèmes plus harmoniques avec les autres connaissances acquises par l'humanité.Mais la formule de Tyrrell prête à confusion. Elle laisse croire que c'est la théologie qui développe l'intelligence des choses divines, et, que, hors d'elle et avant les temps de son perfectionnement révolu, il n'y a pas d'intelligence stable et définitive du divin. Nous pensons que Jésus surtout et, par lui, ses apôtres, ont eu plusieurs notions intuitives qui n'ont pas été dépassées et que l'essentiel de leurs croyances vitales est encore la loi de la conscience chrétienne universelle. Telles révélations du christianisme primitif sont aussi insurpassables, dans l'ordre du savoir spirituel, que tels chefs-d'œuvre antiques dans l'ordre artistique ou que les poèmes d'Homère et de Virgile dans l'ordre de la poésie épique. Le progrès en théologie consiste seulement à développer l'intelligence des rapports existants entre les vérités religieuses et les autres vérités découvertes par l'expérience

(1) Tyrrell « De Charybde à Scylla, » p. 243.

humaine. Dans un article sur la Communion des âmes, M. H. d'Estienne (1) a déclaré que ce qui ne varie pas dans le christianisme « c'est le sentiment qui animait Jésus et qu'il a com- « muniqué à ceux qui véritablement le suivent, c'est la soif de « justice et la flamme d'amour et non les expressions caduques « de ce même sentiment, pas plus que la vision apocalyptique « de la venue du messie ou la conception paulinienne de la ré- « demption », c'est décidément mal voir dans la tradition des âmes que d'y découvrir la continuité unique des sentiments. M. A. d'Estienne est-il sûr, au reste, que Jésus partageait la notion apocalyptique de ses contemporains sur le messianisme, ou, que saint Paul ait eu la notion d'une justice vengeresse et légaliste telle que les doctrines orthodoxes la lui prêtent (2) depuis saint Anselme et saint Thomas d'Aquin ? Et, à supposer que certaines conceptions de Jésus sur la fin du monde ou de saint Paul sur la chute en Adam soient des dogmes inassimilables à notre conscience moderne, s'ensuit-il que le Maître et son disciple n'aient pas eu, par ailleurs, des croyances vitales, restées vraies pour toutes les âmes chrétiennes, depuis eux jusqu'à nous ? Dans une discussion qu'il a eue avec M. Marion, M. le professeur Ménégoz (3) a très justement discerné « à la base des éléments con- « tingents qui eux sont seuls soumis à la loi de l'évolution un « ordre de choses immuables constituant l'essence de la vie » et observé qu' « en remontant jusqu'aux temps les plus reculés, « nous trouvons, à travers toute l'histoire, des phénoménes qui « n'ont pas varié depuis l'origine jusqu'à nos jours ». C'est une conception fausse du christianisme que de ne voir en son essence qu'un germe de vie s'accroissant indéfiniment. Les formules théologiques se succèdent, sans toujours s'améliorer nécessairement ; mais dans les âmes et dessous le flot évolutif des symboles, il est des connaissances intuitives et des idées forces vitales qui restent constantes.

Réalités religieuses constantes chez les génies chrétiens (1).

Nous citerons maintenant, quelques-unes des réalités religieuses fixes qui constituent le solidarisme de la foi et l'univer-

(1) D'Estienne, *La Revue moderniste internationale*, mai 1911, art. La Communion des âmes.

(2) M. le doyen Bruston a montré que pour St-Paul la justice de Dieu signifiait son amour et son pardon

(3) Discussion de M. Ménégoz avec le pasteur Marion reproduite par le journal *La Vie Nouvelle*.

(1) Dans une étude sur le modernisme (Voir les travaux de Livron, 1909), M. le pasteur Bertrand (A. N.) indique que le protestantisme doit acquérir une théorie du développement chrétien différente de celles des Newmann et Loisy. — A notre avis, les réalités religieuses que nous citerons dans ce chapitre sont les points fixes de ce développement.

salisme chrétien. Nous nous excusons de n'en donner qu'un aperçu ; pour en dresser une liste complète, il faudrait préalablement faire un travail immense de psychologie appliquée à toutes les grandes âmes du christianisme (apôtres, apologètes, réformateurs, philantropes, etc., etc.) Cette liste resterait d'ailleurs inachevée parce que il est un grand nombre de génies religieux dont la modestie se dérobe à l'observation ou qui, dans le passé, n'ont pas été les objets ou les auteurs de mémoires. Nous n'oublions pas qu'un génie religieux peut se cacher dans une individualité ordinaire au point de vue scientifique et philosophique.

Ce qui frappe d'abord chez tous les grands chrétiens, c'est leur angoisse dans les choses de l'âme, l'inquiétude du salut, ressentie jusqu'à l'obsession, non seulement pour eux, mais pour tous leurs frères, un pessimisme profond à propos du mal moral répandu dans l'humanité entière. Cette angoisse entraîne une renaissance dans la vie de toute leur âme, un renversement des valeurs qu'ils affectionnaient, un brisement avec l'égoïsme. La solution de leur crise intérieure est la conversion. Il y a des diversités dans cette marche vers la vraie vie : tantôt la repentance et la nouvelle naissance se produisent progressivement, le temple de Dieu dans l'âme se reconstruit comme par pierres successives, tantôt l'Esprit de Dieu agit tout à coup et la rupture avec les valeurs mélangées du monde s'opère tragiquement. Encore toute évolution lente vers le bien comporte toute une série de séparations et de chocs avec le mal, et toute révolution spirituelle qui éclate, imprévue, est préparée subconsciemment. Les grands chrétiens ont tous l'âme douloureuse tant qu'ils n'ont pas dépassé le plan de l'existence ordinaire et atteint la région pure du divin. Après l'angoisse, la joie, après le pessimisme, l'optimisme.

Lorsqu'ils ont installé leur destinée dans la plénitude de l'amour invisible, la paix et l'espérance surabondent en eux. Ce n'est pas toujours un bonheur très éclatant. Une « escharde reste toujours dans la chair » chez saint Paul et tous les autres convertis, chacun continue l'ascension difficultueuse de la sanctification et plus d'une fois soupire après le corps glorifié à venir, ce qui ne les empêche pas d'être toujours joyeux par un point au milieu des épreuves persistantes, grâce à l'assurance de leur salut. Ce qui donne un aspect triste à des personnalités comme Pascal et Calvin, même après qu'ils furent transverbérés par l'Esprit saint, c'est la perspective que nous avons de leurs âmes à travers leurs maladies physiques, et c'est aussi l'austérité qui s'attachait nécessairement à l'étendue de leurs respon-

sabilités intellectuelles et autres. Nul doute que la sérénité remplissait cependant leur être le plus intime, depuis que, saisis par Dieu, ils avaient placé et considéré toutes choses sous l'angle de l'éternité certaine. Voici donc deux rythmes constants dans toute vie intérieure authentiquement chrétienne : les expériences angoissantes du mal moral et l'apaisement, l'assurance du salut consécutif à la victoire de l'âme sur ce mal.

Il est d'autres harmonies spirituelles, telles celles que le pardon des offenses et l'acceptation de la douleur établissent depuis les origines évangéliques entre les croyants. On peut être chrétien et concevoir un peu différemment les méthodes du pardon et de la résignation dans les épreuves. Les consciences essentiellement moralistes mettent des conditions au devoir de pardonner, par exemple le regret du coupable. Les consciences essentiellement mystiques et débonnaires croient qu'il faut pardonner sans limite, sans attente d'un repentir de la part de l'offenseur. Ces deux points de vue sont discutables, encore que le dernier nous paraît être plus près de la pensée de Jésus-Christ qui a ordonné de pardonner sans restriction. « Si vous ne par-« donnez pas aux hommes leurs offenses, votre Père Céleste ne « vous pardonnera pas non plus. » — Pardonnez jusqu'à 7 fois 70 fois — Matthieu 18, 22.

Dans la parabole de l'Enfant Prodigue, le père attend pour pardonner, que son fils ait demandé grâce. Mais le père symbolise Dieu, le garant suprême de l'ordre moral, qui a le droit d'attendre, parce qu'il n'a jamais fait le mal, tandis que l'homme, étant tour à tour offenseur et offensé, n'a jamais le droit d'attendre des excuses pour remettre une faute. Quoiqu'il en soit, le pardon des offenses, accompli par les grandes âmes chrétiennes est toujours une attitude enthousiaste, un recommencement d'amour de la victime pour l'oppresseur, un effort pour oublier jusqu'aux circonstances des injures passées, donc bien plus qu'une simple renonciation de vengeance. Le pardon des offenseurs, à ces hauteurs du sacrifice et du sublime, est le critère des âmes vivant de la pure sève chrétienne. Il est rare, sans doute, mais disons aussi qu'il n'est pas nécessairement connu et que ses professants d'élite l'accomplissent souvent avec discrète simplicité. Nous aimons à croire que l'incognito du cœur est recherché par la vertu parachevée. Toutes les individualités vraiment chrétiennes ont comme signe de ressemblance à travers les siècles, un égal oubli d'elles-mêmes dans le pardon des offenses. Les divergences n'empêchent pas davantage une orientation commune entre âmes chrétiennes sous les coups du malheur. Les catholiques accepteront de souffrir pour gagner

des mérites et se purifier du péché. Les protestants souffriront avec calme pour manifester leur reconnaissance et leur foi au saint crucifié, mais tous les génies chrétiens envelopperont leurs infortunes physiques, morales, sociales, d'un même sourire d'amour, tous porteront dans leurs détresses et leur agonie, le même rayon de paix supraterrestre, la même adoration pour le Père qui fait vivre et mourir. Toutes les hautes figures du christianisme historique, un Père Didon comme un Adolphe Monod, ont discerné dans la souffrance le grand chemin qui mène à Dieu et ont expérimenté avec des légions d'autres âmes, la vérité enseignée par Jésus. « C'est par beaucoup d'afflictions qu'il faut « entrer au Royaume des Cieux ». Sans doute, quelques personnes ont pu être enlevées par la souffrance, en dehors de la religion, mais leur exception ne prévaut pas contre l'affinité intime de la douleur chrétiennement acceptée et de la vertu. La caractéristique de la résignation chrétienne est une association permanente faite par les croyants entre leurs malheurs et celui de l'innocente victime du Calvaire.

La force, la paix et l'espérance que les meilleurs disciples du Christ trouvent dans l'association de leurs larmes avec la croix, révèlent des croyances et des intuitions fixes dans la chrétienté universelle.

Enfin, nous citerons comme réalité expérimentée par tous les grands chrétiens : la communion avec Jésus-Christ. Pour moi, vivre c'est Christ, disait Saint Paul. Pascal dans sa nuit historique écrivait à propos d'une vision de Jésus: « Joie, joie, pleurs de joie, etc. » Tolstoï, à son tour, disait dans ses derniers moments: « O Jésus, toi seul tu demeures », ce qui était comme un écho d'une lettre du célèbre père Didon (1) : « O Christ aimé, tu ne trahis pas, toi, tu es sévère et doux, tu es bon à l'infini, tu corriges et tu relèves, tu ne blesses pas, toi, tu n'as pas de rancune ; tu es plus grand que nous, pauvres petits êtres d'un jour qui rêvons d'éternité et qui ne savons pas aimer. »

Nous limitons ici les citations. Les témoignages que l'on pourrait apporter sur la continuité et la profondeur de l'amour inspiré par Jésus, depuis près de 20 siècles, seraient innombrables. On nous objectera peut-être : « Il y a eu unité d'amour mais pas unité de croyance à l'égard de Jésus ». Nous répondons qu'en effet, les théologies ont eu de nombreuses divergences dans leurs représentations de sa personne et de son œuvre, et que l'uniformité en matière de christologie reste une illusion plus décevante que jamais. Toutefois, entre le rien et le tout, il y a quelque

(1) Le père Didon, Lettres à Mlle Th. V., page 236.

chose, et à défaut de doctrines homogènes, on peut remarquer chez tous ses disciples, plusieurs intuitions vitales le concernant. Or, ces intuitions ont un élément intellectuel certain, lui-même stable. A part quelques rationalistes, clairsemés, ne formant qu'une minorité et qu'une poignée d'âmes souvent souverainement incompétentes en expériences spirituelles, la très grande majorité des croyants orthodoxes et libéraux ont eu au contact de Jésus, la sensation d'une Réalité mystérieuse pénétrant sa personnalité historique. Les uns ont cru définir avec des termes scholastiques les puissances secrètes du Sauveur ; les autres, tout en percevant l'existence d'un mystère répandu sur le Fils de l'Homme, ont déclaré insuffisantes à l'exprimer toutes les langues métaphysiques ; mais, nous en sommes convaincu, bien que les catholiques et les protestants, ou, dans les deux principales fractions de la chrétienté, les traditionnalistes et les libres croyants, aient malheureusement peu de rapports sympathiques et s'imaginent être à des distances infinies de foi, en fait, une croyance vitale, intuitive, instinctive, au Christ, source du divin et pain de Vie Eternelle, établit une liaison entre leurs âmes et une certitude harmonieuse, irréductible. A quelque tendance théologique que l'on appartienne, on sent des dimensions merveilleuses et une inexprimable présence du Monde Invisible dans l'enseignement et le ministère du Christ. Les conservateurs expriment surtout l'humanité du Maître en fonction de sa divinité. Les modernistes font le contraire. En réalité, la préoccupation des uns et des autres tourne autour du même point voilé et impénétrable de son individualité, autour du point où naît sa perfection morale. Parce que les modernistes ne croient pas pénétrer le centre de cette conscience incomparable et qu'ils en voient la seule périphérie, ils n'en gardent pas moins l'idée que Elle les connaît, les oblige et les juge. Ce n'est pas en apercevant les aspects différents d'un chef-d'œuvre, qu'on s'expose à en nier la valeur. Ce n'est pas à cause d'une pluralité d'hommages inspirés par la contemplation du Christ qu'il faut proclamer la guerre des croyances chrétiennes et l'inexistence de certitudes fixes entre elles.

(A suivre). P. Gay.

LES ORIGINES

DE LA SOCIÉTÉ PROTESTANTE

DE CHARITÉ [1]

PREMIÈRE PARTIE

Les Comités de bienfaisance de l'Union Protestante Libérale

Mesdames,

Je vous invite à reporter votre pensée à plus de cinquante ans en arrière : nous sommes en 1860, l'Eglise Protestante, en particulier l'Eglise de Paris est déchirée par des haines sans merci, des luttes sans frein, des parti-pris dont à distance il est difficile de comprendre l'aveuglement.

Un orthodoxe militant, auteur anonyme d'une brochure intitulée « Trente ans de luttes dans l'Eglise de Paris, Souvenirs et Impressions », brochure publiée au lendemain de la victoire libérale à l'Oratoire, écrivait en 1882 : « A mon arrivée à Paris, je trouvais l'Eglise coupée en deux : il y avait véritablement deux Eglises, l'Eglise Coquerel, et l'Eglise Monod. Etaient-elles égales en nombre, je ne savais,

(1) Discours prononcé à la fête du cinquantenaire de cette société.

mais le fait de la scission, était éclatant : la diversité des doctrines y était bien pour quelque chose ; celle du génie de deux orateurs hors ligne y était pour beaucoup ; leurs sermons étaient de véritables fêtes pour les amateurs de l'éloquence de la Chaire ».

Je ne poursuis pas la citation dont la lecture ne laisse pas que d'être pénible après trente ans, sous l'impression de fiel et d'attaques personnelles qui s'en dégage, en dépit d'apparences prétentieuses d'impartialité.

De tout temps, il y avait eu deux tendances dans l'Eglise : la tendance libérale, tolérante, — on disait alors, paraît-il, rationaliste — qui à l'assemblée de Nîmes, en 1848, était encore la majorité et la tendance orthodoxe dont Frédéric Monod était un des chefs, et qui voulait bien de l'union entre les partis, sous réserve que « Le corps d'Eglise ainsi constitué aurait une base dogmatique franchement et nettement orthodoxe, c'est-à-dire évangélique et chrétienne. »

La tendance orthodoxe, fortement organisée sous l'influence d'un comité occulte, dont l'action persévérante est amplement démontrée grâce à un volume de lettres de l'époque conservé d'une manière bien inattendue sous le nom de correspondance Vaugirard,(1860-1872,) du nom de Pasteur de Nantes, qui en était l'instigateur, éliminait systématiquement des conseils de l'Eglise, du Consistoire, du Diaconat, tout chrétien suspect d'hétérodoxie, alors que les libéraux d'alors, agissant dans un esprit tout opposé, avaient, par exemple, nommé Frédéric Monod, pasteur titulaire pour la raison : « Que sous le rapport théologique, celui-ci était en sympathie avec une portion importante du troupeau », bien qu'elle ne fût pas en majorité dans le consistoire. Cette même majorité en 1840 avait nommé le Pasteur Vermeil pour les mêmes motifs.

Si bien qu'un jour il parut nécessaire, en face de cette organisation d'attaque, de constituer un comité de défense, « né du besoin de résister aux empiètements de l'Orthodoxie intolérante », dit la circulaire de 1864.

Cette organisation, toute laïque, qui date du 8 février

1861, prit le nom d'*Union Protestante libérale* : je ne résiste pas au désir ému de vous rappeler les noms de nos pères, les défenseurs convaincus de nos libertés chrétiennes :

Henri Barbezat ; Henri Bordier ; Edouard Borel ; Jules Clamageran ; Othon de Clermont ; Coppinger ; Dumeril ; Germain ; Grosclaude ; Hiffelsheim ; Lecoq de Boisbaudran ; Alexandre Martin, le trésorier du comité ; Jules Motte ; Fernand de Schickler ; Schlatter ; Soulié ; Félix Verdier ; Haag ; Priestley ; Puget ; le pasteur Carenou en fut la cheville ouvrière.

De cette organisation, je n'ai rien à dire aujourd'hui, si non que c'est, après Dieu, grâce au dévouement des hommes qui la composaient, grâce à la foi agissante qui les inspirait, grâce aux efforts de leurs successeurs du « Comité Central Libéral », qu'il nous a été donné de ne pas mourir étouffés sous les bandelettes désséchantes des doctrines exclusivistes de l'Orthodoxie d'alors.

Cette organisation de combat voulut avoir à ses côtés une organisation charitable, et c'est là l'origine des comités de bienfaisance, dont je veux vous entretenir tout d'abord.

Je lis dans le premier rapport de la Société auxiliaire des Dames en 1863 : « A côté des résultats pour ainsi dire matériels que nous venons de signaler, nous devons en espérer d'autres d'un caractère plus élevé. En effet, les Dames, par leurs goûts et leurs aptitudes pour les œuvres de bienfaisance, peuvent mettre l'Union Protestante Libérale en contact avec les classes laborieuses et souffrantes, et faire ainsi pénétrer ses idées dans un milieu où elles se répandent difficilement, parceque la misère et l'ignorance s'opposent à leur diffusion. Même sans recourir aux oeuvres de bienfaisance, les dames peuvent exercer une influence des plus heureuses. Elles sont appelées naturellement à représenter dans le monde, l'esprit de conciliation, l'esprit de tolérance, l'esprit de charité, avec les nobles sentiments et les généreuses aspirations que cet esprit fait naître. »

La société auxiliaire n'avait pas été formée dans un but exclusivement charitable, mais avec une arrière pensée de propagande religieuse. Aussi dès que viennent à disparaître les causes qui l'ont fait naître, une telle organisation disparaîtra fatalement, et c'est pourquoi, en 1872, intervient la fusion des Comités de Bienfaisance de « l'Union Protestante Libérale » avec la Société des Anciens Catéchumènes du Pasteur Ath. Coquerel fils, pour former notre Réunion protestante de charité actuelle.

D'ailleurs, les deux Sociétés ont travaillé de concert pendant leurs dix années de vie officiellement indépendantes, et se sont mutuellement prêté un fidèle et précieux concours. Et même bien des membres de l'Eglise faisaient à la fois partie des deux organisations. Toutefois, les comités de bienfaisance ayant eu un moindre rayonnement, je dirai en premier lieu ce que j'ai pu retrouver de leur action.

C'est d'abord la composition du premier comité : on me pardonnera ces longues énumérations qui évoquent pour beaucoup d'entre nous, le souvenir d'aïeules vénérées :

Mesdames Barbezat, Berthelot, Bordier, Borel, Boyenval, Broca, Carenou, Clamageran, Coppinger, Hachette, Haugthon, Honneger, Leconte, Lecoq de Boisbaudran, Leseurre, Leuba, Lorimier, Martin, Merkus, Mill, Nadar, Oppenheim, Petit-Didier, Prat, Remy, Renan, Rosselet, Sauvage, Sebire, Verdier, Wilks.

Donc, la Réunion Auxiliaire de Dames, de l'Union Protestante Libérale, a été fondée le 27 février 1862 : « La Société se propose de venir en aide à l'Union Prostestante Libérale, en fondant des Etablissements d'Instruction et en secourant des familles indigentes,» dit l'art. 1 du règlement ; deux œuvres importantes ont signalé la première année de son existence: 1° La fondation d'une maison à loyers réduits prise en location pour frs : 3,500 par an, 20, rue Neuve des Boulets, non loin de l'Avenue Philippe-Auguste, où Madame Dorian devait installer l'Ecole de garçons, origine première de notre orphelinat de Crosnes.

On lit dans le règlement : « La maison est louée par logements d'une ou plusieurs chambres à des familles d'ouvriers protestants, offrant des garanties de moralité et exerçant un état qui, sans troubler l'ordre et la tranquillité de la maison, les mettent à même de payer régulièrement leur loyer ». Cette maison, dès le début, est habitée par 15 familles dont plusieurs appartiennent à la confession d'Augsbourg, ou à l'Eglise Libre, et payent environ frs : 1,200 par an. Les dames doivent visiter la maison chaque semaine, et consigner leurs observations sur un carnet. Une bibliothèque religieuse y est annexée, et le Pasteur Carenou y célèbre un culte particulier chaque dimanche. Au rez-de-chaussée de la maison fut ouverte le 15 novembre 1862, une école de filles pour vingt élèves, sous la direction de Mlle Rosalie Steinlein ; réservée, avant tout, aux fillettes de la maison, l'école devait, j'imagine, accueillir d'autres enfants du quartier. Elle fut gratuite dès la seconde année ; les dames, chaque mois, font passer un examen aux enfants. Des secours en argent et en vêtements sont distribués aux ménages les plus nécessiteux ; un dépôt de vêtements neufs et vieux est établi à l'Agence de l'Union: 5, rue des Beaux-Arts.

Je souligne à la fois le côté pratique de cette œuvre qui, du premier jour, forme un tout complet, et qui se tient, et aussi l'acuité toujours pressante après 50 ans, de cette question des logements à bon marché, pour laquelle nous avons établi au Diaconat de l'Oratoire sous l'impulsion de M. Frédéric Borel, une œuvre analogue qui mériterait d'être développée.

Les Dames organisèrent, en outre, une première vente en faveur de l'Union et de ses œuvres, les 4 et 5 février 1863, Quai Malaquais, 3, au cercle des « Sociétés Savantes.» Le total des recettes nettes des 7 comptoirs, atteignit frs : 4.000. Il restait à vendre pour frs : 1,300 de marchandises prises en consignation.

Cette somme fut versée à la Caisse de l'Union et les Dames reçurent en retour une somme de frs : 2,000 plus une subvention de frs : 1,700.

Les recettes totales de l'exercice 1862-1863 avaient été de frs : 7.378,65, les dépenses de frs : 3.568,05.

Le second rapport de l'année suivante constate la prospérité de la Maison, dont tous les les logements sont occupés sans avoir changé de locataires, et de l'Ecole dont les élèves ont doublé : « La commission de bienfaisance a donné de l'argent, des bons de pain, des vêtements, des objets de literie, des outils, de l'ouvrage aux ouvriers ; elle a distribué des secours à des personnes n'habitant pas la Maison. »

La seconde vente : 14 et 15 Décembre 1863 — retenez encore ces dates — a lieu dans la grande salle Impériale d'Agriculture, rue de Grenelle St-Germain, n° 84. Le bénéfice net a été de frs : 6,940,35. Les Eglises de province, celle du Hâvre en particulier, ont contribué à ce résultat inespéré. Une troisième vente est annoncée :

La troisième année s'ouvre avec un actif de frs : 4,274,70 et un entrain que laissent deviner les chiffres et les extraits de rapports que je viens de vous lire.

Ces rapports ne sont pas signés, je présume qu'ils sont l'œuvre du Pasteur Carenou. Malheureusement, nous n'avons pu retrouver des pièces authentiques de l'action ultérieure de cette Société, et nous n'en relevons plus l'existence que par l'intervention à différentes époques de la Société des anciennes catéchumènes, au moyen de subventions à la maison de la rue Neuve des Boulets.

L'Union Protestante Libérale ne se contenta pas de cette Société de Dames, elle organisa des Sous-Comités de Bienfaisance d'hommes, dans chaque paroisse, qui auraient dû dans la pensée de M. Alexandre Martin, prendre le nom de : « Sociétés de laïques appartenant à l'Union libérale ». Cinq sous-comités furent ainsi créés dans les paroisses de l'Oratoire, de Sainte-Marie, des Batignolles, dont M. Paul Coquerel fut le protagoniste, de Pentemont, de Belleville.

J'ai, entre les mains, le registre des procès-verbaux, des réunions du sous-comité de l'Oratoire qui s'ouvrent le 13

Juin 1865, sous la présidence de M. Alexandre Martin, et auxquelles assistent : MM. Branchu, Bretagne, Delay, Fouzés Fils, Docteur Garnier, Laroze, Legrand, Mercet, Mill, Rossignol, Schœvers, Serre, Siemers, Wickham et Liotard, secrétaire. Il y a là jusqu'au 3 mai 1870, toute une série ininterrompue de procès-verbaux précis qui montrent l'activité déployée par nos aïeux. Très peu d'argent, beaucoup de foi, beaucoup de travail, de gros efforts, des résultats appréciables, voilà ce qui ressort de cette lecture à la fois aride et passionnante.

Les séances — séances de laïques exclusivement — s'ouvrent invariablement par la prière ; elles ont lieu tous les mois d'hiver, à des domiciles différents, à l'Agence Centrale, rue des Beaux-Arts, chez M. Alexandre Martin, chez M. Georges Wickham, où l'on peut, jusqu'au jour ou la salle Saint-André allant s'ouvrir, dit le procès-verbal du 7 Décembre 1869, pour remplacer la salle de la Rue de Grenelle, on pourra y concentrer la Société de M. Coquerel, le Chant Sacré, les Conférences. De cette façon, on économisera plusieurs loyers, c'est un grand sacrifice à faire, mais l'œuvre est belle, dit M. Martin, et nous comptons sur tous nos amis.

L'organisation est toute démocratique : si l'agent est en fait inamovible, les présidents et secrétaires se renouvellent d'une année à l'autre. Il ne s'agit pas d'établir une prédominance, il s'agit de se donner: C'est Georges Wickham, en 1866 et en 1871, puis d'année en année, Fouzés Fils, Docteur Garnier, Legrand, Alexandre Martin.

On discute dans les séances les intérêts des pauvres, on demande l'appui de la Ruche, de la Société du Travail, de la société de M. Coquerel, toujours généreusement accordé.

Le grand travail, en dehors des visites des pauvres, consiste à trouver de l'argent, et alors, ce sont, principalement au moyen de boîtes tire-lire (il y en aura jusqu'à 150) placées chez des personnes de bonne volonté, et relevées régulièrement par les membres du comité, des démarches sans nombre.

L'idée de ces boîtes tire-lire a le double avantage de se procurer des ressources pour les pauvres, et aussi de se tenir en contact plus fréquent avec les électeurs qu'il ne faut pas laisser influencer par l'action de la parole adverse. On y trouve 1 fr. 25 ; 3 frs. ; 5 frs. ; 20 francs.

Il y a aussi la question des quêtes après le culte à la salle de la rue de Grenelle, à la salle Richard Lenoir, à Saint-André, qui se font de compte à demi avec les membres de la société Coquerel, et je retrouve de la main de M. Coquerel qui ne craignait pas de descendre à ces détails, ce billet écrit à la veille du 30 Janvier 1870, à l'occasion de l'ouverture du culte dans la nouvelle salle :

«Mon cher Alexandre, (Martin, assurément),

Voici les collecteurs qui se chargent à Saint-André de tenir la bourse et de compter la collecte avec vous :

6 février, Malmontet-Jules Fabre ; 13 février, Muret Dumilatre ; 20 février, Dollfus-Malmontet ; 27 février, Jules Fabre-Muret ; 6 mars, Malmontet-Georges Chambaud.

Le sous-comité de l'Oratoire, par son énergie et son activité qui valut aux libéraux une majorité des 2/3 aux élections de 1868, dans la paroisse de l'Oratoire, absorba peu à peu les autres comités : il faut dire aussi que la question bienfaisance ne pouvait être traitée en elle-même, et en dehors de toute contingence.

Voici ce que disait M. Alexandre Martin, le 6 février 1866 à l'aurore de cette organisation : « Il y a deux motifs à notre organisation : d'abord venir en aide aux membres de l'Eglise qui n'ayant plus de confiance dans l'administration actuelle, peuvent désirer voir distribuer leurs aumônes par d'autres mains, ensuite permettre à tous les électeurs de voter suivant leur conscience, et d'empêcher qu'aucun d'eux ne soit contraint de vendre son vote pour un morceau de pain. »

Une pareille affirmation peut à l'heure actuelle paraître une énormité et dépasser toute vraisemblance, et pourtant les rapports de nos sociétés, et aussi les circulaires de bien-

faisance de l'Union Protestante Libérale, sont là pour en témoigner.

Voici par exemple certains passages des circulaires de 1865, 1866, 1867, 1869 : « Les pauvres ne doivent pas souffrir de ces dissensions excitées par l'esprit de parti. L'exclusivisme domine plus que jamais dans les corps constitués qui gouvernent l'Eglise de Paris.— Vous connaissez les projets hautement annoncés par un parti que rien n'arrête, d'épuration et de mutilation du corps électoral.— Nous aurions souhaité remettre aux corps constitués de l'Eglise les fonctions dont nous nous sommes chargés, cela nous est impossible ; les raisons qui ont rendu notre initiative nécessaire subsistent plus fortes que jamais. Les mesures d'exclusion qui ont affligé tant de fidèles sont maintenues. — Pour que les pauvres n'aient pas à souffrir de ce déplorable système d'intolérance, nous avons dû continuer à distribuer nous-mêmes des secours qu'il faut rendre de plus en plus efficaces. En nous accordant votre pieuse offrande, en montrant que pour être féconde en bonnes œuvres, la foi à l'évangile n'a pas besoin d'être imposée, vous ferez acte d'humanité, en même temps que vous servirez la sainte cause du Christianisme libéral. »

Les trois premières sont signées chacune d'une soixantaine de noms tous laïques, où je relève ceux de MM. Barbezat, Bidermann, Bise, Bordier, Edouard Borel, Clamageran, Othon de Clermont, Coppinger, Paul Coquerel, Dumeril, Ch. Fabre, Fouzés Père et Fils, Grosclaude, Honneger, Docteur Isambert, Dubochet, Lecoq de Boisbaudran, Giraud-Teulon, Legrand, Alexandre Martin, Mercet, Mill, Jules Motte, Nuwendam, Penel, Rossignol, Rouget, Schickler, Schlatter, Siemers, Steiner, Félix Verdier, Wickham, j'en passe et des meilleurs.

Celle de 1869 porte seulement les signatures des membres de la commission de l'œuvre des Prédications protestantes libérales: Ath. Coquerel Fils, Grawitz, Bidermann, Clamageran, Othon de Clermont, Dumeril, Alexandre Martin, Fernand de Schickler, Georges Wickham.

Petit soldat, tard venu dans ces temps héroïques que j'ai vécus et où j'ai travaillé dans l'ombre de nos grands aïeux, ce n'est pas sans fierté que j'évoque ces souvenirs et ces noms, mais c'est aussi avec mélancolie, avec tristesse. Certes, je ne regrette rien des gestes d'autrefois: il fallait vivre, il fallait se défendre ; « nous n'avons pas voulu quitter notre Patrie religieuse, et fuir comme en Exil » disait, le 28 août 1864, le Pasteur Martin Paschoud, du haut de la chaire de Pentemont, mais je prie Dieu ardemment qu'il éloigne de nous et de nos enfants la coupe amère pleine de l'obligation de combattre encore « pro aris et focis » pour la liberté de penser et de croire, sous peine d'être jetés hors la loi et hors l'Eglise. Il y a mieux à faire pour l'avancement du règne de Dieu, et j'ai hâte d'arriver à la partie toute sereine et purement évangélique de mon récit.

(A suivre).

LA MER

Parfois, en écoutant la mer,
J'ai cru que j'écoutais la vie ;
Elle recouvre un cœur amer
Dont la plainte est longue et suivie.

Elle la déroule en ses flots,
En leurs clameurs désespérées,
Car de lourds et d'humains sanglots
La soulèvent dans les marées.

Elle garde, en d'obscurs dessous,
Le mystère des destinées ;
Les âmes des noyés dissous,
Ne nous sont jamais redonnées.

Et toujours, comme ce qui dort
Au fond de la terre vivante,
L'éternelle énigme de mort
Y demeure et nous épouvante !

Georges Boutelleau.

LES LIVRES

La Philosophie de William James, par Th. Flournoy, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Genève. — Foyer solidariste de St-Blaise, 1911, 222 pages, prix : 2 fr. 50.

Voici un admirable petit livre, intéressant, lumineux, éloquent, dont la lecture attentive s'impose aux chrétiens désireux de faire connaissance avec le penseur original et généreux qu'a été William James et avec une philosophie qui a si bien reconnu l'importance, la beauté et la vérité de la foi. Il est la reproduction très développée de la conférence que M. Flournoy fit à Sainte-Croix, le 8 octobre 1910, sur la demande de l'Association chrétienne suisse d'Etudiants, à la place de celle que William James avait promise mais que la mort l'empêcha de donner. A la suite d'un répertoire très utile des écrits du philosophe américain qui ont été traduits en français (il y en a vingt-quatre), et des principales études françaises consacrées à sa vie ou à son œuvre, M. Flournoy met en lumière sa nature d'artiste et les influences qui formèrent sa conscience et son esprit. Artiste, James le fut par l'éclat du style, par sa vision des réalités individuelles, celles de l'âme en particulier. Ce don, auquel s'associait un sens scientifique rigoureux, fit de lui un psychologue de génie, apte à pénétrer dans la conscience des autres et même dans la mentalité obscure de l'animal. Les influences qui s'exercèrent sur lui furent celles de son père, le révérend Henry James, qui lui inculqua le sentiment du sérieux de la vie, et celle de l'illustre zoologiste Agassiz qui fortifia chez lui la façon de penser *concrète*, en rapport constant avec l'expérience. En philosophie, il se posa de bonne heure, à la suite de Renouvier, en adversaire acharné du monisme, système grandiose mais mortel pour la conscience, contre lequel il dressa sa doctrine basée sur « l'empirisme radical ». Quant à sa méthode, elle est pragmatique : inspirée par l'esprit scientifique qui tend aux vérifications concrètes, elle cherche la signification et la portée véritables d'une idée, d'une croyance dans les conséquences quelle suscite dans notre expérience. S'agit-il du matérialisme et du spiritualisme, le pragmatiste ne s'attarde pas à discuter à coups d'arguments, il dit simplement : Choisissez le système qui satisfait le mieux votre être tout entier. Ceci paraît du scepticisme à l'intellectualiste qui veut qu'on saisisse la vérité sans se laisser troubler par les caprices ou les désirs du sujet, et pourtant on peut soutenir par de bonnes raisons que la vérité d'une théorie se mesure à son utilité effective, à la façon plus ou moins avantageuse dont elle réussit dans les difficultés de la vie qui nous ont fait recourir à elle. Ce point de vue est clairement exposé dans notre livre (p. 57-62). — Armé de cette méthode, James défend sa théorie centrale : *l'empirisme radical*, qui, d'après lui,

consiste en trois points : un postulat (on ne doit parler que de choses susceptibles d'être définies en termes tirés de l'expérience), une constatation (les rapports des choses sont aussi affaire d'expérience directe), et une généralisation (continuité des phénomènes, sans qu'aucun principe étranger soit nécessaire pour leur servir de ciment ou de soutien). Par là, il exclut l'Absolu, la Substance, l'a-priori et même l'Ame (en psychologie). L'empirisme radical conduit tout droit à la négation du monisme : la pluralité des phénomènes, irréductible à l'unité absolue, implique le *pluralisme*, d'après lequel l'Univers, au lieu d'être un Tout préexistant aux parties qu'il engendre, se compose de parties préexistant au Tout, qui est toujours inachevé. Ce jaillissement continuel des choses apporte avec lui des faits contingents, et ainsi William James affirme la Chance (ou *Tychisme*), négation du déterminisme universel, et la liberté qui fait de nous des agents effectifs dans le monde imparfait en train de se créer, capables de lui imposer leur idéal par l'énergie de leur volonté (*Moralisme*) et enclins à espérer le succès de cet effort (*Méliorisme*). Tâche grandiose, héroïque, que nous jugerions irréalisable, si nous ne sentions pas une puissance divine à l'œuvre dans l'histoire, une «Présence supérieure,» partie la plus idéale et la plus profonde de l'Univers, en rapport avec nous comme le prouve l'*expérience religieuse*, où l'irruption d'une réalité surnaturelle est indéniable. Les subconscients individuels plongent, en effet, dans une sphère de réalité où ils entrent en contact direct avec une ou plusieurs puissances supérieures (voir p. 136-150). — Telle est la doctrine philosophique de William James: anti-intellectualiste, expérimentale, généreuse, chrétienne... Elle n'est pas démontrée sans doute, et elle doit faire appel à la « volonté de croire », mais tous les systèmes sont dans le même cas, et c'est ce que le penseur américain montre dans son opuscule *La volonté de croire*, d'une grande valeur apologétique. L'excellent travail de M. Flournoy — qui serait parfait peut-être s'il avait suffisamment développé les théories psychologiques de notre philosophe — se termine par d'importantes conclusions, où nous relèverons les rapports entre le point de vue de James et celui de Bergson, et de vibrants appels aux étudiants. On trouvera, en appendice, le compte rendu de M. Flournoy, sur *The Varieties of Religious Experience*, paru dans la *Revue philosophique* de novembre 1902, qui peut être utile aux lecteurs de ce célèbre ouvrage, si bien traduit par M. Abauzit. P. F.

L'Envolée, poèmes, par Antonine Coullet (éd. du *Mercure de France*, 26, rue de Condé, 1911).

Nous avons plaisir à signaler ici ce remarquable recueil d'une jeune poétesse parisienne, Mlle Coullet. L'auteur de l'*Envolée* n'en est pas à son coup d'essai. En 1902 — elle avait alors dix ans — ses *Poésies d'une Enfant* paraissaient chez Lemerre, avec une élogieuse préface de Fr. Coppée, et la *Revue latine*, que dirigeait M. Faguet, lui consacrait à cette occasion un article des plus encourageants. Deux ans plus tard, la *Revue des Deux-Mondes* accueillait une de ses poésies (231 vers ; n° du 15 juillet 1904). *La Revue* et d'autres périodiques lui ont également ouvert leurs colonnes, et son talent a été signalé et apprécié dans diverses revues, en France et à l'étranger. Il s'est développé encore dans l'*Envolée*. Ce recueil de poèmes s'ouvre par une série de pièces très courtes, d'une belle forme classique, sous ce titre général : *Antiques*. Le vers est plein et sonore, les figures se détachent, les paroles ont un accent lointain : (*Captive de guerre*). Puis vient un groupe intitulé : *Les yeux ouverts*, riche en descriptions tantôt d'un réalisme énergique (*Aurore*, *Vagues*, etc.), tantôt d'un charme pénétrant, parfois mélancolique (*Fin du jour*).

Les *Paysages* (troisième série) sont de bien jolis tableaux aux couleurs fraîches (*Ramier, La Revenue*), à l'atmosphère douce (*Bonté, Sérénité*, etc.) Viennent ensuite des *Tristesses* en quatre parties (*Les larmes, Souvenirs, Les Angoisses, Fleurs suprêmes*), pleines de vers colorés et harmonieux, où l'on entend pleurer parfois une âme sensible et déjà préoccupée des douloureux problèmes. Dans le *Sanctuaire*, nous avons noté le morceau intitulé *Credo* d'une haute inspiration et d'une facture achevée.

La dernière partie de l'*Envolée* (*les voix du coeur*) se compose de trois séries (*tendresses, le jardin d'amour* et *le cœur immense*) où l'on trouvera de beaux sonnets (*Si je mourais demain... J'ai gravé mon amour*...etc), des poésies originales de formes diverses, et des effusions très touchantes, (*L'âme immense*, etc.) Avec de généreux sentiments qui font honneur à Mlle Antonine Coullet et à l'éducation évangélique qu'elle a reçue, il y a dans ce livre, à part quelques expressions un peu recherchées, une sûreté et une richesse de style qui lui permettent d'aborder maintenant des compositions poétiques de grande envergure, que nous attendons avec impatience.

P. F.

Me voici, Maître, envoie-moi ! Roman social, par William Stead, traduit par Mme Jézéquel (Fischbacher, 1912 ; 3 fr 50).

Il faut remercier Madame Jézéquel d'avoir mis ce beau livre à la portée du public de langue française, par cette traduction libre, si soignée et si alerte, à laquelle elle a consacré, comme le dit si justement M. Wilfred Monod dans sa préface « non seulement sa science mais son âme».

Cet ouvrage de M. Stead, l'éminent directeur de la *Review of Reviews*, l'illustre auteur de « *Si Christ venait à Chicago !* » mérite, en effet, d'être connu comme le célèbre roman de Sheldon, qu'il rappelle à certains égards sans lui être en rien inférieur, et sous une forme originale et plus laïque. C'est avec un intérêt passionné et une émotion croissante que nous avons lu ces pages ardentes, où l'on voit une poignée de chrétiens — et d'incroyants — de Londres, saisis par la sainte ambition de devenir « des Christs », se jeter à cœur perdu dans une activité sociale intense et montrer un extraordinaire renoncement. Il y a de tout dans ce livre : du sérieux et de l'humour, des dialogues animés et de fines remarques psychologiques, des théories et de l'action, des utopies et des conseils pratiques excellents, des idylles et des drames, et tout cela forme un récit suivi, vivant, pathétique, porté par un grand souffle chrétien, avec des personnages nobles et attachants : Paul Olivier, Jacques Denton, Sigrun Heimdall, etc., qui se mêlent à des êtres malheureux ou détestables pour les secourir ou leur résister, avec amour ou, en tout cas, avec pitié. Cette histoire, nous ne la résumerons pas... Il faut la lire en détail et sans en connaître à l'avance le dénouement. Elle a sa place marquée dans les bibliothèques paroissiales ou familiales, à côté de « *Que ferait Jésus ?* » et elle peut ou doit être mise entre les mains des jeunes gens qu'elle ne manquera pas d'intéresser et de toucher. Nul ne fermera ce livre sans ressentir au fond du cœur une grande compassion pour les misères trop peu soupçonnées, et un ardent désir d'être, autant que possible, « un Christ ! »

P. F.

Etudes françaises (1).— Nos lecteurs se souviennent peut-être du Congrès du Christianisme l'bre et du Progrès religieux qui se tint à Berlin il y a deux ans. Il recueillit l'adhésion de 2086 membres venus des quatre parties du monde. Des travaux de haute valeur y ont été

(1) Paris, Fischbacher, 33, rue de Seine.

présentés en différentes langues. « La tendance générale du Congrès, dit M. Bonet-Maury, a été nettement irénique et pratique. Tandis que d'autres hommes soi-disant religieux ne cherchent qu'à creuser plus profonds les fossés qui séparent les croyants, les congressistes de Berlin ont essayé de jeter des ponts sur ces fossés et d'abaisser les barrières. »

Nous avons dans ce volume à 2 fr., les travaux qui ont été présentés à Berlin en français. Signaler leurs titres, c'est en dire l'importance. Voici la table des matières de l'ouvrage : Préface par M. G. Bonet-Maury. La Charité, par J.-E. Roberty.

L'Harmonie de l'esprit moderne et de l'Evangile, par W. Monod. La dette du Protestantisme français envers la piété et la Théologie de l'Allemagne, par G. Bonet-Maury. L'Alliance des religions, par Hyacinthe Loyson. Les relations sympathiques entre Protestants et Catholiques, par Paul Sabatier.

Le Christianisme libéral dans ses relations avec l'Islam, par E. Montet.

Union des libres-penseurs et des libres-croyants, par Paul-Hyacinthe-Loyson.

Les expériences chrétiennes qui mènent à l'action sociale, par Elie Gounelle.

Les facteurs spirituels du rapprochement international, par Th. Ruyssen.

Nous recommandons ce petit livre aux pasteurs et à tous ceux qui ne veulent pas se rouiller.

Quant aux travaux allemands — les plus importants d'entre eux paraîtront bientôt chez Fischbacher également. Ils touchent aux plus hautes questions qui puissent intéresser ceux que préoccupe l'avenir et le progrès religieux de l'humanité.

Le Congrès du Christianisme libre et du Progrès Religieux, se tiendra à Paris, en 1913. Dès maintenant, on peut adresser les adhésions au Bureau de la *Revue Chrétienne*, qui les transmettra au comité du Congrès.

Pierre Viret d'après lui-même. — Pages extraites des œuvres du Réformateur, à l'occasion du quatrième centenaire de sa naissance. Publiées sous les auspices de la société vaudoise de théologie par Charles Schnetzler, Henri Vuilleumier, et Alfred Schrœder, avec la collaboration d'Eugène Choisy et de Philippe Godet. (1 volume, 341 pages, 5 fr.). G. Bridel et Cie. Lausanne, 1911.

Faire connaître Pierre Viret d'après ses propres ouvrages, tel est le but de ce nouveau livre sur le Réformateur de la Suisse romande. « N'est-ce pas la meilleure manière de faire revivre un homme du passé que de le laisser se peindre et se révéler par ses propres écrits ? »

En tête sont placés des *Fragments autobiographiques*, extraits de lettres ou d'ouvrages qui tracent en lignes simples et familières, l'enfance et la jeunesse de Viret et nous font assister à ses expériences au cours de sa carrière active. Ces fragments sont reliés les uns aux autres par de brèves indications historiques.

Cette première partie est complétée par des *Lettres choisies* au nombre de 46 datées de 1534 à 1567, extraite de la « correspondance des Réformateurs » d'Aimé Herminjard et du « Thesaurus epistolicus calvinianus » du « corpus Reformatorum. » Près de la moitié portent l'adresse de Calvin ; ensuite viennent par ordre de fréquence, Farel, Bullinger... etc. Chaque lettre est précédée d'un court sommaire et de certains renseignements historiques indispensables pour l'intelligence du texte qui suit.

La troisième série d'extraits nous présente *Viret, pasteur et prédicateur.* Viret a été un grand pasteur d'âmes, entièrement voué aux troupeaux qui lui sont confiés et ne perdant aucune occasion d'édifier, de reprendre, de consoler. Toute sa vie a été dans son ministère pastoral. Cette troisième partie est à notre avis, une des plus intéressantes du volume ; elle nous donne des fragments de l'« Epitre consolatoire » (1541) de la « lettre à

Pierre Navière » brûlé à Lyon, des passages de l' « Intérim » (1565) mais surtout le texte complet du beau sermon de communion qu'il prêcha à Genève, le 6 septembre 1556. C'est l'unique échantillon que nous possédions jusqu'à ce jour de la prédication du réformateur.

« Ministre de l'Evangile dans le plein sens du mot, Viret fut tout naturellement amené à devenir le champion de la nouvelle foi contre l'église romaine ». C'est donc comme *Polémiste et Satirique* qu'il nous est présenté dans la quatrième partie. Nous trouvons là des fragments des « Disputations chrétiennes », « Physique papale », « Actes des vrais successeurs de J. C. ».... etc. Un choix des « Propos de Tobie » termine la liste.

La dernière partie a pour titre : *Viret Théologien et moraliste.* Nous le voyons tour à tour aborder quelques sujets importants de dogmatique et d'apologétique et diverses questions morales et sociales. Viret n'est pas un théologien, c'est surtout un vulgarisateur de la théologie de Calvin, qui fonde ses affirmations sur les données de ses propres expériences. C'est la pensée qui se dégage des extraits de l' « Instruction chrétienne » (1564) qui forment la plus grande partie de cette dernière série.

En somme, ce livre d'une clarté parfaite, se recommande très spécialement à tous ceux qui aiment les études historiques. De nombreuses gravures illustrent le volume, (portraits de Viret, vues de Lausanne, Orbe, Genève, Neuchâtel). Dans le but de faciliter la lecture des textes du XVIe siècle, les lettres latines ont été traduites en français, les mots archaïques sont suivis d'une explication, l'orthographe a été rajeunie et la ponctuation régularisée. On a l'impression après avoir lu cet ouvrage, d'avoir été en contact avec l'esprit de Viret, on sent à travers ces pages la vie de l'homme d'action et la foi du réformateur.

LE MOIS

M. Julien de Narfon et l'infaillibilité du Pape. — Quelques citations typiques. — Le IVe jubilé de la Réforme luthérienne. — La famille Berger. — Le sénateur Philippe Berger.

Une des duretés du journalisme est d'être appelé trop souvent à contrister les hommes que l'on estime le plus. C'est ce qui nous arrive aujourd'hui avec M. Julien de Narfon.

Il y aura, à Paris, en juillet 1913, un grand congrès international du Christianisme progressif et des libres croyants. M. Théodore Reinach qui s'intéresse à cette significative manifestation religieuse a voulu y préparer les esprits éveillés par quelques conférences qui ont été données à l'Ecole des sciences sociales par MM. Bonet-Maury, Julien de Narfon, Lévy, Roberty. Le titre de la conférence de M. de Narfon était : *Protestants et catholiques ; par l'union vers l'unité*. L'éminent conférencier catholique y a préconisé avec son talent de parole et sa conviction chaleureuse un rapprochement entre catholiques et protestants sur le terrain moral, social et même religieux. Il croit cette collaboration possible, permise et nécessaire. Nos lecteurs savent déjà que ces avances sont bien accueillies par un groupe de protestants unis dans une même attitude par des motifs très différents. Les uns veulent sauver le Christianisme lui-même et trouvent toute naturelle la collaboration de tous ceux qui se réclament du nom de chrétiens. Il y a des protestants qui ne voudraient pas entendre parler de rapprochement entre les diverses tendances du protestantisme historique et qui prêtent l'oreille la plus complaisante aux invitations aimables des catholiques qui pensent comme M. de Narfon. Pour d'autres, ce sont leurs vues politiques ou leur situation mondaine qui leur font désirer une collaboration dont ils attendent des résultats pratiques appréciables. Il est indéniable que s'il y a des infiltrations catholiques qui modifient peu à peu — mais profondément — la mentalité de

certains protestants d'origine, M. de Narfon a couvert de fleurs ces protestants-là. Rien n'est plus naturel et une grande partie de ce qu'il leur a dit d'aimable était fort justifié par ailleurs.

Au contraire, rencontrant la *Revue Chrétienne* sur son chemin et une de nos dernières chroniques consacrée, précisément, à la situation actuelle du catholicisme, il a hautement contesté le bien fondé de l'une au moins de nos affirmations.

Nous avons entendu, non sans sourire, M. de Narfon nous reprocher de ne pas savoir distinguer entre le culte de latrie et de doulie et de nous faire une idée erronée de l'infaillibilité du pape, de sa nature, de son étendue. Nous disions : pas de catholicisme possible là où il n'y pas soumission totale aux ordres du pape. Pour un vrai catholique, résister au pape, c'est résister à Jésus-Christ. Et on aperçoit bien la conclusion de ces vues. Comment collaborer et sur quel terrain, avec ce catholicisme-là ?

M. de Narfon nous répond avec vivacité : « Eh bien non, cent fois non. Il n'est pas une de ces assertions qui ne réclame une sérieuse mise au point. Préjugés que tout cela ! Depuis la proclamation de son infaillibilité, c'est-à-dire depuis quarante ans le Pape n'a pas encore fait usage une seule fois de ce privilège, tel que l'a reconnu et défini le concile du Vatican ; et quant aux conseils qu'il peut donner à titre de docteur privé, ils n'obligent pas les catholiques, et ceux-ci ne se sont pas fait faute de désobéir en mainte circonstance à ceux de Léon XIII, aussi bien que de Pie X, sans encourir pour cela aucune peine ecclésiastique... »

Je réponds à mon tour à M. de Narfon, et j'en suis bien fâché : toutes mes affirmations reposent sur des textes catholiques authentiques. J'en ai les mains pleines, et, quant à cette prétendue liberté des catholiques vis à vis des conseils du pape considéré comme docteur privé, elle n'existe ni en théorie ni en fait dans le catholicisme officiel. M. de Narfon peut croire cela sincèrement, il peut le faire croire à des laïques des deux communions et même à des pasteurs — mais pas à nous qui connaissons tous les textes relatifs aux prétentions papales et à l'infaillibilité.

Bien que cette question n'intéresse guère les protestants émancipés, il vaut la peine d'y insister, quand ce ne serait que pour montrer que nous ne parlons pas ici à la légère. Voyons. Voici le décret *Quam singulari* relatif à l'âge de la première communion qui a provoqué, paraît-il, chez les catholiques français une sérieuse réprobation. On consulte là-dessus l'*Ami du clergé :*

Q. — *Un prêtre peut-il, tout en se prêtant consciencieusement à l'exécution du décret* quam singulari, *soutenir que le Pape s'est trompé ?*

Et voici la réponse, au moins par fragments :

R. — « Voilà un *peut-il* qui est terriblement équivoque. Evidemment oui, il peut ; évidemment non, il ne peut pas.

Vu du côté « théorie... le décret pontifical n'est pas un acte d'enseignement émané *ex cathedra* du magistère apostolique, avec les caractères qui entraînent l'infaillibilité et exigent sous peine d'*hérésie* l'assentiment plein de la foi dans la dogmatique, un prêtre *peut*, dans son for intérieur, — pas en public s'il vous plaît, et même pas devant ses confrères — penser, sans hérésie que Pie X a erré dans les jugements doctrinaux qui ont motivé les prescriptions pratiques du décret. »

Mais ajoute notre théoricien catholique, s'il n'y a pas hérésie à penser ainsi, une pareille critique n'est pas à l'abri de toute nonote théologique susceptible de l'interdire à un prêtre, à tout chrétien quelconque et il conclut enfin des considérations un peu longues par cette fort nette déclaration : « Disciplinaire tant qu'on voudra, le décret se présente à tous les catholiques, à tout prêtre a fortiori, avec les caractères d'une obligation morale de conscience à laquelle on ne *peut* catholiquement se soustraire. Quant à sa critique théorique, doctrinale, abstraite, dans l'ordre spéculatif des idées, on ne peut prudemment ni chrétiennement se la permettre, encore moins scandaliser aucun de ses frères en la manifestant par paroles ou par action au dehors. »

Ainsi voilà ce qu'il advient de la liberté théorique revendiquée par M. de Narfon à l'égard du pape quand il ne parle pas *ex-cathedra*. Ce n'était vraiment pas la peine de nous rappeler une distinction que nous connaissions fort bien. Nous savions cette liberté détruite déjà en théorie et en fait. Car pour parler encore avec notre savant juriste romain : « L'obéissance toute simple à qui est de par Dieu investi du droit de commander est une bonne note devant la justice divine ; toute autre voie est périlleuse, mauvaise, à fuir. *Il n'y a jamais de mal ni d'erreur pratique à obéir : il y en a toujours à n'obéir pas.* » (1).

Voilà le catholicisme officiel. Voilà le catholicisme logique aussi. Comme le dit dans une thèse récente un ancien prêtre fort respectable devenu un pasteur apprécié, la primauté du pape est une primauté de droit divin. Quand on admet la fiction d'un évêque vicaire de Jésus-Christ, c'est-à-dire d'une personne divine, il faut aller jusqu'à la totale obéissance. « Un évêque qui a une primauté de droit divin, en qualité de vicaire de Jésus-Christ, personne divine, est en réalité omnipotent. On ne peut se séparer de lui sans être schismatique et sans aller contre l'ordre établi par Dieu même. » (2).

(1) *Ami du Clergé*, 21 mars 1912, p. 276. C'est nous qui soulignons.
(2 Hamel, *La législation ecclésialique de la Constituante*, *p. 38.*

Nous n'avons pas dit autre chose. C'est là, en effet, aujourd'hui le catholicisme officiel et nous demandons en quoi, où et sur quel terrain pouvons-nous bien collaborer avec le catholicisme de l'infaillibilité ?

Je sais bien qu'à côté de ce catholicisme, il y en a un autre, très noble, très large, dont M. de Narfon était l'autre jour le porte-parole. C'est un catholicisme à la Bossuet qui n'est plus hélas ! le catholicsme français. Le catholicisme officiel nous paraît de plus en plus irréformable. On ne peut le réformer qu'en l'abandonnant. Voilà notre conviction très nette et très ferme. Les brillantes considérations de M. de Narfon ne l'ont pas ébranlée. Cela ne nous empêche point d'ailleurs d'avoir pour le conférencier de l'autre jour la plus haute estime. Avec lui et ses pareils on peut toujours causer, sinon s'entendre, et, si vraiment, par impossible, M. de Narfon et ses amis parvenaient à faire une réalité vivante de ce catholicisme idéal dont il a esquissé quelques traits, personne n'en serait plus profondément réjoui que le protestant émancipé que nous sommes et que nous voulons rester.

Il nous semble donc que le devoir présent des protestants français — des vrais — est, non pas de s'orienter vers des collaborations en tous cas présentement impossibles, mais de travailler à cette œuvre sans terme dont leur parlait déjà Vinet : la Réforme de la Réforme.

Mais pour réformer la Réforme, il faut d'abord la connaître dans ses grandeurs comme dans ses fautes. L'histoire de la Réforme peut nous apprendre à être plus fermes sur les principes — et aussi plus larges, plus charitables, plus ouverts à toutes les choses sur lesquelles le souffle de Dieu a passé, plus respectueux des besoins des âmes....

Justement, nous allons avoir une occasion de revenir solennellement sur tous ces points. Le journal le *Témoignage* ouvre dès maintenant une souscription destinée à célébrer dignement dans cinq ans, le quatrième centenaire du grand acte libérateur de Luther affichant le 31 octobre 1517, les 95 thèses qui furent l'aurore de la Réforme. Nous apprécions hautement l'initiative du *Témoignage*, et ce ne sont pas seulement les luthériens français qui célébreront cette grande date. Les églises réformées seraient des ingrates de ne point s'y associer. Elles tiennent de Luther et le mouvement initial de la réforme française et ses premiers martyrs. Malgré une légende qui ne tiendra plus bien longtemps devant l'apport des documents nouveaux, il n'y a rien en France avant Luther. Il y a avec Erasme, avec le pieux Lefèvre d'Etaples surtout, une préparation, mais il n'y a pas de

réforme proprement dite. Le centenaire de 1517 permettra de remettre au point ce qui a été jusqu'ici si souvent mal vu et mal présenté. Ce sera une occasion aussi de peser l'œuvre de la Réforme, d'en trier les éléments caducs et les éléments vivants et de repartir, si Dieu le veut — vers de plus hautes destinées.

Nos espérances mêmes nous rendent plus sensibles aux pertes subies. C'en est une que de voir disparaître si vite et un à un, le groupe de ces frères qui se sont appelés : Samuel, Théodore, Paul, Philippe Berger. Tous, dans des domaines différents, avaient marqué une trace profonde et ils faisaient honneur à leur père, Eugène Berger, l'ancien pasteur de Beaucourt et de Paris.

M. Philippe Berger qui vient de disparaître si subitement, était sénateur du Haut-Rhin, professeur honoraire au Collège de France, Membre de l'Institut. Il a reçu les honneurs officiels qui lui étaient dûs. Derrière son cercueil marchaient des sénateurs, des députés, des délégations de l'Institut, du Collège de France, de la Faculté de théologie protestante où il fut professeur. Sa multiple activité était symbolisée par les hommes qui tenaient le poële funèbre : M. Maurice Faure, ancien ministre, représentant du Sénat, M. Croiset, administrateur du Collège de France, M. Perrot, membre de l'Institut, M. Paul Bœgner, préfet honoraire, M. Edmond Vaucher, doyen de la Faculté de théologie protestante de Paris.

La mort de Philippe Berger a provoqué des regrets unanimes. J'entendais dans les groupes formés autour de son cercueil rappeler sa puissance de travail, sa complaisance, ses qualités morales qu'il avait puisées, disait-on, dans une forte tradition protestante et chrétienne.

Et c'était vrai. Il vaut la peine vraiment — puisque nous en avons la douloureuse occasion — de fixer l'origine et de rappeler le souvenir d'une famille qui a produit tant d'hommes distingués et qui a donné à la France et au protestantisme français tant de serviteurs éminents.

La famille Berger était originaire de Merzlingen, dans le canton de Berne en Suisse. Un de ses représentants s'était fixé à Montbéliard à la fin du XVIIe siècle (1). Le premier d'entre eux qui entra dans le ministère évangélique s'appelait Charles-Louis. Il était fils de Georges-Louis Berger (on écrivait souvent alors Berguer) un honnête artisan, ancien de sa paroisse, très respecté par tous, qui avait acquis de l'aisance dans la pratique de son art. Il avait épousé Judith Casimier. Son fils Charles-Louis Berger montrant d'heureuses dispositions pour l'étude, fut envoyé

(1) Christian Berger fut reçu bourgeois de Montbéliard le 22 juin 1689.

au gymnase de Montbéliard et de là à Tubingue où il fit ses études théologiques. Quatre ans après, aucun poste ne s'offrant pour lui dans les églises de Montbéliard, il partit pour la Livonie où il fut longtemps précepteur. Rappelé dans sa patrie, il desservit successivement les postes d'Etobon et de Valentigney (1789-1793). Vers la fin de 1793, ses paroissiens qui ne partageaient pas ses opinions républicaines, l'obligèrent à donner sa démission. Il se fit recevoir membre de la société des Jacobins et accepta de sa part la mission d'aller plaider à Paris les intérêts de son petit pays qui venait d'être annexé à la France. De là, le surnom de Berger-Convention qu'il garda le reste de sa vie. Sous le Consulat, il fut réintégré dans le corps des pasteurs et nommé dans la paroisse de Vandoncourt où il resta jusqu'à sa mort survenue en 1827. Il était lettré, quelque peu poète, comme on l'était alors. Il laissait deux fils : Jean-Louis-Emile Berger, qui fut pasteur à Désandans de 1827 à sa mort. L'autre, Georges-Eugène Berger, né à Vandoncourt en 1808, fut pasteur à Beaucourt de 1840 à 1855 et à Paris de 1855 à 1874, date de sa mort. C'est de ce dernier qu'étaient nés Paul, Samuel, Théodore et Philippe Berger, tous aujourd'hui entrés dans leur repos.

Philippe Berger est une preuve nouvelle que les études théologiques mènent à tout. Elève de la Faculté de théologie de Strasbourg, il s'y fit remarquer comme son frère Samuel. Rentré à Paris, après avoir fait pendant la guerre de 1870 son devoir de français, il fut nommé bibliothécaire-adjoint à l'Institut, plus tard, professeur d'hébreu à la Faculté de théologie protestante de Paris. C'est là que je l'ai eu pour maître. Son enseignement plus scientifique peut-être que proprement religieux était intéressant et nourri. Déjà Berger s'occupait d'épigraphie sémitique et nous communiquait les résultats des travaux qu'il poursuivait sous la direction de Renan. Il s'occupait dès lors de la rédaction de ce *corpus inscriptionum semiticarum* qui formera son vrai titre scientifique. C'était un savant à la Léopold Delisle mieux fait pour les études précises, pour les monographies spéciales que pour les généralisations. A la mort de Renan, Berger fut appelé à lui succéder au Collège de France, puis à l'Institut.

Philippe Berger avait épousé la fille de M. Louis Boigeol qui avait dans le territoire de Belfort une popularité de bon aloi. Après la mort de son beau-père, Philippe Berger fut appelé à lui succéder au Conseil général du Territoire de Belfort et, plus tard, une place de sénateur étant devenue vacante, il fut tout naturellement et à bon droit désigné pour la remplir.

Nous n'avons pas à suivre ici la carrière politique du sénateur de Belfort, nous désirons seulement rendre hommage à un

homme serviable et bon et à un savant dont l'effort n'aura pas été perdu. Dès sa jeunesse, Berger aimait à emmener ses élèves et ses amis dans son cher Giromagny. De là, il les entraînait dans ces belles Vosges où l'on ne sait quoi le plus admirer de la belle route qui vous révèle d'étage en étage les beautés de la montagne ou bien des sentiers rocailleux tournant et retournant autour des sapins. Que de stations aimables au chalet Berger où la réception était toujours cordiale ! Il fallait bien cela pour oublier les fatigues de Paris, les tracas de la vie politique et, en ces derniers temps, les critiques sans mesure dirigées contre Berger, par l'un de ces cénacles scientifiques où se distille trop souvent la bile recuite des jalousies professionnelles. Toutes les armes sont bonnes envers un gêneur. Philippe Berger en a fait l'expérience.

L'orage était passé. Entouré d'amis fidèles, de la gratitude de ses obligés, de l'estime de ses pairs, Philippe Berger paraissait entrer dans une vieillesse paisible quand la mort est venue le prendre à sa famille, à ses collègues, à ses amis.

Dimanche matin, 24 mars, il me retournait deux livres qu'il aimait parce qu'ils parlaient de notre « Pays commun » en y joignant un mot affectueux. Cinq minutes après avoir tracé ces lignes si fermes, il était entré dans le repos.

Que sa veuve, ses enfants, tous les siens et son frère, M. Elie Berger, veuillent agréer l'expression de notre sympathie profonde et émue.

John VIÉNOT.

Le Directeur-Gerant : John VIÉNOT.

Montbéliard. — Sté Anonyme d'Imprimerie Montbéliardaise.

MAISON D'ÉDUCATION

PROTESTANTE

pour Jeunes Filles

36, avenue Victor-Hugo, BOULOGNE-SUR-SEINE

(Parc des Princes)

Directrices : Mlles S. VIÉNOT et M. de GUÉRIN

GEORGES DEBUSSCHER

39, Rue de Charonne, PARIS (XIe)

FABRIQUE DE MEUBLES ET SIÈGES BOIS SCULPTÉ

et avec BRONZES

CHAMBRES A COUCHER, SALLES A MANGER, genre ancien

Travail soigné à prix modérés.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

HIVER 1911-1912

RELATIONS RAPIDES ENTRE PARIS, LA SUISSE ET L'ITALIE PAR LE SIMPLON

1° *Express (1re et 2e classes).* — Paris, Lausanne, Berne, Interlaken, Milan, Gênes, à l'aller et au retour.

Aller. — Départ de Paris : 8 heures 20 matin. (W. R. Paris-Dijon, voitures directes pour Interlaken, Milan, Venise). — 2 heures 20 soir (W. R. Dijon-Pontarlier-L.-S.-W.-L. 1re classe, Paris-Milan). — 10 heures 05 soir (L.-S.-W.-L., 1re et 2e classes, Paris-Milan, 1re et 2e classes, Calais-Milan, Dieppe-Milan, Paris-Gênes ; L. S., 1re et 2e classes, Paris-Berne, et du 15 décembre au 28 février, Paris-Interlaken).

Retour. — Départ de Milan : 3 heures 25 soir (W. L. Milan-Paris, L. S., 1re et 2e classes, Milan-Calais, Berne-Paris, et du 16 décembre au 29 février, Interlaken-Paris ; 1re et 2e classes, Milan-Dieppe). — 11 heures 35 soir (W L. Milan-Paris, W. R. Pontarlier-Paris, 1re et 2e classes, Gênes-Paris et Venise-Paris). — 8 heures 05 matin (W. R. Dijon-Paris, L. S., 1re et 2e classes, Milan-Paris, 1re et 2e classes, Interlaken-Paris).

Arrivée à Paris : 7 heures matin, 2 heures 25 soir, 11 heures soir.

2° *Train de luxe quotidien* « **Simplon-Express** », entre Calais, Paris, Lausanne, Milan, Venise et Trieste. Du 15 décembre au 28 février, ce train sera prolongé sur Berne e Interlaken et prendra la dénonmination de « *Simplon-Oberland-Express* ».

Départ de Paris (gare de Lyon) à 8 heures 05 du soir (W. L. - W L.)

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

SERVICE BI-HEBDOMADAIRE PARIS-MADRID-ALGÉSIRAS-TANGER

TRAJET EN 53 HEURES

Le service rapide entre Paris, Madrid, Algésiras et Tanger qui fonctionne actuellement une fois par semaine et dont l'importance s'accroît avec le développement des affaires au Maroc, deviendra bi-hedomadaire à dater du 6 janvier prochain au départ de Madrid.

Ce service est constitué, on le sait, entre Paris et Madrid par le train de luxe Sud-Express, entre Madrid et Algésiras, par un wagon-lits direct. Les horaires seront les suivants à partir de la date ci-dessus :

A l'aller : Départ de Paris-Quai-d'Orsay, les lundi et vendredi, à midi 16' ; arrivée à Madrid-Nord, les mardi et samedi à 2 heures 12' soir ; départ de Madrid-Atocha, les mardi et samedi, à 8 heures 20' soir ; arrivée à Algésiras, les mercredi et dimanche à 2 heures soir.

Au retour : Départ d'Algésiras, les jeudis et lundi, à 3 heures 5' soir ; arrivée à Madrid-Atocha, les vendredi et mardi, à 9 heures 5' matin : départ de Madrid-Nord, les vendredi et mardi à 8 heures soir ; arrivée à Paris-Quai-d'Orsay, les samedi et mercredi à 9 heures 33' soir.

Entre Algésiras et Tanger : traversée en 2 heures et demie environ.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

(VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN, PAR LA GARE SAINT-LAZARE).

SERVICES RAPIDES TOUS LES JOURS ET TOUTE L'ANNÉE

(Dimanches et fêtes compris).

DÉPARTS DE PARIS-SAINT-LAZARE :

A 10 h. 20 matin (1re et 2e cl. seulement) et à 9 h. 20 soir (1re, 2e et 3e cl.

DÉPARTS DE LONDRES :

VICTORIA à 10 h. matin (1re, 2e et 3e classes seulement).

LONDON-BRIDGE et VICTORIA à 8 h. 45 soir (1re, 2e et 3e classes).

TRAJET DE JOUR EN 8 H. 40.

GRANDE ECONOMIE

Billets simples valables pendant 7 jours.		Billets d'aller et retour valables pendant un mois	
1re classe	48 fr. 25	1re classe	82 fr. 75
2e —	35 fr. »	2e —	58 fr. 75
3e —	23 fr. 25	3e —	41 fr. 50

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours, ainsi qu'à Brighton.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1re classe et de 2e classe à couloir avec w.-c. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant ; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec w.-c. et toilette. Une voiture de 1re classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 fr. par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe, moyennant une surtaxe de 1 fr. par couchette.

EXCURSIONS

Billets d'aller et retour valables pendant 14 jours, délivrés à l'occasion des fêtes de Pâques, de la Pentecôte, de l'Assomption et de Noël.

DE PARIS-SAINT-LAZARE A LONDRES ET VICE VERSA

1re classe, 49 fr. 05 ; 2e classe, 37 fr. 80 ; 3e classe, 32 fr. 50.

Pour plus de renseignements, demander le bulletin spécial du Service de Paris Londres, que la Compagnie de l'Ouest envoie franco à domicile sur demande affranchie adressée au Service de la Publicité, 20, rue de Rome, à Paris.

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES

(Viâ Calais ou Boulogne)

CINQ SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

VOIE LA PLUS RAPIDE

SERVICES OFFICIELS DE LA POSTE (VIA CALAIS)

Services rapides entre Paris, la Belgique, la Hollande, L'Allemagne, la Russie, le Danemark, la Suède et la Norvège.

TRAINS DE LUXE

Toute l'année :

Nord Express — Tous les jours entre Paris (1 h. 50 soir) et Berlin. (A l'aller, ce train est en correspondance à Liège avec l'Ostende-Vienne).

Le train partant de Paris le lundi continue sur Varsovie et ceux partant les Mercredi et Samedi sur Saint-Pétersbourg.

Péninsulaire-Express. — Départ de Londres le Vendredi, et de Calais-Maritime le Samedi à 1 h. 03 matin pour Turin, Alexandrie, Bologne, Brindisi, où il correspond avec le paquebot de la Malle de l'Inde.

Calais-Marseille-Bombay-Express. — Départ de Londres et Calais-Maritime (2 h. 55 soir) le Jeudi pour Marseille, en correspondance avec les paquebots pour l'Egypte et les Indes.

Simplon-Express. — De Londres, Calais (3 h. soir) et Paris-Nord (6 h. 51 soir) pour Lausanne, Brigue et Milan. (3 fois par semaine en hiver, tous les jours en été).

L'hiver seulement :

Calais-Méditerranée-Express. — De Londres, Calais (3 h. soir) et Paris-Nord (6 h. 51 soir) pour Nice et Vintimille.

Train rapide quotidien. — De Paris-Nord (7 h. 32 soir) pour Nice et Vintimille composé de lits-salons et voitures de 1re classe.

VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS

en France et à l'Étranger

avec itinéraire tracé au gré des voyageurs

Délivrance toute l'année de billets permettant d'effectuer un voyage empruntant les réseaux français, les lignes de chemins de fer et les voies navigables des pays européens. Le parcours ne peut être inférieur à 600 kilomètres.

La durée de validité est de 60 jours jusqu'à 2 000 kilometres, 90 jours de 2.000 à 3 000 kilomètres, et de 120 jours au-dessus.

MASSAGE MÉDICAL

GYMNASTIQUE SUÉDOISE

DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS ARRIÉRÉS

CULTURE DE LA VOLONTÉ

SE REND A DOMICILE — PRIX MODÉRÉS

A. CORNILLE

40, Rue Saint-Paul, 40

LE PROTESTANT

Journal des chrétiens libéraux

Paraissant le samedi.

Abonnements : France, Alsace-Lorraine, un an, 5 fr. ; 6 mois, 3 fr. ; autres pays, un an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr.

Administration, abonnements, 20, rue de Vienne, Paris, 8e. Rédaction, M. Reyss, pasteur, 49, boulevard Pereire.

JOURNAL DE GENÈVE

Le *Journal de Genève*, par son bulletin politique, comme par ses correspondances régulières de France, d'Angleterre, de Turquie, par ses chroniques scientifiques et sa correspondance littéraire parisienne, est un des organes les plus importants de la presse de langue française.

On s'abonne à la Direction du *Journal* à Genève et dans tous les bureaux de poste de Suisse et de l'étranger.

Genève et la Suisse : Six mois, 12 fr., un an, 20 fr.

Union postale : Six mois, 20 fr. ; un an, 37 fr.

LE TÉMOIGNAGE

Journal de l'Eglise évangélique luthérienne, paraissant tous les vendredis, sous la direction de M. le pasteur Samuel Lambert, tient ses lecteurs au courant du mouvement religieux, publie des études, des correspondances, etc.

Abonnements : France, 5 fr. ; Union postale, 7 fr. ; pasteurs à l'étranger, 6 fr.

S'adresser au bureau du journal, 16, rue Chauchat, Paris, IXe.

LA VIE NOUVELLE

JOURNAL DES PROTESTANTS FRANÇAIS

Rédaction et administration : Louis Lafon

Montauban.

Abonnements : France, 5 fr. ; Alsace-Lorraine, 6 fr. ; Etranger, 8 fr.

Tous les samedis : HUIT PAGES

LE CHRISTIANISME

AU XXe SIECLE

Paraît tous les jeudis à Paris, sous la direction de M. Benjamin Couve. Consacré à la défense des intérêts des Eglises réformées évangéliques de France, il instruit ses lecteurs de tout ce qui touche l'évangélisation, la mission, les œuvres chrétiennes chez nous et à l'étranger. Il est, par la nature et l'étendue de sa publicité, très propre à servir d'intermédiaire pour demandes et offres d'emplois.

Abonnements : 10 fr. par an, 5 fr. pour pasteurs, instituteurs, évangélistes.

S'adresser à son gérant, M. Street, 48, rue de Lille, Paris (7e).

GAZETTE DE LAUSANNE

ET JOURNAL SUISSE

La Gazette de Lausanne, l'un des plus anciens journaux de la Suisse — il date de 1799 — par la variété de sa rédaction, ses nombreuses correspondances étrangères, permet de suivre le mouvement des idées non seulement en Suisse, mais dans les autres pays. On s'abonne à Lausanne, n° 20, ruelle Saint-François. Le prix d'abonnement est pour la Suisse, de 20 fr. par an, et de 36 fr. pour l'Union postale.

VIN DE PROPRIÉTAIRE

Veuve de pasteur, Mme JULES GARDES, à Mons

Par Alais (Gard)

Offre VINS ROUGE de l'année à 32 fr. l'hectolitre, rendu, fût compris BLANC, à 35 fr.

DEMANDE DES REPRÉSENTANTS

LISEZ-LE

pour économiser votre temps

Il est la **Revue des Revues techniques** et donne le contenu des 540 meilleures publications du monde entier.

Le **foyer de la documentation**, c'est ce qu'il veut être et ce qu'il est depuis 13 ans.

Il permet à l'ingénieur et à l'industriel de tirer parti de tous les faits nouveaux.

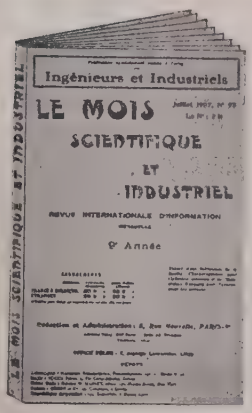

ÉCRIVEZ-LUI

pour profiter de l'expérience des autres

A tous ceux qui ont des difficultés à vaincre ou qui veulent entreprendre un travail, l'**Institut du M. S. I.** offre ses Conseils pratiques et sa Documentation ; il vous guidera par des Bibliographies, des Mémoires et des Consultations ; il déposera vos Brevets, en facilitera la négociation ; il vous aidera en vous donnant des Conseils Juridiques, en vous traçant une méthode rationnelle d'organisation de votre usine ou de votre comptabilité.

Minimum d'effort - Maximum d'effet

ABONNEMENTS

France et Belgique, 20 fr. ; Etranger, 25 fr. par an

(Spécimen 160 p. : 0 fr. 40, timbres du pays)

ENVOI, SUR DEMANDE, DE LA NOTICE SPÉCIALE

8, rue Nouvelle, PARIS

TRAVAUX

à la

MACHINE A ÉCRIRE

STÉNOGRAPHIE

Mademoiselle Alph. CAVALIER,

14, rue du Commerce,

Paris, 15e

A LOUER, à 200 mètres d'Orthez,

Basses-Pyrénées, **UNE VILLA**

très bien située entièrement meublée avec tout le confort moderne, spacieuse et convenant à une nombreuse famille, entourée d'un parc. Dépendances. Conditions modérées. S'adresser au Bureau de *La Revue*.

EAUX D'ÉVIAN

L'eau des sources d'Evian est fraîche, incolore, alcaline, sans aucune odeur, d'une saveur très agréable. Par l'absence complète de sulfate de chaux dans sa composition, elle est d'une digestion très facile ; l'acide carbonique, le chlorure de sodium et le carbonate de soude qu'elle renferme aident puissamment aux fonctions de l'estomac, et, comme elle ne trouble pas le vin, son usage à table est aussi utile qu'agréable.

C'est l'eau de table par excellence, a dit d'elle, en toute vérité, M. Jules Simon.

Les estomacs délicats supportent aisément une forte dose de cette eau alcaline, tandis que pour certaines eaux les plus petites quantités sont quelquefois pesantes et difficiles à digérer.

L'eau d'Evian convient dans le traitement des maladies ci-après désignées :

Affections des voies digestives, affections chroniques du foie et de l'appareil biliaire, des voies urinaires

L'eau d'Evian se conserve indéfiniment avec toutes ses qualités et se transporte aux plus grandes distances sans altération aucune.

Elle s'expédie en bouteilles par caisses de 12, 30 et 60 bouteilles. Elle est expédiée aussi en bonbonnes de verre dans lesquelles elle se conserve parfaitement.

Pour tous les renseignements, s'adresser à M. le Directeur des Eaux d'Evian, à Evian.

SOURCE CACHAT

Alcaline, Médicinale, la plus réputée des Eaux d'Évian, la meilleure des Eaux de table.

En bouteilles :

Au magasin, *4 place de l'Opéra*, la bouteille ..... fr.		0.60
A domicile, à Paris, par 10 bouteilles au moins, la bouteille		0.60
La caisse de 30 bouteilles	A domicile à Paris	18 »
— 60 —	ou aux Bureaux des chemins de fer	36 »

En bonbonnes, *à domicile à Paris ou aux Bureaux des Chemins de fer :*

La bonbonne de 10 litres ..... fr.	4 »	7 »
Bonbonne	3 »	
La bonbonne de 25 litres	8 50	12.50
Bonbonne	4 »	

Les bonbonnes seront reprises, au prix de facture, ainsi que les bouteilles au prix de 0,05 centimes la bouteille :

A DOMICILE

AVIS

Les livraisons sont faites le lendemain ou le surlendemain de la commande.

La vente s'effectue au comptant.

Le montant des expéditions en province suivra en remboursement.

Les bonbonnes et caisses seront remises sans frais de camionnage, à Paris aux Bureaux des Chemins de fer.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

HIVER 1911-1912

Relations rapides entre

PARIS et l'ITALIE, par le Mont-Cenis.

1° **EXPRESS QUOTIDIENS**, Paris, Turin, Gênes, Pise, Rome, Naples à l'aller et au retour.

ALLER : Départ de Paris ; 8 h. 20 matin (W. R. Paris-Dijon et Culoz-Modane. 1re et 2e cl. Paris-Turin) — 2 h. 20 soir (W. L. 1re cl. Paris-Florence, 1re et 2e cl. Paris-Rome) — 10 h. 15 soir. (W. R. Modane-Turin, L. S. Paris-Turin, 1re et 2e cl. Calais-Turin, W. L. 1re et 2e classes Paris-Rome).

RETOUR : Départ de Rome : 11 h. 50 soir (W. L. Rome-Paris, 1re et 2e cl. Turin-Paris, W. R. Turin-Chambéry) — 8 h. 35 matin (1re et 2 cl. Rome-Paris et Turin-Boulogne ; W. L. Florence-Paris ; L. S. Turin-Paris ; W. R. Rome Pise et Dijon-Paris) — 6 h. 05 soir (1re et 2e cl. Rome et Turin à Paris ; W. R. Dijon-Paris.
Arrivée à Paris : 6 h. 45 matin, 2 h. 25 soir. 11 h. soir.

2° **Train de luxe « PARIS-ROME »** (Vagons-Lits, Vagon-Restaurant, Voiture directe de ou pour Florence) desservant Aix-les-Bains.

ALLER : Départ de Paris : 2 h. 10 soir, les lundis, jeudis et samedis pour Rome et Naples, du 2 décembre au 11 mai ; — les jeudis et samedis pour Palerme, du 4 janvier au 25 avril inclus ; — les lundis pour Taormina du 1er janvier au 22 avril inclus.

RETOUR : Les lundis, mercredis et samedis au départ de Naples et de Rome du 4 décembre au 13 mai ; — les dimanches et mardis au départ de Palerme du 7 janvier au 28 avril inclus ; — les vendredis au départ de Taormina du 5 janvier au 26 avril inclus.
Arrivée à Paris à 2 h. 40 soir.

ASSURANCES

G. SOLANET

77, rue Dulong, PARIS

RÉDACTION DE POLICES — MODIFICATIONS
AUX CONTRATS EN COURS

Incendie -- Vie -- Rentes Viagères
Accidents de toute nature

Chevaux — Voitures — Automobiles et Conducteurs
Responsabilité civile — Chasse
Gens de Maison

LIBRAIRIE FISCHBACHER, 33 rue de Seine, PARIS

ME VOICI, MAITRE, ENVOIE-MOI !

par William-T. Stead

Roman social, traduit librement de l'anglais, avec autorisation de l'auteur par A.-J. Jézéquel. Avec une préface de M. Wilfred Monod.
Un volume in-16. . . . . 3 50

POTS CASSES

Scènes de la vie réelle, pouvant servir à illustrer « l'*Expérience religieuse* » de William James. par Harold Begbie. *Deuxième édition.*
Un volume in-12. . . . . 3 50

FIGURES ET CHOSES ANGLAISES

par J.-E. Cerisier

Un volume in-16, avec préface de Frank Puaux, et orné de 6 portraits . 3 50

LA MARCHE TRIOMPHANTE DE L'ÉVANGILE

Courte Histoire des Missions

par Henry Ussing

Un volume in-16 avec 20 portraits 3 50

L'HEURE DÉCISIVE DES MISSIONS CHRÉTIENNES

par John Mott

Un volume in-16, avec préface de Alfred Boegner, 20 illustrations . . 3 50

NOTRE PIERRE VIRET

par H. Vuilleumier

Un volume, in-18, orné d'un portrait 1 50

AMOUR ET MARIAGE

par M. Dugard

Un élégant volume in-24, relié en parchemin souple : 5 00 — cartonné en toile : 3 50 — broché. 2 50

Table des matières : Transformations. — Vers le mariage. — La vie nouvelle. — Réalités et Idéal.

POUR LES FÊTES DE PAQUES

WILFRED MONOD : *Il a souffert...* Six méditations pour la Semaine Sainte. Un volume in-12 . . . . . 2 00
... *Il règnera.* Dix tableaux de la gloire de Jésus-Christ. Un volume in-12 3 50
... *Il vit.* Six méditations... pour la fête de l'Ascension. Un volume in-12 3 50
Les 3 volumes, cartonnés toile, réunis dans un étui. 15 00

CHASTAND : *La Prédication de la Croix.* In-12 . . . . . 2 00

SCHICKLER (Bon de) : *Avant et après la Pâques chrétienne.* Simples méditations pour les cœurs simples. In-12 . . . . . 3 50

De MORSIER : *La Sainte-Cène.* In 16 . . . . . 0 25

JACKSON : *La Passion, la mort, la résurrection et l'ascension de N. S. Jésus-Christ.* Un volume in-8°, avec 8 illustrations et 10 cantiques. . . . 2 00

PFENDER : *L'Agneau de Dieu.* Récit de la Passion et de la Résurrection du Seigneur, suivi de méditations, de prières et de cantiques. 2e édition. In-16. . . . . 2 50

Montbéliard. — Sté Anme d'Imprimerie Montbéliardaise.

PEUGEOT

CYCLES - MOTOCYCLETTES

BICYCLETTES de route à 1 et 2 vitesses

BICYCLETTES de course

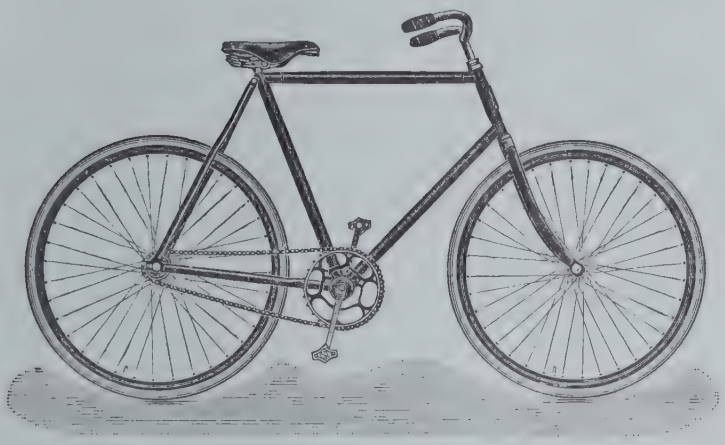

MOTOCYCLETTES

à un et deux cylindres avec **FOURCHE ÉLASTIQUE**

PEUGEOT

BREVETÉ S. G. D. G.

AGENTS DANS TOUTES LES VILLES

SOCIÉTÉ ANONYME

DES AUTOMOBILES ET CYCLES PEUGEOT

à BEAULIEU (Doubs).

LIBRAIRIE FISCHBACHER, 33 rue de Seine, PARIS

PRIÈRE ET SILENCE

(Deuxième série de *Silence et Prière*)
par WILFRED MONOD
Simples méditations matinales pour chaque jour du mois.
Un volume, in-12 . . . . . 2 00

L'APOTRE PAUL

Esquisse d'une histoire de sa pensée
par A. SABATIER
Quatrième édition revue et augmentée d'un avant propos de M. EUGÈNE DE FAYE.
Un volume in-8° 7 50

L'INQUIÉTUDE RELIGIEUSE DU TEMPS PRÉSENT

par PAUL STAPFER
Un volume in-12. . . . . 3 50

Table des matières : Préface. — Inquiétude religieuse d'Euripide — Historiens nouveaux des Jésuites (H. BOEHMER, traduction de G. MONOD). — Blaise Pascal (d'après V. GIRAUD). — Un philosophe individualiste du XIXe siècle (FÉLIX BOVET). — La critique littéraire chrétienne (GASTON FROMMEL). — La double hérésie d'un libre-croyant du XXe siècle (WILFRED MONOD). La logique et la conscience chez un penseur sincère (H. TAINE). — Formes diverses de la sincérité religieuse. — Pragmatisme. — De la prière.

HISTOIRE SOCIALE DES RELIGIONS

I. — **Les religions occidentales dans leur rapport avec le progrès politique et social :** *Judaïsme, christianisme, religion gréco-romaine, islam, catholicisme, protestantisme,* par MAURICE VERNES.
Un fort volume in-8° 10 00

CE QU'ON A FAIT DE L'ÉGLISE

Etude d'histoire religieuse. Avec une humble supplique à Sa Sainteté le pape Pie X.
par *****
Un volume in-12 . . . . . 3 50

L'INTRODUCTION A L'ANCIEN TESTAMENT DANS SA PHASE ACTUELLE

par H. TRABAUD
1re partie : La loi ou le Pentateuque. Un volume in-8°. 4 00

LA PERSONNE HUMAINE DANS LES ÉVANGILES

par ANDRÉ ARNAL
Un volume grand in-8° 2 50

ÉTUDES SUR LA VALEUR DE LA SOUFFRANCE

par ERNEST ROSTAN
Avec une préface de M. PH. BRIDEL. 2e édition.
Un volume in-16. . . . . 3 00

PRÉCIS DE DOGMATIQUE

par G. FULLIQUET
Un fort volume in-12 . . . . . 5 00

L'ASCENSION VERS DIEU

(Méditations de Philosophie religieuse)
par EUGÈNE MICHAUD
Un volume, in-16. . . . . 3 00

Montbéliard. — Sté Anonyme d'Imprimerie Montbéliardaise.

CINQUANTE-NEUVIEME ANNEE. - TOME I
IVe SÉRIE

1er Mai 1912

REVUE CHRÉTIENNE

RECUEIL MENSUEL

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE

JOHN VIÉNOT

Professeur à la Faculté libre de théologie de Paris.

SOMMAIRE

P. Lobstein. — L'intérêt religieux du dogme luthérien de la Ste-Cène.

XXX. — Le christianisme.

Théodore Reinach. — A propos du Congrès du progrès religieux.

John Viénot — Sur quelques ouvrages d'histoire.

A. Paul — Noel Aubert de Versé. L'œuvre.

Wautier d'Aygaliers. — Sur la Terre.

Paul Gay. — Amendements au Fidéisme.

G. Wickham. — La société protestante de Charité.

E. J. — L'aviateur.

Georges Boutelleau. — Cantique de Mai.

Revue de Livres.

Les Livres.

John Viénot. — Le Mois.

ADMINISTRATION

83, Boulevard Arago, 83

PARIS (XIVe)

TIRAGES A PART

Conditions spéciales.

Les demandes de tirage à part, sous forme de brochure spéciale, doivent être adressées à la Revue *en même temps que les épreuves des articles. Ils sont faits aux conditions suivantes :*

	25 ex.	50 ex.	100 ex.	200 ex.	300 ex.
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1/4 feuille . . .	5 »	5.50	6.50	8 50	10 50
1/2 — . . .	6 »	7 »	8.50	12 »	14.50
3/4 — . . .	8 »	9.50	12 »	15.50	17.50
1 — . . .	9 »	10.50	13.50	16.50	19.50

	fr.
Couverture en papier non imprimé. . .	1.50 le cent.
— avec titre imprimé	6 » le premier cent.
— —	2.50 par cent en plus.

AVIS TRÈS IMPORTANT

MM. les Abonnés de la *Revue chrétienne* sont priés de vouloir bien prendre note que les demandes d'abonnement pour l'année 1912 devront être adressées à **M. l'Administrateur de la « Revue Chrétienne », 83, boulevard Arago, Paris (XIVe).**

Le prix de l'abonnement à la Revue reste fixé à *dix francs* pour Paris et les départements, payable en un mandat ou bon de poste au nom de M. l'Administrateur de la *Revue chrétienne.*

Les abonnements recouvrés par la poste devront subir une augmentation de 50 centimes pour frais de poste et de recouvrement.

Le recouvrement par la poste présentant de sérieux inconvénients car trop souvent la quittance revient impayée et son renvoi exige de nouveaux frais qui, parfois, finissent par s'élever au dixième du prix de l'abonnement, nous prions nos abonnés de faciliter notre tâche par l'envoi direct, par bon ou mandat-poste, du prix de leur abonnement.

Abonnements de l'Etranger.

MM. les abonnés de l'Etranger y compris la Suisse, sont priés de vouloir bien envoyer le montant de leur abonnement, par *mandat-poste international* de 12 fr. 50, au nom de l'Administrateur de la Revue, 83, boulevard Arago, Paris (XIVe), s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi de la Revue, l'Administration ne pouvant faire opérer les recouvrements à l'Etranger.

MM. les Collaborateurs et Abonnés de la Revue voudront bien aussi prendre note que la correspondance relative à la rédaction de la Revue devra être adressée à M. John Viénot, *directeur de la « Revue chrétienne »*, 83, *rue Denfert-Rochereau*, Paris (XIVe).

Nota. — *MM. les Pasteurs qui enverront directement* le montant de leur abonnement à M. l'Administrateur de la *Revue* recevront gratuitement sur leur demande les *Annales de Bibliographie théologique.*

L'INTÉRÊT RELIGIEUX
DU DOGME LUTHÉRIEN
DE LA SAINTE-CÈNE

Le beau livre composé par les amis de Félix Kuhn à l'aide d'une série d'articles tirés du *Témoignage* et publiés sous le titre heureusement choisi *Choses anciennes et nouvelles*, a ramené l'attention sur quelques-unes des doctrines centrales du christianisme luthérien, notamment sur le dogme de la Sainte-Cène. On sait que ce dogme rencontra en M. Kuhn, un défenseur convaincu. Dans un chapitre qui porte la date du 28 décembre 1867, le rédacteur du *Témoignage* expose avec une grande clarté la conception de Luther, et il en célèbre les « incomparables grandeurs. » Quelques années plus tard, aux Conférences pastorales qui eurent lieu à Paris, en avril 1870, il reprit avec une nouvelle vigueur son éloquent plaidoyer qu'il maintint et développa à l'encontre de la thèse zwinglienne soutenue par la plupart des assistants. En relisant les documents qui consacrent le souvenir de cette mémorable journée, en méditant les pagès de Kuhn sur « les préjugés spiritualistes et le réalisme luthérien, on admirera certainement la science incontestée, la piété fervente, la vive pénétration de l'éminent disciple de Luther, mais ni chez lui et ses amis, ni chez ses adversaires, on ne trouvera l'explication d'un problème que l'histoire et la psychologie imposent à la réflexion du critique et du penseur.

On sait avec quelle ardeur, avec quel acharnement le réformateur saxon a combattu pour le triomphe de sa notion de l'Eucharistie. L'emportement qu'il mit à attaquer Carlstadt, Zwingle, et tous ceux qui préconisaient l'interprétation symbolique de la Cène, l'exaspération avec laquelle il poursuivit les sacramentaires, ne furent pas moins violents que l'ardeur qu'il déploya dans sa lutte avec Rome et la Papauté. Bien qu'il sentît profondément le tort immense que faisait à la cause de la Réforme le schisme qui déchira le protestantisme naissant, il fit preuve d'une intransigeance absolue : le réalisme sacramentel, la présence du corps et du sang de Jésus-Christ « dans, avec et sous le pain et le vin » était à ses yeux une vérité capitale, un mystère d'une souveraine importance, le palladium intangible de la religion chrétienne.

Il est certain que cette manière de sentir et de penser est aux antipodes de la conception et de la piété d'une foule de chrétiens sincères et vivants. A leur gré, la question des sacrements a très peu d'importance ; la doctrine de la sainte-cène est considérée comme un point secondaire qui intéresse à peine la vie chrétienne. Aussi, vaut-il la peine de rechercher les raïsons dernières de l'attitude si étrange et, selon bien des protestants, si regrettable que prit Luther dans les trop fameuses controverses qui agitèrent les Eglises du 16e siècle (1).

Ecartons d'abord quelques solutions superficielles et manifestement insuffisantes.

Si Luther a enseigné la présence réelle du Christ dans la

(1) Dans les ouvrages publiés sur les controverses eucharistiques du seizième siècle, la plupart des auteurs reproduisent soigneusement les formules dogmatiques élaborées par les adversaires en présence ; mais le plus souvent les grandes lignes, c'est à-dire l'intérêt religieux et les facteurs essentiels de ces luttes, dont nous avons de la peine à saisir la portée véritable, disparaissent sous l'amas des détails et des arguties scolastiques Il n'existe pas, à ma connaissance, d'étude française qui s'applique à mettre en lumière le nœud religieux du problème. Dans les pays de langue allemande le départ entre la terminologie théologique et le contenu religieux de la doctrine a été rarement tenté. Si je ne m'abuse, ce triage si nécessaire n'a été nulle part opéré d'une manière plus heureuse que dans la monographie de M. Graebke, *Die Konstruktion der Abendmahlslehre Luthers in ihrer Entwicklung dargestellt*. Leipzig 1908.

Cène, s'il a vu dans le pain et le vin les porteurs du corps et du sang du Seigneur, s'il a prêché et adoré la pénétration de l'élément terrestre par l'élément divin — c'est assurent les uns — parce qu'il y a été contraint par les paroles de l'institution eucharistique : Ceci est mon corps, Ceci est mon sang. — Personne n'ignore, en effet, que Luther alléguait cet argument en faveur de sa doctrine. Au Colloque de Marbourg, dans ses entretiens avec Zwingle, il traça sur la table en grands caractères les mots fatidiques *Hoc est corpus meum, hic est sanguis meus*, s'appuyant invariablement sur ce texte, dont la clarté et la force s'imposaient, dit-il, à son intelligence, faisaient taire toutes les objections de son esprit et retenaient sa raison captive sous l'obéissance de la foi. — En dépit des affirmations de Luther dont nous ne songeons pas à suspecter la bonne foi, il est permis de croire qu'il se faisait illusion en pensant n'obéir qu'à des scrupules d'interprétation: Non, ce n'est pas l'autorité de l'Ecriture sainte qui, en dernière analyse, fit pencher la balance. On sait avec quelle royale indépendance Luther traitait bien souvent les documents bibliques. Si, dans le cas présent, il se fondait sur une parole scripturaire, s'il s'attachait à l'explication littérale des formules sacramentaires, c'est que son exégèse était inspirée et dominée par des motifs qui lui dictaient une pareille interprétation, c'est qu'il obéissait à des préoccupations primitivement indépendantes des textes sacrés, à des préoccupations qui procédaient de sa foi religieuse.

Faut-il ne voir, dans ces préoccupations, qu'une influence lointaine de son catholicisme d'autrefois, un retour à la scolastique d'Occam ou au mysticisme de sa période monacale, un réveil de la piété dans laquelle il avait grandi et dont s'étaient nourries son enfance et sa jeunesse ? Il n'y a pas de doute que, sur plus d'un point, Luther a eu des retours semblables : Après l'âge créateur et héroïque de la réforme, on découvre à maintes reprises les traces de ce que l'on pourrait appeler le revenant, qu'effrayaient les tendances du réformateur et du révolutionnaire.

Mais si des vélléités conservatrices et des tentations réactionnaires ne furent pas étrangères à la manière dont Luther formula sa doctrine, ces facteurs ne suffisent pas à rendre compte des raisons ultimes et décisives de sa conviction.

La racine cachée de la notion eucharistique de Luther se confond avec l'intérêt primordial de sa foi de chrétien et de son activité de réformateur. Cette connexité mystérieuse se découvre aux regards de l'historien, dès qu'il prend la peine de saisir dans son ensemble le développement de la doctrine du réformateur, d'en démêler la genèse et d'en analyser les éléments. Il y a eu, en effet, une évolution dans les idées de Luther sur la Cène, et à la lumière de l'histoire, cette évolution s'éclaire d'un jour propre à convaincre tout esprit non prévenu.

C'est un lieu commun de répéter que le point de départ de Luther, le point de son œuvre a été un intérêt purement religieux et pratique. La question qui s'imposait à sa conscience et qui surgit du milieu de ses luttes intérieures et de ses indicibles angoisses, se réduisait à celle-ci : Que faut-il faire pour être justifié devant Dieu ? Comment arriver à la paix de l'âme et à l'assurance du pardon des péchés et de la vie éternelle ? » Pour trouver cette paix, ce pardon et ce salut, que ne lui procuraient point les pratiques et les œuvres prescrites par l'Eglise, Luther se reporte à l'Evangile de Jésus-Christ, que le catholicisme de son temps n'avait pas oublié absolument, mais qu'il avait obscurci et comme étouffé sous un amas de traditions scolastiques, d'observations et de rites. Cet Evangile, il fallait le remettre à la lumière, lui rendre sa place centrale et dominatrice, l'affranchir de tout ce qui en altérait la pureté et de ce qui en paralysait la force et l'efficacité. L'Evangile le message de l'amour paternel de Dieu, la parole du salut gratuit, de la rémission des péchés et de la vie éternelle, voilà ce qui apporta au moine d'Erfurt la délivrance, la paix, la certitude de la communion avec Dieu. Le fondement de cette certitude ne gît pas dans les efforts et les

mérites de l'homme, mais dans la volonté divine, c'est-à-dire dans l'éternel amour du Père céleste. Cet amour ne saurait être ni gagné ni conquis par le travail de l'homme, il se donne librement à qui sait l'accepter : la réponse à l'amour du Père, c'est la confiance de son enfant. La foi, ramenée à son sens chrétien, correspond à l'Evangile, saisi dans sa pureté primitive. Foi et Evangile, ces deux facteurs constituent le double pôle de la vie spirituelle du chrétien, la double conquête du mouvement religieux de la Réforme. Ne semble-t-il pas que nous soyons à cent lieues du dogme de la Sainte-Cène et de la conception luthérienne de la présence réelle ? Un moment de réflexion nous fera voir que ce détour apparent, est en réalité le chemin le plus court.

Pour conserver le trésor que Luther devait à la grâce libératrice du Sauveur, pour s'en assurer la bienheureuse possession, il ne comptait pas sur ses forces qu'il taxait de faiblesse, ni sur ses œuvres toujours imparfaites et insuffisantes, ni sur sa foi sujette à des vicissitudes, à des défaillances et à des tentations sans cesse renaissantes. Le fondement de sa confiance en la miséricorde et en la charité du Père céleste, résidait uniquement dans la promesse divine, dont Jésus-Christ était l'inaltérable garant. En exaltant la toute-puissance de la *parole de Dieu*, Luther n'entendait pas préconiser la lettre de l'Ecriture, il n'avait d'autre pensée et d'autre souci que de rendre hommage à cet Evangile de grâce et d'amour, objet unique et base inébranlable de la certitude chrétienne et de l'assurance du salut. Ce qui lui importait, c'était la réalité objective d'une révélation divine, sur laquelle pût s'appuyer le fragile édifice de notre foi.

Or, cette Parole, dont le Réformateur avait éprouvé la vertu salutaire et victorieuse, il la retrouvait, visible et tangible, dans le baptême et la Sainte-Cène. Durant les premières années de sa carrière, sa pensée ne se porta pas encore sur le problème scolastique du rapport entre l'élément matériel et le contenu divin des sacrements : il

ne voyait dans ces actes que la traduction sensible de l'Evangile du pardon, le gage extérieur de la volonté rédemptrice, le sceau qui confirmait divinement la promesse renfermée dans sa parole. Comme Mélanchthon, il s'appropriait la formule de Saint-Augustin qui appelait le sacrement, une parole visible, une représentation de la parole, *verbum visibile, pictura verbi*, et répétait volontiers que l'effet de la parole et l'effet du sacrement étaient identiques. De même que la parole frappe l'oreille pour pénétrer dans l'âme, ainsi le sacrement s'adresse à la vue pour parler à l'esprit, pour réveiller et affermir la foi. Car la préoccupation constante de Luther, c'était précisément de donner à la foi, à la confiance en Jésus-Christ, à la certitude du salut et du pardon, une sanction absolue et une pleine et parfaite garantie. Tel fut, par exemple, le point de vue de Luther dans son célèbre opuscule sur la Captivité babylonienne de l'Eglise (1520). Les riches développements consacrés à la Sainte-Cène ne renferment aucune spéculation sur les éléments constitutifs de l'eucharistie, sur le mystère des rapports entre la matière visible et la grâce invisible : le sacrement de la Nouvelle alliance est le témoignage visible de la grâce divine, le sceau inviolable du pardon accordé aux croyants. De même que l'Eternel fit briller aux yeux de Noé l'arc-en-ciel qui l'assurait de sa faveur, de même qu'il donna à Abraham la circoncision qui devait lui certifier sa miséricorde, le Seigneur institua dans son Eglise des moyens de grâce destinés à servir de gages à la volonté divine et d'appui à la foi humaine.

Il est facile de saisir le lien (intime et indissoluble) qui régnait entre cette conception des sacrements et la piété du Réformateur, piété qui se résume dans la certitude du pardon, de l'adoption filiale, de la communion avec le Père céleste. Cette certitude tombe et s'évanouit si elle ne repose point sur un fondement posé éternellement par Dieu lui-même. Où trouver ce fondement, sinon dans la parole divine qui se présente au fidèle sous des formes

multiples, Ecriture sainte, prédication évangélique, sacrement du baptême ou de la Cène ?

Le désir d'assurer à la certitude du croyant une base élevée au-dessus de toute atteinte, avait déterminé la conception primitive de Luther ; c'est ce même désir qui présida à l'évolution que subit sa doctrine de l'eucharistie. Carlstadt d'abord tira des prémisses posées par Luther une série de conclusions qui tendaient à faire de la Cène un symbole. Les exagérations et les abus que commirent les adeptes de Carlstadt et les illuminés dont il ne répudia pas la solidarité, inspirèrent au Réformateur une défiance qui, plus tard, après l'intervention de Zwingle, tourna à l'hostilité irréductible. Le dédain qu'affichèrent les « Enthousiastes » à l'endroit de la parole écrite et des moyens de grâce de l'Eglise, le spiritualisme professé par Zwingle, lui parurent autant d'atteintes portées à la réalité divine de l'Evangile, et par là-même à la certitude du salut et à l'assurance de la foi. Le fait que ses adversaires avaient la prétention d'en appeler à l'Evangile et de se faire les interprètes de la révélation divine, le porta à développer sa conception première dans un sens qui semblait un retour à la position catholique, mais qui procédait d'un intérêt bien différent de celui de Rome et de la scolastique médiévale. Il se mit en quête d'un soutien plus ferme que celui que lui avait fourni le témoignage de la parole de Dieu : l'Evangile, invoqué par les sacramentaires, finit par ne plus présenter des garanties assez solides pour étayer la foi ; il lui fallait une réalité plus inattaquable que celle qu'il voyait livrée à l'interprétation arbitraire des Carlstadt et des Zwingle. Il en arriva ainsi à penser que pour sauvegarder la pleine objectivité de la grâce de Dieu, il convenait de mettre l'accent sur la substance céleste dont le pain et le vin de la Cène étaient les enveloppes mystérieuses, les véhicules surnaturels : pour maintenir l'objectivité du don divin, il lui imprima la forme plastique et massive qui se traduit dans le dogme de la présence réelle. Renchérissant sur ses affirmations d'autrefois, qui

ne suffisaient plus à son besoin de certitude et ne lui semblaient plus aptes à servir d'appui à l'assurance du salut, *il substitua a là notion de réalité la catégorie de substance* et aboutit finalement à une doctrine que la belle et subtile apologie de F. Kuhn ne saurait sauver du reproche de matérialisme et de magie.

Luther persista jusqu'au bout dans la conviction qu'il était resté fidèle à sa pensée primitive, et il était d'une entière bonne foi en soutenant que sa doctrine de la consubstantion sacramentelle n'était pas différente de celle qu'il avait défendue dans ses premiers écrits. Cette illusion est facile à comprendre : à la fin comme au début de son œuvre de réformateur et de ses combats de chrétien, il était possédé par une préoccupation unique et invariable, par l'intérêt religieux qui fut l'âme inspiratrice de son christianisme, par le principe de l'amour rédempteur de Dieu, en Jésus-Christ. C'est pour sauver ce principe, qu'il glorifia d'abord la toute-puissance de la parole divine, et qu'il finit par en incarner la vertu surnaturelle dans l'eau du baptême, dans le pain et le vin de la Sainte-Cène. L'on comprend maintenant la solidarité qu'il établissait entre le fondement de sa foi et de sa vie religieuse et la laborieuse construction de sa doctrine eucharistique. Mettre en question son interprétation de la Cène, cela revenait à ébranler la base de son christianisme. Dès lors, l'âpreté du controversiste s'explique par l'ardeur du croyant. Il y allait de toute la religion. Ce qui nous semble une querelle d'école était pour Luther une affaire de vie et de mort : l'enjeu de la lutte n'était rien moins que le salut éternel des âmes.

P. LOBSTEIN

LE CHRISTIANISME

L'indéniable autorité du Christ, son influence considérable, n'a cependant pas encore amené les hommes à rechercher, dans le sens indiqué par lui, la suppression de la souffrance; elle existe toujours parmi nous, et dans des formes tellement multiples, qu'on serait tenté de croire que, sur notre planète, l'Infini est dans sa diversité.

Si depuis dix-huit siècles, l'humanité a progressé, si les maximes du Christ ont été la base des sociétés, son esprit est encore presque inconnu, sa douceur ignorée ; et l'orgueil, voulant être dieu, prétend avec le raisonnement, son attribut, être seul législateur, ayant oublié que la loi chrétienne était l'initial, ayant déformé le sens, le but n'est plus atteint ! d'ailleurs nous touchons à l'épuisement complet de l'application de ces règles dernières, qui n'étaient possibles que pour un temps.

A quoi sert en effet, l'éducation, dans laquelle n'entre que le raisonnement, pour amener au bien ? l'exigence du droit, sans le devoir ? du mal fait au prochain sans autre sanction que celle du code ? Et les êtres recueillent, avant leur dernier souffle, l'amère désillusion, qu'une parole d'espérance, pour des regrets devenus inutiles, n'adoucira jamais, au moment de la fin inexorable.

Enseignant qu'on est son seul maître, le matérialisme s'est condamné lui-même et vaincu par la nature, par ses forces, dont la plus puissante est la mort, ayant semé la seule jouissance, il moissonne de désespoir.

Et la haine, éternel refrain des sociétés déçues, des cœurs meurtris, revient plus amère, plus âpre; cette fois,

elle veut être vengeresse, alors les hommes, les pauvres hommes, s'entretuent, ne pouvant pas se battre contre l'ombre des mystères qu'ils ne veulent pas admettre, ni contre des forces par lesquelles ils ne pourraient être qu'écrasés.

Pour comble de malheurs, la mésentente et la haine, encore et toujours, se sont infiltrées parmi les chrétiens, ou ceux qui portent ce nom et qui, déformant l'esprit, ignorants jusqu'à la lettre, s'écharpent avec acharnement pour la plus grande gloire de Dieu, oublieux du simple exemple du Christ qui, plein d'humilité, sans s'être jamais départi de sa dignité d'homme, prêcha l'amour, en réduisant ses enseignements à cette seule parole : Aime ton prochain comme toi-même.

Mais alors, nous chrétiens, le crucifierons-nous encore, Celui qui mourut pour nous, rendrions-nous ainsi son sacrifice inutile ? Et toutes les choses nobles, saintes et pures, auxquelles nous nous faisons un soi-disant honneur de croire, seraient-elles vaines, devant ces ferments triomphateurs et pervers qui nous empoisonnent chaque jour.

Ne nous y trompons pas, il y a des peines, sinon éternelles, du moins des actes, dont la responsabilité pèse longuement sur les peuples; tel le crime, qui a soumis une race entière à une déchéance effroyable, devenue comme une tare originelle.

Et cependant, cette nation juive, ce peuple d'Israël, ce peuple d'élection, choisi par Dieu pour être dépositaire de la promesse bienheureuse : les Juifs, élites de l'Antiquité, qui donnèrent les patriarches, les prophètes, Moïse et les rois monothéistes, Jean-Baptiste le précurseur et Marie, bénie entre les femmes, à qui l'ange annonça le germe, qui prit vie en son sein virginal !

Les Juifs firent mourir Jésus, qui, de leur race pure, naquit et vécut parmi eux; ils le crucifièrent par incompréhensible orgueil et, dans leur cruelle ignorance, anéantirent la réalisation divine de leur espérance ancestrale.

Ce Jésus ne répondait pas à leur idéal de messie guer-

rier, vengeur, et de justicier; ce doux Jésus, pauvre et méconnu, ne flatta pas leur vanité de peuple aristocrate; se trompant sur le caractère de sa vie, ils ne reconnurent pas l'homme, dont l'esprit était Dieu — Lui, leur disait : qu'il n'était pas venu prêcher la guerre, mais le pardon, et leur parlant avec la simple raison, que tout cerveau humain peut comprendre, il leur expliquait par la pure logique, qu'il était le verbe de Dieu, retranché derrière le mystère originel. Il ajoutait que sa mission était toute pacifique. et de tendresse infinie pour ceux qui ont fait le mal; il les condamnait pourtant, s'ils ne se repentaient pas, mais il leur laissait l'Espérance, toujours accessible et consolatrice, et la Justice, pour peser leurs œuvres.

Il nous remit aussi l'entière responsabililté de nos actes; il institua la conscience, notre seul prêtre; il nous donna à comprendre que la vengeance personnelle ne nous appartient pas puisque la sanction divine en était chargée dans l'Eternité; puis il commanda le respect du prochain.

Ayant été tenté comme nous en toutes choses, étant descendu au fond même de la douleur humaine, il connut l'abandon, il fut trahi, martyrisé, il sentit l'angoisse et les affres de la mort, jusqu'au moment, où, recevant lui-même le secours divin, il put assurer du haut de la croix, que tout était accompli. Puis, afin que l'œuvre fût parfaite, il excusa ses bourreaux et avant de rendre l'Esprit, dans le dernier élan de son amour suprême, il demanda à son Père de leur pardonner.

Voilà donc le testament déjà ancien et toujours nouveau, dans ses applications indéfinies que nous laissa le Christ, le Christ méconnu par ceux mêmes qui se disent ses disciples et qui, ayant brigué le titre magnifique de Chrétien, trahissent tous les jours, le serment sacré de leur foi jurée, la désavouant sans cesse, quelquefois animés de sentiments si terribles, que la vigueur de leur passion, leur sectarisme, allant au-delà de celui des esprits forts, ils accomplissent, en connaissance de cause, ils

commettent le pire des péchés, celui qui ne devrait pas être pardonné, le péché contre le Saint-Esprit.

Ainsi donc est la Chrétienté, divisée, ravagée par les passions, les besoins de vengeance, et, peu soucieux de s'entendre, de réunir leurs forces, les chrétiens laissent le mal s'introduire dans les fissures ouvertes par leur alliance mensongère, se détestant, se déchirant entre eux, dédaignant d'établir cette société nouvelle des hommes de bonne volonté, des hommes régénérés, que le Christ est venu fonder sur la terre et qu'il appelle le Royaume de Dieu.

A PROPOS

DU

CONGRÈS DU PROGRÈS RELIGIEUX [1]

Mesdames, Messieurs,

... Je voudrais vous exposer en très peu de mots quelle pensée a guidé la direction de l'Ecole en organisant cette petite série de conférences pour servir de préface au *Congrès de progrès religieux* annoncé en 1913.

La religion tient encore une si grande place dans les besoins, les préoccupations et les conflits des sociétés actuelles que, voici déjà plusieurs années, nous avons décidé de lui en faire une dans le programme d'une Ecole à qui rien de « Social » ne doit rester étranger.

Nous avons donc étudié sous divers angles, dans leurs manifestations caractéristiques à travers l'espace et le temps, les principaux types de l'idée religieuse en tant qu'ils sont liés à l'éducation sociale.

Nous avons étudié à diverses reprises, et tout récemment encore, les rapports de la société politique, et en particulier de l'Etat français, avec la société religieuse.

(1) Un *Congrès du Progrès religieux* se tiendra à Paris en 1913. C'est pour y préparer les esprits éveillés et réfléchis que l'Ecole des Sciences sociales (16, rue de la Sorbonne) a organisé une série de conférences dont M. Théodore Reinach s'est fait l'introducteur. Nous sommes heureux de soumettre ses vues à l'appréciation des lecteurs de la *Revue Chrétienne*.

Il nous restait à étudier les rapports des différentes religions entre elles et c'est précisément cette étude, envisagée sous son aspect le plus sympathique, puisqu'il s'agit de rapports pacifiques et amicaux, dont le congrès prochain nous fournit l'occasion ou, si vous préférez, le prétexte.

Nous ne nous proposons pas — remarquez-le — d'introniser ici la science des religions comparées. Nous laissons cette recherche, si puissant qu'en soit l'intérêt, aux *hiérologues* de profession. Il n'en manque pas à la Sorbonne, au Collège de France, à l'Ecole des Hautes Etudes philologiques : nous tenons pour acquis le résultat de leurs savantes investigations.

Ce qui nous préoccupe ici, c'est un but pratique, ou, pour m'exprimer plus modestement, un fait d'ordre pratique. Nous voudrions déterminer quelles doivent et peuvent être les relations des diverses croyances entre elles, dans quelle mesure il est légitime qu'elles continuent à différer, sinon à se contredire, dans quelle mesure il est juste et utile qu'elles fraternisent et collaborent.

Dans un pareil examen on peut embrasser toutes les religions existantes, ou du moins toutes celles que professent les peuples civilisés. C'est ce qui se passa à Chicago dans le fameux « Parlement des religions » qui tint ses assises en 1893, peu après le quatrième centenaire de la découverte du Nouveau-Monde, et qui commença et s'acheva par un hymne collectif, vraiment saisissant, à la Paternité de Dieu et à la fraternité des hommes.

On tenta de renouveler cette expérience à Paris, à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900. A Paris, la ville du sceptiscisme, de la raillerie et la frivolité — ou qui passe pour telle — quelle audace !. Celui qui était alors un prêtre libéral, Victor Charbonnel, ne recula pas devant pareille témérité. Dès 1895, il lançait l'idée avec une ferveur d'apôtre; des hommes de toute profession et de toute confession lui adressèrent, qui sous forme de lettre, qui sous forme d'articles de journal, leur adhésion bienveillante, réservée ou enthousiastes. Et ce n'est pas le moins piquant

de cet épisode de voir à cette occasion voisiner dans une commune approbation, dans un commun élan de bonne volonté, des écrivains que, deux ans plus tard, la plus redoutable crise morale et sociale de notre époque devait dresser les uns contre les autres dans deux camps opposés, irréconciliables jusqu'à la mort. François Coppée y fait vis-à-vis à Emile Zola.

L'Eglise catholique avait volontiers accepté d'être à Chicago l'invitée des hérésies ; elle ne consentait pas à être leur hôtesse à Paris. Son opposition fit échouer le généreux projet de M. Charbonnel. On vous dira tout à l'heure comment de cet échec naquit, sous les auspices du protestantisme libéral, l'idée plus restreinte d'un Congrès de progrès religieux, limité tout d'abord à ce que les Musulmans appellent les « religions du livre » et qui peu à peu, élargissant son cadre, a fini par embrasser, à côté des diverses sectes chrétiennes, des juifs, des mahométans, les cultes de l'Inde et du Japon et même — les libres penseurs. Du Congrès de Londres en 1901 au Congrès de Berlin en 1910, le progrès est continu, l'esprit de tolérance et de large éclectisme toujours plus nettement affirmé.

Est-il nécessaire d'ajouter que ces tendances libérales ont soulevé des critiques et, chez quelques-uns, causé du scandale ? Quand, il y a dix-huit mois, le Congrès de Berlin eut ouvert à deux battants ses portes à tant de croyances et même à quelques incroyances, l'empereur Guillaume II écrivit au pape Pie X pour s'excuser qu'une telle assemblée se fût tenue dans sa capitale. C'est bien le même Berlin d'où mon ami, le philologue écossais Ramsay, faillit, il y a vingt ans, être expulsé par la police, parce que, invité à inscrire sur le registre de son logeur, à côté de son âge, de la profession et de sa nationalité, l'indication de sa religion, il y avait tracé à simple mot « Chrétien ». « Chrétien ? dit M. le Commissaire, nous ne connaissons pas cette religion-là...»

* *

Messieurs, le libéralisme, en religion, n'est pas nécessairement le Syncrétisme. Pour ma part, je ne suis pas avec ceux qui poursuivent dès à présent la chimère d'une religion unique et universelle, englobant et remplaçant toutes les confessions existantes. J'estime que la religion universelle, dont j'appelle de tous mes vœux l'avènement, doit se superposer, et non se substituer, aux religions particulières.

Comme il y a des langues, des patries, des formes nationales d'art et de costume, il est bon que la religion, si elle veut continuer à s'appuyer sur ces deux grandes forces morales qui s'appellent l'imagination et le sentiment, ne se hâte pas trop de dépouiller les formes diverses qu'elle a revêtues suivant les climats, les civilisations, les traditions historiques ou esthétiques des différentes fractions de l'humanité.

Mais rendons-nous compte que ces différences concernant principalement les rites et les dogmes, c'est-à-dire le vêtement extérieur de la pensée religieuse et la codification de l'inconnaissable. Elles n'atteignent pas la Religion dans son essence, dans ce qu'elle a de vraiment intime, durable et fécond, à savoir, dans l'ordre du Vrai, l'élan collectif vers l'Infini ; dans l'ordre du Bien, l'aspiration collective vers l'Absolu. C'est parce que ces deux aspects de l'idéal religieux sont communs à toutes les croyances dignes de ce nom que nous pouvons répéter avec l'abbé Lemire : « Pourvu que la lumière rayonne, peu importe le chandelier. »

Et voilà défini le terrain où peuvent se rencontrer, fraterniser, coopérer toutes les variétés, toutes les formes de l'idée religieuse. Voilà ce qui fait la possibilité et la beauté de ces congrès de libre christianisme et de progrès religieux dont les représentants autorisés des trois « religions du livre » vont développer devant vous le programme ample et sans cesse renouvelé.

Je me garderai bien d'empiéter sur leur tâche. Je veux seulement, en terminant, indiquer le double bienfait qui

peut résulter du rapprochement d'hommes pénétrés de la conviction que je viens d'énoncer.

D'une part, les diverses confessions, apprenant à se mieux connaître, apprendront à mieux vivre ensemble. Des préjugés, des préventions, presque toujours nés de l'ignorance mutuelle, achèveront de tomber. On pratiquera mieux, comme le disait Paul Loyson, « cette vertu souverainement aimable parce qu'elle procède de l'amour, » la tolérance.

D'autre part, la confrontation de tant de croyances vénérables, la fécondation réciproque de tant de nobles esprits, réunis pour méditer ensemble sur les plus hauts problèmes de la foi et de la vie, amènera peu à peu chaque religion à faire son examen de conscience, à rejeter insensiblement, non ce qu'elle a de plus caractéristique et de plus savoureux, mais ce qu'elle traîne encore après elle d'archaïque et de caduc, de contraire à la Vérité, à la Liberté, à la Bonté. Vinet invitait les protestants à entreprendre « la réforme de la Réforme ». C'est un conseil qui peut être donné et entendu ailleurs que dans les rangs des réformés.

S'épurer, s'adapter, s'élargir : voilà bien le devoir présent et pressant qui s'impose à toutes les sociétés religieuses. C'est le mot d'ordre que je formulais et que je cherchais à justifier dès 1895, dans la lettre que j'adressais alors à l'abbé Charbonnel (1) et dont je demande la permission de vous relire la conclusion, puisque aussi bien je n'ai pas un mot à y changer, pas même le nom de la capitale où doivent, aujourd'hui comme alors, se tenir les prochaines assises de la conciliation religieuse, le prochain congrès des hommes de paix et de bonne volonté :

« Etroitesse, rigidité — tel est, disais-je, le double défaut, le double malaise dont souffrent à l'heure actuelle toutes les religions positives. Comment y remédier ?

« Quand des institutions qui poursuivent, au fond, le même but par des moyens semblables, traversent une

(1) *Revue Bleue*, 14 décembre 1895.

crise identique, n'est-il pas naturel qu'elles se rapprochent pour étudier ensemble la manière de la conjurer ? Et, dans le cas présent, le rapprochement n'est-il pas déjà la moitié de la guérison ?

« C'est la signification, vraiment pratique, que je voudrais voir donner au Congrès de Paris. Au lieu d'un défilé éloquent, mais stérile, d'apologies parallèles, je voudrais que les religions vinssent y reconnaître et proclamer la nécessité de modifier la perspective de leur enseignement, de remettre chaque chose à son rang d'importance, d'ouvrir leurs fenêtres sur le dehors.

« Le jour où ce travail de réforme intérieure se sera accompli au sein de chaque confession, elles s'étonneront de leur ressemblance intime, et le moment ne sera plus éloigné où, de l'harmonie rétablie entre les différents cultes se dégagera la formule religieuse de l'humanité. »

Théodore Reinach

Sur quelques ouvrages d'histoire

Pierre Viret par Jean Barnaud (1). — *L'Eglise réformée de Paris sous Henri IV*, par J. Pannier (2). — *La Réforme et les Eglises réformées en Eure-et-Loir*, par H. Lehr (3).

La production historique de l'année a été remarquable. C'est pour nous un plaisir et un devoir de signaler ce fait assez rare. Sur ce point, comme sur tant d'autres, les protestants ont donné l'exemple, puis ils se sont laissé distancer. Aujourd'hui le catholicisme si affaibli sur le terrain théorique, et si attaqué sur le terrain politique, fait front sur le terrain historique. Il reconquiert pour un moment, des positions qui étaient bien perdues. Il s'est attaqué, en France, à démolir Luther sans que les luthériens s'en soient fort émus — s'ils l'ont su — Il a réédité les vieilles calomnies contre les réformateurs. Il a des plumes pour défendre la papauté, (1) pour écrire sur la sorcellerie, pour défendre l'Inquisition (2) elle-même et la rendre presque sympathique tandis que Calvin prend la figure d'un tortionnaire fanatique. On voit passer de gros volumes comme un nuage sombre, et on les voit retomber en une pluie de petits ouvrages de propagande, et, comme les masses sont profondément ignorantes de ces choses, ce sont de nouveau les vaincus qui ont tort et les victimes qui

(1) Chez l'auteur, à Clairac (Lot-et-Garonne).

(2) Chez Champion, 5, quai Malaquais, Paris.

(3) Chez Fischbacher, 33, rue de Seine, Paris.

(4) Le *Temps* vient de consacrer un article à la réhabilitation de Philippe II ! On l'a calomnié, paraît-il, il était gai. Je crois bien. Il a ri en entendant le récit de la St-Barthélemy. Dans un autre bord, on prépare la réhabilitation de Carrier ! Cela se vaut.

(5) Voyez un ouvrage tout récent de M. de Cauzon, chez Bloud.

font office de bourreaux. Pendant ce temps, des pasteurs zélés s'efforcent au Réveil ou s'agitent synodalement. Ils usent leurs forces sur ce mur de préjugés qui nous séparent de nos compatriotes et qu'ils n'ont pas songé à démolir d'abord ; ils recommencent les erreurs d'un passé qu'ils ignorent et nous ne faisons pas les progrès que nous aurions pu faire si nos âmes et nos esprits avaient été à la hauteur des circonstances.

Il faut donc signaler comme un retour aux fortes traditions d'autrefois les gros et les beaux livres que quelques jeunes hommes viennent d'écrire sur l'histoire du Protestantisme français.

En automne, M. Jean Barnaud nous donnait un bon livre sur Pierre Viret. Viret une des personnalités les plus attachantes de la Réforme de langue française au XVIe siècle était fort peu connu en dehors des spécialistes. Et pourtant, il méritait mieux. Il a été l'écrivain populaire par excellence de la période calvinienne, le polémiste infatigable qu'il fallait à ces temps. M. Jean Barnaud l'a tiré de l'oubli. Il a bien fait. Mais lira-t-on M. Barnaud ? Le livre est gros, il coûte cher (12 francs, chez Carayol, à St-Amans (Tarn). Combien de pasteurs vont aborder ce volume ? Je n'ose en supputer le chiffre. Ceux qui étudient vraiment empruntéront le volume à quelque bibliothèque et, les autres, très occupés à regarder à droite, à gauche, au centre pour hâter ou pour arrêter les conjonctions nécessaires — n'ont pas le temps de se retourner en arrière. C'est en arrière pourtant qu'ils entendraient quelques voix disant : Voilà comment nous avons entravé et arrêté une œuvre qui, un moment, marchait si bien.

Si les conseils presbytéraux étaient déjà les centres — j'ai presque dit les « cercles » — de vie religieuse, intellectuelle et morale qu'ils seront un jour, ils auraient tous une bibliothèque avec des livres vivants. On y trouverait en première ligne le *Bulletin* de la société d'histoire du protestantisme français, et nos *Revues* protestantes. On y achèterait les ouvrages protestants. On y mettrait les mem-

bres au courant des idées, des attaques, des réponses. On n'y ferait pas seulement de l'administration prudente et sage, on s'occuperait du présent, on y préparerait l'avenir, on y organiserait une propagande effective et sérieuse.

Nous n'en sommes pas là, hélas ! faute de savoir où est vraiment l'effort à faire. Aujourd'hui, on laisse végéter Bulletin, Revues, productions historiques. Un homme qui vient réclamer 20, 15, 12, 10 francs, 5 francs pour un ouvrage nécessaire ou pour une revue utile fait figure d'indiscret. Un écrivain protestant français qui veut faire ouvrage qui dure doit se ruiner personnellement s'il ne trouve pas le libraire qui se ruine pour lui.

Je n'exagère rien. Je pourrais citer — je le cite parce que c'est du passé et que cela ne peut actuellement désobliger personne — je pourrais citer un des conseils presbytéraux les plus riches de France, cessant un abonnement au *Bulletin de la Société du Protestantisme* — par raison d'économie ! *Pereat pecunia tecum !*

J'en reviens à M. Barnaud. Je regrette pour le dire tout net qu'il ait, dans sa première partie, sacrifié, lui aussi, à la légende d'un protestantisme fabrisien en France, avant Luther. On doit faire la place très large à Lefèvre dans les services rendus à la préparation de la Réforme. Il est permis de les accentuer — mais faire de Lefèvre un réformateur, c'est abuser des mots. C'est aussi voir très mal la suite des faits. Je n'insiste pas ici car je vais bientôt étudier ailleurs cette intéressante question et de manière, je l'espère, à gagner l'adhésion de M. Jean Barnaud.

Je pourrais signaler quelques petites taches dans cette première partie. Ecrivant en 1911, M. Jean Barnaud aurait dû savoir le nom du premier martyr de la Réforme française. Il raconte qu'on brûla à Paris, le 8 avril 1523, « un ermite normand, de Pressy, près Falaise dont le nom même, est resté inconnu. » Or, on connaît, depuis 1895, le nom de ce premier martyr par la *Chronique* de Pierre Driard. Il s'appelait Jean Vallières, il était, non de Pressy, mais d'Acqueville, près Falaise. J'ai retrouvé ré-

cemment aux *Archives Nationales*, l'acte de sa condamnation.

Ce qu'il y a de plus nouveau dans l'ouvrage de M. Barnaud, c'est ce qui touche Viret. Il y a ici des recherches nouvelles, des trouvailles importantes. Nous avons un bon livre neuf sur Viret. Nous félicitons M. Barnaud d'un travail consciencieux et solide qui lui a valu le titre de docteur ès-lettres de l'Université de Paris.

Et voici qu'un autre docteur ès-lettres se présente devant nous avec un travail excellent, c'est M. J. Pannier. Il sera impossible désormais de parler du règne d'Henri IV sans connaître l'ouvrage de M. J. Pannier. *L'Eglise réformée de Paris sous Henri IV*. Le sujet lui-même est de la plus haute importance, et il est traité avec un soin, une documentation remarquables. On voit là, admirablement, ce qu'étaient les Huguenots quand on les laissait tranquillement lire leur bible et chanter leurs psaumes. Bons français, attachés à leurs devoirs, à leur roi, ils étaient par leurs travaux intellectuels, industriels ou artistiques, les coopérateurs utiles de la grandeur nationale. Au lendemain de luttes forcenées, la paix se faisait, la tolérance s'établissait. Le clergé fanatique qui a pris la responsabilité de saper puis de détruire l'Edit de Nantes a fait vraiment une œuvre anti-française dont il a été lui-même la victime — avec la France hélas ! — aux jours détestables de la Terreur. J'espère que la piété protestante — celle qui est intelligente — s'attachera au livre de M. Pannier et qu'il sera récompensé de son labeur par l'estime reconnaissante de ses coreligionnaires. Je l'espère, mais je n'en suis pas sûr.

Je fais le même vœu pour M. Henry Lehr et son livre sur *La Réforme et les Eglises réformées en Eure-et-Loir*. Comme l'ouvrage de M. Pannier, celui de M. Lehr est orné de cartes, de vues, de portraits qui le rendent vivant et instructif. Il faut avoir travaillé soi-même en ces matières, pour savoir tout ce qu'un livre comme celui-là représente d'efforts, de lectures, de recherches et de soins. En réunis-

sant tous les renseignements qu'il nous apporte, M. Lehr a rendu le plus grand service à nos Eglises. Il est à désirer que son exemple soit suivi dans d'autres régions et que des hommes à l'esprit difficile, je veux dire de ceux qui ne se contentent pas d'à peu près, se mettent à faire la statistique morale du protestantisme français. L'histoire générale s'établira sur ces bases solides. Grâce à la collection infiniment précieuse du *Bulletin*, grâce à l'admirable bibliothèque que le Protestantisme français doit à M. F. de Schickler et dont la richesse s'accroît sans cesse sous la direction de M. Weiss et de notre nouveau président, M. Frank Puaux, on pourra bientôt envisager la possibilité d'une histoire générale du Protestantisme français — fort différente en beaucoup de points des vues traditionnelles, mais restant dans le fond, d'un tragique inouï et d'un héroïsme incontestable. En attendant, pour être juste, je signale à la reconnaissance actuelle de nos coreligionnaires, les noms des bons travailleurs qui s'appellent MM. Jean Barnaud, J. Pannier, Henry Lehr, auxquels il faut joindre celui de M. Charles Bost, dont le livre sur les *Camisards*, si neuf lui aussi, a été signalé ici même tout récemment par M. Fonbrune Berbinau.

JOHN VIÉNOT.

NOEL AUBERT DE VERSÉ

II. — *L'Œuvre*

Si l'on chargeait un bibliographe ignorant Aubert de Versé, de rechercher la paternité de ses ouvrages, en les supposant tous anonymes, il conclurait provisoirement à l'existence de trois auteurs : l'un réformé, le second Socinien, le troisième Catholique. Un examen plus approfondi lui révélerait peut-être l'unique et souple écrivain.

Le réformé n'est pas méprisable et ses arguments ne sont pas sans vigueur. Biblique, érudit, profane, il nous convie dans la *Réponse au traité de M. Bossuet* (1683) à examiner la notion de Tradition, à la soumettre à l'Ecriture, à la rejeter quand elle n'est conforme ni à la pensée du Christ, ni à l'histoire, comme c'est le cas du retranchement de la coupe ; il découvre avec humour les lacunes de l'érudition de Bossuet, rectifie les dates, les faits, pèse les réflexions du prélat, enfin se réfère plus d'une fois à l'*Examen de l'Eucharistie* de Jurieu, qui n'était pas en matière théologique un allié à dédaigner, quand on ne l'avait pas encore pour ennemi personnel.

Deux ans plus tard paraissait un traité plus volumineux : l'*Avocat des protestants*. La Révocation est là, et la persécution de ses frères inspire de beaux accents à leur défenseur. Il s'attache cette fois à la notion de Schisme, repousse les syllogismes de Nicole au nom de l'expérience, s'approprie avec bonheur les arguments de Claude sur l'assurance des simples dans la foi ; on ne saurait semble-t-il se défier d'un si parfait apologiste (1).

(1) Nicole, Bossuet, etc... prouvaient la nécessité d'une Eglise visible par l'impossibilité qu'ont les simples de se passer de guides, et tous les hommes, d'unité de foi. « Il faut donc — répondait Aubert — que le Nestorien né Nestorien vive et meure Nestorien, le Copte, Copte, l'Abyssin Abyssin. Mais si nonobstant la perpétuité de la succession du Ministre, les pasteurs ordinaires peuvent devenir hérétiques, idolâtres et schismatiques, comme cela est arivé (*sic*) et arive tous les jours, donc les Peuples peuvent, et même doivent examiner par eux-même leur propre religion, afin de discerner s'ils ne sont pas dans un méchant parti. Et si cet examen leur est impossible, donc Dieu leur a rendu le salut impossible. » (p. 131).

On pourrait opposer qu'il n'y a rien d'étrange à ce qu'un Socinien combatte le Catholicisme. En effet, mais un Socinien emploiera d'autres armes que celles du réformé, fera surtout appel à la raison, au sens commun, à l'humanité, à la tolérance. Or c'est bien en réformé orthodoxe qu'Aubert parle et lutte dans ces deux volumes. Nous tenterons en concluant d'expliquer cette anomalie.

Le catholique des vingt-cinq dernières années est d'apparence aussi sincère que le réformé d'autrefois. Il souscrit aux décisions des Conciles, il applaudit aux images grandioses de Bossuet sur la Trinité, il développe avec complaisance ses vues sur l'Apocalypse en rejettant l'interprétation protestante (1), il adore ce qu'il a brûlé, il invite ses frères égarés à rentrer sous le porche éternel. Y a-t-il là une triste et grossière palinodie ? Nous ne le croyons pas absolument, et nous tenterons de justifier cette opinion.

Le socinien enfin, le plus vivace et le plus fécond des trois est aussi le plus sincère. Il y a dans des pages nombreuses et pressantes du *Protestant pacifique*, de la *Liberté de conscience*, du *Tombeau du Socinianisme*, du *Nouveau Visionnaire de Rotterdam* une telle abondance, une telle ironie, parfois tant de chaleur, qu'on hésite peu à dire que là fut la véritable pensée d'Aubert de Versé, et que c'est elle qui doit éclairer ses autres attitudes. Quelle fut donc cette pensée (2) ?

Dieu est, il est parfait ; il n'est pas *absolument* infini, comme le veut Spinoza, mais *infini en son genre ;* la matière éternelle sa compagne restreint cette infinité au point de vue spatial ; chacune de ces éternités a sa résidence propre : Dieu est corporellement au Ciel, la matière est partout où Dieu et l'espace ne sont point.

Dieu étant moralement parfait (3) est libre (4) et personnel, il est donc un. L'unité est le roc auquel Aubert se tient cramponné. C'est au nom de la raison, de l'exégèse et de l'histoire qu'il va cribler d'arguments hostiles le dogme de la Trinité :

(1) Les réformés adressaient à la Rome des Papes les textes enflammés de l'Apocalypse. D'après Aubert, il s'agit de la Rome païenne. Les mille ans de paix ont commencé à Constantin et se sont arrêtés à l'invasion turque. Pendant ces mille ans, le monde chrétien a pu connaître les dissensions et les guerres, mais l'Infidèle n'a rien pu contre la Croix.

(2) Il pourrait sembler inutile de la développer, en supposant connue l'hérésie de Socin. Mais Aubert est l'un de ses seuls interprètes français et d'ailleurs il est souvent original.

(3) Cette perfection d'après les Sociniens n'implique ni la prescience ni la toute-puissance.

(4) Lire dans *L'impie convaincu*, une belle dissertation sur la liberté divine, p. 219 et suiv.

Sans doute, Dieu a une activité interne ; appelons si l'on veut l'intelligence éternelle qui lui révèle les profondeurs de sa nature *Verbe* et l'Amour qui résulte de cette contemplation *Saint-Esprit*. Mais pourquoi donner à ces opérations le nom de *personnes* (1) ? Pourquoi cette équivoque qui prise au sérieux n'est qu'un assemblage de contradictions : la substance une et indivisible étant le partage de trois esprits éternels, et ces trois esprits n'étant pourtant pas trois dieux. Le Père a dit-on engendré le Fils et fait procéder de lui (2) le Saint-Esprit, et cependant n'a pas produit deux esprits différents du sien.

La deuxième personne n'a pas la divinité métaphysique puisqu'elle n'a pas l'aséité. Est-elle nécessaire à la première ? Dans ce cas, si c'est une perfection pour la première d'avoir un Fils, n'en sera-t-il pas de même pour le Fils, et ainsi à l'infini (3) ? Mais comment dire que cette production première est nécessaire au Père ? Avant toute production, n'est-il pas personne parfaite ? Enfin si la production est éternelle, elle n'a jamais été et ne sera jamais achevée (4). Des arguments analogues valent contre le Saint-Esprit.

Le concept trinitaire repose à l'origine sur une notion physique : celle d'engendrement. Or admettre cette notion, c'est ruiner la perfection divine. Si Dieu communique une partie de sa substance, il n'est plus le Dieu intégral, « car la substance éternelle et très parfaite de Dieu est indivisible, immuable et éternelle (3) ». S'il la communique toute entière, il devient lui-même le Fils. Prend-on la production dans un sens spirituel, on revient à l'unité. Si l'on insiste, si l'on cherche dans l'étendue, dans la lumière, dans l'union de l'Esprit avec la matière originelle, dans l'unité de l'âme malgré la pluralité de ses facultés etc.... des *parallèles mystiques* à la Trinité, on remarque, ou bien que les symboles naturels sont réductibles à l'unité, ou qu'il y a union et non synthèse, ou qu'il y a simplement en rapport la substance et ses modes.

Le philosophe qui s'est escrimé contre des Concepts métaphysiques, fera-t-il place au Chrétien recueilli devant le mystère quand il s'agira de la Trinité économique et non plus ontologi-

(1) *Tombeau...* livre III. ch. VIII.

(2) Ou de lui et du Fils ; c'est la querelle fameuse du *Filioque*.

(3) On saisit là un procédé un peu simpliste de discussion. Aubert ne cherche pas à pénétrer à fond la notion trinitaire, synthèse du trithéisme et de l'Unité. Le Fils d'après cette notion ne se trouve pas dans les conditions du Père, puisqu'il le complète.

(4) Voy. surtout *Tombeau...* livre III. chap. XIII.

(5) *Protestant pac.* II. p. 43.

que ? Nullement. Il tentera de réduire à l'absurde les notions de l'orthodoxie. « Comment un Dieu éternel et infini peut-il quitter le Ciel, le sein du même Dieu, se faire homme et appaiser ce Dieu » (1) ? — « Etant immense et présent partout, il ne peut quitter le ciel, ni en descendre, ni y remonter (2) ». Et songeant au rôle d'abaissement du Fils, il s'écrie : « Quoi, le Dieu tout puissant et le créateur de l'Univers en invoque un autre plus fort et plus puissant que luy ? et ce Dieu qui est le Dieu vivant, la vie même appréhende de périr ? Avoit-il oublié ce qu'il étoit et ce qu'il pouvoit luy-même (3) ?»

Mais notre rédemption n'exige-t-elle pas une rançon infinie, partant le sacrifice d'un Dieu ? Non répond Aubert avec le gros des Soniciens, Dieu est libre et n'est pas lié par le mode de pardon qu'il veut accorder aux hommes. En souverain Seigneur, il peut disposer « de ce qui lui appartient avec une pleine et entière liberté, il peut remettre ses droits ou non, et comme il luy plait » (4). — « D'ailleurs la mort de Jésus-Christ et la satisfaction quelque finie qu'on la puisse croire, peut néanmoins avoir eu un prix infini, et être d'une valeur infinie par l'acceptation libérale et gracieuse de Dieu (5) ». Enfin De Versé rétorque la mineure : « C'est le sang de cet homme qui a fait le prix de nôtre rachat, or du sang n'est pas une chose infinie (6). » En définitive on peut ignorer le comment du salut comme celui de la création.

Nous admettons répliqueront les orthodoxes, les difficultés intellectuelles inséparables de nos dogmes. Mais en attendant la lumière, ne sommes-nous pas contraints par l'Ecriture à nous incliner devant eux ? Or, vous Sociniens, acceptez la Révélation écrite. N'êtes-vous pas liés par elle ? Ne voyez-vous pas la préexistence dans le mot fameux : « Avant qu'Abraham fut, je suis (7) ». Ne voyez-vous pas dans l'Epitre aux Hébreux que le Christ est au-dessus des anges les plus excellents ? Ne lisez-vous pas au début de St Jean que Christ était avec Dieu, était Dieu lui-même ? Saint-Paul ne vous apprend-il pas que sa venue en chair est une sainte renonciation aux splendeurs célestes ?

(1) *Tombeau...* p. 93.

(2) *Tombeau...* p. 174. Aubert oublie que le Socinianisme localise Dieu. Voy. son *Impie convaincu*, p. 114.

(3) *Protestant pac.* II. p. 36. — On songe en entendant Aubert au texte de St Mathieu. XXVII. 40.

(4) *Prot. pac.* II p. 59.

(5) *Prot. pac.* II p. 59.

(6) *Prot. pac.* II p. 58.

(7) St-Jean. VIII. 58. C'est autour de ce verset que se livrèrent peut-être les controverses les plus acharnées entre les Sociniens et les Orthodoxes, si l'on excepte naturellement les discussions relatives au début de St Jean.

Aubert ne se dérobe pas, cite les textes qui lui sont le plus contraires (1) ; il va se faire exégète et ce ne sera pas la moins curieuse de ses attitudes.

Il débarrasse une fois pour toutes, avec désinvolture, l'Ecriture de la présence du Saint-Esprit. Elle « ne luy donne jamais le nom de Dieu. Elle n'en parle pas même comme d'une personne, ni d'une nature subsistante mais seulement comme de la vertu de Dieu, sa force et sa puissance... » (2).

Quant au Christ, il « ne m'ordonne en aucun lieu de le croire Fils de Dieu à cause de sa génération éternelle (3) ». Divers textes sont à tort allégués ; ainsi *Hébreux* I. 5, se rapporte à une créature et conclut au plus à l'Arianisme. « *Ton trône ô Dieu...*» n'est qu'une réminiscence du Psaume 45 appliqué à Salomon, lequel est manifestement inférieur au Christ. *Hébreux* I. 10 *doit être une interpolation ;* au surplus comme il s'agit d'un parallèle entre le Christ et les anges, St Paul veut simplement dire : « ton royaume est un royaume éternel, et toi tu es un monarque qui seras toujours monarque. Car ton royaume ne finira pas avec le ciel et la terre (4) ». *Tite* II. 13. suppose : « et *de* notre Seigneur Jésus-Christ ». L'exclamation de St Thomas s'adresse à Dieu, car comment admettre que du fait de la Résurrection, l'apôtre ait pu directement conclure à la divinité du Sauveur (5).

Aubert va se faire encore plus subtil en affrontant le début de St Jean. Le *commencement* avait déjà dit Fauste Socin est celui de la nouvelle alliance, c'est la naissance du monde nouveau créé par la parole du Christ. Aubert n'y répugnerait pas, si un ingénieux socinien, Jonas Schlichting n'avait trouvé mieux. Le *Commencement* dont parle l'évangéliste doit bien être rejeté comme le veulent les orthodoxes avant toute création, mais placé dans la pensée divine à l'état de décret. C'est dans ce sens qu'il est parlé de l'agneau égorgé dès le commencement du monde. De même « *cette gloire que Jésus-Christ dit avoir eue par devers son Père avant que le monde fût fait*, est celle dont il jouit présentement en corps et en âme, et par conséquent une gloire qui n'avait d'existence que dans le décret divin (6) ». C'est encore ainsi qu'il faut expliquer l'existence avant Abraham.

(1) Il rectifie fort honnêtement des allégations antérieures reconnues fausses. Cl. *Tombeau*, p. 144.

(2) *Protestant pac.* II. p. 56.(

(3) *Protestant pac.* II p. 53.

(4) *Tombeau...* p. 145.

(3) Nous ne citons que l'essentiel. Voir pour le développement la 2e partie du *Protestant pacifique.*

(6) *Liberté de conscience*, p. 191.

Malgré tout, le texte de Saint-Jean reste gênant. Cette Parole, qui était avec Dieu, était Dieu, devient chair, semble rétive à l'interprétation Socinienne. Aubert se rabat sur l'interpolation. L'ensemble des quinze premiers versets n'appartiendrait pas à St. Jean, mais les versets seulement où s'ouvre l'Evangile selon Socin : « Il y eut un homme appelé Jean... ». C'est du reste ainsi que Marc commence son Evangile et que Luc commençait le sien au dire de Marcion. Quant à Mathien, St Jérôme nous apprend que le texte hébreu différait fort du texte grec que nous possédons. — En tout cas il faut faire une dissociation entre les versets 1-6 et 14 de St-Jean et le reste du texte. Au premier groupe seul appartient la notion du verbe ; cette notion a sans doute pu avoir pour origine quelques idées personnelles à St Jean sur la création des âmes et notamment sur celle du Messie ; puis, le Platonisme aidant, les Gentils s'éloignant toujours plus des Judaïsants, un rapprochement s'opérant entre la notion du verbe et le récit de la création de Moïse, on conçoit qu'un disciple un peu téméraire, mais rempli de bonne foi, ait retouché le texte de l'apôtre. En verve d'interprétations, Aubert dans la fiction de la lettre de *Basile d'Ancyre* à *Eudoxe*, qui clot le *Tombeau du Socinianisme* s'avise avec une ironique stupéfaction que dans tous les textes allégués par les Trinitaires, les mots de Jésus et de Dieu ont dû être substitués l'un à l'autre. Il faut lire au début de St Jean, Jésus-Christ au lieu de Dieu, donner à la *Parole* le sens d'oracle, ou de héraut divin, enfin traduire ἐγένετο par *était* et non *a été faite*. Tout s'explique, le *commencement* est bien celui de Socin, et *Basile d'Ancyre* maudit avec véhémence les diaboliques auteurs de l'interpolation et des maux qui l'ont suivie.

Aubert parle plus sérieusement quand il fait valoir que, si Justin Martyr dans son *Dialogue avec Tryphon* a pu dire qu'on tolérait de son temps les adversaires du Logos, c'est que l'on ne croyait pas alors le verbe enseigné par St-Jean ; que les Alogiens et les Artémonites se réclamaient des Apôtres ; que parmi les griefs opposés par les Juifs aux premiers Chrétiens on ne trouve pas celui d'avoir fait du Christ le Verbe éternel ; qu'avant Nicée, seul le Père était adoré comme le Dieu tout puissant, créateur du ciel et de la terre. L'histoire appuie d'après lui l'exégèse.

Mais en définitive quelles sont les conceptions christologiques d'Aubert de Versé, si l'on peut parler de doctrine chez un si mobile esprit. Il ne répugne pas à l'Arianisme (1), mais préfère

(1) Lire dans la *Liberté de conscience* p. 172 et suiv. le curieux parallèle entre le Socinianisme et l'Arianisme. C'est un philosophe Confucianiste qu'Aubert charge de clore le débat. — Aubert prétend à tort dans son *Antisocinien*, p. 10 avoir été plus Arien que Socinien.

manifestement le Socinianisme. Admettons si l'on veut un verbe éternel — mais intérieur, non personnel — en Dieu, nous dirons qu'il s'est uni à Christ comme l'âme s'unit au corps (1). Mais « le plus sûr est de dire que Jésus-Christ n'est point un tel composé du Verbe-Dieu et de l'homme né de la Sainte-Vierge ; mais purement et simplement l'homme Jésus, appelé le Christ, et en qui le Verbe-Dieu habitoit, non pour ne faire avec luy qu'une seule et même personne, mais pour le diriger dans toutes ses actions, et se découvrir en luy aux nommes, d'une manière si claire et si sensible que l'on pouvoit dire qu'il étoit ce même Jésus. Et ce n'est qu'en ce sens là que le Verbe a été chair, ou a été fait chair (2) ». Aubert est en somme Nestorien ; la seule unité qu'il reconnaisse aux deux natures du Christ est celle de rôle : *persona.*

En tout cas, Jésus est un vivant miracle, il est « le plus excellent esprit après Dieu (3) ». Né d'une Vierge, il est monté au ciel au temps de son baptême se faire instruire des choses nouvelles que Dieu annonçait à son peuple (4). Alors, il a rempli sa mission d'Oracle de Dieu et par sa prédication suscité un monde nouveau : « le monde qu'il a fait sont les Juifs qu'il a régénérés et illuminés par la prédication de l'Evangile (5)... Il est l'Alpha et l'Omega, le premier et le dernier, le commencement et la fin par rapport à l'ouvrage de notre rédemption, et au bâtiment de son Eglise, dont il est l'auteur et le fondateur, et dont il achèvera glorieusement la structure, en y mettant la dernière main (6) ». Jésus est alors appelé aux honneurs suprêmes. Il est le créateur des Trônes, Dominations et Puissances car il organise en Roi du Ciel, la hiérarchie céleste. Par sa filiation divine unique et propre et par sa divinité acquise il est digne de notre adoration, mais d'une adoration relative ; l'adoration suprême se termine à Dieu (7).

Aubert conclut en bon unitaire : la vérité et la vie consistent à

(1) « Cette Parole qui étoit au commencement est le verbe divin qui subsistoit en Dieu, qui formoit et disposoit ses ouvrages, et qui dans la plénitude des temps s'est uni au Seigneur Jésus-Christ, afin de le faire un instrument propre à opérer l'ouvrage de la nouvele création. » (*Prot. pac.* II p. 48).

(2) *Tombeau...* p. 64.

(3) *Tombeau...* p. 19.

(4) *Liberté de conscience*, p. 186.

(5) *Tombeau...*, p. 69.

(6) *Tombeau...*, p. 70.

(7) Fauste Socin admettait une adoration suprême due à Jésus-Chris ; il faisait valoir contre les opposants que le Christ a reçu communication de la gloire et de la Majesté divine. — « Misérable réponse. — s'écrit Aubert — Car où est ce que le Père commande que l'on rende à Jésus-Christ, absolument les mêmes honneurs et la même adoration qu'on luy défère ? » (*Tombeau...* p. 112).

te connaître toi seul vrai Dieu « de sorte que tous ceux qui ne reconnoissent point le Père seul pour Dieu sont en état de damnation (1) ». Il exhorte ses frères en Socin à relever glorieusement le drapeau de l'unité. Ils sont responsables du sang qu'ont fait déjà couler les orthodoxes ; leur nombre est plus grand qu'ils ne le pensent, et leur détresse naît de leur lâcheté. Qu'ils s'adressent aux magistrats et aux peuples, et qu'ils soient l'instrument dont Dieu se servira pour la conversion des infidèles.

La Trinité est l'objet essentiel de la polémique d'Aubert de Versé, mais cherchant à laver les Sociniens des autres griefs portés contre eux, il ne pouvait ni ne voulait éluder les autres thèses de l'orthodoxie ; il est plein de mépris pour le dogme de la Prédestination, rejette au nom du péché actuel et du libre arbitre actuel le dogme du péché originel, enfin, croyant comme tous les Sociniens l'âme naturellement mortelle et le mal fini dans sa nature et ses effets, il défend avec autant d'adresse que de fougue la thèse de l'immortalité conditionnelle.

Arrêtons-nous quelque moment sur ces pages aussi peu connues que brillantes où notre hérétique se montra vraiment un précurseur (2). Tous les arguments des conditionnalistes actuels se trouvent en substance dans Aubert de Versé.

Le dogme de l'éternité des peines n'a d'action sur les âmes ni en bien ni en mal. Vous orthodoxes prétendez y croire, mais «vous n'en croyez rien, parce que vous ne faites rien qui marque une persuasion aussi effrayante et terrible que celle-là.» (3). Les incrédules disent hautement « qu'il n'y a rien de plus indigne de la justice de Dieu, de sa sagesse et de sa bonté, rien de plus opposé au néant de l'homme... au mérite du péché, au peu de durée qu'il a, et des plaisirs dont il fait jouir. » (4) Ils se moquent et se détournent d'une religion semblable. Au contraire, il n'y a « plus aucune difficulté dans nôtre sentiment : et Dieu n'infligera que des peines proportionnées aux péchés des hommes, à leur connaissance, à leur liberté. Tous ces millions dont la malheureuse et lamentable condition nous épouvantait si fort, ne sont plus à plaindre. Ils naissent sur la terre, ils y vivent et ils y meurent, comment ? Comme des hommes laissez à eux-mêmes,

(1) *Tombeau*, p. 107.

(2) Pétavel-Ollif qui pourtant cite avec complaisance ses devanciers n'a que quelques lignes pour les Sociniens et pas un mot pour Aubert de Versé. Il est vrai que le *Protestant pacifique* est fort peu connu. M. Frank-Puaux dans les *Précurseurs de la tolérance*, p. 108 et *pièce justificative* n° X a depuis longtemps signalé la chose. Les pages du *Prot. pac.* consacrées au problème sont les pp. 59-76. (II° partie).

(3) *Loc. cit.* p. 60.

(4) p. 61.

qui viennent de poudre et retournent en poudre. S'il y en a qui méritent d'être châtiez, ils le sont. » (1).

Mais l'Ecriture ne parle-t-elle pas de mort éternelle ? Certes, « mais la *mort éternelle* est-elle une *vie éternelle*, et le sentiment éternel d'un feu éternel ? La mort est la mort, et la vie est la vie. (2). Mais n'est-il point parlé d'un feu qui ne s'éteint point, et d'un ver qui ne meurt point ? — Oui, dans ce sens que l'espérance est interdite au damné (Aubert n'est pas en effet universaliste), dans le sens où il est dit que *Sodome et Gomorrhe ont été embrasées par un feu éternel*, dans le sens où Isaïe décrivant « une défaite horrible des ennemis de son peuple,.... dit *qu'on verra leurs cadavres couchez sur la terre*, *que leur ver ne moura point*, *et leur feu ne s'éteindra point* (LXVI. 24). » (3).

« Dieu menace les réprouvés, de les tuer quant au corps et quant à l'âme. *Ne craignez point*, dit Jésus-Christ, *ceux qui ne peuvent que tuer le corps et ne vont pas plus loing. Mais bien craignez celuy qui peut perdre*, *qui peut exterminer l'un et l'autre dans la gesne du feu* . » (4).

Admettons que le péché soit infini et mérite une peine infinie. La mort seconde offre ce caractère, puisqu'elle est définitive. L'homme avait d'ailleurs un bien limité, il s'en rend indigne, il perd vie et sentiment. Enfin Dieu est libre et ne peut être obligé à imposer une peine infinie, si intolérable d'ailleurs qu'il serait à tout moment contraint de rendre un peu de force à sa créature défaillante pour lui faire endurer de nouveaux supplices. Cette conception répond-elle à l'image du Père céleste ?

— On voit qu'Aubert ne manquait pas d'originalité en matière religieuse et métaphysique. Nous avons insisté sur cette partie de son œuvre, qui est peu connue ; la partie relative à la tolérance l'étant davantage, nous serons plus concis.

On peut se demander si De Versé réclame la tolérance pour voir le Socinianisme admis au droit de cité, (5) ou s'il défend avec tant d'ardeur le Socinianisme pour énerver le dogmatisme calviniste en représentant les mystères chrétiens comme inutiles au salut et partant inaptes à contraindre. D'ailleurs il a pu viser les deux buts ; mieux encore, défendre la tolérance pour elle-même.

Aubert s'attache d'abord à la tolérance civile, persuadé que les Chrtiens obligés de vivre en paix s'écouteront plus aisément: « la

(1) p. 65.
(2) p. 66.
(3) p. 68.
(4) p. 72.
(5) « Je travaille donc pour moy en travaillant pour les autres. Car je suis sûr que quoy que je me croye fort Ortodoxe, bien des gens ne laisseront pas de me prendre pour un hérétique et un hérétique brulâble. » (*Prot. pac.* I. p. 2).

Religion est une obéissance volontaire, et un sacrifice du cœur, les hommes n'y peuvent rien prétendre (1)». Il n'y a donc pas lieu de contester « le droit que tous les hommes ont naturellement de professer telle Religion qu'il leur plaît, quand elle ne ruine point le fondement de la société civile, » (2). Toute liberté de conscience, de parole et de plume doit être accordée dans ces limites. Jurieu insinuait qu'on pouvait respecter la vie de l'hérétique, mais l'empêcher de répandre ses hérésies. « Ce n'est là — réplique Aubert — que chercher un détour par lequel on ramènera enfin ce pauvre hérétique dans le grand et le droit chemin de grève. » (3). A nouveau, Jurieu reprit la question dans le *Vray Système de l'Eglise*, dont l'ensemble est latitudinaire, bien que les pages relatives à la tolérance soient peu libérales. Aubert adoptant les vues du *Commentaire philosophique*, qui parut la même année (1686), sur les droits et les devoirs de la conscience errante, se heurtait aux conceptions plus métaphysiques de Jurieu, qui lui n'admettait pas que les œuvres pussent être bonnes si l'esprit n'avait pas rencontré la pensée divine. Aubert se retranchait derrière Saint-Paul conseillant le respect des scrupules, même non fondés ; montrait que l'intention de l'hérétique peut être droite même s'il pèche en fait, usait de l'argument classique d'incompétence et de réciprocité : vous orthodoxe, et vous hérétique prétendu croyez également partir de la vérité, sans que rien vous avantage dans la forme ; si vous orthodoxe, ou cru tel, maltraitez votre frère hérétique, il vous le rendra quand il sera le plus fort. Tirant alors habilement parti de la persécution qui désolait alors la Réforme, il montre que Louis XIV agit selon les principes chers à Jurieu (4). Le roi n'avait pas à respecter l'hérésie, et l'objet du serment royal étant à ses yeux illégitime, le royal serment l'est aussi. C'est au roi à examiner s'il peut en conscience observer le traité conclus, si la R. P. R. ruine ou non la société et l'Eglise, et s'il peut sans danger pour l'ordre et la

(1) *Prot. pac.* I. p. 3.

(2) *Liberté de consc.* p. 303.

(3) *Prot. pac.* I. p. 8.

(4) « Voilà toute la persécution présente des Protestants de France que M. Jurieu exagère si tragiquement hautement justifiée. » (*Prot. pac.* p. 8) Ailleurs, il lui adresse cette brûlante apostrophe : « Qui jamais auroit pû croire qu'un théologien réformé, un fugitif, un homme qui seroit brûlé et pendu cent fois pour une, s'il étoit en France, un misérable tison recous (*sic*) de l'incendie, qui voit des millions de Réformez dans la dernière oppression, et que le reste des Protestans est quasi menacé d'une pareille disgrâce, tombât un jour dans un aveuglement aussi terrible que celui où il est plongé, et autorisât des maximes si impies, et si cruelles en même temps. » (*Liberté de cons.* p. 119).

confiance générale, réprimer une Communion qu'il réprouve (1).

Ce qu'Aubert ne peut admettre, c'est la comparaison entre l'hérétique et le libertin. Il rétorque les passages où Jurieu met de niveau un Communiste qui se saisirait des biens d'autrui et un hérétique répandant ses doctrines. L'un dit Aubert, trouble l'état, l'autre trouble au plus les intelligences ; la seule comparaison valable est entre un communiste prêchant et un hérétique prêchant. Et si l'on objecte que ce dernier commet le crime suprême de perdre les âmes, — eh bien, l'immoralité ne les perd-elle pas ? Et pourtant le magistrat n'a que des peines mitigées pour l'ivrogne et le débauché.

Le champ ainsi déblayé, Aubert se tourne vers la tolérance ecclésiastique. Les Eglises doivent admettre tous ceux qui acceptent les points fondamentaux du Christianisme, soit : le Décalogue, l'Oraison dominicale, le Symbole des Apôtres. (2). Mais je vois autre chose dans l'Ecriture. — Vous l'y voyez, fort bien, et sans doute votre vue fortifie votre foi, mais je n'ai pas d'aussi bons yeux et l'Ecriture étant parfois obscure, vous me permettrez de ne pas vous suivre. (3) — Mais regardez ce texte ! — Sans doute, je le vois, mais nullement qu'il soit ordonné de croire à son contenu. — Pardon, il y a invitation formelle. — Pas sous peine de mort spirituelle ! (4). Ainsi tiré d'affaire, Aubert de Versé s'élance avec une fougue spirituelle aux secours des Luthériens *modérés*, des Arminiens,, des Sociniens, des Anabaptistes, et surtout de l'Eglise Gallicane. Sa thèse essentielle est que toutes les sectes émanées de la Réforme sont au fond d'accord dans un Socinianisme teinté d'Arianisme, et que de l'aveu même de Jurieu, les Catholiques croyant tout ce que croient les Réformés, il y a lieu de se réunir à l'Eglise Gallicane qui dans son ensemble est dégagée des superstitions populaires (5).

C'est par une belle pensée qu'Aubert couronne sa polémique religieuse et philosophique : « Après tout, nous ne pouvons rien contre la vérité, et pour peu qu'on la laisse agir librement, elle se rend toujours victorieuse et maîtresse des esprits. » (6).

(1) Aubert est intolérant dans des limites moindres il est vrai, en accordant la répression des hérésies qui troublent l'Etat ; il consent au châtiment des athées qui n'admettant pas la conscience, ne sont jamais, en fait martyrs de la vérité

(2) *Prot. pac.* I. p. 21.

(3) *Prot. pac.* II p. 53.

(4) Voir les curieux développements qu'Aubert donne à ses subtilités. *Prot. pac.* I. p. 23-38.

(5) *Prot. pac.* I. p. 51.

(6) *Liberté de conscience.* p. 245.

III. *Le précurseur de Voltaire. Conclusion.*

La plume d'Aubert de Versé sent la poudre. Sa nature bouillante, naturellement combative, aigrie par les poursuites catholiques, par l'excommunication protestante, par la défiance du Refuge, se fit vindicative et cruelle à l'égard de ses adversaires. Son esprit jeune, hardi et spirituel s'était porté d'emblée vers la *Religion raisonnable* d'alors, le Socinianisme. A l'hostilité contre les doctrines orthodoxes, il joignit la haine contre les personnes, et multiplia l'une par l'autre.

Sa polémique eut toujours un ton nettement Voltairien. Nous croyons qu'Aubert fut réellement un précurseur de Voltaire et que plus d'une flèche de celui-ci vient du carquois du premier. La ruse dans l'attaque, l'invective hautaine dans le triomphe, le sarcasme dédaigneux après la bataille, le persiflage léger ou grossier, l'insinuation perfide et souriante, les protestations feintes d'orthodoxie, les hymnes à la tolérance, à la morale naturelle, aux vertus des Païens, etc.....sont bien des traits communs à Voltaire et à de Versé.

Ecoutons par exemple Aubert parler des théologiens : ce sont des ventres paresseux, des bourdons fredonnants qui ne font qu'encombrer l'Etat. Ce sont surtout des hypocrites qui dans leur cœur sont fort loin des sentiments d'Athanase, mais qui se gardent bien d'expliquer au peuple leurs mystères, car ils se ruineraient dans son esprit (1).

Ecoutons-le parler de la Bible. Il y croit en bon Socinien, mais il n'ignore pas qu'elle ne justifie pas toujours sa croyance. Il se rabat sur les interpolations : « les fraudes pieuses sont aussi anciennes que le Christianisme même. » (2).

Ecoutons-le sur les mystères : « Mais c'est un mystère. Il ne faut pas prétendre pénétrer les secrets de Dieu!-- Ah le faible retranchement ! Croyez-vous donc arrester les gens et les épouvanter par ces grands mots ? Vous êtes admirables ! Vous avez donné tel sens qu'il vous a plu aux termes de l'Ecriture, vous vous en êtes bien persuadez et bien coïfez, et puis quand on tâche de vous détromper, vous vous récriez, c'est un mystère ! Oui! C'en est un, mais forgé par vous-mêmes, et qui est si mystère que rien n'est capable de l'expliquer, ni de le développer. Les ténèbres l'ont produit, et il sera un jour ensevely pour jamais.» (3).

(1) Voy. dans la *Liberté de Conscience l'Adresse* aux Puissances de l'Europe, qui ouvre le volume, et les pages qui terminent ce traité.

(2) *Tombeau...* p. 169.

(3) *Tombeau...* p. 90.

Tout naturellement c'est un philosophe païen, un de ces Chinois chers à Voltaire, qu'Aubert chargera de trancher les différends entre Chrétiens : « Que l'on fasse juge de ces prétendues hérésies que la plupart des Chrétiens persécutent si fort, un Philosophe Chinois, et je suis sûr qu'il prononcera pour elles, et déclarera que ces hérésies ne sont que des suites nécessaires et évidentes des premiers principes de la raison, ou de l'autorité qu'ils reconnaissent. (1) »

C'est avec un esprit aussi peu mystique et aussi profane que celui de Voltaire qu'il abordera les points les plus graves. Parlant du Saint-Esprit et de son absence dans l'Ecriture : « d'Eternité, point de nouvelles, et quant à son adoration, elle n'en parle ni en blanc, ni en noir. (2). Discutant le rôle de l'Ange de la face de l'Eternel, envoyé pour guider les Israélites, il le tourne en ridicule en une page entière et conclut : « Il ne faut pas s'imaginer que tous les anges soient également faits les uns comme les autres.... l'Ange que Dieu irrité par son peuple lui donna pour conducteur, était un ange fort violent, fort colère, fort turbulent. Si quelqu'un sçait quelque chose de meilleur, il me fera plaisir de me l'apprendre. » (3). Citons enfin un procédé également familier à Voltaire, c'est de commencer un morceau sur le ton le plus sérieux et le plus bénin, pour achever en sarcasme. Tel est le début du *Tombeau du Socinianisme*. L'auteur déclare partir en guerre contre les hérétiques pour relever le dogme trinitaire ; au bout d'un chapitre il est Arien ; puis il s'aperçoit que les Sociniens ne sont pas engagez dans une *erreur mortelle* et s'écrie triomphant : « Nous allons de foy en foy, et nous marchons de lumière en lumière. » Enfin quand il a réduit à l'unité le Verbe et le Saint-Esprit, et fait du Christ un homme, il se repose en disant d'un ton leste : « Cela s'appelle réformer le ciel et la terre. »

Il y aurait encore à s'étendre sur des matières plus philosophiques que religieuses, à montrer à quel point il est d'accord avec Voltaire sur des questions de détail, comment il développe avec Locke la thèse de la pensée attachée à la matière (4). On voit qu'en définitive cet audacieux et brillant esprit fut très loin d'être un homme religieux (5).

Et maintenant, nous concluerons en tentant d'expliquer s'il se

(1) *Liberté de conscience*, p. 166.

(2) *Prot. pac.* II. 56.

(1) *Liberté de conscience*, p. 223.

(3) *L'Impie convaincu...* p. 118 et suiv.

(4) Voy. surtout *Prot. pac.* II. p. 63, où il développe cette thèse que la crainte des sanctions humaines est un meilleur frein que la Religion : « c'est la corde, et la roue qui opère cette retenue. »

peut, ses palinodies et ce manque d'unité que sa vie manifeste. Comment put-il être tour à tour réformé, socinien, catholique ?— Le fond de sa pensée est bien le Socinianisme ; mais dans la même mesure, il est schismatique, et quand les évènements l'amènent à écrire contre Rome, sa facilité d'esprit lui permet de s'installer dans son sujet et d'épouser avec une conviction relative la cause protestante. Il y a toujours hélas en Aubert l'homme avisé et peu scrupuleux qui lorsqu'il défend la Réforme, le fait pour endormir les soupçons de ses frères, mais il y a aussi un esprit ouvert et hostile aux sophismes, et un cœur parfois chaud, capable de vibrer sous le coup de la persécution qui ne l'atteint pas directement.

Mais quoi ! Ne fut-il pas toujours catholique ? N'était-il pas pensionné en 1675, 1682, 1685 ? Ne dit-il pas dans l'avertissement du *Protestant pacifique* qu'il n'appartient pas à la Réforme et qu'il ne prend l'habit du réformé que pour réfuter les Protestants. La partie du livre consacrée à la défense du catholicisme n'est-elle pas l'une des plus vivantes et n'est-ce pas un catholique qui défend la confession, la pénitence, la messe, etc... *L'Impie convaincu* n'est-il pas dédié à d'Avaux par *Aubert de Versé, Ci-devant Ministre de la Religion pret. Reformée* ?

Là encore, il faut hésiter à condamner immédiatement. Défendant la tolérance, Aubert se fait dans son *Protestant pacifique* tout à tous. De plus, nous ne croyons pas qu'après 1675 il ait jamais entièrement cessé d'être catholique de profession. Sa conscience peu scrupuleuse lui permit de se glisser partout et de faire valoir ses services partout ; et comme nous l'avons dit plus haut, nous croyons qu'il fut un agent du clergé au sein du Refuge. Cela excuse en partie Aubert de Versé *catholique*, mais fait d'Aubert de Versé *protestant* un fourbe assez peu recommandable.

Enfin sa conversion suprême en 1689 nous paraît relativement sincère. Aubert, ne l'oublions pas eut l'esprit infiniment plus développé que la conscience morale. Il vit, le temps venu que sa position en pays réformé était intenable ; il était las de la lutte ; trempé par les orages, il courut chercher un abri sous les voûtes de l'Eglise et quand il y fût, il admira peut-être la belle ordonnance de l'édifice. Son ami Isaac Papin eut une destinée exactement semblable ; lui aussi fut passablement Socinien, écrivit contre Jurieu, fut forcé de fuir, traversa comme Aubert, Hambourg, Dantzig et l'Angleterre, avant d'échouer en 1690 aux pieds de Bossuet en l'Eglise de l'Oratoire. Jurieu est l'une des causes de ces deux chutes : c'est sa hautaine attitude et ses dénonciations qui les précipitèrent. Mais plus encore que Jurieu, c'est une lo-

gique interne qui agit ici. Le Socinien n'est pas si loin qu'on croit du catholique ; les extrêmes finissent par se rejoindre; et quand sur un cercle deux points sont aussi loin que possible l'un de l'autre, ils se touchent. Quand on a fait fi du mystère et rejeté toute idée non rationnelle, on n'est pas loin au premier désarroi de chercher un abri contre tous les égarements dans une Eglise où il n'y a guère qu'à se laisser conduire. Les grands théologiens qu'Aubert méprisait si fort, St-Augustin, St-Athanase, Calvin, Jurieu lui-même, ne passèrent pas leur existence à déménager ; ayant sondé les abîmes de la terre, ils s'étonnaient peu de trouver le ciel profond.

A. Paul

SUR LA TERRE[1]

(Matthieu XVI, 18 et VI, 10).

« Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon église ». Cette parole nous arrive dans une rumeur belliqueuse de discussion. Suffisamment familiarisés avec l'histoire ecclésiastique, vous n'êtes pas sans ignorer à quelle déchirure elle a servi de prétexte et d'épigraphe. Nous laisserons de côté pour aujourd'hui ces bruits de batailles et le tumulte contradictoire des controverses sur la primauté de Pierre (2), et nous nous bornerons à la scène évangélique qui met en présence le Maître et le disciple.

Quel Maître, et quel disciple ! Vieillard chenu et cassé, Pierre a des enthousiasmes d'enfant ; oscillant entre les humbles certitudes et les orgueilleuses présomptions il compromet l'avenir par cette absence intérieure d'équilibre ; il s'aventure en de lointaines promesses. Hélas, à sa naïve outrecuidance par quels douloureux démentis répondit la vie ! Le Maître connaissait la fragilité de son disciple ; son long et bienveillant regard avait percé dans l'âme instable ce mélange d'ombres et de clartés.... Et cependant, à cette heure austère et grave où, pressentant la tragédie prochaine, il désire assurer la perpétuité de son enseignement, il fait confiance à son compagnon. Entre ses mains débiles il remet l'œuvre d'amour ; à cette bouche qui reniera, il confie les paroles de vie éternelle ; et, par ce crédit largement accordé, il rend possible, dans l'avenir, toutes les réparations et tous les pardons...

Oh ! bonne confiance qui relève ! L'indignité d'un homme n'est pas un interdit pour la miséricorde de Dieu. Telle est la première leçon qui se dégage de notre texte : à l'homme, dans sa

(1) Prédication faite au Foyer de l'Ame, le 17 mars 19 2 pour répondre au vœu de la commission d'action protestante sur le terrain moral et social.

(2) Voir A. Réville : Jésus de Nazareth, II. pp. 183, 755- 6).

misère et ses imperfections, est confiée une tâche immense et belle ; il a pour lui Celui dont la force se manifeste dans la faiblesse ; il est riche dans sa pauvreté, vainqueur dans ses défaites et des renaissances spirituelles inconnues lui sont promises.

Et voici la seconde leçon : malgré ses tares, ses lacunes et ses crimes, l'Eglise reste encore la dépositaire des secrets de meilleure vie, le canal de la tendre et réconfortante parole qui allumait des étoiles au fond des âmes obscures et semait de fleurs les sombres chemins des hommes.

Il nous sera permis de personnifier l'Eglise et de l'assimiler pour un moment à Pierre. Entre leurs deux caractères existe une étonnante conformité : mêmes enthousiasmes et mêmes chutes, mêmes présomptions et mêmes démentis, mêmes coups d'ailes vers les sommets et mêmes descentes aux abîmes. Et il y a dans son histoire je ne sais quels souvenirs de coq qui chante et de larmes amères... Ses cloches et ses tours s'élancent sur un fond d'incendie ; la vérité nous force à le dire. Et lorsque montent vers elle les cris de haine et se tendent des poings brandis, nous nous frappons la poitrine. C'est de l'honnêteté toute simple, mais il y aurait injustice à fermer les yeux devant le rôle immense et libérateur qu'a tenu l'Eglise au long des âges.

Elle prolongeait l'écho de la voix divine qui parlait sur les collines de Galilée ; ancrée dans un sol mouvant où couraient des trépidations d'armées en marche, elle parlait de paix dans la rumeur des batailles ; à ses portes, la haine et la rancune trouvaient leurs limites ; traqués par une justice sommaire et brutale, le criminel et le fugitif possédaient dans son sanctuaire un asile inviolable et paisible ; elle assainissait le pays que rongeaint des lèpres immondes. Et autour d'elle, comme un murmure d'abeilles, montait un bruit joyeux d'enfants qui débutaient dans cette chose prodigieuse : la lecture. Sous son ombre, les pauvres et les petits, les écrasés et les malades, tous ceux que broyait la vie dans sa férocité, se sentaient à l'ombre même des ailes de Dieu, et des apaisements descendaient sur les « travaillés et les chargés. »

Il faut se souvenir de ces choses-là, mes frères, car elles nous préservent de l'injustice ; il faut se souvenir de cette histoire dans ses brumes et ses rayons. Le courant n'est pas interrompu qui joint le cœur du crucifié à l'âme inquiète de ce temps ; avec toutes les magnifiques ouvertures que possède notre contemporain sur le détail mécanique de ce monde, il éprouve, dans une incurable mélancolie, le néant des philosophies creuses, des panacées politiques promises avec tintamarre ; il soupire après des indications de mieux vivre ; il brame après de viriles et fortes

paroles ; il a besoin de réconfort moral et de sévère justice, et son cœur tressaille et vibre dès que lui arrive, atténué par les bruits de la vie, un écho de l'Evangile pacifique et libérateur. Inconsciemment, il reconnaît sa langue maternelle.

L'Eglise, c'est-à-dire la communauté des croyants, est-elle qualifiée pour ce message ?

Avec toute notre âme, nous nous autorisons pour le croire de la parole de confiance que laissa le Maître à son disciple imparfait et coupable.

* *

Pour ceux qui ont le sens délicat des choses du cœur, l'église c'est d'abord une patrie spirituelle. Un peu de notre âme reste attaché aux pierres grises du sanctuaire ; nos premières prières y ont pris leur essor ; nos résolutions y ont été consacrées ; nos erreurs y ont été redressées. Avec quel amour fervent furent élevées ces colonnes, et de quel rêve audacieux les ogives aux arcs hardis furent-elles le symbole et la traduction ! Un passé de foi vaillante est inscrit sur les murs. Les larmes elles-mêmes qui y furent versées ont une bienfaisante douceur mêlée à leur amertume ; l'espérance y a souri aux pauvres meurtris et aux mères en deuil. Heureux ceux qui possèdent, en un coin du pays de France, une humble église, dont le souvenir, aux heures troubles, clarifie l'atmosphère et relève le courage.... Vous me direz : c'est du sentiment, de la poésie. Eh ! oui. L'homme ne vit pas de pain seulement. Nous avons un cœur. Notre plus grand malheur c'est de l'oublier. Le poète a dit :

« *Le cœur n'est point fragile, il est fait d'or solide.* » Sans la poésie, nos plus belles cathédrales ne sont que de splendides tombeaux ; nos sacrements, des cadres lamentablement vides. Notre protestantisme, dans son austérité extérieure et dans sa simplicité de formes, recèle une poésie intensément humaine. Les moindres actes rituels s'éclairent d'immortelle lumière à qui comprend la portée et la splendeur intérieure du baptême, de la bénédiction nuptiale, de l'instruction des enfants, des services funèbres. L'homme nous est confié dès son berceau, et sur son cercueil nous faisons entrevoir une lueur d'aurore ; si nous gagnons leur confiance, les jeunes gens feront de nous le confident de leurs luttes, de leurs détresses, de leurs amours ; par nos mains, ils seront reçus dans cette cohorte de vaillants et de martyrs que nous appelons l'Eglise invisible, dont l'Eglise visible n'est qu'un reflet précurseur. Notre cœur chantera de joie quand sur le petit front de l'enfant nous verserons l'eau symbolique, avec devant les yeux la vision des magnifiques destinées qui lui

sont promises ; en passant au doigt de la jeune épousée l'anneau nuptial nous participerons au grand et bienfaisant mystère qui fait que deux cœurs à tout jamais se donnent, et prennent pour garant de leur éphémère amour l'Amour infini et éternel du Père. Et sur les pauvres cercueils nous pleurerons, mais nous crierons victoire aussi, et aux coeurs douloureux et brisés nous parlerons du revoir au nom de Celui qui fut le Vainqueur de la mort. Quelle mission plus grandiose et plus riche ?

Mais il nous faut faire un pas de plus. Certes, je suis d'accord avec vous qui avez prié, pleuré, aimé, espéré à l'abri de nos temples ; je connais la douceur de s'unir aux frères, dimanche après dimanche, pour se fortifier mutuellement dans la Foi et le Courage et appeler, sur les modestes et ternes besognes de la semaine, ce rayon d'idéal qui met je ne sais quelle floraison de printemps dans la monotonie de la vie. Mais l'Eglise, telle que la demandent ces temps anxieux doit avoir comme prolongement direct et nécessaire à *l'oratoire* où l'on prie, le *laboratoire* où l'on travaille. La mâle et austère stature du Christ exige d'autres lumières que les clartés irisées qui tombent des vitraux. A l'atmosphère du sanctuaire, il faut les souffles larges et les âcres arômes de la vie. Ouvrez à deux battants les portes sur la vie pour que la grande rumeur des hommes qui peinent, qui luttent et qui tombent vienne appuyer de sa sourdine les harmonies de vos cantiques. C'est en pleine mêlée ardente qu'il faut camper la figure géante de notre Christ. A l'Evangile, parole indépendante, il faut le grand air ; il se trouvera lui-même des confirmations et des preuves dans les faits les plus humbles. Sur la place publique et au prétoire, dans la foule et au foyer, dans les carrefours bruyants, à l'usine, au guichet des banques, dans la trépidation des gares, il saura éveiller des échos et faire tressaillir les coeurs ; il jaillira de la vie comme jaillissent des roches massives les sources cristallines. Son cadre naturel nous est indiqué par la seconde parole de notre double texte : Que ta volonté soit faite *sur la Terre....*

*
* *

Ainsi s'élargit la mission de l'Eglise.Champ d'activité immense et mystérieux. Vision qui donne le vertige. Sur la terre ! Voilà le cirque où nous devons descendre. Et contre quelles brutes devrons-nous mener le combat, sous peine d'être dévorés ? Les nommerai-je toutes ? le paupérisme, la débauche, la superstition qui enchaîne et l'alcoolisme qui tue, l'égoïsme calfeutré des uns, la béate satisfaction des autres, cancers tenaces qui, sur le visage de l'humanité, rongent petit à petit la rayonnante effigie de Dieu !

La vie est pleine d'obscurités, les hommes sont malheureux, enserrés dans l'état des misères maternelles sans issue, ployés sous des fardeaux sans nombre, encerclés dans la tristesse d'une vie sans idéal ; il y a des vieillards sans asile et des enfants sans souliers... Et tous les soirs nous joignons les mains et prions : « Que ta volonté soit faite sur la terre !» Ironie prodigieuse et sanglante ! Quand l'Eglise, — c'est-à-dire vous, moi, tous ceux pour qui le Christ n'est pas un doux rêveur ou un idyllique poète — quand l'Eglise répète, après son maître, ces paroles d'une universalité si large qu'elles entourent le globe entier d'un cercle de feu, elle doit, sous peine de félonie, entrer dans les intentions de Celui qui ne veut ni perdus ni sacrifiés ; elle doit se mettre à la disposition de Dieu dont la volonté est que le bien triomphe du mal ; elle doit empoigner cette charrue colossale qu'est l'Evangile, et mener sur les terres revêches le soc dur et tenace sans lesquels ne lèverait aucune moisson.

Sur la terre ! Je n'outrepasse pas les limites qui sont données à la bouche fragile d'un homme, en disant : Ce n'est pas la volonté de Dieu que certaines vies soient des cachots où nul rayon ne pénètre, que sur les pavés mouillés de nos villes cheminent sans trève ces créatures anonymes que l'on a désignées de cette appellation tragique : l'homme de la rue ; ce n'est pas la volonté de Dieu que des gouvernements civilisés maintiennent des institutions de vice et de perdition, que des industries féroces broient le corps et l'âme des petits apprentis, que des femmes accouchent sans avoir eu le temps matériel de préparer la layette, ce premier hommage de la mère à son enfant. Et quand j'entends des chrétiens affirmer la perpétuité de la misère en s'autorisant d'une parole mécomprise du Christ, oh ! alors à mes yeux le vernis de leur christianisme se craquèle comme un fard, et je ne vois plus que des satisfaits et que des égoïstes....

De ces tristes réalités, montons pas à pas vers la lumière, et esquissons l'image de cette haute église que rêvent les cœurs droits, et dont tous les éléments sont entre nos mains. A son fronton est gravée la prière : que ta volonté soit faite sur la terre, et elle sent que l'exaucement de cette prière lui est confié. Elle se souvient de l'amour immense qui conduisait vers les hommes le Christ pacifique et miséricordieux.

De quelle tendresse jamais rebutée, il les aima ! Il les voulait grands ; à l'avenir des pauvres pécheurs il faisait le plus large crédit. Il aimait la créature humaine dans les misères de son corps et les ombres de s»on âme ; sa pitié mettait une couronne de noblesse sur les fronts les plus souillés ; venu pour chercher et

sauver ceux qui étaient perdus, il ne voulait pas que certains fussent mis en état d'infériorité par leur état physique.... Et de son regard se dégageait un tel rayonnement que sur les pauvres membres paralysés, les yeux éteints, les plaies brûlantes, descendaient des baumes, comme une rosée....

Par fidélité à cet amour, l'Eglise doit donc se sentir engagée *à créer un milieu matériel favorable pour que la créature humaine s'y développe dans son entier épanouissement.* Allez à l'homme. Sur un mauvais homme vous ne grefferez jamais un bon chrétien. Le christianisme est la floraison de la vraie humanité. Le christianisme est une aristocratie morale ; il lui faut, pour croître, une atmosphère salubre.

Allez à l'homme. Cherchez l'homme. Un philosophe antique s'est rendu célèbre pour avoir parcouru les carrefours, en plein midi, avec une lanterne allumée, en quête d'un homme, d'un homme vrai. Ce n'était chez lui qu'une spirituelle saillie d'ironiste. Mais quelle vérité pour l'Evangile de Jésus-Christ ! A travers les accidents changeants de la vie, un appel vers la lumière poursuit l'homme dans ses profondeurs intimes ; en chacun de nous est endormi un fils de Dieu, et pour l'éveiller l'Evangile parle toutes les langues ; il secoue ; il clame ; il chante ; et parfois il sanglote... L'église doit avoir pour mission de mener l'une vers l'autre ces deux puissances : l'infirmité humaine et la guérison divine.

Dès lors, comme s'agrandit le sanctuaire ! De multiples rouages s'ajouteront à la conception primitive de l'église. L'église se mettra à la disposition de l'homme, de l'homme tout entier, dans son corps et dans son âme ; elle ouvrira ses portes aux questions qui travaillent la conscience de ce temps, elle apprendra à connaître l'âme de la cité ; elle étudiera les remèdes pour les fléaux qui nous couchent dans la maladie et le péché ; surtout, elle aimera cette époque où Dieu l'a placée. Un vaste programme d'entr'aide mutuelle s'élaborera petit à petit par amour pour l'homme (1). L'homme, c'est parfois un héros, souvent un malade, ou un pauvre ou un vaincu, toujours un pécheur. Pour remédier à ses misères, se créeront des dispensaires médicaux, des cours d'hygiène familiale, des vestiaires, des magasins d'alimentation coopératifs, des caisses de prêts gratuits sur l'honneur. On organisera des consultations juridiques, sachant qu'il est nécessaire de connaître, à côté de la loi de Dieu, la loi des hommes, des bureaux de placement, des colonies de vacances pour les

(1) Voir le programme d'une société d'aide mutuelle préconisé par M. Hottinguer. *Rev. Chret.*, avril 1909.

petits anémiés de la ville monstre. Des hommes, de toute activité sociale, se réuniront à certains jours, pour se faire part de leurs mutuelles expériences ; des séances d'art social feront passer sur les âmes fatiguées un peu de cette fraîcheur de brise que la vraie beauté nous apporte des sommets ; on y magnifiera Beethoven et Michel-Ange et ces hommes dont la pensée a détourné parfois vers de plus parfaits accomplissements, le cours des siècles. Nos fillettes apprendront la poésie des humbles besognes journalières : écoles ménagères et cours de couture ; pour ceux qui traînent ce cauchemar du terme, on organisera une caisse de loyer par le secours mutuel. A côté du sanctuaire où l'on adore, se montera pièce par pièce, la ruche où l'on travaille. Et alors l'exaucement commencera à la prière du Maître : ta volonté soit faite sur la terre... (2).

Tel est le vaste organisme que nous rêvons. Il est subordonné à la bonne volonté individuelle. Puisque l'Eglise, c'est chacun de nous, c'est ici le lieu de nous souvenir de la parole de Jésus à Pierre, par laquelle nous avons débuté. Ne nous récusons pas à cause de notre indignité. A chacun d'entre nous, l'appel divin est adressé : Quelle que soit ta faiblesse ou tes lacunes, quelle que soit l'ombre en laquelle plonge ton âme, si faible que soit ton courage, si frêles que soient tes poumons, c'est en tes mains qu'est confiée l'œuvre divine. Les étoiles, splendides pierreries sur le manteau de la nuit, les colères écumantes de l'Océan, ou les Croisades qui mirent toute l'Europe en branle ne sont que des preuves lointaines de mon labeur. J'ai comme démonstration suprême, un homme. Par la bouche éphémère d'un homme, je console, je relève et j'encourage. Par les mains débiles d'un homme, je calme les fièvres et je panse les blessures. Par le coeur palpitant d'un homme, j'aime et je souffre...

De cette activité de Dieu par l'humble canal de l'homme, j'ai eu récemment une émouvante illustration. Gravissant l'escalier poisseux d'une pauvre maison où se mourait un vieil artiste, depuis trois ans paralysé, j'entendis le chant mélancolique et tendre d'un violon. Et dans ce cadre de misère où flottaient d'innomables relents, il semblait que sur les ailes de ce chant, descendait des hauteurs, quelque message apaisant. Et lorsque je fus

(1) En Angleterre et en Amérique les Eglises-Institutions ont réalisé avec succès ce programme. A Philadelphie, Baptist Temple a un budget annuel de 3.875.000 fr. A Londres, Silvester Horn est le pasteur d'une des grandes églises-institutions : Whitefield's.

dans la chambre, je fus ému jusqu'aux larmes : au pied du grabat, appuyé au lambris de la mansarde, un jeune homme au visage éclairé de cheveux blonds, jouait. Il berçait de son chant l'agonie de ce vieillard pour qui l'art avait été l'amour durable ; sous l'archet frémissant chantait toute la pitié humaine et toute la consolation.... Jamais je n'oublierai le regard rempli d'inexprimable du moribond ; dans son corps ankylosé, seuls les yeux parlaient ; mais de l'avoir entendu une seule fois, il n'est pas possible d'oublier ce langage.

C'est là un exemple entre cent. Dieu seul peut évaluer la somme des bienfaits qu'accomplissent les modestes mains humaines. Silencieuses, oubliées et désirant l'oubli, elles accomplissent ici-bas, un magnifique ministère. Heureuses les églises dont l'influence se prolonge en de tels serviteurs ! Le salut de l'homme est en grande partie confié à l'homme.

Terminons par une parole d'espérance. Nous croyons de toute notre âme que l'Eglise, fidèle à l'Evangile rédempteur, adaptée aux besoins actuels, dans son organisme élargi et renouvelé et dans ses membres individuels régénérés, peut répondre encore au tourment des hommes. Ce siècle n'a pas fermé à jamais le Livre de la Bonne nouvelle dans le désespoir final de connaître un jour le chemin de la vraie vie. Il marche vers la justice, et les petits n'ont pas trouvé de meilleur défenseur. Une inquiétude le travaille et le pousse ; la vision d'une terre rachetée le hante. La même vision nous entraîne : que ta volonté soit faite sur la terre. Le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu — *physiquement*, *moralement*, *socialement*. Nous ne voulons pas résister à la vision céleste. Ils ne nous ont jamais connus ceux qui nous accusent de prêcher un Evangile édulcoré, délavé, amoindri. Nous ne sommes pas quelque pauvre Lazare ramasseur de miettes sous la table du mauvais riche. Nous proclamons l'Evangile éternel avec sa haine du mal, sa sévérité aux mollesses, son amour du pécheur, son expiation sociale. Nous sommes riches, immensément. Riches d'un livre dont les paroles sont valables pour le temps et pour l'éternité et où sont concentrées les énergies des prophètes, des saints et des apôtres ; riches de tous les courages relevés, de tous les pardons accordés, de toutes les prières entendues, riches du grand passé et des espoirs d'avenir... Et nous désespérerions ?

Puissent ces sentiments emplir vos cœurs et vous nourrir. Qu'à travers votre conscience renaisse, avec son magnifique message l'antique Evangile, immortellement nouveau. Que de ce

« Foyer de l'Ame » jaillisse une influence de bonne vie, fraternelle et pratique ; si vous êtes fidèles, les hommes de ce quartier sentiront que cette maison assainit l'atmosphère d'alentour, et qu'un puissant antidote est ici en réserve. Passer inaperçus serait notre condamnation. Nous sommes placés en ce coin de Paris, dans un des quartiers les plus évocateurs. Groupés autour de la Colonne de la Bastille, nous respirons un air héroïque. Les pierres de ces rues crient tout un passé de libertés durement acquises, et les carrefours ont gardé l'écho des rudes clairons. Le bruit des rabots et des varlopes remplit tout le faubourg Saint-Antoine. On sait travailler ici. Mais d'autre part, comme la rumeur d'un Océan, monte jusqu'à notre coeur la plainte immense et assourdie des sombres rues de la Roquette, de Lappe, de Montreuil, Basfroi....

Pour travailler efficacement en ce coin de grande ville, conservons au cœur, avec le sentiment du labeur nécessaire, la grande douceur de la présence divine. Croyons à la terre rachetée au monde rajeuni, aux renaissances prochaines. Et pour éclairer la route, gardons, à travers toutes les incertitudes et les intempéries, ce fraternel compagnon qui a dit : « Je ne vous abandonnerai point. »

A. Wautier d'Aygalliers.

AMENDEMENTS AU FIDÉISME

OU DU

PERSONNALISME ET DU SOLIDARISME

DANS LA FOI ET DANS LES CROYANCES

A la base de tous les croyances vivantes, sous tous les horizons de la pensée chrétienne, se retrouve la conviction que le martyre du Christ est un sacrifice indéfiniment fécond pour le salut de l'humanité pécheresse. Certes, la mort autant que la nature de Jésus ont donné lieu à des définitions contradictoires ; pourtant là encore l'opposition réside davantage dans les mots que dans les pensées profondes ; et, ceux même, qui n'admettent pas l'expiation et le rachat par le sang du Messie immolé, ne laissent pas d'être tourmentés et amenés à la repentance par les langueurs de Gethsemané. Tous ceux qui s'imprègent des récits de la Passion pressentent et connaissent par je ne sais quelle sympathie pour le Héros du plus dramatique procès qu'ils étaient présents avec toute la race humaine dans la vision de sa miséricorde suprême. Tous ceux qui agissent suivant ses commandements d'entr'aide et de renoncement expérimentent que l'amour a été vécu avec absoluité, dans une durée qualitative comprenant plus d'éternité que le temps et plus d'immensité que l'espace, au lieu maudit où Il fut crucifié. Tous, savent par une intuition qui s'impose que Jésus s'est solidarisé efficacement avec leurs consciences imparfaites et qu'en mourant Il a donné son âme pure pour que comme en un sillon le germe spirituel soit jeté et lève en chacune d'elles ! *Ave Crux spes unica ;* voilà la croyance fixe par laquelle les âmes chrétiennes en saluant leur Libérateur se reconnaissent, par delà toutes les frontières dogmatiques, *Ave Crux spes unica* dit encore le conservateur qui adore sans compreudre et s'agenouille, devant la Justice apaisée à Golgotha, *ave crux spes unica :* exhale avec la

même assurance fondamentale, le chrétien large pour qui, non le corps et le sang, mais l'Ame du Christ, vivante et mourante, est l'ineffable, l'indispensable Sacrement !

La résurrection de Jésus est également l'objet d'une certitude constante à travers toute expérience chrétienne ; sans doute il y a des divergences dans les récits donnés par les synoptiques, le 4e Evangile et Saint-Paul sur cette victoire contre la mort. Pourtant la conviction fondamentale des apôtres et de tous les grands chrétiens est que le Sauveur a vaincu le tombeau d'une façon personnelle dans un corps glorifié. La tradition johannique veut que le Christ apparut avec un corps de chair semblable à celui qu'il possédait sur la Croix, et cependant glorifié. La tradition paulinienne veut que le corps spirituel du Christ n'avait rien de terrestre (on sait la célèbre apposition de St-Paul ; autres sont les corps, animal, terrestre, céleste). Les uns croient que Jésus a été vu avec les yeux de la chair ; d'autres pensent que le Christ a été visible à ceux qui l'aimaient grâce à une seconde vue de l'âme. Il est en effet permis de conclure du texte « Christ est apparu en moi » que l'apôtre des Gentils a vu et reconnu objectivement le Maître par un sens visuel que tous les hommes ne réalisent pas encore et qui peut lui avoir été donné par une intervention divine spéciale. Ce qui est chair ne verrait que la chair et les corps terrestres tandis que, dans certaines conditions spéciales, quelques privilégiés pourraient voir les êtres glorifiés, revêtus d'une énergie physique supérieure. Dans l'homme se trouvent des facultés inconnues, restant presque universellement à l'état embryonnaire, qui, peuvent devenir sensibles à des réalités supraphénoménales. Les savants ne voient pas beaucoup des choses qu'ils savent existantes, avec leur regard humain ; leurs instruments les découvrent et elles n'en sont pas moins objectives. Ce n'est pas parce que St-Paul aurait aperçu le Christ glorifié avec une seconde et mystérieuse vue de l'âme que sa vision serait hallucination ou subjectivité pure. La conversion, la foi, une droiture morale extraordinaire, la grâce de Dieu sont des conditions propices qui ont permis à Saint Paul et peut être à Pascal et à d'autres génies chrétiens la vision du Christ dans l'Invisible. Quoiqu'il en soit la croyance à la Résurrection objective de Jésus porte tout le courant des âmes chrétiennes. Les différences d'interprétation intéressent le chimisme du corps avec lequel Il s'est soumis la mort, et la manière visuelle avec laquelle Il a été aperçu mais elles n'empêchent pas l'accord des croyants sur le fait capital que Jésus de Nazareth, moralement parfait, a maîtrisé les lois

ordinaires de la vie et de la mort terrestre en révélant son existence glorifiée, après la Croix, d'une façon sensible phénoménale et objective.

Ceux qui ramènent la victoire de Jésus sur la mort à l'entrée commune dans l'Au-delà, au passage de son esprit dans l'immortalité, sont une minorité dans la société chrétienne universelle. Au reste, leur philosophie a tous les inconvénients du dualisme cartésien. Dans l'existence céleste il ne saurait y avoir d'esprit sans un certain revêtement corporel, si des rapports entre le physique et le moral se continuent sur toute l'échelle des êtres, célestes comme terrestres.

D'autres croyances vitales et constantes dans le christianisme resteraient à discerner. Nous n'oublions pas chez toutes les âmes profondément chrétiennes la foi à la Personnalité de Dieu. Le Père Céleste, absolument libre, Agissant sans cesse au sein de sa création suivant des desseins souverainement bons, est le postulat des disciples du Christ à travers tous les temps et toutes les églises. La certitude de l'exaucement de la prière est une croyance corrélative à l'adoration d'un Dieu personnel qui a un caractère *sui generis* et constant dans le christianisme historique encore que des divergences existent dans les conceptions de cette réalité.

Mais, nous avons assez cité de croyances vitales pour donner la vision du solidarisme chrétien et il importe maintenant de montrer les devoirs qui en découlent

DEUXIÈME PARTIE

II

La solidarité entre les croyances vitales des âmes crée une responsabilité intellectuelle collective dans la foi chrétienne.

La solidarité entre les âmes chrétiennes se manifeste sur quelques réalités essentielles, telles que l'attitude dans la douleur, le pardon des offenses, la foi au Christ Sauveur par sa vie terrestre, sa mort et sa résurrection. Ces convictions qui se continuent et se répètent forment une tradition vivante intereccléslastique, à éléments intellectuels fixes, d'où se dégage de graves conséquences savoir, la responsabilité collective dans l'ordre des croyances vitales, et la limitation de la liberté individuelle en matière de foi religieuse.

1. *La responsabilité des idées postulée par Saint-Paul.*

Dans son ouvrage « Solidaires » Recolin (1) a insisté justement sur la solidarité telle que l'apôtre Paul l'a enseignée dans des textes fameux, soit dans son épître aux Corinthiens « nous sommes tous membres les uns des autres ». « Les membres les plus faibles sont les plus nécessaires ». — « Si un membre souffre tout le corps souffre avec lui ». — L'œil ne peut pas dire à la main je n'ai pas besoin de toi » — enfin, la parole devant l'aréopage « nous sommes tous de la race de Dieu ». Il est incontestable que Saint Paul a été partisan d'une solidarité intellectuelle dans la foi au Christ, et, les versets que nous avons cité de lui sont lumineusement vrais. Qu'avons-nous dans nos convictions d'exclusivement personnel ? « Tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais déjà trouvé » disait la Voix divine à Pascal dans un dialogue célèbre. Chercherions-nous le Christ, si des millions de chrétiens ne l'avaient trouvé avant nous, déposant ainsi dans notre âme l'inquiétude pour son saint nom. Recolin a magnifiquement commenté le passage de l'apôtre des Gentils. « Les membres les plus faibles sont les plus nécessaires » en écrivant (2) « membres faibles qui vous croyiez retranchés du corps social, parce que vous n'y apparaissez pas, vous êtes plus « actifs que les mains qui remuent, que les lèvres qui parlent ; « vous êtes le sang de son cœur. Vous êtes le ciment grossier « mais indispensable sans lequel l'édifice qui nous abrite crou- « lerait au premier vent d'orage ; vous ressemblez à ces pous- « sières vivantes qui travaillent au fond de l'Océan, à l'abri des « tempêtes, et, qui, à la longue, réunissent les îles séparées par « les flots, forment les continents et sont le lien des mondes, « agissez donc avec confiance, et ne vous dites même pas : « Mais nous ne pouvons rien sans le temps et le nombre » car « pour vous sera vérifiée la parole du Sauveur : un seul grain « peut produire des centaines de fruits. » Nous étendons à la solidarité intellectuelle les considérations de notre auteur sur la collaboration morale et sociale. Parmi les membres faibles, très nécessaires, il faut ranger non les chrétiens inintelligents mais ceux qui ne se prévalent pas d'être autodidactes en religion, sentent au contraire leur pauvreté dans la connaissance du Christ et consacrent leurs capacités à s'imprégner des expériences antérieures faites par les croyants d'élite. Membres de cette catégorie, ceux qui s'appuient sur les croyances séculaires avec

(1) Recolin, Solidaires.
(2) Recolin, Solidaires, page 71.

humilité, ceux qui, tout en étant intellectuellement forts, acceptent les intuitions des âmes simples, sans culture scientifique et philosophique spéciales, qui possèdent le génie religieux dans leur simplicité même, et, quelquefois, sans s'en rendre compte méritent de s'approprier la devise paulinienne « quand je suis faible c'est alors que je suis fort ». Toutes ces individualités ont le rôle capital d'assurer le contact du présent avec le passé et de maintenir les croyances vitales de la société croyante aux heures de crise où d'autres s'aventurent dans des fantaisies intellectuelles. Elles posent, par leur bon sens et l'équilibre de leur vie intérieure, le problème de la responsabilité commune en matière de foi. Remplissons-nous tout notre devoir envers ces membres faibles (il faut lire, sages, prudents) qui sont les vivants anneaux de la chaîne chrétienne séculaire? « Si un membre souffre, tout le corps souffre ». Pouvons-nous ne pas partager, au moins en quelque mesure, l'appréhension de ceux qui s'attachent méticuleusement à la tradition évangélique et tremblent pour leurs frères et eux ne doivent-ils pas souffrir des difficultés que plus d'un esprit loyal rencontre à croire ce que les apôtres et les Réformateurs ont cru. A leur tour, s'ils substituent l'anathème froid à l'affection, ils rétrécissent le corps du Christ.

2. *De la nécessité d'une discipline intellectuelle ou d'une obéissance par conscience et raison pour la formation de l'autonomie spirituelle.*

N'y aurait-il pas comme un code à observer dans la rencontre des croyances chrétiennes ? Suffit-il de se dire libre-croyant pour l'être ? Suffit-il même de l'être en réalité et en droit pour affirmer des idées personnelles sans précaution envers la masse des esprits ? Nous le disons nettement : Ces considérations ne sont pas un chemin de retour à l'autoritarisme en religion. Notre pensée directrice tend à la stabilité des vérités religieuses par le concours des diverses libertés de conscience, et, puisque celles-ci ne peuvent pas se rencontrer sans se limiter, s'opposer ou se synthétiser, nous recherchons d'après quel art et jusqu'à quel point elles doivent le faire. Il ne s'agit pas de renoncer à l'individualité spirituelle mais de lui donner sa place convenable dans l'ensemble de la société croyante.

La méthode du protestantisme reste bien le libre examen, mais, le libre examen dans la limite d'une solidarité minima indispensable. Notre recherche d'une discipline entre les âmes est à nos yeux, le plus certain témoignage que nous puissions rendre à la liberté de chacune ; n'est-ce pas un fait admis universellement qu'il n'y a pas de liberté réelle si ce n'est dans l'ordre et

l'organisation et que l'éducation des personnalités les plus autonomes nécessite des règles sévères ? Dira-t-on que seuls les esprits religieux étroits s'attardent à une telle idée ? Nous n'aurions qu'à ouvrir le beau livre « Vaillance » (1) pour montrer toute la vraie marche vers l'indépendance. «Dans toute chose, dit « Wagner, il y a une loi éternelle qu'il s'agit de découvrir et à « laquelle il faut se conformer. En dehors de cette loi, il n'y a « qu'anomalie, accident, destruction. La loi c'est ce qui domine « les têtes et les caprices particuliers. Elle est la source de l'or- « dre même. La liberté consiste à associer sa volonté à la loi « qui est au fond des choses. Tous ceux qui ne connaissent pas « de loi intérieure, auguste, inflexible, élevée au-dessus des ca- « prices de l'individu comme du nombre, sont mûrs pour la « servitude. Donc l'obéissance est la liberté même. Les hommes « de désordre et ceux d'obéissance aveugle, malgré leurs diffé- « rences extérieures ont un grand fond commun et se recon- « naissent au même signe. Ils disent la loi c'est nous. Et de cette « confusion funeste sont sortis, pour la société, des maux inom- « brables. Jamais on ne pourra le dire avec assez de force. « Non la loi n'est personne, la loi n'est ni la fantaisie de l'indivi- « du ni celle d'un gouvernement quel qu'il soit. L'obéis- « sance est la proclamation par l'individu, du grand fait de la « solidarité ». « L'obéissance est le libre aveu de la dépendance « de l'individu en face de la société ». « Il y a des jours où par « raison et conscience, l'homme doit consentir à n'être qu'un « rouage subalterne et suivre le commandement. Ce n'est pas « là se réduire à l'état de machine, c'est pratiquer la solidarité, « c'est sentir qu'il y a quelque chose de plus grand que les plus « grands et qui est digne de toutes les abnégations et de tous les « sacrifices ».

De ces lignes nous retenons surtout que la loi n'est pas nous, elle nous est à la fois extérieure et intérieure, et que par conscience et raison il faut être discipliné, la liberté étant une conquête, le prix d'une méthode héroïque. Sans doute le pasteur Wagner n'a pas eu en vue la solidarité intellectuelle des chrétiens, ni la responsabilité collective en matière de foi, telle que nous la concevons, mais il est parfaitement possible d'étendre ses remarques sur la solidarité humaine générale aux relations intimes et nécessaires des croyances. Cette transposition semble très normale. L'âme vraiment libre n'est pas celle qui, dans sa vie religieuse, s'imagine percevoir assez de divin par elle-même pour résister aux apports de ses devancières sur l'Invisi-

(1) Manuel de bonne vie d'après Ch. Wagner, p. 100.

ble. C'est une illusion redoutable que de voir son âme sans cesse descendre du ciel, en ange de lumière, avec des clartés surpassant les révélations précédentes.

L'âme vraiment autonome marche vers sa « personnalité religieuse » en s'associant et en se livrant méthodiquement aux expériences de la tradition chrétienne ; elle va vers la connaissance du Christ en communiant avec les connaissances diverses et progressives qu'en ont eu les grands génies chrétiens ; elle rejette toutes les autorités humaines qui voudraient la contraindre sans la persuader, toutes les pressions dogmatiques, tendant à s'imposer extérieurement, au mépris de la pensée avec laquelle nous devons adorer le Père de Jésus-Christ. Elle ne se soumet qu'à la loi de vérité capable de s'intérioriser en elle par un ascendant de bon aloi, sachant que cette loi n'est pas un caprice individuel ni une révélation faite uniquement à sa personne. Cette loi est le retentissement en nous de la Vérité Vivante divine, en harmonie avec les inspirations et les obligations perçues et manifestées par les grandes consciences du Christianisme historique. La voix de Dieu ne s'atteste bien à l'âme qu'en reproduisant en elle les témoignages spirituels des génies religieux. La loi (morale et sociale) n'est pas nous dit M. Wagner ; la loi chrétienne n'est pas moi, ni personne, pas même le génie religieux isolé. Elle est la Vérité divine persistant en expériences stables depuis Jésus-Christ et les apôtres, jusqu'à nous. Par raison et par conscience il peut nous arriver d'obéir. Mais qu'est-ce que la juste obéissance sur le plan de la vérité religieuse ? Ce n'est d'aucune façon un servage, un *credo quia absurdum*. Nous la définissons : une déférence des expériences confuses ou particulières envers celles qui sont claires et générales chez l'élite de la tradition chrétienne. Au point de départ, aux moments de formation, de notre vie religieuse, s'appuyer sur les richesses de la société chrétienne, équivaut à aller du connu à l'inconnu, du certain à l'incertain, dans l'exploration du monde spirituel. Cette obéissance est l'acte de solidarité dans l'induction de la foi. Une telle déférence se propose parfois aussi aux points de conclusion, aux moments où nos croyances deviennent définitives : par exemple, lorsque nous avons médité le problème du mal, sous ses diverses faces, et, que, le retournant dans tous les sens philosophiques, nous ne découvrons aucune solution satisfaisante, n'est-ce pas notre devoir de nous abandonner aux certitudes évangéliques et apostoliques et d'affirmer qu'en dépit des épreuves humaines et des cataclysmes « Dieu est amour ». Chaque fois que le mystère plane sur une question de foi, principalement dans l'absence des explications scientifi-

ques décisives, le chrétien a l'obligation de rester fidèle aux intuitions de son hérédité spirituelle. Dira-t-on, que faites-vous de la solidarité avec les douteurs, les sceptiques ? Certes, nous avons des liens avec tous les hommes ; on ne peut nier cependant que le devoir du croyant va plutôt du côté des âmes avec lesquelles il a contracté une dette énorme. Les chrétiens qui ont reçu, par leurs milieux, l'éducation, leurs ancêtres, avec la foi le meilleur de leur âme, ont certainement en présence d'hypothèses métaphysiques aussi incontrôlées et invérifiables que celles niant le Dieu d'Amour, le devoir de garder l'attitude filiale du Christ et des apôtres. D'ailleurs, on nous reprocherait en vain de disproportionner les responsabilités ; il y a toujours un choix qui s'impose à une conscience humaine entre divers ordres de solidarités de même qu'il y a pour chaque être des conflits de devoirs. Une des faiblesses de la morale dite scientifique est justement de ne pouvoir légitimer le triage des diverses solidarités du monde physique pour établir une liste de mobiles et de fins « positivement préférables » dans l'activité humaine. La nature nous montre des faits de lutte amorale pour la vie, et des cas d'association pour l'existence qui sont comme un contradictoire déterminisme à la haine et à l'union. Qui tranchera entre ces deux séries de faits naturels ce qui doit être évité ou imité ? La conscience et la raison des hommes moraux compétents. Parallèlement, l'attitude des génies religieux doit moralement commander celle de notre âme lorsque, dans un problème intéressant au plus haut degré notre foi, l'évidence logique échappe. Puissent tous les chrétiens avoir pour les croyances vitales de leur religion un peu de ce respect et de cette sympathie avec lesquels Boutroux s'approche de l'âme de Pascal « Pascal (1) dit l'illustre penseur contemporain, se « mettait à genoux et priait l'Etre infini de se soumet- « tre tout ce qui était en lui, en sorte que cette force s'accordât « avec cette bassesse. Par les humiliations il s'offrait aux inspi- « rations. Il semble que celui qui veut connaître un si haut et si « rare génie dans son essence véritable doive suivre un exem- « ple analogue, et, tout en usant selon ses forces de l'érudition, « de l'analyse et de la critique, qui sont ses moyens naturels, « chercher dans un docile abandon à l'influence de Pascal lui-même, la grâce inspiratrice qui seule peut donner à nos efforts la direction et l'efficace ». Gardons cette pieuse révérence envers les certitudes constantes du christianisme historique et envers les âmes d'élite dans lesquelles elles ont palpité. Et, tant que notre conscience n'a pas des motifs irréductibles de leur faus-

(1) Boutroux par Paul Archambault, page 12

ser compagnie, tant que l'évidence même ne nous convaint pas de leurs erreurs, restons solidaires, dans nos convictions, des puissantes individualités dont la vie intérieure a gravité autour de Jésus-Christ et s'est manifestée par des œuvres d'amour.

Que les philosophes chrétiens eux-mêmes n'hésitent pas à s'incliner devant les intuitions d'une paysanne ou d'une infirmière sacrifiées au bien social, non seulement pour s'édifier mais encore pour s'instruire. Cet acte au lieu de les abaisser les grandira. Que les intellectuels se souviennent toujours qu'ils partagent avec les simples une responsabilité collective de croyances et de foi. L'immortel Pascal (1) a très bien exprimé qu'il faut savoir douter et croire là où il faut. « La dernière démarche de « la raison, c'est de connaître qu'il y a une infinité de choses qui « la surpassent. Elle est bien faible si elle ne va pas presque là. Il « faut savoir douter où il faut, assurer où il faut, Qui ne fait « ainsi n'entend pas la force de la raison. Il y en a qui pêchent « contre ces trois principes, ou en assurant tout comme démons- « tratif » « ou en doutant de tout » ou se soumettant en tout — « si on soumet tout à la raison, notre religion n'aura rien de « mystérieux ni de surnaturel. Si on choque les principes de la « raison, notre religion sera absurde et ridicule ».

Nous commenterons librement ces passages en disant qu'il est permis de douter de la portée d'une abstraction pure, de l'adéquation des formules métaphysiques aux réalités invisibles, mais il n'est pas loisible, aussi longtemps que l'on prétend rester chrétien, de refuser son adhésion aux croyances vitales des âmes avec lesquelles l'on fait chaîne et l'on en est entré en dette spirituelle. Dans une belle page M. le pasteur Numa Soulier a indiqué une limite aux hardiesses de la religion personnelle. « En tant, dit-il, que je me considère comme homme et comme « faisant partie de l'humanité, je ne puis avoir la prétention de « bâtir de toutes pièces la citadelle religieuse dans laquelle je « viens m'installer. Je ne démolis point l'autel que mes pères « ont construit. Je viens, respectueux, de leur travail et de leur « saint labeur, puiser auprès de cet autel mes convictions reli- « gieuses et ma vie religieuse. Je me réserve seulement d'être « une âme vivante et d'apporter ma pierre à cet édifice, à cette « cathédrale sans cesse en voie de construction. Je puis me per- « mettre des retouches, je puis renverser quelques pans de mur « ou même démolir la muraille tout entière, quitte à la recons- « truire avec les mêmes matériaux ; bref, je puis modifier l'ar- « rangement des pierres et des façades, mais les fondements de- « meurent indestructibles. Ce n'est point tant mes expériences

(1) Pascal. Pensées 2e partie, article VI. Soumission et usage de la raison.

individuelles qu'il faut considérer, que les assises éternelles sur lesquelles reposent ma foi et mes espérances. Or ces assises se présentent comme un ensemble de vérités qu'il faut accepter ou refuser, comme des catégories de mon esprit. Je sais bien que ma raison ne me permet pas toujours de distinguer bien nettement entre la vérité fondamentale et la vérité accessoire, mais chacun est libre d'opérer cette distinction pour son propre compte, je veillerai, je tâcherai de ne point prendre la pierre de la muraille pour la pierre du fondement. Et je finirai bien par m'élever vers ces dernières diversités » au-delà desquelles l'esprit ne peut remonter. Mais qu'on y prenne bien garde, les forts, les vaillants, seuls pourront aller jusqu'au bout ; si je me sens faible et chétif, je ne pourrai agir de la sorte ;je me contenterai d'admirer la citadelle, je monterai au sommet ; peut-être pourrai-je déplacer une pierre qui s'y trouve mal ajustée, mais, peut-être aussi m'unissant au cortège de mes semblables, ne ferai-je qu'y apporter un peu de chaux, sans savoir l'endroit précis où elle sera usagée. Ce qu'il importe de considérer, c'est donc l'édifice et non donc point toute l'œuvre personnelle. »

(A suivre).

Numa Soutier, Thèse, Vers une solution rationnelle de l'expérience religieuse, page 92.

LA RÉUNION PROTESTANTE

DE CHARITÉ

DEUXIÈME PARTIE

L'histoire de la réunion des Catéchumènes peut être partagée en trois étapes : La première va des origines jusqu'à la fusion avec les Comités de bienfaisance en 1872; c'est des fragments de cette étape que je voudrais vous entretenir aujourd'hui ; la deuxième, part de cette fusion où sous le nom de « Réunion Protestante de Charité », elle étend notablement son activité ; — la troisième, débute avec l'année 1891, où sous les efforts persévérants d'Etienne Coquerel, et de ses amis du Conseil d'Etat, la réunion est reconnue d'utilité publique, reconnaissance entrainant la possibilité de recevoir des dons et des legs, de capitaliser, pour la plus grande sécurité de ses diverses branches. Je voudrais qu'une quatrième étape, qui s'élabore depuis la séparation, prît racine définitive dans cette séance d'aujourd'hui, où puisant une force nouvelle dans le récit des efforts de nos pères et de nos mères, il nous soit donné d'étendre et de consolider nos orphelinats, nos comités de secours, par des moyens d'action nouveaux ou agrandis, par les adhésions morales et actives des jeunes générations.

C'est pour répondre à ce sentiment, à ce désir que votre Conseil d'Administration a lancé son appel en faveur des

bourses Ath. Coquerel fils, souvenir pour le passé, volonté de mieux faire, de faire davantage pour l'avenir. Nous avons la confiance que notre appel sera entendu.

Il faut en remercier Dieu et reconnaître que notre réunion des catéchumènes a bénéficié d'une fortune singulière. Qui parle à cette heure de la réunion de charité du pasteur Dhombres, de celle du pasteur Jean Monod que citait Martin Paschoud, en consistoire, le 19 février 1864, et où Madame Frédéric Dollfus fit ses premiers débuts d'activité charitable? Combien d'associations peuvent se prévaloir de cinquante ans d'existence, de progrès ininterrompus en dépit d'évènements aussi douloureux, de vents aussi contraires rencontrés sur la route: la mise hors la loi de son pasteur, la guerre, la commune, la mort prématurée de notre conducteur spirituel, l'excommunication de toute une tendance chrétienne pendant 40 ou 50 ans.

S'il faut reconnaître dans notre prospérité, — d'abord la main de la divine Providence, — il faut saluer aussi la foi agissante de nos pères, les avis si ingénieusement clairvoyants d'Et. Coquerel, la persécution même dont le libéralisme a été l'objet, et qui a fait de notre société le noyau exclusivement évangélique et serein, ou venaient chercher appui et réconfort, — et en donner aussi, — les âmes perdues dans la défense chrétienne.

Il faut y reconnaître enfin la pensée puissante d'Ath. Coquerel Fils, dont la force d'expansion a dépassé les bornes de la vie.

« La prédication du pasteur Ath. Coquerel Fils, dit Strochlin, ne prenait que la moindre partie du temps de notre ami : aucune des fonctions du Pastorat ne l'attira davantage que l'instruction de la jeunesse. Une ou deux années de cours ne pouvaient suffire pour un enseignement aussi riche et aussi substantiel, qui adressait un constant appel à l'intelligence et à la conscience de ses auditeurs ». Et il prit la résolution, à partir de 1861, de réunir plusieurs fois par hiver ses catéchumènes les plus instruits et leurs familles.

Madame Dollfus m'écrivait ces jours-ci :

« Une après-midi, au sortir d'une instruction religieuse, à l'Oratoire, M. Coquerel me rejoignit et me dit : J'ai à vous parler d'une question sérieuse ; les pauvres affluent chez moi, et je n'ai ni le temps ni les moyens de m'occuper d'une telle quantité de demandes. Croyez-vous que parmi les dames qui suivent mes instructions religieuses, j'en pourrais trouver quelques-unes qui voudraient bien s'occuper de visiter et d'assister les pauvres ? Je lui répondis : j'ai déjà songé à cette tâche à accomplir, et je puis vous assurer que si vous faites un appel à vos auditrices, elles vous répondront qu'elles soigneront vos pauvres de bon cœur, toutes, sans exception.

Dès le lendemain, toutes les dames recevaient une lettre de convocation pour une assemblée qui se tint dans la salle des Conférences du premier étage de la maison Presbytérale : la salle fut comble.

A Madame Coquerel, cette femme si admirable de dévouement, notre pasteur écrivait le 29 mai 1861 :

«Je fais décidément Dimanche ma première réunion annuelle de catéchumènes : Monsieur Collot, me prête la grande salle d'en bas ; je suis extrêmement occupé d'organiser ce service. Retrouver d'anciennes adresses est une œuvre laborieuse. J'ai eu jusqu'à présent 300 catéchumènes, et avec ceux en cours d'instruction, 350 environ ; mais beaucoup des anciens ont quitté Paris ; j'ai cinq fois plus de garçons que de filles, et ils sont dispersés partout....»

Puis le 3 juin : « My dear Wife, ma réunion de catéchumènes a réussi au-delà de ce que j'attendais. — J'avais reçu 9 ou 10 lettres de personnes qui ne pouvaient pas venir, mon père avait prêché à Pentemont, et à deux heures et quart, une pluie torrentielle est tombée tout à coup. Malgré tout cela, il a fallu descendre tant et plus de chaises, j'ai été obligé de serrer mon monde tant que j'ai pu. J'ai été très touché de voir qu'on avait ainsi répondu à mon appel, et cela, quoiqu'une foule de gens fussent à la campagne (nous sommes au premier Juin), Madame

Odier, quoique souffrante, est venue de Bellevue avec sa fille. Les Brenier, les Montalk, les Read, etc. ; mes catéchumènes de cette année en grand nombre ; mes élèves de Chaptal envoyés en masse par M. Montjean ; Ph. Larnac, John Pradier, Fouquet, sa femme et sa fille venus exprès de Versailles ; Nathalie Seguin, venue quoiqu'elle n'ait pas reçu son invitation.... Un des garçons s'est trouvé mal de la chaleur ; on m'a comblé de remerciements, on a beaucoup approuvé l'idée et l'on s'est promis de revenir l'année prochaine, mais forcément je le ferai dans un temple, car s'il n'y avait eu cette averse, et si surtout il n'avait été si tard dans l'année, la place eut manqué à la moitié des arrivants. Je suis très heureux de cette réunion qui est un véritable encouragement pour mon ministère et qui me donne le moyen d'être encore utile à mes anciens élèves. »

Il y avait, dit Mme Dollfus, parmi les catéchumènes et leurs familles un entrain de zèle charitable et religieux pour cette fondation qu'il est bon de rappeler et sur lequel il faut insister. »

Cet enthousiasme n'est pas pour nous surprendre : il émanait de la personnalité d'Ath. Coquerel Fils une magnifique force d'entraînement que nous retrouvons tout au long de sa vie. Sous son impulsion, « Ses catéchumènes prirent l'habitude de se réunir trois fois par mois, deux fois pour les comités de Messieurs et de Dames, qui se partageaient les indigents à visiter et distribuaient à domicile des secours en argent et en nature, et la troisième fois pour une réunion de couture pendant laquelle des dames et des jeunes filles travaillaient à des vêtements de pauvres, tandis qu'un de leurs pasteurs, le plus souvent Coquerel lui-même, les entretenait d'un sujet religieux. »

Je ne sais s'il y eut des procès-verbaux dès le début ; je n'ai pas retrouvé davantage la liste des premiers membres de la Société, mais je reçois de Madame Dollfus une liste incomplète, dit-elle, des catéchumènes de 1862, établie de souvenir avec une mémoire admirable après 50 ans : Mesdames ou Mesdemoiselles Fol, Breguet, Halévy,

Chatard, Sauvage, Bidermann, Sestier, Pingeon, Arnavon, Belnot, de Bonnechose, Bronier, Brun, Bujard, Buron, Cavayé, Chambaud, Choudens, Crocé, Damiron, Dieterle, Dollfus de la Poutroye, Frédéric Dollfus, Douen, Duben, Galtier, Escudier et Grosclaude.

De plus, en parcourant le rapport des travaux de l'exercice 1863, on peut se faire une idée générale de l'activité de la réunion de charité dès son origine, et donner les noms de quelques-uns des protagonistes de l'œuvre : de la lecture des comptes du trésorier présentés à l'assemblée générale du 10 avril 1864, il résulte que la fondation date officiellement du 16 février 1862, qu'il y eut une première assemblée générale le 3 mai 1863, (dont je ne sais rien), enfin qu'en 1863, il y eut neuf réunions mensuelles de dames et douze d'hommes à la Salle de la rue de Grenelle.

Les recettes sont produites par les feuilles de collecte de MM. Fleury père et fils, Emile Martin, Louis Muret, Hermann de Clermont, Randon de Grolier, de Mlles Legouès, Jeanne Maigre, Halévy, Seigneurie, Pottier, Germain, de Mmes Chattard, Robin, Coquerel, par des loteries faites par Mlles Gros, Selleron, Chasselat-St-Ange.

Des dépenses pour des achats de toutes sortes, chaussures, vêtements tout faits ou étoffes sont remboursées à Mademoiselle Jenny Martin, à Mme Dollfus.

Les comptes sont établis par MM. Borel, trésorier, Mercet, trésorier-adjoint.

Le rapport est présenté par le pasteur Et. Coquerel, vice-président.

Et me voici amené à faire revivre cette physionomie pleine de finesse aux yeux pétillants d'esprit derrière ses lunettes immuables, avant de relire avec vous les rapports administratifs dus, tous sauf un ou deux, jusqu'à sa mort, à sa plume élégante et courageuse.

Maurice Muret commençait le rapport présenté le 17 mars 1902 par ce témoignage : « Ce n'est pas sans une profonde émotion, que nous vous présentons notre compte rendu annuel : nous avons perdu notre président (Etienne Coquerel), qui, depuis tant d'années, mettait tout

son cœur dans les remarquables exposés de nos travaux, vrais modèles de clarté et de judicieuses observations. Ils sont nombreux ceux que M. Coquerel a soutenus, sauvés du désespoir et de la misère et toujours avec ce tact, cette bienveillance, cette délicatesse, cette hauteur de vues et de pensées qui caractérisaient notre regretté président. En toutes circonstances, il a défendu les plus justes et les plus nobles causes avec un courage et un sang-froid qui ne se sont jamais démentis, et le protestantisme libéral qu'il a si vaillamment servi, lui conserve une impérissable reconnaissance. »

Notre cher ami, M. Maurice Muret, qui veut bien aujourd'hui présider cette fête du souvenir, le connaissait bien pour avoir travaillé à ses côtés pendant de si longues années, et je ne saurai rien ajouter de mieux, à cette chaleureuse évocation.

Donc, la Société est constituée : il y a un président, notre cher et grand Ath. Coquerel Fils, un trésorier, Edouard Borel, un trésorier-adjoint, Emile Mercet, un vice-président, Etienne Coquerel, une vice-présidente, Madame Dollfus.

Madame Dollfus était catéchumène du pasteur Jean Monod, comme mon père l'était de Frédéric Monod; elle entendait les prédications d'Ath. Coquerel père, d'Ath. Coquerel fils, et sous l'influence de leur entraînante parole, elle devint une fidèle résolue et toujours agissante de la foi et de l'action libérale. Grâces en soient rendues à Dieu, nous avons le privilège après 50 ans, de posséder encore au milieu de nous, Madame Dollfus, et nous sommes heureux de dire qu'en raison de sa vieillesse peu commune, elle est encore en pleine possession de son intelligence et de son cœur, et qu'elle s'intéresse toujours — les lettres que je viens de vous lire en sont une preuve — à nos travaux, à notre œuvre qui est son œuvre.

Je dis bien, qui est son œuvre, car du premier jour, nous voyons Madame Dollfus prendre en mains sa partie matérielle, présider aux réunions de couture, aux comités

de secours de dames, aux achats, aux ventes de Décembre ; elle agit partout et en tout temps.

La première année, 1862-1863, 1700 frs. sont dépensés par Madame Dollfus en achats d'étoffes, alors que 600 frs seulement, sont donnés en argent, et « c'est là ce qui caractérise notre association : nous sommes une société de travail, et les membres du comité de Jeunes gens se chargent de visiter les indigents pour lesquels nos dames ont confectionné des vêtements. Nous avons distribué des vêtements aux enfants de l'Ecole de garçons de Pentemont, et de l'Ecole de filles de la rue de la Barouillère, aux indigents désignés par MM. les Diacres de l'Eglise, parmi lesquels Etienne Coquerel met à l'ordre du jour M. Fouquet, « également membre de notre société, en raison de son dévouement ».

Et comme il faut se défendre d'attaques injustifiées, ce rapport conclut : « Nous ne prétendons supplanter personne, nous demandons notre place à côté de nos aînés, nous apportons notre aide à ceux qui, au travail avant nous, reconnaissent l'insuffisance de leurs moyens d'action. Nos intentions sont méconnues : on a dit que nous sommes un diaconat moins le nom, que nous recherchons moins des indigents que des électeurs ; jamais on n'a pu alléguer un fait quelconque, l'ombre d'une preuve ; je tiens à opposer de nouveau le démenti le plus formel. Nous voulons prouver que les principes libéraux ne sont pas stériles, et que notre foi comme celle de ceux de nos frères qui se rattachent à un théologie différente, est chrétienne et sait porter les fruits de la charité. »

Le second rapport, lu le 30 avril 1865, s'ouvre par une constatation insolite : « Nous avons la joie de voir aujourd'hui se joindre à nous bien des amis qui ne font pas partie de notre société, et nous sommes heureux de saluer ici tant de nos collègues, pasteurs dans les départements.. Nous les remercions de tout coeur, de nous accorder par leur présence un précieux témoignage de sympathie. »

C'est que au cours de l'année précédente, un fait nouvel s'était produit dans l'église de Paris. Le 16 février 1864, le

Conseil presbytéral, à la majorité de 12 voix contre 3 et un bulletin blanc, avait voté le non-renouvellement de la suffragance d'Ath. Coquerel Fils, en fait, sa mise hors l'Eglise, sa destitution, son exclusion de la chaire officielle, au mépris de tous les services rendus, de son action religieuse indéniable, des 5.000 signatures protestant de l'iniquité de la mesure décrétée. Et ce fut une journée véritablement émouvante, dans sa protestation silencieuse, que celle où Coquerel montant en chaire de l'Oratoire pour la dernière fois le 28 février 1864, devait dire à tout le peuple assemblé qui le recevait debout pour mieux l'honorer : « Je ne suis plus votre pasteur ».

Jalabert, le 12 mars, parlant de cette foule qu'on ne vit jamais aussi nombreuse en un jour de fête religieuse, ajoute : « cette émotion, cet attendrissement, ces larmes, cette sainte douleur, cette communion visible des âmes, cette protestation muette des fidèles contre la violation de leur liberté de conscience et de culte, contre la négation de leurs privilèges de chrétien, voilà des impressions que nul n'oubliera ».

Et mes souvenirs d'enfant, souvenirs inaltérables en effet, me montrent mes parents rentrant en larmes et bouleversés d'indignation à la suite de ces scènes pleines de grandeur, où l'on sentait passer une fois de plus le souffle détestable de la persécution.

Etienne Coquerel terminait le rapport adressé aux catéchumènes du pasteur ainsi chassé, après plus de 10 ans d'un ministère béni, par cette simple phrase : « Une lutte ardente agite le troupeau de Paris, bien des cœurs souffrent, mais au milieu de ces tristesses et de ces discordes, il est doux de voir que, du moins, le zèle pour le soulagement des pauvres ne se ralentit pas, et que nos frères malheureux ne portent pas la peine de nos divisions : si notre foi, qu'on veut contester, doit continuer à subir de pénibles épreuves, prouvons plus que jamais que selon la belle déclaration qui nous sert de devise, elle sait être agissante par la charité. »

(*A suivre*). Henri WICKHAM

L'AVIATEUR

Dans l'aube de juillet qui dore les nuages,
  Tandis que sous le vent frissonnent les bleuets,
Sur son esquif ailé, calme d'un grand courage,
Le soldat est monté, souriant et muet.

Tel un agile oiseau, le bel aéroplane
  Traverse hardiment le grand ciel opalin.
On le distingue à peine ; il disparaît ; il plane
Sur la forêt, la plaine et sur les champs de lin.

La foule émerveillée a suivi le voyage,
Mais soudain retentit un grand cri de terreur :
L'oiseau tombe, s'abat. Et sous le fuselage,
Le crâne brisé, gît l'intrépide lutteur.

Et le soleil levant inonde de lumière
Les champs de blé fleuris, les sentiers, les taillis.
La foule se découvre et l'on entend les mères
Sangloter : « Ce soldat mourut pour son pays. »

Plus grand que les héros de la Grèce et de Rome,
Martyr des temps nouveaux, héros tranquille et doux,
  Dans ce siècle amolli, vous, vous fûtes un homme.
Dans ce siècle amolli, vous fûtes un homme.
La France, aviateur, est contente de vous.

E. J.

CANTIQUE DE MAI

Nous sommes les petites fleurs,
Evangélistes de la terre ;
Nous révélons par nos couleurs
La puissance d'un grand mystère.

La puissance qui fait germer
Nos tiges des infimes graines
Et sourdre, pour les ranimer,
La fraîcheur des eaux souterraines.

On nous voit au bord des sentiers,
Aux bois, aux monts, en solitaires,
Aux Iles, sous les cocotiers,
Ephémères missionnaires.

Les papillons, prompts messagers,
Qui passent, nous frôlant de l'aile,
Vont, et sèment aux vents légers
Une odeur de bonne nouvelle.

Nous apportons de la fraîcheur,
Avec de la joie, où nous sommes,
Et nous avons, dans notre cœur,
Des larmes pour le cœur des hommes.

Symboles du terrestre sort
De vie épanouie et close,
Nous montrons que douce est la mort
Dans un rayon de couchant rose !

Et naissant quand, au renouveau,
Le soleil fleurit la poussière,
Nous faisons songer aux tombeaux
Où la cendre est de la lumière !

Georges Boutelleau.

A TRAVERS JOURNAUX ET REVUES

ANALYSES & EXTRAITS

Le Socialisme français en 1911. — D'après M. Lémozin (*Le Mouvement social*, 15 janvier 1912), on peut y distinguer trois courants. Le socialisme politique réformiste, qui admet l'action du Parlement et autorise ses représentants à faire partie de ministères bourgeois en vue de presser les réformes, se compose, en France, du « parti socialiste français », séparé du parti unifié depuis le Congrès international d'Amsterdam (1904). Il compte à la Chambre 32 députés, formant le « groupe républicain socialiste ». Sa doctrine, exprimée dans une conférence tenue à Paris en juillet 1911, est basée non sur la lutte, mais sur la «solidarité» des classes. Elle veut que les travailleurs obtiennent l'intégralité des fruits de leur travail, leur part de propriété et leur émancipation. Dans les grandes entreprises capitalistes, « c'est seulement sous une forme collective ou sociale que peut être poursuivie l'accession de tous à la propriété». Dans l'agriculture, où la petite propriété individuelle tend à se développer, l'association sous toutes ses formes doit être la règle. — Le socialisme politique intransigeant (les Unifiés), gagné au matérialisme marxiste, veut conquérir l'Etat pour le détruire. Point de collaboration ministérielle, point de coalition même avec les partis avancés. C'est le prolétariat organisé qui, seul, transformera la société. Ce parti, « section française de l'Internationale ouvrière », possédait en 1911, 85 fédérations départementales avec près de 64.000 membres. Il comptait à la Chambre, en juillet 1911, 74 députés. Il comprend trois tendances principales représentées par trois hommes : l'orthodoxie marxiste ou scientisme socialiste, incarnée dans Jules Guesde, la tradition révolutionnaire française ou blanquisme avec Vaillant, et l'opportunisme ou concordisme, personnifié par l'accommodant Jaurès, qui tend à l'emporter sur le guesdisme et à ramener le parti au réformisme. Il est tenu en échec par le troisième courant : le socialisme syndicaliste qui repousse tous les partis politiques, y compris les unifiés, et rêve de miner l'infrastructure économique par la grève générale, suprême expression de l'action directe. Il est très influent en France, grâce à la C. G. T. Il domine le socialisme politique intransigeant, qui s'est mis humblement à sa remorque. On l'a bien vu lors de la loi des retraites ouvrières. Votée par presque tous les députés unifiés, elle a été condamnée par leur Conseil national, le 9 juillet 1911, parce qu'elle avait été rejetée par la C. G. T. Cette décision abandonne au syndicalisme la direction en matière sociale, et il est à craindre que la direction en matière politique, ré-

servée d'abord au parti unifié, ne lui soit également concédée.

La traite des enfants en Allemagne. — Dans le numéro du 25 mars 1912 de *La Grande Revue*, Henriette Arendt, ancienne « assistante de la police », à Stuttgart, donne des détails navrants sur ce sujet peu connu. En Allemagne, il y a des parents indignes qui louent ou vendent leurs enfants pour les livrer à la débauche ou en faire des mendiants de profession et des voleurs. Le nombre de ceux qui sont expédiés à l'étranger dans un but inavouable est terrifiant. Dans l'Etat de Nebraska, ils se vendent vingt-cinq dollars « pièce » ! Ce hideux trafic se retrouve d'ailleurs hors d'Allemagne, en particulier en Espagne où il y a des centres pour la fabrication des anormaux : on atrophie des enfants afin de les rendre intéressants et susceptibles de mendier avec succès ! Henriette Arendt déclare que ses supérieurs à Stuttgart accueillirent très mal ses révélations, l'accusant de diffamer la ville, et la molestèrent à tel point qu'elle dut donner sa démission (en 1909) après six années d'activité. Mal accueillie par la Préfecture de police de Berlin, la vaillante femme se décida à poursuivre seule ses enquêtes, et avec le concours d'amis dévoués, elle a eu la joie de sauver onze cents enfants de diverses nationalités, qui ont été placés dans des asiles ou adoptés par de braves gens.

Le Congrès féministe de Berlin (27 février - 1er mars 1912). Voici le résumé de l'étude que lui consacre M. André Tibal (*La Grande Revue*, 25 mars 1912). Le point de départ de ce Congrès a été une Exposition féministe, organisée à Berlin, montrant par des faits les services rendus par les femmes soit dans leur ménage soit dans leurs diverses professions. Cinq mille personnes environ ont suivi régulièrement les séances de ce Congrès où l'on voyait siéger ensemble baronnes et ouvrières actrices et diaconesses, etc. La salle avait été prêtée par la municipalité et une réception a été offerte par Madame de Bethmann-Hollweg. Ce Congrès a donné une grande impression de force. Les débats étaient bien dirigés, les discours pleins de clarté et de compétence, le ton digne et modéré. Les orateurs ont insisté sur le rôle domestique de la femme et les moyens de la préparer à le bien remplir. « Le féminisme allemand, a-t-il été dit, veut ramener au foyer aussi bien l'ouvrière que la femme du monde ». On a préconisé dans les écoles de filles, une culture ménagère intensive, et on a réclamé pour les paysannes des cours agricoles, comme ceux qui sont faits en Danemark. On a émis un vote en faveur de l'indépendance financière de la femme dans le ménage, grâce à quelque loi bien conçue qui astreindrait le mari à verser une somme fixe pour cet objet. Les congressistes, (Harnack en tête) ont revendiqué pour les femmes l'accès aux études qui mènent aux carrières libérales, donc aux Universités (qui, en Allemagne, ne leur sont parfois ouvertes qu'avec des restrictions) ; ils ont montré qu'elles doivent s'occuper de médecine, de droit et d'économie politique (pour l'inspection du travail et de l'habitation). Ils ont flétri la réglementation de la débauche et affirmé que le féminisme lui porterait un grand coup en éveillant dans le coeur de la femme le sentiment de sa dignité. Enfin, le Congrès a réclamé le droit de vote, demandé en Allemagne par un nombre imposant de sociétés féministes. Une soirée a été réservée à un sujet important et délicat : la femme et la religion. Une protestante, une catholique et une juive dirent le rôle actif qu'elle doit jouer dans ces trois confessions.

Une thèse sur la Deutsche Theologie. On lit dans la *Revue internationale de l'Enseigne-*

ment (15 mars 1912), un article de M. le professeur F. Picavet, sur une thèse de doctorat d'Université, soutenue récemment devant la Faculté des Lettres de Paris par une Allemande, Mlle Maria Windstosser. Avec une persévérance admirable, Mlle Windstosser a collectionné les renseignements propres à éclairer ce vieux traité mystique (du XIVe ou du XVe siècle), connu sous le nom de *Deutsche Theologie*. Elle a consulté diverses bibliothèques d'Allemagne, de Belgique, de Hollande, d'Angleterre. A Londres et à Leipzig, elle a trouvé des exemplaires de l'édition de 1516 (celle de Luther) ; à Wittenberg, Augsbourg, etc., des exemplaires de celle de 1518. Elle a découvert des traductions hollandaises, une flamande et une anglaise. Dans le premier chapitre de sa thèse, Mlle Windstosser s'est occupée des manuscrits, des éditions, des travaux auxquels cette *Théologie germanique* a donné lieu, du titre et de l'auteur. L'analyse du traité remplit le second chapitre. Le troisième signale les sources auxquelles l'écrivain a puisé : les doctrines de maître Eckhart, de saint Augustin et de Plotin, la christologie du IVe Evangile et la morale de l'Epître aux Romains. Le chapitre IV expose l'influence du traité sur la Réformation germanique : elle a contribué à conduire Luther à Saint-Paul. Au chapitre V, Mlle Windstosser examine l'action du traité sur la pensée postérieure et nous conduit ainsi jusqu'à *Parsifal*. Cette thèse constitue un travail considérable et intéressant, qui a valu à son auteur, le titre de docteur de l'Université de Paris, avec la mention très honorable.

A propos d'une catastrophe. — Voici la conclusion d'un très bel article de M. Maurice Level sur le naufrage du *Titanic* (*Les Droits de l'homme*, 21 avril 1912) : « Au dessus de la Mort..... quelques hommes ont dressé une certaine acceptation volontaire de la Fin.... A tous ceux qui surent se vaincre et par là vaincre le trépas, merci ! Tout s'effondrait sous eux, mais leur âme a recouvré sa résistance, sauvegardé son intime solidité, maintenu le gouvernail qui ne brise pas. Grâce à eux, le roi de la création ne s'est pas comporté en pitoyable esclave devant la Reine des épouvantements. Par ces héros, la dignité humaine n'a pas sombré. Ils ont mérité d'être mis, non seulement à la chronique, mais à l'ordre du jour de l'humanité. Leur mort reste vivifiante, laisse des motifs d'estimer la vie. Le cadavre coule, l'exemple surnage.... A notre époque où toute une littérature ne propose pour l'idéal que de « vivre sa vie », ils nous ont montré une plus haute noblesse possible : être capable de mourir sa mort. Et par eux la brutalité aveugle de l'inconsciente Nature n'a point remporté sa revanche entière ».

Libre croyance et libre pensée. — Extrait d'une notice de M. Paul-Hyacinthe Loyson, sur Henri Brisson (*Les Droits de l'homme*, 21 avril 1912) : « Quand mon père prêchait à Notre-Dame, il avait parmi ses auditeurs assidus Henri Brisson qui dirigeait la revue de la *Morale indépendante*. La discussion s'établit serrée, chaleureuse, toujours courtoise, entre le jeune écrivain libre-penseur et le moine catholique libéral. Le premier, la plume à la main, développait.... l'indépendance de la morale à l'égard de toute foi religieuse. Le second, du haut de la chaire, soutenait l'indissolubilité du lien entre la morale et la religion. L'un et l'autre depuis lors relâchèrent peut-être quelque chose de la rigueur de ces doctrines adverses. Mon père, dont Brisson, dès cette époque, prophétisa la sortie de l'Eglise, finit par admettre qu'on voit des athées qui remplacent Dieu par un Absolu, cet absolu de l'idéal moral qui demeura la religion de Brisson. Et celui-ci, à son tour, dut reconnaître que la libre croyance hérétique et la libre-pensée idéaliste militent de concert sur le champ de bataille des idées...»

Paul Fargues

REVUE DE LIVRES

Emile Faguet : le critique, le moraliste, le sociologue, par Maurice Duval. Société française d'imprimerie et d'édition (15, rue de Cluny, Paris) 362 pages, in-12, 3 fr. 50.

L'œuvre considérable de M. Faguet est examinée avec beaucoup de pénétration et de sympathie par M. Duval dans cet intéressant ouvrage, bon à consulter quand on veut se faire en peu de temps une idée précise des opinions du spirituel et fécond critique. Dans une première partie, l'auteur étudie « l'homme et l'écrivain ». Voici le joli portrait qu'il trace de l'homme : « Une âme chrétienne.... qui a pénétré sa bonté de la pensée de Nietzsche dont la doctrine est un tonique excellent de la volonté ; un stoïcien qui s'impose une discipline rude et sévère et.... accueille les tentations pour parvenir à une forme très distinguée de la possession de soi ; et puis un homme d'action, ayant un besoin de vie intense, un certain goût pour la direction des consciences et même pour le maniement des foules, avec une répugnance instinctive pour ce qui est vulgaire, violent, déréglé ; et puis un homme tout simplement, bon, affectueux, sensible infiniment, touché de ce qui touche tous les hommes, et souffrant comme eux, et inquiet comme eux,... vivant retiré dans un isolement fier.... d'où il répand sa sagesse acquise pendant de longues années de méditations poursuivies sérieusement au milieu de ses semblables dont il a su connaître les maladies sans prendre contagion, et qu'il peut soigner avec compétence...., tel apparaît M. Faguet » (p. 3-4). M. Duval caractérise ensuite son style, « style de conversation », original et varié, simple et abondant, élevé ou familier, nerveux et alerte, et sa critique, à la fois savante et perspicace, très objective et très personnelle, avec un singulier mélange de gravité et de malice, de taquinerie et de bienveillance. Elle affecte des allures de scepticisme, mais au fond elle est assez souvent dogmatique, « pénétrée d'une foi profonde en certaines idées » (p. 359). En sociologie, M. Faguet, sans être conservateur, ne veut rien brusquer, car il est dominé par le sens du réel et il tient compte des traditions. Ne faire aucune réforme qui touche à ce que les institutions ont d'essentiel, et regarder la loi comme l'expression, non pas des volontés du législateur, mais des exigences profondes de la vie d'un peuple, tel doit être le point de vue du sociologue. Moraliste, M. Faguet appartient à cette vieille race d'observateurs, fins, mordants, qui ont donné tant de piquant à la littérature française. Qu'on se rappelle son étude si curieuse et si fine sur le régime démocratique, avec son « culte de l'incompétence », et son portrait du Français, amoureux de clarté et ennemi du mystère, jugeant de tout, visant à l'effet, curieux, inconstant, enthousiaste de l'idéal et indifférent à ce qui s'y oppose dans le réel, avide d'indépendance et toujours sous le

joug, généreux et tracassier. Ces jugements sont sévères, mais ils font penser, et M. Faguet est un directeur de conscience sympathique qui nous inspire « le sens de la beauté d'une vie bien organisée » (p. 86). — Après avoir esquissé avec soin la psychologie de son auteur, M. Duval expose en détail sa doctrine. L'homme et la société, la famille, la patrie, le libéralisme, le problème politique, la question sociale, république et démocratie, la morale, sont le sujet de huit chapitres substantiels et intéressants — un peu diffus parfois — où est indiquée la manière de voir de M. Faguet. Ne pouvant la résumer même brièvement, nous en recommandons la lecture à tous ceux qui, sur ces grandes questions, veulent s'éclairer des lumières d'une belle intelligence ,perspicace et pondérée .

P. F.

Le sentiment religieux a-t-il une origine pathologique ? par le Dr L. Perrier, brochure de 62 pages, Fischbacher, 1912, un franc.

Réponse précise et convaincante à l'école pathologique (Binet-Sanglé et autres) qui ramène le sentiment religieux à des états morbides : intoxications diverses, atavisme mauvais, dégénérescence, névrose, folie épisodique ou systématisée. M. Perrier montre très bien que ce qui a contribué à l'induire en erreur, c'est qu'elle étudie ce sentiment chez les malades ou chez les grands mystiques (comme le fait Delacroix) où il revêt des formes extraordinaires, souvent anormales avec tendance aux exagérations, aux obsessions et aux scrupules. « La névrose, dit-il, est plutôt la plaie, la complication du mysticisme normal. Si parmi les personnes religieuses, il en est qui luttent contre des tendances maladives, (obsessions de remords, scrupules, aboulies, etc.), ce sont des exceptions. Le nombre de celles qui sont normales, est infiniment plus grand. Le sentiment religieux apparaît, chez elles, comme une efflorescence de leur vigueur morale. Il leur communique un optimisme courageux, une puissance nouvelle pour l'action. Elles peuvent être victimes des évènements et des hommes, elles feront simplement leur devoir jusqu'au bout, soutenues par leur foi... Il est donc un principe thérapeutique, une puissance de guérison qui peut exercer une action favorable non pas seulement sur les caractères faibles, mais aussi sur tous les malades et en particulier sur les nerveux atteints de maladies fonctionnelles » (p. 51 et 60.) Ce jugement, confirmé par des citations de savants authentiques, tels que les Docteurs Grasset et Déjérine (p. 61), sera médité avec fruit et avec satisfaction par les chrétiens attristés par les hypothèses antireligieuses dites « pathologiques », et désireux de leur opposer une sérieuse réfutation.

P. F.

Pour former le caractère, par F.-W. Fœrster, traduit par C. Thirion et M. Paris (Fischbacher, 1912 ; in-12, 483 pages, deuxième édition ; quatre francs.

La substance de ce captivant ouvrage a été tirée de conférences et de leçons, faites ces dernières années à Zurich aux jeunes garçons et aux jeunes filles de onze à quinze ans. « Au point de vue pédagogique, dit M. Foerster dans un Avant-propos qui date de 1908, ce livre ne représente pas autre chose qu'un effort pour introduire la méthode *intuitive* dans la science trop négligée de l'éducation morale. L'auteur est intimement convaincu que l'on s'appuie généralement trop sur des abstractions ou sur des anecdotes édifiantes, pour exercer une influence morale, au lieu de s'adresser aux expériences journalières de l'enfant, à ses facultés naturelles, à ses aspirations intimes vers la force, la liberté l'indépendance de caractère ». Cette nou-

velle méthode, si féconde et bienfaisante, n'est pas inconnue en France, où elle a suggéré à M. Charles Wagner ses brillantes publications pour la jeunesse. C'est à elles, en effet, que fait penser ce chef-d'œuvre de M. Foerster : il en a la verve familière et de bon aloi, les développements ingénieux et abondants, la richesse anecdotique, la haute inspiration morale, l'esprit religieux discret, le style attrayant, sans égaler pourtant la beauté littéraire de l'*Ame des Choses* ou de *Par le Sourire*. Les dix-neuf chapitres qui le composent traitent des sujets les plus divers : activité personnelle, empire sur soi-même, indépendance de caractère, responsabilité, guerre à la gourmandise et au mensonge, amour de l'humanité, sauvetage d'âmes, combat contre le malheur, humilité, etc. Nous y avons admiré une connaissance surprenante de l'âme enfantine et des moyens à employer pour agir sur elle, un très heureux usage de souvenirs personnels, de récits historiques, de comparaisons, de citations poétiques, de gracieuses descriptions, et une riche collection de conseils excellents. Nous en recommandons la lecture à tous les éducateurs, en faisant remarquer que l'ouvrage a rencontré le meilleur accueil en Suisse et en Allemagne, et que la première édition de la traduction française a été épuisée dès la mise en vente.

P. F.

LE MOIS

Catastrophes et revers. — Le mois des bandits. -- Les conséquences du matérialisme pratique. — Réactions qui s'indiquent. — A propos des retraites militaires. — Le Maroc et les affaires. — Bonnot et la Société. — Des hommes. — Les morts. — M. le doyen Lederlin. — M. Gabriel Monod.

Quel mois que celui qui vient de se terminer ! Que de deuils et de larmes ! C'est le cri de détresse des passagers du *Titanic* qui nous arrive comme porté par les vents du large. C'est l'appel de nos nationaux de Fez, horriblement mutilés par une populace en furie. Dans la métropole, c'est le désordre des idées et des mœurs qui se révèle dans les exploits de bandits logiques et stupéfiants. Ce sont nos civilisés qui reprennent l'habitude des temps de décadence et qui s'arment tous pour assurer leur défense personnelle, c'est le règne du révolver qui s'établit au grand étonnement du pacifisme déconcerté, c'est la réaction qui fourbit ses armes et qui recrute les plus actifs de ses serviteurs parmi les nihilistes de la pensée, les Rémy de Courmont, les Barrès, les Jules Lemaître, les Maurras, les Bourget, athées catholiques ou sceptiques désabusés qui, après avoir été les mauvais bergers de la génération précédente indiquent à la jeunesse actuelle, comme suprême refuge, ou l'Eglise autoritaire ou la Royauté restaurée.

Ah, certes, ceux qui, depuis vingt ans, établis sur des principes dont tout vient confirmer aujourd'hui la solidité, avertissent les directeurs de notre peuple des fautes commises, pourraient triompher à bon droit, si l'on pouvait triompher quand il s'agit du salut de la patrie et du bien réel de l'humanité.

Vous avez tout fait, messieurs les bourgeois dirigeants, pour détacher notre peuple des croyances solides sur lesquelles seules il est possible d'étayer le devoir, le sacrifice, la solidarité humaine. Vous n'avez jamais voulu distinguer entre le cléricalisme et la religion, entre le Christ et les institutions humaines qui se réclament de lui, entre Dieu et ceux qui se servent de son nom

pour dominer ,et vous voyez s'indiquer aujourd'hui les premières conséquences de votre matérialisme philosophique devenu le matérialisme populaire. Vous avez traité en suspects et bientôt en ennemis les porte-paroles de l'idéalisme chrétien. Vous avez couverts de décorations et d'honneurs les écrivains ou les artistes qui paraissaient le plus attachés à sâlir l'âme de tous. Et vous êtes maintenant en possession d'un record mondial, celui de l'alcoolisme et de la dépopulation. Vous avez écouté, l'oreille complaisante, les déclamations maladives d'un Nietsche — et vous vous étonnez de voir le peuple d'une part et une partie de notre jeunesse actuelle de l'autre, demander aujourd'hui à la force la solution des problèmes humains. Que l'on prépare la venue d'un roi comme ces derniers, ou qu'on use comme le premier des procédés de la C. G. T., c'est toujours le même recours à la force.

Loin de moi les exagérations injustes. Le parti républicain a rendu à la France de grands services. Il a travaillé à son relèvement matériel. Il a assuré de longues années de paix. Il a veillé à son extension nécessaire au dehors. Au dedans, il a beaucoup fait pour l'école, pour l'ascension régulière des masses. Il a donné des lois de justice qu'on attendait depuis longtemps. Ce qui lui a manqué c'est cette fleur d'idéalisme et de poésie qui parfumait l'âme des vieux républicains de 1848. Il est devenu un parti d'intérêts et d'intérêts immédiats. Aujourd'hui, le voilà menacé par son propre succès. Il y a toute une jeunesse généreuse qui, écoeurée de la banalité de l'idéal de vie qu'on lui offre, s'en va chercher hors des anciens partis et chez les partis vaincus la réalisation de ses rêves. Jeunesse naïve à coup sûr, mais jeunesse ardente et dont il faut avoir le souci car elle est l'avenir.

Je vois des gens qui s'affligent du bruit des retraites militaires restaurées et qui voient dans la mesure qui les rétablit le premier symptôme d'une nouvelle crise de chauvinisme. Eh ! messieurs, c'est la réaction inévitable que devait amener votre complaisance pour les exagérations verbales de Jaurès ou pour les impiétés folles d'Hervé. Certes, le chauvinisme est une manie détestable. Il est fait de haine, d'ignorance et de préjugés. Mais le meilleur remède à lui opposer, c'est un amour profond, avoué et proclamé de sa patrie, c'est un souci ardent de sa grandeur, de sa vraie grandeur. Je sais autant que quiconque ce que notre drapeau — comme celui de toutes les autres nations d'ailleurs — a pu recouvrir dans le passé de violences et d'injustices — mais cela ne fait qu'exaspérer mes espérances d'avenir. S'il ne l'a pas été toujours, qu'il devienne du moins dans l'avenir un sym-

bole de justice et de libération. J'entendais l'autre jour dénoncer comme une « affaire » et une « sale affaire » l'entreprise du Maroc. J'admire, pour le dire en passant, la puissance de crédulité qu'il peut y avoir dans un cerveau dit émancipé.

On accueille beaucoup mieux que comme parole d'Evangile toutes les histoires contées dans tel ou tel journal « avancé » et on ne se demande pas si le dit journal « avancé » ne serait pas parfois l'organe de quelque capitaliste avisé qui se sert de la naïveté généreuse des « avancés » pour dénoncer de fâcheuses concurrences. Ce ne sont pas là les affaires de la France. Mais on ne sert pas non plus la France en dénonçant d'avance quiconque s'en va vers des pays neufs pour y faire des affaires. Quand il n'y aura plus d'affaires, que deviendront ceux qui vivent des affaires ? C'est à dire le peuple et tout le monde ? Quand il y a une affaire malpropre — qu'on s'adresse aux tribunaux et qu'on frappe durement les écumeurs et les aigre-fins. Mais, de grâce, ne faisons pas de nos cerveaux le réceptacle complaisant de toutes les histoires que forgent chaque jour les uns contre les autres quelques financiers douteux. On ne me fera pas croire que la France au Maroc cela veut dire : un syndicat d'ambitieux et de tripoteurs. Il y a eu de ces gens-là sous tous les régimes et dans tous les temps. Barras, Talleyrand en étaient — mais ils n'étaient pas la France — et dans un régime de libre discussion, les agioteurs seront de moins en moins la France.

Un pays comme une famille peut avoir des intérêts légitimes. Notre intérêt était de posséder le Maroc. Il faut en effet tout ignorer de l'histoire contemporaine pour s'imaginer un instant que le Maroc ait pu rester indépendant. Il était dans un tel état d'anarchie et de misère, qu'il était mûr pour les interventions étrangères. Le régime turc lui-même eût été un bienfait relatif pour ces malheureuses populations, à plus forte raison le régime français. Faire en sorte que ce régime soit un régime de bienveillance et de justice, veiller à ce qu'on ne recommence pas là-bas, les erreurs commises à Madagascar où la France a heurté bien des coeurs en livrant ce pays d'abord à la propagande des Jésuites puis à celle de M. Augagneur et de ses sous-ordres, voilà une belle tâche pour les Français éclairés. Elle sera infiniment plus utile aux intérêts, non de la France seulement, mais de l'humanité même que les déclamations de M. Jaurès contre les expéditions coloniales.

On reconnaît des bribes des déclamations sociales en vogue dans certains milieux, dans les quelques phrases qui nous restent du malheureux Bonnot. Pressé de jouir sans travailler, le

malheureux représentait bien un état d'esprit fort répandu. La société est « imbécile et criminelle » parce qu'elle ne fournit pas libéralement des plaisirs faciles à tous ceux qu'elle abrite.... Les plaintes des Bonnot, les jalousies exaspérées, les haines entre citoyens de classes différentes augmentent en proportion même du matérialisme ambiant. Dans une société sans idéal où le mot Dieu ne peut pas être officiellement prononcé, où les mots de devoir et de justice sont rapetissés à la taille des fonctions que l'on occupe, comment voulez-vous qu'il n'y ait pas des ouvriers intelligents qui se disent : Puisqu'il ne s'agit que de jouir, pourquoi *eux*, et pourquoi pas *nous* ? Mettez sur ces dispositions un peu de propagande anarchiste et vous avez la bande des voleurs en automobiles. Mais qu'on ne s'y trompe pas, ces malheureux ne sont pas seuls responsables de leur état d'esprit et des crimes qui en sortent. Bonnot dans son testament raconte qu'il a été privé de bonne heure, de l'affection de sa mère. Et alors il a poussé comme une mauvaise herbe sans direction et bientôt livré aux exemples de la basse vie. Qui est-ce qui s'est occupé de lui ? Qu'est-ce que la Société a fait pour lui ? Qu'a-t-elle fait pour moraliser ce sauvage ? Que fait-elle pour les classes populaires ? Quand on regarde ce qu'est aujourd'hui la pâture spirituelle de milliers d'ouvriers et d'ouvrières on est étonné qu'il n'y ait pas encore plus de dévoyés qu'il n'y en a. Voyez donc ce qu'ils lisent.... Voilà en grande partie ce qui leur fausse l'esprit. Et puis, trop souvent, pour voir les pires exemples de la débauche et de l'égoïsme ils n'ont qu'à regarder certains représentants des classes riches ou tout simplement qu'à considérer tous les jours ce qui se passe autour d'eux. Bonnot est un triste échantillon de l'humanité. Mais je ne trouve pas non plus très belle la foule exaspérée qui se précipite sur un homme à moitié mort, qui piétine un cadavre comme pour se venger de la peur intense que les brigands lui ont faite. Ceux qui s'affolent ainsi ne sont pas vraiment des hommes capables de se maîtriser, de se diriger. Ils sont encore soumis aux impulsions aveugles de l'instinct. Ils sont de la race de ces naufragés du *Titanic* qui voulaient à coups de revolver se faire un chemin vers les canots de sauvetage...

Détournons nos regards de ces tristes spectacles. Là où le soufle de Dieu a passé il y a heureusement de plus belles choses à voir. C'est, sur le *Titanic* même, ces deux vieillards chrétiens qui, après avoir longtemps vécu ensemble ont voulu entrer ensemble aussi dans la mort. Ils sont restés fermes et sereins, la main dans la main et les yeux dans les yeux, beaux comme une scène biblique, jusqu'à l'heure suprême où l'abîme est venu les

saisir. Voyez cet homme du monde qui prend soin de passer un habit de cérémonie pour mourir « convenablement ». Dans les soutes du navire il y a des chauffeurs qui travaillent jusqu'à la dernière minute et qui périssent tous pour avoir tous fait leur obscur devoir. Et comment oublier ces musiciens héroïques soutenant d'abord le courage de tous par leur musique, puis accompagnant la mort lente du navire et la leur même par l'exécution du cantique bien connu : *Plus près de toi, mon Dieu* ?

Dans ces tristes épisodes des dernières semaines, comment ne pas admirer aussi le calme courage de ceux qui ont la charge d'assurer — souvent malgré elle — la sécurité de la société actuelle ? Qu'il s'agisse d'eux ou des télégraphistes héroïques du *Titanic* ou de Fez, il est doux de penser qu'après tout il y a encore sur la terre, un peu partout des hommes dignes de ce nom — et dans toutes les classes de la société.

Comment faire pour augmenter le nombre des hommes et pour diminuer celui des sauvages impulsifs qui pullulent encore dans les rangs de nos sociétés modernes ? Comment faire des hommes ?

Le moyen le plus simple serait peut-être de revenir à Celui qui connaît bien les hommes puisqu'il les a faits ? Les hommes de ce siècle ont voulu faire eux-mêmes toutes leurs affaires et se passer de Dieu. Il ne semble pas que l'essai, jusqu'ici, ait été très heureux.

Il faudrait des hommes et chaque mois nous avons à signaler de nouvelles pertes douloureuses .

C'était un homme de race que M. Lederlin, doyen honoraire de la Faculté de Droit de Nancy, un de ces hommes qu'on ne remplace pas de longtemps. Sa piété était aussi ferme que large. Elle embaumait toute sa vie, sa vie de famille, sa vie sociale et intellectuelle. Partout où il passait, M. Lederlin laissait une trace de respect et d'affection. La famille de M. Lederlin, et cette autre famille qu'il aimait tant, qu'il a si longtemps et si admirablement servie, je veux dire l'Eglise de Nancy, font en lui une grande perte qui sera longtemps ressentie.

C'était un homme aussi que Gabriel Monod et sa disparition nous afflige. Le grand public le connaissait surtout comme un esprit généreux, comme un citoyen brave qui n'hésite pas, s'il le faut, à se compromettre pour soutenir une cause juste. Comme historien, il était surtout apprécié de ses élèves ou des spécialistes. Fondateur de la *Revue historique*, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, professeur au Collège de France et à l'Ecole des Hautes-Etudes, il a exercé par son enseignement et sa revue une influence considérable. J'ai pu en juger, en Alle-

magne même, où j'ai entendu les historiens les plus éminents le placer dans leur estime bien au-dessus d'hommes plus connus et plus brillants. Il méritait cette place qu'il faut d'autant plus lui maintenir qu'il était trop indépendant et trop hardi pour être équitablement jugé, toujours, dans nos milieux académiques souvent fort retardés aujourd'hui. Peut-être la pondération de l'esprit n'était-elle point toujours parfaite chez Gabriel Monod. Je me demande si ce n'est pas pour affirmer un peu trop sa liberté d'âme qu'il a écrit une fameuse préface sur *les Jésuites*, qui, à beaucoup, ne paraît pas *historiquement* solide. En tous cas, c'est l'exagération d'une qualité, car, au fond, Gabriel Monod répugnait à l'esprit jésuitique. Les calomnies cléricales contre la Réforme et les réformateurs l'indignaient. Mais on ne l'aurait pas moins indigné si on avait voulu cacher telle ou telle faute des réformés. G. Monod aimait le bien, la justice, l'humanité. Il était généreux. Il donnait l'exemple d'une libéralité très grande à l'égard des oeuvres qui l'intéressaient. Les divisions du protestantisme le navraient. Elles l'ont empêché de rentrer complètement dans les cercles religieux où il avait gardé des attaches et, en cela, il s'est trompé, car, en ces matières, on ne fait rien du dehors — mais il n'était point désintéressé de l'avenir du Protestantisme en France, j'en pourrais donner mainte preuve. Il était membre de notre société d'histoire, il était un soutien fidèle et un chaud partisan de la Faculté de théologie de Paris. Je dépose sur la tombe de cet homme excellent, de ce grand citoyen, l'hommage de mes bien vifs et profonds regrets.

John VIÉNOT

Le Directeur-Gerant : John VIÉNOT.

Montbéliard. — Sté Anonyme d'Imprimerie Montbéliardaise.

Supplément à la « REVUE CHRÉTIENNE » du 1er mai 1912

LES HÉRÉSIES PENDANT LE MOYEN AGE

ET

LA RÉFORME

JUSQU'A LA MORT DE PHILIPPE II, 1598

DANS LA RÉGION DE DOUAI, D'ARRAS ET AU PAYS DE L'ALLEU

Par P. BEUZART

L'histoire de l'Eglise compte peu de pages aussi tragiques que les annales religieuses des Pays-Bas. Un fragment de ces annales est offert au public dans l'ouvrage ici annoncé. C'est le fruit de recherches faites dans les bibliothèques et surtout dans les dépôts d'archives; les sources sont donc de deux sortes; des manuscrits et des ouvrages imprimés; des documents tirés des archives du Nord, du Pas-de-Calais et de Belgique.

Il semble utile de reproduire les pièces les plus intéressantes, nombre de martyrs sont tirés de l'obscurité et bien des condamnations pour hérésie voient le jour pour la première fois. On trouvera la généalogie de Louis de Berquin, les jugements de martyrs dont plusieurs sont mentionnés par Crespin, on verra comment les documents officiels confirment et complètent le martyrologe protestant du XVIe siècle, on verra la destinée d'un canton, le pays de l'Alleu, sorte de petite république entre la Flandre et l'Artois d'abord gagnée à la Réforme, puis ramenée au catholicisme par les supplices et par les bannissements, on suivra les églises du secret, on assistera enfin aux derniers efforts du protestantisme expirant sous les coups de l'Espagne et du catholicisme.

En fouillant le sol de la Réforme, on est amené à remonter au moyen âge. Or il se trouve que ces mêmes régions avaient vu fleurir du XIIIe au XIVe siècle des communautés vaudoises dont l'histoire est restée presque inconnue, mais dont les membres ont été flétris, comme coupables des crimes les plus affreux, par les historiens officiels.

Cet ouvrage a pour but de montrer la filiation des idées et des événements, et de mettre en lumière ces héros du christianisme et de la liberté religieuse. La table des matières et des pièces justificatives reproduite ci-après permet de prendre connaissance de son contenu. Le livre, tiré à petit nombre, est imprimé sur beau papier, avec le caractère et dans le format du présent prospectus, grand in-octavo. Il sort actuellement de presse.

Le prix est fixé à 8 francs l'exemplaire jusqu'au 30 juin 1912. A partir de cette date il sera porté à 12 francs l'exemplaire.

Adresser les demandes à P. Beuzart, pasteur, 6, rue Martin du Nord, Douai, (Nord).

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION ..... I-XI

Première partie.

LES HÉRÉSIES

Ancienneté de l'hérésie 1-2

CHAPITRE I. Des origines jusqu'aux poursuites de l'Inquisition (1025-1183) 1-2

Les Gondulfiens d'Arras, 3-4. Leur doctrine, 5. Discussion et abjuration, 6-7. Ramihrd brûlé, 8-9. Progrès de l'hérésie, 10. Les tisserands, relations avec le Midi, 11-12. Nouvelle hérésie à Arras, 13-15. Noms divers, 16-17. Les poursuites, 18. Evangile ou philosophie païenne, 19. Influences vaudoises, 20-22.

CHAPITRE II. L'Inquisition à l'œuvre (1235) 23-36

L'Inquisition s'établit, 23-24. Robert le Bougre, 25-27. Hérétiques à Douai, 28-29. Condamnations et bûchers, 30-32. Hérétique brûlé par un démoniaque, 33. Répression en Flandre, 34. Fin de la dissidence, 35. Deux tendances, 36.

CHAPITRE III. Le XVe siècle et l'attente de la Réforme (1420-1460) 37-101

Nouveaux faits d'hérésie, 37-38. La communauté de Douai, 39. Une réunion troublée, arrestations, 40-41. Sermon à Arras et sentences, 42-43. Les supplices, 43-46. Exposé de doctrine, 47-48. Les Turlupins, gens infâmes ou respectables, 49-53. Les Turlupins sont Vaudois, 54. Accusations anciennes, 55-57. Accusations nouvelles, leur néant, 58-60. Thomas Connecta, 61. Bûchers à Tournai, 62-63. Les chambres de rhétorique, 64-66. La Vauderie en Artois, 67. Arrestation à Douai, 68. L'Abbé de peu de sens, 69-70. Doit-on poursuivre, les violents l'emportent, 72-73. Sermon de l'inquisiteur, condamnation, 74-76. Désespoir des victimes, les supplices, 77-78. Nouvelles arrestations et nouvelles exécutions, 79-82. La terreur, encore des

condamnations et des exécutions, 83-89. La réaction, une chanson, 90-91. Le Parlement intervient, 92-93. Réhabilitation tardive, 94-96. Hérésie, sorcellerie ou pillage, 97-98. Encore des Turlupins, l'aube de la Réforme, 99-101.

Deuxième partie.

LA RÉFORME

CHAPITRE I. Des débuts jusqu'au ministère de Pierre Brully 1523-1544 103-148

§ 1. La châtellenie de Douai.

Les origines, la Réforme vient du Tournaisis, 103-106. Première exécution, 107. Le prêtre Jean Garcette convaincu de luthéranisme, son procès, 108-109. Ses derniers moments, dégradation et supplice du feu, 110-113. Persécution générale et nombreux martyrs, 114-117. Jean Marlar d'Orchies décapité, Marguerite Boulard enterrée vive, 118-120. Nouveaux supplices à Douai, 121-122.

§ 2. La région d'Arras.

Les dévotions locales, 123-127. Premiers symptômes de protestantisme, 128-129. Les martyrs, témoignage des archives et de Crespin, 130. Nicolas l'Escrivant et ses compagnons, décapitations, abjurations et peines ecclésiastiques, 131-134. Mesures contre l'hérésie, 135-137.

§ 3. Le pays de l'Alleu.

Son étendue, ses limites, 138-139. Louis de Berquin, son origine, sa famille, 140-142. Il introduit le protestantisme dans son pays natal, 143. Procès posthume pour hérésie, 144. La Réforme à Béthune, supplices, 144-148.

CHAPITRE II. Le ministère de Pierre Brully et les églises organisées, jusqu'à la période politique (1544-1566) 149-219

§ 1. La châtellenie de Douai.

Eglises « plantées » ou « dressées », 149. Activité de Pierre Brully, 150-152. Hector Remy décapité, sa femme enterrée vive, 153-154. Supplices divers, encore une femme enterrée vive, 155-156. Martin Commelin, son odyssée, sa famille, 157-158. Enquêtes et poursuites, 159-162. Trois nouvelles condamnations, 163. Ministère de Guy de Brès, 164-165. Hérétiques emprisonnés, leur sort reste inconnu, 166-167. Une condamnation aux galères, deux exécutions, 168-170. Controverse entre l'évêque d'Arras et un artisan hérétique, 171-172.

§ 2. La région d'Arras.

Pierre Brully à Arras, son activité, 173. Crespin et Bauduin sus-

pects, 174-175. Perquisitions, 176. Pouvoir local et autorité impériale, leur rivalité, 177-178. Poursuites et condamnations, 179-180. Les fugitifs, la dispersion, 181-182. Nouvelles traces de protestantisme, 183-185. Michel Robillart, procès, supplice par le feu, 186-188.

§ 3. Le pays de l'Alleu. Modifications religieuses et politiques.

Progrès du protestantisme, 189-190. Prêche de Bœschepe, 191-192. La famille Taffin, 193. Marguerite de Parme, 194-195. Double transformation, 196. La confession de foi, 196-198. Causes de mécontentement général, finances et inquisition, 199-202.

§ 4. La Contre-Réforme.

En quoi elle consiste, 203-204. Coligny à Douai, 205-206. Création de nouveaux évêchés, 207. L'université de Douai, 208-210. Nouveaux ordres religieux, 212-213. Attitude de Philippe II, loyalisme des protestants, 214-216. Griefs élevés contre eux, 217. La résistance se prépare, 218-219.

CHAPITRE III. Les troubles, l'œuvre du duc d'Albe et de ses successeurs (1566-1576) 220-348

§ 1. La résistance politique.

L'Espagne et les Pays-Bas, attitude de Philippe II, 220-223. Le compromis, 224-225. Pétition présentée à la régente, 226. Les gueux, 227-229. Gueux d'état et gueux de religion, 230-231. Les prêches publics, 232-234. L'Artois et la châtellenie de Douai, 235-237. Les iconoclastes, 238-239. Espérances des réformés, 240. Situation indécise, 241. L'Espagne l'emporte, 242-243. Le duc d'Albe aux Pays-Bas, 244-245. Le conseil des troubles, 246-247. La révolte, 248.

§ 2. Les troubles et leur répression dans la châtellenie de Douai.

Nouveaux édits, 249. Mise à sac de l'abbaye de Marchiennes, 250-251. Défaite des iconoclastes à Anchin, 252-253. Les briseurs d'images ont-ils pillé, 254-258. Raisons profondes du mouvement iconoclaste, 259-261. Chrétiens et temples païens aux premiers siècles, 262-263. Inquiétudes, serment de fidélité à l'Espagne, 264-266. Les refusants, 267-270. Nombreux partisans de la Réforme, 271-272. Activité du tribunal de sang, 279. Huit exécutions 274-276. Autres supplices, 277.

§ 3. Les troubles et leur répression dans l'Artois.

Les prêches publics, 278-280. Etat des esprits au pays de l'Alleu, 281-284. On y donne le signal du bris des images, 285-287. Requête des trois millions, 289-291. Les prédicants, 292-295. Maison religieuse assaillie, 296-297. Seigneurs adversaires de

l'Espagne, 298-300. Eglises mises à sac, 301-302. La régente l'emporte, 303-304. Défaites des protestants, soumission du pays de l'Alleu, 305-306. Enquêtes, la répression commence, 307-308. Bannissements et exécutions, 309-314. Autres martyrs artésiens, 315-316. Les confiscations, 317-318. Actes de violence reprochés aux protestants, 319-324. La vraie mesure, 325-326. Griefs formulés contre les protestants, les mêmes que ceux contre les premiers chrétiens, 327-329.

§ 4. La pacification de Gand.

L'amnistie de 1570 à Anvers, 330-332. A Douai, 333-334. Politique protestante française, 335-336. Centième, vingtième et dixième denier, 337-339. Défaites protestantes dans le Hainaut, 340-341. Départ du duc d'Albe, 342. Luis de Requesens et le pardon de 1574, 343-345. Origine du mouvement patriot, 346. La pacification de Gand, 347-348.

CHAPITRE IV. Sa dernière lutte, le triomphe de Rome et de l'Espagne (1576-1579) 349-408

§ 1. Dans la châtellenie de Douai.

Cause catholique liée à la cause espagnole, 348-349. Douai défavorable à l'indépendance, 351-352. Lieu de refuge des ecclésiastiques, 353. Mécontentement du peuple, soulèvement, 354-355. Expulsion des religieux, leur rappel, 356-357. Arrestation et condamnation des patriots, 358-361. Surprise manquée, 362-364. Exécution et bannissements, 365-366. Rattachement définitif à l'Espagne.

§ 2. Dans l'Artois.

La Réforme dans le domaine politique, 368-370. Agitation à Arras, nomination de quinze tribuns, 372-373. Marnix de Ste Aldegonde, 374. Tumulte, 375-376. Situation politique compliquée, 377-379. La *Religions-vrede*, les malcontents, 380-381. Renouveau de Réforme, 382 383. Guerre civile en perspective, 384. Révolution, le magistrat emprisonné, les patriots au pouvoir, 385-386. Contre révolution, les chefs patriots arrêtés, 387-389. Pendaisons, 390-393. Nicolas Gosson, 394-396. Autres victimes, 397. Négociations avec l'Espagne, Jean Sarrazin, 398-402. Arras entraîne l'Artois et la Flandre, la Réconciliation des provinces wallonnes, 403-405. Le protestantisme bafoué et exterminé, 406-408.

CHAPITRE V. Les églises du secret : la Gerbe, la Pensée et la Cerisaie (1576-1578) 409-426

Vie intérieure des églises, noms symboliques et mystiques, 409-411. Premiers synodes, 412-413. Liste des églises du secret, 414-415. Synodes provinciaux, réorganisation des églises : la

Gerbe, Douai ; la Pensée, Arras; la Cerisaie, le pays de l'Alleu, 416-419. Pasteurs itinérants, 420-423. Fin des églises du secret, 424-426.

CHAPITRE VI. Les derniers procès d'hérésie (1579-1592) 427-433
A Douai, 427. Dans l'Artois, 428-431. Au pays de l'Alleu, 432-433.

CHAPITRE VII. Des protestants en exil et le Refuge.... 434-450
Les causes du Refuge, 434. L'Angleterre, principal asile des réfugiés, 435-436. L'émigration s'accroît, 437-439. Listes de refugiés, 440-447. Bannis flamands et artésiens 448-450.

CONCLUSION..... 450-456

Pièces justificatives.

PREMIÈRE PARTIE. — LES HÉRÉSIES

I. Synode d'Orléans..... 457
II. Synode d'Arras..... 458
III. L'église de Liège au pape Lucius II..... 461
IV. Le pape Eugène III à l'église d'Arras..... 462
V. Correspondance sur les hérétiques de Flandre..... 462
VI. Les hérétiques tisserands..... 463
VII. Décisions touchant les hérétiques..... 463
VIII. Le concile de Reims et les hérétiques..... 464
IX. Décret du pape Lucius III..... 465
X. Les hérétiques d'Arras en 1183..... 465
XI. Poursuites exercées contre les Poplicains..... 467
XII. Supplices à Cambrai..... 467
XIII. Robert le Bougre et les poursuites de 1235..... 468
XIV. Hérétique brûlé par le démon à Cambrai..... 473
XV. Le procès et les exécutions de 1420 à Douai..... 473
XVI. Les Turlupins..... 479
XVII. Les Vaudois de 1460..... 480

DEUXIÈME PARTIE. — LA RÉFORME

La Châtellenie de Douai.

Comptes des aides et comptes du domaine..... 484
Note sur les documents faisant mention de Jean Garcette..... 495
Jugement d'Hector Remy..... 497
Jugement de Mathienette du Buisset..... 499
Jugement de trois prisonniers..... 500

Lettre de la régente touchant Nicolas Cuvelier..... 502
Jugement de Mathieu Dargonne..... 502
Délibérations des Consaulx de Douai..... 503
Jugement de Michel Crombecq..... 515
Jugement de André Catoirs..... 516
Jugement de Jean Buscaille..... 516
Jugement de Toussain Carlus..... 517
Jugement de Nicolas des Tombes..... 519
Jugement de Antoine le Loeu..... 520
Jugement de Jacques Carlus..... 521
Jugement de Pierre Doby..... 522
Jugement de Hubert de le Croix..... 522
Extraits des registres au criminel, jugements et bannissements... 523

L'Artois.

Affaire Jean Golatre..... 533
Charles-Quint au magistrat d'Arras..... 534
Jugement de Jean de Poix..... 535
Jugement de Nicolas Castellain dit l'Escrivant..... 536
Jugement de Jean Carpentier..... 537
Jugement de Jean Pasquier..... 537
Jugement d'Etienne Bourlet..... 538
Jugement d'Ambroise Bétencourt..... 539
La gouvernante au magistrat d'Arras..... 539
Jugement de Jean Adrien..... 540
Interdiction d'un prêche privé à Arras..... 541
La régente au conseil d'Artois, touchant un hérétique..... 541
Le conseil d'Artois à la régente, à propos d'un bris d'images.... 542
La régente au conseil d'Artois, touchant les prêches de Doullens. 543
Jugement de Michel Robillart..... 544
Liste de bannis du pays d'Artois..... 544
Condamnation de Jean Lenglart..... 546
Autres suppliciés..... 547
Jugement de Blaize Thieullier..... 548
Jugement de Pierre Daussey..... 548
Jugement de Michel de le Cauchie..... 549
Jugement d'Antoine et Jean Quembel..... 550
Jugement de Pierre Maupetit..... 551
Jugement de Jacques Maupetit..... 551
Jugement de Jean de Flory..... 552
Jugement de Betremieux Acart..... 553
Ouvrages cités..... 554-567

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

Litterature

« Collection des Initiations »

INITIATION PHILOSOPHIQUE

Par
Emile FAGUET
de l'Académie Française

VOILA un grand mot : « philosophie » que la manière fine et aimable de M. E. Faguet nous rend tout de suite familier. Beaucoup, au moment d'étudier la philosophie, ont été arrêtés parce que leur projet leur paraissait trop long ou trop difficile à réaliser.

Ils n'auront plus désormais pareille raison d'hésiter. M. Faguet les initie à la plus sage des sciences et les mène des origines les plus reculées aux derniers efforts de l'esprit humain sans fatigue et sans ennui.

Ils trouveront dans ce petit livre la substance de l'histoire des grands philosophes et des grands systèmes présentée sous la forme la plus précise et la plus accessible.

Un volume in-16, broché.. ... ... *2 fr.*

ARTISTES ET AMIS DES ARTS

Par
Henry ROUJON
de l'Académie Française

LE portrait littéraire est un genre aussi personnel, aussi vivant que classique, et M. Henry Roujon, l'auteur de la *Galerie des Bustes*, y excelle. Ses qualités d'esprit et d'observation, son sens du pittoresque et de la couleur, son art d'écrire s'y dépensent pour le plaisir et le meilleur enseignement du lecteur.

Voici une nouvelle série de ces portraits d'après nature : Bouguereau, Paul Dubois, le marquis de Chennevières, Eugène Guillaume, le comte Delaborde, Reyer, Verdi, Hébert, Ludovic Halévy revivent en ces pages éloquentes. Et une fine et discrète émotion rend plus pénétrante l'évocation de ces figures qui ne sont pas encore des figures d'hier et appartiennent à l'histoire des arts et des lettres d'aujourd'hui.

Un volume in-16, broché.. ... ... *3 fr. 50*

EN PENSANT AU PAYS

Par
Cornélis DE WITT

DANS ce volume, au commencement duquel il évoque les dernières exhortations patriotiques de son grand-père M. Guizot, l'auteur a réuni des impressions se rapportant à la vie morale de la France, à ses habitudes, à ses tendances, à ses transformations depuis la grande secousse de 1870. Il estime que la France a besoin, à la fois, d'hommes d'action et d'œuvres d'union et que la diversité des cocardes ne doit pas nuire à certains coude-à-coude nécessaires et réconfortants.

Le volume se termine par un énergique appel à la jeunesse française.

Un volume in-16, broché.. ... ... *3 fr. 50*

VOLTAIRE SEIGNEUR DE VILLAGE

Par

Fernand CAUSSY

MONTRER Voltaire à Ferney, dans ses démarches d'homme public et de philanthrope, voilà l'objet du présent ouvrage. Pendant vingt ans, il a tenu le rôle que jouerait de nos jours un riche propriétaire, illustre à Paris, écouté du personnel gouvernant, et qui serait maire de sa commune, conseiller général de son canton, associé en commandite aux principales entreprises de la région. Seigneur du village, il travaille à sa prospérité, à son embellissement ; il y introduit l'industrie et attire les ouvriers d'alentour.

C'est, comme on en peut juger, un Voltaire inédit et singulier que nous présente M. Fernand Caussy : il le fait avec un sens réel du pittoresque et un grand souci de vérité.

Un volume in-16, illustré de 3 gravures et 4 plans, broché. ... ... 3 fr. 50

LA MER ET LES POÈTES ANGLAIS

Par

Jules DOUADY

CEUX qui aiment l'Océan sous ses aspects multiples — rivages, flots du large, navires, fourmillement des ports, les gens de mer, leurs aventures, leurs inquiétudes et leurs rêves — liront avec infiniment de charme ce volume d'impressions et de méditations personnelles, écrit pour des marins et pour des artistes, mais que les philosophes eux-mêmes ne jugeront peut-être pas indigne d'occuper leurs loisirs.

Les amateurs de littérature y trouveront également leur compte, car toute l'histoire de la poésie maritime anglaise y est exposée dans son harmonieuse continuité.

Un volume in-16, broché.. ... ... 3 fr. 50

Le ROMAN ANGLAIS CONTEMPORAIN

Par

Firmin ROZ

POUR beaucoup de raisons on s'intéresse plus que jamais aujourd'hui en France à la situation présente et aux destinées de l'Angleterre.

C'est une véritable étude de la vie et de la société anglaises contemporaines que nous apporte ce livre consacré à des romanciers dont l'œuvre constitue un incomparable ensemble de témoignages sur les idées, les sentiments, les aspirations de leur pays et de leur temps. L'auteur, en analysant George Meredith, Thomas Hardy, Mme Humphry Ward, Rudyard Kipling, H. G. Wells, s'est trouvé faire ainsi de la psychologie sociale, mais il n'est point sorti de la littérature.

Un volume in-16, broché... ... ... 3 fr. 50

LE REDOUTABLE

Par

Mlle M. LENÉRU

MLLE Lenéru, auteur des *Affranchis*, s'est imposée à l'attention de tous ceux qui recherchent dans le théâtre comme dans le livre un sens profond et vraiment significatif. Voici d'elle une œuvre nouvelle, *Le Redoutable*, qui ne le cède en rien à la première quant aux qualités de pensée et d'expression.

L'action se passe en quelques heures, à bord d'un cuirassé. Un officier d'élite est entraîné par l'amour hors des voies de la raison et du devoir : tout le drame tient dans la situation réciproque des personnages, leur état psychologique, et la chute d'un homme aimé, et estimé.

Un volume in-16, broché.. ... . 3 fr. 50

PENSÉES DES AUTRES

(2e SÉRIE)

Réunies par

Edmond LE BERQUIER

LE succès du premier volume laissait prévoir cette deuxième série.

Dans l'ordre alphabétique des sujets traités, l'auteur a réuni ce qui a été dit de profond, de cruel, d'ironique, de tendre, de définitif sur la vie, les hommes et les choses, par ceux dont la renommée a consacré l'autorité.

C'est un de ces livres qui contiennent le meilleur de beaucoup d'autres, et qu'on peut lire par bribes au fil de l'heure, dans les loisirs que donnent les jours de pluie, les longs parcours et les pannes d'automobiles.

Un volume in-16, broché. ... . 3 fr. 50

Correspondance de BOSSUET

Tome V

(Janvier 1692-Septembre 1693)

COLLECTION DES GRANDS ÉCRIVAINS DE LA FRANCE

Nouvelle édition augmentée de Lettres inédites et publiée avec des Notes et des Appendices

Sous le Patronage de l'Académie Française

Par **Ch. Urbain et E. Levesque**

(Médaille d'or de l'Académie de Dijon)

Un volume in-8, broché... ... ... 7 fr. 50

MÉMOIRES de SAINT-SIMON

Tome XXIV

(1713-1714)

COLLECTION DES GRANDS ÉCRIVAINS DE LA FRANCE

Nouvelle édition collationnée sur le manuscrit autographe augmentée des additions de Saint-Simon au *Journal de Dangeau* et de notes et appendices.

par **A. de Boislisle,** membre de l'Institut

Avec la collaboration de MM. L. LECESTRE et J. DE BOISLISLE

Un volume in-8, broché ... ... 7 fr. 50

A. MEILLET

Professeur au Collège de France.

INTRODUCTION A L'ÉTUDE COMPARATIVE DES LANGUES INDO-EUROPÉENNES

(3e ÉDITION REFONDUE)

Un volume in-8, broché ... ... 10 fr.

L'Ancienne France

LE ROI

Par

Fr. FUNCK-BRENTANO

L'AUTEUR étudie l'histoire de la fonction royale en France depuis Hugue Capet jusqu'à la Révolution ; une histoire de huit siècles où les *individus* ne jouent aucun rôle : peinture du « paysage » royal et de son intéressante transformation, de siècle en siècle, jusqu'à l'heure du crépuscule où notre vieille monarchie devait s'éteindre à jamais.

Il n'était pas de sujet qui dût tenter davantage un historien et qui fût lié plus étroitement aux destinées de notre pays. Il a été traité d'une manière précise d'après les documents contemporains. Et ces pages sont écrites en un style alerte, aux vives couleurs, aux détails pittoresques.

Un volume in-8, broché... ... ... 7 fr. 50

LE MOUVEMENT ROMANTIQUE

Par P. VAN TIEGHEM

LE SOCIALISME FRANÇAIS de 1789 à 1848

Par Georges et Hubert BOURGIN

LES GUERRES DE LA RÉVOLUTION

Par P. CARON

L'HISTOIRE PAR LES CONTEMPORAINS

CETTE nouvelle collection s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire moderne, amateurs ou érudits, publicistes, professeurs, étudiants, élèves des lycées : elle fournit sous un format commode, avec les renseignements critiques, bibliographiques et historiques désirables, les documents contemporains nécessaires à l'intelligence du passé.

Les auteurs, spécialistes connus, se sont appliqués à produire les documents du temps et cela avec un double souci d'authenticité et de précision. De même ils ont recherché la plus grande concision possible et donné au fait historique cette grande et essentielle valeur à laquelle le luxe des détails et le charme de la forme n'ajoutent rien. Ces petits volumes dispenseront de longues recherches et de lectures fastidieuses et, par là, ils ont leur côté directement pratique. De curieuses illustrations des époques évoquées, la manière du récit continu adoptée pour présenter les textes en rendent enfin la lecture agréable autant qu'instructive.

Chaque volume in-16, broché ... ... 2 fr.

ISABELLE D'ESTE

Marquise de Mantoue
(1474-1539)

Par
Julia CARTWRIGHT
Traduit de l'Anglais
par Mme E. SCHLUMBERGER

« Il y a des noms qui sont des clefs d'or. Les prononcer, c'est ouvrir à l'imagination un palais enchanté, plein de choses précieuses, aux perspectives brillantes, infinies. Tel est le nom d'Isabelle d'Este. En matière d'art, on ne le prononce qu'à propos de chefs-d'œuvre. Même chose dans le domaine des âmes, où elle règne, où au moins elle rayonne pendant près d'un demi-siècle, de 1490 à 1539, à ce point qu'on ne saurait, sans la rencontrer, suivre, à cette époque, l'activité d'un grand esprit ni les souffrances d'un grand cœur. »

Ainsi s'exprime M. R. de La Sizeranne dans la belle préface qu'il a écrite en tête du livre, où revit, magistralement évoquée dans le cadre de la plus décisive et de la plus féconde des époques, l'une des plus resplendissantes figures de l'Histoire.

Un volume in-8, avec 33 planches hors-texte ... » »

ALEXANDRE ASIATIQUE

Par
la Princesse BIBESCO

Cette histoire du bonheur « entendu comme la réussite de la chose souhaitée », c'est l'histoire d'Alexandre le Grand, d'après les traditions syriennes et persanes conservées en Asie.

La Princesse Bibesco, l'auteur des *Huit Paradis*, en a fait un beau conte, à la fois ironique et grave, dans le goût de ce qu'on nommait jadis une moralité. Ce petit livre, écrit avec infiniment d'art et de mesure, étonnera par la profondeur de la pensée et la grâce séduisante du langage.

Un volume petit in-16, relié maroquin.. ... ... 5 fr.

Romans

DANS LE DÉSERT

Par
Grazia DELEDDA
Traduit de l'Italien
par Marc HÉLYS

Les rêves d'une jeune fille à qui la vie semble interdite dans le coin solitaire de Sardaigne où coulent, monotones, ses jours ; ses aspirations vers le bonheur ; les joies brèves d'un mariage modeste mêlées à la nostalgie des autres joies qu'elle soupçonne et qu'elle ne connaîtra jamais, puis soudain et de nouveau la solitude, le dénuement, le malheur, telle est la destinée de cette Rosalia Asquer, au parfum de fleur sauvage, à la beauté sombre, au cœur tragique, dont Grazia Deledda a ciselé les traits avec son grand talent accoutumé.

Etre « dans le désert », c'est être dans la vie lorsque meurent en soi et autour de soi les illusions et les espoirs, les êtres chers et les bonheurs convoités.

Un volume in-16, broché ... ... 3 fr. 50

Le Mariage de Lord Loveland

Par
WILLIAMSON
Traduit de l'Anglais
par Louis d'ARVERS

Un jeune lord, tout pénétré de son importance, fier de sa race et éperdu de fatuité, part pour l'Amérique avec des projets de conquête. Quelles aventures l'attendent dans le Nouveau Monde et quelles sont les déceptions qui vont peu à peu le dégriser et le guérir? Tel est le sujet de ce roman vraiment romanesque, d'un ton vif et gai, d'une imagination fertile en péripéties inattendues, et dont l'ironie savoureuse s'exerce aux dépens des travers d'un jeune homme que toutes sortes de qualités charmantes nous rendent quand même sympathique.

Un volume in-16, broché. ... ... 1 fr.

NOUVELLE COLLECTION ILLUSTRÉE POUR LA JEUNESSE

H. A. DOURLIAC
LA DERNIÈRE DES VILLEMARAIS

Mme CHÉRON DE LA BRUYÈRE
PRINCESSE ROSALBA

B. A. JEANROY
TANTE LOLOTTE

Chaque volume in-8, illustré. ... ... cartonné. 1 fr. 50 ; broché. 1 fr.

Voyages et Sports

GUIDE AUX RUINES D'ANGKOR

Par

J. COMMAILLE

TOUT récemment, Pierre Loti célébrait en artiste l'impérieuse et mélancolique beauté des ruines d'Angkor, ce chef-d'œuvre de l'architecture et de la sculpture Khmers.

C'est en historien, en savant, en philosophe, que M. J. Commaille, désireux, lui aussi, de révéler au grand tourisme les incomparables merveilles que lui réserve un patriotique voyage dans notre Indo-Chine, décrit et étudie ces édifices gigantesques, d'un si curieux et si noble caractère, couverts de bas-reliefs qui racontent toute la mythologie et tout le passé historique ou légendaire d'un peuple guerrier et artiste.

Un volume in-16, illustré de 152 gravures et de 3 plans, cartonné toile.. ... ... 8 fr.

LA PAMPA

Chasses Impromptues

Par

Geoffroy DAIREAUX

ENCORE qu'on y rencontre le tigre et le puma, la chasse en Argentine n'offre aucun danger sérieux, mais combien elle est amusante, et que d'imprévu elle réserve à l'amateur, s'il a le sens du pittoresque, le goût de la vie libre, l'amour des vastes espaces.

Quel chasseur n'a pas à raconter de belles histoires de chasse? M. Daireaux en sait de passionnantes. Il y joint de délicieuses descriptions de paysages, de divertissantes observations sur la vie et les mœurs tant des hommes que des animaux épars sur les plaines immenses de la République Argentine.

Un volume in-16, illustré, relié 5 fr. 50; broché 4 fr.

LE CONGO MÉCONNU

Par

M. DYBOWSKI

NE répétons pas sans cesse que, si nous savons conquérir, nous ne savons pas tirer parti de nos conquêtes. L'ouvrage si documenté, si nourri de faits, de M. Dybowski, montre de combien d'erreurs se compose trop souvent cette opinion.

L'auteur fait un exposé émouvant de l'admirable effort de Brazza et de ses émules, et résume notre actuelle administration, dont les résultats sont déjà innombrables. Il indique enfin les initiatives qu'exige la mise en valeur définitive du Congo français.

Un volume in-16, illustré, relié 5 fr. 50; broché 4 fr.

FENDRICH

LES SPORTS DE LA NEIGE

Adaptation française par René AUSCHER

L'AUTEUR s'est efforcé de présenter de façon agréable et accessible à tous le sport intéressant qu'est le ski.

Une adaptation de cet ouvrage semblait faite pour plaire au public français à condition de l'augmenter de divers chapitres concernant tant le ski lui-même que les sports d'hiver en général : la raquette, le toboggan, le traîneau, la luge, le skeleton, le bobsleigh et le traîneau automobile.

Un volume in-8 écu, cart. toile 4 fr.; broché 3 fr. 50

Sciences

L'ANNÉE SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIELLE

Fondée par Louis FIGUIER

55e Année (1911)

Par

Émile GAUTIER

SIGNALONS en particulier, parmi les divers chapitres de ce nouveau volume, les articles relatifs à la navigation aérienne, à la télégraphie avec et sans fil, à la téléphonie, à la protection contre la grêle, aux nouvelles idées sur la tuberculose, à la réflexothérapie, aux nouveaux traitements de l'obésité, à la fièvre aphteuse, à la houille blanche dans le sud-est, à l'automobile agricole, aux progrès accomplis dans l'éclairage des phares et des bouées, à l'hélice aérienne, au métropolitain de Paris, aux multiples faits géographiques de l'année, etc., etc...

Un vol. in-16, illustré de 87 figures, broché .. 3 fr. 50

Guides et Cartes

ROME en 8 jours

La Ville en 14 promenades

Les Environs en 2 excursions

Par Th. VETTARD

COLLECTION DES GUIDES JOANNE

L'AUTEUR de ce petit livre de poche, membre de la Société d'archéologie romaine, vit à Rome depuis de longues années et connaît cette ville à merveille.

Jamais, sans doute, la Ville Eternelle n'aura été aussi profondément observée, aussi savamment étudiée, aussi pratiquement décrite. Ce livre est fait pour l'artiste comme pour le touriste : il a été conçu dans ce double esprit. C'est le guide des pas et des yeux, et, pour l'intelligence des belles choses, un véritable petit bréviaire.

Un vol. in-16, ill. de 3 cartes, 31 plans, 41 gravures, cartonné toile.. ... ... 5 fr.

DE PARIS A VERSAILLES SAINT-GERMAIN, MARLY

(32 Itinéraires)

« LA ROUTE PAR L'IMAGE »

Forêts de Saint-Germain et de Marly, Bois de Meudon, de Fausses Reposes, Vallées de la Seine et de la Bièvre.

Un volume in-16, illustré de photographies, broché.. 2 fr. 50

Cartes Routières du Ministère de l'Intérieur au 100 000e

Établies d'après le procédé du Colonel VALLET

I. MARSEILLE — II. AIX — III. SAINT-TROPEZ — IV. NICE

Chaque carte, 1m×0m60, pliée sous couverture. ... ... 2 fr.

Espéranto

Gabriel CHAVET et Georges WARNIER

ESPÉRANTO-MANUEL

Cours pratique et complet en 15 leçons

Un volume in-16, broché ... ... 1 fr.

DICTIONNAIRE FRANÇAIS-ESPÉRANTO

Pratique et Complet

Un volume in-16, broché ... ... 1 fr. 50

Marcelle FAUVART-BASTOUL

COURS ÉLÉMENTAIRE

Pour Apprendre l'Espéranto sans Professeur

Un volume in-16, broché ... ... 1 fr. 50

Edmond PRIVAT

PRI ESPÉRANTA LITÉRATURO

Un volume in-16, broché ... ... 0 fr. 75

Feuilles de Propagande contenant Alphabet, Grammaire, Exercices, etc.

EN LANGUE TURQUE — EN LANGUE GRECQUE — EN JUDÉO-HISPANO

25 exemplaires : 60 cent. ; 100 exemplaires : 2 fr. ; 500 exemplaires : 9 fr.

Publications Classiques

Ch. MAQUET et Léon FLOT

Cours de Langue Française

Grammaire et Exercices

Deuxième Degré. — Livre du Maître

Un volume in-16, cartonné... ... ... 4 fr.

C. BOURLET

ALGÈBRE

1re, 2e et 3e Années

(Enseignement primaire supérieur)

Un volume in-16, cartonné... ... ... 2 fr.

F. THÉMOIN et R. LANDRIEUX

Commerce et Correspondance Commerciale, Française-Anglaise et Anglaise-Française.

Basée sur la méthode GOUIN

Un volume in-16, cartonné toile ... ... 4 fr. 50

CORBEIL. — IMPRIMERIE CRÉTÉ.

MAISON D'ÉDUCATION

PROTESTANTE

pour Jeunes Filles

36, avenue Victor-Hugo, BOULOGNE-SUR-SEINE

(Parc des Princes)

Directrices : Mlles S. VIÉNOT et M. de GUÉRIN

Georges DEBUSSCHER

39, Rue de Charonne, PARIS (XIe)

FABRIQUE DE MEUBLES ET SIÈGES BOIS SCULPTÉ

et avec BRONZES

CHAMBRES A COUCHER, SALLES A MANGER, genre ancien

Travail soigné à prix modérés.

Bains de mer de la Méditerranée

Billets d'aller et retour, 1e, 2e et 3e classes, à prix très réduits, délivrés dans toutes les gares du réseau P. L. M. du 15 Mai au 1er Octobre, pour les Stations balnéaires désignées ci-après :

Agay, Antibes, Bandol, Beaulieu, Cannes, Cassis, Cette, Golfe-Juan-Vallauris, Hyères, Juan-les-Pins, La Ciotat, La Seyne, Tamaris-sur-mer, Le Grau-du-Roi, Menton, Monaco, Monte-Carlo, Montpellier, Nice, Ollioules-Sanary, Palavas, St-Cyr-la-Cadière, St Raphaël-Valescure, Toulon et Villefranche-sur-Mer.

Validité : 33 jours, avec faculté de prolongation.

Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

1° Billets d'aller et retour individuels

Prix. Le prix des billets est calculé d'après la distance totale, aller et retour, résultant de l'itinéraire choisi et d'après un barème faisant ressortir des réductions importantes.

2° Billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins deux personnes :

Prix : La première personne paie le Tarif général, la 2e personne bénéficie d'une réduction de 50 °/₀, la 3e et chacune des suivantes d'une réduction de 75 °/₀.

Arrêts facultatifs aux gares situées sur l'itinéraire.

Demander les billets (individuels ou collectifs) quatre jours à l'avance, à la gare de départ.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

SERVICE BI-HEBDOMADAIRE PARIS-MADRID-ALGÉSIRAS-TANGER

TRAJET EN 53 HEURES

Le service rapide entre Paris, Madrid, Algésiras et Tanger qui fonctionne actuellement une fois par semaine et dont l'importance s'accroît avec le développement des affaires au Maroc, deviendra bi-hedomadaire à dater du 6 janvier prochain au départ de Madrid.

Ce service est constitué, on le sait, entre Paris et Madrid par le train de luxe Sud-Express, entre Madrid et Algésiras, par un wagon-lits direct. Les horaires seront les suivants à partir de la date ci-dessus :

A l'aller : Départ de Paris-Quai-d'Orsay, les lundi et vendredi, à midi 16' ; arrivée à Madrid-Nord, les mardi et samedi à 2 heures 12' soir ; départ de Madrid-Atocha, les mardi et samedi, à 8 heures 20' soir ; arrivée à Algésiras, les mercredi et dimanche à 2 heures soir.

Au retour : Départ d'Algésiras, les jeudis et lundi, à 3 heures 5' soir ; arrivée à Madrid-Atocha, les vendredi et mardi, à 9 heures 5' matin ; départ de Madrid-Nord, les vendredi et mardi à 8 heures soir ; arrivée à Paris-Quai-d'Orsay, les samedi et mercredi à 9 heures 33' soir.

Entre Algésiras et Tanger : traversée en 2 heures et demie environ.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

(VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN, PAR LA GARE SAINT-LAZARE).

SERVICES RAPIDES TOUS LES JOURS ET TOUTE L'ANNÉE

(Dimanches et fêtes compris).

DÉPARTS DE PARIS-SAINT-LAZARE :

A 10 h. 20 matin (1re et 2e cl. seulement) et à 9 h. 20 soir 1re, 2e et 3e cl.

DÉPARTS DE LONDRES :

VICTORIA à 10 h. matin (1re, 2e et 3e classes seulement).

LONDON-BRIDGE et VICTORIA à 8 h. 45 soir (1re, 2e et 3e classes).

TRAJET DE JOUR EN 8 H. 40.

GRANDE ECONOMIE

Billets simples valables pendant 7 jours.		Billets d'aller et retour valables pendant un mois	
1re classe	48 fr. 25	1re classe	82 fr. 75
2e —	35 fr. »	2e —	58 fr. 75
3e —	23 fr. 25	3e —	41 fr. 50

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours, ainsi qu'à Brighton.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1re classe et de 2e classe à couloir avec w.-c. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant ; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec w.-c. et toilette. Une voiture de 1re classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 fr. par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe, moyennant une surtaxe de 1 fr. par couchette.

EXCURSIONS

Billets d'aller et retour valables pendant 14 jours, délivrés à l'occasion des fêtes de Pâques, de la Pentecôte, de l'Assomption et de Noël.

DE PARIS-SAINT-LAZARE A LONDRES ET VICE-VERSA

1re classe, 49 fr. 05 ; 2e classe, 37 fr. 80 ; 3e classe, 32 fr. 50.

Pour plus de renseignements, demander le bulletin spécial du Service de Paris Londres, que la Compagnie de l'Ouest envoie franco à domicile sur demande affranchie adressée au Service de la Publicité, 20, rue de Rome, à Paris.

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES

(Viâ Calais ou Boulogne)

CINQ SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

VOIE LA PLUS RAPIDE

SERVICES OFFICIELS DE LA POSTE (VIA CALAIS)

Services rapides entre Paris, la Belgique, la Hollande, L'Allemagne, la Russie, le Danemark, la Suède et la Norvège.

TRAINS DE LUXE

Toute l'année :

Nord-Express. — Tous les jours entre Paris (1 h. 50 soir) et Berlin. (A l'aller, ce train est en correspondance à Liège avec l'Ostende-Vienne).

Le train partant de Paris le lundi continue sur Varsovie et ceux partant les Mercredi et Samedi sur Saint-Pétersbourg.

Péninsulaire-Express. — Départ de Londres le Vendredi, et de Calais-Maritime le Samedi à 1 h. 03 matin pour Turin, Alexandrie, Bologne, Brindisi, où il correspond avec le paquebot de la Malle de l'Inde.

Calais-Marseille-Bombay-Express. — Départ de Londres et Calais-Maritime (2 h. 55 soir) le Jeudi pour Marseille, en correspondance avec les paquebots pour l'Egypte et les Indes.

Simplon-Express. — De Londres, Calais (3 h. soir) et Paris Nord (6 h. 51 soir) pour Lausanne, Brigue et Milan. (3 fois par semaine en hiver, tous les jours en été).

L'hiver seulement :

Calais-Méditerranée-Express. — De Londres, Calais (3 h. soir) et Paris-Nord (6 h. 51 soir) pour Nice et Vintimille.

Train rapide quotidien. — De Paris Nord (7 h. 32 soir) pour Nice et Vintimille composé de lits-salons et voitures de 1re classe.

VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS

en France et à l'Étranger

avec itinéraire tracé au gré des voyageurs

Délivrance toute l'année de billets permettant d'effectuer un voyage empruntant les réseaux français, les lignes de chemins de fer et les voies navigables des pays européens. Le parcours ne peut être inférieur à 600 kilomètres.

La durée de validité est de 60 jours jusqu'à 2 000 kilomètres, 90 jours de 2.000 à 3.000 kilomètres, et de 120 jours au-dessus.

MASSAGE MÉDICAL

GYMNASTIQUE SUÉDOISE

DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS ARRIÉRÉS

CULTURE DE LA VOLONTÉ

SE REND A DOMICILE — PRIX MODÉRÉS

A. CORNILLE

40, Rue Saint-Paul, 40

LE PROTESTANT

Journal des chrétiens libéraux

Paraissant le samedi.

Abonnements : France, Alsace-Lorraine, un an, 5 fr. ; 6 mois, 3 fr. ; autres pays, un an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr.

Administration, abonnements, 20, rue de Vienne, Paris, 8e. Rédaction, M. Reyss, pasteur, 49, boulevard Pereire.

JOURNAL DE GENÈVE

Le *Journal de Genève*, par son bulletin politique, comme par ses correspondances régulières de France, d'Angleterre, de Turquie, par ses chroniques scientifiques et sa correspondance littéraire parisienne, est un des organes les plus importants de la presse de langue française.

On s'abonne à la Direction du *Journal* à Genève et dans tous les bureaux de poste de Suisse et de l'étranger.

Genève et la Suisse : Six mois, 12 fr., un an, 20 fr.

Union postale : Six mois, 20 fr. ; un an, 37 fr.

LE TÉMOIGNAGE

Journal de l'Eglise évangélique luthérienne, paraissant tous les vendredis, sous la direction de M. le pasteur Samuel Lambert, tient ses lecteurs au courant du mouvement religieux, publie des études, des correspondances, etc.

Abonnements : France, 5 fr. ; Union postale, 7 fr. ; pasteurs à l'étranger, 6 fr.

S'adresser au bureau du journal, 16, rue Chauchat, Paris, IXe.

LA VIE NOUVELLE

JOURNAL DES PROTESTANTS FRANÇAIS

Rédaction et administration : Louis Lafon

Montauban.

Abonnements : France, 5 fr. ; Alsace-Lorraine, 6 fr. ; Etranger, 8 fr.

Tous les samedis : HUIT PAGES

LE CHRISTIANISME

AU XXe SIECLE

Paraît tous les jeudis à Paris, sous la direction de M. Benjamin Couve. Consacré à la défense des intérêts des Eglises réformées évangéliques de France, il instruit ses lecteurs de tout ce qui touche l'évangélisation, la mission, les œuvres chrétiennes chez nous et à l'étranger. Il est, par la nature et l'étendue de sa publicité, très propre à servir d'intermédiaire pour demandes et offres d'emplois.

Abonnements : 10 fr. par an, 5 fr. pour pasteurs, instituteurs, évangélistes.

S'adresser à son gérant, M. Street, 48, rue de Lille, Paris (7e).

GAZETTE DE LAUSANNE

ET JOURNAL SUISSE

La Gazette de Lausanne, l'un des plus anciens journaux de la Suisse — il date de 1799 — par la variété de sa rédaction, ses nombreuses correspondances étrangères, permet de suivre le mouvement des idées non seulement en Suisse, mais dans les autres pays. On s'abonne à Lausanne, n° 20, ruelle Saint-François. Le prix d'abonnement est pour la Suisse, de 20 fr. par an, et de 36 fr. pour l'Union postale.

VIN DE PROPRIÉTAIRE

Veuve de pasteur, Mme JULES GARDES, à Mons

Par Alais (Gard)

Offre VINS ROUGE de l'année à 32 fr. l'hectolitre, rendu, fût compris BLANC, à 35 fr.

DEMANDE DES REPRÉSENTANTS

LISEZ-LE

pour économiser votre temps

Il est la **Revue des Revues techniques** et donne le contenu des 540 meilleures publications du monde entier.

Le **foyer de la documentation**, c'est ce qu'il veut être et ce qu'il est depuis 13 ans.

Il permet à l'ingénieur et à l'industriel de tirer parti de tous les faits nouveaux.

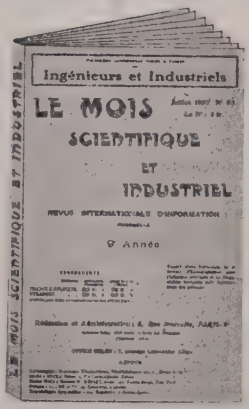

ÉCRIVEZ-LUI

pour profiter de l'expérience des autres

A tous ceux qui ont des difficultés à vaincre ou qui veulent entreprendre un travail, l'**Institut du M. S. I.** offre ses Conseils pratiques et sa Documentation ; il vous guidera par des Bibliographies, des Mémoires et des Consultations ; il déposera vos Brevets, en facilitera la négociation ; il vous aidera en vous donnant des Conseils Juridiques, en vous traçant une méthode rationnelle d'organisation de votre usine ou de votre comptabilité.

Minimum d'effort - Maximum d'effet

ABONNEMENTS

France et Belgique, 20 fr. ; Etranger, 25 fr. par an

(Spécimen 160 p. : 0 fr. 40, timbres du pays)

ENVOI, SUR DEMANDE, DE LA NOTICE SPÉCIALE

8, rue Nouvelle, PARIS

TRAVAUX

à la

MACHINE A ÉCRIRE

STÉNOGRAPHIE

Mademoiselle Alph. CAVALIER,

14, rue du Commerce,

Paris, 15e

A LOUER, à 200 mètres d'Orthez,

Basses-Pyrénées, **UNE VILLA**

très bien située entièrement meublée avec tout le confort moderne, spacieuse et convenant à une nombreuse famille, entourée d'un parc. Dépendances. Conditions modérées. S'adresser au Bureau de *La Revue*.

EAUX D'ÉVIAN

L'eau des sources d'Evian est fraîche, incolore, alcaline, sans aucune odeur, d'une saveur très agréable. Par l'absence complète de sulfate de chaux dans sa composition, elle est d'une digestion très facile ; l'acide carbonique, le chlorure de sodium et le carbonate de soude qu'elle renferme aident puissamment aux fonctions de l'estomac, et, comme elle ne trouble pas le vin, son usage à table est aussi utile qu'agréable.

C'est l'eau de table par excellence, a dit d'elle, en toute vérité, M. Jules Simon.

Les estomacs délicats supportent aisément une forte dose de cette eau alcaline, tandis que pour certaines eaux les plus petites quantités sont quelquefois pesantes et difficiles à digérer.

L'eau d'Evian convient dans le traitement des maladies ci-après désignées :

Affections des voies digestives, affections chroniques du foie et de l'appareil biliaire, des voies urinaires.

L'eau d'Evian se conserve indéfiniment avec toutes ses qualités et se transporte aux plus grandes distances sans altération aucune.

Elle s'expédie en bouteilles par caisses de 12, 30 et 60 bouteilles. Elle est expédiée aussi en bonbonnes de verre dans lesquelles elle se conserve parfaitement.

Pour tous les renseignements, s'adresser à M. le Directeur des Eaux d'Evian, à Evian.

SOURCE CACHAT

Alcaline, Médicinale, la plus réputée des Eaux d'Évian, la meilleure des Eaux de table.

En bouteilles :

Au magasin, *4 place de l'Opéra*, la bouteille	fr.	0.60
A domicile, à Paris, par 10 bouteilles au moins, la bouteille		0.60
La caisse de 30 bouteilles — A domicile à Paris		18 »
— 60 — — ou aux Bureaux des chemins de fer		36 »

En bonbonnes, *à domicile à Paris ou aux Bureaux des Chemins de fer :*

La bonbonne de 10 litres	fr. 4 »	7 »
Bonbonne	3 »	
La bonbonne de 25 litres	8 50	12.50
Bonbonne	4 »	

Les bonbonnes seront reprises, au prix de facture, ainsi que les bouteilles au prix de 0,05 centimes la bouteille :

A DOMICILE

AVIS

Les livraisons sont faites le lendemain ou le surlendemain de la commande.

La vente s'effectue au comptant.

Le montant des expéditions en province suivra en remboursement.

Les bonbonnes et caisses seront remises sans frais de camionnage, à Paris aux Bureaux des Chemins de fer.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

HIVER 1911-1912

Relations rapides entre

PARIS et l'ITALIE, par le Mont-Cenis.

1° **EXPRESS QUOTIDIENS**, Paris, Turin, Gênes, Pise, Rome, Naples à l'aller et au retour.

ALLER : Départ de Paris ; 8 h. 20 matin (W. R. Paris-Dijon et Culoz-Modane. 1re et 2e cl. Paris-Turin) — 2 h. 20 soir (W. L. 1re cl. Paris-Florence, 1re et 2e cl. Paris-Rome) — 10 h. 15 soir. (W. R. Modane-Turin, L. S. Paris-Turin, 1re et 2e cl. Calais-Turin, W. L. 1re et 2e classes Paris-Rome).

RETOUR : Départ de Rome : 11 h. 50 soir (W. L. Rome-Paris, 1re et 2e cl. Turin-Paris, W. R. Turin-Chambéry) — 8 h. 35 matin (1re et 2 cl. Rome-Paris et Turin-Boulogne ; W. L. Florence-Paris ; L. S. Turin-Paris ; W. R. Rome-Pise et Dijon-Paris) — 6 h. 05 soir (1re et 2e cl. Rome et Turin à Paris ; W. R. Dijon-Paris.
Arrivée à Paris : 6 h. 45 matin, 2 h. 25 soir. 11 h. soir.

2e **Train de luxe « PARIS-ROME »** (Vagons-Lits, Vagon-Restaurant, Voiture directe de ou pour Florence) desservant Aix-les-Bains.

ALLER : Départ de Paris : 2 h. 10 soir, les lundis, jeudis et samedis pour Rome et Naples, du 2 décembre au 11 mai ; — les jeudis et samedis pour Palerme, du 4 janvier au 25 avril inclus ; — les lundis pour Taormina du 1er janvier au 22 avril inclus.

RETOUR : Les lundis, mercredis et samedis au départ de Naples et de Rome du 4 décembre au 13 mai ; — les dimanches et mardis au départ de Palerme du 7 janvier au 28 avril inclus ; — les vendredis au départ de Taormina du 5 janvier au 26 avril inclus.
Arrivée à Paris à 2 h. 40 soir.

ASSURANCES

G. SOLANET

77, rue Dulong, PARIS

RÉDACTION DE POLICES — MODIFICATIONS
AUX CONTRATS EN COURS

Incendie -- Vie -- Rentes Viagères
Accidents de toute nature

Chevaux — **Voitures — Automobiles et Conducteurs**
Responsabilité civile — Chasse
Gens de Maison

LIBRAIRIE FISCHBACHER, 33 rue de Seine, PARIS

POUR LES FÊTES DE PENTECOTE

Livre d'Or de la Mission au Lessouto. — *Soixante-quinze ans de l'histoire d'une Tribu Sud-Africaine.* — Un magnifique volume in-4, illustré de plus de 260 photo-gravures, avec une grande carte en couleurs hors texte ; tirage sur bean papier satiné, Prix : broché, **15** fr.; relié toile . . . . . **18** fr.

Les Paraboles, illustrées par Eugène Burnand, texte de la version synodale. Réduction de la grande édition de luxe de 150 fr., ornée de 61 gravures dans le texte et de 11 planches hors texte. Un volume in-4, broché . . . . **12** fr.
En demi-reliure toile, avec coins, tête dorée. . . . . **15** fr.
En demi-reliure maroquin, tête dorée . . . . . **17** fr **50**

La vie du Christ. Histoire de l'œuvre, des souffrances et de la mort du Seigneur, d'après les Evangiles, par F.-W. Farrar. Un volume in-4, illustré de 100 gravures hors texte d'après les tableaux des maîtres contemporains et de 300 dessins dans le texte. Reliure toile avec couverture artistique . **25** fr.
En demi-reliure de luxe, dos et coins maroquin, tête dorée . . . . **30** fr.

PRIÈRE ET SILENCE
par Wilfred Monod
(Deuxième série de *Silence et Prière*)

Simples méditations matinales pour chaque jour du mois. Un vol. in-16 . **2** fr.
Le même, élégante reliure souple, tranches dorées. . . . . **5** fr.

IL A SOUFFERT
par Wilfred Monod

Six méditations pour la semaine sainte. In-12 . . . . . **2** fr.

IL RÈGNERA
par Wilfred Monod

Dix tableaux de la gloire de Jésus-Christ. In-12 . . . . . **3 50**

IL VIT
par Wilfred Monod

Six méditations pour la fête de l'Ascension. In-12. . . . . **3 50**

Les 3 volumes : **Il a souffert, Il règnera, Il vit** par W. Monod, cart. toile, réunis en un élégant étui . . . . . **15** fr.

SCHICKLER (Bon de) : *Avant et après la Pâque chrétienne.* Simples méditations pour les cœurs simples. In-12 . . . . . broché **3 50**, relié **7 50**

Félix KUHN, *Choses anciennes et nouvelles.* Un volume in 8 avec portrait, broché **3** fr. **50**, relié. **5 00**

Félix KUHN, *Le Guide du chrétien.* Prières, témoignages de l'Ecriture sainte et élévations de l'âme à Dieu. Un volume in 24, broché **1** fr. **25**, cartonné. **2 50**

S.-W. SMITH. *La Religion dans la vie de tous les jours.* Un volume in 12, broché . . . . . **3** fr.
— *Le Secret d'une vie heureuse.* Un volume in-12, broché **1** fr., cartonné **2** fr.

Mme A. HOFFMANN. *Plus près de l'idéal,* aux jeunes filles et à leurs parents. Un volume in-12, broché **3** fr., cartonné **4 50**

Recueil de Souvenirs de la vie d'Eugène BERSIER, par M. B. Un volume in-12, avec 7 portraits et gravures, broché **3** fr. **50**, relié. . . . . **6** fr.

La vie de J.-F. OBERLIN (1740-1826) par E. Stoeber, refondue et augmentée par C. Leenhardt. Un volume in-8, illustré, broché **10** fr., relié . . **11 50**

ME VOICI, MAITRE, ENVOIE-MOI !
par W.-T. Stead

Roman social, traduit de l'anglais par A. J. Jézéquel ; préface de *Wilfred Monod*, in-12. . . . . **3 50**

Ce livre d'une très haute portée sociale, emprunte à la mort si tragique de son auteur — péri dans le naufrage du *Titanic* — une grandeur et une leçon morale des plus poignantes.

Sur demande, envoi gratuit, du catalogue spécial de PAQUES-PENTECOTE

PEUGEOT

CYCLES - MOTOCYCLETTES

BICYCLETTES de route à 1 et 2 vitesses

BICYCLETTES de course

MOTOCYCLETTES

à un et deux cylindres avec **FOURCHE ÉLASTIQUE**

PEUGEOT

BREVETÉ S. G. D. G.

AGENTS DANS TOUTES LES VILLES

SOCIÉTÉ ANONYME

DES AUTOMOBILES ET CYCLES PEUGEOT

à BEAULIEU (Doubs).

LIBRAIRIE FISCHBACHER, 33 rue de Seine, PARIS

L'APOTRE PAUL
Esquisse d'une histoire de sa pensée
par A. Sabatier
Quatrième édition revue et augmentée d'un avant propos de M. Eugène de Faye.
Un volume in-8° 7 50

Le mouvement social contemporain

L'ORIENTATION RELIGIEUSE DE LA FRANCE ACTUELLE
par Paul Sabatier
Un volume in-12 . . . . . 3 50

L'INQUIÉTUDE RELIGIEUSE DU TEMPS PRÉSENT
par Paul Stapfer.
Un volume, in-12. . . . . 3 50

CE QU'ON A FAIT DE L'ÉGLISE
Etude d'histoire religieuse, par ***
Un volume, in-12. . . . . 3 50

LA PHILOSOPHIE DE L'INTUITION
Essai sur les idées de M. Edouard Le Roy,
par Samuel Gagnebin
Un volume, in 8°. 4 00

L'INTRODUCTION A L'ANCIEN TESTAMENT DANS SA PHASE ACTUELLE
par H. Trabaud
1re partie : La Loi ou le Pentateuque. Un volume in-8°. 4 00

ESSAI HISTORIQUE SUR LA SIGNIFICATION PRIMITIVE DE LA SAINTE-CÈNE
par Henry Barbier
Un volume in-8° 4 00

QUESTIONS VITALES
(Essais de philosophie religieuse et de morale sociale) dernière série.
par Frank Thomas
Un fort volume in-12 . . . . . broché, 3 50, relié, 5 00

LE LUXE
par Félix de Béthune
Préface de M. *Charles Gide*. Lettres de MM. *Elie Gounelle* et *Paul Passy*.
Un volume in-8° 2 00
Table des matières : I. Notions générales du luxe. — II. Notions sociales du luxe. III. Résumé des objections courantes IV. Vers une société nouvelle. V. Notions individuelles du luxe.

LE SENTIMENT RELIGIEUX A-T-IL UNE ORIGINE PATHOLOGIQUE ?
par le Dr E. Perrier
Brochure grand-8° 1 00

LE CARACTÈRE DE CALVIN D'APRÈS SES LETTRES
par Léopold Monod.
Brochure in-8. . . . . 1 00

LE MINISTÈRE DE JÉSUS-CHRIST. — NOTRE MINISTÈRE
par Léon Marchand
Brochure in-8°. 0 40

WAGNER (Charles). *Pentecôte*. Discours. Brochure in-16 . . . . . 0 50
Les deux Esprits, discours, in-16. . . . . 0 50

Montbéliard. — Sté Anme d'Imprimerie Montbéliardaise.

CINQUANTE-NEUVIEME ANNEE. - TOME I
IVe SÉRIE

1er Juin 1912

REVUE CHRÉTIENNE

RECUEIL MENSUEL

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE

JOHN VIÉNOT

Professeur à la Faculté libre de théologie de Paris.

SOMMAIRE

Ch. Le Cornu. — Etienne Dolet.

Fargues. — J.-J. Rousseau éducateur.

J.-E. Roberty. — La Société biblique et les études bibliques en 1911.

Comte Hubert de Pourtalès. — Une année de la Société biblique de Paris.

Mme Robert Mirabaud. — A propos du suffrage des femmes.

Henri Wickham. — La réunion protestante de charité.

J.-E. Neel. — Par l'union à l'unité.

Paul Monod. — Pour l'accord fraternel.

XXX. — L'âme protestante.

Bergson. — L'âme et le corps.

P. Gay. — Amendements au fidéisme.

Schœll. — L'histoire et le devoir présent des Missions.

Wilfred Monod. — Soyez forts.

John Viénot. — Le Mois.

ADMINISTRATION

83, Boulevard Arago, 83

PARIS (XIVe)

TIRAGES A PART

Conditions spéciales.

Les demandes de tirage à part, sous forme de brochure spéciale, doivent être adressées à la Revue *en même temps que les épreuves des articles. Ils sont faits aux conditions suivantes :*

	25 ex.	50 ex.	100 ex.	200 ex.	300 ex.
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1/4 feuille . . .	5 »	5.50	6.50	8 50	10 50
1/2 — . . .	6 »	7 »	8.50	12 »	14.50
3/4 — . . .	8 »	9.50	12 »	15.50	17.50
1 — . . .	9 »	10.50	13.50	16.50	19.50

	fr.
Couverture en papier non imprimé. . .	1.50 le cent.
— avec titre imprimé	6 » le premier cent.
— — . . .	2.50 par cent en plus.

AVIS TRÈS IMPORTANT

MM. les Abonnés de la *Revue chrétienne* sont priés de vouloir bien prendre note que les demandes d'abonnement pour l'année 1912 devront être adressées à **M. l'Administrateur de la « Revue Chrétienne », 83, boulevard Arago, Paris (XIVe).**

Le prix de l'abonnement à la Revue reste fixé à *dix francs* pour Paris et les départements, payable en un mandat ou bon de poste au nom de M. l'Administrateur de la *Revue chrétienne.*

Les abonnements recouvrés par la poste devront subir une augmentation de 50 centimes pour frais de poste et de recouvrement.

Le recouvrement par la poste présentant de sérieux inconvénients car trop souvent la quittance revient impayée et son renvoi exige de nouveaux frais qui, parfois, finissent par s'élever au dixième du prix de l'abonnement, nous prions nos abonnés de faciliter notre tâche par l'envoi direct, par bon ou mandat-poste, du prix de leur abonnement.

Abonnements de l'Etranger.

MM. les abonnés de l'Etranger y compris la Suisse, sont priés de vouloir bien envoyer le montant de leur abonnement, par *mandat-poste international* de 12 fr. 50, au nom de l'Administrateur de la Revue, 83, boulevard Arago, Paris (XIVe), s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi de la Revue, l'Administration ne pouvant faire opérer les recouvrements à l'Etranger.

MM. les Collaborateurs et Abonnés de la Revue voudront bien aussi prendre note que la correspondance relative à la rédaction de la Revue devra être adressée à M. John Viénot, *directeur de la « Revue chrétienne »*, 83, *rue Denfert-Rochereau*, Paris (XIVe).

Nota. — *MM. les Pasteurs qui enverront directement* le montant de leur abonnement à M. l'Administrateur de la *Revue* recevront gratuitement sur leur demande les *Annales de Bibliographie théologique.*

ETIENNE DOLET[1]

Etienne Dolet désirait vivement que son nom ne fût pas oublié par la postérité. Son vœu a été exaucé. La libre-pensée matérialiste a voulu glorifier dans la personne d'Etienne Dolet, l'athéisme persécuté. Sur la place Maubert, à l'endroit même où le grand humaniste fut pendu et brûlé, au pied de la montagne Sainte-Geneviève, à peu de distance de Notre-Dame, se dresse une statue représentant Etienne Dolet dans une attitude énergique. L'imprimeur semble défier ses ennemis. Il tend résolument vers la foule ses mains liées. Il regarde en face, avec courage, la mort. Sur le socle, une citation est inscrite. Elle exprime un doute sur la réalité de la vie future. Dans les discours, on a coutume de transformer ce doute en une négation absolue. Tout comme les cléricaux, les matérialistes connaissent l'art de solliciter les textes. Ils ont proclamé que Dolet était le martyr de l'incrédulité. Chaque année, ils organisent un pélérinage pour aller saluer cet illustre défenseur de l'athéisme. Tout dernièrement, un habitant de la ville de Tours, M. Prouteau, garde champêtre en retraite, a offert à la ville de Paris, une urne qui renferme ou qui est supposée renfermer les cendres d'Etienne Dolet. A cette occasion, un journaliste a fait remarquer qu'Etienne Dolet était populaire. C'est peut-être trop dire, mais il est certain que, grâce à la réclame de la libre-pensée, la foule qui ignore les noms des plus grands humanistes de la Renaissance, connaît celui d'Etienne Dolet.

(1) Œuvres d'Etienne Dolet. Techener Paris 1830. Vie d'Etienne Dolet, par J Boulmier. Procès d'Etienne Dolet, par Taillandier. Etienne Dolet, par O. Galtier.

Nous voudrions, dans une courte étude, donner des renseignements précis sur la vie, sur la pensée, sur les croyances religieuses de ce philosophe, chercher si vraiment on ne commet pas une erreur quand on voit dans cet érudit, un représentant de l'athéisme, un homme foncièrement irréligieux, un ancêtre glorieux de la libre-pensée matérialiste. Nous parlerons de Dolet avec une complète impartialité. Si Etienne Dolet a été un athée, nous le dirons nettement, loyalement. Soyez sans crainte : seul l'amour de la vérité nous guidera. Qu'on ne nous range donc ni parmi les apologistes ni parmi les détracteurs du grand admirateur de Cicéron !

I. *La vie d'Etienne Dolet*

C'est à Orléans, au commencement du mois d'août de l'année 1509, qu'Etienne Dolet vit le jour. Très jeune, il vint étudier à Paris, où il suivit les leçons de Nicolas Béraud, qui, comme on le sait, fut le précepteur de l'amiral Gaspard de Coligny. Il quitta Paris pour se rendre à Padoue. L'université de Padoue était alors extrêmement florissante. Etienne Dolet fut un étudiant très laborieux et très brillant. A vingt-et-un ans, il devint le secrétaire et on peut dire l'ami de l'évêque de Limoges, Jean de Langeac, qui fit sa connaissance à Padoue. Il revint en France, quand Jean de Langeac eut rempli sa mission auprès de la république de Venise et résolut de se consacrer entièrement à des travaux d'érudition. Obligé cependant de chercher à avoir un jour une profession pour gagner son pain, il se décida, sur le conseil de Jean de Langeac, qui lui fournit l'argent nécessaire, à étudier le droit à l'Université de Toulouse. (1532). Les étudiants, au nombre de dix mille, avaient coutume de se grouper en sociétés, par nationalités. A la suite de désordres, le Parlement décréta la suppresion de ces associations estudiantines. Grande indignation dans le monde des écoliers ! Dolet, qui jouissait déjà d'une véritable réputation de fin lettré, prononça, en

latin naturellement, un discours très violent dans le fond et dans la forme contre les magistrats Toulousains qu'il compara à des ivrognes rendant leurs arrêts dans un état d'ébriété. C'était jouer gros jeu. A l'étonnement de tous, le Parlement de Toulouse n'ordonna aucune poursuite. Encouragé par ce silence, Dolet recommença ses attaques. Un étudiant nommé Pierre Pinache défendit les Toulousains, et déclara que Dolet méritait largement la peine de mort. Dolet riposta en accablant Pinache d'injures et en tournant en ridicule certaines cérémonies superstitieuses qu'on célébrait en grande pompe à Toulouse.

Il osa même blâmer hautement certains décrets de l'Inquisition. C'était s'exposer aux plus redoutables dangers. L'inquisition était toute puissante et terrible. Elle torturait, elle faisait brûler toute personne manifestant quelque indépendance de pensée. Elle était le géôlier féroce de l'esprit. Etienne Dolet, le 23 juin 1532, sur la place du Salin, vit monter sur le bûcher un professeur de la Faculté de droit, *Jean de Caturce*, qui, dans une fête d'amis, avait répondu à la formule traditionnelle « le roi boit » par une phrase qui sentait le protestantisme : « *Que Christ, le vrai roi, règne dans nos coeurs.* » Il contempla la cérémonie publique d'abjuration d'un autre professeur de droit très estimé et très aimé, Jean de Boyssoné. Il protesta courageusement dans sa réponse à Pierre Pinache. Il affirma qu'il repoussait complètement la doctrine de Luther, qu'il était profondément attaché « *à la foi des ancêtres.* » Puis il critiqua courageusement les arrêts de la Sainte-Inquisition, notamment la condamnation de Jean de Caturce. Remarquons-le, *il ne réclame pas la liberté de conscience*, il ne soutient pas que Jean de Caturce était innocent, il ne conteste pas au Parlement et à l'Inquisition le droit de poursuivre et de punir les hérétiques. il se borne à demander des peines plus douces, des châtiments moins cruels. Il donne même à entendre qu'il n'est pas sage de s'attacher d'une manière excessive à une doctrine qu'on juge conforme à la vérité, que, pour sauver sa vie, un esprit dis-

tingué peut se rétracter, sans encourir le mépris de ses amis. Etienne Dolet tourna contre lui presque tous les Toulousains en se moquant de leurs pratiques religieuses superstitieuses (introduction et bénédiction des chevaux, par exemple, le jour de la fête de Saint-Georges, dans l'église ; prières adressées à la Garonne pour la supplier de ne pas inonder les campagnes,... etc....), en les traitant d'imbéciles et de crétins. Pinache porta une plainte devant le Parlement contre son adversaire, l'accusant de susciter des troubles dans la ville et d'avoir injurié le Parlement. Mis en prison, Etienne Dolet ne fut relâché que sur l'intervention pressante d'un personnage très considérable, ami des lettres, protecteur des humanistes, Johannes Pinus, évêque de Rieux. Furieux, ses ennemis traînèrent dans Toulouse un char portant un cochon. Sur ce cochon se trouvait une pancarte avec ce mot : Dolet. — En mai 1534, Dolet jugea prudent de quitter Toulouse. Le Parlement rendit contre lui un arrêt d'expulsion.

Le 1er août 1534, notre jeune érudit arriva à Lyon. Il fut tout de suite protégé par un éditeur nommé Sébastien Gryphius qui lui offrit une place de correcteur dans son imprimerie. A Lyon, Dolet travailla d'une manière excessive, jusqu'à l'épuisement de ses forces. Au mois d'octobre 1534, il vint à Paris. Pendant un séjour de quelques mois dans la capitale, il fit paraître un livre contre Erasme de Rotterdam qui s'était permis de ne pas afficher une admiration exclusive pour Cicéron (1). Dolet pensait que si tous les auteurs anciens sont dignes d'être lus, Cicéron seul est digne d'être imité. C'était le temps où un prédicateur de Rome usait de périphrases pour désigner le Christ, ne prononçait pas le mot « *Jésus* », parcequ'il ne voulait se servir que des mots employés par Cicéron. Scaliger avait déjà soutenu le *dogme* de l'imitation exclusive du style cicéronien. Il croyait avoir anéanti pour toujours l'opinion d'Erasme. Il trouvait que c'était une inutilité et même une

(1) Dialogus de imitatione Ciceroniana adversus Desiderium Erasmum Roterodamum pro Christoforo Longolio (1535).

insolence que de réfuter après lui les arguments du savant hollandais. Dolet s'attira donc l'hostilité de son ancien ami Scaliger et de tous les amis d'Erasme. Sans accorder grande attention aux clameurs des partisans de l'érudit hollandais, il se mit à travailler d'arrache-pied à un très important ouvrage : *Commentaires de la langue latine*. Malheureusement une pénible affaire interrompit ses savantes recherches. Un peintre de Lyon, nommé Compaing, l'attaqua en pleine rue, le 31 décembre 1536. Dolet en se défendant, tua cet homme. Ses ennemis l'accusèrent d'assassinat. Notre humaniste, doutant de l'impartialité des juges lyonnais, s'enfuit à Paris. Les plus puissants protecteurs des belles-lettres, même la reine de Navarre, Marguerite de Valois, intervinrent énergiquement en sa faveur. Le roi le gracia, mais le Parlement négligea volontairement d'enregistrer les lettres de pardon. Dolet retourna à Lyon, se plongea dans l'étude et publia en 1538, le deuxième volume de ses *Commentaires de la langue latine*. Dolet devint célèbre dans le monde des humanistes. Le cardinal de Tournon, esprit sectaire, très intolérant, mais ayant du goût pour l'antiquité grecque et romaine, le recommanda chaudement et le présenta au roi. François Ier accorda à Dolet, un *privilège* pour imprimer les livres qu'il composerait, traduirait, interpréterait ou annoterait. Ravi, Etienne Dolet fonda une maison d'imprimerie et d'édition à Lyon. Le privilège qu'il avait reçu tourna contre lui presque tous les imprimeurs-éditeurs de la ville. En 1538, il fit paraître un volume de vers latins (Carminum libri quatuor) renfermant entre autres choses, quelques épigrammes contre les moines. Cette même année, il se maria. Lors de la naissance de son fils Claude, il composa un long poème latin (1) dont il donna peu après une libre paraphrase en langue française sous ce titre : *L'avant naissance de Claude Dolet, fils de Estienne Dolet.... œuvre très utile et nécessaire à la vie commune ; contenant com-*

(1) Genethliacum Claudii Doleti Stephani Doleti filii liber vitae communi in primis utilis et necessarius. Lyon, 1540.

me l'homme se doit gouverner en ce monde. Ses affaires prospéraient. Il édita beaucoup de livres, entres autres le Nouveau Testament en français, le sommaire du vieux et du nouveau Testament, de Lefèvre d'Etaples, les œuvres de Clément Marot, la chirurgie de Paul Æginète, les œuvres de Virgile, les lettres, le De amicitia, le De senectute de Cicéron, la plaisante et joyeuse histoire du grand géant Gargantua, etc.... La jalousie de ses confrères se changea en une véritable haine quand Dolet prit parti, lors d'une grève, pour les ouvriers imprimeurs de Lyon.

Ils jurèrent de perdre cet humaniste qui n'était pas d'ailleurs tendre pour eux, qui dénonçait leur déloyauté commerciale et n'hésitait pas à attribuer à un état habituel d'ivresse les fautes d'impression qu'ils laissaient passer. Ils cherchèrent dans les ouvrages de leur rival des passages pouvant être considérés comme n'étant pas strictement orthodoxes et ils les signalèrent à l'Inquisiteur général et au Procureur royal de Lyon. Dolet avait écrit un livre de piété, *Catochristianus*, dans lequel il expliquait les dix commandements, le Credo (symbole des apôtres), le « Notre Père ». Il avait ajouté à ces commentaires deux odes à la Sainte-Vierge. On lui fit un grief d'avoir inscrit parmi les commandements divins un précepte qui se trouvait cependant dans le texte biblique, interdisant les images taillées, de nature, par conséquent, à blâmer le culte des saints et à incliner les esprits vers l'erreur funeste des Albigeois. On lui reprocha encore d'avoir employé, dans un recueil de poésies latines, le mot *fatum* dans le sens païen, dans le sens de fatalité, ce qui conduisait à la prédestination, d'avoir mis en vers le Credo en omettant les mots « communionem sanctorum », d'avoir imprimé des livres hérétiques et vendu des Bibles en langue française.

Dolet estimait que ce dernier chef-d'accusation était un des plus important, sinon le principal. C'est du moins ce qu'il écrira plus tard dans le « *Second enfer* ».

« Mais quelques gens ne sont point à leur aise
De ce que vends, et imprime sans craincte

Livres plusieurs de l'Écriture saincte.
Voyla le mal dont si fort ils se deulent :
Voyla pourquoy ung si grand mal me veulent.
Voila pourquoy je leurs suis odieux :
Voyla pourquoy ont juré leurs grands diuex
Que j'en mourray, si de propos ne change. »

Et il donne aussitôt l'assurance qu'il n'imprimera plus de Bibles. Il le promet au roi, puis au Parlement :

.....« Que le Diable m'emporte
Ou qu'on me brusle, ou qu'on me fasse pendre,
Si pour tel cas jamais tombe en esclandre. »

Une perquisition révéla que Dolet cachait dans sa maison l'Institutio religionis christianae de Calvin, une Bible de Genève et les *Loci communes de Mélanchton*. On découvrit qu'il avait mangé de la viande pendant le carême, qu'il s'était promené pendant la messe, enfin que dans ses écrits, il paraissait « *mal sentir de l'immortalité de l'âme.* » Dolet se défendit avec beaucoup d'humilité, de prudence et d'habileté. S'il possédait des livres hérétiques, c'était uniquement afin de pouvoir réfuter leurs erreurs. S'il avait fait gras en carême, ce n'était pas par mépris des ordonnances de la Sainte Eglise, mais pour cause de maladie, sur l'avis d'un docteur et avec l'autorisation d'un membre du clergé. Il affirma qu'il entendait le mot *fatum* non dans son sens païen, mais tout au contraire dans son sens chrétien, que cette expression signifiait pour lui : *Providence divine*, qu'il croyait sans l'ombre d'un doute *à l'immortalité de l'âme humaine*, qu'il voulait vivre et mourir en bon catholique, qu'il était « *fils d'obédience* », qu'il n'adhérait à aucune secte nouvelle, qu'il corrigerait et changerait tout ce qu'on désirerait dans ses œuvres. Néanmoins les juges ecclésiastiques le condamnèrent comme impie et hérétique et le livrèrent au bras séculier. C'était purement et simplement le condamner à mort. Dolet, pour gagner du temps, fit appel au Parlement de Paris. En mai 1543, il fut emprisonné à la Conciergerie. Sur les instances de Pierre Duchatel, évêque de Tulle lecteur habituel du roi, et malgré l'opposition ferme du car-

dinal de Tournon, François Ier le gracia et lutta contre le Parlement pour obtenir sa mise en liberté. Rentré dans sa famille à Lyon, Dolet résolut d'éviter avec le plus grand soin, tout sujet touchant à la religion. C'est alors que, pour se débarrasser définitivement de leur concurrent, les maîtres imprimeurs de la ville imaginèrent une vilaine ruse de guerre. Avec des livres interdits que Dolet avait continué à imprimer secrètement et avec des ouvrages protestants édités à Genève, ils formèrent deux ballots et les envoyèrent à Paris, avec le nom d'Etienne Dolet bien en évidence. Arrêté le 6 janvier 1544, notre humaniste réussit à prendre la clef des champs et à passer au Piémont. Sur l'ordre de l'Inquisiteur, un grand nombre d'ouvrages imprimés par le fugitif ou lui ayant appartenu, furent brûlés sur le parvis de Notre-Dame, notamment des exemplaires du *Caton chrestien*, de l'Exhortation à la lecture de la Saincte Escripture, du Nouveau Testament, de la Bible de Genève, de l'Institutio religionis christianae de Calvin... Dolet aurait dû passer une dizaine d'années à l'étranger, mais la nostalgie de la France et le désir bien naturel de revoir sa femme et son fils Claude le poussèrent à revenir dans son pays. Six mois après son départ claudestin, il reprit à Lyon la direction de son imprimerie et publia secrètement le « *Second enfer d'Estienne Dolet* » avec comme appendice, la traduction de deux dialogues philosophiques : l'*Axiochus* sur l'immortalité, et l'*Hipparchus*, contre la cupidité. Ces deux dialogues étaient destinés, dans l'Esprit de Dolet, à prouver son entière innocence, à obtenir la protection du roi, du duc d'Orléans, de la duchesse d'Etampes, de la reine de Navarre, du cardinal de Tournon, à émouvoir en sa faveur les magistrats de Lyon et de Paris.

« Que j'ai vescu jusqu'icy et vivrai
Comme un chrétien, catholique et fidèle.
. . . . . .
Fauteur ne suis d'hérésie ou erreur :
Livres maulvais j'ay en haine et horreur,
Et ne vouldrois ou vendre, ou imprimer

Ung seul feullet pour la foy déprimer
Antique et bonne, ou pour estre inventeur
De sens pervers, et contre Dieu menteur. »

Etienne Dolet fut arrêté et conduit à la Conciergerie (fin août 1544), où il devait rester deux ans .Dans ce dernier procès, il ne fut ni poursuivi ni jugé ni condamné par l'Inquisition ou par un tribunal ecclésiastique quelconque. Ce fut le Parlement de Paris qui décréta l'arrestation, régla l'instruction et prononça la sentence capitale. On ne s'en étonnera pas, si l'on veut bien se rappeler que la plus haute juridiction de France poussa l'esprit d'intolérance et de fanatisme jusqu'à organiser des processions annuelles pour glorifier l'odieux massacre de la Saint-Barthélémy. Notons toutefois que le Parlement chargea expressément la docte Faculté de Théologie de chercher des passages à incriminer soit dans le « *Second Enfer* » soit dans la traduction française des deux dialogues grecs attribués alors à Platon et de nos jours à Eschine. On ne trouva rien à critiquer dans le « *Second Enfer* », même en sollicitant habilement les textes. Mais on s'arrêtera à une phrase de l'*Axiochus*, démonstration de l'immortalité de l'âme tentée par Socrate devant ses amis. Axiochus et Clinias. *Socrate* : « La mort ne peut rien sur toi, car tu n'est pas encore prest à décéder, et quand tu seras décédé, elle n y pourra rien aussi, *attendu que tu ne seras plus rien du tout*... partant de ceste prison du corps, tu te trouveras soubdain en ung lieu où toutes choses sont tranquilles et récréatives, où jamais vieillesse n'aborde. Là tu passeras ta vie en repos, sans auculne incommodité, paisiblement.... »

Pour tout esprit non prévenu, le sens de ce passage est clair. Il signifie : tu ne seras plus rien *quant au corps*. Cela est d'autant plus évident que dans le même dialogue Socrate s'exprime de la manière suivante : « Bref, tu dois toujours avoir devant les yeux cette résolution, que l'homme consiste de l'âme et que c'est ung animal immortel enclos dedans ung tabernacle mortel. » Mais les théologiens dé-

clarèrent que les mots « rien du tout » ne se trouvaient ni dans le texte grec ni dans la version latine de ce texte, que Dolet les avait intercalés dans une intention perverse, afin de blasphémer. Il est parfaitement hors de doute qu'il suffisait de traduire littéralement « *après la mort tu ne seras plus* », mais que les mots ajoutés « *rien du tout* » ne changent pas le sens général de la phrase qui reste lumineuse, ne peuvent fournir un sujet d'accusation que si on les sépare arbitrairement du contexte. Les conseillers non ecclésiastiques de la grand'chambre du Parlement de Paris, condamnèrent le malheureux humaniste, le 2 août 1546, à subir la torture, à être pendu puis brûlé, comme blasphémateur, fauteur de séditions et vendeur de livres interdits. Les biens de Dolet devaient être confisqués et ses livres jetés au feu. Le condamné était averti que s'il causait quelque scandale ou prononçait quelque blasphème, on lui couperait immédiatement la langue et on le brûlerait vif. L'exécution du jugement eut lieu le 3 août 1546, sur la place Maubert. Etienne Dolet avait 37 ans. Aucun document ayant une valeur historique ne nous renseigne sur son attitude en face de la mort. Une tradition douteuse rapporte qu'il fit un jeu de mots sur son nom, qu'il s'écria, en entendant les cris de la foule :

Non dolet ipse Dolet, sed pia turba dolet

et que le lieutenant criminel riposta en disant :

Non pia turba dolet, sed Dolet ipse dolet.

Une autre tradition, également douteuse, raconte qu'il édifia grandement les personnes assemblées sur le lieu du supplice par une prière très humble et très pieuse.

II. — *Quelles furent les idées d'Etienne Dolet en matière de religion ?*

Nourrisait-il quelque sympathie pour la Réforme ? Se sentait-il attiré vers le Protestantisme ? On l'a cru parce-qu'il imprima un assez grand nombre d'ouvrages d'inspiration protestante et qu'il mit en tête de plusieurs de ces

livres des préfaces pleines d'éloges, surtout parcequ'il imprima en français le *Nouveau Testament*, *le Sommaire du vieux et du nouveau Testament* et qu'il annonça son intention de publier un jour toute la Bible. Mais Dolet a toujours proclamé qu'il n'avait aucun attrait pour les doctrines nouvelles. Dans un discours prononcé à Toulouse, il affirme qu'il n'a rien de commun avec les hérétiques, qu'il ne pratique que la religion de ses pères, l'antique religion catholique. En 1542, il déclare qu'il est « *fils d'obédience* », qu'il veut vivre et mourir comme un véritable chrétien catholique, qu'il réprouve toutes les sectes, qu'il observe tous les décrets, toutes les institutions de la Sainte-Eglise. Son épître au cardinal de Tournon est sur ce point catégorique. On peut penser que la plupart de ces témoignages n'ont pas une très grande valeur, étant uniquement destinés à faire bonne impression sur les juges où à plaire à de puissants personnages. Nous reconnaissons volontiers que notre auteur a probablement exagéré à dessein son attachement à la foi catholique. Mais dans son fameux dialogue sur l'imitation de Cicéron, Dolet, sans utilité au moins immédiate, attaque rudement — toutes les attaques sonf grossières, toutes ses railleries lourdes, qu'elles soient dirigées contre les Toulousains, les moines, les juges, les imprimeurs ou contre Erasme — les principaux chefs de la Réforme : « A quoi ont servi, par toutes leurs subtiles explications sur les livres sacrés des chrétiens, Luther, Zwingli, Œcolampade, Bucer, Erasme, Mélanchthon, Lambert, Farel, et toute la tourbe des modernes théologiens ? La blâmable curiosité des Luthériens a ébranlé la dignité de la religion : ils ont donné l'occasion de renier les choses les plus connues, et renversé les institutions divines pour introduire des institutions humaines, ils ont aiguisé la curiosité des imbéciles et des ignorants ; ils ont rempli d'orgueil les esprits pleins de ruse et d'habileté. » Il est curieux de voir placer un humaniste qu'il a mainte fois injurié et vilipendé, *Erasme*, parmi les partisans illustres de la Réforme. Pour lui nuire,

il l'avait déjà accusé d'être Luthérien. Dolet n'avait pas l'âme assez héroïque pour être protestant. En ces temps de persécution, être pour la Réforme, c'était faire délibérément le sacrifice de sa vie, c'était se tenir prêt à mourir par amour pour ce qu'on jugeait être la vérité. A cette époque, en France, un protestant était un candidat au martyre. Or, Etienne Dolet estimait que le sage n'a pas besoin d'exposer son existence pour soutenir des idées philosophiques ou des croyances religieuses. Alors qu'on persécutait d'une manière atroce les personnes suspectes d'hérésie, à la suite des placards affichés dans la nuit du 17 au 18 octobre 1534 aux portes du Louvre, il écrit tranquillement dans une lettre placée au commencement de son dialogue sur l'imitation cicéronienne : « Je ne suis que spectateur dans ces tragédies. Je plains d'une part, le sort de quelques-uns, je déplore leur perte, et d'autre part, *je ris de la sottise de ceux qui exposent leur vie par un ridicule entêtement et une obstination insupportable.* » Dans ses divers procès, Dolet rétracta sans hésiter tout ce qui dans ses oeuvres pouvait choquer ses juges. En outre, il ne fut accusé d'avoir assisté à une assemblée protestante. Et — chose assez signficative — quand il quitta la France, il ne se réfugia pas à Genève, mais au Piémont. Enfin Théodore de Bèze qui avait fait l'éloge de Dolet dans une épitaphe de la première édition de ses *Juvenilia*, la supprima quand il fut devenu calviniste. Ce qui montre bien que Dolet n'était pas compté parmi ceux qui ouvertement ou secrètement se rangeaient parmi les amis de la Réforme, c'est que, quelques années après la mort de l'illustre imprimeur, Calvin parla de lui sans indulgence. Si Etienne Dolet n'était pas enclin à se tourner vers les hérésies, était-il vraiment le bon et fidèle catholique qu'il déclarait être. On a dit que toutes ses adhésions à l'orthodoxie catholique n'étaient que des feintes. Il est même impossible de soutenir, au point de vue d'une saine critique historique, cette thèse. Que l'humaniste ait outré, pour s'attirer l'indulgence des juges ou la protection de hauts et puissants person-

nages, l'expression de ses sentiments catholiques, on peut le conclure de ce fait que les catholiques le virent brûler sans le plaindre, le considérèrent comme rejeté avec raison par l'Eglise romaine. Mais personne ne peut déterminer exactement dans quelle mesure il exagérait son attachement aux dogmes de l'orthodoxie. Aucun document ne nous éclaire d'une manière suffisante pour nous permettre de trancher cette délicate question. Il n'était pas théologien, ni les recherches historiques, ni les spéculations métaphysiques n'étaient son fort. Les querelles, les controverses des théologiens tant catholiques que protestants ne l'intéressaient pas. Dolet était uniquement un humaniste, un fin lettré, passionné pour les questions de grammaire, de philologie, plus soucieux de la forme que des idées. Il n'avait jamais songé à construire un système philosophique ou religieux. Il avait cependant l'esprit trop ouvert pour ne pas blâmer les pratiques les plus superstitieuses, les plus grossières, les plus nettement païennes de l'Eglise Romaine. Il avait trop de goût pour l'indépendance de la pensée pour ne pas condamner les procédés atroces de l'Inquisition. Tout comme Rabelais, qui fut longtemps son ami, il a invectivé violemment les moines, il les a accusés de beaucoup de moyens, de s'enivrer, de sacrifier fréquemment à Vénus, il les a même traités de scélérats. Ce n'était pas une originalité que de parler ainsi dans un siècle où les moeurs du clergé étaient généralement scandaleuses. Chose plus grave, il semble bien que le culte des saints lui répugnait, qu'il n'eut jamais d'opinion arrêtée sur un dogme capital, celui des peines éternelles, qu'il se promenait au lieu d'aller à la messe et qu'il lui arrivait de faire gras en carême. Tout cela on l'avouera — sentait un peu le fagot.

Ce qui est historiquement acquis, ce qui est indiscutable, c'est qu'Etienne Dolet croyait fermement à l'existence de Dieu. Sur ce point, il n'a jamais varié. Il s'est même exprimé à ce sujet avec la plus grande clarté. Ceux qui le représentent comme un athée s'appuient sur les affirma-

tions d'Angelus Odonus, de Floridus Sabinus et de Scaliger, trois ennemis de Dolet qui l'ont calomnié de toutes les manières et qui n'indiquent aucun fragment de ses livres, aucun souvenir tiré d'une conversation pour légitimer leurs assertions. Nous n'avons nulle raison de suspecter la sincérité des déclarations si nombreuses d'Etienne Dolet. Dans l'*Avant-naissance de Claude Dolet*, il s'écrie :

« En premier lieu, ta foy ce point tiendra
Qu'il est ung Dieu tout puissant et unique
En ses effects : et si ce sans répficque
Tu crois par foy, et en luy ta fiance
Soit toute mise (ô Dieu quelle asseurance,
O quel repos) alors tu cognoistras
Comme en tout lieu et honneur accroistras. »

Dans le « Cantique sur sa désolation et sa consolation » qu'il composa dans la conciergerie, lorsqu'il comprit que sa mort était certaine, il place en Dieu toute son espérance et il attend la mort avec toute la foi d'un chrétien en une vie future réparatrice.

Si au besoing le monde m'abandonne,
Et si de Dieu la volonté n'ordonne
Que liberté encores on me donne
Selon mon voeuil ;

« Dois-je en mon coeur pour cela mener dueil
Et de regrets faire amas et recueil ?
Non, pour certain, mais au ciel lever l'œil
Sans aultre esgard.

Sus donc, esprit, laissez la chair à part,
Et devers Dieu qui tout bien nous despart
Retirez-vous, comme à vostre rempart,
Vostre forteresse.

. . . . . .

Quant à la foi en l'immortalité de l'âme, on peut également affirmer qu'Etienne Dolet la possédait. Dans sa jeunesse, dans deux poésies latines, il avait exprimé *un doute timide* sur la réalité de la vie future. Ce doute ne s'est pas changé en une négation, au cours de sa vie si agitée, si tourmentée. Dans l'*Avant-naissance de Claude Dolet*, sa pensée est très clairement rendue :

La mort est bonne et nous oste du val
Calamiteux : et puis nous donne entrée
Au ciel (le ciel des âmes est contrée)
En cet endroit, il ne fault avoir foy
A ceulx disants (et ne sçavent pourquoy)
L'âme et le corps tous deux mourir ensemble.
. . . . . .
Croy (et c'est vray) que l'âme est immortelle.
Et que de Dieu a pris son origine....»

Et dans son chant du cygne, dans son beau « Cantique sur sa désolation et sa consolation », dans son œuvre ultime, où il expose éloquemment ses suprêmes croyances, il dit avec un accent touchant de sincérité :

« Soit tost ou tard, ce corps deviendra cendre ;
Car à nature il fault son tribut rendre,
Et de cela nul ne se peult déffendre :
Il faut mourir.

Quant à la chair, il luy convient pourrir ;
Et quant à vous, vous ne pouvez périr ;
Mais avecq Dieu tousjours debvez fleurir
Par sa bonté.

Sa volonté est que (ce corps dompté)
Laissant la chair, soïez au ciel monté
Or dictes doncq, faictes sa volonté :
Et jour et nuict. »

Il est hors de doute, pour tout esprit impartial que Dolet fut un spiritualiste. Les grands problèmes de la morale, de la religion ou de la politique n'occupaient pas ses veilles autant que la prose de Cicéron. Il n'attribuait pas grande importance aux rites et aux pratiques de l'Eglise, avait foi en Dieu et en l'immortalité de l'âme. Il n'était ni un Giordano Bruno, ni un Michel Servet : il n'aurait pas donné sa vie pour ses idées. Il n'était pas un Michel de l'Hôpital ou un Thomas Morus : il ne réclamait pas la liberté des cultes. Il ne semble pas qu'il se soit vraiment élevé jusqu'à l'idée de tolérance. Mais il était humain et il protesta *courageusement* contre les atrocités de l'Inquisition. Il faut lui en savoir gré. Beaucoup d'humanistes n'en ont pas fait autant. En face de l'Inquisition toute puis-

sante, il était plus commode de pousser la prudence jusqu'au silence. Si, à ce point de vue, il est inférieur à Louis de Berquin, il était très supérieur à Rabelais. Historien sans mérite, vérificateur latin singulièrement habile, poète latin et français le plus souvent médiocre, polémiste grossier, moraliste banal, orateur verbeux, Etienne Dolet fut un grammairien, un philosophe de tout premier ordre. Ce fut un grand laborieux. *Son ardeur au travail était prodigieuse*. (Il convient de dire que nous n'avons mentionné que quelques-uns de ses ouvrages). Sa moralité est au-dessus de toute attaque sérieuse. Comme érudit, sans qu'il soit toutefois possible de le comparer à Erasme, il occupe une place d'honneur parmi les humanistes de la Renaissance. On a très bien fait de lui élever une statue, car il fut une victime du fanatisme, mais la libre-pensée matérialiste se trompe lourdement quand elle voit en lui un athée. L'histoire impartialement et soigneusement consultée lui interdit de considérer Etienne Dolet comme un précurseur ou comme un chef, comme *le Christ de la pensée libre* », ou comme le Jean-Baptiste de l'athéisme contemporain. Rien n'est plus faux que le jugement de certains libres-penseurs sur Etienne Dolet, si ce n'est peut-être celui que porta sur lui Calvin dans son opuscule *De scandalis :* « Agrippam, Villanovanum, Doletum et similes vulgo notum est tanquam Cyclopas quospiam Evangelium semper fastuose sprevisse. Tandem eo prolapsi sunt amentiae et furoris, ut non modo in filium Dei execrabiles blasphémias evomerent, sed quantum ad animal vitam attinet, nihil a canibus et porcis putarent se differe. »

Charles Le Cornu

JEAN-JACQUES ROUSSEAU EDUCATEUR

Peu d'écrivains ont remué les esprits autant que J.-J. Rousseau. Son style opulent, aisément lyrique et sillonné d'éclairs, la profusion de ses idées ingénieuses et souvent étranges, sa sincérité ardente, son caractère sensible et romanesque, et surtout ses appels au sentiment, sa soif de réformes, ses cris en faveur de la justice, de la nature et de l'humanité, ont surexcité l'attention, et enflammé les coeurs. Il n'a pas été spirituel comme Voltaire, mais ce vieillard mordant et presque toujours occupé à détruire n'a pas été entraînant comme lui. Selon le mot de Goethe, avec celui-là, c'est un monde qui finit, avec celui-ci c'est un monde qui commence. Debout au seuil des temps modernes, Rousseau apparaît comme un précurseur, un prophète, un initiateur. Théoricien politique, avec son *Contrat social* il jette chez ceux qui furent les révolutionnaires français, Marat en tête, et jusque dans le public anglais de l'époque, la notion explosive et féconde de la souveraineté de la nation elle-même. « Il a gouverné avec Robespierre, et depuis un siècle tous les progrès de la démocratie,... toutes les conquêtes, toutes les agitations de la masse qui travaille et qui souffre ont été dans le sens de son œuvre » (1). Ecrivain, il sème dans la littérature le goût du lyrisme et du paysage, et tous les romanciers s'inspireront de la *Nouvelle Héloïse*, à commencer par Chateaubriand et George Sand...

Mais il n'a pas formé seulement des hommes politiques et des écrivains ; il a été aussi l'éducateur des... éduca-

(1) G. Lanson, *Histoire de la littérature française*, 1898, p. 787.

teurs, et c'est là peut-être, que son influence a été la plus vive et la plus étendue. Avec son *Emile*, quelle révolution pédagogique ! Comment énumérer toutes les imitations qui en ont été faites, toutes ces apparitions d'*Emile* retouchés, améliorés ou aggravés, toutes ces tentatives parfois outrées d'élever des enfants à la Jean-Jacques ? C'est ce livre qui inspire les projets d'éducation des révolutionnaires, les plans de Saint-Just, de Lepelletier de Saint-Fargeau, de Marie-Joseph Chénier. Il a enthousiasmé les femmes, Madame Roland, cette admiratrice si ardente qu'on la surnommait la fille de Rousseau ou Madame de Staël qui voyait en lui « une œuvre admirable, confondant l'envie après l'avoir excitée », et son action se retrouve jusque chez celles qui n'ont pas adopté ses principes, chez Madame de Genlis ou Madame Necker de Saussure. Il a rayonné puissamment à l'étranger (1). Dès sa publication, il est traduit à Londres. En Allemagne, il passionne Lessing, Schiller, Goethe qui l'appelle « l'Evangile des instituteurs », et Herder qui le proclame « un ouvrage divin »; il trouble Kant dans sa vie si réglée et lui suggère son *Traité de pédagogie*. Il inspire des instituteurs de premier ordre tels que Pestalozzi et Froebel, et son esprit se répand un peu partout, dans les exercices d'enseignement et les pratiques d'éducation...

Quelle est la portée exacte de cette œuvre pédagogique ? Telle est la question que nous allons aborder. Elle est à sa place ici, puisqu'elle touche au problème moral, et en ce mois où l'on célèbre le deuxième centenaire de la naissance de Rousseau, elle est bien actuelle et prend la valeur d'un hommage à la fois admiratif et indépendant.

I

Rousseau éducateur.... quel paradoxe pour celui qui connaît son caractère et sa vie ! Si le bon pédagogue doit être un personnage méthodique, bien élevé, exemplaire,

(1) Cf. Joseph Texte, *J.-J. Rousseau et les origines du cosmopolitisme au XVIIIe siècle*, Paris, 1895.

comment donner ce nom à cet homme mal équilibré, versatile et plus tard inquiet, capable de défaillances grossières aussi bien que de nobles élans, démoralisé par une éducation absurde, par la surexcitation précoce et malsaine de romans lus jusqu'à l'aube, flétri par les soucis et les souillures d'une vie tourmentée, sans boussole et sans repos ? Qu'on s'en rappelle les péripéties... Apprenti chez un graveur qui le bat et dont il vole les pommes, laquais à Turin, séminariste renvoyé comme « n'étant pas même bon pour être prêtre », musicien enseignant son art avant de le connaître, favori de Madame de Warens aux Charmettes, précepteur à Lyon chez le grand-prévôt de Mably, auquel il dérobe du vin vieux, secrétaire d'ambassade à Venise, copiste de musique et auteur de comédies à Paris où il végète en compagnie de Thérèse Levasseur, la croix de sa vie, puis, au lendemain de ses deux célèbres discours, hôte de Madame d'Epinay, à l'Ermitage, et enfin solitaire à Montmorency, où il compose *la Nouvelle Héloïse* (1760), le *Contrat social* (1762) et l'*Emile* (1762),... comment ce juif errant, ou plutôt ce chrétien dévoyé, a-t-il pu avoir l'idée de composer un traité d'éducation ? Voilà ce qu'on se demande, surtout si l'on songe à l'inconscience avec laquelle il se débarrassa de ses devoirs de père en mettant ses cinq enfants à l'hospice des Enfants-Trouvés !

Cette œuvre pédagogique s'explique pourtant. Elle était le premier article de ce plan général de refonte sociale qui bouillonnait dans l'âme de J.-J. Rousseau. Sous l'éclair de son génie, il avait compris que la meilleure façon de réformer les mœurs, c'est de refaire les cœurs. De cette conviction jaillit son effort indigné contre l'éducation artificielle et anémiante de son temps. Singulière époque, en effet, où l'on préférait les salons à la nature, l'éclat des bougies à celui du soleil, la vie mondaine à la vie de famille ! Parler des siens, quelle vulgarité ! (1). Les enfants

(1) Destouches, dans sa pièce *Le Philosophe marié* dépeint un homme qui, dans sa jeunesse, a raillé le mariage et qui, une fois marié, veut cacher sa femme et ses enfants. Dans une comédie de La Chaussée, *Le Préjugé vaincu*, on voit deux époux très épris qui feignent l'indifférence, afin d'éviter le ridicule d'un amour trop bourgeois.

étaient mis en nourrice, confiés aux domestiques puis à un précepteur, et envoyés au collège ou au couvent. Quand on daignait s'occuper d'eux, c'était d'ordinaire pour les préparer à devenir, non pas des hommes, mais des hommes du monde. Deux heures de violon et deux heures de jeux de société tous les jours, tel est le programme d'études qu'assignait à son fils M. d'Epinay, écartant celui du moraliste Duclos qui aurait voulu faire de lui un Français, c'est-à-dire « un homme à peu près bon à tout ». Quelle aberration ! Et Rousseau prend sa plume pour défendre la nature, réhabiliter l'enfant, restaurer l'homme, et par là, refondre la société, et ajoutons-le, car c'était bien son désir, — il l'avoue lui-même, — il tâchera d'être bon pédagogue pour se faire pardonner d'avoir été mauvais père...

D'ailleurs, si sa vie n'a pas été celle d'un éducateur professionnel, elle l'a préparé à dire son mot sur l'éducation. Il s'est occupé quelque peu des enfants des autres ; à Lyon, en 1739, il dirige les fils de M. de Mably, grand-prévôt, plus tard, à l'Ermitage, celui de Madame d'Epinay, en 1758, celui de Madame de Chenonceaux. Ailleurs on l'entrevoit, à la fenêtre de sa maison, vide par sa faute, observant les enfants qui sortent de l'école. « Jamais homme, a-t-il dit dans l'avant-dernière des *Rêveries d'un promeneur solitaire*, n'a aimé plus que moi à voir des bambins folâtrer et jouer ensemble». Mais que sont ces observations rapides et superficielles en regard des expériences profondes, souvent amères, que lui apporta la vie! Ne peut-on pas dire que son goût pour l'éducation théorique générale a jailli de son dégoût pour son éducation personnelle manquée, et que plus d'une de ses idées lui est venue, par contraste, de pénibles souvenirs? Quelle invitation à conseiller aux autres ce qu'il n'avait pas fait lui-même, ce que personne ne lui avait enseigné, à éviter par exemple la surexcitation précoce de la sensibilité et de l'imagination et le contact dangereux des hommes ! Et si l'on ajoute à ces expériences trop instructives les renseignements pédago-

giques qu'il sollicitait de ses amis (par exemple de Madame de Créquy) et ceux qu'il puisa dans les livres de Port-Royal, ou chez Montaigne, Fénelon, « le sage Locke », le « bon Rollin », le « savant Fleury », on se rend compte des matériaux dont ce grand faiseur de plans s'est servi pour bâtir le monument à la fois magnifique et défectueux qu'il a appelé son « plus digne et meilleur livre » (1).

II

Si Rousseau a été un théoricien de l'éducation digne d'être lu, quelles sont les vérités fécondes et bienfaisantes qu'il a découvertes ou retrouvées ? On a quelque peine à les démêler au milieu des exagérations et de sophismes qui les enserrent de toutes parts (2). Ce brillant écrivain n'a pas toujours l'esprit juste, et sa verve passionnée le fait souvent extravaguer. D'ailleurs, il force la thèse à dessein, pour la rendre plus sensible ou par haine pour la théorie adverse, avec l'exubérance qu'on remarque par exemple dans certaines maximes du Christ. Il l'outre parfois parce que son esprit « romanesque » (tel est son aveu) a besoin de constructions de rêve qui lui fassent oublier un instant la réalité, et quand il s'est ressaisi, il confesse (dans sa lettre au prince de Wirtemberg, en 1763) que ses conceptions pédagogiques « ne sont peut-être que les délires d'un fiévreux », ou bien il s'écrie ailleurs : Pardonnez-moi mes paradoxes, lecteurs vulgaires...» Efforçons-nous donc de mettre en lumière les vérités de l'*Emile*, en dégageant ce pur froment de l'ivraie luxuriante qui a poussé autour de lui à l'insu ou de par la volonté de l'ardent semeur (3).

L'idée centrale de ce livre est l'*éducation naturelle*, celle

(1) A côté de l'*Emile*, il faut mentionner divers opuscules de Rousseau qui ont trait à l'éducation : la *lettre à Christophe de Beaumont* (1763), les lettres au prince de Wirtemberg, pour l'éducation de sa fille Sophie (1763), les *Considerations sur le gouvernement de Pologne* (1772), etc.

(2) Sur les utopies de Rousseau, voir le réquisitoire de D. Nisard (*Histoire de la littérature française*, tome IV, chapitre XI).

(3) Nous avons pris pour guide, dans ce travail critique, un savant des plus compétents, M. Gabriel Compayré (*J.-J. Rousseau et l'Education de la Nature*, chez Delaplane, 48, rue Monsieur-le-Prince, Paris).

qui, réagissant contre toute méthode artificielle ou coercitive, laisse les tendances et les facultés de l'enfant se développer en liberté. Il y a du vrai dans ce point de vue, indiqué déjà par Turgot qui écrivait en 1751, dans sa lettre à Madame de Graffigny : « Notre éducation n'est que pédanterie : on nous apprend tout au rebours de la nature ». C'est avec raison que Rousseau insiste sur l'hygiène physique, critique l'usage des maillots trop étroits, veut que l'enfant soit nourri par sa mère, exposé à l'air, conduit dans les prés pour qu'il s'y ébatte, lavé fréquemment, habitué aux exercices corporels, à la marche, à la natation, au travail manuel. C'est à bon droit qu'il fulmine contre l'instruction « livresque » qui, selon l'expression de Turgot, met dans la tête des enfants « une foule d'idées abstraites qu'ils ne peuvent saisir, alors que la nature les appelle à elle par tous les objets sensibles ». Ecoutons ces formules, qui vibrent comme des flèches. « L'enfant qui lit ne pense pas, il ne fait que lire ; il ne s'instruit pas, il apprend des mots... Avec notre éducation babillarde, nous ne faisons que des babillards ». Qu'on ne lui offre donc pas une pâtée intellectuelle toute faite : cette pâture, il doit la chercher par l'effort de la réflexion. Et de plus, qu'on allège son instruction des études de luxe qui ne sont qu'un vain ornement de l'esprit, qu'elle soit pratique et le prépare à « l'art d'agir ».

Ainsi donc, qu'*Emile* s'applique surtout à l'observation patiente, car la règle essentielle de l'éducation « ce n'est pas de gagner du temps, c'est d'en perdre ». Et pour cela, qu'on veille à l'éducation de ses sens... Qu'il connaisse les choses et pas seulement les mots ! Qu'il sache voir, apprécier les distances, s'orienter, comparer des poids, qu'il s'initie aux études concrètes et utiles, astronomie, physique, géographie. Plus tard il voyagera à l'étranger, dont il apprendra les coutumes, les lois, le langage... S'agit-il de la formation du caractère, il faut mettre l'enfant en état « d'être toujours maître de lui-même ». Dans ce but, pas n'est besoin de cette forêt de défenses et de châtiments

dont l'éducation d'alors était encombrée. Ici encore, qu'il se développe dans la liberté ! Qu'on attire son attention sur les fâcheuses conséquences de ses mauvaises actions... D'autre part, qu'on ne l'habitue pas à la mollesse, au contraire ! Emile sera élevé à la dure, comme un paysan, avec de bons exemples sous les yeux, et il apprendra à souffrir, si bien qu'il sortira de la souffrance fortifié. Sa sensibilité morale doit être également cultivée. Même enfant, il faut qu'il voie les malheureux. Plus tard, quand il sera fiancé, il devra trouver le temps d'agir en philanthrope, il aidera les paysans de ses conseils et de son argent, et de ses voyages à l'étranger il gardera un sentiment de fraternité internationale qui fera de lui le citoyen du monde. Mentionnons enfin la place que Rousseau fait à la religion dans l'âme de son élève, et la belle profession de foi spiritualiste, avec éloge de l'Evangile, du vicaire savoyard, qu'il offre « comme un exemple de la manière dont on peut raisonner » sur ce grave sujet avec un jeune esprit.

Dans ces diverses indications, que nous avons triées avec soin, il y a, comme le remarque M. Compayré, « des vues générales et des vérités de détail qu'on peut accepter d'emblée, presque sans retouches,... et qui forment la monnaie courante de notre pédagogie ». Pourquoi faut-il qu'elles soient entremêlées de paradoxes et de contradictions, que l'on est obligé de relever dans l'intérêt même d'une saine éducation ? Il y a d'abord ce sophisme initial, accepté aussi par d'Holbach et Diderot, par réaction contre la thèse exagérée du jansénisme : la bonté naturelle de l'homme, que la société vient corrompre... De cette grosse erreur psychologique découle une grave erreur pédagogique, l'idée que l'éducation est, non la correctrice, mais l'auxiliaire complaisante de la nature. Quelle imprudence de laisser ignorer à l'enfant qu'il y a chez lui de mauvais instincts et pour lui un idéal auquel il doit les sacrifier, ou une règle à laquelle il doit les soumettre ! Que l'on s'insurge contre les duretés de la discipline, rien de mieux, mais comme le fait observer John Morley dans son beau livre sur Rousseau, quel danger dans la méconnaissance du

principe d'autorité ! L'auteur de l'*Emile* raisonne comme quelqu'un qui n'a connu, selon le mot d'Amiel, « ni la douce règle de la famille, ni la ferme discipline de l'école», et il oublie ce qu'il a écrit dans *La Nouvelle Héloïse,* qu' « il faut apprendre aux enfants à obéir à leur mère ». Chose étrange ! Rousseau, aveuglé par ses brillants sophismes, tombe en contradiction avec son grand principe du retour à la nature, et il aboutit à l'artificiel ! « Rien de plus contre-nature, dit très bien M. Compayré, que cette éducation où serait supprimé ce qu'il y a de plus naturel au monde, l'autorité des parents et des maîtres » (1). Et n'en est-il pas de même de cette existence en marge de la société, loin des amis, sous le regard d'un précepteur ? Ici encore, appelons-en au Rousseau de *La Nouvelle Héloïse,* défenseur de la famille, critiquant les parents qui livrent leurs enfants à des maîtres étrangers « comme si un précepteur pouvait remplacer un père ! »

Egalement artificiel est le plan d'instruction. Qu'on s'élève contre le savoir trop livresque et le psittacisme de la jeunesse, et qu'on prescrive la réflexion personnelle, c'est excellent, mais aller jusqu'à interdire à l'enfant les livres à l'exception de Robinson Crusoé, et en particulier l'étude de l'histoire, c'est choquer durement ses aspirations ardentes, son besoin de savoir, c'est retarder sottement son développement intellectuel en faisant de lui un petit sauvage ignorant. Qu'Emile, à douze ans « n'hésite pas à donner toute l'Académie des sciences pour la boutique d'un pâtissier », passe encore ! mais qu'il ne sache même pas « distinguer sa main droite de sa main gauche », c'est presque inquiétant, et ce n'est vraiment pas naturel ! Il en est de même du fameux principe de Rousseau de « l'éducation successive », scindée en trois périodes. On se le rappelle, en effet, jusqu'à douze ans, Emile n'est qu'un animal robuste, un « chevreuil agile » qui n'a exercé que ses forces physique et ses sens ; de douze à quinze ans, c'est la période d'études où il sera initié aux éléments des sciences utiles ; enfin, à partir de quinze ans, se fera l'éducation

(1) Compayré, ouvrage cité, p. 28.

des sentiments... Rousseau a raison sans doute de vouloir qu'on traite l'élève « selon son âge » et qu'on évite de « faire de vieux enfants et de jeunes docteurs», mais pourquoi va-t-il jusqu'à cette scission de l'individu en trois compartiments superposés ? Quoi de plus contraire à l'ordre naturel, qui est le développement simultané et progressif des facultés ? Pourquoi retarder la culture intellectuelle jusqu'au moment où l'esprit sera rouillé, l'éducation morale jusqu'à l'âge où le cœur risque d'être desséché par l'individualisme et l'isolement, et enfin l'initiation religieuse jusqu'aux années d'adolescence, comme si l'âme n'avait pas besoin plus tôt de ses inspirations et de sa vertu !

III

Rousseau a-t-il été mieux inspiré pour son plan d'éducation féminine ? Dans le cinquième livre de l'*Emile*, où il raconte en détail la préparation de Sophie à son rôle de femme, on trouve à côté d'heureuses intuitions et de conseils ingénieux et parfois élevés, beaucoup de fantaisie et d'arbitraire, sans parler de déclamations outrées et de détails scabreux qui alternent avec les pensées délicates ou les gracieuses descriptions. Il semble n'avoir pas su ce qu'est la vraie femme (pas plus que l'homme véritable) et ce que doit être sa destinée. Ce programme, assurément contient des vues justes et fécondes. Sophie est une élève de la nature, qui « n'use d'autre parfum que celui des fleurs ». Il y a beaucoup de gaieté dans son existence de jeunes fille... Elle ne vit pas « comme une grand-mère », elle n'est pas une dévote ennuyeuse, asservie à ces dogmes rigoureux qui « à force d'outrer les devoirs, les rendent impraticables et vains ». Elle est enjouée, « folâtre », va dans le monde, joue, chante et danse. Elle reçoit aussi ce que nous appelons « l'éducation ménagère », et si elle n'excelle pas dans l'art culinaire, elle sait faire les ouvrages à l'aiguille. Et enfin, elle entend de bonnes exhortations morales et apprend à reconnaître « dans ses devoirs la source même de ses plaisirs et le fondement de ses

droits ». Mais par contre, quelle idée arriérée et étroite Rousseau avait de la nature et de la destinée de la femme ! A ses yeux, la femme n'est qu' « un grand enfant », une femmelette asservie et un peu coquette, « spécialement faite pour être toute sa vie assujettie aux hommes et au jugement des hommes, pour leur plaire, leur être utile, les élever jeunes, les soigner grands,... leur rendre la vie agréable et douce ». Pour elle, peu d'instruction et d'indépendance de pensée... Dans la bibliothèque de Sophie, on ne voit que deux livres : le *Télémaque* et un traité de comptabilité, les *Comptes faits* de Barrême. En littérature, en poésie, en histoire, on ne lui apprend rien. Ajoutons que « toute fille doit avoir la religion de sa mère, et toute femme celle de son mari ». Evidemment, Rousseau n'a pas été un des précurseurs du féminisme. Certes il a eu raison de penser que la femme doit rester femme, garder son charme et... le foyer, et qu'il ne faut pas modeler son éducation et sa vie sur celles de l'homme, mais il a oublié, lui qui a émancipé l'homme, que la femme a droit elle aussi, à devenir une personne, développant librement ses facultés, et qu'une solide préparation intellectuelle lui est nécessaire pour bien remplir ses fonctions d'éducatrice ou pour se créer une situation honorable si elle n'a pas le bonheur de fonder un foyer ou si elle a le malheur de le voir détruit !

Ainsi, dans l'oeuvre pédagogique de J.-J. Rousseau, les erreurs touchent les vérités, mais avec le temps les erreurs sont tombées, comme des ornements reconnus de clinquant, et les vérités sont restées. Méthode des leçons de choses, discipline libérale, et surtout respect de l'élève et amour pour la sainte tâche d'éducateur, ces grandes idées qu'il a jetées avec sa tempétueuse éloquence, sont des bienfaits dont le monde moderne lui est reconnaissant, et, tout en faisant d'expresses réserves sur ses utopies et ses défaillances, nous nous associons sincèrement à l'hommage qu'on se prépare à rendre, le 28 juin prochain, à ce grand ami de la nature et de l'humanité.

Paul Fargues

LA SOCIÉTÉ BIBLIQUE
ET LES ÉTUDES BIBLIQUES EN 1911

Messieurs,

C'est la première fois que le nouveau président de la Société biblique de Paris a l'honneur de prendre la parole devant vous, et sa pensée, irrésistiblement, se reporte vers les jours, hélas, déjà anciens. Dans l'Assemblée générale de 1910, nous avons rendu hommage à la mémoire du Baron F. de Schickler et nous avons rappelé les traits principaux de son activité en faveur de notre Société dont il fut le président de 1878 jusqu'à sa mort, en 1909, c'est-à-dire pendant trente-et-un ans. Mais si nous n'avons pas aujourd'hui à redire l'histoire de sa fidèle et si chrétienne présidence, nous évoquons de nouveau son souvenir.

Je relisais ces jours derniers quelques-uns des discours prononcés par lui dans nos assemblées générales et j'admirais la variété des sujets sur lesquels il appelait votre attention, le soin avec lequel il suivait les diverses phases de la vie de la Bible à notre époque, les faits historiques si nombreux qu'il savait mettre en lumière, la piété si informée et si fervente à l'aide de laquelle il défendait la valeur religieuse immortelle des Saintes Ecritures. A défaut de sa science historique et de son érudition, nous pouvons du moins nous inspirer de son esprit, et en prononçant souvent son nom dans notre pensée et dans notre cœur, recevoir peut-être le secours pour diriger avec votre aide la Société biblique dans la voie qu'il a si magistralement tracée.

Notre Comité a fait une grande perte, cette année, en la personne du Dr Edouard Bornet, nommé assesseur en 1883, ayant plusieurs fois rempli la charge de censeur, et nommé vice-président en 1900. Ce membre de l'Istitut, ce botaniste à l'universelle renommée, était, comme vous savez, le plus modeste des hommes. Sa piété était candide et transparente. Amené au christianisme de la Réforme par le ministère des pasteurs Montandon et Ath. Coquerel père, il conserva jusqu'à son dernier soupir une foi intacte et vivante.

Du savant, le Dr Bornet possédait au plus haut degré le don de l'observation infatigable et précise, refusant de traiter, à propos d'une seule découverte, le problème de l'ensemble, et à l'occasion d'une algue marine, d'imaginer un système de l'univers. A ceux qui, se laissant séduire par leur imagination, se plaisaient à ébaucher d'aventureuses théories, il disait volontiers : « Prenez garde, vous allez tomber dans la métaphysique ! ».

Quand on lui disait : Quelle joie ce doit être pour vous, M. Bornet, quand vous découvrez une vérité scientifiquement certaine ! — Ah ! répondait-il, croyez-moi, la plus grande joie, c'est de travailler.

Cependant il appartenait à ce groupe de savants plus nombreux peut-être aujourd'hui qu'il y a quarante ans, et qui savent précisément que la connaissance scientifique n'épuise pas toute la réalité, et vont même jusqu'à dire qu'elle ne l'épuisera jamais.

Il eût volontiers répété avec Gustave Planchon, un autre savant ami de la Société biblique et membre de notre Comité, rappelé à Dieu il y a treize ans : « Soyez certain que parmi les hommes d'intelligence qui sont à la tête du mouvement scientifique, beaucoup, pour ne pas dire le plus grand nombre, savent s'élever au-delà du domaine de la science, à ce monde supérieur que leurs investigations ne peuvent atteindre, et qui seul peut donner satisfaction aux plus hautes aspirations de l'âme humaine. Ces amis de la vérité et de la justice sont tout prêts à accepter le spiritualisme chrétien et à venir le puiser à sa véritable source, c'est-à-dire, à l'Evangile. »

Du chrétien, outre la foi, le Dr Bornet avait surtout l'humilité et une inlassable bonté. De là le charme secret qui émanait de son caractère et lui valait tant de fidèles et de jeunes amitiés. Il a laissé à tous un très doux souvenir, et son assiduité aux séances du Comité mérite d'être citée en exemple .Que sa veuve et toute sa famille trouvent ici l'expression de notre profonde et affectueuse sympathie.

Dans l'Assemblée générale du 2 mai 1900, M. de Schickler signalait avec une sympathie émue le réveil des études bibliques parmi nos frères catholiques, et l'institution par le pape Léon XIII de la Commission biblique semblait devoir ouvrir, devant les amis des Livres Saints, les plus heureuses prespectives. Mais la suite des événements n'a pas répondu à cette attente.

Sous le pontificat de Pie X, en effet, toutes ces velléités d'impartialité scientifique de la *Commission biblique* se sont trouvées soigneusement refoulées. Actuellement, cette institution n'a plus aucun caractère scientifique. Elle est devenue une sor-

te d'institution exécutive dont les décisions ne comportent ni preuves, ni exposés de motifs. La *Commission biblique* a émis, en ces derniers temps, les plus étranges jugements sur l'origine du Pentateuque, du 4e Evangile et de l'Evangile selon Saint Matthieu ; le *motu proprio* du 18 novembre 1907 déclare « que tous, sans exception, sont tenus, en conscience, de se soumettre à ses décisions, comme ils seraient tenus de se soumettre aux décrets pontificalement approuvés des Saintes Congrégations ; que ceux qui, par leurs paroles et leurs écrits, s'élèveraient contre ces décisions, ne sauraient éviter la note de désobéissance et de témérité, ni, à cause de cela, être exempts de faute grave, et cela indépendamment du scandale qu'ils donneraient et des autres péchés dont ils pourraient avoir à répondre devant Dieu pour leurs erreurs et témérités, dont s'accompagnent le plus souvent des résistances de cette espèce. »

On ne saurait rappeler avec plus d'insinuante exactitude que le génie séculaire de l'Eglise romaine voit, et avec raison, dans l'étude scientifique de la Bible, sa plus mortelle ennemie,. D'ailleurs le pape Léon XIII eût-il vécu jusqu'à aujourd'hui, qu'il eût été forcé, lui aussi, de tenir un langage analogue. N'est-ce pas sous son pontificat, le 13 juin 1897, que la *Congrégation du Saint-Office*, la plus haute autorité de l'Eglise, après le pape, déclarait authentique, contre l'évidence, le fameux verset I Jean V, 7, dont se servent encore aujourd'hui les manuels de théologie catholique pour prouver le dogme de la Trinité ? « Il y en a trois, dit ce texte, qui rendent témoignage dans les cieux : le Père, le Fils, le Saint-Esprit ».

Or, ces derniers mots le Père, le Fils, et le Saint-Esprit, manquent dans tous les manuscrits grecs actuellement connus, dans tous les épistolaires et tous les lectionnaires grecs, dans toutes les anciennes versions, exception faite de la Vulgate, dans les écrits des Pères de l'Eglise et autres auteurs grecs antérieurs au XIIe siècle, dans ceux des écrivains syriens et arméniens, ainsi que chez plusieurs Pères de l'Eglise latine. Et ce silence est d'autant plus remarquable, que le passage en question aurait pu fournir un argument de valeur, dans la controverse arienne. Or, il est aujourd'hui démontré qu'il s'agit là d'une interpolation faite à la fin du VIe siècle, par l'hérétique Priscillien. Malgré cela, les théologiens catholiques ont dû accepter comme un article de foi, la décision du Saint-Office ; et à ceux qui, sous Léon XIII, cherchaient des *distinguo* pour échapper à une aussi pénible obligation, les exigences du serment anti-moderniste, sous Pie X, sont venues enlever la dernière chance de rester à la fois des chrétiens libres et des chrétiens catholiques, en leur demandant, du jour au lendemain, l'adhésion intérieure du sen-

timent à la condamation de toutes le opinions qu'ils professaient la veille. Tel est actuellement le dernier résultat obtenu par l'Eglise romaine dans ses rapports avec la Bible. Une fois de plus est démontrée l'excellence sans pareille de l'étude scientifique de la Bible pour sauvegarder les droits de la conscience chrétienne et démontrer la légitimité incontestable du protestantisme. Une fois de plus, l'œuvre des Sociétés bibliques, qui s'efforcent de répandre la connaissance des Saintes Ecritures, s'affirme nécessaire, urgente ; aussi doit-elle être encouragée par tous les chrétiens soucieux de connaître, dans sa source première, le véritable Evangile du Christ.

La critique moderne, dont médit si souvent l'esprit du monde, soit dans l'Eglise, soit hors de l'Eglise, a détruit un grand nombre d'idées anciennes sur l'origine et la composition des Livres saints et sur la nature de leur inspiration, mais elle a aussi prouvé la réalité et la valeur incontestable des expériences religieuses et morales qui s'y trouvent renfermées. Cette littérature classique d'Israël et de la primitive Eglise, dont les auteurs ou les rédacteurs sont en si grand nombre inconnus, qui contient tant de légendes, de mythes, et qui, comme notre planète elle-même, est constituée par des matériaux d'âge si divers, depuis le vieux chant de guerre de Déborah, jusqu'aux spéculations de la philosophie alexandrine dans le IVe Evangile, n'en dresse pas moins, devant nos yeux, les plus hautes consciences de l'humanité croyante et la splendeur immaculée de la vie intérieure du Fils de l'homme, à travers laquelle nous entrevoyons la vie même de Dieu, le Père.

« La Bible, écrivait en 1903, le grand critique protestant Jean Réville, n'est pas seulement le témoignage d'une histoire qu'il nous importe essentiellement de connaître. Elle est aussi, au moins dans les meilleures et les plus belles de ses pages, une source intarrissable d'éducation religieuse et morale. Elle est, suivant la belle expression traditionnelle : le livre de l'édification, c'est-à-dire de la construction de notre être moral. Voilà pourquoi nous continuons à fonder notre éducation religieuse et celle de nos enfants sur la Bible. » (1)

Aidez-nous, Mesdames et Messieurs, dans notre œuvre. Ne nous refusez ni vos prières, ni votre énergique appui, sachant qu'en défendant la Bible par la science autant que par la piété, vous défendez aujourd'hui plus que jamais la véritable Eglise de Jésus-Christ, et qu'en défendant cette Eglise vous maintenez les traditions chrétiennes, non déformées par les passions humaines, qui seules, assurent notre salut et celui de nos enfants.

J.-E. Roberty.

UNE ANNÉE

DE LA

SOCIÉTÉ BIBLIQUE DE PARIS [1]

Mesdames, Messieurs,

Notre Président vient de vous parler avec émotion de la perte douloureuse que nous avons faite en la personne de notre éminent collègue, M. le docteur Bornet, membre de l'Académie des Sciences ,ce modeste savant, ce bon chrétien. Heureux ceux qui,comme lui,collaborent à une œuvre qui leur survive! Ils passent, mais quelque chose d'eux demeure. Qui pourrait dire tout ce que nous devons aux membres de la Société biblique, depuis sa fondation, jusqu'en ce jour où elle fête son quatre-vingt-treizième anniversaire ? Notre meilleur hommage est la reconnaissance que leur souvenir éveille en nous aujourd'hui, et notre désir sincère de continuer leur œuvre à travers les années.

Qu'a fait en 1911 la Société biblique ? Je voudrais vous indiquer les manifestations de son activité. Je laisse à MM. les Censeurs le soin de vous fournir le détail des Recettes et des Dépenses. Celles-là se sont élevées à 29.695 fr. et celles-ci à 30.973 fr. Nous avons donc donné plus que nous n'avons reçu, heureux de pouvoir le faire, sans créer de déficit, grâce au solde créditeur de 5.314 fr. 64 que nous avait laissé l'exercice précédent ; nous avons même eu la satisfaction de payer toutes nos dettes. L'une d'elles n'était pas sans nous inspirer quelque souci : nous l'avions contractée en 1907 chez notre imprimeur en lui commandant d'un coup vingt-mille Bibles de mariage, chiffre quadruple des tirages précédents ; nous avons pu profiter ainsi d'une réduction de 17.000 fr., mais la somme à payer était néanmoins de 47.000 fr. et bien qu'un délai de 4 ans nous fût imparti pour

(1) Rapport à la séance générale d'avril 1912.

nous acquitter de cette dette, nous appréhendions qu'elle ne dépassât nos ressources. Les faits, heureusement, n'ont pas justifié nos craintes ,et nous avons pu nous libérer avant la date fixée, grâce à la générosité de nos bienfaiteurs auxquels nous adressons une fois de plus l'expression de notre vive gratitude. Nos amis, de leur côté, nous sauront gré de n'avoir pas douté d'eux et d'avoir fait réaliser à notre œuvre même au prix d'un peu d'audace, une très sérieuse économie. La sympathie qu'ils ne cessent de nous témoigner est pour nous une joie et un encouragement. Nous en avons reçu, cette année encore, les preuves les plus effectives. Qu'il nous soit permis de remercier plus particulièrement nos généreux et fidèles anonymes de Paris et de Clermont, les Sociétés bibliques de Blamont-Audincourt, de Nîmes, de Montauban et de Colmar, toujours aussi dévouées, les Eglises de Lyon, de Montbéliard, de l'Oratoire, du Havre et tant d'autres qui ne peuvent nous envoyer des dons aussi importants, mais qui ne s'imposent pas de moindres sacrifices (1).

Nous avons dû veiller, comme par le passé, au renouvellement de nos publications, examiner les propositions variées que l'on nous soumet, et enfin satisfaire à toutes les demandes de livres saints qu'on nous adresse. Outre les soucis d'une maison d'édition, nous avons ceux d'une œuvre de propagande religieuse. Nos publications, direz-vous, ne sont souvent que des réimpressions. Certes, mais il nous faut les rajeunir incessamment et les présenter sous une forme attrayante pour leur gagner des lecteurs. Nous devons compter en effet avec des nécessités nouvelles et le goût changeant du public. Nos correspondants nous rendent alors de précieux services, en nous indiquant les vœux des fidèles.

Au cours du dernier exercice, la Société biblique a publié la sixième édition du Nouveau Testament Stapfer. Vous connaissez ce léger volume, si aisé à manier. Vous savez que la petites-

(1) Voici la liste des Sociétés bibliques et des Eglises qui nous ont adressé les contributions les plus élevées en 1911 :

Société Biblique de Blamont-Audincourt	1.859	30
Société Biblique de Nîmes	1.850	»
Société Biblique de Montauban	450	»
Société Biblique des Dames de Paris	280	»
Société Biblique de Colmar	175	»
Consist. de Montbéliard	764	90
Eglise de Lyon	1.265	»
— de l'Oratoire	753	50
— du Havre	550	10
— de Montpellier	350	»
— de Belfort	330	»
— de Nancy	279	»
Eglise de Passy	251	40
— de Tunis	250	»
— de Cognac	237	65
— de Sedan	219	50
— de Mazamet	215	60
— d'Héricourt	200	»
— de Nantes	170	90
— de Castres	170	25
— de Rouen	164	65
— de Saint-Etienne	158	»
— de Bergerac	157	40
— d'Alais	150	»
— de Lasalle	150	»
— de Le Mazet-st-Voy	150	»
— de Saint Dié	150	»

se du format n'empêche pas l'impression d'être claire, grâce à ses lignes espacées. La lecture en est facile et agrable. Nous avons vu l'an dernier à notre Assemblée générale, les premiers exemplaires de ce nouveau tirage, qui en compte dix mille. Ceux sur papier très fin, avec d'élégantes reliures anglaises, n'ont été prêts qu'en automne. Ils ont été tout particulièrement bien accueillis. « Ce petit volume, nous écrit un de nos correspondants, est un chef-d'œuvre d'exécution. » Ansi se trouve réalisé un de nos vœux, qui est de satisfaire le goût louable des fidèles pour les livres d'un extérieur attrayant.

La Société biblique a, en outre, publié le troisième tirage, à 10.000 exemplaires, de « L'Evangile », et des *Morceaux choisis des livres poétiques de l'Ancien Testament* (traduction Segond, 104 pages). Les livres se suivent par ordre chronologique. C'est à celui des Psaumes qu'on a fait naturellement le plus d'emprunts. Ces morceaux choisis sont destinés à être reliés avec le Nouveau Testament Stapfer. Au lieu de donner tous les Psaumes, à la suite du Nouveau Testament, on a voulu réunir, dans un volume de dimensions égales, avec des extraits des Psaumes, des fragments des livres d'Amos, d'Osée, d'Esaïe, de Jérémie, d'Ezéchiel, de Job, et des Proverbes. « Le peu d'espace dont nous disposions, dit la préface, n'a pas permis de reproduire toutes les plus belles pages des livres poétiques de l'Ancien Testament. Nous avons retenu de préférence les plus simples, les plus claires, celles qui pouvaient être le plus facilement comprises, sans explications, par les hommes de notre temps. Ces courts extraits ne visent point à se substituer au volume lui-même. Leur but est tout opposé. En donnant un rapide aperçu des richesses morales et religieuses, que renferme l'Ancien Testament, nous voudrions faire naître le désir de le lire tout entier. » Magnifique lecture que ce petit livre nous propose ! Puissent ces pages détachées amener à l'Ancien Testament des admirateurs toujours plus nombreux. Par tous ses trésors de pathétique et de sublime, il est capable d'exalter en nous le sens de la beauté et, par les grandes idées qu'il développe, il ouvre à l'intelligence de vastes horizons.

Telles sont les publications de l'an 1911. Mais nous serions incomplet si, après l'énumération des tâches accomplies, nous négligions de parler de celles entreprises et encore inachevées. Imitons ces auteurs qui, à la liste de leurs ouvrages publiés, ajoutent : « En préparation » ou « Pour paraître prochainement ». Voici le Nouveau Testament Stapfer in-16, dont ce sera le 5e tirage, et la petite Bible Segond-Oltramare. Cette Bible qui sera publiée de concert avec la Compagnie des Pasteurs de Ge-

nève, ressemblera par le format, le papier, les caractères, l'impression, la reliure, à la Bible Segond, in-16, qui nous est si familière. L'exécution en a été confiée à la célèbre Imprimerie de l'université d'Oxford. Remercions ici de son obligeance M. Barbey, éditeur de la Bible Segond d'Oxford, qui a bien voulu nous prêter le cliché de l'Ancien Testament.

Une tâche entreprise avec zèle et courage, mais qui n'en est encore qu'à ses débuts, est la publication de la Bible du Centenaire. Ce vaste projet, annoncé dans notre dernier Rapport, vient d'entrer en exécution. De tous côtés, on paraît en apprécier l'utilité et l'importance. Une brochure, qui paraîtra dans quelque temps, vous apportera des détails précis, en même temps qu'un specimen exact de la Bible future. Notre Société a compris qu'elle se devait à elle-même de publier enfin, avec toutes les notes et les introductions nécessaires à sa complète intelligence, la Bible vraie de l'histoire, une Bible expliquée loyalement et traduite avec une fidélité scrupuleuse, grâce aux ressources d'une exégèse attentive et patiente. Les divers livres de l'Ancien Testament ont été distribués aux savants chargés de les traduire. Ils s'efforcent de conserver la couleur de ces textes antiques, d'en mieux reproduire le sens intime, de serrer de plus près la pensée des auteurs sacrés. Une commission de huit membres, nommés par la Société biblique, examine encore tout ce travail avec le respect des moindres détails. MM. de Biéville, Borel, Juncker, Lods, Macler, Roberty, Randon, et Viénot pour l'Ancien Testament ; MM. Damiron, de Faye, Goguel, Ménégoz, Henri Monnier, Charles Monod, H. de Pourtalès, Randon, Roberty, Henri Walbaum pour le Nouveau Testament, ont déjà tenu un certain nombre de séances et continuent à se réunir régulièrement chaque semaine. Rendons hommage au zèle et au dévouement de ces collaborateurs qui, avec des savants disposés en province et à l'étranger, travaillent à l'édification d'un véritable monument. On remarquera qu'à côté des spécialistes on a voulu utiliser le concours des laïques qui, pour le choix des expressions et des notes, peuvent donner les plus précieux conseils. Ainsi les fidèles, au moyen-âge, apportaient chacun leur pierre à l'église qui sortait de terre, et qui devait attester leur piété.

Je vous ai dit tout à l'heure quels services peuvent, à l'occasion, nous rendre les correspondants, qui veulent bien nous donner des conseils ou nous suggérer des idées. Nous avons reçu de MM. Néel, Ramette, Rumpf et Franck Puaux diverses propositions intéressantes.

M. Néel, pasteur de l'Eglise réformée d'Alais, nous a deman-

dé une Bible, suivie d'une Liturgie. Ce serait évidemment très commode. Mais, vu la multiplicité de nos Liturgies, la réalisation de ce vœu est délicate, et le Comité n'a pas cru pouvoir se risquer à une telle entreprise.

Il a aussi écarté, bien à contre-cœur, une proposition de M. Ramette, pasteur de l'Eglise protestante française de Londres. M. Ramette a traduit les principaux passages des Epitres de Saint Paul et les a répartis suivant un plan, qui comprend quatre divisions : la conversion de Paul ; son apostolat ; sa prédication ; son évangile. Le travail de M. Ramette est très intéressant. Mais il sort trop du cadre de nos publications habituelles pour qu'il ait été possible de l'adopter. Souhaitons qu'il soit publié.

M. Rumpf, pasteur de l'Eglise réformée de Flémalle, au nom de la Société de théologie de l'Eglise chrétienne missionnaire belge, nous a demandé de publier le Nouveau-Testament dans un ordre plus rationnel. Il faudrait mettre Marc en tête des synoptiques, ranger les Epîtres de Paul par ordre chronologique et placer à la fin du Nouveau Testament les écrits johanniques (Evangile et Epîtres de Jean et l'Apocalypse). Cette question n'a pas échappé aux réviseurs du Nouveau Testament pour la Bible du Centenaire, et il est très problble que, sur plusieurs points, ils donneront satisfaction à M. Rumpf.

M. Franck Puaux nous a adressé une lettre extrêmement judicieuse. Notre distingué correspondant est frappé de ce fait étrange qu'au Nouveau Testament manque une table des matières. « Que de fois, nous dit-il, j'ai rencontré des personnes incapables de retrouver tel ou tel verset, tel ou tel récit dans le Nouveau Testament. Non pas qu'il n'existe aucune table du Livre sacré, mais nos éditions populaires n'en possèdent point, et, à mon avis, la lacune est très regrettable. » M. Frank Puaux pense qu'il faudrait établir non pas une table, mais plusieurs tables. L'une d'elles, en effet, s'indique d'elle-même, celle qui serait consacrée à la vie du Christ, en raison des documents renfermés dans les quatre Evangiles. « Il faudrait, dit M. Puaux, que le lecteur pût retrouver l'indication d'un récit dans son parallélisme... Rien ne serait plus indiqué, en s'inspirant de la même méthode, que d'établir une liste alphabétique des paraboles, source si riche pour la vie religieuse ». M. Puaux pense avec raison qu'à sa demande se lie une question de pédagogie chrétienne : il songe aux jeunes catéchumènes. Ces tables leur faciliterait singulièrement l'étude des Evangiles. « Si je ne parle pas, ajoute-t-il, d'une table des Actes et des Epîtres, c'est en raison du caractère spécial qu'elle devrait présenter et

qui devrait être l'objet d'une étude très serrée, en raison de nombreuses difficultés que je ne peux songer à énumérer. Il n'en est pas de même de la table de la vie du Christ et de ses paraboles, et à toutes choses il y a un commencement. Je crois très sincèrement que la Société biblique rendrait un vrai service en prenant une telle initiative et favoriserait d'une manière remarquable la connaissance de nos Evangiles. » Nous sentons toute la valeur des raisons de M. Puaux. Nous nous étions même déjà préoccupés de la lacune qu'il nous indique, et nous sommes heureux de pouvoir signaler ici deux modestes tentatives que nous avons faites pour la combler. Nous avons ajouté à notre petite édition de l'Evangile un court Index alphabétique qui contient une liste complète des paraboles. D'autre part, notre nouveau Testament Stapfer in-16 comprend, depuis 1899, un Index des noms propres très complet où l'on peut lire, au mot Jésus, tout le travail que M. Puaux demande pour les Evangiles. Mais ceci encore est insuffisant. Un Index de tout le Nouveau Testament et même de toute la Bible serait à coup sûr une œuvre très utile. Elle est malheureusement longue et difficile. Nous la réaliserons, espérons-le, pour notre Bible du Centenaire.

Outre les soucis d'une maison d'édition, nous avons, disais-je en commençant, ceux d'une propagande religieuse à accomplir. Nous devons donner toutes les éditions de la Bible qu'on nous demande ici et là, et souvent là-bas au loin. Les lettres qui nous sollicitent jettent souvent de rapides lueurs sur de magnifiques champs d'activité chrétienne. « Pourriez-vous m'envoyer, nous écrit M. Pierre Bosc, pasteur de l'Eglise réformée de Lille, 20 bibles de poche Segond-Stapfer ? Ces bibles sont destinées à des catéchumènes adultes, sortis du catholicisme, et qui se préparent à entrer dans notre Eglise (les plus jeunes ont de 30 à 35 ans, et les plus âgés de 35 à 60 ans). Comme vous le voyez, c'est un cours de catéchumènes peu banal que nous avons là. » — « Voudriez-vous mettre à ma disposition, nous écrit M. Rozier, pasteur de l'Eglise réformée de Besançon, une vingtaine de petites bibles, destinées à mes catéchumènes, trop pauvres pour s'en acheter une ? Dans la section de l'Eglise de Besançon, qui m'est spécialement assignée, se trouve le quartier de Battant, très populeux. Les familles y sont pauvres. Beaucoup d'entre elles sont mixtes : tantôt le père est catholique, tantôt la mère. Malgré cet état de choses, il arrive très souvent que les enfants nous sont confiés pour l'instruction religieuse, c'est dans ces foyers, entre les mains de ces enfants de 12 à 14 ans, que je voudrais mettre la parole de Dieu. Vous qui vous occupez de la diffusion des livres saints, aidez-nous ! »

Voilà des lettres qui nous rappelleraient, si nous pouvions l'oublier, le rôle que doit jouer la Société biblique. « *Vous qui vous occupez de la diffusion des livres saints, aidez-nous* ». Ce sont, si j'ose dire, des bons de bibles que l'on nous demande, des bons de nourriture spirituelle. Quel bonheur de pouvoir répondre : « Les voici ! »

« J'arrive, nous écrit M. Poisblaud, pasteur à Clairac (Lot-et-Garonne), dans une église toute désorganisée ,avec de nombreux enfants à mes leçons de catéchisme, mais presque aucun d'eux ne possède le Nouveau Testament. Au début de mon instruction, je trouve indispensable qu'ils aient ce livre entre les mains, au moins les plus grands. Ils pourraient le garder ensuite en quittant mon école. Mais l'argent manque ; à peine arrivé, je n'ose demander les fonds nécessaires. J'espère bien vous donner plus tard la somme qui vous sera due, mais pour le moment, je vous serais reconnaissant de me faire crédit et d'attendre quelques jours. »

Ces lettres brèves, pour peu que l'on y songe, font tableau. Ces petits catéchumènes de Clairac, qui reçoivent de leur jeune pasteur les livres promis et attendus, ces enfants d'un quartier pauvre de Besançon, à qui l'on met dans la main le meilleur guide de la vie, et ces nouveaux prosélytes, sortis du catholicisme, groupés autour du vaillant pasteur de Lille se dessinent sous nos yeux comme autant de réalités vivantes, en face desquelles les chiffres que je vais donner seront pourtant quelque chose de plus que des chiffres. En 1911, nous avons distribué 2,736 Bibles, 5,628 Nouveaux Testaments, 6,678 exemplaires de *L'Evangile* et 666 Petits Guides pour la lecture de la Bible dont la publication remonte à 1903 et que la société des Traités religieux de Lausanne vient d'adopter pour ses distributions. Si l'on ne nous demande pas davantage cette brochure, c'est qu'elle figure en tête de presque toutes nos Bibles de mariage et qu'on n'a plus guère besoin de la distribuer à part. Si l'on consulte les rapports des exercices précédents, on voit que les chiffres de nos distributions s'élèvent sensiblement avec les années. Un rapport doit enregistrer ces réjouissantes constatations qui nous rappellent que notre société, pour répondre à des exigences incessamment nouvelles, doit devenir toujours plus forte, toujours plus prospère, toujours plus active.

Cte Hubert de Pourtalès

A PROPOS
DU SUFFRAGE DES FEMMES

Mesdames et Messieurs. (1).

Le sujet dont je vais vous entretenir est du domaine de la politique ; cependant je ne ferai pas de politique, en ce sens que je ne me placerai pas au point de vue d'un parti politique quelconque. Mon unique ambition est de répandre une idée qui me paraît juste et propre à améliorer notre état social.

S'il m'arrive de critiquer des lois qui ont été faites par des législateurs du sexe masculin, je prie messieurs mes auditeurs de ne voir là de ma part aucune mauvaise disposition à leur égard. Je rends pleinement justice aux nombreux mérites des hommes et je serais désolée de paraître animée envers eux d'un esprit d'hostilité qui n'est le mien en aucune façon. Si je conseille aux femmes de se donner quelque peine pour le bien social, de s'aider elles-mêmes pour la réalisation de réformes qui semblent utiles et que vous leur avez, Messieurs, un peu fait attendre ; si je leur dis, en résumé : aidez-vous, Mesdames, les hommes vous aideront ; ne trouvez-là, je vous en prie, Messieurs, aucun parti pris, aucune excitation à la révolte, aucun désir de transformer vos aimables épouses en énergumènes, du genre des suffragettes anglaises, qui font le coup de poing à Londres avec les policemen. Je ne voudrais pour rien au monde transformer les rues paisibles de notre ville en un champ de bataille.

Etudions donc ensemble, Mesdames et Messieurs, bien paisiblement et d'un bon accord, la question pour laquelle nous sommes ici réunis, en laissant de côté tout point de vue mesquin de vanité masculine ou féminine, et en nous attachant seulement à la recherche de la vérité et de la justice.

(1) Conférence faite par Madame Robert Mirabaud, à Paris, le 5 mai 1912.

Vous savez qu'en France et dans la plupart des autres pays, ce sont les hommes seuls qui ont le droit de vote.

Pourquoi cette inégalité ? Est-elle due à la supériorité de l'homme sur la femme ? L'homme est supérieur en certains points, inférieur en d'autres. La nature de l'homme et celle de la femme sont différentes. En général l'homme est capable de fournir un plus grand travail intellectuel et un plus grand effort physique que la femme. Par contre, celle-ci a souvent plus de sensibilité et de délicatesse.

Les femmes sont capables de remplir avec succès, la plupart des carrières ; elles sont bonnes commerçantes, bonnes employées, elles font de bons docteurs, de bons avocats. Pourquoi ne seraient-elles pas capables de voter ? Que faut-il pour voter ? du bon sens et de la sagesse : ce sont là deux qualités éminemment féminimes ; la femme est plus sage que l'homme. Qui voit-on le plus souvent dans les cabarets, gaspiller l'argent de la famille et laisser sa raison au fond d'un verre ? Est-ce la femme ou est-ce l'homme ? Les élections auxquelles les femmes prendraient part n'auraient pas pour principal soutien le marchand de vins. Elles ne pourraient qu'y gagner.

Aujourd'hui les femmes étant exclues du vote, c'est la moitié du pays qui ne se trouve pas représentée dans le Parlement.

On objecte : « Si les femmes ne votent pas directement, leurs « maris votent pour elles ; une épouse adroite et aimée influence « son mari et elle le fait voter comme elle lui fait faire beaucoup « d'autres choses ». Je ne dis pas que cela n'arrive pas quelquefois, mais en général un homme a sa volonté et il a bien raison de l'avoir : il ne fait pas toujours ce que veut sa femme ; d'autre part, les veuves, les femmes non mariées n'ont, elles, aucun moyen direct ou indirect d'exprimer leur avis : leur opinion n'existe pas. Etant donné que nous sommes sensés avoir le suffrage universel, il est bien extraordinaire qu'une si grande partie de la population française ne puisse contribuer à nommer ceux qui nous gouvernent, ni donner son avis sur les lois les plus importantes de notre pays. La femme, entend-on dire parfois ne peut prétendre à voter, puisqu'elle ne fait pas le service militaire. Quel étrange raisonnement ! C'est comme si l'on disait aux hommes : Vous ne pouvez être électeurs car vous n'endurez ni les souffrances de l'enfantement, ni les pénibles soucis de la maternité.

On réplique encore : « Mais la femme, la femme française, ne « tient pas à être électrice, elle s'occupe de son intérieur, elle ne « s'occupe pas de questions sociales. Qu'elle élève bien ses en-

« fants, qu'elle fasse bien marcher le ménage, c'est tout ce qu'on « lui demande, et c'est tout ce qu'elle demande ».

Il est vrai, je le reconnais, que les dispositions d'esprit de la femme française sont souvent telles. Mais n'est-ce pas là un tort? Le monde est aujourd'hui mené comme un ménage de garçons (1). L'Etat vit en célibataire. La femme, cependant, sur bien des points, pourrait rendre à l'Etat d'importants services. Est-ce que toutes les lois qui concernent l'hygiène ne seraient pas mieux comprises par la femme que par l'homme ? Est-ce que dans un ménage c'est le mari qui s'occupe du nettoyage, de la propreté, de la cuisine, des soins à donner aux enfants ? Est-ce que, pour tout ce qui touche l'enfant, ce n'est pas l'avis des femmes qui devrait prévaloir ? Les femmes devraient toujours être consultées pour les questions de charité ; elles ont le coeur plus tendre que les hommes. Elles devraient jouer un rôle important dans les bureaux de bienfaisance. Je connais des quartiers de Paris où les secours sont bien mal distribués. Comment la femme pourrait-elle se désintéresser de tout ce qui touche la charité et l'enfance. Lui sera-t-il indifférent de savoir ce que son enfant apprend à l'école ? N'aura-t-elle rien à dire sur les programmes ?

Femmes de France ! Une guerre éclate, vos fils, vos maris partent pour la frontière ; ils sont blessés, tués et, dans la décision tragique qui a été prise, dans ces évènements qui vous touchent au plus profond du coeur, vous n'avez pas eu un mot à dire ! Des impôts de toutes sortes sont établis et perçus : taxes de douane, d'octroi, contributions directes et indirectes, patentes, droits de succession, etc., etc... Femmes vous payez tout cela comme les hommes ; l'Etat prend bien votre argent, mais il ne prend pas votre avis.

Votre travail ! Le travail à l'aiguille est-il payé comme il devrait ? Voulez-vous quelques chiffres éloquents ? Un des grands magasins de Paris paie 0 franc 30 la façon d'un gilet d'hommes ! L'ouvrière ne peut en faire que trois par jour ! Les draps à jours à la main, sont payés 0 franc 35 l'un. On ne peut en faire que trois dans la journée. Pour des pantalons d'homme, dont on fait deux ou trois par jour, le prix de façon descend à 1 franc 10, 1 franc, 0 franc 90 et même 0 franc 60. La fleuriste est payée 0 franc 20 pour une grosse de pâquerettes : 144 fleurs pour quatre sous (1). Pour un travail égal à celui de l'homme, la femme est payée moins que lui ! Femmes, on abuse de vous, parce que vous ne nommez pas les députés. Devenez électrices, on aura

(1) Conférence de M. Dubreuil de Saint-Germain : *La misère sociale et le suffrage des femmes.*

pour vous du respect, et l'homme s'occupera de vos souffrances dont il se rit aujourd'hui !

Les lois faites par l'homme et qui laissent le séducteur d'une pauvre fille, ouvrier ou bourgeois, se promener librement au soleil, tandis que celle qu'il a rendu mère est écrasée sous le poids de sa maternité, de sa honte, et sous la charge trop lourde de nourrir un enfant, alors que son travail ne suffit pas à la nourrir elle-même ! Ces lois sont-elles bien faites ? N'y-a-t-il rien à changer ? Une loi sur la recherche de la paternité ne devrait-elle pas être votée depuis longtemps ? Les prisons, comme Saint-Lazarre, à Paris, où l'on entasse pêle-mêle, au bon plaisir de messieurs les agents des moeurs, de pauvres fillettes étourdies, égarées peut-être un moment, avec des femmes accoutumées à la boue, devraient-elles exister ? Le Gouvernement ne devrait-il pas tout mettre en œuvre pour abolir les abominables pratiques de la traite des blanches ? Sans doute des femmes s'occupent actuellement de ces questions troublantes, mais combien difficilement elles obtiennent la moindre réforme ! Aussi ont-elles compris qu'elles n'obtiendraient gain de cause que le jour où les femmes voteraient ; en sorte qu'aujourd'hui les femmes dévouées qui s'occupent du relèvement de leurs sœurs en péril, sont de zélées propagandistes du suffrage féminin.

Des fillettes de treize ans devraient-elles être astreintes à des travaux dont la durée et la rigueur les épuisent souvent ? Je sais combien cette question de la durée du travail des enfants est difficile à régler, combien elle est complexe. Mais une considération devrait primer toutes les autres : la santé des jeunes. Un cœur de femme saigne, quand il voit dans les faubourgs de Paris de pauvres petites épuisées par un labeur écrasant pour elles, et cela à l'âge où elles auraient besoin de grandir, de se fortifier, de préparer à la nation des épouses, des mères saines et vigoureuses. Souvent la loi Millerand n'est même pas appliquée. J'aurais confiance dans la bonté du coeur féminin pour améliorer ce pénible état de choses.

Les femmes, si elles votaient, laisseraient-elles subsister le fléau de l'alcoolisme, elles qui sont les premières à en souffrir ? Laisseraient-elles ouverts les six cents mille cabarets qui guettent l'ouvrier au passage ? Ne voteraient-elles pas de suite pour des candidats demandant la limitation des débits, la suppression de l'absinthe ? Laisseraient-elles quelques gros bonnets industriels, quelques grosses sociétés fabriquer avec la betterave et la mélasse, avec les blés et les chiffons avariés, sous le nom fallacieux d' « alcool industriel » des millions d'hectolitres d'alcool de bouche à bon marché qui empoisonnent notre race.

Quand on songe à toutes les souffrances que les femmes endurent par suite de l'alcoolisme de leurs maris, on s'étonne qu'elles ne soient pas déjà parties en guerre contre ce vice qui détruit le bonheur et la vie même du foyer. Souvent le salaire de l'homme est gaspillé en boissons, il n'en rapporte qu'une faible partie au logis, et, pendant que l'homme boit, la femme et les enfants ont faim ! Les petits sont mal vêtus ; s'ils tombent malades, l'argent manque pour appeler le docteur, et dans les fermes sordides et désolées, pendant que le père est au cabaret, les petits enfants agonisent !

C'est pourtant ce père, hélas trop souvent indigne, qui est le maître absolu des biens de la communauté. Les biens meubles de la femme peuvent être vendus par le mari suivant son bon plaisir. Les économies réalisées par le travail des époux réunis, sont à la disposition de l'homme seul. Là où il n'y a pas contrat de mariage spécial, c'est-à-dire dans l'immense majorité des cas, il en est ainsi. Il n'y a pas longtemps encore, la femme ne pouvait préserver son propre salaire. Une telle situation, legs du vieux droit romain, est-elle juste, est-elle bonne, est-elle profitable pour les enfants, pour la famille, pour la société, sans même parler de la femme qui en est la première victime ?

La femme laisserait-elle vendre aux étalages des kiosques, dans les rues, et dans les gares, des images, des livres qui salissent l'imagination des enfants, et qui ne sont pas étrangers au développement des crimes ?

On dit : « La femme n'a pas le temps de voter ! Elle a le « foyer à garder ! ». Est-ce une ironie ? Il n'est ni bien long ni bien fatiguant de poser un bulletin dans l'urne tous les trois ou quatre ans ! et il n'est pas nécessaire de fréquenter les réunions publiques pour savoir dans quel sens orienter son vote. Les sentiments de la femme, la droiture de son cœur, la guiderait mieux en cela que tous les beaux discours.

On dit encore : « En s'occupant de politique, la femme perdra son charme et sa féminité ». Là-dessus on nous fait une caricature de la féministe, on nous montre un être hybride, généralement laid, mal soigné, affichant une indépendance qui lui pèse portant des cols empesés, des habits de coupe masculine, les cheveux courts, etc... Mais Dieu merci, cette peinture est outrée, et nous connaissons nombre de femmes, épouses aimées, mères respectées, jeunes filles pleines de grâce qui, sans aucun ridicule, et s'oubliant elles-mêmes, se consacrent avec passion au relèvement du sort de leurs soeurs.

* * *

Que les femmes aspirent à rehausser leur situation cela est fort bien, mais encore faut-il qu'elles se montrent elles-mêmes dignes de ce à quoi eles prétendent : il faut qu'elles s'éduquent, qu'elles dirigent leur intelligence vers des choses sérieuses, qu'elles soient capables de volonté et qu'elles se corrigent d'un de leurs plus graves défauts : le bavardage. Parler pour dire des niaiseries, pour dire du mal des autres, pour faire des potins : voilà une chose par quoi nous sommes inférieurs aux hommes. Il est rare de voir un homme parler pour parler. Je m'entretenais l'autre jour avec un de mes amis, du vote des femmes ; il y était hostile et me disait : « Il y a assez de gâchis « dans les réunions d'électeurs, que serait-ce quand les femmes « en feraient partie, avec leurs passions violentes, leurs bavar- « dages de perruche ? Peu leur importerait l'opinion du can- « didat pourvu qu'il ait de belles moustaches ! ». Il ne faut plus donner prise à de telles critiques.

Si nous voulons être respectées par l'homme au lieu de lui être un jouet, mettons du plomb dans notre cervelle. Ne nous habillons pas d'une façon ridicule pour attirer les regards. Les hommes — je parle de ceux qui sont sérieux — n'aiment pas ces petites femmelettes habillées à la dernière mode, qui ont l'air de singes avec leurs robes qui les empêchent de marcher, leurs chapeaux qui les empêchent de voir clair tellement ils sont enfoncés sur leurs nez, leurs bottines à talons trop hauts qui les font boîter !... Devant elles, ils ne disent rien, mais ils s'en moquent joliment par derrière, et vous pouvez être sûres qu'ils n'ont aucun respect pour ces poupées plus dignes de ce nom que de celui de femmes.

Dans les classes, dites élevées, de la Société, la femme est trop éduquée uniquement en vue du mariage. On lui fait apprendre des arts d'agrément : la musique, la peinture, la broderie ; elle doit suivre les cours à la mode, prendre des leçons de diction, ne sortir qu'accompagnée de sa femme de chambre, quitte à s'émanciper à l'excès une fois mariée. Heureusement, peu à peu les idées changent. Les jeunes filles, d'années en années lisent davantage, s'instruisent, s'occupent de choses utiles, s'intéressent aux questions sociales. Sans doute le mariage est la carrière naturelle de la femme, bien qu'il y ait trop d'unions malheureuses et que ce ne soit pas toujours le bonheur pour la femme de se mettre en ménage. En Angleterre, où les hommes sont en minorité, bien des femmes ne peuvent se marier et cependant savent employer leur vie.

Actuellement, presque toutes les carrières sont ouvertes aux femmes ; il leur est facile d'y entrer.

Il est vrai que, même si elle a une situation qui la mette matériellement à l'abri du besoin, même si elle se dévoue au bien des autres, une femme isolée a toujours par certains côtés une vie précaire et triste. (Je laisse de côté celles qui se consacrent à une carrière de dévouement). En général rien ne peut remplacer pour un cœur de femme, l'amour du mari et des enfants. Aussi, loin de nous, je le répète, l'idée de prêcher contre le mariage, loin de nous aussi la pensée de dresser l'épouse contre le mari, de prétendre faire de la femme la souveraine du ménage. La soumission de l'épouse fait souvent sa grandeur, et c'est grâce à sa patience que règne la paix du foyer. Que les femmes, tout en prenant conscience de leurs droits, n'imitent pas ces dames américaines qui se font traiter par leurs maris comme des princesses et considèrent leurs époux comme uniquement bons à gagner de l'argent. Nous ne voulons pas ôter à l'homme sa prééminence dans l'association fondée par le mariage. Nous demandons seulement justice pour la femme ! En Orient, en Algérie, j'ai vu un caïd à cheval ne portant que sa carabine se faire suivre par sa femme à pied, portant sur le dos un enfant et un gros fagot ! Là, la femme est encore une esclave ; il n'en est plus ainsi chez nous, mais il y a encore des iniquités à réparer.

La femme restera soumise et humble, bien que revendiquant ses droits, bien qu'ayant conscience de sa valeur. Elle sait que cette valeur a été parfois jusqu'au génie : des femmes se sont appelées Jeanne d'Arc, Jeanne Hachette, Sainte-Geneviève : elles ont sauvé la France. D'autres femmes ont été de grandes souveraines : Elisabeth d'Angleterre, Catherine de Russie. Une femme, Florence Nigthingale, a créé les ambulances militaires en Crimée, Mme de Sévigné, Mme de Staël, George Sand ont illustré les lettres. Combien d'autres pourrais-je citer ! Nous savons cependant que, pour la plupart d'entre nous, le rôle sera plus modeste, il aura pourtant assez de grandeur. Il consiste dans la douceur, la pitié, l'amour, le don de soi-même, la perpétuation de l'espèce. Il n'y pas de mission plus haute sur la terre ni plus grande dans son humilité.

Actuellement en France, quelques députés sont favorables au suffrage des femmes.

Une ligue nationale pour le suffrage des femmes a été fondée. Son siège est à Paris 53, rue Scheffer (Madame Brunschwicg, trésorière) (1). Des sections sont créées dans toute la France. La ligue cherche actuellement à obtenir le suffrage municipal pour les femmes, en attendant le droit de revendiquer le suffrage parlementaire.

(1) S'adresser. 53, rue Scheffer, pour tous les renseignements, brochures, etc.

Pour ce qui est de l'éligibilité, il n'est pas encore temps d'en parler. La question même du suffrage demande à être mûrie. Il faut que l'esprit des femmes françaises s'y habitue peu à peu. On ne réalise pas d'un coup des réformes d'une aussi grande importance. Que le sexe faible entre dans les bureaux de bienfaisance, où sa place est marquée, qu'il obtienne le suffrage municipal. Le reste viendra en son temps.

Je dirai maintenant quelques mots sur l'état de la question dans les pays étrangers.

Aux Etats-Unis

1° Dans le Massachussets, en 1880, les femmes ont obtenu le droit de voter en matière scolaire. L'enseignement y est presque entre les mains des femmes (sept femmes pour un homme).

2° La Louisiane, le Montana, l'Iowa, l'Etat de New-York, le Michigan (en 1908), ont donné le droit de vote sur les questions budgétaires aux femmes payant des impôts.

3° Quatre Etats : le Wyoming, le Colorado, l'Utah et l'Idao, ont donné aux femmes le droit de vote pour l'élection au Parlement, plus l'électorat et l'éligibilité à tous les ordres de fonctions électives municipales et autres. C'est en 1869 que le Wyoming accorda la plénitude du droit de vote aux femmes mariées et célibataires, et voici ce qu'écrit le juge Kingmen sur le résultat de l'intervention féminine : « Le concours des femmes a permis « aux tribunaux de poursuivre et de frapper des délits qui, au- « paravant, restaient impunis. Quand les hommes seuls com- « posaient le jury, les tribunaux étaient impuissants à faire exé- « cuter les lois sur l'ivresse, sur le jeu, sur la débauche et le « désordre sous toutes ses formes. On ne pouvait compter pour « cela ni sur le petit, ni sur le grand jury ; mais quelques dames « à chaque session, ont bientôt mis fin à cet état de choses. »

Tous les gouverneurs de Wyoming ont témoigné du bon résultat du vote des femmes depuis quarante ans.

L'assemblée des représentants du Wyoming, en 1893, a voté la motion suivante à l'unanimité :

« L'exercice du suffrage universel par les femmes dans ces « dernières 25 années, n'a eu aucun inconvénient et a fait au « contraire beaucoup de bien ; il a beaucoup aidé à bannir le « crime et le paupérisme dans l'Etat et a atteint ce résultat sans « législation oppressive ni violence ; il a donné des élections pai- « sibles, un bon gouvernement, un remarquable degré de civili- « sation et d'ordre public. Nous faisons remarquer, avec fierté « les faits suivants : « Après 25 ans du suffrage des femmes, pas

« un « County » du Wyoming n'a d'asile d'imdigents, nos pri-
« sons sont presque vides, et le crime, sauf celui commis par les
« étrangers, est presque inconnu. »

Voici un aperçu des lois votées dans le Wyoming depuis l'admission des femmes au suffrage.

Loi établissant que les professeurs, hommes et femmes, ayant les mêmes titres, recevront les mêmes traitements ;

Loi condamnant l'abandon des enfants et les mauvais traitements envers eux ;

Loi interdisant l'emploi des garçons au-dessous de 14 ans, et des filles de tout âge, dans les mines, ainsi que l'exibition sur les scènes publiques des enfants au-dessous de 14 ans ;

Loi établissant des jardins publics pour enfants ;

Loi établissant la garde des enfants abandonnés ou orphelins ainsi que des enfants d'infirmes, d'indigents ou de personnes légalement incapables.

Le Colorado a accordé le vote aux femmes en 1893. En 1899, le Parlement du Colorado a fait voter une motion dans laquelle on disait : « Depuis que le vote a été accordé aux femmes, de
« meilleurs candidats ont été élus aux divers emplois ; les mé-
« thodes d'élection ont été améliorées ; le caractère général de
« la législation a progressé, l'intelligence des questions civiques
« s'est développée. »

La motion engageait les autres Etats à donner le suffrage aux femmes pour cette raison que cette mesure contribue à « la réalisation d'un ordre social supérieur ».

Voici un aperçu des lois votées dans le Colorado depuis que les femmes y possèdent le suffrage :

Loi établissant des écoles pour vagabonds (1901) ;

Loi relative à la garde des faibles d'esprit ;

Loi pour la préservation des arbres ;

Loi transformant la société humaine du Colorado en un service d'état pour la protection des enfants et des animaux ;

Loi établissant des tribunaux d'enfants (1903) ;

Loi décidant que toute personne employant un enfant de 14 ans, dans une mine, une fonderie, un moulin, une fabrication ou des travaux souterrains, sera punie d'emprisonnement ;

Loi réclamant les signatures du mari et de la femme pour toute hypothèque sur les meubles, pour toute vente des biens du ménage ;

Loi défendant aux enfants de 16 ans ou au-dessous, de travailler plus de 8 heures par jour à toute occupation qui pourrait être nuisible à la santé ;

Loi établissant qu'aucune femme ne travaillera plus de 8 heures par jour à un travail qui l'obligerait à se tenir debout ;

Loi déclarant criminel le fait de complicité dans le délit d'un enfant.

Dans l'Utah. — L'Utah offre la singularité d'avoir été le siège central du mormonisme.

Alors que l'Utah n'était encore qu'un territoire, les femmes avaient le droit de vote.

M. Wells gouverneur de l'Etat, écrivait en 1902 :

« Voilà six ans que les femmes de cet état ont le droit de « voter. Est-ce que les roues du progrès se sont arrêtées ? Au con- « traire, nous avons progressé avec des bottes de sept lieues. « Est-ce que les femmes ont dégénéré en bas politiciens, négli- « geant leur intérieur, étouffant en elles-mêmes toutes nobles « émotions féminines ? Au contraire, les femmes sont respectées « tout autant qu'elles l'étaient avant leur entrée dans la vie poli- « tique. »

Lois votées par l'Utah depuis que le vote des femmes y existe :

Loi établissant des bibliothèques publiques dans la ville (1899) ;

Loi établissant une série de conférences chaque année dans la capitale, sur l'hygiène et la puériculture (1903) ;

Je passe les autres lois déjà citées pour le Wyoming et le Colorado.

Etat d'Idao. — L'Idao a accordé le vote aux femmes en 1896.

Le 14 janvier le gouverneur James écrivait :

« Politiquement, l'effet du suffrage des femmes a été consi- « dérablement relevant et profitable.

« Par la mise en pratique de ce principe de justice à l'égard « des femmes, des hommes meilleurs ont été engagés à se pré- « senter comme candidats, l'activité législative a suivi une voie « plus large et plus digne : il n'y a plus de scandale dans la « confection des lois. Les femmes qui se sont élevées aux « postes officiels se montrent parmi les plus dévoués du peu- « ple. »

Citons quelques lois promulguées, grâce à l'influence féminine :

Loi interdisant le jeu (1899) ;

Loi donnant à la femme mariée le même droit qu'à l'homme marié pour l'administration ou la vente de ses propriétés.

L'Etat de Kansas. — Depuis 1897, a obtenu le suffrage des femmes en matière municipale.

La Californie vient d'obtenir le suffrage parlementaire pour les femmes.

Le droit de vote en Australie

C'est en 1902 que les femmes australiennes obtinrent le droit de suffrage et l'éligibilité pour les deux Chambres fédérales.

Dans la législation des états, l'influence du suffrage féminin est évidente. Parmi les réformes citons :

1° Augmentation de la protection des femmes mariées contre leurs maris coupables de cruautés envers elles et leurs enfants ;

2° Amélioration dans les lois qui ont trait à l'alcoolisme ;

3° Suppression des réclames indécentes ;

4° Protection des enfants contre la littérature immorale ;

5° Mesures contre les hommes qui exploitent la prostitution ;

6° Loi sur la paternité étendant les mesures contre les pères d'enfants illégitimes et les forçant à payer 250 francs en vue de l'accouchement et des dépenses qu'il occasionne à la mère ;

7° Protection des jeunes filles sans travail et nouvellement débarquées sur le territoire australien.

Le suffrage des femmes en Nouvelle-Zélande

Il existe depuis 1896 en Nouvelle-Zélande.

L'influence des femmes dans la lutte contre l'alcoolisme a été considérable. L'alcoolisme recule dans toute la Nouvelle-Zélande, et depuis la réduction du nombre des débits, les jeunes gens fréquentent en plus grand nombre les concerts, les conférences. La culture générale et la vie de famille y ont gagné considérablement et depuis la suppression d'un grand nombre de cabaretiers, les autres commerçants font beaucoup plus d'affaires qu'auparavant, ce qui les rend favorables à la cause anti-alcoolique dans leur propre intérêt.

Le suffrage des femmes aux Indes Anglaises

Le suffrage municipal est acquis aux femmes à Madras et à Bombay.

En Suède, en 1862, les femmes de plus de 21 ans, payant un impôt d'au moins 700 francs, reçurent le droit de vote municipal.

Les Norvégiennes ont obtenu récemment le droit de vote et l'éligibilité parlementaire. En prenant part à la vie publique, l'intérêt des femmes, pour tout ce qui concerne la société et sa prospérité a augmenté. Elles ont introduit des améliorations en ce qui concerne les questions scolaires, le travail des femmes et l'assistance aux indigents.

En Danemarck, ainsi qu'en Islande, les femmes ont acquis le droit de vote municipal en 1908.

En Finlande. — Les femmes de Finlande doivent être considérées comme étant à la tête du mouvement féministe ; elles ont exactement les mêmes droits politiques que les hommes. Parmi les députés, il y a des institutrices une directrice d'école normale, une inspectrice de fabrique, une doctoresse en philosophie, une rédactrice de journal féministe. Parmi les socialistes démocrates, il y a des femmes de cultivateurs, d'artisans et des ouvrières manuelles.

Les Pays-Bas et la Belgique font une très importante propagande en faveur du suffrage des femmes et ils l'auront d'ici peu.

En Italie. — Les catholiques marchent avec les socialistes en faveur du suffrage des femmes. La reine, la princesse Lœtitia sont de ferventes adeptes de la cause.

C'est en 1790 que commence le mouvement suffragiste en Hongrie. Dans les campagnes de nombreux adhérents à la cause se trouvent parmi les femmes des fermiers. Nous pensons qu'elles ne tarderont pas à avoir le suffrage universel ainsi qu'en Bulgarie.

En Angleterre. — En 1889, sur la proposition de Jacob Bright et après la belle campagne féministe de Stuart Mill les femmes obtinrent le suffrage municipal. Elles l'obtinrent en 1881 en Ecosse. Elles espèrent obtenir d'ici peu le suffrage parlemntaire (1).

De ce qui se passe dans d'autres pays, on peut en conclure qu'en France également le suffrage des femmes aurait de bons résultats.

On dit : « La Française est différente de la femme du Colora-« do, de la Nouvelle-Zélande ou de la Finlande. Ce qui réussit là-bas ne réussira pas chez nous. » Pourquoi ? Finlandaises ou Zélandaises, sont-elles identiques ? Qu'est-ce d'ailleurs, que la Française ? Une Vosgienne est-elle semblable à une midinette de Paris ? Non, n'est-ce pas ? Mais en tous lieux la femme a certains caractères communs de bonté, de sens juste et pratique. Il ne faut plus que notre pays se prive des services que la femme peut lui rendre.

Mme Robert Mirabaud.

---

(1) Session 1910 : rapport : *Le droit de vote aux Femmes.*

LA RÉUNION PROTESTANTE

DE CHARITÉ

(suite)

Maintenant les rapports se suivent et se ressemblent, ils constatent tous le développement régulier de la société,« le nombre des membres s'augmente en 1864 de 46 unités, nos assistés deviennent chaque jour plus nombreux, et quelques-uns d'entre nous, qui peuvent se consacrer particulièrement à visiter nos pauvres, M. Fouquet et le pasteur Grawitz par exemple, — nous retrouverons souvent le nom de cet excellent pasteur qui a été un modèle de dévouement — pourraient vous dire combien et comment se multiplient ces visites. »

En 1865, une légère modification intervient dans son fonctionnement : « La réunion des Dames était un ministère des finances chargé de remplir la caisse que les Messieurs travaillaient incessamment à vider ; ceux-ci ont voulu aussi contribuer à recueillir des dons, alors que celles-là prenaient une part plus considérable à la distribution des secours. »

Des listes de souscription circulent, et l'argent afflue : 74 boîtes tire-lire (il en eut jusqu'à 150 déposées chez les adhérents), rapportent de 2 francs à 196 fr. 50, ensemble frs : 2,337. Des petits ruisseaux de toute espèce font monter à frs : 16,000 le total des ressources. Les magasins, malgré toute l'activité mise à les vider, sont riches : et il est possible d'expédier des vêtements aux nègres affranchis des Etats-Unis, aux familles éprouvées par l'épidémie

cholérique, d'en mettre à la disposition des Comités de Bienfaisance de « l'Union Protestante Libérale ». C'est à Madame Frédéric Dollfus qu'incombe la lourde tâche de tenir en ordre et de distribuer tant d'objets de toute nature. Mais ce dévouement a trouvé des émules, et pendant les mois d'été, Mademoiselle Pingeon a bien voulu la remplacer (c'est le pasteur Et. Coquerel qui parle) avec un zèle et une abnégation dont nous ne saurions trop la remercier. »

Mais déjà la Société est trop nombreuse pour son organisation rudimentaire ; la réunion de dames, seule, comprend 205 membres et alors un réglement plus complet est élaboré : c'est le même à bien peu près qui nous régit actuellement. Il établit à la fois « l'accord et l'indépendance des deux branches de la Société ; pour toutes les questions graves, notamment le vote des mensuels, la sanction des deux branches est exigée ; pour les petits secours, pour les secours en nature, chaque branche est indépendante, mais par l'entremise des deux secrétaires, chacune d'elle est avertie des secours votés par l'autre, afin d'éviter les doubles emplois.

« Il est institué dans chaque arrondissement des visiteurs et des dames visiteuses ; le travail mieux réparti sera mieux fait ; enfin il y a un secrétaire des rapports pour le bon ordre des archives et un secrétaire des écoles pour les relations avec les orphelinats. La tâche est au-dessus des forces d'une seule personne, car en 1866 nous avons dans les établissements de Lemé, Orléans, Plaisance, Batignolles, Neuilly, etc., un grand nombre d'enfants dont il faut payer les pensions. Cela fait, y compris les vieillards et les infirmes, 53 mensuels.

1867. — Je devrais dire aussi 1868, car le rapport présenté le 3 mai parle de la vente extraordinaire qui eut lieu les 22 et 23 avril 1868, dans un appartement vacant de la place Vendôme et dont je me souviens encore comme d'une chose mirifique. Vente décidée, préparée en 15 jours, venant après les 27 ventes protestantes de l'hiver, les sages

en craignaient l'insuccès. « Mais la prudence ou le découragement n'est pas le fait de la jeunesse, et la majorité d'entre nous, vous le savez, n'est pas majeure ; surtout il n'est pas le fait de la foi, et nous sommes une société de croyants : d'un accord unanime, 80 demoiselles dûment autorisées décidèrent de l'organiser, le succès dépassa les espérances, et frs : 20,000 nets, tombèrent dans l'escarcelle des pauvres. « L'Eglise de Paris, presqu'entière, s'était donné rendez-vous dans ces vastes salons si gracieusement ornés et qui ne désemplissaient pas, devant ces comptoirs chargés des produits les plus variés de l'art et de l'industrie et où nos 80 vendeuses attendaient l'acheteur. Nul ne leur résistait, et jamais autant d'entrain, d'animation, de cordialité n'avait régné dans aucune de nos ventes de charité. »

Le rapport de 1869 constate une fois de plus la bonne entente qui existe entre la Société de catéchumènes et le comité auxiliaire de dames de l'Union Protestante Libérale qui a fondé, il y a quelques années (je l'ai dit dans la première partie de ce récit, dans la maison qu'elle loue rue Neuve des Boulets, une Ecole primaire. Un pensionnat y a été adjoint il y a six mois ; nous avons puissamment aidé à cette utile fondation par une allocation de frs : 2,000 prélevée sur le produit de la vente et nous avons placé là six enfants qui reçoivent les soins d'une personne dévouée Madame Dumont, et suivent des leçons d'un instituteur capable, Monsieur Charpentier. Il y a là le germe d'un établissement destiné à s'accroître que nous aiderons de tous nos moyens, et qui rendra à notre Eglise de précieux services.

Après avoir constaté cette entraide si indispensable à l'exercice judicieux de la charité, pourquoi me faut-il lire à la page suivante le récit de faits aussi contraires à l'esprit évangélique...

« Nous avons dû secourir des indigents qui souffraient pour leur foi ; 3 familles ont été expulsées d'une maison à loyer réduit, que dirige un comité orthodoxe, pour cette

seule raison qu'elles envoyaient leurs enfants à l'Ecole du Dimanche ouverte dans la salle des prédications libérales, 3, boulevard Richard-Lenoir. Plus récemment, une pauvre femme s'est vu enlever un secours mensuel qu'elle recevait du diaconat d'une de nos paroisses, parceque ses enfants fréquentaient cette même école du dimanche. Ainsi la conscience du pauvre n'est pas toujours libre. Si difficile que cela puisse être, nous nous rappelons, quand pareilles choses arrivent, cette parole du Maître : « Ne jugez point. » Nous ne jugerons point ; mais nous comprendrons nos devoirs, c'est à nous de réparer les torts que d'autres ont eus ». Et les membres de la Société faisaient de leur mieux ; ils avaient dépensé frs : 4,500 en 1863 ; frs : 20,500 en 1868 ; frs : 17,000 en 1869, et le pasteur Gary, qui remplace Etienne Coquerel dans la rédaction du rapport lu en séance du 12 mai 1870, pouvait écrire : « nous sommes devenus des rentiers, de mauvais rentiers, il est vrai, par principe, mais nous sommes pleins de confiance dans la prospérité de notre œuvre.» Donc, a vues humaines, le travail est assuré et le ciel est sans nuages. Mais voici, deux mois plus tard, la tourmente de l'année terrible, le sol de la Patrie profané par l'Etranger, la Commune, guerre civile plus criminelle encore. Il semble que la fortune de la France va sombrer définitivement, et quand nous disons à nos enfants ces jours d'épreuves, nous sentons qu'ils ne peuvent vibrer avec nous, tant ces deuils, ces drames, ces catastrophes ne leur paraissent qu'une imagination, un mauvais rêve — rêve qu'il faut avoir vécu pour en pénétrer le tragique sentiment.

Et dans ce sursaut des énergies tendues de tout un peuple qui ne veut pas mourir, quelle part revient à la réunion des catéchumènes et à son pasteur dans la sphère où ils se meuvent ?

A l'heure de la déclaration de guerre, Athanase Coquerel faisait une cure à Ems ; il revient à Paris au prix de mille difficultés ; tout de suite, sur la demande du pasteur

Martin Paschoud, il offre à Jules Simon, afin de contribuer au rétablissement de la paix, de reprendre provisoirement son poste de pasteur suffragant, pour la période de crise que traverse Paris ; l'opposition irréductible du général Chabaud-Latour et de M. Alfred André, seuls membres du Consistoire présents, fait avorter ce projet. Il tend à ses frères de l'Eglise réformée officielle la main d'association, afin de secourir dans un même esprit, dans une même charité, les blessés innombrables, que les maux épouvantables de la guerre enfantaient. « Il ne voyait plus, dit Strochlin, dans les infortunés qui réclamaient son assistance, ni catholiques, ni protestants, ni israélites, ni même français ou allemands, mais uniquement des hommes, enfants du même Dieu, rachetés du même Christ ». Même refus, même intolérance, même irréductibilité : il se voit obligé de créer un service particulier d'ambulances, avec le concours de ses amis libéraux, les docteurs Paul Broca, et Léon Gros, MM. Ed. Borel, Gaufrès, Ch. Fabre, Lecoeur, Muret, bien d'autres et la collaboration de quelques catholiques éclairés.

Et Coquerel écrit le 18 avril 1872 : « c'est à regret que nous nous sommes constitués à part. Le bruit même du canon, n'a pu faire oublier à nos frères orthodoxes leurs préventions ; ils ont organisé un comité de secours duquel ils ont soigneusement exclu tous les pasteurs libéraux de Paris, et où ils n'ont que tardivement admis quelques-uns de nos amis laïques. Cette triste preuve d'un esprit qui se prétend évangélique, n'a pu nous décourager ; nous avons trouvé chez quelques-uns de nos concitoyens catholiques ces sentiments de fraternité que nous regrettions de ne pas rencontrer chez nos frères orthodoxes. »

Avec leur aide, quatre ambulances se sont ouvertes sous les auspices de la réunion des catéchumènes.

La plus importante était établie dans l'Hôtel de Chimay, 17, Quai Malaquais, mis à la disposition de notre Président, par Mme de Beauffremont ; ouverte le 1er Septembre 1870, elle ne fut fermée que le 15 juin 1871. Elle contenait 25 lits.

La seconde, établie à la bibliothèque nationale, contenait 14 lits ; ouverte le 19 septembre, elle fut fermée le 19 février. La troisième, établie d'abord chez M. Nuwendam, 72, rue de Turenne, transportée plus tard dans l'ancienne salle de culte du boulevard Richard Lenoir, contenait 24 lits.

La quatrième enfin était plutôt une maison de convalescence organisée dans l'hôtel du prince Bibesco, 22, avenue Latour-Maubourg. Nous en avons fourni le matériel; les frais journaliers en ont été soldés par le prince Bibesco lui-même.

C'est à l'aide des ressources de nos magasins, d'objets de toute nature donnés par une foule de personnes de notre Eglise, que nous avons pu alimenter ces 4 établissements qui renfermaient ensemble 83 lits. Mais il fallait, en outre, nourrir les blessés et une partie du personnel dans une ville investie, menacée de la famine. Tâche formidable ! L'appel adressé à tous fut de tous largement entendu : les quêtes spéciales à St-André, rapportent 4.000 francs le 16 août, 2.000 francs en décembre ; la quête faite par nos infirmières au concert Pasdeloup, le 6 novembre, à la suite d'une conférence de notre président sur « Mendelssohn et la Réformation » produit près de 2,500 francs, en y comprenant la part personnelle de Pasdeloup. Les quêtes ordinaires de chaque dimanche faites de compte à demi avec les membres du Comité de charité de l'Union Protestante Libérale et, — en vertu de l'arrangement consenti, — partagées par moitié entre les deux œuvres, fournissent leur appoint régulier. Des dons individuels, des loteries, la vente de nos titres dans des conditions exceptionnelles dûes à la générosité de nos amis nous ont permis d'assurer la nourriture et les soins à 340 blessés, sur lesquels 22 seulement sont morts.

« J'aimerais, dit Et. Coquerel, à côté de ces douloureuses statistiques, tracer le tableau consolant de l'infatigable dévouement de nos infirmières, mais j'ai le devoir de taire les noms de tant de jeunes filles, de femmes dévouées

qui ont fait le bien, parceque leur coeur et leur foi les y portaient, et qui ne me pardonneraient pas aujourd'hui de les en louer. » Je ne suis pas tenu, après 42 ans à la même réserve, et je donne les noms de Mesdames Frédéric Dollfus, Merkus, Juif, Borel, Auguste Odier, Jung, Breguet, Kieffer, Pernolet, de Schonfeld, Mesdemoiselles Pingeon et Martin, M. Fernand de Schickler, de Mesdames Dorian, Georges Perrot, Dauphin, Boden, Barbezat, Mlles Taschereau, Jonte, Le Cœur.

Mon ancien maître, le professeur Broca, de qui je garde le souvenir le plus ému, pour l'avoir vu longtemps aux lits d'hôpital de Necker, sous son apparence bourrue, aider discrètement de sa bourse, de ses conseils, de son cœur d'or, les malades que les sœurs lui indiquaient, le professeur Broca était le chirurgien en chef de toute cette organisation ; lui aussi s'est montré infatigable, et le rapport de 1872 lui rend un juste hommage.

Mais il ne s'agissait pas seulement d'attendre que les blessés vinssent à nous ; il fallait les relever sur les champs mêmes où ils tombaient. Une ambulance volante de 14 voitures est organisée ; elle est de presque tous les combats ; à Bagneux, à Chevilly, à Villiers, au Bourget, à Buzenval ; à la Fouilleuse, elle arriva la première(à travers une grêle d'obus, et fut félicitée par le Commandant en chef.

Sous la réconfortante direction d'Ath. Coquerel, les dames montrèrent un sang-froid et une activité admirable : la salle St-André — bien que pas un seul dimanche les services religieux n'y eussent été interrompus — avait été organisée en ouvroir qui servit de lingerie aux ambulances, et de vestiaire pour les indigents. 3.700 objets divers furent distribués sans distinction de nationalité, de sexe, de domicile.

Les réfugiés de Boulogne, de St-Cloud, chassés par les obus allemands; les incendiés de Sedan, de Bazeilles, de Mézières; les paysans des environs d'Orléans ; les assiégés de Belfort, que notre illustre coreligionnaire le Colonel

Denfert, a conduits à l'immortalité, reçoivent de la Société des catéchumènes, des ballots de vêtements.

L'activité charitable ne s'est pas ralentie pendant la Commune. L'ambulance de Chimay allait fermer; elle rouvre ses portes; les Fédérés y reçoivent des soins aussi assidus que les soldats de l'armée régulière, — les Versaillais, disait-on à Paris. — Et quand la rue de Lille brûlait d'un bout à l'autre, quand le pasteur Rouville, aumônier des prisons, au péril de sa vie, réussissait, — en se faisant reconnaître des incendiaires qu'il avait consolés dans leur captivité,— à sauver quelques maisons, l'hôtel Chimay fut pour plusieurs jours l'asile,— asile précaire,— où dans les caves trouvèrent refuge ses habitants qui ne savaient où fuir. Les officiers fédérés avaient menacé à plusieurs reprises d'incendier l'hôtel, sans souci des blessés, des mourants: le mercredi, 24 mai, ils avaient annoncé pour midi l'heure de cette catastrophe nouvelle; la calme fermeté de nos infirmières n'aurait peut-être pas suffi pour empêcher ce nouveau crime. Mais Dieu ne permit pas cette abomination dernière, et à 10 heures, les fusiliers marins passant par le jardin du Palais des Beaux-Arts, s'emparaient de la barricade de la rue Bonaparte, refoulaient l'insurrection et délivraient nos amis et nos blessés qui échappaient ainsi à la mort la plus horrible...

Et maintenant la Commune est domptée, la guerre est terminée, la tempête s'éloigne. Il faut panser les plaies, il faut reconstituer les foyers dévastés ou ébranlés. Chacun a senti qu'à une situation nouvelle, une organisation nouvelle était nécessaire.

Avec son vigoureux idéalisme, Coquerel ne doute pas que la troisième république ne vienne inaugurer une ère intellectuelle et morale supérieure. Il donne au *Lien* l'ancien journal de sa famille, un nouveau titre « La Renaissance » qui indique clairement le rôle actif qu'il entend jouer dans cette œuvre de régénération patriotique ; et c'est toujours Et. Coquerel qui en reste le rédacteur en chef.

L'Union Protestante Libérale, dont l'activité combative avait forcément été suspendue pendant la guerre, se reconstitue sous le nom de « Comité Central Libéral » avec d'autres moyens d'action.

Les Comités de bienfaisance de l'Union et la Réunion des Catéchumènes collaboraient plus étroitement de jour en jour : les messieurs en quêtant en commun aux portes de nos salles de culte, les dames en subventionnant les mêmes écoles et les mêmes pensionnats fondés ou en voie de formation, en organisant en commun des ventes.

Chacun comprit que le moment était venu de fondre en un seul tous ces comités de charité et de profiter de cette réorganisation générale pour parer aux inconvénients, peut-être inévitables, mais réels, qui résultent du fonctionnement de comités, analogues par le but qu'ils poursuivent, mais différents par leur composition.

Des commissions furent nommées de part et d'autre, qui en moins d'un an, réussirent à mettre sur pied un projet de règlement, et à réaliser la fusion souhaitée, des comités de bienfaisance de l'Union Protestante Libérale et de la Société des anciens catéchumènes du pasteur Ath. Coquerel fils.

La Réunion Protestante de Charité était fondée. Son premier Comité général est ainsi composé :

Président: le pasteur Ath. Coquerel fils ; *Vice-Présidente:* Madame Gabrielle Odier ; *Secrétaire* : Jules Fabre; *Trésorier:* Maurice Muret ; *Membres :* Mesdames Brun-Odier ; Carenou, Gustave Dollfus, Dorian, Lailler, Félix Verdier, Georges Wickham, Mademoiselle Gozzoli, MM. Carenou, Paul Coquerel, Georges Wickham.

Ici, s'arrête la seconde partie de mon travail.

Je n'ai pas parlé ni chiffres, ni budgets ; je n'ai rien dit des conférences dont celle du 10 avril 1864 est un éloquent manifeste publié sous le titre de « Profession de foi chrétienne » et sur laquelle il faudra revenir. Je n'ai fait que mentionner les ventes qui vont devenir régulièrement annuelles, parcequ'il me semble préférable de faire une étude séparée et complète de chacun de ces chapitres.

Je n'ai pas davantage parlé des orphelinats qui venaient d'être créés.

Toutefois, il m'est impossible, puisqu'aussi bien nous faisons aujourd'hui un appel en faveur de leur consolidation de ne pas dire deux mots de leurs origines.

Etienne Coquerel écrit en 1872 : les dames de l'Union Protestante Libérale avaient fondé avant la guerre un orphelinat de garçons, 17, rue Richard-Lenoir, suite lui-même du pensionnat de la rue Neuve des Boulets. La guerre en tarissant les ressources de l'Union avait rendu la situation difficile ; notre président qui disposait de fonds venus d'Angleterre prit l'orphelinat à sa charge ; les enfants que nous y avions placés y sont restés. D'autres en plus grand nombre qui avaient perdu leurs parents pendant le siège et la Commune y ont trouvé un refuge. L'orphelinat compte aujourd'hui 30 enfants et l'école qui y est annexée près de 100 élèves. » C'est cette maison, qui, après plusieurs étapes, 1868, rue Neuve des Boulets ; 1870, rue Richard-Lenoir ; 1881, avenue Philippe-Auguste ; 1887, Vélizy ; 1900, Crosnes, près Villeneuve-St-Georges, est maintenant installée chez elle dans des conditions de salubrité, d'espace et d'avenir hors de pair, sous le nom d'orphelinat Ath. Coquerel fils.

Grâce à la généreuse intervention de nos amis d'Amérique, ajoute Etienne Coquerel, nos petites filles auront bientôt à leur disposition, un établissement analogue. En effet, le 13 avril 1872, un comité de dames est formé et le pensionnat est ouvert le 13 mai, avec 7 élèves, au n° 31 de la rue Piat, à Belleville. Le 28 février 1873, il n'y avait pas moins de 24 internes et l'école d'externes comprenait 48 élèves. Afin de s'agrandir et d'améliorer la situation des enfants, cet orphelinat lui aussi, émigre d'abord à Neuilly en 1887, puis à Courbevoie, le 15 janvier 1897 ; l'an dernier l'acquisition de la maison occupée, 25, rue Victor-Hugo, est réalisée.

Notre seconde école est, à son tour, dans ses meubles, et définitivement installée dans d'excellentes conditions.

La Garderie est d'origine plus récente ; les premiers pourparlers datent de 1887 ; et « l'ouverture de la Maison Fontanès, à Sannois, réservée aux enfants de 2 à 7 ans, rend les plus grands services. » Elle comprenait immédiatement 14 lits qui ont été aussitôt occupés. Dès 1891, il fallut rechercher un local plus grand, et la garderie émigre à Pontoise avec 20 enfants ; en juillet 1897, nouveau déménagement, cette fois pour aller occuper à St-Maur, une maison que le comité vient d'acheter. Vous le voyez, nos trois orphelinats sont chez eux et prospèrent.

Il faut les mettre en mesure d'élargir les bienfaits dont ils sont susceptibles.

Ath. Coquerel avait puissamment contribué à la fondation de nos deux orphelinats : Maurice Lailler, dans une intéressante plaquette consacrée à sa mémoire, écrit : « Coquerel n'avait pas voulu que le protestantisme libéral n'eut que des temples ; il avait ouvert des écoles et des asiles. Au lendemain de la guerre, il partit en Amérique pour demander aide et secours, partout il rencontra de chaleureuses sympathies. L'effroyable incendie de Chicago interrompit sa mission. Mais comme si les rudes épreuves de l'année terrible avaient achevé d'épuiser son énergique nature, il fut obligé, à partir de 1872, de rester de longs mois absent de Paris, cherchant le soleil du midi pour relever ses forces physiques. De loin, il travaillait toujours pour son Eglise et pour ses catéchumènes, et parmi les dernières manifestations de sa pensée, il faut noter le touchant recueil « de cantiques nouveaux pour le culte public et privé, » dont nous entendrons tout à l'heure deux des plus caractéristiques. Ces cantiques datés de Février 1875, ont été écrits à Aci-Reale, en Italie « pendant bien des heures d'insomnie, et de longs mois d'immobilité, » dit Ath. Coquerel dans sa Préface.

Quatre mois plus tard, il était rappelé à Dieu, le 24 juillet 1875.

« Confiant dans la puissante influence que l'Evangile exerce sur les coeurs, il savait que la prospérité de notre

Réunion ne tenait pas à sa personne et lui survivrait, » écrivait son frère Etienne, le 19 avril 1876.

C'est la même pensée que le vénérable pasteur Carenou développait dans une lettre écrite à mon père en Septembre 1875, alors que retenu à Tonneins par la maladie de Madame Carenou, il avait dû lui confier l'organisation et la surveillance des services à St-André, pendant l'été.

Cette lettre, après 37 ans, me paraît toujours actuelle, et nous pouvons en faire nôtres, les conclusions.

« J'ai soif de nouvelles pour tout ce qui se rapporte à St-André ; je disais tout dernièrement à Mademoiselle Pingeon que je serais heureux de recevoir beaucoup de lettres ; vous avez prévenu mes désirs. Au milieu des épreuves qui nous assaillent, on sent le besoin de se rapprocher pour s'encourager et se fortifier. Quel malheur plus grand que la mort de M. Coquerel pouvait nous arriver ! Ce chef ami, ce digne pasteur était l'âme de toutes nos oeuvres, et il semblait que, sans lui, tout devait s'écrouler et disparaître. Nous voilà sous le coup de cette perte irréparable et cependant nous ne voulons pas nous livrer au désespoir et tout abandonner ; la voix du devoir se fait entendre et bien loin de l'étouffer, nous nous disposons à l'écouter. Ah ! que Dieu nous soit en aide dans cette situation si pénible et si difficile ! Qu'il nous inspire, qu'il nous éclaire, qu'il nous dirige ! Ils sont si grands les intérêts qui nous sont confiés. Elle est si grande notre responsabilité. Sans doute, nous aimions M. Coquerel et il était bien digne de notre affection, mais en lui, et avec lui nous défendions les intérêts de la religion, et ces intérêts plus compromis que jamais, réclament de nouveaux efforts, de plus grands sacrifices. Sachons-le comprendre et demandons à Dieu de nous élever à la hauteur de notre tâche. Si nous n'avons plus malheureusement avec nous, le pasteur bien-aimé dont la parole était si puissante sur nos âmes, son exemple nous reste, et il est mort à la peine.

Apprenons donc à nous dépenser comme lui, et que, lorsque Dieu nous rappellera, il nous trouve vaillants et

sur la brêche.... Si nous avons tous du bon vouloir et de l'abnégation, si nous mettons en commun nos idées, nos projets, avec la ferme résolution, non pas de servir nos intérêts, mais de faire triompher la grande cause du Protestantisme libéral, n'en doutons pas, la voie à suivre s'ouvrira devant nous. »

Mesdames, la voie à suivre à cette heure, le but immédiat auquel doivent tendre nos efforts, c'est à consolider nos orphelinats, à assurer leur avenir par la création de bourses destinées à l'entretien d'enfants déshérités, bourses en faveur desquelles votre conseil d'administration a lancé un appel et qui porteront le nom « *in memoriam* » de *Bourses Ath. Coquerel fils.*

Henri Wickham.

PAR L'UNION A L'UNITÉ

Jean, XVII, 31.
Ephés., IV, 3

Dans son célèbre opuscule : *Pourquoi je demeure dans l'Eglise établie*, Adolphe Monod distingue très soigneusement entre la voie ecclésiastique et la voie spirituelle. Montrer que pour l'instant, — je dis pour l'instant — il n'y a rien à attendre de la première et, au contraire, qu'il y a tout à espérer de la seconde, tel est le but des pages suivantes qui ont été lues devant un petit cercle d'amis appartenant aux tendances les plus diverses et aux groupements les plus variés. Ils ont bien voulu en approuver les données essentielles, et, le cas échéant, s'engager à les soutenir. C'est ce qui nous engage à les publier. Ceux qui sont au courant des mouvements qui agitent encore, dans leurs plus intimes profondeurs, un certain nombre de nos Eglises, estimeront qu'à défaut de tout autre mérite, cette étude ne manque pas d'actualité.

I

Il n'est personne que ne préoccupe douloureusement la situation du protestantisme français au lendemain de la Séparation des Eglises et de l'Etat. Nous ne voudrions pas reprendre à notre compte le mot à l'emporte-pièce de *dépenaillement* dont on s'est un jour servi pour la caractériser. Mais serons-nous taxé d'esprit chagrin si nous parlons de déchéance ? Si ceux qui ont poursuivi obstinément la rupture des liens concordataires, non comme une mesure de justice et de liberté, mais comme un coup droit porté au Christianisme, triomphaient déjà bruyamment des succès remportés sur le catholicisme en montrant les grands séminaires presque vides et le diocèse de Paris n'ordonnant plus chaque année qu'un nombre de sous-diacres d'une insuffisance quasi-dérisoire, ils pourraient esquisser le même geste de satisfaction en jetant un rapide coup d'œil non sur la façade protestante, qui fait encore quelque figure, mais à l'intérieur de la maison ou des maisons que nous avons hâtivement construites, alors que nous nous voyions menacés de coucher à la belle étoile.

Extérieurement en effet, nous nous tenons mieux que les catholiques. Le nombre des asociatisons cultuelles fondées en vertu de la loi de Séparation n'est pas inférieur, que je sache, à celui des anciennes paroisses officielles ; peut-être même leur est-il supérieur de quelques unités. Par notre soumission à la règle, nous possédons des garanties légales que le pape a dédaignées, malgré la supplique des cardinaux verts. Tous nos pasteurs ont été payés et de louables efforts sont faits tous les jours pour rendre leur situation moins précaire. Et il faut croire que nous sommes fort riches, puisque nous nous sommes accordé le luxe de cinq à six unions nationales, alors qu'un seul et unique groupement aurait considérablement réduit les frais généraux. Sur le vu de ces fait, auxquels on pourrait ajouter d'autres symptômes rassurants, quelques esprits entonnent un chant d'allégresse rappelant le cantique d'Aaron et de Marie après le passage de la Mer Rouge : *In exitu Israel de Ægypto*... Nous n'avons garde de nier la réalité de ces constatations ; les faits sont les faits. Mais tout se discute, même les équations ; et il faut interpréter à la lumière des principes les données de l'expérience. La question n'est pas tant de savoir si nous avons de 7 à 800 cultuelles de divers types ecclésiastiques, que de savoir ce que valent ces divers groupements ; et l'on peut tenir le même langage en poussant des associations locales aux unions régionales ou nationales. Le jugement de valeur doit compléter le jugement d'existence. Mais c'est ici que nous apparaît l'autre face, la face sombre, d'un tableau dont quelques-uns s'obstinent — et c'est un jeu bien dangereux que celui-là, car il rappelle l'attitude de ces prophètes mal inspirés qui pansent à la légère « la plaie de la fille de Sion » — à ne voir que les aspects lumineux et les perspectives souriantes. Or, les faits de nature à justifier un pesimisme accentué sont assez nombreux et assez patents pour qu'il suffise de rappeler les plus significatifs sans y insister longuement. De ceux-ci, le plus saillant est, à coup sûr, la rareté des vocations pastorales. Nous en dirons tout à l'heure les causes ; constatons seulement que nos diverses Facultés de théologie ne possèdent qu'un nombre presque inavouable d'étudiants et qu'il faudrait plusieurs fois autant de candidats que nous en donnent les écoles de Paris, de Montauban et de Genève pour remplir les places vacantes. Celles-ci — c'est un second fait — n'avaient jamais été aussi nombreuses depuis une vingtaine d'années. Aux dernières nouvelles, elles s'élevaient à bien près de 70, dont une soixantaine pour nos diverses Eglises Réformées ; et l'on peut croire que ce chiffre grossira encore, puisqu'à la date où nous sommes, les candidats disponibles sont

généralement tous pourvus. On a comblé passablement de vides en adaptant, régularisant et consacrant bon nombre d'évangélistes ; mais on en verra bien vite la fin puisqu'il n'existe plus d'écoles pour en préparer de nouveaux. Et alors, comme troisième fait, une conséquence s'impose, lamentable autant qu'inévitable: la diminution progressive, et rapidement progressive du nombre des paroisses par fusion, doublements, associations ou autres procédés imposés par le manque d'hommes. Il faut s'attendre à voir diminuer sensiblement les gros chiffres auxquels les statisticiens avaient attribué tant de vertus. Nous avons fait notre maximum, parfois aux dépens de la prudence, plus souvent à ceux de la fraternité. Il faut en rabattre ; mais aux yeux du monde ces suppressions équivalent à autant de batailles perdues. Aura-t-on du moins le bénéfice de ces douloureux sacrifices sous la forme d'économies ? Il ne le paraît guère, puisque tandis que nos paroisses diminuent en nombre et en importance, nos dépenses s'accroissent sans cesse, et le déficit menace, ou atteint périodiquement nos divers budgets nationaux. Ce qui n'est pas moins regrettable, c'est la répercussion de cet état de choses sur les œuvres extra-ecclésiastiques. Pour ne prendre que cet exemple, on sait qu'en dépit des économies imposées par l'opinion protestante telle qu'elle s'est manifestée dans les conférences consultatives, la Société des Missions voit s'accroître d'année en année, la difficulté qu'elle éprouve à combler un déficit chronique qui est en bonne voie de passer à l'état d'institution. On finit par arriver, mais au prix de quels efforts ! C'est que, et nous faisons un pas de plus, cette pénurie d'hommes et de ressources est l'indice d'un mal autrement profond et autrement grave que les misères dont nous venons de passer une rapide revue. L'affaiblissement de la vie religieuse est indubitablement à la base de toutes ces tristesses. C'est le cinquième et dernier fait que je désire souligner, car il est capital. Tout vient de là, et tout y ramène. Il faudra sans doute expliquer — et on peut expliquer différemment — ce marasme religieux qui nous tue et en découvrir les causes ; mais comment se refuser à le constater ? On parle beaucoup de réveil et de très louables efforts sont tentés au sein de nos diverses Unions nationales pour tirer nos Eglises de leur torpeur. Mais il n'en est pas moins avéré que ces efforts ne parviennent guère qu'à galvaniser des âmes déjà gagnées à l'Evangile, bien que somnolentes ou rétrogrades. Le grand réveil, le réveil des masses est bien loin de nous, si du moins nous nous en tenons aux constatations de fait, sans entendre le moins du monde révoquer en doute la puissance de l'Esprit qui, aujourd'hui comme au temps du Baptiste, en Fran-

ce comme au pays de Galles, avec ou sans les grands réveilleurs qu'ont été Jean Vesley, David Moody ou Evan Roberts, peut animer les pierres que roulent les flots du Jourdain et susciter partout des enfants à Abraham. Nos temples se vident ; il n'y a presque plus d'hommes dans nos auditoires. Les actes ecclésiastiques ont subi un déchet considérable. Dans telle grande Eglise, le catéchisme public a vu, depuis la Séparation, un gros tiers de ses élèves lui échapper. Il y a peu de baptêmes, d'abord parce qu'il y a peu de naissances — et c'est là un gros nuage noir sur notre horizon national — ensuite parce qu'il y a peu de foi. Ici, l'absence deforme prouve trop éloquemment l'absence de fond. Je passe sur la somnolence de nos cultes, la froideur de nos réunions de prières, l'ignorance de nos élèves des écoles du Dimanche et du Jeudi, l'indifférence à l'endroit de l'étude de la Bible, la rareté, surtout, des conversions, et je conclus qu'il faut une singulière optique pour dire encore *paix là où il y n'y a point de paix*. Certes, il y a des exceptions ; je le reconnais sans peine, tout en souhaitant qu'elles fussent plus nombreuses et plus certaines. Mais qui dira que j'invente ou que je force les teintes pour le malin plaisir de trouver des frères en faute ? Ne serait-il pas infiniment plus dangereux de se cacher la tête dans le sable comme l'autruche, et de nier le péril parce qu'on ne veut pas ouvrir les yeux ? Cela, nous n'y consentirons jamais. Nous aurions bien trop peur d'agraver une situation déjà si douloureuse et si grosse de périls ! Nous sommes des témoins attristés, mais des témoins qui n'ont pas le droit de se récuser. Nous rendons notre témoignage sans haine comme sans crainte ; et c'est de l'abondance de nos coeurs, mais de nos coeurs en deuil, que nos bouches parlent !

II

A ces misères il est très difficile, pour ne pas dire impossible, d'assigner une cause unique. Une explication moniste risquerait fort d'être contredite par la réalité, car elle laisserait, bon gré, mal gré, certains faits et peut-être certains faits décisifs en dehors de son horizon. Mais s'il faut accepter une explication pluraliste, il est bien permis de mettre au tout premier rang des raisons auxquelles il convient d'attribuer les maux dont nous souffrons, les *divisions* religieuses et ecclésiastiques qui ont été la conséquence et comme la rançon de la Séparation des Eglises et de l'Etat. Il serait aisé d'en recueillir un peu partout le témoignage, à commencer par les feuilles catholiques beaucoup plus au courant de ce qui se passe chez nous que ne le pensent

la majorité des protestants. Toutefois — et c'est là le fait sur lequel nous nous sentons pressé d'insister — ce ne sont pas tant nos divisions en elles-mêmes que nous rendons responsables de l'état des choses qui nous alarme si vivement, que *l'esprit* dans lequel elles se sont faites et qu'elles ont enraciné, avec complaisance, dans nos pauvres églises, comme un arbuste de luxe et de prix, au lieu de l'en extirper, d'une main courageuse autant qu'indignée, comme une de ces plantes parasites et vénéneuses « que la main du Père n'a point plantées. » Il faut avoir le courage de le reconnaître : les divisions sont une conséquence toujours possible — nous ne disons pas fatale — du principe formel du protestantisme qui est le libre-examen. Là où il n'y a pas d'autorité contraignante et soi-disant infaillible, il faut prendre son parti des divergences qui se produisent dans l'interprétation de l'Ecriture Sainte, cette charte du peuple de Dieu, divergences qui s'expliquent par le tempérament, l'éducation, la tradition, le milieu, que sais-je encore ? et, en second lieu, de la diversité des groupements qui sont la conséquence de la variété des doctrines. Pour tant que nous chérissions l'unité religieuse, cette suprême pensée et cette suprême prière du Christ, nous n'accepterons jamais de la payer du prix de la liberté. Quoiqu'en ait dit M. Brunetière, on n'a qu'à faire le voyage de Rome — qu'on se rappelle celui de Luther *ad limina apostolorum* — pour en revenir à jamais guéri de toute velléité de tendresse pour le système de l'autorité extérieure et de l'unité matérielle, voiles brillants mais trompeurs jetés trop souvent sur les pires défaillances du sentiment religieux. *Amo periculosam libertatem !* Et nous ne dirons pas de mal, non plus, des discussions religieuses qui sont impliquées, elles aussi, dans la méthode de liberté qui est la méthode protestante. Qu'on se souvienne du rôle immortel qu'elles ont joué aux premières heures de la Réformation, notamment de cette conférence de Lausanne, en 1536, dont le jubilé de Viret vient de nous rappeler le grand souvenir, qu'on se rappelle aussi les rencontres d'Adolphe Monod avec les catholiques de Lyon et les courtoises controverses auxquelles elles donnèrent lieu aux alentours de 1855. Nous concevons très bien que l'on discute ferme entre partisans du traditionalisme et partisans de la nouvelle théologie, entre tenants de l'Eglise fermée et tenants de l'Eglise ouverte. La discussion est naturelle dès que deux esprits, également convaincus et loyaux, essaient de formuler et de propager leurs croyances, leurs expériences ou leurs espérances. Elle est même bienfaisante quand elle se poursuit dans un esprit de tolérance, de respect et de charité. Il y a quelque chose de maladif dans la formule dont on a

tant abusé — tout en la violant sans cesse : Plus de polémiques ! La polémique est souvent indispensable à la manifestation de la vérité. Ch. Renouvier reprochait au protestantisme sa renonciation à la controverse qui fit la force et souvent la gloire de nos pères ; et l'on a pu voir, non sans quelque surprise, le vénéré Ch. Babut, dont on connaît l'apostolique douceur, se faire le défenseur de la polémique. Faut-il répéter, une fois de plus, que du choc des idées jaillit la lumière ? Mais *discussion* n'est pas *disputation* comme on disait autrefois. Rien n'est odieux, rien n'est malfaisant comme les querelles religieuses. C'est là, pour parler le mâle langage des prophètes « la mouche qui fait puer l'huile du parfumeur. » Que d'âmes qui en ont gardé d'inguérissables blessures ! Que d'esprits arrêtés net au seuil du sanctuaire parceque les bruits qui s'en échappaient et venaient frapper leurs oreilles n'étaient pas l'harmonie céleste des cantiques et la douce mélopée des oraisons, mais les accents stridents des fanfares guerrières et le cliquetis des épées qui se croisaient ! Et voilà bien la gravité de l'heure présente. Nous ne souffrons pas tant du fait que la Séparation a mis en pleine lumière des divisions qui existaient déjà, du moins en puissance, que de l'explosion de passions sectaires qui a accompagné la constitution de nos divers groupements religieux et particulièrement de nos trois Unions réformées. Le spectacle offert alors à la terre et au ciel a été bien loin d'être celui d'une armée de serviteurs de Jésus-Christ cherchant avant tout « le Royaume et la justice de Dieu. » Avouons-le : le Royaume a été singulièrement oublié au profit de l'Eglise, et cette Eglise elle-même a dégénéré bien vite en un champ clos où l'air a retenti de formidables clameurs provoquées par les antagonismes presque féroces qui se disputaient nos pauvres paroisses, sans que ces paroisses, trop souvent tenues dans l'ignorance des vraies questions aient pu disposer librement d'elles-mêmes et imposer silence aux combattants par un choix libre et réfléchi devant lequel ils n'auraient plus eu qu'à s'incliner. Si encore les conflits avaient pris fin avec la constitution, bonne ou mauvaise, de nos diverses agglomérations ecclésiastiques ? Mais ils sont encore à l'état aigu sur divers points de notre territoire sans que l'arbitrage puisse arriver à fonctionner normalement là où il est tout naturel qu'il le fasse ; et la presse est l'écho douloureux sinon scandaleux, de ces querelles. Que si, enfin, des divisions de groupes nous passons aux divisions de paroisses, c'est bien ici que la critique trouvera ample matière à s'exercer, et le pessimisme le plus noir à se donner libre carrière. On dirait vraiment que toutes les puissances du mal se concentrent dans ce domaine pour s'y déchaî-

ner comme autant de cyclones dévastateurs. Il n'y a pas de violence de parole, de déni de justice, de violation manifeste du droit, d'accroc à la vérité, à la liberté et surtout à la charité, qui n'ait été commis dans ces luttes odieuses dont les combattants sortent marqués pour la vie d'une inguérissable blessure et que nous sommes tentés d'appeler *déicides* plus encore que *fratricides*, parce que le plus clair de leur résultat est de tuer la foi dans les âmes qui en sont les témoins et d'en chasser Dieu à tout jamais. Mais tirons un voile sur ces abîmes que seules des années d'humiliation, ou plutôt que seule l'infinie miséricorde du Père pourra combler ; il nous suffit d'avoir éveillé l'attention sur le mal effrayant que nos divisions, ou plutôt l'esprit dans lequel elles se sont faites et que l'on entretient parfois jalousement, comme le feu des Vestales, font à la cause l'Evangile. C'est là et non ailleurs que se trouve, à notre sens, l'explication du terrible malaise dont l'indiscutable réalité est à la base de ce travail. La chose nous paraît, en tous cas, très sûre en ce qui concerne les vocations pastorales. On a beaucoup dit et écrit que si leur nombre fléchissait d'année en année, ou, tout au moins, restait à peu près stationnaire et d'une lamentable insuffisance au regard des besoins de nos Eglises, en dépit des campagnes entreprises pour recruter des élèves à nos Facultés de théologie, la faute en était à la médiocrité de la situation faite aux pasteurs, disons le mot à ,l'insuffisance des traitements. Je ne demande certes pas mieux que de voir effectuer les améliorations préconisées et quasi promises à un état de choses dont je suis le premier à déplorer la précarité. Mais je m'inquièterais, je l'avoue, si je voyais la proportion des jeunes gens qu se destinent au Saint Ministère se modeler exactement sur la hausse ou la baisse des salaires. J'aurais des doutes sérieux sur la qualité de vocations nées en de semblables circonstances. Mieux nous vaus moins de pasteurs qu'une nuée de fonctionnaires et, ce qui est pire, de mercenaires. Mais là n'est pas la question. Un professeur de théologie appartenant à la droite modérée, avec lequel je m'entretenais, il y a quelques semaines, de notre lamentable situation, n'hésitait pas à me dire qu'à son sens c'est aux divisions dont j'ai esquissé plus haut le sombre tableau qu'il faut attribuer la pénurie des vocations pastorales. Et qui ne comprend, en effet, combien peu sont tentés d'entrer dans le ministère, qui par définition devrait être un ministère de paix et d'amour, des jeunes gens qui, non seulement ont pu voir de leurs yeux les épouvantables conséquences des luttes ecclésiastiques, mais qui sont poussés d'avance à s'y mêler, en qui on éveille prématurément les qualités combattives, et dont on s'applique soigneuse-

ment à faire des hommes de parti ! Malheur à ceux qui protestent et résistent ! Ils sont soigneusement notés ; ils peuvent être certains d'avoir leurs fiches signalétiques là où se concentrent tous les dossiers individuels ; et s'ils ont quelque ambition, ils ne tardent pas à s'apercevoir que les honneurs sont soigneusement réservés à ceux qui consentent à donner des gages et se font classer, à force de purisme, parmi les hommes de tout repos. Comment voulez-vous que de jeunes gens, peut-être encore frémissants du drame de leur conversion, secoués par ce vent de l'Esprit qui leur a apporté l'appel divin, brûlants de cet enthousiasme pour la cause du Maître qui caractérise les vraies vocations, ne soient pas arrêtées net au seuil même du sanctuaire par les exigences de ceux qui leur semblent plus pressés de savoir s'ils seront — le mot est authentique — « des hommes de lutte et de combat » que des fidèles serviteurs de Jésus-Christ. Ils préfèreront travailler pour le Royaume de Dieu dans la foule anonyme des fidèles, que de rabaisser leur idéal du ministère à la taille misérable d'une guerre sans merci et sans trève contre des frères dont on peut très légitimement différer, mais qu'il faut respecter, à tout le moins, et s'efforcer d'aimer au lieu de frapper sur eux d'estoc et de taille et de les « bouter » hors de l'Eglise, si ce n'est hors du salut. C'est ici l'un des fruits lamentables entre tous de nos querelles que le développement maladif de cette mentalité combattive chez de tous jeunes lévites qui devaient même ignorer ces tristes conflits et se confiner volontairement dans le service de l'autel. Et s'il en faut signaler un autre, je le trouverai dans l'attitude que les autres communions protestantes ont dû adopter vis-à-vis des Eglises réformées au lendemain de la Séparation. On se disait que le principe pour lequel elles avaient si vaillamment combattu avec les Vinet, les Pressensé, les Gasparin, et combien d'autres, savoir le principe de l'autonomie de l'Eglise ayant triomphé, et rien d'essentiel ne différenciant plus l'avant garde qu'elles formaient du gros de la troupe dont elles s'étaient momentanément détachées, elles ne tarderaient pas à rallier l'armée en marche, comme les éclaireurs qui se rabattent sur leurs corps d'origine une fois qu'ils ont accompli leur mission. On a bientôt vu qu'il fallait abandonner cet espoir. Les Eglises indépendantes, libres, méthodistes ou autres, sont restées ce qu'elles étaient ; et elles le sont restées, je pense, parcequ'elles ont jugé impossible de s'agréger à un organisme qui se brisait au moment même où il aurait eu le plus besoin de conserver et de consolider son unité. Comment se seraient-elles jetées de gaieté de coeur dans le tourbillon qui emportait nos malheureuses cultuelles, on ne sait vers

quelles abîmes, et s'accompagnait de tant de luttes désolantes, de tant de passions mauvaises, de tant d'actes anti-fraternels ? L'Assemblée générale du protestantisme français tenue à Nîmes au mois d'octobre 1909, n'était pas faite pour modifier à cet égard les sentiments de nos frères indépendants, et j'imagine que plus d'un a dû s'applaudir, en présence des remous qui se creusaient sous les voûtes du Petit Temple, d'avoir résisté aux imprudents conseils de ceux qui parlaient de détruire un abri modeste mais paisible, pour habiter la tente plus vaste, mais plus fragile, que les réformés avaient jetée fiévreusement sur leurs associations cultuelles, mais qui, déchirée en mille endroits par la violence de la tourmente, n'offrait plus à ceux qu'elle recouvraît qu'un inconfortable et même périlleux abri. Impossible de faire œuvre qui vaille au dehors, quand on ne jouit pas de la pleine sécurité au-dedans. C'est le châtiment du protestantisme réformé que sa stérilité actuelle dans le domaine de l'évangélisation conquérante. Si la raison d'être de l'Eglise c'est la mission, on conviendra qu'il n'est pas de prix assez élevé qu'on ne doive consentir à payer pour s'assurer les bienfaits d'une paix profonde et féconde qui est la condition *sine qua non* d'un labeur fructueux pour le Royaume de Dieu. « Le fruit de la justice, disait Jacques, se sème dans la paix ! »

(*A suivre*).

POUR L'ACCORD FRATERNEL[1]

Messieurs,

Au moment d'aborder la discussion générale du projet qui vous est soumis, je tiens à dire que je n'ai pas demandé la parole. C'est le président de la Commission d'action qui me l'a très aimablement offerte. J'ai même hésité à la prendre, étant l'un des signataires du projet. Mais je n'ai pas su faire partager mon avis, et me suis incliné.

Je dirai très librement ce que je pense de l'idée inspiratrice du projet et des résultats possibles de son adoption éventuelle. Il a provoqué une certaine agitation dans nos Eglises, et, maintenant encore, n'y rencontre pas un assentiment unanime. D'aucuns le trouvent dangereux, d'autres inopportun, d'autres prématuré. Je laisserai de côté cette dernière critique : qui donc peut se flatter d'être toujours le maître de l'heure et de pouvoir ordonner ou interdire à tel événement de se produire à telle date ?

Je m'en tiens à ce fait : un projet nous est soumis, sur lequel nous devons nous prononcer.

S'il est adopté, des deux groupements ecclésiastiques existant aujourd'hui sous les dénominations d'*Union des Eglises Réformées Unies* et d'*Union des Eglises Réformées*, le premier disparaîtra volontairement, parce que toutes les Eglises dont il est composé seront entrées ou résolues à entrer dans le second.

Cela étant, je pose et vais examiner ces deux questions :

Ce résultat serait-il en harmonie avec « l'esprit de Jarnac » ?

Ce résultat est-il désirable ?

I

L'unification projetée serait-elle en harmonie avec « l'esprit de Jarnac » ?

A Jarnac, nous avons eu la joie profonde de contracter, sous

(1) Rapport présenté, le 30 avril 1912, au synode régional Paris-Est-Nord, de l'*Union des Eglises Réformées*.

le regard de Dieu, une alliance avec des frères dont nous étions jusqu'alors séparés. Cette alliance s'est conclue sur la base, nettement évangélique, du Message de Rouen.

Mais ce résultat ne donnait pas encore pleine satisfaction aux membres de l'Assemblée de Jarnac. C'est pourquoi, par leur « Déclaration de principes », ils appelèrent à eux « les croyants et les Eglises » résolus à maintenir et à propager les « principes essentiels de l'Evangile et de la Réforme ».

Il y a donc, depuis Jarnac, un terrain délimité, au centre duquel flotte une bannière. Ce terrain a été choisi, cette bannière a été arborée ,parce qu'on les jugeait propices à la concentration réformée, dans la foi et dans la liberté. A moins d'une volonté préconçue et bien arrêtée de continuer à vivre éloignées l'une de l'autre, la Droite et la Gauche pouvaient se rencontrer, sur ce terrain et sous les plis de cette bannière, sans avoir rien à sacrifier de leurs convictions (je ne dis pas de leurs préventions), sans qu'il y eût rien qui ressemblât à la victoire de l'une ou à la défaite de l'autre.

Je puis, sans doute, me dispenser de rappeler les faits subséquents. La main que nous tendions d'un côté ne rencontra que le vide. Celle que nous tendions de l'autre fut non seulement saisie avec cordialité, mais si énergiquement étreinte et tirée que nous avons eu peut-être quelque mérite à ne pas perdre notre équilibre.

Par cette image, Messieurs, je résume une longue et émouvante histoire, dont la conclusion, telle qu'elle s'affirme aujourd'hui, est la meilleure preuve que nous sommes bien restés fidèles à l'esprit de Jarnac. Nos frères de Gauche nous ont, à mainte reprise, tenu ce langage : « Des trois groupements réformés, il en est deux qui ont inscrit dans leur programme l'union de tous les réformés ; il est illogique et déconcertant que ces deux-là ne commencent pas par s'unir entre eux ! » Nos frères de Gauche avaient raison. Mais lorsqu'ils ajoutaient : « Que Jarnac et la Gauche mettent donc fin à leur organisation particulière, pour fonder ensemble, d'un commun accord, une Union nouvelle », — alors nous avons opposé une résistance que nous cherchions à rendre aussi fraternelle qu'elle était absolue. Et je vous prie de croire, Messieurs, que cela nous fut, aux uns et aux autres, également pénible. Nous risquions de n'être pas compris, et je ne suis pas sûr que nous l'ayons été dès le début. Notre refus pouvait être considéré comme une manifestation d'étroitesse ou d'entêtement. Pour nous faire tenir bon, il a fallu la conviction raisonnée et croissante que, si nous entrions dans la voie indiquée, nous déplacerions l'axe sur lequel pivo-

tait le mouvement de Jarnac, nous rendrions plus difficile l'union réformée totale, nous compromettrions, peut-être d'une manière irrémédiable, l'œuvre entreprise avec tant de foi, d'espérance et d'amour.

Combien différente est la situation qui se présente aujourd'hui ! Vous connaissez l'ordre du jour, adopté à l'unanimité moins une voix (qui n'appartient pas à la Gauche), par lequel le Comité général a constaté, « avec une joyeuse émotion et une « profonde gratitude envers Dieu, le sentiment unanime qui « pousse les Eglises Unies à renoncer à leur organisation parti- « lière pour rejoindre définitivement leurs sœurs dans la mai- « son dont les fondations ont été posées en commun, à Jarnac. » — Si d'aucuns continuent à juger que ce résultat n'est pas en harmonie avec l'esprit de Jarnac, je ne sais plus ce que parler veut dire.

On objecte, il est vrai, que la lettre de tel article des statuts n'est pas observée. Je pourrais répondre : « Je parle de l'esprit ; s'il fallait choisir entre la lettre et l'esprit, lequel sacrifieriez-vous ? » Mais, sans aller jusque-là, je ferai remarquer que l'article visé pose le principe de l'adhésion individuelle des Eglises, et que ce principe est pleinement sauvegardé ; que si telles Eglises ont adhéré par une autre voie que celle prévue dans les statuts, elles n'en ont pas moins donné leur adhésion et manifesté leur désir d'entrer dans l'Union ; qu'il serait étrange que des membres de l'ancien centre droit, après avoir si énergiquement lutté jadis pour l'admission des équivalences, saisissent la première occasion qui leur en est offerte pour refuser d'appliquer ce principe.

Jarnac n'ayant pas cessé de se réclamer de la déclaration apostolique : « la lettre tue, l'Esprit qui fait vivre », — je demeure convaincu que le projet est en harmonie avec l'esprit de Jarnac.

Reste à savoir si son exécution actuelle est désirable.

II

Cette seconde question, je l'examinerai successivement au point de vue de notre Union, de la Gauche, de la Droite. Persuadé que nous avons tous un égal désir que le synode se prononce en pleine connaissance de cause, je mentionnerai, chemin faisant, les critiques dont j'ai pu recueillir l'écho.

Quelques amis, à la première nouvelle du projet, ont vivement appréhendé qu'il ne causât dans notre Union un trouble profond et n'y semât peut-être la division. Et comme ils n'é-

taient pas sans éprouver certains doutes sur la valeur religieuse d'une adhésion globale de la Gauche (c'est un point sur lequel je reviendrai dans un instant), ils se demandaient s'il était sage, dans l'espoir d'un progrès des plus hypothétiques, de courir le risque d'affaiblir notre Union : n'allions-nous pas sacrifier la proie pour l'ombre ?

Une si noble inquiétude ne saurait nous laisser indifférents ; et nous devons remercier Dieu de ce que nous pouvons ne la point partager. Les résistances du début, heureusement, ont voulu se justifier. Elles ont produit les motifs sur lesquels elles se fondaient ; et les malentendus qui les inspiraient sont apparus avec une telle évidence qu'il a suffi, dans la plupart des cas, d'une franche et loyale explication pour les dissiper. Ne nous plaignons pas trop de ces hésitations et de ces lenteurs : elles sont l'indice d'une ardente sollicitude pour notre Union et de l'attention scrupuleuse avec laquelle le projet était étudié.

Je regrette de ne pouvoir étendre la même indulgence aux tentatives faites pour provoquer, non plus la prudence, mais la méfiance. J'ai entendu ou j'ai lu des raisonnements dont voici le résumé. Les « libéraux » ont applaudi au mouvement de Jarnac, parce qu'ils ont cru y voir une première étape vers la Gauche. « Nous les tenons ! » ont-ils pensé ; quelques-uns même l'ont dit. De là est venu leur dépit de constater, au bout de cinq ans, qu'ils s'étaient trompés. Alors, changeant de tactique, ils ont imaginé d'entrer tous dans Jarnac. Comme cela, disent-ils, nous serons en majorité, nous dirigerons les événements à notre gré, nous n'aurons renoncé — en apparence — à notre Union que pour la reconstituer aussitôt, en y englobant les Jarnacais. C'est un simple changement d'étiquette...

Messieurs, je ne conteste pas que des propos très malencontreux aient été, à certains moments, tenus par certains libéraux. Mais si je croyais les représentants autorisés de la Gauche capables de se laisser guider par les mobiles qu'on leur impute, ce n'est pas aujourd'hui que je refuserais d'entrer avec eux dans des rapports plus étroits, c'est il y a cinq ans que j'aurais refusé de mettre ma main dans la leur. Et je demande — non pas : est-il chrétien de leur attribuer une arrière-pensée si peu chrétienne ? — mais, plus simplement : est-il moral de leur prêter cet immoral calcul ?

D'ailleurs, ce procès de tendances ne pèche pas seulement contre la bienveillance et l'équité ; il méconnaît absolument la réalité des faits. Si la Gauche avait eu pour principal objectif de s'assurer, dans notre Union, la majorité numérique, point ne lui était besoin de demander autre chose que ce qu'elle avait

déjà : l'égalité de représentation dans nos synodes. Cette échelle lui suffisait pour escalader le pouvoir et devenir maîtresse de la situation. Pourquoi donc ne l'a-t-elle pas fait ? Probablement parce que cela n'est pas plus dans ses intentions que dans ses principes. Peut-être aussi parce que ce vocable collectif « la Gauche » ne désigne pas une entité si parfaitement homogène que, sur tous les points, tous les membres de la Gauche pensent, parlent et agissent exactement de la même manière.

Qu'il y ait, dans les Eglises Unies, des survivants de l'ancien rationalisme de Gauche (car il y a deux rationalismes, qui s'alimentent mutuellement), cela est possible. Qu'il y ait, dans les Eglises Unies, des chrétiens pénétrés de l'esprit de Christ, cela est certain. Or, ce sont ces derniers, depuis quelques années, qui dirigent la Gauche, qui l'entraînent, qui la font progresser. Leur influence se trouverait-elle diminuée par l'unification de nos deux groupements ? Seront-ils moins jarnacais parce qu'ils ne seront que jarnacais, mêlés aux jarnacais du premier degré ?

Je crois donc que nous devons envisager l'avenir avec confiance. J'accorde qu'il pourra nous arriver, du fait de la vie commune avec des frères dont nous avons été trop longtemps séparés, d'éprouver au début certaines surprises qui nous causeront une impression mélangée. Mais ne peut-on pas espérer que, de leur côté, ils feront aussi quelques découvertes, dont il ne leur sera pas interdit de profiter ?

Faisons aux craintifs la part aussi belle, aussi large que possible. Admettons que l'adoption du projet introduise dans notre Union des éléments qui, au point de vue religieux, sont plus près du froid que du bouillant (hélas ! ils n'y seront pas les premiers...). Alors la question se pose avec une tragique solennité : le rapprochement aura-t-il pour résultat de nous refroidir ou de les réchauffer ? Nous devrons donc, plus que jamais, par notre consécration, par notre foi, par notre amour fraternel, créer une telle atmosphère spirituelle que, seuls, les fruits de l'Esprit puissent germer et s'épanouir. Cela étant, le jour viendra, et viendra bientôt, où ceux-mêmes qui seraient entrés dans notre Union sans grand enthousiasme béniront Dieu de les y avoir amenés. Et tous ensemble nous entonnerons l'hosanna de la reconnaissance et de l'adoration.

En ce qui concerne la Gauche, il n'y a place, me semble-t-il, dans nos esprits et dans nos cœurs, que pour l'un de ces deux sentiments : ou bien la méfiance soupçonneuse dont je parlais tout à l'heure, ou bien une sincère admiration. Si l'acte qu'elle se montre prête à accomplir n'est pas noble et grand, si la di-

plomatie y joue un rôle, il est très laid ; s'il n'est pas très laid, il est grand et noble. Entre ces deux appréciations, mon choix est fait. Peut-être m'autoriserez-vous à en donner les raisons, fût-ce au prix de quelques confidences personnelles.

Par mes origines et mon éducation, je n'étais pas prédisposé à la sympathie pour ceux qu'on appelait « les libéraux ». Il a fallu bien des années, bien des expériences, et, je crois pouvoir le dire, une aspiration constante, dans tous les domaines, à plus de justice et de fraternité, pour me défaire de certains préjugés que j'avais longtemps considérés comme des axiomes. Dans ce travail d'évolution, et sans parler des inoubliables journées de Jarnac, je puis, notamment, signaler trois étapes.

En 1903 — on ne prévoyait alors ni l'imminence de la loi de séparation, ni les deux synodes de Montpellier, ni l'assemblée de Jarnac — parut un petit volume, ayant pour titre : « La pensée religieuse au sein du protestantisme libéral », et pour sous-titre : « Ses déficits actuels, son orientation prochaine ». Ces derniers mots impliquaient l'annonce d'un changement d'orientation ; et un tiers de l'ouvrage était consacré aux « déficits ». Or, l'auteur était un jeune pasteur libéral, notre collègue André Bertrand. Et cet ouvrage était un rapport dont il avait donné lecture à « l'Association fraternelle des pasteurs libéraux de France. » Et cette Association avait décidé de publier ce travail. Je me rappelle la vive émotion que je ressentis, au spectacle — bien rare — d'une collectivité religieuse concentrant volontairement son attention sur ses lacunes et ne craignant pas d'en faire l'aveu public. Je fis part de mon impression à un collègue libéral, et je l'entends encore me dire : « Il est incontestable qu'il y a, d'une manière générale ,plus de piété de votre côté que du nôtre ; pourquoi donc ne nous en faites-vous pas profiter ? » Quelques jours après, m'entretenant du même sujet avec un paroissien évangélique, j'étais amené à formuler cette conclusion : « Je veux bien que notre baromètre spirituel soit plus haut que celui des libéraux ; mais le leur est en train de monter plus vite que le nôtre ; ils vont nous rattraper, et je souhaite que nous ne nous laissions pas dépasser ».

En 1907, nos frères de Gauche tenaient, à Mazamet, leur synode national constituant, et confirmaient la décision, prise à Nîmes, de ne pas maintenir, dans le titre de leur Union, le mot de « libéral ». Il fut dit en autant de termes que ce sacrifice était accompli pour bien montrer qu'on souhaitait un groupement où il y eût place pour toutes les Eglises et supprimer ainsi un obstacle à l'union entre tous les protestants réformés. Voilà une belle manifestation de vraie fraternité. — A ce même synode, la

préoccupation spirituelle, toujours sensible, s'affirmait avec une force particulière dans un émouvant rapport de M. Trial sur l'état moral et religieux des Eglises de l'Union.

Enfin, il y a deux mois, j'étais présent à la séance du Comité général où fut voté l'ordre du jour qui a été porté à votre connaissance. J'ai été témoin de la décision, de la conviction, de l'espoir chrétien avec lesquels ceux des membres du Comité qui appartiennent aussi à la Gauche joignaient leurs voix à celles de leurs collègues. J'affirme que les cœurs ont vibré d'un même amour pour Jésus-Christ et pour l'Eglise réformée tout entière. J'affirme que les pensées n'étaient pas charnelles et terrestres, mais dominées par le désir d'accomplir la volonté du Seigneur, et que le nouveau et suprême sacrifice, librement et joyeusement consenti par nos frères de Gauche, était comme une offrande à Dieu en vue de la réalisation de ses desseins de miséricorde à l'égard de nos Eglises et de notre patrie. Si j'entendais dire que la Gauche, en cette circonstance, agit par esprit de parti, je ne pourrais m'empêcher de penser que c'est une calomnie.

Personnellement, je remercie la Gauche. Et si elle doit, de ses rapports plus étroits avec nous, retirer, comme nous-mêmes, quelque profit spirituel, si nous pouvons, en ce domaine, lui être de quelque utilité et favoriser, hâter l'évolution annoncée par André Bertrand, ce ne sera que justice. Il faut bien que nous lui donnions quelque chose, après avoir reçu d'elle une méthode qui nous a rendu plus facile l'obéissance aux derniers mots du grand commandement : « Tu aimeras... de toute ta pensée ».

Pour la Droite, enfin, que pourrait-il résulter de l'adoption du projet ?

« Vous allez — nous a-t-on dit de divers côtés — augmenter la distance qui vous sépare de la Droite ».

Que veut-on dire par là ? Que nous nous éloignons ? Ce serait une erreur, puisque nous ne bougeons pas.

Que la Droite (je parle, naturellement, des dirigeants actuels de la Droite, dont nous savons que les sentiments ne reflètent pas ceux de tous les membres des « Eglises réformées évangéliques ») — que la Droite s'éloignerait de nous plus encore qu'elle ne l'a fait jusqu'ici ? Ce serait bien difficile. Je crois que, sous ce rapport, elle a, du premier coup, atteint le maximum. Il ne nous reste donc rien à perdre.

Si un changement doit se produire, ce ne pourra être que dans un sens avantageux. Et ce changement, non seulement je l'appelle de tous mes vœux, mais j'ose dire que je l'attends avec une vive espérance.

D'une part, en effet, nous serons désormais plus à l'aise pour multiplier les tentatives de rapprochement et les occasions de rencontre. A quoi nous ne faillirons pas. Car nous savons quels trésors de foi, de dévouement, de libéralité, il y a chez nos frères de Droite; et jamais nous ne prendrons notre parti d'être séparés d'eux, jamais nous ne renoncerons à l'espoir de l'unification des groupements aujourd'hui distincts. — D'autre part, il est impossible que, dans des cerveaux protestants, la vérité ne triomphe pas, peu à peu, même des préjugés les plus tenaces.

Dans un journal politique, il y a quelques jours, je lisais la phrase suivante : « Une des choses qui contribuent le plus à tromper l'esprit des hommes, c'est qu'ils continuent à employer certains mots bien longtemps après qu'ont disparu les réalités auxquelles ces mots correspondaient ». Ne dirait-on pas que l'auteur avait en vue notre situation ecclésiastique ? Si un orthodoxe de 1850 rencontrait tel orthodoxe de 1912, il le trouverait affreusement libéral. Et si un libéral de 1850 rencontrait tel libéral de 1912, il le jugerait horriblement orthodoxe. Pourriez-vous donner — libéraux, du mot « libéral », — évangéliques, du mot « évangélique » — une définition que ceux de l'autre bord ne revendiquent pas comme s'appliquant parfaitement à eux-mêmes ! Quant à l'orthodoxe, rappellerai-je que, depuis cinq ans et à mainte reprise, nos frères de Droite ont été instamment priés de le définir, et que pas une réponse n'a été obtenue? Ce mutisme a son éloquence.

Ce que je veux surtout rappeler, c'est l'image prophétique employée par Adolphe Monod, il y a plus d'un demi-siècle. « Ceux-ci, écrivait-il, creusent la mine de leur côté, ceux-là du leur : ne finiront-ils pas par se rencontrer ? Peut-être ne sont-ils plus séparés que par une mince paroi qui va tomber au premier coup... mon cœur tressaille à cette pensée ! » Pour opérer cette jonction, dont il percevait déjà les éléments, Adolphe Monod comptait sur l'étude de la vérité et sur un accroissement spirituel. Avec sa tranquille et courageuse franchise, il exprimait le regret que ses frères n'eussent pas encore pris « la sainte habitude » de l'accord fraternel, « en faveur duquel — disait-il — rien de sérieux n'a été tenté ».

Eh bien ! aujourd'hui, nous voulons, de Gauche et de Jarnac, tenter quelque chose de sérieux en faveur de l'accord fraternel. Et nous ne sommes pas les seuls à penser que cette tentative est voulue de Dieu, qu'elle s'impose avec une force égale à nos consciences et à nos cœurs. Beaucoup de membres de la Droite en sont aussi persuadés que nous. Les circonstances passagères

qui semblent un obstacle à la manifestation publique de ce sentiment ne font qu'en accroître l'intensité. Il éclatera, un jour ou l'autre, emportant toutes les barrières. Ce sera la grande fête de la réconciliation fraternelle, sous le regard approbateur du Père, dans l'esprit du Prince de la paix.

Messieurs, je suis au terme de mon rapport.

Me reprocherez-vous de m'être trop peu préoccupé du côté ecclésiastique du projet qui vous est soumis ? C'est, en effet, sur le terrain spirituel que je me suis volontairement placé. Je ne songe pas — je crois que vous le savez tous ! — à diminuer l'importance des questions touchant à l'organisation et à l'administration. Mais comme elles ne sont que des moyens, il m'a paru préférable de considérer le but.

Le but, c'est « le royaume de Dieu et sa justice ». La volonté de marcher vers ce but est, entre chrétiens, le lien indispensable et suffisant.

Puissions-nous y marcher avec la plus joyeuse conviction et la plus persévérante ardeur ! Puissions-nous avoir assez de flamme et de foi pour en communiquer, s'il le faut, aux hésitants ! Puissions-nous aimer d'une affection assez cordiale pour forcer, au besoin, l'accès des cœurs qui tarderaient à s'ouvrir ! Puisse notre Union toujours chercher et puiser toujours son inspiration dans une communion de plus en plus étroite avec son divin Chef, qui a dit : « Je ne repousserai pas celui qui vient à moi ! »

Paul Monod.

L'AME PROTESTANTE

L'âme protestante naquit dans sa forme primitive, des abus de l'Eglise Romaine. Ce fut un pauvre moine qui protesta contre les erreurs catholiques, en ramenant aux sources vives et pures de l'Evangile la conscience chrétienne.

Revenant de plusieurs siècles en arrière, pour pouvoir repartir sur les bases exactes, indiquées par le Christ, les protestants connurent vite des embarras cruels : le mépris de leurs frères papistes, la haine de la catholicité dont ils se séparaient: les hostilités, les calomnies, les supplices s'y joignirent; en plus, étranglés par les difficultés matérielles que leur suscitait partout leur qualité « d'hérétique », sans le modèle immuable, auquel ils ramenaient sans cesse leur foi, sans l'Esprit de l'Evangile, dont ils fortifiaient leur âme, ils eussent été anéantis dès le début.

Mais l'Ecriture Sainte est inépuisable en richesses, en forces invincibles et quand on a appuyé sa confiance sur la doctrine de Jésus, quand on a compris son amour pour l'humanité, quelle puissance n'y trouve-t-on pas ?

La Réforme fut donc établie et la conscience protestante s'éveilla, se modela; encore chancelante, quelquefois craintive, mais sans cesse relevée, soutenue par ses chefs, qui puisaient eux aussi, leurs convictions, tous les jours plus certaines, dans la Parole de Dieu.

Comme les premiers chrétiens pourchassés, méprisés, sans lieu de culte établi, dédaigneux désormais des sanctuaires romains qui, à travers les âges, avaient introduit la pompe des cérémonies latines, en conservant la forme juive dans ses rythmes ; les protestants ne pouvaient plus

admettre que Jésus « qui n'avait pas un lieu pour reposer sa tête », soit immortalisé dans les seules richesses. Pas plus qu'ils ne comprenaient, que le sacrifice de la croix, fût perpétué dans les splendeurs matérielles, rappelant ainsi le simple appareil de la Pâque, ou l'éponge trempée dans le vinaigre et l'hysope, qu'avait demandée le Sauveur agonisant.

Comment permettre que les représentants du Christ consacrent sa mémoire habillés de vêtements somptueux, quand Lui, le maître, portait une robe de lin, et qu'avec la beauté incomparable et pure de sa parole, il avait pris soin d'avertir que Salomon dans toute sa gloire n'avait point été vêtu aussi merveilleusement qu'un lys des champs; Lui, qui n'eut d'autre temple que les plages du lac de Tibériade, d'autre magnificence que l'élégance splendide, du verbe évocateur.

Tout cela les protestants le sentaient grandement, et considérant leur âme comme le centre souverain de leur foi, leur conscience comme leur seul prêtre, l'Evangile de Jésus comme la règle unique de leur conduite, ils instituèrent le culte en esprit et en vérité voué au seul vrai Dieu.

Peu à peu, à travers les difficultés, leurs églises nouvelles s'ouvrirent, exemptes de tout luxe apparent; elles eurent la Bible comme seul signe extérieur et la nappe de la table de communion comme seul ornement; l'eau fut l'unique emblème du baptême. Les chants des fidèles remplacèrent l'encens, et le sacrifice journalier fut consacré dans les cœurs; pendant que la prière spontanée élevait les âmes vers Dieu le Père. Et leur connaissance, de cette Bible oubliée depuis des siècles, méconnue et presque ignorée, devint l'aliment de leurs réunions cultuelles, le texte des encouragements de leurs pasteurs institués ministres de la Parole Divine.

Mais l'âme protestante, confiante dans la bonté de Dieu, l'intelligence ouverte à la liberté, ne tarda pas à vouloir connaître davantage les grandioses beautés, les poétiques

images du Livre Rédempteur : la genèse, avec ses légendes sacrées, réglant les commencements de l'humanité, fixa, malgré qu'imparfaitement, la notion des débuts. L'Exode et le Lévitique les préparèrent à la vie d'insécurité, à la situation précaire qui s'ouvrait devant eux. Le Deutéronome, révélateur de la loi de Moïse, en sa splendeur colossale, leur fit mieux sentir le charme divin de la grâce évangélique. Ensuite tout l'intérêt documentaire des livres des Rois ! Les trois livres de: Job, les Psaumes, où le berger devenu roi exalte tantôt les louanges du Tout-Puissant, tantôt les suaves beautés hébraïques; les Proverbes, révélant la sagesse inspirée de Salomon. Les Prophètes annonçant l'Espérance messianique, elle-même, celle dont l'incarnation, nouvellement comprise par les Réformés d'hier, devenait désormais le bien suprême, réalisé par Jésus et fixé dans les récits des apôtres, dans l'Evangile. Enfin les épîtres de Paul de Tarse, de ce citoyen romain nourri de philosophie grecque, qui apporte l'affirmation de son intelligence et de sa culture aux naïves descriptions des disciples.

L'âme protestante sortit de là, forte de convictions positives, dégagée du mysticisme, exempte de religiosité, convaincue, ardente, enthousiaste, prête au sacrifice, bonne pour le martyre.

Une église Définitive se fonda de la communion même des pensées, et les fidèles se sentirent un, devant leur Dieu.

Les synodes établirent les règles des Réformés; les dogmes en sortirent; deux seuls sacrements leur parurent essentiels: celui du baptême qui consacre volontairement l'âme à Dieu, au moment de la confirmation; quand les enfants ratifient les vœux faits pour eux au moment de leur naissance. Et celui de la communion sous les espèces, commémoration toujours vivante avec Dieu, par Jésus-Christ, le Sauveur.

Mais s'ils ont une Eglise spirituelle, les protestants ne dédaignent pas d'accomplir paisiblement dans une église

de pierre le rythme de leur culte, et malgré qu'ayant pour tabernacle immatériel la Bible, et que l'Esprit soit leur seul trésor, la communion paisible, en sécurité, en un lieu leur appartenant, leur est douce et sanctifiante.

Contrairement à ce qu'on a dit d'eux, ces derniers temps, leur reprochant d'être arrivés d'hier sur le sol de France, les protestants y ont droit de cité, l'ayant arrosé de leur sang, et veuillez le croire, vous qui avez la bonté de me lire, leurs pères étaient aussi aux croisades. Ils participèrent grandement à la Renaissanse, fidèles à leur roi, ils honorèrent les cours de France de leur bonne conduite. — A l'heure actuelle encore, ils restent une élite, presque sans mésalliance, parce que, généralement, artisans de leur propre fortune, ils ont peu besoin de l'argent étranger; ils conservent pieusement le respect de leur tradition, la fidélité à leur lignée, instruite et éduquée depuis des siècles. Ils ont la loyauté pour principe, la réserve pour habitude, la dignité pour manière et ne se remettant à personne, du soin de leur conscience, ils sont patriotes avant tout, fiers de leur nationalité contestée, épris de la liberté qui leur manqua si longtemps, ils compatissent avec ceux à qui elle est marchandée, ne craignant jamais, de se compromettre pour la justice.

On leur reproche aussi de manquer de poésie, mais veuillez donc assister à leur culte, s'il vous plaît, vous les y trouverez à Noël, émus et recueillis devant la pensée attendrissante de l'étable, où naquit leur Sauveur, vibrants au poétique dimanche des Rameaux, angoissés au jour lugubre du Vendredi Saint, pendant le service dédié à la mémoire douloureuse de l'agonie de Jésus, à Pâques vous les verrez radieux de la Résurrection, manifestant leur joie infinie par la communion; puis à l'Ascension, ressentant toute la mélancolie des apôtres qui regardèrent leur ami divin disparaître sur les nuées du ciel, ils attendent la Pentecôte, pénétrés du saint respect de se sentir investis et comme régénérés chaque année, par le don merveilleux du Saint-Esprit.

Et fallait-il donc que les protestants l'aient chevillée dans l'âme, la poésie religieuse, quand, guettés par les galères et la torture, ils se réunissaient dans les montagnes les forêts, les carrières, donnant leur baptême près des sources, célébrant au cœur des assemblées, leurs mariages éphémères, dont le prix immédiat, était presque toujours la séparation; quand, communiant sur un tertre et priant debout, ils trouvaient encore moyen d'être heureux, reconnaissants, et « de louer Dieu » parce qu'Il leur donnait comme parvis la nature admirable et pour sanctuaire, l'ombre des grands bois.

Et comme dernier reproche, il leur est jeté à la tête que leur religion est une religion en marche; mais en cela on dit vrai; en marche, en effet, est le protestantisme: escortant le divin trio qui fuyait, la nuit, les massacres commandés par Hérode, en marche à la suite du cortège de la croix, gravissant le calvaire, en marche avec leur maître adorable vers l'Eternité promise.

L'AME ET LE CORPS [1]

La vieille question du matérialisme et de l'idéalisme que l'humanité se pose depuis qu'elle pense, M. Bergson vient de la poser de nouveau et de la résumer avec une pénétration qui la faisait paraître neuve. L'éminent philosophe s'était chargé en quelque sorte de conclure la série de conférences organisées dans le courant de l'hiver par M. P. Doumergue, en étudiant l'âme et le corps non pas au point de vue de leur nature, mais bien à celui des rapports qui les unissent.

Il importe peu, a-t-il exposé à l'auditoire qui s'entassait dans la grande salle de la rue de Rennes, de connaître l'essence des choses pour savoir quels rapports elles ont entre elles. Il est donc légitime d'étudier les rapports de l'âme et du corps sans avoir pénétré leur constitution intime.

Or, l'expérience immédiate nous apprend deux choses. Elle nous apprend tout d'abord que nous sommes un corps matériel soumis aux lois des autres corps matériels. Elle nous apprend en outre qu'à côté des actions et des réactions d'ordre strictement mécanique dont le corps est l'objet, il est des mouvements volontaires qui sont imprévisibles et dont la cause est *je* ou *moi*.

Par les facultés sensorielles, le moi déborde le corps. Il va jusqu'aux étoiles, dans l'espace, et dans le temps, il comprend le passé qu'il ramasse comme la boule de neige ramasse la neige sur laquelle elle roule. Il déborde le corps, de plus, parce qu'il est capable d'acte volontaire,

(1) Nous sommes heureux de pouvoir donner d'après le *Temps* un résumé de cette importante conférence (Réd.).

c'est-à-dire de création par laquelle la conscience introduit quelque chose de nouveau dans le monde et en elle-même. Œuvre du caractère, l'acte volontaire modifie le caractère.

Ainsi l'expérience met en évidence, à côté de ce corps, limité dans le temps et dans l'espace, aux réactions purement mécaniques, une conscience plus vaste que lui et douée d'une force spirituelle qui peut donner plus qu'elle ne reçoit.

Telle est l'apparence.

Mais, dit-on, cette force spirituelle accompagne toujours le corps, elle lui est toujours solidement attachée. Certaines substances toxiques qui agissent sur le corps agissent aussi sur elle. Sous l'action du chloroforme, elle semble disparaître. L'alcool, le café en exaltent la puissance. Une maladie infectieuse peut en détraquer le fonctionnement. Une lésion du cerveau provoque une lésion mentale. D'ailleurs la science a pu localiser dans les circonvolutions cérébrales quelques fonctions psychologiques et notamment certaines mémoires particulières comme celle des mots qui siégerait pour une part dans la troisième circonvolution frontale gauche.

Au surplus la sensation, fût-ce la sensation lumineuse provoquée par une étoile, gît à l'intérieur du cerveau. De même le passé, s'il revit dans l'esprit, c'est à la manière de clichés photographiques qu'on accumulerait pour les retrouver à volonté ou de phonogrammes qui sont capables, à chaque instant, de faire renaître la mélodie inscrite à leur surface. Il n'y aurait donc pas débordement de l'âme sur le cerveau, et la conscience serait le résultat des impressions sensorielles et semblable à la phosphorescence que laisse l'allumette sur le mur où l'on a frottée. Si nous pouvions voir le cerveau travailler à l'aide d'appareils grossissants dans des proportions formidables et assister ainsi à la danse des atomes et des sous-atomes dont sont constituées les cellules, et si nous possédions la table de correspondance ou le dictionnaire qui donnerait la signification

de toutes les positions que peuvent affecter ces molécules, nous saurions, mieux que la personne elle-même, ce qu'elle pense, car la conscience n'englobe qu'une partie du cerveau.

C'est là une manière de voir qui a eu une fortune considérable, mais qui n'est point scientifique parce qu'elle n'est point démontrable. En effet, de ce qu'il y a solidarité entre l'âme et le corps, faut-il conclure qui'l y ait identité ou même strict parallélisme ? Un vêtement est solidaire du clou auquel il est accroché. Il branlera si le clou branle, il tombera si le clou tombe. Mais il serait vain de prétendre que la connaissance du clou explique le vêtement. Or ce que nous savons pour le moment, c'est qu'il y a solidarité et non pas identité ou parallélisme entre l'âme et le corps.

D'autre part, faut-il penser que l'être qui, accomplissant un acte volontaire et qui crée de l'énergie, est en contradiction avec le principe de conservation de l'énergie ? Assurément pas. Car si ce principe s'applique universellement aux faits purement physiques ou chimiques, toute la question est de savoir s'il s'applique dans les cas où une force libre semble intervenir. En second lieu, il s'agit d'une quantité d'énergie qui peut être inaccessible à nos moyens d'investigation comparable à l'étincelle qui met le feu aux poudres. Mais surtout l'apparence doit être réputée fait tant qu'il n'a pas été rigoureusement démontré qu'elle est réellement trompeuse.

Comment expliquer la singulière fortune de la théorie mécaniste qui semble toujours l'emporter, dans les discussions, sur les théories philosophiques ? La faute en est au philosophe qui ne connaît pas suffisamment les sciences. Il se borne à manier des concepts qui ne lui permettent pas de dépasser le plausible. Il semble avoir peur de se salir les mains en sortant de l'idée pure, alors qu'il devrait être en mesure d'édifier une hypothèse qui suive les tours et les détours des faits et qui constitue au savant l'instrument de travail dont il a besoin.

La philosophie qu'on tira du cartésianisme était purement mécanique. Les grandes découvertes de la Renaissance avaient fait espérer qu'on pourrait ramener l'univers, y compris les êtres conscients et pensants, à une vaste mécanique. Cet espoir de voir se réaliser des conceptions *a priori*, cette métaphysique s'infiltra dans la science, grâce aux Charles Bonnet et aux Cabanis. Aussi, lorsqu'on prétend lire dans le cerveau, on ressuscite d'anciennes théories *a priori* imaginées non par les savants, mais par les philosophes. On fait ainsi, au propre sens du mot, de la métaphysique, et on en fait sans le savoir, c'est-à-dire de la manière la plus détestable. Il faut se défaire de toutes ces idées et revenir à l'expérience.

Il n'y a pas de formule qui résume vraiment les conceptions auxquelles on arrive par elle. On peut dire cependant qu'à la manière d'une pantomime le cerveau traduit la vie de l'esprit ; il matérialise tout ce qui est matérialisable de la vie de l'esprit ; il n'est pas l'organe de la conscience, ni des sentiments, ni d'aucune des fonctions de l'esprit, mais il relie l'esprit à la réalité. Le poison, lorsqu'il agit sur le cerveau, ne gâte pas le raisonnement, il ne l'atteint pas dans son essence, mais dans ses manifestations, et il l'empêche de s'insérer dans la réalité. Les relations entre l'âme et le corps sont extrêmement subtiles. Elles ne répondent à aucun des çoncepts tout faits que nous offre la philosophie : identité, équivalence, parallélisme, relation de cause à effet ou de moyen à fin. S'il fallait cependant donner une formule approximative de cette relation, on pourrait dire que le cerveau est avant tout, l'organe d'adaptation de l'esprit au réel, l'organe de l'attention à la vie.

On peut en trouver la démonstration en examinant les faits suivants.

On a pu assez nettement localiser certaines mémoires des mots. Or dans les cas de lésion de cette région, les mots se perdent suivant l'ordre de difficulté décroissante qu'il y a pour les retenir. C'est d'abord les noms propres qui s'oublient, puis les noms communs, puis les adjectifs

et enfin les verbes. Les mots se perdent dans cet ordre, quel que soit le sens dans lequel la lésion ait progressé ; et d'ailleurs une émotion rappelle des mots qui paraissent être perdus complètement . Ces faits sont incompatibles avec l'idée suivant laquelle la mémoire serait un simple entassement de clichés. Il faut admettre que le cerveau nous sert à retrouver le souvenir et non à le conserver. La difficulté qui surgit, c'est d'expliquer l'oubli. On peut penser que le cerveau, en même temps qu'il actualise les souvenirs utiles, se charge de chasser dans le sous-sol de la conscience tout ce qui est inutile. Car nous ne pouvons nous embarrasser de toutes nos impressions. Le cerveau limite donc la conscience. Il lui met des œillères en vue de l'action, ce qui revient à dire que la vie de l'esprit est en grande partie indépendante de celle du cerveau.

La question qui se pose maintenant ne saurait être tranchée au pied levé ni par des conclusions *a priori,* cependant il n'est pas digne de l'éluder. La question de la survivance de l'âme se pose en effet d'une manière trop impérieuse pour qu'on s'en désintéresse. D'ailleurs, si on fait abstraction de l'éternité que seule la religion peut envisager, cette question est soluble. Il suffit d'établir que la mort atteint le cerveau et que l'esprit déborde le cerveau. Ce serait alors à celui qui nie la survivance d'apporter la preuve de son affirmation.

En somme, la théorie mécanique du cerveau est une métaphysique *a priori* sans valeur démonstrative. L'expérience, elle, tend à nous montrer que le cerveau ne traduit pas toute l'activité de la pensée. De sorte que l'hypothèse de la survivance est très vraisemblable, très plausible et pourra être de mieux en mieux établie par les faits physiologiques ou pathologiques. On peut donc conclure par ces mots de Spinosa, d'ailleurs détournés de leur sens original. « Nous expérimentons que nous sommes éternels. »

Tel est le résumé de la conférence si remarquablement claire et persuasive que M. Bergson a faite hier. Elle fut écoutée par ses auditeurs avec une attention qui témoignait de l'intérêt profond qu'ils prenaient aux déductions de l'éminent philosophe. Dr P.-E. M.

AMENDEMENTS AU FIDÉISME

OU DU

PERSONNALISME ET DU SOLIDARISME

DANS LA FOI ET DANS LES CROYANCES (1)

Quelques déclarations utiles à la thèse de la responsabilité collective des idées dans la foi.

Cette thèse doit grandir dans la théologie évangélique moderne et ici encore nous prions M. Ménégoz de tirer toutes les conclusions qui sont posées dans une des remarques de son premier livre sur l'Evangile du salut. « Dans la recherche de la vérité, (di-
« sait-il, (2)il importe de ne pas supposer à la pensée individuelle
« une plénitude qui lui fait défaut. L'homme pris individuelle-
« ment n'est pas une unité absolue ; il n'est qu'un membre d'un
« corps immense, de l'humanité. Jamais un individu ne réunira
« dans sa personne toutes les qualités de l'espèce ; sa pensée res-
« tera toujours plus ou moins incomplète et bornée. La psycholo-
« gie le constate, la physiologie l'explique. Rien de plus contraire
« aux résultats les plus positifs de la science moderne que cet
« individualisme cartésien, accrédité aussi par quelques écoles
« théologiques, qui veut tirer du moi toutes les vérités religieu-
« ses, ou du moins les déduire toutes, par voie d'argumentation,
« d'un principe fourni par la conscience individuelle. Ces théo-
« ries prêtent à la personnalité contingente une perfection pu-
« rement imaginative. Comme à tant d'autres égards l'homme
« a besoin au point de vue de la pensée aussi, de se compléter
« par le concours d'autres individus, c'est pourquoi le témoi-
« gnage d'autrui est absolument indispensable pour arriver à

(1) Voir précédemment les n^os de janvier, février, avril et mai de *La Revue chrétienne*.

(2) Menegoz, Publications sur le Fidéisme, p. 40, 1er vol.

« la pleine connaissance de la vérité. Et plus aussi, nous nous « sentirons moralement forcés de nous défier, en cas de diver- « gence, de nos propres convictions. »

Il y a dans ces lignes une indication du solidarisme que nous cherchons à montrer entre les éléments du christianisme historique. Si M. Ménégoz est resté trop attaché à l'individualisation de la croyance, c'est que probablement il n'a pas assez dégagé sa pensée fidéiste de la théorie de la connaissance subjectiviste élaborée par Auguste Sabatier ; c'est qu'avec l'éminent auteur de « l'Esquisse d'une Philosophie de la religion » il a suivi la pente individualiste du Kantisme. «Le spiritualisme de Kant (1), « a très justement remarqué Recolin, n'a pas été étranger à la « conception individualiste de la vie chrétienne qui a régné si « longtemps. Faisant de la liberté non une qualité relative, mais « un attribut constructif de la personne humaine, il ne pouvait « comprendre les rapports de dépendance réciproques entre les « êtres, qui constituent leur solidarité. Pour Kant, le moi est « une substance inattaquable, un domaine entouré de murs où « se dresse seul, dans le silence, comme un cyprès sur un tom- « beau, le rigide impératif catégorique. Mais cette idée du « moi fermé, incommunicable et impénétrable, a du être aban- « donnée : elle ne tenait pas devant l'observation des faits, des « phénomènes naturels de suggestion, d'influences sociales, dont « l'hypnotisme n'est que le grossissement artificiel . »

Les âmes se touchent, se pénètrent, sont solidaires, nous nous associons à ces remarques, mais, plus encore que le Kantisme, le pragmatisme est néfaste au solidarisme et à la responsabilité collective des croyances. Pour ce système en effet, aucune réalité n'est donnée, stable, achevée. William James écrit (2) « quelle est en voie de se faire et attend que l'avenir vienne « compléter sa physionomie ». Un tel concept est destructif de toute vérité religieuse objective. Il existe une série d'expériences antérieures et collectives qui s'imposent au croyant moderne ; c'est d'elles et non pas de nos besoins dont nous devons partir pour arriver à une connaissance spirituelle positive.

Parmi les voix qui se sont élevées récemment en faveur de l'objectivité de la foi et des insuffisances de l'expérience religieuse individuelle, nous relevons celle de M. le professeur Lobstein. Nul doute que les déclarations suivantes soient profitables dans une large mesure à la responsabilité collective des âmes devant les certitudes chrétiennes constantes. Le professeur

(1) Recolin, Solidaires, page 4.
(2) William James, Le pragmatisme, page 283.

de Strasbourg s'est demandé (1) : « Notre foi est-elle solidaire de nos expériences », et il a conclu par la négative.

« Faire dépendre, dit-il, la vie et la vérité, libératrices et salu-
« taires, de l'intensité de nos dispositions intérieures, de la viva-
« cité de nos impressions, de l'ardeur de notre zèle, ne découvrir
« la pensée de l'Esprit de Dieu que dans les transports de notre
« âme ou même dans les progrès de notre sanctification, fonder
« l'assurance de notre salut et de notre victoire sur des conquê-
« tes déjà réalisées, chercher ainsi notre point d'appui et notre
« centre de gravité dans nos états d'âme et en général dans les
« phénomènes que nous découvrons en nous-mêmes, qu'est-ce
« autre chose que substituer la vue à la foi ; marcher par la
« foi, vivre par la foi, c'est donc au besoin s'inscrire en faux
« contre nos propres expériences, c'est infliger un démenti aux
« données immédiates de notre observation sensible. Oui, au
« milieu des plus douloureuses éclipses de cette certitude intime
« qui l'avait ravi, en dépit de la sécheresse et du vide de son
« âme, à travers les luttes, les doutes, les fluctuations et les an-
« goisses de sa vie intérieure, que dis-je, au sein des humilia
« tions les plus amères de ses défaites et de ses chutes, le chré-
« tien doit croire quand même.... Partout et toujours ce qui im-
porte à nos Réformateurs c'est de maintenir intacte, c'est d'élevar au-dessus de toute atteinte, la réalité victorieuse de la grâce divine, ou pour me servir d'un terme d'école « l'objectivité du salut » « notre foi n'est pas solidaire de nos expériences (1) ». Nous partageons pleinement l'avis de M. Lobstein, quand il s'oppose au piétisme revivaliste « où l'on recommande aux fidèles
« de mesurer l'avancement de la vie spirituelle à l'intensité des
« émotions religieuses et de fonder l'assurance du salut sur la
« perception subjective de la communion avec Dieu ». C'est une erreur très dangereuse pour l'avenir du chrtistianisme que l'identification de la foi et du salut avec les états d'âme individuels et c'est une chose fort regrettable que beaucoup de croyants se réfugient dans le « Scylla » du subjectivisme pour échapper au « Charybde » du dogmatisme. N'est-ce pas aussi un orgueil inconscient de prêter aux petits courants de notre expérience religieuse la puissance révélatrice du Saint-Esprit ? Ne vaudrait-il pas mieux prendre sa part de responsabilité pour maintenir les croyances chrétiennes constantes en pleine intégrité ? Si le protestantisme n'accentue pas son évolution vers la solidarité et la responsabilité collective des vérités religieuses, il est menacé d'éparpiller et d'affaiblir définitivement son capital spirituel.

(1) Lobstein, Notre foi est-elle solidaire de nos expériences. Articles parus dans la *Vie nouvelle*, juin 1911.

Il faut situer la responsabilité personnelle dans la responsabilité solidariste en matière de croyances religieuses.

La responsabilité collective en croyances chrétiennes n'est pas une affirmation qui puisse surprendre à notre époque de christianisme social. Ce qui serait étonnant, au contraire, c'est que les croyants s'inquiètent des liens créés entre eux par les phénomènes de production, d'échange, de travail industriel, et ne s'émeuvent pas des noeuds plus immédiats encore par lesquels les croyances de leur religion les unissent étroitement. Certes, il faut envisager les répercussions économiques sur le salut des âmes ; il en est de désastreuses à conjurer sans retard ; l'appétit effréné de ceux qui monopolisent l'argent et les biens matériels, non seulement a perdu des âmes, mais en a éloigné beaucoup du Royaume des cieux. L'association et la coopération ne s'imposent pas que dans la question du pain de froment ; elles sont indispensables pour qu'avec des croyances vivantes et stables, le pain de l'esprit soit assuré à chacun. Au récent congrès de Saint-Quentin, M. Elie Gounelle exprimait d'un mot heureux l'évolution à réaliser par le protestantisme dans la crise économique contemporaine. Il faut, disait-il, « situer l'individualisme ». Cette parole nous la transposons sur le plan des convictions religieuses. Il ne s'agit pas de renoncer à l'héritage que les Réformateurs nous ont laissé, à l'Evangile mettant en relation directe Dieu et l'âme humaine. Il importe de « situer la « foi personnelle dans le solidarisme des croyances vitales ». Or, ce christianisme social étendu, ou, simplement, ce christianisme intégral a pour devise les paroles de Saint Paul « nous sommes tous membres les uns des autres » — « Il y a diversité de dons mais un même esprit » et surtout le voeu suprême de Jésus de Nazareth « qu'ils soient un, ô Père, comme toi et moi sommes un » — Au reste, la tradition évangélique n'exigeait pas une solidarité intellectuelle littérale dans la foi puisqu'un autre célèbre passage demandait qu'on gardât « l'unité sur les choses essentielles, la liberté sur les secondaires et sur toutes la charité ». Cette parole n'est pas de Saint Paul, on l'a attribuée à Saint Augustin et peut-être à tort. Nous restons libres de faire des réserves sur la théologie de Saint Paul en tant que sur le fond des croyances vitales, sur le fondement essentiel du Christ, nous gardons la communion avec lui. Il est en tous cas indubitable que la déclaration « nous sommes tous membres les uns des autres » n'indique pas qu'une solidarité d'ordre moral, affectif ; Elle vise l'unité foncière de la race humaine, et, certainement, elle fut émise à propos de la solidarité intellectuelle dans la foi à laquelle l'Apôtre pensa autant qu'aux liens d'ordre économique,

visés par son terrible avertissement. « Celui qui ne travaille pas ne doit pas non plus manger ». Enfin on peut déduire la solidarité des croyances vitales du sommaire de la Loi donnée par Jésus, « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ». Ce commandement comporte parmi ses conséquences le devoir suivant : « Tu aimeras ton prochain jusque dans sa pensée, car toi, tu t'aimes ainsi. » Tu garderas aussi loin qu'il est possible le Respect que tu dois à la Vérité et le contact avec les idées de tes frères ». Il est à remarquer que l'amour fraternel et l'amitie humaine ne vivent pas sans certaines convergences d'opinions. L'unité de l'Esprit indispensable entre les chrétiens n'est pas qu'une communauté de sentiments, qu'une même orientation des volontés. Elle nécessite un accord dans des croyances vitales. Un minimum de contacts intellectuels conditionne la communion des âmes. Cela tient à l'inséparabilité de la pensée avec la vie et l'action.

Qu'est-ce que se personnaliser dans la foi et les croyances ?

On nous demandera peut-être comment peuvent se concilier les deux devoirs : se personnaliser et se solidariser dans la foi et les croyances ? Ne sont-ils pas contradictoires, tout à fait divergents ? Nous ne le pensons pas. Qu'est-ce que se personnaliser dans les convictions chrétiennes ? Ce n'est pas s'individualiser, marcher sans cesse vers des points de vue étrangers à ceux de nos frères, comme si l'originalité de la conception religieuse était signe de vertu ou de supériorité. Une telle prétention est d'ailleurs irréalisable à cause de la solidarité vivante des âmes.

Se personnaliser dans les croyances, consiste à souder celles-ci à sa volonté, en les acceptant d'une façon toujours plus vivante. C'est les associer aux sources même de son être et de sa liberté. Or, les certitudes collectives des croyants deviennent « personnelles » quand chacun d'eux se les assimile dans toutes les puissances de son moi. Objectivement elles gardent la même valeur pour tous. Le caractère personnel qu'elles acquièrent tient à leur pénétration dans la plénitude de chaque âme. Le philosophe Bergson a remarquablement indiqué la différence des idées personnelles et de celles qui habitent le moi en étrangères.

« Il s'en faut, dit-il, que toutes nos idées s'incorporent à la « masse de nos états de conscience. Beaucoup flottent à la sur- « face comme des feuilles mortes sur l'eau d'un étang. » Dans

(1) *Revue de Paris*, 1 octobre 1911. — Art. de M. Gilhouin sur la philosophie de H. Bergson.

une étude sur Bergson, M. Gillouin écrit : « Un acte est libre « quand il exprime le moi tout entier, mais le cas est-il si fré- « quent ? Il s'en faut, explique M. Bergson en une analyse célè- « bre, que tous les états de conscience viennent se mêler à leurs « congénères comme des gouttes de pluie à l'eau d'un étang. Le « moi en tant qu'il touche au monde extérieur présente une cer- « taine surface et sur cette surface pourront se former et flotter « des végétations indépendantes. Ainsi une suggestion reçue dans « l'état d'hypnose ne s'incorpore pas à la masse des faits de cons- « cience ; mais douée d'une vitalité propre, elle se substituera « à la personne même quand son heure aura sonné..... On trouverait (dans la conscience) des séries complexes dont les éléments se pénètrent bien les uns les autres, mais qui n'arrivent pas à se fondre parfaitement elles-mêmes dans la masse compacte du moi. Tel est cet ensemble de sentiments et d'idées qui nous viennent d'une éducation mal comprise, celle qui s'adresse à la mémoire plutôt qu'au jugement. Il se forme ici au sens du moi fondamental un moi parasite qui empiète continuellement sur l'autre. Beaucoup vivent aussi et meurent sans avoir connu jamais la vraie liberté. Mais la suggestion deviendrait persuasion si le moi tout entier se l'assimilait.... C'est de l'âme tout entière, en effet, que la décision libre émane : et l'acte sera d'autant plus libre que la série dynamique à laquelle il se rattache tiendra davantage à l'identifier avec le moi fondamental ». Cette fine analyse vérifie la distinction que nous avons fait des croyances vitales et de celles qui ne s'incorporent pas profondément à l'âme : les dogmes — Nous dirons que, comme l'acte libre, la croyance « personnelle » est celle qui exprime le moi tout entier, celle que l'âme tout entière accepte par une décision libre. Mais nous insistons sur le fait qu'une telle croyance n'est pas nécessairement individualiste, un apport intellectuel inédit. Elle peut appartenir à un nombre infini d'âmes. Telles certitudes sont suceptibles d'être solidaristes et personnelles à la fois. Il suffit pour cela qu'elles soient communes à un groupe de consciences et qu'en chacune elles adhèrent à la réalité psychologique primordiale, se personnaliser dans la foi et les croyances, n'st pas se retrancher dans des idées à soi, mais tendre à être soi, c'est-à-dire libre, clairvoyant, actif à travers toutes les idées, qu'elles viennent ou non de la collectivité.

(A suivre).

L'HISTOIRE ET LE DEVOIR PRÉSENT DES MISSIONS

I

Henry Ussing, professeur à l'Université de Copenhague, *La Marche triomphante de l'Evangile*. Courte histoire des Missions, traduite par Charles Chatelain, de la Mission Romande. Lausanne, Bridel, 1912, 310 pages, 3 fr. 50. Avec 20 portraits (1).

L'œuvre danoise de M. Ussing, parue en 1908, avait déjà été traduite en plusieurs langues, lorsqu'il rencontra M. G. Grandjean, à la conférence missionnaire universelle d'Edimbourg, en 1910, et lui soumit une copie de sa traduction anglaise. « Dès la lecture des premières pages, raconte M. Grandjean dans la Préface, je fus saisi et je dus me dire que, si j'avais eu le loisir nécessaire pour étudier l'histoire des Missions et la communiquer sous une forme très brève aux amis des Missions de langue française et tout particulièrement à la jeunesse, c'est sous cette forme que j'aurais essayé de le faire ». C'est donc une histoire populaire des Missions qu'on nous offre ; elle est destinée à compléter, non à remplacer le grand ouvrage de MM. Burckhardt et Grundemann : *Les Missions évangéliques depuis leur origine jusqu'à nos jours* (4 volumes in-18°, 2 francs séparément, ensemble 5 francs).

Le vaste sujet est groupé avec clarté et précision en 8 chapitres dont voici le sommaire :

I. Le siècle apostolique. Le but de la Mission apostolique « ne se perdait pas, aux yeux des apôtres, dans le brouillard d'un

(1) La complaisance de MM. Burroughs, Wellcome et Cie, à Londres, a permis d'insérer 7 clichés extraits de leur publication : *A brief History of Missionary Enterprise in ancient and modern times*, parue à l'occasion de la Conférence d'Edimbourg.

lointain infini. Ils crurent pouvoir y toucher eux-mêmes en une génération. Le Seigneur est proche, disaient-ils, et la perspective de son retour illuminait leur carrière. La relation que Jésus avait établie entre l'évangélisation du monde et son retour ne leur permettait pas de repousser ce jour glorieux bien loin dans l'avenir. »

II. Développement des Missions au cours des premiers siècles et au moyen-âge, depuis l'ère des persécutions jusqu'à la Réformation mise en présence du problème missionnaire.

III. Les premiers germes des missions évangéliques, à savoir celles des Anglais dans l'Amérique du Nord (John Eliot, apôtre des Indiens, et traducteur de la Bible en algonquin, né en 1604), celles des Danois et des Norvégiens au 18e siècle (Thomas von Westens en Laponie, † 1727 ; Hans Egede au Groenland ; celles du Tranquebar, dirigées encore par les Danois, mais opérées surtout par les apôtres allemands (Barthélemy Ziegenbarg, 1683-1721 ; Christian-Frédéric Schwartz, 1726-98 ; son disciple Guericke au sud de l'Inde), enfin celles, mieux connues, des Moraves, fondées par Zinzendorf, en 1732, et continuées pendant 60 ans, par David Zeisberger sur la Susquehanna et dans les Alleghanis.

IV. Préparation du Réveil par les évènements politiques et coloniaux, par le développement intérieur de l'Eglise (piétisme et méthodisme), par le rationalisme et la Révolution, par le moyen direct de la prière et par les sociétés anglaises et écossaises parmi les Indiens (David Brainerd, 1718-47 ; Jonathan Edwards, † 1758).

V. Le Réveil, ses pionniers (William Carey, 1761-1834, fondation de la *London Missionnary Society* (21 sept. 1795) et de la *Church Missionary Society for Africa and the East* (12 avril 1799) ; le mouvement se propage en Allemagne, en Hollande, dans les Etats-Unis (Samuel-John Mills, 1806) ; la mission de Serampore (1799), colonie danoise au nord de Calcutta ; celle de Tahiti (1797) ; les 2 « géants missionnaires » : van der Kemp, chez les Hottentots de 1798 à 1811, fonde Bethelsdorp ; Morrisson débarque à Macao en 1807 et meurt à Canton en 1834.

VI. La période des portes fermés : Le mouvement missionnaire continue en Angleterre (mission wesleyenne, 1816 ; scission au sein de l'Eglise anglicane ; première société missionnaire de dames, 1834), en Allemagne (Bâle, 1815, Berlin 1829, Hambourg et Dresde, 1836, Hermannsbourg, 1849), en Scandinavie (Société danoise, 1821, suédoise, 1835, norvégienne, 1845, en Ecosse ; les premières victoires (Adoniram Judson, 1788-1850 en Birmanie ; John Williams est consacré à Londres, le 30 septembre

1816 avec Robert Moffat, et subit le martyre à Eromango en 1839 ; Samuel Marsden meurt la même année en Nouvelle-Zélande) ; les portes se ferment, abolition de l'esclavage ; la lutte en faveur de l'Inde : Alexandre Duff, 1806-78 ; insuccès en Chine : Karl Gützlaff, 1803-51 ; le siège du Continent noir (Johnson à Libéria ; Krapf à Mombasa et, en 1848, avec Rebmann, au pied du Kilimandjaro ; Moffat à Kurumane ; les missions malgaches depuis 1820.

VII. Les portes s'ouvrent : en Afrique (Livingstone), en Inde (révolte des Cipayes), en Chine (les Taïpings, Gordon), au Japon, aux Etats-Unis (Sécession) ; le grand appel missionnaire vers 1860 ; Hudson Taylor et la *China Inland Mission ;* entrée de l'Evangile au Japon : première congrégation à Yokohama en 1872, Nisima (1843-90) ; la lutte des esprits en Inde : Keshub Chunder Sen (1838-84), l'œuvre missionnaire et ses résultats.

VIII. De nos jours : évènements politiques et conséquences de l'extension coloniale ; revue générale de la position des Missions au sein de l'Eglise et de la situation dans le champ missionnaire : problèmes nouveaux, tels que celui de l'Eglise éthiopienne et du réveil de la race jaune ; la mission juive (John Wilkinson, Fr. Delitzsch, Aabinovitch 1837-99 ; le Sionisme) ; l'Islam ; épreuves et triomphes en Afrique (Coillard) ; l'Ouganda (Alex. Mackay) ; situation religieuse dans l'Inde, au Japon, en Corée, en Chine.

Conclusion : Revue générale des forces missionnaires d'après le dernier (janv. 1911) tableau statistique annuel de la *Missionary Reviev of the World.*

Et, comme dit la Préface de M. Grandjean, « le livre nous laisse en présence des diverses parties du monde païen préparées à recevoir la prédication de l'Evangile : tâche sublime, mais écrasante pour l'Eglise, qui doit se recueillir, réunir toutes ses forces et préparer sa jeunesse pour la grande lutte qui sera celle du 20e siècle après les combats d'avant-garde du 19e ».

Nous avons d'autant plus volontiers reproduit ici ces paroles qu'elle donnent le ton du livre entier qui est plutôt une œuvre d'édification que de science objective, non pas que les données n'en soient exactes et précises — un coup d'œil rapide jeté sur le Sommaire de ci-dessus suffit à prouver le contraire — mais l'allure du récit ne laisse de place à aucun doute sur l'efficacité et la légitimité de l'évangélisation des sauvages ; nul essai n'est jamais tenté de répondre aux objections souvent formulées contre l'œuvre missionnaire.

Pourtant l'occasion n'aurait pas manqué de montrer que, si les peuples primitifs meurent au contact de la civilisation, l'on

ne saurait en imputer la cause aux missionnaires, qui retardent plutôt la déchéance fatale des indigènes. Dans le *Bulletin mensuel* (janvier 1912, p. 13) du Comité de l'Océanie française, discutant les causes de l'extinction des Tahitiens, qui, estimés à près de 200,000 âmes par Cook, en 1774, sont tombés aujourd'hui à 12000, M. G. Froment-Guieysse dit ceci : « Il semble bien que la phtisie soit la principale cause de cette déchéance rapide. Dans ces îles où les variations de température sont énormes entre le jour et la nuit, l'indigène avait su conserver la saine habitude de s'enduire le corps d'huile de coco. Une fausse pudeur, une déplorable vertu nous ont fait apporter à ces peuples primitifs les cotonnades européennes que, *sous l'œil des premiers missionnaires*, ils ont revêtues par seule obéissance. Bullen nous raconte comment, condamnés à apparaître le jour en vêtements européens, sous le torride climat équatorial, dès le soir ils se dévêtaient et, nus, n'ayant comme seul ornement que leurs guirlandes de fleurs et de feuilles de cocotiers, ils dansaient par les nuits fraîches au vent et à la rosée. Stevenson cite, en ce sens, à Nouka-Hiva, une tribu de 400 individus réduite en moins de 2 ans à 2 survivants. »

Il est évident que seuls un parti pris extrême ou une légèreté impardonnable pourraient attribuer ces résultats déplorables à l'influence des missionnaires.

II

John Mott, *L'heure décisive des Missions chrétiennes*, préface d'A. Bœgner. Avec 20 planches hors texte, Saint-Blaise, Foyer Solidariste, 1912, VII 295 p.

Ce livre, qui continue et complète fort heureusement le précédent, est une traduction de *The decisive Hour of christian Missions*, faite sous les auspices de l'Union missionnaire suisse d'étudiants. Cette Union fut fondée en 1909 aux réunions qui se tiennent tous les automnes à Sainte-Croix, dans le Jura Vaudois, à la suite d'un appel adressé par M. Bœgner à la jeunesse universitaire dont les représentants l'entouraient, au cours de la soirée réservée aux Missions. Il était donc tout naturel que ce fût lui qui présentât au public français l'œuvre de M. Mott, dont « la personnalité, dit-il, n'est pas intéressante seulement par sa valeur et son originalité propre, « mais aussi parce qu'en elle se résume et s'incarne en quelque sorte la transformation profonde qui est en voie de s'accomplir dans l'œuvre des Missions », à savoir « l'introduction dans les esprits d'un commun désir de coopération effective et d'unité. »

L'Introduction de M. Louis Vautier résume l'*Edinburgh* 1910 (1) de M. Gairdner, dont « quelques amis des missions avaient songé à faire paraître une traduction « qui aurait toutefois fait « double emploi avec celle du livre de M. Mott, « et dont un extrait « est bien à sa place ici, puisque l'esprit qui anime ces grandes assises religieuses est le même que celui qui souffle à travers les pages du Dr Mott » et que celui-ci « fut l'âme, en quelque sorte, de la Conférence d'Edimbourg. »

Celle-ci fut remplie, on se le rappelle peut-être, par les rapports de 8 commissions spéciales, chacune « composée d'une vingtaine de membres d'entre les plus compétents d'Amérique et d'Europe », sur les sujets suivants :

I. La prédication de l'Evangile au monde non chrétien tout entier.

II. L'Eglise dans le champ de la mission

III. L'éducation dans ses rapports avec la christianisation de la vie nationale.

IV. Le message missionnaire dans ses rapports avec les religions non chrétiennes.

V. La préparation des missionnaires.

VI. La base missionnaire dans l'Eglise chrétienne.

VII. Les relations entre les missions et les gouvernements.

VIII. La coopération et le progrès vers l'unité.

Ces sujets ont inspiré le livre de M. Mott, comme on le verra rien qu'en lisant les titres de ses 8 chapitres que voici :

I. La plasticité des nations non chrétiennes à l'heure actuelle.

II. Influences hostiles dans le monde non chrétien.

III. Les progrès du christianisme dans le monde non chrétien.

IV-VII. Les exigences de la situation actuelle : le plan qui s'impose, la base d'opération en pays chrétien ; une église indigène autonome et conquérante ; le facteur surhumain.

VIII. Les possibilités de la situation actuelle.

Ces possibilités sont de quadruple nature :

1) L'Evangile peut être porté à tout le monde non chrétien.

2) La mission peut se mettre au bénéfice d'une longue période de préparation.

3) De graves conséquences peuvent résulter pour l'Eglise, en pays chrétien, de sa négligence à s'acquitter de son devoir missionnaire.

4) L'Eglise peut s'enrichir par le travail missionnaire, et même elle ne croira qu'autant qu'elle sera missionnaire.

Par base d'opération, M. M. entend les différentes œuvres telles que l'*Union missionnaire des Volontaires* (p. 177), l'*Union*

(1) An account and interpretation of the World Missionary Conference.

laïque missionnaire fondée à New-York en 1900 (p. 186), le *Mouvement d'Etudes missionnaires* né également en Amérique (p. 191).

Bref, qui veut s'orienter sur l'état, les ressources, les espoirs, les conquêtes de la Mission, aura à consulter ce livre et y trouvera nombre de faits importants et caractéristiques même au point de vue de l'histoire profane (1).

TH. SCHŒLL.

---

(1) Sur le séjour de M. Mott à Paris en mars dernier, voir le *Journal des Missions* d'avril, p. 298 et 299.

« SOYEZ FORTS »[1]

« Comportez-vous vaillamment. »
I Corinthiens, XVI, 13).

Etre fort ! cela signifie, tout d'abord, savoir ignorer. Le vrai savant se reconnaît à ce trait-là.

Quand, par une froide nuit d'hiver, nous marchons solitaires sous un firmament de silence, où les astres scintillent par myriades, comme des yeux de glace, le frisson du mystère nous saisit jusqu'à la moëlle.

Quand le bourgeon s'entr'ouvre, menacé par le gel, quand l'œuf livre passage à l'oiselet sans plumes guetté par le chat sauvage, quand le solennel effort de la vie aboutit au nouveau-né dans son berceau, puis, quelques heures plus tard, au nouveau-né dans son cercueil, un vertige nous prend, un morne brouillard envahit le ciel et la terre. Et la brume s'épaissit encore, lorsque le pauvre est spolié, lorsque le juste est opprimé, lorsque l'innocent est condamné.

Cependant, il y a des optimistes qui nient ces ténèbres. Ils ont un système philosophique, ou une croyance religieuse, qui leur sert de clef, de passe-partout, pour les formidables serrures de l'énigme universelle. Dans les recoins sombres de Gethsémané, ils promènent le fanal aveuglant, insultant, de quelque théorie explicative.

Pareille attitude est indigne du chrétien ; car un véritable disciple du Christ a le courage d'ignorer. Trop souvent, hélas ! une fade littérature d'édification, ou des cantiques émollients, semblent nous interdire cette vaillance-là. Mais si nous avons l'ambition d'être forts, il faut réagir contre la tentation de nous endormir sur l'oreiller du : « Tout est bien ! tout est élucidé, justifié, arrangé ! »

Les certitudes spirituelles du chrétien sont d'une solidité si éprouvée, d'une qualité si rare, qu'il peut bien avouer son igno-

(1) Extrait de *Prière et Silence*, simples méditations pour chaque jour du mois (suite du volume *Silence et Prière*).

rance dans le domaine intellectuel ! La foi ne serait plus la foi, si elle devait s'identifier avec l'évidence ; nous décider pour le bien contre le mal, pour la vie contre la mort, c'est courir un risque sublime, ce n'est pas conclure une affaire ou poser une équation mathématique.

Soyons hommes, soyons forts, sachons ignorer.

J'ajoute : sachons souffrir. Le christianisme serait disqualifié, en tant que religion universelle, s'il ne concentrait pas tous les rayons qui brillent, ici et là, dans des religions moins complètes. Or, la noblesse incontestable du stoïcisme lui ferait défaut, si l'Evangile amoindrissait, au sein de l'humanité chrétienne, la faculté de souffrir sans se plaindre.

Certes, il est légitime d'exalter les découvertes qui ont circonscrit, ici-bas, le domain de la souffrance corporelle, soit par l'usage des anesthésiques, soit par la domestication des forces naturelles appliquées, désormais, à des labeurs dont l'humanité se décharge. Cependant, nous perdrions quelque chose de notre valeur spirituelle, le jour où l'amour de nos aises, l'accoutumance au confort de la civilisation, nous rendraient incapables de goûter la vie simple ; rien ne serait plus dégradant que de gémir sur notre infortune, dès que le téléphone, la lumière électrique, le journal quotidien, le pain frais ou les autobus nous manquent.

Et même, lorsque nous sommes happés, tout palpitants, par les tenailles de la véritable souffrance physique, même — oui, osons aller jusqu'au bout — même lorsque ses mâchoires se referment sur nos bien-aimés, convient-il de hurler, de nous tordre les mains, comme si la douleur était, ici-bas, le mal suprême, absolu ? La souffrance morale, elle-même, n'est pas toujours une calamité ; combien de cas où le vrai malheur serait l'incapacité de pleurer ! Car la pire des catastrophes n'est pas celle où l'on verse des larmes ou du sang, mais celle où l'âme s'avilit et s'éteint dans le péché.

Sachons souffrir. Des plaintes vaines et lâches ne sont pas seulement indignes d'un chrétien (c'est-à-dire d'un être qui se réclame du héros des évangiles) ; elles sont indignes d'un homme.

Trois cents ans avant Jésus-Christ, le général Regulus tomba aux mains des Carthaginois qui lui laissèrent la vie sauve, à condition qu'il négociât, à Rome, en échange de sa propre libération, le renvoi des prisonniers de guerre africains. S'il échouait dans sa mission, Regulus jurait de revenir à Carthage... Il échoua. Sur ses propres instances, le sénat romain garda les captifs. Et Regulus, fidèle à la parole donnée, traversa la Méditerranée pour se livrer à d'impitoyables ennemis, qui

torturèrent, avec raffinement, ce héros immortel de la véracité... Je m'incline devant la haute figure du martyr païen. Du fond des siècles, il nous crie : Sachez souffrir !

Et enfin, l'homme fort doit savoir agir.

Ne soyons pas trop subtils, trop nuancés, trop méticuleux, trop raffinés,trop experts à peser le pour et le contre de chaque démarche, dans une balance de précision. Trop souvent, comme le disait Vinet, « fin, faible et faux marchent de compagnie. » La vie est complexe, assurément, mais surtout pour le regard désintéressé du dilettante. Pour l'homme de conscience et de conviction, l'existence est plus simple et le chemin du devoir est plus droit. Un grand amour, une grande foi, une grande et sainte ambition, nous poussent en avant, sans égard aux obstacles : nous perçons les montagnes, nous franchissons les précipices, nous parvenons au but, rayonnants d'allégresse. Honneur à ceux qui connaissent l'enthousiasme et l'indignation ! Dans un monde comme le nôtre, où rôdent, impunies, de rugissantes iniquités ; dans un monde où les champions de la vérité, de la justice, de la liberté, de l'avenir enfin, du « Dieu qui vient » risquent toujours — sous une forme ou sous une autre, — d'être légalement exécutés, nous n'avons pas le temps, nous chrétiens, de couper des cheveux en quatre et de rechercher au microscope, dans le Nouveau-Testament, les passages qui pourraient être allégués en faveur du *statu quo* sur la terre.

La doctrine du Royaume de Dieu est une doctrine d'avant-garde, et de réalisation concrète ; elle ne s'accommode point d'une piété intellectuelle et sentimentale ; elle forme des hommes forts, affranchis des indécisions qui paralysent, et des retours en arrière ; elle forme des hommes d'action.

Savoir ignorer, savoir souffrir, savoir agir ! Peut-on demander moins, à ceux qui se réclament du Crucifié ? L'ombre gigantesque de la croix tombe, obstinément, sur notre sentier. On ne joue pas avec l'Evangile, on ne badine pas avec la vie chrétienne. L'esprit du Christ veut faire de nous des hommes.

Toutefois, le courage n'épuise pas les divines capacités de l'âme humaine. *Sois homme !* cela signifie : sois ferme, inébranlable. *Sois humain !* cela signifie : sois pitoyable, sois bon. Synthèse glorieuse des contraires ! Qu'on est fier, humblement fier, de sentir palpiter en soi l'âme du Christ intérieur, qui veut nous élever à la parfaite stature de l'humanité sans tache et sans lacune !

Au portrait du chrétien complet, de l'homme fort et vaillant, l'apôtre ajoute ce trait de génie : « Dans tous ses actes, il ne respire que la charité. »

Wilfred MONOD

LE MOIS

Un cri d'alarme. — La France et la dépopulation. — Les causes et les remèdes. — L'affaiblissement de la vie religieuse et morale. — L'appel aux femmes. — Un livre de M. Jean Finot. — Une conférence chez Mme R. Mirabaud. — S. M. la Reine des Pays-Bas à Paris. — M. Paul Deschanel et la Présidence de la Chambre des Députés. — Le centenaire de J.-J. Rousseau.

Le rôle du chroniqueur n'est pas toujours gai et je commence, pour ma part, à écrire ces lignes avec un poids sur le coeur. Hier soir, dans le *Temps*, j'ai trouvé la note ci-dessous sur laquelle je me permets d'attirer la plus sérieuse attention de tous mes lecteurs :

Le mouvement de la population française en 1911

« La statistique du mouvement de la population de la France en 1911 va paraître. Elle est plus déplorable encore que les précédentes.

« Le nombre des décès a surpassé de 34,869 celui des naissances ; autrement dit, la population française a diminué de 34,869 unités l'année dernière.

« Le chiffre des naissances est le plus bas qui ait encore été atteint. On a compté seulement 742,114 enfants nés vivants, contre 776,983 décès.

« Chaque année voit malheureusement s'accentuer la situation défavorable de la France au milieu des nations grandissantes. C'est ainsi que sur 10,000 habitants, l'excédent annuel moyen des naissances est de 112 en Italie, 115 en Angleterre, 141 en Allemagne, etc.

«Le nombre des mariages en France est cependant satisfaisant: 307,788 en 1911, soit un peu plus qu'en 1910. La France compte parmi les pays où la nuptialité est relativement élevée.

« Le nombre des divorces toujours en augmentation, est également un peu plus élevé qu'en 1910 et atteint 13,058.

« Les décès ont été plus nombreux en 1911 qu'en 1910 dans presque tous les départements. Relativement au chiffre de la population ce sont les départements normands qui, comme les années précédentes, fournissent la mortalité la plus élevée.

«C'est aussi dans ces départements, puis dans quelques régions du centre, de la Bretagne, de la Provence, de la Champagne, de

l'Oise et même de Seine-et-Oise, que se trouvent les arrondissements où le taux de la mortalité est généralement anormal en tenant compte de la répartition par âge des habitants de ces arrondissements.

« Dans le même ordre d'idées, on peut remarquer que si le nombre proportionnel des décès est notablement élevé en France, par rapport à beaucoup d'autres pays, cela tient à ce que la France est l'un des pays où l'on compte le plus de vieillards, relativement au nombre des habitants, et cela en raison de la faible natalité dans les dernières années.

« Le petit nombre des naissances est l'élément démographique caractéristique de la population française. Par rapport à 1910, le nombre des naissances a décru dans 83 départements. Les départements à forte ou à faible natalité sont d'ailleurs toujours à peu près les mêmes : les premiers dans la région de la Bretagne, du nord et de l'est, les seconds dans la vallée de la Garonne, en Bourgogne, etc., qui sont depuis longtemps en voie de dépeuplement.

« Bien que la natalité s'abaisse aussi actuellement dans de nombreux pays, nulle part elle n'est aussi faible qu'en France. »

Sommes-nous tellement gâtés dans nos esprits et dans nos coeurs que cette simple constatation ne nous fasse pas rentrer en nous-mêmes ? Nos marchands de papier, nos journaux à grands tirages, nos revues à succès ne vont-ils pas suspendre un instant leur commerce pour crier au peuple : la patrie est en danger? Combien y aura-t-il de députés, de ministres qui, émus par ces chiffres, mettront un instant leur main devant leurs yeux pour se dire : Voyons, cela ne peut continuer ainsi ; il faut que je travaille au relèvement national ?

Combien y en aura-t-il, de nos écrivains brillants, de nos politiciens ambitieux, qui diront simplement : Bah ! cela durera bien autant que nous ?

Ah ! dès maintenant, il serait facile de rédiger un terrible réquisitoire contre ceux qui nous ont amenés là. Un homme que nous ne suivons pas toujours, mais qui s'est montré souvent un bon citoyen, M. Ferdinand Buisson, a eu le courage de crier un jour devant un auditoire populaire réuni à la Sorbonne que, nous Français, nous détenions deux records : celui de *l'alcoolisme* et celui de la *dépopulation*... Les économistes et les politiciens vont chercher toutes sortes de causes à ce fait navrant. Mais ils n'auront pas tous le courage et la loyauté de dire quelles sont les raisons profondes d'une situation aussi grave.

La France se dépeuple parce qu'elle boit trop, parce qu'elle a trop d'alcooliques. Les enfants d'alcooliques ne vivent pas. La phtisie et la méningite les tuent comme des mouches. Nous n'a-

vous pas assez d'enfants parce que notre jeunesse se marie trop tard, et elle se marie tard parce que l'immoralité courante comprend, tolère et excuse que l'on s'amuse ferme avant le mariage. Le désordre des moeurs, les mauvais ménages jettent tous les ans sur les bras de l'Assistance publique une armée d'enfants où la mortalité sévit bientôt comme une épidémie. Et ce désordre moral va s'accentuant à mesure que disparaissent, dans certaines classes, les sentiments nobles et élevés qu'entretient toujours une conviction religieuse sérieuse et sincère. — Un écrivain grave et charmant à la fois, M. Eugène Ritter, professeur honoraire de l'Université de Genève, dans un livre (1) qui sort de presse écrit ces lignes dont un Français peut sentir l'ironie : « La France fait des expériences, au bénéfice du reste de l'Europe. Elle tente depuis trente-cinq ans une difficile entreprise. Elle se débarrasse avec lenteur et préméditation, de tout ce qui porte l'empreinte chrétienne. Quand elle arrivera au bout de son effort, on verra ce que sera cette société d'athées « que Bayle imaginait....» Et plus loin il ajoute : « La France démolit sa religion, comme elle a déboisé ses montagnes ». Ne vous semble-t-il pas que nous avons déjà un avant-goût de ce que sera cette « société d'athées » que Bayle n'est plus seul à imaginer ? Bonnot et Garnier sont les membres les plus logiques de cette société future. Ils vont d'emblée aux dernières conséquences du système. Et ce sont des gens fort « conscients ». Ceux de leur bande qui restent devant le juge d'instruction ne se laissent pas prendre au dépourvu quand on leur reproche leurs crimes.

Nos doctrines, disent-ils, mais nous les avons puisées dans les livres de vos professeurs officiels, de ceux de vos grandes écoles de la Sorbonne et du Collège de France... et le fait est qu'on a trouvé chez les plus cultivés d'entre eux des ouvrages dont l'honnête homme qu'est personnellement M. Le Dantec n'avait pas prévu les conséquences...

Ne vous semble-t-il pas qu'il serait grand temps de réagir ? de réagir tout de suite et sagement si nous ne voulons pas préparer nous-mêmes une de ces réactions folles dont notre pays n'est que trop coutumier ?

Déjà un peu partout les élections municipales et les quelques élections législatives qui viennent d'avoir lieu ont marqué une désaffection grandissante à l'égard des purs politiciens. Le parti radical-socialiste a été, ici et là, durement atteint. Il aura bientôt épuisé la patience populaire. Il compte dans ses rangs des hommes qui furent au pouvoir les pires ennemis de la France. Le peuple qu'il est long d'éclairer commence à s'en apercevoir...

Mais ne réduisons pas l'angoissant problème qui est devant

(1) Les Eglises chrétiennes au matin du XX siècle, Paris, Perrjn et Cie, 1912.

nous à une question de parti. Il y a de braves gens et de bons Français dans tous les partis ; il est temps qu'ils se cherchent, se trouvent et se liguent dans un nouveau parti qui sera le parti « bon Français », pour reprendre une expression chère à Agrippa d'Aubigné.

Mais ce qui fait les partis, ce sont les hommes, et, après tout, une nation n'a jamais que les partis qu'elle mérite. Ceux qui s'abandonnent méritent d'être brimés, mal traités et mal dirigés. Que ceux qui en ont assez de voir l'idée religieuse attaquée sous toutes ses formes, l'idéal bafoué, le disent hautement. Jamais il n'y a eu plus de liberté individuelle qu'aujourd'hui : que les honnêtes gens en profitent et qu'ils commencent eux-mêmes par faire leur *mea culpa*. Eux-mêmes ont été indifférents aux grands principes religieux et moraux sans lesquels un peuple pourrit ; eux-mêmes ont sacrifié aux idoles de la politique : qu'ils se ressaisissent, il en est temps.

Qui sait si le relèvement ne viendra pas des femmes ? La manière dont nos affaires générales et particulières ont été conduites par les partis au pouvoir donne à cette question une actualité réelle. Le progrès des idées, les conquêtes régulières et continues de la liberté, l'éducation beaucoup plus sérieuse donnée aux jeunes filles dans nos lycées, où l'on est parvenu à des résultats remarquables, tout cela ramène l'attention sur le rôle que la femme pourrait être appelée à jouer dans la cité et dans l'Etat. Sur la femme, M. Jean Finot vient d'écrire un livre (1) que je me permets de recommander à tous ceux qui ne tiennent pas absolument à garder intangibles les idées qu'ils se sont faites ou les préjugés dans lesquels ils vivent sans s'en douter. A propos des droits des femmes, j'ai entendu l'autre jour dans un salon parisien d'excellentes choses dont nos lecteurs pourront juger en lisant ici même, la conférence de Madame Robert Mirabaud.

Le fait même de convoquer dans un salon des parents, des amis pour parler du droit des femmes est assez symptomatique. Je dois dire que la cause des femmes a été plaidée par les orateurs féminins avec autant d'habileté que de modération et de talent. Nous n'avons point entendu des énergumènes, mais des femmes françaises qui savent fort bien ce qui est possible, ce qui est légitime et ce qui ne l'est pas. Mme de Schlumberger-de Witt a dit une chose très juste, je crois, en affirmant que la question est posée. Il ne sert plus de rien de vouloir l'ignorer. Je me garderai d'entrer ici dans le vif du sujet, mais il est facile d'imaginer que le concours des femmes serait très utile dans une foule de travaux dont les hommes jusqu'ici se sont occupés, soyons polis, d'une manière assez imparfaite. Dans toutes les

(1) Préjugé et problème des sexes, Paris, Félix Alcan, 1912.

questions d'hygiène, d'assistance, de surveillance des hôpitaux, d'espaces libres à conquérir, d'écoles, on ne pourrait que se louer grandement de leur collaboration. Il faut détruire nos records : l'alcoolisme et la dépopulation. Pour lutter contre ces maux qui nous épuisent, il faut instaurer on restaurer les idées religieuses larges et fortes dont notre pays a besoin, il faut inculquer à la jeunesse, à toute la jeunesse, des idées morales que des philosophes et des politiciens imprudents ont tenté de détruire, il faut faire passer au premier plan des soucis nationaux, non plus les sottes combinaisons des partis égoïstes, mais les questions vitales de l'ordre, de la justice, de la liberté, des progrès sociaux ; il faut réformer la représentation nationale et remplacer délibérément les hommes qui ne se prêtent pas aux besoins nouveaux. Sans les femmes, il a fallu des années de plaintes pour faire balayer Paris... Puisque vous avez si peur, messieurs les élus, de l'électeur et du marchand de vin, passez le balai à celles qui sauront en user.

Et surtout pas de découragement. Il n'y a aucune raison de se décourager. Il y a des ressources dans l'âme française. Le tout est de la toucher au bon endroit. Il est certain qu'elle revient à des préoccupations religieuses et morales qu'on aurait pu croire éteintes. Il est frappant de voir combien certaines églises protestantes de Paris sont fréquentées par des auditoires grandissants et des auditoires d'hommes.

Pourquoi ce qui est possible ici ne le serait-il pas ailleurs ? Nous espérons bien que ce mouvement s'étendra. A mesure que se formeront des générations de pasteurs plus ouverts aux besoins du temps, ils feront, malgré leur faiblesse, une oeuvre plus profonde et plus étendue. Voyez ce qu'un homme comme Charles Wagner a pu faire pour ramener aux préoccupations religieuses de nobles âmes qui s'en étaient écartées un peu étourdiment ! Mais il n'est pas nécessaire d'être Wagner pour dire aux hommes le mot qu'ils attendent parce qu'ils en ont besoin.

La race est bonne chez nous, mais il ne faut pas la laisser abâtardir. L'âme française est vibrante, elle ne se contentera pas éternellement d'un régime de cabaretiers et d'épiciers. La réforme française a eu des héros dans toutes les classes de la population. Jean Leclerc était un tondeur de drap, La Catelle une institutrice, Coligny un grand seigneur, Jeanne d'Albret une fille et femme de roi. Ah ! quand le protestantisme d'aujourd'hui, oublieux de vaines querelles, ouvert enfin tout entier au véritable esprit de l'Evangile, esprit de foi profonde et de liberté conquise, voudra se réveiller et se mettre à l'oeuvre, que ne fera-t-il pas ?

Pour l'instant, le protestantisme français accueille avec joie

la visite de la reine Wilhelmine des Pays-Bas dans laquelle il retrouve quelque chose de ses traditions et de son sang. Le 24 août 1572, un des plus nobles caractères du XVIe siècle, l'amiral de Coligny, était assassiné à 600 mètres du Louvre dans la rue de Béthisy, sur un emplacement qui porte aujourd'hui exactement le n° 144 de la rue de Rivoli et... le 2 juin 1912 une de ses petites-filles devenue reine d'un pays émancipé par la Réforme, viendra déposer une marque de son souvenir au pied du monument de Coligny qui, appuyé au chevet du temple et placé sous la garde de l'Union consistoriale de Paris, s'élève comme un symbole des souffrances passées et de la foi permanente des huguenots français. A l'Oratoire du Louvre, bien des souvenirs de ses nobles ancêtres et de son noble pays pourront être évoqués devant S.M la Reine Wilhelmine... Le restaurateur du culte à Paris après la Révolution, le pasteur Marron, avait été longtemps au service des Provinces-Unies ; les vases sacrés encore utilisés dans le culte sont un don fait en 1811 par ce qui était alors la République batave... C'est là tout près, au Louvre, que Coligny essayait de faire entrer dans la pauvre tête de Charles IX les principes de cette grande politique française reprise plus tard par Richelieu et qui avait pour but l'affranchissement des Pays-Bas et la libération de l'Europe, du joug de Philippe II. En désirant que ces souvenirs soient évoqués devant elle, en y associant le prince son époux, la Reine Wilhelmine a touché au cœur tous ceux qui ont l'honneur d'appartenir à l'une des branches diverses du Protestantisme français.

C'est bien d'avoir des souvenirs, à condition qu'ils soient des motifs de plus pour travailler à l'heure présente et pour préparer un meilleur avenir. Je ne désespère point pour ma part — bien au contraire — du protestantisme français. Les principes qu'il représente sont pleins de vérité et par conséquent d'avenir. Je ne désespère pas davantage de la France malgré la gravité des circonstances qu'elle traverse. Elle peut, elle doit se ressaisir. Il a fallu que nos députés, si divisés et si aveuglés souvent par l'atmosphère que crée autour d'eux le monde politique, aient eu déjà le sentiment vague qu'il n'y a plus beaucoup de fautes à commettre, puis qu'ils ont fait appel à la réserve du parti républicain, je veux dire aux hommes de talent, d'énergie et de bon sens que M. Poincaré a groupés autour de lui. Et le mouvement s'est accentué l'autre jour par l'appel de M. Paul Deschanel à la présidence de la Chambre des Députés.

Par une maladresse insigne, le parti républicain qui peut réclamer M. Paul Deschanel comme un des siens, a presque réussi à faire de lui l'élu de la droite, comme s'il devait être entendu qu'on ne peut pas être un républicain ferme quand on travaille,

quand on parle bien, quand on a de la tenue et qu'on est de l'Académie française ! M. Paul Deschanel pourtant a eu sa revanche. Il peut se consoler aujourd'hui du long ostracisme où l'avaient condamné des hommes qui ne le voulaient pas. Qui sait si l'élection de l'autre jour n'est pas le prélude d'une plus haute présidence pour laquelle des républicains et des Français doivent savoir de plus en plus se montrer difficiles ? Les premières paroles de M. le Président Deschanel ont été de hautes *Paroles françaises*, selon une expression qu'il aime à employer. Puisse celui qui est depuis hier le second personnage de l'Etat, contribuer à orienter le pays vers ces réformes continues et étudiées qui seront pour nous le prélude du relèvement national.

Mais qu'on ne s'y trompe pas. Pour nous, il n'y a pas de relèvement sans idéal, pas de relèvement possible sans Dieu. Voilà ce que J.-J. Rousseau a crié aux esprits frivoles du XVIIIe siècle. Personne ne l'a écouté ou à peu près, et la société qu'il avait tenté d'avertir, est venue s'échouer dans les tragédies révolutionnaires. Voilà ce qu'il faut rappeler au moment où la France libérale se prépare à célébrer en juin, des fêtes solennelles en l'honneur de Rousseau.

Le monde officiel dira son grand coeur, sa pitié humaine, son amour de la justice ; on oubliera son sentiment religieux si profond. Raison de plus pour nous de marquer son rôle d'inutile Cassandre disant leurs vérités aux membres de la *bande Holbachique* des Encyclopédistes et des athées. Rousseau est fort mal connu chez nous. Voltaire et ses amis l'ont touché en le calomniant. Dans les milieux littéraires, il est surtout connu par le livre léger et mal documenté de M. Jules Lemaître. Raison de plus, pour les esprits vraiment libres, d'étudier un homme qui a encore beaucoup de choses à dire à la France d'aujourd'hui. Le protestantisme genevois tout entier va célébrer Rousseau. Espérons que le protestantisme français ne restera pas en arrière et que les pasteurs, en particulier, renonceront aux clichés traditionnels empruntés par l'ignorance naïve et bien disposée à l'arsenal dressé contre Rousseau par les athées du XVIIIe siècle. (1).

John VIÉNOT

(1) A l'Oratoire du Louvre, le 23 juin à 10 h. 1/4 du matin on pourra entendre une conférence religieuse sur *Le Christianisme de J.-J. Rousseau.*

Le Directeur-Gerant : John VIÉNOT.

Montbéliard. — Sté Anonyme d'Imprimerie Montbéliardaise.

MAISON D'ÉDUCATION

PROTESTANTE

pour Jeunes Filles

36, avenue Victor-Hugo, BOULOGNE-SUR-SEINE

(Parc des Princes)

Directrices : Mlles S. VIÉNOT et M. de GUÉRIN

GEORGES DEBUSSCHER

39, Rue de Charonne, PARIS (XIe)

FABRIQUE DE MEUBLES ET SIÈGES BOIS SCULPTÉ

et avec BRONZES

CHAMBRES A COUCHER, SALLES A MANGER, genre ancien

Travail soigné à prix modérés.

Bains de mer de la Méditerranée

Billets d'aller et retour, 1e, 2e et 3e classes, à prix très réduits, délivrés dans toutes les gares du réseau P. L. M. du 15 Mai au 1er Octobre, pour les Stations balnéaires désignées ci-après :

Agay, Antibes, Bandol, Beaulieu, Cannes, Cassis, Cette, Golfe-Juan-Vallauris, Hyères, Juan-les-Pins, La Ciotat, La Seyne, Tamaris-sur-mer, Le Grau-du-Roi, Menton, Monaco, Monte-Carlo, Montpellier, Nice, Ollioules-Sanary, Palavas, St-Cyr-la-Cadière, St Raphaël-Valescure, Toulon et Villefranche-sur-Mer.

Validité : 33 jours, avec faculté de prolongation.

Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

1° Billets d'aller et retour individuels

Prix. Le prix des billets est calculé d'après la distance totale, aller et retour, résultant de l'itinéraire choisi et d'après un barème faisant ressortir des réductions importantes.

2° Billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins deux personnes :

Prix : La première personne paie le Tarif général, la 2e personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la 3e et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %.

Arrêts facultatifs aux gares situées sur l'itinéraire.

Demander les billets (individuels ou collectifs) quatre jours à l'avance, à la gare de départ.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

SERVICE BI-HEBDOMADAIRE PARIS-MADRID-ALGÉSIRAS-TANGER

TRAJET EN 53 HEURES

Le service rapide entre Paris, Madrid, Algésiras et Tanger qui fonctionne actuellement une fois par semaine et dont l'importance s'accroit avec le développement des affaires au Maroc, deviendra bi hedomadaire à dater du 6 janvier prochain au départ de Madrid.

Ce service e t constitué, on le sait, entre Paris et Madrid par le train de luxe Sud-Express, entre Madrid et Algésiras, par un wagon lits direct. Les horaires seront les suivants à partir de la date ci-dessus :

A l'all r : Départ de Paris Quai-d'Orsay, les lundi et vendredi, à midi 16' ; arrivée à Madrid-Nord, les mardi et samedi à 2 heures 12' soir ; départ de Madrid-Atocha, les mardi et samedi, à 8 heures 20' soir ; arrivée à Algésiras, les mercredi et dimanche à 2 heures soir.

Au retour : Départ d'Algésiras, les jeudis et lundi, à 3 heures 5' soir : arrivée à Madrid-Atocha, les vendredi et mardi, à 9 heures 5' matin ; départ de Madrid-Nord, les vendredi et mardi à 8 heures soir ; arrivée à Paris-Quai-d'Orsay, les samedi et mercredi à 9 heures 33' soir.

Entre Algésiras et Tanger : traversée en 2 heures et demie environ.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

(VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN, PAR LA GARE SAINT-LAZARE).

SERVICES RAPIDES TOUS LES JOURS ET TOUTE L'ANNÉE

(Dimanches et fêtes compris).

DÉPARTS DE PARIS-SAINT-LAZARE :

A 10 h. 20 matin (1re et 2e cl. seulement) et à 9 h. 20 soir 1re, 2e et 3e cl.

DÉPARTS DE LONDRES :

VICTORIA à 10 h. matin (1re, 2e et 3e classes seulement).

LONDON-BRIDGE et VICTORIA à 8 h. 45 soir (1re, 2e et 3e classes).

TRAJET DE JOUR EN 8 H. 40.

GRANDE ECONOMIE

Billets simples valables pendant 7 jours.		Billets d'aller et retour valables pendant un mois	
1re classe	48 fr. 25	1re classe	82 fr. 75
2e —	35 fr. »	2e —	58 fr. 75
3e —	23 fr. 25	3e —	41 fr. 50

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours, ainsi qu'à Brighton.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1re classe et de 2e classe à couloir avec w.-c. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant ; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec w.-c. et toilette. Une voiture de 1re classe à couloir des trains de nuit comporte 4 compartiments à couchettes (supplément de 5 fr. par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe, moyennant une surtaxe de 1 par couchette.

EXCURSIONS

Billets d'aller et retour valables pendant 14 jours, délivrés à l'occasion de fêtes de Pâques, de la Pentecôte, de l'Assomption et de Noël.

DE PARIS-SAINT-LAZARE A LONDRES ET VICE-VERSA

1re classe, 49 fr. 05 ; 2e classe, 37 fr. 80 ; 3e classe, 32 fr. 50.

Pour plus de renseignements, demander le bulletin spécial du Service de Paris Londres, que la Compagnie de l'Ouest envoie franco à domicile sur demande affranchi adressée au Service de la Publicité, 20, rue de Rome, à Paris.

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES

(Viâ Calais ou Boulogne)

CINQ SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

VOIE LA PLUS RAPIDE

SERVICES OFFICIELS DE LA POSTE (VIA CALAIS)

Services rapides entre Paris, la Belgique, la Hollande, L'Allemagne, la Russie, le Danemark, la Suède et la Norvège.

TRAINS DE LUXE

Toute l'année :

Nord-Express. — Tous les jours entre Paris (1 h. 50 soir) et Berlin. (A l'aller, ce train est en correspondance à Liège avec l'Ostende-Vienne).

Le train partant de Paris le lundi continue sur Varsovie et ceux partant les Mercredi et Samedi sur Saint-Pétersbourg.

Péninsulaire-Express. — Départ de Londres le Vendredi, et de Calais-Maritime le Samedi à 1 h. 03 matin pour Turin, Alexandrie, Bologne, Brindisi, où il correspond avec le paquebot de la Malle de l'Inde.

Calais-Marseille-Bombay-Express. — Départ de Londres et Calais-Maritime (2 h 55 soir) le Jeudi pour Marseille, en correspondance avec les paquebots pour l'Egypte et les Indes.

Simplon-Express. — De Londres, Calais (3 h. soir) et Paris-Nord (6 h. 51 soir) pour Lausanne, Brigue et Milan. (3 fois par semaine en hiver, tous les jours en été).

L'hiver seulement :

Calais-Méditerranée-Express. — De Londres, Calais (3 h. soir) et Paris-Nord (6 h. 51 soir) pour Nice et Vintimille.

Train rapide quotidien. — De Paris-Nord (7 h. 32 soir) pour Nice et Vintimille composé de lits-salons et voitures de 1re classe.

VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS

en France et à l'Étranger

avec itinéraire tracé au gré des voyageurs

Délivrance toute l'année de billets permettant d'effectuer un voyage empruntant les réseaux français, les lignes de chemins de fer et les voies navigables des pays européens. Le parcours ne peut être inférieur à 600 kilomètres.

La durée de validité est de 60 jours jusqu'à 2 000 kilomètres, 90 jours de 2.0 0 à 3 000 kilomètres, et de 120 jours au-dessus.

MASSAGE MÉDICAL

GYMNASTIQUE SUÉDOISE

DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS ARRIÉRÉS

CULTURE DE LA VOLONTÉ

SE REND A DOMICILE — PRIX MODÉRÉS

A. CORNILLE

40, Rue Saint-Paul, 40

LE PROTESTANT

Journal des chrétiens libéraux

Paraissant le samedi.

Abonnements : France, Alsace-Lorraine, un an, 5 fr. ; 6 mois, 3 fr. ; autres pays, un an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr.

Administration, abonnements, 20, rue de Vienne, Paris, 8 . Rédaction, M. Reyss, pasteur, 49, boulevard Pereire.

JOURNAL DE GENÈVE

Le *Journal de Genève*, par son bulletin politique, comme par ses correspondances régulières de France, d'Angleterre, de Turquie, par ses chroniques scientifiques et sa correspondance littéraire parisienne, est un des organes les plus importants de la presse de langue française.

On s'abonne à la Direction du *Journal* à Genève et dans tous les bureaux de poste de Suisse et de l'étranger.

Genève et la Suisse : Six mois, 12 fr., un an, 20 fr.

Union postale : Six mois, 20 fr. ; un an, 37 fr.

LE TÉMOIGNAGE

Journal de l'Eglise évangélique luthérienne, paraissant tous les vendredis, sous la direction de M. le pasteur Samuel Lambert, tient ses lecteurs au courant du mouvement religieux, publie des études, des correspondances, etc.

Abonnements : France, 5 fr. ; Union postale, 7 fr. ; pasteurs à l'étranger, 6 fr.

S'adresser au bureau du journal, 16, rue Chauchat, Paris, IXe.

LA VIE NOUVELLE

JOURNAL DES PROTESTANTS FRANÇAIS

Rédaction et administration : Louis Lafon

Montauban.

Abonnements : France, 5 fr. ; Alsace-Lorraine, 6 fr. ; Etranger, 8 fr.

Tous les samedis : HUIT PAGES

LE CHRISTIANISME

AU XXe SIECLE

Paraît tous les jeudis à Paris, sous la direction de M. Benjamin Couve. Consacré à la défense des intérêts des Eglises réformées évangéliques de France, il instruit ses lecteurs de tout ce qui touche l'évangélisation, la mission, les œuvres chrétiennes chez nous et à l'étranger. Il est, par la nature et l'étendue de sa publicité, très propre à servir d'intermédiaire pour demandes et offres d'emplois.

Abonnements : 10 fr. par an, 5 fr. pour pasteurs, instituteurs, évangélistes.

S'adresser à son gérant, M. Street, 48, rue de Lille, Paris (7e).

GAZETTE DE LAUSANNE

ET JOURNAL SUISSE

La Gazette de Lausanne, l'un des plus anciens journaux de la Suisse — il date de 1799 — par la variété de sa rédaction, ses nombreuses correspondances étrangères, permet de suivre le mouvement des idées non seulement en Suisse, mais dans les autres pays. On s'abonne à Lausanne, n° 20, ruelle Saint-François. Le prix d'abonnement est pour la Suisse, de 20 fr. par an, et de 36 fr. pour l'Union postale.

VIN DE PROPRIÉTAIRE

Veuve de pasteur, Mme JULES GARDES, à Mons

Par Alais (Gard)

Offre VINS ROUGE de l'année à 32 fr. l'hectolitre, rendu, fût compris BLANC, à 35 fr.

DEMANDE DES REPRÉSENTANTS

LISEZ-LE

pour économiser votre temps

Il est la **Revue des Revues techniques** et donne le contenu des 540 meilleures publications du monde entier.

Le **foyer de la documentation**, c'est ce qu'il veut être et ce qu'il est depuis 13 ans.

Il permet à l'ingénieur et à l'industriel de tirer parti de tous les faits nouveaux.

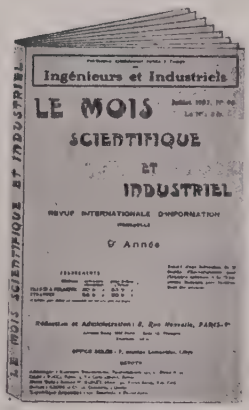

ÉCRIVEZ-LUI

pour profiter de l'expérience des autres

A tous ceux qui ont des difficultés à vaincre ou qui veulent entreprendre un travail, l'**Institut du M. S. I.** offre ses Conseils pratiques et sa Documentation ; il vous guidera par des Bibliographies, des Mémoires et des Consultations ; il déposera vos Brevets, en facilitera la négociation ; il vous aidera en vous donnant des Conseils Juridiques, en vous traçant une méthode rationnelle d'organisation de votre usine ou de votre comptabilité.

Minimum d'effort - Maximum d'effet

ABONNEMENTS

France et Belgique, 20 fr. ; Etranger, 25 fr. par an

(Spécimen 160 p. : 0 fr. 40, timbres du pays)

ENVOI, SUR DEMANDE, DE LA NOTICE SPÉCIALE

8, rue Nouvelle, PARIS

TRAVAUX

à la

MACHINE A ÉCRIRE

STÉNOGRAPHIE

Mademoiselle Alph. CAVALIER,

14, rue du Commerce,

Paris, 15e

A LOUER,

à 200 mètres d'Orthez,

Basses-Pyrénées,

UNE VILLA

très bien située entièrement meublée avec tout le confort moderne, spacieuse et convenant à une nombreuse famille, entourée d'un parc. Dépendances. Condition modérées. S'adresser au Bureau de *La Revue*.

EAUX D'ÉVIAN

L'eau des sources d'Evian est fraîche, incolore, alcaline, sans aucune odeur, d'une saveur très agréable. Par l'absence complète de sulfate de chaux dans sa composition, elle est d'une digestion très facile ; l'acide carbonique, le chlorure de sodium et le carbonate de soude qu'elle renferme aident puissamment aux fonctions de l'estomac, et, comme elle ne trouble pas le vin, son usage à table est aussi utile qu'agréable.

C'est l'eau de table par excellence, a dit d'elle, en toute vérité, M. Jules Simon.

Les estomacs délicats supportent aisément une forte dose de cette eau alcaline, tandis que pour certaines eaux les plus petites quantités sont quelquefois pesantes et difficiles à digérer.

L'eau d'Evian convient dans le traitement des maladies ci-après désignées :

Affections des voies digestives, affections chroniques du foie et de l'appareil biliaire, des voies urinaires

L'eau d'Evian se conserve indéfiniment avec toutes ses qualités et se transporte aux plus grandes distances sans altération aucune.

Elle s'expédie en bouteilles par caisses de 12, 30 et 60 bouteilles. Elle est expédiée aussi en bonbonnes de verre dans lesquelles elle se conserve parfaitement.

Pour tous les renseignements, s'adresser à M. le Directeur des Eaux d'Evian, à Evian.

SOURCE CACHAT

Alcaline, Médicinale, la plus réputée des Eaux d'Évian, la meilleure des Eaux de table.

En bouteilles :

Au magasin, *4 place de l'Opéra*, la bouteille ..... fr.		0.60
A domicile, à Paris, par 10 bouteilles au moins, la bouteille		0.60
La caisse de 30 bouteilles	A domicile à Paris	18 »
— 60 —	ou aux Bureaux des chemins de fer	36 »

En bonbonnes, *à domicile à Paris ou aux Bureaux des Chemins de fer :*

La bonbonne de 10 litres ..... fr.	4 »	7 »
Bonbonne	3 »	
La bonbonne de 25 litres	8 50	12.50
Bonbonne	4 »	

Les bonbonnes seront reprises, au prix de facture, ainsi que les bouteilles au prix de 0,05 centimes la bouteille :

A DOMICILE

AVIS

Les livraisons sont faites le lendemain ou le surlendemain de la commande

La vente s'effectue au comptant.

Le montant des expéditions en province suivra en remboursement.

Les bonbonnes et caisses seront remises sans frais de camionnage, aux Bureaux des Chemins de fer.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

HIVER 1911-1912

Relations rapides entre

PARIS et l'ITALIE, par le Mont-Cenis.

1° **EXPRESS QUOTIDIENS**, Paris, Turin, Gênes, Pise, Rome, Naples à l'aller et au retour.

ALLER : Départ de Paris ; 8 h. 20 matin (W. R. Paris-Dijon et Culoz-Modane. 1re et 2e cl. Paris-Turin) — 2 h. 20 soir (W. L. 1re cl. Paris-Florence, 1re et 2e cl. Paris-Rome) — 10 h. 15 soir. (W. R. Modane-Turin, L. S. Paris-Turin, 1re et 2e cl. Calais-Turin, W. L. 1re et 2e classes Paris-Rome).

RETOUR : Départ de Rome : 11 h. 50 soir (W. L. Rome-Paris, 1re et 2e cl. Turin-Paris, W. R. Turin-Chambéry) — 8 h. 35 matin (1re et 2 cl. Rome-Paris et Turin-Boulogne ; W. L. Florence-Paris ; L. S Turin-Paris ; W. R. Rome Pise et Dijon-Paris) — 6 h. 05 soir (1re et 2e cl. Rome et Turin à Paris ; W. R. Dijon-Paris.
Arrivée à Paris : 6 h. 45 matin, 2 h. 25 soir. 11 h soir.

2e **Train de luxe « PARIS-ROME »** (Vagons-Lits, Vagon-Restaurant, Voiture directe de ou pour Florence) desservant Aix-les-Bains.

ALLER : Départ de Paris : 2 h. 10 soir, les lundis, jeudis et samedis pour Rome et Naples, du 2 décembre au 11 mai ; — les jeudis et samedis pour Palerme, du 4 janvier au 25 avril inclus ; — les lundis pour Taormina du 1er janvier au 22 avril inclus.

RETOUR : Les lundis, mercredis et samedis au départ de Naples et de Rome du 4 décembre au 13 mai ; — les dimanches et mardis au départ de Palerme du 7 janvier au 28 avril inclus ; — les vendredis au départ de Taormina du 5 janvier au 26 avril inclus.
Arrivée à Paris à 2 h. 40 soir.

ASSURANCES

G. SOLANET

77, rue Dulong, PARIS

RÉDACTION DE POLICES — MODIFICATIONS
AUX CONTRATS EN COURS

Incendie -- Vie -- Rentes Viagères
Accidents de toute nature

Chevaux — Voitures — Automobiles et Conducteurs
Responsabilité civile — Chasse
Gens de Maison

LIBRAIRIE FISCHBACHER, 33 rue de Seine, PARIS

EN VENTE :

LA RÉFORME ET LES ÉGLISES RÉFORMÉES DANS LE DÉPARTEMENT ACTUEL D'EURE-ET-LOIR (1523-1911)

par Henri Lehr

Ouvrage illustré de 24 gravures et d'une carte.

Un volume, in-8° . . . . . 10 »»

LES PRÉDICANTS PROTESTANTS DES CÉVENNES ET DU BAS-LANGUEDOC (1684 1700)

par Charles Bost

(Ouvrage couronné par l'Académie Française).

Préface de P. Fonbrune-Berbinau. — Orné de 22 planches et d'une carte. — Tables alphabétiques.

2 forts volumes, in-8°. . . . . 20 »»

SWEDENBORG

par Charles Byse

Tome II : Le monde des esprits. — L'Enfer. — L'Art de vivre. — La divine triade ou le Monothéisme et Jésus-Christ.

Un volume, in-12. . . . . 3 50

Paru précédemment : Tome I. Un volume, in-12 . . . . . 3 50

LE CARACTÈRE DE CALVIN D'APRÈS SES LETTRES

par Léopold Monod.

Brochure, in-8 . . . . . 1 »»

Le mouvement social contemporain

L'ORIENTATION RELIGIEUSE DE LA FRANCE ACTUELLE

par Paul Sabatier

Un volume, in-12. . . . . 3 50

CE QU'ON A FAIT DE L'ÉGLISE

Etude d'histoire religieuse. Avec une humble supplique à Sa Sainteté le pape Pie X.

par *****

Un volume, in-12. . . . . 3 50

L'INQUIÉTUDE RELIGIEUSE DU TEMPS PRÉSENT

par Paul Stapfer.

Un volume, in-12. . . . . 3 50

LE SENTIMENT RELIGIEUX A-T-IL UNE ORIGINE PATHOLOGIQUE ?

par le Dr E. Perrier

Brochure, grand-8° . . . . . 1 »»

LES PHÉNOMÈNES PSYCHIQUES ET LA QUESTION DE L'AU-DELA

par Alfred Bénezech

Un volume, in-16. . . . . 3 50

Table des matières : Les phénomènes psychiques. — L'hostilité des savants. — Les groupes d'études. — Expériences. — Psychologie de la table parlante. — Quelques vues sur l'au-delà. — A la recherche d'une explication. — Les probabilités morales de la survie. — La valeur du spiritisme.

RELIGION ET PSYCHOTHÉRAPIE

Etude sur le rôle de la foi religieuse dans la guérison de la maladie

par Paul Bordreuil, Dr en médecine.

Un volume, grand in-8°. . . . . 3 »»

WU WEI

par Henri Borel

Fiction basée sur la philosophie de Lao Tsé. — Traduit avec l'autorisation de l'auteur par Pierre Bernard.

Joli volume, in-18° . . . . . 2 »»

Présenter au public français une étude claire et fidèle sur la « sereine philosophie » de Lao Tsé, tel a été le but poursuivi et atteint par l'auteur. Son analyse très limpide des doctrines et principes du grand penseur chinois et les hautes qualités de style qui rehaussent son œuvre, feront de cet ouvrage la plus agréable et la plus saine des lectures philosophiques.

PEUGEOT

CYCLES - MOTOCYCLETTES

BICYCLETTES de route à 1 et 2 vitesses

BICYCLETTES de course

MOTOCYCLETTES

à un et deux cylindres avec **FOURCHE ÉLASTIQUE**

PEUGEOT

BREVETÉ S. G. D. G.

AGENTS DANS TOUTES LES VILLES

SOCIÉTÉ ANONYME

DES AUTOMOBILES ET CYCLES PEUGEOT

à BEAULIEU (Doubs).

LIBRAIRIE FISCHBACHER, 33 rue de Seine, PARIS

EN VENTE :

LIVRE D'OR DE LA MISSION AU LESSOUTO

Soixante-quinze ans de l'histoire d'une tribu Sud-Africaine

Un magnifique volume in-4°, illustré de plus de 260 photogravures avec une grande carte en couleurs hors-texte. Tirage sur beau papier satiné.

Broché. . . . . **15** »» Relié toile . . . . . **18** »»

IMITATION DE JÉSUS-CHRIST

par Thomas-A. Kempis

Nouvelle édition traduite du latin et appropriée à toutes les communions chrétiennes.

Un volume. in 24, double couronne, texte encadré rouge. Broché : **2 50** ; Relié toile, tranches rouges, fers spéciaux : **4** »» ; Relié satin, tranches dorées : **5** »» ; Chagrin ou maroquin souple, tranches dorées . . . . . **8** »»

LE LUXE

par Félix de Béthune

Préface de M. Charles Gide. Lettres de MM. Elie Gounelle et Paul Passy.

Un volume in-8° . . . . . **2** »»

Table des matières : I. Notions générales du luxe.— II. Notions sociales du luxe.— III. Résumé des objections courantes. — IV. Vers une société nouvelle. — V. Notions individuelles du luxe.

A PARIS ET AILLEURS

Echos et Reflets. — IIe série, par Wilfred Monod.

Un volume, in 12. . . . . **3** »»

Rarement M. Wilfred Monod aura été aussi bien inspiré, et l'on ne sait trop ce qu'il faut admirer le plus dans cet ouvrage : la noble inspiration de l'écrivain, la beauté du style avec ses traits pétillants d'esprit, ou les grandes leçons de morale et de résignation qui se dégagent naturellement de ces rapides mais suggestives esquisses.

FIGURES ET CHOSES ANGLAISES

par J.-E. Cerisier. Préface de M. Frank Puaux.

Un volume, in-12, orné de 6 portraits **3 50**

POTS CASSÉS

Scènes de la vie réelle pouvant servir à illustrer « l'Expérience religieuse » de William James.

par Harold Begbie. — Traduit de l'anglais.

Deuxième édition. Un volume, in-12 . . . . . **3 50**

Rien de plus coloré, de plus dramatique, de plus navrant et de plus réconfortant en même temps, que ces « scènes de la vie réelle ». Il est à remarquer qu'elles ne sont pas choisies arbitrairement et qu'elles concourent, sans aucune trace d'un effort quelconque, à démontrer le bien-fondé de la thèse soutenue par l'auteur.

ME VOICI, MAITRE, ENVOIE-MOI !

par W.-T. Stead

Roman social, traduit librement de l'anglais, par A.-J. Jézéquel, avec une préface de Wilfred Monod.

Un volume, in-12 . . . . . **3 50**

Reprenant sous une forme plus réaliste, le sujet naguère esquissé par Sheldon, W.-T. Stead a fait œuvre dans ce « roman social » d'une puissance qui ne manque jamais de toucher à la fois le cœur et l'esprit de ses lecteurs. La fin prématurée et tragique de ce probe écrivain, ajoute encore à l'émotion naturelle qui se dégage de : *Me voici, Maître, envoie-moi !*

LA GRÈCE DE TOUJOURS

par Théophile Calas. — Douze conférences.

Un volume, in-12 . . . . . **3 50**

AU PAYS DE LA LUMIÈRE

Notes et impressions d'un voyage en Syrie, en Galilée et à Jérusalem.

par Vega

Un volume, in-12. . . . . **3 50**

LA GLOIRE DES HUMBLES

(Récits) par Pierre

Un volume, in-12. . . . . **3** »»

Montbéliard. — Sté Anme d'Imprimerie Montbéliardaise.

CINQUANTE-NEUVIEME ANNEE. - TOME II
IVe SÉRIE

Juillet-Août 1912

REVUE CHRÉTIENNE

RECUEIL MENSUEL

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE

JOHN VIÉNOT

Professeur à la Faculté libre de théologie de Paris.

ADMINISTRATION

83, Boulevard Arago, 83

PARIS (XIVe)

SOMMAIRE

(Portrait de Coligny à l'Oratoire du Louvre).
Coligny et S. M. la Reine des Pays-Bas.
Discours de M. le pasteur **B. Couve.**
Discours de M. le pasteur **J.-E. Roberty**.
Reponse de S. M. la Reine.
Frank Puaux. — Coligny et l'*Action française.*
Louis Ripault. — Devant la statue de Coligny.
D. Lortsch. — A l'occasion de la visite de la Reine de Hollande à la statue de l'amiral Coligny.

(Portrait de J.-J. Rousseau).
P Fargues. — Hommage à J.-J. Rousseau.
Ch. Werner — J.-J. Rousseau génie religieux.
John Viénot, — La conversion de J.-J. Rousseau.
J.-J. Rousseau au Sénat.
Les discours du Panthéon.
J.-J. Rousseau et la presse protestante.
P. Fargues. — J.-J. Rousseau à travers journaux et revues.
Les Fêtes de J.-J Rousseau à Genève. Epilogue
(Vues se rapportant à J.-J. Rousseau).

Wilfred Monod. — Synode national des églises reformées de France. — Rapport du Comité général.
Louis Lafon. — Rapport sur le projet d'unification.
Paul Gay. — Amendements au fidéisme (*suite et fin*).
E. Neel. — Par l'union à l'unité.
John Viénot. — Sur quelques livres de choix.
D. Lortsch. — Au docteur A. Jalaguier.
G. Boutelleau. — Des ailes.
Revue de Livres.
Ici et là.
G. Boutelleau. — Aux pieds du Christ.
John Viénot. — Le mois.
Concours de décoration murale.

Bibliothèque de la « Revue Chrétienne »

M. B. La jeunesse d'Eugène Bersier, récits et souvenirs.

Ch. Serfass. A propos de Messine.

Lindegaard-Petersen. Le protestantisme français sous la loi de décembre 1905.

Maurice Hottinguer. Vers l'Evangile intégral. Exposé et projet d'une société d'assistance fraternelle

John Viénot. L'Eglise de l'Oratoire du Louvre en 1908

John Viénot.
W. Monod.
Roberty. } Jean Calvin. Souvenir du 4me centenaire de sa naissance.

Pierre Dieterlen. Le réveil des pasteurs par le moyen des pasteurs.

Henri Monnier. Le paradis socialiste et le ciel.

G. Jaulmes. L'unité protestante.

Paul Mellon. Toussaint Berchet.

H. Rappart.
E. Vurpillot.
G. Jaulmes. } Pour les moniteurs des Ecoles du Dimanche.

John Viénot.
W. Monod.
J. E. Roberty. } Souvenir du centenaire de l'établissement du culte protestant à l'Oratoire du Louvre.

John Viénot. La Bible de l'homme moderne.
— L'amour et la mort.
— Jésus-Christ et les convenances sociales.
— La remontée française.
— La conversion de J.-J. Rousseau.

On peut se procurer ces brochures pour le prix de 0 fr. 25 en s'adressant à M. l'administrateur de la Revue chrétienne, *83, Boulevard Arago, Paris, 14e.*

Le Monument de Coligny au chevet de l'Oratoire du Louvre

Coligny et S. M. la Reine des Pays-Bas

COLIGNY ET L'ACTION FRANÇAISE

DEVANT LA STATUE DE COLIGNY

Sa Majesté la Reine des Pays-Bas devant la statue de Coligny

Le Figaro est un des rares journaux politiques français qui ait donné un compte-rendu exact et précis de la visite faite par S. M. la reine des Pays-Bas au monument de son illustre ancêtre l'amiral de Coligny. Nous lui empruntons son récit :

« Une foule de plusieurs milliers de personnes, maintenue par des barrages d'agents sur les trottoirs opposés à l'îlot d'immeubles dont fait partie le temple de l'Oratoire, acclame la souveraine à son arrivée.

Sa Majesté et le prince consort sont salués à leur descente de voiture par MM. Couve, président, et les membres de l'Union consistoriale ; le pasteur Roberty, président, et les membres du Conseil presbytéral ; le pasteur Lacheret, chapelain de la cour de Hollande ; J. Viénot, Wilfred Monod, etc. A l'entrée du couple royal, M. Lesur, organiste de l'Oratoire, exécute un morceau de musique religieuse.

La reine traverse le temple et se rend à la salle du conseil presbytéral, où M. le pasteur Roberty lui présente ainsi qu'au prince un registre portant mention de leur visite et sur lequel Sa Majesté et Son Altesse Royale apposent leurs signatures.

Le cortège se reforme ensuite et gagne le petit jardin où, parmi les lierres, se dresse le monument de Coligny, et qui n'est séparé de la rue de Rivoli que par une simple grille.

Dès que la reine paraît, la foule, qu'un double cordon de police retenait à peine contre le Louvre, fait subitement irruption. Un galop et la rue est franchie. On se colle aux grilles de l'Oratoire pour voir de tout près la charmante souveraine qu'on acclame à pleins poumons.

Le peuple est à moins de deux pas de Sa Majesté, qui ne peut

s'empêcher de sourire de cette galante émeute et d'indiscrètes réflexions admiratives qu'elle entend parfaitement.

Tour à tour, MM. les pasteurs Couve et Roberty adressent à sa Majesté, devant le monument, deux éloquentes allocutions que la souveraine seule et les personnes groupées tout près d'elle peuvent entendre, car la rumeur et les acclamations de la foule ne s'arrêtent plus.

La reine va répondre. L'amiral de Jonquières se dévoue pour obtenir du silence. Il monte sur le socle de pierre des grilles et à très haute voix supplie qu'on écoute Sa Majesté. Mais cet uniforme chamarré, que l'on voit de partout maintenant, et surtout le nom de Wilhelmine, qu'on a de partout entendu, déchaînent au contraire une tempête d'enthousiasme, des clameurs formidables.

Devant un pareil résultat, l'amiral, déconfit, descend de son piédestal. Alors, par un de ces miracles dont les foules ont le secret, au vacarme succède soudain un silence parfait, et la Reine, d'une voix et d'un accent très français, dit :

« Quelle pensée édifiante de nous savoir, tous ici présents, unis « dans la foi vivante en Christ. C'est elle qui nous donne le droit « de nous nommer les enfants spirituels des ancêtres pour les- « quels nous éprouvons une si profonde vénération, et qui forme « les liens bien fermes qui m'attachent dans ce pays à nos frères « et sœurs dans la foi.

« En nous réunissant autour de cette statue, nous élevons nos « coeurs à Dieu et cherchons avant tout sa gloire.

« Je souhaite sincèrement que toute âme qui croit en Christ « comme en son Sauveur, soit fortifiée dans cette foi et que nous « devenions tous de plus en plus les témoins ardents du Sei- « gneur ».

La souveraine prend alors une couronne de lauriers naturels nouée de rubans jaunes à son chiffre et à sa devise : *Je maintiendrai !* et la dépose devant la statue de Coligny en disant, tournée vers cette image :

« Gaspard de Coligny, amiral de France, grand champion de « la sainte cause de Dieu, aïeul de la maison d'Orange-Nassau, « je dépose au pied de ta statue mes humbles hommages ».

DISCOURS DE M. B. COUVE

Président de l'Union Consistoriale de Paris

C'est au nom de l'Union consistoriale des églises réformées de Paris et, je puis le dire, au nom de tous les protestants français unis dans un même sentiment, que nous avons l'honneur de saluer votre Majesté et S. A. R. le Prince des Pays-Bas. Cet honneur, nous le devons à la pieuse pensée qu'a eue

votre Majesté de visiter au chevet de ce Temple le monument élevé à l'amiral Coligny, l'une des gloires les plus pures de notre histoire nationale et religieuse, au père de cette Louise de Coligny qui devait devenir la femme de Guillaume le Taciturne, votre grand ancêtre, et apporter à son noble époux, comme héritage, la double illustration d'une vie héroïque et d'une mort qu'on peut appeler un martyre.

Lorsque l'un des plus éminents de nos pasteurs du siècle dernier, M. Bersier, prit l'initiative et mena jusqu'au bout l'entreprise de dresser un monument à l'amiral de Coligny c'était à la fois une réparation et un hommage; et des catholiques, dans le Comité même que présidait le marquis de Jaucourt, ne craignirent pas de s'associer à l'une et à l'autre, comme le fit la Ville de Paris, quand elle accepta de ce Comité le don du monument qu'elle a confié à notre garde.

Et maintenant, dans notre patrie, fière d'abriter sur son sol la liberté de conscience comme l'ont fait depuis plusieurs siècles, les Pays-Bas, alors que sur leur terre affranchie ils ouvraient un refuge aux témoins et aux victimes de cette liberté, l'amiral de Coligny dresse sa grande figure, immortalisée plus encore par notre reconnaissance que par le ciseau d'un noble artiste, il a dresse à deux pas de l'endroit où, le 22 août 1572, Maurevel tira sur l'amiral un coup d'arquebuse et à quelques mètres de son hôtel où, deux jours après, il devait périr dans la nuit sanglante.

Que Votre Majesté me pardonne d'évoquer ces souvenirs douloureux qui font partie de la gloire de son grand ancêtre. Il est plus doux de se rappeler comment ce héros qui fut un chrétien dit à ses amis qui s'affligeaient de sa blessure: « Mes amis, pourquoi pleurez-vous ? Je m'estime bien heureux de souffrir ainsi pour le nom de Dieu » ; et comment, après que son ministre Merlin, celui-là même dont le nom est inscrit sur les murs du temple et qu'Agrippa d'Aubigné a célébré dans ses *Tragiques* eût prononcé une prière entrecoupée par ses sanglots, l'amiral adressa lui-même à Dieu une admirable prière, et comment, enfin au moment de mourir, il recommanda son âme à la miséricorde de Dieu.

Il est fortifiant pour notre foi, trésor commun des Eglises Réformées des Pays-Bas et de nos Eglises de France, de rappeler de tels souvenirs, et de ne plus songer au passé que pour remercier notre Dieu d'avoir préparé, par les hommes d'autrefois, la paix et la liberté d'aujourd'hui. Du haut de son monument, l'amiral de Coligny, dont on peut dire ce qu'on a dit de Louise de Coligny, qu'il était « réfractaire à tous les fanatismes », nous enseigne l'apaisement des discordes civiles qu'il avait en horreur, le respect de la liberté des consciences, l'attachement persévérant à cette foi qui fut la sienne comme celle de la maison d'Orange et qui demeure un lien indissoluble entre les Eglises des Pays-Bas, si hospitalières à nos pères, et la France protestante du XVIe et du XXe siècle.

En offrant à votre Majesté et à S. A. R. le Prince des Pays-Bas notre respectueuse bienvenue, nous demandons à Dieu non seulement de bénir votre passage au milieu de nous, mais de continuer à votre règne sa protection et de répandre sur votre glorieux pays, sur Votre Majesté, sur S. A. R. le Prince des Pays-Bas sur S. M. la Reine mère, comme sur la Royale enfant que Dieu vous a donnée, les forces et les joies dont il est le souverain dispensateur. »

DISCOURS DE M. J.-E. ROBERTY

Président du Conseil presbytéral de l'Eglise de l'Oratoire du Louvre

Madame,

J'ai le grand privilège de présenter à Votre Majesté les hommages respectueux du Conseil presbytéral de l'Eglise Réformée de l'Oratoire du Louvre.

En consentant à visiter notre Eglise pour se rendre au monument de l'amiral Coligny, Votre Majesté et son Auguste époux, S. A. R. le Prince des Pays-Bas, nous laissent un souvenir dont nous apprécions tout le prix.

Comme M. le Président de l'Union consistoriale vient de le rappeler, à l'occasion de votre illustre ancêtre, les liens entre les Pays-Bas et le protestantisme parisien remontent à une époque très lointaine.

Sur ces murs, est inscrite la date mémorable et funèbre pour nous de la Révocation de l'Edit de Nantes, et aussi le nom du providentiel asile que trouvèrent nos pères à la chapelle de « l'Ambassade de Hollande »

Les anciens chapelains français de l'Ambassade sont ici représentés par le portrait de Paul-Henri Marron, né à Leyde en 1754, premier pasteur de l'Eglise Réformée de Paris, président du Consistoire, lors de la reconnaissance officielle du culte protestant, dans notre patrie, en 1802

Chaque fois que dans ce Temple est célébrée la Sainte-Cène, les vases sacrés qui servent à la communion rappellent aussi le nom de la patrie de Votre Majesté. Ils nous ont en effet été donnés en 1804, ainsi qu'en témoigne l'inscription gravée sur les plats d'argent, par Son Excellence M. de Schimmelpennhinck, « ambassadeur de la République Batave, à Paris. »

Enfin, c'est dans ce Temple, s'il nous est permis de rappeler un souvenir douloureux mais éclairé par notre foi chrétienne en l'immortalité, que fut célébré le service commémoratif de la mort de votre bienheureux père, le noble roi Guillaume III.

Madame,

Il n'est pas à nous, protestants français, de sentiment plus cher que celui qui unit étroitement la religion et la patrie, la foi de la Réforme et les prérogatives nationales.

Et il nous est donné de saluer ici, dans la personne de Votre Majesté, la fidèle représentante de cette tradition splendide qui attache par un lien mystique la terre néerlandaise (et son indépendance) aux revendications de la conscience, et qui, née par la grâce de Dieu, dans le cœur de Guillaume le Taciturne, illustra la maison d'Orange, traverse aujourd'hui votre cœur et, trouvera également un refuge dans la jeune âme de la princesse Juliana.

Mais votre regard s'élève plus haut encore, s'il est possible, jusqu'aux glorieuses espérances des prophètes hébreux, reprises et magnifiées par l'Evangile, touchant un avenir de concorde entre les nations, et c'est encore dans la ville royale de La Haye que nous voyons s'élever aujourd'hui ce majestueux palais de la Paix, symbole du séculaire effort pour réconcilier les légitimes exigences de l'amour patriotique avec l'idéal évangélique de la fraternité humaine.

Que l'Eternel Dieu, de qui dépendent toutes les destinées, daigne incliner sa grâce sur Votre Majesté et sur son Altesse Royale le Prince des Pays-Bas, et assurer à leur descendance et à leur peuple les richesses immortelles de la fidélité !

Réponse de la Reine

Je suis vraiment reconnaissante des paroles que vous nous avez adressées en nous souhaitant une si aimable bienvenue, et je vous remercie sincèrement pour les beaux vœux que vous nous avez exprimés.

Quelle pensée édifiante de nous savoir tous ici présents unis dans la foi vivante en Christ ! C'est elle qui nous donne le droit de nous nommer les enfants spirituels des ancêtres pour lesquels nous éprouvons une si profonde vénération et qui forment les liens bien fermes qui nous attachent dans ce pays à nos frères et sœurs dans la foi.

L'amiral de Coligny a connu le secret de la force héroïque basée sur la ferme confiance en Dieu et il nous a laissé l'exemple d'une vie entière consacrée à Dieu et à sa cause.

En érigeant ce monument, la postérité reconnaissante lui a rendu hommage et je suis bien heureuse de pouvoir m'y associer aujourd'hui.

En nous réunissant autour de cette statue, nous élevons nos cœurs à Dieu et cherchons avant tout sa gloire !

Je souhaite vivement que toute âme qui croit en Christ comme en son Sauveur soit fortifiée dans cette foi et que nous devenions de plus en plus les témoins ardents du Seigneur.

Gaspard de Coligny, amiral de France, grand champion de la sainte cause de Dieu, aïeul de la maison d'Orange-Nassau, je dépose aux pieds de ta statue mes humbles hommages.

Dans la matinée, la Reine de Hollande avait assisté, dans le temple du Saint-Esprit, au culte présidé par son chapelain, M. le pasteur Lacheret.

Coligny et l'Action Française

Il fallait s'y attendre. A la seule nouvelle que la reine de Hollande devait placer une couronne au pied du monument de l'amiral, l'*Action française* par la plume de M. Ch. Maurras, entra dans la plus violente des colères. Capitulard, assassin, traître, tel fut le portrait de Coligny présenté aux lecteurs. Rarement, M. Maurras s'était montré plus irrité, rarement aussi sa parole n'avait été plus riche d'injures.

Mais son ardeur doit se refroidir en lisant ces quelques lignes que publie le *Journal de Genève*.

« M. Maurras aurait dû se souvenir que Bossuet avait rendu à l'amiral ce noble hommage qu'il fut « Français jusqu'au fond du cœur ». Après lui, Saint-Simon déclarait qu'il fut « le plus sage et le plus honnête homme de son temps, le plus grand capitaine, le plus considéré du parti contraire, le plus généralement admiré et respecté par ses vertus ». Montesquieu n'a-t-il pas écrit que « l'amiral de Coligny mourut assassiné n'ayant dans le cœur que la gloire de l'Etat. »

Il est peut-être dangereux alors que l'on soutient comme M. Maurras, le caractère d'un chef d'école de tenir en pareil mépris les jugements de ces grands hommes, qui n'étaient point huguenots, que je sache, en n'opposant à leurs éloges que les plus violentes injures. A l'entendre, en effet, et ce sont ses propres paroles, « un bon Français, un Français dégoûté des partis et qui ne connaît que le parti de la France est bien obligé de reconnaître dans Coligny un abominable traître ».

Furent donc mauvais Français ceux qui élevèrent à la gloire de Coligny l'admirable monument de l'Oratoire, nul doute à cet égard.

Mauvais Français le marquis de Jaucourt, qui fut le président du comité du monument ; mauvais Français le comte de Laubespin et le duc de la Roche-Guyon, qui en étaient les vice-présidents. Cependant ils n'étaient point républicains et les deux derniers étaient catholiques. Mais le cas va devenir d'une portée infiniment plus grave, car la flétrissure va atteindre directement celui que, royaliste intégral, M. Maurras doit le plus respecter, et faire de S. A. R. le comte de Paris un mauvais Français.

Car il n'est pas en son pouvoir de contester les paroles que le comte de Paris écrivait du Château d'Eu, le 3 juin 1883, à M. Jules Bonnet, secrétaire du comité du monument.

« *Je m'empresse de répondre au désir que vous m'exprimez et de vous envoyer les mille francs, montant de ma souscription pour la statue de l'amiral Coligny. Il vous a été facile de justifier ce vrai patriote* ».

M. Maurras ne pourra s'en dédire, en voulant faire de Coligny un abominable traître, il a porté contre le prince qui fut l'un des premiers et des plus généreux souscripteurs du monument de l'amiral, la plus grave des accusations, celle que ses ennemis n'ont jamais lancée, n'être pas un bon Français.

Abominable traître, dit l'écrivain ; vrai patriote a écrit le prince ; médiocre en tout sauf dans le crime, prétend M. Maurras ; illustre, a dit aussi dans sa lettre, le comte de Paris.

L'opposition est remarquable, aussi M. Maurras ne saurait-il trouver mauvais qu'entre ses jugements et ceux d'un prince dont si souvent il a loué les rares mérites et la haute valeur, il ne soit pas permis d'hésiter. — *F. P.* »

Cet article ne passa pas inaperçu, car M. Adrien Bertrand, dans le *Siècle* du 9 juin, après l'avoir reproduit, ajoutait cette réflexion :

Le piquant de l'histoire, c'est qu'en première page de l'*Action française* d'aujourd'hui, M. Maurras déclare « suivre les idées

directrices de la maison de France, et les instructions du comte de Paris, auguste père de son roi. »

Que pourrait répondre M. Charles Maurras à un pareil désaveu ?

La seule victoire, en pareil cas, est le silence, comme la fuite en amour. Aussi M. Maurras se taira-t-il. Mais tout de même l'opposition est trop évidente entre les idées de M. Maurras et celles de son Prince.

Il fallait le souligner. L'audace de ces messieurs est faite de la lâcheté de ceux qui ne relèvent pas leurs insultes. Nous ne sommes pas de ceux-là. »

Le *Temps* s'était inspiré, de son côté, des renseignements fournis par le correspondant du *Journal de Genève* en écrivant :

« Quant au caractère de manifestation protestante que certains organes d'opposition ont voulu donner à la visite de la reine au monument de Coligny, on rappelle que le comte de Paris fut l'un des premiers souscripteurs du monument de celui qu'il considérait comme un « *vrai patriote* » ; que, d'autre part, l'Etat contribua à l'érection de la statue pour une somme de 33,000 francs, et que les deux vice-présidents du comité, le comte de Laubespin et le duc de Laroche-Guyon, étaient tous deux catholiques et royalistes. »

Criton (alias Maurras) dans la revue de la presse que public l'*Action française* ne pouvait pas passer sous silence de tels articles. Bon gré malgré, la pirouette s'imposait, si pénible fût-elle, et M. Maurras, le penseur, le philosophe, l'oracle du parti, dût entrer dans la danse. Il écrivit alors ces lignes mémorables :

« L'histoire du seizième siècle est devenue si nette, on voit désormais si bien qui eut raison et qui eut tort historiquement et philosophiquement que le *Temps* est aujourd'hui réduit à alléguer des témoignages postérieurs de trois siècles : le comte de Paris avait souscrit à la statue de Coligny et l'avait appelé un vrai patriote, le comité de la statue avait compris des royalistes et des catholiques ! Mais il y a 30 ou 40 ans, nos pères pensaient presque tous comme le comte de Paris ! Les points qui ne sont plus controversés l'étaient encore et des doutes nombreux planaient sur les chefs décisifs de l'histoire et de la philosophie du protestantisme ! La diffusion des doctrines d'Auguste Comte, les travaux de Jansen et de son école ont bien débrouillé ce chaos. Si le *Temps* est en veine de régression historique et critique, pourquoi ne nous ramène-t-il pas à l'époque où le malheureux Louis XVI se croyait débiteur d'une amende honorable au souvenir du traître qui livra le Havre et Dieppe aux Anglais ! »

L'aventure est plaisante, en vérité. « Il y a 30 ou 40 ans nos pères pensaient presque tous comme le comte de Paris », infortunés qu'ils étaient, autant que les plus grands écrivains de la France, victimes d'une erreur inouïe. Foin de Bossuet, de Saint-Simon, de Montesquieu, de Voltaire, de Mignet, de Michelet. Qui ne douterait que toute notre histoire ne soit à refaire ?

Mais juste ciel, comment expliquer qu'en l'année de grâce 1895, mlagré de si prestigieuses découvertes, dans des fêtes admirables, non les descendants des huguenots, mais la ville de St-Quentin, non un orateur parpaillot, mais M. Hanotaux, membre de l'Académie française, aient rendu un superbe hommage à la mémoire de l'amiral, de celui que M. Maurras, historien, appelle capitulard.

A raisonner avec simplicité il est permis de croire que la ville de Saint-Quentin avait les plus sérieuses raisons de dresser la statue de Coligny et que ce n'est pas à l'aventure qu'elle s'y est décidée. Et pour M. Hanotaux, l'historien de Richelieu, peu suspect de partialité pour les protestants, c'est lui faire une odieuse injure que de supposer qu'en cette année 1895 il ne savait rien de la capitulation de Coligny, ou plus encore, que la connaissant, il n'ait pas hésité à louer l'admirable patriotisme de l'amiral, se jetant avec une poignée d'hommes dans St-Quentin, arrêtant toute une armée et permettant à la France de reconstituer ses forces et de chasser l'ennemi déjà triomphant.

Pauvre M. Hanotaux qui ne se doutait pas en 1895 de la diffusion des doctrines d'Auguste Comte et des travaux de Jansen et de son école ! Et dire qu'en Hollande il ne s'est pas trouvé un seul érudit pour prévenir la reine que le chaos était enfin débrouillé et que Coligny, son aïeul, était un traître, un capitulard, un assassin, M. Maurras en offrant la caution bourgeoise.

Il est vrai que le témoignage de Bossuet est « postérieur de trois siècles », donc au dire du savant critique de petite valeur, c'est sans doute la méthode historique qui sera en honneur dans son école. La véracité des témoignages sera en raison directe du carré des distances. Et cependant rien ne demeure plus vrai et d'une actualité plus saisissante que ces paroles, qu'écrivait le grand évêque, il y a un peu moins de trois siècles : « *Tout ce qu'on employait pour décrier l'amiral ne servait qu'à illustrer sa mémoire.* »

Rien n'en a donné une preuve plus saisissante que la profonde émotion qui s'est emparée de cette assemblée qui réunissait à l'Elysée l'élite de la nation, alors que la noble reine a dit : « Je suis fière du sang français qui coule dans mes veines », le sang de l'amiral dont la mémoire, la veille, avait été odieusement outragée dans les colonnes de l'*Action française*.

(*Vie nouvelle*). Frank PUAUX.

Devant la statue de Coligny

Au pied de la statue de l'amiral de Coligny, la reine de Hollande est venue déposer une couronne magnifique et rappeler par là son origine française et la gloire du grand ancêtre.

Le geste était bien fait pour aller au cœur de tous les Français. Il en est cependant qui l'ont critiqué et qui, purs parmi les purs, se sont révélés les tenants de la douce Florentine Catherine de Médicis. « Un bon Français, écrit l'un d'eux, un Français dégoûté des partis et qui ne connaît que le parti de la France, est bien obligé de reconnaître dans Coligny un abominable traître ».

De toute évidence, le Français dégoûté des partis qui a laissé imprimer cette phrase est un homme de parti. Et c'est ce qui lui permet d'être injuste en toute tranquillité.

Car, enfin, si, dans ces années tragiques où les Français, au nom de l'Evangile de Charité, s'égorgeaient mutuellement, un homme joua le rôle de conciliateur, ce fut l'amiral de Coligny. Pour atteindre à ce but, il s'efforça d'unir dans de grandes entreprises nationales des frères qui, désœuvrés, ne croyaient pas pouvoir mieux user de leur temps qu'en luttant pour le triomphe de leur religion.

Gaspard de Coligny conçut d'abord le projet de fonder au Brésil une colonie où pourraient se réfugier ses coreligionnaires persécutés. A la tête, il plaça un gentilhomme catholique, qui malheureusement se crut obligé de commencer une propagande religieuse et qui la mena comme on la menait à cette époque, en faisant décapiter trois protestants genevois. Alors, la débâcle commença. Les protestants quittèrent leur chef catholique qui revint en France, et ils furent massacrés par les Portugais.

Sans perdre courage, Coligny jette son dévolu sur la Floride. Il y envoie deux navires commandés par un héroïque marin de Dieppe, Jean Ribaud. Son but, il l'explique dans cette phrase : « Je regarde à trouver moyens par lesquels on pourra trafiquer et faire son profit aux pays estrangers, et j'espère, en peu de temps, faire en sorte que nous ferons le plus beau trafic qui soit en la chrétienté. »

Et Jean Ribaud réussit d'abord. Mais les Espagnols veillent et malgré les précautions prises par Coligny qui dirige sur la Floride des navires de renfort, en pleine paix, les fiers Castillans débarquent, surprennent le fort Caroline, massacrent la garnison, font prisonniers Jean Ribaud et les quelques centaines d'hommes qui l'accompagnent, les égorgent froidement, brûlent les cadavres ou les pendent aux arbres, puis sur le lieu

du supplice dressent cette inscription : « Pendus non comme Français mais non comme luthériens. »

Coligny ne fut point abattu par cet échec. Il rêva de coloniser la Palestine et de faire de Jérusalem une ville française qui aurait maintenu en Orient le prestige de notre pays. Mais la guerre civile était là, pressante. Coligny était seul, entouré d'ennemis, l'objet de maints complots.... Cependant le jeune roi Charles IX l'avait pris en affection et tenait compte de ses conseils. Mit-il à profit la faveur royale pour s'attribuer des avantages particuliers ? Au contraire, il crut que l'instant était venu de fermer l'ère des guerres civiles et de réconcilier tous les bons Français dans une entreprise nationale. Il conseilla au roi de donner aide et secours aux Flamands révoltés contre Philippe II. Et le roi adopta l'idée avec enthousiasme. Des préparatifs furent poussés avec grande activité. En même temps en signe de pacification générale, Charles IX mariait sa sœur à Henri de Béarn, le futur Henri IV, le chef du parti réformé. A l'occasion de ces évènements mémorables, de grandes réjouissances étaient organisées dans la capitale. Coligny triomphait.

Hélas ! Catherine veillait. Elle sentait son pouvoir lui échapper. Coligny était le coupable. C'était lui l'ennemi, le responsable. Attaqué et blessé au sortir du Louvre par un assassin de profession, l'amiral reçut à cette occasion des témoignages éclatants d'amitié de Charles IX : « Mon père, lui disait le roi, à vous la douleur de la blessure, à moi l'injure et l'outrage. » La situation était grave pour les Guise, les Nevers, les Gondi, les Tavannes. Le roi allait-il décider leur perte ? Alors, Catherine vint jouer la grande comédie devant son malheureux fils, pria, pleura, menaça et lui arracha l'ordre du massacre en masse des protestants.

Oh ! l'époque abominable où ce grand Français qu'était Coligny fut assassiné par l'allemand Behme et jeté à la rue, où le maréchal Tavannes s'en allait par les rues criant : « Saignez ! la saignée est bonne, en août comme en mai » où pendant trois jours l'on massacra 4,000 personnes à Paris, 25 à 30,000 en province.

Mais l'ignomine ne s'arrêta pas là. Cette Catherine, qui en notre année 1912 trouve des défenseurs imprévus, fit faire le procès de Coligny qui, mort, fut déclaré criminel de lèse-majesté, perturbateur et violateur de paix, ennemi du repos, tranquillité et sûreté publique. « Et pour réparation desdits crimes, fut ordonné que le corps dudit amiral serait traîné sur la claie, pendu en place de Grève, puis au gibet de Montfaucon, en haut et éminent lieu. »

Quelle hypocrisie et quelle barbarie !

Mais ce n'est pas tout encore. Catherine s'en alla ensuite avec toute la cour à Montfaucon, « se bouchant les narines à cause de l'infection des cadavres qui encombraient les rues », contempla sa victime, et pour ajouter un épisode nouveau à ce spectacle invraisemblable, les enfants de l'amiral furent mandés et vinrent « tous pleurant, tous sanglotants ».

Après quoi, pour faire rire la bonne reine, un excellent courtisan, nous conte Lestoile, improvisa ce quatrain :

Ci-gît (mais c'est mal entendu,
Le mot pour lui est trop honnête),
Ici l'amiral est pendu,
Par les pieds, à faute de tête.

Ces vers étaient dignes de célébrer le triomphe de Catherine de Médicis ! N'oublions pas cependant que les passions assouvies de cette femme méprisable nous coûtèrent et la ruine de toutes les entreprises maritimes de Coligny, qui auraient pu être la base d'un grand empire colonial, et des guerres religieuses la fin.

A jamais la figure de cette reine de France est barbouillée du sang de Coligny et des bons Français qui périrent en ce jour funeste. Libre aux hommes « dégoûtées des partis actuels » de se ranger du sien, mais nous, paraphrasant le poète de 1572, nous dirons dans son langage :

Par une vengeance divine
Les chiens mangèrent Jézabel,
Le cadavre de Catherine
Fut différent en ce point
Que les chiens mêmes n'en voulurent point.

Quant à la mémoire de Coligny, elle est au-dessus des injures de ceux qui approuvent la Saint-Barthélemy. Elle continuera longtemps d'être honorée par tous ceux qui rêvent, au delà des querelles passagères, la grandeur permanente de la patrie.

Aussi l'opinion française, dans sa presque unanimité, a-t-elle ratifié le geste de la reine de Hollande et s'est-elle, par la pensée, associée à sa reconnaissance à l'égard de l'ancêtre qui fut, toujours sans haine, vaillant sans cruauté et dévoué à son pays jusqu'au sacrifice de sa vie.

(*Les Droits de l'Homme*). Louis RIPAULT.

A l'occasion de la visite de la reine de Hollande à la statue de l'amiral Coligny.

Chez Coligny, dès l'aube, une horde pénètre,
Et le grand Français meurt par un reître brutal.
A sa noble dépouille insulte son rival
Alors qu'on l'a jeté, sanglant, par la fenêtre.

Trois siècles ont passé. Près de l'endroit fatal
Se dresse en marbre blanc la victime du prêtre.
La reine en qui revit l'esprit de son ancêtre
Dépose une couronne aux pieds de l'amiral.

La vérité triomphe autrement qu'on ne pense.
De défaite en défaite ici-bas elle avance,
Et ne se défend point par un glaive charnel.

Que le méchant blasphème et frappe dans sa rage,
Un jour sera vengé le juste qu'on outrage.
Le Maître est patient, car il est éternel.

D. Lortsch.

Dédié aux Citoyens de Genève

Gravé par Jugouf le Jeune d'après le Buste

A Paris Maison de Madame Duchesne Libraire Rue St. Jacques

Avec Privilège du Roi

HOMMAGE A J.-J. ROUSSEAU

Pauvre grand citoyen, sincère et méconnu,
Aimant et détesté, fier et « sans sou ni maille »,
Sous le marbre où tu pus enfin dormir, tressaille...
Pour toi le jour vengeur de gloire est revenu !

Pareils à ces deux fils de Noé demi-nu,
Le couvrant d'un manteau devant Cham qui le raille,
Nous voulons, repoussant la haine qui t'assaille,
Excuser tes travers, ô pécheur ingénu,

Car de ton âme ardente a jailli l'étincelle
De colère et d'amour, et depuis lors chancelle
Le vieux monde éperdu sous ta vague de feu !

Merci pour les bienfaits que sur ceux qu'on méprise
Ton génie a versés, et pour cette devise :
Nature, liberté, justice, vertu, Dieu !

Paul Fargues

Paris, le 28 juin 1912.

J.-J. ROUSSEAU GÉNIE RELIGIEUX

Que la pensée de Rousseau ait un caractère religieux, c'est là ce qui se révèle d'emblée dans ses manifestations extérieures. Souvenons-nous de la force avec laquelle Rousseau a été saisi par ses idées : cette illumination subite qu'il a ressentie sur la route de Vincennes présente tous les caractères d'une conversion religieuse. Observons encore que les idées de Rousseau par leur originalité, par la lutte qu'elles engagent contre les idées régnantes à leur époque, ont bien l'allure ordinaire aux grands mouvements religieux, qui, tous, apportent du nouveau et rompent avec la tradition.

Religieuse par ses manifestations extérieures, la pensée de Rousseau est religieuse par son essence intime. Qu'est-ce, en effet, que la religion, sinon la conviction que l'homme, et la raison humaine, ne se suffisent pas, mais doivent être rattachés à la source de l'être, à l'Esprit d'où la raison découle, à Dieu ? Or, c'est là la conviction qui éclate dans l'oeuvre de Rousseau. Cette œuvre est tout entière une réaction contre la raison prétendant devenir indépendante de son principe. Rousseau n'a pas combattu la raison en elle-même. Quels que soient les paradoxes auxquels il ait pu se laisser entraîner, il n'a jamais souhaité l'anéantissement de la civilisation. Il n'a pas voulu la destruction de la société : il savait trop bien que l'homme a besoin des autres hommes et ne peut vivre isolé. Il a aimé la science, et l'a cultivée avec opiniâtreté. Nul plus que lui n'a joui de l'art dans ses manifestations spontanées et naïves. S'il a combattu les sciences et les arts, et la société, c'est parce qu'il voyait dans la civilisation de son époque l'essor déréglé d'une raison détachée de son principe et détournant l'homme de la vie profonde où il rencontre sa véritable destinée. Ce que Rousseau a combattu, c'est la raison matérialiste et athée du 18e siècle, la pseudo-raison des pseudo-philosophes. Contre la raison ainsi entendue, il élève le sentiment, la nature, c'est-à-dire la spontanéité qui est au fond de l'homme et par laquelle l'homme rattache son existence à l'Existence infinie.

C'est au nom du sentiment que Rousseau affirme l'existence de Dieu. Les « philosophes » du 18e siècle, ceux-là mêmes qui glorifiaient la science et la civilisation, niaient Dieu et préten-

daient ne voir dans la religion que l'imposture de prêtres avides de domination. A la face de l'athéisme triomphant, Rousseau proclame, comme une certitude inébranlable, la souveraine réalité de Dieu. Il ne refuse pas de se placer, pour discuter, sur le même terrain que ses adversaires. Il démontre qu'il est possible de prouver par le raisonnement l'existence de Dieu : le fait du mouvement nous force d'admettre une cause première, qui soit une Volonté ; l'ordre qui préside au mouvement nous force d'admettre une Intelligence, réglant le cours des choses. Mais il ne se contente pas d'invoquer le raisonnement. Il invoque aussi le témoignage d'un sûr instinct, plus profond que le raisonnement. Il invoque le témoignage de la conscience, voix divine qui nous indique infailliblement le but auquel doivent tendre nos actions. Surtout, il évoque le sentiment plus profond que l'intelligence, le sentiment qui se confond avec l'essence même de notre être : « Exister, pour nous, c'est sentir. » Quand nous descendons en nous-mêmes, quand nous vivons de notre vie profonde, nous sentons Dieu en nous, parce que, dans notre être le plus intime, nous vivons de la vie divine.

Cette notion de Dieu, présent dans l'âme humaine, est la clef de voûte du système. La pensée de Rousseau est tout entière suspendue à l'affirmation de la bonté originelle de l'homme. L'homme est naturellement bon, parce que l'homme, dans le fond, est divin. Mais l'homme s'est éloigné de Dieu : par là, il s'est corrompu et il a corrompu toutes choses. « Tout est bien sortant des mains de l'Auteur des choses, tout dégénère entre les mains de l'homme. » Enivré de sa raison, l'homme s'est détourné de la réalité dans laquelle seule il a l'être et la vie. Mais il doit se relever de cette déchéance. La société doit être organisée de telle manière qu'elle n'opprime pas le libre développement de l'âme. La vie de famille doit être restaurée dans sa simplicité, afin qu'elle soit la retraite paisible où l'homme se sente tout proche de Dieu. L'éducation doit maintenir l'enfant dans un état de pureté tel que, le moment venu, il puisse sans effort rattacher sa jeune raison, toute frémissante de son premier éveil, à l'Esprit dont elle est émanée.

Par cette affirmation d'une chute de l'homme, la pensée de Rousseau s'accorde avec la doctrine chrétienne. L'état de nature dont parle Rousseau, c'est le paradis du christianisme. Et l'état de nature, comme le paradis, c'est la mystérieuse profondeur de l'âme dans laquelle, à tout instant, l'homme est une émanation de l'Esprit. De cette pureté originelle, le christianisme et Rousseau affirment que l'homme s'est éloigné par la même faute : la science orgueilleuse, par laquelle l'homme a voulu se suffire à lui-même et devenir Dieu. Dans la Bible, le serpent dit à la femme en lui montrant l'arbre de la science : Vous serez comme

des dieux connaissant le bien et le mal. De même, Rousseau stigmatise la raison humaine voulant se rendre indépendante de l'Esprit qui la porte et sans lequel elle n'est plus qu'une parole vide.

Ce sentiment profond de l'union entre l'homme et Dieu est la source d'où jaillit la force avec laquelle Rousseau a constamment affirmé la valeur de la personne humaine. Sentant en lui la présence de l'Esprit, Rousseau n'a pas craint de proclamer la valeur de sa propre personne. Il n'a pas craint d'écrire au début des *Confessions* : « Je veux montrer à mes semblables un homme dans toute la vérité de la nature, et cet homme, ce sera moi.» Mais cette valeur de la personne, il ne la revendique pas pour lui seul. S'opposant aux tendances de leur siècle amoureux de l'uniformité, toutes les grandes théories de Rousseau s'expliquent, en un sens, par la préoccupation de conserver intact le caractère original de l'individu. Rousseau veut que la société soit compatible avec les droits de l'individu : c'est pourquoi il propose la théorie du Contrat social. Il veut que l'éducation respecte l'individualité de l'enfant. C'est pourquoi il imagine qu'un précepteur puisse être attaché pendant vingt ans, à un seul enfant, dont il étudie le caractère propre et qu'il dirige conformément à ce caractère : « Chaque esprit a sa forme propre, selon laquelle il a besoin d'être gouverné. » Partout, dans son œuvre, nous retrouvons la préoccupation d'assurer la valeur de la personne, considérée dans son irréductible originalité. Cette préoccupation est religieuse. La raison, par elle-même, est impersonnelle ; elle néglige les différences individuelles pour s'élever à l'universalité. Mais la religion met l'accent sur le caractère propre de la personne : elle estime que chaque homme, étant une expression originale de l'esprit, possède sa valeur propre, qu'aucune autre valeur ne saurait remplacer. C'est là ce que Rousseau a fortement marqué. En recommandant la fraternité entre les hommes, tous enfants d'un même Père, il a demandé que la valeur originale de chaque homme fût sacrée.

Mais ce qui donne avant tout au génie religieux de Rousseau son caractère distinctif, c'est la conviction qu'il exprime de l'unité de l'Esprit et de la Nature.

Assurément, le sentiment de la nature, qui anime l'œuvre de Rousseau, révèle une âme de poète, ardente et profonde. Rousseau a su trouver en lui la région secrète où l'individuel et l'universel sont unis, entrelacés par une étreinte magique. Au chant ininterrompu qu'il entendait monter des profondeurs de son être, il a su donner une ampleur largement humaine. Et cette mélodie intérieure est allée pour lui se confondre avec la grande harmonie des choses. Selon le mot d'Amiel, cet autre illustre Genevois, tout paysage est un état de l'âme. Penché, dans

Ile Saint-Pierre

Le Presbytère de Bossey

une rêverie solitaire, sur le cours tumultueux ou paisible de sa vie intérieure, Rousseau n'a pas distingué cette vie du flot des sensations que lui apportaient les choses environnantes, et il a goûté le charme de la nature comme un prolongement, merveilleusement riche et sonore, de sa propre existence.

Mais cette émotion poétique revêt chez Rousseau un accent religieux. Ce qu'il trouve en lui-même, lorsqu'il écoute chanter la mélodie de sa vie intérieure, c'est la présence ineffable de l'Esprit qu'il trouve dans la beauté du monde. En face de la Nature, perdu dans une extase contemplative, il ne peut que s'écrier, saisi par un transport d'adoration : « O grand Etre ! O grand Etre ! » C'est pourquoi le sentiment qu'il oppose à la raison, ce fond de l'âme par lequel l'homme communique avec Dieu, Rousseau l'appelle la *nature*. Il entend signifier par là que Dieu, présent dans l'âme humaine, est aussi présent dans le monde, d'où l'homme émerge. L'homme, dans le fond, est divin. La Nature, dans son fond, est divine. L'Esprit de Dieu est répandu partout. Par lui, en lui, l'homme et la Nature sont unis indissolublement.

C'est là ce qui marque l'inspiration religieuse de Rousseau d'une empreinte originale. Le christianisme, de plus en plus, avait tendu à séparer Dieu de la Nature. La Réforme protestante avait accentué cette séparation : d'un côté, l'Esprit divin, source de toute bonté ; de l'autre côté, la Nature, principe du mal, corrompue jusque dans le fond. L'œuvre de Rousseau est une réaction contre cette séparation. Elle accomplit, pourrait-on dire, une Réforme dans le sein de la Réforme. Rousseau proclame la réhabilitation de la Nature, non pas contre l'Esprit, comme l'avaient fait Molière et les Libertins, mais en harmonie avec l'Esprit. Dieu n'est plus séparé de la Nature : il anime la nature, et la fait bonne. L'homme n'est plus écartelé entre deux mondes hostiles l'un à l'autre. Il se meut paisiblement au sein de la Nature, sous le regard de l'Esprit éternel.

Quel que soit donc le point de vue où nous nous placions, le génie de Rousseau est essentiellement un génie religieux. Et c'est pourquoi ce génie a laissé une trace lumineuse et profonde. Les idées de Rousseau ont bouleversé le siècle qui les a vues surgir. Elles ont poussé l'humanité vers des destinées nouvelles. Aujourdhui même, après deux siècles d'activité, elles paraissent n'avoir rien perdu de leur inépuisable jeunesse. La raison de cette ardeur merveilleuse doit être cherchée dans la source d'où ces idées découlent. Il n'y a de fort, dans les œuvres humaines, que ce qui vient des profondeurs par lesquelles l'homme se rattache à l'infini de l'Esprit. Il n'y a de vivant que ce qui est porté par le souffle de la religion.

(*Journal de Genève*). Charles WERNER

LA CONVERSION DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU [1]

« Je demande donc : ont-ils tellement bronché qu'ils soient tombés pour toujours ? A Dieu ne plaise ! Rom., XI, 10.

Nous sommes à Môtiers-Travers, en Suisse, vers 1762. Un homme étrange circule à travers le village ou le long des bois environnants. Il a l'air à la fois préoccupé et très doux. Jamais il ne passe inaperçu et sa vue provoque les attiudes les plus diverses de la part de la population du village. Les uns le saluent profondément avec une curiosité respectueuse. Les autres ne peuvent retenir à sa vue quelque geste de colère. Parfois même des pierres lancées par des mains inconnues tombent derrière lui. Quel est donc cet étrange personnage ? C'est avec Voltaire, le littérateur le plus illustre du temps. Cet homme a eu la fortune littéraire la plus extraordinaire qu'on ait jamais vue. Inconnu à trente-huit ans, il était illustre à quarante. On s'arrache ses livres. Des rois lui ont offert des pensions qu'il a refusées, car il sent bien que, sur une multitude d'âmes de son temps, il est lui-même dominateur et roi. Mais son succès même a offusqué des rivaux. Ses idées l'ont mis en opposition avec les deux forces contraires de son temps, l'Eglise encore dominante et la philosophie destructive. Pour l'instant, condamné par le Parlement de

(1) Discours prononcé à l'Oratoire du Louvre le 23 juin 1912.

Paris, décrété de prise de corps, il est réfugié dans une étroite vallée du Jura sous la protection du roi de Prusse alors souverain de ces contrées.

Il y a 150 ans de cela. Et aujourd'hui le Panthéon où reposent ses cendres n'a pas donné le repos au malheureux Jean-Jacques. Il a des admirateurs passionnés. C'est un « saint » (1) disent les uns. C'est un « monstre » disent les autres. Il y a tout un parti acharné à lui jeter la pierre et parmi ceux qui le lapident ainsi, il y a de ses coreligionnaires qui ne savent pas ce qu'il a fait pour eux. Ils apportent des fagots au bûcher, des pierres aux lapidateurs. *O sancta simplicitas !*

Même je serais fort surpris qu'il n'y eût pas ici quelques âmes délicates pour me dire au fond de leur esprit : Pourquoi avez-vous fait monter avec vous ce matin dans la chaire chrétienne l'auteur de certaines pages impures dont personne quand il les a lues ne peut perdre le souvenir ? Pourquoi avez-vous fait cela ? — Et moi, mes frères, je vous dirai : Avez-vous oublié Jésus. Jésus disant à la femme pécheresse : Femme, va en paix. Ta foi t'a sauvée. — Avez-vous oublié le père de l'enfant prodigue ouvrant au débauché d'hier les bras de l'amour et du pardon ? Et puis, il y a autre chose. Dans quelques jours on va célébrer parmi nous des fêtes solennelles en l'honneur de Jean-Jacques Rousseau.

Son nom sera partout prononcé. J'ai cru qu'il fallait que la chaire chrétienne fît, elle aussi, sonner pour cet homme l'heure de la justice. Il y a quelque courage à le faire, je le sais. Mais si la chaire chrétienne n'est plus capable de faire tomber parmi le peuple des paroles de courage et de justice — dites-moi à quel degré d'abaissement nous pourrions la réduire !

Beaucoup de chaires chrétiennes, au XVIIIe siècle, ont retenti d'imprécations contre Rousseau. Pourquoi la chaire chrétienne du 20e siècle, plus généreuse et plus éclairée,

(1) Le mot est de Georges Sand

plus tolérante, et par là plus chrétienne en un mot, ne dirait-elle pas aujourd'hui tout au moins : Voilà qui est Rousseau, voilà ses fautes, voilà son relèvement. Voilà ce qu'il a fait au milieu de ses contemporains pour Dieu, pour le bien, pour l'humanité, pour vous chrétiens protestants, pour vous surtout protestants émancipés, pour vous et aussi pour l'éternel avenir !

J.-J. Rousseau est né à Genève, le 28 juin 1712. Il n'a jamais eu de mère auprès de lui. Il reçut d'abord de son père une éducation désordonnée. Bientôt même, son père obligé de quitter la ville, laisse son fils à l'abandon. Heureusement le jeune enfant est placé pendant quelques années en pension chez un pasteur de village qui déposa dans son âme des germes de vie morale qui devaient se retrouver beaucoup plus tard. Devenu apprenti à Genève, Rousseau se sauve, à 16 ans, pour échapper aux coups d'un patron brutal et, dès lors, au cours d'une vie aventureuse, il se corrompt et se perd. A dix-huit ans, il se fait catholique, comme il l'a dit lui-même, par entraînement et légèreté. Revenant plus tard sur cette triste période de sa vie, il écrivait : « A douze ans, j'étais un romain. A vingt ans, j'avais couru le monde. J'étais un polisson. » Enfin, après avoir tenté tous les métiers, il arrive à Paris en 1742. Il espère y faire fortune comme inventeur d'un nouveau système de notation musicale et comme auteur lyrique..... Et c'est ici aussi que la corruption s'achève. Il présente son système à l'Académie. On le rejette, mais ses démarches l'ont mis en relation avec des académiciens et des philosophes. Il se lie avec plusieurs d'entre eux. Il pénètre dans la société du temps et, sa société, à lui, c'est Diderot, Grimm, d'Holbach, Helvétius, c'est-à-dire les Encyclopédistes, les hommes qui dirigent une attaque furibonde contre l'Eglise d'alors, contre tout idéal et contre Dieu même, un Dieu qu'ils n'ont guère aperçu qu'à travers une église persécutrice et mondanisée. Et Rousseau, timide et gauche dans le monde, se laisse d'abord entraîner. Il fait comme tout le monde. Il vit comme tout le monde.

Il a lié sa vie à celle d'une femme du peuple. Il a des enfants et successivement et par cinq fois, pauvre, malade et se voyant déjà condamné, pour arracher ces enfants à l'influence d'une famille indigne, il les abandonne aux *Enfants trouvés*... Je n'atténue rien, mes frères, je ne prononce pas ici des paroles de complaisance : je dis voilà, voilà jusqu'où est tombé cet homme qui avait pourtant reçu de Dieu les plus beaux dons qui puissent être accordés à un enfant de l'humanité. Voilà jusqu'où il est tombé ! — Est-ce pour toujours ? — A Dieu ne plaise. Non. Il est arrivé pour Rousseau ce qui est arrivé, grâce à Dieu, à beaucoup d'autres enfants de l'humanité pécheresse. Nous sommes tous pécheurs, mes frères, et nous avons tous notre manière de tomber. Hélas ! Nous pouvons être égoïstes jusqu'à la férocité, orgueilleux jusqu'à la sottise, voluptueux jusqu'à ruiner nos corps et à tuer nos âmes, incrédules jusqu'à passer sans les voir auprès des vérités les plus éclatantes. Mal dirigés par les hommes, égarés par les circonstances, entraînés par les mauvais exemples, séduits par les théories à la mode, nous pouvons passer des mois, des années, toute une vie dans cet aveuglement. Et puis, tout à coup dans une heure que nous n'oublierons jamais plus, si nous l'avons traversée, notre être intérieur se ranime, se réveille d'une longue mort. Il s'exalte au-dessus de lui-même et de l'humanité. Tous les bruits du dehors se taisent. Il n'y a plus que la conscience, il n'y a plus que Dieu qui parle en nous. Les voiles qui cachaient la vérité splendide tombent et elle apparaît à nos yeux éblouis. Nous détestons alors notre vie passée, nos erreurs passées, la route à suivre s'éclaire désormais d'une vive lueur... Il suffit d'une heure comme celle-là pour décider de toute une vie ! Eh bien ! Rousseau a connu cette heure-là. C'était par une après-midi d'octobre 1749. Il faisait chaud. Rousseau se rendait à pied à Vincennes pour visiter son ami Diderot retenu en prison pour quelque peccadille littéraire. Le philosophe lisait en chemin un numéro du *Mercure de France*. Tout à coup ses yeux tombent sur

un sujet mis au concours par l'Académie de Dijon : Si le progrès des sciences et des arts a contribué à corrompre ou à épurer les mœurs.... » Le problème ainsi posé jette Rousseau dans une agitation inexprimable. Il est pris comme d'une ivresse sainte qui le force à se coucher sous un arbre. Il est comme ébloui et frappé de mille lumières. Les hautes pensées, les grandes vérités se pressent dans son esprit. Son cœur bat avec violence et quand il se relève, il s'aperçoit que tout le devant de sa veste est mouillé par les larmes qu'il a versées sans s'en apercevoir... Voilà, mes frères, voilà l'heure sainte qui a marqué le commensement de la «conversion» de Rousseau.Ce qui explique l'agitation, l'émotion intense de Rousseau, ce qui la rend sacrée aux yeux de quiconque sait ce qu'est la vie intérieure, c'est que la question de l'académie de Dijon plaçait devant cet homme qui jusqu'alors avait gâché sa vie, non pas un problème littéraire, mais le problème moral par excellence. Elle le forçait à réfléchir sur ce qu'étaient, sur ce que valaient au fond ces hommes si brillants, ces femmes séduisantes et aimables qui composaient la société de son temps. Ah ! il la connaissait cette société ; elle l'avait pris jeune homme encore naïf, elle l'avait saisi comme un torrent, elle l'avait roulé de chute en chute jusqu'au pied de cet arbre où palpitait éperdu l'ancien élève du pasteur Lambercier. Maintenant, peu à peu, il va se ressaisir, redevenir lui-même. « J'ai cherché, dit-il, pour diriger l'emploi de ma vie, quelle était ma véritable fin. » Maintenant, il va regretter les égarements et de sa jeunesse et de sa maturité même. Il se rend compte, qu'au fond, il n'a jamais appartenu tout à fait à ce monde corrompu dont il n'a que trop suivi les détestables exemples. Quand il a fait le mal, il savait que c'était le mal. « Au milieu de mes fautes, je me les suis toujours reprochées. » C'est que, comme il l'avoue lui-même, les principes reçus dans son enfance ne l'avaient jamais abandonné tout à fait. Ses amis, les ardents missionnaires de l'athéisme l'ont troublé, ils ne l'ont pas convaincu. Ils avaient, dit-il, ébranlé toutes les certi-

tudes que je croyais avoir sur les points qu'il m'importait le plus de connaître... Ils ne m'avaient pas persuadé... A leurs arguments, je ne trouvais point de bonne réponse, mais je sentais qu'il devait y en avoir ». (1).

Cette bonne réponse que Rousseau pressentait, il la trouve enfin dans toute sa netteté et toute sa splendeur. Elle porte un nom qu'il ne peut prononcer qu'avec un enthousiasme enflammé, qu'avec une stupéfaction respectueuse : Dieu. Ce n'est pas l'intelligence qui lui a révélé Dieu, ce n'est pas la raison, c'est son propre cœur, c'est une illumination intérieure de sa conscience directement interrogée. Alors, comme il le dit lui-même, un nouvel univers s'offrit, pour ainsi dire, à sa contemplation ; il aperçut la chaîne invisible qui lie entre eux tous les êtres ; il vit une main puissante étendue sur tout ce qui existe, le sanctuaire de la nature fut ouvert à son entendement comme il l'est aux intelligences célestes et toutes les plus sublimes idées que nous attachons à ce mot : Dieu, se présentèrent à son esprit.

A ces grandes et ravissantes lumières, son âme, saisie d'admiration et s'élevant pour ainsi dire au niveau de l'objet qui l'occupait, se sentit pénétrée d'une sensation vive et délicieuse : une étincelle de ce feu divin qu'elle avait aperçu, semblait lui donner une nouvelle vie ; transporté de respect, de reconnaissance et de zèle, il se lève précipitamment ; puis, élevant les yeux et les mains vers le ciel et s'inclinant ensuite la face contre terre, son cœur et sa bouche adressèrent à l'Etre divin le premier et peut-être le plus pur hommage qu'il ait jamais reçu des mortels.

Embrasé de ce nouvel enthousiasme, il en eût voulu communiquer l'ardeur à toute la nature, il eût voulu surtout le partager avec ses semblables, et ses pensées les plus délicieuses roulaient sur les projets de sagesse et de félicité qu'il se proposait de faire adopter aux hommes en leur

(1) *Rêveries d'un promeneur solitaire.* 3e promenade.

montrant dans les perfections de leur commun auteur, la source des vertus qu'ils devaient acquérir, et dans ses bienfaits l'exemple et le prix de ceux qu'ils devaient répandre. « Allons, s'écriait-il transporté de zèle, portons partout, avec l'explication des mystères de la nature, la loi sublime du maître qui la gouverne et qui se manifeste dans ses ouvrages. Apprenons aux hommes à se regarder comme les instruments d'une volonté suprême qui les unit entre eux, et avec un plus grand tout, à mépriser les maux de cette courte vie, qui n'est qu'un passage pour retourner à l'Etre éternel dont ils tirent leur existence, et à s'aimer tous comme autant de frères destinés à se réunir un jour au sein de leur Père commun. »

Voilà de Dieu de Rousseau. Il parle à l'homme. Il lui parle dans la nature. Il lui parle en son cœur, il lui parle en Jésus-Christ. Personne au XVIIIe siècle, n'a parlé de Jésus-Christ avec plus de respect, avec plus d'attendrissement que Rousseau. Sans doute, son Christ n'est pas un Christ dogmatique, mais c'est le Christ de l'Evangile auquel Rousseau en appelle toujours contre les dogmatismes dominants. Pour Rousseau, comme pour nous aujourd'hui, la vérité religieuse et la vérité morale, car pour lui non plus elles ne se séparent point, sont là dans l'Evangile « sans art et sans appareil dogmatique ». Cette vérité répond aux besoins profonds, et aux désirs éternels du cœur humain. Celui-ci la saisit en vertu d'un « assentiment intérieur », et c'est ainsi que Rousseau trop méprisé de l'ancienne chaire chrétienne, se montre le puissant initiateur de ce mouvement religieux si large et si profond, qui se rattache successivement aux noms de Kant, de Vinet, de Renouvier, de William James, de Boutroux.

Quand cette évolution fut terminée, Rousseau lui donna une consécration définitive en demandant à rentrer à Genève dans la religion de ses pères.

Mais longtemps auparavant déjà, il s'était montré con-

(*Morceau allégorique sur la Révélation.* Streckeisen-Moultou.

séquent avec ses nouveaux principes, en opérant ce qu'il appelait lui-même sa « réforme morale ». Il réforme sa vie, sa toilette. Plus d'épée, plus de montre, plus d'habit brodé et doré, de coiffure élégante ; il renonce à une situation lucrative auprès d'un financier ; il ne veut plus vivre que du travail manuel ; désormais, il gagnera sa subsistance en copiant de la musique. Il ne veut plus que rechercher ce qui est bon et raisonnable en soi, sans s'occuper de l'opinion des hommes. Quand on attaquera Dieu en sa présence, il le défendra hautement et, si l'on insiste, il prendra son chapeau et s'en ira. C'est ainsi que Rousseau s'est tiré du bourbier où pataugeait sa jeunesse, pour devenir « un homme de bien qui travaille pour l'utilité publique...» Il est impossible, mes frères, que vous refusiez maintenant de saluer en cette évolution victorieuse une victoire de Dieu et de Jésus-Christ.

Mais qu'a fait Rousseau pour l'utilité publique ? Ah ! c'est ici, mes frères, qu'il s'est montré le plus admirable. D'un effort continu et courageux, en dépit des railleries, en dépit des anciens amis qui le traitaient de fou, il a essayé de tirer ses contemporains de cette boue où il avait risqué de s'enliser lui-même. La société d'alors, disait Ste-Beuve, est « une société libertine, matérialiste, éblouie de ses propres lumières ». Libertine, oui, on ne sait plus ce que c'est que l'amour, le pur et saint amour qui unit un homme et une femme pour le temps et pour l'éternité. Rousseau prêche le retour au sentiment naturel de l'amour dans le mariage, il s'en prend à « la débauche, mère féconde de tous les autres vices ». Aux matérialistes, il oppose sa certitude de l'immortalité de l'âme : « Quand je n'aurais d'autre preuve, dit-il, de l'immatérialité de l'âme et de son immortalité que le triomphe du méchant et l'oppression du juste en ce monde, cela m'empêcherait d'en douter. — Non, j'ai trop souffert en cette vie pour n'en pas attendre une autre. Toutes les subtilités de la métaphysique ne me feront pas douter un moment de l'immortalité de l'âme et d'une Providence bienfaisante. Je la

sens, je la crois, je la veux, je l'espère. Je la défendrai jusqu'à mon dernier soupir. » — Aux intellectuels, aux savants déjà grisés par les premiers tâtonnements de la science, il dit : « Vous avez abusé de l'intelligence, de l'art, de la société, de votre prétendue science. Voyez où cela vous a conduit. « Nous avons des physiciens, des géomètres, des chimistes, des astronomes, des poètes, des musiciens, des peintres ; nous n'avons plus de citoyens. »

Nous n'avons plus de citoyens. Cela n'est pas étonnant. On n'en forme plus. Regardez ceux qui dirigent la pensée de ce temps, écrivains ou politiques : « Ils sourient dédaigneusement à ces vieux mots de *patrie* et de *religion* et consacrent tous leurs talents à détruire et à avilir tout ce qu'il y a de sacré parmi les hommes. » La jeunesse reçoit une éducation « insensée ». Extérieure, artificielle, l'éducation orne l'esprit et tue le jugement. On leur apprend à parler, à versifier, mais ces mots de « magnanimité, d'équité, de tempérance, d'humanité, de courage, ils ne sauront ce que c'est. Ce doux nom de patrie ne frappera jamais leurs oreilles et, s'ils entendent parler de Dieu, ce sera moins pour le craindre que pour en avoir peur. » Et c'est cette éducation là qui fait les matérialistes et les esprits légers. « Je vois, dit Rousseau qu'on me parle toujours de fortune et de grandeur : je parlais moi, de mœurs et de vertu ». — « On ne demande pas d'un homme s'il a de la probité — mais du talent. On ne demande pas d'un livre s'il est utile, mais s'il est bien écrit... » — Mais quoi? De qui donc parle-t-on ici ? Est-ce des contemporains de Rousseau ou bien de nous-mêmes ?... Ils sourient dédaigneusement à ces vieux mots de *patrie* et de *religion*. Ils consacrent tous leurs talents à détruire et à avilir tout ce qu'il y a de sacré parmi les hommes. Nous avons des physiciens, des géomètres, des chimistes, des astronomes, des musiciens, des peintres, nous n'avons plus de citoyens... L'éducation est insensée. Extérieure, artificielle ou bien elle ne parle pas de Dieu ou bien elle fait peur de Dieu... Certes, ces mots si graves, si impressifs caractérisent ad-

mirablement la société du XVIIIe siècle et nous savons où cela l'a conduit. Elle a traité Rousseau de maniaque et de fou et quinze ans après sa mort elle venait s'abîmer dans les horreurs de 1793...

Mais on les croirait écrites pour nous aussi ces lignes étonnantes... Alors, où allons-nous nous-mêmes ? Il n'y a pas un français, il n'y a pas un chrétien digne de ce nom qui ne doive aujourd'hui se poser cette angoissante question. Il y a quelques semaines, un homme politique courageux criait à une grande assemblée dans le jargon du temps : « Souvenez-vous, français d'aujourd'hui, que vous détenez deux records: celui de l'alcoolisme et celui de la dépopulation. » Où donc cela va-t-il nous conduire ? D'autre part, la grève fait entendre bien souvent en ces temps sa réclamation passionnée, image des colères qui grondent dans les coeurs déçus d'un peuple aux yeux duquel on a voilé l'idéal et à qui personne ne parle plus de devoir. Il y a des hommes qui ne voient que cela : le souci social et ils cherchent surtout à apaiser cette faim du corps qui peut provoquer, et cela se comprend, tant de gestes violents. Frères, qui essayez de résoudre le conflit social par plus de justice et de solidarité, vous avez bien raison, mais il y a autre chose. Il y a aujourd'hui une autre faim et une autre soif qui agite déjà toute une jeunesse frémissante aux souffles des temps nouveaux (1). C'est la faim de l'âme, c'est la faim de l'esprit, c'est la faim de l'idéal qui se réveille et, comme le disait déjà Quinet, quand cette faim là « commence à travailler une nation, c'est aussi là une chose qui devrait empêcher de dormir. »

C'est pourquoi je vous dis, ô mes contemporains, ô mes frères, ne vous bornez pas à aller réveiller au Panthéon par le bruit sonore d'une littérature de parade, les cendres de celui qu'on a appelé le « prophète » du XVIIIe

(1) « Le pays demande par dessus tout une réforme morale. » Yvon Delbos dans les *Droits de l'homme* du 23 juin 1912. Voyez d'autre part le livre de M. Gaston Riou : *Aux écoutes de la France qui vient* dont la conclusion vient de paraître dans la *Revue* de M. Finot.

siècle. Consultez son âme, faites comme lui, « convertissez-vous », revenez à Dieu, revenez à Jésus-Christ, revenez au libre Evangile. Par là, vous reviendrez à la vie morale, à l'espérance, au courage et à l'amour. Et pour retrouver tous ces trésors disparus, vous n'avez pas besoin de rouvrir péniblement les vieilles dogmatiques périmées, vous n'avez qu'à interroger vos consciences, vous n'avez qu'à descendre en nos coeurs .C'est là, là seulement — mais là sûrement — que l'homme retrouvera toujours « la trace du Dieu perdu. »

John Viénot

Lire sur Rousseau : Gaspard Valette, *J. J. Rousseau genevois*, Genève, Jullien, 1911.

Les *Annales* de la Société Rousseau, à Genève.

Revue de métaphysique et de morale, n° de mai 1912.

Hœffding, *J.-J. Rousseau et sa philosophie*, Paris, Alcan, 1912.

J.-J. ROUSSEAU AU SÉNAT

C'est la mode aujourd'hui de railler les débats parlementaires, et je veux bien qu'ils s'y prêtent quelquefois. Mais je me demande si le discrédit où est tombée la parole parlementaire ne vient pas en partie des « trahisons quotidiennes de la presse à informations rapides. Il y a de ces résumés qui sont des traitrises. Le jeune homme a tant la ligne qui « fait » la Chambre ou le Sénat s'entend à merveille à transformer en ânerie pure une phrase raisonnable. Ainsi pour Rousseau. En lisant les journaux relatifs à la séance où furent discutés au Sénat les crédits du Centenaire, je m'étais senti saisi de l'esprit de propopée : » O Rousseau ! qu'eût dit ta grande âme si tu avais pu entendre les bêtises qu'on dirait à ton propos ! Puis, l'*Officiel* est sorti pour moi de la poche d'un Sénateur aimable et j'y ai trouvé la trace d'un débat magnifique. Ceux qui ont attaqué Rousseau : MM. Las Cases, de Lamarzelle, l'ont fait très habilement, et ceux qui l'ont défendu et exalté, l'ont fait d'une manière magistrale. Je veux parler de MM. Lintilhac et Reveillaud. On sent à lire ces orateurs qu'ils savent tout de Rousseau et qu'ils parlent, eux, en connaissance de cause. On n'en pourrait pas dire autant de tous les écrivains qui ont empli les journaux et les revues de vieilleries périmées.

Donnons la parole d'abord à M. Lintilhac, rapporteur du projet : »

Il y a un mouvement tournant dans la tactique des polémiques de la Contre-Révolution. Naguère selon l'ironique refrain de Béranger, on disait :

C'est la faute à Rousseau,
C'est la faute à Voltaire.

Il semblerait maintenant que ce ne soit plus que la faute à Rousseau : pourquoi ?

Naguère les colères allaient droit à l'auteur du *Dictionnaire philosophique*. Aujourd'hui, depuis que s'est tue la grande voix de Brunetière, c'est l'auteur du *Contrat social* qu'on mandit, qu'on dénonce à l'indignation publique. (*Protestation à droite.*)

Voyez l'*Action française*.

Malgré la *Profession de foi du vicaire savoyard* et son déisme qui n'a pas un blasphème contre la religion, on laisse en repos celui qui avait pris pour

devise « Ecrasons l'infâme ! » et aiguisait cette variante de l'atroce saillie du curé Meslier : « Etranglons le dernier des rois avec les boyaux du dernier des prêtres ».

M. Vidal de Saint-Urbain. — C'est Diderot, qui a dit cela, mon cher collègue.

M. Eugène Linthilhac. — Je vous demande pardon. Cette expression est dans le Testament du curé Meslier ».

M. Vidal de Saint-Urbain. — C'est à vérifier....

M. le rapporteur. — Ne pariez pas : vous perdriez. (*Rires. — Très bien ! Très bien ! à gauche.*)

Donc, on a une « horreur sacrée » pour l'apôtre de la solidarité sociale. Pourquoi ?

Serait-ce parce qu'il pose des questions sur lesquelles on a l'un pour allié, l'autre pour adversaire, dans le camp de la Contre-Révolution ?

Il est vrai que, sur la question sociale, de plus en plus aiguë, on peut s'entendre avec le fils du notaire parisien, spéculateur heureux et fastueux seigneur de Ferney, car, après tout, son irréligion n'est pas révolutionnaire, elle est un luxe de l'esprit, l'athéisme étant aristocrate, selon un mot de Robespierre.

M. Réveillaud. — Et Voltaire est l'auteur de la *Pucelle !*

M. le rapporteur. — Hélas ! Mais comment s'entendre sur la question d'argent avec le démocrate, fils du pauvre horloger de Genève, descendant déraciné des petits libraires parisiens et des pauvres pasteurs savoyards, le nomade sans feu ni lieu, l'homme à la perruque ronde et à la barbe inculte qui, dans son logis d'artisans, enveloppé dans sa robe de chambre de cotonnade, vit, en copiant de la musique, renvoie 45 louis sur cinquante au duc d'Orléans qui a voulu payer sa copie au-dessus du tarif, et refuse les pensions des rois ? Vos aïeux, surtout vos aïeules, l'ont tenté, messieurs ; ils l'ont choyé et plus que Voltaire, mais ils en furent pour leurs frais. Sur le fond des choses, il était irrréductible ; le malentendu persiste, et c'est ce qui reste menaçant et attise vos colères moins rétrospectives qu'elles n'en ont l'air. (*Interruptions à droite.*)

M. de Lamarzelle. — Nous n'avons pas parlé de Voltaire.

M. le rapporteur. — Mais j'en parle moi ; c'est mon droit, mon devoir, car la cause le veut. Je continue donc, tant pis si ce parallèle vous gêne : « Le hideux sourire » de l'un, du touche-à-tout de génie, ne s'adresse qu'aux façades sociales. Mais « les yeux pleins de feu » de l'autre, de l'égalitaire, à idée fixe, fouillent au fond, derrière le décor, s'obstinent terriblement sur les richesses égoïstes et sur le luxe insolent. C'est autrement grave ! Voltaire ne touchait qu'à l'autel ; Rousseau vise à la caisse (*Violentes interruptions à droite.*)

M. le comte de Tréveneuc. — Vous avez un discours tout fait que vous voulez placer et vous ne répondez pas aux arguments de vos collègues. (*Vives protestations à gauche*).

M. de Lamarzelle. — Nous n'avons jamais défendu des opinions aussi infâmes que celles que vous nous prêtez. (*Trs bien ! Très bien ! à droite.*)

M. le comte de Tréveneuc. — C'est préparé pour faire un effet de tribune...

M. le rapporteur. — Et quand même ! Est-vrai, est-ce faux ? Vous n'êtes juges que de cela. D'ailleurs l'épigramme ne peut porter. J'en appelle à

ceux qui m'écoutent. Me sera-t-il permis de leur demander, sans trop d'amour-propre d'auteur, mais dans l'intérêt de la défense, si jamais un orateur leur a donné la sensation de répondre plus loyalement dans l'ordre même des arguments opposés et que je ne pouvais prévoir, alors que mes contradicteurs pouvaient choisir, Rousseau étant largement vulnérable, les points précis où ils voulaient porter des coups et faire plaie ? Est-ce que je ne réponds pas point par point ,coup pour coup ? Et vous ne me rendez pas la tâche facile. Mais la cause me porte et j'irai jusqu'au bout de ma tâche. (*Très bien ! et applaudissement sur un grand nombre de bancs.*)

Je continue donc à user de mon droit de mener la réplique à ma guise, du tac au tac, même en y mêlant Voltaire.

Je peux bien vous rappeler la moitié de votre vieux refrain que vous oubliez pour les besoins de la cause, — quitte à le reprendre demain, loin du tombeau de Voltaire.

M. de Lamarzelle. — Eh bien, ne nous prêtez pas, à son sujet, des opinions infâmes que nous n'avons pas.

M. le rapporteur. — J'en prend donc acte et je conclus sur cette constatation, par voie d'antithèse qui vous énerve, je le vois de reste. De fait, la séparation des Eglises et de l'Etat a vieilli l'anticléricalisme de l'un, mais les frais du budget social ont rajeuni le rêve de mieux-être de l'autre et fait saillir son socialisme immanent. Aussi peut-on dire qu'en politique positive, le rôle de Voltaire finit et que celui de Rousseau commence. D elà, des alarmes et des colères qui paraissent rétrospectives d'abord, mais qui sont très actuelles, au fond ; et voilà pourquoi comme disait Tolstoï, Rousseau ne vieillit pas.

Au point vraiment critique où nous en sommes de notre évolution sociale, pour quiconque, en ayant quelque conscience, relit seulement Rousseau, cette lecture ne peut rester lettre morte. L'éloquence de Jean-Jacques se met à vivre en lui, pour ou contre sa conscience et sa foi politique ,mêlant, comme des coups de clairon, ses formules d'airain aux fureur de la mêlée sociale. Elle force encore à prendre parti et violemment. Il faut aimer ou haïr Jean-Jacques (*Applaudissements à gauche*) .

Qu'est-ce donc cela signifie ?

Je vais me le demander devant vous et c'est ce qui m'amènera directement à la conclusion.

Haïr Rousseau,c'est lui en vouloir surtout d'avoir troublé les privilégiés de la fortune dans la jouissance de leur superflu, en criant pathétiquement la détresse de ceux qui manquent du nécessaire ; d'avoir proclamé l'immoralité, la « friponnerie » de l'oisiveté, même rentée par l'Etat, en affirmant que la dette sociale de chacun ne se peut acquitter que par son travail personnel ; d'avoir donné à la masse la soif de toute la justice sociale en faisant briller devant la raison et retentir dans le coeur les titres imprescriptibles de l'égalité civique, le droit de l'individu au bonheur par la société. (*Applaudissements à gauche.*)

Haïr Rousseau, c'est enfin trouver inexpiable le fait d'avoir voulu que ce civisme patriote et humain, que le sens plénier de cette justice idéale fussent enseignés à tous par une éducation nationale, laïque et obligatoire. (*Vifs applaudissements à gauche.*)

En revanche, aimer Rousseau c'est connaître de cet homme son vrai ca-

ractère, qui fut la bonté, sa progressive et méritoire vertu qui finit par passer de sa conscience et de ses écrits dans ses actes ; c'est lui savoir gré d'avoir réfuté les théoriciens accablants du despotisme, du droit, par la force, et d'avoir retourné Hobbes, d'avoir montré dans la pluralité des volontés l'outil légitime et universel de toutes les réformes, la reine future du monde moderne et qui le devient, sous nos yeux, jusqu'aux antipodes.

Aimer Rousseau, c'est avoir élargi assez son propre être moral pour qu'il puisse être habité à l'aise par l'idée de la justice intégrale ; c'est avoir développé ses surfaces de sensibilité morale jusqu'à n'être ému par rien tant que par le sentiment de la solidarité sociale ; c'est être prêt à contribuer au mieux-être universel, non seulement par tout l'effort de son travail, mais aussi par l'abandon de son superflu aux nécessités du budget des générosités sociales sur lesquelles se fonde la cité harmonieuse qu'il rêva et que nous édifions ; c'est l'admirer pour avoir illuminé, par-delà les cimes de l'ancien régime que son orageux génie foudroyait, et sur l'autre versant des siècles, les voies nouvelles qui mènent visiblement aujourd'hui à la paix sociale, par la liberté politique, par l'égalité devant la loi, par la fraternité surtout, ce dernier terme, encore irréalisé, du trinôme de la Révolution française.

D'où le problème entier sortira résolu,

selon le vers du poète de la *Justice*. (*Applaudissements sur un grand nombre de bancs*).

Aimer Rousseau enfin, c'est se passionner avec lui, en vue de notre unité morale, pour une éducation publique qui soit nationale, qui, sans préoccupation ou arrière-pensée confessionnelle, mette, avant toute autre, l'empreinte civique sur l'âme de cire des futurs citoyens, prépare ainsi les parties pour l'harmonie du tout, et construise dans les âmes, par cette harmonie préétablie, la cité idéale où règnera la paix entre bons français. (*Applaudissements sur les mêmes bancs*).

D'où deux camps, encore et longtemps, hélas ! Pour moi, mon choix est fait et aussi, je le vois, celui de la majorité de cette Assemblée : nous sommes dans le second, et je conclus.

Vous avez beau dire — messieurs mes collègues de droite — à cette tribune, avec tout le talent de vos orateurs qui est grand ; au dehors, avec vos critiques qui sont de l'élite et dominent dans les académies — ces corps si utiles, selon une remarque de Jean-Jacques, pour « mettre un frein aux gens de lettres » (*Très bien ! et sourires à gauche*) — et aussi avec vos autres publicistes qui sont légion et monopolisent ou peu s'en faut, la presse littéraire, il y a un fait qui parle ici plus haut que votre voix, qui est plus répandu que vos écrits, que ne saurait obscurcir la nuée de vos articles, et qui prévaudra toujours dans l'opinion de la France et des Deux-Mondes contre les plus savantes manoeuvres et les plus éloquentes rancunes de la Contre-Révolution.

Le voici :

Si une génération des fils de ce Jacques Bonhomme — en qui Michelet a pathétiquement incarné la longue et dramatique misère des roturiers de France — a un jour affranchi et même vengé son obscure lignée des séculaires oppressions et des aristocratiques insolences, si ces Français ont fait vers la liberté, pour l'égalité, par la fraternité, le geste sublime que, dans l'éclair de 89, le monde entier a vu et qu'il suit encore, s'ébranlant jusqu'au

Motiers

J.-J. Rousseau d'après Ramsay

fond de l'immobile Orient, c'est surtout parce que les intellectuels de cette génération avaient lu Jean-Jacques et reçu l'éloquent mot d'ordre de l'*Emile* et du *Contrat social*... Voilà pourquoi ces deux livres ont lui comme « le phare des législateurs » — ce sont eux qui l'ont dit — et voilà pourquoi ils brilleront éternellement, dans notre histoire à cette tragique croix des chemins où la France se sépara violemment de la tutelle étroite de l'ancien régime pour aller, à travers tous les périls de la liberté, vers toute sa destinée moderne. (*Vifs applaudisements*).

On aurait aimé reproduire ici tout le discours de M. Réveillaud. Il en vaut la peine — non moins que l'éloquent plaidoyer de M. Linthilhac. Mais il faut se borner. M. Réveillaud après avoir rappelé la faute de Rousseau mettant aux Enfants trouvés les enfants de Thérèse — ils n'étaient peut-être pas les siens — continue ainsi :

Comme on se prend à regretter, à propos de ce douloureux incident, le plus accablant de toute sa vie, qu'il n'ait pas épousé dans sa ville natale quelque digne et prude Genevoise, parmi les femmes qui, en si grand nombre, sympathisèrent avec l'homme et s'enthousiasmèrent pour sa personne ou pour ses écrits ! Combien sa destinée eût été différente, illuminée par la flamme claire et chaude d'un honnête foyer ! Combien ce grand coeur, qui s'échauffait pour les devoirs austères d'un précepteur élevant un élève imaginaire, eût battu d'aise et de fierté pour les nobles devoirs et les grandes joies de l'époux et du père ! Au lieu d'écrire ce livre de l'*Emile*, où l'on sent trop que la théorie n'est pas étayée de la pratique et qui, pour cela, nous laisse froids, quoique certaines de ses idées originales sur l'éducation aient inspirés les plus grands maîtres du sujet en tous pays, les Pestalozzi ; les Frœbel, les Basedow, l'inventeur des *Leçons de choses ;* les Bernardin de Saint-Pierre, dans son *Plan des écoles de la patrie*, Rousseau nous eût pu donner, mieux que le précepte, l'exemple, le modèle des plus hautes vertus familiales et domestiques. Du même coup, il eût connu les plus pures joies et se fût épargné ces angoisses du remords qui, plus sans doute que toutes les attaques de ses ennemis vrais ou chimériques, le conduisirent aux affres de la folie. (*Très bien ! à gauche.*) Il y eût sans doute sombré tout entier, lui, dont la pauvre tête grisonnante, ne sachant où se poser, « nageait dans les espaces », comme il écrit à son compatriote Coindet, s'il n'eût heureusement joint l'exemple au précepte dans la pratique et les observances de cette « vie simple » qu'a préconisée éloquemment, de nos jours, un de ses cosectateurs et condisciples en Christ, le pasteur Charles Wagner.

Combien ses longues courses pédestres à la campagne ou dans les bois, à la façon de nos jeunes boyscouts, en quête du chant d'un rossignol ou des plantes qu'il destinait à son herbier, lui furent-elles plus saines que les agitations des villes ou la fréquentation de leurs spectacles bruyants et corrupteurs. Et, puisque je parle de ces spectacles dont il eût voulu épargner le danger aux mœurs de sa ville natale, qu'eût-il dit si, pour son malheur, rappelé à la vie et obligé de suivre les productions du théâtre et des concerts contemporains, il eût été, comme notre vénéré collègue M. Bérenger, le témoin de leur dévergondage et du débordement de leur licence graveleuse ? (*Très bien !*).

Ses promenades solitaires favorisaient non seulement ses rêveries et les essors de son imagination, les envolées de sa reconnaissance vers l'Etre suprême, le Dieu de la nature et de l'Esprit, mais encore ces retours incessants sur lui-même que lui inspirait moins l'égotisme dont on l'a chargé, moins l'amour ou le culte de son moi, que la tendance à se faire comparaître soi-même à la barre du jugement, l'impérieux besoin des examens d'une conscience travaillée et chargée. Des recherches de ce *gnothi seauton* incessant, « à charge et à décharge » qui lui était devenu plus qu'une habitude et comme une obsession, il est du moins résulté un profit pour l'humanité. Car, étendant aux autres hommes, comme il est naturel de le faire, le résultat des enquêtes, des coups de sonde qu'il jetait au plus profond de son moi, moitié divin, moitié haïssable, selon le mot de Pascal, il a rapporté de cette pêche dans les profondeurs de son être moral des perles merveilleuses, et tout d'abord ce rare diamant : la reconnaissance et l'affirmation de la liberté morale.

C'est ici que Rousseau se montra vraiment philosophe, novateur précédant dans une argumentation, dont la clarté n'exclut pas la profondeur, les plus grands penseurs qui vinrent après lui : les Kant, les Fichte, les Renouvier, pour ne pas parler des contemporains, les Boutroux et les Bergson. C'est à ce titre, pour ces excursions originales dans le monde moral, qu'il a mérité le plus d'être appelé un « découvreur de sources. »

Contrairement à l'opinion chatoyante de Voltaire qui, ayant varié sur le sujet, soutenant tour à tour le pour et le contre, selon les besoins de sa polémique, semble s'être fixé à la fin à déclarer avec les déterministes qu' « un destin inévitable est la loi de toute la nature » — Rousseau se prononce nettement pour la liberté morale et se pose en champion de cette notion catégorique du devoir et de l'obligation qui, comme l'a vu Renouvier, « appliquée au jugement que nous portons du monde et de son but, change du tout au tout l'impression que nous recevons de l'existence du mal et nos croyances métaphysiques ».

« Quand on me demande, écrit-il, quelle est la cause qui détermine ma volonté, je demande à mon tour quelle est la cause qui détermine mon jugement, car il est clair que ces deux causes n'en font qu'une ; et si l'on comprend bien que l'homme est actif dans ses jugements, que son entendement n'est que le pouvoir de comparer et de juger, on verra que sa liberté n'est qu'un pouvoir semblable ou dérivé de celui-là. S'il juge faux, il choisit mal. Le principe de toute action est dans la volonté d'un être libre on ne saurait remonter au delà. Ce n'est pas le mot de liberté qui ne signifie rien, c'est celui de nécessité. Quelle est la cause qui détermine sa volonté ? C'est son jugement, et son jugement procède de sa faculté intelligente, de sa puissance de juger. La cause déterminante est en lui-même. Passé cela, je n'entends plus rien...

« Je ne crois pas, écrit à propos de ce passage le plus autorisé des commentateurs, Renouvier, que la notion de la liberté ait jamais été posée avec plus de force et de clarté que dans ce peu de lignes où elle est ramenée à celle de commencement, c'est-à-dire d'initiative... C'est parce qu'il part de la liberté comme source du mal, c'est parce qu'il nomme résolument l'homme le seul « auteur du mal » et qu'il regarde le monde comme corrompu moralement, et même physiquement par l'oeuvre seule de l'homme, c'est pour cela qu'il lui est permis d'envisager l'ordre naturel des choses sous un aspect re-

lativement consolant et de se dire optimiste, en un sens, lui, « le malheureux Rousseau », en face de « l'heureux Voltaire », pessimiste.

En établissant, comme il le fait, la thèse de la liberté humaine, ce n'est pas seulement la cause de nos libertés politiques, sociales ou religieuses qu'il sauvegarde, c'est tout le domaine du monde moral qu'il défend ; c'est, du même coup, toute une orientation qu'il ouvre, à travers les luttes du bien et du mal, aux idées de responsabilité, de sanction, de justice sociale, d'aide mutuelle, de solidarité et de fraternité, vers un idéal que l'humanité ne parviendra jamais sans doute à réaliser ici-bas, mais qui, par la route d'un progrès incessant et d'un bonheur relatif, doit la guider sous l'étoile de la foi en l'ordre providentiel de l'unvers, vers les temples de sérénité éternelle où se recueilleront et revivront dans la substance immortelle de leur être, sous le regard paternel d'un Dieu de bonté, tous les hommes de cœur droit et de franche volonté. (*Très bien! Très bien ! à gauche.*)

La religion de Rousseau va de ces prémisses à ces conclusions. C'est la religion naturelle, si l'on veut, mais c'est aussi, à le bien voir, la religion chrétienne vue des hauteurs du Tabor au du Sermon sur la Montagne, dépouillée des arguties théologiques, des superstitions païennes et idolâtres, et de tous les « galimatias dont les pharisiens embrouillent nos devoirs et obscurcissent notre foi ».

Oui, Jean-Jacques fut un chrétien, sinon dans le sens et selon la doctrine de l'orthodoxie protestante, qui est elle-même, aux yeux des catholiques romains, la pire des hétérodoxies et des hérésies, mais au regard de Celui qui ne rejette pas les cœurs contrits et les esprits brisés. Il ne mentait pas, il se jugeait tel qu'il était quand, au temps des *Lettres de la Montagne*, au plus fort de ses luttes avec le consistoire et le petit conseil de Genève, il faisait affirmer par ses amis qu'il était « chrétien protestant » et prenait part à la « sainte Cène » dans le petit temple de Môtiers, au val Travers. Oui, vraiment chrétien il le fut, non seulement par « l'instinct divin de sa conscience », par l'oreille qu'il prêta à cette immortelle et céleste voix, comme il l'écrit « guide assuré d'un coeur ignorant et borné », non seulement par son coeur, dans lequel il voyait, comme en tout cœur juste, « un temple de la divinité », non seulement par l'hommage enthousiaste qu'il a rendu à l'évangile et à ce Christ-Jésus dont il a écrit : « Sa vie et sa mort sont d'un Dieu » ; mais encore et surtout par le secours qu'il a trouvé auprès de lui dans les secousses et les angoisses de ses luttes intérieures, qui se sont terminées pour lui par la crise esentielle et caractéristique de la régénération et de l'illumination d'en haut, consacrée par le témoignage intérieur de la paix avec Dieu et avec soi-même.

M. Dominique Delahaye. — C'est dommage que vous n'ayez pas de saints dans le protestantisme, ce serait une belle recrue pour vous !

M. Réveillaud. — On la canoniserait bien volontiers.

On trouve la preuve de ce que j'avance d'abord dans cette page de ses écrits qui a été publiée en 1861, par M. Streckeisen-Moultou sous le titre : *Morceau allégorique sur la révélation* où il décrit une vision du « Fils de l'homme » introduit par cette proclamation : « Les cieux se taisent devant lui ; cieux, écoutez sa voix ! » où il nous le dépeint, avec un « regard céleste », un « maintien sublime, où la simplicité s'alliait à la grandeur, et tel qu'on ne pouvait l'envisager sans se

sentir pénétré d'une émotion vive et délicieuse qui n'avait sa source dans aucun sentiment connu des hommes. « O mes enfants, dit-il, d'un ton de tendresse qui pénétrait l'âme, je viens expier et guérir vos erreurs ; aimez celui qui vous aime et connaissez celui qui est ! » Son air, son ton, son geste, causaient dans l'assemblée une extraordinaire fermentation ; le peuple en était saisi jusqu'à l'enthousiasme... car, hors les officiers du temple, ennemis par état de toute humanité, nul ne l'écoutait sans être attendri, et sans aimer mieux ses devoirs et le bonheur d'autrui. Son parler était simple et doux, et pourtant profond et sublime ; c'était du lait pour les enfants et du pain pour les hommes. Les génies les plus différents le trouvaient tous à leur portée.

Il ne haranguait point d'un ton pompeux, mais ses discours familiers brillaient de la plus ravissante éloquence, et ses instructions étaient des apologues, des entretiens pleins de justesse et de profondeur.

Rien ne l'embarrassait. Les questions les plus captieuses avaient à l'instant des solutions dictées par la sagesse ; il ne fallait que l'entendre une fois pour être persuadé : on sentait que le langage de la vérité ne lui coûtait rien, parce qu'il en avait la source en lui-même. »

J'en trouve la preuve surtout dans cette lettre, tirée aussi de ses *Œuvres inédites* et qu'il adressa à son cher ami le pasteur Paul Moultou, lorsque celui-ci, qui s'était porté garant des croyances de Jean-Jacques, mais qui, pour en avoir le témoignage et pour lui procurer une émotion qui fit jaillir les secrètes pensées de son cœur, avait imaginé de feindre qu'il vacillait dans sa foi et était prêt de rendre les armes à l'incrédulité voltairienne.

« Ah, cher ami, lui répond Jean-Jacques tout ému, comment avez-vous fait ? Vous en qui j'ai toujours cru voir un cœur si sain, une âme si forte, cessez-vous d'être en paix avec vous-même et le témoin secret de vos sentiments commencerait-il à vous devenir importun ? Prenez garde, je vous en conjure... car si je puis concevoir comment celui qui n'a jamais cru ne croira jamais, je ne puis comprendre comment celui qui a cru, peut cesser de croire... Eh quoi ! mon Dieu ! le juste infortuné en proie aux maux de cette vie, sans en excepter même l'opprobre et le déshonneur n'aurait nul dédommagement à attendre après elle, et mourrait en bête après avoir vécu en Dieu ! Non, non !... Jésus, que ce siècle a méconnu parce qu'il est indigne de le connaître,... le sublime Jésus ne mourut point tout entier sur la croix. Et moi, qui ne suis qu'un chétif homme plein de faiblesses » — voilà pour répondre à l'accusation d'orgueil — « mais qui me sens un coeur dont un sentiment coupable n'approcha jamais, c'en est assez pour qu'en sentant approcher la dissolution de mon corps ,je me sente en même temps la certitude de vivre. La nature entière m'en est garante, elle n'est pas contradictoire avec elle-même. J'y vois régner un ordre physique admirable et qui ne se dément jamais. L'ordre moral doit y correspondre... » (*Très ! très bien ! à gauche*).

Messieurs, c'est sous l'influence de telles paroles, qui éveillèrent dans les cœurs de ses contemporains des échos prolongés que, sur la proposition de Robespierre, la Convention nationale mettait en tête de sa constitution, cette déclaration : « Le peuple français reconnaît l'Etre suprême et croit à l'immortalité de l'âme. »

LES DISCOURS DU PANTHÉON

Il n'était point facile de pénétrer au Panthéon. Le ministère des Beaux-Arts, chargé du service des cartes, n'en a pas même fait tenir aux professeurs honoraires de l'Université de Paris. On se plaint partout de son avarice. Pourtant, grâce à un très complaisant sénateur, qui m'a cédé sa propre carte, j'ai pu être du nombre des rares élus. Tranchons le mot, la cérémonie fut froide — malgré de très beaux choeurs admirablement enlevés par 1200 exécutants. Pas de dames. Ce qui est un solécisme dans une cérémonie consacrée à Rousseau.

Pourtant, nous avons entendu de MM. Painlevé, Henri Fazy et Guist'hau, de belles et hautes paroles. Les voici en résumé.

Discours de M. Paul Painlevé

C'est comme président du comité du deuxième centenaire de Jean-Jacques Rousseau que M. Paul Painlevé, député, membre de l'Institut, a pris le premier la parole. Après avoir précisé que le comité qui a pris l'initiative de ces fêtes a voulu honorer à la fois les lettres françaises et les traditions les plus généreuses de la Révolution, M. Paul Painlevé indique la cause de l'influence universelle et indéfinie de Rousseau. C'est à savoir, que « trois thèmes s'entremêlent inlassablement dans ses émouvantes symphonies : justice, liberté, amour de la nature ».

De tous les sentiments que ce rêveur plébéien, pauvre, isolé, farouche, réveille, propage parmi les hommes, le plus fort, celui qui le domine et le possède, celui qui va ébranler les trônes, ajoute M. Painlevé, c'est le sentiment de la justice. Voilà la base de tout son édifice politique et social.

Contre le droit naturel, il n'y a ni droit, ni légalité. La violence reste éternellement la violence ; la tradition ni la durée n'y peuvent rien, la justice garde contre l'injustice un imprescriptible droit d'appel. La pérennité d'un abus ne le rend point légitime ; elle ne le rend que plus odieux. Voilà les convictions qui gonflent d'indignation tant de pages de Rousseau et lui inspirent ses maximes les plus frémissantes. C'est cette haine de la légalité, quand elle s'appuie sur la force pour opprimer le droit, qui lui a valu la réputation bien usurpée d'être un ennemi des lois de la société.

Est-il vraiment suspect d'anarchie le philosophe qui a écrit : « Le passage

de l'état de nature à l'état civil donne aux actions de l'homme la moralité qui leur manquait » ; et encore : « L'impulsion du seul appétit est esclavage, et l'obéissance à la loi qu'on s'est prescrit est liberté » ?

La vérité, poursuit M. Painlevé, c'est que le *Contrat social* est d'une logique intrépide, d'une inspiration rationnelle et antique tout ensemble. Il est écrit pour des peuples généreux « que dévorait l'ardent amour de la gloire et de la justice ». C'est, on l'a dit, une page de Plutarque « pénétrée de l'esprit cartésien ». Il proclame l'égalité de droits de tous les hommes devant la loi et la souveraineté nationale, ces deux dogmes de tout gouvernement populaire.

M. Painlevé montre que l'*Emile* est en harmonie parfaite avec le *Contrat social* :

Si la constitution politique du *Contrat social* est bien établie, comment faire pénétrer dans la vie quotidienne des citoyens plus d'équité et d'humanité ? Il faut leur donner la volonté d'être justes, il faut former leurs âmes. Et c'est tout le problème de l'éducation qui se pose ; c'est l'*Emile*, c'est la *Lettre sur le gouvernement de la Pologne*. Rousseau s'est montré là le précurseur de toute la pédagogie moderne, au point que sa hardiesse lui valut les persécutions des légistes et des prêtres.

Mais surtout M. Painlevé s'attache à répondre à ceux qui voient en Jean-Jacques Rousseau un étranger à la France. Il le fait en termes particuliers élevés :

Messieurs, quand un écrivain et un philosophe a fait à sa langue et à sa race, le don de tant de formes et de pensées nouvelles, il semble que le paradoxe soit un peu audacieux de lui crier « Hors d'ici ! » C'est pourtant, depuis quelques années, la prétention d'une nouvelle école qui prend l'intolérance pour une forme supérieure du patriotisme.

Que Rousseau ait été citoyen de la fière et libre cité de Genève, M. le président du Conseil d'Etat de Genève, qui a bien voulu honorer cette inauguration de sa présence, vous le rappellera tout à l'heure. Quant à apprécier l'influence de sa ville natale sur le grand écrivain, je m'en garderai bien. Mais lors même que nous devrions adopter la conclusion, très exclusive à mon avis, d'un critique récent, « Rousseau, c'est le protestantisme exilé reprenant possession de sa patrie », conviendrait-il de nous en émouvoir ? Faut-il donc rappeler à nos modernes fanatiques le mot de l'Ecriture : « Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon père » ? Et s'imagineraient-ils d'ailleurs qu'il peut exister des douanes pour les idées comme pour les dentelles et les montres ?

Leur patriotisme si jaloux croirait-il servir utilement la France en amputant son domaine d'influence de pays de langue française tout imprégnés de sa civilisation ? Pour nous, qui considérons comme imprescriptible et sacré le principe des droits de l'homme : « Nul ne peut être inquiété pour ses opinions même religieuses », et qui voulons voir toutes les confessions vivre paisiblement côte à côte dans notre pays, nous regardons comme un bienfait du destin que l'imprimeur Didier Rousseau, chassé de Paris pour raison de Calvinisme vers le milieu du seizième siècle, eût pu trouver, aux portes de France, un asile dans une cité de langue française, puisque de sa li-

gnée, devait sortir un enfant de génie qui restituerait à la France une part de son patrimoine intellectuel ravi par la persécution !

Ces derniers mots, malgré les règles du protocole qui réservent au chef de l'Etat le privilège de donner le signal des marques d'approbation, sont vivement applaudis.

M. Painlevé termine ainsi :

Messieurs, quand nous célébrons nos grands hommes, nous ne les proclamons pas infaillibles ; nous n'érigeons pas des idoles. Mais quelles qu'aient été les défaillances et les obscurités de la vie de Rousseau, comment laisser passer sans élever du moins une parole de protestation les calomnies cruelles qui l'assaillent encore aujourd'hui !

« L'eau n'agit jamais qu'au niveau de sa source », a-t-il écrit un jour. Si l'âme de cet homme n'avait été qu'un bourbier, comme certains ne craignent pas de le prétendre, par quel miracle sa pensée se fût-elle élevée jusqu'à atteindre les esprits les plus hauts de ce temps ? Rappelons-nous son désintéressement, son esprit de justice envers ses adversaires, son dédain des honneurs et de l'argent, sa fuite loin du monde, en pleine gloire, pour se régénérer et atteindre à la pureté morale. Même au cours de ses plus tristes chutes, il y a chez lui comme une inspiration désespérée vers le mieux, comme un battement d'ailes d'oiseau tombé dans la boue. C'est parce qu'il reste toujours profondément humain que sa vie touchera le coeur des hommes tant qu'il y aura des hommes. S'élancer, trébucher dans les ténèbres, se redresser pour aspirer encore à de nouveaux destins, n'est-ce pas la vie même, émouvante, douloureuse, de l'humanité ?

Discours de M. Henri Fazy

Apràs avoir remercié le gouvernement de la République d'avoir bien voulu associer à cette imposante manifestation la cité qui donna le jour à Jean-Jacques Rousseau, M. Henry Fazy, président du Conseil d'Etat de Genève, prononce à son tour un éloquent discours en l'honneur de l'auteur du *Contrat social*. Il analyse avec beaucoup de pénétration l'influence qui demeure chez Rousseau de ses origines genevoises et huguenotes. Il la retrouve aussi bien dans sa *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* que dans son *Discours sur l'économie politique*, et surtout dans le *Contrat social*.

Pour Rousseau, dit M. Fazy, la souveraineté du peuple n'est pas une vague abstraction, un simple idéal à poursuivre : c'est une réalité. Aux premières années de sa vie, il a pu voir les citoyens et bourgeois de sa ville natale se rendant, l'épée au côté, sous les antiques arceaux de la cathédrale de Genève, pour élire les magistrats et sanctionner les lois. Souvenirs ineffaçables ! C'est ainsi qu'a germé dans son esprit et dans son coeur l'idéal républicain. Au surplus, c'est lui-même qui le déclare dans ses admirables *Lettres de la montagne* ; il a, dit-il, « proposé en exemple à l'Europe la Constitution de Genève qu'il trouvait belle, ramenée à ses vrais principes et préservée des dangers qui la menacent » ; et il ajoute : « Que pensiez-vous en lisant cette

analyse courte et fidèle de mon livre ? Je le devine, vous disiez en vous-même : voilà l'histoire du gouvernement de Genève. »

Ainsi de l'aveu de l'auteur, ce fut dans les institutions séculaires de Genève qu'il puisa la conception de la souveraineté du peuple, indivisible et inaliénable. Quelle fut l'étrange destinée du livre immortel qui devint comme l'évangile de la démocratie ? Il fut lacéré et brûlé par la main du bourreau dans la cité même dont il exaltait la Constitution ! Ce que Rousseau admirait dans la Constitution de Genève, c'est précisément ce que les magistrats de la République s'efforçaient à détruire. Le *Contrat social* réclamait la convocation régulière et périodique du souverain, c'est-à-dire du peuple ; au contraire, la fraction dominante ne poursuivait qu'un but : museler le peuple et le dépouiller de ses attributions souveraines. Conséquents avec leur politique d'usurpation, les magistrats firent brûler le *Contrat social !* Ils s'imaginaient qu'il suffit de brûler un livre pour comprimer l'idée. Erreur ! Semblable à la salamandre, l'idée défie la flamme du bûcher. Le *Contrat social* devint comme le symbole de tous ceux qui rêvaient pour le peuple des destinées meilleures. L'oligarchie de Genève succomba sous le poids de ses propres fautes, et lorsqu'en 1794, les cendres de Rousseau furent tranférées au Panthéon, la députation de Genève se fit précéder d'une bannière sur laquelle se détachait cette inscription éloquente : « Genève aristocrate l'avait proscrit, Genève régénérée a vengé sa mémoire. »

Si Rousseau garda l'empreinte de ses origines genevoises, c'est, reconnaît M. Fazy, en France que Rousseau puisa les qualités incomparables de style et d'invention littéraire qui lui assignent une place de premier rang parmi les grands écrivains de langue française.

Dans ce merveilleux laboratoire d'idées, qui s'appelle Paris, le génie de l'écrivain prit l'ampleur, le caractère d'universalité, qui lui valu des admirateurs et des disciples dans le monde entier. C'est bien en France et par la France que l'œuvre de Rousseau atteignit le relief et la perfection.

Si la gloire littéraire de Rousseau ne rencontre plus de détracteurs, ajoute l'orateur, les principes d'organisation politique et sociale dont il fut le courageux pionnier sont encore combattues dans certains milieux.

C'est, déclare M. Fazy, un motif de plus, pour ceux qui ont le culte des institutions républicaines, de défendre et d'honorer sa mémoire. A ce que l'on appelle la légitimité des monarchies, il opposa le contrat social, le principe de la souveraineté nationale ; il fut le premier à relever le travail manuel, à reconnaître à l'humble artisan la place à laquelle il a droit dans la société ; frappé de l'inégalité des conditions humaines, il rêva pour les sociétés futures une organisation meilleure, plus équitable et plus douce. A tous ces points de vue, il devait provoquer les critiques et les attaques des privilégiés de la naissance et de la fortune, de tous ceux qui se complaisent dans l'ornière du passé, mais le peuple, qu'il aima, lui est resté fidèle ; il respecte et chérit sa mémoire. Vainement dira-t-on que le nom de Rousseau est le symbole de l'indiscipline, de la violence et de l'anarchie. Rousseau, l'homme de la violence ! Le penseur doux et timide qui cherchait dans la soli-

tude et dans la contemplation de la nature l'aliment de sa pensée et la consolation à ses maux ! Sans doute Rousseau a formulé, soutenu, propagé des doctrines hardies, mais il ne fut jamais l'apôtre du désordre ; il recommanda au contraire la soumission aux lois, le respect des magistrats librement élus. Si dans sa vie privée, il a commis des fautes qu'il a eu le courage d'avouer il ne laisse pas moins des maximes et des exemples à suivre ; il a cherché à conformer sa conduite à ses maximes républicaines, par la simplicité de sa vie, par le mépris de l'argent, par la fierté de l'homme libre qui se considère non comme un sujet, mais comme un citoyen.

Voici la péroraison de M. Fazy :

Messieurs,

Vous inaugurez aujourd'hui l'œuvre grandiose d'un artiste d'élite. A cette occasion, la France républicaine a tenu à honorer par une manifestation imposante, la mémoire du penseur qui a été l'un des plus puissants initiateurs de la démocratie moderne. En ce jour tous ceux qui ont le souvenir des services rendus par Rousseau s'unissent à vous. S'il était donné à l'ami de l'humanité de revivre au milieu de nous, quelles seraient son émotion et sa reconnaissance de l'hommage rendu à son génie ! Il saluerait de toute la joie de son cœur la France républicaine, glorieuse de son passé et confiante en son avenir, poursuivant dans le sentiment de sa dignité et de sa force son idéal de justice, d'émancipation intellectuelle et morale et réalisant toujours davantage pour le bonheur de ses enfants la devise immortelle de la Révolution « Liberté, égalité, fraternité ! »

Discours de M. Guisth'au

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Monsieur le Président de la République,
Monsieur le président du conseil d'Etat de Genève,
Mesdames, Messieurs,

Aux derniers mois de sa vie, dans ses *Rêveries d'un promeneur solitaire*, Jean-Jacques Rousseau, se croyant à jamais rejeté des hommes, nous a confié sa détresse :

« Me voici donc seul sur la terre, n'ayant plus de frère, de prochain, d'ami, de société que moi-même. Le plus sociable et le plus aimant des humains en a été proscrit par un accord unanime.... Tout est fini pour moi sur la terre. On ne peut plus m'y faire ni bien, ni mal. Il ne me reste plus rien à espérer ni à craindre en ce monde, et me voilà tranquille au fond de l'abîme, pauvre mortel ; mais impassible comme Dieu même. Tout ce qui m'est extérieur m'est étranger désormais. Je n'ai plus en ce monde ni prochains, ni semblables, ni frères. »

Etrange méconnaissance de son pouvoir sur les cœurs ! Tandis qu' « au fond de l'abîme » il se lamentait ainsi, il ne savait donc pas, le rêveur solitaire, que ses écrits ne l'avaient pas seulement égalé à Voltaire dans l'estime des gens de lettres et des mondains, mais qu'ils avaient façonné des âmes nombreuses à l'image de la sienne, en sorte que bien des hommes déjà se sentient vraiment « ses prochains, ses amis, ses semblables, ses frères » !

Ce n'est pas en vain qu'au siècle de l'esprit, il avait osé être le barbare comme il s'appelait lui-même, qui n'a point d'esprit ; au siècle de la raison,

le philosophe du sentiment ; au siècle du progrès et des lumières, le philosophe de la nature.

Il était venu « non pour disputer avec les philosophes, mais pour parler aux cœurs », pour enseigner que la vertu est la science sublime des âmes simples ». Ce n'est pas en vain qu'opposant à l'homme déformé, disait-il, par la société, l'homme conseillé par la nature, il avait cru, dans son orgueil et dans son ingénuité, retrouver au fond de lui-même la pureté, la bonté et la simplicité de l'humanité primitive.

Il avait évoqué les premiers âges où tout était pur, où tout était bon « au sortir des mains de l'auteur des choses », non qu'il souhaitât une régression, mais au contraire dans l'espoir que par la réforme intérieure, par l'éducation, par les lois les hommes sauraient un jour reconquérir leurs antiques privilèges naturels, liberté, vertu, bonheur.

Ce n'est pas en vain qu'il avait proposé les grandes formules impérieuses et généreuses du *Contrat social :* que la cité est à tous, que « la liberté n'est juste que si elle est commune », que le droit est la volonté générale, et que « comme la force des choses tend sans cesse à détruire l'égalité entre les hommes, la force de la législation doit toujours tendre à la maintenir ».

Exaltation du sentiment moral, ardeur spiritualiste, tendres appels à la conscience, à la sainte simplicité formes neuves de la sensibilité façonnées dans les âmes, amour religieux pour les hommes, il avait « tout embrasé », et comme le dit Michelet :

« Depuis que sa parole ardente s'était répandue dans les airs, la température avait changé ; c'est comme si une tiède haleine avait soufflé sur le monde, et la terre portait des fruits qu'elle n'eût donnés jamais. »

Ses temps étaient venus, ses hommes étaient nés, qui se sentaient vraiment ses prochains, ses amis, ses semblables, ses frères, et d'autres devaient naître après ceux-là, et d'autres encore, jusqu'à nous, messieurs, qui, en ces jours du vingtième siècle, honorons à notre tour en Jean-Jacques, auprès du poète qu'il fut avant toutes choses, le seul homme peut-être qui ait eu dans son temps le sentiment de la misère sociale, le plébéien qui a dit : « Ce qui n'est pas peuple est si peu de chose que ce n'est pas la peine de le compter », le démocrate qui a précisé notre dogme de l'égalité et notre dogme de la souveraineté populaire, et qui, selon l'expression de Berthelot, a opposé à la notion de l'utilité sociale, base du conservatisme, la notion de la justice sociale, base de la démocratie.

Mais chacun des grands vocables que je viens de prononcer : souveraineté populaire, justice sociale, égalité, démocratie, agite dans vos esprits, je le sais, messieurs, des sentiments très divers.

Comme ces mots sont lourds des pensées et des luttes de nos pères et des nôtres ! Ils sont aussi chargés de nos espoirs, et c'est dire qu'à moins de reléguer arbitrairement l'œuvre de Rousseau dans un passé mort, je ne saurais m'en tenir à tracer de lui, en termes généraux et vagues, une image neutre officielle, académique.

Tant d'écoles procèdent de lui, tant de doctrines, tant de sectes ! Mais le louer au nom de l'une quelconque d'entre elles, le rapetisser à la mesure d'un parti, ce serait le plus sûr moyen d'irriter ses mânes. Et d'ailleurs quelle école, quelle doctrine, quelle secte l'a jamais accepté tout entier ?

Avec quelle dureté l'ont traité tour à tour les fils mêmes de la Révolution,

libéraux, républicains ou socialistes : un Benjamin Constant, un Quinet, un Lamartine, un Proud'hon, et jusqu'à son disciple le plus avéré, Michelet ! Et le mot de Garat ne garde-t-il pas sa vérité qu'à l'admiration de ses dévôts eux-mêmes s'est toujours mêlée et se mêle encore une sorte de terreur ?

Pour son malheur et pour sa gloire, il est celui que nulle école philosophique, pédagogique, politique ne peut ni avouer tout entier sans renier quelque chose de ses origines et de sa tradition.

Pas un de ses apologistes qui ne doive en quelque mesure le combattre, pas un de ses détracteurs qui ne dépende de lui en quelque mesure, et c'est là ce qui fait à la fois la grandeur et le tragique de sa destinée.

Quel est donc le Rousseau que nous honorons en ce jour ? Est-ce celui qui n'a vu qu' « erreur et folie dans la doctrine des sages » de l'*Encyclopédie*, et sommes-nous ici pour choisir entre sa doctrine et la doctrine de nos pères encyclopédistes ? Le Rousseau que nous honorons, est-ce l'ennemi de Voltaire ou celui de Mgr de Beaumont ? Est-ce le disciple rebelle de Diderot ? Est-ce le philosophe dont les interprètes de toutes nuances conviennent que la philosophie est avant tout, comme celle de Bossuet, une philosophie de la Providence ? Est-ce le maître de Mirabeau ou celui de Robespierre, le père spirituel de Chateaubriand ou celui de Tolstoï ?

Pour exprimer le sentiment commun qui nous rassemble, pour trouver la louange que vous puissiez tous, messieurs, lui accorder d'un même cœur, en serions-nous donc réduits à ne célébrer que les charmes de son style, ou à nous réfugier dans l'éloge de son *Allée de Sylvie* ou de son *Pygmalion* ?

Non ; il y a un autre terrain d'accord, plus large. Ce qui fait le grand sens de cette commémoration, ce qui la rend émouvante et belle, ce n'est pas la concordance, c'est la diversité au contraire et la complexité, la contrariété même des sentiments qu'éveille en chacun de nous le seul nom de Jean-Jacques Rousseau.

Loin donc de dissimuler aucun des aspects de sa figure, j'évoque au contraire à la fois le Rousseau d'Ermenonville et celui de la route de Vincennes, l'ermite de Montmorency et le rêveur du lac de Bienne, le Jean-Jacques presque élégant du pastel de La Tour, et sous son étrange accoutrement arménien, le tragique Jean-Jacques du peintre Ramsay, le « citoyen de Genève » et celui à qui la critique genevoise fut si sévère de Tronchin à Vinet, le Rousseau de l'*Ermite* et celui du *Devin du village*, le Rousseau qui, dit-on, enivra la France d'absolu, et celui qui, aussi, fut un aristocrate, celui des Girondins et celui des Montagnards, tous les Rousseau, ceux de l'histoire et ceux de la légende, tous ceux qui ont agi. Parce que chacun d'eux est à l'origine de l'un des grands mouvements de pensée, d'art, de conscience du dix-huitième et du dix-neuvième siècle, nous honorons en chacun d'eux quelque chose de notre passé, de notre passé français le plus récent et non le moins vénérable.

Depuis quelques années, en effet, les détracteurs de ce passé n'ont-ils pas pris coutume d'identifier à Rousseau et d'absorber en lui le Romantisme, de définir Rousseau « le Romantisme intégral », et de définir à son tour le Romantisme, l'esprit de la Révolution ? Simplifications arbitraires, mais dont nous conviendrons pourtant qu'elles sont légitimes en un sens, car dans le prestige de Rousseau, comme de tous les hommes qui ont puissamment agi, qui furent des héros, au sens de Carlyle, il est bien vrai qu'il entre quelque

chose de légendaire, et la légende ne vit que de ces grands parti pris de simplification.

Nous acceptons donc celui-là, mais à l'honneur de Rousseau. S'il est vrai — du moins d'une vérité simplifiée et légendaire — que son esprit fut sur les grandes journées de notre Révolution, sur le serment du Jeu de Paume, sur la nuit du 4 août et sur la fête de la Fédération ; s'il est vrai que l'on retrouve dans l'éloquence de Mirabeau et dans celle de Danton, dans les décrets de la convention et jusque dans certaines des proclamations de Hoche et de Bonaparte l'accent et la vibration et la flamme de sa voix ; si de son *Vicaire savoyard* et de ses *Lettres de la montagne* dérivent le théisme révolutionnaire, et pour une part l'apologétique du *Génie du Christianisme* et plusieurs des caractères de l'école de Maine de Biran ; si pour avoir décrit ses rêveries, ses « extases » et ses « ravissements », pour avoir essayé d'exprimer « ce vide inexprimable de son âme que rien n'aurait su remplir et cet élancement vers une source de jouissance dont il n'avait pas l'idée et dont pourtant il sentait le besoin », il a ouvert et fait jaillir les sources profondes du lyrisme romantique ; et s'il est vrai enfin, au dire de l'un de ses critiques les plus éminents et les plus sévères, que « sa descendance littéraire, c'est Chateaubriand, c'est Mme de Staël, c'est Lamartine, Hugo, Musset, Sand, Michelet », et que « sans Rousseau, ils n'auraient pas été ce qu'ils sont », gloire à lui !

Nous n'absorbons pas en lui, mais, ce qui est très différent, nous symbolisons en lui toutes ces grandes choses de notre passé, et c'est là le vrai sens de cette fête, le point de vue vraiment traditionaliste, vraiment français, qui réside dans la pieuse acception de tout ce qui fut de la France, et qui consiste à « accepter en bloc toute la Révolution », parce que la Révolution n'est qu'une étape auguste de la marche plus que millénaire de notre patrie vers la liberté, vers la beauté morale ,vers la splendeur des arts, vers la bonté des lois, vers la fraternité et vers la justice.

De ce point de vue là nous pouvons tous retrouver pour célébrer la mémoire de Rousseau, la simplicité de cœur de ses premiers admirateurs, d'un Malesherbes ou d'un Bernardin de Saint-Pierre, la candeur d'une Mme Roland, quand elle disait : « Qui peint donc la vertu d'une manière plus noble que Rousseau et plus touchante ? Qui la rend plus aimable ? Ses ouvrages inspirent le goût du bien, de la simplicité et la sagesse. »

De ce point de vue, nous pouvons retrouver, tous, qui que nous soyons, l'unanimité des sections de Paris quand, le 20 vendémiaire an III, escortant vers le Panthéon les restes de Rousseau, elles portaient la Table des Droits de l'homme parée de cette inscription naïve : « Il réclama le premier ces droits imprescriptibles. »

Et nous pouvons nous accorder encore dans les sentiments qui inspirèrent au statuaire Bartholomé ce monument, plein de simplicité et de gr ndeur. Voyez autour de l'effigie de Jean-Jacques, il a groupé la Nature, la Philosophie, la Vérité, la Poésie, et il n'a eu garde d'oublier la Musique, aussi nécessaire que le pain. Très saintes et très pures, ces muses, lointaines, comme il convient à des muses, riches pourtant de vie humaine, regrettent Jean-Jacques, parce qu'il les aima ; mais leurs attitudes restent sereines et calmes. Nous aussi, pensant au grand amour que Rousseau leur porta, et les aimant à notre tour, nous pouvons participer à leur tendresse pour lui et à leur sérénité.

J.-J. Rousseau et la presse protestante

La chaire protestante et même l'enseignement théologique ont fort mal reflété jusqu'à présent, le mouvement grandissant qui tend à rendre justice au malheureux Jean-Jacques. On en est généralement resté aux vieux clichés mis en circulation par les adversaires de Rousseau. On le juge sans l'entendre, sans le connaître, sans avoir lu les travaux nouveaux de Madame Mac-Donald parus d'abord en partie dans la *Revue* de Finot, les belles études de la *Société J.-J. Rousseau*, à Genève, l'ouvrage décisif de Gaspard Valette, *J.-J. Rousseau Genevois*. On ne s'est pas rendu compte que toutes les appréciations parues avant ces travaux, celles même d'un Edmond Schérer ou d'un Vinet, sont aujourd'hui périmées, que la question est à reprendre à pied d'œuvre. Il en est résulté dans une partie de la presse protestante des jugements peu satisfaisants parce qu'ils reposent sur une documentation insuffisante.

D'autre part, les idées circulent trop vite dans nos milieux protestants pour que le rôle religieux joué par J.-J. Rousseau au XVIIIe siècle, ait passé totalement inaperçu. Nous ne sommes pas surpris de trouver M. Matthieu Lelièvre au rang de ceux qui, en gros, rendent justice au « citoyen de Genève ».

Voici ce qu'il dit dans l'*Evangéliste :*

Le centenaire de Jean-Jacques Rousseau

On célèbre, ces jours-ci, en France et à Genève, le second centenaire de Jean-Jacques Rousseau, né à Genève, le 28 juin 1712. Le caractère et les dimensions de ce journal nous interdisent une étude détaillée de la vie et de l'œuvre du philosophe genevois, mais non quelques réflexions sur l'aspect religieux et moral de sa personnalité et de son influence. Cette influence a été considérable dans le domaine social et politique. Comme le dit M. Georges Fonsegrive, qui est loin d'être l'un de ses admirateurs, « les écrits de Jean-Jacques ont donné aux nerfs et au cerveau de la France une puissante secousse. Son esprit, son âme, ses sens, son éloquence ont contribué, contribuent encore à inspirer, à diriger toute notre histoire littéraire, politique et sociale » (1). La Révolution de 1789 s'inspira de ses principes et fut, en partie

( ) *Revue hebdomadaire*, du 22 juin 1912.

son œuvre, quoiqu'il fût mort depuis plus de dix ans quand elle éclata. La Déclaration des Droits de l'Homme n'a guère fait que reproduire les idées du *Contrat social*, et la Constitution civile du clergé en est sortie également. Le culte de l'Etre suprême de Robespierre provint en droite ligne du déisme de Rousseau.

Au point de vue religieux, on a tort d'identifier l'influence de Rousseau à celle de Voltaire, et de répéter, au sujet de l'irréligion du XVIIIe siècle et des générations qui ont suivi : « C'est la faute à Rousseau, c'est la faute à Voltaire ! » Non, l'inimitié que se vouèrent ces deux hommes célèbres ne tint pas seulement à une incompatibilité d'humeur, mais à une opposition irréductible de principes. Le génie de l'un est essentiellement destructif ; celui de l'autre aspire à conserver ce qu'il juge essentiel dans la religion. La différence de leurs origines religieuses explique, en grande partie, la différence de leurs attitudes religieuses. Voltaire, né dans le catholicisme et éduqué par les Jésuites, n'a que des sarcasmes pour la religion où il est né, et à laquelle il dédie une église, bâtie à ses frais à Ferney. Rousseau, né protestant, ne fit, dans sa jeunesse, acte d'adhésion au catholicisme que pour plaire à sa protectrice, Madame de Warens, et revint, dès qu'il fut libre, à la religion de son enfance. Le protestantisme, auquel il se rattacha, n'était plus celui de Calvin, et la Genève du dix-huitième siècle ne ressemblait guère à celle du seizième. Jean-Jacques fut un protestant, à la façon de beaucoup de Genevois de son temps, fortement imbus de rationalisme et de déisme ; mais que scandalisaient les profanes railleries de Voltaire contre le christianisme.

Rousseau fut donc — lorsqu'il eut rompu avec les égarements de sa jeunesse, — un protestant *libéral* comme nous disons aujourd'hui, et, dans ses *Lettres écrites de la Montagne*, il discute avec les pasteurs de Genève pour établir qu'il est au moins aussi bon protestant que plusieurs d'entr'eux. Qu'on lise la profession de foi qu'il prête à Julie mourante, dans la *Nouvelle Héloïse :* « J'ai vécu et je meurs dans la religion protestante, qui tire son unique règle de l'Ecriture Sainte et de la raison. Ce qu'il m'était impossible de croire, je n'ai pas pu dire que je le croyais ; et j'ai toujours cru ce que je disais croire. C'était sur ce point tout ce qui dépendait de moi. Si Dieu n'a pas éclairé ma raison au-delà, il est clément et juste ; pourrait-il me demander compte d'un don qu'il ne m'a pas fait ? »

Que l'on relise surtout le passage fameux où il parle de Jésus-Christ et de la sublimité de l'Evangile : « Je vous avoue que la majesté des Ecritures m'étonne, la sainteté de l'Evangile parle à mon coeur. Voyez les livres des philosophes avec toute leur pompe ; qu'ils sont petits près de celui-là ! Se peut-il qu'un livre, à la fois si sublime et si simple, soit l'ouvrage des hommes ? Se peut-il que celui dont il fait l'histoire ne soit qu'un homme lui-même ? Est-ce là le ton d'un enthousiaste ou d'un ambitieux sectaire ? Quelle douceur, quelle pureté dans ses mœurs ! Quelle grâce touchante dans ses instructions ! Quelle élévation dans ses maximes ! Quelle profonde sagesse dans ses discours ! Quelle présence d'esprit, quelle finesse et quelle justesse dans ses réponses ! Quel empire sur ses passions ! Où est l'homme, où est le sage qui sait agir, souffrir et mourir sans faiblesse et sans ostentation ?... Si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un dieu ! »

Après avoir cité ces paroles si fortes et qui ont l'accent de la sincérité, Vinet se demande s'il est permis de refuser le titre de chrétien à celui qui les a écrites.

Comme le fait remarquer M. le pasteur Ch. Genequand, Rousseau a traversé une crise religieuse qui « aboutit, en 1754, lors de son retour dans sa patrie, à sa réintégration publique dans l'Eglise et la cité de ses pères. A voir désormais cet homme, dont on a suffisamment répété les erreurs, souligné les misères et stigmatisé les vices, seul au milieu d'autorités et de coteries diverses qui, à un moment donné, se coalisent contre lui, combattre sans défaillance et sans concession, le bon combat de ses convictions, disons mieux, de sa foi personnelle, on se sent saisi de respect et d'admiration. En face des Voltaire, des Diderot, de toute la clique philosophique, encyclopédique et libertine, de ces sceptiques démolisseurs de tout mystère et de tout idéal, parler avec vénétration du Christ, rendre à Dieu un hommage constant et quasi-filial, secouer toutes les formes de l'hypocrisie et, par excès de sincérité, en arriver parfois jusqu'au cynisme et fournir des armes à ses adversaires présents et futurs, c'était manifester la présence en soi d'un idéal et d'une obligation... » (1).

Nous n'irions pas, comme l'auteur de ces lignes, jusqu'à parler de la *piété* de Jean-Jacques Rousseau. Il y manque en effet quelques éléments essentiels de la vraie piété, telles que l'humilité, la charité chrétienne, le pardon des offenses et la prière. Mais que l'on songe « au milieu social, intellectuel et moral où il vécut, qu'on pense à l'enfant précocement abandonné qui dut s'en aller tout seul errer les grands chemins à la conquête de la vie et à la recherche de la vérité », et l'on aura de l'indulgence pour ce génie dévoyé qui, placé dans des circonstances différentes et sous des influences meilleures, eût pu exercer sur l'humanité une action moins mélangée et lui donner une impulsion décisive dans la voie du progrès moral et social.

Matth. Lelièvre

Le *Témoignage* pense que la vérité sur J.-J. Rousseau religieux a été bien exprimée par M. Louis Gillet dans la *Démocratie* du 28 juin. Voici ce jugement dont la fin se rapproche fort de ce que nous avions dit nous-même, le 23 juin, à l'Oratoire.

« Le dirai-je ? Ce que j'aime en Rousseau, ce qui m'émeut encore, ce n'est pas qu'il soit le père des « Immortels Principes », c'est de trouver en lui une force religieuse. Force obscure, inconsciente, et souvent s'ignorant elle-même, ne se connaissant que par éclairs pour finir par sombrer dans la folie et le délire ; et pourtant c'est assez, on ne peut méconnaître l'accent sacré. Son siècle ne s'y est pas trompé. Dans cette société railleuse et incrédule, courant de plaisirs en plaisirs, et ne trouvant partout que sécheresse et qu'ennui, il ramenait l'idée du sérieux, de la sainteté de l'objet de la vie. Comparez sa *Julie* au *Candide* de Voltaire, vous verrez ce que la première apportait dans l'âme française de souffles ennoblissants et de brises purifiantes.

(1) *La Famille* du 5 juin 1912.

Oui, dans ce monde léger, rieur, critique, voluptueux et superficiel, cet « étranger », cet Iroquois, ce vagabond et ce bohème ramenait la notion et le sens du mystère : mystère de l'amour, mystère de la destinée, présence d'un Dieu caché au fond de la conscience, goût de la vie intérieure, idée de l' « au-delà ». Il nous rappelait que la vie est une affaire grave. Au dissolvant de la raison, il opposait les droits de l' « irrationnel ». Il ouvrait autour de tous et autour de nous-mêmes le monde magique du sentiment. C'est ce que nos « intellectuels » ne lui pardonnent pas mieux que ne firent ses contemporains les Encyclopédistes. Mais nous, qui ne croyons pas à la valeur illimitée de la raison, nous chérissons Rousseau à cause de la haine que lui ont vouée les « philosophes », et pour ce qu'il y a, dans sa pauvre âme malade et passionnée, d'obscurs rayons et comme de lueurs vacillantes de l'Evangile.

Car il arrive parfois, dans les intervalles de vacance de la chaire chrétienne, qu'une voix inconnue et non autorisée vienne rompre le silence. Entre beaucoup d'erreurs et d'aberrations, jaillissent ainsi quelques-unes des vérités nécessaires. Tel fut, près de nous, cet apôtre sans mandat, l'absurde et grand Tolstoï. Tel fut Rousseau, son maître. Par eux, s'exhale le cri de l'âme qui réclame son aliment céleste. Ils jettent l'appel anxieux de l'humanité égarée et cherchant dans la nuit.

Et aujourd'hui encore, n'aurions-nous pas besoin d'un Rousseau ? Est-ce que, devant la complication croissante de la vie, devant les scandales et les tares de la civilisation, les excès monstrueux de l'inégalité ; est-ce que, par ce temps de plaisir, de « grande saison », de ballets russes, de prodigalités, de jouissances païennes et mondaines, on ne souhaiterait pas qu'un autre barbare comme lui, vint rabrouer encore ce « siècle délicieux », rabattre les illusions du progrès, et nous ramener à un idéal plus conforme à la « Nature » ? N'êtes-vous pas écœurés de l'abus qu'on fait de l'art ? Et, au nom même de l'art, n'êtes-vous pas tentés parfois de voir un autre Rousseau, un autre Savonarole, décréter un *auto-da-fé* ou un « Brûlement des Vanités » .?...

M. Luigi, dans l'*Eglise libre* du 28 juin, donne la même note juste, selon nous :

Parmi les erreurs de tout genre que Rousseau aperçoit dans son XVIIIe siècle et qu'il lui reproche sans ménagements, il y a la ruine des croyances, l'incrédulité, les sciences exploitées contre la religion et lui déclarant la guerre. La poésie mourait dans ce conflit. L'univers n'avait plus d'enchantements pour des hommes qui n'y voyaient qu'un habile et froid mécanisme, une combinaison plus ou moins heureuse de la matière ; et, disait Rousseau, « la nature était morte à leurs yeux, comme l'espérance au fond de leurs cœurs. » Il réagit, lui, seul et sans crainte, contre ces systèmes de mort, il proteste comme poète et comme philosophe ; il trouve Dieu dans sa conscience et au fond de son cœur, il le sent vivre et palpiter dans la nature, il l'affirme, et il affirme, avec lui, l'âme pensante, sublime et immortelle, dans sa pureté native et dans son avenir infini. Plus encore : il est pénétré par la grandeur et la beauté de l'Evangile (« l'inventeur en serait plus étonnant que le héros ! ») et par la personne adorable de Jésus-Christ. Nous ne répèterons pas ici son parallèle entre Socrate et Jésus : tout le monde le connaît ;

mais laissez-moi dire qu'ici, dans cette page immortelle, Rousseau se montre bien supérieur à quelques-uns de nos théologiens modernes.

Au contraire, dans le même journal, *Memor*, d'ordinaire mieux inspiré, préfère Voltaire à Rousseau !

« Je ne suis pas plus disposé à célébrer Voltaire que Rousseau. Mais, s'il fallait choisir, je me déciderais plutôt pour Voltaire que pour Rousseau. »

On voit que le centenaire de Rousseau n'a été en rien une canonisation — mais il aura, malgré tout, rapproché pour lui l'heure de la justice. Même parmi ceux qui se sont montrés les plus sévères pour lui, il y a des esprits loyaux qui s'informeront, qui liront les ouvrages parus ou à paraître et Rousseau plus connu sera plus apprécié.

Déjà, en somme, et en gros, notre presse protestante a vu juste. Elle a su apprécier les services rendus par Rousseau à la grande cause de l'idée religieuse et du Christianisme libre. Justice lui a été généralement rendue à gauche comme à droite. Dans la *Semaine religieuse*, de Genève, M. Gampert s'exprime ainsi :

Mais surtout, nous, chrétiens, ne devons-nous pas lui tenir compte de la courageuse attitude qu'il prit dans la question religieuse ? Il ne craignit pas d'entrer en lice contre l'athéisme philosophique et de rénover, dans une société sceptique, l'idée de l'existence de Dieu, de l'immortalité de l'âme et de la religion du devoir. Il proclama hautement son respect pour la Bible et son admiration pour Jésus-Christ. Malgré les lacunes de sa conception chrétienne, si l'Evangile de la Rédemption, dont Christ est le centre, lui resta en grande partie étranger, il n'en compte pas moins parmi les précurseurs du grand mouvement religieux qui vivifia le premier tiers du XIXe siècle et dont les effets salutaires sont loin d'être encore épuisés.

Et à mesure qu'il avance dans la carrière croît aussi sa préoccupation des choses religieuses. Celles-ci remplissent ses livres, son cœur, sa vie. « Mon Dieu qu'il est bon de croire ! » dit-il en sortant d'une église où il était allé se recueillir un moment ; et il écrit à l'archevêque de Paris : « Monseigneur, je suis chrétien, sincèrement chrétien, selon la doctrine de l'Evangile. Je suis chrétien non comme un disciple des prêtres, mais comme un disciple de Jésus-Christ. »

Dans le *Christianisme au XXe Siècle*, signalons encore un bon éditorial de M. Paul Doumergue :

Le Centenaire de Rousseau

Les fêtes du Centenaire semblent en France, avoir exalté les amis de Rousseau, mais elles ont exaspéré ses ennemis : toute la presse conservatrice, catholique, — et elle est considérable, surtout dans le cercle des revues — a

été d'une violence et d'une injustice sans mesure. On a malmené et cravaché à qui mieux mieux l'individualisme orgueilleux, le déisme plat, l'égalitarisme envieux de Jean-Jacques. Je connais un bon catholique qui en était révolté. Le fin mot de toute cette campagne est celui qui se retrouve dans toutes les entreprise du nationalisme et du traditionalisme clérical. Il n'y a qu'à lire pour s'en rendre compte quelques phrases comme celles-ci : « Rousseau c'est le protestantisme exilé reprenant possession de la patrie » ou encore : «... La France a tout le loisir d'honorer un Suisse qui lui a fait beaucoup de mal...»

Nous n'avons pas ici à justifier Rousseau, encore moins à le canoniser. Tout le monde connaît se fautes qui furent graves, ses contradictions, ses égarements : il s'en est tantôt vanté lui-même, tantôt accusé au grand jour. Mais il me semble pour peu qu'un homme aie l'âme bien placée, qu'il aimera Rousseau. Lui qui voulait être un prophète, il n'a certes pas eu — mais dans quel milieu a-t-il grandi ! — la vie à la hauteur de ses idées, de ses sentiments, mais il a toujours noblement senti et noblement pensé. Pendant des années, à peu près seul dans le monde des lettres, c'est lui qui a parlé à l'âme de la France : il a employé le plus beau de son génie et aussi de son cœur à protester contre la corruption du siècle, contre le bas libertinage partout accepté et même honoré. Il a prêché la simplicité, la sincérité, la culture personnelle, la pitié, en même temps que l'amour de la nature le plus pur : c'est la seule parmi les grandes voix du XVIIIe siècle qui ait eu un accent moral. « Conscience ! conscience ! instinct divin, immortelle et céleste voix, guide assuré d'un être ignorant et borné, mais intelligent et libre, juge infaillible du bien et du mal, qui rends l'homme semblable à Dieu !... Sans toi, je ne sens rien en moi qui m'élève au-dessus des bêtes que le triste privilège de m'égarer d'erreurs en erreurs, à l'aide d'un entendement sans règle et d'une raison sans principes... »

Comme il parle avec émotion de la conscience, il parle avec émotion de l'Evangile. Encore ici je veux bien que la *profession de foi du vicaire savoyard* apparaisse à un chrétien comme un Evangile très écourté et par là très affaibli. Il n'en reste pas moins qu'elle n'est pas froide, mais ardente, qu'elle n'est pas plate, mais d'un relief saisissant. C'est cette religion sincère, militante qui a le plus fait détester Rousseau par Voltaire et les Encyclopédistes. Il a souffert d'avoir été un croyant en un siècle sceptique, athée.

Dans sa lettre à M. de... en 1769, Rousseau écrit : « Vous me marquez, Monsieur, que le résultat de vos recherches sur l'Auteur des choses est un état de doute. Je ne puis juger de cet état parce qu'il n'a jamais été le mien. J'ai cru dans mon enfance par autorité, dans ma jeunesse par sentiment, dans mon âge mûr par raison ; maintenant je crois parce que j'ai toujours cru...»

Je livre aux méditations des libres-penseurs politiciens d'aujourd'hui ces paroles de Rousseau : « Quant aux incrédules intolérants qui voudraient forcer le peuple à ne rien croire, je ne les bannirais pas moins sévèrement que ceux qui le veulent forcer à croire tout ce qui leur plaît : car on voit au zèle de leurs décisions, à l'amertume de leurs satires, qu'il ne leur manque que d'être les maîtres pour persécuter tout aussi cruellement les croyants qu'ils sont eux-mêmes persécutés par les fanatiques...»

Toute l'œuvre de Rousseau est pleine d'exaltation et d'adoration devant le Dieu vivant, tel qu'il le sent à travers la nature et la conscience ! Et tout

le monde connaît l'hymne magnifique au Christ : « Je voue avoue que la majesté des Ecritures m'étonne, la sainteté de l'Evangile parle à mon coeur... Où est l'homme, où est le sage qui sait agir, souffrir et mourir sans faiblesse et sans ostentation ?... Si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu ..»

A travers les misères de la vie et les faiblesses de sa foi, on sent le cœur de Rousseau battre d'amour pour Dieu, le Créateur et le Père — et cela au milieu d'une génération où dans les cercles savants la religion est moquée, vilipendée, haïe. C'est un devoir élémentaire de ne pas oublier ce loyalisme de Rousseau, quand on est religieux et quand on est chrétien. La sympathie des chrétiens, dans la lutte qui continue à faire rage autour de Jean-Jacques, ne saurait aller à ses détracteurs — et on a grande envie vraiment de rompre pour lui une lance.

Paul Doumergue

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

A TRAVERS JOURNAUX ET REVUES

ANALYSES & EXTRAITS

A propos du deuxième centenaire de la naissance de J.-J. Rousseau.

Nous résumons ici le très remarquable numéro de mai de la *Revue de Métaphysique et de Morale*, consacré en entier à Rousseau.

Les trois articles de la première partie traitent de ses *idées philosophiques et religieuses*. M. Boutroux déclare que, en dépit de ses exagérations et de ses contradictions, on peut, sans artifice, dégager de son œuvre « une véritable philosophie, d'une consistance et d'une unité très réelles ». Elle n'est pas « un système statique », elle est « l'histoire théorique et mythique de l'humanité », avec trois phases « que l'on peut symboliquement caractériser par les mots : innocence, péché, rédemption ». Dans la première, l'homme est à l'état de pure nature, régi par l'instinct et le sentiment. La seconde phase est celle du péché. « Sous le règne despotique de l'intelligence, grande multiplicatrice de la force, se formèrent à l'aventure, sans préoccupation des fins de l'individu, et au mépris de l'égalité naturelle de tous, les groupes appelés sociétés. Dans ces sociétés se développèrent, sous le nom de lettres et d'arts, des créations où l'esprit dominait le cœur, et qui par suite n'étaient elles-mêmes que des instruments de corruption ». La troisième phase consiste dans la régénération politique et morale. Ce n'est pas la condition sociale, mais son abus, qui a causé la déchéance de l'homme, et on peut le relever en rendant la société conforme à la nature, en constituant un Etat qui, en vertu de sa base, qui est un contrat idéal, doit assurer à l'individu l'exercice de ses droits en

échange de sa soumission raisonnable et volontaire. Cette régénération se complète par l'éducation, le mariage et la famille retrempés aux sources de la nature et du sentiment. Rousseau, remarque M. Boutroux, a vu juste en marquant le rôle de l'Etat qui doit protéger l'individu sans l'absorber et, loin d'atrophier ses vertus morales, les réclame comme son meilleur soutien. Il a raison de prétendre que « la vie politique ne saurait suffire à l'homme, qu'il lui faut encore la vie individuelle et la vie sociale, et que sa vie politique n'a de valeur que si elle permet à la vie individuelle et à la vie sociale de se développer le plus librement et le plus largement possible » (p. 274). Mais on doit lui reprocher d'avoir trop exalté l'élément sentimental et individuel de la nature humaine aux dépens de l'élément intellectuel, social et universel, et d'avoir trop considéré l'éducation et la religion « comme choses purement individuelles.» — Vient ensuite une savante étude de M. Hœffding, l'éminent professeur de philosophie de Copenhague, sur « Rousseau et la religion ». Il montre que sa religiosité, différente en cela de celle de Voltaire, est sentimentale et extatique. Sur cette base, Rousseau s'est construit toute une théologie naturelle, qu'il oppose à la fois à l'orthodoxie et au matérialisme. Dieu lui apparaît comme l'Etre très bon dont la puissance — limitée — se heurte à la résistance de la matière, principe passif (voir sa *Lettre à Voltaire*, 1756, écrite au sujet du poème sur le *Désastre de Lisbonne*). Il s'est déclaré chrétien, mais « sa religion était un christianisme sans dogmes ni miracles. Le culte n'était à ses yeux que des cérémonies ; sa raison d'être c'est de favoriser la communauté d'esprit parmi les hommes ; et pendant son séjour à Neuchâtel, Rousseau communia et sentit avec profonde émotion qu'il était avec ses frères » (p. 289). De ces deux tendances de la conscience religieuse, que Hume a si bien indiquées, l'une accentuant la distance entre Dieu et l'homme, l'autre rapprochant le premier du second et le lui rendant présent et accessible, Rousseau n'a éprouvé que la première. Il a eu le mérite de comprendre et d'affirmer, contre les Encyclopédistes, qu'il y a « un côté de l'âme humaine qui, non satisfait par la culture intellectuelle et esthétique, demande une nourriture plus substantielle », grand problème trop méconnu par la libre-pensée qui « fait preuve ainsi d'une trop grande ignorance en matière de psychologie ». Ainsi « en mettant le problème religieux en rapport étroit avec celui de la civilisation, il a été plus clairvoyant que tous ses contemporains » (p. 289, 293). « Il a contribué à préparer le terrain pour une renaissance religieuse » (p. 289). — Le mémoire suivant, dû à M. Parodi, reprend ce sujet, sous ce titre : « La philosophie religieuse de J.-J.

Rousseau ». Après avoir constaté la constance et l'imprécision de ses idées religieuses, le distingué professeur se demande « comment elles apparaissent au milieu de ses autres doctrines, et comment elles se concilient avec elles ». Son point de vue général de moraliste, qui lui fait rompre des lances en faveur de la vertu, contre les effets pernicieux de la civilisation, est en rapport étroit avec l'idée religieuse qu'il porte dans son cœur ; c'est elle aussi qui explique sa notion de la nature, à laquelle il veut ramener les hommes. « Sa vue optimiste de la situation humaine primitive ne peut se séparer de sa foi en l'action bienfaisante et providentielle de l'Etre suprême... La nature, c'est pour lui, sous forme d'instincts primitifs, l'expression de la volonté même de Dieu et de ses intentions sur nous » (p. 301-302). Enfin, c'est l'inspiration religieuse qui lui dicte sa conception de la philosophie, recherche des croyances qui peuvent nous aider à vivre, avec une tendance anti-intellectualiste et pragmatiste très marquée. Passant au *credo* de Rousseau, M. Parodi signale sa foi à une volonté intelligente qui meut l'univers et anime la nature », sa croyance à la liberté, au bonheur final de l'homme vertueux, et l'intuition géniale par laquelle, préparant les thèses de Kant et de Renouvier, il affirme la possibilité rationnelle des fameux « postulats » et la certitude que la conscience morale leur confère, — religion naturelle qui, d'après lui, peut seule sauver le sentiment religieux. M. Parodi note, en outre, la fonction sociale que Rousseau assigne à cette religion, dont l'acceptation par les citoyens peut seule assurer la stabilité de leurs relations mutuelles (voir le *Contrat Social*). C'est aux pouvoirs publics qu'il appartient de régler « la forme du culte », qui est « la police des religions et non leur essence ». Rousseau va même jusqu'à dire que leur tolérance ne doit s'exercer qu'en faveur des cultes existants (*Lettre à l'archevêque de Beaumont*). Conception difficile à concilier avec l'idée de religion personnelle qu'il a préconisée. En terminant, M. Parodi rappelle l'influence de la pensée religieuse de Rousseau sur les romantiques et les philosophes. Il en trouve le secret dans son éloquence passionnée, son inspiration désintéressée et sa haute idée de la destinée humaine, autrement entraînantes que l'utilitarisme politique et moral du matérialisme.

La seconde partie du n° de mai de la *Revue de Métaphysique et de Morale* est consacré aux *idées politiques et sociales* de notre auteur. Elles se compose de cinq pénétrantes études. Un professeur anglais, M. Bernard Bosanquet, s'applique à établir la vraie portée des écrits politiques de Rousseau, mal comprise en particulier par Carlyle. Il y voit autre chose que la frénésie d'un

esprit en guerre avec la société ou qu'un amas d'utopies. Le premier *Discours* attaque non la civilisation mais ses abus, en particulier l'intellectualisme. Le second *Discours* affirme cette thèse, reconnue vraie, que dans le tissu artificiel de la société l'homme perd son moi réel. Quant au *Contrat Social*, il se résume dans « cette doctrine, qui est le fondement de la philosophie politique moderne : La volonté, non la force, est la base de l'Etat ». Il faut noter que Rousseau n'a pas voulu présenter comme des faits historiques les constructions hypothétiques qu'il a employées dans cet ouvrage : l'Etat de nature ou le pacte social par exemple. De plus, il s'est appliqué, non pas à condamner les obligations sociales de l'homme, mais à les justifier. C'est dans l'état d'organisation, non ailleurs, que la liberté et l'égalité, « droits innés à l'homme » sont réalisées, grâce à l'acceptation de l'Etat comme réalité supérieure à l'individu et à la libre soumission à sa volonté que Rousseau appelle « générale » et qui est au fond la volonté vraie de l'individu. C'est à elle, et non à une oligarchie ou à un monarque, qu'appartient la souveraineté. Théorie juste, dit M. Bosanquet, mais que Rousseau a rendue d'application difficile, en disant qu'une loi n'a de validité que si elle a pour but le bien public (nous dirions · que si elle est votée par la majorité), et qu'il faut, avant de la décréter, prendre l'avis des citoyens individuels, sans l'appareil bruyant et dangereux des campagnes politiques et sans l'entremise de représentants du peuple, — restriction qui a été heureusement supprimée dans la « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ». Au fond, sa théorie — et il le sentait, — ne pouvait guère s'appliquer qu'aux petits Etats, et il eut l'intuition que, pour les grandes nations, la solution devait être cherchée du côté du gouvernement fédéral. La notion et la portée de cette «volonté générale» sont étudiées également par M. Stammler, professeur à l'Université de Halle. Tout en admirant son génie politique, il critique la « ligne directrice » de cette volonté générale, à savoir « le bonheur de tous ». D'après lui, « le bonheur subjectif des membres du corps social ne saurait être érigé en principe de rationalité objective pour l'organisation politique, car que de fois l'intérêt général ne l'a-t-il pas emporté sur le bonheur des particuliers ! » La valeur du droit procède de « l'idée de la communauté, dégagée de toute contingence individuelle » (p. 388-389). — Signalons aussi un travail du regretté M. Bourguin, « les deux tendances de Rousseau » (extrait d'un ouvrage sur *J.-J. Rousseau et l'Assemblée Constituante*, rédigé vers 1897). Il montre en lui deux impulsions différentes, celle du poète qui se passionne et s'attache à l'individuel et au relatif, et celle du logi-

cien qui trace les théorèmes du *Contrat Social* et s'attache au général et à l'absolu, et il soutient que cette divergence explique en partie « l'incohérence de sa pensée sur le problème fondamental de la science politique, les relations de l'Etat et de l'individu : incohérence, qui par contre-coup se retrouve jusque dans les doctrines et les actes la Révolution ». — D'une belle conférence de M. Jaurès, prononcée en 1889 à la Faculté des lettres de Toulouse, extrayons quelques appréciations : « Jean-Jacques a été révolutionnaire malgré lui... Il plaignait beaucoup de riches, mais n'en jalousait aucun. Il ne s'est glissé dans son œuvre aucune goutte de fiel. Il déplorait dans les temps troublés les brigandages des pauvres. Il a condamné d'avance le régicide. Je ne suis pas sûr que pour lui la Révolution française n'eût pas été une nouvelle cause de désespoir. Il déclare que la propriété individuelle est légitime lorsqu'elle est fondée sur le travail. Il a proclamé à l'avance, sans le nommer, le suffrage universel. Il a été beaucoup trop sévère par le régime parlementaire. Il a prévu les deux périls qui menacent actuellement notre démocratie : la nation française gouverne trop et ne légifère pas assez » Voici enfin, le résumé d'une remarquable étude de M. le professeur Bouglé sur « Rousseau et le Socialisme ». Bien que partisan de la propriété, l'auteur du *Contrat Social* parle de « reconstruire de fond en comble, s'il le faut, l'édifice social » sur la base d'un contrat. Par là il est l'ancêtre des socialistes idéalistes, Saint-Simon et Fourier, et même des socialistes scientifiques, Marx et Engels qui, malgré leur sentiment des lois de l'évolution historique, « ont cru à la possibilité de réorganiser la vie économique à coup de décrets ». Il a préludé au socialisme par son apologie systématique du peuple, ses tirades contre l'oisiveté et contre les lois faites par une minorité de privilégiés.

La troisième partie traite des *idées pédagogiques* de Rousseau. Elle consiste en un mémoire de M. Ed, Claparède, auquel on doit la création d'un Institut J.-J. Rousseau (*Sciences de l'Education*), qui s'ouvrira à Genève à la fin de cette année, sous la direction de M. Pierre Bovet. Il établit que la doctrine éducative du « citoyen de Genève », loin d'être comme l'ont dit M. Jules Lemaître et bien d'autres, un recueil de « préceptes connus », pimentés de paradoxes, a été une conception géniale, fondée sur l'observation, qui a préparé les théories actuelles. On retrouve son influence dans la découverte des cinq grandes lois auxquelles peut se ramener la pédologie : loi de succession génétique (développement naturel de l'enfant selon un ordre constant), loi d'exercice génético-fonctionnel (l'exercice d'une fonction est la condition de son développement, ainsi que de l'éclosion de cer-

taines autres fonctions ultérieures), loi d'adaptation fonctionnelle (l'action se déclanche lorsqu'elle est de nature à satisfaire le besoin ou l'intérêt du moment, et l'art de l'éducation consiste à placer l'enfant dans les circonstances voulues pour que ce déclanchement se produise), loi d'autonomie fonctionnelle (l'enfant n'est pas, considéré en lui-même, un être très imparfait, il est un être *sui generis*, sa vie mentale est une, et l'activité de son esprit est appropriée à ses besoins), loi d'individualité (tout enfant diffère plus ou moins, sous le rapport des caractères physiques et psychologiques, des autres enfants). Ces diverses vérités, Rousseau les a entrevues ou exprimées, comme M. Claparède le prouve à l'aide de citations typiques d'*Emile*. La dernière partie du numéro se compose de quatre articles très intéressants que nous ne pouvons qu'indiquer faute de place : *Quelques mots sur la querelle de Hume et de Rousseau*,, par M. Lévy-Brühl ; *Rousseau et Kant* par M. Delbos ; *Rousseau, Gœthe, et Schiller* par M. Benrubi ; *Rousseau et Tolstoï*, leçon faite par M. Dwelshauvers à l'Ecole des Hautes-Etudes sociales (décembre 1911). Dans les trois derniers, on verra l'action profonde exercée par le philosophe franco-genevois sur ces grands esprits.

P. S. — Ce numéro de la *Revue de Métaphysique et de Morale* (mai 1912) est à lire en entier (chez Armand Colin ; cinq francs). Recommandons aussi, à l'usage de ceux qui voudraient posséder un livre récent, court et agréable, sur le caractère et l'œuvre de Rousseau, l'excellent ouvrage de M. Hœffding, qui sort de presse, *J.-J. Rousseau et sa philosophie*, trad. de Coussange (Alcan, 2 fr. 50). L'auteur trace une esquisse exacte et attrayante des principaux évènements de sa vie, et il étudie ensuite ses idées fondamentales et le caractère de sa pensée, et ses théories religieuses, pédagogiques, politiques et sociales. Il y a là une connaissance du penseur français surprenante chez un étranger, et une perspicacité pleine de sympathie qui font de M. Hœffding un guide aussi sûr qu'intéressant.

L'individualisme de Rousseau

« Le sentiment individuel, dressé comme un pouvoir nouveau et une autorité absolue en face de la tradition et de la raison générale, telle est l'originalité véritable de Rousseau, qu'il doit à sa sensibilité forte, infiniment variée et souple, pénétrante, éternellement jeune... Il a restauré la vie intérieure, en proclamant l'autorité souveraine de cette voix intime, qu'il appelle la natu-

re, c'est-à-dire l'expression de la divine sagesse. Il fonde ainsi, en morale, une morale individualiste qui ne cherche pas ses principes dans une tradition, (« Rentrez, dit-il, dans votre cœur et vous les y trouverez ») et qui ne concerte pas ses préceptes en vue de la société ! Dans cette retraite de la vie intérieure, il a retrouvé la présence d'un Dieu puissant, sage et bon, qui est le fondement de sa religion. Affranchi de la tutelle des clergés et de l'autorité indiscrète des dogmes, il proclame que le culte essentiel est celui du cœur. Son système politique tend à garantir le plus sûrement possible la liberté de l'individu sous l'unique et suprême autorité des lois qu'il a contribué à se donner. Avec le *Contrat social*, la valeur morale d'un individu, citoyen de l'Etat, membre du souverain, devient imprescriptible, et l'égalité est pour toujours assurée... Dans l'éducation, la règle fondamentale est le développement libre des bons instincts naturels : L'enfant doit ne demander qu'à lui-même sa moralité. En art enfin, la voix intérieure renverse l'autorité des poétiques et des rhétoriques traditionnelles. L'expérience individuelle, la sensation immédiate, la passion, le cœur sont la source des images et des rythmes... Mais de cette vie affranchie, rendue à elle-même, rendue à l'individu moralement libre, que faire pour qu'il soit heureux ? Le bonheur n'est pas dans l'isolement, où s'exalte le sentiment de la personnalité. Il faut donc tourner la méditation vers l'action... En proposant comme aboutissement suprême à la liberté et à l'égalité naturelle les devoirs de la liberté et de l'égalité morales, l'auteur de l'*Emile*, de la *Nouvelle Héloïse* et du *Contrat Social* a reconnu, au nom du sentiment intérieur, et salué pour le bonheur de l'homme, le bienfait de l'instruction civile. « Je crois, a-t-il dit, qu'en devenant civil, j'ai contracté une dette immense envers le genre humain, que ma vie et toutes ses commodités, que je tiens de lui, doivent être consacrées à son service ».

(L'*Ame de Rousseau*, par Bernard Bouvier : *La Semaine Littéraire*, 8 juin 1912, 4, Boulevard du Théâtre, à Genève).

Son amour de l'humanité.

« Contre toutes les aristocraties qui limitent l'homme, qui le simplifient ,qui le définissent par l'intelligence, par la culture, par les belles manières, par les privilèges ou même la richesse, le fils de l'horloger de Genève a fait surgir sur la scène du monde, entrer dans la philosophie, dans la littérature, dans la politique, l'homme sans épithete, sans majuscule, l'homme de tous

les jours, qui n'est pas une pure intelligence, avec ses besoins matériels et ses hautes aspirations qui veulent être également satisfaites ; l'homme qui travaille, qui peine, qui a faim, qui souffre et qui pleure, l'homme qui porte en lui la nature, qui se meut et se sent en elle... Universaliser l'humanité, la mettre dans le plus humble des hommes, c'était révolutionner la philosophie, l'art et la politique. La gloire de J.-J. Rousseau, son crime aussi, est là. Il a enfoncé dans les cœurs sa grande inquiétude qui ne nous laisse plus de repos, qui nous contraint à travailler à l'avènement d'une société juste ».

(L'*Ame de Jean-Jacques*, par Gabriel Séailles : *Les Droits de l'Homme*, 30 juin 1912).

Son amour de la tradition.

« Ce révolutionnaire, et il l'est par certains côtés, a été foncièrement *traditioniste*. Son retour à la nature et à l'état de nature n'est pas autre chose que le conservatisme remontant à sa source la plus élevée et la plus lointaine... Sa pédagogie est un retour à l'enseignement naturel, à l'enseignement du fils par son père, avec cette différence seulement que, supposant le père « corrompu », Rousseau le remplace par un précepteur... Sa morale est un renouvellement de la vieille morale familiale, domestique, bourgeoise et paysanne du quinzième et du seizième siècles... Son système politique *lui-même*, n'étant pas autre chose que l'Etatisme, le Despotisme, est absolument dans la tradition française, ce que du reste je déteste, avec cette différence seulement que, « citoyen de Genève », Rousseau transporte l'Etatisme et le Despotisme du roi au peuple... Son art enfin, lui aussi, est un geste de réaction et de retour encore à la tradition On avait perdu depuis soixante-dix ou quatre-vingts ans le secret de la phrase périodique, nombreuse et harmonieuse. Il n'a fait que le retrouver et s'en servir... On avait perdu depuis cent ans le sentiment de la nature, sentiment qui, de 1550 à 1660, avait été une des âmes de la littérature française. Rousseau l'a éprouvé avec plus de force et plus d'émotion... Le mot de Madame de Staël doit rester : « Il n'a rien inventé et tout enflammé ». Des anciennes traditions, par la chaleur étrange qui émanait de lui, il a fait des sentiments *que l'on a cru éprouver pour la première fois*, et que quelquefois on a éprouvés avec trop d'ivresse ».

(*L'œuvre de Rousseau*, par Emile Faguet, *Les Annales*, 30 juin 1912).

Rousseau moraliste.

« Comme moraliste, malgré ses crimes et, j'ai cru le démontrer, à cause de ses crimes et de la conscience que le remords qu'il en avait lui a faite, il est incomparable. Ses *Lettres de Direction* sont dignes des plus grands et des plus profonds et des plus tendres docteurs des Eglises. La *Nouvelle Héloïse* qui, comme roman est saugrenue, mais qu'il faut lire pour les « sermons» de Julie, de Saint-Preux et de Wolmar, complète admirablement ses *Lettres de Direction*. Là encore reparaît l'éloge infatigable de la vie simple, pure, patriarcale et saine ; là reparaissent toutes les vertus de famille... Toutes ces *vertus des nations fortes* sont préconisées avec ferveur, et surtout sont montrées en leur exercice avec une telle autorité et un tel art qu'il est impossible que le goût n'en vienne pas, pour le plus grand bien, si l'on avait le courage de le suivre, de l'humanité. L'homme qui a écrit les *Lettres de Direction* et *La Nouvelle Héloïse* a bien mérité du genre humain. Et quand on songe à quelle société Rousseau s'adressait et de quel cœur, où il entrait un peu, je le reconnais, d'esprit de taquinerie, il la contrariait ainsi, on peut dire que c'est le rôle d'apôtre qu'il a joué ».

(Emile Faguet, même article).

Sa prétendue paternité.

« L'angoissant problème de l'abandon de ses enfants, que Rousseau a laissé lui-même s'accréditer, est déchiffré : les enfants de Thérèse ne sont pas ses enfants. Non seulement il va être innocenté du soupçon qui pèse sur lui, mais la vérité le montrera plus grand qu'il ne le fut jamais, car il aura par reconnaissance, et au risque de ternir sa réputation et sa gloire, essayé de sauver Thérèse de l'ignominie en prenant pour son compte les enfants de cette femme... Voici ce qu'en toute conscience nous croyons la vérité. Sous la pression de sa mère et de son indigne frère, Thérèse se livra à l'inconduite avant, pendant et après sa liaison avec Rousseau. Elle commença à tenir le ménage de Rousseau en 1743 ; elle eut le premier de ses enfants en 1746 ; or ce ne fut qu'en 1750 qu'il habita complètement avec elle. Depuis son voyage à Venise (1743), une certaine infirmité, qu'il avait de naissance, avait tellement augmenté, ses crises étaient devenues si fréquentes, si graves, qu'il ne pouvait plus se passer des soins de Thérèse. Il fut donc forcé de fermer les yeux sur l'inconduite de sa gouvernante ». Le défenseur de cette thèse montre ensuite, par des citations typiques des *Con-*

fessions et de diverses lettres, que Rousseau se trouvait dans des conditions physiologiques anormales qui font sérieusement douter de sa paternité, et que, d'autre part, il a désavoué celle des cinq enfants envoyés aux Enfants Trouvés. Voici la citation la plus caractéristique : « Je ne suis pas un homme inhumain ; cette sensibilité que j'éprouve pour mes semblables, cet amour du juste, du vrai, du bien n'ont pu s'accorder dans mon âme avec l'abandon du plus doux des devoirs. Oh ! non, non, je le dis hautement ici, ne croyez jamais que J.-J. Rousseau a pu être un père dénaturé... mais si je disais pour quelles raisons je n'ai pas élevé ces enfants... j'en dirais trop ! J'ai écrit à Madame de Francueil celles des raisons que je pouvais dire sans compromettre la mère de Thérèse et sa famille, car les plus déterminantes viennent de là, et je les tus » (*Confessions*, 2, 8-1750).

(*La Fin d'une Calomnie*, par V. L. : *Les Droits de l'Homme*, 30 juin 1912).

Sa résistance à l'opinion publique

D'un article de M. Henry Tournier, dans *la Grande Revue* (10 juin 1912), sur le séjour de Rousseau à Môtiers-Travers, dans le canton de Neuchâtel, (étudié avec soin par M. Fritz Berthoud dans ses deux ouvrages : *J.-J. Rousseau au Val-de-Travers* 1881, et *J.-J. Rousseau et le pasteur de Montmollin* 1884), nous extrayons cette conclusion qui montre l'obstination de l'écrivain dans sa résistance à l'opinion publique, et semble disculper de Montmollin du reproche de l'avoir injustement persécuté. « Que demandaient, en somme, la Compagnie des Pasteurs de Neuchâtel et son représentant à Môtiers (de Montmollin) ? Il ne s'agissait point de condamner l'auteur des *Lettres de la Montagne*, pas même de poursuivre son ouvrage... La Vénérable Classe voulait seulement interdire la communion à un écrivain qui affichait publiquement des divergences profondes sur les dogmes essentiels du christianisme... Rousseau n'avait aucune bonne raison à opposer à la citation du Consistoire ; mais poussé par ses amis, se sentant le plus fort grâce à l'appui de Mylord Maréchal et des autorités du pays, il résista, par vanité et par entêtement, à cette juridiction ecclésiastique dont il avait, trois ans plus tôt, demandé lui-même à suivre les lois. »

L'écrivain.

« S'il est vrai que ce qui fait le très grand écrivain c'est, avec la maîtrise parfaite de la langue, la rénovation du goût, la transformation du sentiment, la richesse de l'imagination, la puissan-

ce de l'idée, la révélation de sources insoupçonnées d'émotions, de poésie, de beauté, d'enthousiasme et l'influence grandiose exercée sur l'avenir, il faut, à l'égal de Gœthe, de Shakespeare ou de Dante, plus qu'eux peut-être, glorifier J.-J. Rousseau, et saluer en lui, en même temps que la majesté frémissante du peuple qui passe, le plus grand nom littéraire de la France ».

(Louis Dumur, introduction aux *Pages Célèbres* de Rousseau).

L'artiste.

« L'auteur des *Confessions* a montré dans la personnalité la cause première, profonde, vivante, de l'œuvre d'art. En voulant livrer, par le tableau complet de sa vie et de sa personne, la clef de sa pensée et de ses ouvrages, il a ouvert la voie et donné l'exemple aux grandes œuvres autobiographiques. En même temps il a annoncé les découvertes capitales de la critique au XIXe siècle, la méthode de Sainte-Beuve, la doctrine de Taine, toute cette science, des rapports avec l'homme et l'écrivain, entre l'œuvre et la vie, d'où est sortie la notion véritable et si féconde du style... Les *Confessions* de Rousseau sont précieuses encore à l'art littéraire par la grâce, la nouveauté et la variété des tableaux de mœurs, par le mouvement des figures, par le réalisme aimable et malicieux des portraits, par la poésie des choses familières, par l'art d'évoquer des paysages réels au son des mots et au rythme des phrases... Il y a, je le sais, quelques pages de ce livre que beaucoup de lecteurs en voudraient arracher. La source où a trempé la sensibilité du protégé de Madame de Warens était troublée et bourbeuse, mais en s'épanchant elle s'est purifiée.... Cet ouvrage, au cours duquel toute une vie tend vers l'amour sincère de la justice et du beau moral, nous avons le droit de le proclamer, malgré ses taches et ses ombres, « une chose vraiment belle » autant par sa valeur morale que par sa valeur d'art, « une chose unique ».

(*Les Confessions de J.-J. Rousseau et l'artiste littéraire au XIXe siècle*, par Bernard Bouvier : *Bibl. Univ. et Revue Suisse*, juin 1912).

Son enthousiasme

« Ce feu sacré, sans lequel il n'y a pas de grand musicien, de grand poète lyrique, de grand artiste, Rousseau l'a conservé jusqu'à un âge avancé. Ce sont ses transports d'enthousiasme, ses larmes, ses émotions, son ardent amour de la nature, son culte de l'amour, qui l'ont fait aimer des femmes, malgré les dures vérités qu'il leur a dites, des jeunes gens et des poètes qui l'ont

préféré à Voltaire.... Il a composé la plupart de ses écrits à la promenade, à la campagne, dans l'exaltation de la sensibilité et de l'imagination. « Je n'ai jamais pu rien faire, a-t-il dit, la plume à la main, vis-à-vis d'une table et de mon papier ». Il écrivit une partie du *Discours sur les sciences et les arts* dans le bois de Vincennes. Il composa le *Discours sur l'Inégalité* dans la forêt de Saint-Germain. C'est dans la « profonde et délicieuse solitude » de la forêt de Montmorency, « dans une continuelle extase », qu'il rédigea le cinquième livre de l'*Emile*. C'est encore, dans les plus brûlantes extases » qu'il écrivit *la Nouvelle Héloïse*... A un correspondant qui lui demandait un conseil sur la composition littéraire, il répondait, le 1er mars 1763 : « Echauffez votre tête ; laissez là les critiques ». Ces conseils sont excellents pour le poète, le musicien, l'artiste... Mais ce qui est une qualité pour eux est un défaut pour le politique, le moraliste, l'économiste qui doivent observer de sang-froid les problèmes sociaux. En politique, exagérations et utopies sentimentales peuvent avoir les conséquences les plus funestes... La sensibilité frémissante de Rousseau lui a fait propager des doctrines qui ont perverti l'esprit français.»

(*La psychologie de J.-J. Rousseau*, par Louis Proal, conseiller à la Cour de Paris : Le *Correspondant*, 25 juin 1912).

Le Musicien

« *Le Devin du Village* est de la musique française, par la forme comme par le fond, — aussi essentiellement française que les opéras-comiques de l'âge suivant, dont les auteurs, les Monsigny, les Grétry avaient, sans même en avoir la conscience, trouvé dans J.-J. Rousseau leur meilleur et leur premier modèle. C'est donc, si démodée qu'elle nous semble aujourd'hui par certains côtés, une musique qui était en son temps très nouvelle. Surtout elle ne doit rien, ou bien peu de chose (et ce peu en est précisément la part la plus périssable) à Rameau... Y trouverait-on plutôt une influence de la musique italienne ? Cela pourrait être, car Jean-Jacques l'a beaucoup aimée. Cette influence est, en tout cas, toute superficielle... En signalant les défauts de la musique française de son temps, il lui a permis de se corriger... Il favorisa une nouvelle tendance, grâce à laquelle, vingt ans plus tard, Gluck put venir réformer la musique française, et *le Devin du village*, sembla être en famille quand il se trouva aux côtés d'*Orphée*, d'*Alceste* et des *Iphigénies* ».

(*J.-J. Rousseau musicien*, par Julien Tiersot : *La Semaine littéraire*, 8 juin 1912).

Paul Fargues

A GENÈVE

LES FÊTES DE J.-J. ROUSSEAU

ÉPILOGUE

Elles sont maintenant terminées, ces fêtes préparées depuis longtemps, avec un si grand soin, par le concours d'un Comité spécial, de Sociétés savantes ou artistiques, du gouvernement et de la populaion. Nous dirions qu'elles se sont entièrement déroulées selon le programme tracé, n'était l'orage qui a entravé, on peut même dire supprimé, la manifestation d'art qui devait avoir lieu dans la plaine de Plainpalais, sur le podium de feuillage le plus esthétiquement disposé. Malgré ce fâcheux incident, il faut reconnaître, que les fêtes ont pleinement réussi. Le pavoisement et l'enguirlandement des rues offraient en quelques quartiers l'aspect le plus charmant ; les piques-niques populaires, en plein air, furent un trait original et bien genevois qui eût particulièrement plu à Jean-Jacques ; le cortège avait été fort bien conçu et, par sa constitution même, renfermant l'avenir du pays et des Eglises, parlait à l'imagination et au coeur aussi bien qu'au regard ; la triple représentation, à l'Ariana, du *Pygmalion* et du *Devin du Village* n'a pas été pour le public l'une des moindres attractions de ces jours de fête.

Mais, ce qui est à relever surtout, c'est la richesse du menu intellectuel qui a été offert à notre population. Nous ne faisons pas allusion seulement aux paroles qui ont été prononcées dans l'île Rousseau, pour la réception des invités, ou dans les banquets officiels ou de quartier, paroles qui furent parfois très éloquentes et en général, pour autant que nous pouvons le savoir, sages et mesurées : nous visons surtout les véritables conférences qui ont été données en divers jours et en divers lieux.

D'abord celle que l'Institut avait organisée dans la grande Salle de la Réformation, le mercredi 26 juin, à 8 h. ½ du soir.

Le président de l'Institut, M. le conseiller d'Etat *Henri Fazy*, y a parlé du « Contrat Social » et de la portée démocratique des idées de Jean-Jacques Rousseau ; M. le docteur ès-sciences *Briquet* a montré, dans l'auteur des « Lettres sur la Botanique.» le rénovateur, ou plutôt le créateur de l'enseignement élémentaire des sciences naturelles ; *M. Edmond Monod*, professeur à notre Conservatoire de Musique, a proclamé en Rousseau musicien, le précurseur, ou plutôt « l'annonciateur » de Ch. Wagner ; et M. le profeseur *Alexis François* a su instruire et émouvoir l'assistance par la lecture de trois lettres du philosophe adressées à des Genevois. Nous laissons de côté, quelque intéressante qu'elle ait été, la partie poétique et musicale de cette soirée.

Le jeudi matin, 27 juin, la Société Jean-Jacques Rousseau avait réuni, dans l'Aula de l'Université, un nombreux auditoire qui a entendu successivement et applaudi, sous la présidence de M. le professeur *Bernard Bouvier*, M. le conseiller d'Etat *Rossier*, qui voit en Rousseau le protagoniste des droits de l'enfant, l'adversaire victorieux de la tradition et de la routine, l'initiateur de tout le mouvement scolaire contemporain ; M. le professeur au Collège de France *Georges Renard*, qui évoque toutes les catégories de gens de la société actuelle dont Rousseau est l'inspirateur et le libérateur ; M. le professeur *Schultz-Gora*, de l'Université de Strasbourg, qui expose l'influence profonde que le philosophe de Genève a exercée sur la littérature allemande ; enfin, notre ami, M. *Paul Seippel*, qui, dans une allocution des plus spirituelles, entre autres choses aussi justes que bien dites, observe par l'exemple de notre grand concitoyen que ce ne sont pas les intérêts et les appétits qui gouvernent la société humaine, mais la toute-puissance de l'esprit. Comme l'a dit Alfred de Vigny :

Ton règne est arrivé, pur esprit, roi du monde.

Nous arrivons à la conférence du vendredi soir, organisée par l'Eglise nationale de Genève et faite par M. le pasteur et professeur *Fulliquet*. L'orateur a recherché d'abord pourquoi les chrétiens genevois ont tenu à s'associer aux manifestations en mémoire d'un homme qui ne fut ni un saint, ni un fondateur d'Eglise. C'est qu'ils vénèrent comme un don de Dieu les facultés géniales accordées à l'un de leurs concitoyens ; c'est que Rousseau devait à Genève ce qu'il eut de plus grand et de meilleur, et que par lui, notre cité a reconquis sur les destinées de la France et du monde cette influence profonde qu'elle dut jadis à Calvin ; c'est que l'Eglise doit prendre sa part dans le redresse-

ment des erreurs du passé, et que la condamnation éclatante et injuste de Rousseau exige une juste et non moins éclatante réparation. Le conférencier parle ensuite de Rousseau en se plaçant au point de vue moral et religieux. Il montre en lui un être malheureux, d'une hérédité à bien des égards fâcheuse, d'une éducation insuffisante, lancé sans défense et sans préparation dans un monde où tout devait être piège pour lui. Et pourtant, de l'aveu même de ses adversaires, après être tombé bien bas, il a constamment tendu à s'élever. On peut constater en lui une double réaction, d'abord littéraire, à cause des sujets qui s'imposent à son étude, puis morale, provoquée par la souffrance et le remords. Aspirant au rôle de réformateur social, il a tâché de se réformer lui-même. Son erreur provient de ce qu'il s'est comparé aux autres hommes plutôt qu'au Dieu dont la sainteté eût anéanti son orgueil, mais il fut un « mystique » ému et sincère, un « protestant » que le principe du libre examen a conduit à la méthode moderne de l'expérience personnelle et du subjectivisme religieux ; on peut même dire qu'il fut un « chrétien, » car il a été saisi par la majesté des Ecritures, par la grandeur de Jésus-Christ, et il n'a pas craint de le confesser devant son siècle. Mais, et ce fut sa grande erreur, il vit dans l'Evangile une religion de la loi plutôt qu'une religion de délivrance et de salut. Il n'y en eut pas moins dans sa conception chrétienne une large part de vérité, très remarquable pour son temps, et il serait bien injuste de voir en Rousseau un étranger à la foi chrétienne. On honore un grand citoyen, conclut M Fulliquet, en aimant mieux sa patrie ; on révère un homme religieux en devenant soi-même plus religieux ; on célèbre un moraliste en témoignant d'une moralité croissante. Telles sont les exigences qu'impose à notre peuple le rappel de la grande personnalité du jubilaire : un patriotisme plus large et plus fervent, une religion plus haute et plus pure, une vie humaine plus pleine, plus généreuse et plus sainte.

Telle fut, dans ses grandes lignes principales, la conférence de M. le pasteur et professeur Fulliquet. Notre distingué collègue a apporté, dans l'heure très agréable qu'il nous a fait passer, toutes les ressources d'un esprit largement informé et d'un cœur chaleureux.

Outre cette séance, qui, sans rassembler l'auditoire des grands jours, avait groupé une assistance considérable, et la publication de la brochure de M. Genequand, que nous avons déjà signalée et appréciée, notre Eglise a participé au bi-centenaire par le *Messager paroissial*, qui a donné, avec plusieurs illustrations, une courte biographie de Jean-Jacques, due à la plume de M.

le pasteur Gaillard, et quelques extraits fort bien choisis, tant de ses écrits que du beau livre que le regretté Gaspard Volette a consacré au philosophe de Genève. De plus, le dimanche, 30 juin, dans toutes les chaires du canton, on a dû mentionner le grand écrivain en le considérant sous des aspects divers, en lui consacrant plus ou moins de place et de temps, ici de simples allusions à sa personne et à son œuvre, là des études plus complètes. Nous avons eu, en ce qui nous concerne, le privilège d'entendre, à St-Pierre, une prédication de M. Henry Berguer, tout entière sur le sujet du jour. Cette prédication, fortement pensée, sagement équilibrée dans la critique et dans l'éloge, animée d'un remarquable esprit de justice et de charité aussi bien que de fidélité à l'Evangile de Jésus-Christ, devrait bien être livrée à la publicité.

La participation de l'Eglise au bi-centenaire de Rousseau, malgré les délibérations publiques du Consistoire, malgré ce que nous en avons dit ici-même, continue à paraître singulière à quelques-uns. Dans une note, d'ailleurs bienveillante, un des écrivains de la *Semaine littéraire* s'est fait l'organe de cette impression. M. Fulliquet a exprimé une fois de plus, dans sa conférence, le point de vue de l'Eglise dans cette affaire. Nous ajouterons que la Constitution même de l'Eglise lui imposait le devoir de ne pas s'abstenir. Le dernier alinéa de l'article 3 stipule qu'elle s'associe à la célébration des grands évènements de l'histoire nationale. Pouvait-elle se séparer de notre peuple quand celui-ci, dans sa presque généralité, emboîtant le pas derrière ses conducteurs habituels, répondant à l'appel de Comités et de Sociétés renfermant des citoyens de tous les partis et de toutes les nuances, donnant à cette manifestation son intérêt, son argent et même ce qu'il a de plus cher au monde, à savoir ses enfants, quand, dis-je, notre peuple célébrait avec enthousiasme la naissance d'un homme qui, dédaigneux des distinctions mondaines qui auraient pu lui assurer l'aisance et même la richesse, entre tous les titres qui lui étaient offerts, n'en a jamais voulu accepter d'autre que celui de « citoyen de Genève » ?

(*Semaine religieuse*). Al. G^t^.

EPILOGUE

J.-J. Rousseau et le curé d'Ermenonville.

Les derniers jours.

En s'approchant du presbytère, Jean-Jacques redoutait d'être indiscret. Il s'arrêtait devant la porte, entre-bâillait l'huis, avan-

çait la tête dans l'ouverture, furetait de l'œil pour voir si l'abbé Gaucher n'était pas en compagnie de quelque visiteur.

— Entrez, disait alors ce bon curé de campagne. Entrez, monsieur Rousseau, il n'y a personne, nous irons promener quand vous voudrez.

— Le plus tôt sera le meilleur, monsieur le curé.

Alors le philosophe et le curé s'en allaient ensemble, par monts et par vaux, dans les prairies et dans les bois. Ils s'extasiaient d'un commun accord sur les beautés de la création. Ils s'entendaient d'autant mieux qu'ils évitaient avec soin, par une sorte de convention tacite, tous les sujets qui auraient pu les diviser. Le dimanche, après la messe et avant les vêpres, ils allaient tous deux voir les amusements des villageois. On sait quelle était la bonhomie des mœurs anciennes et comment les usages familiers, les coutumes cordiales des gens de bien effaçaient les inégalités inscrites dans les institutions par les gens de loi. Tandis que les jeunes garçons et les jeunes filles dansaient au son du flageolet, sous la feuillée du gros ormeau, l'abbé Gaucher et Jean-Jacques jouaient à la boule avec les jardiniers du marquis de Girardin. C'était une vie très douce. Et c'est ainsi que dans ce bel été, au terme d'une existence agitée par l'orage des passions et par le tumulte des vents contraires, le confident romanesque de la *Nouvelle Héloïse* s'est acheminé tranquillement vers l'heure de sa mort qui survint, comme on sait, le 2 juillet 1778.

En mourant, il dit à sa femme :

— Ma bonne amie, ouvrez la croisée. L'air est si pur et si serein ! Que je voie encore une fois le soleil ! Il me semble que je vois les cieux ouverts. Ma bonne amie, ne voyez-vous pas Dieu qui m'attend dans les bras de sa miséricorde ?

Ce jour-là, le maître d'école d'Ermenonville, Nicolas Harlet, excellent homme, renommé pour sa calligraphie, écrivit sur son cahier de dépenses et de recettes : « Aujourd'hui est mort à Ermenonville J.-J. Rousseau, en son vivant grand philosophe. » Une vieille femme du pays vint prier d'un cœur ingénu sur la tombe du « grand philosophe », dans l'île des Peupliers.

— Pourquoi, lui dit un passant, pourquoi priez-vous pour M. Rousseau qui n'était pas catholique ?

— Je n'en sais rien, répond-elle, tout ce que je sais, c'est qu'il m'a fait du bien.

(*Le Temps*, 26 juin 1912).

Le Bicentenaire de Rousseau

La *Lanterne*, éditorial :

Il ne nous déplaît nullement que les adversaires les plus turbulents du régime républicain usent pour le combattre de procédés révoltants. Ce n'est pas ainsi qu'ils gagneront des sympathies à leur cause.

Qu'ils méditent la leçon que l'étranger leur donne. La Suisse, terre de liberté, s'est associée avec éclat aux honneurs que la France républicaine a décernés à la mémoire de Jean-Jacques Rousseau. Partout où vivent et pensent des hommes libres, le nom de Rousseau est honoré à l'égal des plus grands. Et grâce à une poignée d'agitateurs, nous avons le triste privilège, nous, les héritiers de son génie, de le voir discuté chez nous.

Le Journal de Genève a consacré spécialement son numéro du 24 juin à J.-J. Rousseau. Outre le magistral article de M. Charles Werner que nous sommes heureux de reproduire, on y trouve des extraits de Rousseau, des articles d'un intérêt très varié et soutenu, des illustrations soignées. Nous remercions le *Journal de Genève* de nous avoir autorisé à reproduire quelques-unes de ces dernières.

Synode national des Eglises réformées de France

RAPPORT DU COMITÉ GÉNÉRAL

Messieurs et honorés frères,

Chaque fois que l'homme, ici-bas, entreprend une œuvre de vie, sa pensée reconnaissante se porte, pieusement, vers les morts. C'est ainsi que le présent, pour mieux servir l'avenir, s'enracine dans le passé ; c'est ainsi que les personnages d'un jour, poussés au premier plan par une Force qui les subjugue, sont réduits à leurs proportions ; c'est ainsi, enfin, que sur nos fronts éphémères, impatients, brûlants de fièvre, passe le souffle de l'éternité.

Durant les trois dernières années, que de vides creusés ! Notre Comité général a perdu, en la personne de M. Boutelleau, un des hommes que la confiance de leurs frères avait mis en avant pour le service d'une grande cause, et nous conservons le meilleur souvenir de sa trop brève et cordiale collaboration à nos travaux. Qu'il nous soit permis de renouveler à sa veuve l'expression de notre vive et respectueuse sympathie ; comme aussi à la famille du doyen Lederlin, membre de notre Commission des études, un des ouvriers de la première heure, vétéran plus jeune que les jeunes.

La disparition du pasteur Kœnig nous a beaucoup émus. Plusieurs délégués à l'assemblée de Jarnac s'étaient réunis, en cours de route, à Niort, où le pasteur les avait reçus avec un empressement inoubliable. Nous songeons avec mélancolie aux épreuves qui fondirent sur lui, depuis lors. Il avait de nobles ambitions : sa campagne en faveur de la sincérité dans l'enseignement de l'histoire sainte, et les intéressants manuels où ses idées prirent corps, prouvent qu'il avait soif de travailler à la réforme de la Réforme. On sait qu'il avait souhaité d'être missionnaire à Ma-

dagascar... Mais les ailes qui n'ont pu se déployer dans une cage, s'ouvrent toutes grandes en plein ciel !

Au cours de la même année 1909, j'ai eu le douloureux privilège d'exprimer au Comité directeur des Eglises unies notre chagrin personnel après la mort de son vénéré président, M. Fernand de Schickler. Nous avons rendu hommage à la mémoire de cet homme exquis de courtoisie et de bonté, inflexible dans la défense de sa foi chrétienne et de la liberté religieuse, au sein du protestantisme français comme à Madagascar. Il a beaucoup vécu dans le glorieux passé de nos églises ; il a beaucoup vécu, également, par l'espérance, par la prière, dans leur avenir ; et quand luira le jour béni où le germe planté à Jarnac sera devenu un grand arbre, les cœurs se tourneront avec reconnaissance vers celui qui aura été l'un des plus fidèles artisans d'un protestantisme rénové.

Profonde a été la consternation des amis du jeune pasteur Eberhardt, quand il nous fut enlevé par une maladie foudroyante. Sa foi, son enthousiasme étaient une force pour notre Union ; elle nous a paru affaiblie par sa brusque disparition, au moins à vues humaines. Mais dans la réalité des choses, dans le domaine éternel de l'Esprit, nous parlons en aveugles et en sourds, nous bégayons, quand nous disons qu'un chrétien a été « enlevé » au monde ; peut-être, au contraire, est-il donné à l'humanité d'une manière définitive, plus efficace et plus effective.

Pour notre Union des Eglises réformées, qui ne connaît pas certaines barrières, les deuils de nos frères de Droite sont aussi des deuils de famille. Nous saluons la mémoire de l'historien P. de Félice, de l'ami des enfants : Th. Lorriaux, du pieux pasteur Horace Monod, de l'infatigable secrétaire de la Commission permanente, M. Donnedieu de Vabre, du zélé diacre de la paroisse du Saint-Esprit, M. Georges Martin, qui fut l'un de nos plus fidèles soutiens, — et de tant d'autres figures aimées.

Nos frères luthériens ont perdu, en la personne du pasteur P. Dieterlen, un homme universellement respecté, et qui unissait dans sa riche nature les aspects les plus divers : homme de vie intérieure, artiste, défenseur du christianisme social, président de la société de tempérance de la Croix bleue. De longues souffrances, chrétiennement supportées, ont ajouté à la physionomie du disciple les traits suprêmes où se reflète le Maître.

Au mois de février dernier, c'est tout le protestantisme français qui a été frappé par la mort d'un autre luthérien, le directeur de la Maison des Missions, Alfred Bœgner, par son charme personnel, par sa flamme intérieure, son labeur apostolique, a exercé une influence vraiment indélébile sur ceux qui l'appro-

chaient ; sa tendresse de cœur, unie à de si vigoureuses convictions, sa parole ailée, sa constante vision de la plus grande chrétienté, faisaient de lui un chevalier de l'Esprit. L'avoir vu marcher, prier, combattre, côte à côte avec le vieux prophète Georges Appia (enlevé à notre affection quelques mois plus tôt) est un des spectacles les plus beaux qu'il m'ait été donné de contempler ici bas.

Permettez-moi de saluer, aussi, au nom de notre libre idéal de catholicité fraternelle et de spiritualisme évangélique, les graves figures d'un Léon Tolstoï, d'un Hyacinthe Loyson, d'un Frédéric Passy, d'un William Stead, qui ont enrichi le trésor moral de l'Eglise universelle.

Mais ne nous attardons pas plus longtemps, Messieurs, à regarder en arrière ; fixons nos regards en haut, et poussons de l'avant ; c'est la manière classiquement chrétienne de rester en communion avec ceux qui ne sont pas perdus, mais nous ont devancés. »

* * *

Dans son remarquable ouvrage : *Du protestantisme en France*, Samuel Vincent écrivait, en 1829, avec un coup d'œil prophétique : « Si le protestantisme a quelque chose à craindre dans l'avenir, c'est de lui-même, c'est de son organisation ecclésiastique, c'est des erreurs ou des passions de ceux qui en seront les chefs. Comme protestantisme, comme principe d'examen opposé à l'autorité, il n'a point de dangers à courir, et l'avenir lui est acquis. Mais comme Eglise protestante déterminée, sise dans tel pays et soumise à tels règlements, il peut être exposé à beaucoup de vicissitudes, et subir beaucoup de chances de succès et de revers. Ses conducteurs peuvent commettre beaucoup de fautes, méconnaître les besoins du temps, s'attacher peut-être à reproduire des siècles qui ne sont plus, et parvenir à dégoûter ses meilleurs amis. Ils peuvent aussi lui donner une impulsion vigoureuse, le faire marcher à la tête de la civilisation, en faire une source de lumière et de piété, l'entourer d'égards et de respect. Tout cela, l'avenir le recèle dans son sein. »(p. 518).

Notez que Samuel Vincent distinguait soigneusement entre le protestantisme et l'Eglise réformée. « Le protestantisme est le fond ; l'Eglise réformée de France est une des formes qu'il peut revêtir. Le protestantisme peut triompher, et l'Eglise réformée de France périr... Mais je suis protestant encore plus que réformé, et je suis pleinement rassuré sur un avenir que mes yeux ne sont point destinés à voir. »

Graves paroles, et dont la dénonciation du Concordat vient

d'écrire un commentaire plus grave encore. Oui, au cours des dernières années, on a pu se demander, avec transissement, si l'édifice religieux élevé par les huguenots, cimenté de leurs larmes et de leur sang, ne vacillait point sur ses bases. Les plus inquiets se réunirent à Jarnac, en 1906 ; ils dressèrent de solides étais contre la noble façade fissurée ; ils fondèrent, enfin, cette Union des Eglises réformées de France qui a, aujourd'hui, la joie et la sainte responsabilité de s'affirmer solennellement.

Cette joie ne va pas sans une certaine mélancolie, quand nous songeons aux évènements qui ont provoqué notre initiative ; mais c'est, malgré tout, la joie de proclamer un message de paix, d'espérance et de vérité. Notre axiome fondamental peut, en effet, se résumer ainsi : Tous les protestants français et, en particulier, tous les Réformés, *se ressemblent entre eux beaucoup plus qu'ils ne diffèrent*. Ils se ressemblent, non seulement par une vague air de famille, mais par leur mentalité la plus profonde et les principes constitutifs de leur foi ; au point qu'un Prévost-Paradol pouvait écrire, en 1859 : « Les Eglises protestantes nous paraissent en règle avec l'avenir ; elles ont plus à espérer qu'à craindre, du mouvement général du monde ; il y a place en elles et autour d'elles pour les idées qui ne sont pas encore conçues comme pour les générations qui ne sont pas nées. » Oui, tous les protestants sont tournés vers Demain ; ils sont comptables envers la postérité. Et c'est pourquoi, s'ils savaient prévoir, s'ils voulaient travailler, unis, avec énergie, avec enthousiasme, pour les temps futurs, ils seraient dès aujourd'hui les pionniers du Royaume de Dieu, ils marcheraient à l'avant-garde humaine, ils concentreraient sur leur bannière les regards de nos contemporains. « Qui sait, écrivait Vinet — dans un de ces éblouissements prophétiques où les visionnaires de l'Esprit voient Satan tomber de la nue comme un éclair — qui sait si un de ces grands succès populaires que le christianisme obtient d'époque en époque, ne lui est pas réservé dans un avenir prochain ? Si ses disciples comprennent toujours mieux leur époque, l'acceptent toujours plus franchement, s'ils l'écoutent, s'ils lui répondent, s'ils ne lui offrent pas de la théologie au lieu de la religion qu'elle leur demande, s'ils ne s'obstinent pas à voir la force du christianisme où elle n'est pas, s'ils ont le courage d'être de leur temps, dans le sens chrétien que cette expression peut avoir, s'ils sont, en un mot, ce qu'ont été leurs devanciers à toute époque où le christianisme est devenu populaire, le monde, une fois encore, leur est promis, leur est livré. »

Telles sont les certitudes émouvantes qui animaient les membres de l'Assemblée de Jarnac ; telles sont les limpides sources du fleuve auquel nous avons confié notre barque. L'Union natio-

nale des Eglises réformées de France est l'aboutissement prédestiné d'un immense travail de l'Esprit au sein de la chrétienté pendant le XIXe siècle. Réveil spirituel, Rénovation théologique et Christianisme social ont combiné leurs efforts dans le mouvement qui nous emporte aujourd'hui. Adolphe Monod, le prédicateur de la sainteté, Auguste Sabatier, le penseur critique, Tomy Fallot, le champion de la solidarité, collaborent, invisibles, dans nos rangs ; et c'est leur triple inspiration, sous sa forme la plus pure, qui nous soutient.

Nous affirmons, en effet, — et c'est là notre raison d'être, notre mission — nous affirmons que *tout christianisme protestant* est, par définition, *foncièrement évangélique*, *radicalement libéral*, *irrésistiblement social*. Il est cela, et tout cela, qu'il le sache ou non, qu'il le veuille ou non, et notre tâche est de le démontrer ; non point, certes, pour le stérile plaisir de faire triompher une théorie ecclésiastique, mais au nom du *Misereor super turbam ;* et parce que nous avons au cœur l'ambition sacrée, douloureuse, brûlante, que dans son épître à François Ier, Calvin formulait en ces termes : « Et principalement vouloye par ce mien labeur servir à noz François : desquels j'en voyoye plusieurs avoir faim et soif de Jésus Christ, et bien peu qui en eussent receu droite cognoissance. »

L'avenir de l'Evangile dans notre patrie est lié aux destinées du protestantime français ; et l'avenir du protestantisme français, dans notre pays, est subordonné à sa cohésion intime. Il ne suffit pas que les descendants des huguenots fraternisent, religieusement, dans les cadres de la Société des Missions ou de la Société centrale évangélique ; il ne suffit pas qu'ils fraternisent, scientifiquement, dans les Facultés de théologie ou dans la Société de l'histoire du protestantisme français ; il ne suffit pas qu'ils fraternisent, moralement, dans la Commission d'action, dans la Société de l'Etoile blanche ou dans la Société de tempérence de la Croix bleue ; il ne suffit pas qu'ils fraternisent, socialement, dans l'Association pour l'étude pratique des questions sociales ou dans l'Union des chrétiens sociaux ; — de toutes ces prémisses nous demandons qu'on tire les conséquences ecclésiastiques ; et si les Réformés collaborent déjà, dans le Conseil de la Fédération protestante, avec les représentants des Eglises luthériennes, des Eglises libres et des Eglises méthodistes, nous demandons que les Réformés collaborent, enfin, entre eux, dans de communs conseils ecclésiastiques. La Commission fraternelle qui groupait, autrefois, les conseils directeurs de la Droite et de la Gauche est morte, peu à peu, par simple difficulté d'être, pour parler avec Fontenelle expirant ; elle a passé dans une syn-

cope. Mais nous continuons à espérer, à préparer une assemblée générale des Réformés ; et nous avons lieu de penser que la réunion en sera facilitée, le temps aidant et *Deo adjuvante*, par la convocation périodique de l'Assemblée quinquennale des protestants français.

Tels sont vos principes, Messieurs et honorés frères, tel est votre programme, telle est la hiérarchie de vos préoccupations. Au sein de l'Union nationale des Eglises réformées, nous ne sommes jamais sur le terrain de l'ecclésiasticisme ; mais nous ne prétendons pas ignorer les problèmes ecclésiastiques ; et c'est au nom des droits sacrés de la vie spirituelle, au nom des exigences de la vérité, au nom du devoir suprême de l'évangélisation, que nous voulons travailler, sans impatience mais sans faiblesse, à la reconstruction de Jérusalem.

Dans le Rapport que j'ai l'honneur de vous présenter, au nom du Comité général, et qui a été approuvé par lui, mon objet est de rechercher dans quelle mesure, depuis trois ans, l'*Union des Eglises réformées* a pu servir la cause qu'elle représente. Mais je sais que votre temps est précieux ; je ne m'astreindrai donc pas à être complet ; il suffira de mettre en lumière les faits significatifs.

Et d'abord, en ce qui regarde l'activité administrative de notre Union, le mouvement normal et monotone de ses rouages, soit au sein du Comité général, soit dans les Commissions exécutives des Synodes régionaux, à quoi bon vous donner des statistiques ? Elles vous seront fournies, tout à l'heure, par notre secrétaire général, auquel il m'est très doux de rendre publiquement un hommage réfléchi. Les sillonistes avaient coutume de dire, naguère, que « le Sillon » était « une amitié » ; on pourrait employer la même expression pour caractériser l'administration de notre *Union* au cours des dernières années. Déjà au synode national de Nîmes, en 1909, j'avais laissé entrevoir que ma nomination imminente à la chaire de Théologie pratique serait difficilement conciliable avec la présidence effective de notre Comité général. Et depuis lors, les événements n'ont pas démenti ces prévisions ; à diverses reprises, j'ai offert ma démission ; elle n'a pas été acceptée. Heureusement, j'avais à mes côtés un homme sûr ; un homme qui, sans se reposer, est de tout repos, et qui a su régulariser, pour ainsi dire, une situation anormale, mais transitoire, par la persévérance et le désintéressement de son effort soutenu.

Notre Union doit, aussi, l'expression de sa gratitude à Monsieur Paul Monod, qui s'est employé durant de longs mois à visiter nos circonscriptions synodales, non pas seulement au nom

de la Commission d'évangélisation, mais au nom du Comité général. M. Paul Monod, en effet, membre suppléant du comité, y était entré, régulièrement, après la disparition d'un membre titulaire (laïque, il est vrai... mais son remplaçant est si peu clérical !) et le Comité a immédiatement confié à M. Paul Monod le titre de vice-président, déjà porté par M. Wagner. Il était stipulé que le nouveau vice-président, au cours de l'hiver 1910-1911, exercerait en quelque sorte les fonctions de président *extra-muros*. Qu'il me soit permis de témoigner ma fraternelle reconnaissance à ce suffragant intérimaire et inespéré. Elle va, aussi, au Conseil presbytéral de l'Eglise réformée de Lille, qui s'est prêté avec tant d'intelligence chrétienne et de bonne grâce aux fréquents voyages de son président ; c'est plus qu'un beau geste, c'est un hommage émouvant à cet idéal suprême de l'évangélisation qui devrait éclairer toutes les démarches et toutes les décisions d'une confédération d'églises fondée sur le « Message de Rouen. »

D'ailleurs, cet idéal s'est affirmé, à diverses reprises, dans les réunions religieuses organisées, au cours des dernières années, sur le type des réunions inaugurées à Livron. C'est là surtout, c'est là seulement, que nous avons respiré à l'aise ; là nous avons pu collaborer et communier avec des frères venus de la Droite ou de la Gauche, des églises luthériennes ou des églises « indépendantes » (ancien style), dans une atmosphère de sincérité intellectuelle, de ferveur spirituelle et d'enthousiasme missionnaire. Là est le véritable élément pour nos poumons ; partout ailleurs, l'asphyxie nous menace.

Que de fois, en effet, le souffle nous a manqué dans l'obscur boyau des préoccupations ecclésiastiques ! Combien nous avons souffert d'éveiller la méfiance et de susciter l'opposition ! Et notre douleur a été plus vive encore, quand le devoir s'est imposé à notre conscience de formuler certaines critiques ou d'élever certaines protestations contre nos frères de Droite. Est-ce là ce que nous avions rêvé ? Comme la colombe de l'arche, nous apportions un rameau d'olivier ; mais, devant certaines imaginations effrayées, l'oiseau de paix prenait forme d'oiseau de proie. Voilà bien le drame de l'histoire, la perpétuelle déformation de l'idéal par la réalité ! Oui, les faits ont été, parfois, plus forts que les intentions, et ils ont pu nous imposer des attitudes ou des actes contraires à notre génie, à notre propos de paix fraternelle et d'activité apostolique ; mais nous étions les premiers à en gémir, et si nous avons commis des erreurs, même à notre insu, nous sommes prêts à nous en humilier publiquement.

Le Comité général, travaillé par cette anxiété légitime, a sai-

si l'occasion de la Fête de la Réformation, en 1910, pour lancer une Adresse aux protestants français. Nous y exprimions notre idéal en ces termes : « L'Union nationale des Eglises réformées groupe les églises et les individus qui ne prennent pas leur parti d'une scission définitive entre les divers éléments du protestantisme français, et qui veulent prouver le mouvement en marchant, frayer les chemins de l'avenir, affirmer enfin les principes spirituels, philosophiques et sociaux qui permettraient aux fils des Réformateurs de réaliser avec joie, avec la foi et la sainte liberté des ancêtres, l'unité des cœurs et des volontés dans la diversité des formules, au nom et pour l'amour de Jésus-Christ.» Nous ajoutions : « Peu nombreux encore, et parfois incompris, nous puisons notre réconfort dans la certitude grandissante que notre programme répond, de plus en plus, aux vœux secrets et aux convictions intimes de la majorité des protestants français. » Enfin, avec la tranquille candeur du désintéressement personnel, nous déclarions être bien résolus à ne pas durer... pour durer. « Plutôt disparaître que nous survivre ! Nos yeux sont ouverts, et nous ne laisserons pas notre mystique dégénérer en une politique. Nous prenons à notre compte ces avertissements prophétiques d'un écrivain contemporain : « Une ligne d'action était commencée, était poussée dans la mystique, avait jailli dans la mystique. Et puis, par le jeu des évènements, par la bassesse et le péché de l'homme, la mystique est devenue politique, la politique a dévoré la mystique. Et c'est la perpétuelle et toujours recommençante histoire. Parce que c'est la même matière, les mêmes hommes, les mêmes comités, le même mécanisme, nous n'y voyons rien. Et pourtant, la même action qui était juste, devient injuste. La même action qui était légitime, devient illégitime, la même action qui était due, devient indue. Et c'est ainsi qu'on devient innocemment criminel » (1).

Voilà, Messieurs, le malheur que nous éviterons, parce que nous sommes avertis ; nous l'éviterons à tout prix, au nom du Christ !

Aussi, que nul ne s'y méprenne : ce n'est pas une parole de lassitude ou d'abdication que je prononce, mais d'espérance indéfectible. Plus que jamais, nos regards sont fixés sur le but prochain qui nous est proposé, savoir de restaurer « l'union sacrée du corps de l'Eglise » — (pour employer les termes de la Discipline ecclésiastique élaborée par les premiers huguenots) — et nous tendrons vers ce but avec une inlassable ténacité.

Qui cela, *nous* ? Demandez-le, tout simplement, à l'*Agenda-Annuaire protestant*. Sous la rubrique « Eglise réformées » il

(1) Ch. Péguy. *Cahiers de la Quinzaine*, juillet 1910.

indiquait, au 1er janvier 1912, cent soixante-neuf associations cultuelles, dont 1 également rattachée à l'Eglise luthérienne, — 3 également rattachées à l'Union des Eglises réformées évangéliques (Droite) — 82 également rattachées au groupe des Eglises réformées unies (Gauche) — et 83 uniquement rattachées à notre Union nationale. Sans doute, ces 83 églises sont les seules dont le Comité général ait la pleine responsabilité ; mais son autorité morale auprès des autres églises ne saurait être nulle, en particulier auprès des églises de Gauche, puisque le Comité général compte, parmi ses membres les plus actifs, M. Wagner, président de l'Union nationale des Eglises unies ; M. Schulz, vice-président ; M. Borel, secrétaire du Comité directeur ; M. Trial, président de l'Union régionale du Midi. L'Union des Eglises réformées était donc, au 1er janvier dernier, d'après l'annuaire, une phalange de 169 églises, qui servent la cause de l'unité protestante, et leur nombre a encore augmenté depuis lors. Joignons à ce total celles qui se réclament de l'article VIII de nos statuts, ainsi libellé : « Les Eglises qui, tout en ayant des sympathies pour le but et les principes religieux de l'*Union*, ne croient pas pouvoir s'y affilier, peuvent néanmoins déléguer au Synode un représentant, pasteur ou laïque, avec voix consultative, pour y exposer leurs opinions, leurs désirs, leurs ambitions spirituelles, et s'associer aux autres Eglises dans la communion fraternelle et la prière. » Telle est la physionomie, complexe au premier abord, mais vivante et bien personnelle, de notre jeune Union nationale, dont le visage est tourné vers l'avenir. Et qu'il nous soit permis de le dire, nous entourons d'une affection particulière les trois églises hirondelles, venues de la Droite par dessus de hautes barrières, et qui, si elles n'ont pas « fait le printemps » ont eu la joie, du moins, de le prophétiser.

Mais sur nos fronts anxieux ne passent pas encore les souffles attiédis de la saison nouvelle. C'est avec une humiliation profonde, c'est dans le sentiment d'une déchéance collective du protestantisme français et d'une insulte à Jésus-Christ, que je mentionne, sans y insister, divers incidents sans grandeur ni beauté. D'abord, l'échec lamentable des tentatives pour organiser l'arbitrage fraternel entre églises divisées par un conflit local. Puis l'affaire de l'Ecole des Batignolles, vouée, par la volonté de ses fondateurs, à la préparation d'étudiants en théologie pour nos Facultés de théologie, mais devenue peu à peu, par une série de mesures habiles et discrètes, une simple antichambre de Montauban, cette ville chère aux huguenots, et dont la Faculté a été, récemment, non pas revendiquée, mais soustraite par un groupe ecclésiastique à l'ensemble des Réformés français. Puis la na-

vrante scission dans l'Eglise de Sainte-Foy, l'érection d'une chapelle de Droite en face du temple réformé, l'impossibilité d'aboutir, ici encore, à une solution arbitrale. A propos de l'Algérie, enfin, des difficultés inattendues avec le Synode luthérien de Paris, dont dépend l'église de Cherchell ; le pasteur de cette église habile, en effet, Alger, au service de l'association dite autonome, elle-même rattachée à notre Union.

Inutile d'insister sur les dépenses de temps, de forces et d'argent que représentent, pour chacune de ces affaires, conversations, lettres, démarches, voyages, enquêtes ; on va, on vient, on écrivasse, on palabre, sous un ciel obscurci de malentendus et de défiances, nuée de sauterelles dévoratrices. Et que penser des menus faits qui défraient, dans nos églises, la chronique de la paix armée ? Un jour, nous sommes accusé de fanatisme sectaire pour avoir encouragé un jeune pasteur à manifester son idéal de fraternité protestante, en s'inscrivant sur la liste des pasteurs de Droite agréés par notre *Union ;* ceux-ci, d'ailleurs, sont déjà au nombre d'une quarantaine. Une autre fois, dans le journal *Le Christianisme*, et sous la rubrique imprévue « *chronique ecclésiastique* », on signale à la « réprobation » (sic) des chrétiens fidèles l'« Evangile de Marc augmenté d'autres paroles de Jésus tirées des Evangiles de Matthieu et de Luc. »... Mais à quoi bon poursuivre une telle énumération ? C'est là une besogne amère et ingrate. A nous y prêter davantage, nous pourrions donner le change sur nos véritables sentiments à l'égard du groupement des Eglises évangéliques.

Assurément, elles sont séparées de nous par des divergences très importantes, au moins en théorie ; car, dans la pratique, elles s'atténuent... Mais c'est, précisément, cette jurisprudence latitudinaire qui paraît peu conciliable avec l'intransigeance d'une législation ecclésiastique promulguée en 1906 avec éclat. De plus, il nous est impossible de passer l'éponge sur les procédés qui ont marqué la constitution précipitée du groupement de Droite, sans consultation préalable du protestantisme réformé. Nous ne pouvons pas oublier qu'à Orléans le Synode général refusa d'écouter ces pathétiques objurgations de M. Messines : « J'ai peur, si l'on ne tient aucun compte des vœux, des décisions de huit ou neuf de nos Synodes qui demandent la liberté des statuts et des paroisses, j'ai peur que ce soient les mots de rupture et de guerre que nous écrivions sur la page qui est devant nous, de rupture et de guerre non seulement avec la Gauche, mais aussi hélas ! entre nous... Depuis des mois, je marche sur mon cœur pour obéir à ma conscience, pour oser dire à mon parti : Non, non, ce n'est pas cela qu'il nous faut écrire sur la page

encore blanche ! » Et c'est cela, pourtant — ô douleur ! — qu'on a écrit.

Mais ne croyez pas, Messieurs, que nos frères de Droite soient heureux, soient fiers, des résultats de leur tactique. Ils n'avaient pas prévu les ultimes conséquences de leurs actes ; et les prémisses posées par eux les enchaînent, parfois, à des conclusions indésirées. C'est ainsi qu'un des pasteurs évangéliques les plus vénérés, invité par l'Oratoire à prêcher dans notre temple, s'est vu contraint de décliner cette offre fraternelle, par la seule et implacable logique d'une situation créée, en grande partie, par lui-même.

En parlant de nos frères de Droite, sachons donc faire la part des circonstances dont ils ne sont plus entièrement les maîtres, et dont ils ne portent plus la pleine responsabilité. Même quand le devoir s'impose de les critiquer ou de résister à leurs prétentions sincères mais trop naïves, ne méconnaissons point leurs qualités administratives, leurs vertus morales, leurs ambitions religieuses. Dans la mesure où ils sont inspirés, non point par un souci mal défini de « sécurité dogmatique », mais par celui de la vie sainte et de l'action bonne, sociale et missionnaire, nous sommes en complète harmonie avec eux ; nous comprenons parfaitement les âmes chrétiennes qui sont préoccupées de maintenir le seul fondement de l'Eglise qui puisse et doive être posé, Jésus le Christ. Elles ont raison ; et si leurs convictions faiblissaient à cet égard, nous serions les premiers à sonner le tocsin.

Au surplus, la force même des choses, ou plutôt l'Esprit même de Dieu, travaille aux rapprochements inévitables. Chaque fois qu'un protestant français prie l'oraison dominicale de manière à être exaucé, cet exaucement profite à notre idéal de fraternité spirituelle. Et il est consolant d'observer que toutes nos œuvres d'avant-garde, établies sur le terrain de l'Alliance évangélique, en dehors et au-dessus des partis ecclésiastiques ou des groupements confessionnels, servent la cause que nous voulons servir. Prenez, par exemple, les *Unions chrétiennes de Jeunes gens;* à leur congrès de 1909, fixé à Mazamet, un pasteur « jarnacais » devait présider une réunion religieuse ; mais un membre influent de l'église réformée évangélique, dans cette ville, prétendit s'opposer à l'exécution d'un programme à ce point subversif ; aussitôt, le comité national des Unions chrétiennes, indigné, déplaça le siège du congrès. Prenez la *Société centrale évangélique* ; par l'organe de son directeur, elle a prié le président de notre Union nationale, de prendre part à des réunions de réveil organisées dans les églises de Paris. Prenez la *Société*

des Missions ; par un vote unanime, son comité directeur m'a offert une place dans ses conseils ; et c'est à contre-cœur, faute de loisirs, que j'ai dû décliner une invitation qui m'apparaissait, à la fois, comme un honneur et un bonheur.

Petits faits ! dira-t-on. — D'accord ! Mais telles des brindilles de bois, posées à la surface d'une eau qui paraît dormante, ces faits minuscules décèlent un courant inaperçu. Non, les Eglises réformées évangéliques — si elles sont « évangéliques » — ne peuvent pas s'isoler de l'évangélisme ambiant. Elles se disaient incapables de collaborer avec nous à la révision de la liturgie qui nous est commune ; et les voilà qui élaborent des textes nouveaux pour le baptême, en s'appuyant sur nos principes exégétiques. De même, la Droite aurait voulu ignorer la Faculté de théologie de Paris ; mais elle siège dans le Conseil académique chargé d'y nommer des professeurs ; elle nomme une Commission synodale qui entre en relation, chaque année, avec les étudiants de la Faculté parisienne ; et le Doyen de la Faculté montalbanaise échange une active correspondance avec le Doyen de notre Faculté afin d'assurer, de part et d'autre, un étroit parallélisme des réglements. Enfin, la Droite — au moins par des documents officiels, par des votes mémorables et des actes retentissants — avait affirmé sa résolution d'élever autour de ses églises une cloison étanche, rebelle aux infiltrations du « symbolo-fidéisme » — mais voici que l'Ecole de Paris fournit aux églises réputées orthodoxes, chaque année, avec une déconcertante régularité, de jeunes pasteurs animés du plus pur esprit jarnacais.

Décidément, Messieurs, en jetant un regard en arrière sur les trois années écoulées, nous pouvons affirmer, avec la plus intime satisfaction, que le fossé ne s'est pas élargi entre nous et nos frères de Droite.

Et maintenant, vous attendez peut-être que je trace un tableau parallèle de nos rapports avec les frères de Gauche ? Mais ce serait fort mal poser les questions. En effet, au nom de qui parlé-je en cet instant ? Au nom de l'assemblée de Jarnac. Dès lors, il est compréhensible que je puisse désigner *la Droite*, en bloc, puisqu'aucune de ses églises n'était officiellement représentée dans la célèbre réunion de nos Etats-généraux qui siégea du 24 au 26 octobre 1906. Au contraire, à Jarnac, des églises libérales, classées depuis longtemps comme telles, s'associèrent à des églises indépendantes pour voter la Déclaration de principes, les Statuts et la Discipline de l'Union nationale des Eglises réformées. Dès l'abord, celle-ci s'est donc placée dans l'impossibilité

de discuter sur la nature de ses relations avec la Gauche, considérée comme une entité extérieure, une masse objective.

Or, savez-vous quelles étaient les associations, venues de divers points cardinaux, qui signèrent entre elles, en 1906, un pacte de fraternité religieuse et de collaboration ? Permettez-moi de vous rappeler leurs noms ; aucune d'entre elles ne se plaindra d'avoir été inscrite au tableau d'honneur. Les voici donc, par ordre alphabétique :

Alais, Annemasse, Aouste, Arcachon, Arvert, Baignes, Barre, Bergerac, Beauvaine, Béziers, Bolbec, Bordeaux, Boresse, Breloux, Brignon, Canaules, Cassagnas, Castelmoron, Castres, Celles, Chambéry, Chaillevette, Cherveux, Clairac, Clermont-Ferrand, Cognac, Cozes, Cresserons, Die, Eynesse, Flaujagues, Florac, Fontainebleau, Fressines, Gardonne-Lamonzie-St-Martin, Garrigues-Dious, Gensac, Jarnac, Lacépède, Laforce, La Mothe-Ste-Héraye, La Roquille, Lassalle, La Tremblade, Le Collet de Dèze, Le Fau, Le Fleix, Le Mans, Libourne, Lignières-Barbezieux, Lille, Limoges, Livron, Luneray, Mansle, Mazamet, Meauzac, Mérignac, Meyrueis, Montauban, Montcarret, Montilly, Mongon-Vouillé-Chauray, Nancy, Négrepelisse, Ners, Nieulles, Nîmes, Niort, Paris (Beaumarchais), Paris (Oratoire), Périgueux, Pessac, Poët-Laval, Poitiers, Pons, Pont-de-Montvert, Pontaix, Port-Ste-Foy, Rennes, Roquecourbe, Roubaix, Rouen, Royan, St-Affrique, St Amans-Soult, St-Etienne, St-Christol, Ste-Croix, Ste-Croix-Vallée-Française, St-Georges-de-Didonne, St-Germain de Calberte, St-Laurent-d'Angély, St-Laurent-de-Trèves, St-Martin-de-Boubaux, St-Martin-de-Lansuscle, St-Michel-de-Dèze, St-Maurice-de Ventalon, St-Palais-sur-Mer, St-Romain-le-Désert, St-Sulpice-de-Royan, Segonzac, Vézenobre, Vialas.

Eh bien ! à chacune de ces églises, comme aux catéchumènes qu'on appelle par leur nom, au jour solennel où ils confirment le vœu de leur baptême — à chacune de ces églises l'Assemblée de Jarnac a posé les questions suivantes, (et je cite, ici, textuellement, les termes mêmes de l'ordre du jour d'union voté à l'unanimité, dès le premier jour de la session) : *Voulez-vous travailler en commun à la construction d'un édifice spirituel ouvert à tous les fils de la Réforme en France ?* — Et elles ont répondu : Oui.

Etes-vous d'accord pour donner comme base à cet édifice une déclaration religieuse, une discipline, un programme d'évangélisation ? — Et elles ont répondu : Oui.

Vous humiliez-vous devant Dieu de vos erreurs et de vos fautes, et lui rendez-vous grâces pour votre communion spirituelle ? Et elles ont répondu : Oui.

Pleines de confiance en l'avenir, tendez-vous une main frater-

nelle, au nom de Jésus-Christ, à tous les chrétiens en dehors de la présente Assemblée qui sont également résolus à maintenir inébranlables les deux colonnes séculaires de la religion protestante : la Foi et la Liberté, la Liberté et la Foi ?

Et elles ont répondu : « Oui. Que Dieu nous soit en aide ! » Heure auguste ! Serments inscrits au Livre de la vie, dans le monde invisible, par delà le voile. La grande nuée de témoins nous enveloppait....

Comment s'imaginer que des églises chrétiennes, après avoir ainsi communié dans la prière et dans les larmes, et sans s'inquiéter de leurs anciennes étiquettes ecclésiastiques, (titres de gloire devenus des balayures, pour parler à la saint Paul), comment s'imaginer un seul instant que ces églises puissent jamais retourner en arrière, se séparer les unes des autres, se cantonner dans des groupements distincts ? Au contraire, moralement, c'est-à-dire indissolublement unies, toutes les associations dont je viens de citer les noms forment le pivot de diamant autour duquel tournent, désormais, les destinées du protestantisme réformé en France. L'axe de son avenir passe dans l'assemblée de Jarnac.

On l'a si bien compris, depuis six ans, que des églises restées sans représentants dans cette assemblée, n'ont cessé de donner leur adhésion à l'œuvre accomplie par elle. Ces manifestations de sympathie seraient venues, nombreuses, de la Droite, si la Commission permanente n'avait pas interdit aux églises qu'elle dirige, les doubles affiliations ; dès lors, les encouragements sont venus des églises indépendantes et des églises libérales, en vertu de cette loi fameuse qu'on nomme, en physique, la loi de la moindre résistance et, en économie politique, la loi du moindre effort.

Tâchons d'analyser les raisons qui attirèrent de toutes parts les protestants vers l'Union fondée à Jarnac. (Notez, Messieurs, que je m'abstiens toujours, dans cet exposé, d'employer la formule « Union de Jarnac » ; cette expression prête, en effet, à l'équivoque, et pourrait laisser croire qu'il existe, actuellement, a côté des Unions ecclésiastiques de Gauche ou de Droite, en dehors d'elles, et même contre elles, une troisième Union rivale, décidée à « vivre sa vie », au sens anarchiste du mot. Au contraire, en parlant de l'Union fondée *à* Jarnac, nous restons sur les hauteurs, dans la région des sources ; et nous répétons avec l'apôtre, sur la montagne de la transfiguration : Qu'il nous est bon de rester ici ! Dressons-y notre tente ! ») (1).

(1) Vienne le jour où les protestants français cesseront de se désigner les uns les autres par des noms de ville et des expressions géographiques : Montpellier, Jarnac... Bornons-nous, désormais, dans notre langage à citer les localités religieusement internationales : Nazareth, Capernaüm, Jérusalem.

Or donc, à Jarnac, en 1906, les églises venues de la Gauche ont eu la grande joie de voir les églises venues de Droite proclamer avec une force et une clarté incomparables le principe même du libéralisme historique, l'axiome libéral et libérateur inscrit sur la bannière des penseurs chrétiens d'avant-garde, à travers les âges : *Le juste est sauvé par la grâce, non au moyen de la croyance, mais au moyen de la foi.* C'est la distinction essentielle entre la religion et la théologie, entre l'expérience et sa formule, entre le fait et son explication. Tel est le sens de l'article II des statuts votés à Jarnac. « Se réclamant de la déclaration de l'apôtre Paul : La lettre tue, c'est l'Esprit qui fait vivre », — l'Union se propose pour but, non l'uniformité dogmatique, mais le triomphe de la vérité, de la sainteté et de l'amour sur toutes les formes du mal. » Et le vrai commentaire de cet article fondamental est donné, dans la Déclaration de principes, en ces termes : « Nous proclamons le droit et le devoir, pour les croyants et pour les Eglises, de pratiquer le libre examen en harmonie avec les règles de la méthode scientifique, et de travailler à la réconciliation de la pensée moderne avec l'Evangile. »

De ces textes décisifs, il ressort que les églises réunies à Jarnac ont revendiqué un idéal de pensée indépendante et de théologie progressive, non point au nom de l'intellectualisme, mais au nom de l'apostolat. Et cette affirmation a été, précisément, pour les églises venues de Droite, le sujet d'une joie immense. Car elles ont pu constater que des églises venues de Gauche proclamaient leur aspiration toujours plus consciente vers une unité fraternelle fondée sur de communes expériences religieuses, maintenue par une volonté commune de repentance morale, de réveil spirituel, de réforme sociale ». Avec des églises de Droite, à Jarnac, des églises de Gauche se sont déclarées « résolues à clore l'ère des polémiques inutiles pour appeler tous les disciples du Maître à l'Action bonne, à l'évangélisation de la patrie, à l'œuvre missionnaire ». A Jarnac enfin, des églises de Gauche, accusées de préconiser la liberté illimitée d'enseignement dans la chaire pastorale, ont achevé de tuer cette légende (elle agonisait, depuis l'adoption de la vibrante et généreuse Déclaration chrétienne votée par l'assemblée libérale de Montpellier) ont achevé d'anéantir cette légende, en votant, avec une indescriptible émotion, la Déclaration de foi qui est le drapeau de l'Union des Eglises réformées. Faut-il vous rappeler, Messieurs, les paroles qui précédèrent cet acte ? Au milieu d'un silence poignant, solennel, comme celui des hautes cimes, un hérétique de marque entonna un hymne au seul Berger. « Nous sommes venus ici, disciples du même Sauveur en qui Dieu ha-

bite dans sa plénitude. Fils du même crucifié, nous avons tous la même passion pour l'éternel Vivant et l'éternel Contemporain, et la même foi en Lui. L'heure qui unit nos mains en un pacte cordial n'est pas une heure qui sonne au cadran d'une petite ville de province, c'est une heure éternelle.... Venus de l'Orient et de l'Occident, du Nord et du Midi, des horizons les plus opposés de la pensée, nous sommes réunis dans cette Assemblée, comme le sont en une fournaise des minerais divers, et, par la puissance du feu qui nous éprouve et mêle nos diverses terres, nous aboutissons à la synthèse. Du creuset où nous réunit l'amour et la douleur coule, brillant, un seul métal, l'or pur de la doctrine chrétienne fondamentale, de la vie en laquelle nous communions. Il y a là ni surprise, ni hâte... Aujourd'hui, l'alliance heureuse se consomme et se scelle. Ayons confiance ! L'Invisible qui est au milieu de nous, plus puissant que tout ce qui est contre nous, préside lui-même à l'union, en garantit la sincérité et la durée. Ecoutons le Christ nous dire : « Mes enfants, je suis là ! » Ne craignez rien — croyez seulement ! »

Ainsi parla le Samaritain. Et quand il eut terminé son cantique, l'union des âmes était consommée. Surmontant son émotion, le président de l'assemblée donna lecture de la Déclaration de principes. Spontanément, tous les délégués se levèrent pour l'écouter debout. Elle fut votée à l'unanimité, et c'est un pasteur libéral qui, dans une prière ardente, rendit grâces à Dieu.

Tels sont les faits. Vous étonnerez-vous, Messieurs, qu'au moment de relater, dans ce Rapport, les relations de l'Union des Eglises réformées avec la Gauche, j'hésite à employer une expression aussi vague, aussi trompeuse ? Dès que nous quittons le terrain délimité par l'asemblée de Jarnac, nous tombons dans des fondrières. On raconte qu'un héros mythologique, soulevé de terre par les bras d'un lutteur nerveux, retrouvait courage et vigueur dès que ses talons touchaient le sol ; de même, notre salut est de ne jamais perdre contact avec la sainte poussière d'un passé très proche et déjà lointain.

J'en appelle à votre expérience : au cours des dernières années, des derniers mois, nous sommes-nous jamais éloignés sans dommage des *templa serena* de Jarnac ? Chaque fois que nous avons oublié les conventions sacrées et les mystiques mots de passe élaborés là-haut, nous avons titubé dans le brouillard des bas-fonds, Sur des visages apaisés ont reparu des tics déformateurs. Nos cœurs ont ressemblé à ces palimpsestes lavés, grattés et regrattés, où des écritures disparues ressuscitent, écritures païennes un instant cachées sous des vocables chrétiens. Et nous

avons tourné à nouveau dans le cercle vicieux du carrousel ecclésiastique, où l'on piétine en rond dans les mêmes flaques. Oh! le triste état d'une Eglise où les frères s'épient ou s'espionnent mutuellement, s'évertuent à se distinguer les uns des autres, à différencier leurs uniformes, à signaler enfin comme une « concession » à l'ennemi les démarches les plus élémentaires de la sincérité ou de la charité. C'est le mal commun à tous les protestants réformés de France ; à les entendre palabrer entre eux, dans certains de leurs synodes, les virtuoses de la diplomatie prendraient des leçons utiles. Or, les principes directeurs posés par l'Assemblée de Jarnac mettent fin, précisément, à ces erreurs, à ces laideurs, à ces péchés.

Au nom de ces principes, en effet, la préoccupation purement ecclésiastique est refoulée à l'arrière-plan ; tous les problèmes sont énoncés en termes de vie spirituelle ; et il devient clair, par exemple, il devient évident que le but à poursuivre n'est pas l'union protestante à tout prix et par tous les moyens, une union extérieure, artificielle, décrétée du dehors par d'habiles ordres du jour — (personne, ici, n'en voudrait !) — mais une union consentie, désirée, normale, née de la pente naturelle des esprits inclinés vers le même horizon, collines jumelles dont les sources s'épanchent vers la même vallée. Telle est la vérité, presque naïve, élémentaire, que l'Assemblée de Jarnac a inscrit au frontispice de l'*Union des Eglises réformées*. « Nul n'entre ici, disait Platon, s'il n'est géomètre.» Plus miséricordieux, les fondateurs de l'Union ont dit: « Nul n'entrera sans en exprimer le désir.» En d'autres termes, le « Compelle intrare » est rendu impossible aux abords de notre cité ; chômage complet des agents recruteurs. C'est le principe intangible de « l'affiliation individuelle », ou, si l'on préfère, de l'affiliation spontanée, réfléchie, des églises individuelles, considérées comme autant de personnes morales ou de groupements spirituels autonomes. Voilà ce que signifie l'article III des statuts : « Font partie de l'Union, les Associations cultuelles qui 1° s'approprient par une délibération le but et les principes religieux exprimés dans la Déclaration de l'Union, ou affirment que ce but et ces principes sont également ceux de leur Déclaration particulière. »

Non, décidément, l'Union des Eglises réformées n'a jamais eu à se préoccuper de ses rapports avec la Gauche. Elle n'a connu que des problèmes d'ordre intérieur, tous relatifs aux relations à établir, dans ses propres cadres, entre églises affiliées à divers titres. Des problèmes d'ordre intérieur ; voilà, Messieurs, la réalité. Sur le terrain délimité à Jarnac en 1906, et dans la maison édifiée sur ce terrain, nous avons tous eu à résoudre cer-

taines difficultés historiques, léguées par le passé. Et vous êtes convoqués, tous, pour apprécier les solutions qui sont proposées ici par le comité général, c'est-à-dire par M. Wagner comme par M. Lafon, par M. Trial comme par M. Paul Monod, par M. Schulz comme par M. Duproix, par M. Borel comme par M. Roy, par M. Roberty comme par M. Jean Morin....

Et quels sont-ils, ces problèmes d'ordre intérieur ? Quand l'Assemblée de Jarnac s'est réunie, les églises de Gauche ne s'étaient pas encore donné une ferme organisation ; on pouvait espérer qu'elles ne chercheraient pas d'autre domicile que celui dont l'Assemblée venait de dresser les plans. Mais la convocation de leur Synode constituant, à Mazamet, au printemps de 1907, modifia la situation. M. le baron de Schickler en avait le sentiment profond ; il n'était pas sans appréhensions à l'égard des répercussions du Synode constituant sur l'avenir de l'Union des Eglises réformées ; il m'exposa ses inquiétudes. M. Jean Réville assistait à l'entretien, et ces Messieurs posaient ainsi la question : « A Mazamet, pourrons-nous éviter de faire du définitif ? Le Synode acceptera-t-il de *constituer* quelque chose de *provisoire* ? » Une pareille préoccupation démontre à quel point ces chefs de file avaient compris l'Assemblée de Jarnac, et combien ils souhaitaient de fortifier l'Union des Eglises réformées.

Mais alors, demandera-t-on, pourquoi ont-ils pris une initiative qui risquait de l'affaiblir ? — Pourquoi ? Parce que ses portes, largement ouvertes au début, avaient semblé, peu à peu, d'un accès plus difficile. Avant même de quitter la ville de Jarnac, sur le quai de la gare, certains représentants des églises venues de Droite avaient susurré le conseil suivant à certains représentants des églises venues de Gauche : « Au moins, que les libéraux n'arrivent pas en trombe dans la nouvelle Union ! Qu'ils sachent patienter, ménager les transitions, respecter les préjugés de l'opinion « évangélique »... Des conseils de ce genre jouent le rôle d'une poignée de sable jetée dans les rouages d'un moteur délicat ; le mouvement s'arrête. Et l'évènement prouva que l'opportunisme est un poison de l'idéal.

Bref, et d'où que soient venues les fautes de tactique, les erreurs d'interprétation, ou les malentendus qui poussent de nuit, comme les champignons, votre comité général s'est trouvé en présence des problèmes d'ordre intérieur posés par une situation ambiguë. Après les avoir scrupuleusement étudiés, il est parvenu à la conviction que la solution en était liée à une tranquille et loyale application du principe de l'*égalité de représentation*, voté par notre dernier synode national complet, en 1909, à Nîmes, et qui accorde à toutes les Eglises de l'U-

nion des Eglises réformées, quelle que soit leur origine, et quels que soient leurs liens actuels avec d'autres Unions nationales, des droits identiques, et des prérogatives égales, au sein de nos Assemblées délibérantes.

C'est d'ailleurs l'une de nos églises, l'Oratoire, qui a précipité l'évolution du Comité général dans le sens indiqué. En effet, cette église lui a transmis un vœu, très émouvant, par lequel il était invité à mettre ses actes d'accord avec ses principes, a prendre toujours plus au sérieux le pacte conclu, à Jarnac, entre les églises représentées dans la fameuse assemblée, enfin à unifier les administrations séparées de l'Union des Eglises réformées et de l'Union des Eglises réformées unies.

Ce vœu fut communiqué par l'Oratoire au Comité directeur des Eglises unies comme à notre Comité général ; et les deux Comités nommèrent, chacun, trois membres pour examiner la question. Mais il n'y eut pas là, malgré les apparences, rencontre de deux groupements ecclésiastiques distincts, et c'est bien à l'intéieur de l'Union des Eglises réformées (celle de 1906 ressuscitée) que toute l'affaire fut instruite. Savez-vous, en effet, quels furent les trois délégués de la Gauche au sein de la Commission des six ? Trois membres de votre comité général, dont deux titulaires et un suppléant.

Il ne m'appartient pas d'étudier, ici, le document qui sortit des travaux de la Commission ; j'en laisse le soin au rapporteur désigné à cet effet, et dont la compétence ne sera pas discutée puisqu'il est l'auteur, avec M. Wagner, de la circulaire envoyée aux églises, en décembre dernier, pour leur exposer l'économie du projet. Mon devoir est seulement de vous raconter dans quel esprit s'est effectuée, dans la Commission des six et dans le Comité général, la patiente élaboration des conclusions qui vous sont soumises, et qui figurent à l'ordre du jour sous ce titre bien que : « Projet d'unification administrative entre les Eglises réformées unies et les Eglises réformées. »

Non, jamais vous ne soupçonnerez à quel point nos prétendues négociations sont restées pures de toute finasserie, de tout marchandage, de toute méfiance ; ce furent des entretiens fraternels, pleins de sérieux et de loyauté, sans nulle gêne, sans aucune tension morale. Dès l'abord, il fut entendu, sans discussion, qu'il s'agissait de faire aboutir le généreux effort de l'Assemblée de Jarnac, par les moyens indiqués par elle et dans l'esprit qu'elle avait manifesté. Grâce à cette pieuse évocation — *Ave maris stella !* — notre barque a glissé, paisible, entre les écueils. Et dès le 17 mai 1911, à 7 heures du soir, les membres de la Commission des six apposaient leurs signatures au bas du

projet que vous connaissez. Heure émouvante ; le soleil baissait à l'horizon, mais une aube se levait dans nos âmes, un immense espoir ; nous étions silencieux ; en souvenir, chacun de nous garda comme relique un papier portant les six paraphes et la date.

Nous aimons, aussi, à nous rappeler la séance où le Comité général prit connaissance de ce projet et l'adopta. Lue à haute voix, la lettre aux églises parut vraiment généreuse et pleine de souffle ; elle ne portait plus d'estampille, elle exprimait des vérités anonymes, éternelles. Les visages étaient graves, mais graves de joie.

Cela se passait en novembre. Mais que penser de la séance de février dernier où le Comité général vota l'ordre du jour décisif par lequel il déclare « constater avec une joyeuse émotion et une profonde gratitude envers Dieu, le sentiment unanime qui pousse les Eglises unies à renoncer à leur organisation particulière, pour rejoindre définivement leurs sœurs dans la maison dont les fondations ont été posées en commun, à Jarnac. » Lorsque la Commission, chargée de rédiger un ordre du jour au nom du Comité général, rentra dans la salle des délibérations, nos frères de Gauche ne s'y trouvaient point. Ils revinrent presque au même instant, mais l'un après l'autre ; ils étaient trois, ce matin-là ; à chacun, successivement, le texte cité plus haut fut soumis ; et chacun d'eux, sans avoir pu consulter ses amis, mais sûr de leur assentiment, chacun d'eux, sans hésitation, donna son entière et cordiale approbation au document qui assurait d'une manière si éclatante le triomphe des principes proclamés par l'Assemblée de Jarnac. Alors, Messieurs, l'impossible se renouvela ! Subitement, comme en 1906, les cœurs se fondirent, les larmes coulèrent, et tous les membres du Comité général échangèrent entre eux le baiser de paix.

Voilà dans quel esprit nous avons travaillé. Et pourtant, on s'est mépris sur nos intentions, de divers côtés et à des points de vue opposés; il a fallu fournir, pour dissiper les malentendus, un tenace et obscur labeur, lettres, circulaires, voyages, rédaction d'un mémoire distribué dans tous les synodes régionaux, que vous avez tous lu, que j'avais communiqué préalablement au secrétaire du comité directeur des Eglises Unies, mémoire qui n'a provoqué aucune rectification, et dans lequel j'ai fait imprimer en lettres très noires et très grasses l'affirmation suivante: «Nulle équivoque à gauche »...Nous ne regrettons pas cette effervescence ; nous remercions, au contraire, et très cordialement, tous les opposants ; car la franche expression de leurs scrupules, l'exposé loyal et légitime de leurs objections, ont certainement

servi la cause de la vérité ; et si nous pouvons, aujourd'hui, délibérer en pleine lumière, (au sein d'un Synode que le journal *Le Protestant* a parfaitement qualifié de Synode «unique » et non « commun »), le bienfait en est dû à nos contradicteurs. Les ténèbres, si propices aux paniques, aux chauve-souris, aux fantômes, les ténèbres se dissipent. Nous allons retrouver les saintes hardiesses, les gestes téméraires de la charité, les calmes sourires de la foi. Il est grand temps que sur notre *Titanic* à nous, le protestantisme en perdition, les disciples du Maître entonnent le : « Plus près de toi, mon Dieu ! »

Frères libéraux, c'est à vous que la chrétienté doit ce cantique, aujourd'hui chanté dans le monde entier, et dont s'est enrichi pour toujours le patrimoine spirituel du genre humain. En effet, la femme qui a composé cet hymne, en 1841, Sarah Adams, liée avec le poète Robert Browning, appartenait à l'Eglise unitaire ; son cantique eut même quelque peine à prendre son vol, tant il était alourdi par les suspicions orthodoxes (1). Aujourd'hui, le libre espace, l'infini, lui est ouvert. Frères libéraux, ce petit fait historique vous offre un symbole encourageant. En effet, c'est à vous que revient l'honneur d'avoir esquissé, les premiers, après la dénonciation du concordat, le plan d'une Union générale des Eglises réformées capable d'abriter tous les fils des huguenots ; et, pour faciliter ce mouvement de concentration, vous aviez même décidé que votre groupement national ne serait plus seulement la maison particulière des églises réformées *libérales*, mais la maison commune des églises réformées *unies*, en d'autres termes réunies. Hélas ! vous savez dans quel silence glacial votre appel sembla s'évanouir... Soudain, il éclata amplifié, magnifié, irrésistible, répercuté par tous les échos de la France protestante : l'Assemblée de Jarnac avait embouché son porte-voix.

Voilà pourquoi, frères venus de la Gauche, vous êtes ici chez vous. En vous établissant à demeure dans l'*Union des Eglises réformées*, vous êtes simplement fidèles à vous-mêmes, fidèles à l'esprit qui s'est exprimé en ces termes significatifs dans votre Synode constituant : « Avant de voter l'ensemble des statuts de leur Union nationale, les soussignés, membres du Synode — ne pouvant oublier l'esprit fraternel qui a régné à Jarnac et nous a fait entrevoir la réalisation d'une Union vraiment nationale

(1) On se plaignait que le Sauveur ne fût pas mentionné. L'évêque How prit sur lui de publier un texte amendé, où le nom de Jacob était remplacé par celui de Jésus. (Pour plus de détails, voir le Recueil de cantiques de l'Eglise anglicane au Canada, édition de 1909). — Le président des Etats Unis, Mac-Kinley, frappé à mort par un assassin, en 1901, se fit chanter le *Nearer my God to Thee !*

de nos Eglises réformées — Comptant sur la collaboration des Eglises qui ont acclamé le même idéal — Comprenant, d'autre part, la nécessité de compléter l'organisation qui réalise et manifeste la solidarité de nos Eglises — Déclarent qu'en se constituant ainsi, ils n'abdiquent rien de leur ambition fraternelle, et appellent de leurs vœux le jour où les Eglises réformées unies, retrouvant leur âme dans une Union générale des Eglises réformées, pourront ne plus former qu'un corps avec elle. » Cette motion, présentée par MM. Bertrand, Fayot, Poujol, fut commentée par M. Bertrand et adoptée par le Synode à l'unanimité.

Encore une fois, frères venus de Gauche, vous êtes chez vous. Car tous ici, sans exception, nous avons souscrit aux principes fondamentaux édictés par l'Assemblée de Jarnac ; et il n'y a pas ici une seule église qui n'ait satisfait librement, sous une forme ou sous une autre, mais toujours par une délibération motivée, à l'obligation vraiment morale, vraiment digne et religieuse, de l'affiliation individuelle, de l'affiliation spirituelle. Et dès lors, au sein du présent Synode, il n'est guère permis de se compter par couleurs et par fanions, Elohistes et Jéhovistes, Guelfes et Gibelins, Libéraux et Jarnacais ; car, avec cette arithmétique-là on n'aboutit qu'à des votes sans âme, brutalement majoritaires. Au contraire, si l'on quitte le domaine de la numération pour celui de l'inspiration, tout change ; l'influence et l'avenir appartiennent alors à ceux qui aiment le plus et qui prient le mieux. Sans doute, il y aura toujours, dans toute Eglise comme dans tout groupement humain, des tendances diverses, des tempéraments variés ; mais c'est là une force, non une faiblesse ; au service du Royaume de Dieu, le disciple de Jésus doit jouir d'une pleine liberté d'action et d'inspiration ; et si déjà l'église locale, quand elle est vivante, ne tend pas à l'uniformité, mais à l'unité dans la diversité, combien plus cet idéal s'impose-t-il à une confédération de deux cents églises réformées !

En vérité, Messieurs, au moment de terminer ce trop long rapport, je vois s'éclairer la situation d'une lumière si candide et si pure, que j'en viens à me demander s'il y a lieu de concentrer toute notre attention, en ces journées, sur un débat ecclésiastique. Ne serait-il pas urgent, plutôt, de tout subordonner à l'examen de la vraie question : comment réveiller nos Eglises, comment évangéliser notre peuple ? C'est un seul et même problème ; car si, d'une part, la vie spirituelle entraîne à l'action,— d'autre part, l'obéissance au devoir apporte une bénédiction de l'Eternel.

Et c'est dans cette voie-là que se trouve le secret de la vérita-

ble union dans l'Eglise. Un des représentants les plus authentiques du Réveil, ami d'Adolphe Monod et son collègue à la Faculté de Montauban, écrivait en 1846, dans le journal de l'orthodoxie, *L'Espérance :* « Le principe orthodoxe et le principe libéral, ne donnant chacun qu'une moitié du principe réel, ont besoin de se compléter et de s'équilibrer l'un l'autre ; ce sont les deux roues d'un char... Tout nous fait un devoir et un besoin de la réconciliation... Rapprochons-nous, et portons nos forces réunies à la défense de nos intérêts et de nos principes communs. Regardons à la gravité de nos temps, et préoccupons-nous moins des proportions et des dispositions intérieures de l'édifice, quand l'ennemi en mine de toutes parts les fondements. Avec un peu moins de dogmatisme (négatif ou positif) et un peu plus de christianisme pratique, avec un peu moins de cet esprit propre qui voudrait tout amener à ses conceptions particulières, et un peu plus de cette foi qui opère par la charité, si nos divergences étaient encore les mêmes, nos divisions ne le seraient plus. »

A ces déclarations du professeur Jalaguier, pleines de bon sens et de générosité, font écho les paroles d'un mystique, cet industriel alsacien qui fut l'un des pères spirituels de Tomy Fallot, j'ai nommé Dieterlen. Dans son opuscule si original, si substantiel, *De la prière*, il écrivait au milieu du siècle dernier : « Voici l'explication de notre pauvreté et de notre impuissance spirituelles ; nous nous comptons par individus, par partis. A cause de notre horizon trop borné, notre amour est rétréci, notre espérance est rétrécie ; notre prière manque de profondeur, parce qu'elle manque de largeur... Vous qui vous lassez en lectures, discussions et classifications religieuses, toujours stériles, malgré l'agitation et le bruit de vivre, désorientés, divisés, souffrant comme un troupeau abandonné, où est le berger ? Il a laissé les quatre-vingt-dix-neuf dans le désert pour courir après celle qui est perdue... Voulez-vous le retrouver ? Courez sur les traces de la brebis égarée. Allez ! de saintes douleurs et des transports de félicité vous attendent. Dans cette noble mission s'évanouiront les difficultés qui vous divisent, car rien ne met d'accord comme le service et la prière de la charité ; ce qui sépare, c'est moins la différence des convictions que le manque d'amour. »

Du fond de notre âme, nous disons tous : Amen ! Tous, nous sommes gagnés d'avance au fameux programme de saint Paul : « En avant et en commun ! » Il écrivait aux Philippiens : « Nous différons encore d'avis sur des questions de détail ; mais, du point où nous sommes parvenus, allons toujours ensemble en avant. »

Rappelez-vous qu'au synode constituant de Mazamet, M. Trial présenta un rapport sur l'état moral et religieux des Eglises unies. Il commençait par poser l'axiome suivant : « Nos Eglises ne sont et ne doivent être que les instruments souples et forts du Royaume des cieux ; donc l'administration matérielle et spirituelle est, et ne doit être, que l'instrument des Eglises, un instrument du second degré et, si j'ose m'exprimer ainsi, un instrument d'instruments. Gardons-nous de la considérer comme étant à elle-même son propre but. Nous serions infidèles au mandat que nous avons reçu de Dieu. » Et alors, développant sa pensée, notre collègue déclarait avec force que chaque église doit être une Ligue de la moralité publique, une Ligue de tempérance, une Société de secours mutuels, une Société de coopération. Puis, après avoir insisté sur l'action sociale, il appuyait sur l'évangélisation directe : « Nos Eglises manqueraient à leur mission, si elles ne s'efforçaient pas d'amener à Jésus-Christ... tous ceux qui repoussent les superstitions du cléricalisme et les négations de l'incrédulité ; si, par la parole et par l'action, elles ne se livraient pas à un sain prosélytisme. » Enfin, élargissant encore l'horizon, le rapporteur terminait son travail par un hommage aux missions en terre païenne : « Pour quiconque est chrétien, leur principe paraît au-dessus de toute contestation. »

Telle est l'orientation que le Synode constituant des Eglises unies a voulu imprimer à l'Union nationale ; et il n'est pas inutile de noter qu'avant même d'avoir entendu le vibrant appel de M. Trial, les membres du Synode avaient déposé sur le bureau un vœu en faveur du droit de vote et de l'éligibilité à donner aux femmes dans l'Eglise ; un vœu contre l'alcoolisme, la fabrication et la vente de l'absinthe ; un vœu contre la pornographie ; un vœu contre les jeux d'argent ; un vœu en faveur d'une révision des liturgies et en faveur d'une Bible de mariage réduite.

Quant au Synode constituant de l'Union des Eglises réformées, vous savez tous quelle place il a réservée au devoir et au problème de l'évangélisation; le rapport de notre ami Elie Gounelle a jailli comme une flamme allumée sur les hauteurs ; ses véhéments appels ont secoué toutes les consciences : « La grande œuvre de l'évangélisation surgit au premier plan. Pourquoi avons-nous tant de mal à organiser l'action ? Pourquoi, si nous restons ce que nous sommes aujourd'hui, ce que nous étions hier, serons-nous demain murés par la société laïque dans nos Eglises comme dans des tombeaux ? Le cri de l'apôtre doit devenir celui de notre Union : *Malheur à moi, si je n'évangélise !* » Après ce vigoureux « *Sursum corda !* » le Synode vota plusieurs ordres du jour destinés à mettre en valeur tout un programme

d'évangélisation. Un message fraternel fut envoyé aux diverses Sociétés qui propagent en France la Bonne nouvelle, et leurs directeurs furent même admis à siéger dans notre Commission d'évangélisation. Quant à l'œuvre des Missions, le Synode recommanda instamment aux églises de mettre à part au moins un dimanche par an, pour plaider la cause des peuples païens, et il vota l'ordre du jour suivant : « Le Synode constituant des Eglises réformées, réuni à l'Oratoire, envoie au Comité directeur de la Société des Missions évangéliques de Paris et à tous les missionnaires qui travaillent courageusement à l'établissement du Règne de Dieu dans le monde, l'expression de sa reconnaissance pour tous leurs labeurs, et de sa fraternelle et chrétienne sympathie. »

Ah ! Messieurs, on peut bien répéter, au sujet de notre Union, la parole de l'écrivain sacré : « Le chemin des bonnes œuvres est préparé pour que nous y marchions. » Impossible d'énumérer toutes les questions d'ordre pratique et urgent qui sollicitent notre effort, à côté des entreprises de propagande et d'avant-garde. Par exemple, notre outillage religieux est encore trop rudimentaire ; les manuels d'apologétique ou d'histoire nous manquent ; nous ne possédons point d'anthologie biblique populaire ; le texte de nos liturgies est trop souvent subtil ou suranné ; nos bibliothèques paroissiales sont presque inexistantes. La carte des églises protestantes, calquée sur celle que l'administration concordataire avait arrêtée, ne répond plus à la réalité ; il est grand temps d'examiner les fusions et les dédoublements de paroisses qui s'imposent. La diminution du nombre des vocations pastorales dresse devant nous un problème d'autant plus sérieux, qu'elle coïncide avec un véritable réveil de l'enthousiasme pour le Christ parmi la jeunesse universitaire du monde entier : songez aux légions de la Fédération universelle des étudiants chrétiens. Enfin, l'élémentaire fidélité à la plus authentique tradition de nos pères, nous oblige à vivifier sans cesse les règles d'une discipline ecclésiastique librement consentie, et à les appliquer avec fermeté, dussions-nous déchaîner certaines oppositions prévues, et nous faire traîner devant les tribunaux par un mécontent, comme c'est le cas, actuellement, pour M. Wagner et pour moi-même.

Mais qu'est-ce que tout cela, encore un coup, auprès de la question poignante : Pourquoi notre église n'exerce-t-elle point, au sein de notre société française, son influence prédestinée, son pouvoir d'attirance ?... La société française ! Elle m'apparaît sous les traits d'un malheureux, saisi de vertige, penché du haut d'un pont vers l'eau obscure, et qui rêve d'anéantissement.

En 1911, la population de notre pays a diminué de 34,869 unités. Alignez, bout à bout, tous les cercueils français au cours des douze derniers mois, puis alignez en face tous les berceaux ; il en manquera près de 35,000 pour compléter la série parallèle à la ligne funèbre. Pendant le même laps de temps, l'Angleterre gagnait 413,000 Anglais, l'Italie, 461,000 Italiens, l'Allemagne, 879,000 Allemands... Depuis la divulgation de cette statistique lugubre, je m'étonne que le drapeau tricolore, sur nos édifices publics, n'ait pas été cravaté de crêpe, et que les journaux n'aient point paru encadrés de noir, et que les vrais patriotes n'aient point pris le deuil. Mais comment l'Eglise évangélique, sur terre française, ne serait-elle point obsédée, hantée par ce problème : Où retrouver le secret d'une expansion victorieuse ? De quelle manière sauver du gouffre notre peuple bien-aimé, le conduire au Médecin suprême, qui « n'est pas venu pour les bien portants, mais pour les malades. »

Hélas ! on se demande parfois, avec un frisson d'angoisse : Au fond, sommes-nous encore dignes ou capables d'évangéliser ? En Angleterre, le *Parti indépendant du travail* vient d'ouvrir son Congrès par un culte solennel dans un temple évangélique ; mais Keir Hardie, le «leader» populaire, très favorable à cette innovation, a déclaré qu'une pareille démarche ne pourrait pas atténuer l'opposition entre le socialisme et la chrétienté contemporaine. Il s'est même écrié, sous forme paradoxale : « Tout rapprochement sérieux entre le parti socialiste et les Eglises est impossible, tant que les Eglises ne comprendront pas le christianisme. »

Parole paradoxale, oui, mais qui donne singulièrement à penser. Décidément, le présent Synode serait mal inspiré, s'il croyait devoir s'immobiliser dans un débat purement ecclésiastique. Mais il va de soi que nul ne songe à étouffer une discussion fraternelle qui s'impose, et dont le cadre a été fourni d'avance par un vœu de notre synode constituant. Voici, en effet, ce qu'on lit dans les Actes de cette assemblée :

« Vendredi après-midi, 21 juin : L'ordre du jour appelle la discussion sur le vœu présenté par MM. Fayot, Bertrand, Trial, Lafon, de Vernejoul, Roberty, Nougarède, Lombard, Randin, Dunant, de Larivière, Canonge, Morize, Meyer, André, Wagner, Mialle, Pillon, et ainsi conçu : *Le Synode, bien décidé à maintenir le principe de l'adhésion individuelle des Eglises, mais saluant avec joie tous les efforts tentés en vue de l'union, appelle de ses vœux le moment où les églises des organisations parallèles déjà réunies sur le terrain des principes, pourront ne former qu'un seul corps.*

Avant la discussion de cet ordre du jour, MM. Quiévreux, Trial, Viénot, Gounelle, Duproix, Meyer, déposent un vœu ainsi conçu : *Vu l'urgence des questions qui restent à discuter, et comme manifestation fraternelle de nos cœurs, les soussignés demandent que la motion déposée soit votée sans discussion.*

Ce vœu est voté au milieu d'une profonde émotion. La motion précédente est alors adoptée solennellement. »

La question qui se pose à nous est donc, en définitive, celle-ci : Oui ou non, le moment est-il venu où les églises des organisations parallèles déjà réunies sur le terrain des principes, peuvent ne former qu'un seul corps ?

Nous conjurons les opposants, ou les hésitants, — s'il y en a — d'exprimer leurs scrupules sans réticence, d'ouvrir leur cœur devant les hommes et devant Dieu, et de décharger leur conscience. Mais nous les invitons, en même temps, à ne pas sortir du sujet, tel que nous l'avons exposé, à demeurer sur le terrain délimité par l'assemblée de Jarnac, à bien définir leur vocabulaire ecclésiastique, à ne tabler que sur des textes précis et des documents officiels — sans quoi ils seraient immédiatement rappelés à la question. Mais cela dit, nous accueillerons avec la plus entière sympathie, nous sollicitons même l'exposé des objections possibles à l'accord projeté ; car s'il doit être voté, ainsi que nous l'espérons avec ardeur, le vote sera empreint d'une solennité, d'une sérénité d'autant plus grandes qu'il aura été précédé d'une discussion plus sincère, plus ample, plus fraternelle et plus religieuse.

Et maintenant, je m'arrête. Une heure solennelle va sonner pour l'avenir du protestantisme français. J'ai la persuasion intime — que dis-je ? la conviction absolue — que le rejet du projet d'accord, (au point où en sont les choses), serait une catastrophe morale ; et j'ai d'autre part l'absolue certitude que si le projet d'accord est voté, nous aurons accompli un pas décisif vers la reconstitution de l'Eglise réformée de nos pères. En effet, l'intransigeance de la Droite pouvait s'expliquer, dans une mesure, quand celle-ci avait devant elle un ensemble mal défini d'églises en évolution, je ne sais quelle nébuleuse pleine de mystère et grosse d'imprévu. Mais quand l'Union nationale des églises réformées de France, élargie, fortifiée, fermement établie sur des fondations évangéliques, alignera son pacifique fronton à côté de l'édifice de Droite, lorsque les deux monuments jumeaux tourneront leurs façades contiguës vers les mêmes horizons, vers la France, vers les flots tourmentés d'un grand peuple qui s'agite sans trêve dans un perpétuel clair-obscur, alors, Messieurs, nos frères de Droite pousseront un soupir de soulagement, ils déboucleront la cuirasse qui comprimait leur cœur,

ils donneront libre cours à l'expression de leur joie. Soyez-en bien assurés, l'attitude qu'ils ont adoptée à notre égard n'est que provisoire ; elle s'expliquait par des circonstances qui sont déjà modifiées, par le souci de défendre une foi qui n'est pas menacée ; mais notre Déclaration de principes, nos statuts, notre discipline, notre programme, sont de nature à calmer toutes les inquiétudes. Tant et si bien qu'à persévérer trop longtemps dans l'isolement où ils se retranchent, non seulement ils imposeraient un douloureux silence à leur meilleur moi, mais ils cesseraient d'être une puissance d'attraction religieuse, une puissance d'avenir ; derrière leurs portes closes, la génération prochaine refuserait de saluer les héritiers spirituels de la Réforme française ; et la jeunesse de demain, navrée d'être appelée à choisir entre une Union des Eglises réformées dites évangéliques, mais fermée, et une Union des Eglises réformées sans épithète, mais ouverte et nettement chrétienne, la jeunesse protestante de demain finirait sans doute par se demander si le groupement fondé en 1906 par la Droite, n'équivaut pas à une sécession, analogue à celle des Eglises libres en 1848, et si, au contraire, le groupement des Eglises réformées ne remonterait point, par une filiation plus certaine encore, jusqu'au synode constituant de 1559. « Pourquoi je demeure dans l'Eglise établie », tel est le titre d'un écrit de circonstance publié, en 1849, par Adolphe Monod, alors qu'on le pressait de suivre son frère aîné hors des cadres traditionnels. A cette attitude il opposait une autre ligne de conduite. « Il ne suffit pas, déclarait-il, qu'une organisation ecclésiastique soit conforme aux principes ; il faut encore qu'elle s'adapte au caractère de l'époque et au développement de l'Eglise. Ce mot d'un théologien allemand m'est toujours resté : On ne peut pas faire abstraction de l'histoire. » Tel est le principe qui a guidé l'Assemblée de Jarnac, dans une heure décisive pour l'avenir du protestantisme français ; et l'Union nationale des Eglises réformées, écrit, à sa manière, un commentaire nouveau mais fidèle, du texte fourni par l'orateur austère de l'Oratoire : « Pourquoi je demeure dans l'Eglise établie. »

Donc, Messieurs et honorés frères, mettez-vous à l'œuvre avec bonne conscience, avec une plénitude intérieure d'espoir, et dans la lumière de la charité. Au moment où finit mon mandat présidentiel, je m'approprie humblement cette aspiration suprême, cette ardente prière du Père Gratry sur son lit de mort : « Oh ! la charité, la science de réunir les hommes ! » Amen.

Wilfred Monod

RAPPORT
SUR LE PROJET D'UNIFICATION

Messieurs et honorés frères,

Cette heure est bien émouvante : réussirons-nous, avec le secours de Dieu, après tant d'efforts infructueux et tant de larmes, à rapprocher aujourd'hui quelques-unes de ces Eglises qui depuis soixante années se sont de plus en plus éloignées les unes des autres ?... Je pense à la première déchirure qui se fit au sein de la vieille église de nos pères, en 1848, par la fondation des Eglises Libres. Le grand chrétien, le grand orateur, en même temps le grand orthodoxe qu'était Adolphe Monod, vit bien de son regard clair, et prophétisa tout ce que le protestantisme allait souffrir, intoxiqué qu'il était déjà par le virus ecclésiastique : « Je vois le Réveil contemporain, écrivait-il, de plus en plus occupé, agité des questions ecclésiastiques. C'est le point entre tous où s'attachent l'intérêt le plus ardent et les débats les plus animés, tant dans le sein d'une communion chrétienne que dans les rapports d'une communion à l'autre : la polémique de l'Eglise et la controverse de l'Eglise menacent d'absorber celle de la foi... Ce travail cache un piège subtil : il tend à détourner notre attention de Jésus-Christ sur son peuple, de l'invisible sur le visible, de l'essentiel sur l'accessoire, de l'esprit sur la forme. Ce danger est peut-être le plus redoutable auquel le Réveil général ait été exposé depuis bien des années. » Et, protestant contre toute création d'un nouvel organisme ecclésiastique, Adolphe Monod concluait que « la tâche de l'Eglise, à son avis, n'était pas la fondation d'un ordre nouveau, pour lequel, disait-il, nous ne sommes pas mûrs, mais le développement de la vérité et de la vie qui amènera l'ordre nouveau dans le temps de Dieu. »

Ces sages et chrétiennes paroles ne furent pas entendues. De déchirure en déchirure, le protestantisme français s'est divisé

en 7 Unions d'Eglises, sans parler des paroisses — vingt-cinq environ — qui, ayant rompu tout lien de solidarité avec leurs sœurs, se sont constituées à l'état d'indépendance. Le protestantisme français est devenu une poussière d'Eglises. La prédominance des débats ecclésiastiques a détourné l'Eglise de sa tâche essentielle : « le développement de la vérité et de la vie. » La forme a pris le pas sur l'esprit. Et les conséquences douloureuses de cette déformation de l'âme de l'Eglise sont son impuissance à conquérir, la désaffection de beaucoup de ses fils, la diminution de la piété huguenote.

Fallot avait vu juste, lui aussi, lorsqu'en 1897, il écrivait : « Les Eglises réformées de France forment une église particulière, qui possède une physionomie bien tranchée. De cruelles épreuves endurées en commun, un même trésor de souvenirs glorieux, l'histoire — et quelle histoire ! une des plus tragiques des temps modernes — ont fait l'unité de l'Eglise Réformée. Si elle est pour le moment privée des principales institutions qui manifestent et qui règlent cette unité, ce n'est qu'un accident : l'unité persiste à titre de souvenir et d'espérance. Tout la rappelle, tout en proclame la nécessité, elle demeure la pierre de l'angle. Si jamais on renonçait à la réaliser, ce ne serait pas seulement la fin d'un grand édifice, mais jusqu'au sein des plus modestes églises, la foi des humbles serait ébranlée, et la rupture des liens extérieurs ne s'accomplirait pas sans briser les dernières attaches par lesquelles bien des hommes tiennent encore à l'Evangile. »

Hélas ! combien déjà — et des meilleurs — ébranlés en effet dans leur foi par la rupture des liens extérieurs, ont brisé ces dernières attaches ! Et nous, qui applaudissons à ces paroles des Monod et des Fallot, dans lesquelles nous retrouvons toute notre conscience chrétienne, nous-mêmes, sommes-nous pourtant assez purifiés de l'esprit ecclésiastique, suffisamment désinfectés pour, aujourd'hui même, nous tournant vers l'essentiel, accomplir dans la confiance et dans la joie, le premier acte décisif de la reconstitution de l'unité du peuple protestant de France, ou, pour mieux dire, achever, parfaire l'action que nous avons commencée il y a six ans à Jarnac, aller jusqu'au bout du chemin où nous somes entrés tous, les mains dans les mains, et le cœur battant d'espoir ?

Jarnac, point de départ, fut aussi un point d'arrivée. Jarnac fut le fruit d'un demi-siècle de travail, douloureux souvent, quelquefois héroïque. L'histoire serait belle à écrire et à lire — d'Adolphe Monod à Wilfred Monod — de l'immense et persévérant effort de tous les grands protestants parmi lesquels, pour

ne parler que de quelques-uns de ceux qui ne sont plus, on retrouverait les noms vénérés des Jalabert, des Bersier, des de Schickler, des Roberty, des Monnier, des Minault, de tant d'autres, même de plusieurs qui, ardents d'abord au combat, vers la fin furent saisis à leur tour par l'esprit de paix et d'amour, comme les Charles Bois et les Pédézert, de tous ces passionnés d'unité protestante qui luttèrent contre le schisme et contre les schismes. Cette histoire serait aussi décourageante. Car chaque fois l'insuccès détruisit l'espoir. Rien qu'en ces dernières années, en vain les deux conférences fraternelles de Lyon tentèrent de lier le faisceau des Eglises Réformées, en vain une minorité importante par le nombre et résolue se leva dans les Synodes de Reims et d'Orléans pour le maintien de l'unité ecclésiastique, en vain l'assemblée des Eglises libérales à Montpellier tendit à la Droite des mains fraternelles dont celle-ci au Synode d'Orléans repoussa l'étreinte. En vain? oui, à ne considérer que les résultats immédiats. Mais fût-ce tout-à-fait en vain pourtant ? et n'est-ce pas de tout ce labeur des cœurs et des consciences que naquit l'émouvante assemblée de Jarnac qui, pour la première fois depuis cinquante années, posa les fondations d'une Union nationale des Eglises Réformées de France, sans épithète ?

Retrempons-nous un moment en ces origines bienfaisantes, et rappelons-nous quelques-unes des déclarations de cette assemblée sur lesquelles, après six années, l'oubli a déjà projeté son ombre.

Voici son premier mot :

« Les représentants des Eglises Réformées réunies à Jarnac, en dehors et au-dessus des partis... veulent espérer que rien ne saurait plus les empêcher de travailler à la construction d'un édifice spirituel ouvert à tous les fils de la Réforme en France, et déclarent qu'ils sont d'accord pour proclamer nécessaire de donner comme base à cet édifice, une déclaration religieuse, une discipline et un programme d'évangélisation... Au moment de se mettre à l'œuvre, ils s'humilient devant Dieu de leurs erreurs et de leurs fautes, ils lui rendent grâces pour leur communion spirituelle, et, pleins de confiance en l'avenir, ils tendent une main fraternelle, au nom de Jésus-Christ, à tous les chrétiens en dehors de la présente assemblée qui sont également résolus à maintenir inébranlables les deux colonnes séculaires de la Religion protestante : la Foi et la Liberté, la Liberté et la Foi. »

A cette déclaration, l'Assemblée en ajouta bientôt une deuxième dans laquelle je lis : « Les membres de l'Assemblée de Jarnac, préoccupés avant tout de faire œuvre de paix et de fraternité, et de rendre possible le rapprochement prochain et l'organisation

en un seul corps des divers éléments du protestantisme français, rappelant que dans la crise religieuse, politique et sociale que traverse la France, Dieu impose à nos Eglises le devoir de l'union pour l'action commune, supplient tous leurs frères de hâter la convocation d'une assemblée générale ...»

Enfin, avant de se séparer, elle prit une troisième délibération: « Ne pouvant pas taire, y lisons-nous, l'expression du chagrin qu'ils éprouvaient à la pensée qu'une partie de la famille réformée manquait à la fête de la réconciliation, ils envoient solennellement aux frères qui n'ont pas cru devoir se joindre dès maintenant à eux, l'assurance renouvelée que toutes leurs paroles et tous leurs actes, ont eu pour but constant, l'union prochaine de tous les protestants français sur le terrain de la foi évangélique. »

Ainsi reconstituer l'unité protestante *en-dehors et au-dessus des partis :* tel était le vœu unanime et l'espoir des membres de l'assemblée de Jarnac. Cette formule, du reste, elle ne l'avait pas inventée, elle l'avait empruntée à l'ordre du jour de l'assemblée des Eglises Réformées Unies, siégeant à Livron, le 25 Septembre 1906, et dans lequel je lis que les Eglises « ont voulu affirmer leur résolution de s'employer, autant qu'il est en leur pouvoir, à la reconstitution de l'Eglise Réformée de France en dehors et au-dessus des partis. » *L'union pour l'action commune*, tel était le programme. L'union de *tous les protestants français* sur le terrain de la foi évangélique, tel était le but. Il semblait que ceux qui étaient là, du moins, allaient donner aussitôt l'exemple, et, en attendant les frères du dehors que la réflexion et l'expérience amèneraient les uns après les autres à rejoindre le drapeau, s'unir entr'eux dans un seul groupement ecclésiastique.

Il n'en fut pas tout à fait ainsi. Le passé liait encore les âmes par trop d'habitudes et de préventions enracinées, et le courage ecclésiastique — ou si vous voulez, l'esprit de décision pratique — ne fut pas à la hauteur des principes et des espérances.

Je me garderai de porter des jugements individuels. La justice en souffrirait plus encore que la charité. Chacun a fait ce qu'il a pu, ce qu'il a cru, avec une entière bonne foi et le souci sincère des intérêts de l'Eglise. Mais la sincérité et le zèle ne mettent pas à l'abri des erreurs. Et ce fut une lourde erreur, qui depuis six ans nous a constamment entravés, qui nous a sans cesse ramenés aux débats ecclésiastiques — aux travaux forcés ! — que de laisser se constituer deux groupements parallèles, l'un : l'Union des Eglises Réformées, issue de l'assemblée de Jarnac, où se retrouvaient les anciennes églises de la Gauche et

du Centre; l'autre: l'Union des Eglises Réformées-Unies où il n'y avait que la Gauche. A cette coexistence illogique, personne n'a trouvé son profit. Ceux de nos frères de Gauche qui pensaient pouvoir par là en même temps, réaliser l'union réformée dans l'organisme créé à Jarnac et conserver tout ce qu'avaient de bon et de légitimement cher à leur cœur les traditions du parti libéral dans leur organisme propre, ont expérimenté l'impossibilité pratique d'avoir deux foyers et une âme pour chacun de ces foyers. Ceux de nos frères de l'ancien Centre, qui préconisaient une demi-union avec la Gauche, pour ne pas trop effrayer la Droite, ont pu constater par les faits que cette prétendue prudence ecclésiastique était aussi vaine qu'elle était candide.

Pour la Droite — j'entends ici l'Extrême-Droite, maîtresse actuellement incontestée, mais non pas éternelle, de la Droite — l'Union qu'il fallait combattre n'était pas celle des Eglises-Unies, mais celle des Eglises Réformées. L'Union libérale se présentant — non pas, certes, théoriquement, car elle n'a pris le nom d'Eglises-Unies que pour affirmer qu'elle était ouverte, elle aussi, et largement, à tous, mais pratiquement, car en fait elle n'a guère contenu en son sein que les anciennes églises libérales, — cette Union se présentant, bien malgré elle, comme le cadre d'un parti, donne toute satisfaction aux principes ecclésiastiques de la Droite, qui a érigé le schisme en dogme. Mais l'Union des Eglises Réformées qui, elle aussi, théoriquement, proclame l'unité dans la diversité et qui, pratiquement, se trouve être la seule depuis six ans à donner le scandale de délibérations communes, d'union pour l'action, dans la paix et dans la foi, entr'évangéliques, comme dit encore quelquefois la Droite, et libéraux, qui, par sa composition et sa vie religieuse et ecclésiastique, est la condamnation par les faits de la doctrine du schisme nécessaire, c'est elle qui, logiquement, est l'adversaire, celle dont la Droite pense constamment : *Delenda Carthago*, bien qu'elle-même elle n'ait au cœur que des sentiments d'amour pour ceux qui désirent sa mort. Et que l'Union entre nous n'ait pas été achevée dès la première heure, qu'elle soit restée imparfaite, qu'importe ! Elle est : son crime, c'est d'être. Qu'il y ait à gauche un autre organisme parallèle ou qu'il soit supprimé, cela ne change rien au yeux de la Droite à la situation. L'Union des Eglises Réformées est l'affirmation de la nécessité, de la possibilité et de la fécondité de l'union pour l'action commune, théorie repoussée par la Droite qui lui oppose perpétuellement celle de la désunion pour l'action efficace. Il n'y avait donc en réalité aucun moyen de rassurer la Droite au lendemain de Jarnac. On n'aurait pu la rassurer que la veille, en n'allant pas à Jarnac.

Mais il y avait là de graves inconvénients à ne pas passer immédiatement de la résolution à l'acte. Depuis, nous nous retournons, comme des malades, sur un lit qui a besoin d'être refait. Notre Synode et notre Comité général, depuis six années, n'ont cessé d'être aux prises avec cet éternel problème ecclésiastique, alors que tout leur cœur est ailleurs. Nous crûmes en avoir fini avec lui au Synode national de Nîmes, en Juin 1899. Nous avons, quelques-uns, donné tout notre effort et toute notre âme pour faire adopter l'égalité de représentation entre les Eglises, et, le vote acquis, nous attendions de nos frères de Gauche que, répondant à cet appel fraternel, ils vinssent prendre leur place tout entière dans l'Union qui était la leur comme la nôtre. Par leur abstention, le fruit de nos efforts a été stérilisé. Ici encore, je me garde de juger. Je n'ai pas les éléments d'une sentence. Mais je constate que s'ils n'ont pas usé de l'égalité de représentation, ils n'ont jamais cessé néanmoins de vouloir et de rechercher avec une touchante persévérance une union plus étroite avec leurs frères. Nous attendions, nous, non sans impatience, mais nous attendions. Eux, ils n'attendaient pas, et nous redisaient sans cesse : Unissons-nous, unissons-nous enfin ! Et fraternellement tenaces à découvrir la combinaison pratique d'un accord définitif, ils multipliaient les propositions. L'heure vint enfin, où le déclanchement, si je puis dire, se fit brusquement par l'initiative de cette chère Eglise qui nous accueille si cordialement une fois de plus, l'Eglise de l'Oratoire.

Votre Comité général, Messieurs et honorés frères, parce qu'il a toujours gardé intact — je puis le dire en toute vérité — l'esprit de Jarnac, et continué de regarder obstinément vers les sommets où l'assemblée de Jarnac avait fixé le point d'arrivée, parce qu'il n'a jamais voulu se borner à être un simple organe administratif, mais qu'au contraire, il a toujours considéré que sa première charge était de travailler à rendre possible le rapprochement, l'organisation en un seul corps des divers éléments du protestantisme français, votre Comité général a jugé que le moment était opportun de demander aux églises si elles voulaient mettre fin à une dualité aussi dangereuse qu'inutile. Et les trois membres qu'il a nommés pour constituer avec les trois autres membres choisis par le Comité Directeur des Eglises-Unies une Commission d'étude, ont accepté la délicate mission qui leur était confiée, non sans ressentir le poids très lourd de la responsabilité qu'ils assumaient devant les Eglises, mais aussi avec une confiance simple et sereine en leurs frères et en leur Dieu.

Cette confiance n'a pas été trompée. Il leur eût été dur, à vrai dire il leur eût été moralement impossible, de faire figure de diplomates autour d'un tapis vert et de discuter, en les marchan-

dant, les clauses d'un traité d'alliance. Cette épreuve douloureuse leur a été épargnée. La Commission a été tout de suite la Commission des six, et non celle de trois contre trois. Fraternels et intimes ont été les débats, unanimes ont été les décisions. La Commission, après avoir examiné la situation ecclésiastique sous toutes ses faces, a jugé que le seul moyen possible de rapprocher des Eglises qui déjà se touchaient et se pénétraient les unes les autres, était de les inviter à demeurer, à s'établir définitivement sur le terrain qu'elles avaient elles-mêmes déjà choisi et délimité ensemble, où déjà, depuis six années, elles avaient pris la douce habitude de se rencontrer, et, comme elle l'a dit nettement, « *à donner leur plein effet aux statuts votés à Jarnac.* » Et les discussions qui, depuis, ont eu lieu en certains Synodes régionaux et dans la presse ont surabondamment démontré combien la Commission avait vu juste et combien sa décision était sage.

Nos églises sont lasses du travail statutaire et constitutionnel auquel nous les avons contraintes depuis six années, et même bien des années avant la Séparation des Eglises et de l'Etat, car c'est depuis 1872 que nous élaborons des projets d'accord et que nous rédigeons des textes que le souffle violent des passions ecclésiastiques emporte bientôt, comme ces vieux papiers que le vent traîne à travers les rues des cités mal balayées. Le rôle de Pénélope ecclésiastique a fini par écœurer nos Eglises. Et tant de fois déjà, au retour de nos Conférences fraternelles, et de nos Assemblées fédératives, et de nos Synodes, nous leur avons annoncé avec joie qu'une entente était conclue entre les protestants de France, qui n'a pas tenu plus d'une heure, qu'elles sont aujourd'hui profondément désabusées, trop sceptiques désormais quant à la valeur de toutes ces paperasses ecclésiastiques pour qu'elles veuillent leur accorder la moindre attention, De plus, le parallélisme des deux Unions auquel nous avons consenti depuis Jarnac, n'a pas été sans créer des habitudes nouvelles, ou renouvelées, qui ne sont pas précisément faites pour faciliter un accord nouveau. Les institutions, quoiqu'indispensables, engendrent des routines, et, j'ose dire, déterminent même des regressions. Si donc, nous nous réunissions aujourd'hui en Synode constituant, après avoir fait table rase de tout ce que nous avons ensemble décidé et organisé, est-il quelqu'un qui doute que nous serions inférieurs par l'esprit et par les délibérations à ceux qui, à Jarnac, construisirent dans la foi et l'amour ? Les statuts d'Eglises qui sortiraient de nos débats ne vaudraient certainement pas ceux que nous adoptâmes alors — dans la joie, dans cette ivresse de l'Esprit qui, comme toujours, parut suspecte à ceux

du dehors, mais que nous sentions bien, nous, être surnaturelle et divine. C'est parce que nous étions conduits par la main de notre Dieu que nous avons pu tracer en lignes fermes et nettes un plan d'Eglise véritablement nouveau, en ce sens qu'il conciliait, le premier peut-être dans l'histoire, les exigences de la Foi et celles, non moins impératives, de la Liberté. De tous les accords dont je viens de parler, c'est le seul qui se soit montré viable, et nul de nous ne peut actuellement — je dis : actuellement., car l'avenir a ses secrets — en concevoir un autre meilleur, non seulement parce qu'il a été conclu, non à la suite de négociations lentes et de concessions péniblement consenties, mais par nos âmes elles-mêmes, d'un seul élan, mais surtout parce qu'il est impossible pour nous en cette année 1912 d'imaginer une autre constitution ecclésiastique où soit plus pleinement respectée la pensée individuelle et en même temps mise en un plus puissant relief la nécessité de la foi personnelle, de la foi libre et profonde. Quand on a reçu de Dieu cette grâce, après un demi-siècle de séparations, de défiances réciproques, de luttes ardentes et de compromis aussitôt déchirés que signés, de pouvoir faire ce pas gigantesque vers l'unité que nous avons fait à Jarnac, il serait insensé — ce serait tenter Dieu — de revenir en arrière sur le vieux terrain où les partis, après de durs combats, concluaient des armistices éphémères, au lieu d'aller de l'avant sur la route largement ouverte, que nous avons inaugurée, tous ensemble, d'un cœur joyeux, et où nous avons marché en bons camarades, apprenant de plus en plus à nous aimer les uns les autres, sans que nous ayons encore trébuché sur aucun obstacle, et sous un ciel constamment ensoleillé !

La Commission des six, et, après elle, le Comité Directeur des Eglises-Unies et le Comité Général des Eglises Réformées auraient jeté nos Eglises en des débats stériles et des divisions nouvelles, s'ils avaient prétendu recommencer l'œuvre de Jarnac, s'ils n'avaient pas dit simplement : 1912 doit être seulement la suite de 1906. Car tout le projet d'unification est là. Il tient en ce seul mot : Nous continuons. Comme continue la vie, par l'accroissement des cellules.

C'est pour affirmer, autrement et mieux que par un de ces mots, même un de ces ordres du jour que tous oublient si vite, notre volonté commune de persévérer dans la voie où nous avons marché ensemble, que le Comité a proposé une addition à la Déclaration de foi, une addition aux statuts, et un préambule historique. C'est uniquement en ces trois propositions que s'exprime tout le sens et se manifeste tout l'esprit du projet d'unification.

D'autres modifications ont été soumises à l'examen des Synodes provinciaux. A l'exception d'un seul qui, sans les combattre, a demandé qu'on en recommençât l'étude et qu'on en ajournât le vote, tous les Synodes les ont acceptées sans opposition. Les unes, proposées d'abord par la Commission, ensuite par les deux Comités, à savoir : la création de Commissions de consécration régionales d'enquête, et l'adoption de l'organisation financière des Eglises-Unies, ou émanées de l'initiative propre de votre Comité général, à savoir : l'addition de l'adjectif Nationale au substantif Union, l'augmentation du nombre des membres du Comité général, la liberté rendue au Synode de réélire les membres de ce Comité dont le mandat est expiré, et quelques autres retouches sans importance, n'ont aucun rapport ou n'ont qu'un rapport éloigné avec le projet d'unification. Si le projet était repoussé, elles pourraient quand même être adoptées. Elles pourraient elles-mêmes être rejetées, tandis que le projet serait accepté. Un autre rapport, confié au plus compétent, au plus avisé de nos législateurs, j'ai nommé mon ami Paul Monod, expliquera et justifiera ces propositions. Je les laisse entièrement de côté pour m'en tenir à celles qui ont pour but de marquer avec précision l'œuvre que nous voulons faire et l'esprit dans lequel nous la faisons.

La première consiste à ajouter au paragraphe de la Déclaration de principes, ainsi conçu : « *En communion avec les Eglises Réformées de France qui ont exprimé leur foi au XVIe siècle dans la Confession de La Rochelle et au XIXe dans la Déclaration de* 1872, *et avec toutes les Eglises issues de la Réforme* », une mention de la Déclaration de foi des Eglises Libres.

Le paragraphe serait donc ainsi rédigé : « *En communion spirituelle avec les Eglises Réformées de France qui ont exprimé leur foi, au XVIe siècle dans la Confession de La Rochelle, au XIXe dans la Déclaration de* 1872, *et au XXe dans celle de St^e^-Foy, et avec toutes les Eglises issues de la Réforme.* »

En proposant cette addition, nous avons d'abord voulu réparer une omission. L'assemblée de Jarnac désireuse d'affirmer qu'elle communiait par l'esprit avec tout le protestantisme d'autrefois comme avec tout le protestantisme d'aujourd'hui, quelle que fût la différence des croyances et des symboles, a écrit : *en communion spirituelle avec toutes les Eglises issues de la Réforme*, mais désireuse aussi d'affirmer plus particulièrement que cette union était plus étroite encore avec la Réforme Calviniste française, elle a tenu à mentionner explicitement les confessions de foi officiellement adoptées par elle, celle du XVIe siècle et celle du XIXe : *avec les Eglises réformées de France qui ont con-*

fessé leur foi au XVIe siècle dans la Confession de La Rochelle et au XIXe dans la Déclaration de 1872. C'était bien. Elle n'oubliait qu'un point : c'est qu'il y avait présentes sur le sol de la patrie française d'autres églises, également calvinistes, rameau récemment détaché du vieil arbre huguenot, qui se réclamaient d'un autre symbole. Cette omission était d'autant plus regrettable que ces Eglises étaient déjà en pleine évolution doctrinale et se préparaient à remplacer leur ancienne Déclaration, dont les mots et les dogmes avaient beaucoup vieilli, par une nouvelle plus moderne et plus évangélique, et cette Déclaration nouvelle, qui ressemble d'ailleurs comme une sœur à celle de Jarnac, elle l'ont adoptée depuis, et par là se sont rapprochées de nous jusqu'à nous toucher, sinon corporellement, du moins spirituellement. Si nous nous sentons d'accord pour le fond, qui subsiste identique à lui-même à travers les formes essentiellement variables, avec les chrétiens protestants du XVIe siècle et avec nos frères de la Droite actuelle, comment ne nous sentirions-nous pas, plus encore peut-être, unis avec les protestants qui à Ste-Foy ont précisément proclamé comme leur but et leurs principes notre but et nos principes à nous ? Ils sont si près de nous que c'est au sein des Eglises libres, comme d'ailleurs au sein des Eglises méthodistes, que l'œuvre de Jarnac a trouvé quelques-unes des sympathies les plus chaleureuses. Au lieu de la sympathie, eussions-nous rencontré chez nos frères des Eglises libres de l'antipathie que, fidèles à notre dessein de constituer un édifice ouvert à tous les fils de la Réforme, nous aurions dû, et nous devrions, quand même, mentionner ce symbole calviniste parmi les autres. Mais cette sympathie nous rend l'accomplissement de notre devoir facile et joyeux et nous voulons rouvrir devant la Déclaration de Ste-Foy ce paragraphe de notre Déclaration, sans le refermer d'ailleurs, dans l'espoir de pouvoir y faire entrer plus tard d'autres symboles encore, par exemple celui que préparent nos frères des Eglises méthodistes, qui sont, elles aussi, malgré leur nom étranger, de pures églises calvinistes quant à leur composition, et celui qui un jour, sous la pression de la vérité qui marche toujours, remplacera pour les Eglises de la Droite l'insuffisant symbole de 1872.

Mais nous avons eu une autre raison — et qui, celle-là, est en rapport étroit avec le projet d'unification — de proposer la mention de la Déclaration des Eglises Libres parmi les autres. Et cette raison, la voici : à l'heure même où nous désirons unir plus étroitement encore les Eglises de l'ancienne Gauche et celles de l'ancien Centre pour la vie et pour l'action, nous nous sentons pressés de proclamer que nous n'entendons, en cimentant cet-

te union, ni les uns ni les autres, abandonner le terrain large sur lequel nous nous sommes solidement établis dès l'origine, celui de la fraternité, et même de la solidarité inter-ecclésiatique, que nous n'avons nullement l'intention de constituer un bloc d'Eglises à dresser en face d'autres blocs, que notre Union des Eglises Réformées demeure, selon notre volonté expresse, et en attendant les réalisations futures, le point de rencontrer et de communion chrétienne de toutes les Eglises de France, la maison ouverte à tous, celle qui a des fenêtres au Nord et au Midi, à l'Est et à l'Ouest, vers tous les horizons terrestres en même temps que vers les clartés célestes, mais qui n'a point de portes verrouillées et cadenassées, dont les portes, selon l'exhortation prophétique du Voyant de l'Apocalypse, ne se ferment ni le jour ni la nuit. Nous voulons affirmer, si hautement que nul ne puisse nier nous avoir entendus, que nous ne constituons pas ici une Eglise de Gauche, ou une Eglise de Centre, mais que nous restons inébranlablement fidèles à l'esprit de l'Assemblée de Jarnac qui appelait toute la famille Réformée à la fête de la réconciliation. Et nous n'avons pas trouvé d'autre moyen actuellement possible de manifester avec éclat la persistance de notre volonté que, tout en continuant de tendre sans nous lasser nos mains fraternelles vers les Eglises de la Droite, de les tendre aussi et cordialement vers les Eglises Libres, de leur dire enfin ce que nous pensions tous, mais ce que nous n'avions pas encore trouvé l'occasion de leur dire : « Vous aussi, vous êtes nos sœurs; vous aussi, vous avez place au foyer commun ».

Cette proposition n'a été repoussée par aucun Synode particulier. Tous l'ont ou explicitement adoptée, ou implicitement, en votant l'ensemble des modifications qui leur étaient soumises (1).

La Commission des six et, d'accord avec elle, les deux Comités ont, deuxièmement, proposé une addition à l'article II des statuts. Cet article est ainsi rédigé :

« *Se réclamant de la déclaration de l'apôtre Paul : la lettre tue, c'est l'esprit qui fait vivre, l'Union se propose pour but, non l'uniformité dogmatique, mais le triomphe de la Vérité, de l'Amour et de la Sainteté sur toutes les formes du mal* ».

C'est l'article fondamental de nos statuts. Tout l'édifice s'écroulerait si cette pierre de l'angle était enlevée à ses fondations. Mais personne, parmi nous, ne voudrait toucher à l'assise qui soutient la maison. La Commission n'a voulu que la consolider en proposant d'ajouter à cet article un second paragraphe ainsi conçu :

(1) Elle a été adoptée par le Synode national, le 26 juin, à l'unanimité.

« *En conséquence, elle laisse aux Eglises qui se rattachent à elle pour travailler à la réalisation de cet idéal la pleine liberté de choisir ou de conserver, comme expression de leurs croyances particulières, l'un des divers symboles en usage dans le protestantisme.*

L'addition a pour objet unique d'indiquer quelle est dans la pratique la liberté dogmatique théoriquement proclamée.

Il est vrai que l'article III de nos statuts avait déjà déterminé jusqu'à un certain point les conséquences pratiques de l'article II. Cet article III, qui subsiste tout entier, est ainsi rédigé :

« *Font partie de l'Union les Associations cultuelles qui s'approprient par une délibération, soit de leur Assemblée générale, soit de leur Comité Directeur (suivant leurs statuts particuliers) le but et les principes religieux exprimés dans la Déclaration de l'Union, ou affirment que ce but et ces principes sont également ceux de leur Déclaration particulière* ».

Chacun des mots de cet article a été soigneusement pesé, et à l'usage nous en avons reconnu la valeur bienfaisante. Il comporte d'abord l'obligation de ce qu'on a appelé l'adhésion individuelle des Eglises. Nous avons fondé l'Union, et nous voulons la maintenir sur cette base, qui est une base de liberté : la volonté explicite des Eglises à se rallier à elle. Nous voulons protéger ces Eglises elles-mêmes, et les plus humbles surtout, au besoin contre un vote de quelque Synode, contre l'ordre de quelque chef, leur commandant d'entrer dans notre Union; nous voulons les inviter à réfléchir et à se décider dans leur pleine indépendance.Le but de l'Union, ses principes religieux sont nettement exposés dans sa Déclaration. Le but, c'est la repentance morale, le réveil spirituel, la rénovation théologique, la réforme sociale, c'est le triomphe sur la terre du Royaume de Dieu dans la justice, l'amour et la sainteté. Les principes religieux, c'est la foi au Christ vivant, la Bible, document des révélations progressives de Dieu, le libre examen en harmonie avec les règles de la méthode scientifique, le caractère laïque de l'Eglise. En dehors de ce but et de ces principes, il n'y a pas de protestantisme vrai. Il faut donc que toute Eglise, mise en face de l'idéal, puisse, après s'être examinée elle-même, dire : « Voilà bien ce que je voudrais être, et ce que je voudrais faire ! Et je me joins aux autres Eglises qui ont les mêmes désirs que moi, comptant, comme elles, pour que nous puissions gravir ensemble ces sommets, sur la grâce de Dieu qui surabonde dans la faiblesse humaine ».

Mais, tout en étant profondément d'accord avec l'Union sur le but et les principes religieux, telle Eglise peut trouver dans telle ou telle expression de la Déclaration un mot qui lui parais-

se en désaccord avec sa conception particulière de la foi ou de la vie chrétienne. Et c'est pour respecter scrupuleusement l'âme de ces Eglises que l'Assemblée de Jarnac a substitué au mot usuel : adhérer, le mot ecclésiastiquement nouveau : s'approprier. Adhérer aux termes d'un Symbole: nous n'avons pas voulu de cet acquiescement littéraliste et formel. Quelques-uns d'entre nous venaient d'apprendre à leurs dépens quelle en était la vertu oppressive. Qu'on s'approprie la substance d'une Déclaration, et qu'on dise comment on se l'est appropriée : voilà bien la méthode vraiment libérale, tolérante des diversités, parce qu'elle s'applique au fond et non à la forme. C'est la méthode qui respecte la vie, et qui la développe au lieu de l'étouffer. C'est aussi par son emploi judicieux que l'Union elle-même, dont la liberté doit être sauvegardée aussi bien que celle des Eglises, peut juger des sentiments des communautés qui viennent à elle. Une signature au bas d'un Symbole ne laisse rien transparaître de ces sentiments. L'explication loyale par laquelle on dit comment on s'approprie la Déclaration est autrement instructive pour qui l'écoute. Et, dans ces dialogues de la foi, ce sont alors non plus de simples additions d'Eglises qui se font, ce sont des fusions d'âmes.

Mais l'Assemblée de Jarnac ne bâtissait pas sur un terrain vierge. Elle reconstruisait avec des pierres qui avaient déjà servi. Il y avait des murs encore debout qu'il eût été imprudent et coupable de vouloir abattre. Je veux dire que parmi les Eglises qui travaillaient de si bon cœur à l'édifice, un grand nombre avaient déjà exprimé leur foi dans des Déclarations particulières, qui avaient jailli de leur cœur. Allait-on leur demander d'y renoncer, leur imposer, par amour d'une symétrie stricte qui n'est pas dans la nature vivante, un sacrifice douloureux et d'ailleurs inutile, et réinstaller l'intolérance des symboles dans l'Eglise qui s'en proclamait affranchie ? L'Assemblée de Jarnac n'eut pas une minute d'hésitation : elle autorisa les Eglises à conserver leurs Déclarations particulières, leur demandant seulement d'affirmer en toute loyauté, sans qu'elle voulût elle-même vérifier leur dire, dans un sentiment d'absolue confiance en ces Eglises, que le but et les principes religieux de l'Union étaient aussi ceux de leur Déclaration particulière. Cela était nouveau, grand, chrétien, bienfaisant ! Dans la deuxième assemblée de Jarnac qui se tint à Paris, M. le pasteur Roberty a très heureusement exprimé la pensée ecclésiastique de la première assemblée en disant ceci :

« *Vous avez loyalement reconnu que dans les Eglises issues de la Réforme la même foi, la vraie, la seule, celle qui arrache*

l'individu et la société à l'étreinte du mal, peut s'exprimer sous des formes différentes ; vous avez chassé hors de l'Eglise le fantôme de l'uniformité de croyances ; vous avez affirmé, avec hardiesse, le droit et le devoir de pratiquer dans l'Eglise le libre examen en harmonie avec les règles de la méthode scientifique et de travailler ainsi à la réconciliation de la pensée moderne avec l'Evangile. Vous détachant nettement des procédés du monde, vous avez refusé de faire acception de personnes et de juger les coeurs : aux Eglises qui se rattachent à vous, vous ne demandez pas qu'elles prononcent vos paroles préférées, si elles acceptent les principes de réveil spirituel, de foi et de liberté qui sont les nôtres et qu'elles marchent vers le même but sous l'inspiration du Christ vivant. Et à mesure que s'élevait l'édifice que Dieu vous permettait de bâtir, pour parvenir un jour à abriter tous les Réformés Français, à mesure que nous entendions sonner les cloches de ce nouveau temple, il nous semblait revivre les heures de notre jeunesse, réentendre des voix maintenant éteintes pour toujours mais qui nous avaient fait aimer les mêmes vérités.... »

Ce commentaire est aussi exact qu'il est éloquent. Je n'y ajoute qu'un seul mot : nos sentiments n'ont pas changé. Tels nous étions en 1907, tels nous sommes en 1912..

L'art. III pouvait donc suffire à fournir la conclusion pratique de l'art. II. Néanmoins, en ne visant que les Déclarations particulières des Eglises, il prête à une certaine équivoque. Déclaration particulière, celle de l'Oratoire, par exemple. Mais peut-on vraiment désigner ainsi, sans déformer la réalité historique, des symboles comme ceux de 1872 ou de Montpellier, qui sont les drapeaux de collectivités nombreuses ? A supposer que ce soit eux aussi qu'on qualifie de *particuliers*, n'y-a-t-il pas dans cette façon de parler je ne sais quelle nuance d'un dédain, qui n'est pas dans les cœurs, pour l'expression des croyances d'autrui, et je ne sais quelle nuance d'un orgueil, dont nous sommes unanimes à repousser la tentation, comme si notre propre Déclaration avait seule une valeur générale, œcuménique ? En outre, l'art. III ne reconnait pas expressément aux Eglises le droit de conserver et surtout d'adopter, comme expression de leurs croyances personnelles, l'un des grands symboles protestants. Or ce droit, nous entendons le leur accorder, au besoin le leur maintenir, fût-ce contre leurs propres défaillances. Car s'il est nécessaire, dans une Union d'Eglises, que toutes se groupent autour d'un programme commun à toutes, affirmant leurs ambitions saintes, leur foi et leur espérance, s'il est par conséquent nécessaire qu'il y ait en tête des sta-

tuts une Déclaration de principes dont toutes se réclament également ; il est non moins nécessaire, d'après nous que la physionomie spirituelle de chacune vienne comme se refléter dans le miroir d'une Déclaration particulière, ou collective qui leur devient, par adoption, particulière. La nature et la vie ont différencié les membres du même corps. Le pied n'est pas la main, et le même dessin ne peut pas être l'image exacte de l'un et de l'autre, bien que le même sang nourricier les imprègne l'un et l'autre de la même vie. Voilà pourquoi il nous a semblé indispensable de préciser l'art. II en déclarant nettement : *L'Union laisse aux Eglises qui se rattachent à elle pour travailler à la réalisation de cet idéal la pleine liberté de choisir ou de conserver comme expression de leurs croyances particulières l'un des divers symboles en usage dans le protestantisme.*» Et la situation très claire, sans équivoque possible, faite aux Eglises qui se rattachent à notre Union est celle-ci : elles acceptent, par un acte d'appropriation personnelle, le programme d'action chrétienne commune dont le but et les principes sont affirmés dans la Déclaration de Jarnac : en même temps, elles proclament leurs propres croyances par l'un des symboles en usage dans le protestantisme. La Déclaration de Jarnac, la seule qui puisse être commune à toutes, répond, si vous me permettez cette comparaison inattendue, à ces questions de la grammaire latine : *quo et qua* ? Où vas-tu, et par où y vas-tu ? Et les Déclarations particulières des Eglises, à ces deux autres questions : *ubi* et *unde* ? Où en es-tu, quelle est ta croyance propre ? Et d'où viens-tu, quelles sont les origines de cette croyance ?

Il en est des Eglises comme des candidats au Saint Ministère. Je disais à leur propos au Synode de Nîmes, au nom de notre Commission de Consécration, et personne n'a critiqué notre méthode : « *Nous n'avons exigé des candidats aucune dogmatique particulière : nous nous sommes seulement inquiétés de savoir si leur foi, leur piété, leur vocation, ainsi que leur conduite, étaient telles qu'on put légitimement espérer d'eux un ministère utile et béni pour nos Eglises. Et si nous avons toujours pris soin de constater qu'ils étaient de cœur en plein accord avec nos Eglises sur les principes qui sont inscrits dans notre Déclaration, comme le veut justement notre Discipline, nous leur avons laissé pleine liberté de choisir, pour leur consécration, le formulaire qui leur convenait et d'adhérer publiquement à telle Déclaration de foi qui pouvait exprimer leurs croyances sous la forme qui leur était chère. Nous avons cru être nous-mêmes, par cette largeur dogmatique, fidèles à nos propres principes.*» Nous avons fait plus : nous avons préparé un formulaire de consécration,

qui est imprimé, et qui contient, au choix des candidats, tous les symboles réformés.

Ce respect absolu de la diversité des croyances dans l'unité de la foi, cette distinction ecclésiastique entre la théologie et la piété, c'est la caractéristique même de l'œuvre de Jarnac et c'est aussi notre invariable pratique depuis six années. Nous en avons trop éprouvé les bienfaits pour être disposés à changer de méthode. Aussi bien tous nos Synodes régionaux ont accepté l'addition proposée. Seul, le synode de Normandie a observé que cette modification de l'art-II est inutile puisque la liberté spirituelle est déjà assurée par l'art. III. Peut-être les réflexions que je viens de présenter auront-elles démontré au Synode que si cette modification en effet n'est pas indispensable, non seulement à cause des dispositions de l'art- III, mais surtout de la tradition déjà enracinée parmi nous, elle éclaire pourtant nos statuts d'une lumière plus vive et plus claire (1).

Reste, Messieurs, le préambule historique. C'est ici surtout, et presqu'uniquement, que des opinions diverses se sont opposées les unes aux autres. Tandis que dans les Synodes des Eglises-Unies on réclamait avec force l'adoption de ce préambule comme si tout le projet d'union en dépendait, au contraire en plusieurs des Synodes Réformés des craintes se manifestaient à son sujet ; quelques-uns l'ont formellement repoussé. Je dois ici vous donner lecture des délibérations de ces Synodes, car il importe que nous allions jusqu'au fond des choses, afin qu'après discussion aucun malentendu ne puisse subsister entre nous.

Le Synode n° I (Nord-Est) *décide de présenter au prochain Synode National le projet de préambule historique ci-dessous à mettre en tête des statuts* (suit le projet.) Il adopte donc le principe d'un préambule historique, mais propose un nouveau texte. Je saisis cette occasion pour vous dire que le projet de la Commission des six n'a été rédigé par elle que lorsqu'elle avait clos ses séances, son attention s'étant portée exclusivement sur le principe même d'un préambule. Rétrospectivement, elle s'aperçut qu'elle devait pourtant rédiger un texte. Alors quelques-uns de ses membres le composèrent, par souci de ne rien faire qui n'eût été déjà approuvé par leurs collègues, avec des phrases empruntées à la circulaire rédigée en séance, et les autres acquiescèrent par correspondance. De là quelque chose d'un peu embarrassé, d'un peu lourd, disons d'un peu pénible dans le projet qu'elle a pré-

(1) Le Synode, après avoir adopté dans le préambule aux statuts une déclaration presqu'identique à celle que proposait le rapporteur, n'a pas jugé utile de la reproduire dans l'article II.

senté. Le Synode du Nord-Est, incontestablement, a fait mieux. Le Synode National pourra peut-être faire mieux encore.

Le Synode n° II (Normandie) délibère : *Pour que cette marche vers l'unité de la foi et la liberté ne puisse prêter à aucune équivoque, il considère comme d'une importance capitale de n'ajouter aucun préambule nouveau aux statuts de l'Union des Eglises Réformées, car tout préambule pourrait laisser croire que l'Union fondée à Jarnac en dehors et au-dessus des partis et en vue de l'unité protestante est remplacée par quelque fusion ou juxtaposition de deux anciens partis. La Déclaration de Montpellier sera mentionnée dans notre Déclaration de principes* (p. 3) *avec la Déclaration de Ste-Foy... Les Déclarations de* 1872, *de Montpellier et de Ste-Foy seront imprimées en note* in-extenso.

Le Synode n° III (Charentes) *adopte le préambule historique proposé par le Comité en demandant toutefois au Synode National d'en modifier ainsi le dernier paragraphe :* « En *conséquence, les Eglises Réformées et les Eglises Réformées-Unies, déjà rapprochées sur le terrain religieux par l'identité du but et des principes, décident d'unifier également leurs organisations administratives, disciplinaires et financières, et adoptent les statuts qui suivent* (*Suivent les statuts de Jarnac modifiés en conséquence*).

Le Synode n° IV (Gironde et Dordogne) *émet le vœu que le futur Synode général, pour ne pas compromettre cette concentration, s'abstienne, soit dans la rédaction du préambule, soit dans le texte même des statuts, de toute modification qui ne serait pas impérieusement réclamée par l'intérêt spirituel, les nécessités financières ou l'extension de son influence dans notre patrie.* — C'est ce Synode qui a demandé en outre le renvoi de toute la question à un nouvel examen des Synodes régionaux.

Le Synode n° V (Garonne) *est d'avis que c'est un devoir de gratitude envers Dieu et de justice fraternelle envers les Eglises-Unies de noter, dans un préambule historique, la date heureuse où une reconstitution partielle de l'unité des Eglises Réformées s'est faite par l'entrée de la totalité des Eglises-Unies dans l'Union des Eglises Réformées, et recommande au Synode National le texte proposé par le Synode du Nord-Est, qui lui paraît supérieur à celui du projet lui-même.*

Le Synode n° VI (Lozère) a adopté toutes les propositions du Comité, et en particulier le préambule, par le considérant que voici :

« *Considérant que le projet d'union soumis au Synode comporte l'insertion in-extenso de la Déclaration de Montpellier dans les statuts modifiés des Eglises Réformées.* »

Il a proposé un troisième texte, qui est une retouche de celui du Nord-Est.

Le Synode n° VII A (Midi) *est d'avis d'accepter.... à l'exception du préambule qui pourrait laisser croire que l'Union ainsi agrandie est le résultat d'un contrat bilatéral entre deux partis, alors que l'Union a toujours déclaré se tenir en dehors et au-dessus des partis, ou que l'Union a deux drapeaux entre lesquels se partageraient les Eglises, et de prier le Synode général de témoigner sa reconnaissance aux Eglises-Unies pour l'acte de renoncement qu'elles se montrent disposées à accomplir en rappelant par un ordre du jour spécial les circonstances historiques dans lesquelles il s'est produit, et en mettant la Déclaration de Montpellier comme celle de Ste-Foy au nombre des Symboles religieux, ecclésiastiquement équivalents qui seront énumérés à l'art.* 3 *des statuts.*

Le Synode n° VII B (Midi) *est d'avis d'adopter le projet du Comité, y compris le préambule historique.*

Le Synode n° VIII (Drôme) a fait sien le texte du Synode de Normandie.

En résumé, sur 9 synodes particuliers, 5 ont adopté le principe d'un préambule, 1 l'accepte mais avec un nouveau renvoi aux provinces, 2 le repoussent en demandant néanmoins que la Déclaration de Montpellier soit inscrite quelque part, 1 propose de le remplacer par un ordre du jour spécial. Statutairement, plus de la moitié des Synodes régionaux ayant approuvé, le Synode National a le droit de décider souverainement et définitivement. Il est néanmoins de toute importance qu'avant de prendre une résolution, il se rende exactement compte des sentiments, quelque peu passionnés ici et là, qu'a fait naître dans les cœurs la question, si simple en elle-même, de ce préambule, et qui se sont exprimés en certains ordres du jour par des mots quelquefois mal choisis par ceux qui les ont prononcés ou mal compris par ceux qui les ont entendus. Ces sentiments, d'ailleurs ceux de la Droite de ce Synode et ceux de sa Gauche (il y a toujours dans une Assemblée une Droite et une Gauche, bien que sur ces bancs nous ayons la joie de les voir complètement mélangées l'une avec l'autre), ces sentiments sont non-seulement respectables, mais naturels, légitimes. Pour moi, je comprends et j'approuve ceux-ci et ceux-là, et je voudrais seulement, en justifiant les cœurs, dissiper les malentendus auxquels ont donné lieu certaines paroles inexactes.

Les deux Synodes — ou les trois, si vous voulez, en comptant très largement — qui ont repoussé le préambule, n'ont pas voulu, pour cela, repousser l'union elle-même.

Ecoutez le Synode de Normandie :

Il affirme qu'il demeure inébranlablement fidèle à son idéal d'union réformée. Il est donc prêt à accueillir avec une joyeuse affection les Eglises Réformées unies. Il rend hommage à l'abnégation de ces Eglises qui acceptent de disparaître comme parti pour travailler à notre idéal d'union dans la foi et la liberté en apportant à l'Union des Eglises Réformées leurs forces spirituelles et leurs méthodes intellectuelles.

Le Synode de la Drôme s'approprie et répète ces paroles fraternelles qui non seulement souhaitent une cordiale bienvenue aux Eglises-Unies, mais leur rendent l'hommage le plus éclatant, en soulignant, — ce que toute église a de meilleur en elle — leurs méthodes intellectuelles et leurs forces spirituelles.

Et le troisième Synode opposant ou demi-opposant, puisque, s'il repousse un préambule, il préconise à sa place un ordre du jour spécial qui dirait les mêmes choses demande — vous l'avez déjà entendu, — *que le Synode Général témoigne aux Eglises-Unies sa reconnaissance pour l'acte de renoncement qu'elles se montrent disposées à accomplir en rappelant par un ordre du jour spécial les circonstances historiques dans lesquelles il s'est produit, et qu'il vote un second ordre du jour destiné à montrer à nos frères de la Droite dans quel esprit de foi, d'espérance et d'amour cette première unification s'accomplit.*

Ainsi — et il faut, avec une joie profonde, noter ce résultat décisif de la consultation des Synodes provinciaux — même ceux qui s'opposent au préambule, et naturellement tous les autres, dont je ne cite pas, pour abréger, les délibérations, acceptent d'un cœur heureux l'union proposée. Tous les Synodes ont accepté l'union. Ici, il faudrait s'arrêter et finir en bénissant Dieu, et en entonnant un hymne de gratitude et d'espérance. Et c'est bien ce que nous ferions si nous n'étions pas, les uns et les autres, encore imprégnés, malgré notre volonté, de ce poison ecclésiastique héréditaire qu'il faut encore combattre en nos veines par des remèdes appropriés. Oui, si le passé pesant encore trop lourdement sur nos épaules ne nous empêchait d'avancer rapidement, de courir vers le but.

Puisque certains de nos frères saluent de leurs vœux et de leur espoir le rapprochement définitif qui est en train de se faire entre nos Eglises, d'où vient qu'ils aient tant de répugnance pour un préambule qui n'a d'autre objet que de constater ce rapprochement ? C'est qu'il leur a semblé *que tout préambule pourrait laisser croire que l'Union fondée à Jarnac en dehors et au-dessus des partis et en vue de l'unité protestante est remplacée par quelque fusion ou juxtaposition de deux anciens partis* (Syn. de

Normandie et de la Drôme), *que l'Union ainsi agrandie est le résultat d'un contrat bilatéral entre deux partis, alors que l'Union a toujours déclaré se tenir en dehors et au-dessus des partis, ou que l'Union a deux drapeaux entre lesquels se partageraient les Eglises* (Syn. du Midi).

Je comprends ces sentiments sans partager ces craintes. Oui, si le préambule devait transformer, dégrader cette union des cœurs et des volontés que nous avons constituée à Jarnac en une sorte de fédération de deux partis, je serais le premier à n'en vouloir à aucun prix. Mettez-vous à notre place, chers frères des Eglises-Unies, en attendant que nous nous mettions à notre tour à la vôtre. Nous sommes de ceux qui ont vu s'organiser, au sein de ces Synodes officieux, qui furent d'abord de fraternelles et pacifiques assemblées, un parti ecclésiastique, avec son chef, ses capitaines, ses lieutenants, ses soldats, recrutant incessamment de nouveaux adhérents, se posant bientôt en maître dans ces Synodes. Nous avons vu ce parti, empruntant au parlementarisme politique ses procédés les plus *indésirables*, multiplier les manœuvres électorales, préparer les sessions synodales par des ordres du jour dont le texte était définitivement arrêté et adopté en des conciliabules secrets, avant même que les Synodes fussent ouverts. Pour la défense de la liberté menacée, nous avons eu la douleur, après de longues hésitations et de dangereux atermoiements, d'être contraints à nous organiser nous-mêmes en un parti parlementaire. Et de ces luttes nous avons gardé un tel dégoût que la seule perspective de nous retrouver dans des Synodes divisés en groupes, je ne dis pas hostiles, mais simplement rivaux, arborant des drapeaux différents et évoluant selon de savantes tactiques, nous ferait tous reculer jusqu'aux autonomies les plus farouches, jusqu'au congrégationalisme le plus désespéré. Car encore vaut-il mieux pour un chrétien vivre seul, en paix, avec son Dieu que de mener une vie de querelles avec ses frères. Un synode est une assemblée de chrétiens qui apportent et mettent en commun leurs idées personnelles, et souvent diverses, mais avec leur bonne volonté réciproque, leur amour mutuel, et qui, après avoir délibéré, se décident selon leurs lumières, chacun selon sa conscience, sans regarder comment votent le chef ou les camarades. Mais s'il y a des enrégimentations préalables, des mots d'ordre donnés, des partis qui se livrent à des stratégies habiles, ce n'est plus l'Eglise de Jésus-Christ qui est assemblée, et mieux vaut briser ce Synode que d'accepter pour l'Eglise une telle déchéance.

Certes, nous vous connaissons assez, depuis si longtemps que nous vous pratiquons, chers amis des Eglises-Unies, que nous

pratiquons, si je puis dire, votre cœur fraternel, pour savoir qu'ici vous êtes complètement d'accord avec nous, et qu'une telle conception de l'Union des Eglises vous fait horreur comme à nous. Mais comprenez que ceux qui ont ainsi souffert si profondément, bien qu'ils ne doutent pas de votre cœur, puissent éprouver des craintes au sujet d'une organisation qui leur paraîtrait consacrer la persistance de deux groupes au sein de la même Union. Il n'y a — ils l'ont dit eux-mêmes — que cette crainte derrière leur refus d'accepter le préambule.

Mais qu'ils me permettent de leur dire à leur tour que c'est justement ce préambule qui doit dissiper leur crainte. En précisant les circonstances historiques qui déterminent l'union complète des Eglises-Unies avec les autres, en marquant nettement que toutes nos églises se groupent autour du même programme et s'enferment dans les mêmes statuts, et en ne maintenant comme Déclaration commune que la seule Déclaration de principes de Jarnac, il fait par là même tomber le soupçon de la création d'une Union bicèphale. Il met à sa place, à sa vraie place, la grande et chrétienne et protestante Déclaration de Montpellier, qu'il ne peut pas ne pas mentionner et citer tout entière, non seulement parce qu'elle est belle et qu'elle est bonne, mais encore parce que c'est par elle et grâce à elle que l'ancien parti libéral, qui n'était qu'une tendance, est devenu une Eglise, que c'est par elle et grâce à elle que les libéraux sont venus vers nous et que nous avons pu aller vers eux et que l'union de nos âmes s'est consommée, même avant Jarnac, mais il lui donne sa valeur et rien que sa valeur, qui est d'être le drapeau particulier, respecté et aimé de tous, mais particulier aux Eglises qui veulent l'arborer au front de leurs propres temples, expression de leurs croyances personnelles mais équivalent ecclésiastique de tous les autres symboles, inscrite tout au long dans ce préambule et non dans les statuts eux-mêmes, parce qu'elle n'est pas le drapeau de toutes les Eglises réformées, dont quelques-unes regrettent de n'y pas trouver telle affirmation doctrinale qui leur est chère, dont un grand nombre d'autres voudraient qu'elle mit en un plus vif relief les droits de la méthode scientifique, la nécessité de l'évolution religieuse, la permanence de l'esprit de Réforme dans la Réforme, et à laquelle deux ou trois, en attendant que leur espèce se multiplie parmi nous, préfèrent encore la Déclaration même de 1872. En reproduisant dans un préambule historique cet émouvant et bienfaisant exposé de la foi des Eglises-Unies, nous lui rendons l'honneur qu'il mérite, nous lui accordons la valeur ecclésiastique à laquelle il a droit, mais nous ne le mettons pas à côté de la Déclaration de Jarnac, la seule qui

ait été adoptée sans débats, par nous tous, Centre et Gauche, qui est notre œuvre à tous et qui demeure, sans qu'aucun d'entre nous veuille en faire un instrument d'oppression pour les consciences, flottant en quelque sorte dans l'air de cette liberté doctrinale que nous avons proclamée dans nos statuts eux-mêmes, le drapeau de tous, le drapeau de l'union pour l'action commune, et de la foi, de la simple foi, je dirai de la foi toute nue enfermant, recouvrant, et dépassant toutes les théologies. Rassurez-vous donc, chers amis de notre Droite, nous continuerons d'être non un parti ni une juxtaposition de partis, mais l'Eglise large et libérale, ouverte à tous, et dans laquelle les chrétiens de toutes les mentalités et de toutes les croyances s'uniront pour faire l'œuvre de Dieu par ce qu'il y a de commun à toutes les âmes chrétiennes, la foi au Christ, et vous, chers amis de notre Gauche, rassurez-les en leur prouvant par vos votes que vous ne formez pas de vœu plus ardent que de disparaître en tant que groupe pour vous retrouver tout entiers à l'état de frères et d'amis chrétiens, avec vos convictions individuelles, dont nous voulons proclamer non seulement qu'elles ont droit au respect, mais encore qu'elles procèdent du seul et même Esprit qui, dans la diversité des âmes, enfante la même foi.

Et maintenant, frères de Gauche, c'est à votre place que je me mets. Je relis les ordres du jour de vos Synodes, j'essaie de vous comprendre et je crois vous comprendre. Vous avez beaucoup insisté sur le respect de votre mentalité particulière et de votre liberté dogmatique, vous avez affirmé que le projet ne pouvait être considéré par personne comme un désaveu du passé des Eglises-Unies, comme un renoncement à leurs convictions, à leur méthode, ou au souvenir de ceux qui ont souffert pour la liberté protestante, et vous avez rappelé avec force que ces Eglises ont eu l'honneur de proclamer les premières la nécessité de reconstituer l'Eglise réformée de France et fait à la cause de l'unité protestante les sacrifices les moins contestables... Pourquoi avez-vous enfoncé toutes ces portes, déjà largement ouvertes ? Parce que, depuis quarante années, vous avez été comme des proscrits à l'intérieur, et qu'ayant cruellement souffert d'être perpétuellement tenus à l'écart de même que nous, nous avons contracté en certains milieux la phobie d'un certain parlementarisme ecclésiastique, vous, inévitablement, vous vous êtes fait une mentalité de persécutés. Je veux le dire du haut de cette tribune, pour qu'enfin la vérité soit dite et entendue de tous : on vous a sans cesse calomniés, on a constamment généralisé quelques écarts de pensée et fait porter à tout le parti la responsabilité de quelques fautes individuelles, on n'a su trouver des paroles de justice pour les plus grands chrétiens des Eglises li-

bérales que lorsqu'ils n'étaient plus, selon les traditions ecclésiastiques qui, après avoir livré aux flammes les Jeanne d'Arc, canonisent leurs cendres, on a repoussé avec hauteur toutes vos propositions fraternelles, et l'on ne sait pas même, à l'heure actuelle, après que vous avez fait triompher, jusque dans les cantons les plus reculés de l'orthodoxie protestante française, les principes d'une libre critique, vous exprimer cette loyale reconnaissance qui doit aller des élèves aux maîtres et des affranchis à leurs libérateurs, on ne sait pas même rendre hommage à cette forte piété qui vous a permis, après avoir été les démolisseurs des dogmatiques surannées, démolisseurs dont les coups, il est vrai, portèrent quelquefois trop loin, de devenir, non pas tous sans doute — mais on peut en dire autant de tous les autres — des constructeurs d'Eglises vivantes. Alors, vous, les perpétuels méconnus, vous êtes devenus forcément les perpétuels défiants. Vous avez toujours peur qu'on vous méprise et qu'on vous ligotte. Je comprends cet état d'âme, mais j'ose dire en même temps qu'ici il n'est plus qu'un anachronisme, qu'une survivance. Car voilà six années que nous respectons votre mentalité, votre liberté dogmatique, bien plus, que nous vivons avec vous, que nous travaillons avec vous, que nous prions avec vous. Sans doute — et c'est là l'inévitable résultat de la liberté de la foi — il nous arrive de trouver quelques-unes de vos affirmations théologiques trop courtes, comme vous trouvez quelques-unes des nôtres trop longues. Mais le respect, la confiance et l'amour savent unir à travers leurs diversités intellectuelles ceux qui ont également au cœur le triomphe de Dieu ici-bas. Vous avez été froissés des ordres du jour de certains de nos Synodes qui exprimaient des craintes au sujet d'une juxtaposition de partis. Mais là où vous avez cru voir la volonté de vous tenir à l'écart, il eût été plus exact de reconnaître l'ardent désir que nous avons tous d'en finir avec toutes les dénominations particulières et toutes les formations de partis, pour qu'il n'y ait plus entre nous que cette émulation affectueuse de chrétiens qui s'efforcent d'apporter à l'œuvre commune chacun ses aptitudes, ses forces, ses lumières, son activité propre. La liberté, nous y tenons autant que vous, nous l'avons proclamée, cette liberté, nous l'avons conquise pour nous-mêmes, et si nous pouvions tout dire, vous ne pourriez douter qu'elle ne nous soit bien chère quand vous sauriez au prix de quels déchirements nous l'avons gagnée, déchirements non seulement dans nos Eglises, mais pour beaucoup dans leurs plus douces amitiés et jusque dans leur famille. Bien mieux, cette liberté nous l'avons vécue. Mais plus encore que la liberté, nous voulons la fraternité, et voilà tout le secret de cer-

tains votes. Et ce secret, vous l'auriez bien vite découvert, si vous n'aviez pas été façonnés à l'inquiétude par le demi-siècle d'injustices dont vous avez été les victimes.

C'est pour vous rassurer à votre tour, que nous avons proposé un préambule historique et l'insertion *in-extenso* dans ce préambule de la Déclaration de Montpellier. Si d'une part, nous voulons dire nettement que nous ne faisons pas aujourd'hui une fédération de partis, que nous restons l'Eglise Réformée ouverte à tous, d'autre part, nous voulons dire avec non moins de force quelle est pour vous notre estime, et notre affection, nous voulons proclamer bien haut, en donnant une place d'honneur à la Déclaration des Eglises-Unies, que ceux qui se réclament de cette foi sont, à nos yeux, de vrais chrétiens, que les Eglises qui la confessent font partie de droit du peuple protestant de France. Vous ne pouvez pas nous demander d'en faire la Déclaration commune à toutes les églises protestantes que nous aspirons à grouper dans un édifice où toutes puissent habiter, car vous savez vous-mêmes que, pour beaucoup de ces Eglises, elle n'est pas le résumé authentique de leurs croyances Mais nous qui non seulement en avons admiré, dès la première heure, la chrétienne ordonnance, qui surtout avons senti tout ce que vous aviez mis en elle — ce qui la rend si vivante — de foi profonde en l'Evangile et de piété personnelle, nous voulons la saluer de façon permanente, nous ne voulons pas la laisser périmer dans l'oubli, et nous déclarons que dans toute Eglise sur laquelle flottera ce drapeau, nous, nous sentirons dans notre Eglise.

Et voilà pourquoi, chers amis de notre Droite, voilà pourquoi nous avons proposé ce préambule historique. Destiné à vous rassurer, il est destiné en même temps à rassurer vos frères de Gauche. Il rassure tout le monde parce qu'il est une parole de vérité et de loyauté, autant que de justice et d'amour.

Mais il faut, pour que ce préambule puisse être voté par un Synode unanime, qu'il soit complet, dût-il pour cela s'allonger quelque peu. Historique, il doit résumer toute l'histoire. Parole de justice, il doit être juste pour tous. Parole de loyauté, il doit être sans équivoque aucune. A l'examen, aucun des textes proposés ne m'a paru remplir tout à fait ces conditions nécessaires. Tous sont bons, mais par quelque côté insuffisants. Il y a à profiter de tous, et c'est ce que j'ai tenté de faire en les fondant ensemble, en les remaniant et en les complétant. S'il y a un préambule en tête de nos statuts, il faut, me semble-t-il, qu'il expose clairement d'abord quels sont les principes ecclésiastiques qui sont à la base de ces statuts mêmes, ensuite quelles sont les réalisations de ces principes qui se sont déjà produites, enfin

quelles sont celles qu'on peut légitimement attendre de l'avenir. C'est en m'inspirant de ces pensées que j'ai rédigé le texte suivant dans lequel j'ai essayé d'indiquer successivement les principes, l'histoire, l'espérance :

PREAMBULE

L'Union Nationale des Eglises Réformées, de France, *née de la rencontre à Jarnac le 24 Octobre 1906 des représentants de plus de cent églises, venues de divers points de l'horizon ecclésiastique pour travailler dans la communion avec Jésus-Christ à la reconstitution de l'unité du peuple protestant, au rapprochement des esprits et des cœurs, et au réveil des énergies spirituelles,*

a été fondée en dehors et au dessus des partis pour être un édifice ouvert à tous les Fils de la Réforme en France.

Résolue à poursuivre infatigablement le triomphe de la vérité, de la sainteté et de l'amour et à unir les volontés en vue d'une action commune, elle demande à toutes les Eglises qui veulent se joindre à elle de déclarer qu'elles s'approprient le but et les principes de foi chrétienne, de liberté intellectuelle, d'action sociale et missionnaire qui sont exprimés dans sa Déclaration ;

Décidée à ne jamais rechercher une uniformité dogmatique incompatible avec la foi personnelle, elle laisse à toutes les Eglises, qui s'unissent en elle, la pleine liberté d'affirmer leurs croyances propres dans l'un des divers symboles en usage dans le protestantisme, qui tous, à travers l'insuffisance des pensées et des paroles humaines, contiennent la substance de l'Evangile et assurent, à ceux qui s'en réclament, droit de cité dans l'Eglise protestante.

Elle reste ouverte à tous les chrétiens qui veulent maintenir les deux colonnes séculaires de la Religion protestante : la Foi et la Liberté, la Liberté et la Foi.

Préparée dès longtemps par les travaux et les souffrances de tous ceux qui n'ont jamais consenti au morcellement de la glorieuse Eglise des Huguenots, et particulièrement en ces dernières années par les Conférences fraternelles de Lyon (1896, 1899), *par l'Assemblée des Eglises Libérales à Montpellier* (1905), *par les réunions de Rouen et de Niort* (1906), *élaborée dans les deux sessions de l'Assemblée de Jarnac* (1906, 1907), *elle a été définitivement constituée à Paris les 20 et 21 Juin 1907 par les députés de 156 églises délibérant en Synode National.*

Elle a eu la joie profonde de voir le 26 *Juin* 1912 *les Eglises Réformées Unies dont la plupart, à l'origine, avaient collaboré à sa fondation et n'ont pas cessé depuis lors de participer à sa vie religieuse, se joindre à elle entièrement et dans leur totalité, pour ne plus former qu'un seul groupement avec les Eglises Réformées.*

Le germe de cet heureux évènement était contenu dans la Déclaration que ces Eglises avaient adoptée en 1905 *dans les termes suivants :*

A la veille de la Séparation des Eglises et de l'Etat, nous, protestants français réformés, fidèles à l'esprit de foi et de liberté pour lequel nos ancêtres ont vécu et souffert, nous affirmons pour chaque membre de l'Eglise le droit et le devoir de puiser lui-même, dans l'Ecriture sainte et dans les expériences de la piété, sa foi et ses croyances ;

Nous sommes remplis de joie à la pensée que nous possédons en Jésus-Christ le suprême don de Dieu, le Sauveur qui, par sa personne, ses enseignements, sa vie sainte, son sacrifice et son triomphe sur la mort, communique constamment aux enfants du Père céleste la force nécessaire pour faire prévaloir déjà sur la terre la Justice et l'Amour sur toutes les formes individuelles et collectives du mal ;

Et à tous ceux qui cherchent auprès de Dieu, dans la communion avec Jésus-Christ, le pardon du péché, les énergies de la vie morale, les consolations dans la souffrance et les espérances éternelles, nous ouvrons fraternellement nos églises, au fronton desquelles nous maintenons la vraie devise protestante : « ÉVANGILE et LIBERTÉ ».

Dans cette Déclaration l'Union Nationale des Eglises Réformées *retrouve avec émotion le même esprit religieux, le même souffle chrétien que dans la sienne, et dès la première heure, elle a reconnu comme frères en Jésus-Christ ceux qui y avaient confessé leurs convictions religieuses.*

Dans l'acte accompli le 26 *Juin* 1912, l'Union Nationale des Eglises Réformées *salue, avec une invincible espérance, la prophétie de rapprochements futurs.*

Elle attend sans découragement que, sous la pression de l'Esprit de Dieu, se réunisse l'Assemblée Générale des Réformés qui seule pourra constituer une Union définitive vraiment assez vaste et compréhensive pour réunir toutes les églises aujourd'hui séparées, ou, si cette assemblée tardait à être convoquée, que d'autres Eglises viennent s'unir à elle dans la fraternité et pour l'action.

Alors d'autres dates seront ici inscrites, d'autres symboles trouveront ici leur place.

Que le Père céleste veuille hâter le jour où le protestantisme français plus uni et, par cette union, plus fort, passionnément résolu à faire avant tout une œuvre religieuse, travaillera d'un même cœur et d'un même zèle à l'établissement du Royaume de Dieu sur la terre ! (1).

Il me semble que c'est sur ce texte ou sur un texte analogue— car je n'ai pas la prétention d'apporter au Synode une œuvre parfaite — que doit se concentrer toute la délibération relative au projet d'union. L'adoption du Préambule comporte en effet l'adoption de tout le reste, ce reste n'étant qu'une mise au point statutaire des principes du préambule. J'espère que, tel que je l'ai écrit, il pourra rallier les suffrages de la presque unanimité du Synode. Ceux de nos frères qui préféraient un ordre du jour spécial à un préambule renonceront peut-être à leur préférence, après avoir considéré que des déclarations aussi solennelles et aussi précises, qui sont l'affirmation authentique de nos principes, la justification de nos actes et la proclamation de nos plus chères espérances, valent, non d'être enfouies dans un ordre du jour que nul ne saura plus, dans six mois, où il poura le retrouver, mais de demeurer en évidence, en tête de nos statuts, comme un permanent appel de nos âmes à l'âme et aussi à la raison de nos frères encore séparés de nous. Quelques-uns de nos meilleurs amis de la Droite, avec lesquels j'ai eu l'occasion de m'entretenir ces derniers temps, contrairement à ce que l'on pense d'ordinaire, souhaitent très vivement que notre projet d'Union aboutisse, peut-être parce que l'Extrême-Droite escompte déjà la dislocation de notre Union et a déjà fait le téméraire pointage des Eglises qui, après cette dislocation, reviendraient à elle, et parce qu'ils sentent, eux, à quel point un nouveau triomphe de l'Esprit de fraternité chrétienne et d'union dans la foi et la vie facilitera au sein de la Droite même leur propre travail d'affranchissement et de pacification. Pour eux comme pour nous, nous devons exprimer le plus hautement qu'il nous sera possible la joie que nous tirons et de nos principes et de nos actes, et dire dans quel esprit chrétien nous nous unissons ici définitivement, en appelant à nous tous les protestants, pour mener ensemble le même combat contre l'impiété et le péché, pour nos Eglises et pour Dieu.

(1) Ce texte est celui qui a été adopté par un vote unanime du Synode national Il ne diffère de celui qui avait été proposé par le rapporteur que par deux ou trois mots — simples corrections de style.

Et maintenant que j'ai fini, je me demande si j'aurais dû commencer. Je viens de discuter longuement avec vous des textes. S'agit-il bien ici de textes, de statuts, de mots ? Ne s'agit-il pas avant tout de sentiments et de volontés ? Je ne puis m'empêcher de penser que nous n'avons pas encore réussi à nous dépouiller du vieil homme trompeur. Car c'est pour des mots, pour des statuts, pour des textes que le Protestantisme français s'est divisé si profondément, s'est morcelé. Que de débats déjà auxquels j'ai assisté, auxquels j'ai participé, qui ne reposaient que sur la pointe d'aiguille d'un adjectif ou d'un adverbe, et parce que les uns considéraient ce vocable comme essentiel et les autres comme inutile ou dangereux, on n'a pu se mettre d'accord, et les cœurs se sont de plus en plus désunis, les vies se sont séparées, et, pendant ce temps, les églises souffraient, l'indifférence, née des querelles, incompréhensibles au peuple, des pasteurs et des synodes, recouvrait les âmes, et ceux du dehors, qui étaient déjà gagnés intellectuellement ou moralement par l'Evangile, se tenaient à l'écart de nos Eglises où leur foi pourtant se serait affermie, qui si souvent a fini par s'éteindre dans la solitude. Nous manquions à nos devoirs envers les protestants et envers nos concitoyens. Aujourd'hui, il n'est pas, au fond, question de savoir si nous doserons plus ou moins exactement les articles de statuts d'église ou les phrases d'un préambule. Il s'agit de savoir si nous voulons, oui ou non, en finir avec un ecclésiasticisme qui nous tue et qui tue nos frères. C'est aujourd'hui, je crois bien, la dernière occasion que Dieu nous offre, à nous qui sommes ici, avant que nous quittions cette terre, de décider l'union protestante ou la désunion. Ou bien nous allons résolument commencer l'ascension, ou bien nous allons nous remettre à descendre la pente que, depuis soixante ans, a suivie notre malheureux protestantisme. Que chacun de nous, en cet instant solennel, regarde à sa propre conscience, et décide si son devoir est de s'attacher à un mot, à un texte, ou bien si, dans un élan de confiance en ses frères et de foi en son Dieu, il ne doit pas dire tout simplement : « J'accepte avec joie l'union fraternelle qui nous est proposée, je l'accepte parce que Dieu l'impose. » Quant à moi, je ne veux regarder ni à droite, ni à gauche; je regarde en moi-même et j'y lis l'ordre formel de mon Maître de marcher en avant, à travers le fouillis des Déclarations, des Statuts, des Préambules — œuvres périssables de l'infirmité humaine — vers les cîmes de la fraternité et de la foi, qui sont les cîmes éternelles, et je veux avancer sans peur et sans regrets. S'il en est qui veulent vivre encore d'ecclésiasticisme, libre à eux! Mais que ceux qui ont faim d'une nourriture plus substan-

tielle se refusent désormais à laisser mettre devant nos Eglises, sur la Table Sainte, un autre aliment que le Pain de Vie !

Ce qui serait beau, Messieurs, ce qui nous ouvrirait l'avenir, c'est que ce Synode, se laissant pénétrer par l'esprit de Celui qui a dit : « Vous êtes tous frères, et vous n'avez qu'un Maître : le Christ, et vous serez mes témoins. » après avoir ratifié d'un seul élan de l'âme des propositions qui n'ont d'autre valeur véritable que par ce mot qui les résume : union, et foulant aux pieds une bonne fois, définitivement, toutes les étiquettes, tous les amours-propres, toutes les défiances, se mit résolument à l'œuvre afin de chercher ce que nous avons à faire pour le réveil spirituel de nos églises, pour l'évangélisation de notre patrie, et que, délaissant ce qui est accessoire, bien plus, vieilli, usé, ces lamentables débris de passions, dont jadis quelques-unes furent saintes, mais qui toutes sont mortes, décomposées, cadavres dont les exhalaisons empoisonnent notre protestantisme, et s'attachant à ce qui est essentiel, conforme à la volonté divine, il entrât, au travail, au vrai travail chrétien. Car à quoi bon l'union, si ce n'est pour l'action ? En discutant nous nous perdons, en agissant nous nous sauverons et nous sauverons les autres. Le champ à labourer est immense, il y a peu d'ouvriers, et ceux qui travaillent ne savent pas toujours par où il faut commencer, quelles semences il faut jeter aux sillons, ils ne disposent que d'un outillage suranné. Ah ! mettre en commun nos bonnes volontés et nos espérances, et, dans un esprit de piété, chercher ensemble comment nous pouvons et comment nous devons accomplir notre tâche de serviteurs de Dieu, de semeurs de vie, de constructeurs de la cité actuellement nécessaire pour y abriter les âmes, voilà bien ce qui seulement pourrait clore l'ère des discussions ecclésiastiques et ouvrir celle de la paix féconde ! Que ce Synode serait grand, et que son exemple serait bienfaisant, s'il disait enfin : Assez de paroles vaines ! à l'oeuvre ! tous au travail pour le Christ et pour la France !

Louis Lafon

AMENDEMENTS AU FIDÉISME

OU DU

PERSONNALISME ET DU SOLIDARISME

DANS LA FOI ET DANS LES CROYANCES (1)

(*suite*)

Il faut personnaliser et ensuite intégrer sa foi et ses croyances dans celles de Jésus-Christ et de l'élite de la société chrétienne.

Quel est le but ultime de la vie et de la pensée religieuse ? Est-ce que l'âme individuelle a pour fin suprême de se différencier ou de s'intégrer dans le moi divin ? Spencer disait que les différenciations nécessaires ne font que préparer les intégrations définitives, dans la loi de l'évolution universelle. Nous pensons que le dernier finalisme de la foi et des croyances est non d'individualiser le divin, mais de synthétiser entièrement les âmes dans un même courant supra-spirituel.

Vinet et M. Henri Bois croient que le but de la vie et de la pensée religieuse est d'arriver à des idées à soi, de mettre en relief son âme individuelle à travers les réalités invisibles, ce qui revient en somme à s'isoler dans la vérité et la sainteté. « Tout esprit (2) dit Vinet, a probablement des idées à soi ; « mais tout esprit ne pénètre pas jusqu'à ses propres idées à « travers ces couches successives formées des idées d'autrui ou « de tout le monde, dont les nôtres sont toujours recouvertes à « une certaine hauteur. Il s'agit donc d'arriver jusqu'à soi-mê- « me. » De son côté, dans un sermon sur le caractère personnel de la vie chrétienne, M. Henri Bois s'est exprimé ainsi (3) :

(1) Voir la *Revue chrétienne* de janvier, février, avril, mai et juin 1912.

(2) « L'Esprit d'Alexandre Vinet », par Astié, p. 22.

(3) H. Bois, Sermon prêché à Tunis, cité par l'année philosophique de Pillon, 1910.

« Ce qui caractérise le croyant avant sa conversion, devient en-
« core plus prononcé et plus saillant de sorte que le vrai disci-
« ple du Christ est encore plus éminemment individuel que le
« non chrétien..... Oui, quelque effort qu'il m'en a coûté il est
« indispensable que je traverse les voiles et les barrières qui
« souvent me retiennent loin de moi-même.... Il est indispensa-
« ble que j'arrive et que je pénètre jusqu'à moi, jusqu'à ce
« moi intime et profond qui est le seul endroit où je pourrai ren-
« contrer mon Dieu. Ce qu'on m'a dit déjà, ce qu'on me dira
« sans doute encore et les opinions de celui-ci et les expériences
« de celui-là, tout cela est bien, mais, quand il s'agit de mon
« âme, tout cela doit passer à l'arrière plan. Je ne serai pas sau-
« vé par la foi des autres, je ne serai pas sanctifié par la sainteté
« des autres, je ne serai pas membre du Royaume de Dieu par
« l'activité des autres : où en suis-je moi seul vis-à-vis de Dieu.
« .... En définitive les issues dernières, les aboutissants ultimes
« de notre moi, ne dépendent pas de ce que nos frères disent et
« pensent, de ce qu'ils font et sont, elles dépendent de ce que
« nous sommes nous-mêmes ; nous ne sommes pas tenus de ré-
« pondre à l'appel que d'autres ont reçu... Ayons l'humble cou-
« rage d'être nous et de nous assujettir uniquement à notre
« Dieu, à son esprit qui parle dans notre coeur, à son Christ qui
« se révèle en nous et qui après avoir été un fait de l'histoire,
« devient nous, suivant l'expression de Vinet, un fait de notre
« propre conscience. » Nous pensons que la marche du croyant vers une expérience et des convictions personnelles est indispensable, suivant le mot de M. le professeur Bois, mais elle ne constitue pas le dernier acte de sa vie religieuse. Le chrétien doit personnaliser sa foi pour en acquérir une vitale certitude, pour faire sa rencontre de Dieu et de Jésus à travers les chemins spirituels où passèrent les âmes des grands chrétiens ; toutefois, après l'acquisition d'une individualité religieuse propre, il lui manque encore quelque chose pour entrer définitivement dans le Royaume des cieux : le renoncement de cette individualité avec ses idiosyncraties affectives, intellectuelles, volontaires, devant le courant collectif de l'Esprit divin. Après la différenciation des vérités religieuses, l'intégration dans le courant de la Vérité vivante qui est chez les grands disciples du Christ. La vision par l'apôtre Paul des temps « où le Christ sera tout en tous », n'est pas celle d'une société d'âmes où, suivant M. Bois, chacun serait lui-même Christ, où, d'après Vinet, le Christ serait un fait de notre propre conscience ; elle est plutôt la promesse enthousiaste, enflammée, d'une époque où toutes les diversités des croyances seront fondues dans la plénitude du Sau-

veur, où la vie et la pensée des multiples convertis ne seront plus qu'une harmonie, un seul retentissement. La réalisation de la vision paulinienne ne doit pas être reportée seulement au ciel ou à une terre à venir. Dès maintenant, nous concevons que des âmes d'élite se préoccupent de renoncer à leur foi et à leurs croyances individuelles en faveur des convictions constantes du Christ, des apôtres, des réformateurs, si elles en voient la nécessité pour s'intégrer dans la vie et la vérité divines. Nous constatons cela encore que nous nous garderons d'en faire une règle ; Le texte « Tu aimeras Dieu de toute ta pensée » est susceptible de deux interprétations extrêmes ; l'une exigerait la personnalisation de notre âme ; l'autre : le sacrifice de notre vie intérieure. Cette parole peut être considérée comme l'ordre d'individualiser le plus loin possible sa piété et ses croyance, ou, comme le commandement de sacrifier toute sa pensée individuelle à la vérité divine. Cette dernière conception du rôle de l'intelligence dans l'adoration appartient surtout au catholicisme. Ces deux thèses se complètent. Nous pensons que le personnalisme et le solidarisme dans la foi et les croyances sont deux devoirs qui s'imposent ensemble et se limitent mutuellement. Le renoncement à nos points de vue individuels n'est obligatoire qu'en face et en faveur de vérités clairement supérieures. L'Eglise de Rome a tort de le demander pour les dogmes des Conciles et le Magistère papal. S'il est une personne qui ait droit à obtenir l'obéissance intellectuelle, c'est uniquement Jésus lorsqu'il affirme les vérités vitales et irréductibles du salut, concernant l'Amour du Père Céleste, l'état imparfait des âmes, la nécessité de leur repentance et de leur confiance en son intervention personnelle comme Sauveur. Le Christ a l'autorité exceptionnelle de se soumettre pleinement l'esprit comme le cœur et la volonté de ses disciples à partir du moment où ceux-ci, ayant éprouvé sur plusieurs points qu'Il est la Vérité, ont des raisons suffisantes d'adhérer à toutes ses révélations spirituelles. . Et cette autorité que seul Jésus-Christ possède sur la pensée et la conscience individuelle, n'est déléguée ni à une église ni à une orthodoxie. Toutefois, en tant que la tradition vivante des grandes croyances chrétiennes transmet encore purement la bonne nouvelle de Jésus, elle a droit à exercer une discipline intellectuelle sur notre foi. Les chrétiens modernes ne doivent donc pas individualiser leurs croyances comme si c'était un devoir suprême de le faire — ni sacrifier leur intelligence devant un credo de Conciles ou de Synodes, mais développer leur vie et leur connaissance religieuse par un double et successif effort : 1 Se personnaliser dans l'espérance chrétienne afin d'en acquérir une intime certitude ;

2° Intégrer leur foi dans celle de tous les génies chrétiens et avant tout dans les vérités spirituelles révélées par Jésus-Christ.

En conclusion générale, nous affirmons : 1° *Nous sommes responsables collectivement des croyances vitales et fixes qui ont appartenu à l'élite des âmes dans la tradition chrétienne ; 2° Toutes les fois que l'évidence logique, morale ou historique ne s'y oppose pas absolument, nous devons donner la préférence aux convictions des génies chrétiens plutôt qu'à notre expérience religieuse individuelle dans les problèmes de la foi.*

Puisse cette étude attirer l'attention de quelques ultra-individualistes sur la responsabilité dans la foi et les croyances, que tous ceux qui se réclament de Saint Paul réfléchissent à son sublime tourment. « Que je sois anathème pour le salut de mes frères ! » et reconnaissent que l'Apôtre des gentils comprenait dans ce souhait la solidarité des croyances. Il n'est pas douteux pour nous qu'ici le géant de la foi offrait la disparition même de ses développements théologiques, le sacrifice de sa pensée, avec toute son existence terrestre, pour que ses catéchumènes soient assurés de la vie éternelle. Qu'un peu de cette sainte inquiétude s'empare de notre protestantisme actuel trop enclin à disséminer les croyances. Puisse le présent travail inspirer une considération plus grande pour les expériences constantes et vitales des grands génies chrétiens ! que nous apprenions la faiblesse de nos expériences religieuses individuelles en présence des certitudes des Saint Paul et des Pascal. On sait les beaux vers de Sully Prud'homme :

> Le laboureur m'a dit en songe « Fais ton pain »,
> Je ne te nourris plus, gratte la terre et sème,
> Le tisserand m'a dit : « Fais tes habits toi-même »,
> Et le maçon m'a dit : « Prends la truelle en mains ».

La théologie moderne transporterait les croyants dans un songe bien décevant, dans une illusion très dangereuse, si elle leur disait à chacun : « Fais ton pain spirituel ; crée en toi un Christ intérieur », qu'elle maintienne plutôt énergiquement « Jésus de Nazareth est le pain de vie, la seule nourriture suffisante pour l'âme ». Quelle renonce aux deux mirages de l'orthodoxie dogmatique et du subjectivisme, pour s'attacher aux réalités vitales et constantes dans le christianisme ; qu'elle proclame inséparablement la responsabilité personnelle et la responsabilité collective dans la foi et les croyances !

Enfin, que tout croyant, pénétré par l'Esprit de Dieu et par les lumières du Christ puisse s'approprier la consécration chantée par le poète Le Carbonnel :

Et maintenant vaincu par votre volonté.
Ame en qui par torrents les grâces sont venues,
Dans le renoncement trouvant ma volupté,
Plein d'espoir, je m'en vais vers des croix inconnues.

IIe PARTIE

Chapitre quatrième

La solidité vitale des âmes, et, spécialement l'accord des génies religieux, sont nécessaires pour fonder la connaissance objective de la foi.

Dans ce chapitre, nous désirons montrer que la solidarité des expériences religieuses, et, spécialement des expériences d'une élite spirituelle, conditionne l'objectivité de la foi. La devise des développements qui vont suivre pourrait être celle-ci : « Par la « solidarité des croyances communes aux génies chrétiens vers le christianisme objectif.» Depuis plusieurs années on parle beaucoup des expériences religieuses, souvent avec raison, souvent aussi à tort. L'abus de cette expression exige une mise au point dans l'intérêt de la réalité précieuse qu'elle désigne. Dans la préface d'un livre célèbre de W. James, M. Boutroux a dit justement qu'il faut faire la critique de l'expérience religieuse « qu'est-ce au fond ,par exemple (dit-il) (1) que cette expérience « spéciale, dénommée expérience religieuse ? N'est-ce qu'un « état purement subjectif, ou est-ce une communication effec- « tive avec quelque être différent ou distinct du sujet conscient, « proprement dit ?..... De même que Locke et Kant ont institué « la critique de l'expérience sensible, afin de savoir dans quelle « mesure et en quel sens cette expérience atteint des réalités, n'y « aurait-il pas lieu de soumettre à la critique l'expérience reli- « gieuse pour en déterminer la portée, la valeur objective et « universelle ? Certes, pour l'individu qui sent, croit et vit, son « sentiment et sa vie ont une réalité indéniable. Mais sur quoi « reposent ces croyances et cette vie ? ».

La critique de l'expérience religieuse nous paraît d'autant plus opportune qu'il y a confusion et équivoque constamment dans l'emploi des termes : foi, expérience religieuse et connaissance ou vérité religieuse. Est-ce que ces diverses expressions désignent des réalités identiques ? N'y a-t-il pas des différences entre elles sur lesquelles il faut porter de la clarté ? Toutes les expériences religieuses individuelles révèlent-elles à l'âme le

(1) L'Expérience religieuse par W. James Alcan, 1906.

champ de l'objectivité divine ou ne serait-ce pas plutôt l'expérience religieuse constante et collective d'une élite d'âmes, se continuant à travers les siècles jusqu'à nous, qui aurait l'autorité d'une véritable connaissance ? Tels sont les points essentiels du problème que nous examinerons, à propos d'un remarquable ouvrage de M. le professeur Henri Bois (1). Il nous paraît intéressant de savoir en quoi notre point de vue est d'accord et s'écarte de la pensée de notre ancien maître. La conclusion vers laquelle vont s'orienter nos réflexions est la suivante : « Il ne faut « *pas confondre l'expérience religieuse individuelle avec la* « *connaissance religieuse objective. Il importe également de* « *distinguer les vérités fixes de la foi des perceptions variables* « *de l'expérience religieuse individuelle.* »

1. *Critique comparée de l'expérience religieuse et de l'expérience scientifique.*

M. Bois a montré avec beaucoup de force les analogies qui existent entre l'expérience religieuse et l'expérience scientifique. D'une façon générale, elles se ressemblent : chacune a à sa base des faits et des perceptions, chacune s'appuie sur l'induction chacune comporte une expérimentation et une vérification. Evidemment, à les comparer de près, on trouve entre elles plusieurs différences. M. Boutroux en signale de sérieuses dont M. H. Bois atténue la gravité (2). Nous verrons que le plus sensible écart entre ces deux modes de l'expérience porte sur l'expérimentation et la vérification.

La connaissance religieuse est inductive.

Soulignons d'abord un de leurs traits communs ; ni l'une, ni l'autre, ne constituent une connaissance transcendante, un savoir absolu. « La vraie expérience (dit M. H. Bois), au sens pro- « pre, n'a, elle aussi, comme l'expérience scientifique, nulle « prétention à une objectivité absolue, elle nous fournit, elle « aussi, des faits sans leur prêter d'autre signification que celle « de ces phénomènes qui se renouvellent toutes les fois que ré- « apparaissent leurs conditions également phénoménales. Je « préfère dire que l'objectivité, ici, comme dans les sciences, « n'est autre chose que la possibilité pour tout homme, de cons-

(1) H. Bois, La valeur de l'Expérience religieuse 1908, chez Nourry.

(2) Le chapitre Ier du livre de M. H. Bois compte une discussion des objections de M. Boutroux.

« tater en soi ou en autrui, en se conformant à certaines condi-
« tions, les mêmes connexions de phénomènes, en vertu de l'u-
« niversalité et de la constance des lois de l'esprit aussi cons-
« tantes et universelles que celles de la nature. Je préfère dire
« que si à coup sûr l'homme religieux revendique une tout au-
« tre signification pour son expérience religieuse, ce n'est pas
« l'expérience en tant qu'expérience qui élève en lui ces reven-
« dications, c'est la foi (1) ». Donc, l'expérience religieuse ne connaît pas directement ni exactement des Réalités transcendantes. Est-ce à dire qu'elle soit une connaissance purement subjective et presque impuissante ? Non, entre les connaissances subjective (à peu près négative) et transcendante (c'est-à-dire absolue), il y a place pour la connaissance objective, et, M. H. Bois, attribue cette dernière à l'expérience religieuse. L'âme croyante n'atteindrait pas Dieu ni les choses invisibles, mais leurs rapports, leurs effets et leur action sur elle, de même que l'homme de science, sans pénétrer l'essence intime de la nature, aurait la vision de ses manifestations et les exprimerait dans les lois. M. Bois fonde les expériences religieuse et scientifique sur le même terrain de l'idéalisme objectif. De part et d'autre, l'induction est nécessaire. Sans induction, le savant n'arrive pas davantage au monde extérieur que le croyant à Dieu. « L'homme
« religieux (2) dit notre auteur, ne peut-il pas s'estimer fondé à
« conclure que, dans son expérience religieuse, c'est bien, en
« effet un Dieu personnel qui se révèle à son âme, un Dieu
« qu'assurément elle n'atteint que par cette induction qui s'appel-
« le la foi, de même que l'homme ordinaire n'atteint que par in-
« duction l'existence de ses semblables ou celle du monde exté-
« rieur, mais un Dieu qu'elle atteint par une induction em-
« preinte d'un caractère de certitude d'autant plus profond que
« l'expérience religieuse, même quand elle passe par l'interme-
« diaire des sens, ne s'y absorbe pas et ne s'y réduit pas, qu'elle
« vient de plus bas et qu'elle va plus haut, qu'elle constitue une
« expérience directe du moi, tenant à ce qu'il y a de plus essen-
« tiel et de plus vital dans la personnalité de l'homme. »

En général, nous étions, jusqu'ici, de l'avis de M. Bois, mais ce passage va nous obliger à émettre des précisions et des réserves. Le distingué professeur a raison de pousser aussi loin que possible le rapprochement entre deux ordres supérieurs de l'expérience humaine. Mais il doit aux faits de ne favoriser aucun des termes de la comparaison. Que l'induction est aussi indispensable pour passer de l'expérience pure à l'existence du

(1) H. Bois, livre cité, pages 26 et 27.
(2) H. Bois, livre cité, pages 56 et 57.

monde extérieur ou à celle de Dieu, voilà un résultat acquis. Mais, si des deux côtés apparaît la même méthode inductive, peut-on dire que « l'expérience religieuse révèle l'Esprit su- « prême, qu'elle est une expérience directe du moi ». Chaque fois qu'il y a induction n'est-on pas en présence d'une connaissance indirecte et seulement probable, jusqu'à sa vérification ? Si nous nous plaçons sur le plan des phénomènes, strictement, nous ne sommes pas plus loin de Dieu que du monde extérieur et des autres esprits humains, et, cependant, pas plus près.

Dans tous les sens où s'oriente notre recherche l'induction a, théoriquement, à nous faire franchir le même passage des phénomènes aux réalités qui les sous-tendent. Nous ne sortons pas plus des phénomènes pour saisir Dieu ou le monde extérieur directement. M. Bois fait valoir que les intermédiaires ne sont pas semblables « que (1) si l'expérience sensible révèle les esprits « inférieurs, c'est au moyen de signes qui leur sont hétérogènes, « tandis que si l'expérience religieuse révèle l'Esprit suprême, « elle le révèle par des signes qui lui sont homogènes, puisqu'ils « sont comme lui, spirituels ?» Il est vrai qu'il y a une différence entre les signes de l'expérience sensible et ceux de l'expérience religieuse, encore qu'il arrive à la dernière d'employer la traduction de la première. Nous croyons aussi que l'Esprit suprême est analogue à notre esprit. Cependant, ce jugement est une croyance métaphysique. C'est en vertu d'une hypothèse distincte des données de la psychologie que M. Bois affirme l'homogénéité des signes de l'expérience religieuse avec l'Esprit suprême. Ils lui sont homogènes, écrit-il, « puisqu'ils sont comme lui spirituels ». La conclusion s'imposerait si l'on ne pouvait discuter la prémisse. « Tout ce qui est spirituel est homogène ». Rien ne prouve que l'esprit soit universellement un et que l'esprit absolu ne soit pas tout à fait hétérogène par rapport à l'esprit humain. Nous croyons qu'entre Dieu et l'homme il y a des homogénéités, mais nous ne le savons pas. Pour démontrer que l'expérience religieuse révèle Dieu directement et qu'elle est plus certaine, moins indirecte que l'expérience sensible, M. Bois emploie un argument contestable. L'expérience religieuse est phénoménale, inductive et indirecte comme l'expérience scientifique. Toutes deux sont à la fois relatives et objectives.

Expérience religieuse ordinaire et expérience religieuse de l'élite.

Nous rapprocherons maintenant l'expérience sensible d'un

(1) H. Bois, livre cité, page 57.

homme ordinaire de l'expérience religieuse d'une âme moyenne. Parallèlement, nous comparerons l'expérience sensible réalisée par un savant à l'expérience religieuse d'une âme d'élite particulièrement compétente. M. Bois (1) n'a pas voulu établir cette distinction et il invoque que M. Poincaré n'a pas vu de démarcation absolue entre l'expérience scientifique et l'expérience courante. « Il n'y a pas de frontière précise (dit (2) l'auteur de la « Valeur de la Science) entre le fait brut et le fait scientifique ; « on peut dire seulement que tel énoncé de fait est plus brut ou, « au contraire, plus scientifique que tel autre ». Nous acceptons bien qu'il n'y a pas d'abîme infranchissable entre le sens commun et la science ; l'expérience scientifique plonge dans l'opinion, elle est sans cesse en voie de formation par certains de ses éléments et elle partage avec l'expérience vulgaire certaines vues invérifiées. « Les savants, remarque M. Painlevé, admet- « tent forcément la réalité du monde extérieur, l'opposition de « l'individu et de l'univers sensible qui est à la base de toute « connaissance, mais ce sont là des idées métaphysiques. La « science, ajoute M. Pierre Salet (3) ne se conçoit pas davantage « sans la croyance à l'objectivité des faits, à la valeur de la mé- « thode rationnelle ou à l'absence d'intervention surnaturelle. « Sans doute, la science ne prouve pas la vérité de ces idées mé- « taphysiques mais les savants les admettent inconsciemment, « parce que nous sommes toujours portés à adopter les croyan- ces qui justifient notre activité. » Il n'en reste pas moins une différence de degré entre l'expérience sensible courante et celle du savant. Celui-ci n'a qu'un nombre minimum de postulats métaphysiques, tandis que la foule est accessible à une série indéfinie de présuppositions indémontrables. La différence de degré s'accuse très fortement entre l'expérience sensible d'un penseur de génie, tel que Newton, Kepler, Claude Bernard, Pasteur, Berthelot, et celle d'un individu qui n'est pas initié nettement à leurs travaux et à leurs découvertes, serait-il lettré et instruit par ailleurs. A plus forte raison, l'écart devient immense entre l'opinion de tel de ces génies sur le monde extérieur et la vision grossière qu'en a un berger.

Est-ce que le sens commun de la masse fatalement attachée à la terre, jusqu'ici, peut suppléer à l'expérience sensible des régions athmosphériques que seuls quelques aviateurs acquièrent actuellement ? Est-ce que le sens commun peut substituer

(1) Bois, livre cité, p. 38.

(2) Poincaré. La valeur de la science, p. 235.

(3) M. Pierre Salet, art. : Les savants et le pragmatisme, in Revue du Mois, 10 nov. 1910.

sans grave dommage ses suppositions gratuites à l'expérience sensible exceptionnellement informée que Charcot va chercher à la proximité des Pôles. Est-ce qu'il n'y a qu'une nuance indiscernable entre l'expérience sensible d'une personne incapable de diagnostiquer la cause de son mal et celle du chirurgien qui explore avec succès l'organisme atteint ? Oui, la démarcation n'est pas absolue ; elle ne laisse pas pourtant d'être importante. Il en va de même sur le plan de l'expérience religieuse ; le premier croyant venu n'est pas séparé par un abîme du croyant de génie ; toutefois, les perceptions d'un St- Paul diffèrent largement en valeur et en clarté de celles d'un chrétien moderne.

L'âme religieuse ordinaire sent et perçoit des expériences sans pouvoir les exprimer, les analyser et les expérimenter. Tandis que les âmes d'élite prennent conscience des réalités divines qui les pénètrent et s'appliquent à les observer. « Il est certain, (dit M. Boutroux, dans la préface au livre de W. James, sur l'*Expérience religieuse*), que dans la vie de Saint-Paul, Saint-Au- « gustin, Luther, l'expérimentation intérieure a joué un rôle « considérable. On sait que chez Pascal, c'est une expérience « disposée comme celle du Puy-de-Dôme qui doit convaincre les « incrédules. « J'aurais bientôt quitté les plaisirs, disent-ils, si « j'avais la foi. Et moi je vous dis : Vous aurez bientôt la foi, « si vous aviez quitté les plaisirs. » En expérience religieuse comme en expérience scientifique, il y a lieu de mettre en relief le rôle des « compétences ». M. Bois ne l'a pas totalement négligé (1). « On peut rapprocher avec fruit, dit-il, l'expérience religieuse d'une certaine expérience scientifique : J'entends parler des initiateurs, des prophètes, des génies religieux, des fondateurs ou réformateurs de religions et j'entends parler de l'expérience scientifique des inventeurs. » Cela ne nous autorise-t-il pas à distinguer nettement entre l'expérience des âmes ordinaires et celle des âmes d'élite.

Définition du génie religieux

Les génies religieux sont des flambeaux qui projètent leurs lumières sur les clartés pâles et sur les obscurités de l'expérience religieuse ordinaire. Pourquoi ont-ils un tel ascendant sur les croyances des autres âmes ? Pourquoi l'accord des consciences religieuses courantes ne serait-il pas aussi un signe de la vérité spirituelle objective ? Nous préciserons donc l'autorité spéciale des génies religieux.

Appartiennent à cette catégorie d'élite les âmes qui, ayant des perceptions particulièrement riches de la réalité divine, tendent

(1) H Bois, livre cité, page 29.

à mettre d'accord étroitement avec celles-ci, leur attitude morale et sociale. — Cette définition n'est pas intellectualiste ; nous ne disons pas que tout génie religieux, doit avoir une vision philosophique et systématisée du monde invisible, ou même une culture intellectuelle proprement dite. Certes, le génie religieux porte un élément de connaissance, mais cet élément peut rester à l'état d'intuition non élaborée, de croyance vitale instinctive. Parmi ces âmes exceptionnellement douées, peuvent se rencontrer des philosophes aussi bien que des philantropes, des Saint-Paul comme des François d'Assise, des Pascal comme des Saint-Vincent-de-Paul. Le génie chrétien n'est pas un théologien, ni un intellectuel d'aucune sorte nécessairement.

Il est toute âme qui a le don particulier des choses religieuses, le charisme de discerner les esprits, le pressentiment immédiat des volontés divines ; de même que sans avoir d'instruction et d'érudition, plusieurs ont possédé le génie musical ou l'inspiration poétique, de même, plusieurs modestes de l'humanité ont manifesté l'intelligence des réalités spirituelles, à un point extraordinaire. De ce nombre, ont été les prophètes hébreux (1). L'intelligence spontanée et profonde des rapports du Père Céleste avec les hommes ; une attitude pratique correspondant intimement aux idéals perçus par cette intelligence, tels sont les deux critères indispensables du génie religieux.

Les croyants ordinaires ne dégagent pas par l'accord de leurs expériences la vérité objective de la foi, parce qu'ils n'ont pas de perceptions vives de l'au-delà spirituel, laissent un *hiatus* entre leurs principes et leur conduite sociale et sont incapables de faire le triage des constances de la vérité et des manifestations de l'erreur.

Il faut en effet, bien remarquer que des expériences ne sont pas objectives, c'est-à-dire révélatrices de la vérité, par le seul fait qu'elles se répètent et se reproduisent. Autrement, les dogmes seraient des continuités intellectuelles qui pourraient prétendre au titre de vérités religieuses. Les génies religieux peuvent avoir des dogmes ; ce ne sont pas toutes les formules constantes qui comptent dans la détermination du christianisme objectif, mais seulement les croyances vitales et intuitives qui sous-tendent les dogmes et sont symbolisées par eux.

L'accord des génies religieux révèle la vérité spirituelle objective (1).

Considérons le génie dans sa nature psychologique : il est une

(1) Les génies religieux qui révèlent l'objectivité de la réalité chrétienne sont en fait et généralement reconnus comme génies religieux dans tous les milieux chrétiens.

variation spontanée, un cas d'hétérogénéité dans une série d'évènements semblables et homogènes. Tout génie va vers la nouveauté, vers l'individualisation de sa personne et de ses idées, aussi loin qu'il lui est possible. Il remonte le courant des jugements généralement admis. Sa finalité propre est de prendre position en plein, isolément. Son effort volontaire et même involontaire est d'opérer ce que Nietzche appelait le renversement ou la transmutation des valeurs. Le génie est un hors-la-loi, il dépasse les points de vue de son milieu, de la foule, de son temps, presque par vocation.

Etant donnés ces caractères, s'il arrive que plusieurs génies, ayant vécu à des époques très diverses, appartenu à des groupements humains fort disparates, reçu une éducation et des influences souvent contradictoires, et par dessus tout (parce qu'ils étaient des génies), ayant tendu à être des personnalités fortes, distinctes, autonomes, s'il arrive que ces génies portent dans leur moi profond, à la racine de leurs âmes, les mêmes croyances vitales et irréductibles ; le fait que ces artisans d'individualisme accusent des harmonies, des liens, des répétitions, en un mot de la solidarité, est plus qu'aucun autre fait suggestif : en effet,, ils accusent du continu et du semblable alors que presque tout les poussait vers la divergence totale entre eux ; s'il en est ainsi, cela tient à ce que leurs êtres ont été soumis par la réalité, à ce qu'ils n'ont pas pu se soustraire tout à fait à ses lois, à ce qu'ils ont rencontré un obstacle invincible : celui même des vérités objectives dont on ne peut pas déplacer les bornes. Dans le chapitre précédent de ce travail, nous avons montré qu'il y a une solidarité entre les croyances vitales du christianisme, par exemple à propos du mal moral, de la conversion, de la douleur, du pardon des offenses, de la personne du Christ. Ce qui nous assure de la portée objective de ces croyances, c'est leur présence chez des génies chrétiens venus d'horizons intellectuels ecclésiastiques ou extra-confessionnels, excessivement divers. C'est le fait, par exemple, que des Saint-Paul, Saint-Augustin, Saint-François d'Assise, Pascal, Luther... Tolstoï, portent tous, dans leur âme, la crise morale, l'angoisse de la perfection, le déclanchement d'une vie nouvelle consécutive à une conversion. Cette crise a été interprétée diversement par les croyants d'élite, il n'en est pas moins sûr, qu'au point de vue psychologique pur, ils ont connu des phénomènes similaires dans lesquels le christianisme s'est objectivé d'une façon indéniable.

Les génies religieux révèlent par l'accord de leurs expériences les plus profondes, la vérité spirituelle.

Certes, on ne peut comparer de tous points les vérités scientifiques et religieuses. Il est précieux, cependant, de montrer qu'elles ont un critère en commun. Les premières sont établies par l'accord des savants, expérimentateurs de génie. Les secondes par les grands croyants, également expérimentateurs de génie. « La vérité objective, écrit M. Fouillée, consiste dans la « solidarité des relations dont j'ai conscience avec les relations « qui existent. » Nous ne faisons qu'appliquer cette règle en disant : « La vérité spirituelle consiste dans la solidarité de mon « expérience personnelle avec les expériences vitales et constan- « tes des génies religieux. Le christianisme objectif consiste « dans la solidarité de quelques croyances intuitives, dans les « relations des âmes chrétiennes d'élite avec les autres âmes ».

L'irrésistibilité de la croyance n'est pas un critère suffisant de la vérité religieuse

On dira « Pas n'est besoin de l'accord des génies religieux pour déterminer la vérité spirituelle objective : L'irrésistibilité de la croyance en est un signe suffisant pour chaque individu. C'est la thèse même de M. le professeur H. Bois. Certes, il reconnait que l'expérience religieuse individuelle est sujette aux hallucinations comme l'expérience sensible. Il semblerait donc que, de même les savants mettent au point les conceptions populaires et confuses sur le monde physique, les âmes compétentes devraient rectifier les illusions des croyants ordinaires en matière religieuse. Il saute aux yeux que les fausses perceptions de la foi sont susceptibles de revêtir la même irrésistibilité psychologique que les perceptions justes. Les idées fixes sont des erreurs ; or, ne sont-elles pas irrésistibles sur la conscience qu'elles ont envahi ? N'importe, M. Bois recourt à l'irrésistibilité de la croyance pour faire le triage des apports vrais ou irréels de l'xpérience religieuse, en imitant M. Rauh qui applique ce procédé à l'expérience morale : « Je crois à la liberté (1) et cette « croyance, dit ce philosophe, est irrésistible ; or, l'irrésistibilité « de la croyance est le seul critère que nous ayons de la vérité. « Si je crois à l'existence des lois dans la nature, ce n'est pas « que je saisisse (Hume et Kant l'ont montré) entre le fait A « et le fait B je ne sais quel lien substantiel, que j'assiste en

(1) La pensée et les nouvelles écoles anti-intellectualistes, par Alfred Fouillée, p 291.

(1) Rauh, La notion de la liberté morale, Bulletin de la Soc. fr. de phil., avril 1903, page 104.

« quelque sorte à la création de B par A. C'est que je ne puis « m'empêcher de croire à cette relation. La certitude consiste « donc ici et ne peut consister que dans un certain état intérieur irrésistible. Or, si j'accepte ce critère, il n'en est pas « d'autres concevables quand il s'agit de vérités objectives, je « ne vois pas pourquoi je refuserais d'appliquer le même critère « quand il s'agit d'une certitude morale intérieure. Je ne puis « m'empêcher de croire à la liberté morale quand j'agis ; cette « croyance est aussi certaine que la croyance à une loi de la « nature qui s'impose à moi, quand je contemple les choses ». Il ressort de ce passage que la liberté morale s'impose aussi irrésistiblement que par exemple la croyance scientifique à l'existence du monde extérieur. Ces deux opinions sont à la fois irrésistibles et vraies. Mais elles ne sont pas vraies parce qu'elles sont irrésistibles à n'importe quel individu ou à une foule quelconque. La liberté est vraie seulement parcequ'elle s'affirme obstinément chez les hommes moraux compétents et l'idée du monde extérieur est objective uniquement parcequ'elle s'impose aux penseurs compétents. Le signe de leur vérité n'est pas l'irrésistibilité simple, individuelle, courante, qu'elles peuvent déterminer ; il réside dans leur irrésistibilité respective sur des expérimentateurs qualifiés. M. Poincaré (1) a mis en évidence le critère de la vérité scientifique. « L'essentiel est, dit-il, qu'il y a des points sur lesquels tous ceux qui sont au courant des expériences peuvent se mettre d'accord. » Nous avons vu comment ce critère de l'expérience sensible s'applique à l'expérience des génies religieux.

Différence de la certitude et de la connaissance religieuse

Relevons que feu M. Rauh et M. Bois, semblent oublier, à propos de l'irrésistibilité de la croyance, la distinction à faire entre la certitude et la connaissance objective ou la vérité. Evidemment, la certitude ne peut consister que dans un certain état intérieur irrésistible, mais, la certitude n'est qu'une espèce du genre-croyance, a dit M. Payot ; il n'y a pas de certitude type, « il n'est que des hommes certains » a dit Renouvier. La certitude peut s'attacher à une erreur autant qu'à une vérité, puisqu'elle est susceptible de recouvrir toutes les croyances. La certitude est un état d'âme purement individuel et subjectif, tandis que la connaissance objective, qui donne la vérité scientifique morale ou religieuse, est une détermination de la réalité par

(1) Poincarré, La valeur de la science, p. 268.

plusieurs esprits compétents et d'accord. Mais, après les analogies, voyons l'opposition essentielle entre l'expérience scientifique et l'expérience religieuse. Celle-ci se trouve dans la vérification.

Vérification de l'expérience religieuse

Toute expérience complète possède trois moments principaux: ceux de la perception, de l'induction et de la vérification. Il y a un parallélisme étroit entre l'expérience scientifique et l'expérience religieuse pour les deux premières phases ; ici, des faits et des hypothèses, là, des faits et des croyances, partout : des données et des inférences. Est-ce que le parallélisme continue dans la phase finale de la vérification ? Oui, si l'on ne rapproche que d'une façon générale l'achèvement et le contrôle de ces deux ordres d'expérience. Reconnaissons que les faits religieux sont trop intérieurs pour que l'on puisse du dehors leur soumettre à une contre-épreuve analogue à celle des sciences physiques ou naturelles. Il ne saurait être question de pénétrer dans les âmes comme dans un laboratoire où l'on proportionne diversement des quantités, et, où l'on modifie extérieurement tel enchainement de phénomènes pour mettre en relief ceux qui sont causes et ceux qui sont effets. La vérification de l'expérience religieuse ne se prête ni à la mesure, ni à la balance, ni aux réductions physico-chimiques. Les génies religieux font une expérimentation de la foi, en ce sens qu'ils peuvent modifier leurs âmes, dans la limite de la liberté humaine, pour voir quelles correspondances la grâce divine donnera à leurs changements personnels. Mais, en aucun cas, le génie religieux n'a le pouvoir de supprimer ou d'ajouter quelque qualité dans la cause de ses expériences, c'est-à-dire dans la Personne divine. Tandis que le savant peut amener des transformations dans l'état des corps sensibles tombant sous son expérience pour mieux les expérimenter. Cependant, l'expérience religieuse, à défaut d'une expérimentation équivalente à celle des sciences physiques, chimiques et naturelles, possède une méthode de vérification ressemblant beaucoup à celle qu'emploient d'autres sciences, à savoir les sciences psychologiques, morales, sociologiques, historiques : c'est l'observation, la statistique, la critique et la recherche d'un accord dans les témoignages. M. Bois prétend même qu'on a le droit de mettre sur un plan égal l'observation du croyant compétent avec celle de l'astronome. « L'astrono- « mie (1), dit-il, ne commande pas aux phénomènes qu'il enre-

(1) Bois, livre cité, page 18.

« gistre et la voûte céleste n'est pas un amphithéâtre pour l'ex-
« périmentation. » Pour nous, il suffit que les sciences morales sociologiques et historiques n'aient qu'une vérification indirecte, et soient reconnues comme des sciences, pour que nous maintenions l'analogie générale des expériences scientifique et religieuse. L'accord des témoignages fait la vérité historique, l'accord des croyants de génie sur certaines croyances vitales désigne également la vérité religieuse. D'ailleurs l'expérience religieuse est susceptible d'être contrôlée de plusieurs manières. Voici les règles applicables dans sa vérification.

Critères de la Vérité religieuse

Est généralement vraie toute expérience religieuse qui : 1° ne contredit aucun autre résultat évident de l'expérience historique scientifique et morale. — Une expérience religieuse ne saurait être valable si elle se fonde sur une légende rejetée par la science historique, définitivement, ou si elle consiste dans une croyance à un miracle pour lequel il ne reste aucune possibilité théorique et aucune probabilité dans les faits — enfin, si elle engendre un point de vue dogmatique où la conscience morale et une notion essentielle de justice et d'amour seraient lésées.

2° Toute croyance qui produit une attitude pratique de grande valeur, toute pensée religieuse qui, ne contredisant pas les vérités scientifiques ou morale, les dépasse et s'affirme en même temps créatrice d'action bonne.

Toute expérience faite par des génies religieux appartenant à des milieux et à des siècles divers du christianisme historique, et, qui provoque encore irrésistiblemnt l'assentiment des croyants modernes par suite de l'accord de ces expérimentateurs d'élite, est très approximativement vraie.

La connaisance des génies religieux est comparable à la connaissance sensible ordinaire.

Bien que la vérification de l'expérience religieuse puisse se réaliser d'après les règles successives et complémentaires, nous déclarons loyalement qu'elle ne constitue pas une preuve de la vérité spirituelle au même titre que la vérification appliquée aux expériences physiques, chimiques et naturelles, dégage et prouve la vérité scientifique. Si la vérification était aussi exacte et précise sur les perceptions religieuses que sur les données du monde sensible, nous serions autorisés à proclamer que les convictions constantes des grands croyants ont un caractère scien-

tifique ; nous réaliserions une chimère intellectualiste : la religion scientifique. Mais nous sommes déjà satisfaits de pouvoir comparer la connaissance religieuse, soit les expériences harmoniques des croyants compétents, à la connaissance sensible ordinaire ; *sans posséder autant d'objectivité que la vérité scientifique pure, les expériences des génies religieux découvrent autant de réalité divine que le sens commun dévoile de réalité physique et naturelle.* Ceci est un résultat très appréciable. L'expérience vulgaire, en dépit de maintes confusions, perçoit suffisamment les plus générales lois de l'univers, le cours de la nature, pour l'organisation de la vie humaine. Les peuples où la science n'est pas encore développée, les âges passés où elle n'existait nulle part, ne sont, et, n'étaient pas livrés à une ignorance totale à l'égard des êtres et des choses. L'expérience sensible collective pénètre plusieurs habitudes du réel, alors même qu'elle le fait sans dialectique rigoureuse. Pareille est la situation des âmes qui s'appuient sur les perceptions fixes des génies religieux pour scruter le monde de l'Esprit. Elles voient les grandes lignes de la vérité divine dans leur direction générale. Quant à l'expérience religieuse individuelle, en tant qu'elle suit les données des génies religieux, sa portée vaut celle de l'expérience sensible individuelle qui fond son point de vue dans celui du sens commun. Si, cependant, l'expérience religieuse individuelle se met à part, s'isole, et innove, sans tenir compte des autres consciences croyantes, sa valeur n'est plus comparable qu'à l'expérience sensible du jeune enfant au premier âge ; celui-ci ignore les proportions des choses et jusqu'à ce que le toucher et la coordination visuelle lui aient révélé l'étendue et la distance des corps étrangers, sa notion du monde extérieur, sans être nulle, est vague, confuse. Il en va ainsi de l'homme religieux ordinaire qui ne se soucie pas de discipliner sa vie et sa pensée mystique par les expériences rythmiques des grandes âmes et qui brise la solidarité intellectuelle et vitale avec elles. Les génies religieux dépassent les données constantes de leurs milieux spirituels. Mais ils les considèrent avec grand respect et ils les conservent aussi loin que possible, suivant la parole de Jésus « accomplir sans détruire ». A plus forte raison l'être religieux ordinaire ne doit pas s'aventurer avec ses seules perceptions parmi les réalités invisibles. Il a besoin de la perspective des croyants supérieurs pour le regard de sa foi. On dit que le petit enfant voit trop les objets extérieurs sur son oeil ; quiconque croit suivant ses impressions, uniquement, risque d'identifier le divin avec son âme.

La connaissance des génies religieux a la capacité d'être à la fois inductive, phénoménale et immédiate.

La connaissance des génies religieux mérite le titre d'objective parce qu'elle est aussi vraie que les jugements du sens commun sur le monde naturel. Elle a en outre, la capacité de devenir une certitude immédiate. On a vu que la certitude est l'état d'âme clair, calme, durable ressenti au contact d'une idées lorsque le moi se donne à elle, l'impression de sécurité qui envahit l'être lorsqu'il s'approprie une réalité avec profondeur. La certitude intérieure peut s'attacher à l'erreur, elle ne prouve pas toujours la vérité, mais, quand elle se mêle au retentissement des vérités religieuses dans notre âme elle y ajoute une joie et un épanouissement caractéristiques. Non seulement capable de certitude, la connaissance des grands croyants est immédiate. Précédemment, nous avons déclaré que l'expérience religieuse, comme l'expérience scientifique, est toujours phénoménale, inductive et indirecte. Ces caractères se concilient parfaitement avec la faculté d'être immédiate. Pour s'en assurer, il suffit de reprendre la comparaison de la connaissance du monde extérieur par le sens commun avec la connaissance de la réalité divine par les croyants d'élite. D'une part, notre expérience sensible est toujours indirecte et inductive, mais, les sensations qui nous révèlent les faits naturels, sont très rapides. Le son et la lumière nous arrivent très vite. Davantage encore, l'éclair électrique. Toutes les impressions que l'énergie physique produit sur nous sont suivies d'inductions élaborées presque instantanément par notre cerveau. D'autre part, l'expérience religieuse ne connaît Dieu qu'à travers les phénomènes et inductivement. Mais, les inductions de la foi se réalisent immédiatement, s'impliquent si bien les unes dans les autres et s'insèrent si intimement aux données de l'expérience, chez les génies religieux, que ceux-ci croient entrer directement dans l'Absolu. On n'a pas toujours assez remarqué qu'une inférence immédiate n'en demeure pas moins une inférence, soit un savoir indirect. Psychologiquement, la prétention, de nombreux croyants, et de plus d'un philosophe chrétien, d'avoir une intuition de Dieu par contact direct de l'esprit humain à l'Esprit Suprême, s'explique par une illusion que leur donnent leurs expériences religieuses immédiates (en fait toujours inductives). Nous n'avons pas d'intuition métaphysique de l'Etre divin, pas plus que de notre être fondamental et de celui des autres hommes ; nous ne saisissons jamais l'Absolu, nous ne connaissons que les phénomènes et leurs relations. L'intuition est phénoménale comme l'expérien-

ce, elle ne diffère de cette dernière que par une intensification exceptionnelle et une approximation plus grande dans la connaissance du réel. Se rapportant à Dieu, elle est une perception immédiate et une induction très impressive.

Existe-il une intuition directe de l'Absolu divin ?

Notre thèse s'éloigne nettement ici, de celle de M. Bois, pour lequel l'expérience religieuse n'est pas seulement inductive et indirecte. Dans son chapitre sur les formes et les catégories de l'expérience religieuse, le maître montalbanais dit que « Kant (1) a illégitimement « spatialisé le temps et qu'il faut dissocier de « l'espace la durée vraie » et en conclure qu'il y a « une intuition « suprasensible, une intuition du psychique par laquelle une « prise de possession de l'esprit par lui-même est possible et « grâce à laquelle devient possible aussi une expérience de l'Es- « prit suprême par l'esprit humain. » M. Bois, veut établir cette « intuition comme suit : « si on désigne par le mot d'intuition ce « qui est une donnée de l'expérience, si l'intuition sensible c'est « ce qui est donnée immédiate des sens, si le mot intuition est la « traduction du terme allemand Anschauung que Kant définit : « Toute connaissance se rapportant *immédaitement* à des ob- « jets », c'est-à-dire, toute appréhension de quelque chose de « donné, on ne peut refuser le nom d'intuition aux données im- « médiates de l'expérience religieuse. Et l'on ne voit pas pour- « quoi on ne pourrait pas conserver, en la rectifiant, la doctrine « de Kant et reconnaître avec lui, deux formes *a priori* de la « sensibilité : l'une relative, transitoire, contingente, de la sen- « sibilité ou intuition externe, l'espace, — et l'autre, absolue, « nécessaire, de la sensibilité, ou intuition interne, le temps. « Pour mettre au point cette distinction, il suffit de despatialiser entièrement le temps. » — Ces citations montrent que M. Bois donne à l'expérience religieuse une valeur absolue et intuitive après lui en avoir accordé une inductive et indirecte parallèlement à celle de l'expérience scientifique ; on pourrait dire que M. Bois a deux systèmes sur la portée de l'expérience spirituelle. Mais nous ne pouvons souscrire à sa théorie de l'expérience spirituelle pure. Ce n'est pas que nous ignorons les raisons des idéalistes contemporains pour despatialiser le temps et distinguer deux formes de la sensibilité. Cependant, cette tentative ne se fonde que sur des hypothèses, encore qu'elle ait été faite par des hommes remarquables tels que MM. Pillon et

(1) Bois, livre cité, page 70 et suivantes.

Bergson, avec des nuances diverses. Ce qui nous rend plus qu'hésitant à les suivre, c'est la critique puissante et détaillée que vient de publier M. Fouillée (1) sur la philosophie de l'intuition. Le théoricien des « Idées-Forces », explique qu'il est impossible de trouver dans l'intuition spirituelle pure une connaissance originale qui ne soit pas réductible à des éléments de coordination phénoménale. D'autre part, un autre penseur éminent a montré que l'expérience humaine et universelle est une, et que la connaissance est toujours phénoménale. « Les philosophes (2), « écrit M. Ch. Dunan, ont prétendu souvent donner pour objet « à la connaissance humaine, avec la nature, un objet différent « de la nature et transcendant. Cette prétention est une illusion « contre laquelle Kant a bien fait de protester. *Il n'y a pour nous « qu'un objet de connaissances : le monde des phénomènes et « qu'un mode de connaissance : l'expérience....* La métaphysi- « que est donc l'effort de l'esprit pour découvrir l'Absolu par les « voies de la nature et cela, en constituant, et, même afin de « pouvoir constituer la connaissance expérimentale. » Dans le même ouvrage, M. Dunan écrit encore : « nos préférences (3), « vont à ce qu'on appelle un *idéalisme expérimental*, dans le- « quel l'expérience serait à la fois l'alpha et l'omega de la spé- « culation, sans qu'il cessât pour cela d'être véritablement un « idéalisme. C'est que nous ne comprenons pas que l'esprit « puisse avoir autre chose à penser que la nature ni qu'on « puisse songer à interpréter la nature sans se referer sans cesse « à l'expérience ».

Il faut noter que le mot : nature est employé ici dans un sens large. Nous avons soutenu constamment que l'homme, atteint Dieu que par les phénomènes et à travers eux de même que M. Dunan n'admet qu'une connaissance expérimentale de la nature. Ce qui accroît notre perplexité devant l'intuition spirituelle de M. Bois, c'est que le dernier congrès de philosophie a encore manifesté un courant de pensée qui non seulement ne fait pas de l'espace une simple catégorie que l'on pourrait suspendre et écarter d'une partie du moi, en se retranchant dans la durée, mais tend à mettre l'espace parmi les éléments irréductibles de la réalité totale, comme anciennement le voulait la philosophie grecque. « Il faut avouer, dit M. Werner (4), que la théorie kan- « tienne de l'espace ne saurait être acceptée. Au contraire de

(1) Fouillée, La pensée et les nouvelles écoles anti-intellectualistes, 1911 (Alcan). Voir le chapitre V sur l'Intuitionnisme.

(2) Ch Dunan. Les deux idèalismes pages 20.

(3) Ch. Dunan, id., p. 43.

(4) C. Werner. Remarque sur la noiion kantienne de l'espace, p 603 de la Rev. de Métaph., et Morale, 1911.

« cette théorie est l'aboutissement de l'effort fait par la phi-
« losophie moderne pour réduire l'espace à quelque chose de
« spirituel, on doit affirmer que l'espace représente un prin-
« cipe irréductible à l'esprit. Ce principe est celui que les Grecs
« avaient appelé la matière ; principe de dispersion, d'extério-
« rité, d'infinie multiplicité.La philosophie moderne, s'est grave-
« ment trompée, croyons-nous, en laissant tomber cette notion
« profonde que l'antiquité avait élaborée avec prédilection, non
« pas que nous devions en revenir purement et simplement à
« la doctrine de Platon ou d'Aristote, mais nous devons revenir
« au dualisme que ces deux grands penseurs avaient résolu-
ment accepté. Nous devons admettre, avec eux que la réalité
est constituée par deux éléments, irréductibles l'un à l'autre, et
« ne pouvant exister l'un sans l'autre. En même temps qu'un
« principe positif — idée forme esprit — nous devons admettre
« un principe négatif, la matière, principe d'indétermination,
« d'extension illimitée, nous pourrions alors expliquer l'espace
« sans essayer de la faire dériver de son contraire ». Ce point de vue est très intéressant. En tous cas, nous constatons que dans le problème de l'espace, trois thèses au moins peuvent encore se soutenir : celle du Kantisme orthodoxe : l'espace est une forme *a priori* de la sensibilité ; celle du Kantisme revisé : il y a deux genres de sensibilité et d'expérience, une en fonction de l'espace, l'autre en fonction du temps ; et, la troisième, la thèse grecque : l'espace, principe irréductible à l'esprit, représentant le côté négatif du réel, soit la matière. La question des rapports du temps et de l'espace reste trop obscure, la distinction radicale du temps et de l'espace trop subtile, pour que nous accédions à la conclusion de M. Bois sur l'intuition de Dieu. Au reste, les données immédiates de notre conscience psychologique ne nous indiquent pas clairement deux régions nettement séparables dans le moi : celle de l'homogénéité quantitative et celle de la durée qualitative ; rien ne fait penser décisivement qu'il y ait deux sortes d'expérience, de sensibilité et de connaissance.

L'expérience religieuse pénètre le moi dans son intégralité.

L'expérience religieuse telle que l'entend le distingué professeur de Montauban, s'étend bien sur toute l'âme, à deux degrés : 1° elle est inductive et phénoménale, dans l'ordre de la raison théorique; 2° elle est intuition directe et absolue dans l'ordre de la raison pratique. Mais la difficulté est de légitimer cette différenciation. La distinction du Kantisme (et des idéalismes dérivés de Kant) entre les deux régions de l'être et de la raison est très

discutable. Toutes les puissances du moi collaborent intensement : voilà la donnée certaine ; que le moi ait deux versants : ceci est une hypothèse commode, qui n'a rien de nécessaire. Pourquoi l'âme n'aurait-elle pas aussi bien une seule trame phénoménale, un seul courant d'énergies psychiques, que deux plans de réalités les unes relatives : les autres absolues ? La vie, la pensée et l'action sont des puissances inextricables dans l'être : ce n'est qu'artificiellement qu'il est possible de les grouper en deux grandes classifications. Dans le récent Congrès international de philosophie M. Boutroux a fait des déclarations dans ce sens. « Il faut dit-il (1), insister sur le caractère superficiel « d'une séparation de la fonction théorique et de la fonction pra- « tique appartenant à la raison. Car, ce qui caractérise la raison, « ce qui fait vraiment son essence et sa valeur, c'est de fondre « en une unité indissoluble, les conditions de l'action et celles de « la connaissance. Dire que cette unité est une synthèse de la thé- « orie et de la pratique serait employer encore une métaphore « suspecte, car une synthèse suppose des unités préexistantes. « Le bon sens, comme disait Descartes, la raison, telle que l'en- « tend le langage commun, est un principe plus profond qu'une « telle synthèse ; c'est l'unité foncière du sens du réel et du sens « de l'intelligible. Certes, la raison se développe en se nourrissant « de connaissances scientifiques et d'expériences pratiques, « mais elle est en soi l'intelligence en contact immédiat avec « l'être, la pensée secrètement une avec l'action. »

D'autre part, nous trouvons dans un article consacré au penseur Lagneau des déclarations très intéressantes sur la portée et l'étendue de l'expérience religieuse dans tout le moi. L'auteur de cet article, M. Tisserand écrit (2) que pour lui comme pour cer- « tains philosophes contemporains, la réalité absolue est un objet « de l'expérience. Cela du moins ne pourrait être exact qu'à la « condition d'admettre au préalable que cette notion de l'expé- « rience, a été déterminée par la réflexion, mais il y a plus : La- « gneau n'a pas admis avec Maine de Biran, par exemple, qu'il y « a plusieurs ordres de l'expérience et notamment l'expérience « religieuse. *Pour lui, la pensée se trouve tout entière, quoiqu'à « des degrés différents d'intensité ou de perfection dans chacune « de ses manifestations*, et la réalité de Dieu se manifeste en tout « fait de conscience quoiqu'elle n'apparaisse pas en tous avec la « même clarté. *Il admet assurément qu'il y a des faits privilé-*

(1) Boutroux, Rapport de la philosophie avec morale, Revue de Méta. et mor., juillet 1911, p. 430.

(2) Tisserand, art. sur la philosophie de Lagneau, Rev. de Métaph. et Mor., mai 1911.

« *giés et Kant a eu à ses yeux la gloire d'apercevoir que tels* « *étaient les faits moraux ; mais ces faits ne sont pas au fond* « *d'un autre ordre que les autres faits de conscience ;* ils ne font « que manifester avec plus d'intensité et d'évidence le carac- « tère divin de la source dont ils dérivent. *Il n'y a donc pas lieu* « *selon Lagneau, d'admettre une expérience spéciale, consti-* « *tuant un mode supérieur de connaissance. La présence de* « *Dieu si elle n'est nulle part plus éclatante que dans l'acte* « *moral, se manifeste pourtant dans toutes nos pensées ;* il suf- « fit comme il est nécessaire pour l'apercevoir de remonter aux « conditions qu'elles supposent, et au-delà même, de ces condi- « tions à l'inconditionné sans lequel rien ne serait et rien n'exis- « terait : la preuve de l'existence de Dieu est donc pour Lagneau essentiellement réflexive. » A notre tour, nous pensons que Dieu se manifeste dans tous les faits de conscience et que les faits moraux ont le privilège d'exprimer tout particulièrement, bien que non exclusivement, l'expérience religieuse. La réalité absolue n'est pas un objet d'intuition directe. Nous ne connaissons que le Dieu qui vient à nous à travers les phénomènes. Dieu ne se révèle qu'approximativement, mais à travers tous les plans du moi. C'est une erreur de confiner ses manifestations dans le subconscient. Dans la région consciente de notre âme, il pénètre aussi par des idées forces, malgré le relativisme qui nous enveloppe, car, si l'homme ne peut pas sauter au-dessus de lui-même, ni s'affranchir des bornes phénoménales, Dieu peut s'abaisser et se soumettre à notre condition psychologique. De fait, s'il est permis de risquer ce terme, il y a une « phénoménalisation » de Dieu. L'expérience religieuse se fait sur tout le champ de la raison pratique et théorique, du conscient et du subconscient. Il n'y a qu'un objet de connaissance : la réalité phénoménale universelle et qu'une forme de connaissance : la relativité. L'expérience religieuse et l'expérience scientifique, sans absoluité, tendent indéfiniment vers la vérité objective. L'examen parallèle de ces deux ordres d'expérience étant terminé, demandons-nous quelle est la portée de l'expérience religieuse chez les croyants ordinaires.

Valeur de l'expérience religieuse ordinaire.

Son importance est réelle, capitale, malgré que ce ne soit pas celle d'une véritable connaissance. D'abord, comme source de faits et d'hypothèses, sans être la mesure de la foi objective elle en enveloppe les réalités dans le moi ; il n'y a pas de foi complète sans deux facteurs complémentaires, l'objectif et le subjectif. L'expérience religieuse individuelle équivaut à la foi subjective.

Dans l'ordre de la connaissance, elle est une amorce, un fragment, un commencement. Dans l'ordre de la piété, elle a son rôle essentiel ; elle ne décide pas de la vérité des idées, mais en met en relief, la nuance, la richesse, l'efficacité. Elle transpose les croyances impersonnelles en croyances personnelles, assimile la substance spirituelle des âmes d'élite pour la répandre dans les autres âmes. Elle nous transmet l'inspiration, l'obligation et toute l'action divine, sous forme d'un frémissement, d'une sollicitation et d'un ébranlement dans toute notre personnalité. L'obligation et l'inspiration qu'elle nous donne sont plus comparables à des sensations qu'à des connaissances. Comme ces sensations se produisent à côté d'autres états d'âmes du moi, il faut qu'une critique s'exerce sur elles pour en dégager l'objectivité. Les génies religieux sont seuls compétents pour cette critique. En tous cas, l'expérience religieuse nous donne le contact et la communion avec Dieu par des sensations caractéristiques. Que nous puissions communiquer avec Dieu, à travers le voile phénoménal par des sensations à clarté même limitée, est chose fort précieuse. La relation du visible et de l'invisible est ainsi garantie.

L'expérience religieuse individuelle est enfin source et motif de la certitude personnelle, si elle n'est pas la mesure de la vérité objective. La certitude est une dimension subjective qui s'ajoute à nos jugements.

Rapports de la certitude à la connaissance religieuse.

La certitude établit une liaison entre le moi et les réalités qu'il croit objectives. La certitude entre dans les âmes, souvent, bien avant la connaissance ; elle verse sa joie et sa paix à beaucoup de chrétiens dont l'intelligence entretient maintes ignorances ou erreurs sur l'histoire et l'oeuvre de Jésus-Christ. D'autre part, on trouve des croyants qui reconnaissent intellectuellement la valeur de certains faits essentiels de leur religion sans en être vitalement certains. Cela prouve qu'il n'y a pas de lien logique et de causalité nécessaire entre connaissance et la certitude religieuse. En sciences, la connaissance des lois et la certitude du savant ne font qu'un, parce que la vérification des faits se fait d'une façon précise. On ne peut être scientifiquement certain que des rapports méthodiquement connus, mais, dans l'expérience morale ou religieuse autres choses sont la connaissance et la certitude. Cette différence vient de ce que la connaissance morale et religieuse n'étant jamais universellement vérifiées, ne s'imposent jamais comme nécessaires. Elle tient surtout au fait qu'en morale et en religion la certitude dépend de la volonté.

Beaucoup attendent à tort la certitude religieuse comme l'effet direct et nécessaire d'une sensation ou d'une connaissance. Il faut que toute la personnalité embrasse une croyance, ne se réserve en rien à son égard et surtout tende à la transformer en action sociale, pour qu'elle lui devienne certaine. Elle est le résultat d'une détermination profonde par laquelle l'homme veut les idées qu'il a et les réalités qu'il perçoit.

Limites de l'expérience religieuse ordinaire.

Ainsi donc, l'expérience religieuse individuelle conserve une valeur considérable, sans être une connaissance directe de l'Absolu telle que le dit la philosophie de l'intuition. Elle est une expérience indirecte et inductive à travers le phénoménisme qui recouvre tout le moi, et, de même que l'expérience sensible nous révèle très rapidement le monde extérieur, l'expérience religieuse est capable de données immédiates. A défaut de connaissances elle nous donne sur l'Invisible des sensations plus ou moins claires qui ne suffisent pas à établir une connaissance, mais cependant frappent l'âme, et sollicitent assez la liberté morale pour entraîner la certitude comme répercussion. Les sensations de l'expérience religieuse individuelle sont donc ensemble l'embryon d'une connaissance et des faits qui suggèrent notre certitude.

L'expérience religieuse individuelle, bien comprise, a une grande importance. L'exagérer c'est la diminuer dans la confiance des esprits modernes. La situer exactement c'est la garantir. L'analyse de la vie intérieure des meilleures croyants nous montre que nous devons être réservés et précis sur la portée de cette expérience. Pour une heure de lueurs spirituelles, pour une transfiguration, que de ténèbres, par ailleurs, dans une âme. Chez les saints eux-mêmes, il y a des hauts et des bas. Seul le Christ a eu un équilibre permanent dans sa vie religieuse (1). L'expérience personnelle la plus pure qui remplit des minutes sacrées, a bien de la peine à rester intacte une longue durée. Elle a à lutter contre les passions sortant inopinément en tempête de l'inconscient. L'âme a des vagues de fond admirables, mais aussi des lames furieuses, de même que l'Océan ne s'argente pas et ne se fait pas accueillant toujours. L'expérience religieuse individuelle a un grand prix, mais elle a à lutter pour ne pas mou-

(1) Jésus-Christ dépasse infiniment tous les autres génies religieux parce que l'Esprit de Dieu habitait pleinement en lui. Sa personnalité avait toutes les conditions de l'âme humaine, mais. Elle possédait, en outre, des forces psychologiques inconnues. un mystère unique.

rir. Comment suppléerait-t-elle à tout ? Elle est souvent comparable à une lampe fumeuse. Comment éclairerait-elle toute l'âme et dispenserait-elle des lumières de l'expérience collective. Sans doute, elle permet de dire : « Je sais en qui j'ai cru », mais ce savoir elle ne fait que l'expérimenter pour elle, après l'avoir reçu des prophètes, du Christ, des apôtres et de tous leurs continuateurs d'élite.

Expérience religieuse individuelle et connaissance objective d'après Saint Paul.

On sait le texte : « Nous ne connaissons, que comme à travers un miroir obscur », c'est-à-dire d'une façon imparfaite, fragmentaire, indiscontinue. Il est faux de faire dire à Saint Paul par ce verset, que la foi est séparable de toute croyance. Toutes ses lettres doctrinales aux églises qu'il avait formé, montrent qu'il proclamait un corps de vérités chrétiennes objectives. Mais nous sommes en droit de supposer que le génial converti du chemin de Damas, distinguait entre l'expérience religieuse individuelle et la connaissance ; non qu'il l'ait dit, non que ces catégories aient été les siennes dans sa vigoureuse dialectique, mais parcequ'en fait il a agi comme si ces distinctions étaient déjà vraies, pour lui. Jamais l'apôtre n'a donné à la vérité divine un critère seulement individualiste. Toujours pour étayer les points essentiels de la Révélation, il faisait appel à une pluralité, à un accord de témoignages. Quand il mettait en valeur le Christ crucifié, il remontait à l'Ancienne alliance, à l'humanité primitive, au fait de la chute primitive des âmes en Adam qui était admis par toute une tradition d'esprits. Quand il parlait de la Résurrection de Jésus, son expérience personnelle s'affirmait bien dans cette attestation enthousiaste. « Il m'est apparu » mais il est à remarquer qu'il ne parle de son expérience qu'après avoir cité les autres témoignages et tout le chapitre 15 de l'épître première aux Corinthiens, est un rappel des autres apparitions du Christ, de sorte que la victoire du Sauveur sur la mort est une vérité appartenant à tous les apôtres et que Saint Paul joignant sa voix à celles de ses collaborateurs, s'associe à la parole apostolique sur le Christ ressuscité « nous en sommes tous témoins. »

Expérience et Vérité religieuses d'après Jésus-Christ.

Si on examine l'entretien du Christ glorifié avec ses disciples sur le chemin d'Emmaüs, on est frappé de l'accent mis par le Maître sur tout ce qui avait écrit, annoncé à propos de son sacrifice. Jésus montrait la connaissance objective dans l'accord

entre les prophéties et leur accomplissement : telle est la conviction qu'a eu le narrateur de cet entretien, et, à supposer même qu'il y ait quelques parties non authentiques dans l'entretien d'Emmaüs psychologiquement celui-ci nous apporte un document de première valeur : Jésus-Christ avait laissé l'impression nette à ses compagnons que la connaissance religieuse dépend d'une expérience collective. D'ailleurs, pendant tout son ministère, pour souligner la vérité, il disait : « Il est écrit ». L'accord de ses expériences avec celles des prophètes qui l'avaient précédé ainsi que le critère pratique « on vous jugera à vos fruits. Telle était la double loi de Vérité religieuse pour Jésus de Nazareth.

Quelques thèses essentielles.

A) L'âme est, dans toutes ses parties, un monde de phénomènes mouvants et résistants.

B) C'est à travers la relativité des phénomènes que l'homme élabore sa connaissance des êtres et des objets, celle de Dieu y comprise, d'une façon approximative et indéfinie.

C) L'expérience religieuse ordinaire n'est qu'une connaissance embryonnaire dont les données sont comparables seulement aux sensations et non pas au savoir scientifique.

D) Il n'y a pas d'intuition pure ou directe de l'Absolu.

E) Il n'y a connaissance religieuse réellement objective que par la continuité des expériences vitales faites solidairement par les âmes d'élite, de même que la vérité scientifique exige l'accord expérimental des chercheurs compétents.

F) La philosophie chrétienne doit renoncer au pragmatisme autant qu'à l'intellectualisme. L'expérience religieuse comprend le moi dans son intégrité. Il importe de définir et de défendre les vérités chrétiennes vivantes par des idées claires tirées de la raison expérimentale et de reconstituer l'objectivité de la foi par l'histoire et la psychologie.

Paul Gay

PAR L'UNION A L'UNITÉ

Jean, XVII, 31.
Ephés., IV, 3.

(*suite*)

III

Si maintenant, alarmés de tant de maux et préoccupés d'en guérir le corps de l'Eglise souffrante, nous nous appliquons à rechercher les moyens de rétablir l'unité naturelle et nécessaire de nos Eglises réformées d'abord, protestantes ensuite, nous nous plairons à constater d'entrée que ceux qui ne souhaitent pas un aussi grand bienfait ne forment qu'une infime minorité. « Ne pas le désirer serait impie » écrivait naguère le directeur du *Christianisme au XXe Siècle*. Ce serait, en fait, s'inscrire en faux contre la parole ou, mieux, contre la prière suprême du Sauveur: « Que tous soient un... afin (remarquez ce corollaire et pesez-en les moindres termes) afin que le monde croie que tu m'as envoyé ! »

On peut concevoir l'unité d'une manière fort discutable, par exemple à la manière des catholiques qui, très sincèrement, se sont toujours montrés disposés à recevoir dans le giron de l'Eglise leurs frères séparés ou égarés, à la condition qu'ils se soumettent au magistère du Vatican. Dans le cas qui nous occupe, cette mentalité serait celle qui souhaiterait le rétablissement de l'unité par un triomphe éclatant, et au profit de l'un quelconque des groupes colluctants, mettons de la majorité, remporté sur les autres fractions de l'Eglise venues à résipiscence par lassitude et par dégoût des querelles religieuses, plus encore que par conviction. On nous en voudrait si nous nous arrêtions à discuter cette conception toute romaine de la société des croyants qui froisse si douloureusement notre sentiment de la liberté des consciences et de la dignité profonde des âmes. Mais nous prenons acte de cette aspiration générale vers l'unité ; seulement, si nous le faisons, c'est pour constater aussitôt que la plupart des routes qui y conduisent sont actuellement barrées, tandis

que celles qui restent encore ouvertes et utilisables sont peu nombreuses et peu sûres. Les premières sont représentées par cette *méthode ecclésiastique* dont nous parlions en commençant, et la seconde par cette *méthode spirituelle* qu'avec Adolphe Monod nous préférons à la première pour une multitude de raisons, mais surtout, il faut le dire, pour cette raison décisive qu'elle est la seule possible en ce moment. Quelque douloureuse que soit cette constatation, et sans nous appesantir sur la détermination des responsabilités, il faut reconnaître sans ambages, encore que la chose soit passablement contradictoire, que l'Eglise, chose ecclésiastique je présume, ne veut pas ou ne peut pas être traitée par la méthode ecclésiastique. C'est que la malade est trop faible et le traitement trop fort : ceci pourrait tuer cela. Les théoriciens de cabinet, les diplomates en chambre, ceux qui vivent dans les abstractions et dans les livres, feront bien de s'en rapporter sur ce point au témoignage de ceux qui vivent au cœur même des réalités et perçoivent les soubresauts, les agitations désordonnées, les indicibles malaises que valent à nos pauvres Eglises les panacées ecclésiastiques, j'entends les projets multiformes et multicolores qu'on ne cesse de leur proposer. On a parlé spirituellement d'*accès de fièvre :* rien n'est plus juste ; mais on sait qu'un troisième accès, s'il n'est pas coupé à temps, peut être fatal. Pour parler sans figure, il apparaît à quiconque a le souvenir et l'intelligence des évènements qui ont accompagné ou suivi la Séparation, que toute tentative de conserver ou de rétablir l'unité réformée par des décisions synodales est condamnée pour l'heure à un véritable avortement. On l'a bien vu quand, en 1905, à la veille de la Séparation, on demandait de divers côtés, avec une instance à laquelle les évènements donnaient quelque chose de tragique, la convocation d'une Assemblée générale des Eglises Réformées qui, étant l'émanation directe des paroisses, ferait vraiment entendre la voix du peuple protestant et aviserait en son nom aux mesures que les circonstances commanderaient. Cet appel n'eut pas d'écho. On inventa le dogme nouveau de l'*incompétence du dit peuple protestant* pour éviter de lui donner la parole et l'on fit ses affaires sans lui. Et quand, plus tard, l'Assemblée générale *réformée* ayant été reconnue impossible, on put espérer, encore qu'on ne l'ait pas obtenue sans peine, une Assemblée générale *protestante*, il apparut bien vite que cette assemblée ne se réunirait que si elle s'émasculait d'avance de ses propres mains, j'entends que si elle abdiquait au préalable, par des engagements précis, toute velléité de pouvoir constituant, en consentant à n'être que l'Assemblée des *Unions* d'Eglises et non l'Assemblée des *Eglises*,

et en promettant solennellement de ne point entreprendre sur l'autonomie des groupements constitués. Même ainsi baillonnée, la représentation du protestantisme paraissait-elle dangereuse à plusieurs, puisqu'une fraction de la conférence était venue à Nîmes, bien décidée à repousser toute tentative en vue d'une sérieuse organisation des forces protestantes, notamment la périodicité des sessions. Il ne fallut rien moins qu'un vote précis, mettant en infériorité manifeste, au sein de la commission spéciale chargée de l'étude de cette question, les partisans de la non-périodicité, pour modifier les sentiments de toute une portion de l'assemblée. Mais, par l'opposition irréductible que fit ce même groupe à toute proposition tendant à faire du Conseil de la Fédération un véritable Conseil du protestantisme élu par les assemblées quinquennales et responsable devant elles, et par ses efforts pour réduire l'unité protestante à la seule commission d'action morale et sociale dépouillée de toute attribution religieuse, il devint évident, une fois de plus, qu'il n'y avait rien à attendre de la méthode ecclésiastique et que la majorité n'admettrait jamais que l'on revint sur ce qui avait été préparé, décidé et réalisé ailleurs. On sait assez que le tribunal d'arbitrage, institué par l'Assemblée de Nîmes, n'a guère qu'une existence nominale et que dans presque toutes les circonstances où il eût été naturel de le voir intervenir, on n'a même pas pu se mettre d'accord pour l'utiliser. N'insistons pas : la cause est entendue. Bornons-nous à répéter ce que nous disions plus haut, sans engager, bien entendu, un avenir qui ne nous appartient pas et qui pourrait nous ménager bien des surprises : à l'heure actuelle, ce n'est pas sur le terrain et par des méthodes ecclésiastiques qu'il faut travailler au rétablissement de l'unité protestante. De ce côté-là, la route est bloquée. On l'a bien vu — qu'on nous permette encore ce souvenir, — lorsque le pasteur Jaulmes, de Montbéliard, inspecteur ecclésiastique de la Confession d'Augsbourg, fit distribuer aux membres de l'Assemblée de Nîmes un mémoire dans lequel il développait tout un plan d'organisation officieuse, tant régionale que nationale, de l'Unité protestante, destiné à rendre possible, avec le temps, son organisation officielle. Après les débats, l'auteur de ce projet a du reconnaître qu'il était tout à fait en dehors de la mentalité de cette assemblée et qu'il n'y avait rien de surprenant à ce qu'il n'y eût pas trouvé l'écho sympathique, sinon unanime, qu'il pensait pouvoir en espérer. On l'a vu encore quand, à l'occasion du Jubilé de Calvin, un de nos groupements ecclésiastiques a adressé à toute les Eglises protestantes un vibrant appel à l'union. Personne n'a bougé ! C'est à peine si on lit de tels documents, si tant est qu'ils arrivent

à destination. Est-ce lassitude et découragement, est-ce parti-pris et mauvaise volonté, est-ce tout cela en même temps et encore autre chose ? je ne sais ; mais ce que je sais bien, trop bien, c'est que sur la route ecclésiastique, il n'y a plus que des fondrières, voire des précipices. Il y aurait folie à s'entêter. Il faut « *pousser plus oultre* » et chercher ailleurs.

IV

Et c'est ici que la voie spirituelle s'ouvre devant nos pas, fatigués des broussailles et des cailloux des sentiers ecclésiastiques qui sont montants et malaisés comme ceux du bon La Fontaine. Quels que soient nos regrets et quels que demeurent nos espoirs, nous partirons de la situation telle qu'elle est au lieu de nous obstiner à modifier un état de choses qui, pour le moment, ne peut pas l'être ou ne veut pas l'être, et de nous stériliser en vains efforts diplomatiques que ne réussissent qu'à embrouiller un peu plus une situation déjà trop compliquée. En constatant que l'Eglise Réformée est divisée en trois tronçons, d'ailleurs fort inégaux, et le protestantisme français en 6 ou 7 Unions dites *nationales* — elles le sont, en fait, aussi peu que le catholicisme est universel, malgré son nom — nous n'entendons certes pas approuver un pareil morcellement ; nous formulons un jugement non de valeur, mais d'existence. Pour parler autrement, nous rcherchons les moyens de tirer le meilleur parti possible d'une situation que tous s'accordent à trouver anormale, mais que l'on n'ose pas plus aborder de front, de peur de mettre le feu aux poudres, que l'on n'ose ouvrir la question d'Orient, de peur que les fusils ne partent tout seuls .Or, la voie spirituelle a l'avantage, sans toucher aux groupements actuels, de rapprocher ceux qui y sont présentement engagés, pasteurs ou fidèles, mais surtout pasteurs, et, par ces accords individuels, de préparer les accords ecclésiastiques de l'avenir en les rendant d'abord possibles et en établissant ensuite leur nécessité. Il ne faut pas se dissimuler, en effet, que les divisions actuelles sont, dans nombre de cas, purement extérieures et factices, tenant aux hommes plus qu'aux choses, aux parti-pris plus qu'aux principes, aux situations plus qu'aux institutions. On s'est divisé, on s'est parqué, et, ce qui est pire, on s'est suspecté, dénigré, calomié, avant tout parce que l'on ne se connaissait pas. On se prêtait gratuitement les plus monstrueux défauts : les libéraux, aux yeux de certains orthodoxes, passaient pour de véritables incrédules, séducteurs d'âmes et ravageurs de paroisses ; les orthodoxes étaient considérés à leur tour par les libéraux comme de farou-

ches inquisiteurs, toujours prêts à fulminer l'excommunication, ou l'anathème, ne pouvant faire plus, contre les adversaires de la foi. Pour les nationaux, les dissidents n'étaient que d'orgueilleux et dangereux sectaires ; pour les dissidents, les nationaux n'étaient que des formalistes et des mondains. S'ils s'étaient mieux connus, s'ils s'étaient jugés autrement qu'au travers des polémiques de presse et des discussions consistoriales, ils n'auraient pas tardé à reconnaître qu'ils n'étaient ni les uns, ni les autres aussi noirs qu'ils l'imaginaient et qu'ils avaient tout intérêt à se rapprocher les uns des autres, ne serait-ce que pour mettre un terme au scandale de leurs interminables disputes. Plus de relations personnelles, et surtout des relations plus cordiales, plus fraternelles, donnant accès à plus d'intimité, à plus d'expansion, à plus de confiance, auraient convaincu les orthodoxes qu'il y a à gauche des hommes de piété, de zèle et de foi, et les libéraux qu'il y a à droite des esprits très scientifiques et des intelligences très libres. C'est parce que les préjugés et les partis-pris ont remplacé trop souvent les opinions fondées sur la connaissance réelle, expérimentale des hommes et des choses que les querelles se sont faites si âpres et les séparations si profondes. N'en résulte-t-il pas que le premier pas à faire, pour rétablir l'unité perdue, est de favoriser et de multiplier les rapprochements entre des hommes qui, tout en demeurant, s'ils croient devoir le faire, dans leurs groupements respectifs, sont faits pour s'estimer et pour s'entendre, et qui verront bien des barrières s'abaisser du jour où ils pourront se rencontrer sur un terrain qui n'est pas contesté par les partis, est encore libre de toute servitude et où il est possible de se parler à coeur ouvert, loin de tout protocole ecclésiastique et libre de tout contrôle synodal. Il faut donc organiser aussi soigneusement que possible et généraliser ces rencontres bienfaisantes. Il faut que, partout où cela est actuellement faisable les âmes qui souffrent de nos lamentables divisions, se cherchent, s'appellent, se groupent, spontanément, librement, joyeusement en vue de l'un tout au moins de ces trois actes qui épuisent la vie de relations entre serviteurs et enfants de Dieu et qui constituent à un degré éminent la méthode spirituelle : l'*étude commune*, *la prière commune*, et *le travail commun*. Par l'étude commune, les âmes qui ont un égal amour de la vérité, se rapprocheront du centre de toute vérité ; et, en se rapprochant du centre, elles se rapprocheront les unes des autres. Par la prière commune, elles graviront les hautes cîmes sur lesquelles les attendent les bénédictions de Dieu ; et, en arrivant sur les sommets, elles auront l'inexprimable joie de s'y rencontrer unies dans une même pensée d'adora-

tion. Par le travail commun, enfin, elles agiront sur les mêmes âmes, prépareront les mêmes conquêtes, bénéficieront des mêmes grâces ; et si leurs méthodes de travail sont différentes, qu'importe si les résultats voulus sont atteints ? Rien n'unit comme l'action ; en remontant les divers affluents d'un fleuve, ne finit-on pas par se retrouver au point unique où l'eau cristalline jaillit du roc ou s'écoule goutte à goutte d'une fissure que la mousse dérobe aux regards du voyageur? Plus on étudie, plus on prie, plus on travaille ensemble, et plus on communie au foyer de toute lumière, de toute vie, de tout amour. L'esprit confond les âmes dans le mystérieux creuset où bouillonnent les métaux précieux qui, alliés les uns aux autres sous le rayonnement ardent de la piété, forment une seule et même masse d'une beauté sans égale, digne de figurer dans la couronne d'un souverain. Mais cela, il faut le vouloir. Et comment ne pas le vouloir quand on se rappelle les pressantes exhortations du Christ, conjurant ses disciples de donner aux regards de son Père le magnifique spectacle de leur union, et celles de l'apôtre suppliant les Ephésiens de rechercher sans cesse « l'unité de l'Esprit par le lien de la paix ». Que préconisons-nous d'autre ? Ce n'est pas l'unité au sens catholique du terme, c'est l'union fraternelle et spirituelle de tous ceux qui, avec les grands inspirés de l'ancienne alliance, se sentent pressés de prier « pour la paix de Jérusalem ». Cette union ne peut inquiéter personne ; elle n'empiète sur les attributions ou les prérogatives d'aucune Eglise ; elle ne contredit les règles d'aucun corps constitué ; elle ne prétend à aucune autorité ecclésiastique. C'est la rencontre, de jour en jour plus intime, de serviteurs de Jésus-Christ appartenant à des groupes différents, mais prenant, grâce à leurs études, à leurs prières, à leurs travaux en commun, une conscience de jour en jour plus forte de ce qui les unit et de ce qui pourrait unir tous leurs frères s'ils consentaient à faire la même expérience et à marcher dans la même voie. Car il ne s'agit pas ici d'une union *statique* prenant les indivdus à un moment donné de leur développement et se poursuivant dans des conditions invariables ; il s'agit d'une union *dynamique* qui, non contente de constater les points communs, les multiplie par les expériences que la vie spirituelle prodigue, grâce au simple jeu de ses forces propres, et qui sont d'autant plus fécondes que ce sont des expériences collectives. Supposez ces foyers d'union pour l'étude, la prière et l'action communes, se généralisant sur le sol de notre France protestante, et vous me direz si, par ces unions partielles, un grand pas n'est pas accompli vers l'unité générale, un pas qu'aucune décision de synode n'est capable d'empêcher, mais qu'aucun vote

d'assemblée délibérante ne parviendra non plus à imposer. Quand tous les enfants du Père Céleste auront ainsi réalisé leur unité spirituelle, quand ils se seront rendu compte de tout ce qui les relie les uns aux autres en dépit de ce qui peut encore les diviser, et de tous les bienfaits qui résultent de cette communion des âmes, il est inadmissible qu'ils ne sentent pas l'impossibilité, disons la culpabilité qu'il y aurait à maintenir des barrières qui ne répondent plus à aucune réalité. Et c'est alors que sonnera l'heure bénie des grandes réconciliations ; c'est alors que l'Eglise succédera aux Eglises. *Par l'union à l'unité !*

V

Quelle utopie ! ne vont pas manquer de s'écrier les irréductibles de tous bords, ceux qui ne veulent rien oublier ni rien apprendre, et préfèrent leurs partis-pris, leurs préjugés et leurs passions à l'étude impartiale et approfondie de la réalité. S'ils ne disent pas — comment l'oseraient-ils en présence des déclarations du Sauveur ? — qu'une telle union n'est pas désirable, ils déclarent bien haut qu'elle n'est pas praticable parce que pour prier, étudier et agir en commun, il faut croire de la même façon. « Sans croyance commune, les expressions : prière commune, étude commune, action commune, ou bien n'offrent aucun sens intelligible, ou bien visent des entreprises grosses de difficultés et même de périls pour la vraie foi. Il y a trop de différence entre les croyances des protestants, de certains protestants du moins, pour que l'unité dont vous parlez se réalise. Vous avez élevé une pyramide monumentale ; mais vous voulez qu'elle repose sur sa pointe ! Vous perdez votre temps et le nôtre : passons à l'ordre du jour ». Ainsi parlent nos opposants et je reconnais tout de suite qu'il y a dans leurs objections une large part de vérité. Oui, pour prier, étudier, travailler ensemble, il faut un lien spirituel commun : prétendre le contraire serait une absurdité aussi lourde que celle que l'on prête au chef du fidéisme, quand on lui reproche de préconiser une foi indépendante de toute croyance. Où et quand M. Ménégoz s'est-il rendu coupable d'une pareille sottise ? N'a-t-il pas protesté maintes fois contre une accusation aussi gratuite et, dans le fond, aussi puérile ? Eh oui ! dit-il, il est bien sûr qu'il n'y a pas de foi, j'entends de foi explicitée et formulée, sans croyance, puisque la croyance est comme la traduction intellectuelle de la foi. C'est comme si vous disiez qu'il peut y avoir une langue sans alphabet ou une parole sans son ! Ce que je veux dire, c'est que, dans la foi, l'élément vraiment salutaire ou sal-

vifique, c'est l'élément *confiance*, et non pas l'élément *croyance*. L'élément croyance peut être plus ou moins correct ou plus ou moins erroné ; il n'entache pas le salut de l'âme lorsque l'élément confiance est sincère et absolu. — De la même manière, dirons nous après cette brève digression qui n'est, à vrai dire, qu'une illustration, il est bien évident qu'il n'y a pas de prière commune sans foi commune ; mais nous ajouterons aussitôt que ce qui, dans cette foi, nous permettra de nous unir pour la prière et nous unira par le fond même de nos âmes, c'est la confiance plus que la croyance, en d'autres termes, que cette union spirituelle sera réalisée entre nos âmes, grâce à la communauté de nos expériences religieuses, et non grâce à l'identité de nos doctrines théologiques. Ceux qui connaissent la puissance de la foi, au sens spirituel de ce terme, pourront sans peine fléchir ensemble le genoux, se pencher sur la Parole de vie, et rendre leur témoignage au Père et au Sauveur, sans se préoccuper de leurs divergences dogmatiques. Le fait qu'ils éprouvent le besoin de prier, et de prier en commun, n'est-il pas la preuve irrécusable qu'implicite ou explicite, le substratum religieux de toute vie religieuse authentique existe déjà dans leur âme et qu'il s'enrichit et se féconde au fur et à mesure que se multiplient les occasions de rencontre entre frères animés des mêmes désirs et poussés les uns vers les autres par les mêmes aspirations ? C'est bien le cas de dire que le geste équivaut ici à la plus belle confession de foi. Fallot voulait attribuer ce dernier rôle à la Sainte-Cène. C'est qu'il sentait bien que c'est par leurs besoins religieux, plus que par leurs formules doctrinales, que les âmes se rencontrent. Vous me dites : je ne puis prier qu'avec ceux qui pensent comme moi ; et je réponds : je puis prier, moi, je me sens libre de le faire et je suis heureux de le faire, avec quiconque a faim et soif de communion avec Dieu. Qu'est-ce qui pourrait séparer définitivement ceux qui ont confondu leurs voix au pied des autels ? Il y a dans le souvenir de ces moments inoubliables, la promesse et le germe de tous les rapprochements. Et dès lors, il nous paraît étrangement restreint de vouloir limiter, comme on l'a dit et fait à Nîmes, le terrain sur lesquels les protestants français auront le droit de s'unir désormais, au domaine de l'action sociale. Car, qui partagera ces deux domaines, qui dira où commence le domaine social et où finit le domaine religieux ? Si vous doutez de la légitimité de ces questions, relisez la scène auguste du jugement dernier, et dites-moi si les critères de cet acte, religieux par excellence, ne sont pas des critères sociaux ? Dites-moi aussi si la vie du chrétien ne revêt pas tout

entière, et cela jusque dans les moindres détails, une signification religieuse et s'il n'y a pas une profonde vérité dans ce mot d'un penseur anglais—, il est, je crois, de Ruskin: « Si la religion n'est pas bonne à toute chose, elle n'est bonne à aucune chose.» Le système des cloisons étanches était totalement étranger à Jésus-Christ ; il ignorait notre art de déchiqueter la vie, de découper, de *morceler*, comme le dit Bergson, et par là même, de mutiler, en l'immobilisant, une réalité dont la durée constitue le caractère le plus certain. A séparer, nous séparons bien plus aisément le religieux de l'ecclésiastique — et encore n'est-ce que temporairement et par suite du « malheur des temps » — « que le religieux du social, auquel il est uni par des liens si nombreux et si forts, que l'opérateur qui voudrait en effectuer la résection aurait la main couverte de sang. Veut-on un exemple de cette impossibilité de délimiter les deux champs d'action dont on veut réserver le premier aux seuls croyants de la même observance, pour abandonner le second à l'action commune des tenants de systèmes religieux réputés inconciliables ? C'est encore un souvenir de Nîmes. Au sein du bureau chargé de rapporter sur la question de la Commission d'action sociale, on fit valoir cette idée que toute action religieuse commune était impossible parce que, forcément, on se heurterait au problème christologique qui est, justement, le grand mur de séparation. Mais on concéda que les agents de la commission pourraient faire des conférences contre l'athéisme. Concession bien dangereuse, car je demande à quiconque s'est occupé de la question de l'existence de Dieu telle qu'elle se pose à l'heure actuelle, si la plus forte des preuves que l'on peut alléguer en sa faveur, n'est pas la conscience que le Christ avait de Dieu, l'expérience qu'il faisait sans cesse de son action divine, la communion dans laquelle il vivait avec son Père et qui était si étroite qu'il pouvait dire : Moi et le Père nous sommes un ! Nous voici donc en pleine christologie. Si vous m'interdisez de franchir le seuil de cette discipline théologique, il vaut autant que vous m'interdisiez du même coup de parler de l'existence de Dieu. Mais parler de relèvement social en faisant abstraction de la force religieuse ? travailler au réveil de la fraternité humaine en passant sous silence la paternité divine ?.... N'achevons pas : tout cela nous produit l'effet d'un mauvais rêve, *ægri somnia*, pour ne pas parler d'une gageure. Ne cherchons donc plus à séparer ce que Dieu a uni dans sa Parole aussi bien que dans la vie des individus et des peuples. Il y a quelque chose d'impie, pour des chrétiens, à s'associer à de tels divorces. Action religieuse, action sociale, tout cela se tient, se pénètre, se féconde, et s'il est

possible de les distinguer pour la facilité de l'exposition, il est impossible de les séparer en fait, sans les endommager l'une ou l'autre. Mais si elles se confondent, qui ne pressent que c'est dans leur pénétration toujours plus intime que gît l'un des moyens les plus efficaces de travailler à l'union spirituelle qui nous occupe ? Quiconque sent en son âme quelque chose de la divine pitié du Christ pour les multitudes désemparées et affamées qui s'attachaient à ses pas, fait en ce Christ libérateur un acte de foi suffisant pour qu'il soit possible de prier avec lui à deux genoux et de « supplier le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans sa moisson ».

VI

Si l'identité des expériences est une base d'union plus solide que l'identité des croyances, nous n'avons qu'à multiplier les occasions dans lesquelles ces expériences peuvent se vérifier, pour voguer à pleines voiles, par l'union des cœurs et des volontés, vers l'unité des organisations religieuses. Mais si l'on insiste et si l'on veut à tout prix, pour juger de leur authenticité, que ces expériences se traduisent en formules religieuses, je dirai — et c'est un pas de plus que cette constatation fera faire à notre démonstration — que ce besoin a reçu dans l'Assemblée protestante de Nîmes une ample satisfaction. On sait que l'initiateur de cette assemblée, justement nommé par acclamation son président d'honneur, le vénérable pasteur Babut, avait rédigé avec l'autorité et l'éloquence qui lui appartiennent, un abrégé des croyances communes à toutes les fractions du protestantisme. Il y a entre nous, disait-il, « une certaine unité *de foi*, car nous aimons tous un même Christ, celui que l'Evangile nous fait connaître ; quelle que soit la façon dont nous essayons de définir sa personne et son oeuvre, il est pour nous tous le Sauveur et le Modèle, celui en qui nous contemplons Dieu tel qu'il est et l'homme tel qu'il doit être. Nous avons un même ennemi, le péché ; un même refuge et recours, la grâce de Dieu ; une même espérance, la vie éternelle. Nous avons une même Bible, que nous plaçons tous avec confiance entre les mains de tous les fidèles, les engageant à la consulter et à l'étudier avec humilité à l'égard de Dieu, avec indépendance à l'égard des hommes. » Et après avoir défini l'unité de foi, l'orateur passait à l'unité de *méthode*, « le libre examen auquel concourent toutes les facultés supérieures de l'âme et dans lequel la prière se joint à l'étude, » pour terminer par l'unité d'*idéal*, « l'établissement en nous et hors de nous de ce Royaume de Dieu pour lequel Jésus a

enseigné, lutté, souffert, donné sa vie et qui implique le renouvellement de la société comme celui de l'individu, le triomphe de la justice et de l'amour sur la terre, la plus grande somme de vie et de bonheur pour tout être humain. » Il concluait en rappelant que l'immortelle déclaration des *Droits de l'homme* est d'origine protestante et que « nous entendons et voulons être, avec conséquence et loyauté, des hommes du XXe siècle en même temps que les disciples du Christ éternel ». Est-ce cette dernière allusion démocratique qui a déplu aux éléments conservateurs de l'assemblée, ou plutôt, comme nous le verrons tout à l'heure, la trop grande précision des affirmations religieuses, toujours est-il que cet admirable exposé, salué par les applaudissements enthousiastes des uns, s'est heurté à la plus extrême réserve des autres, et que, pour éviter une division qui eût été d'autant plus regrettable qu'elle se serait produite à la dernière heure, son vénérable auteur dut consentir, quoique à regret, à retirer son projet de déclaration. Mais il a été largement répandu dans le monde protestant et chacun à pu juger de la sincérité autant que de l'exactitude de ce travail. Pour en montrer la légitimité, il faut rappeler qu'après sa lecture, faite par son auteur en personne, deux membres de la gauche, pris parmi les plus autorisés de l'assemblée, MM. les pasteurs Bertrand de Castres et Trial, de Nîmes, montèrent à la tribune pour déclarer qu'au nom de leur groupe, ils acceptaient, pleinement et joyeusement, le message de M. Babut. Il semble qu'en présence de cette solennelle affirmation, constituant vraiment le *fait nouveau*, *essentiel* à la révision du vieux procès toujours pendant entre les partis, l'Assemblée eut dû éclater en actions de grâce et ébranler les voûtes séculaires du Petit Temple de ses joyeux et reconnaissants *hosanna !* N'était-ce pas l'aveu émouvant des progrès accomplis par le parti libéral dans le sens du christianisme positif, confirmant et dépassant même ceux que manifeste déjà la déclaration de Montpellier ? Au lieu de cela, c'est un silence glacial qui accueillit les paroles de lumière et de franchise prononcées par les représentants de la gauche et la menace implicite de tout une partie de l'assemblée de se retirer de la conférence, si l'on insistait pour mettre aux voix le projet d'adresse qu'une majorité aurait probablement voté comme elle avait voté, dans les séances préalables, le principe des réunions périodiques. Et alors la question se pose, angoissante : pourquoi les opposants n'ont-ils pas cédé au courant de généreuse confiance et de fraternelle largeur qui emportait à ce moment tous les esprits et faisait battre tous les cœurs ? Pourquoi ont-ils infligé un aussi douloureux démenti tant à l'auteur du projet de

déclaration qu'à ceux qui affirmaient y trouver l'expression même de leur propre foi ? N'y avait-il pas, dans le fond, une véritable et injuste méfiance à l'égard d'hommes qui pouvaient répéter le mot prononcé par l'un d'eux, quelques années auparavant, au sein des réunions de Jarnac : « Nous sommes d'honnêtes gens ?» Ah ! c'est que la voie spirituelle était ici contrebattue et contrecarrée par la voie ecclésiastique. Si le projet Babut passait, c'était tout un système qui s'effondrait : cela ne pouvait pas être, cela ne serait pas. L'aveu nous en a été fait par un membre éminent de l'opposition qui nous a dit, assez nettement pour qu'il fût impossible de se méprendre sur sa pensée : Si nous avions admis que la déclaration proposée répondait bien à la foi du protestantisme dans son ensemble, et plus particulièrement exprimait d'une manière suffisante la foi des réformés, il nous devenait impossible de justifier plus longtemps l'existence de notre Union comme distincte des deux autres, et nous étions acculés à la fusion. Or, comme il fallait, pour une masse de raisons ecclésiastiques, sociales, personnelles et autres, maintenir à tout prix l'existence de la dite Union, il fallait aussi, de toute évidence, déclarer que la foi contenue dans le projet d'adresse n'était pas celle de *tous* les protestants, et le faire au moment même où ceux des protestants les plus véhémentement soupçonnés de ne pas partager cette foi, affirmaient de la manière la plus solennelle et la plus catégorique qu'elle était bien sincèrement et bien authentiquement la leur ! Ceci rappelle singulièrement la mentalité de ces métaphysiciens allemands qui établissent — ou construisent — *a priori* ce que la réalité doit être et qui, lorsqu'on leur montre que la réalité est tout autre, décrètent gravement que c'est la réalité qui a tort. Et surtout, ceci nous fait douloureusement sentir les misères de ces luttes ecclésiastiques où la défense des partis — et des partis-pris — passe avant toute autre considération, et s'oppose à tous les rapprochements, ne serait-ce que par la mentalité qu'ils développent. Mais quoiqu'il en soit de ces douloureux incidents et des enseignements qu'ils comportent il reste acquis qu'à Nîmes il a bien et dûment été constaté qu'il existe entre tous les protestants français un fonds commun de croyances, d'expériences et d'espérances chrétiennes, et cette constatation nous suffit pour répondre à ceux qui nous disent que notre rêve d'une union spirituelle, conduisant à une unité organique, est irréalisable, parce que pour prier et travailler ensemble il faut avoir la même foi. Répétons-le donc, au risque de fatiguer le lecteur : On ne perd pas son temps à étudier la Bible quand on ne croit pas qu'elle est le Livre de vie. On ne prie pas en particulier, en public, ou en commun quand on ne

croit pas au Père qui est dans les cieux et qui entend les requêtes de ses enfants. On n'évangélise pas par la parole, le livre, le journal, la conférence, le sermon, l'appel sous toutes ses formes, quand on ne croit pas au Sauveur qui est venu fonder ici-bas son Royaume d'amour, de justice et de sainteté. Qui oserait dire qu'à l'heure actuelle il n'y a pas dans les âmes un élan magnifique vers une compréhension plus riche et plus nette de ces glorieuses réalités? Et qui ne se sentirait pressé d'unir ses prières et d'entrelacer ses mains avec tous ceux qui font monter vers le ciel la requête la plus touchante peut-être que renferme l'Evangile : « Je crois, Seigneur, aide-moi, dans mon incrédulité ! »

VII

Cette incrédulité, du moins dans le domaine qui nous occupe, peut résister aux arguments : elle ne résistera pas aux faits. Et c'est le témoignage des faits, autrement puissant que celui des idées, qu'il nous reste à invoquer en terminant. En fait, loin de nous complaire en des théories abstraites, nous nous sommes borné à parler de réalités concrètes, de réalités déjà expérimentées et à rendre témoignage à des choses que nos yeux ont contemplées avec un frémissement d'espérance et de bonheur. Vers 1893, il y a donc tout près de vingt ans, sur l'initiative de divers pasteurs dont je ne nommerai qu'un seul, parce qu'il n'est plus de ce monde et qu'il contemple maintenant l'entière et glorieuse réalisation de ses rêves, je veux parler de notre regretté Paul Minault, des réunions dites de *conciliation* d'un caractère exclusivement religieux et nullement ecclésiastique, furent convoquées à Nîmes d'abord, à Montpellier ensuite, qui firent quelque bruit, mais encore plus de bien. Je me souviens très distinctement de la salle de la rue Titus où nous étions réunis, au nombre d'une quarantaine, libéraux, orthodoxes et dissidents, non pour discuter des confessions de foi, mais pour étudier, prier et évangéliser en commun. Il y eut, dès le début, une réunion de prières. Je ne réponds pas qu'elle n'ait pas surpris quelques-uns des pasteurs présents, peu habitués encore aux manifestations d'un piétisme qu'on leur avait représenté comme inséparable d'une étroitesse théologique sans limite ; mais nul n'en fit rien connaître, et la réunion fut parfaite de convenance et de sincérité. Puis, on entendit et on discuta une étude de M. le pasteur Schulz, sur la convesion. Le choix du sujet était significatif : d'entrée, nous nous installions au coeur même des réalités religieuses. Enfin, le soir, à l'Oratoire, devant une immense assemblée, divers orateurs, parmi lesquels se trouvaient MM. Ba-

but, Chabas, Trial, et aussi, me semble-t-il, notre inoubliable Minault qui était l'âme de cette journée, firent entendre, en méditant la parabole de l'enfant prodigue, des appels qu'une dame pieuse qualifia de salutistes ! L'émotion fut profonde ; elle ne désarma pas toutefois la critique qui laissa entendre que tel orateur évangélique avait émoussé les angles de sa doctrine personnelle, pour accroître, aux dépens de la vérité, l'impression d'unité qui ressortait de cette réunion. Il fallut même que l'inculpé se défendît et protestât de son absolue sincérité : c'était l'inévitable rançon d'une initiative aussi généreuse, mais aussi hardie. Il eût été trop beau que l'esprit de parti n'essayât pas de se reprendre quelque part. En fait, il n'y avait pas eu la moindre note discordante dans cette soirée qui constituait une véritable réunion d'évangélisation, pas plus, du reste, que dans les autres parties de la journée consacrées à l'étude ou à la prière en commun. Grâce à ces trois éléments intimement rapprochés et fondus dans une vivante harmonie, les âmes firent, ce jour-là, un grand pas vers l'union. Quand le métal est chaud, il est prêt pour la soudure.... Combien il est à regretter que cet essai, répété, à quelque temps de là, dans le temple de Montpellier, avec le même succès, n'ait pas été reproduit partout où l'on souffrait des divisions ecclésiastiques et où l'on aspirait à un rapprochement des coeurs, préparant l'union des membres dispersés de notre Jérusalem en deuil ! Hélas ! l'heure semblait passée ; les esprits étaient ailleurs ; les préoccupation ecclésiastiques reprenaient le dessus. A la fusion par *pénétration* on préférait, bien à tort selon nous, la fusion par *juxtaposition ;* j'entends que la voie ecclésiastique l'emportait, momentanément du moins, sur la voie spirituelle. C'était l'époque des conférences consistoriales de Lyon. On sait comment les grandes espérances qu'avaient fait naître celle de 1896, furent anéanties par celle de 1899 qui s'ajourna *sine die*. Les réunions fraternelles d'étude, de prière et d'action commune ne furent pas reprises. Minault avait d'ailleurs quitté le Midi ; bientôt après il quittait la France et tombait en martyr dans les brousses de l'Ankaratra. Il nous a été doux, en retraçant l'histoire de l'une des tentatives les plus heureuses de rapprochement qui se soient produites dans les dernières années du XIXe siècle, d'évoquer le souvenir de celui qui, par apostolat, par apostolat religieux et par apostolat social, s'était fait l'apôtre de la conciliation. Une Eglise, écrivait-il dans son remarquable travail sur les visites pastorales, qui n'a pas su faire la paix dans son sein, est disqualifiée pour parler de solidarité au peuple qu'elle a l'ambition d'évangéliser. Il a tout fait pour prévenir les maux qui résultent de nos dis-

putes religieuses ; et je me demande comment il eût envisagé les terribles aggravations apportées par la crise de la Séparation à un état de choses qu'il jugeait déjà si profondément anormal. Et la même question se pose pour celui qui soutint, avec Paul Minault, de si étroits rapports de ressemblance que leurs deux figures se confondent presque dans notre souvenir et dans notre vénération. T. Fallot était, lui aussi, conciliateur jusqu'aux mœlles. Il l'était, non par amour de l'unité extérieure, mais par souci de l'âme protestante et de l'âme française sur laquelle nos lamentables querelles nous privaient, à son sentiment « de toute autorité et de toute action. Dans l'union pastorale du Diois, qu'il fonda dès qu'il arriva dans la Drôme, et à laquelle il consacra le meilleur de ses forces, il pratiqua la méthode que nous nous sommes efforcé de caractériser ici. Il réunissait des éléments eclésiastiques forts divers et, par la vertu de la prière et de l'étude en commun, à laquelle, il faut bien le dire, s'ajoutait l'ascendant de sa personnalité, il les rapprochait, les pénétrait, les liait les uns aux autres dans une indissoluble unité. L'auteur de l'*Action bonne* savait ce que vaut cette méthode de confiance et d'amour déjà pratiquée par le Christ lorsqu'il disait à ses disciples, désireux de le voir condamner ceux qui, sans le suivre, chassaient les démons en son nom : « Laissez-les faire : qui n'est pas contre nous est avec nous. » Je me rappelle, pour avoir été l'hôte de Fallot aux Auberts, combien peu de sens et de valeur avaient à ses yeux les étiquettes traditionnelles. Ce qu'il cherchait, c'était l'homme. Son socialisme individualiste du congrès de Lyon, est celui des Fraternités de demain. Les évolutions de Fallot sont bien peu de chose aux yeux de ceux qui connaissent les expériences qui ont présidé à leur enchaînement. Son histoire se répète tous les jours ; et c'est à la conviction qui l'animait que seront infailliblement conduits ceux qui, comme Tolstoï, aiment la vérité plus que leurs opinions, l'Evangile plus que leur doctrine, et le Royaume de Dieu plus que l'Eglise, la secte ou le parti auxquels ils ont sacrifié tant de biens autrement durables et précieux. C'est l'esprit de Fallot qui préside dans les quelques groupements régionaux, bien peu nombreux encore, hélas ! où, sans se soucier des classifications courantes, des hommes de bonne volonté s'unissent pour étudier, prier et agir en commun. Je ne parle pas ici des réunions de Livron qui sont tout à fait favorables à ma thèse, et qui ont déjà fait tant de bien, mais qui sont purement occasionnelles. Je parle de sociétés, d'organismes proprement dits. L'un d'eux, celui que je connais

le mieux, s'honore d'avoir possédé Minault dans son sein. C'est ce groupe fraternel, dont j'ai récemment signalé l'existence dans une feuille régionale, que j'ai eu sans cesse sous les yeux en écrivant les pages qui précèdent et auxquelles elles confèrent la valeur à la fois d'une expérience et d'un témoignage. Il y a vingt ans, que, dans ces modestes réunions, entre orthodoxes, libéraux, jarnacais, indépendants, nous nous rencontrons pour la prière, l'étude et le travail commun ; vingt ans que nous y goûtons les joies de cette harmonie fraternelle dont le Psalmiste célébrait la douceur, vingt ans que nous y prenons une conscience toujours plus nette de l'indissoluble unité qui nous relie, et qui fait que, si nous étions appelés à bâtir une Eglise de toutes pièces, en faisant abstraction des contingences actuelles, nous n'hésiterions pas à devenir ensemble et au même titre les pasteurs de cette Eglise. Nous avons créé entre nous, par la bonté de Dieu, l'unité spirituelle, nous sommes mûrs pour l'unité ecclésiastique. *Par l'union à l'unité !*

J'ai dit. A chacun de réfléchir ,et si ses réflexions le conduisent aux conclusions qui se dégagent de cette étude, de se mettre à l'oeuvre sans faiblesse et sans retard. A chacun de ceux qui portent au cœur « *la pitié qui est aux Eglises de France* », de se lever pour réparer les brèches et pour bander les plaies de notre bien aimée mais infortunée Sion. Seul le baume de Galaud, j'entends celui de la prière, peut adoucir en ce moment l'amertume de ses douleurs ; seule la méthode religieuse peut l'arracher à la mort qui la menace. Prions donc d'un seul cœur et d'une seule voix le Dieu des miséricordes, d'avoir compassion de ses enfants ; et quand nous nous serons courbés ensemble pour l'intercession, nous ne nous relèverons pas pour d'autres luttes que celles qui ont pour objet non des frères mais les ennemis du Royaume de Dieu. Ceux-là vaincront qui sauront prier, servir et surtout aimer.

J.-E. Neel

SUR QUELQUES LIVRES DE CHOIX

Paul Stapfer. *L'inquiétude religieuse du temps présent*, Paris, Fischbacher, 1912.

J'appelle un livre de choix un livre plein, où il y a beaucoup de choses parfois sous un petit volume, un de ces ouvrages que l'on prend souvent pour y relire la remarque profonde ou le mot lumineux qui vous a frappé. L'ouvrage de M. Paul Stapfer est un livre de choix.

Il y a longtemps que je fréquente M. Paul Stapfer, il y a bien trente ans, à peu près. Un jour, sur les quais, — eh oui, je le regrette mais c'est ainsi — un jour sur les quais où je faisais déjà des promenades utiles — je rencontrais un des premiers ouvrages de M. Stapfer. C'était un exemplaire d'auteur. Le nom avait été coupé. J'eus l'ouvrage à bon compte et je commençai une fréquentation littéraire qui n'a plus cessé.

J'étais attiré par cet esprit. Mais j'étais loin d'être toujours d'accord avec le littérateur brillant que j'aimais suivre sans le comprendre toujours. Il fallait, alors surtout, le lire en se disant qu'il parlait *cum grano salis* et je mis peut-être du temps à m'en apercevoir.

Et puis, la question religieuse ne tarda pas à nous diviser. M. Paul Stapfer adopta longtemps une attitude qui est celle de beaucoup d'hommes émancipés qui consentent volontiers à ce que l'on mette sur le dos des autres un fardeau dont ils se sont déchargés eux-mêmes. Il se disait mécréant, mais il affectait de ne prendre au sérieux — sur le terrain religieux que les affirmations épaisses et solides. Le fidéisme n'avait point alors l'heur de lui plaire.

Il répétait le tout ou rien qui a été fatal à tant d'âmes émancipées. Ne pouvant pas être orthodoxe comme Adolphe Monod, je ne chercherai même pas s'il y a tout à côté un terrain solide où je pourrai m'établir...

Depuis quelques années tout a changé. M. Paul Stapfer a regardé de plus près le problème religieux et il s'est singulièrement rapproché de ceux qui ne consentent pas à associer l'avenir de la vie religieuse à une formule d'orthodoxie ou à n'importe quelle affirmation dogmatique. Lui-même en fait l'aveu: « Depuis que je suis un vieillard et que ma fin approche plus précipitamment, je m'intéresse moins aux choses purement littéraires qui furent la passion de ma jeunesse et chaque jour davantage aux grands problèmes métaphysiques et religieux. »

S'il parle aujourd'hui de l'*Inquiétude religieuse* des autres, c'est que cette inquiétude est la sienne. C'est la pensée religieuse d'Euripide qu'il recherche en parlant de lui ; chez Félix Bovet, chez Wilfred Monod ou chez Gaston Frommel, chez Pascal ou Félix Bovet, c'est la qualité de l'âme qu'il examine, ce sont les affirmations fondamentales qu'il extrait. Il fait sa gerbe et nous pouvons faire la nôtre en butinant avec lui.

Pour nous que le symbolisme d'Auguste Sabatier a depuis longtemps arraché au scepticisme, ce n'est pas sans un secret plaisir, que nous voyons un esprit aussi délicat, un écrivain aussi habile, un homme aussi sincère que M. Paul Stapfer en venir à des constatations ou à des jugements où nous retrouvons, infiniment mieux habillée, une pensée qui est depuis des années notre interne réconfort. Citons quelques exemples typiques qui nous révèlent une pensée que M. Paul Stapfer ne dissimule pas le moins du monde. « Il est naturel que l'homme qui pense évolue vers plus de lumière, que les conversions par conséquent se fassent du polythéisme au théisme, du catholicisme au protestantisme, de l'orthodoxie au christianisme libéral, de la lettre à l'Esprit, de la Bible tenue pour inspirée en bloc à la distinction critique des textes, du pape infaillible au modernisme... »

M. Paul Stapfer ne sourit plus du fidéisme. A propos de Félix Bovet, il dira : Le *fidéisme* n'avait pas encore commencé à faire, de son temps, la fortune que nous avons vue, et si la chose existait sans aucun doute, puisqu'elle date de Jésus lui-même qui l'a fondée par cette parole : « Ta foi, t'a sauvée, « le mot n'était guère en usage. » Aujourd'hui, M. Paul Stapfer veut que nous renoncions une bonne fois « à nous jeter à la tête les noms *de libéral et d'orthodoxe.* » Jamais ces gros mots ne furent justes. Car, d'abord, ce sont des injures. Et puis, c'est le mauvais résumé des idées que nous prêtons à nos adversaires, non l'expression exacte de ce qu'ils pensent vraiment. Aujourd'hui, M. Paul Stapfer rend justice aux beaux travaux de M. Ménégoz et même il fait tout net l'aveu de l'évolution qui s'est produite en lui. « Dans mon enfance, mon éducation religieuse étant restée orthodoxe exclusivement, mon illustre oncle Adolphe Monod m'ayant inspiré, par son admirable éloquence, mon premier grand enthousiasme littéraire, je ne connaissais même pas le protestantisme libéral, dont il ne m'était pas permis d'aller entendre les prédicateurs, et qui, d'ailleurs, en ce temps-là, se confondait trop dans l'opinion sévère de ma famille et peut-être dans la réalité avec le rationalisme, pour que mon esprit prévenu eût pu retirer de leurs sermons aucune édification proprement chrétienne. Quand, par le simple effet de ma culture classique, je commençai à me détacher des croyances de l'orthodoxie, je persistai longtemps à penser que seule, cette vieille doctrine contient le christianisme intégral, que c'est par conséquent sortir plus ou moins du christianisme que s'affranchir de l'orthodoxie tant soit peu, et plus longtemps encore je demeurai persuadé qu'on ne peut rencontrer la foi, la grande foi et la grande éloquence que chez l'orateur *orthodoxe*, c'est-à-dire entièrement soumis à l'autorité de la Bible, pénétré du néant de la raison humaine et annonçant aux hommes de la part de Dieu, des choses qui confondent l'intelligence et le cœur... Le progrès de ma critique religieuse fut simple-

ment de découvrir que la liberté de l'esprit n'est pas moins favorable à la foi, comme à l'éloquence, que l'autorité de la lettre... » Refuser de reconnaître qu'il y a en fait de bons chrétiens chez les libéraux et que leur façon de comprendre l'Evangile n'a théoriquement rien de contraire à la foi vivante et agissante, c'est beaucoup d'aveuglement ou bien peu de sincérité. »

Voilà une belle page que les libres croyants relèveront avec plaisir et qui leur fera oublier tout ce qu'ils avaient trouvé d'excessif et de faux dans le livre d'ailleurs si vivant, que M. Paul Stapfer consacrait en 1897 à *Bossuet et Adolphe Monod*.

Ce que je viens de dire suffira, je le crois, à inspirer à beaucoup de nos lecteurs, le désir de lire et de méditer les dix études diverses que renferment le volume intitulé : *L'Inquiétude religieuse du temps présent*. Je l'ai signalé déjà, oralement, à quelques amis. Pas un qui ne m'ait dit ensuite, après l'avoir lu : oui, c'est un livre de choix.

Livre de choix aussi, qu'il faut avoir sous la main, pour le reprendre souvent, le volume intitulé *Charles Ritter, ses amis et ses maîtres, Choix de lettres*, 1859-1905 (1). C'est la vie d'un esprit délicat, d'une âme sincère, illustrée par des lettres de Ste-Beuve, Renan, Taine, Cherbuliez, Paul Bourget, D. Strauss, George Eliot, Williams James. Cela ne s'analyse pas. On prend, on lit, on note, on extrait, on s'enrichit. L'éditeur du livre, M. Eugène Ritter, a rendu d'éminents services aux bonnes lettres. Sa piété fraternelle a été bien inspirée en lui faisant publier ce volume auquel nous souhaitons une fortune durable. Elle est très méritée.

Emerson. *Essais choisis*, traduits de l'anglais par Mme Henriette-Mirabaud-Thorens. Paris, Félix Alcan.

Madame H. Mirabaud-Thorens a fort bien fait de traduire les cinq essais d'Emerson que renferme le volume ici annoncé. Expérience. Héroïsme. Amour.

(1) Paris, Fischbacher.

Histoire. Dons : Voilà les cinq prétextes que l'auteur a pris de nous dire des choses variées, neuves, obscures, vagues, admirables ou précieuses. Car il y a de tout dans Emerson des traits de génie et des boutades l'américain en période électorale, des paroles lumineuses de vérité et des pages d'un impénétrable clair-obscur. C'est le Rodin de la pensée. Il nous montre le dos vigoureux d'un athlète dont la tête et les pieds se perdent dans le vague du marbre muet. Malgré l'élégance de la traduction et le courant du style, on ne lira pas d'un trait les essais que Mme Mirabaud vient de mettre à notre portée. On emportera le livre à la campagne, on le fermera pour le rouvrir plus tard et finalement on aura l'âme agrandie et l'esprit plus nourri. On laissera à l'écrivain ses scories et on gardera précieusement les fragments d'or pur qu'il nous aura mis dans la main.

C'est une heureuse idée d'avoir demandé à M. Henri Lichtenberger de mettre une préface à ce petit livre. Il fallait un universitaire français pour mettre un peu d'ordre dans le riche fouillis américain, il fallait un professeur de Sorbonne pour tailler quelques allées clairifiantes dans la forêt d'Emerson. Il fallait cette préface pour permettre à beaucoup de profiter vraiment du livre lui-même. M. Lichtenberger commence par décrire ce qu'il appelle la tentation du Dégoût qui est celle du moderne de haute culture, dégoût de soi, dégoût de l'humanité, dégoût de l'univers. Emerson, dit-il, en a magnifiquement triomphé. Mais non point par un optimisme béat.... Il faut écouter ce morceau.... « Il est loin sans doute dit M. Lichtenberger au sujet d'Emerson — » il est loin des optimistes béats, des satisfaits qui trouvent que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Il sait fort bien que les voies de la Providence sont rudes et que la Nécessité ne dorlote pas les individus. N'essayez pas d'habiller ce tyran redoutable du linge propre et de la cravate blanche de l'étudiant en théologie. La « Nature » n'a aucune respectabilité. Elle n'est pas favorable aux ascètes. « Elle arrive, dit Emerson,

en mangeant, en buvant et en chantant ; ses préférés, les puissants, les forts, les somptueux, ne sont pas les enfants de notre loi, ne sortent pas de nos écoles du dimanche, ne pèsent pas leur nourriture et ne gardent pas rigoureusement les commandements...» Voici un de ces traits, nombreux chez Emerson, qui, aujourd'hui surtout, portent à faux. Ils ont vieilli, et on se demande à qui il en a. Les étudiants en théologie ne portent plus de cravates blanche ; s'il y a aujourd'hui quelque noble dégoût de la platitude actuelle et de l'humanité et de l'univers, c'est chez eux qu'on le trouve ; le coup de soleil de Nietsche leur a tapé sur la tête, et je crois bien que, s'il subsiste chez nous quelque virilité, c'est dans le monde des églises émancipées et des « écoles du dimanche » qu'il faut aller la chercher.

M. Henri Lichtenberger résumant très heureusement et même éloquemment la pensée d'Emerson s'écrie : « Au malheureux, à l'affligé, il enseigne qu'il n'est point de pertes irréparables : même les épreuves qui semblent n'être pas autre chose qu'une privation pure et simple — maladies, déceptions, pertes de fortune, mort d'amis ou de proches — peuvent prendre dans la suite l'aspect de guides et de génies qui nous conduisent vers une destinée supérieure. Rien n'est plus vain que de nous absorber dans la contemplation du mal, dans la désespérance, le remords, le regret du passé mort, ou de nous attarder dans les ruines de la vieille tente où nous avons reçu abri, nourriture et force. Il faut avoir foi dans la puissance réparatrice qui gît sous chaque fait et écouter la voix qui nous crie : « Debout, toujours en avant. » Je ne sais pas comment les hommes du monde accueillent cette prédication. Mais je connais des églises d'avenir qui ne tiennent pas d'autre langage.

Mais je ne veux pas résumer ni discuter ici toute cette intéressante préface. Ceux qui veulent mieux connaître Emerson, voir plus clair dans sa pensée fondamentale, feront bien de lire l'introduction de M. Henri Lichtenberger. Nous avons encore ici un livre de choix.

J'en dirai autant, et sans la moindre complaisance amicale, de celui qui va suivre. Si je mets quelque intention aimable à rapprocher la traduction de Mme Henriette Mirabaud du livre de son mari, c'est que je trouve ici, simplement, une occasion rare de saluer, dans un même ménage parisien, les nobles travaux de l'esprit.

L'un-multiple, *esquisse d'une métaphysique*, par Robert Mirabaud, Paris, Alcan, 1912.

Le problème religieux s'impose de plus en plus à la conscience humaine. Plus l'homme s'élève et plus il voit loin. A la montée, il lui arrive d'être ébloui de ses propres lumières ; sur la hauteur enfin conquise, il peut élever son regard au-dessus des choses de la terre jusqu'à Celui qui explique tout. Ce qui fait le très-vif intérêt du petit livre de M. R. Mirabaud, c'est sa sincérité. Imaginez un homme du monde qui a beaucoup lu et beaucoup réfléchi, qui s'est déniaisé par sa large culture au point de savoir trouver au sein des systèmes les plus enveloppés et les plus touffus la paillette d'or d'une vérité éternelle, au point de sympathiser avec la recherche de toute âme humaine quels que soient son pays ou sa race et vous aurez M. Robert Mirabaud. C'est un homme de son temps. Il connaît le stravaux de sa génération — mais il n'en est pas dominé. Est-ce en lisant qu'il a appris à écrire ? Je croirais plutôt qu'une âme vibrante et harmonique écrit toujours bien. Qui est-ce qui a appris à écrire à Rousseau ? Personne que son démon intérieur. De même, c'est l'émotion de M. Mirabaud devant les problèmes de notre destinées qui lui a inspiré des pages heureuses et harmoniques qui nous émeuvent parce qu'elles sont sincères, vécues, humaines. L'opuscule de M. Mirabaud est une métaphysique et une théodicée, c'est un effort pour sortir des contradictions de l'Esprit, c'est un cantique de l'esprit à l'Esprit. Et cela vaut d'être lu parce qu'il y a là de l'émotion, de la pensée, des intuitions profondément vraies. Pour M. Mirabaud, il n'y a pas de coupures entre les différents

règnes de la nature. Physique et chimie sont les provinces d'un même empire. Il n'y a pas de limites infranchissables non plus entre le monde extérieur et le monde intérieur. La dualité n'existe que dans les mots. Il y a un principe unique dont les deux pôles sont la force et l'esprit. La force c'est l'Esprit agissant; l'Esprit c'est la Force qui pense ». Par cette conception idéaliste, le grand problème de la métaphysique, le passage du *moi* au *non-moi* se trouve résolu ou plutôt supprimé, puisque le moi et le non-moi, le sujet et l'objet, l'esprit et l'énergie ne sont qu'une seule chose : l'*âme*. » (p. 14). Il y a des objections. M. R. Mirabaud les discute et, à notre sens, victorieusement. Il y a des réponses qui portent et qui vont loin. Exemple : « Notre misérable entendement peut aborder, sinon résoudre les plus profonds problèmes ; l'explication de ce qui est sera seulement donnée par des raisons capables de satisfaire l'esprit. Il n'y a d'explication que la finalité. Les faits les plus nombreux, les mieux constatés, les mieux classés n'expliquent rien .L'idée seule est une explication ; l'idée seule est la raison des choses...Quelle est donc l'idée de l'Absolu? Peut-elle être autre que beauté, bonté, justice, gloire, bonheur, puissance et harmonie ? Certes, notre auteur ne croit pas avoir tout expliqué. Pour lui, comme pour nous, le problème du mal *en dépit de la solution qu'il croit entrevoir*, reste angoissant. « Mais quoi ! ne fallait-il pas que le doute subsistât et que rien ne pût le détruire pour que la Foi fut créée? C'est parce que nous ne pouvons comprendre, qu'il faut avoir confiance et espérer... La foi n'est pas seulement une adhésion généreuse, un beau pari ; elle est une nécessité de notre nature... l'être qui ne sait pas doit croire ; la partie doit faire confiance au tout. La foi est logiquement inévitable ; elle n'est pas contraire à la raison ; elle en est la limite.» Tout cela n'a rien de banal. Il faut lire le petit livre de M. R. Mirabaud. Il fait réfléchir, il éclaire; c'est un symptôme de plus que de beaux jours se préparent pour la foi libre des cœurs généreux.

La Vie tragique de Geneviève (1). Mme Louise Compain

est un écrivain de talent et son talent s'accentue et s'épure dans son nouveau roman : *La Vie tragique de Geneviève.*

Ce n'est pas un livre de tout repos. Il est passionné, parfois même un peu brutal. Mais quoi ? Il ne s'agit pas de floritures, mais d'un de ces enfants de l'amour égoïste et lâche qu'un misérable père laisse sur les bras d'une mère abandonnée. Je n'en raconterai ni la trame, ni le thème, mais j'en conseille la lecture à tous ceux qui vivent tranquilles, dans l'honnêteté banale et qui ne font rien pour secourir les misères qui les entourent. C'est un fait-divers éloquemment raconté. Il évoque la servitude de l'ouvrière, l'égoïsme des masses. Elles sont légion les geneviève tragiques. Pitié pour elles.

Le livre de Mme Compain est un bon livre. C'est un livre de pitié humaine et la pitié humaine, c'est le premier pas vers la charité divine qui aime, qui se donne, corrige et élève.

John Viénot

---

(1) Paris, chez Calmann-Lévy.

AU DOCTEUR ADOLPHE JALAGUIER

à l'occasion de sa nomination à l'Académie de médecine.

Maître habile en son art divin,
Le vainqueur de l'appendicite
Voit recònnaître son mérite
Et de docteur et d'écrivain.

Jalaguier, je vous félicite.
Le pays vous accueille enfin,
Lui que souvent l'on sert en vain,
A bras ouverts dans son élite.

Mais il est de plus beaux lauriers
Dont sont privés et maints guerriers
Et maints experts d'anatomie.

Combien pour vous auraient voté,
S'il était une Académie
Où l'on entre par la bonté !

D. Lortsch

AUX AVIATEURS

DES AILES !

Je suis le grand oiseau qui cherche dans les airs,
Au-dessus des forêts, des montagnes, des mers,
La route inexplorée ouverte aux étendues ;
Je vais toujours plus haut, de mes ailes tendues.
Rien n'existe pour moi de ce qui fut borné,
Et c'est pour l'infini du ciel que je suis né !

Je sais que ce domaine appartient aux étoiles,
A l'aigle, ce pionnier qui déchire les voiles
Des espaces couverts de nuages flottants,
Mais l'homme s'est fait aigle et, dans ses vols montants,
Il dépasse l'oiseau, maître des altitudes,
Et, bravant la rigueur des froides latitudes,
Il plane solitaire, invisible, perdu !...

Or l'espace est jaloux de l'hôte inattendu ;
Ce conquérant des airs trouble sa paix immense,
Il viole les confins créés pour le silence,
Et les vents, contre lui, soufflent, exaspérés,
Jusqu'à ce que, meurtri par les assauts livrés,
Le lutteur tournoyant dans sa chute sublime,
Roule, martyr obscur, au fond de quelque abîme...

Mais un autre oiseau vient, et puis un autre encor,
Et toujours plus rapide, en un plus large essor,
Chaque aile voyageuse ondule et se déploie,
Et sur les grands vaincus, qui tracèrent la voie,
Elle monte, elle monte, à l'Est, au Sud, au Nord,
Dans une ascension de victoire et de mort !

Georges Boutelleau

REVUE DE LIVRES

L'esprit public en Allemagne, vingt ans après Bismarck, par Henri Moysset, in-8, 304 pages, Alcan 1911 ; prix : cinq francs.

Derrière la façade imposante des statistiques, où s'affirme la prospérité allemande, il y a.... « des hommes inquiets » (p. VIII). L'Allemagne, éveillée d'un rêve de quarante ans, est mécontente et préoccupée. Tel est le grand fait qu'étudie M. Moysset dans ce brillant ouvrage, très captivant, d'une actualité saisissante, où il a rassemblé divers articles, parus de 1908 à 1911, dans la *Revue des Deux Mondes* et le *Correspondant*. La cause première de ce malaise est « la fabrication de l'unité allemande par la guerre et par des moyens révolutionnaires » (p. XXV). Unité factice, ébranlée sans cesse par la résistance irréductible des coeurs que l'Allemagne opprime, ou par les efforts d'un parti toujours plus puissant pour transformer l'Etat agraire et demi-féodal en Etat démocratique. Les deux premiers chapitres racontent en détail les mesures brutales adoptées pour « fortifier le Germanisme » dans la Pologne allemande. C'est d'abord l'interdiction de la langue polonaise à l'école, sauf pour l'enseignement religieux (1873), et plus tard (en 1908) dans les débats des réunions publiques (excepté en période électorale). Puis vient en 1886 la « loi de colonisation », qui vote cent millions de marks pour acheter des terres en Pologne et y installer des Allemands. La Commission de Colonisation fit l'acquisition (de 1886 à 1906) de 326,000 hectares, où s'établirent cent mille habitants environ, mais elle a été mise en échec par la puissante organisation économique, financière et sociale des Polonais (p. 33-46), et le gouvernement, fidèle à la manière forte de Bismarck, fit voter en février 1908, une loi inique autorisant l'expropriation en Pologne. Disons-le à l'honneur de l'Allemagne, cette décision n'a été prise qu'à la suite de grandes luttes et avec de sérieuses restrictions. A la Chambre des Députés, le centre et le parti libre-penseur repoussèrent la loi par 119 voix ; les nationaux-libéraux et les conservateurs la votèrent « la mort dans l'âme » (198 voix). A la Chambre des Seigneurs, elle ne passa qu'avec une majorité de 32 voix, après l'opposition magnifique du maréchal comte de Hoeseler et du cardinal Kopp.

Un autre motif de mécontentement est la situation économique et politique (chapitres III et IV). La cherté de la vie s'est fort accrue, car la population de l'empire, d'après le recensement de 1910, est de près de soixante-cinq millions d'habitants, et la terre ne peut en nourrir plus de quarante ! Aussi, le peuple réclame-t-il la limitation du protectionnisme qui maintient les prix élevés. De plus, les divisions politiques sont tranchées. La vieille noblesse, qui fait servir son influence à la défense de ses intérêts agricoles, est battue en brèche par la féodalité industrielle et par la petite bourgeoisie qui s'est alliée à la démocratie socialiste.

La puissance du nombre tend à soumettre le gouvernement au principe majoritaire. Elle revendique, contre le droit divin du roi, le suffrage universel, direct et secret en Prusse. Guillaume II consentit en principe à la réforme en octobre 1908. Un projet bâtard vint en discussion le 10 février 1910 et passa avec de telles modifications que M. de Bethmann-Hollweg le retira, et depuis lors, la question est toujours en suspens. — Dans le chapitre V, M. Moynier parle de « la campagne contre Guillaume II, roi de Prusse et empereur allemand ». Commencée en 1890 par Bismarck, qui avait à se venger, elle fut reprise plus tard. On en veut à Guillaume II de s'être intitulé « l'empereur de la paix » et d'avoir intéressé aux affaires publiques les gens de négoce et autres « hommes nouveaux ». On lui reproche son optimisme de commande (affiché en septembre 1906 à Breslau), sa politique personnelle, nerveuse et bavarde, qui indispose l'étranger et amène des humiliations. Qu'on se rappelle le *tolle* soulevé en Allemagne, en novembre 1910, par le fameux article du *Daily-Telegraph*, intitulé *L'Empereur d'Allemagne et l'Angleterre*, les critiques amères dirigées contre Guillaume II au Reichstag (10 et 11 novembre) et l'engagement que lui fit prendre M. de Bulow, de garder désormais le silence... — Le dernier chapitre du livre fait ressortir le malaise créé par la coexistence, depuis 1848, d'un parlement prussien et d'un parlement allemand. Le Landtag, fief des agrariens conservateurs, est accusé de peser sur le Reichstag, représentant les intérêts — opposés — de la majorité du peuple allemand. Contre la noblesse et la grande bourgeoisie prussiennes, auxquelles l'essor industriel et commercial a le plus profité, marche l'Allemagne du Sud, qui n'a pas fait fortune. Elle demande pour la Prusse, le suffrage universel qui la démocratisera. En résumé, la situation est grave en Allemagne, et elle nous intéresse, nous, Français, au plus haut point. Nous remercions M. Moysset de nous l'avoir si bien expliquée. P. F.

La musique d'Eglise, par le Dr Karl Weinmann, traduction Landormy, chez Delaplane, 48, rue Monsieur-le-Prince, Paris, 1912, 221 pages, prix 1 fr. 60.

Nous avons plaisir à signaler ce savant ouvrage, dû au distingué directeur de l'Ecole de musique d'Eglise de Ratisbonne, traduit par M. Paul Landormy, professeur agrégé, auteur d'une *Histoire de la Musique* très appréciée (parue chez le même éditeur). La première partie traite du chant monophonique. Le chant d'église latin tire son origine de la psalmodie juive, avec solo accompagné de refrain des assistants. Au IVe siècle, apparaissent l'*Alleluia*, orné de vocalises, suites de sons sans paroles (*tropes*) et la psalmodie chorale (à double chœur) ou chant antiphonique. Ces formes musicales furent introduites à Milan par saint Ambroise, et de là elles pénétrèrent dans les églises latines. L'organisation du chant de la messe eut lieu sur l'initiative du pape Grégoire le Grand (mort en 604), grâce aux efforts de la *Schola Cantorum* (voir p. 18-56, des détails précis sur l'histoire et la théorie du chant grégorien, et sur sa restauration au XIXe siècle). A ces chants en latin, s'ajoutèrent peu à peu, surtout en Allemagne, des lieds d'église en langue vulgaire, qui, plus tard, avec Luther devinrent « le symbole liturgique de la nouvelle religion », et revêtirent souvent la forme de choral en style polyphonique (sur le rôle musical de Luther, cf. p. 68-70). — La seconde partie du livre raconte l' « histoire de la musique polyphonique ». Elle date de la fin du IXe siècle, et les tentatives du moine Hucbald. Elle prit son essor au XVe siècle, avec l'école néerlandaise, illustrée par Josquin des Prés, compositeur ingénieux et fécond, et surtout par Roland de Lassus qui devint en 1562,

directeur du chant de la célèbre chapelle de Munich, et écrivit plus de deux mille ouvrages où les beautés musicales sont prodiguées. Ce qui distingue cette école, c'est l'emploi de motifs de chansons profanes et l'imitation habile — parfois trop compliquée — du thème principal dans les différentes parties. A l'âge néerlandais succéda la période italienne, avec le retour des papes à Rome (1377). A côté de la *Schola Cantorum*, prospérèrent l'institution des chanteurs pontificaux avec la chapelle Sixtine élevée par Sixte IV (fin du XVe siècle), et celle des douze chanteurs (*capella Julia*) attachée par Jules II à l'Eglise Saint-Pierre. Les grands noms de l'école romaine furent Palestrina, mort en 1594, maître de chapelle à Saint-Pierre, renommé pour ses compositions en polyphonie purement vocale sans accompagnement (*Messe du pape Marcel à 4 voix*, l'*Assumpta est Maria* à 6 voix, etc.) ; Allegri, chanteur pontifical sous Urbain VIII, auteur de pièces pour orchestre et du fameux choeur *Miserere*, reconstitué de mémoire par Mozart. Glissons sur l'école de Naples, illustrée par Durante, maître de Pergolèse auquel on doit le célèbre *Stabat mater* pour insister sur celle de Venise, où l'art musical religieux se distingua par la plénitude des sons, la multiplicité des parties vocales et l'indépendance de la musique instrumentale pure. Relevons les noms de Zarlino, maître de Chapelle à Saint-Marc, qui exposa les principes de l'harmonie, Andrea Gabrieli et son neveu Giovanni Gabrieli (mort en 1612), connus l'un par ses *Psaumes de pénitence* à six voix, l'autre par ses *Symphoniœ sacræ*, ses *Canzoni e Sonate* pour instruments. En Allemagne, l'art polyphonique prospéra aussi avec Heinrich Isaac «l'Orphée Allemand», le maître de Chapelle Walther (le plus ancien compositeur protestant), Sent, de Munich (mort en 1555) et plus tard Fux, de Vienne, le « Palestrina autrichien ». Dans la première moitié du XIXe siècle, Karl Proske, chanoine à Ratisbonne, organisateur de la célèbre bibliothèque de vieilles oeuvres classiques (plus de 36,000), qui porte son nom, restaura le chant choral sans instruments, tandis que Franz Witt fondait (1868) à Bamberg la *Société Cécilienne*, destinée à développer la musique d'Eglise. La troisième partie du livre de M. Weinmann est consacrée à l'histoire de la musique religieuse instrumentale, qui a pris un tel essor avec les grands maîtres Haydn, Mozart, Beethoven, etc. Ne pouvant la résumer ici, nous renvoyons à ces pages si intéressantes, que devraient lire tous les amateurs de musique sacrée. P. F.

Les Phénomènes psychiques et la question de l'au-delà par Alfred Bénézech, Fischbacher, 1912 ; prix : 3 fr. 50.

Les phénomènes mystérieux étudiés par les spirites sont-ils une révélation positive de l'au-delà ? Telle est la question que se pose, dans cet ouvrage intéressant et souvent émouvant, M. Bénezech, ancien pasteur à Montauban. Attiré vers ce sujet par un deuil cruel, l'auteur expose les résultats surprenants auxquels il est arrivé, avec le concours d'observateurs très sérieux qui se sont joints à lui pendant six ans, pour faire des expériences : réponses et soulèvements de la table, écriture directe due aux esprits, apparitions sous forme matérielle, etc. Le passage qui nous a le plus frappé est celui qui a trait aux conversations d'un père et d'une mère (que l'on devine) avec leur fils mort à vingt ans (p. 127-131). Comment expliquer ces phénomènes « psychiques » ? Faut-il supposer que ces soi-disants esprits ne sont qu'une projection de la personnalité des médiums sous l'influence d'énergies émanées des expérimentateurs ? Non, dit M. Bénezech, et il cite des faits (196-197) réfractaires à cette explication. Invoquant les forces inconnues, dont on a une idée par exemple dans les cas de télépa-

thie, il se prononce en faveur de l'hypothèse spirite, (202) qui « voit grandir le nombre de ses adhérents parmi les intellectuels d'élite » (p. 234), et a été acceptée par des savants comme Crookes, Lombroso et surtout Myers (qui ne s'y rallia qu'au bout de vingt ans d'études). Dans le chapitre VI (*Quelques vues sur l'au-delà*), l'auteur résume les impressions des « désincarnés » d'après les communications qu'on a pu recevoir d'eux. Le trépassé est revêtu d'un corps « relativement immatériel », avec la sensation d'être délivré de la servitude de la chair et d'entrer dans une vie supérieure et intense. « Ses sentiments se résument dans ce mot: Tout est beau » (p. 157). « Il progresse moralement avec d'autant plus de facilité que, le corps étant détruit, on est débarrassé d'une quantité de besoins et d'appétits qui rabaissent » (p. 160). « Celui qui a mené grossièrement ici-bas l'existence d'un sensuel, travaille à se dégrossir » (p. 161). C'est « une sorte de purgatoire », éclairé par l' « espoir de la délivrance» . Les désincarnés s'intéressent aux vivants mais ils ont de la peine à communiquer avec eux.... Dans le dernier chapitre, M. Bénézech énumère les bienfaits du spiritisme : il accroît la majesté de la morale en faisant toucher du doigt les sanctions d'outre-tombe, il donne une base expérimentale aux « probabilités morales de la survie », il fait échec au suicide, il console les affligés, il vient en aide au christianisme en y ramenant le merveilleux que la science «mal informée» en avait bannie, ou du moins en conservant celui qu'admet la science mieux informée. Le Christ apparaît donc, à sa clarté, comme un homme « supranormal » et, selon la remarque de Myers (*La personnalité humaine*), sa résurrection devient une croyance que peut accepter un homme raisonnable (p. 280). Tout cela est bien déduit, et ces bienfaits sont difficiles à contester, mais M. Bénezech s'est-il demandé si l'étude de ces phénomènes si troublants n'est pas dangereuse pour les personnes impressionnables, et propre à leur frapper l'esprit ? Convient-il d'autre part, de soulever trop tôt les voiles qui cachent la destinée humaine, et de remplacer « les probabilités morales de la survie » par une assurance, qui, quoi qu'en dise l'auteur (p. 254), risque de faire de la vertu un acte intéressé ? Il y a là, selon nous, deux difficultés qui doivent engager à la prudence les propagateurs du spiritisme.

P. F.

Shinran and his work : *studies in Shinshu Theology*, par le révérend Arthur Loyd, Tokio, 1910.

Signalons ici cet ouvrage du savant secrétaire de l'*Asiatic Society of Japan*, professeur d'anglais à l'Université impériale de Tokio, un des Européens qui, d'après M. Clavery, secrétaire général de la Société franco-japonaise de Paris, « connaissent le mieux la civilisation morale de l'Extrême-Orient, en particulier du Japon ». Il s'est signalé, en effet, par diverses publications : *Vie de l'amiral Togo*, *Méditations bouddhistes*, *Le Mahayana japonais*, *etc.* Dans ce nouveau volume, M. Loyd étudie la vie et l'oeuvre de Shinran, qui fonda au Japon (XIIIe siècle) la secte boudhique *Shinshu* (*vraie* secte), qui y compte actuellement douze millions de fidèles et est animée d'un esprit assez large puisqu'elle admet le mariage des prêtres et les autorise à manger de la viande. Nous renvoyons, pour les détails, au compte-rendu de M. Clavery (n° de mars 1911 du *Bulletin* de la Société franco-japonaise de Paris), en nous bornant à citer ce fragment de la conclusion de M. Loyd : « Il y a entre l'Orient et l'Occident plus d'éléments communs que nous ne l'avions imaginé. Ce sera une force réelle pour le sentiment de fraternité parmi les hommes s'il nous est permis de dire que, bien que les termes par lesquels

s'exprime notre foi, soient différents, et bien que de part et d'autre notre entraînement, notre préparation et nos tendances dans l'ordre spirituel, aient jusqu'à présent suivi des directions fort divergentes, cependant à la base de tout cela, il y a eu une Foi pour ainsi dire identique en un Père et un Sauveur, et que la Loi (de Bouddha) est comme le maître d'école qui conduit le Japon et la Chine vers le Christ ».

P. F.

Une nouvelle grammaire latine. H. Bornèque, professeur à l'Université de Lille, et G. Legros, principal du collège d'Arnay-le-Duc, *Grammaire latine élémentaire*, classes de 6e et 5e. Cornély, in-16 de 168 p., relié toile. 1 fr. 75.

« Ce n'est pas qu'il en manque », comme dit la chanson. Il y a plutôt excès de livres classiques, plus sensible à mesure que le nombre des amateurs sérieux diminue, et nuisible surtout parce que la masse par elle-même empêche les oeuvres excellentes de percer et d'être appréciées. Celle que nous annonçons ici fait partie de ces dernières et donne envie de retourner sur les bancs de l'école, tant elle est claire, simple et avenante, sans être nullement, hâtons-nous de le dire, une copie abrégée de la grammaire complète des mêmes auteurs : « La marche suivie n'est pas la même, notamment en ce qui touche les pronoms et la conjugaison ; on s'est borné à l'essentiel pour les formes et surtout pour la syntaxe ; enfin l'on a essayé de présenter d'une manière aussi concrète qu possible, les faits et les règles ; en particulier, les tableaux sont plus nombreux, plus détaillés et offrent une autre disposition. »

Une innovation qui nous semble fort heureuse, en ce qu'elle simplifie singulièrement l'étude des déclinaisons, a été de réunir, non seulement, comme d'autres ont fait déjà, les substantifs et les adjectifs, mais encore les formes déclinables du verbe, de manière à pouvoir donner, dès le début, des exemples de phrases entières. D'autre part, l'Introduction mérite d'attirer l'attention par la manière suggestive dont elle répond à la question : Qu'est-ce que le latin et pourquoi l'apprendre ? Est-ce perdre son temps que de l'étudier, comme le prétendent les soi-disants utilitaires ? Voyez autour de vous : « Les pays qui font le commerce le plus actif, qui possèdent l'industrie la plus florissante, qui passent pour les plus pratiques, l'Allemagne, l'Angleterre, les Etats-Unis, accordent au latin une place considérable. » Car « il est un excellent moyen de gymnastique intellectuelle » plus que les langues vivantes dont les règles grammaticales « et surtout les idées exprimées ressemblent aux règles de la langue maternelle et surtout aux idées d'aujourd'hui, » et dont l'étude exige par conséquent un effort moins grand et offre à l'esprit « un profit moins considérable ou, du moins, plus long à acquérir. » Cette comparaison est parfaitement exacte en ce qui concerne l'Anglais, elle l'est moins pour l'Allemand, dont la construction savante et à longue haleine exige suffisamment d'efforts et présente assez de dissemblances. Mais ne chicanons pas et voyons les autres utilités du latin : « Il permet de connaître la civilisation ancienne dont la nôtre dérive » ; puis il est nécessaire « pour bien comprendre le droit romain, source et souvent modèle des législations modernes » ; enfin il s'impose tout spécialement à nous, Français, qui n'acquérons que par lui « la pleine intelligence de nos grands classiques » et, ajouterons-nous, même de bien des particularités de notre langue usuelle.

Mais l'Introduction donne encore autre chose, non moins urgente, à savoir les règles de la vraie prononciation latine, de l'accentuation et de l'ordre des mots. Il ne restera qu'à

les appliquer, ce qui est plus essentiel encore que de les bien formuler ; car la fausse prononciation a la vie dure dans nos lycées et profite de toutes les routines et de toutes les paresses. Les généralités du chapitre I ne sont pas à dédaigner non plus : elles apprennent ce que c'est que décliner, et il faut avoir enseigné pour se rendre compte des difficultés qu'il y a à mettre sur ce point la clarté dans l'esprit des élèves ; enfin le ch. I se termine par l'énonciation de quelques règles que l'on peut établir pour le genre des noms latins.

Telles sont les qualités fort appréciables de ce petit livre auquel nous souhaitons une carrière féconde et une existence moins éphémère que ne l'est celle de la plupart de nos ouvrages de classe. Ses « idées directrices » sont fort louables : « appliquer au latin la méthode directe, autant que le comporte le but poursuivi ; faire appel, chez l'enfant, à l'intelligence autant qu'à la mémoire. » Ce sont là des principes fort beaux, mais qui ne développent toute leur valeur que mis en pratique dans la vie journalière ; sans cela ils iront rejoindre toutes les autres théories brillantes et sonores qui s'épanouissent si complaisamment autour de nous en morale, en politique et en hygiène aussi bien qu'en pédagogie, et qui ne sont que *flatus vocis, praetereaque nihil.* Autant en emporte le vent.

Th. Sch.

Réflexions d'un Libre-Penseur, par Roland de Tangey. Fischbacher, 1907. 24 p.

L'auteur de cette brochure, qui n'a guère vieilli pendant les années écoulées depuis sa publication, entend par libre penseur « celui qui reste libre de sa croyance », qui peut « être aussi bien spiritualiste que matérialiste. » Cette définition plutôt vague n'exclut guère personne, car qui ne se croit libre de sa croyance ? Mais n'insistons pas et voyons si le développement comporte quelques idées neuves. En tout cas, l'auteur est plein de bonnes intentions en se demandant « qui donnera à l'âme humaine son large et définitif essor vers le beau, le bien, vers l'idéal ? Qui l'affranchira de la tutelle des dogmes condamnés par la raison, tout en lui montrant sa route vers l'éternelle patrie des âmes, vers l'au-delà qui lui promet l'impérissable vie ? » Sans doute, ses arguments gagneraient à être présentés plus froidement, sans emphase ni rhétorique, ni vertueuse indignation. Il est jeune, ou bien il a su garder une remarquable jeunesse d'esprit et une faculté d'illusion que nous lui envions sincèrement. Il résout au pas de course, en passant, toute une enfilade de questions qui occupent l'humanité depuis qu'elle a pris conscience d'elle-même sans qu'aucune des solutions proposées ne l'ait encore satisfait définitivement ; des questions dont chacune suffit à remplir la vie d'un penseur, et auxquelles il vaut infiniment mieux ne pas toucher quand on n'a ni le temps ni la volonté ni peut-être la faculté de les creuser ou au moins de les présenter sous un aspect nouveau. Car elles ne se prêtent guère à la vulgarisation et à la causerie devant des gens pressés ou occupés de leur petites affaires et qui cherchent un moment de distraction. Ce qu'il y a encore de mieux dans cette brochure, ce sont les extraits spiritualistes, fournis à l'appui de sa thèse, tels que celui du discours de V. Hugo à l'Assemblée Nationale, dont le début ne saurait être assez souvent reproduit, car il donne toute une explication de vie : « Il y a un malheur dans notre temps, je dirai presque, il n'y a qu'un malheur, c'est une certaine tendance à tout mettre dans cette vie. En donnant à l'homme pour fin et pour but la vie terrestre et matérielle, on aggrave toutes les misères » etc. Ces paroles, comme si souvent c'est le cas pour ce que dit un homme de génie, sont plus vraies encore aujourd'hui et

plus urgentes que quand elles furent prononcées. Et que nous sommes loin du *Catéchisme républicain* imprimé aux frais de la nation et désigné par un décret de la Convention (4 septembre 1795) comme destiné à l'éducation de la jeunesse ! Voici cependant une protestation de l'auteur à laquelle nous nous associons sans réserve, c'est lorsqu'il demande à la famille d'apprendre à l'enfant « qu'une oeuvre littéraire n'est vraiment belle et complète que lorsqu'elle défend une thèse utile, lorsque les paillettes d'or du style y recouvrent une pensée généreuse ou profonde, lorsqu'enfin cette œuvre peut prétendre, sinon à régénérer notre société corrompue, du moins à la moraliser quelque peu, à élever ses sentiments ou élargir son horizon. » De même il a toutes nos sympathies lorsqu'il recommande aux mères de ne penser « pas seulement aux nécessités physiques, aux soins corporels de leurs enfants, mais aussi « à leur âme, à leur conscience, à leur esprit, » de les cuirasser contre les luttes de la vie au lieu de s'évertuer à les désarmer ; et lorsqu'il reproche aux pères, « aimables sceptiques pour la plupart, » de n'avoir « pas assez lu, assez réfléchi, assez étudié la Nature et l'humanité » ; et aux Eglises d'être « impuissantes à tirer de leur propre fonds la croyance nouvelle nécessaire à la vie, » la religion sans dogmes, sans fanatisme ni hypocrisie, « et au Protestantisme en particulier de « se condamner à la ruine et à la mort morale, alors qu'il aurait peut-être pu donner aux hommes une science religieuse digne de ce nom. »

Th. Sch.

L'imposition des mains dans le Christianisme primitif. Jean Behm, *Die Handauflegung im Urchristentum nach Verwendung, Herkunft und Bedeutung, in religionsgeschichtlichem Zusammenhang untersucht*, Leipzig, Deichert, 1911, VIII-208 p, LII-50.

Quel fut l'emploi, l'origine et la signification de cet usage ? Telle est la triple question que s'est posée M. Behm, répétiteur de théologie à Erlangen. Peut-être aurait-il été plus logique de commencer par rechercher la provenance du rite avant d'en exposer la pratique. Suivons cet ordre naturel et résumons d'abord le 2e partie du travail, qui distingue l'application des mains pour la guérison des malades, pour la bénédiction, pour la consécration et pour le baptême. L'auteur commence par constater la croyance, générale dans l'antiquité, à la transmission des forces psychiques et physiques, par le contact des mains, et cite des exemples empruntés à l'Inde, à l'Egypte, à la Babylonie et surtout au monde gréco-romain contemporain de Jésus. La bénédiction manuelle procède de la même idée que la guérison par imposition : à savoir du pouvoir d'une individualité plus forte et plus riche de faire participer autrui à sa surabondance d'énergie par le contact manuel. Quant au rite de consécration, il est en rapport direct avec la « Semikha » juive et a son prototype dans l'acte de désignation de Josué comme successeur de Moïse (Nombres, 27, 18-23), acte par lequel ce dernier transmet, non pas seulement sa dignité suprême, mais la force divine qui réside en lui et qui le transfigure même au moment où il descend du Sinaï (Exode, 34, 29-35). Ici évidemment, comme d'ailleurs dans tout le domaine exploré par M. Behm, nous longeons les frontières de la religion et de la magie.

Le rôle des mains dans le rite baptismal de l'Eglise primitive ne semble point avoir d'analogie ailleurs. Les traces qu'on en pourrait deviner dans l'initiation aux mystères d'Isis et de Mithra sont trop vagues pour qu'on puisse en tenir compte, bien que d'autres usages qui accompagnaient le baptême primitif, se retrouvent dans les mystères et en pro-

viennent sans aucun doute, tels l'exorcisme, l'abrenonciation, la signation, l'onction, etc. Les ressemblances que présente l'initiation à la religion mandéenne et le consolamentum manichéen s'expliquent en partie par les influences chrétiennes, en partie par des coutumes babyloniennes et perses. L'imposition des mains comme rite d'initiation accompagnant le baptême semble donc une pure innovation chrétienne, avec cette réserve toutefois que ce geste était habituel aux Juifs, par exemple dans la Consécration de leurs juges.

L'auteur a étudié, dans sa première partie, l'emploi de l'imposition pendant les trois premiers siècles, mais il examine à part le premier siècle et y expose d'abord l'usage chez Jésus, puis, dans le siècle apostolique, comme moyen de guérison, comme complément du baptême, enfin comme symbole de transmission des fonctions. Actes 19, 6, montre que le geste des mains vint très tôt s'ajouter au baptême comme marque de la communication du St-Esprit qui, depuis la Pentecôte, fut pour ainsi dire, l'atmosphère vitale, la force activante, la source de toute vie supérieure, dans la chrétienté primitive. A ce propos, l'auteur analyse très en détail (p. 24-35) le récit, capital pour son sujet, de la conversion des Samaritains par Philippe et de l'attitude de Simon le magicien (Actes, 8, 5-25) ; et discute enfin le sens d'Hébreux 6, 2, où l'imposition est aussi nommée à côté du baptême. La première mention de ce geste pour la collation des fonctions ecclésiastiques se trouve Actes 6, 6, lors de l'établissement des 7 diacres ; puis Actes 13, 3 lors de l'envoi de Paul et de Barnabas en mission, enfin dans les Lettres pastorales (consécration de Timothée et exhortation que lui adresse Paul de ne pas négliger son charisme, qui est le don de la prédication), où M. Behm s'arrête spécialement au passage le plus controversé, 1 Tim. 5, 22, pour l'interpréter également dans le sens de la consécration des Anciens, des diacres et des missionnaires.

Or, cet emploi de l'imposition dans l'âge apostolique pour la guérison, pour l'admission dans l'Eglise et pour les actes de consécration, s'est-il maintenu et développé dans les siècles suivants ou bien notre compatriote et coreligionnaire Jean d'Aillé (1670) avait-il raison de prétendre que l'imposition des mains au baptême ne datait que de Tertullien et n'avait aucun rapport avec l'usage apostolique ? M. Behm partage la première de ces 2 opinions contraires, bien que le 2e siècle ne nous ait conservé que peu de témoignages sûrs, et que Justin et la Didaché, les deux principales sources pour la connaissance du rite baptismal postapostolique, ne disent pas un mot du geste manuel, peut-être parcequ'ils le considèrent implicitement comme la conclusion naturelle et forcée du baptême. Les premières preuves réelles de l'existence légale et constante de cet acte final ne se trouvent que dans Tertullien et la Didascalia syriaque, qui ne parlent pas d'un usage local ; car les fresques de la catacombe de Calliste confirment leur dire pour Rome, et Isidore de Séville pour l'Espagne. Mais l'imposition étant un privilège des évêques, elle ne tarda pas à prendre une importance spéciale au milieu des autres cérémonies du baptême et à conquérir, en quelque sorte, son autonomie en devenant un acte indépendant. Le premier indice de cette disjonction est fourni par le *Liber de rebaptismate*, dont les termes semblent trahir une période de transition. Une preuve négative de l'évolution dont nous parlons, peut se déduire des efforts de Cyprien pour le maintien intégral du cérémonial traditionnel du baptême. Les documents postérieurs sont le canon 38 du concile d'Elvire, l'*Alter catio Luciferiani et Orthodoxi* de St-Jérôme, l'Homélie de Pentecôte attribuée faussement à Eusèbe d'Emèse et qui est probablement un sermon

gaulois du 5e siècle, etc. Mais l'imposition est peu à peu complètement refoulée par l'onction avec le chrisme, phénomène qui se produit déjà bien plus tôt en Orient, où des traces du geste manuel se découvrent dès le 3e siècle, mais disparaissent entièrement dans le cours du cinquième.

La survivance de la vertu curative de l'imposition est attestée par Irénée, puis par Origène et aussi par les différents Actes apocryphes, les nombreux recueils de légendes sur les origines du christianisme, et les martyrologes. Mais un genre tout spécial d'imposition, est celui qui se pratique dans l'exorcisme et, vis-à-vis des catéchumènes, dont il faut conjurer le mauvais esprit qui les dominait auparavant. On constate aussi dans les auteurs chrétiens des premiers siècles, un mode de bénédiction par l'imposition. Mais un usage bien plus fréquent de ce geste se fait pour la consécration, du moins à partir de l'an 200 (car la Didaché, les Lettres d'Ignace et la première de Clément n'y font aucune allusion ; il y a donc une lacune grave dans cette tradition), date d'origine des Actes de Pierre, qui nous offrent la première mention de l'imposition comme rite de transmission des offices. En 230, Origène est sacré Ancien par les mains des évêques de Césarée et de Jérusalem. Il en est de même en Afrique et en Espagne, d'après le témoignage de Cyprien. Mais imposait-on aussi les mains aux diacres et aux autres dignitaires de l'Eglise, ou seulement aux évêques et aux anciens ? C'est ce que, faute de preuves, on ne saurait affirmer. Mais, selon toutes les apparences, c'était toujours un évêque et généralement plusieurs évêques ensemble, qui faisaient l'opération.

Celle-ci joua encore un rôle important et nouveau dans l'acte de réconciliation des pénitents et dans l'admission des hérétiques, deux modes d'emplois ignorés naturellement de l'âge apostolique.

Quel fut enfin le sens et la valeur de ce geste dont l'extension fut si rapide et si caractéristique ? Communication de dons ou d'éléments suprasensibles, telle en est dans tout le Nouveau-Testament la signification fondamentale, dont les différents aspects seront : 1° Transmission d'une sainte force de vie, dans un but thérapeutique, par le contact physique avec la partie malade, en vertu d'un procédé conçu d'une façon un peu magique ; ainsi effet psychique produit par un moyen physique, conformément aux opinions d'alors, qui ne savaient guère séparer les 2 domaines en quoi elles étaient d'ailleurs, peut-être, plus près de la réalité que nos distinctions subtilement artificielles, traditionnellement convenues et, en général, lamentablement verbales. Et si Jésus se considérait comme le porteur d'une force qui, transmise par voie physique, pouvait guérir des maux physiques, c'est grâce à sa conscience messianique, et, affirme M. Behm, sans qu'il nous soit permis de penser au magnétisme et à la suggestion, « termes modernes ignorés alors ». Mais, dirons-nous, si ces termes sont d'invention moderne, les forces qu'ils désignent ne le sont pas, et les hommes les éprouvaient autrefois tout autant que nous aujourd'hui, simplement d'une façon plus inconsciente, mais peut-être d'autant plus vive.

2° A la vertu curative de l'imposition se rattache de près la vertu bénissante, qui transmet également une force mystique psycho-physique.

3° Elle symbolise enfin et surtout la communication du St-Esprit, et c'est dans ce sens qu'elle a joué un rôle principal dans l'histoire de l'Eglise primitive. Car tel est son sens dans l'admission des néophytes et dans la consécration aux fonctions ecclésiastiques : expression sensible de l'acte suprasensible et mystérieux qui transmet l'Esprit d'un homme à l'autre, voilà la pensée originaire née d'une inspiration juive et que révèle naïvement l'auteur chrétien de l'Ascension d'Isaïe, tandis qu'un

seul texte des 3 premiers siècles en témoigne directement à savoir le traité *De aléatoribus*, attribué faussement à Cyprien et qui dit en termes précis : *episcopium, idest spiritum sanctum, per impositionem manus, excepimus.* Mais alors, demandera-t-on, pourquoi ajouter encore ce geste au baptême, qui, lui-même, opère déjà le don du St-Esprit ? C'est que le baptême ne signifiait d'abord que la purification et le pardon des péchés et n'avait aucun rapport originel avec la communication du St-Esprit, comme le prouve le récit de la Pentecôte (Actes 2, 1 et son parallèle Jean 20, 22) et celui de la conversion de Corneille (Actes 10,44).Au début, l'Esprit soufflait librement sur qui il voulait, sans chemin ni choix, ni rite tracé d'avance. Mais bien vite, comme il arrive toujours dans les affaires humaines, et comme une mauvaise herbe indéracinable, le formalisme reprit ses droits et figea le geste spontané en une mimique convenue : l'Esprit lié et apprivoisé ne descendit plus que sur ceux qui avaient reçu le baptême. La rapidité avec laquelle cette matérialisation s'opéra, se trahit dans *Actes* 10, 46, où un rapport entre le baptême et l'effusion du St-Esprit se pressent déjà. Avouons que ce rapport dut pour ainsi dire se former de lui-même, automatiquement, l'imposition n'étant, en somme, autre chose, qu'une sorte de baptême spirituel, de transfiguration de l'aspersion par l'eau, de traduction chrétienne de l'immersion johannique. L'idée de considérer le don du St-Esprit comme un baptême spirituel apparaît déjà à plusieurs reprises dans le Nouveau-Testament (1 Cor. 11 ; 12, 13 ; Hébr. 6, 2 ; Tite 3, 5 ; Jean, 3, 5), et explique pourquoi Paul ne parle jamais de l'imposition comme signe spécial de l'obtention du St-Esprit. Baptême de l'eau et baptême de l'Esprit, ce double symbole ne représente-t-il pas d'ailleurs tout le résultat de l'activité du Christ, toute son oeuvre de rédemption : pardon des péchés et régénération par le soufle divin, les 2 faces de la Nouvelle-Alliance ? Si l'examen des textes bibliques nous amène à cette constatation par une preuve directe, nous arrivons au même résultat par une route de contre-épreuves, en montrant que les doctrines de l'Eglise des 2e et 3e siècles imposent ce même point de départ. C'est ainsi que les peres apostoliques et les Apologètes ne mentionnent jamais l'imposition, mais, par contre, parlent du double don du baptême, à savoir rémission des péchés et vie nouvelle dans le St-Esprit. Si, d'autre part, les mystères gnostiques attachent une grande importance au baptême d'eau et au baptême d'esprit comme à 2 actes séparés, c'est évidemment par une matérialisation grossière de l'idée primitive. Tertullien enseigne aussi la double vertu du baptême. De même Irénée, Cyprien, Novatien, Ambroise, etc.

Reprenant ensuite sa question du sens de l'imposition comme signe de communication de l'Esprit, l'auteur constate qu'on a, en pleine conscience, tenu éloigné de ce geste comme d'autres actes rituels, les notions grossièrement sensibles, naturalistes et magiques, comme le prouve, entre autres textes, le récit déjà mentionné de la conduite de Pierre vis-à-vis de Simon le magicien ; on y a joint, au contraire, le plus étroitement, la prière pour l'obtention du St-Esprit (revoir notamment Actes 8, 15), et c'est cette prière qui est à considérer comme le véritable agent humain, dont l'imposition ne constitue que l'accompagnement extérieur, destiné à manifester aux yeux que le contenu de la prière se reporte sur les personnes qui sont l'objet de l'intercession. Sans doute, il faut avouer que, pour la chrétienté primitive, le St-Esprit, au point de vue qualificatif, n'était pas tout à fait immatériel, mais une sorte de fluide, d'éther suprasensible, selon la conception popularisée par la théorie stoïcienne du Logos. Les

premiers chrétiens se sont certainement représenté l'effusion du St-Esprit comme un phénomène matériel ,une réalité sensible, la main imposée devenant vite, par une pente naturelle de l'esprit simpliste, le canal qui conduisait le courant spirituel dans un nouveau récipient. Ou si l'on préfère une autre image, la prière faisait jaillir sur le néophyte, toujours par l'entremise de la main, une étincelle du feu divin qui consumait le consacrant. En d'autres termes, l'imposition ne fut pas considéré comme un simple signe concomitant de la prière, mais comme un « symbole efficace. »

C'est là le dernier mot du livre, qui nous a arrêté peut-être trop longtemps, mais dont l'ensemble mérite certainement de fixer un moment l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des idées religieuses et même des idées en général : car une recherche aussi méticuleuse de l'origine des premières, nous mène forcément droit au fond même de la nature humaine, c'est-à-dire au centre même de toute psychologie ; et en effet, la lecture de M. Behm suggère au lecteur attentif, indirectement plus encore que d'une manière formulée, la méditation des plus graves problèmes psychologiques. De cette façon, ici comme si souvent, nous constaterons encore que c'est la psychologie religieuse qui met le plus à nu la nature humaine et que, qui la laisse de côté, se condamne à rester superficiel.

Un dernier mot : M. Behm aurait fait un travail plus méritant encore, s'il avait su être plus concis et s'il avait supposé à ses lecteurs plus de pénétration et une compréhension plus vive. Il a vraiment trop de longueurs et de redites ; ses explications et ses preuves sont trop prolixes et étendues et ressassées ; il pousse trop loin sa conscience professionnelle et à l'excès d'une qualité qui manque à tant d'autres écrivains.

Th. Schœll.

Les Ouvriers sans travail et les Diaconats protestants, Etudes et enquêtes, société d'édition, 28, rue des Salenques, Toulouse, 1912 ; trois francs.

Cette importante publication, due aux soins de la « Commission d'action morale et sociale », mérite de prendre place à côté des beaux travaux de M. Max Lazard (*Le Chômage et la profession*, Alcan, 1909) et le M. Cormouls-Houlès (*L'Assistance par le travail*, Rousseau, 1910). A la suite d'une lumineuse préface de M. le professeur Charles Gide, qui résume les efforts ingénieux et persévérants, sinon heureux, réalisés par les sociologues et les pouvoirs publics contre le chômage, M. le pasteur Elie Gounelle, dans une courte introduction, retrace la genèse du présent livre. Le Congrès des Diaconats, tenu à Lille, en Octobre 1902, ayant décidé que la question des sans-travail devrait être traitée au Congrès suivant, une Commission spéciale fut nommée, selon son désir, en 1903, par la « Commission d'action morale et sociale », avec M. Gide pour président et M. Gounelle pour secrétaire. Elle a tenu six séances (la dernière à Nantes, en juin 1904). Les solutions vers lesquelles elle s'est tournée sont l'*assistance par le travail*, préconisée par le vénéré et regretté pasteur Robin, et l'*assistance par la terre*, recommandée par M. Maurice Lichtenberger, diacre de l'Oratoire, qui, avec tant de compétence et de générosité, fit des propositions pratiques au sujet des colonies agricoles et horticoles et rendit possible l'enquête menée à bien par M. Martin, ingénieur agricole, sur les colonies de ce genre fondées en Suisse, en Allemagne, en Belgique et en Hollande. Outre ces solutions relativement efficaces, M. Gide signalait comme palliatifs, dans sa belle étude sur les « sans travail », lue à la séance du 10 décembre 1903, la lutte contre la désertion des campagnes, l'échange de communications entre les diaconats

sur les places vacantes dans leurs localités respectives, l'institution de caisses de chômage, l'action des Ligues sociales d'acheteurs (destinées à éviter de faire les commandes aux époques de presse), etc. — Des entretiens qui suivirent ce rapport, sortirent deux propositions importantes: une de M. Lichtenberger, demandant la création d'une colonie horticole aux environs de Paris. Cette question est étudiée avec soin dans un rapport présenté le 26 avril 1904 par M. Lichtenberger, qui fait précéder ses suggestions d'une enquête sur les principaux types de colonies et jardins ouvriers de France et de l'étranger. Elle a été reprise par M. Martin, dans un rapport considérable (30 mai 1904), où il résumait les renseignements qu'il avait recueillis dans un voyage d'études de deux mois. La seconde proposition, celle de M. le pasteur Louis Comte, (rapport du 30 mai 1904), essaie d'empêcher l'émigration des ruraux dans les villes, et demande la création de sociétés (qu'on appellerait *Olivier de Serres* ou *La Terre*), chargées de rechercher les ouvriers des champs dans les régions montagneuses (Cévennes, Hautes-Alpes, Lozère, etc), et de les placer dans des régions agricoles où l'on manque de bras.Ces deux projets ont été approuvés par la Commission des Sans Travail, qui les a recommandés au second Congrès des Diaconats tenu à Paris, au temple de Pentemont, les 13 et 14 juin derniers. On trouvera dans le livre que nous annonçons ces divers rapports in-extenso : *les Sans-Travail*, par M. Gide (19-45), l'*Assistance par la terre*, par M. Lichtenberger (45-105), *Placement à la Campagne des ouvriers sans travail*, par M. Comte, (105-119), *Assistance par le travail agricole*, par M. Martin (123-267). Ce sont là des documents aussi importants qu'instructifs, qui devraient être médités par tous ceux que préoccupe le terrible problème du chômage.

P. F.

Un paquet de vieilles lettres 1799-1802, par Léon Sahler, Montbéliard, Imprimerie Montbéliardaise, 1912.

M. Léon Sahler publie une élégante plaquette contenant quelques vieilles lettres du pasteur Méquillet, d'Héricourt. Elles nous font pénétrer dans les détails de la vie difficile de ce temps-là et elles sont agrémentées de notes biographiques instructives sur les personnages cités. C'est une utile contribution à l'histoire paroissiale.

Les formes élementaires de la vie religieuse (Le système totémique en Australie) par Emile Durkheim, professeur de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. 1 volume in-8 de la Bibliothèque de Philosophie contemporaine, 10 francs (Librairie Félix Alcan).

L'objet de ce livre est d'atteindre, à travers un groupe déterminé de religions, les formes élémentaires de la pensée et de la pratique religieuse. Les religions étudiées sont celles que pratiquent les tribus australiennes. Il n'en est pas de plus primitives et de plus simples et c'est ce qui explique le choix de l'auteur ; car plus on se rapproche des origines, plus on a de chances de découvrir les éléments fondamentaux de la vie religieuse et les causes dont ces éléments dépendent.

Les deux principaux livres de l'ouvrage sont consacrés, l'un aux croyances et l'autre aux rites. Dans le premier, l'auteur s'attache à rechercher la notion qui est la base des représentations religieuses et il croit la trouver dans l'idée d'une force anonyme, impersonnelle, qu'il s'efforce de décrire et d'expliquer. Il y voit une forme objectivée de la force collective. Il montre ensuite comment cette puissance impersonnelle s'est individualisée de manière à donner naissance aux différentes personnalités mythiques ; il retrace ainsi la ge-

nèse des idées d'âme, d'esprit, de dieux nationaux et internationaux. Dans le livre sur les rites, il étudie successivement le système des interdits et les rites ascétiques qui en sont dérivés, les formes élémentaires du sacrifice, les rites mimétiques, les fêtes commémoratives, le deuil et les rites expiatoires. Cette analyse des rites, confirmant celle des croyances, montre l'importance des facteurs sociaux dont dépend la religion.

Comme toute religion est une cosmologie, on ne peut analyser la pensée religieuse sans rencontrer sur sa route les notions qui dominent la pensée logique : notions de temps, d'espace, de classe, de force et de cause, de personnalité. L'auteur montre comment ces idées sont nées dans la religion et de quelles causes sociales elles résultent. La sociologie religieuse apporte ainsi une importante contribution à la théorie de la connaissance.

La Foi laïque. *Extraits de discours et d'écrits* (1878-1911), par Ferdinand Buisson. Un volume in-16, broché, 3 fr. 50 (Hachette et Cie, Paris).

M. F. Buisson appelle ce livre « un dossier ». C'est le dossier de l'école laïque depuis plus de trente ans. La réorganisation de l'enseignement primaire sous la troisième République se trouve ainsi racontée, pièces en mains, par l'homme même qui en fut le principal artisan. Collaborateur de Jules Ferry et l'un des confidents les plus intimes de sa pensée, M. Buisson pouvait mieux que personne dégager la philosophie de ce grand mouvement à la fois scolaire et social. Les lecteurs confirmeront le témoignage que lui rend M. Raymond Poincaré dans une belle préface, « que la passion politique n'a jamais obscurci en lui la pensée claire et calme du philosophe et de l'éducateur. »

Paraphrase de l'épître de St-Paul aux Romains, conformément aux conclusions du commentaire de Frédéric Godet, par Ernest Monod, pasteur ; Neuchâtel, Delachaux ; Paris, Fischbacher, 33, rue de Seine.

Tous ceux qui veulent pénétrer la pensée de St-Paul et suivre la marche de sa réflexion sur le fait chrétien feront bien de lire et de posséder cette paraphrase consciencieuse, faite avec un grand amour de la Bible, de St-Paul et une confiance illimitée dans l'interprétation du professeur de Neuchâtel. C'est un point de vue à connaître. Les esprits plus indépendants regretteront l'intellectualisme un peu forcé d'un commentaire où le nom même d'Auguste Sabatier qui connaissait pourtant aussi un peu St-Paul, ne se rencontre nulle part.

ICI ET LA

MM. Paul Sabatier, Boutroux, Bergson vus par
L'Ami du clergé.

M. Paul Sabatier a publié sous ce titre : *L'orientation religieuse de la France actuelle* (in-12, Paris, Colin), un nouveau livre que l'on peut, je crois, qualifier *ex professo contra fidem* (voir la présentation qu'en a faite aux *Etudes*, 20 janvier 1912, M. L. de Grandmaison).

M. Paul Sabatier est un huguenot cévenol, comme son homonyme Auguste Sabatier († 1901, doyen de la Faculté de théologie protestante de Paris) dont, d'ailleurs, il n'est pas parent. Auguste Sabatier fut, à la fin du XIXe siècle, le grand pontife du kantisme chez nous et le grand initiateur du mouvement moderniste (voir *Ami* 1904, p. 254-255 ; 1907, p. 129 ; 1908, p. 394). M. Paul Sabatier s'est tenu d'abord à l'écart de visées aussi ambitieuses ; il a donné vingt ans de sa vie à l'étude de saint François d'Assise et des origines franciscaines : parce qu'il parlait de saint François avec une certaine onction, on lui a fait fête en plus d'un milieu catholique, encore que sa Vie de saint François ait été condamnée à Rome. Et puis, voici que, depuis quelques années, depuis surtout l'Encyclique *Pascendi*, il se pose, par ses livres, par ses articles de revues, surtout dans *Revue Bleue*, par ses conférences, il se pose en apologiste et propagateur infatigable du modernisme doctrinal en France, et bien plus encore en Italie et en Angleterre, où bien des gens l'ont tenu pour catholique, sinon pour tertiaire franciscain.

Son nouveau livre tend à prouver que l'avenir religieux de notre pays, — et du monde, — est lié à la fortune de ce modernisme doctrinal : conservation, extension, exaltation du sentiment religieux et des formes sociales du catholicisme dans une indépendance absolue de la pensée, qui est pour le moment et provisoirement orientée par l'idéalisme évolutionniste et agnostique, mais qui demain pourra l'être par autre chose, — par

tout ce que l'on voudra, sauf par une foi dogmatique. Le sentiment religieux peut être isolé de tout dogmatisme ; et on ne le sauvera qu'à ce prix.

On voit que nous sommes, dans ce système, aux antipodes de la doctrine catholique, qui met la foi à la base de tout l'édifice religieux : la foi, le sens doctrinal, pour un moderniste, voilà l'ennemi.

C'est pourquoi M. Paul Sabatier n'entend pas, non plus que Guyau et Auguste Sabatier, que l'on dise que la libre-pensée est essentiellement irréligieuse. Est pour lui religieux tout penseur qui admet l'existence du « grand mystère », où qu'il le place d'ailleurs.

Est pour lui religieux M. Ferdinand Buisson (le député sectaire) quand il écrit : — « Il n'y a qu'une religion, sous les innombrables formes qui ont correspondu aux différents âges de la civilisation humaine. C'est la religion de l'Esprit aspirant à remplir sa fonction d'Esprit, à savoir le vrai, à aimer le beau, à faire le bien. Religion qui n'est autre chose que l'instinct et l'élan de l''humanité poursuivant sa destinée ; religion que l'homme tire du fond de lui-même et qu'il se représente comme lui venant du plus profond des cieux, tant elle lui commande avec autorité ! »

C'est en ces lignes de M. Buisson que M. Paul Sabatier nous dit entendre l'écho de « l'auteur du IVe Evangile, » — tout comme ailleurs il voit « la suite du Discours de saint Paul à l'Aréopage » dans le haineux livre de M. Gabriel Séailles (professeur de philosophie à la Sorbonne), *Les affirmation de la conscience moderne* (in-12, Paris, Colin), livre qui remonte à une dizaine d'années et qui ne ressemble en rien aux élucubrations pseudo-mystiques et sentimentales d'Auguste Sabatier ni même de M. Buisson ; livre qui rappelle bien plutôt, par la haine dont il est imprégné, par le mépris, par l'ineptie superficielle des aperçus, feu le voltairianisme.

*
* *

Le livre de M. Boutroux (*Science et religion*) est des plus dangereux. Beaucoup se laissent bercer au charme vaporeux dont les enveloppe sa phraséologie mystique et panthéiste ; et tous les éloges que M. Chaumeix donne à la personne même du philosophe, ne sont d'aucun poids quand il s'agit d'apprécier la doctrine. M. Chaumeix nous célèbre en termes enthousiastes (et personne ne le contredira sur ce point) le charme de M. Boutroux, sa puissance de séduction, la qualité de sa sensibilité,

son idéalisme à « rapprocher, pour les plus nobles fins, des idées difficilement conciliables et à chercher dans les notions métaphysiques la justification de ce qui était une exigence de son esprit et de son cœur, » son don de « transfigurer » les idées qu'il exprime, même quand elles sont d'autrui, de leur prêter « le reflet d'une lumière nouvelle » : — « La personnalité de M. Emile Boutroux fait penser au mot du poète sur le son que rendent les âmes. Celle de ce pascalisant, par la probité, le sérieux profond et l'élévation, a quelque chose de mystique... »

Tout cela est fort beau ; mais « le moindre grain de mil » doctrinal ferait bien mieux notre affaire ; et M. J. Bourdeau, chroniqueur philosophique du *Journal des Débats* et collègue en rationalisme de M. Boutroux, conclut avec tout autrement de perspicacité et de vigueur philosophique :

Les belles pages qui terminent son livre (de M. Boutroux) animé d'un souffle si généreux, sont imprégnées d'un mysticisme spiritualiste et panthéiste. *Sous cette forme vague et flottante*, il peut parler de conciliation entre l'esprit religieux et l'esprit scientifique. *Mais le conflit surgit aussitôt*, devient apparent, éclate aux yeux *dès que le sentiment religieux se précise, se formule en dogmes....*

M. Boutroux nous ramène à la *Profession de foi du vicaire savoyard*, à la religion de Kant contenue dans les limites de la raison, à celle de Gœthe, à une religion toute personnelle qui peut gagner en profondeur, mais qui perd en étendue, parce qu'elle n'a d'autre caractère impératif, d'autre principe d'autorité que la conscience individuelle. (J. Bourdeau, *Pragmatisme et Modernisme*, p. 187-204) (1).

(1). Un autre philosophe à la mode pour le moment, c'est M. Bergson, professeur au Collège de France (israélite). Voir les longs panégyriques qui lui ont été consacrés par M. R. Gillouin (dans *Revue de Paris*, 1er et 15 octobre 1911), par M. Ed. Le Roy (l'auteur de la fameuse théorie moderniste du dogme) (dans *Revue des Deux Mondes*, 1er et 15 Février 1912) ; (critique du travail de M. Le Roy dans *Pensée Contemporaine* de Mgr Elie Blanc, mars 1912) ; — étude approfondie dans *Etudes* des Jésuites, 20 février 1912, art. du P. de Tonquédec ; — exécution rapide dans *Revue Thomiste* de mars-avril 1912 :

« Je me demande comment M. Bergson parvient à concevoir un devenir sans sujet..., une mélodie, un son sans air sonore, un élan vital sans rien qui s'élance et qui vive, un vol sans oiseau, un galop sans cheval, une course sans coureur, le devenir sans rien qui devienne, le divin sans un Dieu, la sagesse sans un sage... ?

« De fait, le bergsonisme déjà commence à vieillir ; dans quelques années il sera aussi usé, aussi fastidieux que les opéras-comiques qu'on jouait il y a trente ans, et dont personne ne parle plus. Le *Temps* lui-même, malgré sa médiocrité compassée et son habituel respect pour les maîtres du jour, commence à parler de façon irrévérencieuse de M. Bergson et de son auditoire trop féminin et trop mondain. »

* * *

Résipiscence de M. Viviani.

Chacun se souvient du discours où un ministre socialiste, M. Viviani, prononça cette phrase, désormais célèbre, que tous les habitants de la France purent lire ensuite affichée sur tous les murs de leurs villages : « D'un geste magnifique, nous avons éteint les lumières du ciel, et on ne les rallumera plus ! »

Eh bien ! depuis quelques mois, M. Viviani paraît avoir évolué. A la Chambre, où il fonctionnait comme rapporteur du budget de l'Instruction publique, il a dernièrement répondu à un interrupteur qui lui rappelait sa fameuse déclaration : « Je ne puis mieux faire que d'effacer ce qu'il y avait d'injuste et de passionné dans mon jugement. »

Puis, se tournant vers les radicaux-socialistes, il les a mis en garde contre deux dangers. « Le premier, a-t-il dit, serait de faire de l'anti-cléricalisme leur unique préoccupation et de se détourner ainsi de l'étude des réformes sociales. Le second consisterait à s'imaginer qu'ils possèdent la vérité tout entière qu'ils sont infaillibles et qu'ils ont à mépriser les hommes qui, tout en professant d'autres doctrines, sont d'honnêtes gens et donnent des exemples de vertu. »

Cette rétractation fort honorable doit être enregistrée par les chrétiens. Nous regrettons seulement, avec le *Témoignage*, que ce nouveau discours de l'ancien ministre n'ait pas eu, comme l'autre, les honneurs de l'affichage.

* * *

Vœu présenté au Congrès des Diaconats par M. Armand Lods, rapporteur

« Le Congrès des diaconats, réuni à Paris les 13 et 14 juin 1912, estimant qu'il est indispensable au développement de la charité privée d'élargir la capacité des associations déclarées.

Emet le vœu que les associations déclarées puissent, d'une part, comme les associations cultuelles, encaisser le produit de quêtes, de collectes et de souscriptions.

Et que, d'autre part, conformément au projet élaboré par le *Musée Social* elles soient aptes à recevoir des donations et des legs dont l'acceptation serait autorisée par décret rendu après avis du Conseil d'Etat. »

Paris, le 4 mai 1912.

Armand Lods.

*
* *

Autriche.

Le journal *Wartbourg*, de Leipzig, énumère les conversions, qui ont eu lieu en Styrie, depuis l'année 1900, en faveur de l'église évangélique : à Léoben 768, à Knittelfeld 284, à Bruck 313, à Peggau 102, à Graz 3.376, à Stainz 172, à Leiznitz 102, à Marbourg 1.520, à Pettau 170, à Cilli 355, avec les nombreuses annexes 7.886, sans compter l'arrière-ban des adhésions tacites et des auditeurs bénévoles.

*
* *

Distinction.

A la dernière Assemblée générale de la *Croix-Rouge*, société de secours aux blessés militaires, notre coreligionnaire Mme Jacques Faure, qui a pris à Oudjda la fièvre typhoïde, après avoir soigné et sauvé beaucoup de malades, a reçu la médaille d'or de la Société.

*
* *

Aidez-nous à outiller les travailleurs !

La Commission d'action protestante évangélique sur le terrain moral et social, préoccupée d'aider tous ceux qui travaillent au développement du christianisme protestant en France, mais ne se croyant pas appelée à prendre l'initiative de publications nouvelles, a résolu de procéder à tout le moins à un *inventaire* raisonné des publications dont peuvent disposer à l'heure actuelle ceux qui sont engagés dans la lutte religieuse et sociale. Elle a résolu de publier, sous la forme d'un catalogue, aussi concis qu'exact une sorte de manuel à l'aide duquel tout protestant pourrait savoir immédiatement de quelles armes il dispose pour discuter telle question, aborder tel problème, réfuter telle calomnie. Une commission composée de MM. les pasteurs Frank Puaux, John Viénot, Samuel Lacheret, Victor Monod, Léon Peyric a été chargée de préparer cet inventaire de nos richesses actuelles en ce qui touche l'action religieuse et morale. Le catalogue comprendra les grandes rubriques suivantes :

I. — Apologétique générale (existence de Dieu, etc. ; évangélisation, libres penseurs, etc. ; cure d'âmes, affligés, etc.). Rédacteur : M. Victor Monod.

II. — Questions morales et sociales (lutte contre l'alcoolisme, la pornographie ; lois de protection ouvrière et d'hygiène sociale). Rédacteur : M. Léon Peyric.

III. — Questions historiques (histoire du christianisme ; la Réforme ; controverse, etc.). Rédacteurs : MM. Puaux et Viénot.

Il ne s'agit pas ici d'un recueil bibliographique savant et complet, mais d'un outil de travail que nous aimerions mettre les mains de tous ceux qui, en présence de la multiplicité des sociétés d'édition et de propagande, ne savent où chercher ce qui a été publié de meilleur et de plus récent sur un sujet moral et social. Nous ne mentionnerons pas tout, mais seulement les livres, brochures, traités qui nous paraîtront accessibles à la grande masse des lecteurs et susceptibles d'être lus ou distribués avec profit aujourd'hui. Autant que possible, nous tâcherons de caractériser en quelques-mots la publication signalée. Des publications catholiques ou autres pourront être indiquées, lorsqu'elles paraîtront combler une lacune.

Nous prions les nombreux et divers libraires, éditeurs et auteurs protestants de nous aider dans notre effort de centralisation en nous envoyant sur les sujets indiqués plus haut des listes de leurs publications (et, autant que possible, un exemplaire desdites publications) avec leurs prix les plus réduits par unité et par quantité. Nous prions, en particulier, les auteurs de conférences, discours, articles de revue, rapports à des congrès, etc., ayant donné lieu à un tirage à part et dont les brochures ne se trouvent pas en librairie, de nous aviser de leurs stocks disponibles et de leurs prix. (Envoyer un exemplaire). Beaucoup de publications de ce genre méritent de survivre à l'occasion qui les a vues naître, mais on ne sait comment se les procurer. Si notre effort est compris et appuyé par les intéressés et les spécialistes en matière de bibliographie, nous serons en mesure d'apporter un secours modeste, mais efficace et précis à tous ceux qui désirent connaître les armes dont il est possible de disposer à l'heure actuelle pour la conquête des esprits à l'influence chrétienne. M. le pasteur Victor Monod, 5, villa de la Croix-Blanche, Enghien (Seine-et-Oise) est chargé de centraliser les notes bibliographiques, spécimens, prix, etc., en vue de la confection du *Guide* en préparation. Les éditeurs et auteurs sont priés de lui adresser leurs réponses le plus tôt possible : celles-ci seront réparties ensuite entre les divers collaborateurs.

La Commission d'Action.

AUX PIEDS DU CHRIST

Si je ne puis vivre ta vie
Trop haute pour l'humain effort,
Sur la route par toi gravie,
Je t'imiterai dans la mort.

Sans qu'aucune loi s'accomplisse,
Je peux, de mon corps fléchissant,
Faire, à tes pieds, le sacrifice,
Et donner ma chair et mon sang.

Puisque toute chose est mortelle,
Puisque de ce corps, rien n'est plus,
Si, seule, l'espérance est belle,
Si les meurtris sont les élus :

— Pour la croix, voici mon épaule,
Et mes pieds nus pour les cailloux,
Pour me frapper, voici la gaule,
Et voici mes mains pour les clous.

Voici mon front pour chaque épine,
Voici ma bouche pour le fiel,
Cette lance pour ma poitrine...
Voici mon âme pour le ciel !

Georges Boutelleau.

LE MOIS

Le synode de l'Oratoire. — L'*Action française* et ses têtes de Turc. — La démocratie vivante. — M. R. Poincaré à Gérardmer. — M Gaston Riou et ses jeunes espérancee.

L'événement de beaucoup le plus remarquable de ces derniers mois, c'est la décision prise au dernier synode de l'Oratoire de réunir dans une organisation commune les frères associés qui vivaient dans deux maisons voisines, amies, mais pourtant séparées. La logique des idées, les nécessités extérieures, le souci de l'œuvre à faire, le besoin des cœurs tout imposait une solution que nous saluons, en ce qui nous concerne, avec une grande joie et une plus grande espérance.

Lorsque, en 1905, la Séparation des églises et de l'Etat vint mettre les églises réformées de France devant les périls et les devoirs de la liberté, plusieurs solutions étaient possibles. C'était d'abord de faire ce qu'ont su faire depuis nos frères réformés du canton de Genève. C'était de dire l'Eglise réformée n'est pas constituée par le lien de l'Etat. Elle est aujourd'hui ce qu'elle était hier avec la liberté en plus. Contre les périls du dehors en face des habiletés d'une grande église qui ne veut rien apprendre ni rien oublier nous resterons unis. Sous le régime de l'Etat, il est arrivé à plus d'un chef de l'orthodoxie présente de déclarer qu'ils ne niaient pas les droits des libéraux dans l'Eglise, nous ne les nierons pas davantage. Nous n'essaierons pas de les exclure d'une église dont ils ont formé autrefois la majorité. L'Eglise réformée n'est plus dogmatiquement unie. Au fond, l'a-t-elle jamais été complètement ? Nous accepterons ces divisions comme un mal nécessaire. Libre à chaque tendance d'essayer de triompher par les méthodes de la liberté, par la vérité conquise, par le bien accompli, par l'entraînement d'une vie religieuse plus intense.

Les luthériens de France ont donné cet exemple. Les tendances qui divisent l'église réformée se retrouvent chez eux. Il n'aurait pas été difficile de les exaspérer, de réveiller les combativi-

tés endormies au point d'empêcher l'union de se faire. Personne, parmi eux, ni à droite, ni à gauche, n'a voulu jouer ce jeu. Ils sont restés ensemble dans une organisations commune prudente et sage qui leur a permis de traverser sans grands dommages la crise de la séparation. Quelle tendance triomphera chez eux ? C'est la liberté qui en décidera.

Cet exemple n'a pas réussi à entraîner les églises réformées de France. Les polémiques étaient trop récentes, les partis trop tranchés pour que l'intérêt de l'*Eglise* ne disparût pas enfin sous l'intérêt plus immédiat et plus visible du *parti*. Il eût été logique de convoquer le peuple réformé à une vaste consultation, de demander aux protestants réformés une réponse devant laquelle il eût fallu s'incliner tous. Mais on oublia volontairement les bases démocratiques des églises réformées et celles ci furent reconstituées de haut, aristocratiquement par ceux qui pensaient que leur fermeté doctrinale leur constituait des droits à appeler tout d'abord à eux la partie du peuple protestant soucieuse de conservation. Ils dressèrent une organisation, élevèrent leur drapeau et ainsi s'établit l'union des églises réformées évangéliques. Comme il fallait s'y attendre un grand nombre d'églises suivirent le mouvement. Cela n'avait rien d'étonnant pour quiconque connaissait quelque peu l'histoire intérieure des églises réformées françaises au XIXe siècle. Le protestantisme français a toujours eu une destinée tragique. Les feux et les persécutions ont contrarié son évolution normale. A moitié détruit par la Révocation il n'a subsisté que par un miracle de la foi et devenu dans la masse française une infime minorité, il a subi le sort des minorités. Mêlé à la masse catholique, il en subit la pression, l'exemple et l'influence. Qu'il y ait surtout dans la haute bourgeoisie —il y a longtemps que la noblesse historique — sauf quelques exceptions que l'on peut compter sur les doigts — a déserté la cause protestante — qu'il y ait donc dans la haute bourgeoisie, soucieuse aujourd'hui surtout, de conservation politique et religieuse — des protestantes authentiques qui aient un état d'esprit *catholique*, c'est une chose certaine. N'est-ce pas un jeune protestant orthodoxe qui écrivait récemment à l'*Action française* des paroles comme celles-ci : « Le protestantisme orthoxe est une sorte de catholicisme ; comme vous, nous nous élevons contre les libéraux qui ont détruit le dogme et anarchisé l'Eglise. » Et encore : « nul n'est admis dans notre église, s'il n'a prononcé son credo... Croyez-moi, nous sommes plus loin des libéraux que des catholiques... » Sans doute, ces déclarations ont dû faire sauter d'indignation beaucoup de nos frères des « églises réformées évangéliques » mais aucun d'eux ne

pourrait contester que cet état d'esprit n'existe dans leur groupement.

Sans grossir outre mesure ce fait attristant, il suffit à faire comprendre combien il eût été difficile de faire tenir en France dans un même établissement ecclésiastique des protestants émancipés à côté d'autres coreligionnaires venant quémander piteusement leur droit d'entrée dans les cadres de l'*Action française*.

Une autre raison qui entraînait vers les églises évangéliques une grande partie des églises protestantes, c'est le fait que, peu à peu, l'idée de protestantisme authentique s'est identifiée avec l'idée de protestant du Réveil. Il y a eu, il y a encore un autre protestantisme — mais il est moins connu, il est suspect aux fidèles, dont beaucoup s'imaginent que la dogmatique du Réveil est encore celle de leur pasteur. Enfin, dernier élément, qui n'est pas à négliger dans une église tout à coup laissée à elle-même, les grosses fortunes protestantes se sont mises au service du conservatisme religieux.

Sans doute ce conservatisme religieux n'est, en matière protestante, que tout relatif. Ici, l'évolution religieuse est plus lente, plus timide. Elle a des scrupules, des retours en arrière, des terreurs passagères, mais l'évolution se fait quand même. L'un des chefs du Réveil, Malan, attaquait Félix Neff dont il ne trouvait pas la doctrine assez tranchée. Que dirait-il aujourd'hui du calvinisme officiel des églises réformées évangéliques ? Il en serait navré. C'est que les idées marchent, le progrès se fait sans qu'il soit possible aux hommes d'en arrêter toujours la marche. Il y a pourtant une différence entre des hommes dont les uns redoutent l'évolution qu'ils subissent — dont les autres la saluent comme une des conditions normales du progrès humain. Ceux-ci paraissent à ceux-là des collaborateurs dangereux, des demi-frères émancipés qu'on n'aime pas à voir dans la même maison.

Et c'est pour les éliminer ou pour les forcer à se soumettre qu'on dressa en hâte une organisation matérielle et dogmatique où ils étaient invités à entrer — mais d'où ils étaient bien forcés de s'exclure eux-mêmes...

Je ne veux pas entrer ici dans le détail de faits qu'on trouvera ici même exposés dans les beaux rapports de MM. Wilfred Monod et Louis Lafon. Je veux seulement, en chroniqueur fidèle, essayer de marquer l'importance historique de ce synode de l'Oratoire qui a groupé en une seule organisation toutes les forces disponibles, toutes les réserves de foi, d'énergie, de science qui n'auraient pu trouver place dans l'organisme des églises réformées ou qui s'y étant trouvées à l'étroit s'en étaient retirées.

En fait, c'était tout un protestantisme historique et c'était tout un protestantisme d'avenir qui était en dehors des cadres des églises réformées évangéliques. Pressés par les circonstances, ces deux groupes s'étaient constitués à part. Il y avait d'un côté les églises unies héritières du vieux libéralisme français et d'autre part les églises groupées autour du drapeau dit de Jarnac. Ceux-là vivaient sur les conquêtes des ancêtres, ceux-ci criaient bien haut leur désir de rénovation théologique et de réforme sociale. Les deux groupes ont vécu côte à côte. Les hommes qui les composaient ont pu se voir, ils ont perdu bien des préjugés qui les séparaient, ils ont appris à se rendre une réciproque justice et depuis le synode de l'Oratoire ils ont résolu de marcher ensemble vers l'avenir. Ce n'est point ici le lieu de résumer des discussions dont on peut trouver ailleurs le détail. Ce que je veux dire seulement c'est l'impression d'ensemble que m'a laissé ce synode historique. Ceux qui me lisent savent que je n'ai jamais désespéré du protestantisme, d'aucun protestantisme. L'un marche plus vite ; l'autre marche quand même. Sa marche peut être alourdie par des adhérents du genre du correspondant de l'*Action française*, mais il réussit quand même à les entraîner, ou bien il les perd en route, ceux-ci retournant à leurs affinités naturelles. Je crois donc qu'au fond du protestantisme chaotique d'apparence, divisé et tiraillé en sens contraires, il y a un principe de vie qui s'affirmera toujours plus. Mais jamais cette espérance n'a été plus vive qu'aux jours où j'entendais les belles discussions qui ont suivi les rapports de MM. Wilfred Monod et Louis Lafon.

Sans doute, j'eusse mieux aimé voir tous les frères réunis. Mais ceux que j'entendais remplissaient mon cœur d'une ardente espérance et je me disais qu'une église qui renferme des hommes de cette piété de cette largeur, de cette charité, de ce talent, de cet oubli de soi-même peut regarder avec confiance vers l'avenir. Je ne puis les nommer tous, mais c'est un besoin du cœur de remercier ici MM. A. Bertrand, Charles Bost, Ducasse, Fayot, L. Lafon, Paul et Wilfred Monod, Neel, Quiévreux, Schultz, de Lyon, Wagner, de tout ce qu'ils nous ont donné. Et maintenant, l'ère des polémiques ecclésiastiques est close. Il faut aller à la vraie besogne évangélique, aux travaux de la vie. Vivifier nos esprits, nos âmes pour vivifier nos églises , ranimer en nos cœurs l'amour et la foi pour aller mieux au service de nos frères, voilà la tâche immédiate qui s'impose. Puisque nos frères de droite l'ont voulu, laissons-les suivre leur destinée particulière sans jalousie, sans aigreur. Pour nous, nous ne voulons pas d'autre devise de vie, d'autre principe directeur

que cette parole souveraine : « C'est ici la vie éternelle qu'ils te connaissent, toi seul vrai Dieu, et Jésus-Christ que tu as envoyé. »

Que le protestantisme émancipé ait de l'avenir, il suffit, pour s'en convaincre d'écouter les dénonciations de ses adversaires. L'*Action française* a trois têtes de turc : la démocratie, le romantisme, et le protestantisme libéral. Elle sent bien que là sont vraiment les forces vives de l'avenir. Le romantisme, c'est la poésie après tout, la poésie qui manque à l'utilitarisme autoritaire des Maurras et consorts ; la démocratie, c'est la puissance légitime qui s'organise un peu gauchement et bruyamment mais qui saura trouver la bonne voie. Il nous paraît difficile de dénoncer avec quelque apparence de justice un régime qui trouve son expression dans les paroles récentes de M. Raymond Poincaré, par exemple, dans son discours de Gérardmer. L'énergie du Président du Conseil, sa hauteur de vues et sa fermeté morale vont peut-êtrenous permettre de voir à bref délai une chose rare : une puissance qui se limite elle-même, un régime qui se réforme lui-même. Ce sera un beau jour pour la République que celui où elle pourra montrer par l'adoption de la représentation proportionnelle qu'elle a un souci plus grand de la justice que de ses intérêts immédiats.

Ces dernières semaines nous ont apporté bien des nouvelles funèbres. Quelles places vides laissent des hommes comme A. Leroy-Beaulieu, Frédéric Passy, Alfred Fouillée, Henri Poincaré ! Ces grands morts laissent les vivants en face des grands problèmes encore irrésolus. Le protestantisme français tiraillé en sens divers par les partis du dehors et les tendances du dedans, n'est, au reste, qu'une image de la France. M. Gaston Riou, dans un article remarqué de la *Revue* constate notre situation moralement troublée :

« La France tâtonne, en ce moment, dans un mâquis d'antinomies fictives. Elle s'y affole. Elle sent bien que cette broussaille n'est pas son lieu, elle dont l'œil d'aigle aime embrasser le réel de haut et d'ensemble.

« Oui, antinomies fictives. Nos intellectuels le savent bien. Mais de le dire serait dangereux. Il y a des situations acquises, chacun est classé ; chacun vit de l'un des groupes qui exploitent ces fictions. Il faudrait de l'héroïsme à un homme de la *Lanterne* pour affirmer que la libre foi au Christ est nourrie de l'esprit démocratique ; les siens le traiteraient de clérical. Il faudrait plus que de l'héroïsme à un rédacteur du *Gaulois* pour écrire cet axiome que toute notre histoire, la royale aussi bien que la républicaine, lui enseigne : que le patriotisme français est en

fonction d'humanité ; il se verrait immédiatement taxé d'hervéisme. Mais surtout il faudrait l'amour même du martyre à un professeur d'Institut catholique pour oser déclarer cette chose toute simple, dont beaucoup de catholiques sont intimement persuadés : que les sciences historiques doivent être libres et que la religion chrétienne s'accommoderait mieux de l'esprit nouveau que de l'esprit du moyen âge ; les ultramontains le briseraient. Tant y a que, faute à nos conducteurs moraux du courage de s'exprimer, le pays continue à piétiner sur place et à s'énerver devant ces illusoires oppositions de termes : patriotisme et universalité, démocratie et religion, science et christianisme.

« Qui donc aura l'audace de proclamer ce que l'élite de France pense tout bas, dans le secret : à savoir que les termes de ces prétendues antinomies s'appellent les uns les autres, s'entre-répondent, — que les réalités qu'ils recouvrent, également essentielles, également sacrées, sont les éléments mêmes de la civilisation qui s'ébauche et qu'il faut, à tout prix, parfaire ? Qui dira cela, sans souci des partis, sans s'inquiéter des excommunications ultramontaines ou radicales, simplement pour remplir son rôle d'homme ? Qui persuadera l'intelligence française qu'en s'attaquant à cette œuvre de synthèse, elle se sauve elle-même, elle remet au large l'esprit national et libère, par surcroît, la conscience universelle, en angoisse, elle aussi, dans l'obscurité des mêmes contradictions ?

« Car pour nous, aujourd'hui, le devoir individuel, le devoir national, le devoir œcuménique, ne font qu'un. Le troisième se ramène au second ; celui-ci au premier : et, pour les remplir tous, il ne nous faut qu'*être vrais avec nous-mêmes.* »

C'est ainsi que M. Riou oppose au rêve ultramontain et au rêve traditionaliste, le rêve français fait de liberté, de clarté, d'amour qui sera la réalité de demain.

« Voilà le rêve français. Et celui-là, on peut le défendre avec orgueil à la face des nations. Ce n'est le rêve ni d'une tribu égoïste, ni d'une secte close. C'est le rêve de la France éternelle, de la vraie Rome œcuménique qui a toujours eu charge de peuple et qui, maintenant, doit guider l'adolescence tumultueuse du monde nouveau, né d'elle, à la Révolution.

« Ce rêve, grandissant peu à peu au-dessus de nos débats, nous a tous conquis ; il emplit désormais notre horizon. Notre amitié lui a été vouée. Nous le ferons valoir et prévaloir dans toute la nouvelle jeunesse.

« Nous sommes aussi sûrs de notre mission en France que de la mission de la France dans le monde. Nous la remplirons jusqu'au terme, jusqu'à la mort.

« Car pour nous, nous donner à la France a été notre acte de consécration ; ça été nous donner à Dieu et aux hommes.

« Nous avons juré de ne jamais désespérer de la Patrie. Sans relâche, nous lui susciterons des hommes liges. Le jour viendra où toute la France sera « Jeune France ».

Il ne nous reste plus qu'à dire : Ainsi soit-il.

John VIÉNOT.

Nous remercions très cordialement la Société des écoles du dimanche *qui nous a prêté le cliché de Coligny ; le* Journal de Genève *et la* Semaine littéraire, *de Genève, à qui nous devons les clichés de J.-J. Rousseau que nos lecteurs sauront sûrement apprécier. Nous remercions également le* Journal de Genève *de nous avoir autorisé à reproduire le bel article de M. Charles Werner sur* J.-J. Rousseau génie religieux.

CONCOURS DE DÉCORATION MURALE

On a reproché souvent, et non sans raison, semble-t-il, aux lieux de culte protestants (églises, chapelles, sacristies, salles d'évangélisation) leur aspect nu, froid et peu artistique.

Les associations cultuelles ou les particuliers sont d'ailleurs souvent, malgré leur désir de remédier à cet état de choses, empêchés de le faire, soit à cause du manque d'indications, soit à cause des dépenses qui leur incomberaient.

La Revue *Le Christianisme social* a pensé qu'en instituant un concours, ayant pour but la décoration murale des locaux destinés, soit au culte, soit à des réunions fraternelles, il pourrait rendre service en mettant à la disposition des intéressés des projets économiques et décoratifs tout à la fois.

SUJET DU CONCOURS

Projet de décoration murale à la fois religieuse et artistique pouvant convenir, soit à des lieux de culte (églises, chapelles,

sacristies), soit à des salles de réunion (fraternités, cercles, unions chrétiennes).

Ces locaux pouvant être de dimensions variées, les concurrents devront s'attacher à fournir des projets susceptibles de s'adapter à des bâtiments d'échelles différentes et faire en sorte que le prix de revient soit le moins élevé possible.

Les concurrents devront fournir pour chaque projet :

a) Une décoration d'une surface murale comportant au moins une baie (fenêtre ou porte) *exécutée en couleur au* 10e.

b) Des spécimens, en grandeur d'exécution, des détails contenus dans le projet.

c) Un devis afférent à l'exécution du projet, quelle que soit la matière employée.

(On signale particulièrement à l'attention des concurrents « le pochoir » comme procédé décoratif parce qu'il est simple et peu coûteux.)

Prix : 300 francs, 150 francs, 100 francs, 50 francs.

Chaque projet devra porter une devise reproduite sur une enveloppe fermée qui contiendra le nom exact et l'adresse du concurrent. Adresser les projets, 17, rue des Petits-Hôtels, Paris, à la Chapelle du Nord, *jusqu'au* 1er *octobre* 1912.

Les projets primés resteront la propriété du journal.

Les projets non primés seront rendus.

Les membres du jury, actuellement désignés, sont : MM. Eug. Burnand, (représentant de *Foi et Vie*), Fréchet (représentant de la *Revue chrétienne*), Wilfred Monod (représentant du *Christianisme Social*), Maurice Hottinguer et G. Walcker.

Le Directeur-Gérant : John Viénot.

Montbéliard. — Sté Anme d'Imprimerie Montbéliardaise.

ÉDITION D'ART

LIGUE DE L'ÉTOILE BLANCHE
contre l'IMMORALITÉ PUBLIQUE et PRIVÉE

AFFICHE ARTISTIQUE

EN COULEURS

par M. EUG. BURNAND

TIRAGE DE L'ÉDITION DE LUXE :

Affiches numérotées, sur papier simili-japon, avec signature de l'artiste (Format : $1^m \times 0^m80$) ... ... **10** fr.

Affiches numérotées, sur papier vélin (Format $1^m \times 0^m80$). **5** fr.

Port et emballage, en plus ... ... 0 fr. 45

(Les affiches de l'Édition de luxe ne portent pas de texte)

M. EUG. BURNAND, membre du Comité de l'*Étoile Blanche,* a bien voulu mettre son grand art au service de notre cause ; il vient de terminer une affiche qui symbolise la Jeunesse conquise par l'Idéal moral. Cette nouvelle marche vers l'Étoile est simple et saisissante, et tous admireront le magnifique élan de la noble initiatrice qui incarne l'idéalisme nouveau et dont le beau regard, profond et clair, s'allume à l'étoile lointaine.

Cette lithographie en couleurs, d'une haute valeur artistique

MAISON D'ÉDUCATION

PROTESTANTE

pour Jeunes Filles

36, avenue Victor-Hugo, BOULOGNE-SUR-SEINE

(PARC DES PRINCES)

Directrices : Mlles S. VIÉNOT et M. de GUÉRIN

GEORGES DEBUSSCHER

39, Rue de Charonne, PARIS (XIe)

FABRIQUE DE MEUBLES ET SIÈGES BOIS SCULPTÉ

et avec BRONZES

CHAMBRES A COUCHER, SALLES A MANGER, genre ancien

Travail soigné à prix modérés.

Bains de mer de la Méditerranée

Billets d'aller et retour, 1e, 2e et 3e classes, à prix très réduits, délivrés dans toutes les gares du réseau P. L. M. du 15 Mai au 1er Octobre, pour les Stations balnéaires désignées ci-après :

Agay, Antibes, Bandol, Beaulieu, Cannes, Cassis, Cette, Golfe-Juan-Vallauris, Hyères, Juan-les-Pins, La Ciotat, La Seyne, Tamaris-sur-mer, Le Grau-du-Roi, Menton, Monaco, Monte-Carlo, Montpellier, Nice, Ollioules-Sanary, Palavas, St-Cyr-la-Cadière, St-Raphaël-Valescure, Toulon et Villefranche-sur-Mer.

Validité : 33 jours, avec faculté de prolongation.

Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

1° Billets d'aller et retour individuels

Prix. Le prix des billets est calculé d'après la distance totale, aller et retour, résultant de l'itinéraire choisi et d'après un barème faisant ressortir des réductions importantes.

2° Billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins deux personnes :

Prix : La première personne paie le Tarif général, la 2e personne bénéficie d'une réduction de 50 °/₀, la 3e et chacune des suivantes d'une réduction de 75 °/₀.

Arrêts facultatifs aux gares situées sur l'itinéraire.

Demander les billets (individuels ou collectifs) quatre jours à l'avance, à la gare de départ.

CHEMIN DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Billets d'aller et retour de Vacances, à prix réduits

(1re, 2e et 3e classes) pour famille d'au moins trois personnes

délivrés du 15 Juin au 30 Septembre - Validité : jusqu'au 5 Novembre

Minimum de parcours simple : 150 kil. — Arrêts facultatifs

Prix : Les deux premières personnes paient le tarif général, la 3e personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la 4e et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %.

Faire la demande de billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

(VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN, PAR LA GARE SAINT-LAZARE).

SERVICES RAPIDES TOUS LES JOURS ET TOUTE L'ANNÉE

(Dimanches et fêtes compris).

DÉPARTS DE PARIS-SAINT-LAZARE :

A 10 h. 20 matin (1re et 2e cl. seulement) et à 9 h. 20 soir 1re, 2e et 3e cl.

DÉPARTS DE LONDRES :

VICTORIA à 10 h. matin (1re, 2e et 3e classes seulement).
LONDON-BRIDGE et VICTORIA à 8 h. 45 soir (1re, 2e et 3e classes).

TRAJET DE JOUR EN 8 H. 40.

GRANDE ECONOMIE

Billets simples valables pendant 7 jours.		Billets d'aller et retour valables pendant un mois	
1re classe	48 fr. 25	1re classe	82 fr. 75
2e —	35 fr. »	2e —	58 fr. 75
3e —	23 fr. 25	3e —	41 fr. 50

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours, ainsi qu'à Brighton.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1re classe et de 2e classe à couloir avec w.-c. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant ; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec w. c. et toilette. Une voiture de 1re classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 fr. par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe, moyennant une surtaxe de 1 fr. par couchette.

EXCURSIONS

Billets d'aller et retour valables pendant 14 jours, délivrés à l'occasion des fêtes de Pâques, de la Pentecôte, de l'Assomption et de Noël.

DE PARIS-SAINT-LAZARE A LONDRES ET VICE-VERSA
1re classe, 49 fr. 05 ; 2e classe, 37 fr. 80 ; 3e classe, 32 fr. 50.

Pour plus de renseignements, demander le bulletin spécial du Service de Paris à Londres, que la Compagnie de l'Ouest envoie franco à domicile sur demande affranchie adressée au Service de la Publicité, 20, rue de Rome, à Paris.

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES

(Viâ Calais ou Boulogne)

CINQ SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

VOIE LA PLUS RAPIDE

SERVICES OFFICIELS DE LA POSTE (VIA CALAIS)

Services rapides entre Paris, la Belgique, la Hollande, L'Allemagne, la Russie, le Danemark, la Suède et la Norvège.

TRAINS DE LUXE

Toute l'année :

Nord-Express. — Tous les jours entre Paris (1 h. 50 soir) et Berlin. (A l'aller, ce train est en correspondance à Liège avec l'Ostende-Vienne).

Le train partant de Paris le lundi continue sur Varsovie et ceux partant les Mercredi et Samedi sur Saint-Pétersbourg.

Péninsulaire-Express. — Départ de Londres le Vendredi, et de Calais-Maritime le Samedi à 1 h. 03 matin pour Turin, Alexandrie, Bologne, Brindisi, où il correspond avec le paquebot de la Malle de l'Inde.

Calais-Marseille-Bombay-Express. — Départ de Londres et Calais-Maritime (2 h. 55 soir) le Jeudi pour Marseille, en correspondance avec les paquebots pour l'Egypte et les Indes.

Simplon-Express. — De Londres, Calais (3 h. soir) et Paris-Nord (6 h. 51 soir) pour Lausanne, Brigue et Milan. (3 fois par semaine en hiver, tous les jours en été).

L'hiver seulement :

Calais-Méditerranée-Express. — De Londres, Calais (3 h. soir) et Paris-Nord (6 h. 51 soir) pour Nice et Vintimille.

Train rapide quotidien. — De Paris-Nord (7 h. 32 soir) pour Nice et Vintimille composé de lits-salons et voitures de 1re classe.

VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS

en France et à l'Étranger

avec itinéraire tracé au gré des voyageurs

Délivrance toute l'année de billets permettant d'effectuer un voyage empruntant les reseaux français, les lignes de chemins de fer et les voies navigables des pays européens. Le parcours ne peut être inférieur à 600 kilometres.

La durée de validité est de 60 jours jusqu'à 2 000 kilomètres, 90 jours de 2.000 à 3.000 kilomètres, et de 120 jours au-dessus.

MASSAGE MÉDICAL

GYMNASTIQUE SUÉDOISE

DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS ARRIÉRÉS

CULTURE DE LA VOLONTÉ

SE REND A DOMICILE — PRIX MODÉRES

A. CORNILLE

40, Rue Saint-Paul, 40

LE PROTESTANT

Journal des chrétiens libéraux

Paraissant le samedi.

Abonnements : France, Alsace-Lorraine, un an, 5 fr. ; 6 mois, 3 fr. ; autres pays, un an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr.

Administration, abonnements, 20, rue de Vienne, Paris, 8e. Rédaction, M. Reyss, pasteur, 49, boulevard Pereire.

JOURNAL DE GENÈVE

Le *Journal de Genève*, par son bulletin politique, comme par ses correspondances régulières de France, d'Angleterre, de Turquie, par ses chroniques scientifiques et sa correspondance littéraire parisienne, est un des organes les plus importants de la presse de langue française.

On s'abonne à la Direction du *Journal* à Genève et dans tous les bureaux de poste de Suisse et de l'étranger.

Genève et la Suisse : Six mois, 12 fr., un an, 20 fr.

Union postale : Six mois, 20 fr. ; un an, 37 fr.

LE TÉMOIGNAGE

Journal de l'Eglise évangélique luthérienne, paraissant tous les vendredis, sous la direction de M. le pasteur Samuel Lambert, tient ses lecteurs au courant du mouvement religieux, publie des études, des correspondances, etc.

Abonnements : France, 5 fr. ; Union postale, 7 fr. ; pasteurs à l'étranger, 6 fr.

S'adresser au bureau du journal, 16, rue Chauchat, Paris, IXe.

LA VIE NOUVELLE

JOURNAL DES PROTESTANTS FRANÇAIS

Rédaction et administration : Louis Lafon

Montauban.

Abonnements : France, 5 fr. ; Alsace-Lorraine, 6 fr. ; Etranger, 8 fr.

Tous les samedis : HUIT PAGES

LE CHRISTIANISME

AU XXe SIECLE

Paraît tous les jeudis à Paris, sous la direction de M. Benjamin Couve. Consacré à la défense des intérêts des Eglises réformées évangéliques de France, il instruit ses lecteurs de tout ce qui touche l'évangélisation, la mission, les œuvres chrétiennes chez nous et à l'étranger. Il est, par la nature et l'étendue de sa publicité, très propre à servir d'intermédiaire pour demandes et offres d'emplois.

Abonnements : 10 fr. par an, 5 fr. pour pasteurs, instituteurs, évangélistes.

S'adresser à son gérant, M. Street, 48, rue de Lille, Paris (7e).

GAZETTE DE LAUSANNE

ET JOURNAL SUISSE

La Gazette de Lausanne, l'un des plus anciens journaux de la Suisse — il date de 1799 — par la variété de sa rédaction, ses nombreuses correspondances étrangères, permet de suivre le mouvement des idées non seulement en Suisse, mais dans les autres pays. On s'abonne à Lausanne, n° 20, ruelle Saint-François. Le prix d'abonnement est pour la Suisse, de 20 fr. par an, et de 36 fr. pour l'Union postale.

VIN DE PROPRIÉTAIRE

Veuve de pasteur, Mme JULES GARDES, à Mons

Par Alais (Gard)

Offre VINS ROUGE de l'année à 32 fr. l'hectolitre, rendu, fût compris. BLANC, à 35 fr.

DEMANDE DES REPRÉSENTANTS

LISEZ-LE

pour économiser votre temps

Il est la **Revue des Revues techniques** et donne le contenu des 540 meilleures publications du monde entier.

Le **foyer de la documentation**, c'est ce qu'il veut être et ce qu'il est depuis 13 ans.

Il permet à l'ingénieur et à l'industriel de tirer parti de tous les faits nouveaux.

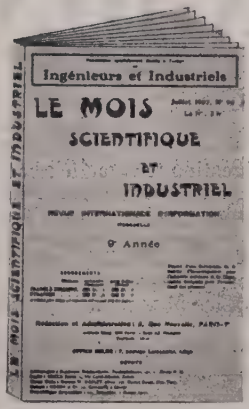

ÉCRIVEZ-LUI

pour profiter de l'expérience des autres

A tous ceux qui ont des difficultés à vaincre ou qui veulent entreprendre un travail, **l'Institut du M. S. I.** offre ses Conseils pratiques et sa Documentation ; il vous guidera par des Bibliographies, des Mémoires et des Consultations ; il déposera vos Brevets, en facilitera la négociation ; il vous aidera en vous donnant des Conseils Juridiques, en vous traçant une méthode rationnelle d'organisation de votre usine ou de votre comptabilité.

Minimum d'effort - Maximum d'effet

ABONNEMENTS

France et Belgique, 20 fr. ; Etranger, 25 fr. par an

Spécimen 160 p. : 0 fr. 40, timbres du pays)

ENVOI, SUR DEMANDE, DE LA NOTICE SPÉCIALE

8, rue Nouvelle, PARIS

TRAVAUX

à la

MACHINE A ÉCRIRE

STÉNOGRAPHIE

Mademoiselle Alph. CAVALIER,

14, rue du Commerce,

Paris, 15e

A LOUER,

à 200 mètres d'Orthez,

Basses-Pyrénées,

UNE VILLA

très bien située entièrement meublée avec tout le confort moderne, spacieuse et convenant à une nombreuse famille, entourée d'un parc. Dépendances. Conditions modérées. S'adresser au Bureau de *La Revue*.

EAUX D'ÉVIAN

L'eau des sources d'Evian est fraîche, incolore, alcaline, sans aucune odeur, d'une saveur très agréable. Par l'absence complète de sulfate de chaux dans sa composition, elle est d'une digestion très facile ; l'acide carbonique, le chlorure de sodium et le carbonate de soude qu'elle renferme aident puissamment aux fonctions de l'estomac, et, comme elle ne trouble pas le vin, son usage à table est aussi utile qu'agréable.

C'est l'eau de table par excellence, a dit d'elle, en toute vérité, M. Jules Simon.

Les estomacs délicats supportent aisément une forte dose de cette eau alcaline, tandis que pour certaines eaux les plus petites quantités sont quelquefois pesantes et difficiles à digérer.

L'eau d'Evian convient dans le traitement des maladies ci-après désignées :

Affections des voies digestives, affections chroniques du foie et de l'appareil biliaire, des voies urinaires.

L'eau d'Evian se conserve indéfiniment avec toutes ses qualités et se transporte aux plus grandes distances sans altération aucune.

Elle s'expédie en bouteilles par caisses de 12, 30 et 60 bouteilles. Elle est expédiée aussi en bonbonnes de verre dans lesquelles elle se conserve parfaitement.

Pour tous les renseignements, s'adresser à M. le Directeur des Eaux d'Evian, à Evian.

SOURCE CACHAT

Alcaline, Médicinale, la plus réputée des Eaux d'Évian, la meilleure des Eaux de table.

En bouteilles :

Au magasin, *4 place de l'Opéra*, la bouteille		fr. 0.60
A domicile, à Paris, par 10 bouteilles au moins, la bouteille		0.60
La caisse de 30 bouteilles	A domicile à Paris	18 »
— 60 —	ou aux Bureaux des chemins de fer	36 »

En bonbonnes, *à domicile à Paris ou aux Bureaux des Chemins de fer :*

La bonbonne de 10 litres	fr. 4 »	7 »
Bonbonne	3 »	
La bonbonne de 25 litres	8 50	12.50
Bonbonne	4 »	

Les bonbonnes seront reprises, au prix de facture, ainsi que les bouteilles au prix de 0,05 centimes la bouteille :

A DOMICILE

AVIS

Les livraisons sont faites le lendemain ou le surlendemain de la commande

La vente s'effectue au comptant.

Le montant des expéditions en province suivra en remboursement.

Les bonbonnes et caisses seront remises sans frais de camionnage, aux Bureaux des Chemins de fer.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Billets de Voyages circulaires en Italie.

La Compagnie délivre, toute l'année, à la gare de Paris P.L.M. et dans les principales gares situées sur les itinéraires, des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes, permettant de visiter les parties les plus intéressantes de l'Italie.

La nomenclature complète de ces voyages figure dans le Livret-Guide-Horaire P.L.M. vendu 0 fr. 50 dans toutes les gares du réseau.

Ci-après, à titre d'exemple, l'indication d'un voyage circulaire au départ de Paris :

Itinéraire (81-A 2). — Paris, Dijon, Lyon, Tarascon (ou Clermont-Ferrand), Cette, Nimes, Tarascon (ou Cette, Le Cailar, St-Gilles), Marseille, Vintimille San Remo, Gênes, Novi, Alexandrie, Mortara (ou Voghera, Pavie), Milan, Turin Modane, Culoz, Bourg (ou Lyon), Mâcon, Dijon, Paris.

(Ce voyage peut être effectué dans le sens inverse).

Prix : 1e classe : 194 fr. 85. — 2e classe : 142 fr. 20

Validité : 60 jours. — Arrêts facultatifs sur tout le parcours.

ASSURANCES

G. SOLANET

77, rue Dulong, PARIS

RÉDACTION DE POLICES — MODIFICATIONS AUX CONTRATS EN COURS

Incendie -- Vie -- Rentes Viagères
Accidents de toute nature

Chevaux — Voitures — Automobiles et Conducteurs
Responsabilité civile — Chasse
Gens de Maison

LIBRAIRIE FISCHBACHER, 33 rue de Seine, PARIS

Dernières publications :

MORALE :

VAILLANCE, par Ch. Wagner, un volume, in-12, 21e édition. . . **3 50**

AMES DORMANTES, par Dora Mélégari, un vol., in-16, 6e édition. **3 50**

CHERCHEURS DE SOURCES, par Dora Mélégari
Un volume, in-16, 4e édition **3 50**

FAISEURS DE PEINES ET FAISEURS DE JOIES, par Dora Mélégari.
Un volume, in 16, 9e édition **3 50**

AMIS ET ENNEMIS, par Dora Mélégari
Un volume, in-16, 3e édition **3 50**

LES FORCES ETERNELLES ET AUTRES ESSAIS, par Emerson.
Traduit de l'anglais par *K. Johnston*, préface de *M. Bliss-Percy*.
(Les forces éternelles. — La méthode dans la nature. — Cercles. — Le tragique. — Amitiés. — La femme).
Un volume, in-16. . . . . **3 50**

POUR FORMER LE CARACTÈRE, par F.-W. Foerster.
Traduit par *C. Thirion* et *M. Paris*. Un fort volume, in-16, 3e édition **4 » »**

LA LIBERTÉ INTÉRIEURE, par Jeanne de Vietinghoff
Un volume, in-16. . . . . **3 50**

VARIA :

PRÈS DES NÉVÉS ET DES GLACIERS, *Impressions alpestres*
par Charles Gos
Ouvrage illlustré de 12 dessins à la plume par *Albert Gos*, préface de *Guido Rey*.
Un volume, in-12. . . . . **3 50**

LA PRIÈRE AU SOLEIL, par Albert Letombe, un vol., in-12. **3 »»**

Miettes et Mélanges poétiques.
L'AN DU BERGER, 365 rondeaux avec introduction de 12 rondeaux.
par H. Fouretier.
Un volume, in-12. . . . . **5 »»**

LA RELIGION DE LA MUSIQUE, par Camille Mauclair
Un volume, in-12, 6e édition **3 50**

MADAME FAVART, 1727-1772, Etude théâtrale, par Arthur Pougin
In-8°, orné de 14 illustrations documentaires . . . . . **3 »»**

J.-J. ROUSSEAU ET MALESHERBES
Un dossier de la direction de la Librairie sous Louis XV, publiés sur les documents originaux par Pierre-Paul Plan.
Un volume, in-8°, orné d'un portrait . . . . . **2 »»**

ROMANS :

CE QUI DEMEURE, par *S. Champ-Roux*, un volume, in-12. . **3 50**

L'INÉVITABLE RÉPARATION, par C. de Jong van Beek en Donk
Traduit du hollandais. Un volume, in-12 . . . . . **3 50**

L'INVISIBLE CHŒUR, par J. Lane-Allen
Traduit de l'anglais. Un volume, in-12 . . . . . **3 50**

MES FILLES, roman, par Dora Mélégari. Un volume, in-12 . . **3 50**

ME VOICI, MAÎTRE, ENVOIE-MOI ! roman social, par W. T. Stead
Traduit par Mme *J. Jézéquel*, préface de M. *Wilfred Monod*, in 12 . . . **3 50**

POTS CASSÉS, par Harold Begbie. Scènes de la vie réelle, in-12. **3 50**

PEUGEOT

CYCLES - MOTOCYCLETTES

BICYCLETTES de route à 1 et 2 vitesses

BICYCLETTES de course

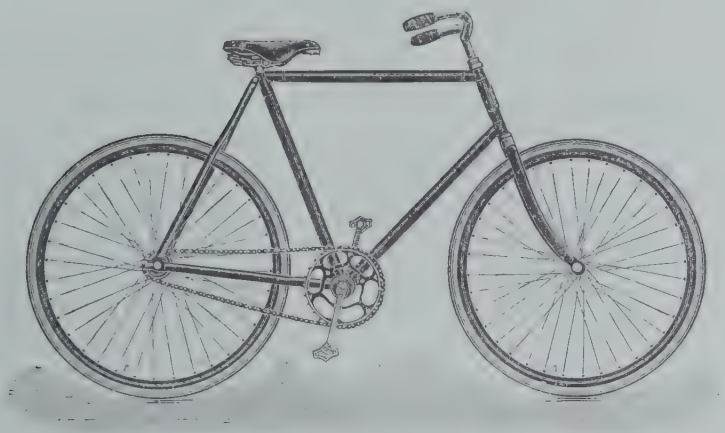

MOTOCYCLETTES

à un et deux cylindres avec **FOURCHE ÉLASTIQUE**

PEUGEOT

BREVETÉ S. G. D. G.

AGENTS DANS TOUTES LES VILLES

SOCIÉTÉ ANONYME

DES AUTOMOBILES ET CYCLES PEUGEOT

à BEAULIEU (Doubs).

LIBRAIRIE FISCHBACHER, 33 rue de Seine, PARIS

Dernières publications :

RELIGION :

L'APOTRE PAUL, *Esquisse d'une histoire de sa pensée*, par A. Sabatier
4e édition, revue et augmentée d'un avant-propos de M. *Eug. de Faye*.
Un volume, in-8° 7 50

L'INQUIÉTUDE RELIGIEUSE DU TEMPS PRÉSENT, par Paul Stapfer
Un volume, in-12. . . . . 3 50

LES ÉGLISES CHRÉTIENNES AU MATIN DU XXe SIÈCLE
par Eugène Ritter
Un volume, in-12. . . . . 3 »»

CE QU'ON A FAIT DE L'EGLISE, *Etude d'histoire religieuse*, par [illegible]
Un volume, in-12, 6e édition 3 50

LETTRES A MON CURÉ, par Edmond Schérer.
Un volume, in-12. *Nouvelle édition* . . . . . 2 »»

HISTOIRE :

HISTOIRE D'ALSACE, par Rod. Reuss
Un fort volume in-12 illustré 3 50

LA RÉVOLUTION DE 1848 EN ALSACE, par Paul Muller
Avec une biographie des parlementaires alsaciens de 1789 à 1877.
Un volume, in-12. . . . . 3 50

Un Bayard alsacien :

LE GÉNÉRAL BARON DE COËHORN 1781-1813
par le Baron de Méneval, son petit-fils
Préface de M. *Henri Welschinger*
Un volume, in-12, orné d'un portrait . . . . . 4 »»

LES PRÉDICANTS PROTESTANTS DES CÉVENNES ET DU BAS-LANGUEDOC (1684-1700)
par Charles Bost, Préface de M. *Fonbrune-Berbineau*
2 forts volumes, in-8°, ornés de 22 planches et d'une carte . . . . 20 »»

LA RÉFORME ET LES ÉGLISES RÉFORMÉES DANS LE DÉPARTEMENT ACTUEL D'EURE-ET-LOIR (1523-1911)
par Henry Lehr
In-8°, orné de 24 gravures et d'une carte . . . . . 10 »»

LA HONGRIE CALVINISTE, par E. Doumergue, un volume in-8° 3 »»

BIOGRAPHIES :

ALBERT RÉVILLE Sa vie, son œuvre, par J. Mary
Un volume, in-8° 3 50

CHARLES RITTER. Ses amis et ses maîtres, *Choix de Lettres 1859-1905*
Sainte-Beuve, Renan, Taine, V. Cherbuliez, P. Bourget, D. Strauss, G. Eliot, W. James.
Un volume, in-12. . . . . 3 50

PÈRE ET FILS, par Edmond Gosse. *Etude de deux tempéraments*
Traduit de l'anglais par Aug. Monod et Henry Davray.
Un volume in-12 . . . . . 3 50

ALFRED BŒGNER, Directeur de la Société des Missions évangéliques de Paris.
Un volume in-16, illustré . . . . . 1 »»

FIGURES ET CHOSES ANGLAISES, par J.-E. Cerisier
Préface de M. *Frank Puaux*
Un volume, in-16, orné de 6 portraits 3 50

Montbéliard. — Sté Anonyme d'Imprimerie Montbéliardaise.

CINQUANTE-NEUVIEME ANNEE. - TOME II
IVe Série

Septembre 1912

REVUE CHRÉTIENNE

RECUEIL MENSUEL

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE

JOHN VIÉNOT

Professeur à la Faculté libre de théologie de Paris.

SOMMAIRE

E. Trœltsch. — De la liberté de conscience. A propos de l'affaire Jatho.

Jean de Visme. — Père et fils.

Wilfred Monod. — Veillez et priez.

Bonet-Maury. — Charlotte. Une idylle sous Napoléon Ier

E. Ehrhard. — Le problème moral dans la pensée contemporaine et l'Evangile.

D. Lortsch. — Amitié.

J.-E. Cerisier — Notes de littérature anglaise.

Revue de Livres.

John Viénot. — Le Mois.

ADMINISTRATION

83, Boulevard Arago, 83

PARIS (XIVe)

TIRAGES A PART

Conditions spéciales.

Les demandes de tirage à part, sous forme de brochure spéciale, doivent être adressées à la Revue *en même temps que les épreuves des articles. Ils sont faits aux conditions suivantes :*

	25 ex.	50 ex.	100 ex.	200 ex.	300 ex.
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1/4 feuille . . .	5 »	5.50	6.50	8 50	10.50
1/2 — . . .	6 »	7 »	8.50	12 »	14.50
3/4 — . . .	8 »	9.50	12 »	15.50	17.50
1 — . . .	9 »	10.50	13.50	16.50	19.50

	fr.
Couverture en papier non imprimé. . .	1.50 le cent.
— avec titre imprimé	6 » le premier cent.
— —	2.50 par cent en plus.

AVIS TRÈS IMPORTANT

MM. les Abonnés de la *Revue chrétienne* sont priés de vouloir bien prendre note que les demandes d'abonnement pour l'année 1912 devront être adressées à **M. l'Administrateur de la « Revue Chrétienne », 83, boulevard Arago, Paris (XIVe).**

Le prix de l'abonnement à la Revue reste fixé à *dix francs* pour Paris et les départements, payable en un mandat ou bon de poste au nom de M. l'Administrateur de la *Revue chrétienne.*

Les abonnements recouvrés par la poste devront subir une augmentation de 50 centimes pour frais de poste et de recouvrement.

Le recouvrement par la poste présentant de sérieux inconvénients car trop souvent la quittance revient impayée et son renvoi exige de nouveaux frais qui, parfois, finissent par s'élever au dixième du prix de l'abonnement, nous prions nos abonnés de faciliter notre tâche par l'envoi direct, par bon ou mandat-poste, du prix de leur abonnement.

Abonnements de l'Etranger.

MM. les abonnés de l'Etranger y compris la Suisse, sont priés de vouloir bien envoyer le montant de leur abonnement, par *mandat-poste international* de 12 fr. 50, au nom de l'Administrateur de la Revue, 83, boulevard Arago, Paris (XIVe), s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi de la Revue, l'Administration ne pouvant faire opérer les recouvrements à l'Etranger.

MM. les Collaborateurs et Abonnés de la Revue voudront bien aussi prendre note que la correspondance relative à la rédaction de la Revue devra être adressée à M. John Viénot, *directeur de la « Revue chrétienne »*, 83, *rue Denfert-Rochereau*, Paris (XIVe).

Nota. — *MM. les Pasteurs qui enverront directement* le montant de leur abonnement à M. l'Administrateur de la *Revue* recevront gratuitement sur leur demande les *Annales de Bibliographie théologique.*

DE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE

A PROPOS DE L'AFFAIRE JATHO

Pour la première fois, le tribunal ecclésiastique a fonctionné en Prusse et l'on voit quel avenir il nous réserve. C'est ce qui donne à l'agitation produite par l'affaire Jatho une portée générale qui dépasse infiniment l'émotion, la stupeur causées par les circonstances particulières de cette affaire.

Ce côté particulier et personnel n'a rien à voir avec les tendances actuellement dominantes de la critique scientifique en théologie. L'homme qui vient d'être frappé est un mystique qui sent et s'exprime en poète et rappelle à bien des points de vue un Sébastien Frank, un Angelus Silésius. Il ne se rattache pas au mouvement théorique et moral qui avec Ritschl s'efforce de ramener les dogmes anciens à leur signification primitive pratique et religieuse. Il n'appartient pas non plus au groupe des historiens qui partent de la critique des textes et de l'histoire des religions. Il n'a aucun système théologique nettement défini, l'histoire soumise ou non à la critique lui est indifférente. Comme tous les mystiques, il parle tantôt en panthéiste, tantôt en théiste. Il n'est pas de ceux qui croient voir clair en Dieu. Il pense que, à moins de contempler avec les choeurs des Anges, Dieu trônant dans le septième ciel on ne peut voir clair en lui, ce qui lui donne à lui aussi le droit de ne pas y voir trop clair. Il ne peut plus définir le Salut en théologien scolastique, il parle de faire son salut par la foi ; mais comme il ne sépare pas Dieu de la créature, le salut redevient l'œuvre de Dieu. Comme tous les mystiques, il interprête la Bible en poète, il y voit des symboles, des allégories et il y découvre les trésors de l'enseignement le plus vivant et le plus pratique. Il ne sait trop que faire de la figure historique du Christ et parle du Christ en nous, du Christ vivant dans le présent et dans l'avenir et qui pourtant a tous les traits du Jésus des Evangiles. De là, les contradictions les plus bizarres, les paradoxes les plus effarants dans une théo-

logie qui n'en est pas une, qui ne veut pas en être une, mais n'est que l'expression immédiate des sentiments d'une âme religieuse et vibrante. Sa Bible ne veut empêcher aucun livre de devenir une Bible, pourvu qu'il contienne des éléments de force religieuse et de vie ; mais la Bible reste le fondement de son enseignement religieux. Un point seulement le sépare des anciens mystiques : son optimisme et ses préoccupations terrestres. Par là, il subit l'influence de toute la poésie moderne et des théories évolutionnistes du naturalisme contemporain. Par là, il se sent en communion avec les convictions et les préjugés de l'homme moderne et les plonge dans la ferveur exquise de sa foi enfantine. C'est ce qui lui a permis d'agir aussi profondément sur les hommes sans parler d'un don évidemment remarquable d'influence personnelle et de rares qualités professionnelles. Il se rencontre avec l'homme moderne dans ses préjugés et dans ses instincts profonds que la critique théologique officielle ignore ou qu'elle combat. C'est ainsi qu'il a pu s'attacher une paroisse de grande ville, comme il ne semblait plus possible d'en créer une de nos jours. Il n'a pas seulement attiré à lui les « cercles pieux » de ce qu'il appelle sa paroisse, mais la paroisse elle-même, et il doit cette action précisément à ce qui le sépare de la théologie courante contemporaine.

Ce mystique, l'Eglise nationale officielle l'a exclu de son sein comme « incompatible avec la parole de Dieu telle qu'elle est formulée dans l'Ecriture sainte et dans les Symboles » (on a omis prudemment de préciser dans lesquels). L'Eglise n'a jamais aimé les mystiques qui par leur individualisme, leur spiritualisme insaisissable et parce qu'ils placent le salut dans la vie présente, s'opposent à son besoin d'autorité et d'organisation. Elle n'a pas non plus voulu de ce mystique moderne, bien que la théologie toute personnelle de Jatho ne le menaçât de la formation d'aucune école dangereuse et que les rapports de Jatho avec ses paroissiens fussent fortement marqués d'un caractère de profond et touchant attachement, où l'important était la pratique et la théorie peu de chose. Les juges ne se sont occupés ni de la foi ni des œuvres de Jatho, mais de sa théologie et se sont demandé si elle était encore admissible ou non. Ils n'ont su en particulier ni admettre, ni comprendre son adhésion entière aux idées favorites des classes cultivées modernes. Dans ce tribunal, siégeaient certainement à côté de corrects représentants de l'ordre et du principe d'autorité et de quelques fossiles en retard sur leur époque, des hommes auxquels cette décision a été très dure. Mais ils ne connaissent l'homme moderne que par les livres, les polémiques et les réfutations de feuilles pieuses ; ils

ne le connaissent pas d'homme à homme, de cœur à cœur, et il leur est impossible de supposer en lui l'existence de besoins religieux. Ils ne sont en rapport qu'avec leur semblables et reçoivent et se distribuent réciproquement tous les honneurs théologiques et ecclésiastiques ; comme ils sont assez nombreux, ils s'imaginent que ce sont les autres qui forment un monde à part destiné à disparaître. C'est pourquoi ils ont repoussé cet « original». Et pourtant, il est impossible au pasteur qui dans les villes veut agir sur les foules de se fermer à la vie moderne. Une étrange fatalité veut que l'homme qui avec un succès inouï, comme pasteur et dans la cure d'âme, a tenu compte des idées et des besoins modernes, soit la première victime d'un tribunal qui en réalité, devait contribuer à rajeunir et à humaniser l'institution des tribunaux d'inquisition.

Ce fut comme un éclair qui soudain illumina l'abîme que connaissaient déjà tous ceux qui vivent vraiment de la vie moderne. La situation telle qu'elle existe réellement, mais que le mirage théologique et ecclésiastique cachait à nos yeux, est aujourd'hui claire comme le jour. Le mystique qui est le moins porté à se draper dans le manteau ecclésiastique et dogmatique, a dû être la première victime ; son action bienfaisante, tout l'amour de ses paroissiens n'ont pu le sauver. Son activité qui sans nul doute est conforme au plus pur esprit du Christ, ne répond pas aux intentions de l'Eglise qui n'est pas l'expression de l'esprit du Christ, mais un organisme muni de dogmes précis, étroitement lié à toutes les institutions, à toutes les puissances politiques et sociales, séparé par un monde de tout ce que l'homme moderne qui cherche avec angoisse dans la vie un fondement religieux, a en lui d'agité et d'inachevé. Le conflit devait éclater un jour ou l'autre, l'explosion se préparait depuis trop longtemps. Si Jatho s'était montré plus prudent et plus théologien, peut-être n'aurait-il pas fourni la première occasion de sévir. Ce qui fatalement devait se produire quelque part et d'une façon quelconque, est arrivé. Que la foudre ait frappé l'activité de Jatho qui en tout cas s'inspirait d'un idéal hautement moral et était animé d'un esprit religieux particulièrement vivant, c'est ce qui rend cette affaire plus douloureuse et plus émouvante, mais d'autre part fait ressortir d'autant plus vivement les luttes intestines du protestantisme moderne. Nous avons là un de ces exemples hautement typiques que l'on ne pourrait pas mieux inventer si l'on avait l'intention de faire voir clairement ce que l'organisation de nos Eglises protestantes a de fictif et de mensonger, d'illusoire et de violent. Jatho et la paroisse de Cologne sont dignes de toute notre reconnaissance et de tous les éloges, l'un pour son coura-

ge et sa fermeté, l'autre pour son attachement fidèle. Que la presse « pieuse » et les dénonciateurs remercient les juges, eux qui, par leur agitation ont provoqué cette affaire et ne demanderaient pas mieux que de faire de ce tribunal une institution permanente jusqu'à ce que toutes les têtes des maudits théologiens modernes fussent abattues.

Mais ceci ne touche que le côté particulier de cette affaire. En réalité, l'institution du tribunal lui-même et la voie dans laquelle il s'est engagé, à en juger par cette première démarche, recèlent des problèmes d'une tout autre portée et qui regardent l'existence même de l'Eglise protestante et du christianisme protestant. Dans cette triste affaire, les chrétiens sincères parmi les juges ont dû souffrir tout particulièrement de devoir condamner Jatho. Ils se sont crus tenus de défendre un principe, et ont étouffé en eux toute pitié et tout sentiment humain : le principe d'une « conformité dogmatique que l'église nationale avait le devoir de sauvegarder au moins dans les points essentiels.» Il est impossible de trouver un terme plus juste que cette dénomination inséparable de l'idée d'Eglise sous le règne d'Elisabeth et des Stuarts. Les considérations qui ont dirigé le tribunal sont, avec les adoucissements érigés par la conscience moderne, sans nul doute celles auxquelles ont obéi les ecclésiastiques de l'époque d'Elisabeth, qui eux aussi ont été dans la majorité de braves gens soucieux avant tout, de maintenir fidèlement l'Eglise et l'ordre établi. Le domaine dont la « conformité » doit être sauvegardée est devenu plus restreint et moins nettement défini. Les cérémonies épiscopales et les trente-neuf articles sont remplacés par « la parole de Dieu telle qu'elle est formulée dans l'Ecriture et dans les symboles » (que l'on ne précise pas.) Le maintien de ce reste de dogmes n'en devient que plus nécessaire, quelque sympathique, quelque sincère et convaincu que soit l'homme dans l'hérétique.

Contre le principe de la « conformité » proclamé par l'Angleterre monarchique, les exigences de la conscience se sont dressées et elles ont fini par le briser. Ces exigences se dressent aujourd'hui contre la « conformité » de la religion de la monarchie prussienne. Mais un fait nouveau et important apparaît dans cette lutte. La liberté de conscience, telle qu'elle existe aujourd'hui, est une liberté de conscience en dehors et à côté de l'Eglise, le droit à la formation d'associations cultuelles nouvelles. On est libre de sortir de l'Eglise si l'on ne veut plus en faire partie, on peut organiser des sectes ou des paroisses dissidentes. Il est vrai que le monde officiel n'est guère favorable aux sectes et moleste les dissidents. L'enseignement religieux obligatoire

dans les écoles, prouve également que cette liberté de conscience n'est pas bien vue et que les églises officielles jouissent de la part de l'Etat d'une faveur non déguisée. Malgré tout la liberté existe réellement soutenue par la liberté de la presse et de la science. Mais répond-elle aux exigences de la conscience ? Un peuple qui dans sa grande masse a des sentiments chrétiens, qui est attaché à ses antiques communautés religieuses et habitué de longue date à considérer l'ordre général et les communautés religieuses comme inséparables, qui ne veut pas se perdre dans le néant d'une religion dépourvue de dogmes et ne veut pas être repoussée dans des groupements libres détachés du tronc de l'arbre, ce peuple ne veut pas de cette liberté de conscience. Il veut la liberté non à côté ou en dehors, mais dans la vieille Eglise. Elle est l'œuvre et la création de nos ancêtres, nous y avons travaillé et l'avons soutenue de nos deniers ; nous ne voulons pas en sortir, mais recevoir dans cette Eglise l'instruction et l'édification religieuse dont nous ne voulons pas nous passer et dont nous ne voulons pas priver nos enfants. Mais nous voulons cet enseignement tel que nous le comprenons et que nous l'aimons, avec des pasteurs choisis par nous-mêmes et qui soient capables de tenir compte de nos besoins religieux. Ce n'est pas un subjectivisme excessif ni la manie de tout critiquer qui nous dirigent, mais le fait connu de tout le monde que la majorité écrasante de la liberté chrétienne protestante, sous l'action de la vie et de la pensée modernes, ne sait vraiment plus que faire des dogmes anciens et réclame une Révélation qui lui soit compréhensible et réponde à ses aspirations. Personne ne l'ignore et seule l'Eglise ferait comme si tout cela n'existait pas ? comme si elle pouvait encore lier la masse hétérogène et désunie des croyants à un minimum de dogmes officiellement reconnus qui n'en sont que moins saisissables et plus vagues ? comme si elle pouvait maintenir tout le terrain qu'elle a occupé jusqu'à présent, comme si parmi les fidèles aucun changement ne s'était produit ?

C'est là le point important du problème que le procès Jatho a dévoilé avec une douloureuse évidence. On n'a pas condamné un pasteur excentrique, on a condamné ses ouailles et tous ceux qui pensent comme lui, tous ceux dont les idées sont incompatibles avec « la parole de Dieu telle qu'elle est formulée dans l'Ecriture et dans les symboles. » mais qui veulent tout de même être des chrétiens et rester dans l'antique Eglise de leurs pères. Voilà la question : Y a-t-il pour ces chrétiens une liberté de conscience dans le sein de l'Eglise ? Et comme ces gens ne sont pas quelques oiseaux rares, mais forment bien la moitié de tous les fidèles, cette question n'intéresse pas de petites minorités, elle intéresse

tous les chrétiens d'aujourd'hui ; elle intéresse toute la nation qui doit vouloir assurer à une fraction aussi importante d'elle-même, la liberté de conscience désirée et ne peut admettre qu'il soit dans l'intérêt de l'Etat et de la nation de lier les fidèles par une obligation unilatérale à une « conformité fondée sur l'indifférence et sur la routine. »

C'est là qu'apparaissent les conséquences véritables de l'affaire Jatho et les leçons que l'on peut en tirer. Les partisans de la « Séparartion de l'Eglise et de l'Etat » voient le maintien de la liberté de conscience dans la possibilité de sortir de l'Eglise et l'autorisation de créer des associations cultuelles indépendantes de tout appui de l'Etat. Voilà ce que l'Angleterre et avec elle les Etats modernes ont gagné à la suppression de la « conformité. » La liberté de conscience est conquise, le droit de vivre et de mourir en dehors de l'ombre de l'Eglise et d'abandonner le soin de former une Eglise à des orthodoxes conservateurs qui pourront être « noirs » à cœur joie. L'affaire Jatho va fournir de nouvelles armes et de nouveaux arguments au mouvement de Séparartion qui grandit de jour en jour. La Séparation sera un des mots d'ordre lorsque, dans un avenir plus ou moins proche, il s'agira de régler à nouveau le groupement des forces dans la politique intérieure. Mais cette solution ne supprime pas le problème difficile que l'affaire Jatho vient de mettre à nu et répond très peu aux besoins réels ; car les fidèles ne veulent pas sortir de l'Eglise, ils veulent pouvoir vivre dans l'Eglise. Du reste, la création d'une demi-douzaine d'églises de l'orthodoxie la plus rigide et la plus dure ne serait que d'un médiocre profit pour l'ensemble de la nation. Ces églises orthodoxes libres pèseraient encore lourdement sur la société, comme c'est évidemment le cas en Amérique. De petites paroisses libérales n'auraient ni l'élan d'enthousiasme ni le grand passé historique que seule peut avoir une grande communauté religieuse. Mieux vaut encore une église nationale qui, après tout, ne peut pas destituer cent pasteurs à la fois et devra fermer les yeux surtout à l'égard des laïques. Son défaut, est le manque de sincérité, l'hypocrisie, la tolérance sous main, pour des raisons d'opportunisme qui n'ont rien à voir avec la religion : il n'y aura là ni clarté, ni joie, ni puissance réelle ni sincérité. La destruction de l'Eglise nationale, l'abandon de l'organisation religieuse et cultuelle à une orthodoxie maîtresse absolue dans son domaine, ne peuvent être souhaités que par ceux qui sont persuadés qu'il ne restera plus que quelques groupes d'originaux retardataires et que tout le reste des hommes sera heureux d'avoir échappé à l'Infâme. Mais cela est une erreur. De même que les orthodoxes dont nous parlions plus

haut ne connaissent l'homme moderne que par les journaux, de même ces radicaux ne connaissent le monde des croyants chrétiens que par ouï-dire et par la littérature et n'ont une notion exacte ni de leur nombre ni de leur valeur intellectuelle et morale. Le salut est dans la liberté dans l'Eglise, dans la transformation de l'Eglise embrassant tout le peuple des fidèles de sorte que les communautés soient libres et puissent choisir leurs pasteurs selon leurs besoins. C'était là, en réalité le programme des Indépendants du temps de Cromwell : non point la destruction de l'Eglise, mais l'Eglise devenue une organisation cultuelle et administrative sans dogmes, au sein de laquelle les différentes paroisses devaient pouvoir choisir leurs pasteurs selon leur cœur, si toutefois leur cœur était porté à en choisir un. C'est ainsi que Cromwell en particulier, a administré son Eglise, et un piétiste comme Baker a dû lui avouer qu'un christianisme vraiment vivant ne s'en était pas trop mal trouvé. Lorsque la réaction et la « Conformité » eurent triomphé sous les Stuarts, alors seulement il ne resta de tout le mouvement de la Réforme, que la liberté de conscience en dehors et à côté de l'Eglise, principe qui fut confirmé par la seconde Révolution et qui a passé de là dans notre droit public moderne. Ce que Cromwell a voulu réellement, une liberté de conscience sans la destruction de l'ancienne organisation, sans la dispersion en une foule de paroisses infiniment petites qui ne parviennent pas à prendre racine, cet idéal s'est évanoui bien qu'on eût pu le réaliser sans rien sacrifier du passé. En Suisse seulement, nous trouvons cette liberté de conscience dans l'Eglise.

Cet idéal se réveille aujourd'hui et apparaît aux protestants qui raisonnent et tiennent compte des réalités, qui veulent leur part de l'oeuvre de leurs pères, comme la seule solution des difficultés révélées par l'affaire Jatho. Mais nous ne faisons que poser la question, nous n'en sommes pas encore à la réponse. Quant à la solution pratique, elle dépendra de l'attitude des partis politiques, chose que personne ne peut prévoir. Vis-à-vis de la situation confuse et infiniment triste dont nous sommes menacés, il faut au moins que nous ayons un programme et que nous sachions ce que nous voulons. Cela seul nous permettra de voir clair et de juger équitablement les conservateurs dont les consciences sont elles aussi douloureusement partagées. Il ne suffit plus aujourd'hui de destituer quelques pasteurs modernes qui ont du succès ; des nerfs solides, et la volonté ferme d'étouffer sans sensiblerie ni humanitarisme veule dans l'intérêt de l'autorité et de l'ordre toute étincelle dangereuse, sont incapables de trancher ce problème. Il est trop tard et l'arme est émous-

sée. Seuls le bourreau et le glaive, les bûchers et les dragonnades seraient efficaces. Par le simple retrait de traitement on intimide quelques pasteurs, on détourne les fils de la bourgeoisie cultivée de l'étude de la théologie. En sévissant contre les facultés de théologie, on empêche quelques théologiens progressistes de faire leur chemin et on diminue chez les jeunes gens capables le goût de la carrière universitaire. Entre temps, les premiers extraits des considérants du jugement ont été publiés. Nous y retrouvons tout le froid dogmatisme des tribunaux d'inquisition qui est toutefois aussi éloigné du dogmatisme de l'Inquisition que la menace de destitution l'est du bûcher. Quelque pénible que soient la destitution et le traitement infligé au pasteur et à la paroisse, qui sont douloureusement frappés dans leur existence même, ce sont là, comme les difficultés faites aux facultés de théologie, des souffrances qui touchent les individus mais ne sauraient atteindre l'Idée. Ces coups sont trop faibles, ne sont d'aucun effet, et ne font que rendre l'Eglise odieuse et ridicule. Il faut trouver d'autres solutions du problème. A une situation nouvelle, il faut appliquer des remèdes nouveaux et non de misérables atténuations des anciens. Je ne vois qu'une issue : restreindre la « conformité », réduire l'Eglise aux questions techniques d'administration, donner aux paroisses le droit d'élire leurs pasteurs qui, en déclarant être chrétiens et protestants, prennent à l'égard des idées chrétiennes un engagement moral selon leur conscience et pour le reste s'arrangent avec leurs paroissiens. Ainsi on fera droit aux prétentions de la droite et de la gauche et dans l'Eglise règneront la paix, la confiance réciproque et la joie. Il y a là certainement de grandes difficultés, la délimitation des intérêts généraux et de la liberté individuelle étant le grand problème de toute organisation humaine pour lequel il n'existera toujours que des solutions approximatives. Mais que notre droit ecclésiastique et que l'institution d'un tribunal d'inquisition soient une solution insuffisante et désastreuse de cette difficulté, ce point me semble suffisamment établi. Il est impossible de vouloir s'en tenir à un système suranné et condamné d'avance, simplement parcequ'il est difficile d'en trouver un nouveau. La volonté crée les moyens. Il faut avant tout éduquer la volonté et la diriger : on trouvera les moyens.

La solution n'est plus dans la main des professeurs d'histoire et de dogmatique. Dans cette triste situation, ces derniers n'inventeront plus rien de bien nouveau. Qu'ils se décident à s'occuper un peu plus franchement des problèmes réels de la vie moderne, au lieu de cacher et d'affaiblir leur pensée religieuse en lui imposant des formules vieillies. C'est tout ce qu'on peut

attendre d'eux. Ils ne perdront rien à cesser de chercher la quadrature du cercle à l'aide de la dogmatique de Kaftan. Tout ce qu'ils pourront nous donner, ce seront des tribunaux et des jugements dans le genre de celui qui nous occupe. La parole est aujourd'hui aux professeurs de droit ecclésiastique, pourvu qu'ils disposent d'une vaste culture historique et qu'ils aient une compréhension nette des besoins religieux modernes. C'est à eux de trouver pour ces misères un remède que ne trouvera pas la dogmatique, mais qui n'existe que dans la réorganisation de l'Eglise nationale. Nous possédons déjà le Traité de droit ecclésiastique de Sohm, ouvrage magistral et que l'on n'apprécie pas assez, et les projets de réforme ingénieux et réfléchis de O. Mayer. Il s'agit de marcher dans cette voie sans s'occuper des opportunistes qui vénèrent la coupe et finissent par tout avaler pourvu que la coupe reste intacte et que l'on ne sache pas exactement ce qu'elle contient.

Il y aura certainement encore de grands obstacles à la liberté de conscience. Mais les objections que l'on fait généralement à cette solution du problème sont sans valeur. Qu'on cesse de nous répéter que l'Eglise ne sera plus qu'une salle de conférences. Qu'elle le devienne plutôt que d'être un bureau d'administration ou une chose tout artificielle. Que l'on ne peigne pas sous les couleurs les plus noires les horreurs et les excès qui pourraient naître de ces réformes, comme le fait une déclaration du parti orthodoxe de Francfort. Un Charles Borromée ne sera jamais élu pasteur protestant, ni M. Arthur Drews non plus. Ce qui est révoltant, c'est de prétendre que tolérer dans l'Eglise des hommes comme Jatho, c'est violenter la liberté de conscience des âmes délicates chrétiennes. Ne pas pouvoir se contenter de la liberté pour soi-même et vouloir en outre ne pas être blessé par la liberté accordée à d'autres, cela n'est plus vouloir la liberté. Se servir dans ce cas du mot de liberté, c'est commettre un sophisme stupide et révoltant ou se rendre coupable de cette odieuse et perfide intolérance que la vraie liberté veut précisément combattre. C'est raisonner comme ceux qui disent du salut éternel que la jouissance n'en est entière que si tous les païens et tous les hérétiques sont brûlés en toute éternité.

Il y aura certainement des cas où des conflits éclateront entre les pasteurs et leur paroisse, où le fait d'abandonner délibérément la croyance chrétienne nous forcera à éloigner des pasteurs s'ils ne se décident pas d'eux-mêmes à quitter la chaire chrétienne. Mais dans ces cas ne rentrera certainement pas celui d'un pasteur qui a le désir ardent d'être chrétien, qui fait appel à la Bible et à Luther. Parmi ces victimes inévitables on ne comptera

plus un homme comme Jatho. Il pourra encore y avoir des affaires difficiles et douloureuses, il n'y aura plus d'affaire Jatho où l'on a frappé le pasteur et la paroisse parcequ'ils voulaient être chrétiens et le sont réellement sans que le tribunal d'inquisition croie devoir leur en accorder le droit.

(*Die Christliche Welt*, 20 juillet 1911). E. TROELSCH,
Professeur à la Faculté de théologie de Heidelberg.

(Traduit par F. Ed. Schneegans).

PÈRE ET FILS [1]

Deux époux, l'un et l'autre de la plus haute distinction intellectuelle et d'une piété profonde et vivante, ont un fils unique que, dès sa naissance, ils « consacrent au Seigneur » et qu'ils élèvent ensuite avec le plus grand soin suivant les principes et par les méthodes qu'ils croient les plus conformes à l'esprit de l'Evangile. La mère meurt quand l'enfant n'a encore que sept ans et demi. C'est pour le mari un déchirement affreux, car jamais époux ne furent plus unis et mieux harmonisés que ces deux là. Voici en quels termes, cinquante années après, le petit raconte cet évènement — on pourra juger par là de l'impression qu'il en avait ressentie :

« Les lignes suivantes, tracées par John-Henry Newmann, s'appliquent d'une manière saisissante à ma mère sur son lit de mort : « Toutes les épreuves que le monde inflige et que la chair « ne peut s'empêcher de ressentir : chagrin, douleurs, soucis, « afflictions, toutes ces choses ne peuvent troubler la paix et « l'ardeur intense avec lesquelles la foi contemple la divine Ma- « jesté ». La paix, certes, ma mère la possédait, mais non le ravissement d'une mystique. Presque jusqu'à sa dernière heure, pressée de confesser sa joie dans le Seigneur, elle répondit avec la rigide et somptueuse honnêteté qu'elle portait dans l'analyse de ses sentiments : « J'ai la paix, non la joie ; je ne peux pas en- « trer dans l'Eternité avec un mensonge sur mes lèvres » — Lorsque sa fin approcha et que son esprit s'obscurcit, elle rassembla toutes ses forces et dit à mon père : « Je marcherai avec « Lui, vêtue de blanc. Ne voulez-vous pas prendre votre agneau « et marcher avec moi ? » Troublé par le chagrin et par l'angoisse, mon père ne saisit pas ce qu'elle voulait dire. Elle commença à s'agiter et répéta deux ou trois fois : « Prenez votre « agneau et marchez avec moi ». Mon père comprit alors, et me

(1) Père et fils, étude de deux tempéraments, par Edmond Gosse, traduit de l'anglais par Auguste Monod et Henry D. Davray, *Mercure de France*. Un vol. in-12, prix : 3 fr. 50

poussa vers elle La main de ma mère retomba doucement sur la mienne et elle parut satisfaite. Ainsi ma « consécration », qui avait commencé dès le berceau, fut scellée par la plus solennelle, la plus poignante, la plus irrésistible des supplications, au lit de mort de la plus sainte et de la plus pure des femmes » (1).

Comment le père, resté seul avec son enfant (il devait, cependant, trois ans plus tard, se remarier avec une personne très distinguée aussi et chrétienne, mais d'un autre type de piété que celui de sa première femme), comprit et remplit la tâche d'éducateur que lui avait léguée sa compagne, je ne puis mieux le dire qu'en reproduisant ce fragment d'une lettre de lui à son fils, écrite lorsque celui-ci touchait à sa vingt-et-unième année :

« Quand ta sainte mère mourut, non seulement elle te confia « tendrement à Dieu, mais encore elle te laissa à moi comme « une charge solennelle pour t'élever suivant la discipline, le « conseil du Seigneur. Cette responsabilité, j'ai constamment « cherché à l'avoir présente devant moi ; je puis affirmer qu'elle « l'a toujours été et dans mon choix d'une femme de charge et « dans mon choix d'une école, et dans l'organisation de tes va- « cances et dans mon choix d'une occupation pour toi et enfin « dans une multitude de choses sans importance : toujours j'ai « cherché à agir sur toi, non à la lumière de ce monde présent, « mais en vue de l'Eternité.

« Avant que ton enfance se fût écoulée, la bénédiction mani- « feste de Dieu parut accompagner nos soins, car tu parus véri- « tablement t'être converti à Lui : tu confessas dans un baptême « solennel que tu étais mort et ressuscité avec Christ et tu fus « reçus avec allégresse au sein de l'Eglise de Dieu, comme un « vivant ressuscité d'entre les morts.

« Tout cela remplissait mon coeur de joie et de gratitude, « toutes les fois que je pensais à toi. Comment aurait-il pu en « être autrement ? Et quand je te laissais à Londres, par un « triste soir d'hiver, mon cœur plein d'un amour désolé, trouva « son refuge et sa ressource dans cette pensée que tu étais un « des agneaux du troupeau de Christ, scellé comme sien par le « Saint-Esprit, renouvelé dans ton cœur par la sainteté à l'ima- « ge de Dieu.

« Pendant un temps, tout parut aller fort bien ....» (2).

Le reste de la lettre, hélas ! n'est plus que la constatation amèrement douloureuse de l'échec complet auquel de si tendres, persévérants et pieux efforts avaient abouti. Et, le livre entier. écrit

(1) P. 91-92.
(2) P. 367-368.

par le fils lui-même, dix-neuf années après la mort de son père, est destiné à expliquer cet échec. C'est sur cette explication, telle qu'elle ressort du palpitant récit dont nous venons d'achever la lecture, que nous voudrions présenter ici quelques réflexions.

*
* *

Il faut le dire tout de suite : il ne se peut rien de plus contraire à toute saine pédagogie que la manière dont s'y prirent ces excellents parents, le père en particulier, pour communiquer à leur enfant leur foi et leur piété. Ils appartenaient à la secte religieuse dite des « Saints » ou des « Frères de Plymouth », vulgairement appelés chez nous « Darbystes ». On connaît leur doctrine caractéristique : point de pastorat ; tous membre de la Congrégation ou pasteur et docteur : on se réunit pour s'édifier mutuellement, ce qui, bien entendu, n'empêche pas que toujours il se trouve quelqu'un que sa facilité de parole et sa connaissance plus approfondie des Ecritures désignent, presqu'à l'exclusion de tout autre, pour remplir les fonctions de prédicateur et de conducteur des âmes. Justement, le père de notre héros, savant naturaliste, auteur de plusieurs livres écrits avec charme et très estimés sur la faune marine et la flore de certaines contrées anglaises et autres, exerçait avec grande bénédiction ce pastorat laïque au sein de la communauté des « Frères de XXX.» Il va de soi, qu'il l'exerçait aussi dans le cercle de la vie domestique. Le succès qu'il obtenait, tant à la maison qu'à la « salle de réunions » dans ses explications bibliques ne laissait pas de lui causer à lui-même une satisfaction, qui n'échappait pas à l'oeil naïvement observateur de l'enfant. Celui-ci, d'ailleurs, attribuait à son père, une autorité quasi-divine. Mais dans deux occasions, il eut la preuve que son père ne savait pas tout et pouvait se laisser tromper et deux autres incidents viennent ébranler sa foi à l'efficacité de la prière et à l'intervention de Dieu dans le cours ordinaire des choses. Le dernier de ces incidents vaut d'être raconté. L'enfant avait interrogé son père sur « ce que c'était que l'idolâtrie. Il faut dire ici que c'est là aux yeux des « Frères » le grand péché de l'Eglise Romaine, pour laquelle ils professent une horreur sans mélange. L'idolâtrie, avait répondu le père, c'est le fait d'adorer un objet de bois ou de pierre et c'est une iniquité que des chrétiens éclairés comme ils l'étaient eux-mêmes ne pourraient commettre sans attirer sur eux, certainement, les marques de la colère divine. L'enfant voulut en faire l'épreuve : Un jour qu'il se trouvait seul, il hissa à grand'peine sur une table, une chaise et, s'agenouillant face à celle-ci, il ré-

péta sa prière quotidienne en substituant à l'invocation habituelle les mots : « O chaise ! » — puis il attendit, dans un état d'âme où la crainte se mêlait à la curiosité la plus intense : rien ne bougea, rien ne se produisit. Il en conclut que son père n'était pas réellement au courant de la manière d'agir de Dieu à l'égard des hommes coupables du péché d'idolâtrie.

Nous avons cité ce trait, parce qu'il révèle, chez cet enfant, de cinq à six ans, un esprit singulièrement investigateur, doublé d'une dose d'énergie personnelle peu ordinaire. Avec quel tact et quel ménagement délicats n'aurait-il pas fallu procéder à l'éducation religieuse d'une telle âme ! Au lieu de cela, ce fut une constante avalanche de dogmes et de préceptes, d'explications bibliques et de pratiques pieuses, qui eût certainement fini par engloutir une personnalité moins forte, mais qui ne fit qu'amasser lentement, dans celle-là, un esprit de résistance, dont la tension poussée à bout, ne pouvait finalement amener que l'explosion que nous verrons. Veut-on des exemplles de cette compression insensée exercée sur l'intelligence et la volonté d'un enfant de huit à dix ans ? Qu'on lise dans notre volume (p. 109 et suiv.), la récit de l'impression faite sur lui par certaine lecture expliquée de l'épitre aux Hébreux et (p. 274 et suiv.), les descriptions de ce qu'était un Dimanche dans la maison paternelle. On ne saurait, d'ailleurs, caractériser mieux toute l'erreur de cette éducation que ne le fait notre auteur lui-même (p. 111). « J'ai entendu dire, écrit-il, que certains enfants méthodistes de ma génération ont été nourris d'un livre intitulé : « *Ligne après ligne : ici un peu et là un peu.* » L'ambition de mon père était trop grande pour se soumettre en quoi que ce soit à la méthode que suggère un pareil titre et il commit, à son propre point de vue, une faute irréparable en cherchant à bâtir des clochers et des créneaux sans avoir pris la peine de creuser d'abord les fondements. »

Rien ne fera mieux toucher du doigt cette faute que ce que l'auteur appelle « le principal évènement de sa vie d'enfant ». Il était dans sa dixième année. Son instruction religieuse était, on l'a compris, fort au-dessus de son âge ; il en eût remontré, dans l'exposé des vérités de la foi, à tous les membres de la congrégation et Dieu sait, pourtant, qu'ils y étaient nombreux « ceux qui s'érigeaient en docteurs ! » D'autre part, l'enfant traversait alors une crise de sensibilité nerveuse, qui inquiétait quelque peu son père. Pour ces deux raisons, un régime de silence et d'ombre, avec des distractions convenables, eût paru tout indiqué. Le père crut le moment propice venu pour river définitivement la chaîne de la « consécration » en le faisant passer par

toutes les émotions et lui faisant prendre tous les engagements de l'admission à la communion. Cela n'allait pas tout seul dans une communauté qui reposait sur le principe de l'absolue égalité de tous les membres communiants : c'était d'un enfant par l'âge, faire tout d'un coup un adulte par les privilèges. Les « Saints » trouvèrent d'abord la chose un peu trop forte. Il y eut de l'opposition, plutôt sourde, à cause de la haute autorité du père. Mais celui-ci avait mis son cœur à emporter la position et il l'emporta. Un examen public, dans lequel le bambin émerveilla les anciens par la netteté de l'à-propos de ses réponses fit tomber ou taire toutes les objections. La cérémonie de l'admission se fit sous la forme usitée dans ces milieux : le baptême est la baptême par immersion. Inutile, pensons-nous, d'en reproduire ici le récit. L'auteur l'a particulièrement détaillé et soigné, parcequ'il voit avec raison, selon nous, dans le fait dont il s'agit, l'évènement qui installe à demeure dans sa vie le mensonge dont il fallait bien que tôt ou tard son âme secouât le joug odieux, sous peine d'y périr sans recours.

Voici, au reste, la conclusion de ce triste chapitre : « Je crevais d'orgueil », persuadé que j'étais d'une propre sainteté. Traitant mon père en pieux confident, j'étais indépendant avec Miss Marks (sa gouvernante), qui avait renoncé, je suppose, à débrouiller la situation, arrogant à l'égard des domestiques et insupportable à mes camarades par les airs protecteurs que je prenais vis-à-vis des enfants de mon âge, à la vie desquels je commençais à me mêler.

« Certes, je voudrais terminer ce remarquable épisode de ma vie sur une note solennelle; mais, hélas ! le devoir que j'ai d'être fidèle à la vérité, m'oblige à rapporter que quelques garçons qui assistaient à nos réunions se plaignaient alors à Mary Grace (une personne d'importance dans la communauté) de ce que je leur tirais la langue par moquerie, pendant le service, pour leur rappeler que maintenant je rompais le pain de la communion avec les « Saints », tandis qu'ils ne le pouvaient point. »

* * *

Dès à présent, croyons-nous, la cause est jugée et quand nous n'aurions pas indiqué dès l'entrée, le dénouement, il ne ferait maintenant plus doute pour aucun de nos lecteurs. Et toutefois, pour mieux le faire comprendre encore, il nous faut revenir en arrière pour assister à l'éveil graduel de l'intelligence chez cet enfant dont nous essaierons de suivre l'étrange éducation religieuse. Il sut lire de très bonne heure, car, écrit-il, « je ne me

souviens pas du temps où une page imprimée en anglais était pour moi lettre close. » Mais par un excès de rigorisme imputable plus encore à la mère qu'au père, jamais dans son enfance aucune fiction religieuse ou profane ne lui fut donnée à lire. Ce qu'il lut, ce furent volumes d'histoire naturelle, livres de voyages, livres de théologie, aussi d'explication des prophéties, mais ces derniers avec un dégoût qui alla toujours croissant. Plus tard, il eut comme lecture quotidienne une publication intitulée : *L'Encyclopédie à 10 centimes.*

Cependant l'imagination s'éveillait. Elle devinait par delà les murs de sa prison, tout un monde interdit. Un séjour que l'enfant fit chez des parents dans les premiers temps qui suivirent la mort de sa mère, l'initia à un genre de vie moins austère et moins renfermée, et quand il revint auprès de son père, il avait appris à regarder « par la fenêtre » pour chercher à apprendre quelque chose de ce vaste monde dont il était exclu. Le moment vint, d'ailleurs, où il fallait bien que le père laissât son fils vivre loin de lui pendant cinq jours par semaine ; c'est quand il le mit interne dans une école éloignée de quelques milles de la maison paternelle. Là, il apprit à connaître Shakespeare et d'autres poètes qui le ravirent, sans que pourtant il pressentit encore que de là viendrait le charme qui l'arracherait peuà peu à l'étreinte de sa « consécration ». Une fois pourtant, précisément à propos de Shakespeare, il eut le soupçon du conflit qui pourrait se produire entre les goûts littéraires grandissant et les principes dans lesquels il avait été élevé ; « dans une conférence religieuse, à Londres, où son père l'avait conduit, il entendit un homme, déjà âgé, gros et gras, doué d'une voix de basse et d'une assurance imperturbable » au cours d'un réquisitoire violent contre « l'explosion d'idolâtrie, qui, disait-il, se produisait alors », s'écria tout à coup : « Dans ce même instant, on procède, sans soulever la réprobation, à une célébration blasphématoire de la naissance de Shakespeare, une âme perdue qui souffre aujourd'hui en enfer à cause de ses péchés ». Ce lui fut un coup porté en plein cœur et quand même son père de retour à l'hôtel, eût blâmé l'excès de zèle qui avait dicté au « Frère un tel » ces paroles téméraires, l'impression qu'il en avait reçue ne devait pas s'effacer et la fissure qui en résulta entre ses aspirations intellectuelles d'une part, et ses sentiments religieux de l'autre, ne fit que s'élargir de jour en jour.

Un autre incident contribua beaucoup à lui donner conscience de la rupture qui se préparait ainsi dans son âme. Son père, avec tous les « Saints » de sa secte vivait dans l'attente constante du retour souverain du Seigneur : une étude assidue

des prophéties l'avait conduit à regarder cet évènement comme imminent « il lui arrivait parfois, en prenant congé de son fils pour la nuit, de lui dire avec un ravissement qui faisait étinceler son regard : « Qui sait ? Il se peut que nous nous rencontrions la prochaine fois dans les airs avec toutes les cohortes des Saints de Dieu ». Le jeune homme — car l'adolescence avait fait place au jeune homme — était fort impressionné par ces pensées. Elles formaient chez lui un confus mélange avec toutes sortes d'impressions, sensations et d'espoirs contradictoires. Tantôt pieux avec dévotion, tantôt hanté par des visions de beauté matérielle, il passait alternativement de l'adoration de Jésus au culte de Pan, mais « l'étoile des bergers de Bethléem dominait encore. » Un jour qu'il se trouvait dans sa pension, en face d'une grande fenêtre ouverte sur un paysage de ciel et de verdure, il fut saisi soudain d'une sorte de ravissement ; il lui sembla que le grand changement final approchait et, ne pouvant résister à l'émotion qui s'empara de son âme, il se leva, se pencha à la fenêtre en s'écriant : « Viens maintenant, Seigneur Jésus, viens, et prends-moi pour toujours avec toi... je suis prêt.. délivré du péché... viens avant que j'aie connu les tentations de la vie, avant qu'il me faille aller à Londres vers toutes les choses horribles qui s'y passent... » Et comme autrefois, en face de sa chaise érigée en idole, il attendit, — mais tout aussi vainement : « Une brise s'éleva, les branches dansèrent, des bruits montèrent de la route » c'étaient les élèves qui rentraient de la promenade, « le Seigneur n'est pas venu, le Seigneur ne viendra jamais » murmurai-je, et dans mon coeur l'édifice artificiel de mon extravagante foi commença à vaciller et à s'écrouler. Mon père et moi, bien que le fait demeurât heureusement longtemps caché, à ses yeux et aux miens, nous marchâmes dans les hémisphères opposés de l'âme, avec « l'épaisseur du monde entre nous. »

* * *

Ce fut peu de temps après, et comme notre héros entrait dans sa 18e année, que se réalisa l'éventualité à laquelle nous venons de voir une allusion. Son père l'envoya à Londres pour y poursuivre en liberté ses études. Mais alors commença pour lui « le supplice d'une inquisition épistolaire » qui devait précipiter la crise désormais inévitable. « La missive d'exhortation presque quotidienne, comme son chapelet de questions sur ma conduite, et sa série d'avertissements, en arriva à être un fardeau presque insupportable. » Ce n'est pas que le jeune homme se dérangeât moralement ; du moins n'en avons-nous dans ce volume pas le

moindre aveu. D'ailleurs le père eût cru faire injure à son fils et s'abaisser lui-même en le questionnant sur ce sujet. Son interrogatoire portait uniquement et implacablement sur l'état spirituel du jeune étudiant : « Etait-il encore dispos, comme aux jours de sa première enfance, à être en toute chose au côté du Seigneur ? » Parfois, le malheureux supplicié demandait un peu de relâche. Le père alors dans les termes les plus touchants s'excusait et disait : Eh bien, oui, je veux essayer à l'avenir d'avoir confiance en toi et de mettre mes craintes de côté. Tu es digne, en effet, de ma confiance : ton Dieu qui est le Dieu de ton père te maintiendra de sa main droite » et quelques jours après le même thème importun reparaissait !

La même importunité de la part du père gâtait pour le fils le séjour des vacances qu'il faisait à la maison. Dans ces occasions, la persécution prenait une forme peut-être plus agaçante encore. C'étaient d'incessantes discussions dogmatiques ou bibliques, dans lesquelles le père déployait une rare maîtrise dialectique pour convaincre un adversaire que le respect pétrissait d'avance devant lui et qui sortait de ce tournoi de paroles excédé et révolté. Un jour, cependant, le bourreau paternel eut comme une lueur de conscience de l'effet qu'il produisait sur sa victime. Fermant tout à coup la Bible qu'il venait de commenter longuement, il fit une citation de Virgile : « Claudite jam rivos, pueri, sat prata biberunt » (fermez les ruisseaux, enfants, les prés ont assez bu). Mais c'était trop tard. Il y avait longtemps que les prés avaient assez bu et que les écluses auraient dû être fermées. La situation maintenant était celle qu'exprime un autre vers d'un ancien : « Omne supervacuum pleno de pectore manat. » (L'estomac surchargé rejette tout ce qu'on lui a donné en trop).

C'était lors d'un de ces séjours de vacances dans la demeure paternelle. Le père et le fils se trouvaient ensemble dans la serre, tandis que les parfums des fleurs exotiques les enveloppaient. L'entretien reprit sur l'éternel sujet : « Marchais-je étroitement uni à Dieu ? Mon sentiment de l'efficacité de l'Expiation était-il clair et fort ? Les Saintes Ecritures avaient-elles encore à mes yeux leur pleine autorité ? » Mes réponses cette fois furent violentes et nerveuses. Je n'ai pas le clair souvenir de ce que je dis alors et je ne désire pas rappeler à ma mémoire les phrases entrecoupées de sanglots où je suppliais qu'on me laissât à moi-même, où je revendiquais le droit de penser par moi-même, où je répudiais l'idée que mon père fût vis à vis de Dieu, responsable de mes secrètes pensées et de mes convictions les plus intimes. Il ne répliqua rien. Je m'arrachai à la fournaise embaumée qui était la serre et j'enfouis mon visage dans le frais gazon

de la pelouse. » Quelques jours plus tard, de retour à Londres, il recevait la lettre dont nous avons cité au commencement de cet article la première partie. Elle se terminait ainsi : « C'est dans la souffrance mais sans irritation que je t'envoie cette lettre espérant qu'elle pourra te conduire à examiner de nouveau, sous le regard de Dieu, le cours entier des évènements dont ceci n'est qu'une phase. Si cette grâce t'est accordée, oh ! avec quelle joie j'ensevelirai tout le passé pour avoir de nouveau, comme anciennement, une douce et tendre intimité avec mon fils bien aimé. » Et voici la conclusion du volume : « C'était un cas de tout ou rien, et ainsi provoqué jusqu'au désespoir, le jeune homme affranchit une fois pour toutes sa conscience du joug de la « consécration » et aussi respectueusement qu'il lui fut possible, sans forfanterie, ni récrimination, il usa du privilège qu'a tout homme, de façonner lui-même son intérieur.»

Nous avons tenu à reproduire aussi fidèlement que possible dans ses traits essentiels ce dramatique récit. Lorsque parut en 1907, le livre anglais qui le contient, l'impression chez nos voisins fut très grande ; non seulement parce que les deux hommes qui y sont en scène sont, l'un et l'autre des écrivains admirés, le fils surtout, qui est, nous dit-on, « une des gloires de la littérature anglaise contemporaine » mais parce-qu'on sentit dans ce livre une attaque dirigée contre une certaine conception chrétienne, contre une certaine forme de la piété plus spécialement désignée comme « évangélique ». Nous nous rendons bien compte que la sensation produite chez nous par la traduction, très bien faite, de ce volume, sera beaucoup plus modérée et moins étendue, les questions qu'il soulève n'étant pas de celles qui sont dans notre pays à l'ordre du jour. Pourtant, certes, il ne passera pas inaperçu. Déjà le *Temps* lui a consacré un article et sans doute, il en a été, il en sera parlé dans bien d'autres journaux et revues et il n'est pas difficile de deviner dans quel sens. La piété dite évangélique chez nous, a aussi ses détracteurs : on ne manquera pas de tirer parti contre elle, de l'expérience faite par M. Ph. Gosse sur son fils, des principes d'éducation qui s'inspirent de cette piété. Et d'autre part, les personnes qui professent ces principes et pratiquent cette forme de la piété, se sentiront atteintes et blessées dans leurs sentiments intimes par les résultats de l'expérience dont il s'agit et les conclusions qui semblent en découler nécessairement. C'est à ce propos que nous voudrions, avant de poser la plume, présenter encore deux ou trois observations.

Nous remarquerons, d'abord, que M. Edmond Gosse lui-même, l'auteur de notre livre, ne parle de ses parents qu'avec le

plus grand respect, mieux que cela : avec un accent profond de reconnaissance, où la note de l'admiration pour leur caractère, s'harmonise avec celle de la tristesse, d'avoir du si cruellement décevoir leur espérance. Il n'aurait sans doute pas écrit ce livre, s'il n'avait pu parler ainsi de ses parents (1) et, s'il l'a écrit, ce n'est, certes, pas pour stigmatiser leur piété comme une espèce d'hypocrisie raffinée où l'on se donne le change à soi-même, afin de mieux le donner aux autres ; c'est pour y signaler une exagération, qui risque, appliquée à l'éducation, de faire des hypocrites inconscients, puisqu'il n'a échappé lui-même à ce funeste effet de l'éducation qu'il a reçue, que grâce à la force exceptionnelle de sa personnalité propre. Nous ne pouvons, sur ce point, qu'être entièrement de son avis. Sincères et conséquents les parents de M. Edmond Gosse le furent au plus haut degré, et ce qui n'est pas pour lui déplaire — tout en souffrant avec lui des erreurs de méthode dont il a failli être victime de leur part, on éprouve pour eux, pour la mère, d'abord si héroïque dans son martyre et si virilement tendre envers son enfant, pour le père, ensuite, si consciencieux, si vigilant et si dévoué à sa tâche d'éducateur telle qu'il la comprenait, on éprouve pour l'un et pour l'autre, une réelle admiration mêlée de je ne sais quelle respectueuse pitié. Ce sont de beaux caractères, quand même, que ceux que forme la piété évangélique !

Après cela, nous ne faisons aucune difficulté de reconnaître et l'exagération de leurs idées sur plusieurs points et leur totale ignorance des principes les plus élémentaires de la pédagogie chrétienne.

Quant à leur exagération de doctrine, nos lecteurs ont pu s'en rendre compte eux-mêmes ; nous ne les relèverons pas. Nous demanderons seulement qu'on n'en fasse pas la caractéristique de la religion selon l'Evangile. Ce ne serait pas plus juste que si l'on faisait la piété catholique solidaire de tous les excès de doctrine des Jésuites : et certes, ils sont responsables, eux aussi, de bien des éducations manquées !

Mais il y a dans *le cas* de « Père et fils », autre chose que la répulsion provoquée dans un esprit ardent, avide de vie large et variée, par l'outrance d'un enseignement biblique étroit : il y a une erreur de méthode colossale qui n'était pas sans rapport d'ailleurs, avec les exagérations de doctrine dont nous venons de

(1) On aura remarqué peut-être que, dans le récit qui précède, partout où les mots « père » et « mère » se rencontrent sous la plume de l'auteur, ils prennent la majuscule. Nous n'avons pu vérifier s'il en était ainsi dans le texte anglais, mais ce détail significatif est tellement dans le ton de tout l'ouvrage que, fût-il des traducteurs, il serait authentique.

parler ; mais qui pourrait tout aussi bien être commise dans n'importe qu'elle conception mieux équilibrée de la vérité chrétienne. C'est pour la mettre en lumière que M. Edmond Gosse, s'est donné la triste tâche de raconter sa propre histoire. Aussi a-t-il pris soin de la signaler, cette erreur de méthode, en inscrivant sous le titre même de son livre, cette parole de Schopenhauer : *Der Glaube ist wie die Liebe : er læsst sich nicht erzwingen.* (La foi est comme l'amour, elle ne s'impose pas par la violence). Il y a bien de la violence dans la foi ; c'est celle que celui qui croit exerce sur lui-même pour se décider à croire — tel est du moins, le sens que nous voyons à cette parole du Christ sur le royaume des cieux : « Seuls les violents les ravissent ». Mais du dehors, toutes violences, tout essai de contrainte — fût-ce de l'ascendant intellectuel ou même de l'amour trop impatient — ne peut aboutir qu'à faire des hypocrites ou des révoltés. C'est la leçon qui ressort de ce livre et c'est la seule. En tirer une conclusion quelconque contre la religion évangélique elle-même dans son application aux choses de l'éducation, c'est encore une fois commettre le sophisme *cum hoc ergo propter hoc*, voir un rapport de cause là où il n'y a qu'un rapport de coïncidence.

Il faut le dire bien haut, au contraire, seule la religion selon l'Evangile, quand elle est pleinement éclairée, enseigne le vrai respect de la liberté, et donne le tact infiniment délicat avec lequel les âmes veulent être maniées dans tout ce qui intéresse leurs rapports avec Dieu. Et il n'y a pas que la violence à éviter, en cette affaire : il y a aussi l'extrême habileté de manières insinuantes, insidieuses, qui tisse lentement autour d'une jeune âme, la toile d'araignée où elle restera prise pour la vie. La véritable éducation chrétienne répugne autant à la ruse qu'à la violence : elle donne l'instruction « ligne après ligne, un peu ici, un peu là » ; elle donne surtout l'exemple, après quoi elle prie et attend, car elle sait que la foi étant la décision suprême de l'âme, est le secret de son tête-à-tête avec Dieu.

Parents chrétiens, consacrez vos enfants à Dieu dès leur naissance : aussi bien, n'est-ce pas en cela que consiste la signification du baptême ? Mais ne leur faites de cette consécration ni une prison, ni un filet. Ouvriers avec Dieu, votre méthode doit être celle de Dieu lui-même et elle est faite de lumière, d'amour et de patience.

J. DE VISME.

« VEILLEZ ET PRIEZ ! » [1]

Matthieu, XXVI, 41.

La chrétienté universelle vient de méditer, une fois de plus, sur le drame de la Passion : le jardin des Oliviers sous la lune pâle, le nocturne tribunal de Caïphe et la cour où rougeoie un feu de braise en attendant le chant du coq, le prétoire de Pilate, au soleil levant, avec ses degrés de marbre et ses colonnes de porphyre, enfin les Buttes-Chaumont de Jérusalem, la colline chauve, le Calvaire où agonisent trois crucifiés — tous ces tableaux ont défilé devant nos yeux — et maintenant ils s'éloignent, ils s'estompent.... Oh ! n'existe-t-il aucun moyen de fixer, de retenir au moins, les émotions de la semaine sainte ?

« Veillez et priez ! » répond le maître ; et cette parole, prononcée à Gethsémané, revêt une signification générale pour tous les temps et tous les lieux.

Posons bien le problème. Prolonger, attiser artificiellement des émotions est une entreprise inutile, dangereuse, et c'est d'ailleurs une impossible tâche. L'émotion est instantanée, comme l'étincelle électrique ; mais ses effets peuvent être durables. Un éclair de joie ou de colère, une illumination intellectuelle ou morale, ont parfois des retentissements indéfinis ; c'est l'explosion qui laisse après elle des ruines, c'est le rayon de soleil qui, sur un fleuve gelé, donne le signal de la débâcle. De même, dans le domaine spirituel, des émotions passées peuvent prolonger une influence présente.

La question pratique n'est donc pas celle-ci : comment retrouver la secousse bienheureuse, le choc initial dont a tressailli ma conscience ? mais bien : comment maintenir et développer la chaleur nouvelle qui circule, depuis lors, dans mon âme, comment persévérer, jour après jour, à jamais, dans les résolutions prises à une minute décisive ?

La méthode est contenue dans cette simple formule : « Veillez et priez ! » En d'autres termes : Ayons une vie intérieure.

(1) Sermon prononcé à l'Oratoire du Louvre, le 21 avril 1912.

Combien ce message est opportun, pour nous qui habitons la grande ville, avec son mouvement de plus en plus accéléré, sa giration de Maëlstrom, sa trépidation du sol et de l'air, sa rumeur incessante, grandiose, perçue de loin à travers les vapeurs dont elle s'enveloppe, et qui mériterait à notre Paris, vu des hauteurs de Belleville ou de Montmartre, le nom que les indigènes appliquent aux chutes du Zambèze : *la fumée tonnante !*

Assurément, Paris est favorable à l'activité mentale par les prodigieux souvenirs qu'il évoque : la montagne Ste-Geneviève, l'île de la Cité, le Châtelet, le Louvre, érigent devant nous, à chaque pas, la figure obscurcie des siècles disparus, cariatides muettes qui portent le poids de notre civilisation. Ici, Julien fut élevé au rang de César ; ici, le Dante écrivit une partie de la Divine comédie ; ici, se dressait le collège où fréquentèrent Ignace de Loyola, Erasme et Calvin ; ici, fut assassiné Coligny ; ici, mourut Pascal ; ici, les « septembriseurs » de la Révolution massacrèrent les prisonniers.... Chaque pavé de nos rues a son histoire ; et, pour les initiés, la foule parisienne s'agite, magnifiée, devant un prestigieux ou mélancolique décor.

Toutefois, si notre ville est un musée mystérieux, elle est, en même temps, une foire banale, une permanente exposition universelle, un vulgaire « cinéma » qui amuse les yeux du matin au soir et souvent du soir au matin. Sans même visiter les lieux de plaisir, sans rechercher la distraction, on est distrait malgré soi ; la dissipation est fatale : pour se concentrer en soi-même, il faudrait devenir aveugle aux étalages, sourd à la trompe d'alarme des « autobus ». Et puis, dans ce perpétuel va et vient, que de ravissantes surprises ! Un arbre en fleurs sur le boulevard, les lignes pures d'un monument, un coucher de soleil allongeant l'ombre des statues sur les pelouses de nos jardins publics, les teintes subtiles dont l'air se nuance aux abords de la Seine ! Le climat parisien, préservé des températures extrêmes, invite à la promenade, à la curiosité, au laisser-aller, à la douceur de vivre...

Réveillons-nous, disciples du Christ, alerte ! Que le charme du sortilège n'engourdisse point nos âmes ! Sachons nous assurer une vie intérieure. Lutter, en sa faveur, contre les influences hostiles, c'est sauvegarder notre humanité même, combattre pour l'intégrité de notre caractère humain. Etre homme, devenir de plus en plus homme, s'élever par un constant et magnanime effort jusqu'à la stature idéale de l'homme — voilà le tout de l'homme. Or, celui-ci se distingue, précisément, de l'animal, par la capacité de vivre une vie intérieure. La bête appartient tout entière à ses sensations, à ses instincts, à ses associations d'ima-

ges et de souvenirs qui se déroulent devant le foyer de sa conscience comme des ombres devant une flamme. L'homme, au contraire, se dégage du mécanisme de ses impressions, il s'exhausse jusqu'à la pensée, jusqu'au langage, il monte jusqu'à la moralité, il gravit même les cimes de la régénération, il plante sa bannière sur les hauts plateaux du spiritualisme évangélique; là, respirent les représentants d'une race métamorphosée, « ceux qui ne sont nés ni du sang, ni de la volonté de la chair, mais qui sont nés de Dieu. »

La vie intérieure, encore une fois, c'est l'homme. Celui-ci n'est pas ce que nos yeux voient, ce que palpent nos mains, ce que le photographe obtient sur un cliché, ce que la mode habille, ce à quoi l'on attache des insignes divers — c'est tel élan de l'âme, inaperçu dans la foule, telle sainte résolution, tel mouvement de pitié désintéressée, telle aspiration vers la justice ou vers le sacrifice, tel cri de foi ou d'indignation poussé vers l'Eternel ; c'est la lutte cachée, obstinée, dramatique, entre le bien et le mal, la vérité et le mensonge, l'espérance et le désespoir, en ces héros anonymes qui peuvent être un simple étudiant dans sa chambre solitaire, une humble femme qui véhicule des primeurs dans une voiture à bras, un commerçant qui examine les derniers télégrammes de la Bourse, une maîtresse de maison assise entre deux miroirs sur un canapé. En définitive, l'homme est une puissance d'ordre impondérable, une grandeur morale, une valeur spirituelle ; et voilà pourquoi son premier droit, son devoir souverain, est de cultiver sa vie intérieure. La vie intérieure, pour lui, c'est la Vie.

Sans elle, il n'est plus qu'une forme vide, un automate, un non-sens ambulant ; ce que les ailes sont à l'oiseau, les jarrets au cheval et les griffes au lion, le souffle de l'Esprit l'est à l'homme digne du nom. Le feu sacré est son signalement sur la planète, sa raison d'être ici-bas. Et c'est, d'ailleurs, de tous les biens qu'il possède, le seul qu'il puisse emporter dans l'au-delà. La créature humaine sort nue du monde visible, comme elle y est entrée ; rien des choses qui se touchent, se pèsent ou se comptent, n'accompagne le mort en son dernier voyage ; une seule richesse lui demeure par delà le voile, un seul appui, un seul réconfort, et c'est sa vie intérieure inséparable de sa personnalité. Veillons, mes frères, et prions !

* * *

Mais je perçois la protestation d'une foule humaine, accompagnée d'éclats de rire amers et peut-être de blasphèmes. C'est

la voix d'une dolente multitude, surmenée, exploitée, victime d'une concurrence désordonnée, d'une lutte implacable pour la vie et qui, dans les restaurants et les hôtels, dans les Postes et dans les gares, devant les fourneaux ou les chaudières, dans les magasins de nouveautés, dans les sous-sols des boulangeries, dans les boyaux du métropolitain, dans les mansardes encombrées des confectionneurs à domicile comme sous les vastes garages des Halles, sur terre et sur mer, de jour et de nuit, essaye en vain de reprendre son souffle avant d'exhaler le dernier soupir.

Et tous ces parias nous crient, à nous, les gens d'église : « Vous parlez de cultiver la vie intérieure ? Admirable plante ! Mais ses racines plongent dans notre sang. »

A quoi bon le nier ? Le labeur des uns assure le loisir des autres. Peut-être l'avait-il oublié, l'auteur pieux qui s'exprime ainsi, dans un ouvrage d'édification : « Toute femme sérieuse a besoin d'une heure au moins de recueillement par jour. » Un pareil langage ne s'adresse qu'à une petite minorité de privilégiés, déchargés, par leurs domestiques, des travaux qui abrégeraient leurs dévotions.

En vérité, ces âpres pensées risquent de glacer en nous toutes les velléités de recueillement ou de culte personnel, comme les gelées d'avril tuent les bourgeons. N'importe ! osons prier, osons consacrer à la méditation le temps qui nous est octroyé pour former l'homme intérieur. Plus nous rougissons de nos prérogatives imméritées dans ce domaine, et plus nous devons prendre à cœur d'en tirer parti au profit des autres ; car c'est une manière très efficace de manifester notre gratitude envers d'innombrables bienfaiteurs.

Supposez des mineurs bloqués sous terre par un éboulement, dans les ténèbres ; ceux d'entre eux qui tiennent une pioche, ont-ils tort de se frayer un chemin vers la lumière ? Au contraire, en poussant eux-mêmes de l'avant, ils travaillent pour leurs camarades. Ainsi en est-il de l'humanité ; elle bénéficie, tout entière, des efforts tentés par l'individu pour atteindre l'idéal. Si les artistes, les savants, les philosophes, en épanouissant chacun leur génie particulier, augmentent le patrimoine impérissable du genre humain, combien plus sommes-nous certains d'enrichir la collectivité par notre consécration aux réalités spirituelles ! La destinée de Jésus en fournit la preuve éclatante. Il n'a brillé ni dans le monde matériel, ni dans le domaine intellectuel, il n'a été ni Alexandre, ni Archimède, il est resté sur son plan à lui, dans l'ordre de la sainteté — mais en persévérant jusqu'au bout de cette voie-là, il est devenu le Sauveur.

Qui sait si nous ne sommes pas appelés à des expériences du même genre ? Autour de moi, on peine, on ahane sans rémission ; des gémissements de lassitude obsèdent mes oreilles, et je suis tenté de prendre en dégoût mes propres loisirs, de prendre en mépris mes propres prières. Mais, à la réflexion, il y aurait lâcheté de ma part à ne pas employer ces précieux moments de détente et de silence pour le développement méthodique, intensif, de ma vie intérieure. Et ceux-là même qui s'usent dans un labeur consumant auraient le droit de me crier, si je désertais la cause de l'âme : « Traître, sois flétri ! Au prix de nos larmes et de nos sueurs, nous t'avions défriché, dans la forêt, une clairière lumineuse d'où l'on peut voir le ciel — partout ailleurs invisible — et tu refuses de l'observer en notre nom, à notre place et de notre part ! Tu ne veux pas devenir toi-même, en notre faveur, un révélateur de la beauté souveraine, tu dédaignes les bénédictions qui découleraient jusqu'à nous par ton entremise ! Nous te soulevons à bout de bras, au-dessus de nos fronts courbés dans l'obscurité, nous te disons : Regarde ! et tu fermes les yeux... »

Telle est bien ma responsabilité si, même pour des raisons généreuses, je néglige de consacrer à la vie intérieure les loisirs chèrement achetés par les souffrances d'autrui. Comment qualifier, alors, les inconscients, les coupables, qui ont du temps à leur disposition, et qui ne perçoivent même plus l'exhortation solennelle : *Veillez et priez ?...* Ils veillent, oui, ils écourtent leur sommeil, mais au service de quelles futilités ? Avec les douze coups de minuit résonnent sur leurs têtes ces poignantes paroles d'un penseur chrétien : « Il faudrait être sans conscience et sans entrailles pour ne pas avouer qu'il se fait, dans le monde, une perte horrible de temps. » (1).

De quelle manière avez-vous commencé, terminé vos journées, cette semaine ? Comme on donne de l'eau à une plante, régulièrement, il faut donner du silence à son âme. Celle-ci ne vit pas de poussière, de faits-divers et de brouhaha privée de calme, elle s'étiole ; elle renaît, au contraire, par le recueillement. Et cela est si vrai, que nous voyons, aujourd'hui, prospérer des doctrines dont la force essentielle réside en l'hommage qu'elles rendent à la méditation : qu'il s'agisse de la théosophie, du scientisme chrétien, du néo-bouddhisme, du béahisme, ou d'autres mouvements spiritualistes, les sectateurs de ces systèmes religieux puisent la paix dans la contemplation ou la prière, dans le mutisme d'une âme concentrée et qui écoute. Mais qui

(1) Vinet.

oserait prétendre que l'Evangile n'offre pas, avec surabondance, des ressources du même genre ? A nous de les utiliser, hardiment, dans la sagesse et la ferveur.

Ont-ils vieilli les préceptes éprouvés de l'expérience chrétienne ? A-t-on trouvé mieux que l'étude quotidienne de la Bible et la prière, pour former l'homme intérieur ? Loin de là ! Nous ne renonçons jamais à ces coutumes saintes, sans dommage pour notre moi supérieur. Et qu'on ne vienne pas alléguer ici, contre la monotonie des habitudes religieuses, je ne sais quelle précellence de la spontanéité pure ; car, dans tous les domaines de la vie, et à plus forte raison dans le royaume spirituel, l'ordre est générateur de liberté. Bossuet a dit, magnifiquement : « L'ordre est une espèce de vie de l'univers » — et nous venons d'en avoir une démonstration inoubliable dans le phénomène grandiose d'une éclipse de soleil, prédite et décrite à l'avance avec une précision mathématique. L'ordre n'est pas moins beau dans les âmes que dans les corps.

Au surplus, ceux qui redoutent le joug des habitudes religieuses, échappent-ils au joug d'autres habitudes ? On ne veut pas inaugurer la journée par la méditation d'un passage des Evangiles — soit ! mais on la commencera, sans faute, par la lecture du journal quotidien. Si l'on prie au seuil de la nuit, on s'accuse de formalisme ; toutefois, l'on vaque à la partie de dominos ou de whist comme à un rite liturgique. Fréquenter le temple, chaque dimanche, serait un esclavage ; mais on réunit, chaque semaine, parents ou amis, autour de la même table... » Habitudes pour habitudes, préférons les moins étouffantes, les plus aérées. « *Veillez et priez !* » nous dit le Maître.

Combien la simple et raisonnable obéissance à ce précepte élémentaire élargit la vie et l'ennoblit ! Elle devient belle, alors, d'une harmonieuse unité interne et ses diverses démarches, graves ou insignifiantes, critiques ou banales, sont réglées sur un rythme pacificateur. Bien souvent déjà, au cours de mon ministère pastoral, j'ai eu l'occasion d'admirer, en silence, les secrètes merveilles de l'Esprit dans les enfants de Dieu. Qu'elle est grande la vocation d'un conducteur, ou plutôt, d'un confident des âmes ! Par devoir professionnel, il contemple tout homme par le dedans, et il apprend à déchiffrer les linéaments de son visage spirituel. Ayant renoncé, pour soi-même, aux avantages du monde, indifférent à ses caresses ou à ses menaces, affranchi de mille obligations, de mille tentations, libéré pour devenir libérateur, il reste aveugle aux apparences, il ne connaît ni riche, ni pauvre, ni grand, ni petit, il s'adresse en tout homme à sa candide, vénérable et immortelle humanité. Malgré

leurs brillants dehors, les uns sonnent creux ; point de vie intérieure. D'autres, au contraire, qui passent inaperçus dans l'existence, contiennent tout un monde inexploré de sentiments héroïques et de splendides pensées. Ceux-là ont veillé et prié. Ils reproduisent en eux-mêmes l'image du Christ . Ils ne craignent plus les surprises et les coups de la destinée.

*
* *

Dimanche dernier, à onze heures du soir, un colossal transatlantique, lancé pour la première fois sur l'océan, chef-d'oeuvre et gloire de l'industrie, haut comme l'Arc de triomphe, peuplé de deux milles êtres humains, porteur d'inestimables fortunes et de joyaux sans prix, fendait orgueilleusement les ténèbres et les flots. La trépidation régulière des formidables machines et leur sourd halètement révélaient seuls, dans l'immensité, la présence du géant des mers. Mais un monstre diaphane, plus puissant encore, dépourvu de fanal et de sirène, glissait à sa rencontre dans l'obscurité — une montagne de glace, détachée de la banquise lointaine.

L'iceberg arrive du Nord et flotte à la dérive ; le paquebot vient d'Europe et file droit comme une flèche.... Horreur ! il se plante, vibrant, dans la cible mouvante et invisible.

D'abord, les passagers ne croient pas au péril ; dans leur pensée, le titan de fer et d'acier est invulnérable. Les amateurs continuent leur partie de cartes ; les musiciens du bord jouent leurs airs les plus gais ; la lumière électrique illumine les salons d'une clarté rassurante. Mais, bientôt, un frisson d'angoisse muette secoue la cité aux multiples étages : le navire éventré commence à piquer de l'avant. On met les embarcations à la mer ; on y descend les petits, réveillés en sursaut et qui sanglotent. Les femmes s'arrachent à leurs maris ; des mains s'étreignent hâtivement... Rester ? Partir ? Atroce perplexité !... Accompagner les enfants, c'est abandonner le père...

Une épouvante inavouée paralyse les gosiers, contracte les lèvres qui s'essayent à sourire. Une terreur s'affaisse, peu à peu, asphyxiante, comme un linceul noir, sur cette fourmilière en détresse.

Or, à ce moment-là, du sein de cette ruine, de ce chaos, jaillirent à travers l'espace et la nuit, des radiogrammes, des messages de télégraphie sans fil, de pathétiques appels. A qui étaient-ils adressés ? A personne et à tout le monde... A l'homme !... O sublime confiance ! Est-ce un cri de désespoir ou un *credo* que le *Titanic* jette ainsi, à travers l'ombre glaciale ? Fort d'une in-

vincible certitude, il se tourne vers l'impénétrable mystère, vers l'étendue sans forme et sans écho, morne comme le néant, et il appelle à lui la Pensée, où qu'elle soit, l'Esprit, l'Amour — et son espérance n'est point confondue — et le cœur de l'homme répond au cœur de l'homme.

Telle est l'image de la vie intérieure. Celui qui sait prier n'est jamais solitaire sur l'océan des choses, sur le gouffre de la destinée, sur l'abîme de l'univers et de la mort. Quoi qu'il advienne, il communique ! Il reste en contact avec les frères, avec les esprits, avec la Puissance qui sauve. Il n'est jamais vaincu en réalité. Il ne périt jamais qu'en apparence. Et sur le Calvaire où il expire, du haut de la croix qui surnage comme le grand mât d'un vaisseau englouti, le disciple répète avec son Maître, avec les chrétiens agonisants, mais triomphants, du *Titanic :*

« Plus près de toi, mon Dieu, plus près de toi ! »

L'assemblée, après ces paroles, chanta le même cantique, debout, avec une émotion poignante.

Wilfred Monod

CHARLOTTE

UNE IDYLLE PENDANT LES GUERRES DE NAPOLÉON

1806-1814

CHAPITRE Ier

LA CONQUÊTE D'UN CŒUR PATRIOTE.— LE MARIAGE (Janv. Oct. 1806).

C'était en 1806, Napoléon était en guerre avec toute l'Europe et il allait déclarer la guerre à la Prusse. Les armées françaises avaient envahi le Centre et le Nord de l'Allemagne ; le général Bernadotte occupait l'électorat de Hanovre conquis sur l'Angleterre. Vers Décembre 1805, Léopold Berthier, chef d'état-major de ce dernier, avait pris ses quartiers d'hiver à Diepholz, bourg du Hanovre, sur la Hunte, affluent du Weser, entre Münster et Brême. Il était logé avec son état-major et les officiers du service topographique au château de l'endroit, habité par le bailli (Oberamtmann) Bütemeister ; la famille du bailli se composait de sa femme et de ses quatre filles : Georgina, Wilhelmine, Emilie, Charlotte, âgées de douze à vingt ans (1). Il y avait, en outre, en séjour chez eux, une nièce, Mlle Charlotte Boerriès, âgée de vingt ans (2). Cette dernière était une jolie blonde, à la taille svelte, à la belle chevelure, aux yeux bleus, à la voix mélodieuse ; elle jouait du clavecin, savait chanter en italien et en français ; elle avait une conversation enjouée et des ré-

(1) Georgina épousa plus tard M. F. Weppen, poète et propriétaire à Wickershausen ; Wilhelmine épousa M. Koch, chef d'escadron hanovrien ; Emilie épousa Auguste Reinecke, auditeur général, intendant militaire à Hanovre ; Charlotte épousa Karl Franzius bailli à Aurich.

(2) Charlotte était née le 16 août 1786 à Springe (Hanovre) où son père fut pasteur de 1782 à 1791. Sa mère qui alors était veuve était née Lodemann et sœur de Mme Bütemesiter.

parties pleines de sens. Les jeunes Hanovriennes étaient d'ardentes patriotes et quand elles surent que les officiers français allaient prendre leurs repas à la table de famille, elles refusèrent de les voir et se firent servir dans leurs chambres. Le bailli de Diepholz et Madame Bütemeister prirent d'abord leur parti de cette désertion et firent de leur mieux les honneurs au général Berthier et à ses officiers.

Parmi eux, était un ingénieur géographe de 33 ans (1), originaire d'Avignon. C'était un vrai type de Provençal : teint mat, nez aquilin, yeux noirs et vifs, chevelure noire et frisée ; il n'était pas seulement un dessinateur et aquarelliste de talent, mais un musicien, et avait le goût des langues. Son nom était Auguste Chabrier.

A la longue, M. et Mme Bütemeister se lassèrent de faire servir ces cinq demoiselles dans leurs chambres ; cela compliquait le service, déjà très chargé par la présence des Français ; ils les mirent en demeure de descendre à table et firent dire en particulier à la nièce Charlotte qu'elle eût à venir à la table commune, sinon qu'elle devait retourner chez sa mère à Springe. Cet ultimatum fit merveille. Plutôt que de se séparer de ses cousines Charlotte se décida à affronter ces odieux Français. Comment se passa cette première rencontre ? On le devine : L'accueil fut glacial du côté des jeunes filles ; elles gardèrent une attitude hautaine, ne répondirent que par monosyllabes aux paroles que leur adressèrent les Français. Ceux-ci, de leur côté, habitués à la guerre, se mirent à faire le siège en règle des Hanovriennes. On se rencontrait parfois au jardin mais sans se parler.

Le bailli pour rompre la glace, proposa de faire de la musique? Il pût à grande peine obtenir des jeunes filles qu'elles jouassent du clavecin. Lorsque Chabrier offrit de chanter, Charlotte qui était bonne pianiste, refusa de l'accompagner et il dut conduire sa voix en pinçant de la guitare ; peu à peu, pourtant, la musique, la jeunesse, la beauté, firent leur oeuvre et triomphèrent des antipathies. L'amour aux yeux bandés mit en fuite la haine nationale et, au bout de quelques semaines, Auguste Chabrier s'était épris de Charlotte Boerriès et celle-ci à son tour dut s'avouer vaincue par ce Français du Midi aux yeux pétillants d'esprit, à la voix sonore qui chantait si bien l'italien. Le souvenir de

(1) Auguste Firmin Chabrier était né à Avignon le 28 août 1773 Après avoir été élève ingénieur des ponts et Chaussées sous la direction de son oncle, M. Bondon (1788-90) et après avoir été dessinateur de la marine à Toulon, il avait fait son apprentissage de topographe à l'armée d'Italie et était entré dans le corps des ingénieurs géographes en 1797 avec le rang de lieutenant-colonel (V. Berthaut, *Les ingénieurs géographes militaires*, Paris 1902, 2 vol. in-4°).

ce premier réveil de leur inclination se retrouve dans une lettre de Chabrier, écrite trois ans apres à sa femme, alors que celle-ci déjà mère, et s'ennuyant seule à Paris, s'apprêtait à partir pour Diepholz : « Tu t'éloignes de moi, lui écrit-il ! Du moins, donne « tes soins à cet amour divin, dont les premières impressions « prirent naissance dans le jardin de Diepholz. Oui, cruelle, tu « seras forcée d'aimer cette enfant en revoyant les sentiers du « bois charmant qui orne le jardin, où je te vis pour la première « fois, la chambre où je dormais, le piano où tes beaux yeux « me perçaient le cœur, sans rien répondre aux questions que je « te faisais ! (1).

Lorsqu'ils osèrent se parler, ils s'informèrent de leurs familles respectives, et alors, ils s'aperçurent que l'un et l'autre avaient été méconnus et partant malheureux au foyer domestique : « Je n'avais cessé d'être malheureux depuis mon bas « âge, écrivait-il plus tard. Mon imagination ou ma manière « de voir les choses différemment des autres m'avait fait dé- « tester la maison paternelle, pour ne regretter absolument « qu'une bonne mère, mais rien de plus ! Père, oncle, frère, « sœurs, parents, et soi-disant amis, n'était rien pour moi. Je « dirais plus, et tu dois te rappeler ma conversation amicale, « lorsque tu étais encore demoiselle, que le mariage était pour « moi une chose terrible.... Je sondais ton cœur sans que tu « t'en doutâsses et j'y ai vu le mien ; la nature semblait me faire « voir en toi un second moi-même. Tes tantes, aussi, et quel- « qu'un de tes oncles n'ont jamais voulu consentir que tu avais « de l'esprit et des qualités au-dessus des autres nièces. Plus on « a voulu se défaire de toi par des mariages, inconvenants à « ton amour et à ton âge, plus j'ai senti que je devais t'aimer « en te voyant victime de tes parents comme moi des miens. « C'est parce que j'ai été l'enfant de l'infortune que j'ai voulu « associer mon sort au tien.» (2).

Mais ce mariage n'alla pas tout seul. Outre l'antipathie nationale, il y avait la différence confessionnelle. Chabrier était catholique et même ci-devant sujet du pape, (3) et Mademoiselle Boerriès était protestante, et fille d'un pasteur luthérien. On chercha à la marier à un allemand. « Si j'ai un aveu sacré à te « faire, écrit Chabrier dans la même lettre, c'est que ton ami a « versé plusieurs fois des larmes pour toi, lorsque tu étais de- « moiselle. Je sais qu'on a tout fait pour m'éloigner de toi, ou

(1) Lettre de Madrid 15 avril 1809.
(2) Lettre de Madrid, 5 avril 1810.
(3) Elève ingénieur des Ponts-et-Chaussées, à Avignon

« française entre à Erfürt et fait capituler le maréchal prussien, « le vieux confident du Grand-Frédéric (1). On le fit prisonnier « avec seize mille hommes.

« Maintenant, nous sommes en présence de Magdebourg, et « l'armée prusienne est entièrement en déroute.

« Bref, en vingt jours, nous avons fait 120 lieues, gagné qua- « tre grandes batailles, cinq combats, pris 50,000 prisonniers, « tué 15,000, et blessé 30,000 ennemis. Toute l'artillerie et les ba- « gages sont en notre pouvoir. Deux Princes de la famille royale « tués, beaucoup de généraux prisonniers. Le roi de Prusse s'est « retiré à Berlin. On parle de la paix. Juge, quels peuvent être « les articles de proposition. Au sommet des hautes montagnes « de la Saxe, Napoléon a dit aux soldats, que cette campagne « serait de six semaines, et qu'après cela nous aurions la paix. « Puissent les Dieux lui inspirer le même sentiment ! » (2).

Cependant l'éclat des victoires de l'Empereur ne lui dissimulait pas les atroces hécatombes humaines au prix desquelles elles étaient achetées ; Chabrier soupirait après la paix :

« Il est plus de six heures du soir, écrit-il de Schwerin ; je « vais monter à cheval pour accompagner l'aide de camp du « général prussien que nous poursuivons depuis longtemps ; « il était venu en parlementaire. Je le félicite beaucoup d'enga- « ger son général à capituler, afin de faire cesser plus tôt les « horreurs de la guerre. Oh ! pauvre Meklembourg, dans quel « état tu te trouves ! Je voudrais d'autant plus être un des mé- « diateurs de la Paix, que je pourrais soustraire tes parents, « qui sont nouvellement établis dans ce duché, aux ravages « qu'entraîne la guerre ; douce paix ! Je n'aspire plus qu'après « toi, tu me joindras plus tôt à celle que j'adore ! » (3).

Quelques jours après, Chabrier assistait à la paix de Lübeck, et à la capitulation de l'armée prussienne. Sa lettre vaut la peine d'être citée tout au long : « Hier au soir, l'armée prus- « sienne commandée par le général Blücher a défilé devant « celle commandée par le prince Bernadotte. L'ennemi n'a posé « les armes qu'après un vif combat, qu'il nous a livré dans la « ville de Lübeck, nous avons obtenu la victoire au bout de « deux heures. Les malheureux habitants de cette ville sont les « victimes de l'entêtement du général Blücher, car il aurait

(1) Il s'agit de Henri de Moellendorf' feld-maréchal. Il avait été vainqueur des Français à Kaiserslautern et s'était opposé à la guerre contre Napoléon. Il avait été blessé à Iéna ; pris à Erfürt. Il fut traité avec beaucoup d'égards par Napoléon, qui le nomma plus tard Grand-Croix de la Légion d'honneur.

(2) Lettre de Bernburg, 21 octobre 806.

(3) Lettre du 4 novembre 806.

« pu se battre dans toute autre position militaire. Cette ville « aura le sort de toutes celles par où nous avons passé. La misè- « re est au comble !

« Nous attendons les ordres de l'Empereur. Les uns disent « que nous irons à Hanovre, les autres veulent que nous allions « en Pologne. Tu devines le choix que je ferais. Tout en mar- « chant de Schwerin, Lübeck, nous avons tiré sur des vaisseaux « suédois qui se trouvaient en rade. La terreur panique était si « forte, que deux coups de canon nous ont donné deux mille « suédois prisonniers, et une vingtaine de bâtiments chargés de « marchandises. Dieu fasse que nous ayons la paix ! Je n'aspire « plus qu'à elle, et je t'assure que je me retirerai de suite à la « campagne, por goûter le bonheur de la tranquillité et ne plus « voir ces horreurs. La Saxe, la Prusse et le Mecklembourg se « ressentiront de ce fléau pendant cinquante ans. (1).

La lettre suivante, datée de Mœlen (Electorat de Hanovre), respire la pitié pour les peuples vaincus. Chez Auguste Chabrier l'esprit militaire n'avait pas étouffé le sentiment humain ; par là, il est bien le fils du XVIIIe siècle, l'homme sensible des idées de Jean-Jacques Rousseau : « Maintenant, écrit-il à sa fem- « me, nous n'avons plus de Prussiens à combattre ; mais, hélas! « que deviendra cette pauvre nation ? Je dis pauvre sous tous « les rapports. On doit les plaindre, et les plaindre mille fois ; « ce pays, qui vivait d'économie, est ruiné pour une génération ! « Mets-toi dans l'idée que depuis les frontières de la Saxe par « où nous sommes entrés en campagne, jusqu'à la mer Baltique, « il n'y a que misères, pleurs, épouvante ! Je t'assure que s'il « y a de la gloire à être Français, il est quelquefois honteux de « l'être, à cause des horreurs que nos excessives privations nous « forçaient à commettre. Puissent les Dieux donner la Paix à « l'Europe ! Ses habitants, qui se disent policés, sont mille fois « plus barbares que les barbares de l'Afrique. (2). »

Chabrier arrive à Berlin le 28 novembre, et cette capitale lui fait une impression étonnante : « Berlin, dit-il, est la plus belle « ville que j'ai vue de ma vie ! (Remarquez qu'il avait vu Paris « et Rome) ses bâtiments sont des copies de ceux de Rome, l'en- « semble est bien au-dessus de Paris, mais les pluies la rendent « désagréable... Notre empereur est déjà en Pologne ; peut-être « l'y suivrons nous dans deux jours. Que tes lettres soient tou- « jours adressées au premier corps d'armée. (3). »

(1) Lettre de Lübeck, 8 novembre 1806.
(2) Lettre du 21 novembre 1806.
(3) Lettre du 29 novembre 1806.

Cependant notre ingénieur géographe commençait à se lasser de cette vie d'exploration, de privations, et de combats perpétuels, il songeait à donner sa démission et à se retirer dans son pays : « la Vaucluse ». Sa lettre du 4 décembre renferme l'écho de ses condoléances et trahit cette lassitude.

« Demain, écrit-il à sa femme, nous partons, nous allons au « quartier général de l'Empereur qui est à Posen ; de là, sans « doute, nous nous dirigerons vers Varsovie. J'ai eu l'honneur « d'avoir un assez long entretien avec le Prince de Ponte-Corvo « (Bernadotte), il a refusé ma démission, il veut que j'aille jus- « qu'à Varsovie, où il parlera de moi à l'Empereur. Ses pro- « messes qui sont sans bornes, partent du fond de son coeur, « mais la faiblesse de ce cœur et la distraction de son esprit lui « feront oublier le jour qu'il voudra parler de moi. J'ai fait « toutes les guerres actives depuis douze ans, lui ai-je dit. Il y « a huit ans que je suis chef de bataillon, et par une fatalité « inexplicable, je n'ai ni avancement, ni décoration, ni espé- « rance dans l'avenir ; il faut donc que je quitte.

« Je pars donc pour Varsovie sur l'invitation du Prince de « Ponte-Corvo qui l'exige absolument. Je te promets que j'ob- « tiendrai justice et je donnerai ma démission. J'ai répété au « prince que mon projet était de ne plus te quitter et que nous « irions vivre dans une campagne en nous souvenant des per- « sonnes qui, comme lui, nous voulaient du bien. Les arts et les « sciences seront notre entretien journalier. (1). »

Quelques jours après, en effet, il était attaché au bureau topographique du grand quartier impérial, et chargé de dresser la carte du bassin de la Vistule. Sa lettre datée de Nieszawa donne une idée peu avantageuse de la Pologne.

« Je suis maintenant à travailler sur la Vistule ; je dois remon- « ter ce grand fleuve jusqu'à Varsovie, où j'arriverai dans vingt « jours. Je me suis donc éloigné des armées françaises pour pou- « voir mettre ma lettre à la poste, mais, le plaisir de t'écrire me « fait prendre le parti de la donner à un Allemand qui doit la « faire partir pour Thorn et de là, par la poste allemande à « Berlin.

« Je ne t'ai pas encore parlé de la Pologne : Figure-toi, des « plaines immenses, quelquefois toutes vertes et semées de « grains, car c'est le pays des grains. Il n'y a point de villes, « tout n'est que maisons séparées, couvertes de paille et qui me- « nacent ruine ; rien n'est plus misérable que la structure de ces « cahutes sales au dedans ; cochons, vaches et esclaves habitent

(1) Lettre de Francfort s/ l'Oder, 4 décembre 1806.

« ensemble ; la vermine est partout ; les poux et la gale cou-
« vrent ces malheureux êtres. J'ai couché plusieurs fois dans ces
« chenils ; mais pour me garantir de toutes ces horreurs, je
« faisais un feu de paille fraîche là où je devais coucher ; ensuite
« je prenais de la paille fraîche pour me mettre au milieu, quant
« à la nourriture, j'ai vécu avec des pommes de terre et de l'eau,
« mes provisions de pain et de vin avaient pris fin.

« On traverse quelquefois cinquante lieues sans rien trouver ;
« ajoute à cela une armée considérable qui a tout dévasté ! Il
« existe des châteaux, mais ce ne sont pas des châteaux de
« Lodoïska ; une vieille maison sans goût, sans réparation et
« malpropre, fait la demeure du Seigneur qui opprime 400 à
« 4.000 esclaves. Ce seigneur a quelquefois des Demoiselles qui
« parlent le Français, sont musiciennes par çi, par là ; des ro-
« mans en tête, sans instruction d'histoire ; elles sont brunes en
« général et pas trop propres. A l'égard de la propreté, cela vient
« peut-être en partie de l'excessive cherté du blanchissage, puis-
« qu'une chemise coûte à blanchir six bons gros de Hanovre (1)

Dans une lettre postérieure, Chabrier ajoute :

« Chacun de nous maudit notre entrée en Pologne. Comment
« pourrait-on goûter les plaisirs d'un pays dont les cultivateurs
« sont esclaves, des riches sans goût, avares, hautains, despotes
« et malpropres, deux ou trois villes sales et mal construites ;
« point de routes, des forêts couvrent les deux tiers de la Po-
« logne ; des prêtres fanatiques et barbares, des Juifs qui in-
« fectent par l'odeur pestilentielle (2). »

Enfin, notre ingénieur, après avoir mis à l'exploration de la Vistule, dix-sept jours de plus qu'il n'avait cru, arriva à Varsovie ; il courut à la poste, mais n'y ayant pas trouvé de lettre de sa femme, il s'inquiéta et écrivit le 2 février à sa belle-mère pour lui demander des nouvelles :

« Au nom de l'estime et attachement que vous avez pour votre
« beau-fils, répondez-moi sur-le-champ, pour me dire si ma
« femme existe encore. Je lui ai écrit dix-huit lettres et je n'ai
« reçu d'elle que six ! Bref, je ne puis plus vivre dans cet état ! Je
« n'attends que l'armée de l'Empereur pour partir de suite et
« aller rejoindre ma femme à Ansbach. Répondez-moi sur-le-
« champ s'il vous plaît. »

Enfin, le 10 février 1807, Chabrier reçut de Charlotte, une lettre du 26 Janvier et fut transporté de joie :

(1) Lettre du 26 décembre 1806 (Le bon gros valait un peu plus de quinze centimes.

(2) Lettre de Varsovie 11 février 807.

« bien l'on a cherché tout pour t'établir d'une manière ou d'au-
« tre, afin d'être quitte d'une grande demoiselle ! »

Dans ses moments de loisir, Chabrier enseigna à Mademoiselle Boerriès, les éléments de l'astronomie, pour laquelle elle montrait beaucoup de goût (1). Enfin, au commencement de Mars, l'ingénieur amoureux obtint de Madame Boerriès (son mari était mort depuis plusieurs années), la main de sa fille et, avant de partir pour Ansbach en Franconie (Bavière), où l'envoyait son général, Auguste put être fiancé à Charlotte, jugez de son ivresse ! Elle éclate dans trois lettres qu'il lui écrivit de cette ville et dont voici quelques extraits : « O charmante Charlotte,
« lui écrit-il le 13 mars, ne m'accusez pas de froideur, la flamme
« de mon amour est intérieure, vous connaîtrez son ardeur
« lorsque vous serez à côté de mon cœur...

« No. non vedrede mais cambiar gli affecti miei
« Bei lumi, onde imparai da sospirar d'amor.

« Vous connaîtrez, ma chère, l'auteur italien, Montastasio, qui
« a écrit ces vers. Je vous admirerai, lorsque je vous verrai à
« votre piano, entourée de charmants livres allemands, fran-
« çais, italiens, anglais. Oui, Charlotte, apprenez vite l'anglais
« et que la musique soit déchiffrée à livre ouvert. »

« Vous souvient-il, lui écrit-il, le 23 mars, de ces jours heu-
« reux où nous chantions :

« Nel cor piu non mi sento ! »

« Ces paroles rappelaient à mon cœur les douces sensations
« que j'éprouvais étant auprès de mon amante ; ses beaux yeux
« semblaient m'assurer de la tendresse qui brûlait secrètement
« au fond de son âme, la nouvelle Héloïse se retrouvait dans
« ma mémoire ; j'étais auprès de vous ce que son amant était
« auprès d'elle ; les doux titres de précepteur, de frère, d'ami,
« faisaient le triomphe de mon orgueil. Et peut-être, aurai-je
« obtenu le prix de mon amour, si vous n'eussiez été contrainte
« de vos parents, comme Julie le fut de son malheureux père. »

Enfin, dans sa lettre du 1er avril, il s'excuse d'insister pour qu'elle soigne sa toilette et pour qu'elle apprenne les langues modernes.

« Si quelquefois, écrit-il, je vous ennuie en répétant la même
« chose sur votre costume, et sur l'application aux langues, c'est
« mon orgueil qui parle ; car je veux que vous soyez le modèle

(6) Lettre du 26 décembre 1806.

« du bon goût et la plus belle de la société où vous paraîtrez « quelque jour. Oui, ma tendre Charlotte, je vous ferai voir le « lieu de ma naissance, mais encore des endroits en d'autres « climats, dont votre judicieuse plume fera la description, et « moi, les tableaux ! !... Nous nous marierons à Diepholz ; vo- « tre cousine sera bien contente sans doute de cet heureux évè- « nement. Je t'embrasse de toute mon âme ; ne veille pas jus- « qu'à minuit, couche-toi de bonne heure pour te lever de grand « matin, afin de te mettre de suite au piano et à l'étude de « l'Anglais (1).

Nous savons en effet, que leur mariage eut lieu le 20 mai 1806, à Hanovre dans l'église Saint-Jacques et Georges.

Le jour de son mariage, Chabrier offrit à sa femme son portrait accompagné des vers suivants :

« Que la vertu habite toujours dans ton cœur,
« Que la modestie brille toujours sur ton front,
« Que tes lèvres respirent toujours la douceur
« Que les langues avec Euterpe, leur amie,
« Ne quittent pas leur sœur, la douce harmonie.

Ce n'est pas le père, mort depuis quelques années qui célébra leur mariage, mais le pasteur Louis-Mathieu Evers. Sa mère, Dorothée-Charlotte, y assista ainsi que son oncle, le Docteur J.-G. Lodemann.

Quoique son gendre lui plût par ses qualités personnelles, Madame Borriès n'était pas sans appréhension sur le sort de sa fille unique, mariée à un officier français, exposé à tous les risques de la guerre. Nous doutons que Chabrier, alors chef de bataillon, ait pu obtenir un congé assez long pour aller présenter sa femme à ses parents d'Avignon, tout au plus, purent-ils aller à Paris. Ce qui est certain, c'est qu'ils passèrent trois ou quatre mois de leur mariage à Ansbach, jolie petite ville de Franconie, où Chabrier avait fait son service (2).

C'est là que vint le trouver un ordre de départ pour la campagne de Prusse, 1er octobre 1806.

*
* *

(1) Lettre d'Ansbach, 1er avril 1806.

(2) Ansbach, capitale d'un Margraviat entre Munich et Nürnberg, venait d'être enlevée à la Prusse et donnée à la Bavière. La ville ceinte de murailles a quelques beaux édifices par exemple, l'ancien château des margraves. C'est une résidence agréable à cause de ses nombreuses promenades.

CHAPITRE II

La première séparation. — Campagne de Prusse et de Pologne (1er septembre 1806. — Mi-septembre 1807).

Jugez de la tristesse des adieux de deux époux qui s'aimaient si tendrement, ils étaient mariés depuis un peu plus de quatre mois, et Charlotte était enceinte. Il fallut donc se séparer, et Dieu seul savait quand on se reverrait. L'officier géographe laissa sa femme en pension chez le professeur Naumann, qui avait une femme bonne et sage. Il recommanda à Charlotte de ne voir personne, de n'accepter aucune invitation ni d'une famille allemande, ni de Français, car il était assez jaloux, et craignait les cancans des petites villes. Madame Chabrier, docile aux instructions de son mari, ne sortait qu'avec Madame Naumann, et occupait ses loisirs à faire de la musique et à apprendre l'Anglais ; elle songeait à faire faire son portrait. Son mari, dans ses lettres, essaye de l'en dissuader, car il se méfiait à la fois de l'inhabileté du peintre et de l'attrait séducteur que la beauté de Charlotte pouvait exercer sur l'artiste. Aussi, se plaignit-elle, au bout de quelques mois, de son extrême isolement, de cette vie d'ermite qu'elle menait, Chabrier y fait allusion dans ses lettres : « Quoique les habitants d'Ansbach t'appellent l'er-« mite, ils ne connaissent pas les compagnes de cet ermite, les « lettres d'Auguste, les Muses, les Langues et la Musique qui « ornent sa solitude et sur tout l'enfant chéri qui doit couronner « notre amour » (1).

Il est facile de suivre l'itinéraire de Chabrier pendant la campagne de Prusse, continuée en Pologne, d'après ses dix-huit lettres toutes conservées et numérotées jusqu'à son retour à Ansbach (avril 1807). Voici ses étapes : Nürnberg, Bamberg, Cronach, où il rejoignit le quartier général de Bernadotte, Prince de Ponte-Corvo, commandant le premier corps de la Grande-Armée, Lichtenfeld, Nordhalben, Gera, Bernburg, Neubrandebourg, Schwerin, Lübeck (21 octobre).

Le 6 octobre 1806, l'Empereur était à Bamberg, il avait déclaré la guerre à la Prusse ; entre temps quelques femmes d'officiers supérieurs, croyant à la paix, étaient venues de Paris voir leurs maris.

« Madame La Princesse(Maréchale Bernadotte, écrit Cha-« brier, était venue à Ansbach croyant y trouver encore son

(1) Lettre du 9 mars 1807.

« mari ; au reste, elle se dispose à retourner à Paris. Madame « Maison, qui était à Bamberg, et qui l'a rencontrée en route « près de cette ville, est venue également, mais elle s'en retourne « à Paris en passant par Ansbach où il y a sa sœur, Mademoi- « selle Grégoire, ainsi que plusieurs dames françaises (1).

Dans une lettre un peu postérieure, datée de Géra, il se plaint qu'on fasse la guerre en ravageant le pays: « On a bien raison « de dire, écrit-il, que la guerre est un des plus grands fléaux « de la terre. Nous faisons la guerre en vrais Tartares. Point de « magasins. Nous bivouaquons tous les jours, devant manger « et boire, juge, ma bonne amie, de ce que le soldat fait dans « les malheureux villages qui sont près des camps ! Il faut fer- « mer les yeux et se boucher les oreilles pour ne pas s'attrister « de cet affreux spectacle... Si les rois de la terre voyaient par « leurs yeux les horreurs de la guerre, ils désireraient la paix « éternelle. Il n'y a pas de doute que Napoléon, qui a vu cela de « près, ne désire réellement la paix.» (1).

Et il ajoute, dans une lettre suivante (21 octobre), ces paroles significatives : « Les laves du Vésuve, dans ses plus grandes « éruptions, ne détruisent pas autant les contrées où elles cou- « lent, que ne font les armées françaises dans les pays où elles « passent. »

Dans cette même lettre, notre ingénieur géographe résume les gestes extraordinaires accomplis par Napoléon en trois semaines : « Tu sais que le premier corps d'armée est parti le 30 « septembre, tous les autres corps de la Grande-Armée sont éga- « lement partis pour se réunir sur divers points, et de là, débou- « cher par les hautes montagnes de la Saxe. Je dirai d'abord « qu'il fallait des Français, pour exécuter le plan hardi de Na- « poléon ; Tu en jugeras de suite. Nous avons grimpé des mon- « tagnes inaccessibles, supporté des privations énormes, et sou- « tenu des marches de dix à douze lieues par jour. Un corps d'ar- « mée a culbuté l'ennemi à Hof, le nôtre à Saalburg ; puis à « Schleitz; un autre corps a gagné la bataille de Saalfeld, où le « prince Louis de Prusse est mort. Le 14 octobre, Napoléon ga- « gne la bataille entre Iéna et Weimar ; le même jour un corps « d'armée en gagne une autre entre Naumbourg et Weimar, « contre le roi de Prusse et le duc de Brunswick ; où ce généreux « et aimable Prince a perdu la vie. Le 17 octobre, notre corps « d'armée emporte d'assaut la ville de Halle et gagne la bataille « à une lieue de la ville. Quelques jours après, un corps d'armée

(1) Lettre du 6 octobre 1806.
(2) Lettre du 11 octobre 1806.

nise la volonté humaine, mais seulement après l'avoir conçue comme une raison pratique supérieure à la raison théorique, mais comme une raison enfin, qui veut l'universel, et après avoir identifié ensuite l'universel avec le social. Si l'on se refuse à cette double identification, dont Kant n'a pas démontré la nécessité logique, on aboutit à Schopenhauer avec son pessimisme de la volonté aveugle. ou à Nietzsche, avec son adoration de la volonté de puissance.

Kant, cela va sans dire, n'a voulu aboutir ni au pessimisme, ni à l'irrationalisme. Deux influences se disputent sa pensée : celle du christianisme qui le détermine à dissocier à tout prix l'homme d'avec lui-même, c'est le côté ascétique de sa morale, et celle de Rousseau qui le dispose à vouloir l'égale liberté de tous, c'est le côté social de sa morale. A-t-il réussi à marier ces deux tendances, à fondre en un tout cohérent une morale qui est toute d'héroïsme intérieur et une morale toute de rationalisme social ? Ces deux faces de son système ne sont-elles pas plutôt en contradiction l'une avec l'autre, la première postulant un monde où les occasions de lutte morale, s'accumulent, la seconde un monde d'où elles auraient à peu près disparu ? Il me semble qu'il est difficile de prétendre que Kant ait résolu le problème de réconcilier Saint-Paul avec Rousseau, mais il me semble tout aussi difficile de méconnaître quel est le souci prédominant du fondateur du criticisme. Il a voulu avant tout assurer la vie morale profonde, triompher de l'utilitarisme et de la morale sentimentale des Anglais et de leurs imitateurs allemands, enfin garantir l'autonomie, c'est-à-dire la liberté intérieure du sujet moral contre l'action de n'importe quel facteur intérieur ou extérieur, humain ou surhumain qui pourrait la compromettre C'est par cette dernière tendance surtout qu'il tient au protestantisme, qui à la vérité demande à la foi ce que Kant demande à l'impératif catégorique; aussi a-t-il souvent été considéré comme le continuateur philosophique de Luther.

Cette morale a reçu le nom d'indépendante. Elle est indépendante en effet, non pas sans doute de l'esprit du christianisme évangélique, dont elle s'est au contraire fortement imprégnée, mais de toute métaphysique et de toute théologie. Kant, il est vrai, postule, à la fin de sa « Critique de la raison pratique » Dieu et l'immortalité de l'âme et dans sa « Religion dans les limites de la raison », il s'efforce de faire revivre les principaux dogmes chrétiens en leur donnant un caractère philosophique, mais sa morale n'a pas besoin de ces étais, elle subsiste par elle-même, indépendamment de ces tentatives de retour vers le déisme, voire même vers la théologie chrétienne. Kant, plus que

qui que ce soit, ramène toute la science morale à l'étude du sujet : ce n'est qu'à travers le sujet pensant qu'il a étudié la nature, ce n'est qu'à travers la volonté libre de l'homme qu'il touche aux réalités transcendantes. La loi morale ne descend pas chez lui du ciel, elle fait plutôt descendre Dieu dans l'âme humaine, et la société ne constitue pas une autorité supérieure à l'homme, elle n'est légitime que si elle est en quelque sorte la raison et la liberté humaines extériorisées.

Avec Kant, la morale subjective s'approfondit. Fatiguée de l'austère soumission à une loi surhumaine, elle s'était tournée vers l'humain, vers le relatif, vers la recherche du bonheur, tout à coup, elle revient vers celle de l'absolu. Aux résultats des analyses insuffisantes des moralistes anglais, le philosophe de Kœnigsberg ajoute un élément nouveau, il descend jusqu'au tréfonds de l'âme humaine et il retrouve au moins un des sentiments les plus essentiels que le christianisme y a fait entrer, celui de la nécessité d'une lutte contre nous-mêmes et d'une pureté absolue des intentions. Sa morale revêt un caractère d'austérité presque religieuse, elle prétend ne le céder en rien à la morale théologique, mais, au contraire, la surpasser par la rigueur de ses impératifs et par son désintéressement hostile à toute idée de récompense.

C'est sous cette forme kantienne que la morale subjective a pénétré chez nous et est devenue un élément intégrant de l'éclecticisme spiritualiste, qui a si longtemps dominé et domine en partie encore notre enseignement universitaire. Il y a une différence marquée entre le kantisme et le spiritualisme. Le sens le plus profond de la philosophie de Kant est celui-ci : Le monde moral ne se révèle à nous que dans l'acte moral, il est avant tout l'objet d'une expérience intime. C'est en agissant que nous rencontrons le devoir et par le devoir la liberté, et par la liberté un monde supérieur au monde des phénomènes. La raison théorique est subordonnée à la raison pratique et celle-ci est irréductible à celle-là. Ce n'est pas parce que nous poursuivons l'universel que nous agissons en être moraux, mais nous poursuivons l'universel parceque nous voulons réaliser notre liberté morale. La valeur et la dignité du rationnel et de l'universel ne se révèlent qu'à l'agent moral.— Le spiritualisme procède autrement. Il entend établir tout d'abord théoriquement le monde moral, la réalité de l'idéal, et alors il s'adresse à la volonté en lui disant : Maintenant que tu sais que tu vis dans un monde qui se prête à l'action morale, agis moralement, agis conformément à la raison. Il s'appuie sur la raison spéculative, pour mettre la volonté morale en mouvement. Il ne repose pas sur l'expérience morale

intérieure et sur ses données immédiates, il se rattache aux ;formes plus anciennes de l'idéalisme. La morale inspire sans doute ses spéculations, mais celles-ci ont néanmoins la prétention de démontrer la rationalité de la morale.

Ces divergences sont profondes. Il n'en est pas moins vrai que l'esprit kantien règne dans la morale de l'éclecticisme. C'est la même répudiation de l'intérêt comme mobile de nos actes, c'est le devoir pour le devoir, c'est la subordination de la morale sociale à la morale individuelle, c'est un idéal de perfection intérieure plus riche, plus nuancé, mais guère moins austère que celui de Kant, c'est la liberté et la dignité des personnes préférées à tous les autres biens. L'éclecticisme est sous l'influence de la morale chrétienne dans le même sens et dans la même mesure que Kant, il répudie lui aussi, généralement du moins, l'idée chrétienne d'une sanction et d'une récompense de la vie morale dans l'au-delà, pour identifier le souverain bien avec l'accomplissement du devoir même.

Je n'ai pas à pénétrer plus avant dans l'analyse et la critique de l'éclecticisme spiritualiste. J'ajoute seulement qu'il n'est pas resté indifférent aux questions sociales, ou du moins aux questions politiques. Mais il n'a vu dans la société qu'un moyen d'assurer la liberté individuelle. On lui a souvent reproché sa tendance conservatrice et en effet, il est satisfait de l'ordre établi autant que Rousseau, qui est pourtant aussi l'un de ses ancêtres, l'était peu. Cela vient de ce qu'il se contente de garanties purement théoriques de la liberté individuelle. Il est convaincu que le régime institué en France par la Charte réalise d'une manière parfaite la société où les droits de chacun n'ont d'autre limite que ceux du prochain.

A partir de 1850, de nouvelles formes de la morale subjective surgissent. Il y eut un retour vers le kantisme authentique. La morale spiritualiste n'était pas indépendante, en ce sens qu'elle était liée à une certaine métaphysique. On essaya de revenir à la morale indépendante pure, indépendante non seulement de toute religion confessionnelle, mais aussi de toute conception générale du monde. Ce mouvement se rattache aux noms de Mme Coignet, de Beausire et surtout de Renouvier, auteur d'un ouvrage qu'il a complété dans la suite, mais qu'il a toujours considéré comme l'expression fidèle de sa pensée ; la Science de la Morale. La parenté de Renouvier avec Kant sur le terrain de la morale est peut-être plus négative que positive. Je veux dire que Renouvier emprunte surtout à Kant l'idée de tirer de l'analyse de l'homme une morale idéaliste, rationnelle, impérative, sans le secours de la foi religieuse et de la spéculation métaphysique.

Contrairement à l'auteur de la Critique de la raison pratique, il ne fait pas reposer sa morale sur le dualisme de l'homme empirique et de l'homme idéal, mais sur le respect que l'homme en tant qu'être doué de raison se doit à lui-même et aux autres. L'antinomie kantienne est plus ou moins remplacée chez lui par l'opposition entre l'état de paix, état idéal que la raison nous révèle, et l'état de guerre, état de fait dont Renouvier ne se charge pas d'expliquer l'origine. Au conflit intérieur de Kant, se substitue la lutte contre un état social où règnent l'égoïsme et l'injustice. D'autre part, Renouvier ne répudie pas, comme Kant, le secours du sentiment. Loin d'être un obstacle à la vie morale, il lui semble au contraire, indiquer la voie à la raison, en lui faisant connaître les besoins concrets de l'homme. Néanmoins, il va sans dire que le sentiment n'est jamais révélateur du bien suprême. Cette dernière idée conserve chez Renouvier, comme chez Kant, son caractère plutôt formel, puisqu'elle ne porte que sur l'organisation de l'humanité selon les lois de la raison. Cependant, la portée sociale de la morale de Renouvier est beaucoup plus directe qu'elle l'est chez Kant ; l'obligation morale revêt chez lui un caractère essentiellement juridique, c'est-à-dire qu'elle a surtout pour effet, de lier les hommes les uns aux autres, et cela non seulement négativement par le respect mutuel, mais aussi d'une manière positive par une entr'aide qui assure à tous une liberté effective.

Si différente qu'elle soit du kantisme primitif et du spiritualisme, la philosophie morale du fondateur du néocritisme n'en rentre pas moins dans la ligne de la morale subjective. Elle considère en effet, la morale comme une création de la raison humaine ; l'homme ne la reçoit pas du dehors, il s'affirme par elle dans un monde qui ne la connaît point.

J'ai à peine besoin de faire remarquer que l'avènement et le règne de cette morale subjective coïncident avec celui de l'individualisme en religion, en littérature et surtout en politique. Les générations qui, pour connaître la règle de la vie et les fins de l'homme n'interogent plus le ciel, ni aucune tradition, si sacrée soit-t-elle, sont les mêmes qui, pour établir les lois sociales, s'enquièrent avant tout de l'intérêt et de la raison individuels et ne voient dans la société qu'une garantie des droits de l'individu. Le respect de la liberté religieuse, scientifique, économique, tel est pour ainsi dire tout le programme social et politique de cette période. Elle croit avoir tout fait fait, lorsqu'elle a affranchi l'individu de toutes les traditions et de toutes les solidarités qui pèsent sur lui. Cependant, la morale subjective ne resta pas longtemps inaccessible aux influences des idées socialistes qui depuis

« Je quittai le petit village où je termine mon ouvrage pour « venir à Varsovie demander des lettres. Je montai en traîneau, « et j'allai faire mes quatre lieues. Aujourd'hui, recevant tes « chères lettres, j'ai demandé un logement pour avoir le loisir « de te répondre plus à mon aise. Je suis donc dans une cham- « bre, seul, revenant d'un dîner que j'ai donné à plusieurs de « mes camarades sans leur expliquer le motif de ma joie..... « On n'a pas plus d'esprit, plus d'expression que toi. Oui, « Charlotte, ton ami arrange tes lettres, mais toi, tu sais mieux « apprécier les miennes en les lisant en désordre. Tu sais mille « fois mieux que ton amant, trouver les expressions d'amour « qui électrisent l'âme.... Oui, bonne et tendre amie, il y a quatre « mois passés que je suis loin de toi ; mais sois sûre de notre « prompte réunion. Lis attentivement Racine et Corneille, mais « n'oublie pas les autres langues, ni la musique. (1). »

Comme Chabrier avait de nouveau parlé de donner sa démission, sa femme plus sage que lui, le lui déconseilla, et lui, répond :

« Tu me donnes des raisons, lui écrit-il, qui n'appartiennent « qu'à ton esprit et à ton aimable raison. Tu me dis de n'écouter « à cet égard que la prudence et la sagesse, tu es l'une et l'autre, « c'est à toi de me conseiller. (2). »

(*à suivre*).

---

(1) Lettre de Varsovie, 0 février 807.
(2) Lettre du 4 février 807.

LE PROBLÈME MORAL DANS LA PENSÉE CONTEMPORAINE ET L'ÉVANGILE [1]

La conférence pastorale de notre église m'a fait l'honneur de me demander d'introduire aujourd'hui une discussion sur le problème moral dans la pensée contemporaine. Je chercherai à m'acquitter de cette tâche en essayant d'établir comment ce problème se pose en ce moment, dans ses grandes lignes, pour la morale philosophique. J'examinerai ensuite si la morale chrétienne, telle qu'elle est actuellement comprise, est en mesure de répondre aux besoins dont une revue rapide des débats philosophiques nous aura révélé l'existence et le caractère urgent, ou si du moins le principe moral de l'évangile récèle en lui les forces nécessaires pour y répondre. Il est bien entendu que je ne m'occuperai pas des questions pratiques de moralité individuelle ou sociale, mais uniquement du mouvement des idées.

Pour le bien comprendre, il importe de l'observer sur une certaine étendue. A chaque moment de l'histoire, les systèmes les plus divers s'entrecroisent et se combinent les uns avec les autres. En remontant vers le passé, on distingue mieux leur véritable nature et leurs affinités profondes. Des classifications très différentes de ces systèmes ont été tentées. Elles ont toutes leur raison d'être, mais il me semble que l'observateur qui se place au point de vue historique, sera surtout frappé de l'existence de deux courants, qui parfois mêlent leurs eaux sans cesser pour cela de rester distincts. Qu'on me permette de les désigner par deux expressions dont le seul avantage est peut-être d'être brèves, et d'appeler l'un le courant de la morale subjective et l'autre le courant de la morale objective. Ces deux tendances sont aujourd'hui plus que jamais aux prises. C'est de leur an-

(1) Travail présenté à la conférence pastorale luthérienne le 26 avril 1912.

tagonisme que naissent les problèmes que notre génération est appelée à résoudre.

Parlons d'abord du premier. La théologie a régné sur la morale jusqu'à la fin du 17e siècle. Certains penseurs indépendants, comme Montaigne, Descartes et Spinoza avaient bien tenté de placer la morale sur le terrain de l'observation interne et externe et de l'affranchir de son cadre théologique, mais ce n'est que vers la fin du 17e siècle et au commencement du 18e que naquit, en Angleterre, la science de la morale telle que nous l'entendons de nos jours. L'avènement de cette nouvelle morale athéologique, sinon toujours areligieuse, fait partie du grand mouvement de réaction contre la théologie et les églises officielles qui se produisit à la suite de la période des guerres de religion. Ces luttes religieuses avaient été très vives sur les îles britanniques. Au cours de la première révolution d'Angleterre, l'idéal théocratique réformé s'était manifesté une dernière fois dans tout son éclat ; un biblicisme autoritaire avait tenté d'imposer à la nation son rigorisme puritain, mais déjà le temps de l'idéal théocratique était passé, les éléments individualistes de la théologie réformée réagissaient eux-mêmes contre lui et d'autre part le besoin de sortir du cercle étroit des idées confessionnelles se manifestait puissamment. On avait si longtemps vu l'homme invoquant une autorité extérieure pour recevoir d'elle la règle de sa conduite, que, par une réaction naturelle, on en vint à descendre dans l'homme même, pour interroger son âme, pour discerner ses aspirations, pour chercher en lui la norme de la vie. Ce fut précisément la méthode que suivirent le moralistes anglais. Ils se mirent à étudier l'agent moral, et à chercher en lui la source de l'éthique, au lieu de la chercher dans une tradition religieuse ou autre. C'est ainsi que fut inaugurée dans le domaine de la morale une méthode que la théologie n'adoptera qu'un siècle plus tard avec Schleiermacher, la méthode qui se fonde sur l'étude du sujet pensant, sentant et voulant, et qui n'atteint l'objet qu'à travers le sujet. Cette morale anglaise présente une grande variété de conceptions. Il y a parmi ses représentants, des intuitionnistes qui prêtent à l'homme un certain sens spécial pour apercevoir les vérités morales, d'autres font dériver sa conduite de ses observations et de ses calculs ; il y en a qui fondent la morale sur l'égoïsme et d'autres qui la fondent sur la sympathie. Mais tous obéissent à un même principe directeur dans l'ordre qu'ils impriment à leurs recherches, tous se laissent guider par les mêmes tendances athéologiques, humanitaires, optimistes, individualistes, tous s'opposent au pessimisme de l'ancienne théologie et visent en premier lieu au bonheur des indi-

vidus, tous font de la morale l'expression de la nature physique et spirituelle de l'homme.

Mais bientôt un examen plus pénétrant de l'âme humaine ou, si l'on aime mieux de l'âme moderne, devait transformer d'une façon profonde le caractère de cette morale subjective, humaine et individualiste. Cette transformation fut opérée par Kant. Le philosophe de Kœnigsberg prit en morale, comme pour la théorie de la connaissance humaine, son point de départ dans la philosophie anglaise, mais pour se séparer d'elle d'une façon radicale. Ses prédécesseurs d'outre-Manche prétendaient se conformer à la nature humaine, ils invitaient l'homme à obéir à ses penchants, ils cherchaient, autant que possible, à supprimer la lutte morale, le conflit de l'homme avec lui-même. Kant, au contraire, fait résider la vie morale essentiellement dans le conflit. C'est que l'analyse de l'homme lui a révélé un dualisme dans l'être humain : il y a d'une part l'homme empirique soumis à la loi de la causalité et que la psychologie des Anglais avait seul envisagé, et d'autre part, l'homme transcendant qui dépasse le monde des phénomènes et révèle le monde nouménal. Le fait moral naît de l'opposition entre ces deux hommes. Il est tout entier dans l'affirmation de la liberté de l'homme transcendant. Or, cette affirmation ne peut avoir lieu que par l'obéissance à une loi absolue, obéissance uniquement déterminée par le respect de cette loi. Dès que l'homme obéit à un autre motif, si élevé fût-il, par exemple à la pitié ou à la sympathie, il renie sa liberté, il n'agit plus en être moral, il n'est plus qu'un chaînon dans la longue chaîne des phénomènes que régit la loi fatale de la cause et de l'effet. Naturellement, la loi à laquelle il s'agit d'obéir, ne saurait venir du dehors, elle est intérieure et toute formelle, sinon, elle ferait appel, non à la volonté libre, mais à quelque intérêt et détruirait la moralité de l'homme, au lieu d'en être la condition. C'est la loi de la généralisation des maximes : Agis, comme si la maxime de ton action devait devenir une loi universelle. Elle est suspendue à la notion d'une fin en soi qui n'est autre que la personne humaine et la dignité qui lui revient en tant que libre, à la notion d'un royaume des fins qui n'est que la coexistence des personnes dans un respect mutuel.

Je ne referai pas ici, après tant d'autres, la critique de la morale kantienne. On lui a reproché son rigorisme qui refuse d'admettre aucun sentiment au nombre des mobiles moraux, et d'autre part son formalisme qui prétend, sans y parvenir, faire sortir la matière de l'acte moral de sa forme et faire abstraction de l'idée d'un bien concret quelconque, de l'idée de bonheur, même sous sa forme la plus élevée. Au fond, le kantisme divi-

le saint-simonisne agitaient les esprits et les sociétés. Déjà Fichte avait répudié l'idéal politique de Kant. C'était celui de l'Etat arbitre qui ne fait que départager les individus. Fichte assigne à l'Etat un tout autre rôle et trace l'image de l'Etat collectiviste et éducateur, qui dispense à tous les citoyens l'instruction et assure leur situation économique. Nous avons déjà vu que Renouvier, à bien des égards plus disciple de Fichte que de Kant, entre dans une voie analogue. Dans l'école spiritualiste, c'est peut-être J. Simon qui s'est le plus occupé des questions sociales. Mais pour chercher à étendre le sceptre de leur idéal sur les relations sociales et à transformer celles-ci dans le sens de la justice, ces écoles ne modifient pas leur principe directeur, l'idée de justice reste toujours une création de la raison et du cœur, la dignité, l'autonomie de l'individu restent toujours le but dernier, poursuivi.

Dans le kantisme, la morale subjective a atteint son apogée, elle y est strictement impérative ; l'homme est pour ainsi un dieu et un législateur pour lui-même. En dehors du spiritualisme et du néo-criticisme, elle n'est pas représentée, chez nous du moins, par une école proprement dite, mais seulement par des penseurs isolés qui se rattachent par un lien souvent très lâche à l'un ou à l'autre de ces deux groupes. Chez la plupart d'entre eux le principe de la morale subjective s'est affaibli. L'homme n'est plus une volonté vraiment autonome, il est surtout une intelligence, une nature, le monde qui l'entoure le limite, soit en le contraignant, soit en le séduisant. Il est moins libre, plus lié aux choses. Cette transformation a eu surtout pour effet, le déclin de l'idée d'obligation.

Cette idée a trouvé un adversaire déclaré en Guyau, l'auteur d'un des ouvrages de morale les plus justement célèbres de notre temps : *La morale sans obligation et sans sanction.* Guyau revient, par delà Kant et le spiritualisme, à la méthode des moralistes anglais, mais il l'approfondit et l'élargit. Pour lui, la morale n'est pas née de telle aspiration ou de tel besoin particulier, elle est la résultante de la vie en général, et d'autant plus développée que la vie est plus haute et plus riche ; elle est tout simplement la vie même dégagée de toute entrave et ayant son but en elle-même. L'idée d'obligation, la crainte ou l'espoir de sanctions ne font que rétrécir la vie et par conséquent atrophier la morale. Non que Guyau veuille introniser une morale de la jouissance, un nouvel épicuréisme dans le sens vulgaire de ce mot ; loin de là. Il nous invite à poursuivre un idéal de beauté et de plénitude de vie qui comporte essentiellement le risque, c'est-à-dire la recherche, entreprise au péril de notre tranquillité

et de notre bien-être, de formes toujours plus hautes de la vie. Il ne songe pas non plus à justifier l'égoïsme, car le sentiment de notre solidarité avec tous les êtres est un élément constitutif de la vie et la vie débordante engendre la bonté qui se répand en bienfaits sur le prochain. L'homme est appelé à s'élever au plus haut degré de noblesse dont il soit capable, mais pour cette raison même il est affranchi de toute loi contraignante interne et externe. La vie morale n'est pas une lutte perpétuelle, elle est un épanouissement et surtout faite d'amour et de sympathie.

D'autres sont allés moins loin dans cette voie que l'auteur de ce brillant essai. Ils insistent surtout sur la nécessité de faire un choix parmi les valeurs qui s'offrent à nous. Je ne nommerai ici qu'un nom, celui de M. Rauh, auteur d'une « Morale Expérimentale » et d'importantes études que plusieurs de ses élèves ont publiées après sa mort. Il demande à l'« honnête homme » d'observer dans ce choix, l'attitude impartiale de l'homme de science. Il y a dans cette exigence, le désir de rapprocher la science morale de la science nature, il y a aussi un écho, assez lointain, il est vrai, de l'idée de devoir et de lutte morale. Pourquoi l'honnête homme doit-il être désintéressé, pourquoi doit-il chercher une norme idéale ? n'est-ce pas parce qu'il se sent tenu d'obéir à un principe supérieur à sa volonté empirique et propre à fonder l'obligation ? et ce principe ne se révèle qu'au dedans de lui et non pas dans le monde extérieur. L'idée d'obligation, n'apparaît plus chez M. Rauh, on le voit, que voilée et indirecte, le sujet ne s'affirme qu'avec une certaine timidité. C'est là un état d'esprit qui se retrouve chez beaucoup de penseurs contemporains.

Je m'arrête ici dans cette caractéristique de la morale subjective. Elle présente, nous venons de le voir, des aspects très divers. Au fond, cela n'est que naturel ; ces aspects divers sont ceux qu'offre la nature humaine elle-même sur laquelle cette morale se fond. A la considérer dans son ensemble, elle est une tentative digne de respect et souvent d'admiration de l'homme, d'émerger par ses propres forces du flot mouvant des choses et de trouver en soi-même sa règle de vie. Elle ne revêt cependant un véritable caractère d'autorité, que là où l'observation de l'âme humaine a conduit les moralistes à constater des réalités transcendantes qui offrent un point d'appui à la raison et à la conscience. Mais plus elle s'oriente vers les réalités de cet ordre, plus elle semble devenir étrangère au monde tel que l'expérience le constate, et prendre à tâche de le combattre plutôt que de l'organiser, et plus d'autre part elle cherche à se rapprocher de la réalité psychologique et sociale, plus elle semble n'être qu'un

guide plutôt incertain. Tantôt, dans sa forme idéaliste, elle a un caractère d'incontestable grandeur, mais en même temps quelque chose d'austère, souvent de presque mélancolique, tantôt, sous sa forme sentimentale et utilitaire, elle est plus pratique, mais ne répond pas à l'aspiration vers l'absolu moral, qui, depuis le christianisme tout au moins, est un élément intégrant de la conscience humaine. Elle n'allie pas l'ampleur à la profondeur. Il lui manque un certain souffle que la foi religieuse seule peut donner. Lorsque l'homme guidé par sa seule raison, s'élève au-dessus de la sphère de l'expérience, il ne voit ou que sa propre image projetée en quelques sorte dans l'infini, ou un ordre moral abstrait, ou peut-être un Dieu lointain ; lorsqu'il reste dans cette sphère il ne discerne pas sans peine en lui-même un principe directeur de sa conduite. Il manque d'autre part à cette morale, le contact avec la vie intégrale, telle qu'elle se manifeste dans la nature et dans l'histoire. Dans ses formes les plus hautes du moins, elle envisage l'homme comme un petit monde à part, toujours semblable à lui-même et plus ou moins étranger au vaste univers qui l'environne.

Une réaction contre cette forme de la morale devait nécessairement se produire. Nous allons la voir à l'oeuvre, en étudiant la morale objective. Essayons d'abord de définir cette dernière d'une manière générale. Elle ne cherche pas la source de la morale dans l'homme, elle considère la morale comme un donné, comme une réalité extérieure à l'individu et fondée sur la nature ou sur la société. Idéologique d'abord, elle cherche à devenir positive et scientifique dans la suite et c'est sous cette dernière forme qu'elle se présente à nous aujourd'hui.

Cette morale a ses racines dans la réaction contre la Révolution française, dans la renaissance du catholicisme, dans le romantisme allemand d'une part, et d'autre part dans le développement d'une science de la nature indépendante de toute métaphysique et complètement affranchie de tout reste d'anthropomorphisme.

La Révolution avait proclamé la souveraineté de la raison individuelle et conçu la société comme une collectivité d'individus égaux en droits et plus disposés à s'enfermer chacun dans la sphère que la raison et la loi lui avaient assignée, qu'à en sortir pour s'entraider mutuellement. Ce triomphe de la raison individuelle et cet atomisme politique ne tardèrent pas à provoquer un mouvement favorable à un certain mysticisme social. L'école catholique, habituée à mettre l'Eglise au-dessus de l'individu et à subordonner la volonté et le jugement individuels à l'autorité d'un être collectif sacré, s'efforcera avec de Maistre, Bonald et

d'autres à montrer que ce n'est pas l'individu qui est le créateur de la société, pas plus qu'il n'est celui de la religion, du langage ou de la science, mais que, dans tous les domaines, la société est antérieure et supérieure à l'individu qui doit lui demander sa loi et non prétendre la tirer de sa propre raison. Le romantisme allemand n'était autre chose que le culte de l'irrationnel, cela ne veut pas dire de l'absurde, mais de ce qui est primitif, de ce qui ne peut se déduire de quoique ce soit. Individualiste en littérature, il cherche, dans l'ordre des sciences historiques, à retrouver, par delà les œuvres caduques et factices de la raison raisonnante, quelque chose de plus auguste et de plus mystérieux. C'est ainsi que naquit la théorie du « Volksgeist » de Savigny et de son école. Elle estime que toutes les lois toutes les règles morales et sociales viables, sont le produit d'un esprit national, donnée ultime, au-delà de laquelle il n'est pas possible de remonter et contre laquelle l'individu s'insurge en vain. C'est ainsi que naquit aussi la théorie de l'esprit objectif de Hegel qui voit dans l'Etat la plus haute réalité morale. L'Etat ainsi conçu n'est naturellement pas le fruit d'un contrat ou d'une association d'individus, il n'est pas non plus un moyen de promouvoir le bonheur individuel, il est un but, il est l'esprit objectif lui même qui se réalise à travers l'histoire. Le bonheur des individus doit lui être sacrifié sans hésitation et il entraîne leur pensée et leur volonté dans l'orbite de son évolution.

Avec l'école catholique, le romantisme et l'hégélianisme, nous nous trouvons sur un terrain nettement idéologique. L'homme n'est plus la mesure de toutes choses, ce n'est pas par l'introspection qu'il découvre ses fins et les lois de sa conduite ; la foi, l'intuition, la spéculation philosophique lui font découvrir des réalités qui le dominent, mais ce sont des réalités d'ordre idéal, invisibles, spirituelles, surhumaines et pourtant humaines encore, puisque c'est dans l'homme et par l'homme qu'elles se manifestent. Mais la morale objective ne tarde pas à faire un pas de plus, un pas vers le soushumain pourrait-on dire. L'homme n'est-il donc que pensée ou sentiment, n'est-il soumis qu'à des puissances idéales que conçoit son esprit ? N'est-il pas avant tout un organisme physique et dépendant des lois qui règlent la production et la distribution des biens matériels ? Ces considérations firent naître de l'hégélianisme le marxisme. Il remplaça le socialisme religieux des Saints-Simoniens, et le socialisme humanitaire des hommes de 1848, par le socialisme matérialiste. Ce ne sont pas les idées qui gouvernent le monde, pas plus les idées de justice sociale que d'autres, ce sont les lois de l'évolution économique. Elles produisent leurs effets d'une manière

tout à fait indépendante de la volonté humaine et déterminent l'évolution religieuse, morale, philosophique de l'humanité, loin d'être déterminées par elle. Vous voulez savoir ce qui règle la conduite des hommes ? Ne sondez pas les cœurs, n'interrogez pas la raison, ne vous fiez pas à la spéculation philosophique, discernez les lois qui règlent, avec une impitoyable rigueur, la production et la distribution des biens, et vous aurez la clef des évolutions de la morale, la clef de la vie humaine tout entière, individuelle et sociale, intérieure et extérieure.

Déjà avant qu'en Allemagne la morale objective n'eût pris cette direction vers le déterminisme et le matérialisme historique, elle avait cherché en France une base plus large encore avec le positivisme d'Auguste Comte. L'auteur de la classification des sciences estimait que la morale ne peut se fonder que sur la connaissance intégrale de l'univers dans lequel l'agent moral vit et par les lois duquel il est déterminé ; la morale n'est en quelque sorte que la cime de l'arbre de la vie universelle. Comte, il est vrai ne songe pas à faire de cette vérité une application intégrale. En divisant l'histoire de l'humanité en les fameuses trois périodes, théologique, métaphysique, positive, il la conçoit comme si les idées seules menaient le monde, mais s'il laisse le passé aux idées, il n'en veut pas moins fonder la morale de l'avenir sur la science intégrale dont la sociologie est le couronnement. L'individualisme qui veut faire de la raison la reine du monde, est l'objet de sa vive réprobation, il critique âprement la Révolution française et voit dans le moyen-âge avec sa puissante organisation politique et spirituelle, l'époque classique de l'humanité C'est un nouveau moyen-âge qu'il voudrait ramener, en lui donnant pour base, non plus la théologie, mais la science. Comte n'a pas réalisé son programme philosophique. Il n'a pas su développer la morale scientifique qu'il rêvait. Au lieu de faire sortir la règle de vie des lois sociologiques, il cherche à lui donner une base biologique, en réalité il l'emprunte aux inspirations de son cœur, et à la tradition chrétienne. Son altruisme n'est que l'écho de la parole de l'évangile : Fais à autrui ce que tu voudrais qu'on te fît. Mais l'idée d'une morale scientifique n'en fit pas moins son chemin. On cherchait toujours un principe unique de la morale, mais on le demandait à la nature ou aux lois des sociétés envisagées elles-mêmes comme naturelles, c'est-à-dire comme soustraites à l'action de l'homme. Tantôt c'est à la bio-physiologie darwinienne que l'on s'adresse : puisque la nature c'est la lutte pour la vie, la morale sera aussi la lutte pour la vie, le vainqueur prouvera par sa victoire même qu'il possède la moralité la plus développée et la plus parfaite. Tantôt c'est

à la vaste synthèse philosophico-scientifique d'Herbert Spencer qu'on demande le secret des lois de la conduite humaine. Le temps me manque pour caractériser ici, même sommairement, la morale évolutionniste. Je rappellerai seulement que le grand penseur anglais croit pouvoir nous recommander l'altruisme comme Comte et nous promettre la maximisation du honheur comme Beutham, parce qu'il pense avoir établi scientifiquement que les sociétés humaines évoluent vers ce double terme et que les plaisirs altruistes remplaceront entièrement les plaisirs égoïstes d'aujourd'hui.

En France, un homme politique doublé d'un penseur, M. Léon Bourgeois, essaya de couronner l'édifice laissé inachevé par A. Comte. Son court, mais brillant essai, intitulé Solidarité, était destiné à exposer une morale où la justice et la charité se confondent, où la première prête à la seconde son austère dignité et la seconde à la première sa chaleur et sa tendresse. Il la déduit de la constatation scientifique de l'interdépendance universelle : La vie de tout être dépend de celle de tous les autres, nous sommes donc débiteurs les uns des autres, il y a entre les hommes un quasi-contrat, payer cette dette que la science elle-même nous impose, se conformer à ce contrat tacite et involontaire, en faisant du bien à son prochain, c'est là toute la morale. La théorie de M. Bourgeois a semblé à beaucoup d'esprits une révélation. Voici donc enfin réconciliées et étroitement unies, la morale et la science, la justice et la charité. M. Payot a été le vulgarisateur le plus enthousiaste de ce solidarisme. Désormais, dit-on, la science a décidément supplanté la vieille morale religieuse ou ratiocinante et cela sans que personne n'ait la moindre perte à déplorer, au contraire, au grand profit des petits et des déshérités qui d'humbles protégés deviennent les créanciers des heureux et des riches. M. Bourgeois a su donner au positivisme l'illusion qu'on peut être à la fois un scientifique exclusif et satisfaire les aspirations du cœur ainsi que les besoins pratiques des sociétés. Nous ne pouvons voir dans cette construction séduisante qu'un édifice fragile, car conclure de la solidarité que la science constate, au devoir de la solidarité, c'est confondre le fait avec le droit, c'est faire sortir le plus du moins, c'est prétendre, sans preuves, que les constatations de l'intelligence doivent se transformer en impératifs pour la conscience.

Mais ce reproche n'atteint-il pas la morale objective en général ? Les morales subjectives portaient, par leur nature même, en elles un stimulant persuasif ou même impératif, qui obligeait ou disposait du moins les hommes à les mettre en pratique, parce que les aspirations rationnelles ou sentimentales de l'homme

étaient censées se traduire par elles. Il n'en est pas de même des morales objectives. Elles ne sortent pas de l'homme, il faut pour ainsi dire les rapprocher de lui artificiellement. Mais comment faire ? Conclure des lois de la nature à des lois morales est un argument purement verbal. La science ne parle qu'au positif, or, quand les prémisses sont au positif, dit avec raison M. H. Poincaré, la conclusion ne saurait être à l'impératif. J'ai beau savoir que la société évolue vers l'altruisme et le réalisera d'une manière parfaite dans quelques siècles, je ne me sens pas nécessairement obligé pour cela à agir-moi-même dans le sens de l'altruisme, je puis préférer pour mon compte un degré inférieur de l'évolution à son terme final. Sans doute, l'hérédité m'a doté de certaines impulsions et de certaines idées, mais elles perdront de leur force et de leur autorité, dès que j'en aurai reconnu l'origine. La morale objective constate à bon droit l'action de certains facteurs : tradition religieuse, esprit national, milieu organisation sociale, mais elle est impuissante par elle-même à préserver cette action de celle de l'esprit critique qui en se rendant compte de ces facteurs et en les mesurant, les dépasse et les juge.

Mais la morale objective n'a pas dit son dernier mot ni avec Spencer, ni avec M. L. Bourgeois. Elle l'a dit, quant à présent du moins, par le néo-positivisme de l'école sociologique française dans laquelle les deux formes de la morale objective que nous avons constatées, la forme idéologique et la forme scientifique, se rencontrent et se combinent. Les chefs reconnus de cette école sont MM. Durkheim et Lévy-Bruhl. Des jurisconsultes comme Ihering, des sociologues comme Schaeffle et de Roberty en sont les précurseurs immédiats. Elle a poussé l'idée d'une morale objective si loin qu'elle se trouve sur le point d'aboutir à la négation de toute espèce de morale.

Dans un livre qui a été justement remarqué : *La morale et la science des mœurs*, M. Lévy-Bruhl fait la critique radicale de ce qu'il appelle la morale théorique, c'est-à-dire non seulement de toute morale subjective, mais aussi de toutes les morales objectives en tant qu'elles prétendent réduire les commandements de la nature et ceux de l'ordre social à un principe unique et permanent. La morale de l'altruisme de Comte, ne trouve pas plus grâce devant lui que la morale de l'impératif catégorique, celle de l'évolution pas plus que celle du spiritualisme. Il n'y a pas de science de la morale, il n'y a pas de morale théorique, il n'y a pas une morale, il y a des morales ou plutôt il n'y a que des mœurs et la prétendue science de la morale qui, par une contradiction *in adjecto*, prétend être normative, doit faire place à la

science historique et descriptive des mœurs et des lois de leur évolution. L'ancienne morale n'est qu'une métamorale qui raisonne sur des abstractions. Elle part de deux postulats absolument faux : l'identité absolue de l'homme avec lui-même et l'harmonie parfaite de la conscience morale. Sa vertu est épuisée, son verbalisme est percé à jour. La science des moeurs qui lui succédera est encore dans le devenir, mais à mesure qu'elle se dessinera, elle engendrera un art moral rationnel qui nous permettra de guérir les maux de la société. Cet art moral rationnel sera dans le même rapport avec la science des moeurs que la médecine avec la physiologie. En attendant, contentons-nous des mœurs et de la morale que nous avons, ne rêvons pas une cité idéale ou un royaume de Dieu, mais perfectionnons nos sociétés comme un industriel perfectionne son usine, c'est-à-dire, non d'après des idées générales, mais à l'aide des lumières que lui fournit progressivement la science.

Voilà donc ce qui reste : des mœurs et un art rationnel pour les corriger. La morale est plus que jamais détachée du sujet moral et livrée à des facteurs extérieurs à l'âme humaine, mais ces facteurs sont divers, ils sont incohérents, leur action n'aboutit plus à l'établissement d'un principe unique, ils ne produisent que des ensembles de mœurs, assemblages souvent bizarres de lois de coutumes et d'idées, dont seule l'analyse historique patiente peut expliquer la formation.

Les objections n'ont pas manqué à cette théorie. Plusieurs de nos philosophes les plus marquants ont formulé contre elle les critiques les plus fondées. Je ne nommerai que MM. Fouillée, Belot, Rauh, Parodi. On a fait remarquer à bon droit que la conception de lois sociales fixes, comme la présente M. Lévy-Bruhl, est insoutenable: les hommes en concevant ces lois, les modifient, en les jugeant, les dépassent. On a relevé avec autant de raison que la notion de l'art rationnel est contradictoire ; elle suppose d'une part la société inerte, en tant que régie par les lois sociales, et d'autre part comme active, en tant que les utilisant. Sans compter que pour les utiliser, il faut qu'elle ait d'abord posé une fin indépendante de ces mêmes lois, or, si elle le fait, ne donnera-t-elle pas nécessairement lieu à une nouvelle morale théorique ? On pourrait encore ajouter que l'histoire à laquelle M Lévy-Bruhl en appelle sans cesse, n'est pas seulement l'histoire des milieux où vit la société, de son adaptation à ces milieux, de sa lutte contre eux, des luttes des hommes les une contre les autres, elle est aussi l'histoire de la création par la société et surtout par certaines individualités, d'un monde idéal qui entre en compétition avec les réalités accessibles aux sens.

Or, du moment que l'homme conçoit un monde idéal, une société idéale, il est, dans une certaine mesure, affranchi des lois que l'on prétend imposer au développement social et il devient, partiellement du moins, le maître de ce développement.

Il est à peine besoin de remarquer que le système de M. Lévy-Bruhl peut être parfaitement compris et pratiqué dans le sens du conservatisme social, politique et même religieux, ce philosophe n'hésitant pas à accorder aux idées religieuses une part prépondérante dans la formation des moeurs.

M. Durkheim est tout aussi convaincu que M. Lévy-Bruhl de l'origine sociale de la morale ; comme celui-ci, il en voit la substance dans les mœurs, les lois, les croyances et non point dans quelque principe inscrit dans la raison ou dans le cœur de l'homme. Dans ses « Règles de la méthode sociologique », il affirme, par une sorte de retour au réalisme du moyen-âge, que la société est un être indépendant des individus qui la composent et s'efforce de démontrer la spécificité du fait social par rapport au fait psychologique et même interpsychologique. On ne saurait aller plus loin que lui dans l'effort pour séparer le social et l'individuel. C'est la société qui crée la religion et par le tabou la distinction entre le sacré et le profane, le licite et l'illicite. Ces notions n'auraient point germé dans le cerveau de l'individu. Dans son livre sur la division du travail, notre philosophe semble encore considérer l'autorité de la société comme un simple fait. Depuis il est allé plus loin. M. Lévy-Bruhl paraît vouloir offrir, par son art rationnel, à l'initiative individuelle un moyen de se soustraire à cette autorité, M. Durkheim, dans une communication importante à la Société de philosophie, donne aux commandements sociaux un caractère nettement obligatoire. La société n'est plus seulement distincte de l'individu, elle est qualitativement supérieure à lui. Ses ordres ont quelque chose de sacré. Dans l'avenir, comme dans le passé, il n'y aura jamais de morale sans caractère religieux et pour que ce respect religieux indispensable à la morale ait un objet, il faut postuler une société supérieure à l'homme, comme Kant postulait Dieu.

Voilà donc que du sein du néo-positivisme un nouveau Sinaï se dresse et que la société devient dieu. M. Durkheim ne veut évidemment pas se contenter d'une simple morale de fait, il veut une morale revêtue d'autorité et il cherche à lui donner un point d'appui dans une société divinisée. C'est ainsi que Comte, dans sa deuxième période, avait divinisé l'univers dans le même but et que récemment M. Delvoné a imaginé une morale qui proposerait en exemple aux hommes une nature élevée plus ou moins au rang de divinité. Par diverses voies, la morale objective, se

sentant impuissante à s'imposer à l'homme par ses propres forces, cherche un refuge dans le sentiment religieux. Mais à quelle religion aboutirons-nous ainsi ? à une religion aussi impuissante à créer la vie intérieure qu'à l'expliquer. Et pourtant la vie intérieure, c'est-à-dire la puissance que possède l'homme de s'abstraire du monde extérieur pour vivre dans un monde idéal, est un phénomène qui a besoin d'être expliqué, ne fût-ce que comme simple fait, et elle répond à un besoin qui demande à être satisfait. Il ne l'est pas par une religion qui jette l'homme aux pieds de la nature immorale et inconsciente ou aux pieds d'une société que sa conscience, alors même qu'elle le voudrait, ne peut pas s'empêcher de juger, en vertu des lois mêmes de ce monde idéal dans lequel vit notre esprit. C'est précisément en voulant asseoir la morale objective sur une religion de cette espèce, que M. Durkheim en a mis en lumière, plus nettement que qui que ce soit, sa faillite définitive. Non, la morale n'entre pas dans l'homme du dehors, il faut qu'elle naisse en lui et qu'il l'impose aux choses et à la société au lieu de se la laisser imposer par elles. Sa liberté, sa dignité sont à ce prix.

Est-ce à dire que l'oeuvre de la morale objective ait été inutile et vaine ? Non assurément. Elle a rappelé des vérités incontestables. L'individu n'est pas un monde indépendant. Il est sous l'influence de la société, qui, elle-même, subit celle du milieu physiques où elle vit : ce milieu a ses lois, cette société a ses conditions d'existence. L'homme ne sera jamais dispensé de lutter d'une part, de s'adapter d'autre part. Il ne doit pas non plus, sous prétexte de liberté et de dignité personnelles, dédaigner son milieu naturel et social, s'y comporter comme un étranger, il doit y élire domicile de tout coeur, y puiser des forces et des lumières.

La morale objective est insuffisante par elle-même. Elle ne fournit à l'action ni mobile, ni loi, ni idéal, mais la morale subjective telle qu'elle a été entendue jusqu'à présent, répond-elle à toutes les aspirations de notre nature ? Nos précédentes observations nous ont déjà fixés à ce sujet.

Il faudrait évidemment, non une juxtaposition, mais une fusion, une synthèse supérieure de la morale subjective avec la morale objective. Des essais ont été faits dans ce sens, il m'est impossible de les passer en revue ici.Je dirai seulement qu'aucun d'eux ne me paraît satisfaisant. Ce jugement s'applique même au plus remarquable de tous, à cette morale de l'amour intellectuel universel que M. Fouillée a développée avec tant d'éclat

dans sa morale des idées-forces, ouvrage auquel nul ne refusera une haute inspiration philosophique et humaine.

Dans deux articles publiés dans la Revue de philosophie de 1901 et 1902, et qui firent sensation, M. V. Brochard, soumettait la morale kantienne et spiritualiste à une critique sévère et proposait de revenir à la morale du bonheur des anciens. Ce conseil renferme une part de vérité. Il faut que toute morale tende vers la réalisation d'un bien, dont la possession nous assure le bonheur. L'identification pure et simple du bien avec le devoir ne saurait nous satisfaire. Mais d'une autre côté, c'est là le point sur lequel nous nous séparons de M. Brochard, un bien particulier quelconque ne le saurait pas davantage. Il faut nous élever à l'idée d'un souverain bien. Nous ne le pouvons, j'en suis profondément convaincu et l'histoire de la morale contemporaine nous l'enseigne, j'ai essayé tout à l'heure de la montrer rapidement, que sur les ailes de la foi religieuse. Elle seule peut opérer cette synthèse pratique entre le sujet et l'objet que la morale des philosophes et des sociologues n'a pas su réaliser jusqu'à présent. La foi religieuse et non pas simplement la pensée, comme le veut M. Fouillée, élargit notre individualité au point de la mettre vraiment en contact, et dans un contact fécond et actif avec le monde extérieur, tout en maintenant sa dignité souveraine. La foi religieuse seule peut organiser une vie individuelle et collective vraiment complète, une vie concentrée sur elle-même et qui trouve la liberté dans la consécration à un but suprême et éternel, une vie qui d'autre part, domine et s'assimile toutes les réalités sous lesquelles la morale objective voudrait écraser l'individu. C'est de l'idée d'un souverain bien ainsi compris, que naît aussi un sentiment d'obligation à la fois profond et large et par conséquent supérieur à l'idée toute formelle d'obligation que le kantisme a fait entrer dans la pensée philosophique. Au fond, l'idée d'obligation est toujours corrélative à celle de bien. Lorsqu'un bien nous apparaît si grand que notre propre valeur dépend de sa possession ou de sa réalisation, c'est alors que nous nous sentons obligés d'agir dans le sens de ce bien, et l'obligation ne sera vraiment fondée, que si nous pouvons faire du bien qui nous oblige l'objet d'un respect religieux, c'est-à-dire s'il fait partie de cet ordre suprême dont la conception est à la base de la religion et de la morale. Il me semble que toute morale supérieure, ou plus exactement toute vie supérieure, c'est-à-dire toute vie qui tend à se penser elle-même et à se respecter elle-même, n'a que le le choix entre : être religieuse dans le sens que nous venons d'in

diquer ou chercher avec Nietzsche une liberté et une grandeur imaginaires.

En dehors de cette alternative, il n'y a place que pour des morales honnêtes, élevées peut-être, mais impuissantes à satisfaire les besoins profonds de la raison et du cœur et par conséquent aussi à dompter les passions.

Mais il ne suffit pas d'affirmer que la morale doit être religieuse. Il y a diverses morales religieuses. Il faut en montrer une qui réalise le programme que nous avons essayé de tracer. Ici, une question capitale se pose ? La morale chrétienne répond-elle aux exigences de la conscience contemporaine ? C'est la deuxième question que nous avons à résoudre.

(*A suivre*). Eug. EHRHARDT

AMITIÉ

A. S. D.

Dans nos rares moments de bonne flânerie,
O mon frère, combien j'aime entendre ta voix,
Alors que cheminant par les prés ou les bois
Nous prolongeons sans fin tous deux la causerie.

.... Connaître, aimer, servir Jésus-Christ, Roi des rois,
L'aimer dans ces blessés dont le sang vers lui crie,
Déployer sa bannière au sein de la patrie....
Et sa grâce et son joug, et sa gloire et sa croix...

Voici qu'en une langue inconnue à la terre
— De ce double entretien qui dira le mystère ? —
Il semble que les cœurs se répondent tout bas.

Et, dans l'heure qui fuit, quand ce divin fluide
Passe de l'âme à l'âme, invisible et rapide,
Le meilleur est encor ce que l'on ne dit pas.

D. Lortsch

NOTES DE LITTÉRATURE ANGLAISE

The Bells of Is, by F.-B. Meyer, Morgan et Scott, 1 shill.

Ce titre ferait croire qu'il s'agit d'un roman : or, c'est de l'histoire, de l'histoire religieuse émouvante que M. Meyer a écrit. Le sous-titre, d'ailleurs, explique bien de quoi il s'agit : « Voix de la détresse et de la douleur humaines ». Mais quel rapport y a -t-il entre le titre et le sous-titre ?

La préface nous le dira : d'après une légende populaire de Bretagne, une ville appelée Is, fut un jour, il y a bien longtemps, engloutie par la mer. On en montre encore le long de la côte l'emplacement supposé, et les pêcheurs racontent à ce sujet, de curieuses histoires.

Quand la mer est grosse, on peut voir dans le creux des vagues, les pointes des clochers de la ville disparue, mais par un temps calme, on entend le son des cloches. « Moi aussi, dit M. Meyer, du fond de l'océan humain j'ai entendu monter des soupirs, des aspirations vers une vie meilleure, et ces aspirations, elles retentissent avec une note triste et continuelle. J'ai cherché toute ma vie à les discerner et à leur offrir la seule réponse possible : l'amour de Dieu manifesté en Christ ». Et ce livre, composé de vingt-trois histoires vécues, c'est le tableau palpitant, empoignant, dramatique, d'une activité pastorale, touchante et désintéressée parmi les malheureux, les ivrognes, les prisonniers libérés, les habitués des courses, etc.... en un mot, cette masse de déclassés qu'il faut aller chercher pour les relever, les transformer, les remettre dans la bonne voie, avec patience et avec amour.

Certains traits de ces souvenirs feront sourire, d'autres feront pleurer. Tous sont marqués au coin de la simplicité, mais aussi de l'héroïsme chrétien. M. Meyer est un héros, il a pris au sérieux la loi de l'évangile. Sûrement, il a le livre de Sheldon « In his steps », et il a suivi les traces du Maître. Son livre est bienfaisant, humiliant.

J.-E. CERISIER

Our giving, what it is and what it ought to be A plea for increased liberality on the part of God's people. By J. Forbes Moncrieff. (Morgan et Scott, 12, Paternoster Buildings, 1 shil.).

Y a-t-il lieu d'augmenter les libéralités chrétiennes ? Cela est-il possible ? cela est-il nécessaire ? M. Moncrieff en est fortement persuadé : et il s'efforce de le montrer. Son livre est un éloquent plaidoyer, et ses arguments sont vraiment concluants. Peu de livres, du moins chez nous, ont traité cet important sujet avec l'ampleur et la clarté suffisantes.

Donner est une obligation chrétienne, un élément capital, essentiel, de la vie du croyant. Les vrais donateurs n'y perdent jamais. Il faut donner au moins le dixième de ses ressources, quelles qu'elles soient, et il faut le faire *systématiquement*, *individuellement*. Le véritable mobile doit être celui de l'amour et de la reconnaissance envers Dieu, à qui nous devons toutes choses. Telles sont à peu près les principales divisions de cet ouvrage.

Le journal anglais « *L'Epée et la Truelle* », dit de ce livre : « Parfait ! Oh ! si chaque chrétien riche le lisait ! Il comprendrait combien il faut donner, pourquoi, quand, et à qui. Puis après avoir lu, il le passerait à quelque frère millionnaire, auquel cet ouvrage serait aussi en bénédiction. Mais, attendez ... non : ce ne sont pas seulement les riches qui doivent avoir l'honneur et la joie de donner ! Ceux qui travaillent dur pour leur pain quotidien peuvent en adoucir l'amertume par le doux service de la charité. Ce livre est fait pour mettre dans quelque cerveau de nouvelles notions sur la libéralité. Répandez-le donc ».

Et, suivant cet excellent conseil, les Comités des Eglises libres en ont répandu des milliers d'exemplaires. N'y aurait-il pas quelqu'un qui le traduirait ou l'adapterait en français pour le répandre à profusion dans nos Eglises ? On obtiendrait certainement de beaux résultats.

J.-E. Cerisier

The Way to God : Heaven, by D. L. Moody, Morgan et Scott 12, Palternoster Buildings, London, 1 shil.).

L'auteur explique lui-même dans sa préface, le but de son ouvrage : « J'ai cherché à montrer aux hommes le chemin qui mène à Dieu. » Et en effet, après avoir établi comme un fait l'amour de Dieu, il indique de quelle manière l'homme peut être trouvé juste devant lui, et comment l'âme peut être amenée à la connaissance de Celui qui est le chemin, la vérité et la vie.

Nous avons là des allocutions, ou études, où nous retrouverons

les qualités si connues de notre grand évangéliste : la simplicité, l'imagination, la ferveur, l'amour des âmes, la foi sereine et vivante, l'abondance des images et des comparaisons.

Moody a toujours été très préoccupé des « backsliders », ou ceux qui « ont fait naufrage quant à la foi », et il a pour eux des accents pathétiques et empreints de la plus tendre sollicitude, comme aussi parfois de la plus terrible sévérité. On croit entendre un prophète au verbe foudroyant. Mais la note qui domine, c'est une profonde compassion pour ceux qui sont tombés dans le doute ou le matérialisme.

Autre trait qui frappe chez Moody : l'accent de conviction. Il aime parler de l'assurance chrétienne, « le chrétien, dit-il, est celui qui sait ». Quand il parle du ciel, de sa réalité, de la certitude du croyant qui se sait héritier avec Christ, et qui a saisi la vie éternelle, il est réellement éloquent.

On peut discuter certains points de sa théologie, sa conception de l'inspiration de la Bible, sa localisation du ciel, sa matérialisation du livre de vie. Mais ce qu'on ne peut contester, c'est sa foi vaillante, pleine d'ardeur et de sérénité, son amour pour le Christ, son dévouement à son Maître. Par son exemple, par sa parole, par ses écrits, Moody a été au nombre de ceux qui ont le plus fidèlement servi la cause de l'Evangélisation.

J.-E. Cerisier

———

REVUE DE LIVRES

Un romantisme utilitaire, *Etude sur le mouvement pragmatiste*, par René Berthelot, in-8°, 416 p. Alcan, 1911, Prix : 7 fr. 50.

Dans cet ouvrage qui reproduit partiellement un cours libre professé en Sorbonne, M. René Berthelot, fils du grand chimiste, étudie, avec beaucoup de savoir et de pénétration, la tendance pragmatiste chez deux penseurs, Nietzsche et Henri Poincaré, qui, sans s'être officiellement rangés parmi les pragmatistes, se rattachent pourtant, l'un du côté artistique, l'autre du côté scientifique, à la réaction antirationaliste.

Cette philosophie, dit l'auteur dans son Introduction, n'est pas un système bien délimité ; elle présente diverses variétés, treize exactement si l'on en croit un écrivain américain. Mais sous ces formes différentes se cache un fond identique: une conception de la vérité, à la fois sceptique et pratique, cherchant à subordonner la connaissance à l'action. Telle est la tendance de Nietzsche. Son pragmatisme artistique tire son origine d'abord du romantisme allemand, de l'idée de vie que le romantisme concevait comme le principe de toute réalité et qu'il opposait à la notion mécaniste et intellectualiste du XVIIIe siècle, et aussi de l'utilitarisme français et de l'utilitarisme anglais, de l'idée d'utilité vitale et d'utilité sociale préconisée par Darwin et Spencer. D'après M. Berthelot, le système de Nietzsche est contestable, surtout parce qu'il se contredit. « C'est au nom de l'affirmation dogmatique de certaines vérités particulières d'ordre biologique ou d'ordre social qu'il prétend nier la notion de vérité en général » (p. 95). De plus, ce penseur, qui est surtout un grand poète, est obligé de se servir pour justifier sa théorie, des critères logiques (explication des faits, cohérence) qu'invoque tout philosophe systématique. M. Berthelot n'en reconnaît pas moins l'originalité et la puissance de ce système, et il conclut : « Sans conserver telle quelle la pensée de Nietzsche, on peut essayer de la dépasser dans le sens même de ses origines, dans le sens d'une biologie et d'une sociologie utilitaires et évolutionnistes d'une part dans le sens d'un idéalisme dynamique d'autre part » (p. 163).

Différent du pragmatisme lyrique de Nietzsche est le pragmatisme scientifique que constituent les vues de M. H. Poincaré sur la philosophie des mathématiques et de la physique, examinées par M. Berthelot dans les neuf importants chapitres de la seconde partie du livre. Moins complet que le premier, il est « fragmentaire » : il ne s'applique qu'à certaines notions. L'illustre et regretté mathématicien ne se sert pas souvent des termes de « vérité » et d' « erreur ». Le mot qui revient le plus souvent sous sa plume est celui de « commodité », et il entend par là à la fois simplicité et utilité pratique. D'après l'auteur de *La Science et l'Hypothèse*, la science vit non

seulement d'hypothèses (plus ou moins vérifiables) mais de conventions, de propositions admises surtout parce qu'elles facilitent l'étude et donnent des résultats pratiques. Les axiomes des mathématiques sont des conventions : on peut concevoir leur contraire au point de construire sur leur négation des géométries non-euclidiennes, comme celles de Lowatchewsky et de Riemann, qui sont cohérentes. Quelle est la plus vraie ? Question oiseuse, dit M. Poincaré. « Une géométrie ne peut pas être plus vraie qu'une autre ; elle peut seulement être plus commode » (p. 67). L'espace euclidien n'est qu'un cadre créé par notre raison, que nous pourrions à la rigueur échanger contre un autre. De même en mécanique : le principe d'inertie n'est ni une vérité *a priori* ni un fait expérimental. En physique, à côté des lois naturelles plus ou moins vérifiables, il en est d'autres qui ne le sont pas. Les théories biologiques jouent le rôle de symboles plus ou moins commodes, et subsistent tant qu'elles servent à nous faire découvrir de nouveaux rapports. Est-ce à dire que la science soit artificielle, et que sa mission soit, comme l'a soutenu M. E. Le Roy dans un article retentissant, «de fabriquer la vérité même qu'elle cherche » ? (*Science et philosophie* dans la *Revue de Métaphysique et de Morale*, septembre 1899). M. Poincaré ne va pas jusque-là. Dans son Livre *La valeur de la Science*, il montre que les théories scientifiques, loin d'être arbitraires, s'appuient sur des relations vraies, c'est-à-dire conformes au donné. Sa pensée paraît se ramener à un probabilisme assez semblable à celui de Cournot. D'autre part, elle se rattache aussi à l'évolutionnisme biologique utilitaire de Spencer, qu'elle a su adapter aux exigences d'une connaissance plus approfondie des principes et des méthodes des sciences exactes. Remarquons-le en terminant, cette incertitude des savants qui réfléchissent sur les principes de leur science est symptomatique. Elle montre que la théorie de la connaissance est à refaire (*Revue de Métaphysique et de Morale*, Septembre 1911).

Pédagogie expérimentale, par Gaston Richard, in-16, 332 p. Doin, 1911.

La pédagogie expérimentale consiste à n'entreprendre la culture de l'activité mentale de l'enfant qu'après avoir bien étudié son fonctionnement physiologique et psychologique. Cette science si utile avait été pressentie par J.-J. Rousseau, ce précurseur génial, qui, ainsi que l'a montré M. Claparède, a tant insisté sur la connaissance que l'éducateur doit acquérir de la mentalité de son élève. Le sujet a été repris par M. Biervliet, professeur de l'Université de Gand, qui, dans ses *Premiers éléments de pédagogie expérimentale* in-8, chez Alcan, 1911), résume les conditions physiologiques de l'esprit de l'enfant. La question est traitée d'autre part, dans le volume que nous signalons, par M. le professeur G. Richard, qui insiste sur les conditions psychologiques. A ses yeux, sans doute, l'expérimentation physiologique a son utilité, mais elle ne suffit pas à fonder les règles de l'éducation, car l'homme est autre chose qu'un animal ou un automate. La conscience et l'effort mental ont une efficacité propre, et la pédagogie doit s'appuyer sur l'expérience sociologique, car la maturité consiste dans le passage de « l'individualité animale » à la « personnalité sociale ». L'éducation, dit-il, est « chez chaque peuple une récapitulation abrégée de la civilisation antérieure ». Bonne formule, à condition de la bien entendre, en disant avec un critique, que l'éducateur « ne doit pas se borner à abréger pour son élève le travail des siècles, mais doit chercher à l'élever au-dessus du niveau atteint par l'humanité passée.» (*Revue de Métaphysique et de Mo-*

rale, novembre 1911). Ce complément, qui postule l'effort personnel, M. Richard y est si peu opposé qu'il le préconise avec énergie. Contrairement à l'opinion qui voit dans l'éducation un danger pour la personnalité, qu'elle tendrait à rendre obéissante et passive, il estime que « la pédagogie expérimentale réhabilite l'effort conscient et volontaire... L'art éducatif ne se flatte pas d'épargner à l'enfant toute fatigue cérébrale... il se propose seulement de l'exercer à l'effort mental de telle façon que la fatigue cérébrale soit de moins en moins à craindre, l'organe se fortifiant avec l'activité de la fonction » (p. 312). Au reste, à côté de cette science qui détermine les conditions et les lois de « l'éducation de fait », il y a place pour un « art expérimental » Cet art fait appel aux expériences, comme celles de Frœbel ou de Pestalozzi, qui indiqueront les méthodes les plus efficaces. Parmi elles, M. Richard recommande l'intuitive, un peu trop négligée dans notre enseignement. On trouvera dans son livre des remarques intéressantes et d'excellents conseils.

L'Expérience mystique et l'activité subconsciente, par Jules Pacheu (in-12, 314 p., Perrin, 1911).

Ces conférences faites à l'Institut Catholique, forment le second volume d'une série intitulée : *Psychologie des Mystiques chrétiens*. Le premier avait exposé les faits mystiques. Celui-ci en aborde la critique scientifique et philosophique, et se demande jusqu'à quel point ils sont des manifestations de l'invisible. Sont-ils, comme on l'a prétendu, des phénomènes dus à une dissociation mentale, à une activité subconsciente créatrice ? Après avoir examiné avec soin leur nature affective (p. 89-121), cognitive (p. 122-160), voire même morbide (p. 161-200), le Père Pacheu montre leur valeur morale et religieuse (p. 201-269) et déclare que leur qualité propre dépasse le pouvoir de la subconscience, et même celui du sujet conscient qui, réduit à lui-même, n'imaginerait même pas comme possibles de tels sentiments et de telles volontés. Il en conclut à l'existence d'un milieu supérieur avec lequel le mystique communie (p. 300-302). C'est là un intéressant ouvrage de vulgarisation.

Paul Fargues

La simulation du Merveilleux, par M. P. Saintyves, Flammarion, 1912, XIII-387 p., 3 fr. 50. Préface par le D P. Janet.

Les maladies simulées des mendiants et mythomanes, la simulation du Surnaturel chez les spirites, possédés et extatiques, enfin, la simulation des guérisons miraculeuses illustrée surtout par l'analyse détaillée du cas de Pierre de Rudder, tel est le triple sujet traité dans ce curieux livre qui n' « offre point ,hélas, des pages d'où monte la gaieté »; car « la sécheresse et la mélancolie d'un sujet où l'on contemple sans cesse une humanité laide et misérable ne sont point faites pour réjouir », dit l'auteur lui-même dans sa lettre-dédicace à un ami anonyme. De certaines de ses pages cependant monte une certaine gaieté, âcre sans doute et rude, la gaieté du désabusé qui rit de ses illusions passées et de l'humanité idéale qu'il s'était forgée dans ses rêves de jeunesse, la gaieté assez mélancolique de celui qui a fait le tour du cœur humain, en a sondé toutes les laideurs et les faiblesses et a éprouvé l'austère vérité des mots de Montaigne : « A qui croirons-nous parlant de soy ? » et de Pascal : « L'homme n'est que déguisement, mensonge et hypocrisie. »

On sait que M. Saintyves n'en est pas à ses débuts dans cette pénible matière: il nous a montré *Les reliques et les images légendaires*, et *Le discernement du miracle* (1910), raconté *Les vierges mères et les naissances miraculeuses*, présenté *Les Saints*

successeurs des Dieux, développé *La Réforme intellectuelle du clergé et la liberté d'enseignement* et médité de nous éclairer sur *Le mécanisme des guérisons miraculeuses;* car il admet « qu'il s'opère de véritables guérisons à Lourdes » et s'efforcera, dans ce prochain livre, de « mettre en lumière, outre l'action des différentes formes de suggestion, celle des personnalités secondes » (p. 369, note).

Quant à l'ouvrage qui nous occupe ici, les conclusions en sont condensées dans les passages suivants, qui peuvent, groupés comme nous allons le faire, jouer pour ainsi dire le rôle de thèses :

1) Les mythomanes « sont de véritables malades, mais leur maladie réelle n'est qu'un besoin de simuler des maladies qu'ils n'ont pas, et ce besoin n'est lui-même qu'une vanité impulsive » (p. 7-8), car ils ont « un besoin maladif d'éblouir et d'étonner » (p. 67), pareils en cela aux hystériques et névrosés doués d'« une finesse, d'une rouerie, d'un goût pour le mensonge qui n'ont d'égaux que le désir d'attirer l'attention et de faire parler d'eux » (p. 86).

2) « Nulle statistique ne permet de se faire même une idée vague de la proportion des maladies simulées. Cependant, dès qu'il entre en jeu des intérêts matériels ou positifs, la proposition de 25/100 paraît être au-dessous de la vérité » (p. 19).

3) Rappelant les paroles d'un archevêque de Sens qui écrivait en 1734 que dans les informations juridiques faites pour constater un miracle, on se défie des pauvres, suspects d'agir par intérêt, l'auteur trouve que « cette prudence semble avoir été singulièrement oubliée de nos jours » et qu'« il est grand temps d'y revenir » et d'écarter la relation de tous les miraculés de Lourdes appartenant à la catégorie des mendiants ou des pauvres secourus (p. 48).

4) « On ne pourra étudier sérieusement le mécanisme des phénomènes spirituels ou celui des guérisons miraculeuses qu'après s'être assuré que les faits ne sont ni le fruit de fraudes intéressées ni le résultat de tromperies maladives » (p. 90).

5) « Une étude attentive des phénomènes spirites ou occultistes permet de classer les phénomènes simulés en 2 grandes catégories » : les uns sont produits par les charlatans et les escrocs avec ou sans complice, et ce sont toujours les plus extraordinaires, les autres par les malades médiumnopathes ou médiumnomanes qui comportent un certain nombre de faits d'automatisme inconscient et spontané, sur lesquels la mythomanie greffée sur la névrose développe rapidement des phénomènes simulés (p. 137).

6) Les personnalités secondes ne connaissent pas le doute et agissent avec l'indifférence d'une machine: ce sont des automates, et leurs fraudes doivent participer de la perfection des actes automatiques. La fraude peut-être tout à fait innocente ; mais le plus souvent il s'y mêle une part de conscience et de mensonge effectif ; puisque toujours l'automatisme se complique de mythomanie (p. 248-252).

7) Toutes les pseudo-guérisons miraculeuses ne sont pas l'oeuvre de mythomanes ; à côté des névrosés et des hystériques il y a les fourbes dont la troupe est beaucoup plus nombreuse qu'on ne serait tenté de le croire. On peut les diviser en 2 grandes catégories, selon que la maladie dont ils sont censés guérir a toujours été simulée ou non : les simulateurs essentiels ou occasionnels (p. 295).

8) Une enquête médicale sérieuse doit prouver, d'une manière irréfutable, que le miraculé n'est pas neurasthénique ni hystérique, qu'il n'y a pas eu de confusion de diagnostic (« plus d'un médecin croira que son honneur professionnel lui interdit d'avouer qu'il n'a pas procédé à cet examen»), enfin qu'on s'est assuré par tous les moyens possibles qu'il n'y avait aucune simulation: le détail

des épreuves employées montre « que les précautions les plus élémentaires ne sont à peu près jamais prises. » Même si le médecin est consciencieux et clairvoyant (ce qui est loin d'être toujours le cas), « les susceptibilités confessionnelles de la clientèle bourgeoise pourraient lui faire payer cher un moment de sincérité.» D'ailleurs « certains docteurs eux-mêmes sont cléricaux militants, » témoin le fait suivant : « *La Revue des Hôpitaux* publia (sept. 1905) un article ironique du Dr R. Bommier sur les cures opérées à Lourdes ; elle reçut de nombreuses lettres de protestations et d'injures émanant de médecins, « et dut en souffrir, car elle vira brusquement d'opinions » (p. 366-368).

9) « Le bon » ton et les convenances ont une telle puissance sur les opinions, que l'on peut voir des savants qui se piquent de psychologie, écrire des volumes sur la genèse des croyances, sans consacrer un paragraphe à l'imposture. L'étude de la formation de la croyance occultiste où la fraude joue un rôle capital, n'a pu leur désiller les yeux... Depuis que les convenances se sont mêlées de surveiller la pensée philosophique et scientifique, on a inventé ou restauré nombre de miracles, dont quelques-uns parfaitement extravagants... *Il faut être très hardi aujourd'hui pour rire de ce qui est ridicule.* Une vieille fille revêt un costume bleu et blanc pour jouer la Sainte-Vierge et s'en va sur la montagne pour causer avec 2 enfants ignorants des désordres du clergé et de la maladie des pommes de terre. C'est l'apparition de la Salette... La pathologie nerveuse se charge elle-même aujourd'hui de réconcilier Voltaire avec Renan (comme le demandait A. France), en démontrant que les maladies de la personnalité engendrent presque nécessairement la fraude, tantôt consciente, tantôt inconsciente, mais presque toujours impulsive » (p. 374-378).

10) « La fraude est d'autant plus nombreuse dans une religion que les miracles y sont plus abondants. Le protestantisme est à cet égard incomparablement supérieur au catholicisme, et celui-ci très supérieur aux premiers âges du christianisme, où l'on vivait dans une exaltation propre à développer le côté impulsif et morbide d'où la fraude jaillit comme de sa source... La glossolalie a depuis longtemps disparu du catholicisme, le Saint-Esprit ne descend plus en langues de feu, et l'on pourrait s'étonner que les habitudes d'insincérité de la primitive église se soient, malgré tout, perpétuées. Ce serait oublier le rôle des sanctuaires miraculeux » (p. 379-380).

Il serait aisé de multiplier ces thèses, mais elles suffisent à montrer l'esprit du livre, qui se base sur les autorités les plus variées et les plus sûres (v. leur énumération p. 3, 6, 9, 12, 16, 18, 22, 31, 42, 55 etc., et la bibliographie de Lourdes p. 383), et passe une revue peu banale et peu édifiante des maladies simulées qu'a enregistrées l'histoire depuis celle de Rachel (Genèse XXXI, 34) jusqu'à celle du Belge P. de Rudder, dont « c'est bien la jambe gauche qui a été fracturée, mais la jambe droite qui a été guérie miraculeusement » (p. 349). La critique que lui adresse le Dr Janet (p. XII) semble un peu subtile sinon futile et se trouve d'ailleurs annulée en partie par la note de la p. 252. Il donne bien ce qu'il veut donner et il serait injuste de lui demander davantage. Il ne nous reste qu'à relever quelques errata.

P. XI, l. 13, lire *pathomimies ;* p. 7, l. 15, lire *couards.*

P. 164, l. 9, lire *appuyée.*

P. 258, parlant d'Elisabeth de Ranfaing, l'auteur omet de mentionner la brochure de M. Pfister.

P. 295 renferme un singulier anachronisme, puisque Henri VI, d'Angleterre, régna, comme on sait, de 1422 à 1471 et avait 8 mois en montant sur le trône. La date de 1594 est donc ridicule, et p. 297, l. 15, il faut lire *XVe siècle.*

Th. Schœll

Leçons de philosophie, I. *Psychologie*, par D. Roustan, professeur agrégé au Lycée Charlemage, in-8. 520 pages, chez Delagrave, 1912. Prix : 5 fr. 50.

Voici un excellent manuel, que nous recommandons aux élèves et aux étudiants, ainsi qu'à tous ceux qui voudraient se mettre au courant des dernières théories psychologiques. Il est très attrayant et des plus instructifs. M. Roustan expose très clairement ces questions souvent bien ardues, et tout esprit ouvert et attentif peut le suivre sans trop d'effort, en s'aidant au reste de nombreux sommaires mariginaux et des résumés placés en tête des chapitres. Pour être clair, l'ouvrage est loin d'être superficiel, et les grands problèmes, posés avec netteté, y sont discutés en détail et avec pénétration. Il fait connaître les observations et les thèses des meilleurs psychologues: Ribot, William James, Bergson. Rauh, Drs Régis et Sollier, etc, pour ne parler que des contemporains, et il donne de nombreux extraits des bons manuels (Ebbinghaus, Rabier, Malapert, etc.) ainsi que d'intéressants articles de la *Revue philosophique*, de la *Revue de Métaphysique et de Morale, etc., etc.* Le penseur que M. Roustan suit le plus volontiers est M. Bergson. Il cite souvent ses ouvrages et même certains de ses cours inédits ; il adopte plusieurs de ses théories, par exemple l'idée que la vie psychologique est un ensemble toujours mouvant, ou la distinction de deux mémoires, celle des mécanismes moteurs emmagasinés dans le corps et celle des souvenirs psychologiques proprement dits, indépendants du cerveau. C'est assez dire que ce livre a une orientation spiritualiste et que, en réaction contre le matérialisme déterministe, il fait une large part à l'activité propre de l'esprit et aux créations imprévisibles qui sont le fruit de la liberté. Sans doute, on peut y relever tel jugement contestable, l'affirmation que « d'après Renouvier la volonté serait uniquement un pouvoir d'inhibition » (p. 517). Cela ne l'empêche pas d'être un guide très intéressant et très sûr, propre à faire comprendre et aimer la psychologie. P. F.

LE MOIS

Nos lecteurs nous rendront sans doute cette justice que depuis que nous avons l'honneur de rédiger cette Revue, nous avons toujours souligné, en dépit des apparences contraires ce que nous avons appelé maintes fois la vitalité catholique. Si nous nous sommes montré beaucoup plus froids que beaucoup de nos confrères protestants à l'égard de la Séparation, ce n'est pas que nous redoutions plus qu'eux cette épreuve pour nos églises elles-mêmes. C'est que vivant dans un pays catholique et connaissant quelque peu l'histoire religieuse de ce peuple, nous avions prévu tout l'usage que le catholicisme saurait faire de la liberté qui lui était rendue par des hommes politiques plus brillants qu'informés. Et maintenant, les conséquences apparaissent un peu partout. Il est même curieux de voir les mêmes hommes qui nous annonçaient la fin du catholicisme et la mort de toutes les religions prendre peur aujourd'hui. Dans un des derniers numéros de la *Raison*, un agrégé de l'université qui paraît plus fort en philosophie qu'en histoire, M. A. Chide, déclare tout net ceci : « Nous assistons en ce moment, à un mouvement de réaction violente qui, toutes proportions gardées, rappelle celui de la Contre-Réforme au XVIe siècle. » Nous sommes d'accord sur ce point avec l'écrivain de la *Raison* et il y a déjà plusieurs années que nous avons signalé particulièrement la contre-réformation historique dont on ne se souciait, dont on ne se soucie pas assez dans nos propres milieux. Dans une entreprise hardie, les écrivains catholiques tentent de refaire l'histoire à leur profit. Ils calomnient sans relâche comme sans mesure réformateurs et réformés et il n'est pas jusqu'à l'Inquisition et à Philippe II qu'on n'ait tenté de réhabiliter.

Quoi qu'il en soit, la *Raison* elle-même est bien obligée de le

constater. « La religion est galvanisée. Elle a bec et ongles comme au XVIe siècle où elle s'éveilla à la voix de Luther, et consciente du danger, ressaisit par tous les moyens possibles, intellectuels ou autres, les âmes prêtes à s'échapper. Elle déchire et s'apprête à faire couler le sang, s'il est besoin. On la croyait morte... et, si l'on n'y prend garde, elle va nous croquer de ses dents qu'on croyait branlantes ». Nous ne discuterons pas la notion exquise que M. Chide se fait de la religion, nous retenons seulement son affirmation que la religion est bien vivante et même menaçante.

Au reste, quand M. Chide parle de la religion, il vise surtout le catholicisme qui, seul, lui paraît redoutable en France. Il signale l'effort réel et considérable fait par lui contre l'école laïque et il dénonce en phrases emportées et violentes, un universitaire, un professeur à l'Université de Besançon, M. J. Guiraud qui aurait, paraît-il, donné aux maires bien pensants — ils redeviennent nombreux — les conseils suivants :

1. Que désormais, ils (les maires cléricaux) achètent eux-mêmes et distribuent eux-mêmes aux enfants les livres, cahiers et autres fournitures scolaires votées par la commune.

Ce sera un excellent moyen d'exclure des écoles les manuels condamnés, les cahiers à couvertures tendancieuses, soit par leurs images, soit par leurs notices.

2. — Que les maires ne fournissent aux enfants de nouveaux cahiers et de nouveaux livres que contre remise des anciens cahiers et des anciens livres, devenus hors d'usage ou terminés.

Ce sera un excellent moyen de vérifier l'enseignement écrit (cours dictés, textes dictés) donnés en classe par les maîtres et maîtresses.

3. — Que les maires vérifient les locaux scolaires dont ils ont l'inspection.

Ce sera un excellent moyen pour eux de faire disparaître sous une couche de peinture ou de chaux les inscriptions violant la neutralité ou les lois, que les instituteurs et institutrices font mettre sur les murs des classes.

4. — Que les maires vérifient la tenue des élèves.

Dans certaines communes les maîtres ou maîtresses interdisent aux enfants de porter sur eux des médailles ou des croix ; il appartiendra au maire « inspecteur de la tenue des élèves » de défendre les enfants et leurs familles contre ces brimades sectaires.

5. — Enfin que, forts de leur droit, les maires profitent de la faculté que leur a donnée la loi pour pénétrer dans les classes ; leur seule présence pourra dans certains cas être un salutaire avertissement pour les maîtres oublieux de leurs devoirs envers les enfants et leurs familles.

Le *Temps*, d'autre part, a inauguré récemment une rubrique nouvelle, à laquelle des évêques nombreux fournissent régulièrement, un abondante matière : *Les catholiques s'organisent.* Voici un des derniers renseignements qu'elle nous apporte (25 août).

« Par une lettre qu'il adresse aux curés de son diocèse, l'évêque de Poitiers invite ses prêtres à créer une série d'oeuvres destinées à rendre au clergé l'influence qu'il a perdue. C'est peut-être, insinue-t-il, la faute de celui-ci, à qui il dit :

Au lieu de rester dans nos sacristies, avons-nous travaillé sérieusement à la conquête du peuple en multipliant autour de nous ces institutions de bienfaisance, tels que patronages, coopératives de production et de consommation, caisses rurales, mutuelles, etc., qui font aimer le prêtre comme l'homme du dévouement sous toutes les formes, aux intérêts de ses subordonnés ?

« Et il les presse de ne pas se «dérober» à la tâche d'instituer des oeuvres et d'organiser surtout « l'action des pères de famille » :

Ils peuvent beaucoup, s'ils savent enfin s'unir et s'organiser. Or, cette organisation dont mon dernier mandement vous a entretenus, il s'agit de l'implanter dans toutes nos paroisses, dans tous nos cantons, dans tout le diocèse.

Elle est commencée déjà. Répandons-la, perfectionnons-la.

Enfin, la *Raison* encore comme si elle voulait justifier son inquiétude, publie une statistique des progrès du catholicisme sur laquelle il y aurait beaucoup à dire, mais que nous republions sans commentaires.

Les progrès du catholicisme dans les pays protestants. — Les journaux catholiques publient des renseignements que le Vatican a officiellement fournis sur la marche ascendante du catholicisme dans les pays où domine la Réforme. Reproduisons quelques chiffres.

Allemagne. — En Allemagne, il y avait en 1800 moins de 10,000,00 de catholiques. En 1904, on en comptait 20,380,000. Des églises et des paroisses nouvelles surgissent de toutes parts, principalement dans les grandes villes. A Berlin, elles se sont multipliées depuis quelques années. Le Centre reste la forteresse imprenable.

Angleterre. — De 1800 à 1907, sans compter l'Irlande presque entièrement catholique, on a vu, en Angleterre, le nombre des catholiques s'élever de 120,000 à 2,180,000 avec 21 évêques, 4,166 prêtres, 2,071 églises. Les conversions ont lieu surtout dans le clergé protestant et parmi la société cultivée.

Ainsi, depuis 1899, on a vu passer du protestantisme au catholicisme 466 ministres, 417 membres du Parlement, 205 officiers de marine, 162 littérateurs, 129 jurisconsultes, 60 docteurs en médecine, 66 membres de l'aristocratie.

Il y a maintenant, y compris les Irlandais, 82 députés catholiques au Parlement anglais, 41 à la Chambre des lords, et 20 conseillers de la Couronne.

Des statistiques donnent pour les 60 dernières années une moyenne de 10,000 conversions par an.

Etats-Unis. — Dans les Etats-Unis, en 1808, il y avait 40,000 catholiques, 50 prêtres et un seul évêque. Il y a maintenant 22,587,079 catholiques.

16,500 prêtres, 1 délégué apostolique, 3 cardinaux, 13 archevêques, 88 évêques. On compte 13,204 églises, dont 366 fondées l'année dernière.

Dans la liste des convertis, on trouve un évêque protestant, 327 ministres, 3 rabbins, 12 diaconesses, etc.

Hollande. — En Hollande, en 1800, il n'y avait que 300,000 catholiques, pas d'évêque et peu de prêtres. Le recensement de 1907 compte 1,822,000 catholiques, avec 3,758 prêtres, 1 archevêque, 4 évêques et 18,825 religieux.

En moins de vingt ans (de 1852 à 1871) on a dépensé 120 millions pour la construction d'églises.

En 1904, les Hollandais avaient au gouvernement 3 ministres catholiques sur 8, 25 députés et 18 sénateurs, 42 journaux quotidiens ou hebdomadaires et 43 revues.

Pays Scandinaves. — En 1800, il n'y avait pour ainsi dire pas de catholiques ni en Danemark, ni en Suède, ni en Norvège. Il y a maintenant en Danemark 2,940 catholiques, avec une moyenne de 30 à 40 conversions par an.

En Suède, il y a 2,800 catholiques et en Norvège, 2,500, avec une centaine de conversions par an.

Sans doute, il faut tenir compte, pour expliquer ces chiffres, de l'augmentation de la population, du fait des immigrations catholiques (notamment pour les Etats-Unis). Cependant on ne saurait nier que beaucoup de protestants vont à l'Eglise catholique par besoin de discipline, sous une autorité qui impose la croyance aveugle — besoin de s'abêtir — et aussi parce qu'ils subissent l'attrait du cultualisme mystique.

Un document plus important encore nous est fourni par un article publié il y a déjà trois ou quatre mois par Agathon, dans l'*Opinion*, sous le titre de : *Les jeunes gens d'aujourd'hui. Le mouvement catholique*. On y lit cette page que nos lecteurs méditeront :

Voici un fait remarquable et dont l'importance ne saurait être exagérée : la jeunesse intellectuelle qui, il y a vingt ans, semblait acquise aux doctrines anticléricales, incline aujourd'hui vers le catholicisme.

A l'Ecole Normale supérieure, il y a, dans le moment, nombre d'élèves, près d'un tiers, pour préciser, qui sont catholiques pratiquants. Nous ne parlons pas des catholiques d'origine, mais des catholiques de conviction et de vie fidèles aux prescriptions de l'Eglise et inscrits pour la plupart à la conférence de Saint-Vincent de Paul de leur paroisse. Si l'on songe qu'il y a huit ou dix ans on ne comptait guère que trois ou quatre catholiques parmi les normaliens cet accroissement paraîtra difficilement l'effet d'un hasard dans le recrutement des dernières promotions. Autre trait significatif, et que nous expliquerons tout à l'heure : dans ce groupe, et contrairement à ce que l'on pourrait penser, le nombre des scientifiques est un peu plus élevé que celui des littéraires.

Il semble, d'ailleurs, que la jeune Université soit influencée par le catholicisme. Depuis deux ans, une entreprise libre, fondée par un jeune professeur de grammaire, M. E.-J. Lotte, et qui publie le *Bulletin des professeurs catholiques de l'Université*, a réuni 18 professeurs de Faculté (8 de droit,

6 de lettres, 4 de sciences), 12 membres de l'enseignement primaire, et 184 professeurs de lycée et collèges. Ces chiffres comme l'oeuvre elle-même sont modestes mais la qualité est plus expressive ,que la quantité, et ce groupement naissant est un centre d'active vie chrétienne. Ces deux cents professeurs ont déclaré s'unir pour redoubler « par la communauté de sentiment et d'action l'élan de la vie spirituelle ,donner à leur foi un rayonnement plus vif, et faire fructifier ainsi chez leurs élèves l'influence de leur caractère et de leur dévouement ». Pour justement apprécier la signification de cette œuvre, songeons d'abord à l'indépendance dont font preuve les fonctionnaires qui participent à une telle organisation ; dans une occasion récente, lorsqu'il s'est agi de dire son sentiment sur la question de la culture classique, question qui demeurait purement professionnelle, l'enseignement secondaire a montré moins d'audace. Et surtout rapprochons ce *Bulletin* des premiers *Cahiers* de Charles Péguy ,fondés en 1899, et des *Pages libres* de Guieysse créés en 1900, publications qui exprimaient alors le socialisme des jeunes universitaires. On mesurera l'évolution accomplie.

Les professeurs de philosophie et de première supérieure des lycées les plus « intellectuels », Condorcet, Henri IV, Louis-le-Grand, témoignent de cette renaissance catholique. « La majorité de nos élèves, nous disait l'un d'eux, est composée de catholiques pratiquants. Et parmi les indifférents, nulle passion anticléricale ; ceux-là même qui sont incroyants de nature savent tout le prix de la croyance ». Et d'insister sur le caractère pratique et réaliste de cette attitude. « Ces jeunes gens sont catholiques, nous disait un autre, comme ils sont Français ». Et un troisième, plus sceptique : « Je crois qu'ils se plaisent à l'esthétique et à la morale du catholicisme ; ce sont surtout des moralistes ». Enfin, à la Sorbonne, les étudiants de philosophie, s'écartant des méthodes sociologiques d'un Durkheim ont choisi pour maître un catholique, M. Victor Delbos.

Ces témoignages ne manquent pas de force par eux-mêmes. Une étude, même sommaire, du mouvement littéraire de l'heure présente, en confirmerait la gravité.

On a pu justement parler d'un renouveau de la littérature catholique. Les noms de Paul Claudel, de Charles Péguy, de Francis James, ne sont encore aimés que d'une élite, mais ces nobles artistes exercent un prestige incomparable sur de nombreux jeunes gens. L'inspiration de ces grands lyriques ne se tire point d'une imprécise religiosité : elle monte du fond même de la doctrine catholique. Les *Odes de Claudel* retrouvent le ton des Prophètes pour magnifier le Créateur. La *Jeanne d'Arc* de Péguy est une sorte de traduction populaire, chargée d'un sens réaliste et infiniment puissant, des mystères chrétiens et de l'Evangile. Francis James, dans ses *Georgiques* nous a donné « presque continûment et comme par transparence, un poème sur l'Eucharistie ». Et, chose digne de remarque, ces écrivains s'étaient, dès l'abord, éloignés du christianisme : ce sont des hommes que l'expérience de la vie moderne a ramenés séparément, vers le milieu de leur âge, à une même croyance.

Ce sont là, nous le répétons, des sentiments, des inclinations qui ne sont guère sensibles aujourd'hui que chez des hommes et des jeunes gens de grande culture. Elles sont cependant assez précises pour qu'il soit avéré dès

aujourd'hui que M. l'inspecteur Payot, était un peu téméraire, lorsqu'il affirmait dans le *Volume* (1910) : « Le jour viendra bientôt où la carte de la France catholique correspondra ponctuellement à la carte de la France illettrée ».

Sans doute, la documentation d'Agathon n'est point impeccable. Il fait flèche de tout bois. Il me paraît un peu osé, par exemple de citer Ed. Schneider, parmi les collaborateurs du mouvement catholique. Si cet auteur sincère est vraiment catholique, il l'est d'une manière qui pourrait chagriner Pie X plus que nous-mêmes. C'est Ed. Schneider, en effet, qui a écrit ceci : « Le protestantisme orthodoxe, déjà si réduit, semble condamné à disparaître, soit pour retourner au catholicisme, soit pour aboutir au libéralisme. Dans ce dernier cas, il devient le christianisme vraiment spiritualiste. Celui-ci, loin de faire de l'individu un isolé, lui ouvre au contraire une forme nouvelle de société. Emancipée davantage chaque jour des éléments naturels et extérieurs, elle unit par un effet naturel ceux qui possèdent en commun un même esprit, une même foi, une même volonté d'amour. » (1).

Quoiqu'il en soit, il reste dans l'article d'Agathon assez de faits indéniables pour lui permettre de constater le retour de nombreux jeunes gens vers l'organisme puissant et séculaire du catholicisme.

A ces faits, qu'il me soit permis d'en ajouter quelques autres empruntés à la vitalité protestante. Malgré les statistiques accablées de quelques écrivains protestants plus habiles à signaler les déficits des autres que leurs propres erreurs, il est certain que le mouvement de renaissance religieuse qui se marque au sein du catholicisme, se rencontre aussi dans le protestantisme français. Je ne sais si toute la province protestante a déjà senti les souffles du réveil, mais je sais et j'ai vu des coins de province où la vitalité religieuse est visible, indéniable. Dans nos milieux protestants parisiens le souci religieux, un souci grandissant se marque parmi la jeunesse et parmi les intellectuels. Il est certain aussi que des hommes politiques éminents commencent à se demander s'ils ne se sont pas trompés en éliminant l'élément religieux de leur vie et de leurs préoccupations. Je ne sache pas que M. Wagner parle dans le vide, ni que l'Oratoire manque d'auditeurs. Autrefois, Eugène Bersier, attirait les foules au pied de sa chaire — mais les autres communautés en étaient amaigries. Il n'en est plus de même aujourd'hui et il y a un nombre respectable d'églises où les cultes et les conférences

(1) *Les raisons du cœur*, Paris. Sansot, p. 160.

religieuses sont très suivies, l'Etoile, Passy, l'Eglise St-Marcel. Ce sont là des symptômes très encourageants..

Et maintenant, nous revenons à la question anxieuse que se pose le collaborateur de la *Raison* que nous citions tout à l'heure. « Qui donc a donné un sang nouveau à la religion » ? — Qui donc ? Mais vous, messieurs de la *Raison* et de la libre-pensée agressive. Le catholicisme pour sa part et nous, pour la nôtre, nous bénéficions de vos erreurs, de votre étroitesse d'esprit, de votre incompréhension de l'âme humaine et de ses besoins éternels. Pour mieux détruire une religion autoritaire, vous avez méconnu le vrai sentiment religieux et celui-ci se venge en vous dévorant peu à peu. De l'école laïque, c'est-à-dire neutre, vous avez voulu faire une école athée et je ne sais quelle misérable contre-église. On y a blasphémé non seulement Dieu lui-même, mais cette autre chose sacrée qui s'appelle la patrie. Sans doute, il ne faut pas prendre à la lettre les déclamations cléricales contre l'école laïque. L'immense corps des instituteurs est encore sain, conscient de ses devoirs soit de neutralité religieuse soit de dévouement à la patrie, mais c'est déjà trop que des membres du corps enseignant, abusant de la liberté aient osé se montrer syndicalistes et anti-patriotes. Si la réaction que vous dénoncez d'avance se produit, elle sera en grande partie votre œuvre.

En attendant la réaction, l'œuvre continue. C'est ainsi que la *Raison* préconise la fondation de ce qu'elle appelle des cercles civiques. En voici le programme :

« Nous invitons les lecteurs de la *Raison* à demander, 49, boulevard Saint-Michel, Paris-5e, les statuts des Cercles Civiques, — forme nouvelle des sociétés anticléricales. Ces statuts seront une indication utile pour tous ceux qui reconnaissent la nécessité de renouveler l'organisation et l'action des républicains anticléricaux en France.

« I. Un local fixe où se rencontrer : être chez soi. — II.. Une salle de lecture : avoir des journaux, des revues, des livres, des archives. — III. — Des réunions périodiques, régulières, à jours déterminés : se voir et se connaître. — IV. Etablir entre républicains anticléricaux une solidarité plus active : s'entr'aider. — V. Créer, par des soirées intimes et par des fêtes civiques, une vie familiale et sociale nouvelles : laïciser la famille. — VI. Prendre part à l'action politique pour assurer la laïcité (c'est-à-dire l'indépendance absolue à l'égard de l'église), de l'école, de l'administration, du gouvernement : faire de l'anticléricalisme. Voilà ce que devront faire les cercles civiques. »

A parler franc, nous nous défions de ce « civisme-là ». Le

christianisme éclairé qui donne toute sa valeur à l'individu, qui tend à faire de l'unité sociale, du citoyen, un homme dans toute l'acception du terme, un homme conscient de ses devoirs, capables de discerner ses vrais intérêts et guidé par un haut idéal nous paraît plus utile à la démocratie et à la république que le citoyen anticlérical. Y a-t-il un moyen plus efficace de servir aujourd'hui la patrie que de lutter contre la défaillance des mœurs, l'égoïsme des classes ou l'alcoolisme progressant. Le *Temps* publiait l'autre jour un article courageux sur le Fléau de l'alcoolisme qui lui vaudra la reconnaissance des bons citoyens. Nous n'hésitons pas à le reproduire dans cette chronique un peu chargée :

Le Fléau de l'alcoolisme

Les documents très complets que publie le *Bulletin de statistique* sur la consommation de l'alcool en France pendant l'année dernière permettent d'apprécier exactement les progrès alarmants que l'alcoolisme fait dans notre pays et les ravages croissants causés par ce fléau, si redoutable pour la force et l'avenir de la race française.

L'administration des contributions indirectes ne peut donner de renseignements précis que sur la consommation taxée. En ce qui concerne les bouilleurs de cru, dont elle estime le nombre à 835,000, ses évaluations ne présentent aucune garantie d'exactitude, puisqu'ils distillent en dehors de toute vérification et que leur production n'est pas contrôlée. Or voici ce que nous savons de façon certaine sur la consommation imposée, c'est-à-dire sur les quantités d'alcool qui, après avoir été soumises aux droits, ont été absorbées l'an dernier.

En 1911, il a été consommé 1,574,018 hectolitres d'alcool *pur*, c'est-à-dire supposé à 100 degrés. Ce chiffre doit être triplé si on veut connaître le volume des boissons alcooliques, eaux-de-vie, absinthe, liqueurs diverses englouties par nos compatriotes.

En 1910, la quantité d'alcool pur imposée avait été de 1,399,034 hectolitres.

La consommation a donc augmenté, d'une année à l'autre, de 174,984 hectolitres d'alcool pur, c'est-à-dire de plus de 11 %.

Et qu'on ne vienne pas prétendre que l'année dernière fut exceptionnelle. Qu'on ne cherche pas, comme tente de le faire la régie, des explications et presque des justifications à cette aggravation de l'alcoolisme. « L'augmentation de 174,984 hectolitres qui, dans l'ensemble, ressort par rapport à 1910, est due, lisons-nous dans le *Bulletin de statistique*, à la prospérité industrielle du pays (!) et surtout au déplacement de consommation qu'a déterminé, en faveur des boissons spiritueuses, la pénurie de la récolte des vins et des cidres en 1910. » Cette explication ne vaut rien. La vérité lamentable est que *chaque année, régulièrement, l'alcoolisme progresse :* la consommation croît d'une façon méthodique ,que la récolte des vins et des cidres ait été bonne ou mauvaise.

Voici en effet, les quantités d'alcool pur soumises annuellement au droit général de consommation depuis 1907, date à laquelle fut rétabli le privi-

lège des bouilleurs de cru, en sorte que la comparaison ne peut être faussée par aucun élément étranger :

	Hectolitres
En 1907	1.289.408
En 1908	1.339.578
En 1909	1.342.006
En 1910	1.399.034
En 1911	1.574.018

La progression est donc régulière. Elle s'est particulièrement accentuée l'an dernier ; mais la consommation n'avait cessé de monter chaque année, si bien qu'en 1911, elle a été de près de 20 % supérieure à ce qu'elle était il y a cinq ans.

Cette proportion déjà énorme doit être doublée en ce qui concerne le plus nocif des spiritueux : l'absinthe, en dépit de la surtaxe, a vu sa consommation passer, pendant la période considérée, de 160,000 hectolitres (en alcool pur) à 220,000, ce qui représente une augmentation de 60,000 hectolitres et de 40 %.

On se rendra mieux compte de la gravité du mal en déduisant des chiffres qui précèdent la consommation moyenne par habitant, c'est-à-dire en divisant les quantités globales d'alcool imposées par la population de la France, sans distinction d'hommes, de femmes ou d'enfants. On constate ainsi que la quotité moyenne par habitant de la consommation en alcool pur, qui était, en 1907, de 3 litres 31 s'est élevée, en 1911, à 4 litres 06 ; et l'ascension a été continue :

En 1907	3	litres	31
En 1908	3	—	44
En 1909	3	—	46
En 1910	3	—	59
En 1911	4	—	06

Telles sont les indications résultant des statistiques officielles. Mais ces chiffres effroyables sont fort au-dessous de la réalité. Car à la consommation taxée doit s'ajouter la production non contrôlée des bouilleurs de cru. L'administration évalue, sans la moindre précision d'ailleurs, à 143,000 hectolitres la quantité d'alcool pur qu'un privilège — injustifiable par d'autres raisons que les plus tristes considérations électorales — fait échapper au fisc et qui contribue à aggraver le mal dans les campagnes.

Contre l'alcoolisme une lutte implacable doit être entreprise. Une première mesure s'impose : la limitation du nombre des débits. La multiplicité des cabarets, qui pour ainsi dire à chaque pas sollicitent le malheureux sans force pour résister à la tentation, constitue une véritable provocation à l'alcoolisme. La Chambre se doit de voter à la rentrée la proposition dont elle n'a pas encore eu le courage de commencer l'examen. Elle ne saurait refuser plus longtemps son concours à une oeuvre de salubrité nationale.

Il y a trente ans que l'on tient ce langage dans nos cercles protestants. Nous sommes heureux de voir enfin un grand organe de la presse parisienne se faire l'écho de préoccupations angoissantes auxquelles ne peut échapper aucun bon citoyen.

C'était un bon citoyen que Pierre Dieterlen, ancien président

de l'Association de la Croix-Bleue. Il a disparu trop tôt, mais son œuvre se continue. L'autre jour, à Valentigney, une femme de grand sens, transformant ses deuils mêmes, comme on l'a très bien dit, en action bienfaisante, assistait à l'inauguration d'une grande et belle salle offerte par elle au conseil presbytéral de ce grand centre industriel en souvenir de son fils, Philippe Bovet et de son gendre, Pierre Dieterlen. Salle de conférences et de concerts, salles de réunions et de jeux, rien ne manque à cet édifice fort bien compris pour devenir le cercle civique par excellence. M. Robert Peugeot interprète des donateurs, a fait la remise de l'édifice en termes discrets et d'une excellente tenue. Puis, MM. les pasteurs Ahnne, Dumont, André Meyer ont consacré l'édifice à son oeuvre variée dans des allocutions excellentes qui ont produit la meilleure impression sur les nombreux auditeurs. L'Eglise de Montbéliard bénéficiaire elle-même du beau cadeau fait à l'une de ses paroisses, était représentée par MM. l'inspecteur Jaulmes et Albert Roux, président de la Commission synodale. Témoin nous-même de la fête, nous avons été heureux d'enregistrer cette preuve nouvelle de la vitalité protestante dans un pays qui doit beaucoup à la Réforme, son esprit d'initiative courageuse, son ardeur au travail, son libéralisme politique, sa tolérance et, pour une grande part, jusqu'à sa prospérité matérielle elle-même.

Puisse l'exemple de Pierre Dieterlen lui susciter des imitateurs et des successeurs. Plus que jamais, le pasteur a un beau rôle à jouer dans nos campagnes et nos cités. Il n'y a pas de rôle civique plus directement utile que le sien.

John VIÉNOT

Le Directeur-Gérant : John VIÉNOT.

Montbéliard. — Sté Anonyme d'Imprimerie Montbéliardaise.

MAISON D'ÉDUCATION

PROTESTANTE

pour Jeunes Filles

36, avenue Victor-Hugo, BOULOGNE SUR-SEINE

(PARC DES PRINCES)

Directrices : Mlles S. VIÉNOT et M. de GUÉRIN

GEORGES DEBUSSCHER

39, Rue de Charonne, PARIS (XIe)

FABRIQUE DE MEUBLES ET SIÈGES BOIS SCULPTÉ

et avec BRONZES

CHAMBRES A COUCHER, SALLES A MANGER, genre ancien

Travail soigné à prix modérés.

Bains de mer de la Méditerranée

Billets d'aller et retour, 1e, 2e et 3e classes, à prix très réduits, délivrés dans toutes les gares du réseau P. L. M. du 15 Mai au 1er Octobre, pour les Stations balnéaires désignées ci-après :

Agay, Antibes, Bandol, Beaulieu, Cannes, Cassis, Cette, Golfe-Juan-Vallauris, Hyères, Juan-les-Pins, La Ciotat, La Seyne, Tamaris-sur-mer, Le Grau-du-Roi, Menton, Monaco, Monte-Carlo, Montpellier, Nice, Ollioules-Sanary, Palavas, St-Cyr-la-Cadière, St Raphaël-Valescure, Toulon et Villefranche-sur-Mer.

Validité : 33 jours, avec faculté de prolongation.

Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

1° Billets d'aller et retour individuels

Prix. Le prix des billets est calculé d'après la distance totale, aller et retour, résultant de l'itinéraire choisi et d'après un barème faisant ressortir des réductions importantes.

2° Billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins deux personnes :

Prix : La première personne paie le Tarif général, la 2e personne bénéficie d'une réduction de 50 °/₀, la 3e et chacune des suivantes d'une réduction de 75 °/₀.

Arrêts facultatifs aux gares situées sur l'itinéraire.

Demander les billets (individuels ou collectifs) quatre jours à l'avance, à la gare de départ.

LIBRAIRIE FISCHBACHER, 33 rue de Seine, PARIS

Dernières publications :

MORALE :

VAILLANCE, par Ch. Wagner, un volume, in-12, 21e édition. . . **3 50**

AMES DORMANTES, par Dora Mélégari, un vol., in-16, 6e édition. **3 50**

CHERCHEURS DE SOURCES, par Dora Mélégari
Un volume, in-16, 4e édition **3 50**

FAISEURS DE PEINES ET FAISEURS DE JOIES, par Dora Mélégari.
Un volume, in 16, 9e édition **3 50**

AMIS ET ENNEMIS, par Dora Mélégari
Un volume, in-16, 3e édition **3 50**

LES FORCES ETERNELLES ET AUTRES ESSAIS, par Emerson.
Traduit de l'anglais par *K. Johnston*, préface de *M. Bliss-Percy*.
(Les forces éternelles. — La méthode dans la nature. — Cercles. — Le tragique. — Amitiés. — La femme).
Un volume, in-16. . . . . **3 50**

POUR FORMER LE CARACTÈRE, par F.-W. Foerster.
Traduit par *C. Thirion* et *M. Paris*. Un fort volume, in-16, 3e édition **4 » »**

LA LIBERTÉ INTÉRIEURE, par Jeanne de Vietinghoff
Un volume, in-16. . . . . **3 50**

VARIA :

PRÈS DES NÉVÉS ET DES GLACIERS, *Impressions alpestres*
par Charles Gos
Ouvrage illlustré de 12 dessins à la plume par *Albert Gos*, préface de *Guido Rey*.
Un volume, in-12. . . . . **3 50**

LA PRIÈRE AU SOLEIL, par Albert Letombe, un vol., in-12. **3 »»**

Miettes et Mélanges poétiques.
L'AN DU BERGER, 365 rondeaux avec introduction de 12 rondeaux,
par H. Fouretier.
Un volume, in-12. . . . . **5 »»**

LA RELIGION DE LA MUSIQUE, par Camille Mauclair
Un volume, in-12, 6e édition **3 50**

MADAME FAVART, 1727-1772, Etude théâtrale, par Arthur Pougin
In-8°, orné de 14 illustrations documentaires . . . . . **3 »»**

J.-J. ROUSSEAU ET MALESHERBES
Un dossier de la direction de la Librairie sous Louis XV, publiés sur les documents originaux par Pierre-Paul Plan.
Un volume, in 8°, orné d'un portrait . . . . . **2 »»**

ROMANS :

CE QUI DEMEURE, par *S. Champ-Roux*, un volume, in 12. . **3 50**

L'INÉVITABLE RÉPARATION, par C. de Jong van Beek en Donk
Traduit du hollandais. Un volume, in-12 . . . . . **3 50**

L'INVISIBLE CHŒUR, par J. Lane Allen
Traduit de l'anglais. Un volume, in-12 . . . . . **3 50**

MES FILLES, roman, par Dora Mélégari. Un volume, in-12 . . **3 50**

ME VOICI, MAÎTRE, ENVOIE-MOI ! roman social, par W. T. Stead
Traduit par Mme *J. Jézéquel*, préface de M. *Wilfred Monod*, in 12 . . . **3 50**

POTS CASSÉS, par Harold Begbie. Scènes de la vie réelle, in-12. **3 50**

PEUGEOT

CYCLES - MOTOCYCLETTES

BICYCLETTES de route à 1 et 2 vitesses

BICYCLETTES de course

MOTOCYCLETTES

à un et deux cylindres avec **FOURCHE ÉLASTIQUE**

PEUGEOT

BREVETÉ S. G. D. G.

AGENTS DANS TOUTES LES VILLES

SOCIÉTÉ ANONYME

DES AUTOMOBILES ET CYCLES PEUGEOT

à BEAULIEU (Doubs).

LIBRAIRIE FISCHBACHER, 33 rue de Seine, PARIS

Dernières publications :

RELIGION :

L'APOTRE PAUL, *Esquisse d'une histoire de sa pensée*, par A. Sabatier
4e édition, revue et augmentée d'un avant-propos de M. *Eug. de Faye*.
Un volume, in-8° **7 50**

L'INQUIÉTUDE RELIGIEUSE DU TEMPS PRÉSENT, par Paul Stapfer
Un volume, in-12. . . . . **3 50**

LES ÉGLISES CHRÉTIENNES AU MATIN DU XXe SIÈCLE
par Eugène Ritter
Un volume, in-12. . . . . **3 »»**

CE QU'ON A FAIT DE L'EGLISE, *Etude d'histoire religieuse*, par *****
Un volume, in-12, 6e édition **3 50**

LETTRES A MON CURÉ, par Edmond Schérer.
Un volume, in-12. *Nouvelle édition* . . . . . **2 »»**

HISTOIRE :

HISTOIRE D'ALSACE, par Rod. Reuss
Un fort volume in-12 illustré **3 50**

LA RÉVOLUTION DE 1848 EN ALSACE, par Paul Muller
Avec une biographie des parlementaires alsaciens de 1789 à 1877.
Un volume, in-12. . . . . **3 50**

Un Bayard alsacien :
LE GÉNÉRAL BARON DE COËHORN 1781-1813
par le Baron de Méneval, son petit-fils
Préface de M. *Henri Welschinger*
Un volume, in-12, orné d'un portrait . . . . . **4 »»**

LES PRÉDICANTS PROTESTANTS DES CÉVENNES ET DU BAS-LANGUEDOC (1684-1700)
par Charles Bost, Préface de M. *Fonbrune-Berbineau*
2 forts volumes, in-8°, ornés de 22 planches et d'une carte . . . . **20 »»**

LA RÉFORME ET LES ÉGLISES RÉFORMÉES DANS LE DÉPARTEMENT ACTUEL D'EURE-ET-LOIR (1523-1911)
par Henry Lehr
In-8°, orné de 24 gravures et d'une carte . . . . . **10 »»**

LA HONGRIE CALVINISTE, par E. Doumergue, un volume in-8° **3 »»**

BIOGRAPHIES :

ALBERT RÉVILLE Sa vie, son œuvre, par J. Mary
Un volume, in-8° **3 50**

CHARLES RITTER. Ses amis et ses maîtres, *Choix de Lettres 1859-1905*
Sainte-Beuve, Renan, Taine, V. Cherbuliez, P. Bourget, D. Strauss, G. Eliot, W. James.
Un volume, in-12. . . . . **3 50**

PÈRE ET FILS, par Edmond Gosse. *Etude de deux tempéraments*
Traduit de l'anglais par Aug. Monod et Henry Davray.
Un volume in-12 . . . . . **3 50**

ALFRED BŒGNER, Directeur de la Société des Missions évangéliques de Paris.
Un volume in-16, illustré . . . . . **1 »»**

FIGURES ET CHOSES ANGLAISES, par J.-E. Cerisier
Préface de M. *Frank Puaux*
Un volume, in-16, orné de 6 portraits **3 50**

Montbéliard. — Sté Anonyme d'Imprimerie Montbéliardaise.

CINQUANTE-NEUVIEME ANNEE. - TOME II
IVe Série

Octobre 1912

REVUE CHRÉTIENNE

RECUEIL MENSUEL

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE

JOHN VIÉNOT

Professeur à la Faculté libre de théologie de Paris.

SOMMAIRE

E. Hoffet — Des difficultés de recrutement du corps pastoral.

M. Schwalb — L'Athalie de Racine.

E. Lafon. — Le pasteur Amyrault.

Paul Fargues. — A propos de Schopenhauer.

E. C. — Raisonnements et définitions.

Henry Dartigue. — Au pays de la lumière.

Germanicus. — La révocation du pasteur Traub.

G. Boutelleau. — Les lys du ciel.

G. Bonet-Maury. — Charlotte.

Revue de Livres.

John Viénot. — Le Mois.

ADMINISTRATION

83, Boulevard Arago, 83

PARIS (XIVe)

TIRAGES A PART

Conditions spéciales.

Les demandes de tirage à part, sous forme de brochure spéciale, doivent être adressées à la Revue *en même temps que les épreuves des articles. Ils sont faits aux conditions suivantes :*

	25 ex.	50 ex.	100 ex.	200 ex.	300 ex.
	—	—	—	—	—
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1/4 feuille . . .	5 »	5.50	6.50	8 50	10 50
1/2 — . . .	6 »	7 »	8.50	12 »	14.50
3/4 — . . .	8 »	9.50	12 »	15.50	17.50
1 — . . .	9 »	10.50	13.50	16.50	19.50

	fr.
Couverture en papier non imprimé. . .	1.50 le cent.
— avec titre imprimé	6 » le premier cent.
— —	2.50 par cent en plus.

AVIS TRÈS IMPORTANT

MM. les Abonnés de la *Revue chrétienne* sont priés de vouloir bien prendre note que les demandes d'abonnement pour l'année 1912 devront être adressées à **M. l'Administrateur de la « Revue Chrétienne » 83, boulevard Arago, Paris (XIVe).**

Le prix de l'abonnement à la Revue reste fixé à *dix francs* pour Paris et les départements, payable en un mandat ou bon de poste au nom de M. l'Administrateur de la *Revue chrétienne.*

Les abonnements recouvrés par la poste devront subir une augmentation de 50 centimes pour frais de poste et de recouvrement.

Le recouvrement par la poste présentant de sérieux inconvénients car trop souvent la quittance revient impayée et son renvoi exige de nouveaux frais qui, parfois, finissent par s'élever au dixième du prix de l'abonnement, nous prions nos abonnés de faciliter notre tâche par l'envoi direct, par bon ou mandat-poste, du prix de leur abonnement.

Abonnements de l'Etranger.

MM. les abonnés de l'Etranger y compris la Suisse, sont priés de vouloir bien envoyer le montant de leur abonnement, par *mandat-poste international* de 12 fr. 50, au nom de l'Administrateur de la Revue, 83, boulevard Arago, Paris (XIVe), s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi de la Revue, l'Administration ne pouvant faire opérer les recouvrements à l'Etranger.

MM. les Collaborateurs et Abonnés de la Revue voudront bien aussi prendre note que la correspondance relative à la rédaction de la Revue devra être adressée à M. John Viénot, *directeur de la « Revue chrétienne »*, 83, *rue Denfert-Rochereau*, Paris (XIVe).

Nota. — *MM. les Pasteurs qui enverront directement* le montant de leur abonnement à M. l'Administrateur de la *Revue* recevront gratuitement sur leur demande les *Annales de Bibliographie théologique.*

Des difficultés de recrutement du corps pastoral.[1]

Messieurs,

Si j'ai bien compris le sujet qui nous occupe, il s'agit moins pour nous de trouver une bonne méthode de recrutement du corps des pasteurs, que de nous demander pourquoi ce recrutement rencontre à notre époque de si grandes difficultés. N'est-il pas triste, en effet, qu'au moment où dans notre patrie, les portes semblent s'ouvrir toutes grandes à l'évangile, le nombre de ceux qui son chargés de le lui apporter soit aussi restreint ? 60 postes sans pasteurs, des régions entières où les églises ne peuvent être régulièrement desservies, peu d'étudiants dans nos facultés de théologie et un très petit nombre de candidats futurs pour le ministère ; tel est actuellement le bilan du corps auquel nous appartenons.

Que faire pour obvier à cette situation qui menace de devenir dangereuse pour nos églises ? et d'où vient cet état des choses si particulièrement sérieux ? Si nous trouvons une réponse à cette deuxième question, nous serons déjà bien avancés quant à la méthode à suivre pour faciliter le recrutement des pasteurs dans l'avenir.

I. — Nous mêmes.

Puisque, selon une parole de l'Ecriture, » le jugement de Dieu commence par sa maison », demandons-nous si les pasteurs eux-mêmes ne portent pas une partie de la responsabilité de ce faible recrutement. Lorsqu'un de nos officiers tombe devant l'ennemi, ou lorsqu'un aviateur est victime de sa hardiesse, il se

(1) Rapport présenté au Synode régional des Eglises Réformées, siégeant à Royan les 7 et 8 mai 1912.

trouve toujours des hommes jeunes et courageux pour occuper leur place. Dans les facultés de droit, de médecine, de lettres, tout est encombré ; notre jeunesse masculine et féminine ne peut attendre le moment de franchir le seuil de l'Université : seules les écoles de théologie semblent perdre de plus en plus tout attrait. Les arts, le commerce, l'industrie ne suffisent plus à occuper toutes les forces et tous les talents qui s'offrent à eux ; l'Eglise chrétienne manque de bras ; la moisson est toujours immense, mais il y a trop peu d'ouvriers.

Ouvriers du Seigneur, pourquoi trouvons-nous si peu d'imitateurs ? N'y aurait-il peut-être pas chez nous de grandes lacunes qui déparent, aux yeux des jeunes chrétiens, notre ministère et qui le leur font entrevoir sous un jour bien défectueux ? Oh ! je sais ce qu'il y a de dévouement dans plus d'une vie de pasteur et avec quel courage et quelle conscience, avec quel héroïsme souvent, quelques-uns de nos collègues jeunes ou vieux s'acquittent de leur si lourde tâche ; mais nos vies individuelles portent-elles, comme jadis la tiare du grand prêtre de Jérusalem, ce sceau : Sainteté à l'Eternel ? Sommes-nous vraiment, devant Dieu et devant les hommes, devant notre conscience surtout, les serviteurs de Jésus-Christ, les ambassadeurs du Dieu vivant, les pêcheurs d'hommes dont la vie de prières et d'amour creuse un sillon profond dans les âmes, les successeurs de ceux dont on disait chez les païens d'Asie Mineure : « Ces gens troublent de monde ? » Ce qui me fait peur, me disait un jour un pasteur distingué, mort il y a quelque années, c'est que l'on ne nous persécute plus. « Pour être exagérée à certains égards, — car enfin il y a une persécution du silence, de la presse, de la calomnie, de la méfiance, du mépris, qui s'attaque aux meilleurs, — cette parole n'en contient pas moins une part de vérité.

D'aucuns objecteront qu'ils sont trop occupés, que la tâche dont on les a chargés est trop vaste, trop lourde pour qu'ils puissent penser à autre chose qu'à faire à peu près leur travail. « Ne me parlez-pas de tout ce que je fais, me disait un fidèle pasteur de Paris, parlez-moi de tout ce que je devrais faire et de toute ce que je néglige. » Et en effet pour beaucoup la carrière pastorale est devenue un travail haletant et fiévreux. Il ne leur reste plus de loisirs pour la vie de famille, pour l'amitié, toutes ces relations qui font la vie si douce et si bienfaisante pour les autres, ont dû être sacrifiées à l'existence artificielle d'un ministère de grande ville. Il faut alors avoir l'âme bien haute pour ne pas devenir un homme de métier, un simple administrateur. Hélas, je crains que beaucoup en soient réduits à celà. Et dans cette vie agitée et tendue, sombre bientôt l'esprit du ministère, sa beauté,

sa grandeur, son influence surtout. D'autres peut-être, quelque peu fonctionnaires par nature et par goût, se bornent à la prédication, à l'instruction religieuse et aux actes pastoraux, réservant le reste de leur temps, qui à ses livres, à la philosophie, à ses abeilles ou à ses fleurs. Et les temples se vident, car la prédication n'est plus nourrie de ce qui en fait la sève, c'est-à-dire les expériences recueillies dans la cure d'âme et dans les relations d'homme à homme et de conscience à conscience. Et l'influence se perd, car les paroissiens n'ont plus guère devant eux qu'une machine. Discours, prières, conversations, au lieu d'être des actes, sont les pâles reflets d'une lumière qui s'éteint, les faibles échos d'une vérité qui se meurt. L'homme a disparu, pour faire place au fonctionnaire. Ou bien encore, s'enfermant dans sa tour d'ivoire, le pasteur a perdu tout contact avec les hommes de son temps, leurs pensées leurs besoins. Il ne les comprend pas et ne se fait pas comprendre d'eux. Il reste, comme un bloc erratique dressé au milieu de ses frères, insensible à leurs souffrances, incapable de vibrer avec leurs espérances et leurs désirs.

Peut-être eussé-je bien fait de me souvenir ici du proverbe : *Nunquam nimis ;* j'ai peut-être forcé quelque peu la note, j'ai vu trop en noir et j'ai trop peu songé à la puissance de l'esprit moderne qui a déjà obligé plus d'un pasteur à secouer sa torpeur, de peur d'être balayé par l'ouragan qui monte. Possible ! Il n'en reste pas moins vrai que ces travers plus ou moins marqués, ces lacunes plus ou moins graves dans nos ministères, ne sont pas faits pour enthousiasmer nos jeunes générations, pour attirer vers le pastorat les jeunes cœurs et les jeunes consciences. Aujourd'hui que tant de chemins s'ouvrent devant les yeux de notre jeunesse, que tant de carrières la tentent, que l' « *aurei sacra fames* » du poëte hante son esprit et empoisonne l'air qu'elle respire, il faudrait que ses aînés dans le ministère, lui fissent apparaître celui-ci comme l'un des buts les plus élevés qu'elle puisse atteindre, comme la carrière la plus noble, la plus grande, la plus vraiment digne d'elle. Il faudrait que, grâce à notre exemple, elle s'aperçut que les meilleurs sont tout juste assez bons pour s'y consacrer. Moïse, Esaïe, Jérémie, Ezéchiel et tant d'autres, tremblaient à la pensée de cette charge grandiose ; quelle distance n'y a-t-il pas d'eux à nous ! Ne nous étonnons donc pas de trouver si peu de jeunes frères prêts à emboîter le pas derrière nous. Ici, comme ailleurs, le : « Malheur au monde à cause du scandale », me paraît à sa place. Que Dieu nous pardonne nos infidélités et nos négligences.

II. — L'Eglise.

Et si maintenant, de nous-mêmes, nous passons à l'Eglise, quelle est dans le faible recrutement du corps pastoral, la part des responsabilités qui lui incombe ?

Voici un jeune homme que ses goûts, l'éducation qu'il a reçue, sa piété personnelle semblaient diriger vers la carrière ecclésiastique. Il paraissait sérieusement disposé à devenir pasteur ; mais à un moment donné il a changé d'idée. Pourquoi ? Il a lu nos journaux religieux, il a assisté par la pensée, peut-être aussi en personne, au spectacle lamentable qu'offrent au monde nos luttes fratricides. Il a entendu ces jugements, a été témoin de cet exclusivisme scandaleux, de cet esprit d'étroitesse, de cet orgueil spirituel qui caractérisent telles assemblées ecclésiastiques ; il a vu descendre dans l'arène des luttes de parti tel représentant de l'Evangile en qui il avait eu confiance jusqu'ici ; et il s'est dit : Qu'irai-je faire moi dans cette galère ? Altéré de liberté, de vérité et de justice, il ne saurait se résoudre à s'inféoder a un parti quelconque ; il y perdrait sa belle indépendance et le service de Dieu deviendrait bientôt le service des hommes, des classes, des fortunes, des partis politiques qui déchirent l'Eglise. Quoi d'étonnant qu'il préfère rester en dehors ?

D'ailleurs ils sont bien rares, les jeunes gens que nos églises elles-mêmes poussent vers le ministère. Car, pour produire des êtres vivants, il faut vivre soi-même. Or ce qui manque à tant de nos églises c'est précisément la vie. Que l'on ne se méprenne pas sur le sens de ces paroles. Nous ne pensons pas que telle ou telle dogmatique soit nécessaire pour faire vivre une église. Nous croyons la vie religieuse indépendante des formules théologiques. Que l'eau vive que l'on nous sert à boire nous soit offerte dans un vase de terre ou dans un vase de cristal, peu importe, pourvu qu'elle soit de l'eau vive et raffraichissante. Mais pour que nos jeunes gens apprennent à aimer la vie religieuse et désirent la répandre autour d'eux dans le ministère pastoral, il faut tout d'abord qu'ils en soient entourés eux-mêmes. Or que voyons-nous dans nos églises? Beaucoup de formalisme, beaucoup d'indifférence, un esprit de lucre, qui ne respecte que ce qui rapporte et considère comme une folie la poursuite d'un idéal ; et surtout si peu d'amour. Les membres de nos troupeaux se connaissent à peine, ils ne se mêlent pas ; ils viennent s'asseoir dans nos temples où ils se tournent le dos. Les familles restent étrangères les unes aux autres, et la jeunesse, l'avenir de nos églises, est oubliée. Le simulacre de vie religieuse auquel assistent nos enfants n'est guère fait pour les attirer et les intéresser. Ils n'ont

aucune envie d'en devenir les agents. Et celà d'autant moins, qu'ils entendent dans leur famille toutes ces critiques malveillantes et souvent injustes à l'égard des pasteurs, ces doutes exprimés à la légère sur leur sincérité et leur fidélité, ces accusations portées contre leur esprit de domination. Si jamais il a existé cet esprit, il est bien passé de mode aujourd'hui ; il semblerait que l'heure de la confiance, du respect et de l'amitié, surtout l'heure des prières pour le pasteur ait enfin sonné. Mais où sont les familles où les enfants entendent des paroles encourageantes sur le compte du pasteur, où ce dernier trouve des collaborateurs sincères et dévoués ? Si quelques-uns d'entre nous ont le bonheur d'en compter un certain nombre parmi leurs paroissiens, et je m'estime heureux d'être de ceux-là, combien de nos collègues souffrent d'un cruel isolement. Et le pasteur devient alors tout naturellement pour les enfants l'homme officiel que l'on appelle à son secours dans telle ou telle circonstance, comme on s'adresse au marchand, ou à un employé quelconque. Il n'est pas celui dont l'Eglise partage les luttes et les soucis, qu'elle entoure de son estime et de son affection et qu'elle soutient de ses prières. Or, vivre de cette vie isolée, n'est guère un idéal à poursuivre, un rêve à caresser.

D'ailleurs de combien peu de respect le ministère pastoral est-il entouré dans beaucoup de milieux ! Un habitant du Ban de la Roche disait un jour à l'un de mes collègues : « Monsieur le pasteur je viens vous demander de donner à notre fils quelques leçons de latin ; il est trop bête pour devenir cordonnier, j'ai pensé que nous pourrions en faire un pasteur ! » Dans d'autres cercles, — le mot a été prononcé, — se faire pasteur, c'est « s'encanailler », c'est déroger, c'est se dégrader volontairement aux yeux de la société ; c'est, dans tous les cas, lâcher la proie pour l'ombre, c'est faire le plus absurde des calculs et choisir le plus triste des métiers. Allez donc, dans une ambiance pareille, conseiller à un jeune homme de s'engager au service du charpentier de Nazareth. Il faudrait qu'il fût armé d'une foi robuste et d'un enthousiasme à toute épreuve, pour résister à ce courant. Et je ne parle pas ici du mépris dans lequel sont tenues les plus belles de nos œuvres religieuses, qui aux yeux de beaucoup sont largement remplacées par les entreprises sociales, nationales ou municipales et auxquelles on reproche, sans les connaître, leur esprit sectaire, alors qu'elles ont été les vraies initiatrices de toutes les autres. Quoi d'étonnant, que les jeunes gens ne se sentent pas portés à leur venir en aide et à se consacrer au relèvement social, moral et religieux du pays.

Ainsi tout idéal est étouffé à l'avance dans le cœur de nos jeu-

nes gens, et cela par la faute même de nos églises et de nos familles.

III. — L'esprit moderne

Il faut reconnaître aussi que l'esprit de notre société moderne n'est pas précisément fait pour préparer les jeunes gens à entrer dans la carrière pastorale. Il y a cinquante ans encore les caractères s'affirmaient plus tôt ; un jeune homme de 16 à 18 ans savait de quel côté ils se dirigerait ; le choix d'une carrière était fait. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi. Habitués par l'éducation et l'instruction si universelle qu'ils reçoivent dans nos établissements scolaires et par la vie si riche et si agitée qui les entoure, à voir à la fois tous les côtés des choses, un certain scepticisme, un dilettantisme maladif, une indécision de caractère, souvent péniblement ressentie, s'emparent d'eux. Ils ont peur de « parier » comme disait Pascal, peur de faire un choix ; et celà d'autant plus qu'il s'agit d'une carrière où il faut savoir ce que l'on veut et être bien persuadé de ce que l'on enseigne.

Et ce choix devient encore bien plus difficile lorsque l'instruction religieuse n'a pas laissé de portes ouvertes à l'investigation scientifique et que de prime abord les enfants ont été mis en face du malencontreux conflit entre certaines croyances et la connaissance scientifique des choses. Notre époque a soif d'exactitude mathématique ; elle ne veut accorder sa confiance qu'aux faits bien établis. Or, en matière de religion, il faut accorder une place à l'agnosticisme ; il faut savoir dire : je ne sais pas ; il faut même admettre que la vérité revête souvent des formes contre lesquelles semble se heurter la raison. « N'ayons point honte, dit Calvin, d'ignorer quelque chose en cette matière où il y a quelque ignorance plus docte que le savoir ». Un enseignement religieux dogmatique peut devenir un grave obstacle pour de jeunes intelligences qui ont peur d'affirmer dans ces circonstances.

Cet esprit d'exactitude scientifique se complique encore de l'amour d'indépendance sur toute la ligne qui caractérise notre époque. Or si quelque part une discipline de l'esprit et de la volonté est requise, c'est bien dans le ministère pastoral. Car ce ministère demande des renoncements qui ne sont pas contrebalancés, du moins dans la pensée des jeunes gens, par les côtés grandioses de notre carrière qu'ils ne connaissent pas.

Et puis, sans toucher ici la question des traitements, que nous envisagerons plus tard, un certain besoin d'indépendance économique ne paraît pas satisfait dans le pastorat. On a peur d'être un salarié. Peur ridicule, quand on a la certitude de faire son devoir et que l'on a compris que tout ouvrier est digne de son

salaire, mais sentiment respectable quand même, lorsqu'il est le fait d'un caractère fier et désireux de vivre de ses moyens.

IV. — Les études théologiques

Les études théologiques seraient-elles en partie cause du faible recrutement pastoral que nous déplorons ?

Un chrétien distingué, membre de l'une de nos églises de France, me demandait un jour si, à mon avis, les études théologiques détournaient les jeunes gens du ministère pastoral. Je crus pouvoir lui répondre alors qu'à mon point de vue des études théologiques vraiment scientifiques ne sauraient jamais détruire la foi vivante. Elle est d'un autre ordre. Cependant il faut distinguer entre la science, et l'homme qui la professe. Et ici se dresse toute grande devant nous la responsabilité morale et religieuse de nos professeurs. S'ils sont sincères, s'ils veulent avant tout entraîner leurs élèves à la conquête de la vérité, s'ils ont la passion du vrai, de quel secours précieux sera leur enseignement pour la jeunesse et quelle force elle y puisera ! Mais si la devise de nos maîtres n'était pas : *Maxime amica veritas*, si leur enseignement était mis au service d'une doctrine humaine, d'une église par exemple, si, des hauteurs sereines de la recherche scientifique, le professeur devait descendre dans l'arène des partis ecclésiastiques ou religieux, s'il n'était homme de science que par goût, et non par devoir, s'il se recherchait lui-même, au lieu de ne vouloir que le vrai, s'il oubliait ses responsabilités à l'égard de Dieu et des âmes qui lui sont confiées, s'il ne voyait jeu dans ses étudiants de futurs conducteurs d'Eglises, certes la vocation même de ses élèves pourrait en souffrir. Mais alors ce ne sont pas les études qu'il faudrait incriminer, ce serait l'homme qui aurait à en rendre compte devant ses semblables.

Nous ne craignons pas de prétendre que si les études théologiques détournent certains jeunes gens de la carrière pastorale qu'ils avaient choisie, cela n'est pas à déplorer, car ce sera la preuve, ou bien que leur vocation n'était guère sérieuse, ou qu'ils n'étaient pas capables d'affronter les grandes vagues de la recherche scientifique et des luttes spéciales dont la foi doit supporter le choc dans le monde. Ils pourront être des chrétiens actifs et utiles dans la société et dans l'église, mais il vaut mieux qu'ils n'acceptent pas les lourdes charges du ministère évangélique. Il nous semble donc que plus les études théologiques seront fortes et profondes, plus elles mettront l'étudiant en possession d'un point de vue, d'une méthode juste, et plus elles lui rendront de services pour son ministère. C'est précisément la médiocrité

de culture théologique et générale qui a souvent contribué à déprécier le ministère pastoral. Pas n'est besoin de faire de la théologie pour être un bon chrétien, mais sans culture théologique, il sera difficile de répondre aux exigences du pastorat moderne. Si la science ne peut remplacer la foi, la foi non plus ne peut tenir lieu de science. Ce n'est donc pas dans ce domaine, croyons-nous, qu'il faut chercher les causes de la situation que nous déplorons.

V. — Le développement des œuvres sociales.

Peut-être le grand nombre d'œuvres nouvelles créées autour de nos églises, les occasions multiples qui s'offrent au jeune homme chrétien de se rendre utile en dehors de nos cercles ecclésiastiques, toute cette vie sociale en un mot, est elle aussi l'une des causes de l'abandon du ministère pastoral. Loin de nous la pensée de combattre ces œuvres ; mais plus d'un jeune homme ne se dirait-il pas : Puisque je puis me rendre utile et employer chrétiennement mes forces au service de mes frères, sans passer par les études théologiques, pourquoi m'astreindrais-je à celles-ci ? Ce raisonnement pourrait en tenter quelques-uns ; et cependant il y a lieu de ne pas oublier que certaines œuvres, certains travaux ne peuvent être faits que par les églises, que, malgré leurs faiblesses, elles sont un rouage nécessaire de la société chrétienne, que, quoi qu'on fasse, elles renaîtront toujours de leurs cendres. L'histoire des restaurations est là pour le prouver. Il faut au monde ces centres de vie et de solidarité, il lui faut la prédication de l'Eglise chrétienne, cette école de foi et d'amour. Mais il faut aussi que les églises veillent à ce que d'autres ne les supplantent pas dans cette tâche. C'est pour l'avoir négligée trop souvent, que nos communautés protestantes ont perdu une bonne part de leur influence. C'est l'une des raisons pour lesquelles le travail des unions chrétiennes de jeunes gens est souvent, sinon directement opposé aux églises, du moins bien nettement neutre à leur égard. Elles arrivent ainsi à garder pour elles des forces qui seraient précieuses dans le pastorat. Il y aurait peut-être lieu d'étudier aussi en son temps ce point spécial de la question.

VI. — L'insécurité de l'avenir créé par la séparation.

La séparation de l'Eglise et de l'Etat, quelque bienvenue qu'elle ait pu être à bien des égards, quelque évangélique qu'elle soit dans son essence, a créé un état d'insécurité quant à l'avenir de l'Eglise dont nous devons tenir compte dans nos appréciations.

Il est tout naturel qu'un jeune homme ayant le choix entre différentes carrières, même s'il est décidément chrétien, se demande s'il ne commet pas une erreur en se décidant plutôt pour le pastorat que pour telle autre vocation. Or, grâce à la séparation des Eglises et de l'Etat, grâce à l'organisation encore flottante de nos associations cultuelles, plus d'un jeune homme peut se demander si le ministère pastoral lui offre, dans les conditions actuelles, une sécurité suffisante. Sans doute, l'existence devient de plus en plus difficile dans toutes les carrières, mais il n'en est pas moins vrai que les aléas paraissent plus nombreux dans la nôtre. Il fallait s'y attendre. On ne modifie pas d'une façon aussi profonde toute une organisation séculaire, sans qu'il en résulte quelques années de souffrances et de difficultés particulièrement graves. Aussi bien aurions-nous tort de fixer définitivement notre jugement sur le recrutement des pasteurs, avant que nos communautés protestantes se soient mieux accoutumées au nouveau régime. Le jour n'est plus loin où cette liberté si grande accordée à nos églises deviendra certainement un attrait de plus pour les âmes généreuses et désireuses de se dévouer à la cause de Dieu et de son Royaume.

VII. — Le traitement des pasteurs

Chacun de nous se souvient de la discussion à laquelle se livraient il y a deux ans nos journaux religieux, discussion des plus délicate et des plus pénible, parce qu'il s'agissait pour nous de défendre nos droits à la vie, tout en protestant avec force de notre dévouement sincère à la cause de l'Evangile. Ce qu'il y eut de particulièrement navrant dans cet échange de vues, ce fut la façon de parler de certaines personnes pour qui la question du pain quotidien ne se pose pas. Et nous n'avons pas moins déploré le silence de quelques-uns de nos collègues qu'une trop grande délicatesse de sentiments empêcha de dire ouvertement aux églises leurs souffrances. Il est vrai que le moment paraissait mal choisi pour le faire, étant donné que les églises venaient d'être séparées de l'Etat et perdaient à ce moment les subsides officiels auxquels elles étaient habituées. Cependant le mot qui sert à recouvrir dans un autre domaine tant d'égoïsme et tant de lâchetés, « Les affaires sont les affaires », a sa raison d'être, même dans la vie pastorale. Et je ne vois pas en quoi nous dérogerions à notre caractère de serviteurs de Dieu et de l'Eglise en nous occupant de ce côté matériel de l'existence. Tout ouvrier est digne de son salaire. Si l'Eglise chrétienne se décharge sur nous de tout ce qui concerne notre ministère, si elle nous octroie

des responsabilités aussi lourdes que celles du pastorat, son devoir est de nous rendre cette mission possible. Il n'y a aucune honte à le dire très haut et à le faire comprendre à nos associations cultuelles. L'hommes ne vit pas de pain seulement, c'est vrai, mais il ne vit pas non plus de soucis pesants, de souffrances de famille, de sacrifices constants. Et il me paraît intolérable que ceux qui ne connaissent pas ces soucis, nous renvoient constamment à notre foi, pour essayer de nous imposer silence. Qu'ils essaient donc de se développer intellectuellement, de continuer leurs études, de faire du bien autour d'eux, d'élever une famille, dans la situation qu'ils jugent suffisante pour les pasteurs. Ce qu'ils n'oseraient pas offrir au précepteur de leurs fils, à leur chauffeur d'automobile ou tel de leurs employés, ils pensent que leur pasteur devra s'en contenter. « Que voulez-vous, nous disent-ils quelquefois à titre de consolation, les carrières libérales ne sont jamais estimées à leur juste valeur. »

Je ne reviendrai pas ici sur tous les détails de la question : mais, étant donné cet état des choses et des esprits, est-il étonnant qu'un jeune homme fier et indépendant de caractère y regarde à deux fois, avant de se lancer en pareille aventure, même s'il est pieux, même s'il sait mettre toute sa confiance en Dieu? Est-il étonnant qu'un père, même s'il est chrétien, dissuade son fils d'entreprendre cette existence de luttes pénibles, de fonder un foyer dans des circonstances aussi précaires ? Et ne voyez-vous pas que le jeune pasteur sera tenté, ou bien de rechercher un mariage riche qui le mette lui et sa famille future à l'abri de ces inconvénients, ou de renoncer au ministère parce qu'il lui prépare des difficultés insurmontables ? Car enfin la piété la plus vivante ne peut empêcher qu'il y ait une question économique et que la vie réclame ses droits. La question de traitement des pasteurs est, quoi qu'en pensent certains esprits facilement satisfaits du sort des autres, ou certains idéalistes mal inspirés, une cause importante de difficulté dans le recrutement pastoral.

Je sais bien qu'il y a eu et qu'il y aura toujours encore dans la vie des chrétiens de saintes imprudences, mais l'histoire est là pour dire que ces imprudences ont souvent été payées par de longues et pénibles souffrances, que le pasteur acceptera peut-être vaillamment pour lui-même, mais qu'il ne se sentira pas le courage d'imposer à sa femme et à ses enfants. Et qu'on ne nous cite pas certaines paroles de l'Evangile, même celle sur les lys des champs et sur les oiseaux du ciel. Nous ne vivons pas en Orient, et il serait aisé, à ces paroles, d'en opposer d'autres tout aussi importantes. Nous ne croyons pas, en parlant de la sorte, avoir en rien abandonné le haut idéal que nous nous fai-

sons de notre ministère. Il n'en reste pas moins pour nous le grand ministère et la plus belle des vocations, le legs le plus précieux que nous ait fait le Maître. Mais nous ne devons pas non plus avoir honte de le dire et de demander qu'il soit apprécié comme tel par ceux qui trop souvent ne se donnent même pas la peine d'examiner ce qu'il coûte de luttes et de sacrifices. Paul n'était pas toujours aussi timide que nous, quand il s'agissait de faire connaître aux églises de son temps les difficultés qu'il traversait.

Voilà, nous semble-t-il, quelques-unes des causes de l'insuffisance actuelle du recrutement pastoral. Elles sont graves, elles ne disparaîtront pas de si tôt ; et nous avons encore devant nous bien des années où nous souffrirons de cette pénurie. Sans doute ce ne sont que des années de crise, mais cette crise n'en est pas moins sérieuse quand même et elle pourra nous conduire à de nouvelles suppressions douloureuses de postes et à de nouveaux sacrifices non moins pénibles. Car le recrutement pastoral a contre lui de puissants adversaires tant dans l'Eglise qu'en dehors de nos cercles religieux. Que faire alors ? Perdre courage, dire avec l'Ecclésiaste : « Tout est vanité » ? abandonner notre haut idéal et chercher plus bas les moyens de remédier à cet état des choses ? Nous n'y pensons pas. Ou bien demanderons-nous moins à nos pasteurs pour obtenir davantage. Allons-nous, comme on l'a proposé souvent, ouvrir largement les rangs à des individualités, pieuses peut-être, mais mal préparées à leur carrière au point de vue des études ? J'ose espérer que non. Il serait facile de prouver que plus les exigences ont été grandes dans les milieux appelés à former des pasteurs et plus le niveau du pastorat s'est relevé. Ne cédons pas sur ce point. N'acceptons pas non plus le conseil, que quelques-uns ont essayé de nous donner, de suppléer à la situation matérielle si pénible par un travail manuel qui nous prendrait notre temps et nos forces et qui nous empêcherait de continuer à nous développer au point de vue de nos études spéciales et de notre culture générale si importantes aujourd'hui. Sans mépriser le moins du monde le travail manuel, je considère que notre ministère est d'un autre ordre et que ce serait considérablement l'affaiblir que de l'asservir à cette obligation.

Que faire donc ? Tenons bien haut le drapeau du pastorat évangélique et, par notre vie, notre exemple, notre travail personnel, montrons à tous ceux qui nous entourent combien nous le respectons ; faisons-nous respecter, soyons dignes de notre mi-

nistère, et nous retrouverons des imitateurs. Mettons tout notre soin à cultiver la vie religieuse individuelle dans nos églises et en particulier parmi la jeunesse ; efforçons-nous de garder la confiance de celle-ci, en l'entourant de notre affection et de nos soins fidèles ; disons-lui, non pas avant tout nos difficultés, mais nos grandes et profondes joies, montrons-lui les côtés merveilleux de la vie d'un pêcheur d'hommes, élevons-là ainsi au-dessus de ce niveau terre à terre où la conduit de plus en plus l'esprit mercantile et jouisseur de notre époque. Soyons, en un mot, des pasteurs d'âmes. Mais disons aussi à nos Eglises leurs devoirs à l'égard du pastorat. Elles doivent les connaître, et nous avons le droit de les leur rappeler.

N'oublions pas d'ailleurs que toutes choses, même la crise du pastorat, doivent concourir au bien de ceux qui aiment Dieu ; que de notre humiliation actuelle peut et devra ressortir par la grâce de Dieu une bienfaisante élévation et que le maître de la moisson a toujours su trouver parmi ses enfants des ouvriers capables de faire son œuvre. Si nous croyons à la puissance de la prière et au dévouement de l'humanité ,nous ne devons pas nous décourager, nous considérer comme les derniers ouvriers d'un organisme qui aura bientôt vécu. Le découragement est un mauvais maître. En haut les cœurs et, malgré tout, « *sempre avanti* » L'Eglise a connu des crises plus graves que celle que nous traversons. Que chacun seulement soit fidèle à son poste.

Les jours ne sont peut-être plus loin, où la parole de l'Eternel retentira de nouveau à nos oreilles : Fils de l'homme, prophétise sur ces os et dis-leur : Ossements desséchés écoutez la parole de l'Eternel ! Ainsi parle le Seigneur l'Eternel à ces os : Voici je vais faire entrer en vous un esprit, et vous vivrez, et vous saurez que je suis l'Eternel. La merveilleuse vision du grand exilé de Babel deviendra une réalité pour notre pays et pour nos églises, et Celui qui n'attend que notre fidélité et nos prières, enverra des ouvriers dans sa moisson.

H. Hoffet.

L'ATHALIE DE RACINE

« Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévôts ? »
(Boileau).

On peut soutenir que la tragédie d'Athalie est presque dépourvue d'action ; on peut aussi y trouver une surabondance d'action. Entretiens, chants, récits, spectacles, nous y rappellent une quantité d'évènements. On croirait presque — si le respect de l'auteur et de son art nous permettait de parler ainsi — avoir sous les yeux un répertoire de l'histoire biblique, un abrégé de son contenu depuis les temps de Moïse jusqu'à la naissance de Jésus et même jusqu'à l'accomplissement de son œuvre de rédemption. Ostensiblement ces cinq actes — et à vrai dire la fin du cinquième seulement — ne nous présentent qu'une seule action : le couronnement de Joas. Autour de cette action se groupent d'abord quelques miracles d'Elie et d'Elisée, puis les forfaits d'Achab et de Jézabel, le terrible châtiment qui les frappe, le massacre de leurs descendants et de leurs proches, la préservation du petit Joas son éducation au temple par le grand prêtre, la chûte et le meurtre d'Athalie. Les évènements de ce dernier groupe, détachés de ceux qui les précèdent et qui les suivent, embrassent une période d'environ quarante ans ; ils se sont passés en des lieux différents, tantôt à Jézreël, tantôt à Jérusalem, ici, dans des palais royaux, là, en plein air : et pourtant tous ces faits et ceux des autres groupes auxquels je faisais allusion, Racine a réussi, sans violer la « loi des trois unités », sans changement de décors, sans que l'action proprement dite dépasse la durée d'un jour, à les mettre, je ne dirai pas sous les yeux des spectateurs, mais en tout cas dans l'esprit du lecteur par des discours impressionnants.

Le couronnement de Joas est pour ainsi dire le centre spirituel du drame. Il est évident que tous les faits chronologiquement antérieurs qui sont racontés ou mentionnés, visent ce centre

comme leur but final. Mais les faits postérieurs aussi, d'après une conception hardie ou par trop dévote de l'histoire, sont sous la dépendance de cette action centrale. Joas sauvé assurait la descendance davidique du Messie et par suite l'accomplissement de son œuvre rédemptrice, la création d'une Jérusalem nouvelle, comme aussi la destruction de l'ancienne et la captivité de Babylone. Le couronnement de Joas — au point de vue de Racine — est un des évènements les plus importants de l'histoire biblique, de l'histoire universelle même ; c'est en tout cas la cause finale et la condition *sine qua non* de tout le groupe de faits historiques touché par la tragédie. Malgré l'extrême complexité de ces faits, l'unité d'action est ainsi maintenue. Malheureusement l'action elle-même offre peu d'intérêt tragique à un public quelque peu démocrate et assez indifférent aux cérémonies de cour. « Un jeune garçon de huit ans est assis sur un trône. On voit à sa droite son ancienne nourrice, à genoux ; à sa gauche, sur les marches du trône, à genoux également, Zacharie et Salomith, les enfants de son père nourricier ; aux deux côtés du trône, debout, glaive en main, quelques lévites. » Franchement, ce scénario me fait penser au mot de Gœthe : « Admiration des enfants et des singes, si le cœur vous en dit. » (*Bewunderung von Kindern und Affen darnach wenn euch, der Gaumen steht*). Eh bien, même à beaucoup de contemporains de Racine, le cœur n'en disait rien. Ils s'intéressaient bien davantage à la reine qui allait être assassinée dans la scène suivante — bien que cet assassinat ne soit mentionné qu'en quelques mots extrêmement froids, — ce qui décida Racine à donner pour titre à son drame, non plus « Joas », comme il en avait eu l'intention, mais « Athalie ».

Pour sauvegarder « l'unité de temps » le premier jour de la Pentecôte juive était fort bien choisi. Il fournissait au poète l'occasion et la matière du premier et du plus heureux des quatre chœurs qui remplissent les entr'actes de son drame, et aussi l'occasion de faire « orner partout de festons magnifiques » la scène qui indiquait plutôt qu'elle ne représentait le temple de Salomon. La Pentecôte est en effet pour les Israélites une fête particulièrement agréable, fête de reconnaissance pour la législation octroyée jadis au Sinaï et constamment renouvelée dans la conscience des hommes, et en même temps fête d'actions de grâce pour la moisson rentrée. Elle évoque l'invisible dispensateur du pain matériel et du pain spirituel. Et c'est ce qu'exprime le chœur en paroles bibliques admirablement traduites. Au point de vue politique et pratique, le choix du premier jour de la Pentecôte n'était pas moins heureux, vu que, en cette journée là, tous les hommes du Royaume de Juda, et beaucoup aussi du

royaume voisin d'Israël, se rassemblaient à Jérusalem et pouvaient ainsi, sans peine et l'âme en fête, rendre hommage au nouveau roi.

Comme il ne devait pas y avoir de changement de décors, le portique du temple était l'endroit le mieux désigné pour la rencontre de tous les personnages du drame. Tous — à l'exception d'Athalie toutefois — pouvaient y paraître sans motivation forcée. Le grand-prêtre, ses lévites, y compris son fils Zacharie, les jeunes filles du chœur, parmi lesquelles sa fille Salometh, Joas enfin, avaient au temple un service officiel. Josabeth, qu'il faut se figurer habitant avec son mari et ses enfants un bâtiment voisin, pouvait s'y présenter avant les cérémonies du culte ou pendant leur interruption. Mais pour qu'Athalie, cette païenne, cette adoratrice de Baal, au lieu de se glisser dans le portique des païens ou dans celui des femmes, pénètre avec une suite dans le sanctuaire jusqu'à l'autel et s'entretienne dans le portique avec la femme du grand prêtre et avec Joas, pour qu'elle y mande Nathan, le grand prêtre de Baal, pour que Nathan ose apporter là à Josabeth un important message de la reine, il fallait un incident qui n'est pas donné dans les récits de la Bible et que Racine a fort heureusement imaginé. Il fait raconter à Athalie un songe saisissant, et psychologiquement explicable, la double apparition de sa mère Jézabel avec son supplice, le jeune fils de prêtre qui la poignarde elle-même : ce dernier trait fait supposer qu'Athalie avait quelque soupçon qu'il subsistait un héritier du trône, prêt à la renverser ; l'invraisemblable (et ceci est imputable à nos récits bibliques), c'est qu'elle soit restée six ans à l'ignorer. La reine, qui était venue, dans son trouble, chercher à apaiser le Dieu des Juifs, rencontre précisément devant l'autel cet enfant qu'elle a vu en rêve. Après avoir consulté Mathan et Abner, elle se décide à faire de plus près connaissance avec Eliacin (mot qui signifie « Le Tout-puissant l'élèvera »). Son fameux dialogue avec lui l'instruit de tout. Elle n'a aucun intérêt à tuer ce petit-fils retrouvé, mais elle voudrait l'élever dans son palais. Joad refuse de le lui livrer et sur ses menaces a recours à un guet-apens : il lui montre à la fois dans la personne de l'enfant son roi et le prétendu trésor de David ; puis il la fait égorger hors du temple. Le songe d'Athalie est bien, comme on le voit, le principal moteur de la tragédie. La prophétie de Joad en est la contre-partie. On sait les catastrophes qu'elle prédit, suivies de la vision d'un radieux avenir. Eh bien, cette idée des égarements futurs de Joas, du sang de Zacharie son quasi-frère dont il se couvrira, jette une ombre funeste sur l'enfant-roi, et lui enlève toute notre sympathie.

Athalie est bien décidément le personnage le plus intéressant du drame. Elle excite la crainte, la pitié, même l'estime. Et cela malgré les forfaits qu'elle avoue. Son cas fait exception à la règle de Talleyrand : « Ne dites jamais de mal de vous ; on vous croirait ». D'autant plus que ces aveux sont imaginés par Racine. Nous ne saurions croire à toutes les horreurs qui sont racontées d'elle. C'est à Jéhu qu'on peut imputer le massacre des enfants d'Ochosias ; car voulant accaparer le trône, il y avait intérêt ; de la part de la reine, c'était pure folie. Racine a calomnié Athalie en la représentant dans cette scène de carnage.

Il nous a d'ailleurs rendu peu sympathiques d'autres personnages de la pièce.

Nous avons d'abord très bonne opinion de Joad, ce pieux et vénérable prêtre. Mais dès la première scène du premier acte, nous discernons dans les discours onctueux de cet homme de Dieu une surprenante astuce. Prudent comme un serpent, il sait si bien entortiller Abner que ce soldat — qui n'est assurément pas un modèle de loyalisme — devient petit à petit traître à sa souveraine, sans savoir clairement ni vouloir décider ce qu'il fera. Quant à Joad, il pèse de main de maître chacune de ses paroles, chacun de ses actes. Et il réussit finalement à attirer la reine détestée, comme une méchante bête, dans un piège, et à la faire assassiner par ses prêtres — hors du sanctuaire, qui ne doit pas être souillé de ce sang impur. Mais il veut de ses propres mains laver avec le sang (réputé pur) du sacrifice le parvis de marbre que ses pieds ont foulé. Il est brave, il « craint Dieu et n'a point d'autre crainte ». C'est dommage qu'il parle de sa bravoure et de celle des siens sur un ton ridiculement vantard. Par exemple quand, à la suite du dialogue épié par lui entre Athalie et l'enfant du miracle, il déclare que lui et ses lévites seraient morts en combattant pour Josabeth et Joas s'ils avaient été menacés. Ou quand il exhorte pompeusement ce gamin de huit ans à périr « en roi, s'il faut périr ».

Dans l'âme de ce prêtre pieux, on ne trouve pas trace de l'amour des hommes. Non seulement il n'a pas la moindre miséricorde pour les impies — on lui passerait ce défaut —, mais pour son propre peuple, pour Israël, il a plus de dédain, de mépris même que d'amour. Chez ce monstre de Jéhu il ne blâme qu'une chose, qu'il n'ait pas égorgé Athalie elle-même, et aussi qu'il n'ait pas détruit dans le royaume d'Israël les autels des idoles égyptiens. Ces côtés sombres du caractère de Joad changent inévitablement la vénération qu'il nous inspirait d'abord en un sentiment très-voisin de la répulsion.

Josabeth, sa femme, est, comme on dit, une bonne âme ; dans

son attitude envers son vieil époux, un modèle d'humilité et d'obéissance absolue, et pour Joas pleine d'une tendresse maternelle. Mais elle aussi se montre vis-à-vis de Mathan et d'Athalie, très fanatique, remplie d'une haine violente. Et son fanatisme l'égare au point de faire à son époux cette proposition insensée : prendre son enfant chéri en danger, s'en aller à travers les déserts qu'imaginent sa terreur et son incroyable ignorance, par des chemins où elle peut rencontrer des loups et des lions — de Jérusalem à Samarie ! et fuir, auprès de qui ? de Jéhu, qui a massacré son père Joram, sa mère Jézabel, son frère Ochosias avec tous ses proches ! Elle a confiance en lui, car il est zélé adorateur de Johweh, et en sa qualité de roi, il doit prendre à coeur les intérêts conservateurs ! Elle n'est donc pas très intelligente, la bonne Josabeth ; on pourrait lui appliquer le mot de Célimène : « La toute bonne est sotte ». Elle est aussi un peu pleurnicheuse, et son mari, qui a plusieurs fois blâmé sa trop grande facilité à s'émouvoir, finit par lui intimer poliment le conseil de « tarir la source de ses pleurs ».

Nous ne nous étonnerons pas que Zacharie et Salometh soient aussi fanatiques à leur manière que leurs parents, ni que les jeunes filles du choeur leur ressemblent. — Racine paraît même, dans la seconde scène du second acte, avoir revêtu d'une teinte de comique le fanatisme de ces jeunes âmes dociles.

En somme, toute cette sainte société, si nous pénétrons au-delà de sa brillante surface, ne nous paraît ni respectable ni aimable. Nous nous détournons d'elle avec dégoût, et nous nous sentons presque plus attirés par ses ennemis, par Athalie et Mathan. Cependant ces personnages aussi sont affublés de défauts choquants, qui touchent à la caricature. On ne saurait pardonner à Athalie le meurtre de ses petits enfants que si, en dépit des paroles que le poète lui met à la bouche, on se persuade que des auteurs trop crédules ou de pieux calomniateurs lui ont prêté ce rôle. Quant à « son Mathan », le grand-prêtre de Baal, c'est un fanatique sans conviction, ou mieux, tout simplement un ambitieux et rusé coquin. Il faut reconnaître toutefois qu'en fait de bonnes manières et de maîtrise de soi-même il est supérieur au saint homme Joad, et que les inquiétudes de conscience qui le poussent à vouloir détruire le temple du Dieu auquel il est devenu infidèle, trahissent du moins une certaine grandeur d'âme. Abner enfin est le seul honnête homme de tout le drame. Mais ce modeste éloge ne va pas non plus sans restriction. Il s'agit trop peu pour le mériter, et comme officier supérieur dans l'armée d'Athalie, ses hésitations entre son attachement à la postérité de David et les devoirs de son état le mettent dans une po-

sition fort suspecte, de manière à justifier le courroux de la reine, qui l'accuse de haute trahison. Le fait d'occuper sans contestation auprès du jeune roi qui vient d'être proclamé la haute position que Joad lui assigne, ne sauve évidemment pas son honneur.

Ainsi, des personnages de la tragédie examinés d'un peu près, les meilleurs ne sont pas sans reproche, les autres sont odieux. Ce fait constaté, comment l'expliquer ? Dirons-nous que Racine, en fils soumis de l'Eglise, a dessiné ses personnages d'après les modèles que lui fournissaient les récits bibliques ? Cette excuse est insoutenable, car ces récits ou bien ne contiennent pas les taches les plus noires dont il est question ici, ou bien permettaient au poète, sans outrepasser les bornes de la liberté qu il revendique partout, de les omettre, tout au moins de les adoucir. Qu'Athalie, pour parvenir au trône, ait tué tous les fils d'Ochosias, c'est ce que rapportent et le livre des Rois et le livre des Chroniques. Mais l'un et l'autre renferment en même temps la notice digne de foi qui corrige l'invraisemblance de la première : savoir que Jéhu a fait massacrer toute la parenté d'Ochosias. (Cf. II Rois X 12-14, II Chron. XXII. 8). Pas de trace dans la Bible du tableau d'Athalie, « un poignard à la main », participant elle-même au massacre. Le sauvetage de Joas à la mamelle par une nourrice, au milieu de cadavres d'enfants qui remplissaient le palais, est assez peu conciliable avec le fait que son père est mort à 23 ans. De Josabeth il est dit uniquement qu'elle était fille de Joram, femme de Joad et éducatrice de Joas. Celui-ci aurait plus tard, d'après les livres bibliques, fait des concessions aux adorateurs de Baal ; les Chroniques sacerdotales seules lui imputent l'assassinat d'un ou de plusieurs fils de Joad. Pas un mot sur la manière dont il a vécu six ans dans le temple : d'après ce que nous connaissons des usages de l'antiquité hébraïque, il n'a pas dû servir à l'autel ; il n'a pas pu, 9 siècles avant Jésus-Christ, lire beaucoup de livres de l'Ancien-Testament, dont plusieurs n'existaient certainement pas alors. Nous apprenons par la Bible que Joad avait élevé ce jeune prince, qu'avec quelques officiers et ses lévites il le fit monter sur le trône, le dirigea longtemps, entra en conflit avec lui au sujet d'une administration étrangement incorrecte de la caisse du temple (Cf. II Rois XII), et qu'il mourut à l'âge de 130 ans. Il n'est pas question du piège qu'il aurait tendu à Athalie pour la faire périr, quoique le meurtre lui-même ne soit pas douteux. Nous ne savons rien de Mathan, si ce n'est qu'il fut tué en ce temps de révolution. Le caractère d'Abner (ce nom n'appartient qu'à l'époque de David) est tout entier de la main de Racine : c'est une concentration en

une seule personne des chefs militaires qui ont aidé au coup d'état de Joad. Racine est par conséquent seul responsable des traits par lesquels ses personnages nous scandalisent. A-t-il été maladroit ? Je ne le pense pas ; c'est de dessein prémédité qu'il a dépeint toute une bande de fanatiques, qui font illusion au premier abord, afin de combattre et de stigmatiser le fanatisme. Il l'a attaqué sous toutes ses formes : le fanatisme monstrueux et sanguinaire dans Jéhu ; celui qui prend de beaux semblants, chez Joad ; celui des bonnes femmes croyantes, chez Josabeth ; celui des sots élèves des prêtres en la personne de Zacharie ; celui de leurs élèves intelligents et bien doués en la personne de Joas. Ces derniers mettront fin un jour à la domination de leurs précepteurs, une fin terrible. Dans ce Joas, Racine — avec plusieurs de ses meilleurs contemporains — voyait non pas l'héritier présomptif officiel, le Dauphin, dont on disait à cause de sa faiblesse corporelle et de son insuffisance d'esprit qu'il serait « fils de roi, père de roi, jamais roi », mais son fils le duc de Bourgogne, qui avait alors précisément l'âge de Joas, huit ans. De cet élève de Fénelon, on avait quelque raison d'espérer ce que le grand prêtre Joad propétise plus ou moins inconsciemment, la chûte de la « Cabale des dévôts », une complète rénovation de l'Eglise et de l'Etat.

Faire entendre cela aux esprits libéraux et épris d'idéal, et présenter aux dévôts un miroir qui leur donne quelque idée de leur laideur morale, telle était, si je ne me trompe, l'arrière-pensée de Racine. Mais pour faire apparaître cette pensée aux yeux et aux oreilles de son public, et pour ne pas s'exposer à des inimitiés dangereuses,, il crut devoir s'imposer quelques sacrifices : il donna à son Joad, principalement dans la première scène du premier acte, un rôle pieux et vénérable ; il mit aux lèvres des jeunes filles du choeur des chants admirables et véritablement édifiants ; enfin il chargea légèrement son Abner, son Joas et même Athalie, qui eût eu sans cela trop d'attrait. Seulement, ces artifices donnèrent à la tragédie quelque chose d'obscur et d'équivoque, qui nuisit à l'effet et en diminua le succès. Cela n'empêche pas qu'en certains passages la véritable intention du poète éclate comme la lumière de l'éclair. Le lecteur me permettra de lui remettre sous les yeux quelques-uns de ces rayons lumineux.

Athalie (à Abner) :

> Votre présence, Abner, est ici nécessaire.
> Laissons-là de Joad, l'audace téméraire
> Et tout ce vain amas de superstitions
> Qui ferme votre temple aux autres nations.
>
> (Acte II, scène 4).

Puis le dialogue d'Athalie avec Joas, qui se termine par ces deux vers :

J'ai mon Dieu que je sers ; vous servirez le vôtre,
Ce sont deux puissants Dieux.
(Acte II, scène 7).

Ecoutez encore Joad parlant à Joas :

Loin du trône nourri de ce fatal honneur
Hélas ! vous ignorez le charme empoisonneur ;
De l'absolu pouvoir vous ignorez l'ivresse
Et des lâches flatteurs la voix enchanteresse.
Bientôt ils vous diront que les plus saintes lois,
Maîtresses du vil peuple, obéissant aux rois,
Qu'un roi n'a d'autre haine que sa volonté même,
Qu'il doit immoler tout à sa grandeur suprême,
Qu'aux larmes, au travail, le peuple est condamné
Et d'un sceptre de fer veut être gouverné ;
Que s'il n'est opprimé, tôt ou tard il opprime.
Ainsi de piège en piège et d'abîme en abîme,
Corrompant de vos moeurs l'aimable pureté,
Ils vous feront enfin haïr la vérité,
Vous peindront la vertu sous une affreuse image :
Hélas ! ils ont des rois égaré le plus sage.
(Acte IV, scène 3).

Et Joas :

Daigne, mon Dieu daigne sur Mathan et sur elle
Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur,
De la chûte des rois funeste avant-coureur.
(Acte I, scène 2).

Mais à peine ai-je commencé ces citations que je suis obligé, pour ménager l'espace qui m'est accordé, de prier le lecteur de regarder lui-même les passages suivants : Acte I, scène 2, (entre Joad et Jésabeth) ; Acte II, scènes 4, 5, 7 où paraît Abner) ; Acte III, scènes 1, 3, 4, 5, 8, où figure Mathan ; Acte IV, scène 3, (le sacre de Joas) ; Acte V, scènes 3, 8 (le met de la fin).

Pour plus d'un contemporain du poète, de semblables paroles étaient un éclair désagréable ; pour d'autres, c'était l'annonce d'une tempête désirée. Tant que vécut le Roi-Soleil, on eut soin qu'elles ne fussent pas déclamées sur une scène publique. Même à Saint-Cyr, il n'y eut de la tragédie d'Athalie qu'un très petit nombre de représentations, dont la plupart n'étaient que des répétitions, et avec peu de spectateurs. Mais un an déjà après la mort du roi, Athalie fit son apparition sur un théâtre de Paris, où, dit Voltaire « elle fut reçue avec transport ». Et au moment où grondait déjà le volcan de la Révolution, en 1787, elle fut saluée de bravos enthousiastes. Il va sans dire que cet énorme suc-

cès fut dû en grande partie aux paroles que nous avons citées et qui répondaient bien aux passions anticléricales et antidespotiques. Quant à moi, outre la jouissance d'un intime acquiescement, elles m'ont donné la preuve que j'ai trouvé et, je l'espère, fait partager à mes lecteurs, le point de vue juste, souhaité par Racine lui-même, pour l'appréciation de sa tragédie.

Maurice SCHWALB.

Traduit de l'allemand par E. J.

Erratum. Dans l'article sur Esther (*Revue Chrétienne* du 1er Mars 1912, page 209, ligne 23), ce n'est pas « La misère d'un millier », mais bien « d'un *million* de Français », qu'il faut lire.

Ibid. page 214, 9e ligne, à partir du bas, lisez : « Le peu de mots que Racine *a osé faire prononcer par Esther* ».

LE PASTEUR AMYRAUT

ET LES « LIBERTINS » [1]

Moyse Amyraut fut toujours remarqué par ses contemporains. Sa vie est celle d'un homme célèbre.

Ses livres, malheureusement écrits trop vite et trop mal, attestent en effet un esprit souvent original, toujours curieux et informé. C'est ce que je voudrais faire entendre maintenant aux lecteurs de la *Revue Chrétienne* par l'etude du premier ouvrage que publia le professeur de Saumur : *Le Traité des Religions contre ceux qui les estiment toutes indifférentes (1631)*.

Au reste, ce ne sera pas le seul intérêt de cette étude qui devra se préoccuper du mouvement général des idées au commencement du XVIIe siècle.

***

Le Traité des Religions contre ceux qui les estiment toutes indifférentes est une œuvre d'apologétique chrétienne, inspirée par les principes protestants, contre la libre-pensée contemporaine aux multiples formes.

On sait qu'au début du XVIIe siècle les libres-penseurs désignés sous les noms divers de déistes, d'athées, de libertins, devinrent de

(1) Voir la *Revue Chrétienne* du 1er décembre 1911. Je dois dire que les quelques renseignements que je donne aux lecteurs de la *Revue Chrétienne* à propos de Moyse Amiraut proviennent d'un mémoire présenté en Sorbonne pour le diplôme d'études supérieures, et préparé sous la direction bienveillante et éclairée de M. le professeur Rébelliau. E. L.

plus en plus nombreux. La preuve en est, encore plus que dans les affirmations du Père Mersenne, dans les supplices affreux de Giordano Bruno (1600), de Vanini (1619), de Jean Fontanier (1621), dans la condamnation du poète Théophile de Viau (1623).

Ce n'était pas seulement le stoïcisme qui gagnait les hommes amis d'une saine raison, mais indifférents au sentiment religieux. Certaine, profonde, est l'influence de l'œuvre stoïcisante de Coras, de Rivaudeau, de Montaigne, de Juste Lipse, de Duvair, de Charron sur les contemporains de Balzac, de Descartes et de Corneille (1). Le sentiment moral stoïcien tendait certes à chasser le sentiment religieux chrétien. Mais tout d'abord on ne s'en aperçut guère. Tous ces écrivains (Montaigne peut être excepté) ne s'inspiraient que des doctrines d'Epictète et de Senèque que pour la plus grande gloire du Christianisme, et leur stoïcisme était christianisé.

Aussi n'est-ce pas tant le caractère stoïcien que le caractère sceptique et naturaliste de certains livres qu'attaquèrent le Père Garasse dans sa *Doctrine curieuse des Beaux-Esprits* (1623) et le Père Mersenne dans *L'Impiété des Déistes, Athées et Libertins de ce temps* (1624). Montaigne est un stoïcien si aimable qu'il finit par prêcher un culte facile de la bonne nature, et une sorte de christianisme opportuniste. Ce disciple d'Epictète est, en un certain sens, le maître des épicuriens Vanini et Théophile de Viau. Et c'est d'autre part Montaigne qui a écrit : « Nous sommes chrestiens à mesme titre que nous sommes ou Périgordins ou Allemands » (2). Si Garasse, comme l'a justement fait remarquer M. Strowski, appelle Montaigne « un autre Homère », c'est pourtant Montaigne qu'attaque en quelque façon le père jésuite, quand il accuse Charron de tenir « toutes religions pour indifférentes » (3). Montaigne est catholique, soit ; mais s'il était en Turquie, il aurait une même foi mulsulmane. Pourquoi ? parce que la raison humaine n'est qu'inconstance et instabilité. Montaigne et Charron sont des croyants sans foi. Le pyrrhonisme pénètre profondément leur christianisme, aussi bien que leur stoïcisme.

***

Tous ces Pyrrhoniens que combattent les apologistes catholiques sont donc des disciples plus ou moins conscients de Montaigne.

(1) Voir Strowski : *Pascal et son temps* t. I. et Lanson : *Histoire de la littérature française*, p. 344.

(2) *Essais* II. 12. Edition municipale de Bordeaux, t. II., p. 149.

(3) *Doctrines curieuses*, p. 28.

Mais ni le P. Garasse, ni le P. Mersen ne se rendent bien compte des origines du libertinage contemporain. Athéistes et libertins proviennent plutôt, selon eux, de la Réformation même. Les protestants ont une grande place dans la *Doctrine curieuse des beaux esprits* et y sont traités comme des impies. Le P. Garasse ne se contente pas d'appeler Luther « un fourbe, un menteur, un ivrogne » ; il l'appelle aussi « un parfait athéiste, un libertin » (1), un homme « parvenu à la perfection de l'athéisme » (2). Castellion, d'après lui, ne crut jamais qu'au vin et aux femmes. Et « l'hérésie » de Calvin n'a point de repos qu'elle n'ait conduit un esprit jusques à l'Athéisme » (3). C'est pourquoi « les Huguenots et Athéistes sont frères jumeaux » (4). « Je trouve, écrit Garasse, une grande conformité de Maximes entre ces deux Sectes » (5). « Moulin et les autres Ministres Huguenots sont de vrays libertins et profanes » (6). « Leur doctrine est fondée sur mesmes principes et maximes » (7).

C'est ainsi que protestants et libertins étaient confondus par les apologistes de la religion catholique. Car le bouillant P. Garasse ne manifeste pas en cela son originalité de polémiste un peu simple et très injurieux. Mersenne, le Père Minime, plus posé, ami de Descartes, à la même opinion, et il l'exprime nettement : « La source des Deistes et des Athées, écrit-il, ne doit point se rechercher plus loin que dans les heresies, lesquelles leur fournissent des maximes comme il vous paraîtra par l'unzième opposition qu'a fait depuis peu Pierre du Moulin... Docteur de l'impiété à Sedan » (8) Le P. Mersenne annonce que son livre est dirigé contre les fameux Quatrains du Déiste qui couraient alors sous le manteau. Ces Quatrains ne proviennent pas sans doute des Huguenots. Mais, écrit Mersenne, « véritablement si je savois que du Moulin s'adonast à la poesie, je conjecturerois qu'il seroit l'auteur de ce poeme, tant sa doctrine luy est conforme » (9).

Il n'en faut pas douter, tel était bien le point de vue des controversistes catholiques. Du même coup, ils atteignaient l'impiété et l'hérésie confondues. Et quand Saint-Cyran réfute *La Somme des vérités capitales* du P. Garasse, il accorde, lui aussi, à son contra-

(1) *Doct. cur.*, p 42
(2) *Ibid.*, p. 777.
(3) *Ibid.*, p. 147.
(4) *Ibid.*, p. 767.
(5) *Ibid.*, p. 216.
(6) *Ibid.*, p. 522.
(7) *Ibid.*, p. 214, voir aussi p. 769.
(8) *L'Impiété des Déistes.* Préface au Lecteur.
(9) *Ibid.*

dicteur que « la corruption des mœurs... s'est glissée en suite de l'heresie » (1).

***

Pour les Eglises Réformées, l'accusation était grave. C'est Amyraut qui ripostera. Son *Traité des Religions* va prouver que les ministres huguenots sont ennemis des Libertins tout autant que les docteurs du catholicisme.

Amyraut nie que les protestants aient jamais favorisé les idées libertines par une indifférence coupable. Il montre qu'au contraire la Réforme fut le signal de graves troubles religieux (2); qu'elle compte des martyrs témoins d'une ferme croyance (3); et qu'elle n'est indifférente ni à l'égard des athées, ni à l'égard de ceux de l'Eglise Romaine, fils respectueux d'un Pape antéchrist (4).

Mais Amyraut n'accuse pas davantage le catholicisme d'être responsable de l'impiété. Il aurait pu l'en accuser ; car catholiques et protestants voyaient volontiers dans la religion adverse la cause de tous les maux. Il préfère prêcher au contraire l'union contre l'ennemi commun. S'il entreprend « ce labeur », c'est qu'il espère avoir « et ceux qui se disent Réformés et ceux qui se nomment Catholiques favorables » (5).

Le ministre de Saumur est, je crois, plus perspicace et plus juste que les Pères Garasse et Mersenne. Le titre de son livre est remarquable, et la Préface ne laisse pas de doute. Pour l'instant les plus dangereux ennemis de la religion sont tous ces professeurs d'indifférentisme, sceptiques et égoïstes, avant tout amis de la paix générale et de leur tranquillité particulière. Or, ces gens-là, qu'est-ce donc, sinon les disciples de Montaigne ?

Amyraut fut toujours sévère pour l'auteur des *Essais*. Il dira de l'amitié de Montaigne et de La Boétie « qu'elle auroit de la peine à se maintenir en l'ordre des mediocres », que c'est « une monstrueuse forme d'amitié, qui tient quelque chose de la vraye... mais qui au reste... » n'est à peu près que d'erreur et d'estravagance » (6). Il osera même comparer le sage bordelais au cynique Diogène. L'un et l'autre ignorent la pudeur. « Et si Diogène a esté un effronté en sa façon de la pratiquer, Montaigne n'a esté gueres

(1) *La Somme des fautes et faussetez capitales contenues dans la somme théologique du Père François Garassus de la compagnie de Jesus*. Dedicace à Richelieu.

(8) *Trait. des Relig.* (2e édition. 1652). Préface et p. 387.

(7) *Ibid.* p. 387.

(6) *Ibid.* p. 388.

(5) *Ibid.* Préface.

(10) *Morale Chrestienne*, t. II. p. 643. 646.

plus modeste en la façon de s'en expliquer, et est la lecture de ses Essais en cet égard, principalement aux jeunes-gens, a fuir comme une peste » (1).

Dans le *Traitté des Religions* on ne lit pas une seule fois le nom de Montaigne (pas plus que le nom de Charron, ou de Vanini, ou de Théophile, ou de tout autre déiste). Mais l'ombre de Montaigne est évoquée presqu'à chaque pas. N'est-ce pas à Montaigne que pense Amyraut, quand il parle de ces gens qui déclarent que pour la religion il est absurde de « remuer les Estats, mettre les Republiques en combustion et s'acharner avec tant d'animosité les uns contre les autres » ? (2) C'est précisément ce que prêchent les *Essais* : « C'est mettre ses conjectures à bien haut prix, lit-on dans cet ouvrage, que d'en faire cuire un homme tout vif » (3). N'est-ce pas Montaigne et son école qui disent « qu'il faut s'accomoder à la façon de servir Dieu, receuë par la coutume ou authorisée par le Magistrat chacun en son pays. Sans beaucoup s'enquerir si elle est Chrestienne ou Juisve, Payenne ou Mahométane » ? (4) Or, ce sont ces opportunistes en religion que dénonce surtout Amyraut. C'est, je crois bien Montaigne que le controversiste réformé désigne comme le principal responsable des impiétés contemporaines.

***

Mais il ne s'en tient pas à ces vagues généralités. Ceux qui prétendent que toutes religions sont indifférentes ne font pas profession tous exactement des mêmes doctrines. Amyraut les distingue en trois groupes et consacre à chacun d'eux une partie de son livre.

D'abord ceux qui nient toute Providence et vénèrent seulement un Dieu lointain, tout à fait indépendant de l'humanité. Ceux-là sont les modernes Epicuriens. Puisqu'ils croient en Dieu, Amyraut veut bien ne pas les appeler de « cet infâme nom d'Athée » (5). Mais il montre les conséquences de l'épicuréisme. Ces conséquences sont révoltantes. Non pas seulement en chrétien, mais simplement en moraliste, Amyraut dénonce la secte d'Epicure. « Ce n'est pas de cette Eschole que sont sortis les Régules et les Catons, on

(1) *Ibid.* t. III. p. 554.
(2) *Trait. des Relig.* Préface.
(3) *Essais.* III. 11.
(4) *Trait. des Relig.* Préface. Amyraut semble bien viser directement ici la phrase fameuse de Charron, que releva le 6 Mersenne (*L'Imp. des Déistes.* p. 2 5) : « Qu'il faut suivre la nature, que nous naissons chrestiens, Turcs ou Juifs ; et que la religion n'est pas en nostre choix ; et eslection ».
(5) *Trait. des Relig.*, p. 2.

en verroit plustot venir les Aristippes et les Héliogabales » (1). Ailleurs Amyraut définira ainsi les Epicuriens modernes : « ceux en qui les sentiments de la chair ont entièrement corrompu l'entendement ou ceux que quelques défauts de leur conformité naturelle a privés du bel usage de la raison » (2) ; ou bien encore « les brutaux et les débauchés » (3). Si ces gens-là ne sont pas athées, ils ont du moins une doctrine et une morale qui ressemblent étrangement à l'athéisme.

Après les Epicuriens, les Déistes. Car ce sont bien les Déistes que combat Amyraut sans les nommer quand il parle de ces hommes qui « advouënt une Providenee laquelle gouverne le monde, mais ne reconnaissent aucune expresse revelation de la volonté de Dieu au fait de son service » (4). Quels sont exactement les sentiments de ceux-là ? Amyraut ne saurait le dire, parce que, déclare-t-il, ils ont honte de leurs opinions. « Pour vivre parmi les gens d'honneur, ils dissimulent leurs sentimens » (5). « Il est mal-aisé de savoir quelles opinions ils ont... pource qu'ils se cachent et ne paroissent pas volontiers en public » (6). Au lendemain du supplice horrible de Vanini et du procès de Théophile de Viau, cela se conçoit. Les paroles du ministre de Saumur peuvent sembler d'une ironie cruelle.

Amyraut les considère comme des athées honteux. Ils paraissent plus sensés que les Epicuriens et reconnaissent une Providence. Mais cette Providence est tellement vague qu'elle ressemble bien à la Divinité d'Epicure. Comme Aristote, ces beaux-esprits ne voient en Dieu qu' « une cause universelle », et ils nient « qu'une Providence spéciale pourvoye à tous les particuliers événements des choses qu'on nomme contingentes » (7). Bien entendu ils nient aussi toute révélation. Décidément ce sont bien comme les Epicuriens des athées. Il faut avouer qu'Amyraut a plutôt raison. Il pouvait y avoir des Déistes sincères. La plus part d'entr'eux cachaient pourtant une conviction athée. Preuve en est ce *Quatrain du Déiste* qui déclare préférer l'athée au bigot :

Au regard de l'Athée, encor qu'ingratement
Il nie l'Eternel et sa saincté police,
Si n'en parle-t-il pas si injurieusement
Comme fait le Bigot traitant de sa justice (8)

(1) *Ibid.* p. 16.
(2) *Morale chrestienne*, t. I. p. 133.
(3) *Ibid.* t. I. p. 134.
(4) *Trait. des Relig.* Préface.
(5) *Ibid.* p. 136.
(6) *Ibid.* p. 151.
(7) *Trait. des Relig.* p. 153.
(8) Lachèvre. *Le procès de Théoph. de Viau.* [illegible] 12[illegible] [illegible]rain 105.

Epicuriens et Déistes sont fils bâtards de Montaigne. Les sceptiques en sont les enfants légitimes. Les sceptiques modernes n osent pas nier la Providence et la Révélation, mais ils n'estiment pas que cela les oblige à suivre une forme de Religion certaine et déterminée ; Secte de gens inconnuë des Anciens et née de nos temps » (1). Ils affirment « que toutes les choses extérieures ne sont ny bonnes ny mauvaises de leur nature. et qu'estans ainsi indéterminées en elles mesmes, il dépend de nostre intention et de la fin à laquelle nous les destinons, de leur donner par manière de dire leur estre » (2). Amyraut s'efforce de leur prouver le contraire et que la Révélation chrétienne exige certains actes très précis. Surtout il dénonce leur hypocrisie : « Certainement, écrit-il, ces gens qui parlent tant de la paix publique ne s'en soucient gueres ; c'est leur propre paix qu'ils cherchent » (3). Au fond ils ont le christianisme en horreur. Mais afin de ne pas être « tenus pour monstres.... ils se couvrent de la belle apparence du désir de la paix, et cherchent des masques pour déguiser une face si hideuse » (4). Comme les Epicuriens et les Déistes, ils sont en réalité des athées.

« En la Chrestienté, conclut Amyraut, qui n'est ny Catholique ny Réformé, pource qu'aussi il ne peut estre Payen ny Juif, ni Mahométan, sinon qu'avec le goust de la piété, il ait perdu le sens commun, il faut nécessairement qu'il soit Athée » (5).

***

Amyraut refute successivement et longuement les opinions de tous ces athées, épicuriens, déistes ou sceptiques. Il serait fastidieux et vain de rappeler tous ses arguments, pour la plupart empruntés aux apologies de tous les âges. Ce qui est nouveau, c'est une constante préoccupation morale. L'argument souverain de l'apologète réformé, c'est la voix de la conscience et le mot y est, *l'expérience* religieuse. — Dans sa Préface, il l'annonce clairement :

« Or prendray-je, dequoy je le (le lecteur) veux advertir dès le commencement, la meilleure partie de mes raisons des mouvemens de nostre nature et de la conscience, sans m'estendre dans ces longues disputes... Aussi veritablement ne croy-je pas qu'envers

(1) *Trait. des Relig.* Préface.
(2) *Trait. de Relig.* p. 221.
(3) *Ibid.* p. 392.
(4) *Ibid.* p. 393.
(5) *Ibid.*, p. 394.

ceux qui ont quelque goust de piété il y ait de meilleures raisons que celles qui se puisent de ses mouvemens, ou, qu'envers ceux qui n'en ont du tout point, une autre manière de disputer puisse avoir beaucoup d'efficace... » (1)

Il revient sur cette idée dans l'ouvrage même :

« Sans contredit la meilleure connoissance qu'on pourroit avoir de la nature d'un medicament, seroit le bon, prompt et certain soulagement qu'on en auroit receu en son mal... Semblablement la meilleure connoissance qu'on sçauroit avoir de la revelation de la verité celeste en ce poinct, seroit par l'espreuve de la consolation qu'elle apporte aux ames des hommes et par son efficace... D'un costé ceux qui connoissent la verité par ceste marque, n'ont presque à faire d'aucunes autres ; et d'autre part nous traittons maintenant avec ceux qui ne peuvent connoistre ceste verité par l'expérience de sa vertu » (2).

Le *Traitté des Religions* est inspiré par ce principe. Amyraut ne manque point sans doute d'employer « l'outil du discours et de la raison », mais son argumentation est aussi d'ordre moral. Il ne se contente pas de prouver logiquement l'absurdité de l'épicuréisme, il en montre l'immoralité. Il faut une providence qui récompense les bons et punisse les méchants, dès ici bas ou « à un autre temps » — L'immortalité de l'âme est une exigence morale parce qu'elle est la garantie de cette justice transcendante, ainsi que du souverain bien.

Contre les Déistes, Amyraut affirme la nécessité morale de la Révélation. Devant la mort qui nous épouvante, il faut bien croire à une « sage Providence ». Et la souffrance aussi n'est expliquée que par la révélation ; c'est un commencement de vengeance sur les méchans et un paternel exercice de charité sur les bons » (3). La Rèvélation est seule garantie de la vraie vertu. S'il y a eu de grands païens, c'est qu'ils furent inspirés de Dieu. Il faut absolument « une lumière surnaturelle « pour éclairer les mystères de notre vie morale.

*
* *

La troisième partie du *Traitté des Religions*, où Amyraut prouve la vérité de la révélation chrétienne, contient encore des arguments moraux en grand nombre. Mais elle a surtout un caractère exégétique.

(1) *Trait. des Relig.* Préface. M. A. Viguié avait déjà signalé cette page dans son *Histoire de l'Apologétique protestante*.

(2) *Ibid.*, p. 179.

(3) *Trait. des Relig.* p. 205.

Ces sceptiques, dit Amyraut, ne croient pas en réalité et quoiqu'ils en disent, à la révélation des écritures. Pourquoi ? Parce qu'ils préfèrent à la lecture attentive de la Bible le commerce des livres profanes. « La seule lecture du Vieil et du Nouveau Testament, qui ne les occuperoit pas si long-temps que le quart des Amadis ou le Roman d'Astrée, les desmeleroit de ces perplexités, s'ils y apportoient un esprit attentif... » (1). Et le théologien protestant montre qu'un esprit attentif ne peut pas plus douter de l'existence du Christ et des apôtres que de celle d'Alexandre et de César, que « la matiere » et « le « stile » des Ecritures porte la marque des apôtres ; que la Bible est d'une parfaite unité et révèle l'action progressive de Dieu.

Cette leçon d'exégèse termine le livre. La *Préface* faisait même espérer une discussion exégétique plus précise. On y lisait une petite phrase aussi vague que remarquable. A propos du scepticisme envahissant, Amyraut écrivait : « ... mesme il semble que quelques uns d'entre ceux qui portent le nom de Theologiens l'embrassent...» Quels étaient ces théologiens ? Sans doute les exégètes de l'époque, et les exégètes catholiques qui discutaient contre les huguenots respectueux de la lettre même de la Bible l'inspiration littérale des Ecritures. Amyraut n'était peut-être pas sur ce point aussi hardi que le professeur Cappel, son ami et son collègue à l'Académie de Saumur, auteur d'un livre sur les points voyelles, accents et signes diacritiques de l'Ancien Testament, ajoutés, selon lui, par les massorètes du Ve siècle (2). Les exégètes catholiques devaient en tout cas lui déplaire ; et il ne songeait pas sans doute seulement au cardinal Bellarmin (1542-1621) préoccupé des divergences des éditions de la Bible. Il pensait peut-être à Philippe Codurc, secrétaire du Roi et traître au protestantisme, qui écrivit un livre sur les différences de généalogie de Jésus-Christ selon Mathieu et Luc ; à Simon Le Muis, archidiacre de Soissons, professeur en langue hébraïque au Collège Royal de France, au P. Jean Morin surtout, oratorien de Saumur, qui en 1628 publia une édition de la Bible grecque des Septante, avec une préface où il prétendait que le texte hébreu d'aujourd'hui avait subi de graves corruptions de la part des Juifs.

* * *

Cette petite phrase de la *Préface* où nous voyons peut-être beaucoup plus ou autre chose qu'elle ne cache, serait la seule riposte

(1) *Trait. des Relig.* p. 390.
(2) L'ouvrage de Cappel, *Arcanum punctuationis revelatum*, parut en 1624.

agressive d'Amyraut aux catholiques accusant le protestantisme d'avoir favorisé les idées libertines. Le *Traitté des Religions* reste un ouvrage remarquable par le ton égal et mesuré qu'il ne cesse d'avoir ; remarquable aussi par son apologétique tout a fait nouvelle, je crois, basée sur « les mouvemens de nostre nature et de la conscience » et sur cette expérience religieuse, preuve morale et seule certaine de la vérité chrétienne, au dire de Moyse Amyraut. — C'est ainsi que le théologien de Saumur est un ancêtre de ceux, dont le nombre va croissant, que ne peut satisfaire aucune logique ou aucun système, et qui se soucient plus volontiers des exigences du cœur et des aspirations de la conscience morale.

Edgar LAFON.

A PROPOS DE SCHOPENHAUER

Schopenhauer est redevenu à la mode ces derniers temps, avec la célébration du cinquantenaire de sa mort, commémoré en Allemagne, en 1910, avec une respectueuse sympathie. Cette année-là, à Leipzig, a paru la troisième édition — revue et augmentée — de la *Vie de Schopenhauer* par le juge von Gwinner, confident du philosophe et exécuteur de ses dernières volontés. Cette biographie, s'ajoutant aux deux récents ouvrages du consciencieux et regretté Edouard Grisebach : *Schopenhauer's Gespræche und Selbstgespræche* (Berlin 1898) et *Schopenhauer · Neue Beitræge zur Geschichte seines Lebens* (Berlin 1905), ainsi qu'aux études minutieuses de divers critiques allemands contemporains, a remis en lumière la figure et l'œuvre du pessimiste de Francfort, et permis de porter sur elles un jugement éclairé. Cette appréciation ne pourra d'ailleurs être définitive qu'après l'achèvement de la grande édition en dix volumes des écrits de ce philosophe, que prépare Deussen, de l'Université de Kiel, et qui comprendra la totalité des manuscrits inédits conservés à la bibliothèque royale de Berlin. Cette curieuse personnalité et cette œuvre originale n'ont pas été oubliées en France. Sans parler des études déjà anciennes de Foucher de Careil (1862), de Th. Ribot (1874) et de Caro, Challemel-Lacour, Bourdeau, etc., il convient de rappeler les travaux plus modernes de Bossert (*Schopenhauer : l'homme et le philosophe*, 1903) et de Rzewuski (*L'Optimisme de Schopenhauer*, 1908), et de signaler les publications toutes récentes de M. le professeur Ruyssen et de M. Ernest Seillière (1).

Quelle est, au juste, la physionomie qui se dégage de ces divers écrits ? Dans les ouvrages de Grisebach apparaît un Schopenhauer différent du bizarre vieillard égoïste et désabusé que l'on sait : le cœur est resté jeune et vibre toujours. Le livre de von Gwinner le rend également sympathique. Certes, il reste mi-

(1) Ruyssen, Schopenhauer (Alcan 1911 ; 7 fr. 50) ; Seillière, *Arthur Schopenhauer*, chez Bloud, 7, place St-Sulpice, Paris, 1911 ; 2 fr. 50.

santhrope ou plutôt, selon son expression, « éviteur d'hommes », mais on le voit brûler de colère ou de compassion au spectacle des injustices et des misères, ou s'épancher affectueusement dans ses lettres sur la mort d'anciens amis, ou se rendre utile aux rares amis qui lui restent. Vieillard, il a gardé quelque peu son âme ardente et passionnée, vouée à la souffrance par l'excès même de sa flamme, et amenée par les amertumes de la vie à réprimer ses élans de tendresse ou de compassion. Franc jusqu'à la brutalité, obstiné et bourru comme son père, le jeune Schopenhauer cachait sous cette rugueuse écorce une nature avide de vérité, d'art et d'affection. « Je connais ton cœur, lui écrivait sa mère en 1807, et je sais que peu de gens sont meilleurs que toi ». Pessimiste à la façon de lord Byron et de Châteaubriand, il associait parfaitement à cette douleur « poétique » un fiévreux besoin d'amitié et d'amour, et, comme il le disait, « le désir de s'ouvrir à autrui et de le voir s'ouvrir à lui ». Il fut réveillé de son illusion romantique par le coup que lui porta l'attitude de sa mère, qui refusa de le laisser venir habiter avec elle à Weimar et prit pour compagnon un certain Gerstenberg. Son coeur saigna encore en 1823, au retour de son second voyage en Italie, à la suite d'aventures romanesques où il n'avait pas trouvé le bonheur qu'il cherchait. Un noble cœur malheureux : tel il apparaît à ses admirateurs, en particulier à M. de Wyzewa, qui lui a consacré un article éloquent (*Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1910). — Tout autre est l'image que trace de lui M. Ernest Seillière. D'après les faits qu'il a pu rassembler, Schopenhauer était égoïste, terriblement vaniteux, peureux et gourmand, dédaigneux jusqu'à l'impolitesse, ironique jusqu'au dénigrement, impatient jusqu'à la grossièreté, violent jusqu'à maltraiter. Il rompit avec sa soeur Adèle pour des questions d'argent où il se montra fort peu généreux. Vieillard, il devint défiant et ne songea plus qu'à sa renommée. Ce portrait ressemble fort à celui qu'a peint Victor Cherbuliez (1). Schopenhauer y apparaît orgueilleux, égoïste malgré les conseils de pitié qu'il donnait, ingrat par exemple à l'égard de son disciple Frauenstædt auquel il avait de grandes obligations, implacable envers ses ennemis, dur pour sa mère. Cherbuliez n'aime pas non plus ce pessimisme « sans douleur », comme le disait Kuno Fischer, surprenant chez cet homme privilégié après tout, véritable « enfant du dimanche », qui, dans sa vieillesse, déclarait s'être procuré la plus grande somme de bonheur qu'un être humain ait jamais savouré ici-bas, et, il faut l'ajouter, ce pessimisme joyeux dont il jouissait

(1) *Schopenhauer : l'homme et le philosophe*, par Valbert (Cherbuliez) *Revue des Deux-Mondes*, 1er septembre 1893.

en artiste. — Si Grisebach et von Gwinner sont trop indulgents, MM. Seillière et Cherbuliez paraissent un peu sévères, et il semble plus équitable de tenir compte, avec M. Ruyssen, de sa franchise et de la mauvaise hérédité nerveuse qu'il tenait de son père.

Quant à l'œuvre de Schopenhauer, quel jugement convient-il de porter sur elle ? La tâche n'est pas trop malaisée, si l'on s'aide de l'attrayant exposé de M. Seillière et surtout de la savante étude de M. Ruyssen (1). Sans songer à en donner ici un résumé complet, rappelons la tendance de ce système brillant mais paradoxal, à la fois grave et humoristique, hostile à l'intellectualisme philosophique de Hegel et inspiré par les théories de Platon, de Kant, du brahmanisme et aussi par la doctrine chrétienne. Pour le penseur francfortois, le principe du monde est la Volonté inconsciente. Par un caprice inexplicable, par une erreur qui a éé une sorte de chute originelle, cette volonté, une et bonne, s'est morcelée à l'infini, s'est incarnée dans le monde des apparences (il ne s'agit pas de création), en une pluralité d'êtres qui se livrent bataille, pareils aux tronçons de certaine fourmi tropicale (*bull-dog*), coupée en deux, qui s'attaquent à mort. Cette volonté objectivée devient mauvaise : elle se mange sans cesse elle-même, chaque être réclamant tout l'accroissement possible de vie. De là, naît la souffrance universelle... Ce monde est le plus mauvais des mondes possibles. Il n'y a pas de progrès moral. Pareille à une domestique qui exhorte souvent sans succès son jeune maître à être bien sage, l'intelligence échoue d'ordinaire à guider la volonté, qui se détermine souvent dans un sens opposé à ses conseils. Notre caractère inné, par lequel la volonté métaphysique est représentée en nous, est déterminé et se prononce de toute nécessité pour le motif qui se trouve le plus puissant sur lui. La responsabilité subsiste cependant, car l'homme a choisi librement dans une vie antérieure son tempérament psychique (théorie de Kant sur le *caractère intelligible*), mais notre caractère n'est pas perfectible, et en définitive le pessimisme s'impose à l'esprit.

Il n'a pourtant pas le dernier mot, et ici commencent ces heureuses contradictions si bien relevées par l'éminent professeur de Heidelberg, Kuno Fischer (2). Le sage schopenhauérien, cédant à l'instinct de pitié qui est comme le ressouvenir de l'Unité primitive d'où sortent les êtres et nous fait sentir notre solidarité

(1) Cf. Seillière, *Schopenhauer* : 2e partie, chap. Ier : *les assertions fondamentales du système : le subconscient divinisé*, et Ruyssen, *Schopenhauer* chap. V à XI.

(2) *Geschichte der neuern Philosophie*, t. VIII, 1893.

avec eux, affirme cette Unité dans ses actes par l'exercice de la compassion et des bonnes œuvres, accepte la douleur comme la loi de la vie, la recherche même par le renoncement volontaire poussé jusqu'à l'ascétisme. Avec l'aide de la grâce qui lui sera départie par la Volonté métaphysique, il pourra nier ainsi la volonté de vivre, c'est-à-dire cesser de regarder la vie comme désirable (1), et il sera délivré pour toujours des peines de cette vie et surtout des vies ultérieures dont parle la métempsychose, châtiment réservé à ceux qui auront voulu la vie jusquà leur dernier soupir. A la fin, le sage entrera dans le Nirwana, état extatique avec apaisement de l'âme, au sein d' « une lumière dont notre soleil n'est que l'ombre ».

Voilà donc la porte rouverte à l'optimisme, avec cette perspective de paix ineffable. Il y a plus (2). Il faut noter ce que M. Seillière appelle « les concessions de Schopenhauer à une vue plus rationnelle du monde ». Notre pessimiste déterministe, instruit par l'expérience, a été amené à se contredire encore davantage en admettant un certain degré de liberté, fruit de l'intelligence éclairant la volonté, et à croire à la possibilité du progrès moral et à la nécessité de l'éducation. Dans ses *Aphorismes sur la sage conduite de la vie*, il va même jusqu'à conseiller de persévérer dans l'être », en écartant toute cause de mortification et de souffrance, en suivant son propre exemple !

En somme, cette philosophie est plus intéressante qu'acceptable. Cette volonté inconsciente n'est pas l'idée la plus satisfaisante qu'on puisse se faire de l'essence du monde, et ce déterminisme désolant est si peu admissible que Schopenhauer lui-même a dû le mitiger. Mais ce système est original, non seulement par la richesse des vues psychologiques et l'éclat des développements, mais aussi par son attitude si nouvelle au temps de Hegel, l'opposition au rationalisme .En ce sens, comme l'a noté M. Ruyssen, (3) il a ouvert la voie à l'anti-intellectualisme moderne, aux philosophies de l'intuition et de l'action, celles de Bergson et de W. James. Ajoutons que, malgré les fantaisies parfois bizarres dont il est semé, il est juste de le prendre au sérieux, surtout en raison de la forte empreinte dont il a marqué des personalités telles que Richard Wagner, Nietzsche, Tolstoï, Guyau, Huysmans, d'Annunzio.

Signalons, en terminant cette brève notice — sans avoir le

(1) Il ne conseille pas le suicide, car le suicide nie seulement la vie et non la volonté de la vie, l'homme qui se tue fuyant non la vie heureuse mais la vie douloureuse qui lui est devenue intolérable.

(2) Cf Rzewusky, *L'Optimisme de Schopenhauer*, Alcan, 1908.

(3) *Schopenhauer*, p. 374 et suivantes.

temps de les discuter — les jugements de Schopenhauer sur le christianisme en général et le protestantisme en particulier (2).

Il s'incline, comme la plupart des romantiques, devant la figure du Christ, si pénétrée, dit-il, de vie féconde, d'éclatante vérité poétique et de haute signification morale, et il croit voir dans sa doctrine de grandes analogies avec la sienne. Il la proclame pessimiste pusqu'elle présente notre vie terrestre comme misérable et coupable. Il la juge déterministe puisqu'elle enseigne, avec saint Paul, la prédestination et la grâce. Il signale avec éloge l'ascétisme qu'elle semble préconiser. Il l'approuve d'insister sur la foi plus que sur les oeuvres. Il est pour l'apôtre Paul contre l'épître de Jacques, pour Augustin contre Pelasge, pour Luther contre Tetzel, pour Saint-Cyran contre Molina, pour le don de la grâce contre la puissance du libre arbitre. Quant à la Réforme, il ne l'aime guère. Luther le séduit par son tempérament mystique, mais il ne peut souffrir les tendances rationalistes et l'optimisme de ses successeurs, de même que leur opposition à l'ascétisme et au célibat.

Paul FARGUES

---

(1) Voir Seillière, *Schopenhauer*, p. 149-160.

RAISONNEMENTS ET DÉFINITIONS

Une chose à laquelle nous ne pouvons nous habituer, c'est à voir combien les faits les plus simples, ceux qui sont susceptibles d'être expliqués par des raisonnements de la forme la plus élémentaire, provoquent pour cette explication des raisonnements compliqués, voire erronés. Cette observation n'est pas nouvelle, puisqu'elle se traduit dans le langage vulgaire par cette locution « chercher midi à quatorze heures ». Elle a toutefois de facheuses conséquences, sur la direction des idées de beaucoup de gens. En particulier, pour employer une autre expression populaire, celle de nous exposer à « prendre des vessies pour des lanternes. » Voilà des réflexions que nous avons faites bien souvent, et que, il y a quelques semaines encore, nous suggérait la lecture du compte rendu in-extenso, de la 2e séance de la Chambre des députés du vendredi 17 novembre dernier.

Il y a longtemps, quand nous étions sur les bancs du lycée ou de l'Ecole, on nous disait qu'il y avait deux ordres de sciences, ou plutôt deux ordres de raisonnement dans les sciences. Dans les unes, les sciences mathématiques ou *exactes*, à la base desquelles sont l'arithmétique et la géométrie élémentaire, et dont l'aboutissant est la mécanique rationnelle, on raisonne par *déduction*. On part d'un point rigoureusement établi, indiscutable, et marchant prudemment, on s'avance de vérité en vérité. « Je n'aurais jamais pu, disait un professeur justement réputé (1), affirmer des choses qui m'auraient laissé quelque doute, et il ne m'aurait pas suffi non plus d'avoir la conviction de leur exactitude, il fallait que les élèves l'eussent aussi ; je ne leur aurais jamais donné le conseil de d'Alembert : *Avancez et la foi vous viendra !...* » C'est en effet une question de probité, mais dans ces excellentes intentions n'y a-t-il pas une place pour l'illusion ?

(1) Duhamel Des méthodes dans les sciences de raisonnement. 1re partie, p. 2. Gauthier-Villars.

Dans d'autres sciences, on procède par *induction*. On commence par expliquer certains faits fondamentaux par une hypothèse, on en déduit par le raisonnement des conséquences, que l'on peut vérifier en les comparant aux résultats des expériences ou des observations. Et si un fait expérimental amène à constater une contradiction ou une impossibilité, tout l'enchaînement des déductions s'écroule avec l'hypothèse initiale.

Pour n'en citer qu'un exemple fameux, tant par ses conséquences théoriques que par les personnalités mises en cause, nous rappellerons sommairement ce qui s'est passé pour l'explication des phénomènes lumineux. Deux hypothèses étaient en présence, celle de Newton d'où il résultait que la vitesse de propagation de la lumière devait être plus grande dans l'eau que dans l'air, et celle de Huygens qui aboutissait à une conclusion contraire. La première plus compliquée, était déjà bien malade après les coups que Fresnel lui avait portés ; elle fut indéfendable, après que dans son laboratoire, Foucault fut arrivé à pouvoir comparer les deux vitesses en question.

En pareil cas, de l'opposition de deux hypothèses fondamentales, forcément, si l'une est vérifiée il résulte que l'autre est fausse ; mais il est bien entendu, que si ce que nous reconnaissons comme faux est bien faux, ce que nous croyons vrai ne peut être tenu pour tel, que jusqu'à preuve du contraire.

La théorie découle en tout de l'observation des circonstances de la pratique ; ensuite, elle devient le guide indispensable de celui qui cherche sa voie dans le domaine des applications, où l'on rencontre tant d'écueils. Aux sciences de déduction, origine de toutes nos connaissances positives, il nous faut donc des bases indiscutables ; reste à savoir si celles que nous admettons depuis des siècles, ont la solidité que nous leur attribuons, et à ce propos, revenons à la séance de la chambre.

Au *Journal Officiel* du 18 novembre dernier, on a pu lire ces lignes : « Ce qu'on ne peut définir, — disent certains instituteurs, — ne correspond à aucune idée rationnelle » (1). Et un peu plus loin un interrupteur apostrophant l'orateur « Pouvez-vous nous donner une définition de votre Dieu ? » (2). Et alors logiquement comme nous l'avons entendu répéter trop souvent, Dieu étant indéfinissable, il est impossible de prendre la notion que certaines personnes disent en avoir, pour base de quoi que ce soit de rationnel, comme la morale, avec ou sans qualificatif.

(1) Compte-rendu des débats de la chambre, session extraordinaire de 1911, 14e séance, p. 3121, col. 1, l. 34 à 36.

(2) Ibid, p. 3123, col. 1, l. 2 et 3.

Et en effet Dieu est indéfinissable, et tel croyant a pu dire avec beaucoup de raison, que lorsqu'on cherche à le définir les mots vous échappent. Nous serions donc bien malades, si notre curiosité native ne nous induisait à examiner la solidité des bases des sciences exactes, et là nous retrouvons le latin de Sganarelle. Malgré que ce latin soit du français, c'est la même chose. Nous nous esclaffons à l'admirable scène du 2e acte du *Médecin malgré lui*, mais nous continuons à nous payer de mots.

Les sciences *exactes*, ou plutôt leurs raisonnements et leurs démonstrations reposent sur des définitions. « Omnis definitio periculosa » disait paraît-il un vieux théologien.

Commençons par la Mécanique. C'est nous dit-on la science du mouvement et des forces.

Qu'est-ce qu'une force ? Il y a quelques mois, je rencontrai un élève de l'école polytechnique, avec lequel causant, il me rapporta ce mot d'un de leur professeurs de mécanique. « Une force, je ne sais pas ce que c'est, je ne puis donc vous le dire. » et l'élève ajoutait, « ça, c'est de la probité. » Nous méfierons-nous des jeunes gens toujours prompts à généraliser et à condenser, et mettrons-nous ce propos en doute, mais sous la forme citée, que nous avons reproduite scrupuleusement, il ne peut être discuté, parce qu'il répond trop bien à la réalité. Voilà pour la force passons au mouvement et reportons-nous à un ouvrage déjà ancien.

« La *Mécanique* est la science du *mouvement* et des *forces* (1).

» Nous savons tous ce que c'est que le mouvement, nous savons tous aussi ce que c'est que le *temps* et l'*espace*, et pourtant on peut affirmer qu'il n'est pas possible de définir clairement ces deux notions fondamentales, dont la combinaison produit l'idée du mouvement.

« Réunissez », dit Charles Nodier, « Orphée, Epicure, Démocrite, Aristote, Hippocrate, Archimède, Marc-Aurèle, Cicéron, Montaigne, Bacon, Locke, Leibnitz, Bossuet, Kant, Georges Cuvier, donnez-leur pour rapporteur ce bon prince de la Miramdole, qui s'était engagé à soutenir une thèse contre tout venant, *de omni re scibili ;* et demandez à ces gens là, s'ils savent ce que c'est que le temps et l'espace, il vous répondront qu'ils ne le savent pas, que l'homme ne peut pas le savoir. »

» Essayerons-nous de dire, avec Leibnitz, que l'espace est l'*ordre des choses qui coexistent*, et le temps, l'*ordre des exis-*

(1) Cours de Mécanique et de Machines, professé à l'Ecole polytechnique par Edm. Bour, ingénieur des mines. Paris, 1865. Gauthier-Villars. — Discours préliminaire, p. 1.

tences successives. Mais il est évident, non seulement que nous n'avons rien expliqué, rien défini, mais encore que nous avons fait un cercle vicieux, l'idée de succession dérivant nécessairement de celle du temps. »

Et l'auteur ajoute, ce qui pourra nous être utile tout à l'heure : « La *géométrie*, est la science de l'espace et de sa mesure. On fait quelquefois intervenir en géométrie le mouvement ; par exemple, quand on définit une ligne comme décrite par le *mouvement* d'un point, une surface par le *mouvement* d'une ligne. »

Voilà pour la Mécanique, continuons.

La géométrie est la science de l'espace et de sa mesure, nous nous proposons donc de mesurer quelque chose que nous ne pouvons définir. On vient de voir comment s'y introduit la notion du mouvement, mais indépendamment de la vitesse de ce mouvement ; nous n'avons donc pas à introduire ici la notion du temps, heureusement.

Des esprits affamés de certitude, ont déploré qu'Euclide n'ait pu baser sa définition de deux lignes droites parallèles que sur un *postulatum*. Cela prouverait qu'il ne s'illusionnait pas. D'autrès ont donc cherché à démontrer cette propriété, mais sans succès croyons nous, car cinquante ans plus tard, leur tentative n'avait pas pénétré dans l'enseignement classique. En revanche on y trouvait toujours, comme fondamentale, la *définition* que tout le monde connait, et répète de confiance :

« La ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre. » Mais puisque nous sommes si difficiles sur d'autres questions, nous pourrons avoir l'indiscrétion de demander ce que cela peut bien être qu'un chemin : « C'est une ligne qui... » Donc la ligne droite est une ligne, et nous voilà bien avancés, nous retrouvons le cercle vicieux de Leibnitz, ou une pétition de principes, ce qui se vaut, et pour être en bonne compagnie, il n'y a pas de quoi être satisfait. Et l'on vit là-dessus depuis des siècles.

L'arithmétique est la science des nombres. Le plus élémentaire des nomdres est l'unité. Qu'est-ce que l'unité ? Ah ici nous ne trouvons plus, même une définition. Conçoit-on l'unité ? — Oui ! Peut-on la définir ? — Non ! Et ceci n'est que l'adaptation à notre sujet, d'un mot de Pasteur qui, dans un discours académique s'en prenait au principe même du positivisme.

Ce que nous disons de l'absence de définition de l'unité, ou du nombre un, est tellement vrai, qu'il y a des auteurs qui ont éprouvé le besoin de combler cette lacune, avides de précision,

ou plutôt de ce semblant de précision dont ils se contentent, le prenant pour la réalité. A notre connaissance ces tentatives n'ont abouti à rien, qu'à couper des cheveux en quatre comme écrivait un pédagogue de marque, « qu'à représenter les mathématiques comme une science où l'on raisonne sur des choses qui n'ont pas de sens, et où l'on ne sait pas si ce qu'on dit est vrai; C'est le pendant de la littérature décadente. »

Que conclure de tout cela. Est-ce que les résultats des raisonnements de l'arithmétique, de la géométrie, de la mécanique rationnelle ne sont que des apparences ? En aucune façon, Bien aveugle qui le prétendrait. Nous aurons beau ergoter, cela n'empêcherait pas la terre de tourner. Mais que disons-nous là par habitude, voilà une locution qui a cessé d'être appropriée, on n'est plus bien sûr qu'elle tourne, et voilà comme nous sommes induits en une digression qui n'est peut-être pas un hors d'œuvre, puisqu'en commençant nous visions les raisonnements inutilement compliqués, en voici un exemple.

Depuis un certain temps on ergote sur ce point « la terre tourne-t-elle ? » Nous ne chercherons point à élucider les origines de cette discussion. Depuis qu'on nous l'avait enseigné, nous avions cru qu'après d'autres, mais avec le contrôle de mesures directes de la terre, Laplace l'avait démontré mathématiquement, et que depuis, Foucault l'avait montré matériellement, mais il paraît que ce n'est pas cela. Donc, sur une des nombreuses feuilles de papier que l'on a noircies à ce sujet dans ces dernières années, nous avons trouvé, sur un point accessoire, le raisonnement que voici, au moins à la forme près, car nous n'avons plus l'ouvrage sous les yeux.

Si nous tirons un coup de canon, nous pouvons expliquer les apparences, en disant que le projectile se déplace dans un certain sens, par rapport aux objets environnants. Nous avons aussi le droit de dire que le projectile reste immobile, et que ce sont les objets environnants qui se déplacent par rapport à lui, par un mouvement inverse de celui que nous lui avions attribué dans notre première explication. C'est tout de même un peu plus compliqué ; ensuite, non, on n'a pas le droit de donner cette seconde explication, et voici pourquoi.

Vous n'avez qu'un canon, il me plaît à moi d'en avoir deux, vous n'aurez pas je pense la prétention de m'en empêcher. Je les place dos à dos et, rigoureusement au même moment, dans deux directions exactement opposées, avec la même vitesse, je lance deux projectiles identiques. J'adopte votre seconde manière de raisonner. Tous les objets ambiants vont se trouver animés de

deux mouvements rigoureusement égaux et contraires, par cela même ils resteront au repos, et si je considère chacun des projectiles pris isolement, c'est lui qui se déplacera *réellement*. C. q. f. d. Mais revenons à notre sujet.

Laissons les abstracteurs de quintessence se matagraboliser la cervelle, ne fatiguons pas la nôtre inutilement, et revenons à la vérité, encore qu'elle soit simple. Nous avons le droit modifiant l'interruption lancée à la Chambre, de dire : « A la base des sciences exactes, vous ne pourrez pas nous donner une seule définition où l'on ne nous paie de mots. » Tout repose sur des faits, dont nous avons l'idée la plus nette, parfaitement suffisante à notre avidité de comprendre, idée que le langage ne nous permet pas d'exprimer. Mais nous ne nous permettrons pas cette conclusion naïvement prétentieuse, que nous pourrions qualifier plus sévèrement : « Ce qu'on ne peut définir ne répond à aucune idée rationnelle. » Car à ce compte là, rationnelles ne seraient, ni l'arithmétique, ni la géométrie, ni la mécanique, ni tout le reste.

Il faut donc en rabattre, de la prétendue solidité des principes des sciences dites pourtant et justement, *exactes*. La vérité des principes n'apparaît que par la réalité des conséquences que l'on en tire, en tant, toutefois, que cette réalité on peut la vérifier, ce qui dans l'espèce, est le cas général.

Il y a aussi les raisonnements faux dont il est trop facile de jouer. Aux sophistes qui niaient le mouvement, un antagoniste répondait en marchant devant eux. Pour appuyer leur thèse, ces amateurs de paradoxe *démontraient*, comme on le sait, qu'Achille aux pieds légers courant après une tortue ne pouvait jamais arriver à la joindre. Et leur raisonnement était spécieux, irréprochable en apparence ; seulement, ils ne lui donnaient pas pour cela le temps nécessaire. On peut leur répondre, en calculant, oh bien simplement, avec les données du problème, l'instant précis et le point de la rencontre.

Souhaitons donc que, parmi ceux qui réclament sur d'autres points, des bases précises, solides, beaucoup prennent la peine d'étudier d'un peu plus près les sciences exactes, c'est une étude qui manque à trop de gens, et qui ne pourrait avoir que de bons résultats, en particulier de les rendre plus modestes (1). Et alors des propos tels que ceux rapportés à la Chambre pourraient valoir à leurs auteurs cette réponse un peu brutale : « Avez-vous le droit d'être plus exigents quand il s'agit de baser

(1) Voir à ce propos la remarquable conclusion du petit livre de M. Guillaume *Initiation à la mécanique*, Paris-Hachette.

la morale sur l'existence et les attributs de Dieu, que quand il faut prouver que deux et deux font quatre. »

Avancez et la foi vous viendra ! Bien des maîtres en philosophie et en morale, pourraient répéter utilement ce conseil d'un mathématicien, qui n'était pourtant pas suspect de pactiser avec l'*Infâme*.

Que si ne pouvant nier ce qu'on lit dans le livre de la nature, et à quoi il nous faut une cause, et tenant à supprimer le mot *Dieu*, on décrète, comme l'a fait un conseil général, il y a une dizaine d'années, qu'il sera remplacé dans les manuels scolaires par celui, ou plutôt ceux de : *Force cachée de la nature*, ou quelque chose d'approchant ; nous répondrons : que c'est bien long, que ce n'est pas plus clair, qu'en somme c'est toujours le latin de Sganarelle, et enfin nous répéterons après Gœthe : « Je n'ai point de nom pour cela ! Le sentiment est tout, le nom n'est que bruit et fumée obscurcissant la céleste flamme (1). »

E. C.

---

(1) Faust. Traduction H. Blaze, 8e éd., Paris-Charpentier, 1859, p. 256.

AU PAYS DE LA LUMIÈRE[1]

Au sommet du mont Moriah, à l'endroit même où s'élevait le temple de Salomon, sous la coupole de la mosquée d'Omar qui s'y dresse aujourd'hui, on voit un énorme rocher faisant saillie sur le sol : cette roche que les musulmans ont en vénération excessive et à laquelle ils rattachent une foule de traditions et de légendes, marque, d'après eux, le centre du monde. Le géographe a le droit de sourire de cette prétention naïve ; l'historien en juge autrement. Il est certain que le centre religieux et moral du monde est dans cette région qui s'étend du Sinaï au mont Taurus. Il y a quelque chose de saisissant à voir, assemblés à Jérusalem aux fêtes consacrées, ces pélerins de toute race et de toute langue, appartenant à toutes les confessions chrétiennes comme à toutes les sectes de l'Islam, dont les uns vont se prosterner aux autels particuliers qu'ils possèdent au Saint-Sépulcre, les autres prier à la mosquée d'Omar, tandis que les juifs, non loin de là, vont pleurer leur splendeur perdue et leur patrie profanée sur les débris reconnaissables encore de leur temple détruit. Une pensée superficielle peut déduire de ce spectacle une leçon d'indifférence ou de scepticisme ; mais il est permis aussi d'y puiser une leçon contraire et de voir, dans ce concours universel d'âmes qui s'ignorent encore et se heurtent parce qu'elles s'ignorent, une éloquente et solennelle démonstration de leur unité future.

Et au point de vue historique, quel théâtre que cette région ! Ici, toutes les nations ont passé et ont comme superposé leurs monuments et leurs souvenirs. Il est des lieux où l'on peut suivre l'histoire presque sans interruption, où la poussière du sol est faite des vestiges de toutes les grandes civilisations humaines. On comprend sans peine que les voyages en Orient, et plus spécialement en Palestine, joignent à l'attrait naturel de tous les autres voyages un attrait tout particulier. Qui n'a rêvé de faire,

(1) *Au pays de la lumière. Notes et impressions d'un voyage en Syrie, en Galilée et à Jérusalem*, par Véga (Un vol. in-12 ; Paris, Fischbacher, 1912).

un jour ou l'autre, un pélerinage dans cette Terre-Sainte, nom deux fois mérité par le pays d'Abraham et de l'Evangile, d'où a jailli par deux fois la lumière qui a éclairé et consolé le monde? A ceux que la foi religieuse y mène encore et qui vont y raviver leurs émotions et leurs souvenirs, sont venus se joindre depuis plus d'un siècle ceux qu'y attirent la science, l'art ou la poésie.

Ici encore, c'est Chateaubriand qui a ouvert la voie. En écrivant son *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, il a créé un genre qui devait former une des branches importantes de la littérature au XIXe siècle. Je sais bien qu'on peut discuter sur les dispositions de l'illustre écrivain, visitant la Terre-Sainte. Chateaubriand nous avertit lui-même qu'il est allé en Grèce et à Jérusalem voir les sites qu'il voulait peindre dans son poème des *Martyrs* et aussi chercher « de la gloire pour se faire aimer » par Mme de Mouchy qui l'attendait à Grenade. On ne peut pas dire que l'écrivain soit touché dans le fond d'un sentiment vraiment religieux. Son christianisme n'a jamais été qu'un christianisme artistique et oratoire. Sur ce point, la démonstration de M. Jules Lemaître, dans ses élégantes et subtiles conférences sur Chateaubriand qui ont été l'évènement littéraire de l'année, me paraît décisive. M. Lemaître établit que le *Génie du christianisme* imposa jusqu'à la fin à l'orgueilleux écrivain une attitude de défenseur de la foi et de restaurateur de la religion qui convenait fort peu à sa vraie et secrète nature : il a été l'esclave du succès de son livre. Il montre que, dans les *Martyrs*, c'est le paganisme qui l'inspire le mieux et que dans l'*Itinéraire*, la partie la plus agréable, et qu'il a écrite avec le plus de plaisir, est le voyage en Grèce (1). Chateaubriand arrivait en Palestine, l'imagination pleine des enchantements de la Grèce et, tandis qu'il visitait les lieux-saints en délégué de la chrétienté, il ne songeait qu'au Parthénon ou à celle qu'il allait retrouver à Grenade. Voulez-vous savoir ce que lui inspire l'église du Saint-Sépulcre : « Les lecteurs chrétiens demanderont peut-être quels furent les sentiments que j'éprouvai en ce lieu redoutable : je ne puis réellement le dire. Tant de choses se présentaient à la fois à mon esprit que je ne m'arrêtais à aucune idée particulière. » C'est peut-être un peu sommaire. Le talent de « l'enchanteur » n'est point ici en cause ; et M. Lemaître, qui n'est pas pour Chateaubriand un ami très tendre, ne saurait pourtant contester ni la beauté ni l'éclat ni la nouveauté de tant de magnifiques descriptions ; mais les paysages, les monuments, le ciel et la lumière de l'Orient, qui revi-

(1) *Chateaubriand*, sixième et septième conférences.

vent sous le pinceau du grand artiste, ne sont guère autre chose qu'une toile de fond, un admirable cadre de nature, destiné à rehausser par ses lignes et ses couleurs la figure du voyageur. Chateaubriand, dans l'*Itinéraire*, nous donne bien son journal de voyage ; il nous initie heure par heure à ses aventures, à ses tristesses, à ses mélancolies ; mais il est impossible de se fier à lui, car il est plus soucieux d'art et de poésie que de la vulgaire et souvent prosaïque réalité et il donne toujours aux choses qu'il décrit les couleurs de son imagination.

Nous en dirions tout autant de Lamartine qui, vingt-cinq ans plus tard, à son tour, ira en Orient pour donner pâture à son imagination insatiable, « pour lire la septième page du monde encore non déchiffrée, s'asseoir dans la poussière de Job ou pleurer sur les racines des oliviers qui virent pleurer le Christ. » (1).

Les récits de voyage en Terre-Sainte, écrits en français, ne manquent pas. Laissons de côté les contributions fournies pour la connaissance de ce pays par les savantes explorations archéologiques et les monographies spéciales de MM. de Luynes, de Vogüé, de Saulcy, Victor Guérin, Clermont-Ganneau, G. Perrot, Chipiez, le R. P. Lagrange, pour ne citer que les noms les plus connus. Négligeons aussi la *Vie de Jésus*, de Renan, si nous trouvons que l'histoire obéit trop aux impressions de sa fantaisie et qu'il a trop érigé la divination en méthode critique. Mais n'avons-nous pas à notre disposition le volume de Félix Bovet, qui est celui d'un savant curieux, sagace, qui cherche et trouve à chaque pas le commentaire d'un texte biblique et éclaire, précise, explique la vie même du Seigneur et de ses apôtres ? Pourquoi ne nous confierons-nous pas également aux récits de voyage de MM. Gabriel Charmes, Eug.-M. de Vogüé, Pierre Loti, Louis Bertrand, de Mme Mathilde Sérao ? Dans ces émouvantes et pittoresques contrées les choses et les hommes se présentent sous tant d'aspects intéressants et les modes d'en jouir sont si multiples qu'on peut lire successivement, avec plaisir et profit, leurs descriptions de la Palestine. Les récits de voyage en Orient ne se répètent jamais.

Loti surtout, en deux livres célèbres : *la Galilée* et *Jérusalem*, a su donner des paysages palestiniens et de la ville sainte, des tableaux d'une justesse et d'un relief admirables. Loti est un merveilleux évocateur : il a éminemment le don de voir d'abord et de faire voir ensuite ce qu'il a vu. Malheureusement, cet écri-

(1) *Voyage en Orient.*

vain est un sceptique. Il est allé chercher aux lieux saints la foi qu'il avait perdue. Il est entré en Palestine par le sud, par la route du désert : il espérait durant ce voyage rendre son âme de civilisé jeune, enfantine et vierge, et visiter le pays du Christ avec les dispositions d'un pélerin du Moyen Age (*le Désert*). Mais il semble que cet espoir a été déçu. Ces cinq ou six semaines passées au désert du Sinaï ont, au contraire, encore accru, approfondi, endolori, ce pessimisme instinctif que l'école ne lui avait pas appris et qui avait contribué de bonne heure à vider son âme de toute foi positive. Ce n'est point dans des lieux saints, fussent-ils même les plus féconds en religieux souvènirs, que celui qui a faim et soif de justice et d'amour peut-être rassasié. Jésus ne donne qu'à celui qui a déjà, ou, du moins, qui désire avoir. Il cherche avant tout à éveiller les besoins qu'il veut satisfaire, à faire sortir l'âme de son inertie, à faire naître et à stimuler, dans les consciences qui gisent dans une sorte de sommeil ou de mort, le sentiment de la misère ou de la faute. Ceux qui n'ont pas appris de lui l'humilité, l'obéissance et la confiance de l'amour, s'en retournent à vide.

Dans un tout autre ton sont les notes et impressions de voyage publiées par Véga sous ce titre heureux : *Au pays de la lumière*. On y chercherait en vain cette mélancolie persistante, ce sentiment incurable du néant et de la vanité des êtres et des choses, cette désespérance absolue, qu'on trouve à toutes les pages de Loti et qui s'insinuent même dans ses plus vivantes peintures. A cet égard, Véga, poète elle-même de grand talent à qui l'on doit déjà de très beaux vers (1), n'a rien de commun avec l'auteur de la *Galilée* et de *Jérusalem*. On peut être assuré qu'elle a visité le pays de l'Evangile avec les sentiments qu'il faut avoir pour en recueillir toutes les bénédictions. Avec elle, nous sommes loin de cse pélerins qui s'en vont à Jérusalem chercher des sensations nouvelles et qui en reviennent comme ils étaient partis, blasés sur toutes choses. Véga a une foi bien arrêtée. Elle se recueille dans ce passé plus vivant que le présent même ; elle s'abandonne à son émotion et laisse parler son âme chrétienne auprès du divin tombeau dans l'église du Saint-Sépulcre, ou sur le mont des Oliviers, ou à Gethsémani. Rien de profane ne vient troubler sa méditation mystique. « Comment ose-t-on rire, ou même parler haut à l'endroit (Gethsémani) qui a retenti des gémissements du Sauveur pendant la suprême agonie et comment des fleurs peuvent-elles s'épanouir sur le sol qui

(1) *Légendes et Chansons* (1898), *le Jardin des Hespérides* (1903), *l'Ombre des Oliviers* (1908).

but son sang... Je voudrais le crépuscule, le silence, l'abandon, (p. 194). »

Véga, il y a quelques années, fit un voyage en Syrie, en Galilée et à Jérusalem et en rapporta les notes qui remplissent ce volume. Le but du voyage, c'est la Palestine. Aussi est-elle au centre du récit et en forme-t-elle la partie principale. Les chapitres qui sont consacrés à la Syrie et à l'Egypte sont bien loin d'offrir le même intérêt. Après avoir passé, sans quitter le bateau, à Naples, Athènes, Constantinople, Smyrne et visité Beyrouth et sa faculté catholique, l'oasis de Balbek, Damas dans sa ceinture de fleurs et le murmure de ses fontaines, Véga touche au pays du Christ, à Samak, petit village situé à l'extrémité méridionale du lac de Tibériade. De là, elle se dirige à travers les eaux sacrées vers Tibériade, qui est au nord-ouest. Ici courte halte avec rayonnement dans toutes les directions : Bethsaïda-Julia, Capernaüm, Nazareth. Puis nous descendons avec elle vers Haïfa ou Caïfa, au bord de la Méditerranée et, après une rapide excursion au Carmel et à Saint-Jean-d'Acre, le bateau nous conduit à Jaffa, le port de Jérusalem. Le voyage se termine par un séjour à Jérusalem d'abord et en Egypte ensuite.

La première impression de Véga, arrivant à Jérusalem par la nouvelle porte de Jaffa, est une déception, et elle le dit simplement. De même que Rome, Jérusalem ne se révèle pas au premier coup d'oeil. Peu à peu cependant l'antique prestige opère ; Jérusalem se révèle à la voyageuse non seulement avec les souvenirs à jamais sacrés qu'elle représente, mais encore avec sa physionomie et son mouvement incomparables. A partir du second jour, c'est une succession d'émotions ininterrompue auxquelles elle s'abandonne avec ravissement et qu'elle cherche à nous communiquer. Nous suivons, dans ses notes prises au jour le jour, le progrès de cette initiation, qui semble nous être faite à nous-mêmes et à notre tour nous sommes gagnés et conquis. Jérusalem nous apparaît en son ensemble et en son détail, dans une atmosphère d'une douceur et d'une limpidité merveilleuses, avec ses églises et sa mosquée, ses murailles et ses portes, son sol accidenté, ses ruelles étroites et couvertes, ses voûtes antiques, ses montagnes arides, ses campagnes désolées, et sa population mêlée, grouillante et bigarée, qui donnent à la ville sainte un aspect unique au monde.

Les brefs et vifs récits de Véga donnent l'illusion du voyage lui-même à tous ceux qu'une chaîne étroite attache au rivage. Elle ne se fie pas aux récits ou aux descriptions des autres ; elle ne se contente pas de marcher dans les empreintes des voyageurs qui l'ont précédée ; elle veut contempler de ses yeux

ces beautés nouvelles, jouir pour elle-même de la splendeur, de la douceur ou de la mélancolie des choses, et elle note simplement, d'une main légère et sûre, sans phrase convenue, sans effets de rhétorique, sans admiration factice l'impression qu'elle a reçue, telle qu'elle l'a reçue. Vous pouvez la prendre pour guide, repasser par le même chemin, revoir les sites et les villes qu'elle a vus, je suis sûr que vous n'aurez pas de déception.

Ne croyez pas pourtant que ses notes de voyage, pour être d'une scrupuleuse exactitude et d'une parfaite sincérité de sentiment et de style, soient froides et sèches. Véga, avons-nous dit, est un poète, et un poète comme elle ne sent pas tout à fait comme les autres hommes. Sa sensibilité est plus délicate, puisque ses perceptions sont plus fines et plus vibrantes ; sa mémoire visuelle est plus sûre et plus longue ; les lignes et les couleurs, les détails significatifs, l'originalité pittoresque des paysages, des costumes, des ruines, entrent en elle et s'y gravent d'une manière plus profonde. Elle trouve ensuite, pour exprimer le caractère d'un site ou l'émotion d'un souvenir, des mots chargés de plus de sens, de plus de couleur que les nôtres, et qui rendent présent ce qu'ils décrivent et font vivre ce qu'ils racontent ; ils agissent sur les plus pauvres objets comme le soleil lui-même, qui donne un air de fête et de joie aux plus misérables haillons et aux plus humbles masures. En outre, il y a affinité profonde et harmonie naturelle entre son talent et le caractère des lieux qu'elle a traversés. Elle met dans ses descriptions toutes les couleurs, toute la lumière de l'Orient. « La lumière, dit-elle quelque part, m'a toujours semblé la plus grande joie, la plus divine volupté de la vie. » On comprend que l'Italie et l'Orient l'aient attirée particulièrement et soient les pays préférés de sa rêverie et de sa pensée. Elle excelle à décrire toutes les nuances que la lumière revêt en Orient, toutes les sensations qu'elle provoque, et à rendre le charme incomparable de ces belles nuits de septembre que le croissant de la lune illumine comme un cimeterre étincelant. Quand la prose lui paraît insuffisante, elle a recours tout naturellement au vers, et des sonnets exquis, des petits poèmes pleins d'émotion et de poésie sont ainsi souvent semés au cours de ses croquis de voyage, rendant une impression plus vive ou une sensation plus profonde qu'elle a particulièrement ressenties et qu'elle veut nous faire partager.

Elle est assez nourrie de la Bible pour revivre l'histoire de ces lieux où l'on ne peut faire réellement un pas sans fouler un souvenir et assez exactement informée pour faire parler ces ruines à demi sorties de terre. Ajoutons qu'elle ne se départit jamais

d'une réserve discrète et de bon goût et que ses récits tiennent l'attention en éveil sans la fatiguer.

Son livre ne mériterait donc que des éloges si sa critique était toujours à la hauteur de son observation ou de sa poésie (1). Véga semble avoir un certain faible pour les traditions locales concernant les lieux saints ; elle ne nie pas assez résolument certaines attributions par trop fantaisistes. Ainsi elle parle de « l'endroit où le Seigneur s'entretint pour la dernière fois avec ses disciples, avant de retourner au ciel (p. 216) » ; du lieu où Jésus enseigna l'oraison dominicale à ses apôtres (p. 218) ; de la Rue Droite qu'habita saint-Paul à Damas (p. 101). Ailleurs encore, elle écrit : « *On pourrait à la rigueur* admettre l'authenticité de la pierre où le corps du crucifié fut déposé pour l'embaumement (p. 182). » — « Tandis que j'étais prosternée devant l'étoile d'argent qui désigne l'endroit où naquit le Sauveur, *emplacement peut-être authentique* — la tradition est si ancienne... (p. 252) » L'idée ne lui vient pas à l'esprit que rien n'est plus difficile de faire concorder, avec l'état actuel des lieux et des ruines, les indications d'Eusèbe, de Josèphe et de la Bible. Mais il ne faut pas oublier que nous sommes sur un sol où les traditions légendaires elles-mêmes font partie de l'histoire, ou du moins, cachent un sens qu'il faut interpréter.

Une des déceptions les plus fréquentes et les plus pénibles peut-être qui attendent le voyageur en Palestine, c'est l'incertitude dans laquelle on reste en face des lieux consacrés par la vénération traditionnelle. Il semble que Véga l'ait éprouvée (voir p. 144, 182, 195). Vous allez au jardin de Gethsémani ; il vous est impossible de désigner l'endroit exact où le Sauveur s'est incliné, sans murmure comme sans faiblesse, devant le mystère des voies divines, et celui où il a reçu le baiser du traître. Vous suivez la *via dolorosa* avec les quatorze stations du chemin de la croix marquées sans hésitation par la piété superstitieuse des pèlerins, et il faut se demander si Jésus a vraiment suivi ce trajet pour aller du prétoire à la mort. Qu'importent, il est vrai, ces incertitudes ou ces impossibilités ! Dieu a voulu que les preuves de l'Evangile fussent toutes spirituelles, comme l'Evangile lui-même, et que la conscience n'en pût trouver d'autre démonstration que l'effet même qu'elle en reçoit directement. N'essayons

(1) Pour le dire en passant, on regrette également la prédilection un peu exclusive de Véga pour les manifestations de la piété catholique en Orient. Elle ne parle guère que des œuvres et des cérémonies catholiques Ce n'est pas que ses croyances l'entraînent vers le catholicisme : elle est protestante par conviction personnelle et réfléchie. Mais en voulant être juste envers une église qui n'est pas la sienne, elle a dépassé peut-être la mesure.

pas d'enchaîner notre Dieu à quelque chose de matériel ou de particulier dans le temps et l'espace. Notre vie religieuse ne dépend que de notre foi, et celui qui en est la source et la fin, est indépendant de toutes les théories ou représentations humaines : il suffit, pour sentir sa divine présence, d'élever notre âme vers lui et de l'adorer en esprit et en vérité.

Mais si les reliques amoncelées dans les églises ou dans les couvents ne rendent jamais sensible cette vérité divine qui ne se révèle qu'à ceux qui la cherchent, il n'en est pas de même des paysages palestiniens. Voilà des témoins qui n'ont pas changé, malgré les révolutions qui ont tant de fois bouleversé ce pays ! « La physionomie de ce pays ne nous déroute point. Austère et lumineuse, âpre avec de rares sourires, majestueuse, non de dimensions et de distances, mais de lignes et de proportions, cette terre n'est pas indigne du drame prodigieux qui s'y déroula. Une contrée d'une beauté moins sobre et grave n'aurait pas convenu à la tragédie la plus poignante et la plus sublime de l'histoire(1).» Mais, à cet égard encore, nous n'oserions pas dire qu'on ne soit jamais déçu. Il y a quelque chose d'agaçant à voir les légendes les plus insignifiantes, trouver dans la Palestine des localités déterminées, tandis que les souvenirs les plus importants de l'histoire évangélique ne peuvent être fixés la plupart du temps. Par exemple, on nous montre le lieu où la crèche fut posée dans l'église de la Nativité et la dalle de marbre rose où le corps de Jésus fut couché pour l'embaumement, et il est fort difficile de déterminer exactement la situation de Capernaüm où le Maître exerça son ministère.

Pour ceux qui, sans méconnaître ce qu'il y a d'unique et d'incomparable en lui, ne l'arrachent pourtant pas à l'histoire et prennent au sérieux sa réelle humanité, le récit d'une voyageuse comme Véga qui sait observer avec sagacité et dire avec une précise sobriété ce qu'elle a vu, n'en offre pas moins un intérêt tout particulier. Le Christ, sujet d'Hérode Antipas, fut certainement un fils authentique de la race hébraïque ; il tenait à cette race par son sang et sa chair, son caractère, son tour d'esprit et de conscience, comme il appartenait à sa génération et à son temps par le dialecte qu'il parlait, par les connaissances générales qu'il avait du monde, par les opinions courantes qu'il avait reçues de la tradition : notion de la justice, notion générale de Dieu, messianisme, idée du Royaume et de la fin imminente du monde, etc. C'est dire que cette fleur divine venue couronner dans les derniers temps d'Israël, au profit de l'humanité, le vieil

(1) *Au pays de la lumière*, p. 204.

arbre historique issu du patriarche Abraham, ne peut être séparée de sa tige : elle n'aurait plus toute sa beauté originale. Dans l'histoire de Jésus, le fond du tableau n'est pas moins nécessaire que le portrait même, car c'est ce fond qui fait une partie de la vérité du portrait. A cet égard, comment ne serions-nous pas reconnaissants à Véga de toutes les lumières nouvelles et de toutes les images précises qu'elle nous apporte des pays qu'elle a traversés ? Ceux qui ne peuvent aller visiter les lieux saints feront, en l'écoutant, ce voyage de Damas à Tibériade et à Jérusalem que tout lecteur de la Bible depuis son enfance a rêvé de faire. Pour peu que l'imagination se mette de la partie, ils se verront sur ces chemins historiques, à travers les collines grises ou pierreuses de la Judée ou à travers la verdoyante Galilée. Leur piété s'éclairera et se réchauffera en même temps. Ils se sentiront plus près du Sauveur, et l'histoire évangélique prendra pour eux plus de relief et de réalité.

C'est ce qui nous permet de croire qu'après tant de descriptions de la Palestine, les « notes et impressions de voyages » que Véga vient de nous donner, trouveront leurs lecteurs.

Gryon, 10 *août* 1912 Henry Dartigue

LA RÉVOCATION DU PASTEUR TRAUB

DE DORTMUND

Le retentissant procès de doctrine qui avait abouti l'an dernier à la mise à la retraite du pasteur Jatho, de Cologne, vient d'avoir son épilogue par la révocation pure et simple, sans aucun droit à la pension de retraite, du pasteur Traub, de Dortmund.

Nos lecteurs se souviennent peut-être qu'il y a un peu plus d'une année, nous avions exposé par le menu dans cette Revue toute l'évolution dogmatique, puis religieuse et judiciaire qui, par l'organe du « Spruchkollegium », (commission nommée par le Conseil supérieur des Eglises évangéliques de Prusse pour connaître des écarts doctrinaux des pasteurs), amena la condamnation de M. Jatho. Ils n'ont peut-être pas oublié qu'au nombre des témoins à décharge appelés par la Commission à plaider en faveur de M. Jatho, se trouvait l'ardent et téméraire licencié en théologie et pasteur Traub, de Dortmund. C'est celui-là même qui vient de payer son audace par une révocation qui emprunte aux circonstances fortuites ou voulues qui l'ont accompagnée un caractère tout particulièrement tragique. Qu'on en juge !

Fatigué, surmené par une lutte homérique avec un adversaire cent fois plus fort que lui, parce que couvert par le redoutable appareil de la justice d'Etat, M. Traub avait obtenu de son Consistoire quelques semaines de vacances. Ce congé allait précisément prendre fin lorsque M. Traub reçut, en plein Tyrol, la notification officielle de sa déposition. Le Conseil ecclésiastique supérieur avait décrété la mesure le 5 juillet. Près de sept semaines plus tard, vers la fin de sa villégiature, M. Traub recevait communication de la sentence qui le frappait ! Cette mesure a ceci de particulièrement dur qu'elle prive M. Traub de tout droit à sa pension de retraite et de tous ses titres et droits ecclé-

siastiques ! Bien plus ! L'autorité dont relève la paroisse de M. Traub, comme pour mettre le comble aux raffinements de dureté avec lesquels toute cette affaire a été conduite, avait avisé la caisse synodale chargée de fournir aux pasteurs leur traitement trimestriel, d'avoir à cesser ses versements dès le premier septembre et à requérir de M. Traub la récupération de la somme qu'il avait déjà reçue « praenumerando » pour le mois de septembre. Enfin, — coïncidence douloureuse, à laquelle sans doute l'autorité ne peut rien, mais dont la fatalité met en relief l'impitoyable rigueur de toute cette procédure, — la notification officielle de sa révocation parvint à M. Traub le jour même de l'enterrement de son père !

Toute cette affaire vaut d'être examinée de très près. A cette intention, j'ai requis le bureau du Conseil ecclésiastique supérieur de me faire tenir au plus vite l'exposé de la sentence et des motifs qui l'accompagnent. Ce document est entre mes mains, examinons la cause.

C'est évidemment l'affaire Jatho qui constitue l'embryon générateur de la condamnation de M. Traub. Avec une crânerie qui honore son caractère plus qu'elle ne met en relief sa prudence, M. Traub avait, dans le journal qu'il dirige, « die evangelische Freiheit », ainsi que dans plusieurs conférences publiques, pris la défense de M. Jatho contre ses détracteurs. Avec cette furie de logique un peu froide et intraitable qui caractérise les Souabes, (on sait que M. Traub est Wurtembergeois), il n'épargnait personne, ni les consistoires, ni les conseils d'Eglise, ni les synodes, ni les piétistes, ni surtout les orthodoxes, et parmi eux, il en avait surtout à ses collègues de la droite, adversaires déclarés du pasteur de Cologne. Inde irae ! Cette virulente campagne contre l'orthodoxie, entreprise dans une province tout inféodée aux traditions et aux symboles, alors que la province du Rhin, dont relevait M. Jatho, compte dans son clergé un grand nombre de « libéraux », devait être fatale à M. Traub. Jatho est un mystique, comme l'appelle avec raison M. le professeur Troelsch dans l'article du dernier numéro de la « Revue chrétienne ». Traub au contraire est un penseur, un philosophe et un politicien, dont les allures radicales voisinent volontiers avec les aspirations de la démocratie sociale. Le langage de M. Jatho est tout constellé de visions poétiques et d'images naïves qui trahissent son tempérament d'enfant, parfois d'écolier en vacances.

Le verbe de M. Traub en revanche est fier, âpre, un peu massif. Le souci de la vérité ou de ce qu'il estime être la vérité lui fait oublier les égards les plus élémentaires dus à l'âge, au

rang, au caractère de ses adversaires. En lisant et en relisant les considérants justificatifs de la mesure disciplinaire décrétée par le Conseil supérieur, on se rend bien compte que c'est moins en somme *le fond* que *la forme* des pamphlets de M. Traub qui a été la cause principale de sa révocation. Nous protestons avec la dernière énergie, et cela au nom de la justice et de la vérité, contre l'insinuation, soit de M. Traub lui-même, soit surtout de la presse hostile à l'Eglise qui entend ramener toute l'affaire à un procès d'hérésie. Celui qui écrit ces lignes connaît depuis assez longtemps et d'assez près la plupart des membres de la Commission disciplinaire et surtout du Conseil supérieur, pour savoir et pour pouvoir affirmer que les juges qui ont condamné M. Traub, — et dont plusieurs sont « libéraux », — n'ont pas obéi dans leur appréciation de la matière, à des rancunes théologiques ou à des préjugés dogmatiques ! Voyons ! Soyons de bonne guerre ! Croyez-vous sincèrement que MM. Dryander, le chapelain de la cour de Berlin, bien connu pour ses tendances iréniques, Kaftan, professeur de théologie à Berlin, Kawerau, autrefois professeur à Breslau et Koch, que j'ai entendu si souvent aux assemblées de la société Gustave-Adolphe, soient capables d'instruire un procès en hérésie contre un homme dont ils partagent bien des scrupules au simple point de vue théologique? Je ne parle pas des autres, encore que parmi eux, il se trouve plusieurs noms de personnages publics peu suspects d'orthodoxie ! Mais écoutez M. Traub s'érigeant, dans son journal, juge en dernier ressort du jury doctrinal qui a condamné M. Jatho : « Dans l'intérêt d'une procédure juste et équivalant à la gravité de la cause débattue, ce jugement (contre M. Jatho), nous laisse une impression écœurante ! » Et plus loin, (voyez page 35 de l'acte officiel de révocation) : « En outre, il y a eu dans ce procès une série de *négligences* dans la forme et d'*illégalités* de fond qui ne saurait être mise en oubli... Illégale a été la conduite du président, (il s'agit de l'éminent jurisconsulte qu'est M. Voigts, le président du Conseil supérieur), qui... a écarté les témoins à décharge *arbitrairement* (aus eigener Machtvollkommenheit),,,, On conçoit aisément que la Commission disciplinaire ait enregistré le reproche d'*illégalité* comme le plus grave qui puisse être fait à une autorité judiciaire examinant au plus près de sa conscience !

Plus loin : « M. Jatho, — un sexagénaire ! — a été examiné par le jury *comme un gamin de l'école primaire*... Aussi M. Jatho dépasse-t-il de la hauteur d'une tour les gens qui prétendaient le juger ! Le jury eût dû bien plutôt lui serrer la main en sentant la honte lui monter au front. » Ou encore : « Un homme

qui parle ainsi, on le dépose ! Nous serions des poltrons, si notre cœur ne frissonnait pas à la vue d'un semblable *crime* religieux »... « La procédure à laquelle a succombé M. Jatho est *impie !* Je ne trouve aucun autre nom pour qualifier cette mesure... »

« Dans la salle où siégeaient les juges se trouve sur la table, vis-à-vis du président du jury, une grosse croix de marbre. Spectacle littéralement révoltant ! A l'avenir mettez du moins cette croix de côté... On a pourtant assez de goût, comme chrétien, pour ne pas se placer sous la croix pour... La vue de cette croix me suppliciait... »

Ailleurs ! « *L'hypocrisie* est le péché professionnel de l'Eglise... J'ai peur que dorénavant l'hypocrisie ne s'étende à l'Allemagne religieuse tout entière... L'hypocrisie était déjà enorme du moment que l'on pensait posséder une base d'appréciation objective et que l'on ne voulait pas avouer qu'on ne la possédait pas.... » Au point de vue ecclésiastique, je désire qu'il s'élève à la suite de ce jugement une telle indignation dans la nation tout entière que le jury doctrinal soit balayé de la terre le plus tôt possible... Nous ne nous donnerons de répit que lorsque le jury râlera sur le sol, un jury qui se permet de juger les autres !... » Autrefois l'accusé qui comparaissait devant le tribunal disciplinaire avait du moins le droit de récuser un juge comme partial... Ce droit n'existe plus pour le jury doctrinal. L'accusé est *livré d'avance à l'arbitraire...* J'avoue que dès le début de la procédure, j'avais l'impression très-nette que le jugement sur Jatho était décrété avant même que nous fussions entrés dans la salle des délibérations... » « Et cela à la veille du jour anniversaire de la remise solennelle de la confession d'Augsbourg à l'empereur et à l'empire ! Que se passera-t-il lors du jubilé de quatre cents ans de la Réformation en 1917 ? Combien d'hérétiques auront été sacrifiés à la Cour martiale évangélique ? Debout, protestants, levez-vous ! »... « Par ce verdict, toute l'opinion publique a été dupée. Nous ne pouvons croire que le synode général et le parti du juste milieu condescendent à un jeu pareil. Le conseiller Kahl est dupé, ainsi que tout son parti du juste milieu ». « Nos synodes n'ont aucune idée du travail intellectuel, ils ne sont que l'insignifiance organisée, (c'est ainsi qu'un collègue parle de ses collègues)... »

Voilà quelques-unes des objections lancées par M. Traub à la tête de ses supérieurs ecclésiastiques, des Consistoires, des synodes, des pasteurs ! Et nous n'en avons cité qu'une poignée ! L'énoncé du jugement est tout émaillé de centaines d'appréciations aussi gentilles que celles-là !

On comprend dès lors que la Commission de discipline du Conseil supérieur dût arriver à la conviction qu'un homme animé d'aussi malveillants sentiments à l'égard de son Eglise n'y pouvait plus travailler avec bénédiction.

Alors quoi ? Le Consistoire de Breslau, par devers lequel le Conseil supérieur avait porté le débat, après que M. Traub eût récusé la compétence de celui de la Westphalie comme entachée de partialité, avait conclu à la permutation de M. Traub, en tenant compte des intentions réformatrices qui l'avaient inspiré. Le Conseil supérieur a décidé qu'une permutation de l'accusé ne ferait qu'envenimer le mal en portant la contamination dans un autre bouillon de culture et que le jugement du Consistoire de Breslau ne tenait pas assez compte de la gravité des injures jetées par M. Traub à la face de l'Eglise.

Il a donc rendu un jugement de révocation pure et simple, avec toutes ses conséquences, perte des titres et droits ecclésiastiques, de la pension de retraite, etc.

Mais il est évident que, pour l'opinion publique, le débat ne fait que commencer. Déjà M. Jatho a soumis le jugement auquel a succombé son ancien collègue à une critique impitoyable et annoncé dans une assemblée de quinze cents personnes à Cologne, que les « amis de la liberté évangélique » allaient instaurer une levée de boucliers formidables dans toute l'Allemagne. Conférences contradictoires, assemblées de protestation monstres, exploitation des journaux politiques intéressés à la question, et certes il n'en manque pas ! et quelle aubaine pour la presse qu'un pareil certificat d'intolérance pour l'Eglise évangélique, rien, rien ne sera négligé pour faire de la condamnation de M. Traub une plate-forme où paraderont à qui mieux mieux libres-penseurs, démocrates-socialistes, sectaires de tout calibre et mécontents de tout ordre... !

Et après ?

La révocation de M. Traub ne saurait constituer le dernier anneau de la terrible chaîne qui rive l'Eglise aux sanctions de l'Etat ! Les amis de M. Traub attendent leur tour, plusieurs sans doute avec un frémissement d'impatience. Car de croire que les milliers de théologiens libéraux qui en Prusse professent ouvertement les idées de M. Traub se rangeront béatement sous la bannière ultramontaine qui porte la devise : « Se soumettre ou se démettre », c'est méconnaître l'esprit d'indépendance et de libre examen auquel nous a habitués le protestantisme depuis plusieurs siècles. D'autre part, la continuation indéfinie de la procédure adoptée par l'autorité ecclésiastique prussienne pour se débarrasser des novateurs irait tout simplement

à priver l'Eglise de plusieurs milliers de ses serviteurs. Cela ne se peut pas ! Et nous avons trop de foi dans l'honnêteté et le caractère personnel de nos pasteurs pour pouvoir craindre que la crainte de perdre leur traitement puisse un seul instant les retenir dans l'expression de ce qu'ils estiment être leur devoir, parce que leur conviction. L'agitation produite par la retraite forcée de M. Jatho et par la révocation de M. Traub ira donc continuant, grâce au lourd et somptueux apareil du « Spruchkollegium », suivi de nouvelles dépositions... Jusqu'à ce qu'enfin l'on comprenne (?) que la seule attitude conforme tout ensemble aux intérêts de l'Eglise et à ceux de l'Etat, c'est le fameux « schiedlich, friedlich » du chancelier de fer, l'indépendance absolue de l'Eglise dans le domaine dogmatique et religieux et l'organisation respective des orthodoxes et des libéraux en deux communions séparées, cohabitant sous un même toit administratif, comme à Genève, ou scindées comme en France, ce qui serait déplorable ! Nous fûmes dès le début du nombre des adversaires déclarés du « Spruchkollegium », comme absolument incapable et indigne de trancher des conflits dogmatiques dans une Eglise nationale, dont le principe même, repose sur la liberté d'examen poussée jusqu'à la dernière limite possible et parce que le protestantisme ne saurait admettre, à côté et au-dessus de la Bible librement contrôlée par la concience et la raison *aucune espèce d'autorité normative limitant la liberté des fidèles et des pasteurs !* Dans une institution comme celle-là ouverte de par sa nature même et ses traditions à tous les efforts sincères en vue de la recherche de la vérité, il faut *que la vérité triomphe par la liberté*, et partant qu'elle ne soit ni protégée, ni gênée dans le libre épanouissement de son principe. Je sais bien que cette Eglise n'est guère l'idéal de l'Eglise et qu'il vaudrait infiniment mieux que, comme le voulait le grand penseur chrétien, elle « ne fût plus soutenue que de Dieu ». Mais peut-être les crises pathologiques par lesquelles passent aujourd'hui nos Eglises nous acheminent-elles lentement vers cet avenir entrevu par Alexandre Vinet et réalisé dans plusieurs pays. L'Allemagne en est fort éloignée. Le dernier travail de M. Troelsch dans cette Revue en est la preuve manifeste. Et en dépit des essais tentés, théoriquement parlant pour le moment, par des théologiens de la droite et de la gauche, comme MM. Kaftan, surintendant général du Holstein et Fœrster, pasteur à Francfort, pour affranchir l'Eglise de la tutelle asservissante de l'Etat, il passera de l'eau sous les ponts de la Sprée et de l'Elbe avant que la patrie de Luther ait consenti à adopter la seule solution possible des conflits toujours renaissants et angoissants dans lesquels se

débat et agonise la grande Eglise évangélique née de la Réformation. Et personne ne sera assez naïf pour croire que les décrets pontificaux de l'autorité ecclésiastique et les violentes cassations et révocations pastorales constituent une solution au redoutable problème qui nous tient à la gorge et qui ne manquera pas d'être définitivement résolu dans la première moitié de notre siècle.

GERMANICUS

LES LYS DU CIEL

Aux champs sombres des nuits les lys d'or sont éclos,
Beaux lys qu'y fit fleurir un soleil invisible :
Rien ne trouble autour d'eux l'aérien repos ;
Leur calice de feu s'épanouit paisible.

Et je pense au Semeur qui, dans les temps lointains,
Jeta les grains épars de la nocturne flore
Et voulut que, pareils aux lumineux matins,
Les soirs aient leur beauté dans des semblants d'aurore.

Cette beauté des soirs est plus douce à mes yeux
Que la beauté de l'aube où n'est pas de mystère.
Quand l'ombre a déroulé ses plis silencieux,
Je suis plus près du ciel en voyant plus la terre.

Comme tout s'est éteint dans les plaines d'en bas,
Que les chemins sont noirs qui se croisent dans l'herbe,
Ainsi qu'un moissonneur errant, je tends les bras
Vers les lys d'or dont je voudrais faire une gerbe.

Mais fleurs des soirs divins, fleurs de chaque saison,
Par qui le ciel des nuits éternellement brille,
Nous n'en ferons jamais la trop haute moisson,
Et la mort séchera nos mains sur la faucille !

Georges Boutelleau.

CHARLOTTE

UNE IDYLLE PENDANT LES GUERRES DE NAPOLÉON

1806-1814

(suite)

Dans la lettre suivante datée de Varsovie (1), Chabrier annonce à sa femme qu'il a fini son travail, il ne lui reste plus qu'à le présenter au Ministre ; la récompense qu'il espère, c'est qu'on l'enverra en France, mais s'il doit rester en Pologne, il démissionnera.

Il part ensuite pour Thorn, d'où il espère en passant par Kœnigsberg, voir l'Empereur. Arrivé là, il trouve deux lettres de Charlotte, dont il est ravi :

« Pour répondre à ta lettre du 7 février, lui écrit-il, il faudrait « avoir autant d'esprit que toi ; pour répondre à celle du 12 « décembre, il faudrait me rappeler toute mon histoire. Que « d'aimables idées ! Que de vertus et de courage, ma Charlotte « possède ! Pour répondre à ta lettre du 18 février, il faudrait « aimer autant que toi ».

N'est-ce pas délicieux et quel dommage que la plupart des lettres de Charlotte aient été perdues !

« Je compte partir demain, continue-t-il, l'Empereur est à Os- « térode, à moitié chemin de Thorn à Koenigsberg. Juge si je « désire atteindre ce point pour connaître enfin mon sort. On « parle de négociations pour la paix. Puisse le ciel les faire « aboutir ! (2). »

(1) Lettre du 26 février 1807.
(2) Lettre du 9 mai 1807.

En effet, huit jours après, Chabrier était à Ostérode :

« L'Empereur est ici, écrit-il, mon travail a été présenté d'a-
« bord au Ministre, qui l'a remis à l'Empereur. On n'a pu m'au-
« toriser à lui présenter moi-même mon ouvrage, ce serait, dit-
« on, contraire à l'étiquette de la Cour. De sorte que je n'ai
« pu savoir sa réponse qu'à la réception du résultat de ma mis-
« sion :

« Dites à cet officier, a-t-il dit, que je suis on ne peut plus con-
« tent de ce travail. Je l'examinerai, et lirai avec attention son
« mémoire militaire (1). »

Il est probable que notre chef de bataillon obtint un congé du Ministre de la guerre. En effet, le 31 mars, il était à Berlin, d'où il écrit à sa femme : « J'étais à Ostérode, lorsque ta lettre du 8
« mars me fut remise. J'ai voyagé nuit et jour, malgré les dan-
« gers qu'il y avait à courir ; que dis-je ? Que dis-je ? Je n'avais
« rien à craindre puisque l'Amour me prêtait des ailes.... Rien
« ne pouvait m'arrêter pour être auprès de toi, au moment de
« tes couches ! Dans huit à dix jours, je serai à Ansbach (2). »

Que se passa-t-il dans l'intervalle ? Nous ne savons pas quoiqu'il en soit, la réunion tant désirée eut lieu dans cette ville, de là, vers le 7 ou 8 avril, Chabrier amena sa femme à Hanovre, où elle devait faire ses couches. On juge du bonheur des deux époux.

Deux choses les avaient consolés de cette première et cruelle séparation : le projet d'acquérir en France une maison de campagne qui se serait appelée : « Charlottenlust », où ils se seraient retirés, et l'espérance de la paternité. Chose curieuse ! C'est une fille que désirait Chabrier. Charmé du roman de Florian, « Numa Pompilius », il voulait qu'elle portât le nom de la nymphe « Egerie », la sage conseillère de ce roi des Romains. D'ailleurs, imbu des idées de Rousseau sur l'éducation, il recommande à sa femme de lire « L'Emile » afin d'élever sa fille à l'instar de Sophie. Mais, hélas ! leur félicité ne fut pas de longue durée. Le 20 avril son congé expira et il dût rejoindre son poste avant d'avoir pu tenir dans ses bras son enfant premier-né. Charlotte, sa mère, et sans doute son frère Louis Boerriès l'accompagnèrent jusqu'à Nordhausen, où ils se séparèrent.

* * *

(1) Lettre du 17 mai 1807 (Ostérode est aujourd'hui ville de la Prusse Orientale. Ne pas confondre avec Ostérode en Hanovre).

(2) Lettre du 31 mars 1807.

CHAPITRE III

La campagne de Russie. — Naissance d'Egerie. — Méthode d'éducation. — Vues d'avenir.

20 avril. — Mi-Septembre 1807).

C'est alors que Chabrier prit une part à la première campagne de Russie, pendant laquelle il écrivit à sa femme dix-huit lettres, toutes conservées. Le 24 avril, il était à Berlin, d'où il lui écrit :

« Ma bonne et tendre amie, tu auras reçu ma petite lettre de « Seesen ; c'était la première station depuis l'endroit de notre « cruelle séparation. Je poursuivis le même jour jusqu'à Appen- « rode au pied du Broken (1). La curiosité m'avait fait prendre la « route la plus courte, mais que de difficultés pour parvenir « jusque là, j'ai passé à travers des bois et des défilés horribles, « une neige qui tombait à gros flocons, un vent abominable, des « torrents qui tombaient en cascades, dont la noirceur des eaux « annonçait les mines de Harz. Enfin, de Nordheim au village « où j'ai couché, je n'ai pu faire que huit mille, la quantité de « neige et un grand mal de tête que j'avais, me firent prendre le « parti de demander un logement à Appenrode. Là, le bourgmes- « tre, qui est un patriarche, me fit loger chez lui, et tous ses en- « fants, mâles et femelles, me portèrent des soins extrêmes. Ces « bonnes gens (car il faut croire qu'il y en a en tout pays) (2). « furent au comble de la joie en apprenant que mon épouse « était du Hanovre ; elles m'offrirent de rester avec toi dans leur « village. Hélas ! me disais-je, faut-il que les vainqueurs rava- « gent la terre ; tandis que les bons laboureurs la fertilisent par « leurs travaux. Ah ! Charlotte, que le charme de la belle nature « oppresse mon sensible cœur ! Quand vivrons-nous avec elle ? « De ce village, j'ai pris la poste pour me rendre à Magdebourg, « mais les mauvaises routes, en me retardant, me firent rester « aux portes de cette ville ; le général Eblé, qui la commande, « fut fort aise de me voir. Je déjeunai avec lui et à une heure de « l'après-midi, je partis.

« Je passais la nuit en voiture ; elle était belle, et les chars que « je montais de poste en poste, me facilitaient l'observation des « astres. Oui, Charlotte, le ciel était beau ce soir, et d'autant « plus beau que l'astre que j'adore était toujours fixé à mes yeux.

(1) C'est le sommet le plus élevé du Harz. Il a 1.142 mètres d'altitude.

(2) Dans une autre lettre, il dit que le vrai Allemand est né bon et hospitalier.

« Charlotte était son nom, et autour de lui, je voyais errer un « jeune satellite dont le nom est « Ulysse » ou « Egérie ». Enfin « le jour parut et me fit apercevoir un soleil pur, qui me condui- « sit jusqu'à Berlin. (1).

Dès lors, pas une de ses lettres, où Chabrier ne fasse à sa femme des recommandations au sujet de cet enfant, qui allait naître dans quinze jours, mais dont il n'apprit la naissance que deux mois après. Dans celle déjà citée, il lui écrit :

« Je pense que vous serez arrivés à Hanovre d'assez bonne « heure et sans accident ; dis-moi cela dans ta lettre. Je suis ja- « loux que tu m'écrives toi-même. Le jour de ton accouchement « écris-moi deux mots : « Ta Lolotte se porte bien et ton fils ou « ta fille, aussi ». Rien de plus, mais de ta main. Je tremblerai « de ne point voir les traces de ta main. Oui, mon amie, je ne « veux que ces deux mots. Lorsque tu te porteras bien, alors, tu « entreras dans des détails. Tu me diras, si « Ulysse » ressemble « à son laid papa, ou si « Egerie » possède tous les charmes de sa « maman ? Je t'en supplie aie bien soin de cet enfant, ne fais « rien qui puisse toucher ton sein... Je te vois d'ici, tu prends « peu de soin, tu te courbes toujours... Oui, Charlotte, c'est ton « défaut de te mal tenir ; je t'en conjure, tiens toi droite, et l'en- « fant s'en trouvera beaucoup mieux.

« Je ne dors pas, je rêve toujours à notre enfant !... Sais-tu « qu'il sera vif comme son papa et joli comme sa maman. Grand « Dieu ! quand me donnerez-vous le bonheur de le tenir dans « mes bras et de l'embrasser ?... O félicité divine ! voir renaître « nos deux âmes dans cet enfant ! Avant qu'il soit né il occupe « tout mon esprit ; je le vois petit, un peu plus grand, puis, à « l'âge où il sentira ce même amour qui nous unit ! (2).

Le 13 mai, chargé d'un travail topographique sur les confins de la Pologne Prussienne et de la Russie, notre ingénieur géographe ne sait encore rien de la naissance de son enfant ; mais il en a le pressentiment.

« Tu dois deviner mon impatience d'apprendre que mon épou- « se chérie m'a donné une charmante « Egerie ». Qui sait, si, « au moment où je t'écris, cet enfant chéri ne cherche pas ton « sein avec ses petites mains ! (3). »

Chabrier ne se trompait pas ; le cœur paternel a de ces intuitions, le 5 mai 1807, « Egerie » était née à Hanovre ;

(1) Lettre du 24 avril 1807.
(2) Lettre du 24 avril 1807.
(3) Lettre Pilehn 13 mai 1807.

« Le Ciel a comblé mes vœux, s'écrie-t-il, Egerie, o divine enfant, puisses-tu ressembler à ta mère, à celle que j'adore ! »

Deux jours après, il ajouta :

« Que fait cet ange dont tu me parles dans ta lettre ? O charmante Egerie ! Je languis bien de t'embrasser, de te tenir dans « mes bras, de te comparer à la beauté de ta vertueuse mère ! « Je t'en supplie, fais-moi le portrait de cet enfant tant désirée... « Si tu la laisses en liberté, d'après les conseils salutaires de « Rousseau, à mon arrivée je la trouverai grande, forte et en « bonne santé. Elle supportera alors le voyage sans la moindre « indisposition.

« Fais-la jouer dans l'eau (de son bain). Je ne saurais t'exprimer ma joie de posséder une Egerie, celle que consultait « Numa, donnait de sages conseils à ce prince. Pour le moment, « puisse-t-elle ressembler à sa tendre maman ! elle me rendra le « plus heureux des pères ».

Cependant, le printemps était venu et la Pologne offrait à la vue de Chabrier un spectacle plus agréable qu'à son précédent voyage :

« Je l'avais vu couverte de neige, tandis qu'aujourd'hui chaque « jour le paysage se métarmorphose. De vastes marais où les « pâturages se colorent d'un vert tendre, les arbres sont ornés « de fleurs, les oiseaux se font entendre. A deux milles, je vois « serpenter la rivière Netze ; les pâturages sont couverts de bestiaux, et le rossignol chante sur ma fenêtre ».

Le 4 juin, Chabrier est tellement sûr que sa femme est accouchée, qu'il se la représente allaitant son bébé :

« O chère amie, Ulysse ou Egerie est-il entre res bras ? Oui, je « vois ce charmant tableau ; je vois cette vertueuse mère donner « la nourriture primitive à ce gage du plus pur Amour. Sur mon « livre récréatif, j'ai tracé l'intérieur de l'appartement de Lolotte à « Charlottenlust » ou l'on y voit les Muses et les Langues « qui l'entourent ; Egerie qui caresse maman, et Auguste qui « la surprend dans cette délicieuse situation (1). »

Le 16 juin, il ignorait entièrement ce qu'était devenue sa femme depuis le 20 avril, date de leur séparation, et il souffrait cruellement. Sa vie errante lui déplaisait et il avouait que l'honneur militaire seul le retenait aux Armées. Malgré tout, il ne perdait pas de vue l'éducation de son enfant :

« Dernièrement, écrit-il à Charlotte, dans une maison, « l'Emile » de Rousseau me tomba sous la main. Tu m'avais « promis de le procurer à tout prix. Charlotte, chère amante,

(1) Lettre de Czarnikov, 4 juin 1807.

« lis et relis cet ouvrage, pendant que tu nourris cet enfant de « l'Amour.

« N'écoute point tes parents à ce sujet, tu me ferais une peine « cruelle si tu ne suivais pas les conseils de Rousseau. Laisse à « cet enfant les mains et les pieds libres ; la tête découverte et « qu'on ne le mette pas en prison dans des maillots, pour ensuite « le serrer avec une ceinture... Quand l'enfant sera susceptible « de recevoir une éducation, alors, nous modifierons quelques « articles de l'« Emile ».... Je te le répète, que cet enfant soit « libre entièrement, comme il était dans ton sein...

« Quand à toi, as-tu trouvé une bonne anglaise ? Le maître de « langues vient-il chez toi ? Celui de musique te procure-t-il de « grandes et bonnes musiques » (1).

Le 4 juillet 1807, Chabrier est à Tilsitt, où il assiste à l'entrevue de Napoléon avec Alexandre de Russie et le roi de Prusse :

« Quel tableau extraordinaire ! s'écrie-t-il. Lorsque Napoléon « sort, Alexandre est à sa droite, Frédéric à sa gauche. Les trois « gardes sont pêle-mêle, Français, Russes et Prussiens ».

Dès lors, il prévoit la paix qui lui permettra de rejoindre sa « femme :

» La paix est, dit-on, signée. La reine Louise de Prusse avec « toute la famille royale, doit arriver demain. Notre empereur « partira sous peu. Il passera à Dresde, pour se rendre à Paris « sans doute. Tu vois que bientôt j'aurai le bonheur de m'appro- « cher de toi ! (2). »

Chose incroyable, c'est alors seulement, c'est-à-dire deux mois après l'évènement, que Chabrier apprit la naissance de sa fille par des lettres du 1er et du 7 juin.

Dans une lettre ultérieure, Chabrier entrevoit même le développement à venir de sa fille :

« Je vois Egerie sur le sein de sa mère ; je la vois marcher. Je « la vois courir. Je l'entends parler diverses langues. Je la vois « à son piano, elle imite sa bonne et tendre maman ; elle écoute « la morale philosophique de son père, elle nous déclare son « inclination. Je la vois entre les bras d'un époux digne d'elle, je « vois même ses enfants, o mon amie ! Quelle douce rêverie que « celle d'un père ! Egerie fait mon bonheur futur, pendant que « ma Charlotte fait ma félicité présente (3). »

L'époque de son retour fut retardé par un nouveau travail dont on le chargea : l'exploration du bassin du Niémen. Le 15 août,

(1) Lettre de Marienwerder, 16 juin 1807.

(2) Lettre de Tilsitt, 4 et 6 juillet 1807.

(3) Lettre de Thorn, 31 juillet. Egérie ne se maria qu'en 1836 et épousa Frédéric Bonet, chef d'escadron d'artillerie.

Chabrier revint au quartier général à Berlin, pour dresser la carte de cette région, et y fut retenu jusqu'au 10 septembre. Il mentionne dans sa lettre les bruits qui couraient sur le remaniement des Etats de l'Allemagne du Nord :

« La garde de l'Empereur, écrit-il, part demain pour Hanovre. « Les uns assurent que le maréchal Bernadotte sera proclamé « duc de Hanovre, les autres veulent que ce pays appartienne « au roi de Westphalie. Quoiqu'il en soit, je n'habiterai pas avec « plaisir ce pauvre pays, ruiné par mes compatriotes (1). »

Ailleurs, il parle du baptême de sa fille. Sa femme ayant insisté pour qu'on la baptisat de suite, il y consentit, dit-il, comme un préjugé, car cela fera double emploi. Il sera essentiel de faire la même cérémonie en France.

Il accepte pour parrain l'oncle de Doren, et pour marraine Mme Boerriès.

Le 23 août, il lui récrit qu'il a acheté quarante quatre aunes de belle toile pour Egerie, et qu'il va faire exécuter en vermeil un vase et une coupe sur lesquels il fera graver les initiales «A.C.E.» entrelacées. Quelques jours après, Chabrier lui écrit :

« Je n'ai point oublié le jour de la naissance de la belle Char- « lotte (16 août). Ce jour-là, je lui ai acheté un bouquet que je « garde pour lui remettre au premier jour. Demain, c'est le « mien (2). »

Dans six jours, il doit quitter Berlin, mais auparavant on l'a chargé de dessiner les plans des batailles de Lübeck et de Halle, comme ayant été témoin de ces deux affaires.

Chabrier lui recommande en conséquence de prévenir sa mère de leur départ, de congédier ses maîtres de musique et de langue anglaise, et de ne garder que le valet de chambre qu'ils emmèneront à Paris.

Dans sa lettre du lendemain, il revient sur l'éducation de sa fille :

« A Paris, s'il est nécessaire, une bonne apprendra à Egerie le « bon français, et toi, tu lui parleras allemand, anglais et italien. « N'oublie pas le certificat des magistraits comme quoi mon en- « fant est née tel jour et à telle heure, ainsi que le consentement « de ta mère au mariage, certifié par les magistrats de Hanovre. « Que tout soit en ordre ! J'espère que la grand'mère d'Egénie « sera contente que nous allions tous à Paris !

Le 13 septembre, Chabrier quittait Berlin et rejoignit sa femme à Hanovre le 17 ou le 18 septembre. On juge de leur joie en

(1) Lettre de Berlin, 15 août 1807.
(2) Lettre du 27 août 1807.

se retrouvant et celle du père en voyant pour la prmière fois cette Egerie tant désirée.

Suivant le désir de Chabrier et pour que tout fût en ordre, on fit baptiser Egerie avant le départ pour Paris. Le baptême eut lieu le 21 septembre 1807 à l'église Saint-Clément, et, sans doute, afin d'éviter une répétition du baptême en France, ce fut un prêtre catholique, chapelain de la Cour de Vienne, qui l'administra. Par contre, tous les quatre parrains, sauf un, étaient protestants. L'enfant reçut les noms d'Egerie, Jeannette, Charlotte, Julie. Les deux parrains étaient Jean Chabrier, le père d'Auguste représenté par M. Juste Golzio, Capitaine des Grenadiers de la Garde Impériale, et Jean Georges Lodemann, médecin à Hanovre, oncle de Charlotte.

Egerie eut pour marraines : Charlotte Boerriès sa grand'mère, veuve du Pasteur de Springe, et Mme Julie de Rhoeden, épouse de M. de Rhoeden, ci-devant Colonel de Cavalerie de la Reine d'Angleterre.

*
* *

CHAPITRE IV

Premier séjour à Paris

(1er Octobre 1807 à Fin Février 1808).

Le voyage de « Monsieur, Madame et bébé », de Hanovre à Paris, se fit dans la voiture de Chabrier, accompagné d'un valet-de-chambre et dura plus d'une semaine, car on s'arrêtait la nuit dans toutes les villes. Nous ne savons pas où ils logèrent. Peut-être à l'hôtel de Mayence, rue Saint-Honoré, près de la place Vendôme, où Madame Chabrier demeura plus tard. Que firent-ils pendant leur séjour de cinq mois ? D'abord ils visitèrent la capitale, le Musée du Louvre, pour lequel Chabrier, en artiste qu'il était, dut être un guide excellent. Puis ils vécurent heureux suivant avec joie la croissance de leur fille Egerie, âgée de cinq mois, et comme les peuples heureux, ils n'eurent pas d'histoire.

A défaut de leur correspondance, qui manque naturellement toutes les fois qu'ils étaient réunis, on peut conjecturer leurs occupations d'après leurs lettres ultérieures. Chabrier présenta sa femme à ses amis. Les Bazin, les Félician, les Jacotin, les Laubert, etc. et il eut sans doute plusieurs dîners en leur honneur.

Ensuite, il fit rentrer d'Avignon, par les soins de son père, une

somme d'environ 16,000 francs qui lui revenaient de la fortune de sa mère, et la confia à M. Auquetil, qui avait déjà reçu plusieurs sommes, économisées sur ses appointements, en le priant de placer ce capital, sur hpothèques autant que possible. En effet, dès lors, ce jeune père pensait à la dot de sa fille et à l'acquisition de cette campagne de « *Charlottenlust* » dont le nom revient si souvent dans ses lettres et où il comptait se retirer avec sa Charlotte et son enfant, dès qu'il pourrait donner honorablement sa démission. Mais ce parfait bonheur ne fut pas de longue durée.

Napoléon s'était engagé dans cette guerre contre l'Espagne, qui devait lui être funeste et Chabrier fut chargé, comme chef de bataillon des ingénieurs géographes, de diriger le bureau topographique de l'armée d'Espagne.

Il partit le 2 mai 1808 ; cette nouvelle et cruelle séparation devait durer trois ans et huit mois, avec une courte entrevue à Paris, à la fin de septembre 1809.

Le bureau était constitué à Bayonne avec un chef de section, trois capitaines et cinq lieutenants.

*
* *

CHAPITRE V

Campagne d'Espagne. — Projet de voyage a Madrid. — Entrevue a Paris.

(Mai 1808 - Septembre 1809).

Quelques jours après le départ de Chabrier, Charlotte lui avait déjà écrit à Bordeaux, sa première étape, sans avoir reçu de réponse, et le 18 mars, ayant reçu un mot de son mari, elle lui adressait à Bayonne une lettre de tendres reproches :

« Enfin, j'ai une idée de l'être, de l'homme le plus insensible « le plus ingrat et le plus dur ! Quels moments tu m'as fait pas- « ser ! Les sentiments les plus affreux ont passé successivement « dans mon âme, depuis les seize terribles jours de ton silence. « Mérites-tu que l'on te pardonne encore ? Je n'en sais rien, « mais ce que je sais, c'est qu'il faut ma faiblesse pour t'aimer « encore ! Je te dirai donc que depuis le 15 mars, je suis réunie « à la famille Anquetil ?

« L'ennui mortel que j'éprouvais et des raisons désagréables « m'ont fait quitter l'hôtel, quelques jours avant d'y avoir fini « le mois. J'ai été parfaitement accueillie ici ; j'y suis tranquille, « mais mon cœur et mon esprit ne peuvent l'être qu'autant que « tu auras rempli ta promesse.

« Ainsi, si ton amie, si ton aimable Egerie te sont chères, si « tu veux lui conserver une maman, rappelle-nous le plus tôt « possible auprès de toi. »

Puis elle lui donne des nouvelles de sa fille :

« La pauvre petite souffre un peu de sa quatrième dent qui va « percer, après quoi, elle aura un peu de repos.

« Ah ! comment ne peux-tu pas désirer voir cet amour ! Déjà, « tu ne la reconnaîtrais plus tant elle a augmenté ses connais- « sances. Elle grandit beaucoup, devient plus grasse ; elle ap- « pelle souvent son papa. Imagine-toi que le lendemain de ton « départ, en la tenant sur mes genoux, je lui demandais : « Où « es papa ? » Elle se traîna pour voir tout autour de la chambre, « puis, fixant le lit, elle me cria de l'y approcher. Je l'y portai, « ouvrant le rideau et voilà que ses grands yeux fixaient sans « cesse ta place. Comme elle ne voyait pas remuer, elle cria pour « y aller. Enfin, je fus obligée d'ouvrir la couverture pour lui « persuader que tu n'y étais pas, après quoi, elle se consola.

« Tu vois, mon ami, qu'elle a plus d'esprit de sa maman, en « se consolant de ton absence. »

Et un peu plus loin :

« Si tu voyais comme elle aime sa maman, comme elle s'atta- « che à mon cou, quelle joie elle a de venir avec moi.

« Oh ! jamais il ne me sera possible de me rendre indigne de « posséder un trésor semblable !

« Adieu, mon ami, ce soir, il est bien tard, aie soin de ta santé, « attendris un peu ton cœur et rends heureuse par un mot celle « qui ne vit que par toi et pour : *Il caro pegno del tenero amore « nostro.* »

Elle signe :

«*Per sempre la fidele amica e amante toua,*

CHARLOTTE. »

Elle ajoute un post-scriptum :

« J'ai oublié de te dire mille choses de mon oncle de Diepholz « (Monsieur Bütemeisker) qui vient de m'écrire. Il est extrême- « ment inquiet de perdre sa place, au cas où l'on organiserait « le pays comme cela est arrivé au royaume de Westphalie. Se « flattant de ton amitié, il te prie, au cas où tu pourrais faire « quelquechose, de lui obtenir une place de Préfet ou de Sous- « Préfet, car il connaît parfaitement le pays, et ses ressources. « Vois, mon ami, si tu peux obtenir quelque chose, puisque tu « auras l'occasion de voir l'Empereur. Tu connais la famille et « tu lui rendrais service (1). »

(1) Lettre de Charlotte, Paris, 13 mars 1808.

Ici, malheureusement, il y a une lacune de près d'un an dans la corespondance, il manque cinquante et une lettres de Chabrier. Nous supposons qu'elles roulaient en grande partie sur le différend survenu entre les deux époux. Elle voulait le rejoindre en Espagne, et lui, trouvait qu'un tel voyage avec un enfant d'un an, et en pleine guerre, était dangereux. Nous savons d'autre part, que Chabrier avec sa section se rendit à Burgos, dont il leva le plan avec ses officiers sous une pluie de pierres lancées par la population très hostile.

De là, il alla à Madrid, où, à force de recherches, il découvrit les plans de cent quatre-vingts places fortes espagnoles.

Chabrier, dans sa lettre numéro cinquante-deux, répond à une lettre de sa femme du 27 mars 1809, qui lui posait cette alternative :

« Fais-nous venir à Madrid, ou bien j'irai dans ma famille de « Hanovre, car je m'ennuie trop à Paris. »

Chabrier s'y défend d'abord du reproche de l'avoir abandonnée :

« Je ne t'ai jamais bercée des espérances que tu dis. Tu étais « mon épouse, mon amie, mon amante, et certes, ces titres suffiraient pour que je cherchasse tous les moyens d'aller te voir « le plus tôt possible, ou bien que tu vinsses me rejoindre quand « les circonstances le permettraient. En m'épousant, tu savais « que j'étais militaire, et, par conséquent, dans une position « toujours incertaine. Tu as voulu que je gardasse ma place, par « cette raison, tu as dicté l'arrêt de notre Destin, qui est d'être « séparés encore, pour quelques temps.

« Bref, il n'y a pas de raison chez toi ; tes caprices altèrent ta « santé ; il faut donc que je cède à cause de ta santé qui m'est « chère et de celle de notre enfant. Arrange tout dans un ordre « parfait, et pars le 15 mai pour Dicpholz, car, quant à me re- « joindre cela est absalument impossible. Emporte avec toi, ce « dont tu pourras avoir besoin, et que la bonne ne quitte pas « mon Egérie. Tu t'éloignes de moi et tu enlèves mon enfant ; du « moins, donne tes soins à cet amour. Je ne te fais plus aucune « observation.

« Puisque tu veux partir, arrange-toi pour te mettre en route « à cette date. Sans doute tu prendras la diligence de Paris à « Aix-la-Chapelle ; de là, à Dusseldorf ; ce sera alors que les « moyens de voyage seront incommodes pour toi et la tendre « Egerie. Tu éprouveras en route les peines du voyage, quand « on n'a pas une voiture à soi et surtout un cavalier rempli d'at- « tentions comme était Auguste. Tous les trois mois, je te ferai « passer le quart de la somme que tu as pour ta pension annuel-

« le à Diepholz. Je vais écrire à mon oncle et à mon père pour « arranger nos affaires. Elles iront comme elles pourront ; puis- « que tu les abandonnes, je puis bien les négliger. »

Cette lettre de Chabrier, la première où perce un peu d'aigreur, fit impression sur Charlotte. Elle sentit qu'il serait déraisonnable d'abandonner la gestion de leurs intérêts, cruel d'accroître encore la distance qui les séparait et elle renonça à ce voyage du Hanovre, qui pourtant l'attirait. De son côté, son mari,, pour la récompenser de ce sacrifice, lui permit de venir le rejoindre à Madrid malgré les dépenses et les dangers d'un tel voyage à cette époque. Evidemment, l'Amour triomphait de la Raison ; mais le cœur n'a-t-il pas des raisons que la raison ne connaît pas, et n'y a-t-il pas certaines folies qui sont sages au point de vue des sentiments ?

« Ta lettre du 21 juin, lui écrit Chabrier le 6 juillet, m'est par- « venue hier au soir. Avant tout, je dois porter aux douleurs, « qui agitent ton tendre coeur, en altérant ta santé, le remède « le plus radical, je consens à ce que tu viennes me rejoindre. « Tu viendras donc, tu embrasseras cet ami que tu as sans cesse « outragé, tu lui amèneras son enfant.. En une minute, amante « inconcevable ! tu verras si mon cœur a pu te tromper, si mon « âme a pu t'oublier un seul instant de ma vie ; si ma tendresse « d'époux et de père méritait tes doutes, lorsque je disais que « j'ignorais le véritable tableau de cet affreux pays, que les af- « faires politiques n'étaient pas à ma portée, et tu reconnaîtras « que les conseils de ton mari étaient d'un homme sage et ex- « périmenté ! »

— Mais, répondra Charlotte, je voulais voir mon mari, embrasser mon amant, je voulais triompher par les charmes de ma beauté, en lui présentant l'enfant qui porte les traits de la bonté d'Auguste et les charmes de sa mère, et ces désirs l'emportaient sur ma raison.

« Enfin, tu as remporté la victoire ! Je suis sûr qu'à cet ins- « tant même, tu dois rire comme une petite folle, en pensant que « tu m'as enchaîné à tes pieds et que mon Egerie t'en demande « la raison !

« En conclusion, je méritais une meilleure femme que toi, plus « raisonnable, et toi, un homme plus ferme dans ses résolu- « tions. »

(*à suivre*).

REVUE DE LIVRES

Cours complet de Philosophie, avec des résumés et des notes, par E. Rayot, agrégé de philosophie, inspecteur d'Académie, 4e édition, chez Delalain, 919 pages ; prix : 6 fr. 50.

A l'occasion de la rentrée des classes, nous tenons à signaler cet excellent manuel, consacré à l'étude du programme de la classe de philosophie. Il est bien au courant, et cite fréquemment les meilleurs psychologues et moralistes contemporains. On y trouvera beaucoup de faits intéressants (voir en particulier la leçon sur l'automatisme psychologique). M. Rayot expose clairement ls questions, et fait suivre chaque chapitre d'un résumé facile à retenir. Sa tendance est idéaliste : il admet l'activité propre de l'esprit, la réalité profonde du moi, la liberté, condition de l'obligation. La morale est traitée avec un soin particulier : on y lira de fortes pages sur « la métaphysique et la mathématique des mœurs » (p. 653-666). En métaphysique, le problème de la connaissance, si important et si discuté, est l'objet d'un chapitre étendu. Parmi les grandes conceptions métaphysiques, l'auteur écarte le matérialisme et le panthéisme et leur préfère le spiritualisme comme plus satisfaisant pour la raison, le cœur et la volonté (p. 814-815). En résumé, ce cours est très attrayant et animé d'un bon esprit, et nous le recommandons aux élèves et aux étudiants. P. F.

LE MOIS

M. E Doumergue et la *Revue Chrétienne*. — M. Paul-Hyacinthe-Loyson et le « romanisme protestant ». — Le cas du pasteur Traub. — Les vues religieuses de Guillaume II.

M. Emile Doumergue est passé maître en l'art de faire des flèches avec le bois, bon ou mauvais, qu'il rencontre sous sa main. Autour d'une phrase de M. Ménégoz, d'une imprudence de Jatho ou de Traub, il sait dresser tout un réquisitoire contre ses adversaires théologiques ou ecclésiastiques. Et comme l'hérésie aujourd'hui coule partout à pleins bords, même dans les églises qui se croient le mieux garanties contre elle, M. Doumergue n'a qu'à se baisser pour trouver à sa portée les armes qu'il lui faut. L'autre jour, c'était M. Boutroux qui lui servait de bouclier contre le fidéisme ravageur.

J'apprécie et j'honore infiniment M. Boutroux. C'est un des hommes qui, par ses libres recherches, ont le plus contribué à ramener l'attention générale sur le problème religieux. Je lui suis très reconnaissant d'être à l'heure qu'il est, l'un des facteurs principaux de la rénovation religieuse et morale qui paraît commencer au milieu de nous. Mais, tout de même, j'aimerais à voir exprimer, noir sur blanc, ce que pense M. Boutroux sur mainte question qu'il n'a jamais touchée... D'après tout ce qu'il a publié jusqu'ici, je le soupçonne d'être d'une orthodoxie douteuse et j'imagine qu'il se trouverait un peu à l'étroit dans les cadres ecclésiastiques établis par M. E. Doumergue.

Après M. Boutroux et après bien d'autres, c'est la *Revue chrétienne* qui a été découpée en tranches vives par M. E. Doumergue. Les extraits qu'il en donne, dégagés du contexte qui les explique ou les atténue et séparés des phrases très nettes qui s'efforçaient de mettre les choses au point, doivent en effet me faire faire triste figure devant les lecteurs du *Christianisme*. Mais je viens de relire calmement la Chronique entière, tout dis-

posé à retirer ce qui aurait pu injustement blesser des frères ou des amis. Eh bien ! Je la trouve mesurée et juste et je n'en retire rien.

Je pourrais d'abord chicaner M. E. Doumergue qui met en cause la *Revue chrétienne*, alors qu'il s'agit d'une chronique signée de mon nom. La *Revue chrétienne* n'a pas d'opinions théologiques ou ecclésiastiques. Elle est une tribune ouverte à toutes les opinions sincères et convenablement exprimées. J'y ai pour collaborateurs appréciés des hommes qui ne partagent pas mes vues. Je l'ouvre souvent même à des opinions hardies que je ne partage pas toujours. C'est un instrument de travail, d'étude, de culture mis entre les mains de quiconque ne se croit pas tenu de rester figé dans une attitude ou un parti. Il ne s'agit donc pas de la *Revue chrétienne*, mais de vues personnelles que j'ai librement exprimées sous ma seule et unique responsabilité.

M. E. Doumergue, qui signale sans se lasser, et depuis des années, tous les écarts de plume ou de pensée qui se produisent à gauche, paraît m'en vouloir d'avoir signalé l'étrange état d'esprit d'un jeune correspondant orthodoxe de l'*Action française* lui écrivant ceci : « Le protestantisme orthodoxe est une sorte de catholicisme; comme vous, nous nous élevons contre les libéraux qui ont détruit le dogme et anarchisé l'Eglise. » J'ai pris soin expressément de ne pas grossir ce fait attristant signalé dans toute notre presse protestante. Mais j'en ai pris occasion pour montrer que s'il y a parfois à gauche des francs-tireurs indisciplinés et inquiétants, il y a parfois aussi, à droite, des réacteurs fort compromettants. A mon sens, si quelqu'un pouvait s'en étonner, ce n'était pas M. Doumergue.

Je n'ai pas profité de cette phrase pour me montrer injuste envers des frères de droite où je compte des amis très vénérés et très chers. J'ai dit expressément que les déclarations du correspondant de l'*Action française* « ont dû faire sauter d'indignation beaucoup de nos frères, (j'aurais pu dire la majorité) de nos frères des églises réformées évangéliques. » Je ne les ai donc pas accusés en bloc de crypto-catholicisme comme les extraits de M. Doumergue en suggèrent la pensée. J'ai signalé seulement des infiltrations catholiques comme le catholicisme intégral signale chez certains catholiques des « infiltrations protestantes. » Et le fait en lui-même me paraît historiquement indéniable.

Puisque M. Doumergue me faisait l'honneur de me citer, il aurait pu produire l'hommage que je rendais dans les pages incriminées au protestantisme tout entier ou si vous préférez aux deux protestantismes dont je disais : « L'un marche plus vite, l'autre marche quand même. Sa marche peut être alourdie par

des adhérents du genre du correspondant de l'*Action française*, mais il réussit quand même à les entraîner ou bien il les perd en route, ceux-ci retournant à leurs affinités naturelles....»

M. Doumergue, par des soulignements de mots destinés à traduire sa réprobation, signale à ses lecteurs la manière dont j'ai relevé la piété, la largeur, le talent, l'oubli de soi-même que j'ai constatés chez les hommes qui ont pris une part active au synode de l'Oratoire. Je ne conçois pas l'étonnement de M. E. Doumergue. Je ne suis pas de ces hommes que le talent des autres fait jaunir, ni de ces journalistes, religieux ou autres, qui n'accordent de talent ou de vertus qu'à leurs amis. Quand j'ai entendu, à Lausanne, M. Doumergue lui-même, représenter dignement le protestantisme français par sa parole éloquente et convaincue, je l'ai dit, ici même, avec la même joie que s'il s'était agi d'un de mes amis du synode de l'Oratoire. Et je recommencerai, car ce qui m'intéresse par dessus tout, ce sont les manifestations de la vie religieuse et morale partout où elles se produisent.

La Chronique incriminée par M. Doumergue était un essai d'histoire. On pouvait la discuter. M. Doumergue a préféré en faire un raccourci qui devient de la polémique ecclésiastique. Je ne me reconnais pas dans le raccourci et j'abomine la polémique ecclésiastique.

C'est pourquoi je renvoie M. Doumergue à M. Paul-Hyacinthe Loyson qui dans un des derniers numéros des Droits de l'homme signale un nouveau cas de *romanisme protestant*. Je lui laisse la parole en même temps que la responsabilité de l'expression.

Un pasteur de Dortmund, M. Traub, très aimé de son troupeau, mais qui professe, sur certains points de la doctrine chrétienne, des idées qui s'écartent de celles dont les autorités ecclésiastiques se portent garantes, vient d'être frappé de la peine disciplinaire la plus grave qui pouvait l'atteindre : il est congédié de son poste, dépouillé de son titre de pasteur, privé de sa retraite et condamné à rembourser le mois de septembre de son traitement qui lui avait été versé par anticipation. Le pasteur Traub se trouve ainsi sans place, car la sentence de l'*Oberkirchenrat* entraîne son exclusion d'une chaire pastorale dans toute l'étendue du royaume.

Ce jugement, cause en Allemagne une grande sensation. On en critique assez généralement la sévérité, qu'on trouve excessive, le condamné étant un homme d'une conduite irréprochable, dévoué, au dire même de ses adversaires, à tous les devoirs de sa charge, aimé et estimé des membres de sa paroisse. On blame beaucoup plus encore les conditions dans lesquelles la sentence a été rendue. Le pasteur Traub avait été d'abord traduit devant le tribunal criminel de Bonn pour deux articles — dont l'un n'était pas de lui — parue dans la *Chrislitche Freiheit*. L'accusation était soutenue au nom d'un délégué du consistoire de la Westphalie. Le tribunal rendit un jugement de non-lieu. Le consistoire de la Westphalie introduisit alors le

Disziplinarverfahren à Münster, devant un collège présidé par son délégué, porteur de la plainte devant le tribunal de Bonn ! M. Traub protesta contre la composition de ce collège, et surtout contre le fait que sa présidence en était dévolue à un personnage qui avait joué le rôle de plaignant dans le procès précédent. Il fut fait droit à sa réclamation, et l'affaire fut portée devant le consistoire de la Silésie. Ce dernier prononça contre l'accusé, qui en appela au conseil ecclésiastique supérieur, lequel vient de confirmer, sans appel et en l'aggravant, la sentence rendue à Breslau.

Les paroissiens de Dortmund, privés de leur pasteur, organisent en ce moment une association indépendante en vue de soutenir matériellement M. Traub et de s'assurer de son ministère.

Le pasteur Karl Schroder, de Kiel, écrit à ce sujet dans le *Journal de Kiel :*

J'ai pu me rendre compte de l'effet que la sentence a produit sur nos laïques. Il y eut d'abord un temps de stupeur. Il semblait que chacun eût reçu un soufflet en plein visage. Puis une flamme brilla dans les yeux. « Ce n'est pas possible, disait-on. Sommes-nous retournés au moyen-âge ! Autant se soumettre au pape !... » — « Le christianisme prussien prétend faire régner dans l'Eglise l'esprit de soumission absolue. Comment, sous cette sagesse administrative, ne pas perdre le goût même de la liberté ? »

Le peuple allemand est appelé aujourd'hui à choisir entre l'esprit romain et l'esprit protestant. Suivra-t-il la ligne de Luther, de Gœthe et de Schiller, de Lessing et de Fichte ? Jamais on ne pourra rallier à un christianisme de tendances romaines, même dissimulé sous le manteau d'un confessionnalisme évangélique, ni la classe cultivée que dirigent nos savants, ni les masses ouvrières qui luttent pour leur émancipation.

Notre Eglise est en face d'une crise qui décidera de son sort ; de quel côté inclinera-t-elle ? Aurons-nous encore un espoir à porter au tombeau et nos adversaires ont-ils raison de proclamer que toute réforme est une entreprise vaine et sans objet ?

Pour moi, je crois à l'avenir de notre Eglise. La condamnation de Traub ne tuera pas l'esprit de liberté. Elle va, au contraire, briser ses chaînes.

Le *Tageblatt* de Dortmund annonce que les membres de la congrégation sont en pleine effervescence. On s'y demande s'il est possible de maintenir un lien ecclésiastique dont la plus haute autorité vient de donner la preuve de sentiments si peu chrétiens. Beaucoup conseillent de quitter l'Eglise officielle.

D'autre part, on écrit de Berlin, au *Temps :*

Le conseil supérieur de l'Eglise nationale de Prusse a décidé de relever de sa charge le pasteur Traub, de Dortmund, et de lui supprimer son traitement.

Cette condamnation, qui est un nouvel épisode de la lutte qui se poursuit sourdement entre les protestants orthodoxes et les protestants libéraux, cause en Allemagne une vive émotion.

La majorité de la presse protestante prend partie pour le pasteur Traub

et s'élève vivement contre l'intransigeance croissante du conseil supérieur de l'Eglise et la sévérité de cet arrêt.

Le pasteur Traub était depuis plusieurs années considéré comme suspect par les autorités de l'église protestante prussienne. De nombreuses brochures et des articles parus dans sa revue, *la Liberté chrétienne*, avaient, depuis 1907, attiré sur lui l'attention inquiète de l'orthodoxie.

Lors du jugement du pasteur Jatho, dont on se rappelle la retentissante condamnation le 24 juin 1911, le pasteur Traub joua un rôle éminent mais dangereux. Il fut, avec le pasteur Baugmarten, de Kiel, chargé de défendre son collègue devant le conseil supérieur de l'Eglise nationale de Prusse. Il le fit avec tant de science et d'éloquence que les juges, paraît-il, eurent le sentiment que si ce défenseur comparaissait quelque jour sur le banc des accusés, ils auraient en lui un adversaire beaucoup plus redoutable que le pasteur Jatho. Peu après, la condamnation du pasteur Traub fut décidée, mais l'Eglise nationale de Prusse, craignant un scandale plus grand que celui que provoqua la sentence prononcée contre le pasteur Jatho, résolut de l'expulser de son sein par la petite porte.

Au cours de l'automne dernier, le consistoire de Westphalie donna un avertissement à M. Traub. On lui reprocha d'employer dans sa revue *la Liberté chrétienne* un ton de trop violente polémique à l'égard des autorités et des institutions ecclésiastiques. On n'incriminait point ses croyances, on lui reprochait seulement de manquer à la discipline. Le pasteur Traub répondit que le consistoire de Westphalie était défavorablement prévenu contre lui et demanda à comparaître devant le consistoire de Breslau. Le consistoire de Breslau rendit sa sentence en mars dernier. Il fit l'éloge du zèle et de l'esprit de sacrifice du pasteur Traub. Il estima toutefois que ses critiques pouvaient contribuer à diminuer le prestige des autorités et de la discipline.

Il le condamna à quitter Dortmund pour aller exercer dans une autre paroisse son ministère. Ce châtiment souleva de vives protestations. C'était, disaient ses amis, briser la vie du pasteur Traub que de l'enlever de sa paroisse, qui l'aimait, et de l'envoyer avec la tache d'une condamnation dans un milieu nouveau et probablement hostile.

Le pasteur Traub en appela de ce jugement au conseil supérieur de l'Eglise nationale de Prusse ; celui-ci vient de faire connaître son arrêt. Aggravant la peine, il a décidé non plus la mutation du pasteur, mais sa suspension et la suppression de son traitement. Le traitement de septembre qui lui avait été payé ces jours-ci devra être intégralement remboursé.

Le conseil supérieur étant la plus haute juridiction ecclésiastique, ce jugement est sans appel, à moins d'une intervention directe du souverain.

Le pasteur Traub n'est point frappé pour la liberté de ses doctrines ; en apparence, il est seulement châtié pour avoir manqué à la discipline, mais il convient de remarquer que cette peine disciplinaire, la plus grave de toutes, n'atteint ordinairement que les pasteurs convaincus de dérèglement et d'ivrognerie.

La presse libérale protestante juge sévèrement l'attitude du conseil supérieur de l'Eglise.

C'est parce qu'il était libéral, écrit la *Gazette de Cologne*, que la critique du pasteur Traub a paru si tranchante. Les chefs de l'Eglise prussienne prou-

vent qu'ils ne veulent plus tolérer les critiques. Ils ne réussiront pas à fermer la bouche du pasteur Traub. Ils ont par contre privé une paroisse d'un guide excellent et aimé. Ils nuisent gravement à l'Eglise en croyant la servir.

Un théologien protestant écrit dans la *Gazette de Voss* : « C'est inouï ! Doit-on pleurer ou serrer les poings ? »

La *Gazette de la Croix*, organe de l'orthodoxie protestante, exprime par contre hautement sa satisfaction.

L'affaire Traub succédant à l'affaire Jatho mettent en relief l'acuité actuelle de la grande querelle qui se poursuit depuis la Réformation, au sein du protestantisme, entre l'autorité et la liberté. Pour nous, il n'y a qu'une solution possible. Si l'on veut rester protestant, il faut accepter les dangers et les périls, si grands qu'ils soient, de la liberté.

Nos lecteurs n'auront pas été sans remarquer dans la dernière *Revue chrétienne* l'article magistral publié sur ce sujet par l'éminent professeur Trœltsch.

On espère un peu en Allemagne que l'empereur saura donner une solution à un problème qui ne paraît pas avoir d'autre issue. Nous n'osons pas trop l'espérer car un homme est toujours plus ou moins déterminé par son entourage, par ses vues propres et nous connaissons mal ce qui peut devenir ici l'élément prédominant d'une décision qui, quelle qu'elle soit, aura de bien graves conséquences.

La question est, en tous cas, pendante et cela donne beaucoup d'actualité vivante aux *Propos de Guillaume II*, publiés dans le *Temps*, par ce reporter fort habile qui s'appelle M. René Puaux. Je ne puis malheureusement en donner ici qu'un fragment.

Je me rappelle toujours la princesse Waldemar me répétant dans les dernières années de sa vie : « Vous ne connaissez pas l'empereur. Il est tout différent de sa légende. Je l'ai vu souvent, beaucoup étudié. Croyez-le quand il affirme qu'un sentiment religieux profond dirige ses actes. » La comtesse de Munster tenait à un homme d'Etat français qui me l'a raconté tout récemment un langage analogue. C'est dans cet esprit qu'il faut commenter sa déclaration du 24 février 1894 : « Si mes ancêtres ont été capables d'accomplir d'aussi grandes choses... c'est surtout parce que la maison de Hohenzollern possède un sentiment de son devoir qu'elle tire de la conviction que Dieu l'a mise à la place qu'elle occupe et *qu'elle doit rendre compte à lui seul et à sa conscience* de ce qu'elle fait pour le bien du pays. » Ce sentiment n'a pas changé chez Guillaume II avec les années. Dernièrement, comme il se trouvait avec le président Forrer dans el train qui les menait aux manœuvres, Guillaume II lui dit à brûle-pourpoint : « Voyez-vous, monsieur le président, je n'aime pas beaucoup les curés, les pasteurs et tous faiseurs de prêche. Ils ajoutent trop de leur cru à la parole de l'Evangile. Pour moi je m'en tiens à ma Bible que je lis et relis constamment. On y trouve des solutions pour toutes les difficultés, tous les problèmes, même politiques. » Placez cette déclaration, qui

n'était pas destinée à la publicité, à côté d'une autre faite en 1890, où l'empereur parle de son retour sur lui-même, à bord de son yacht, alors qu'il n'a plus au-dessus de son front que « le ciel étoilé de Dieu » et qu'il conclut : « Alors on peut se guérir de toute vanité » ; demandez à tous ceux qui furent présents à la cérémonie intime dans la cathédrale de Berne de se rappeler avec quel ton pénétré de respect, pour ne pas dire d'humilité, l'empereur parla avec les professeurs de la faculté de Genève des grands réformateurs, et cette vision de Guillaume II dominé par le sentiment religieux, par l'impératif de sa conscience se précise et s'affirme.

M. de Freycinet, dans la note qu'il me dictait à Ragaz, déclarait : « Je ne me suis pas étendu sur le caractère de l'empereur d'Allemagne, je me suis borné à dire que je le croyais sincèrement désireux de maintenir la paix et que cette croyance ne m'avait pas abandonné, même au moment d'Agadir. »

Les hommes politiques suisses qui ont été, pendant son séjour, en contact intime et quotidien avec l'empereur partagent entièrement la conviction de l'éminent homme d'Etat français. Ils m'ont raconté que l'empereur avait constamment insisté sur les nécessités d'entente, sur son désir personnel de maintenir la paix. Il déclara qu'il espérait que sa visite en Suisse aurait précisément cet effet d'aplanir les difficultés, d'écarter les soupçons. « Quand on se connaît, on se juge mieux. » Et l'empereur aurait ajouté avec une certaine mélancolie qu'il voudrait bien revoir Paris, qu'il n'avait visité qu'une fois dans sa jeunesse. « L'hommage rendu à la beauté de votre capitale laissait trop ouvertement deviner les secrètes pensées de l'empereur, me disait l'un de mes informateurs, nous ne savions que répondre. L'empereur revint cependant plusieurs fois sur ce sujet. »

M. René Puaux a-t-il été bien renseigné ? Nous l'espérons très sincèrement. Car ce n'est pas un fait de mince importance ni pour l'Europe, ni pour la France même que Guillaume II, qui n'a rien de banal, soit en réalité l'homme simplement et sérieusement religieux et pacifique qui nous est dépeint.

John VIÉNOT

Le Directeur-Gerant : John VIÉNOT.

Montbéliard. — Sté Anonyme d'Imprimerie Montbéliardaise.

MAISON D'ÉDUCATION

PROTESTANTE

pour Jeunes Filles

36, avenue Victor-Hugo, BOULOGNE-SUR-SEINE

(Parc des Princes)

Directrices : Mlles S. VIÉNOT et M. de GUÉRIN

Georges DEBUSSCHER

39, Rue de Charonne, PARIS (XIe)

FABRIQUE DE MEUBLES ET SIÈGES BOIS SCULPTÉ

et avec BRONZES

CHAMBRES A COUCHER, SALLES A MANGER, genre ancien

Travail soigné à prix modérés.

Bains de mer de la Méditerranée

Billets d'aller et retour, 1e, 2e et 3e classes, à prix très réduits, délivrés dans toutes les gares du réseau P. L. M. du 15 Mai au 1er Octobre, pour les Stations balnéaires désignées ci-après :

Agay, Antibes, Bandol, Beaulieu, Cannes, Cassis, Cette, Golfe-Juan-Vallauris, Hyères, Juan-les-Pins, La Ciotat, La Seyne, Tamaris-sur-mer, Le Grau-du-Roi, Menton, Monaco, Monte-Carlo, Montpellier, Nice, Ollioules-Sanary, Palavas, St-Cyr-la-Cadière, St Raphaël-Valescure, Toulon et Villefranche-sur-Mer.

Validité : 33 jours, avec faculté de prolongation.

Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

1° Billets d'aller et retour individuels

Prix Le prix des billets est calculé d'après la distance totale, aller et retour, résultant de l'itinéraire choisi et d'après un barème faisant ressortir des réductions importantes.

2° Billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins deux personnes :

Prix : La première personne paie le Tarif général, la 2e personne bénéficie d'une réduction de 50 °/₀, la 3e et chacune des suivantes d'une réduction de 75 °/₀.

Arrêts facultatifs aux gares situées sur l'itinéraire.

Demander les billets (individuels ou collectifs) quatre jours à l'avance, à la gare de départ.

CHEMIN DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Billets d'aller et retour de Vacances, à prix réduits

(1re, 2e et 3e classes) pour famille d'au moins trois personnes

délivrés du 15 Juin au 30 Septembre - Validité : jusqu'au 5 Novembre

Minimum de parcours simple : 150 kil. — Arrêts facultatifs

Prix : Les deux premières personnes paient le tarif général, la 3e personne bénéficie d'une réduction de 50 °/o, la 4e et chacune des suivantes d'une réduction de 75 °/o.

Faire la demande de billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

(VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN, PAR LA GARE SAINT-LAZARE).

SERVICES RAPIDES TOUS LES JOURS ET TOUTE L'ANNÉE

(Dimanches et fêtes compris).

DÉPARTS DE PARIS-SAINT-LAZARE :

A 10 h. 20 matin (1re et 2e cl. seulement) et à 9 h. 20 soir 1re, 2e et 3e cl.

DÉPARTS DE LONDRES :

VICTORIA à 10 h. matin (1re, 2e et 3e classes seulement).

LONDON-BRIDGE et VICTORIA à 8 h. 45 soir (1re, 2e et 3e classes)

TRAJET DE JOUR EN 8 H. 40.

GRANDE ECONOMIE

Billets simples valables pendant 7 jours.		Billets d'aller et retour valables pendant un mois	
1re classe	48 fr. 25	1re classe	82 fr. 75
2e —	35 fr. »	2e —	58 fr. 75
3e —	23 fr. 25	3e —	41 fr. 50

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours, ainsi qu'à Brighton.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1re classe et de 2e classe à couloir avec w.-c. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant ; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec w.-c. et toilette. Une voiture de 1re classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 fr. par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe, moyennant une surtaxe de 1 fr. par couchette.

EXCURSIONS

Billets d'aller et retour valables pendant 14 jours, délivrés à l'occasion des fêtes de Pâques, de la Pentecôte, de l'Assomption et de Noël.

DE PARIS-SAINT-LAZARE A LONDRES ET VICE-VERSA

1re classe, 49 fr. 05 ; 2e classe, 37 fr. 80 ; 3e classe, 32 fr. 50.

Pour plus de renseignements, demander le bulletin spécial du Service de Paris à Londres, que la Compagnie de l'Ouest envoie franco à domicile sur demande affranchie adressée au Service de la Publicité, 20, rue de Rome à Paris.

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES

(Viâ Calais ou Boulogne)

CINQ SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

VOIE LA PLUS RAPIDE

SERVICES OFFICIELS DE LA POSTE (VIA CALAIS)

Services rapides entre Paris, la Belgique, la Hollande, L'Allemagne, la Russie, le Danemark, la Suède et la Norvège.

TRAINS DE LUXE

Toute l'année :

Nord Express — Tous les jours entre Paris (1 h. 50 soir) et Berlin. (A l'aller, ce train est en correspondance à Liège avec l'Ostende-Vienne).

Le train partant de Paris le lundi continue sur Varsovie et ceux partant les Mercredi et Samedi sur Saint-Pétersbourg.

Péninsulaire-Express. — Départ de Londres le Vendredi, et de Calais-Maritime le Samedi à 1 h. 03 matin pour Turin, Alexandrie, Bologne, Brindisi, où il correspond avec le paquebot de la Malle de l'Inde.

Calais-Marseille-Bombay-Express. — Départ de Londres et Calais-Maritime (2 h. 55 soir) le Jeudi pour Marseille, en correspondance avec les paquebots pour l'Egypte et les Indes.

Simplon-Express. — De Londres, Calais (3 h. soir) et Paris-Nord (6 h. 51 soir) pour Lausanne, Brigue et Milan. (3 fois par semaine en hiver, tous les jours en été).

L'hiver seulement :

Calais-Méditerranée-Express — De Londres, Calais (3 h. soir) et Paris-Nord (6 h. 51 soir) pour Nice et Vintimille.

Train rapide quotidien. — De Paris-Nord (7 h. 32 soir) pour Nice et Vintimille composé de lits-salons et voitures de 1re classe.

VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS

en France et à l'Étranger

avec itinéraire tracé au gré des voyageurs

Délivrance toute l'année de billets permettant d'effectuer un voyage empruntant les réseaux français, les lignes de chemins de fer et les voies navigables des pays européens. Le parcours ne peut être inférieur à 600 kilomètres.

La durée de validité est de 60 jours jusqu'à 2 000 kilomètres, 90 jours de 2.000 à 3 000 kilomètres, et de 120 jours au-dessus.

MASSAGE MÉDICAL

GYMNASTIQUE SUÉDOISE

DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS ARRIÉRÉS

CULTURE DE LA VOLONTÉ

SE REND A DOMICILE — PRIX MODÉRES

A. CORNILLE

40, Rue Saint-Paul, 40

LE PROTESTANT

Journal des chrétiens libéraux

Paraissant le samedi.

Abonnements : France, Alsace-Lorraine, un an, 5 fr. ; 6 mois, 3 fr. ; autres pays, un an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr.

Administration, abonnements, 20, rue de Vienne, Paris, 8e. Rédaction, M. Reyss, pasteur, 49, boulevard Pereire.

JOURNAL DE GENÈVE

Le *Journal de Genève*, par son bulletin politique, comme par ses correspondances régulières de France, d'Angleterre, de Turquie, par ses chroniques scientifiques et sa correspondance littéraire parisienne, est un des organes les plus importants de la presse de langue française.

On s'abonne à la Direction du *Journal* à Genève et dans tous les bureaux de poste de Suisse et de l'étranger.

Genève et la Suisse : Six mois, 12 fr., un an, 20 fr.

Union postale : Six mois, 20 fr. ; un an, 37 fr.

LE TÉMOIGNAGE

Journal de l'Eglise évangélique luthérienne, paraissant tous les vendredis, sous la direction de M. le pasteur Samuel Lambert, tient ses lecteurs au courant du mouvement religieux, publie des études, des correspondances, etc.

Abonnements : France, 5 fr. ; Union postale, 7 fr. ; pasteurs à l'étranger, 6 fr.

S'adresser au bureau du journal, 16, rue Chauchat, Paris, IXe.

LA VIE NOUVELLE

JOURNAL DES PROTESTANTS FRANÇAIS

Rédaction et administration : Louis Lafon

Montauban.

Abonnements : France, 5 fr. ; Alsace-Lorraine, 6 fr. ; Etranger, 8 fr.

Tous les samedis : HUIT PAGES

LE CHRISTIANISME

AU XXe SIECLE

Paraît tous les jeudis à Paris, sous la direction de M. Benjamin Couve. Consacré à la défense des intérêts des Eglises réformées évangéliques de France, il instruit ses lecteurs de tout ce qui touche l'évangélisation, la mission, les œuvres chrétiennes chez nous et à l'étranger. Il est, par la nature et l'étendue de sa publicité, très propre à servir d'intermédiaire pour demandes et offres d'emplois.

Abonnements : 10 fr. par an, 5 fr. pour pasteurs, instituteurs, évangélistes.

S'adresser à son gérant, M. Street, 48, rue de Lille, Paris (7e).

GAZETTE DE LAUSANNE

ET JOURNAL SUISSE

La Gazette de Lausanne, l'un des plus anciens journaux de la Suisse — il date de 1799 — par la variété de sa rédaction, ses nombreuses correspondances étrangères, permet de suivre le mouvement des idées non seulement en Suisse, mais dans les autres pays. On s'abonne à Lausanne, n° 20, ruelle Saint-François. Le prix d'abonnement est pour la Suisse, de 20 fr. par an, et de 36 fr. pour l'Union postale.

VIN DE PROPRIÉTAIRE

Veuve de pasteur, Mme JULES GARDES, à Mons

Par Alais (Gard)

Offre VINS ROUGE de l'année à 32 fr. l'hectolitre, rendu, fût compris BLANC, à 35 fr.

DEMANDE DES REPRÉSENTANTS

LISEZ-LE

pour économiser votre temps

Il est la **Revue des Revues techniques** et donne le contenu des 540 meilleures publications du monde entier.

Le **foyer de la documentation**, c'est ce qu'il veut être et ce qu'il est depuis 13 ans.

Il permet à l'ingénieur et à l'industriel de tirer parti de tous les faits nouveaux.

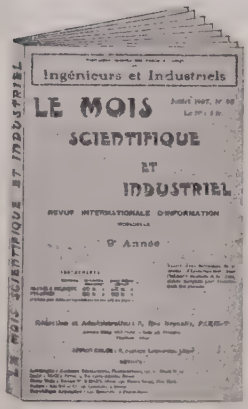

ÉCRIVEZ-LUI

pour profiter de l'expérience des autres

A tous ceux qui ont des difficultés à vaincre ou qui veulent entreprendre un travail, **l'Institut du M. S. I.** offre ses Conseils pratiques et sa Documentation ; il vous guidera par des Bibliographies, des Mémoires et des Consultations ; il déposera vos Brevets, en facilitera la négociation ; il vous aidera en vous donnant des Conseils Juridiques, en vous traçant une méthode rationnelle d'organisation de votre usine ou de votre comptabilité.

Minimum d'effort - Maximum d'effet

ABONNEMENTS

France et Belgique, 20 fr. ; Etranger, 25 fr. par an

(*Spécimen 160 p. : 0 fr. 40, timbres du pays*)

ENVOI, SUR DEMANDE, DE LA NOTICE SPÉCIALE

8, rue Nouvelle, PARIS

TRAVAUX

à la

MACHINE A ÉCRIRE

STÉNOGRAPHIE

Mademoiselle Alph. CAVALIER,

14, rue du Commerce,

Paris, 15e

A LOUER, à 200 mètres d'Orthez,

Basses-Pyrénées, **UNE VILLA**

très bien située entièrement meublée avec tout le confort moderne, spacieuse et convenant à une nombreuse famille, entourée d'un parc. Dépendances. Conditions modérées. S'adresser au Bureau de *La Revue*.

EAUX D'ÉVIAN

L'eau des sources d'Evian est fraîche, incolore, alcaline, sans aucune odeur, d'une saveur très agréable. Par l'absence complète de sulfate de chaux dans sa composition, elle est d'une digestion très facile ; l'acide carbonique, le chlorure de sodium et le carbonate de soude qu'elle renferme aident puissamment aux fonctions de l'estomac, et, comme elle ne trouble pas le vin, son usage à table est aussi utile qu'agréable.

C'est l'eau de table par excellence, a dit d'elle, en toute vérité, M. Jules Simon.

Les estomacs délicats supportent aisément une forte dose de cette eau alcaline, tandis que pour certaines eaux les plus petites quantités sont quelquefois pesantes et difficiles à digérer.

L'eau d'Evian convient dans le traitement des maladies ci-après désignées :

Affections des voies digestives, affections chroniques du foie et de l'appareil biliaire, des voies urinaires.

L'eau d'Evian se conserve indéfiniment avec toutes ses qualités et se transporte aux plus grandes distances sans altération aucune.

Elle s'expédie en bouteilles par caisses de 12, 30 et 60 bouteilles. Elle est expédiée aussi en bonbonnes de verre dans lesquelles elle se conserve parfaitement.

Pour tous les renseignements, s'adresser à M. le Directeur des Eaux d'Evian, à Evian.

SOURCE CACHAT

Alcaline, Médicinale, la plus réputée des Eaux d'Évian, la meilleure des Eaux de table.

En bouteilles :

Au magasin, *4 place de l'Opéra*, la bouteille ..... fr.		0.60
A domicile, à Paris, par 10 bouteilles au moins, la bouteille		0.60
La caisse de 30 bouteilles	A domicile à Paris	18 »
— 60 —	ou aux Bureaux des chemins de fer	36 »

En bonbonnes, *à domicile à Paris ou aux Bureaux des Chemins de fer :*

La bonbonne de 10 litres ..... fr.	4 »	7 »
Bonbonne	3 »	
La bonbonne de 25 litres	8 50	12.50
Bonbonne	4 »	

Les bonbonnes seront reprises, au prix de facture, ainsi que les bouteilles au prix de 0,05 centimes la bouteille :

A DOMICILE

AVIS

Les livraisons sont faites le lendemain ou le surlendemain de la commande

La vente s'effectue au comptant.

Le montant des expéditions en province suivra en remboursement.

Les bonbonnes et caisses seront remises sans frais de camionnage, aux Bureaux des Chemins de fer.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Billets de Voyages circulaires en Italie.

La Compagnie délivre, toute l'année, à la gare de Paris P.L.M. et dans les principales gares situées sur les itinéraires, des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes, permettant de visiter les parties les plus intéressantes de l'Italie.

La nomenclature complète de ces voyages figure dans le Livret-Guide-Horaire P.L.M. vendu 0 fr. 50 dans toutes les gares du réseau.

Ci-après, à titre d'exemple, l'indication d'un voyage circulaire au départ de Paris :

Itinéraire (81-A 2). — Paris, Dijon, Lyon, Tarascon (ou Clermont-Ferrand), Cette. Nimes, Tarascon (ou Cette, Le Cailar, St-Gilles), Marseille, Vintimille San Remo, Gênes, Novi, Alexandrie, Mortara (ou Voghera, Pavie), Milan, Turin Modane, Culoz, Bourg (ou Lyon), Mâcon, Dijon, Paris.

(Ce voyage peut être effectué dans le sens inverse).

Prix : 1e classe : 194 fr. 85. — 2e classe : 142 fr. 20

Validité : 60 jours. — Arrêts facultatifs sur tout le parcours.

ASSURANCES

G. SOLANET

77, rue Dulong, PARIS

RÉDACTION DE POLICES — MODIFICATIONS AUX CONTRATS EN COURS

Incendie -- Vie -- Rentes Viagères
Accidents de toute nature

Chevaux — Voitures — Automobiles et Conducteurs
Responsabilité civile — Chasse
Gens de Maison

LIBRAIRIE FISCHBACHER, 33 rue de Seine, PARIS

LES HÉRÉSIES PENDANT LE MOYEN AGE ET LA RÉFORME jusqu'à la mort de Philippe II (1598), dans la région de Douai, d'Arras, au Pays de l'Alleu, par Paul Beuzart.
Un fort volume, grand in-8°. . . . . **15** »»

LA RÉFORME ET LES ÉGLISES RÉFORMÉES DANS LE DÉPARTEMENT ACTUEL D'EURE-ET-LOIR (1523-1911)
par Henri Lehr
Ouvrage illustré de 24 gravures et d'une carte
Un fort volume, in-8° . . . . . **10** »»

LA HONGRIE CALVINISTE, par E. Doumergue, un volume in-8° **3** »»

Les vieilles provinces de France
HISTOIRE D'ALSACE, par Rod. Reuss
Un fort volume in-12 illustré de 40 gravures hors texte. **3 50**

LA RÉVOLUTION DE 1848 EN ALSACE, par Paul Muller
Avec une biographie des parlementaires alsaciens de 1789 à 1877.
Un volume, in-12. . . . . **3 50**

POUR FORMER LE CARACTÈRE, par F.-W. Foerster.
Traduit par *C. Thirion* et *M. Paris*. Un fort volume, in-16, 3e édition **4** »»

LA LIBERTÉ INTÉRIEURE, par Jeanne de Vietinghoff
Un volume, in-16, orné d'après les dessins de la Baronne *B. de Wolff*. . **3 50**

AMOUR ET MARIAGE par Mlle M. Dugard.
(Transformations — Vers le mariage — La vie nouvelle — Réalité et Idéal).
Un élégant volume, in-24, broché . . . **2.50** Cart. toile . . . **3.50**
Relié parchemin, tête dorée . . . **5** »»

A PARIS ET AILLEURS *(Echos et Reflets IIe série)*
par Wilfred Monod.
Un volume, in-12 . . . . . **3** »»

FIGURES ET CHOSES ANGLAISES, par J.-E. Cerisier
Préface de M. *Frank Puaux*
Un volume, in-16, orné de 6 portraits **3 50**

POTS CASSÉS
Scènes de la vie réelle pouvant servir à illustrer « *l'Expérience religieuse* » de W. James, par Harold Begbie. Traduit de l'anglais.
Un volume, in-12. 2e édition **3 50**

ME VOICI, MAÎTRE, ENVOIE-MOI ! par W. T. Stead, roman social, traduit de l'anglais par Mme *J. Jézéquel*, Préface de M. *Wilfred Monod*.
Un volume, in 12. 3e édition **3 50**

PEUGEOT

CYCLES - MOTOCYCLETTES

BICYCLETTES de route à 1 et 2 vitesses

BICYCLETTES de course

MOTOCYCLETTES

à un et deux cylindres avec **FOURCHE ÉLASTIQUE**

PEUGEOT

BREVETÉ S. G. D. G.

AGENTS DANS TOUTES LES VILLES

SOCIÉTÉ ANONYME

DES AUTOMOBILES ET CYCLES PEUGEOT

à BEAULIEU (Doubs).

CINQUANTE-NEUVIEME ANNEE. - TOME II
IVe Série

Novembre 1912

REVUE CHRÉTIENNE

RECUEIL MENSUEL

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE

JOHN VIÉNOT

Professeur à la Faculté libre de théologie de Paris.

SOMMAIRE

Eug. Ménégoz — Remarques sur le Fidéisme.

Paul Ebersolt. — La valeur de l'individu dans la démocratie.

Geo. Bergner. — Etudes de conversions. M. Adolphe Retté.

XX. — Pensées d'automne. Lettre d'un paroissien à son pasteur.

Bonet-Maury. — Charlotte.

John Viénot. — Une histoire d'autrefois. Babet d'Aubigné.

Henri Bœgner. — Le problème religieux dans la philosophie de l'action.

G. Boutelleau — Automne.

P. Fargues. — Nouveautés philosophiques.

A travers les Revues.

Ici et là.

John Viénot. — Le Mois.

ADMINISTRATION

83, Boulevard Arago, 83

PARIS (XIVe)

TIRAGES A PART

Conditions spéciales.

Les demandes de tirage à part, sous forme de brochure spéciale, doivent être adressées à la Revue *en même temps que les épreuves des articles. Ils sont faits aux conditions suivantes :*

	25 ex.	50 ex.	100 ex.	200 ex.	300 ex.
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1/4 feuille . . .	5 »	5.50	6.50	8 50	10.50
1/2 — . . .	6 »	7 »	8.50	12 »	14.50
3/4 — . . .	8 »	9.50	12 »	15.50	17.50
1 — . . .	9 »	10.50	13.50	16.50	19.50

	fr.
Couverture en papier non imprimé. . .	1.50 le cent.
— avec titre imprimé	6 » le premier cent.
— —	2.50 par cent en plus.

AVIS TRÈS IMPORTANT

MM. les Abonnés de la *Revue chrétienne* sont priés de vouloir bien prendre note que les demandes d'abonnement pour l'année 1912 devront être adressées à **M. l'Administrateur de la « Revue Chrétienne » 83, boulevard Arago, Paris (XIVe).**

Le prix de l'abonnement à la Revue reste fixé à *dix francs* pour Paris et les départements, payable en un mandat ou bon de poste au nom de M. l'Administrateur de la *Revue chrétienne.*

Les abonnements recouvrés par la poste devront subir une augmentation de 50 centimes pour frais de poste et de recouvrement.

Le recouvrement par la poste présentant de sérieux inconvénients car trop souvent la quittance revient impayée et son renvoi exige de nouveaux frais qui, parfois, finissent par s'élever au dixième du prix de l'abonnement, nous prions nos abonnés de faciliter notre tâche par l'envoi direct, par bon ou mandat-poste, du prix de leur abonnement.

Abonnements de l'Etranger.

MM. les abonnés de l'Etranger y compris la Suisse, sont priés de vouloir bien envoyer le montant de leur abonnement, par *mandat-poste international* de 12 fr. 50, au nom de l'Administrateur de la Revue, 83, boulevard Arago, Paris (XIVe), s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi de la Revue, l'Administration ne pouvant faire opérer les recouvrements à l'Etranger.

MM. les Collaborateurs et Abonnés de la Revue voudront bien aussi prendre note que la correspondance relative à la rédaction de la Revue devra être adressée à M. John Viénot, *directeur de la « Revue chrétienne »*, 83, *rue Denfert-Rochereau*, Paris (XIVe).

Nota. — *MM. les Pasteurs qui enverront directement* le montant de leur abonnement à M. l'Administrateur de la *Revue* recevront gratuitement sur leur demande les *Annales de Bibliographie théologique.*

Les Bons de la Défense nationale

constituent le plus simple, le plus commode, le plus avantageux et le mieux garanti de tous les placements à court terme. Ils offrent à l'épargne le meilleur moyen d'accroître son revenu sans diminuer son capital. Ils ont procuré des milliards d'intérêts à ceux qui ont prêté leurs billets de banque au Trésor, au lieu de les conserver improductifs.

Cure de Santé, cure de gaîté

La cure des Pilules Pink est tout à la fois une cure de santé et une cure de gaieté, tant il est vrai que rien n'influe davantage sur le caractère que l'état de la santé.

Le bon fonctionnement de l'organisme, un appétit régulier, un estomac robuste, il n'est rien qui prédispose mieux à la bonne humeur.

Mme Floret.

C'est ce bien-être physique et moral que les Pilules Pink ont procuré à Mme Floret. Et c'est vraiment un encouragement pour les personnes qui souffrent que de lire en quels termes Mme Floret s'exprime sur les Pilules Pink.

« Je ne puis que vous dire toute ma joie pour le grand bien que m'ont fait les Pilules Pink — nous écrit Mme Floret, demeurant à Lille (Nord), 71, rue de Flandre. — Il y avait déjà longtemps que je ne me sentais pas bien. J'étais très affaiblie, j'avais perdu l'appétit et le sommeil, et puis je souffrais des règles irrégulières. Il n'y a vraiment que les Pilules Pink — car j'ai tout essayé — qui m'aient réussi. Je vous assure que depuis que j'en ai pris, mes forces et ma bonne mine sont bien revenues et que j'ai retrouvé un bon appétit et un bon sommeil et que je ne souffre plus pour mes règles. »

Les Pilules Pink raniment la vie, relèvent les forces et l'endurance parce qu'elles régénèrent le sang et le système nerveux. Elles sont par excellence le remède contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, maux de tête, irrégularité des règles.

Toutes Phcies et au Dépôt : Phcie P. Barrèt, 23, rue Ballu, Paris. 4.50 la boîte, 24 fr. les 6 boîtes, plus 0.50 de taxe par boîte. R. C. Seine 145.902.

Ecole des Yvelines-en-Brie

AUX CHAPELLES - BOURBON

par LA HOUSSAYE

(Seine-et-Marne)

En pleine campagne
à 47 kilomètres de Paris
Dans un Domaine de 14 hectares

Les Elèves vivent par groupes d'une vingtaine dans des Maisons distinctes. Dans ce milieu familial, on tient avant tout à orienter la volonté de l'enfant, à augmenter sa fermeté morale, à lui donner des habitudes d'énergie et les mœurs des garçons bien élevés.

L'enseignement classique et en particulier la préparation au Baccalauréat se poursuit sérieusement, mais en donnant à la vie et aux travaux de la campagne d'une part, aux arts et aux sports d'autre part, la plus grande extension possible.

L'Enseignement religieux est donné aux Enfants protestants par un Pasteur-aumônier attaché à l'Etablissement.

La plaquette illustrée contenant le programme détaillé de l'Ecole est envoyée franco sur demande.

Pour visiter l'Ecole, demander un rendez-vous au **Docteur CASTAGNOL**, Directeur.

LIBRAIRIE FISCHBACHER, 33 rue de Seine, PARIS

R. C. SEINE 139.727

NOUVELLES PUBLICATIONS

PREMIER PRIX GOBERT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

HISTOIRE DE STRASBOURG

depuis ses origines jusqu'à nos jours

par RODOLPHE REUSS

Correspondant de l'Institut

Directeur d'Etudes à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, professeur honoraire à l'Université de Strasbourg.

Un fort volume in-4, orné de 4 frontispices de Mlle D. MULLER. Prix : 50 fr.

Religion, Philosophie, Morale

Courts sermons, *Méditations pour les cultes d'été sans pasteur*, par WILFRED MONOD, pasteur. In-16 ..... 7 fr. 50

Essai sur l'activité créatrice, *Evolution, Rédemption*, par F. LEENHARDT. In-16 ..... 6 fr. »

Autorité et Liberté, *Considérations sur les problèmes de la culture moderne et de l'Eglise*, par F. W. FOERSTER. In-8 ..... 6 fr. »

Agir ! Comment ? par WALTER RAUSCHENBUSCH, 3e partie de « *Christianisons l'ordre social* ». In-16..... 6 fr. »

Les principes sociaux de Jésus, par WALTER RAUSCHENBUSCH. In-16 ..... 8 fr. »

Les sources de la Symbolique chrétienne, par LANOÉ-VILLÈNE. In-16. ..... 5 fr. »

Vers Dieu, ou l'ascension de l'homme. Catéchisme évangélique et thèmes de réflexion, par WILFRED MONOD, pasteur. In-16..... 7 fr. »

Manuel de Religion, par TH. VINCENT, past^r. In-16 de 320 p. 5 fr. »

Clartés d'en-haut. Paroles d'espoir pour le matin de la vie, par A.-N. BERTRAND, pasteur. In-16 ..... 3 fr. »

La question religieuse et la Solution protestante, par EUGÈNE RÉVEILLAUD. 10e édition, *précédée d'une nouvelle préface*. In-16 3 fr. »

Les forces du Protestantisme américain contemporain, par VICTOR MONOD et HENRI ANET. In-16..... 5 fr. »

Le Congrès du Christianisme social, tenu à Strasbourg en juin 1922. Discours, compte-rendu des séances. In-8..... 10 fr. »

Dans le jardin du Roi, par ED. GOUNELLE, pasteur. In-16.. 5 fr. »

Le grand méconnu. Entretiens d'histoire religieuse, par PAUL WYSS. In-16 ..... 5 fr. »

Dans la voie spirituelle, par EMILIE CADY. In-16..... 4 fr. 50

Aux frontières de l'Idée. *Une campagne de presse en Hollande* (1914-1915), par ETIENNE GIRAN. In-8 ..... 9 fr. »

Histoire des Vaudois des Alpes, par JEAN JALLA. In-8, illustré. ..... 10 fr. »

Au service de la cause. *Episodes de guerre d'après les mémoires du temps* (1621), par CORNÉLIS DE WITT. In-16..... 5 fr. »

EAUX D'EVIAN

R. C. Seine 60.297

L'eau des sources d'Evian est fraîche, incolore, alcaline, sans aucune odeur, d'une saveur très agréable. Par l'absence complète de sulfate de chaux dans sa composition, elle est d'une digestion très facile ; l'acide carbonique, le chlorure de sodium et le carbonate de soude qu'elle renferme aident puissamment aux fonctions de l'estomac, et, comme elle ne trouble pas le vin, son usage à table est aussi utile qu'agréable.

C'est l'eau de table par excellence, a dit d'elle, en toute vérité, M. Jules Simon.

Les estomacs délicats supportent aisément une forte dose de cette eau alcaline, tandis que pour certaines eaux les plus petites quantités sont quelquefois pesantes et difficiles à digérer.

L'eau d'Evian convient dans le traitement des maladies ci-après désignées :

Affections des voies digestives, affections chroniques du foie et de l'appareil biliaire, des voies urinaires.

L'eau d'Evian se conserve indéfiniment avec toutes ses qualités et se transporte aux plus grandes distances sans altération aucune.

Elle s'expédie en bouteilles par caisses de 12, 30 et 60 bouteilles. Elle est expédiée aussi en bonbonnes de verre dans lesquelles elle se conserve parfaitement.

Pour tous les renseignements, s'adresser à M. le Directeur des Eaux d'Evian, à Evian

R. C. Seine 134.872

R. C. Seine 134.872

Evian-Cachat

La plus réputée des Eaux d'Evian
L'Eau de Régime par Excellence

4, Place de l'Opéra— Téléphone 116-14

En bouteilles :

A domicile, à Paris, et dans la banlieue, par dix bouteilles } la bout. : 1.40 / la 1/2 b. : 1.15

A domicile, à Paris, et dans la banlieue, ou aux bureaux des Chemins de fer :
La caisse de 30 bouteilles : 46 frs
La caisse de 50 bouteilles : 75 —

En bonbonnes

A domicile, à Paris et dans la banlieue, ou aux bureaux des chemins de fer

La bonbonne de 10 litres :
Eau seule..... fr. 8.25
Récipient consigné pour..... 11.»»

La bonbonne de 25 litres :
Eau seule..... fr. 16.50
Récipient consigné pour... . 12.»»

Le nouveau robinet *Cachat* et le chevalet sont consignés pour :
Le robinet.. .. 4 » | Le chevalet..... 2 «
Ancien siphon consigné pour :..... 5 »

AVIS

La vente se fait toujours au comptant.

Les bouteilles vides en bon état, portant l'étiquette **Cachat** seront reprises par la Société Ivry-Approvisionnement, 88, rue de la Fédération, Paris (XVe), au prix de 0 fr. 20 la bouteille, 0 fr. 10 la demi-bouteille et les bonbonnes au prix de consignation.

R. C. Seine 60.297

BERGER-LEVRAULT, Editeurs
NANCY-PARIS-STRASBOURG
R. C. Nancy 1273

NOUVEAUTÉ

Eugène BURNAND

Album des Paraboles

3e Série

Le Trésor caché. — Les Serviteurs inutiles. — Le Mauvais Riche et Lazare. — La prière importune. — Le Serviteur impitoyable. — L'Ivraie.

6 compositions aux trois crayons, in-4°, en un élégant portefeuille illustré. . . . . 10 fr.

L'ANNUAIRE PROTESTANT DE 1925

est sous presse. Prix : 10 fr.

On souscrit chez FISCHBACHER, libraire, 33, rue de Seine, PARIS (6e).

ECOLE FLORENCE NIGHTINGALE
Gardes-Malades Hospitalières.
Gardes-Malades Visiteuses.
Gardes-Malades d'Hygiène sociale, à la
MAISON DE SANTÉ PROTESTANTE
de BORDEAUX (Gironde)
Directrice : MLLE Dr HAMILTON

Le Surmenage de l'Estomac

Pour éviter le surmenage de l'estomac, régulariser les fonctions digestives et éviter la constipation, il est indispensable de prendre, avant le repas du soir, un **GRAIN DE VALS**, laxatif, dépuratif. C'est le traitement le plus efficace.

R. C. Seine 46.744.

Voici l'hiver ! *Avez-vous fait votre achat de laine pour vos matelas ?*
Si non, demandez à la
MAISON Vve ALFRED MARTIN-ESTRABAUD
à MAZAMET (Tarn)
de vous adresser des échantillons
Laine mère extra. . . . . 15 fr. 50 le kg.
Laine Afrique. . . . . 13 fr. » le kg.
Qualités inférieures à 12.50, 11.50, 9.50 le kg.
Marchandise spéciale pour Foyers, Orphelinats,
Etablissements protestants - Conditions pour Vente de Charité
Représentants demandés par toute la France
(R. C. Castres 4846)

LES TILLEULS
Maison de Retraite Protestante
pour Messieurs. Dames et Ménages
Service spécial pour Infirmes et Convalescents
Nourriture soignée — Confort moderne
Demander prix et règlement à la Direction
à COURBEVOIE *(Seine), 30, rue Kilford*
Téléphone : *Courbevoie. 249*
Pour visiter : les Mardi et Vendredi et sur rendez-vous

LA MONTAGNE
Maison de Santé Protestante
médico-chirurgicale
Service Electro-Radiologique — Prix modérés
ECOLE PROTESTANTE de GARDES-MALADES
« *Les Amies des Malades* »
Enseignement donné par les Docteurs de la Maison
BOURSES — DIPLOME
Pour tous renseignements s'adresser à la Direction
à COURBEVOIE (Seine), 12, rue de la Montagne
Téléphone : *Courbevoie 258 — Wagram 87-50*

TOUS les SPORTS, le TOURISME
LA VIE AU GRAND AIR
Aux meilleures conditions que partout ailleurs
TOUS ENVOIS EN PROVINCE
par retour du Courrier
Société anonyme "Aux Eclaireurs"
94, rue St-Lazare, PARIS (IXe)
Maison protestante recommandée
Reg. du Com Paris 186-568 - Chèques Postaux; Paris 409-29
Offrez des Articles de Sport comme cadeaux d'étrennes à vos jeunes amis
CATALOGUE ILLUSTRÉ FRANCO

UN PETIT LIVRE UTILE

Depuis environ vingt ans, j'emploie les remèdes homéopathiques du Dr Ponzio ; j'ai donc pu constater l'efficacité de cette remarquable médication.

C'est dans les maladies chroniques surtout que les remèdes du Dr Ponzio sont puissants ; ils guérissent souvent et, dans les cas où la guérison est impossible, ils soulagent efficacement et prolongent la vie du malade.

Je ne crois pas qu'aucune autre médication produise des effets aussi sûrs que les remèdes du Dr Ponzio. Leur action est en général très rapide ; elle est surtout très profonde.

G. BOURGEOIS,
pasteur à Mars, par Saint-Agrève (Ardèche).

Attestation extraite du PETIT MANUEL D'HOMÉOPATHIE COMPLEXE du Dr Ponzio. Cet ouvrage est adressé GRATIS à quiconque le demande à M. le directeur du journal : *La Clinique Homéopathique*, 15, rue de Liège. Boîte R C Paris. (Joindre 0.15). payable par semestre les 1er avril et 1er octobre l'ensemble comprendra annuellement

HUILERIE-SAVONNERIE
Albert ENGUEL
SALON (Provence)
Recherche partout *Représentants* pour
— visiter la clientèle coreligionnaire —
5 % de remise sur les prix du tarif, à tout client se recommandant de ce journal.
Expéditions franco d'Huiles à partir de 5 lit., et de Savons à partir de 10 kilos.
Demander nos tarifs.
R. C. Salon 447

DISCOURS

prononcés à la cérémonie

du Centenaire de la naissance d'Edmond de PRESSENSÉ

le Dimanche 13 avril 1924

A LA CHAPELLE DU LUXEMBOURG

58, rue Madame, PARIS

Sous la présidence de M. GRUNER,

Président de la Commission Synodale des Eglises Evangéliques libres de France

---

M. le Président. — Chers frères et chères sœurs,

Nos églises libres, le protestantisme français tout entier, ne pouvaient laisser passer l'anniversaire de la naissance d'Edmond de Pressensé sans saluer la mémoire du chrétien vivant, du prédicateur à la vibrante éloquence, du savant historien, de l'homme politique, défenseur ardent de toutes les libertés.

Edmond de Pressensé naquit à Paris, le 7 janvier 1824. Son père, Victor de Pressensé, était d'une famille du Hainaut français. Des liens de parenté le rattachaient à une famille huguenotte de La Rochelle devenue catholique. Elevé dans un collège de Jésuites, Victor de Pressensé fut amené au protestantisme par le mouvement du « Réveil ». Entré dans la famille Hollard par le mariage, il se trouva ainsi intimement mêlé au monde du « Réveil » et consacra toute sa vie au service de Dieu comme agent général de la Société biblique britannique et agent central de colportage biblique. C'est dans ce milieu pénétré de la vie religieuse la plus intense que naquit et que fut élevé Edmond de Pressensé. Tout jeune, il fut un des premiers élèves de la pension Keller qui venait de s'ouvrir rue de Chevreuse. Il vécut toute sa jeunesse en contact intime avec ces chrétiens si conséquents dans toute leur

vie, les Frédéric Monod, les Wilks, les Luttevoth et tant d'autres qui se groupaient autour de ce qui était alors la salle Taitbout, fondée en 1830, et où se retrouvaient tout ce que Paris contenait de disciples vivants du Maître.

Jeune bachelier, après un séjour en Allemagne, il vécut un an au collège protestant de Ste-Foy alors en pleine vie religieuse. Trois années inoubliables pour lui se passèrent à Lausanne à la Faculté de théologie où prédominait la vivifiante influence de Vinet ; toute la théologie d'Edmond de Pressensé est issue de celle de Vinet. La jeunesse ardente du jeune étudiant vibrait des luttes qui se poursuivaient dans le canton de Vaud entre un gouvernement autoritaire, sectaire et souvent anti-chrétien et des pasteurs qui revendiquaient leur indépendance religieuse. Il applaudit à la courageuse décision de 185 pasteurs qui, dans un moment de sublime fidélité, renoncèrent à la situation officielle qui les faisaient vivre pour être libres, d'affirmer leur foi chrétienne. Puissamment remué par cet exemple, Edmond de Pressensé rentrait en France pour se trouver en face des mêmes luttes au sein de nos églises, pour assister au développement de petites congrégations qui, ici et là, se constituaient à côté des églises officielles.

Appelé comme suffragant à la Chapelle Taitbout, il fut spécialement chargé de la chapelle alors ouverte dans le Faubourg St-Antoine, dans un milieu entièrement ouvrier. Là, de belles écoles protestantes ouvraient un champ magnifique à l'action du jeune pasteur. Dès cette époque, Edmond de Pressensé n'hésita pas à s'associer au mouvement des idées libérales qui travaillaient les esprits dans ces années 1847-1848.

Les conférences populaires où s'exerçait son jeune talent ne détournaient pas Edmond de Pressensé des préoccupations qui préparaient la voie au synode constituant de nos églises libres, en 1849. L'histoire de nos synodes est intimément liée à celle d'Edmond de Pressensé. Il prit part à la plupart d'entre eux, les animant de sa parole, soutenant nos frères de province toutes les fois où une administration préfectorale, à l'esprit soupçonneux et étroit, voulait voir, dans nos modestes églises libres, des foyers de rébellion à l'autorité civile.

Edmond de Pressensé ne descendait de chaire que pour devenir, par sa présence à la barre du tribunal, le défenseur de la liberté religieuse. Apôtre de la liberté en face de l'Empire, Edmond de Pressensé le fut de nouveau quinze ans plus tard, quand il revendiqua l'honneur de défendre l'archevêque de Paris emprisonné par la commune. Il le fut encore

les années qui suivirent 70 pour obtenir la libération de la grande masse des égarés de la Commune.

Il ne fut pas seul en ces jours sombres. Sa vaillante compagne, Mme Elise de Pressensé, triomphant de sa timidité, allait porter la parole de consolation, de charité et d'amour

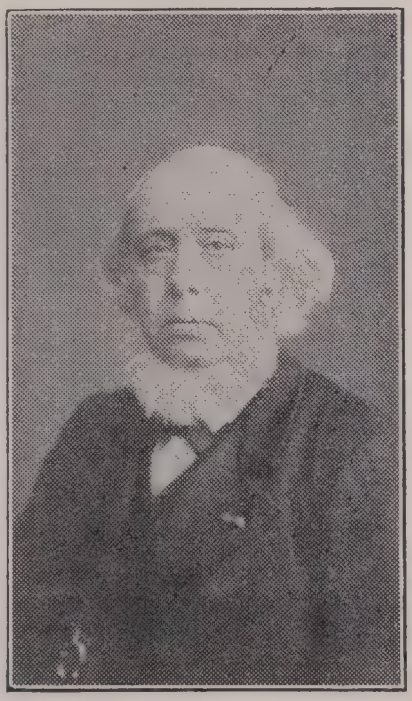

EDMOND DE PRESSENSÉ
1824-1891

à ces malheureux que des prédications incendiaires avaient entraîné aux pires excès.

Mais nous avons anticipé. Nous devons revenir en arrière, vers les années de puissante activité d'Edmond de Pressensé, entre 1850 et 1870. Pendant un séjour en Allemagne, à la fin de ses études, Edmond de Pressensé conçut la pensée d'écrire une histoire des premiers siècles de l'Eglise chrétienne. Pen-

dant qu'il poursuivait cette grande œuvre, il ne restait étranger à aucune des préoccupations de la crise religieuse de l'Europe. Ses chroniques mensuelles et les nombreux articles qui paraissaient dans la « Revue chrétienne » montraient la part qu'il prenait à l'évolution des idées religieuses dans et autour de nos églises.

L'apparition de la « Vie de Jésus » de Renan l'incita à suivre, lui aussi, les pas du Maître en Palestine et il rapporta de son voyage ce beau livre : « Jésus-Christ et son temps ». La séparation de l'Eglise et de l'Etat l'amena à rechercher dans quelles conditions avait vécu l'Eglise sous la Révolution et avait été préparé le Concordat. Quand Pie IX convoqua le Concile du Vatican, Edmond de Pressensé suivit avec un intérêt passionné le mouvement des idées dans l'Eglise catholique et les derniers soubresauts d'indépendance de l'Eglise gallicane. Le Père Yacinthe trouva en Edmond de Pressensé une âme sœur qui s'associa pleinement à ses angoisses et à ses luttes.

Tandis que la guerre interrompait brusquement le Concile du Vatican, Edmond de Pressensé abandonna ses travaux de cabinet pour suivre l'armée de Mac-Mahon comme aumônier-brancardier. L'avance de l'armée allemande sur Paris le ramena inopinément dans la capitale où il s'enferma pour reprendre le brassard de la Croix-Rouge et suivre nos troupes sur les champs de bataille. Je n'oublierai jamais son apparition et celle de Roger Hollard sur les remparts et à nos avant-postes. Les souffrances matérielles et l'isolement moral produisaient dans la population parisienne une surexcitation extrême. Edmond de Pressensé, Bersier et d'autres cherchèrent dans les réunions publiques, en particulier au théâtre de la Porte Saint-Martin, à exercer une action modératrice sur les esprits ; mais la capitulation provoqua l'explosion de la Commune et pendant ce sinistre trimestre du printemps 1871, Edmond de Pressensé se multiplia quoique suspect lui-même. Alors se produisit une nouvelle évolution dans la vie d'Edmond de Pressensé. Le voilà député à l'Assemblée Nationale. Aussitôt, il intervient pour défendre les libertés qui lui sont chères. Je n'oublierai jamais ces temps où, étudiant, je me trouvais, le soir, dans le salon de la rue d'Assas, attendant les nouvelles que rapportait, de Versailles, Edmond de Pressensé que blessaient, au fond de son âme, les intrigues royalistes tendant au rétablissement du drapeau blanc. Il fallut la fidèle amitié de ceux qui avaient travaillé avec lui à la

fondation de la République pour le faire élire sénateur inamovible, et, peu après, membre de l'Institut.

Son âge, sa robuste constitution, semblaient devoir lui assurer encore de longues et fructueuses périodes d'activité, pendant lesquelles il aurait pu faire retentir sa généreuse parole à l'une et à l'autre des tribunes qui lui étaient ouvertes. Il n'en fut rien malheureusement. Dieu en avait décidé autrement. La voix du grand orateur atteinte par un mal inexorable, ne pouvait plus se faire entendre, et, après un long martyre, — il y a 33 ans, presque jour pour jour, — le 19 avril 1891, la France et nos Eglises perdaient l'un des hommes qui avaient aimé de l'amour le plus passionné le Christ et la Patrie.

Excusez cette nomenclature si sèche de dates et de faits. Ma mission n'était autre que de dresser un cadre dans lequel nos amis vont faire vivre celui que nous avons tant aimé.

En finissant, permettez-moi d'envoyer, en votre nom à tous, un hommage de respectueuse vénération à la doyenne de la famille, Mme veuve Bersier que son grand âge retient loin de nous, et qui, faisant appel, il y a quelques jours, à une plume amie, me disait bien tristement qu' « il lui était im-
« possible de se rendre en cette chère église du Luxembourg
« pour le culte du souvenir de celui dont elle fut la pre-
« mière catéchumène, et qui fut pour elle un frère aîné et
« le pasteur le plus fidèle ».

M. le Président. — Nous allons entendre maintenant les représentants des églises sœurs qui ont désiré s'associer à cette fête.

Nous donnons la parole à M. le Pasteur Benjamin Couve, qui représente les Eglises réformées évangéliques.

M. Benjamin Couve. — Je suis très reconnaissant de l'honneur que l'on m'a fait de me désigner pour parler, ici, au nom de l'Union nationale des églises réformées évangéliques et je remercie l'Union nationale elle-même de m'avoir désigné. C'est à mon âge surtout qu'on a regardé, bien plus qu'à ma personne. En effet, j'avais vingt ans de moins de M. de Pressensé, c'est-à-dire que dans ma jeunesse et pendant de longues année, j'ai eu le privilège de le voir, de l'entendre et de le lire, avec l'ardeur de ma jeunesse, bien qu'il fût très difficile à cette ardeur de le suivre et de le rejoindre. Il y avait dans sa parole, dans ce qu'il écrivait, dans la généreuse et éloquente abondance de ses écrits et de sa parole, de quoi décourager ceux qui

auraient voulu marcher dans la vie intellectuelle et religieuse du même pas que lui.

Je ne referai pas l'histoire de M. de Pressensé. On vient de vous en donner un résumé. On en parlera tout à l'heure. Nous avons eu d'ailleurs, le grand privilège de lire la biographie écrite par M. le pasteur Cordey, et à laquelle, je crois, que le professeur Bridel, ici présent, a aussi collaboré. En lisant cette biographie, nous avons pu, jusqu'à un certain point, revivre la vie si pleine et si belle d'Edmond de Pressensé. Je me permettrai seulement d'évoquer trois ou quatre souvenirs dans le moins de paroles possible.

J'étais à la Faculté de Montauban, en même temps que mon voisin, contemporain et ami, Charles Vergnes, qui est à côté de moi. J'avais alors à peu près 20 ans. Edmond de Pressensé y vint peut-être plusieurs fois, mais, en tous cas, il est une année dont je me souviens particulièrement. Son ami intime, Jean Monod, était alors professeur et directeur du Séminaire. Edmond de Pressensé donna des prédications, fit des conférences. Il eut, en outre, et ce qui fût, peut-être pour nous, le plus intéressant de tout, — des entretiens avec les étudiants, et je dirai volontiers que j'ai encore dans la mémoire, quoiqu'il y ait bien longtemps de cela, l'écho sonore de ces discussions, de la véhémence si entraînante d'Edmond de Pressensé, de sa parole si passionnément et si éloquemment chrétienne. C'est qu'en effet, il comprenait admirablement la jeunesse. On peut dire qu'il était très jeune quoiqu'il eût alors 40 ans, il y avait en lui une jeunesse qui devait durer toujours ; même, pourrait-on dire, quand la maladie s'appesantit sur lui. Il avait en particulier, — ce qui était d'un prix réel auprès des jeunes, — un grand enthousiasme, dans ce temps-là on s'enhousiasmait encore. Je crois que cet enthousiasme a bien baissé depuis le temps dont je parle. N'importe, il y avait dans ses écrits, dans sa parole, dans sa personne, dans son ardeur au travail et aussi dans sa conception si noble, si belle, de la liberté religieuse et de la liberté des âmes, quelque chose dont nous gardons encore, jusqu'à un certain point, non seulement le souvenir, mais l'empreinte. Nous profitons encore de ce qui a été l'honneur d'Edmond de Pressensé, de l'action qu'il a exercée sur la jeunesse, et en particulier sur la jeunesse pastorale. Il y avait en lui un rayonnement de lumière, et ce rayonnment qui éclairait les esprits, avait aussi une chaleur qui entraînait les coeurs. Quand on l'a entendu, quand on l'a lu un peu habituellement, quand on a eu la joie de le voir de

près, on ne peut pas oublier cela. Il en reste toujours quelque chose.

Un peu plus tard, ou plutôt à la même époque que celle dont je parle, il y eut un événement ecclésiastique très intéressant pour nous évangéliques, quoique très douloureux à certains égards. Edmond de Pressensé fut alors à Paris aux conférences pastorales de 1864 et surtout de 1865 le défenseur de ce qui nous paraissait et de ce qui nous paraît encore être la vérité. Il considérait que certains chrétiens, très respectables assurément, étaient pourtant compromettants pour la doctrine chrétienne et pour la direction de notre protestantisme. De Pressensé fut à cette époque le porte-parole de la vérité, de ce que j'appelle ici la vérité évangélique, dans ces conférences qui amenèrent une rupture, réclamée d'ailleurs par de Pressensé lui-même et votée par lui et par beaucoup d'autres. Mais en même temps qu'il donnait ainsi de son coeur et de son temps à une cause qui ne semblait pas directement être la sienne, il exerçait, dans tout le monde protestant de langue française, une grande influence.

C'est à partir de 1868, époque à laquelle je suis venu à Paris, que j'ai pu le voir de plus près. J'ai eu le bénéfice de cette singulière bienveillance qu'il avait pour les jeunes, de cette manière fraternelle et paternelle dont il savait se rapprocher d'âmes cherchant à se développer dans la vie et à se développer dans les églises. Et de cela, quand on en a connu quelque chose, on ne peut en perdre le souvenir et on ne le doit pas non plus.

Il y a avait dans ce travail ininterrompu, acharné, de M. de Pressensé de quoi surprendre. On s'étonnait, dirai-je de son ubiquité, d'une ubiquité intellectuelle, spirituelle, littéraire, mais combien cette activité même révélait l'activité de son coeur et empêchait les églises et les intelligences de s'endormir, ce qui est leur perpétuelle tentation.

Puis, il y eut, — je n'ai pas besoin de rappeler des dates,— quelque chose de nouveau, de très nouveau dans la vie de Pressensé. Il entra dans la vie politique. Chose rare et presque merveilleuse, il ne compromit pas, dans ce monde nouveau pour lui, l'honneur de sa personne et l'honneur du nom protestant. Il porta courageusement, là où il était appelé à siéger, à parler, à écouter et à voter, il porta la responsabilité de sa voix, et de sa voix protestante, partout. De cela, on pourrait presque s'étonner s'il ne fallait plutôt remercier celui qui a donné cet exemple et qui, en défendant les libertés politiques,

défendait du même coup la liberté religieuse, la liberté des âmes dont il était si passionnément le défenseur.

Après cela, vint un travail prolongé qui ne fut plus arrêté que par la maladie ; et, c'est ici le dernier moment sur lequel j'aime à arrêter ma pensée.

Quand on a lu, dans la biographie de Pressensé, le récit de ses souffrances et sa mort, on ne doit pas, on ne peut pas l'oublier. Aucun de ceux qui sont ici n'a manqué de lire une des pages que je considère comme une des plus belles qu'on puisse lire, non pas à cause de quelque mérite littéraire, mais parce qu'une âme s'y révèle. Qui donc a oublié cette rencontre de Dhombres, devenu tout à fait aveugle et de Pressensé devenu aphone, tout à fait aphone à cause de la maladie qui faisait de si douloureux progrès ! Qui ne se souvient, comment, après leur adieu final, celui qui devait être le dernier, — Pressensé envoya à Dhombres des vers que je ne crains pas d'appeler sublimes. Je parle surtout de ce qu'il y a de tragique dans cette rencontre de deux âmes chrétiennes soumises non pas à la même épreuve, mais à des épreuves comparables. Je ne puis pas m'empêcher de redire, ici, la fin de ces quelques vers : c'est Pressensé qui parle, et il parle de Dieu. Il termine par ces vers :

A genoux, de sa main buvons la coupe amère,
« Il entend mon silence, il est votre lumière ».

et quelques jours après, il s'éteignait. Cette bouche éloquente ne devait pas se rouvrir ; elle ne s'est rouverte que dans l'éternité bienheureuse.

J'ai fini. J'aurais dû finir plus tôt, mais je dirai encore un seul mot. Il me semble voir dans cette rencontre une signification pathétique et symbolique ; dans cet embrassement de deux âmes chrétiennes si douloureusement affligées, mais si puissamement consolées. Il me semble voir représentée la rencontre de nos églises avec les églises auxquelles appartenait Pressensé. Nous aimions beaucoup Pressensé dans nos églises, et je crois qu'il aimait nos églises évangéliques. Il le témoignait par sa confiance et aussi par la liberté avec laquelle il savait la juger, la critiquer, même la blâmer. Les églises évangéliques lui répondaient de même en l'admirant de tout leur coeur, mais aussi en pratiquant, vis-à-vis de lui, la même liberté, c'est ainsi, je pense, que les gens qui s'aiment les uns les autres, doivent parler et doivent agir. Dans cette rencontre, dans cet embrassement qui devait être le dernier, il me semble voir, en présence, les églises libres évangéliques et

celles que nous appelons aujourd'hui les « églises réformées évangéliques », libres aussi grâce à Dieu, dans la foi, dans l'espérance et dans l'amour.

M. le Président. — La parole est à M. le pasteur Roberty, de l'Eglise réformée.

M. Roberty. — M. le Président, Frères et Sœurs,

J'ai le privilège d'apporter à la mémoire d'Edmond de Pressensé l'hommage de l'Union Nationale des Eglises réformées de France. Tous les protestants d'origine calviniste, et d'autres, saluent, en la personne de ce véritable apôtre du Christ, une des forces les plus vives du protestantisme au dix-neuvième siècle, en notre pays. Nous félicitons les autorités des Eglises libres de France d'avoir organisé ce mémorial et de contribuer ainsi à entretenir parmi nous le souvenir de nos morts. La Réforme française, dans son juste souci de la seule gloire de Dieu, a trop souvent redouté de manifester publiquement sa reconnaissance envers les hommes qui l'ont servie de tout leur cœur et de toute leur pensée, négligeant ainsi d'obéir à l'ordre de l'écrivain sacré : « Souvenez-vous de vos conducteurs qui vous ont prêché la Parole de Dieu ». Soyez donc remerciés, Messieurs, en notre nom à tous de nous avoir conviés à évoquer ici, dans cette chapelle du Luxembourg, la grande figure de Pressensé.

Il ne nous appartient pas, — cette tâche revient à M. le professeur Bridel et à M. le doyen Allier, — de caractériser sa pensée, son influence, et vous venez d'entendre M. le pasteur Couve vous rappeler d'une manière singulièrement émouvante l'un des moments les plus solennels dans la vie d'Edmond de Pressensé. Nous résisterons même a la tentation (qui est toujours très naturelle chez un pasteur protestant) de parler du théologien ; tout au plus, nous risquons à rappeler, — et il n'y a aucun irrespect dans cette remarque, — qu'Edmond de Pressensé rachetait son individualisme extrême par une largeur de cœur sans égale, et son laïcisme parfois extrême aussi, allant jusqu'à le rendre complètement indifférent à la valeur sociale des apparences sacrées, par une foi profonde, magnifiquement éclairée. « C'était l'âme la plus chrétienne et la plus séculaire qui fut jamais », a dit, de lui, Gabriel Monod.

Laïque, il l'était autant dans son langage que dans sa piété : aucun pli professionnel ne déparait ni son caractère, ni son activité. Aucun dialecte piétiste ne donnait à sa parole un

accent étranger ou une senteur de cénacle. Si nous ne craignions de retenir trop longtemps votre attention, nous raconterions de quelle manière spirituelle, il y a 47 ou 48 ans, à Genève, chez Ernest Naville, nous l'entendîmes interrompre un assistant qui se servait d'une locution assez courante à cette époque dans les cercles pieux...

Mais combien Edmond de Pressensé était français, extrêmement français, malgré tout ce que sa pensée devait cependant à ses admirables maîtres de Lausanne ; un libre Français de 1848, non seulement par sa naissance parisienne, mais par toutes son organisation psychologique et mentale, par son éloquence, par sa générosité, par son besoin de se répandre en élans continuels vers les causes les plus justes de la morale sociale et de la politique. Anti-multitudiniste dans sa notion de l'Eglise, il apparaissait, au contraire, comme le vrai pasteur des multitudes. On ne célébrera jamais assez sa passion de la liberté et de la vérité, sa foi dans la liberté et dans la vérité fondées sur le culte de la conscience. « Quand l'erreur n'est pas libre, at-t-il osé dire, au temps de « l'ordre moral », la vérité ne l'est plus ». Quand la politique anticléricale ou plutôt antireligieuse triompha sur toute la ligne, le même orateur qui avait défendu la liberté des enterrements civils contre les ultra-montains, se leva pour défendre la liberté de la messe et même le budget des cultes contre les théories d'un jacobinisme non moins sectaire.

Traité de révolutionnaire et de communard en 1872, il passa pour réactionnaire et clérical en 1883 ; ainsi en est-il des jugements du monde. Ces jugements, comme vous pouvez le penser, ne l'émouvaient guère. Il les appelait, au contraire, en souriant, comme la meilleure attestation qu'il était resté fidèle à la cause de la conscience et de l'Evangile éternel.

Qu'on excuse ces remarques élémentaires Elles rappellent quelques-unes des raisons, — il en est d'autres, — qui disent la part sincère et reconnaissante que les Eglises réformées prennent à la solennité d'aujourd'hui. Qu'il nous soit permis, en terminant, de joindre au souvenir d'Edmond de Pressensé celui de Mme Edmond de Pressensé qui égalait son mari par la charité et même le dépassait par le génie littéraire, et celui de son fils Francis qui avait rompu, hélas, avec toutes les Eglises, mais qui mourut, comme il l'a expressément écrit « dans la foi au Dieu de justice et d'amour », et dont les obsèques furent présidées par notre ami et collègue, le pasteur Wilfred Monod.

Heureuses les Eglises libres de France d'avoir eu pour un de leurs chefs un chrétien de la trempe d'Edmond de Pressensé.

M. le Président. — La parole est à M. Jean Meyer.

M. Jean Meyer. — Chers Frères et Soeurs,

Vous avez encore plusieurs discours à entedre, et, d'après ce qui m'a été dit, je croyais venir un des derniers. Je me suis donc préparé à vous parler très brièvement ; vous ne me le reprocherez pas.

Il est bon que je sois ici comme représentant de l'Eglise luthérienne, c'est-à-dire d'une Eglise qui, dans la famille des diverses communions protestantes, est peut-être celle dont les idées et les principes sont le plus différents de ceux d'Edmond de Pressensé. Il n'est pas mauvais que je vienne précisément comme représentant de l'Eglise luthérienne affirmer ici le lien fraternel qui unit les unes aux autres toutes nos Eglises évangéliques, et que je dise le souvenir que personnellement je conserve de M. de Pressensé. Je n'ai pas la prétention de faire son portrait. Du reste, son image nous est encore familière ; j'entends, non pas seulement ses traits physiques, mais sa personnalité avec son action, sont encore présentes à l'esprit de la plupart d'entre nous. Cependant, je me permettrai de lire quelques lignes qui me paraissent caractériser si bien cet homme dont nous rappelons ici la mémoire. Je crois que vous en serez frappés. C'est un portrait dressé par quelqu'un qui l'avait entendu, alors qu'il était jeune encore, au début de son ministère. Il me semble s'appliquer très bien encore à ce qu'était M. de Pressensé dans les dernières années où nous l'avons connu.

« En face de ce pasteur si jeune et d'aspect si peu ecclésiastique, montant dans la chaire comme à la tribune, sous le même costume, avec la même aisance, la même liberté, la surprise me prend, et quand il commence à parler, la sympathie succède à la surprise. Jamais parole humaine ne releva mieux une âme en détresse. Edmond de Pressensé représente le mouvement du « Réveil » dans ses côtés les plus larges et les plus humains, les plus épanouis, Son christianisme n'a nullement ce caractère douloureux, âpre, restreint qui porte le puritain à creuser incessamment en soi la tristesse et l'horreur du péché. Tout en admettant les principaux dogmes du

christianisme, sa foi l'incline moins à souffrir de la déchéance qu'à se réjouir de la rédemption ». (1)

Il m'a semblé que ces lignes caractérisaient encore l'homme et le pasteur, tel que nous l'avons vu à la fin de sa vie. Il était bon de les relire ici.

Il avait sa figure dans le protestantisme. Il était assez original pour cela et j'ai dit tout à l'heure que les principes de l'Eglise luthérienne étaient assez différents de ceux qu'il pratiquait. En effet, je me rappelle avoir entendu parler autrefois, dans ma jeunesse, dans mon enfance, de certaines lances rompues avec lui par mon père. Ils étaient tous les deux sur le terrain du christianisme évangélique, et pourtant ils étaient bien différents l'un de l'autre. Si je rappelle cela, c'est pour insister sur ce qu'il y avait, — malgré ces différences très accentuées, — de générosité, de chaleur fraternelle dans cet homme excellent. Il était ainsi au milieu du protestantisme avec son caractère, donnant sa note spéciale, la donnant avec une chaleur parfois très vive, pour ne pas dire avec une passion très vive. Il y avait chez lui quelque chose de cordial pour tous ceux dont les idées différaient des siennes, mais qui comme lui, voulaient défendre la cause de la vérité. Il était fidèle à ses principes, à sa foi, avec tout ce qu'il avait d'exubérant dans sa nature.

Tel il était au milieu des protestants, tel il était lorsqu'il s'occupait de questions politiques. J'ai relu la circulaire adressée par lui aux électeurs lorsqu'il se présenta pour être député à l'Assemblée Nationale. Il y indiquait son désir de défendre la liberté, quels seraient ses principes, quelle serait sa ligne de conduite, qu'il entendait marcher avec Thiers, ce grand citoyen. Il terminait en disant : « Ce n'est pourtant pas d'aucun principe humain, ni d'aucune force humaine que nous attendons le relèvement de la patrie », et il osait mettre, dans sa circulaire, le nom de Dieu. On ne le ferait guère aujourd'hui dans des affiches électorales. Eh bien, il affirmait que « Dieu seul peut procurer à la patrie le relèvement, la grandeur dont elle avait besoin après les terribles épreuves de 1870 ». J'ai plaisir à rappeler cela, dans le moment actuel.

Je ne veux pas être plus long, ni m'étendre sur ce que d'autres auront à vous dire, mais il est bon que l'on évoque parmi nous les souvenirs de ceux qui nous ont devancés. Je profite en outre de cette occasion pour apporter mon témoignage d'af-

(1) Edmond de Pressensé et son temps, par Henri Cordey, p. 126.

fection et de respect à ces Eglises libres dont Edmond de Pressensé a été le représentant si vivant et si éminent au milieu de nous.

M. le Président. — La parole est à M. le pasteur Roux, représentant des Eglises méthodistes.

M. Roux. — Monsieur le Président,

Nous vous sommes très reconnaissants d'avoir bien voulu nous associer à la commémoration du centenaire de la naissance d'Edmond de Pressensé.

Nous le faisons avec empressement ; ne pouvant vous apporter qu'un simple témoignage d'admiration et de gratitude.

Il y avait, en effet, entre l'homme éminent dont nous célébrons la mémoire et l'Eglise Evangéliste méthodiste, des points d'affinité et une vive sympathie. Je sais bien que sa théologie ne correspondait pas toujours pleinement avec la nôtre, et que, par exemple, on n'acceptait pas sans réserve son point de vue sur l'Expiation. Mais quand il parlait Christ et de l'Eglise de Christ, du salut pour tous et du devoir de tous, il le faisait avec une telle chaleur de conviction, un tel élan de foi ; c'était si religieux, si scriptuaire, si universel, si vécu, que le Wesleyen le plus orthodoxe, ne pouvait que le suivre avec enthousiasme.

Je n'ai pas, comme les frères distingués et vénérés qui m'ont précédé ici et comme ceux qui vont prendre la parole encore, l'avantage d'être entré dans l'intimité d'Edmond de Pressensé, mais j'ai eu un peu celui d'être un de ses étudiants; car dans notre Ecole de théologie, quand j'étais proposant, les livres d'Edmond de Pressensé figuraient dans le programme d'études. C'est ainsi que j'ai eu à passer des examens sur *les Origines* et sur les *Trois premiers siècles de l'Eglise*. J'ai été en rapport direct avec des hommes dont il avait nourri la pensée et stimulé le zèle. Car Edmond de Pressensé était un allumeur d'âmes, un entraîneur d'hommes, et c'est peut-être là un de ses meilleurs titres à la reconnaissance de sa génération et de la nôtre.

J'ai gardé un souvenir inoubliable de sa Conférence à l'Assemblée Générale de la Mission Intérieure de 1886, sur les *Aspirations du peuple de Dieu*. Il avait pris pour texte une parole qui a été lue au commencement de ce service par M. le pasteur Hollard : « Oh ! si tu ouvrais les cieux et si tu descendais ! ». J'étais jeune, mais j'ai vibré ce jour-là, et comme le disait M. Couve tout à l'heure, il reste toujours quelque chose

des émotions de ce genre. Je sais que quelques jours avant de prononcer cette conférence dans le Midi de la France, il avait prêché, ici même, sur ce texte : « C'est à Antioche que les disciples furent appelés chrétiens ». « Ils furent appelés chrétiens, disait-il, parce qu'ils étaient animés de l'esprit de Christ, qu'ils continuaient son oeuvre. Ils étaient nés de nouveau. C'est par cette nouvelle naissance qu'ils étaient devenus membres de cette grande Eglise que Dieu discerne et que lui seul connaît. »

Il ne m'est pas possible de rappeler cela, mes chers frères, sans que deux paroles de saint Paul ne se présentent à ma pensée. Ces deux paroles m'ont encore poursuivi, lorsque, ces derniers jours, j'ai relu la vie du héros que nous célébrons cet après-midi. La première est : « Soyez fervents d'esprit ; servez le Seigneur ». La seconde : « Que tout ce qui est vrai, tout ce qui est honorable, tout ce qui est juste, tout ce qui est pur, tout ce qui est vertueux etdigne de louanges, soit l'objet de vos pensées ». Un tel homme pourrait bien avoir cent ans, et avoir quitté ce monde depuis plus de trente, le fait est qu'il n'est pas mort. La preuve est qu'aujourd'hui nous nous chauffons à son feu, nous nous éclairons à sa flamme et nous vibrons à sa parole. Dieu en soit béni ! A lui toute gloire ! Et à vous, Messieurs et chers frères des Eglises libres de France, qui êtes sa famille spirituelle et ses héritiers directs, nos félicitations et nos voeux !

DISCOURS DE M. PHIL. BRIDEL

Nous ne saurions, ces Messieurs et moi, faire entrer dans le cadre de cette séance, un tableau complet de la vie d'Ed. de Pressensé : vie caractérisée par une activité si intense et si multiple que, lorsqu'on l'envisage en son ensemble, on se demande comment un homme a pu suffire à tant de choses.

Dans le beau livre qu'il lui a consacré et auquel je vous renvoie, mon très regretté ami M. le pasteur H. Cordey n'a pas employé moins de 600 pages à cette étude ; encore s'est-il vu maintes fois obligé de s'arrêter pour dire qu'à son vif regret il lui fallait abandonner en route plus d'un renseignement de haute valeur, réduire à l'extrême l'analyse de tel ouvrage ou article de de Pressensé, dont maint fragment eût mérité d'être cité, bref se contenter d'une esquisse incomplète encore malgré sa relative étendue. C'est qu'il ne pouvait nous présenter son héros sans retracer sommairement et l'histoire des Eglises de France et les fluctuations politiques du pays pendant une cinquantaine d'années, — tant y fut intimement et fructueusement mêlée l'existence d'Ed. de Pressensé.

A une génération séparée par le large fossé de la guerre, de ces temps, qui ne sont pas encore assez lointains pour l'intéresser d'une façon véritable, et où certains voudraient, d'ailleurs, lui apprendre à ne voir qu'un « stupide XIXe siècle » — il est assurément difficile de faire saisir la valeur de l'homme éminent dont nous nous entretenons ici.

Et peut-être est-il plus difficile encore de faire imaginer, à qui n'a pas eu le bonheur de le connaître, ce que fut ce cœur, toujours brûlant d'enthousiasme pour ce qui est généreux, vivant et beau ; ce que fut cet esprit où s'unissaient, d'exquise manière, à une érudition aussi étendue que variée, à un jugement très ferme, et à une volonté souvent stoïque, une inépuisable fraîcheur d'impression, on pourrait même dire une candeur d'enfant : oui, d'authentique enfant de Dieu. Ce trait avait frappé entre tous son vieux maître et fidèle ami, le philosophe

Ch. Secrétan, qui a écrit : « Le caractère d'Ed. de Pressensé était d'une aussi parfaite limpidité que peut l'être une chose humaine ».

Ce n'était point un saint, certes ; il aurait eu horreur de se voir pris pour tel, ne s'étant jamais considéré que comme un pécheur sauvé par miséricorde, et, de sa jeunesse jusqu'au terme de la vie, s'étant constamment placé au pied de la croix du Christ pour y confesser ses fautes et pour y puiser les forces qui sanctifient. Mais quel admirable fruit de la grâce — humblement sollicitée, fidèlement acceptée, — quel encouragement aussi, et quel reproche en même temps, pour nous tous, pécheurs, qui sommes également les objets de l'amour de Dieu, qu'une vie pareille, où tout a été éclairé du souverain rayon d'en-haut : l'intense labeur quotidien, le travail du pasteur et de l'écrivain, les joies et les soucis de la famille, les triomphes et les déboires de la carrière politique, et jusqu'à cette agonie de l'orateur privé de sa voix en pleine carrière sénatoriale, puis longuement torturé dans sa chair.

Au jour des funérailles, on entendit s'exprimer l'impression que cette vie avait faite sur ceux que nous pourrions appeler les témoins du dehors, lorsque, disant les regrets de ses collègues, le sénateur Trarieux relevait la droiture absolue et le généreux désintéressement du défunt : « De Pressensé, concluait-il, n'a jamais songé à lui-même, sa vie fut un long acte de bonté, son cœur fut la source de son éloquence ». Mais combien plus décisif encore ce témoignage sorti de la plume de celle qui avait été la compagne intime, la confidente de toute l'existence d'Ed. de Pressensé : « Je suis — m'écrivait-elle au lendemain du décès — je suis tellement sous l'impression des grâces de Dieu, de tout ce que nous avons vu d'admirable et de simple dans cette chambre devenue un sanctuaire, que la reconnaissance et une sorte de ravissement solennel dominent en ce moment, dans mon coeur les déchirements de la séparation et la détresse du grand silence... Cette agonie a été le plus beau couronnement d'une belle vie. »

***

La source de toute l'activité de cet homme ayant été sa foi chrétienne, il importe de caractériser cette foi et d'en indiquer les origines. L'enfance et la prime jeunesse d'Ed. de Pressensé s'épanouirent dans un milieu particulièrement favorable, et l'on peut affirmer que, si jamais il y eut harmonie préétablie

entre une noble plante et le sol chargé de la nourrir, ce fut bien dans ce cas. Son père appartenait à un groupe de chrétiens zélés, — quelques-uns d'entre eux convertis comme lui du catholicisme, — tous participant à ce printemps de vie évangélique qu'on appelait le « Réveil », et qui a donné naissance à tant de sociétés religieuses dont la plupart subsistent parmi nous.

Profitant des libertés conquises par la révolution de 1830, les chrétiens dont il s'agit avaient fondé l'oeuvre d'évangélisation de la rue Taitbout — de laquelle devait éclore bientôt une Eglise, longtemps prospère, et maintes annexes situées en divers quartiers de Paris. Dans le même temps, quelques-uns d'entre eux, H. Lutteroth à leur tête, avaient créé le *Semeur*, organe hebdomadaire, destiné à présenter sans réticence, au public cultivé, l'Evangile dans toutes ses fécondes applications à la littérature, à la philosophie, aux questions politiques et sociales.

Ed. de Pressensé bénéficia de cette chaude et lumineuse atmosphère ; il bénéficia d'une vie de famille où, à l'exemple d'un père entièrement dévoué à la direction d'une véritable armée de colporteurs bibliques, se joignait la pieuse sollicitude d'une mère, dont il a pu dire : « Son coeur fut mon confessionnal ». Il bénéficia encore de plusieurs autres influences précieuses : celles du pasteur Grandpierre et du pasteur Fréd. Monod, duquel il déclarait : « Entre une lâcheté et moi, son souvenir se dressera toujours » ; celle de l'institution Keller, à Paris ; celle du collège de Ste-Foy, en Dordogne ; celle, pendant quelques mois, au domicile même de ses parents, d'un précepteur et surtout d'un animateur hors ligne, Adolphe Lèbre, dont il a toujours parlé avec une admiration pleine de gratitude.

Et puis ce furent trois ans passés à Lausanne, où il entendit Secrétan, à qui devait le lier une profonde affection réciproque, et où, surtout, il but avec avidité l'enseignement d'A. Vinet. Qu'était-ce là sinon, sous une forme plus systématique, avec plus de profondeur et une liberté plus consciente d'elle-même, une tendance très analogue à celle du milieu parisien auquel appartenait le jeune homme ? Car peut-être ne serait-on pas loin d'avoir exactement défini Vinet en disant que, chez lui, dans son esprit lucide et profond, — au contact d'une forte culture humanitaire, dont la base principale, mais non pas exclusive (1), fut l'étude des moralistes français des XVIe, XVIIe et

(1) On n'oublie pas ce que Vinet dut notamment à Erskine, à Phil.-A. Stapfer, etc.

XVIIIe siècles,— les éléments vraiment évangéliques du Réveil vinrent se dégager des regrettables étroitesses et des fâcheux oripeaux traditionnels qui les déparaient alors chez un trop grand nombre de croyants.

Une dernière année d'études en Allemagne vint compléter l'instruction théologique de Pressensé et étendre très utilement ses horizons, sans lui imprimer, du reste, une direction différente. L'historien Neander ne pouvait que confirmer le jeune homme dans ses vues générales, tout en ouvrant devant lui de nouveaux champs de travail.

***

Je ne saurais songer à étudier ici, ni même à mentionner les très nombreuses publications d'Ed. de Pressensé, — dont les plus importantes ont été traduites en allemand aussi bien qu'en anglais ; mais il nous faut dire au moins un mot de ce qui fut son œuvre capitale : l'*Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise chrétienne*. Il l'avait préparée par un consciencieux dépouillement des textes bibliques, patristiques et profanes, capables de fournir des renseignements relatifs, soit à l'histoire extérieure de l'Eglise, soit au développement du dogme, soit enfin à la vie religieuse et morale des chrétiens des premiers siècles. Puis, appliquant à tout cela cette puissance artistique de résurrection, qui restera toujours (quoi qu'on dise) un des talents indispensables au véritable historien, — il en avait tiré un tableau très vivant de la chrétienté antique. Il lui fallut, pour achever son entreprise, vingt ans d'un labeur constamment repris chaque fois qu'il pouvait sauver quelques heures de tranquillité au milieu des occupations d'une existence haletante. Plus tard, sur la base d'études renouvelées, il composa les premiers volumes d'une seconde édition, que la mort l'empêcha d'amener à son terme. Mais il avait encore pu donner, comme une sorte de double introduction à son Histoire du christianisme antique, deux ouvrages : L'un d'ordre philosophique, était intitulé *Les Origines ;* il y avait habilement résumé l'état de la pensée contemporaine, de manière à combattre les conclusions fâcheuses et précipitées des écoles hostiles au spiritualisme ; l'autre était un résumé de l'histoire des idées religieuses et morales dans l'*Ancien monde*, égyptien, babylonien, oriental et classique. Fruits d'abondantes lectures, qu'il avait utilisées avec une merveilleuse capacité d'assimilation, ces deux livres ont forcément vieilli beaucoup : le premier, parce que depuis 1883, le terrain

des controverses s'est très sensiblement modifié, le second, parce que nombre de choses nouvelles ont été découvertes, au cours du dernier demi-siècle, dans le domaine des religions de l'antiquité. Ils conservent néanmoins un grand prix par le souffle qui les anime et par maintes pensées, à jamais vraies, qu'on y peut recueillir.

Nommons encore — et il nous en faudra rester là— le volume intitulé *L'Eglise et la Révolution française*. Cet ouvrage, tout à fait neuf au moment où il parut, en 1864, conserve aujourd'hui encore sa pleine valeur, en démontrant combien est erronée la légende qui fait de Napoléon Ier le restaurateur de la religion.

***

Mais il est temps que des livres nous revenions à leur auteur, pour dire quelle en fut l'essentielle et invariable conviction. Elle peut se résumer en ces termes : la concordance entre les impérieux besoins de l'âme humaine et l'action rédemptrice de Dieu.

A des Eglises qui trop généralement n'avaient plus conscience de la perdition spirituelle du pécheur et qui, dès lors, au lieu de lui prêcher la conversion, en lui offrant un rédempteur, se bornaient, sans grand succès du reste, à l'encourager à faire de bonnes œuvres, — le Réveil vint rappeler que nous sommes des créatures, tenues de respecter les droits souverains du Seigneur ; qu'il est d'une gravité tragique d'être comme nous le sommes tous, par nos tendances naturelles, en profond désaccord avec la volonté du Dieu saint ; et qu'enfin, s'il y a une réconciliation possible entre nous et lui, ce ne peut être que par un effet de sa grâce.

Voilà ce que de sérieuses expériences intérieures, faites dès l'adolescence, et constamment confirmées au cours de la vie, avaient inculqué tout au fond de l'âme d'Ed. de Pressensé. D'autre part, il s'était bien vite rendu compte que nulle œuvre de salut ne serait possible si, au sein même de la misère morale de l'homme, Dieu ne pouvait trouver un point d'attache, s'il n'y avait dans l'âme du pécheur un organe encore capable, non sans doute de fournir lui-même la lumière, mais de la saisir, comme fait l'œil, si elle lui est offerte. Cet organe c'est la conscience, dernier refuge de la vie spirituelle et prémices de tout relèvement possible : la conscience, et la liberté morale, — insuffisantes par elles-mêmes, mais indispensables. Ainsi, quand il s'agit de l'entretien de notre être phy-

sique, il ne saurait suffire que nous ayions faim, et nul ne songerait à soutenir ce paradoxe que l'appétit soit une nourriture ; il faut qu'à cet affamé du pain soit donné. Mais, d'autre part, à qui n'en éprouverait nulle envie, en vain les mets les plus succulents seraient-ils offerts.

Et de quel aliment peut-il être question lorsqu'il s'agit de rassasier une âme affamée de justice ? Des doctrines, fussent-elles même exactes, un enseignement, se présentât-il sous le couvert de l'autorité la plus solennelle, ne sauraient point répondre au besoin qu'elle éprouve. Ce qu'il lui faut, c'est le *salut :* c'est-à-dire une vie nouvelle et régénératrice, et pour cela ce sont des actes de Dieu, qui viennent non seulement nous assurer le pardon, mais encore nous procurer le principe d'une délivrance réelle à l'égard du péché. Telle est l'œuvre rédemptrice, préparée longtemps par toute une chaîne d'évènements que narre la Bible, et définitivement accomplie en la personne du Christ, dont la mort est, aux yeux d'Ed. de Pressensé, non pas seulement le gage suprême de l'amour du Père, qui nous l'a donné, mais en même temps un suprême acte d'obéissance et comme une solennelle reconnaissance des droits du Dieu trois fois saint, faite par le Fils de l'homme au nom de notre race coupable. A nous maintenant de saisir par la foi cette grâce et de ratifier cette décisive répudiation du mal, pour que désormais l'esprit saint, déployant en nous sa puissance, fasse de chacune de nos vies un reflet de celle du rédempteur.

On voit combien, ainsi compris, l'objet de la foi chrétienne se montre concret, vivant, plus riche d'aspects que ne le concevaient alors beaucoup de chrétiens, et par conséquent plus apte à être abordé sous diverses faces par nos personnalités diverses. La Bible, dès lors, n'est plus un code descendu du ciel et où, du commencement à la fin, grands traits et détails, tout possède une égale valeur. Ce sont les archives d'une longue série de révélations, d'abord fort élémentaires, puis progressivement croissantes jusqu'à ce qu'elles aboutissent à la venue de Celui qui a pu dire enfin : « Je suis la lumière du monde. » Et tout ce qui s'est déroulé depuis lors, toute l'histoire de la chrétienté jusqu'à nos jours et au-delà, loin de n'être et de ne devoir être que perpétuelle et servile répétition, constitue, — au milieu de beaucoup de défaillances, hélas, — un épanouissement graduel, et toujours original en quelque mesure, des germes inépuisables déposés par le Christ dans les âmes humaines. Il n'y a pas, jusqu'aux errements du monde païen qui ne rentrent à leur façon dans le

plan grandiose du salut, car là-même on peut constater que (selon l'affirmation d'un apôtre) Dieu ne s'est pas laissé sans témoignage. En effet, ces tâtonnements de l'âme humaine, à la recherche d'une vie qu'elle ne parvient point à se procurer, attestent que le Créateur n'a pas permis que sa créature descendit jusqu'au néant spirituel. Il y a plus : ces tâtonnements mêmes, ces soupirs, ces élans vers le ciel ont été, dans les ténèbres du paganisme antique, comme une vague prophétie de ce que Dieu se préparait à donner aux nations le jour où les temps seraient accomplis.

Ces vues larges et souples dépassaient trop les conceptions de l'orthodoxie alors courante pour ne pas effaroucher bien des gens. D'autre part, elles étaient trop fermement liées chez de Pressensé à l'affirmation de ce qu'il appelait « le grand surnaturel chrétien », c'est-à-dire à la réalité du drame de la rupture spirituelle entre l'homme et Dieu, et de la réparation de l'harmonie entre eux par le Rédempteur, pour qu'il pût se trouver d'accord avec les fondateurs de la *Revue théologique de Strasbourg*, Scherer et Colani. Après une très courte période de collaboration, il devina que, séduits comme ils l'étaient par une sorte d'évolutionnisme logique, ces théologiens ne manqueraient pas d'arriver plus ou moins vite à laisser tomber l'élément positif, qui constitue le ferme point d'appui de l'Evangile et qui seul assure son absoluité !

Pendant bien des années, de Pressensé se trouva donc en butte aux critiques de droite et de gauche : accusé par les uns d'hérésie, et par les autres d'infidélité à la science et de lâcheté : heureux, du moins, de posséder en ces controverses la pleine sympathie de son ami de coeur, le professeur Jean Monod, et de voir peu à peu, en France et à l'étranger, toute une phalange de théologiens et de pasteurs rendre justice à ses efforts. Ceux qui ne se représentent que d'une manière imparfaite ce qu'était la situation générale à l'époque dont il s'agit, auront peine à comprendre l'immense service que de Pressensé rendit alors à nos Eglises en leur prouvant, par son exemple même, qu'il est possible d'allier à un respect sincère pour les méthodes historiques, un inébranlable attachement à la foi positive.

Et ce fut un inappréciable service aussi qu'il nous rendit lorsque, avec les ressources que pouvait lui offrir la théologie de l'époque, il écrivit en 1866 ce livre sur *Jésus-Christ*, que répandirent plus de sept éditions françaises et de nombreuses traductions. C'était, en contre-partie et comme réponse à la ré-

cente « Vie de Jésus » de Renan, le vibrant hommage d'un racheté à son Sauveur. Quel contraste entre les afféteries dont est pénétré le livre de Renan, et la mâle poésie qui se dégage de celui d'Ed. de Pressensé ! Là où le premier n'avait su voir qu'une idyle enfantine, se terminant par un accès de fanatisme, le second nous montrait le drame grandiose de l'amour et de la sainteté parfaite aux prises avec les lois terribles que le péché fait peser sur notre monde. Laissez-moi citer quelques mots de sa conclusion ; ce sera du moins un écho de cette plume éloquente que j'aurais eu tant de joie à faire souvent entendre, si le temps nous l'eût permis.

« Au terme de cette longue contemplation du divin modèle sur lequel j'ai arrêté mes regards, pour essayer d'en reproduire quelques traits, je me sens accablé du sentiment de mon impuissance. J'eusse voulu, ô divin Fils de Marie, — comme l'a dit l'un de tes plus nobles confesseurs (Justin Martyr) — quoique faible, dire de toi quelque chose de grand. Parfois il m'a semblé, sous l'éclair d'une heure bénie, te voir dans ta divine majesté, le front rayonnant de douleur et d'amour, ceint de cette pureté sans tache qui n'épouvante que l'orgueil, parce qu'elle est inséparable de ta souveraine charité. Mais quand j'ai voulu fixer la vision sainte, le pinceau a tremblé dans mes mains inhabiles... Qui sommes-nous pour décrire ta sainteté !... Pour cette oeuvre même, il faut que je réclame tes pardons !»

***

A cette façon, toute vivante, toute personnelle, de comprendre la religion, se joignait chez de Pressensé la conviction que, pour pouvoir bien accomplir sa tâche, l'Eglise doit se constituer par la libre adhésion des croyants, et, « payant (comme il aimait à dire), la rançon de sa noble liberté », se soutenir elle-même, sans demander à l'Etat autre chose que la protection générale due à toute association qui n'est point perturbatrice.

Telle est la cause qu'il n'a cessé de défendre, par écrit et de vive-voix, chaque fois que l'occasion s'en est offerte à son zèle. Mieux que cela : cette cause, il l'a directement servie en accomplissant toute sa carrière pastorale dans le cadre des Eglises libres de France. Pasteur dans l'âme, pasteur toujours et partout — je veux dire, avant tout prédicateur et apologiste de l'Evangile, — dans tous ses livres, dans toutes ses conférences, savantes ou populaires, à la tribune même où, sans jamais manquer du tact requis, il déploya constamment son drapeau

de croyant, de Pressensé le fut surtout dans le service des Eglises libres, auxquelles il se montra fidèle en la mauvaise comme en la bonne fortune. A une époque où ces Eglises étaient loin d'avoir le vent dans la voile, quel honneur pour elles et quel réconfort de le trouver toujours à son poste, prêchant avec autant de flamme devant de petits auditoires, qu'il l'avait fait naguère devant des foules. Combien il était édifiant de le voir s'arracher pour cela à tant d'autres préoccupations qui eussent pu l'absorber, lui tout à la fois député ou sénateur, historien, publiciste, collaborateur de plusieurs journaux français ou étrangers, rédacteur enfin de cette *Revue chrétienne* où, à côté de bien d'autres articles, il donnait chaque mois ses chroniques si documentées, dans lesquelles se trouve résumée toute l'histoire religieuse et politique des trente dernières années du siècle passé.

A mesure que le temps s'écoulait, et que s'accumulaient les preuves de cette fidélité d'Ed. de Pressensé envers elles, les Eglises libres prenaient mieux conscience de ce dont elles lui étaient redevables. Toute idée de suspicion s'était depuis longtemps dissipée ; il était devenu le chef honoré, de qui l'on attend le mot d'ordre et envers qui l'on aime à multiplier les marques de gratitude et d'admiration.

Ces Eglises ne pouvaient manquer de renouveler le témoignage de leurs sentiments à l'occasion de cette date centenaire. Mais elles n'ont point prétendu confisquer ce privilège pour elles seules. Elles se souviennent, avec joie, que personne ne fut moins sectaire qu'Ed. de Pressensé : heureux de prêter son concours à toute Eglise qui venait à y faire appel, et suivant avec une cordiale sollicitude tout ce qui pouvait alors intéresser l'ensemble du protestantisme français, l'ensemble même du protestantisme universel, que dis-je ? tout ce qui concernait aussi les destins de la pensée et de la vie religieuse au sein du catholicisme.

Ne fut-ce pas une belle preuve qu'il donna de la hauteur de ses vues lorsque lui, partisan résolu de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, il éleva la voix pour protester contre les intempestives mesures par lesquelles on menaçait d'enlever aux Eglises établies ce qui leur était dû légitimement aussi longtemps que l'union subsistait ? Et qui peut oublier le désintéressement admirable avec lequel, — alors qu'il souffrait si vivement d'être éloigné de la tribune, — il se condamna lui-même à voir renvoyer de quelques années, et peut-être à compromettre pour toujours, sa nomination de sénateur inamovible, en refusant

d'approuver le fameux article 7 de la loi de 1879 sur l'enseignement supérieur, article qu'il estimait illibéral à l'égard des catholiques.

***

Libéral, voilà ce qu'il était, en effet, de toute son âme et de toute sa conscience. L'étiquette, nous le savons, est mal portée aujourd'hui. Pour le dénigrer plus aisément, les adversaires du libéralisme politique affectent de le réduire à une thèse économique du même nom, qui, si elle renferme une part considérable de vérité, n'est certainement point suffisante. Il n'y a qu'à examiner l'oeuvre d'Ed. de Pressensé, l'attitude qu'il a prise en tant d'occasions décisives, les causes enfin dont il s'est occupé avec le plus d'ardeur, pour constater que rien n'est plus injuste que ces condamnations sommaires d'un point de vue qui est, en réalité, aussi large que fécond.

De quoi s'agit-il, en effet ? D'abandonner le cours des choses publiques aux hasards d'une concurrence sans entrailles, l'Etat se désintéressant de tout ce qui est justice, protection due aux faibles, résistance aux forces brutales de l'égoïsme et aux immorales exploitations de la chair humaine ? Nullement.— Et à qui fera-t-on croire, qu'intimement uni, comme il l'était, à cette femme d'élite, dont la vie fut d'aimer jusqu'au martyre tous les déshérités et de se dépenser pour eux, Ed. de Pressensé eût jamais pu s'inféoder à une politique inhumaine ! Ne l'a-t-on pas vu, tour à tour, avec le même dévouement, jouer sa vie en pleine Commune pour essayer de sauver Mgr Darboy, puis, une fois la Commune vaincue, faire son possible pour atténuer la fureur des représailles et, de fait, contribuer à y arracher des milliers de gens plus malheureux que coupables ?

Mais, sans m'attarder à tant d'autres preuves de son sentiment puissant de la solidarité sociale, rappelons au moins l'appui qu'il donna dès l'abord à l'œuvre de Mme Buttler en faveur des femmes perdues, puis ses efforts contre la pornographie et le dévergondage des spectacles. Déjà mortellement atteint, il recommandait encore avec insistance, à son collègue le sénateur Béranger, cette oeuvre qu'il estimait urgente pour le salut de la patrie. Avec quelle énergie redoublée il la poursuivrait, s'il était actuellement parmi nous !

Non ! l'individualisme véritable n'est point une doctrine d'égoïste laisser-faire ; l'individualisme véritable, fondé sur le respect de la personnalité morale, réclame pour tout être humain — je dis pour tout être humain — les conditions propres

à lui assurer le plus grand épanouissement possible. Il lutte par conséquent, contre tout ce qui peut souiller et ruiner la conscience. Il lutte aussi contre toutes les tyrannies qui tendent à détruire les spontanéités, à supprimer les initiatives et les responsabilités personnelles, à étouffer le libre jeu des énergies : qu'il s'agisse des ukases d'un dictateur, ou de l'intolérance des majorités populaires.

Le vrai libéralisme, c'est celui qui a pour devise ces mots de Vinet, dont Edmond de Pressensé fut le vivant commentaire : « Pour se donner, il faut s'appartenir... Je veux (donc) l'homme maître de lui-même pour qu'il soit mieux le serviteur de tous. »

Un tel libéralisme, riche en fruits de courage, de justice, de paix et de miséricorde, a son foyer naturel — la carrière que nous venons de rappeler nous le dit bien clairement — dans le coeur du chrétien fidèle, dans l'âme de l'homme qui, pensant au Dieu et père de Jésus-Christ, peut dire : « Nous l'aimons parce qu'il nous a aimés le premier. Mais pourrions-nous prétendre aimer véritablement ce père invisible si nous n'aimions, d'amour actif, tous les frères, qui sont là sous nos yeux ? »

DISCOURS DE M. LE DOYEN RAOUL ALLIER

Mesdames, Messieurs,

La tâche qu'on m'a fait l'honneur de me confier dans cette cérémonie, si émouvante pour moi, consiste à essayer de montrer comment cette pensée ou plutôt cette vie religieuse, que mon collègue et ami, M. Philippe Bridel, vient d'évoquer devant vous, a rayonné dans tant de directions et s'est incarnée sous tant de formes. Permettez-moi de commencer par un souvenir personnel qui vous fera peut-être sourire, mais qui est bien significatif. C'était en 1880. Je débarquais à Paris, petit provincial de 18 ans ; j'y arrivais pour refaire, dans un grand lycée de la capitale, en vue du concours d'entrée à l'Ecole Normale, la classe que dans ces temps anciens on appelait de Réthorique et celle de Philosophie. Parmi les projets dont je m'enchantais, il y avait celui d'entendre enfin, de voir de près, un homme dont le nom revenait sans cesse sur les lèvres des Protestants parmi lesquels j'avais vécu. Quelque temps auparavant, chez mon pasteur où l'on parlait devant moi tantôt d'un Pressensé dont on lisait les livres d'histoire religieuse, tantôt d'un Pressensé qui avait pris avec éclat la parole dans un débat politique, et d'autres fois d'un Pressensé qui avait présidé je ne sais quel synode, j'avais demandé timidement qu'on voulût bien distinguer par leurs prénoms tous ces Pressensé que j'avais peur de confondre. On m'avait répondu : « C'est un seul et même homme ». Je fus plongé dans une stupéfaction profonde, une de ces stupéfactions que les enfants — et les jeunes gens — se gardent bien d'exprimer ; et j'étais impatient d'être, à mon tour, en présence de cette personnalité entourée de tant d'admiration, et qui pouvait si allègrement accomplir tant de tâches prodigieusement différentes. Au premier dimanche où je vis son nom inscrit pour un service à la chapelle Taitbout, j'accourus tout frémissant au pied de la chaire de la rue de Provence ; et ce fut ma première rencontre avec

l'homme qui devait, peu d'années plus tard, me marquer une amitié paternelle.

Il y a des gens sur qui Edmond de Pressensé a agi par telle ou telle manifestation de son activité. L'un a été remué par ses interventions dans les luttes pour la moralité publique ; un autre lui doit l'éveil de la curiosité historique qui lui a fait étudier les premiers siècles de l'Eglise ; un autre a été particulièrement aidé par lui dans l'évolution de ses idées dogmatiques ; un autre enfin a subi son influence politique. Il me serait impossible, à moi, de dire par quel aspect de sa personnalité si multiple et si rayonnante il s'est imposé à moi. Je n'appartenais pas à un milieu mêlé à nos affaires protestantes. J'étais tout isolé, perdu dans cet océan de Paris, portant en moi toutes sortes de désirs confus, ambitieux comme on l'est à cet âge — comme on le reste parfois — de lutter pour les idées qui me possédaient, tout pénétré de la philosophie de Charles Secrétan que j'avais rencontré dans une heure critique et qui avait décidé de ma vocation. Je n'avais auprès de moi personne pour m'initier à la vie du protestantisme français, que je rêvais active, ardente, passionnée pour la conquête du monde au nom du Christ. Pour m'arracher moi-même à la solitude morale et pour entrer en contact avec tout ce que mon cœur de dix-huit ans appelait — excusez cette confession — je me plongeai dans une collection de la *Revue Chrétienne ;* j'en dévorais les volumes, je les lisais et relisais ; je pénétrais ainsi dans un monde auquel le protestantisme d'aujourd'hui ne sera jamais trop reconnaissant pour tout ce qu'il lui doit ; et, au centre de ce monde, un homme se dressait, ne reculant devant aucun problème, les abordant tous dans un esprit tout vibrant de foi et passionné de liberté, montrant par ses actes mêmes que le christianisme ne saurait rester étranger à rien de grand, que tout, l'art, la littérature, la politique, est justiciable de l'Evangile : c'était Edmond de Pressensé. Il provoquait mon admiration par la variété même des tâches qu'il accomplissait, et il était en même temps pour moi, alors que j'étais normalien ou simple lycéen, un problème vivant : il contraignait ma pensée à chercher à comprendre ce qui faisait l'unité profonde de cette vie si diverse dans ses manifestations. Par ce travail qu'il imposait à mon esprit et qui m'a forcé de voir ce qu'il y avait d'essentiel en lui, par le contact qu'il m'a fait prendre avec une vie de chrétien complet, il a agi sur moi beaucoup plus que par tel ou tel de ses enseignements.

Pour bien comprendre ce qu'a été Edmond de Pressensé, il faut se souvenir que, pour lui, tout a son point de départ dans la rencontre avec le Christ vivant. Cette rencontre — ce n'est point là une vue théorique, un apriori dogmatique, c'est une expérience personnelle — provoque dans une âme l'éclosion de tout ce qu'elle a en elle de meilleur, de plus actif, de plus rayonnant. Cette éclosion se produit au terme d'une crise pendant laquelle toute l'horreur du péché se fait sentir ; elle succède à un brisement du vieil homme, au rejet de tout ce qui alourdissait les élans intérieurs, risquait de les dévier ou de les paralyser. Mais, une fois arrivées cette agonie et cette mort d'un moi condamné, c'est une naissance qui se produit, une entrée triomphante dans une existence de liberté, d'action, de conquête, d'allégresse. La conversion, c'est la libération de tous les esclavages ; elle ne saurait aboutir à la tristesse d'une pensée tournée sans cesse vers le péché ; elle se traduit par une explosion de joie, par une expansion de tout l'être affranchi, par un enthousiasme débordant, par des élans dans toutes les directions, par des efforts joyeux de l'homme rénové pour hâter la rénovation de la société elle-même.

Il y a là un trait essentiel de la personnalité que nous essayons de saisir. Mais il ne suffit pas pour expliquer l'énigme vivante qu'est une vie d'homme. Edmond de Pressensé était essentiellement un sensible. Ce nerveux, dont le système était d'une délicatesse infinie, réagissait à la moindre excitation. Il était orateur né ; eh bien, jusqu'à la fin de sa vie, il ne pouvait pas affronter un auditoire sans un frisson de tout son être, sans une espèce d'angoisse. Avant une grande conférence, il était incapable d'avaler un morceau de nourriture ; et si, en parlant, il appuyait si souvent ses poings fermés sur son estomac, c'était tout simplement parce qu'il souffrait, pendant son discours, des tiraillements de la faim. A peine avait-il commencé, qu'il était pris lui-même par la cause — toujours une cause noble — qu'il avait à plaider. Il se possédait alors admirablement, et il exerçait sur le public un vrai magnétisme. C'est à dessein que je souligne ce détail. Il nous met au centre même de la psychologie de Pressensé : cette sensibilité extrême, qui faisait de lui un incomparable orateur, il la portait partout. Au milieu des événements, il ne connaissait pas ce calme du repliement sur soi qui n'est ni le détachement ni l'indifférence, mais qui aide un homme à dominer ce qui l'environne. De tout ce qui se

faisait ou se disait autour de lui il recevait un contre-coup profond, aigu, qui parfois aboutissait à l'enthousiasme, mais souvent se muait en abattement, en dépression douloureuse. Il était comme la harpe éolienne et vibrait à tous les souffles. On ne saura jamais ce que cet homme a souffert des injustices, des vilenies, des simples petitesses qu'il voyait. Mais sa souffrance même, qui pour d'autres aurait été un motif d'abdication et de retraite, lui était une invitation poignante à élever la voix, à lutter ; il ne cessait de se représenter les détresses, les douleurs, les désespoirs des individus et des collectivités qui se perdent loin de Dieu ; cette représentation, qui le hantait, prenait peu à peu les allures de la vision du Macédonien appelant au secours, et le mot de Saint Paul s'imposait à lui : « Malheur à moi, si je n'évangélise ! » Il lui semblait qu'il y aurait eu de l'égoïsme et de la lâcheté à imposer silence à la moindre voix intérieure qui l'appelait au combat. Ce besoin de se dépenser sans compter, de mener de front des tâches multiples, dont une seule aurait suffi pour remplir une vie, n'était pas un besoin d'agitation superficielle. Ah ! certes, il en a subi les conséquences, et des conséquences qu'on lui a reprochées. Il ne pouvait s'empêcher de courir là où un témoignage devait être rendu. S'il s'était tu, sommes-nous certains que quelqu'un se serait levé à sa place ? Le témoignage qui devait être rendu ne l'a été souvent que grâce à lui. Il s'est condamné, c'est vrai, à des improvisations hâtives ; mais c'étaient les réactions profondes d'une conscience toujours en éveil, dans un organisme toujours vibrant, et c'est ce qui donnait à la moindre de ses actions publiques cette force entraînante dont les hommes de ma génération ont senti le charme irrésistible.

J'ai déjà prononcé à plusieurs reprises le mot de « conscience ». C'est que l'indépendance du moi, dont ce grand individualiste aimait à parler, n'avait rien de commun pour lui ni avec l'égoïsme matérialiste qui est de tous les temps ni avec les revendications romantiques du droit de la passion qui ont été si souvent à la mode, et qui sont loin d'avoir aujourd'hui l'originalité qu'on se figure. Il ne la conçoit pas en dehors des exigences morales. Cette indépendance n'est qu'apparente, si elle n'est pas faite d'une libre obéissance au devoir et à Celui qui, par le devoir, parle en nous. Elle n'est rien, si elle ne commence pas par être une rupture avec le mal moral qui n'est, au fond, qu'esclavage et dont la gravité ne permet pas que la rédemption soit une idylle. « J'ai devant

moi, écrit-il un jour à son ami Jean Monod, j'ai devant moi cet idéal de l'homme de Dieu, mort à lui-même, témoin de la vérité, l'aimant avec une sainte passion, et élevé au-dessus de tout sentiment personnel, sans aucune ambition ni jalousie, mais non calme et placide, puisqu'il est dévoré de la flamme intérieure de son zèle ; cet idéal, c'est Jésus-Christ ».

Cette conscience, dont Edmond de Pressensé demande le règne, dans tous les domaines, n'est rien, si elle n'est pas libre. Edmond de Pressensé le répétait sur tous les tons : « Repoussons de toute notre énergie cette fameuse liberté du bien. Reconnaissons sans détour que la liberté de l'erreur est la dignité du bien et du vrai, qui s'affaiblissent et se déshonorent dans la mesure où ils réclament des privilèges. Il y a un vrai sacrilège à faire soutenir l'arche sainte par des mains profanes. Or, rien n'est plus profane que la force au service de la vérité. » Et ce n'était pas là une simple énonciation de principes abstraits. C'était le cri même de tout son être. « Quand la persécution, déclarait-il dans son premier discours prononcé à l'Assemblée nationale, quand la persécution s'exerce contre des opinions que je ne partage pas, je suis deux fois blessé au cœur, deux fois atteint dans ma conscience. » Chrétien fervent, il n'admettait pas que sa foi fût soutenue par les armes du pouvoir civil, mais il se réservait le droit, il affirmait son devoir de répondre aux attaques incessamment renouvelées des doctrines anti-chrétiennes et de porter dans tous les milieux la proclamation de sa foi personnelle.

Or, la défense de la liberté religieuse a été une nécessité pendant tout le XIXe siècle. Edmond de Pressensé fut toujours au premier rang dans la mêlée. « L'un des meilleurs souvenirs de ma jeunesse, dira-t-il plus tard, a été, dans les premières années du second Empire, d'avoir pu, quoiqu'étant pasteur de la chapelle Taitbout, prendre part à ces luttes généreuses, et obtenir de plaider, à plusieurs reprises, devant divers tribunaux, sans robe d'avocat, quelques-uns de ces procès de liberté religieuse. Nous étions toujours battus judiciairement, mais l'opinion publique s'émouvait et forçait le gouvernement à des concessions de fait ». Et jusqu'à la fin de sa vie, il ne cessera de répéter le mot qu'il avait prononcé devant le tribunal de Bellac : « Nous savons que la conscience est invincible et que, quand on vient se heurter contre elle, ce n'est pas elle qui est brisée ». Les temps où il a fallu défendre la liberté de conscience sont encore si près de nous, que l'on peut toujours se demander s'il n'y aura plus jamais à combattre pour la liberté

qu'Edmond de Pressensé a tant contribué à nous faire conquérir. Ce n'est en somme que depuis la loi de 1905 qu'a disparu du code pénal l'article qui a si souvent servi à étrangler les manifestations religieuses dans notre pays. Nous ne sommes pas encore bien loin des années où il a fallu revendiquer la liberté de conscience, annihilée à Madagascar par les caprices autoritaires d'un gouverneur général. Je souhaite que les discours, brochures ou livres d'Edmond de Pressensé sur ce grave sujet ne présentent jamais plus un intérêt d'actualité. J'ose dire qu'ils sont autant de documents qui font honneur au christianisme évangélique.

Défenseur de la liberté de conscience, Edmond de Pressensé devait être un défenseur de la liberté politique. On me permettra de rappeler le rapport profond qu'il y a entre ces deux libertés. La liberté politique n'est pas une liberté à côté des autres ; elle est la condition de toutes les autres, parce qu'elle est elle-même la condition de la liberté de conscience. « Le vrai libéralisme chrétien, disait Edmond de Pressensé, a pour inspiration première la parole apostolique : « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes ». Ce libéralisme, déclarait-il encore, et ici je vous demande la permission de ne pas tronquer la pensée de Pressensé — ce libéralisme « oppose le droit de Dieu sur nos âmes à la Toute-Puissance de l'Etat, et il fonde ainsi sur sa vraie base la liberté de l'individu, qui est chose sacrée.» Lui seul arrête tous les pouvoirs humains sur le seuil de la conscience, en leur disant : jusque-là, et pas plus loin. Il ne s'agit pas ici d'une question de forme politique, mais de la question fondamentale de l'ordre social. L'omnipotence de l'Etat prend d'ailleurs toutes les formes ; elle est tour à tour royale, césarienne, démagogique, et elle ne vaut pas mieux quand elle s'appelle Légion que quand elle se concentre dans un homme. La liberté, j'entends cette liberté essentielle qui nous permet seule l'accomplissement de notre vocation supérieure en la mettant à l'abri de toutes les injustes contraintes, ne sera fondée que quand cette toute-puissance de l'Etat sera définitivement écartée sous l'action de la conscience chrétienne. C'est le grand problème de la fin du siècle d'où dépendent nos destinées. Plus que jamais il pèse sur nous. C'est à nous, fils des grands martyrs de la liberté sainte, à défendre cette conscience contre toutes les usurpations, qu'elles viennent d'en bas ou d'en haut, pour employer une expression bien impropre, car il n'y a pas de pire bassesse que le crime intelligent. Jamais le protestantisme français ne sera le courtisan des tri-

buns qui disent : « La voix du peuple est la voix de Dieu », pas plus qu'il ne se mettra piteusement à la queue du vieux monde, de la réaction ultramontaine qui regrette le passé dans ce qu'il a de pire, — monde plus vieux qu'il ne croit, car il ramène au milieu de nous le vieux monde païen, idolâtre du pouvoir de l'Etat. Il saurait à l'occasion faire entendre les protestations du droit éternel contre les honteuses victoires du despotisme d'où qu'elles viennent, sachant bien que le plus sûr moyen de faire des athées, c'est de bénir la force triomphante en invoquant le nom de Dieu pour le profaner. Il y a des *Te Deum* qui sont d'odieux blasphèmes. Nous ne savons pas si c'est de la politique ; en tous cas, c'est celle de Jean-Baptiste disant à tous les puissants qui s'insurgent contre la loi et le droit de Dieu : *Cela ne vous est pas permis* ».

La citation est un peu longue. Je tenais à vous donner un écho authentique de cette éloquence prenante. Je crois bien que je recommencerai.

Par sa défense de la liberté de conscience et de la liberté politique, Edmond de Pressensé était forcément un défenseur de la démocratie. Ici, il faut s'entendre. Nous assistons, en ce moment, à une crise des idées démocratiques. On connaît la formule banale : « La République était belle, sous l'Empire !» On aime à nous dire : « Voyez ce que produisent les principes de 89. » Les spectacles démagogiques manquent en effet de beauté. Mais c'est une question de savoir si le fait qui scandalise si souvent les consciences est une conséquence du principe et n'en est pas une déviation. Edmond de Pressensé et ses amis étaient conduits, par leur souci de la conscience libre, à ne pas admettre que des pouvoirs autoritaires prétendissent faire le bonheur ou la moralité des gens malgré eux. Ils réclamaient pour les personnes régies le droit de participer au gouvernement qui les régit. Mais, comme il s'agissait de défendre les droits de la conscience, ces hommes, logiquement, ne séparaient pas l'avènement de la démocratie d'une rénovation de la conscience générale. La liberté est si souvent trahie et remplacée par sa caricature, qu'on finit pas s'intéresser à elle médiocrement ; on oublie de se préoccuper du mal profond qui compromet la liberté, et l'on ne distingue pas qu'en dédaignant cette liberté, on pourra peut-être mieux nourrir l'animal humain, mais qu'on n'aboutira pas à l'épanouissement normal de l'humanité.

Edmond de Pressensé craignait toujours que, pour arriver plus vite à une égalité qui laisserait pourtant debout toutes les

inégalités morales et spirituelles, on ne fît bon marché des libertés essentielles. Mais ce n'était pas pour lui une façon de trembler pour des intérêts de classe ou pour des privilèges. C'est ainsi qu'en février 1848, il ne se contente pas d'assister de loin aux événements ; il se met tout près de ces multitudes, qu'une aspiration énorme soulève. Voici quelques lignes qu'au lendemain même de ces journées, le 20 mars 1848, il écrivait à son ami intime, Jean Monod : « Rien n'était intéressant comme de se mêler aux groupes d'ouvriers qui remplissaient l'Hôtel de Ville, les premiers jours après la Révolution. On apprenait à connaître cette race intelligente, vive, spirituelle et bonne, car les mots de concorde sont dans toutes les bouches ; mais en même temps, on apprenait à connaître ses griefs et ses désirs. C'étaient de véritables assises du peuple jugeant la bourgeoisie, chacun les preuves en main. On n'entendait qu'une histoire dans toutes les bouches, lamentable tableau de misère et d'asservissement, réquisitoire pacifique pour le ton, mais dont les conclusions étaient plus imposées que conseillées. J'ai été confondu du talent oratoire de nos gens en blouse ; leur conversation étincelle d'esprit, d'à-propos ; ils sont parfaitement accessibles à la raison ». Avouons que ce n'est point là le langage d'un conservateur affolé.

Dans des circonstances pareilles, Edmond de Pressensé n'a qu'une idée : parler au peuple des intérêts supérieurs, rendre témoignage devant lui au Christ rédempteur et libérateur. Il contribue à fonder une « Société pour l'application du christianisme aux questions sociales » ; et tandis que cette société travaille surtout au Quartier Latin, il organise en outre des conférences populaires en plein faubourg St-Antoine. Il réunit dans un volume les principaux de ses discours, et il écrit à ce sujet à son intime et fidèle ami : « Le temps est venu de parler net et d'indiquer de quel côté doit porter la rénovation sociale. Ce livre est le fruit d'une étude consciencieuse et urgente de tous les systèmes socialistes et il exprime complètement l'ensemble de mes convictions. Dois-je donc être seul ? N'entrerez-vous pas dans la voie ? C'est l'heure d'opter au nom du Seigneur. Ce ne sont pas idées en l'air que je lance, c'est ce qu'il y a de plus profond dans mon âme, car j'ai un besoin impérieux d'en finir avec le dualisme entre la cause de Dieu et la cause de l'humanité, et cela sans conditions affaiblissantes ».

Franchissons vingt années. Nous sommes à la fin de l'Empire, en 1869. La fermentation populaire est grande. Pressensé

suit avec passion toutes les réunions publiques, et voici, exprimée par lui, la constatation essentielle qu'il fait, et l'interrogation qu'il en tire : « Jamais, en assistant à ces scènes tristement tumultueuses, je n'ai éprouvé ni colère ni indignation, mais, au contraire, une profonde et douloureuse sympathie, qui ne saurait blesser personne. Oui, quand j'ai vu, surtout dans les quartiers populaires, ces immenses assemblées, composées en grande partie d'ouvriers en costume de travail, où la mère venait avec son enfant prendre place auprès de son mari, oui, j'étais remué jusqu'au fond des entrailles et saisi d'un grand amour pour ces multitudes entraînées à tous vents, et vibrant trop souvent aux paroles les plus violentes dirigées contre Dieu et les bases sociales. Je m'élevais bien haut au-dessus des considérations du moment et des divisions des partis. Je me demandais : Ce peuple si intelligent, si courageux, si généreux, avons-nous fait tout ce que nous pouvions pour l'éclairer, pour lui apporter l'appui fraternel dont il a besoin ? N'aurions-nous pas négligé ce grand et saint devoir qui doit passer désormais avant tous les autres ? Il faut à tout prix abaisser toutes les barrières de convention. On se scandalise de le trouver parfois ouvertement athée, mais est-il étonnant qu'il traduise à sa manière et avec sa rude franchise les élégants euphémismes qui recouvrent de métaphores onctueuses la même notion dans une portion des classes cultivées ? Et puis, quelle est la religion qu'on lui a présentée ? Ce qu'il a vu, ce qui l'a frappé, c'est trop souvent une religion officielle, qui bénissait les triomphes de la force sur le droit, qui réclamait pour elle-même l'emploi du glaive ? Par le temps qui court, la moindre manifestation d'absolutisme religieux fait plus d'effet que tous les prônes et tous les prêches. Ah ! s'il avait entendu plus fréquemment les voix qui savent protester au nom de Dieu contre les violations réussies de l'ordre moral, qui savent dire, au lendemain de leur triomphe, au citoyen courbé sous le sabre : *Esto vir !* l'athéisme n'aurait pas pour lui le flot montant. Voilà les amères et poignantes pensées qui m'ont saisi devant des manifestations populaires, avec un ardent désir de faire connaître à ces foules abusées le Christ véritable qu'elles n'ont jamais connu, et qui seul leur donnerait la vraie liberté, à commencer par celle de l'âme ».

Il était inévitable qu'un tel homme se lançât dans la mêlée électorale. Nous ne pouvons pas ici l'y suivre, mais il nous faut dire dans quel esprit il agissait. Ecoutez cette lettre qu'il

écrivait à un ami, le 14 juillet 1871, et comparez avec ce que vous lirez, dans quelques jours, sur les affiches électorales : « Les questions politiques sont si étroitement liées à la question morale dans la reconstruction de notre chère et malheureuse France, que l'occasion de développer mon vrai drapeau ne manquera pas... Je désire ne monter à la tribune que comme le soldat va au feu, par devoir, n'en jamais faire un piédestal de gloire humaine. Dans la crise électorale, je m'étais entièrement subordonné à la volonté de Dieu. Je travaillais à attendre dans le calme, sans y parvenir toujours. Cependant, j'avais bien dit à Dieu : Dis à ton serviteur de faire ce que tu veux, et il le fera ».

Pressensé a été comme parlementaire ce qu'il avait été comme candidat aux élections. Son activité essentielle a été inspirée par le souci de la conscience morale. Il ne fallait pas, devant lui, organiser des intrigues mesquines et perfides. Un jour, sa brusque intervention ayant fait avorter une petite vilenie qu'on tentait de faire passer en sourdine, un collègue se pencha à son oreille : « Vous n'apprendrez donc jamais à vous taire ! » Le mot a été rapporté par Tommy Fallot. Non, Edmond de Pressensé n'était pas homme à se taire quand sa conscience lui ordonnait de parler. Le spectacle des palinodies et des marchandages auxquels il assistait trop souvent lui arrachait de vrais cris de douleur : « Je suis las à mourir, écrivait-il un jour à un ami, de tout ce que j'ai ressenti de tristesse, d'inquiétude et, je vous le confesse, de colère ». Dès l'ouverture de l'Assemblée nationale, il déposa une demande d'amnistie signée avec lui par Alfred André, Waddington, Bardoux, le vicomte d'Haussonville. Cette proposition eut la fortune d'être prise en considération. Elle n'alla pas plus loin, mais elle eut pourtant pour effet de faire relâcher sur le champ 30.000 détenus.

Malheureusement, la liberté religieuse, toujours menacée par les préfets, ne lui donnait que trop souvent l'occasion d'intervenir à la tribune, et ces interventions n'étaient pas inutiles. Il faillit même, en 1875, obtenir, après un de ses plus beaux discours, la suppression de l'article du code pénal exigeant l'autorisation préalable pour les réunions de plus de 20 personnes, cet article qui servait à étrangler les réunions religieuses.

Edmond de Pressensé ne défendait la liberté que parce qu'il voyait en elle la condition de la vie morale ; et d'autre part, il distinguait clairement que le maintien de la vie morale

était indispensable au maintien de la liberté. De là, ces campagnes incessantes contre tout ce qui risquait d'abaisser la conscience individuelle ou publique. Rendu à la vie privée en 1876, rentré au Sénat en 1883, il était hanté par la nécessité d'opposer une digue à tous les flots d'une immoralité fangeuse que, sous prétexte de respecter la liberté de la presse, on laissait passer et repasser sur notre peuple. Le discours qu'il prononça au Sénat le 15 juin 1888, alors qu'il était déjà atteint dans sa parole, fut un acte héroïque, car il gênait quantité de politiciens qui savaient bien que l'orateur avait raison, mais qui n'aimaient pas assez la vérité pour soutenir celui qui osait s'en faire le serviteur. A notre Comité de la Ligue de la Moralité Publique, je m'en souviens comme si c'était hier, Fallot s'était demandé si nous avions le droit d'exposer notre vaillant ami aux attaques outrageantes qui l'attendaient. Pressensé était décidé à tout : « Ces injures-là, déclara-t-il devant le Sénat, je les savoure d'avance. S'il y a quelque chose qui vaille les marques de sympathie venues de haut, ce sont les injures venues de si bas ». Il conjurait les pouvoirs publics de remplir leur devoir à l'égard de la démocratie. « Ces devoirs, disait-il, sont d'autant plus impérieux que la République a décrété — et je l'en félicite de tout mon cœur — l'instruction obligatoire. C'est une de ses grandes œuvres, une de ses grandes conquêtes, mais cette instruction obligatoire impose une grave responsabilité aux pouvoirs publics. Bientôt il n'y aura pas un adolescent qui ne sache lire. Vous ne pourrez lâcher la bride à la presse corruptrice sans qu'elle n'empoisonne toutes nos jeunes générations. Raison de plus pour que les pouvoirs publics, dans la limite de leur compétence, en empêchent le débordement, conformément aux lois. L'impunité tolérée en face de pareils désordres deviendrait de la complicité ». Qui oserait dire que la protestation d'Edmond de Pressensé ne serait plus, aujourd'hui, de saison ?

Il faut que je m'arrête. Permettez-moi de finir, comme j'ai commencé, sur un souvenir personnel. Le 15 mars 1891, j'étais admis, le cœur serré, dans la chambre où Edmond de Pressensé était presque à la veille de sa mort. Il ne pouvait plus émettre aucun son. Mais ses yeux parlaient. Je m'approchai de lui, incapable de prononcer une parole, ne voulant pas me laisser aller à mon émotion dans cette chambre qui était un sanctuaire et où un mourant donnait la sensation de la vie triomphante. Il me prit les mains, les serra longtemps,

puis à côté de lui il saisit une lettre et me la remit. C'était son dernier message, que j'avais mission d'apporter à son collègue et ami le sénateur Bérenger. Je lui promis, en deux mots, que la campagne commencée serait poursuivie. Il joignit les mains, et regarda vers le ciel, pour bien montrer d'où il attendait la seule force capable de libérer notre peuple des puissances mauvaises. Je m'inclinai ; il étendit ses mains sur moi, en mettant dans son regard toute son affection, et je sortis, emportant pour toujours, comme un viatique, le souvenir de ce geste de bénédiction.

Quelques jours après, j'étais à Florence, au Congrès universel de l'Alliance Evangélique. A un télégramme qui lui avait été adressé par le Congrès, Edmond de Pressensé répondit, le 5 avril, par un autre télégramme qui contenait ces mots : « Voici mon vœu pour cette belle réunion des Eglises du Christ, à cette heure si grave : « Oh ! si tu ouvrais les Cieux et si tu descendais ! » Trois jours après, il n'était plus ; et, en me répétant à moi-même la dépêche qui, à Florence, nous avait tant émus, je me disais que, devant certaines vies, on voit les cieux s'ouvrir, et je bénissais le Dieu qui est capable de se susciter des serviteurs et d'agir par eux parmi les hommes.

NOTES SUR PAUL FERRY

La riche collection des Papiers Paul Ferry à la Bibliothèque du Protestantisme Français comprend 48 volumes, parmi lesquels 20 volumes de correspondance, 10 de sermons, ou plus exactement de catéchèses, 4 de matériaux recueillis pour composer une Histoire de l'Eglise réformée de Metz, destinée à réfuter celle de Martin Meurisse, 3 pour son catéchisme général de la réformation de la religion, 1 pour les Chroniques messines, 1 autre pour l'Union des Réformés avec les Luthériens, où nous voyons apparaître Leibnitz et l'abbé Molanus de Loccam, etc.

Paul Ferry était d'une taille imposante, « grand de corps et d'esprit, éloquent et savant, très versé dans toutes les sciences », dit Joseph Ancillon dans son *Recueil de ce qui s'est passé de plus mémorable dans la cité de Metz et pays messin, de* 1324 *à* 1683. — Admirablement doué pour la prédication, ses contemporains l'avaient surnommé Bouche d'or. C'était un laborieux de tout premier ordre. Outre la composition d'ouvrages d'histoire et de théologie, son temps était encore employé à une vaste correspondance avec des personnages distingués. Il n'avait ni secrétaire, ni collaborateur : ses œuvres manuscrites, poésie, histoire, controverses, commentaires, sermons, catéchèses sont de la même main. A 78 ans, son écriture est aussi ferme qu'à 40.

Sa bibliothèque renfermait 1084 volumes les plus divers.

Il avait un défaut, ou un goût bien innocent, à votre choix il adorait le tabac d'Espagne, oh ! pas d'une façon exagérée comme Catherine de Médicis, si nous en croyons l'Encyclopédie de Berthelot. Aussi quelques-uns de ses amis connaissant sa prédilection pour la plante chère à Jean Nicot, lui avaient fait don de quatre magnifiques tabatières : une d'agathe garnie d'argent, une autre de coco, également garnie d'argent, et deux autres en argent massif.

Malgré une existence si active, et peut-être même à cause de cela, il trouva néanmoins le temps de se marier deux fois, la première avec Esther de Vigneulles qui lui donna dix enfants, la seconde fois avec Suzanne Lespingal dont il eut

une fille qui épousa le pasteur Bancelin. Cette seconde femme ne semble pas avoir inspiré une admiration intense à ses enfants. *La France protestante* nous assure que Paul Ferry « avait beaucoup de sagesse, de douceur, de prudence, un esprit de tolérance rare en tout temps ». Son caractère avait dû se modifier avec les années, car son fils Louis, docteur en droit et avocat au parlement de Metz, nous dit dans « une déclaration écrite dans le secret, à la date du 20 juin 1661, (cinq ans avant sa mort) : « J'ai passé et consenti tout ce qui a esté traité entre mon père et moi, par le seul respect, la contrainte et force des menaces qu'il m'a faites, comme ses plus proches savent terribles et épouvantables, en sorte que n'ayant osé exciter de nouveau ceste tempeste à l'encontre de moi, de peur d'une exhétrédation entière dont on me menaçoit au moins, et de toutes les malédictions qu'il fulminoit, soit qu'il y fut poussé par son second mariage ou autrement, — il ne m'a pas été possible que de faire dans le secret et sous le cachet , la présente déclaration. »

Son bonheur domestique n'allait décidément pas sans nuage.

En revanche, il avait de grandes satisfactions avec son gendre Bancelin, pasteur à Courcelles-Chaussy et surtout avec son petit-fils Jacques Couët du Vivier, qui fut, pendant plusieurs années, pasteur de l'église française de Manheim. Il était aveugle. Ayant prêché le 16 mars 1658 à Paris (Charenton), les *Nouvelles ordinaires de Londres* lui consacrèrent ces quelques lignes : « Les Lettres de Paris du 18 mars disent que le dimanche 16 précédent, on avait ouï prêcher à Charenton un jeune ministre de l'âge de 24 ans ou environ, nommé Jacques du Vivier, noble d'extraction et petit-fils du sieur Ferry, célèbre ministre de la Parole de Dieu de l'église réformée de Metz en Lorraine, lequel on disait être né aveugle, ou du moins avoir été privé de la vue en un âge auquel il n'avait pas encore aucun usage de raison, dans lequel étant tombé par accident dans un puits et en ayant été tiré comme par miracle comme un autre Moïse sauvé des eaux, d'un lieu si profond, à mesure qu'il avait ensuite cru en âge, il avait été rempli de tant de connaissances de la Parole de Dieu seulement par l'ouïe d'icelle, qu'il estoit à croire que Dieu l'avoit mis pour un miracle à son Israël en nos jours, si bien qu'il avoit ravy en admiration tous ses auditeurs, tant pour le fonds de sa doctrine, la netteté de ses expressions et l'ardeur de son zèle, que par les autres partyes requises à un parfait et surprenant orateur. »

Il mourut huit ans plus tard, le 26 octobre 1666. Dans une lettre de condoléance adressée par Spanheim, professeur à

Heidelberg, à son ami Paul Ferry, nous relevons ces mots : « Ce digne, cet éclairé de si belles lumières, cette merveille du siècle, ce Didyme et ce Chrysostome en même temps, et surtout ce pasteur si constant et si fidèle, est tombé entre les mains de Dieu et d'un Dieu miséricordieux ; il est mort de la mort des justes, et ce feu contagieux, luy a servi de chariot de feu pour l'enlever d'une misérable cité à celle qui a son fondement dans les cieux. »

On sait que Bossuet, après avoir fait ses humanités à Dijon, était venu continuer ses études à Paris. Devenu prêtre et docteur en théologie, il fut envoyé à Metz, où il se signala par son zèle, ses nombreuses prédications, un essai de réfutation du Catéchisme de Paul Ferry et ses tentatives, quelques-unes couronnées de succès, pour convertir les protestants de la ville. Parmi les conquêtes de celui que ses admirateurs ont appelé « le dernier des Pères de l'Eglise », signalons celle de Gaspard de Lallouette, avocat au parlement, seigneur de Biouville et de Plappecourt, allié à Paul Ferry par sa femme Jeanne de Vigneulles. Il n'abjura pas à Metz, mais à Toul, le 27 avril 1653 et publia à cette occasion une *Lettre du sieur de Lallouette, contenant les raisons qui l'ont porté à embrasser la communion de l'Eglise catholique, apostolique et romaine*, 76 pp. in-4° avec une préface de Bossuet, où il déclare que « cet écrit donnera beaucoup de satisfactions aux lecteurs pieux, les considérations en étant très-solides ». Nous possédons une réfutation magistrale de cet opuscule où Ferry nous montre que ces considérations ne sont pas solides du tout.

Néanmoins un lecteur pieux composa contre Ferry l'épigramme suivante :

Ferry croit avoir bien raillé
D'une affaire qui l'inquiète,
Disant qu'on a trop travaillé
Pour ne prendre qu'une alouette.
Bossuet, le gentil chasseur,
L'écoute avec toute douceur,
Et sachant ce que vaut sa prise
Dit que son coup est des plus beaux
Et qu'on ne prend point dans l'Eglise
Ni les butors ni les corbeaux.

Cette polémique théologique et littéraire n'empêcha point d'ailleurs le pasteur de Metz d'entretenir en 1666 une correspondance avec l'aigle de Meaux, en vue d'une union problématique entre catholiques et protestants.

Quelques années plus tard, la Révocation était prononcée,

le temple construit au Retranchement en dehors des remparts, était démoli, les pasteurs exilés, les dragons du sire de La Bretesche, bientôt secondés par ceux du marquis de Boufflers, leur colonel général, faisaient rage en ville et dans le pays messin ; les protestants par milliers traversaient la Moselle et se réfugiaient à l'étranger. A cette occasion, Paul Couët du Vivier, parent rapproché du pasteur aveugle, composa un *Nouveau catéchisme des catholiques, à la dragonne*, ne renfermant qu'une seule section en 13 demandes, mais combien suggestives, où nous lisons :

D. — Etes vous catholique ?

R. — Par la grâce du roi de France et de Navarre.

D. — Qui vous a fait catholique ?

R. — La force.

D. — Qui vous a instruits ?

R. — MM. les dragons et les régiments Dauphin, Périgord, Auvergne, Vendosme, cavalerie et infanterie.

D. — Pourquoi n'avez-vous pas reçu plus tôt les instructions des docteurs catholiques ?

R. — Parce qu'ils parlent latin, et c'est un langage que nous n'entendons pas.

D. — Quelle est la doctrine dragonne ?

R. — Je renie ! Teste ! Mort ! Ventre ! Je veux avoir ceci, je veux avoir cela. C'est un langage que nous entendons bien.

D. — N'avez-vous pas bien profité de cette instruction-là.

R. — Plus que de celle des docteurs catholiques.

D. — Pourquoi n'avez-vous pas reçu plus tôt la doctrine des docteurs catholiques ?

R. — Parce que nous espérons d'avoir bientôt de nouveaux temples.

D. — Si le roi vous donnait de nouveaux temples, retourneriez-vous au prêche ?

R. — Hé ! quoi, donc, plus volontiers qu'auparavant !

D. — Ne savez-vous pas que le roi a donné un édit contre les relaps ?

R. — C'est ce qui nous chagrine.

D. — Ne voulez-vous donc pas vivre et mourir dans la religion catholique apostolique et romaine que vous avez embrassée ?

R. — Hum...

D. — Pourquoi ne dites-vous pas franchement votre sentiment là-dessus ?

R. — Parce que l'on est souvent puni pour dire le vrai.

D. — Priez-vous présentement de bon coeur pour le roi ?

R. — L'on nous ordonne de prier pour nos ennemis et pour ceux qui nous persécutent.

D. — Le roi est-il votre ennemi pour obtenir votre conversion ?

R. — Je vous ai déjà dit qu'on est puni pour dire la vérité.

A. MAILHET.

NOMS DONNÉS

AUX PROTESTANTS FRANÇAIS

Le nom le plus souvent donné aux partisans de la Réforme est celui de *protestants*. Ils sont ainsi nommés parce qu'ils ont protesté contre certaines erreurs dogmatiques et les pratiques du catholicisme, parce qu'ils ont protesté contre l'asservissement des âmes, en faveur de la liberté de conscience et de la religion chrétienne.

Si l'on se place sur le terrain historique, le mot de protestant a pour origine la protestation que beaucoup de princes et d'Etats allemands firent entendre en 1529 après la diète de Spire. Or on sait que cette assemblée enjoignait aux Etats d'exécuter avec sévérité tous les édits par lesquels le pape et le clergé avaient essayé d'étouffer la Réformation. Telle est l'origine de ce terme employé pour désigner dans la suite tous ceux qui refusèrent, au nom de l'Evangile, de reconnaître l'autorité du pape et qui se conformèrent aux préceptes libéraux de Jésus. Le vrai chrétien proteste sans cesse contre toute autorité autre que celle du prophète galiléen. Il proteste au nom de la dignité humaine, de la conscience indépendante et de la vérité évangélique.

***

En dehors de ce nom générique ils en ont reçu d'autres, selon les lieux et les époques. Eux-mêmes, en fondant différentes sectes, se sont donné divers noms, dont je ne m'occuperai pas, mon intention étant de faire connaître seulement les surnoms qui leur ont été imposés en plusieurs endroits.

On les a appelés d'abord *Meldois*, parce que dans la ville de Meaux se firent connaître les premiers réformés. C'est en Sorbonne qu'on se servit de ce nom pour désigner les amis des doctrines dites nouvelles.

***

Bientôt après on les appela *calvinistes* ou *luthériens*, selon qu'ils étaient guidés par Calvin ou par Luther dans leurs con-

victions religieuses. On peut dire encore que les protestants de langue française ont été nommés calvinistes parce que Calvin a été le plus grand parmi les réformateurs français. Les protestants d'Allemagne ont été appelés luthériens, non mélanchtoniens, pour le même motif. De nos jours les protestants de la Confession d'Augsbourg s'appellent luthériens pour se distinguer des réformés.

***

Ils sont encore appelés *Huguenots*. D'où leur vient ce nom ? On lui attribue plusieurs étymologies, ce qui montre qu'on n'en connaît pas bien la provenance.

Les uns se demandent si ce mot ne vient pas d'une petite monnaie contemporaine de Hugues-Capet, ainsi nommée. Lors de la conjuration d'Amboise, quelques villageoises, en voyant fuir de tous côtés ceux qui devaient présenter la requête, auraient dit que c'étaient de pauvres gens, qui ne valaient pas des huguenots.

D'autres le font venir du mot allemand : Eidgenossen, signifiant confédérés. Telle a été l'opinion de Spon, de Michel Roset, dans ses chroniques, et du professeur Soldan. Roset, écrivant vers 1562, nous apprend que ce mot était déjà employé en 1518 dans le canton de Genève pour désigner les Eidgenossen ou Eiguenots, terme qui se trouve dans les Chroniques de Bonnivard.

D'après Soldan, le mot Huguenot serait tiré de Eidgnoss, confédéré, et Hugues, chef de parti genevois. C'est aussi la manière de voir de Sismondi. Selon Soldan, les Guise auraient introduit ce sobriquet de Genève en France et l'auraient infligé aux réformés « dans le but de les stigmatiser comme hérétiques et comme rebelles », sens que certains Suisses donnaient à ce terme, après lui avoir attribué celui de membre du parti politique de Berthelier et Besançon Hugues, qui voulaient l'alliance de Genève avec Fribourg.

Dans un pamphlet guisard de 1562 on trouve en effet le mot Aignos ou Aygnos pour désigner les protestants, qu'on dit avoir été « nourris en l'Aignossen de Genève ». Il y est dit encore que la conjuration d'Amboise est une association, en Français, et Aignossen, en genevois. En 1557, on disait que les enfants étaient instruits « ès hérésies de Genève » (1). On voit d'après ces deux citations que les catholiques consi-

(1) *Bull. hist. du pr. fr.*, juillet-septembre 1916, p. 211.

déraient le protestantisme comme venant de Genève, ce qui vient par conséquent confirmer l'opinion de Soldan et de Simondi.

D'après Pasquier également, les courtisans, par le terme de huguenots désignèrent aussi bien les insurgés d'Amboise que les sectateurs de Calvin.

La première fois qu'en France on trouve employé ce terme pour indiquer les réformés, c'est dans le « certificat d'honneur et gloire » décerné, le 20 mars 1552, par les consuls et notables de Périgueux à leur maire Bertin « per cause de la brave et générouse action qu'il fazet contre la vilaine race d'Huguenauds. » (Bul. XL, 234.) On le trouve aussi dans une lettre du 11 novembre 1560, d'un nommé Villar, sous la forme de huguenaulx.

Ce terme, dit-on encore, pourrait être un diminutif du mot Hugues, comme Jeannot, Pierrot le sont de Jean et de Pierre. Peut-être, dans une localité, un protestant influent ou converti le premier a-t-il porté le nom de Hugues, et a-t-on appelé les autres : Huguenots, ce qui signifierait : compagnons, associés de Hugues. On a trouvé — ce qui vient à l'appui de cette supposition — dans une inscription de la bibliothèque de Tours, datant de la fin du quatorzième siècle, « les formes Huguenot, huguenote, comme diminutifs du prénom Hugues, et comme termes de réprobation. » C'est en Touraine, est-il dit, qu'on voit pour la première fois ce surnom appliqué aux protestants. (Bul. 1901. p. 613.)

Pour d'Aubigné cette expression a été donnée d'abord aux protestants tourangeaux, soit à cause de la tour Hugon, où ils se réunissaient, soit à cause d'un revenant du même nom ayant une grande réputation dans la capitale de la Touraine. De là ce surnom serait passé dans les autres provinces.

De même Henri Estienne fait venir le mot · Huguenot « du roi Huguon qui vaut autant dire à Tours qu'à Paris le moine bourré ». D'après lui un moine aurait dit dans un sermon qu'il fallait appeler les Luthériens Huguenots, parce qu'ils faisaient leur culte de nuit, comme le roi Huguon « n'allait que de nuit ». (Bul. 1898, p. 660.) Le roi Huguon ou Hugo est un mauvais esprit, un fantôme, qui, d'après les Tourangeaux, errait de nuit dans les rues. Le margrave de Bayreuth, Christian Ernest, qui visita Tours en 1660, dit que, les Réformés tenant leurs assemblées religieuses la nuit, les catholiques romains les appelèrent Huguenots, dans le sens de

« disciples et successeurs de cet esprit noctambule. » (Bul. 1901, p. 276.)

Ni d'Aubigné, ni Henri Estienne, ni le margrave Ernest ne parlent du roi Huguet. Il ne faut donc pas, comme certains l'ont fait, voir dans ce nom propre la racine du mot Huguenot, pas plus que dans les deux mots suisses : heuguenaus et hens quenaux, signifiant : gens séditieux.

L'explication de M. Mazel, donnant à ce mot l'étymologie de duc, grand-duc, en patois : dugon, me paraît fantaisiste. (Bul. 1898, p. 661.) Ce qui a pu l'induire en erreur, c'est qu'on dit généralement : bando d'huganaou, bande de huguenots ; mais le mot patois est bien huganaou ou higanaou. Ce n'est pas le mot français qui vient du mot patois ; celui-ci est uniquement la traduction de huguenot. Quelqu'un a pu, en rapprochant les termes dugon, duganel et huganaou, les confondre et employer le mot duganaou pour lui donner un sens injurieux ; mais d'une manière générale les catholiques se servent du mot huganaou.

La trouvaille de M. Ch. Thierry-Mieg mérite d'être prise en considération. Selon lui le mot Huguenot vient de Hussgenossen, compagnon de Huss. Du côté de Belfort, il y avait des gens appelés Huguenots, même avant la Réforme. Comme la doctrine de Jean Huss, le précurseur, s'était répandue dans les pays de Montbéliard, de Belfort et dans l'Alsace, il ne peut que Huguenot vienne de Husgenossen ; mais il est bien difficile d'admettre une semblable étymologie pour les autres régions de la France.

D'après M. Thierry-Mieg, il y avait aussi à Strasbourg, dès 1623, et à Wissembourg des gens appelés Husgenossen, « formant un corps de patriciens investi du droit exclusif du change et du monnayage, et muni de privilèges spéciaux. » (Bul. 1899, p. 277.)

Donc ce mot était connu et employé surtout du côté de la Suisse et de l'Alsace. Et c'est probablement de là qu'il a été introduit en France pour désigner les nouveaux chrétiens, les uns lui donnant un sens alors que les autres l'interprétaient autrement.

On peut encore, dit-on, faire venir le mot huguenot de Haus ou Hous, maison, et de genossen, celui qui use, celui qui participe, le familier. D'où Hans genossen, le familier de la maison. (Bul. 1901, p. 614.)

Ajoutons qu'un prélat parisien, dans son Histoire de Henri

IV (1), emploie le mot : Huguenotisme au lieu de protestantisme, ce qui se voit rarement.

En résumé, nous croyons pouvoir affirmer que ce terme a une étymologie différente selon le milieu ou il a été en usage, mais que tous ceux qui s'en sont servi au commencement de la Réforme y ont attaché une idée de mépris et cherché à détourner ainsi les Français du protestantisme, comme les païens ont donné probablement le sobriquet de chrétiens aux premiers disciples de Jésus à Antioche, parce qu'ils parlaient sans cesse de Christ, le Messie, roi du règne de Dieu fondé par lui. Le mot vient-il de Huguenossen, ou de Hussgenossen, ou de Huguon, ou de Hugues ? Nous l'ignorons ; mais, le mot : Huguenot, une fois lancé, chacun lui a attribué le sens qui lui a paru le plus naturel selon la contrée dans laquelle il vivait.

***

Dans l'Orléanais, les protestants ont été surnommés les *mangeurs de vache à Colas*. Voici l'explication de cette singulière appellation.

Près d'Orléans se trouvait le hameau de Bioune, où les réformés se réunissaient pour assister au prêche. Non loin de là paissait la vache d'un nommé Colas Pannier. Un dimanche cette bête entra dans le sanctuaire. On essaya de la faire sortir et, comme on n'y parvenait pas, on jugea à propos de la tuer pour éviter tout accident. Colas se plaignit et la justice condamna les Huguenots à lui payer une indemnité. Les catholiques les accusèrent d'avoir mangé une partie de l'animal. De là est née cette expression de *mangeurs de vache à Colas*. On fit des chansons sur ce sujet. Les catholiques commencèrent et les protestants ripostèrent. Celle de ces derniers n'a pas moins de 21 couplets.

***

A une autre époque, les catholiques, surtout ceux du Languedoc, appelèrent les réformés *Parpaillots*. Selon l'historien Perrin, auteur d'une histoire des Etats pontificaux de France, ce sobriquet leur vient d'un de leurs chefs, le docteur Parpaille (2). Ce surnom aurait été donné d'abord aux protestants d'Avignon et des environs.

(1) Péréfixe, *Hist. de Henri IV*, partie III.

(2) Ce docteur, président à Orange, fut décapité à Avignon en 1562, par ordre de Fabrice Serbellon, parent du pape.

Mais un autre historien, Pasquier, dans ses Recherches sur la France, indique une autre étymologie. Les protestants de Clairac pendant un siège, ayant fait une sortie revêtus de chemises blanches, au moment des papillons appelés parpaillots par les enfants, ce surnom leur fut donné aussitôt. Le massacre des protestants fait ce jour-là rappela à leurs plaisants adversaires les papillons qui viennent se brûler à la flamme d'une lampe. Les protestants de Rouergue semblent avoir adopté ce terme au XVIIe siècle. (Bul. 1919, p. 32.)

M. Cazalis de Fondouce croit que cette expression a été empruntée au livre de Rabelais, qui fait de Gargamelle, femme de Grandgousier, la reine des Parpaillots ou papillons. D'après M. Cazalis, Grandgousier représente la Renaissance et Gargamelle la Réforme, de même que le mariage de Grandgousier avec Gargamelle serait l'union de la Renaissance avec la Réforme, ce qui est assez vraisemblable.

En résumé, le mot Parpaillot signifie papillon et a été donné aux calvinistes par les uns, parce qu'ils les considéraient comme des êtres brouillons, éventés, sans cervelle, par d'autres, parce qu'ils couraient au danger sans crainte et allaient chercher la mort, comme les papillons vont se brûler à la flamme. Il ne vient pas de la petite monnaie, appelée parpaiolo en patois provençal.

***

On les a nommés encore des *Tant s'en faut*. Voici pour quel motif : Au temps des guerres civiles du XVIe siècle deux hommes ne se rencontraient pas sans crier : qui vive ? Les réformés auxquels on voulait faire répondre : Vive Guise ou Vive la Ligue, répondaient : Tant s'en faut, vive le roi. De même si on désirait connaître les opinions et le parti d'une personne, on demandait : Est-il des nôtres ? Si c'était un protestant, on répondait : T'en s'en faut, c'est un homme de la nouvelle religion.

D'où ce nom de Tant s'en faut, qui leur fut donné quelque temps, de préférence à ceux de parpaillot et de huguenot.

***

Au XVIIe et au XVIIIe siècles les protestants étaient appelés *évangélistes*, *christandins*, mais surtout *religionnaires*. C'est ce dernier terme qu'emploie le projet de 1790, fait par Barrère, demandant que les biens des expatriés soient rendus à leurs descendants. On disait : la Religion prétendue réformée, en

parlant du protestantisme, non : les prétendus réformés, pour désigner les protestants. On remplaçait cette dernière expression par celle de Religionnaires (1).

***

Les protestants ont aussi reçu le nom de *sacramentaires*, mot qui leur vient de leur refus de croire à la présence réelle de Jésus dans l'eucharistie, comme on le constate dans une lettre de Montmorency, adressée le 8 juillet 1549 au cardinal du Bellay et au sieur Durfé, où ce maréchal de France traite les protestants d' « hérétiques sacramentaires ». On retrouve ce terme dans une lettre royale du 7 octobre 1557, avec cette appellation de « dogmatisants pertinax sacramentaires. »

***

Il me reste à parler d'un surnom, donné seulement vers le mois de décembre 1702 aux protestants révoltés. Les Cévenols, qui prirent les armes contre les dragons de Louis XIV, pour obtenir la liberté de conscience, furent appelés *Camisards*. On a donné à ce terme, comme à d'autres, dont nous venons de parler, différentes explications.

Dans les premiers jours de la lutte on se servit des mots : *Métontents* (2), *Housards* (3). *Osards* (4), et *Barbets* (5), pour désigner les révoltés. Celui de Housards leur fut accordé à cause du courage qu'on leur reconnaissait et de la crainte qu'ils inspiraient, et celui de Barbets, à cause des relations qu'on leur attribuait avec les Vaudois, ou parce qu'ils portaient en général la barbe longue. Le lieutenant-général Julien les appelle les *Attroupés*, comme Jean Velay et le curé Mingaud dans leurs récits historiques.

Revenons au mot : *Camisard*. Antoine Court fait venir ce

(1) Bâville se sert aussi de ce terme dans ses Mémoires, ainsi que Brueys dans son *Histoire du Fanatisme*.

(2) C'est le terme employé par Cavallier, dans ses Mémoires (p. 20).

(3) Ce mot se trouve dans un billet des Camisards Deymond et Dayre, du 27 mai 1703, adressé aux fermiers d'Aubussargues (La Baume, *Rel. his.* p. 190).

(4) Peu employé. Signifie gens hardis, audacieux.

(5) « Les ennemis annoncèrent que dans cette dernière rencontre (combat de Champ-Domergue), se trouvaient des étrangers, soldats aux grandes barbes qui paraissaient vraiment effrayants. Ils nous donnèrent le nom de Barbets, dit Cavallier, dans l'intention de nous faire attribuer ce sobriquet, comme ils l'avaient fait, depuis la Réformation, pour les Vaudois. » (Mémoires de Cavallier, p. 53 et 54).

terme de camisade, attaque nocturne. On a prétendu également qu'il leur avait été donné parce que ces protestants révoltés portaient une blouse blanche, les distinguant de leurs adversaires et ressemblant de loin à une chemise, camisa en patois. C'est l'opinion de l'auteur de l'Histoire des Camisards parue à Londres chez Moïse Chastel (Livre II du vol. I, p. 127) M. Affre, qui a publié les lettres du prieur de Mialet (Les Camisards en action) dit qu'ils ont été surnommés ainsi « à cause de la chemise blanche (1) qu'ils portaient sur leurs habits en signe de ralliement. »

Cavallier, dans ses mémoires, dit que cette épithète a été donnée au commencement à une troupe de Cévenols armés, pour avoir volé quelques chemises. *Camisard* signifierait donc : voleur de chemises.

Certains ont cru que ce mot venait de camis, mot patois, qui signifie chemins, sur lesquels ils se trouvaient souvent. Ils devaient éviter les routes et suivre de préférence les sentiers, les petits chemins. Cette étymologie pourrait encore être plus facilement acceptée, si on voulait indiquer qu'ils étaient toujours en route ; en patois on dirait : per camis.

D'autres pensent que l'un des chefs ayant trouvé dans le dictionnaire de Moreri le mot Camis, idole du Japon, aurait donné le nom de Camis à toutes les statues et images des églises catholiques. D'où le mot de Camisards, brûleurs d'images, d'idoles, les Languedociens disant « ardre les camis » pour « brûler les idoles ». Le terme camis-ard signifierait donc brûleur d'idoles. Mais ce serait accorder aux chefs rebelles plus de science qu'ils n'en avaient.

Ils ont été appelés ainsi dès la fin de l'an 1702. On disait même dans la suite Camisards noirs pour les distinguer des Cadets de la Croix, leurs adversaires catholiques, qui avaient reçu le surnom de Camisards blancs, à cause de la croix blanche qu'ils portaient sur leurs vêtements, comme les croisés du XIIe siècle, et, d'après La Baume, parce qu'ils la mettaient au retroussis de leur chapeau.

Ce nom, qui leur avait été donné par les habitants du pays, leur est resté dans l'histoire, malgré Fléchier (2) et les his-

(1) Le prieur de Mialet fait de l' « habit de toile », dont parle La Baume, une chemise. Ce que les Camisards portaient sur eux c'était une blouse, qui à force d'être lavée devenait blanche.

(2) Cet évêque dans sa 127e lettre dit : « Une troupe de Révoltés, sous le nom de Fanatique, s'est glissée dans nos diocèses depuis quelque temps. » Il semble à la lecture de cette phrase que les révoltés se sont donné ce nom, tandis que c'est le clergé catholique qui les a ainsi qualifiés.

toriens catholiques, qui les ont appelés *Fanatiques*, tout en les traitant de rebelles, révoltés, gueux, scélérats, bandits, canailles (1) ou attroupés, comme on traitait de rustauds les paysans allemands au début de la Réforme. Ce nom leur avait été donné par les catholiques, comme le dit Saint-Simon (Mémoires, chap. CXVII.) « parce que chaque troupe considérable de ces protestants révoltés avait avec eux quelque prétendu prophète ou prophétesse, qui d'intelligence avec les chefs faisaient les inspirés et menaient ces gens-là où ils voulaient, avec une confiance, une obéissance et une furie inconcevables. »

Fléchier, La Baume et Villars ont employé le mot : Camisard, mais rarement, (l'évêque une fois — 175e lettre — le maréchal à plusieurs reprises, dans ses Mémoires.) Cela vient sans doute de ce que les récits historiques des deux derniers ont été composés quelque temps après cette guerre religieuse et que le terme de Camisard était de plus en plus accepté pour désigner les révoltés. Mais en général, ils se servent du mot : Fanatique. D'après La Baume, cette dernière expression a été employée parce que « plusieurs d'entre eux se mêlaient de prophétiser », et celle de Camisards, « parce que c'était un ramas de paysans qui portaient la plupart des habits de toile. »

Il y avait dans cette expression, pour ceux qui l'employaient, une idée de mépris. Les protestants auraient dû abandonner leur religion, puisque le clergé le désirait et le roi le leur demandait. Dès l'instant qu'ils résistaient, c'étaient des fanatiques. Ils auraient pu répondre à leurs adversaires : vous êtes alors aussi des fanatiques, puisque vous ne voulez pas délaisser vos croyances pour embrasser les nôtres.

Mais les catholiques, en se servant de ce terme, ont voulu également montrer dans les Révoltés des continuateurs des prophètes des fous, animés du même esprit qu'Astier, Duserre et leurs disciples, qu'ils avaient traités dès le commencement de Fanatiques.

L'étymologie la plus probable est celle de camisade, la première affaire des Camisards s'étant passée de nuit au Pont-de-Montvert, ainsi que beaucoup d'autres dans la suite. D'autres personnes se sont servi de ce nom, tout en y attachant un sens différent, parce qu'en certains endroits, ils avaient pris des chemises propres pour en changer, ou que vêtus

(1) Montrevel, lettre du 23 août 1703 à Bâville.

« d'habits de toile » — sans doute de blouses blanches — ils semblaient porter sur eux des chemises.

En tout cas, ce ne fut qu'en 1703 que le mot camisard fut employé pour désigner les révoltés, surtout après l'affaire de Ganges, parce que les soldats de Rolland et de Ravanel remplacèrent leurs chemises sales par du linge propre pris, de gré ou de force, chez les habitants, ce qu'ils faisaient un peu partout, quand ils en avaient besoin, pour ne pas avoir les laver eux-mêmes.

De tout temps, en France, les catholiques ont eu la manie d'appeler les protestants autrement que par leur nom, et de ne pas se servir des mêmes termes que ces derniers. Aujourd'hui encore ils disent : le pasteur protestant, comme s'il y avait des pasteurs catholiques dans notre pays. Il ne nous vient pas à l'esprit de dire : le curé catholique, parce que ce serait un pléonasme et que dans le mot : curé, il y a le sens catholique.

Tous ces surnoms, dont nous venons de parler, ont été donnés aux protestants par mépris ou par raillerie. Ceux-ci, forts de leur supériorité intellectuelle, morale et religieuse, se sont fait de quelques-uns des titres glorieux, comme on le constate également en Hollande pour ces nobles que le comte de Barlemont avait traités de gueux. Le propre de toutes les innovations est d'être tournées en dérision et d'être qualifiées d'hérétiques ; mais cela ne les empêche pas de faire leur chemin, quand elles sont justes et sensées. Les premiers chrétiens ont été l'objet des railleries païennes ; les protestants ont subi le même sort. Il ne faut pas s'en étonner. De même que ces critiques et ces moqueries n'ont pas arrêté le développement du christianisme, les surnoms donnés aux protestants n'ont pas empêché le protestantisme de vivre et de prospérer.

Albert ATGER.

OPINIONS

CHOSES D'ALSACE

On lit dans l'*Eglise Libre :*

3 janvier 1925.

On m'écrit, en réponse à quelques lignes de ma « Lettre de Paris » du 13 décembre dernier, ce qui suit :

« Pourquoi, en traversant la Lorraine et l'Alsace, n'avez-vous pas cherché un homme qui pût, mieux que des interlocuteurs de rencontre, vous mettre au courant de l'état d'esprit de la population en face des lois laïques qui la menacent ? Votre ami Benjamin Vallotton, qui habite Strasbourg n'eût rien laissé dans l'ombre et vous nous auriez donné alors un tableau complet de la situation ; car je vous sais incapable de dissimuler une partie de la vérité, même quand elle vous déplaît. »

Merci pour cette parole de la fin ; il est toujours agréable d'en recueillir de semblables.

J'ai vu mon ami Vallotton ; j'ai déjeûné avec lui et sa famille. J'ai passé, comme vous vous en doutez, des heures exquises. Nous n'avons pas parlé des choses qui agitent certains Lorrains et certains Alsaciens. Il est possible, il est probable que mes idées ne sont pas tout à fait celles de Benjamin Vallotton. En n'abordant pas la question avec lui, et il ne l'a pas abordée avec moi, je faisais état de la réserve sous laquelle il se tient en ce qui touche nos affaires intérieures. Certes il aurait le droit de s'en occuper, quoique Suisse et Suisse très ardent, mais il a fait pour la France autant que ceux qui ont fait le plus pour elle ; sa plume valait une épée et les blessures qu'elle a faites à nos envahisseurs ne sont pas celles qui se sont fermées les premières. Il n'ignore rien de tout cela quoique il en ait moins conscience que nous. Néanmoins il ne veut pas sortir de l'extrême discrétion qu'il s'est imposée en venant habiter, pour quelque temps, les départements reconquis.

Un second motif nous a empêchés d'aborder ce sujet, lequel, tout palpitant qu'il soit, ne réchauffe pas les coeurs. Nous avions mieux à nous dire. Les parents de Benjamin Vallotton sont un thème inépuisable entre nous. C'est que je les ai connus, bien connus, donc beaucoup aimés, et je les retrouve dans leur Benjamin. Vous avez lu *Sur le roc* dont le succès a été immense et aurait dû être plus grand encore. C'est un pur chef-d'oeuvre et je vous conseille si vous vous êtes borné à en savoir ce qu'on vous en a dit, de vous le procurer sans retard et de le lire en famille. C'est l'histoire de la mère de Benjamin Vallotton avec tous les à côté qu'une telle histoire comporte. La terre des Hautes-Alpes est familière à Benjamin Vallotton dans son présent comme dans son passé ; il m'a raconté la dernière élection qui a envoyé à la Chambre des députés un baron de Rotschild, il écrivait là sans le vouloir une page étourdissante de verve des moeurs électorales dans certaines régions de France.

Il me restait trop peu de temps pour aller aux écoutes ailleurs. Je n'ai passé en effet dans les départements rétrocédés que quarante-huit heures. Je n'avais pas besoin, d'ailleurs, de me documenter à nouveau. Je suis parfaitement au courant. Les faits sont les faits et ils ne sont un mystère pour personne. On peut les dénaturer, en dégager toute autre chose que ce qu'ils contiennent, les saupoudrer de passion pour donner le change sur leur contenu ; je ne suis pas de ceux que l'on trompe aisément et je n'ai rien à retirer de ce que j'ai écrit et que je veux résumer ici encore pour ne plus y revenir. Si l'Alsace-Lorraine avait été française au moment de la laïcisation des écoles et de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, elle n'eût certes pas bénéficié d'un traitement spécial, pas plus que les autres départements plus catholiques encore ; elle ne s'y fût pas attendue.

Pendant qu'elle était séparée de la mère-patrie, ignorait-elle ce qui s'y passait ? s'imaginait-elle que la France était toujours la fille aînée de l'Eglise, le soldat du Pape ? et, pour parler un langage plus simple, que les écoles étaient toujours confessionnelles et que l'Eglise non seulement touchait au budget de l'Etat mais occupait dans l'Etat une situation privilégiée, si bien que des Congrégations se développaient, alors que les Associations, qui n'étaient pas des Congrégations, ne pouvaient pas exister ?

Personne n'admet que les dirigeants de l'Eglise en Alsace-Lorraine, prêtres et laïques, avaient quelque chose à appren-

dre. Les masses elles-mêmes savaient ce qui était et même ce qui n'était pas car leurs éducateurs sont passés maîtres dans l'art de broder, d'amplifier et au besoin d'inventer de toutes pièces. Il y a quelque vingt-cinq ans, je passais quelques jours à Strasbourg chez le bon docteur Schrumpf, le frère du non moins bon pasteur Schrumpf de Mulhouse. Il avait à son service une jeune Alsacienne qui allait tous les dimanches au Patronage. C'est au Patronage qu'on leur racontait que toutes les églises de France avaient été fermées. M. Schrumpf me demanda de la détromper. Je m'y essayai en expliquant longuement à la petite bonne et de manière à ne pas la froisser, qu'on avait dissous des années auparavant les congrégations non autorisées et que les églises qui se trouvaient dans les couvents de ces congrégations avaient été fermées, mais que toutes les autres églises, les plus humbles et les plus somptueuses étaient ouvertes et que la messe y était célébrée comme par le passé. Elle me répondit, d'une voix très douce, mais non moins déterminée :

— On m'a dit le contraire au Patronage et le Patronage ne ment pas.

J'eus la cruauté de répliquer :

— Alors c'est moi qui mens !

La pauvre enfant se tut. Elle est le parfait spécimen de ceux qui en Alsace-Lorraine s'abreuvaient aux sources de l'Eglise de Rome. C'est l'idée qu'on leur avait donnée de la France. C'est du reste sous cette couleur que l'Eglise a montré la France au monde entier et qui explique la position de tant de neutres catholiques à notre égard pendant les années de guerre.

Néanmoins les Alsaciens-Lorrains, les catholiques comme les protestants et les juifs saluèrent avec un enhousiasme qui tenait du délire, la victoire de la France. On ne leur avait fait aucune promesse de ne pas être français comme tous les français avec les mêmes droits, les mêmes devoirs, les mêmes lois et ils ne demandaient rien, rien autre que d'être français. C'est plus tard que, non par équité, non par libéralisme mais par politique, pour se concilier la sacristie, on a imaginé pour l'Alsace-Lorraine un régime particulier.

Et aussitôt l'Eglise de France de saisir cette occasion de faire renouer le Gouvernement avec le Vatican, et lorsqu'il s'est agi d'introduire en Alsace-Lorraine les lois laïques, de trouver là un magnifique champ d'agitation. Les politiciens, à bout de souffle dans les lieux où ils vivent accouraient là-bas et manipulaient la matière, pendant qu'ils laissaient derrière eux les

évêques qui mobilisaient leurs troupes pour une nouvelle guerre de Chouans ou un *Sonderbund* français. A Strasbourg aussi il y a eu une grandiose manifestation, moins belliqueuse cependant, mais qui, je puis le dire, a laissé le gros des Alsaciens et des Lorrains parfaitement froid. Ils sont catholiques, très catholiques, mais tant que leurs églises seront ouvertes on peut affirmer que, à part ceux qui font du bruit, à part ceux qui font plus de politique que de religion, personne ne bougera.

Qu'on ne m'objecte pas que les protestants d'Alsace et de Lorraine ne sont pas moins ardents que les catholiques dans la campagne qui se mène et où peut-être ils sont plus menés qu'ils ne mènent. Je saurais parfaitement quoi répondre ; mais il m'est bien permis de ne pas contrister mes amis et je me tais.

J'ajoute que si j'avais été à la place de M. Herriot, je m'y serais pris tout autrement. Il avait, me semble-t-il, assez de difficultés sur les bras pour laisser à un de ses successeurs le soin de résoudre celle-ci. Je me serais borné à faire accorder à l'Alsace-Lorraine une période de transition allant jusqu'à quinze ans et même vingt ans, précisant pour chaque année la part d'assimilation qui devait s'accomplir.

De ce que je n'eusse pas fait ce que fait M. Herriot, n'en concluez pas que je le blâme. Il y a tant de personnes qui le blâment que je me sens presque disposé à le louer et cependant il n'est pas, lui non plus, mon fétiche. MEMOR

LES LIVRES

Essai sur la Pensée religieuse d'Auguste Comte par R. de Boyer de Sainte-Suzanne. Paris, Emile Nourry, 1923, in-8°.

Les ouvrages sur la Philosophie d'Auguste Comte, père de l'école positiviste, sont très nombreux, tandisque la religion du grand prêtre de l'humanité a été assez peu étudiée. Comte s'est pourtant cru appelé à jouer le rôle d'un grand réformateur et à devenir le fondateur d'une religion nouvelle. C'est cette tentative avortée que M. Raymond de Sainte-Suzanne raconte et étudie dans son *Essai* et voici en quels termes M. Lévy-Brühl, professeur à la Sorbonne, juge ce petit livre plein de promesses : « La vie intérieure de Comte dans sa jeunesse, alors qu'il s'est détaché du catholicisme, l'idée que se fait de la fonction sociale de la religion et de ses rapports avec l'humanité, représentée comme le Grand Etre collectif, les éléments mystiques qui apparaissent avec la canonisation de Clotilde de Vaux, tout cela est décrit d'une façon qui montre chez M. de Sainte-Suzanne, à la fois une analyse pénétrante des idées et ce vif sentiment de ce qu'on peut appeler, en un sens un peu différent de celui de William James, l'expérience religieuse. »

A. L.

Frédéric Macler. **La nation arménienne, son passé, ses malheurs.** Avec une carte dessinée par Raphaël Chichmanian. Fischbacher. 1923. 110 p. Prix : 4 fr. Se vend au profit du Comité protestant français proarménien.

Livre attristant, qui suffirait à condamner la politique des grandes nations européennes, dédié à Mme Alpias, « qui, en des jours d'horreur, symbolisa par son courage, son abnégation, son sang-froid, l'héroïsme surhumain des chrétiennes de Smyrne. » On y montre « comment, après une longue période d'asservissement, la nation arménienne a essayé de renaître, et comment la brutalité des Turcs, servie par l'indifférence des gouvernements d'Europe et d'Amérique, a remis les Arméniens dans une situation pire que celle où ils ont été aux plus sombres moments du moyen-âge. »

Une première partie sert d'introduction en exposant les indispensables notions générales sur la géographie, l'histoire, l'art, la littérature etc., du peuple martyr. La deuxième raconte sa renaissance, commencée dès le 18e siècle, et les persécutions qui en résultèrent, la politique de massacres d'Ab-ul-Hamid et des Jeunes-Turcs. La troisième donne la situation actuelle depuis 1914, le traité de Sèvres, Smyrne, Lausanne, la dispersion, etc, et se termine par la liste des principales dates qu'il importe de connaître pour s'orienter dans l'histoire de l'Arménie, dont le nom apparaît sous Darius (521) et reparaît sous les plumes d'Hérodote et de Xénophon. Enfin 7 pages de bibliographie ne confirment que trop ce triste récit.

Th. Sch.

81e Rapport annuel et Compte-rendu de la 70e session de l'Eglise chrétienne missionnaire belge. Bruxelles, 1923, 87 p.

On y trouvera un tableau des Eglises et des pasteurs, un tableau statistique au 31 mars 1923 et un tableau de la libéralité pendant l'exercice (1er avril 1922 au 31 mars 1923), une liste des membres du Conseil Synodal et de ses correspondants étrangers, le rôle des pasteurs, le Rapport du Conseil synodal et ceux des différentes Commissions (Eglises et stations ; Colportage, Publications, Finances), les comptes et recettes, dons, adresses, etc., enfin la liste des dons recueillis par l'Association des Glaneuses, où nous ne voyons la France, en dehors de Nîmes, représentée que par l'Alsace, où la vaillante trésorière générale est notre érudite autant qu'active collaboratrice Mlle A. Salomon.

Th. Sch.

CHRONIQUE

Explications. — Interruption et reprise de la Revue chrétienne. *— Raisons et motifs. — L'histoire de la Réforme française.— Souvenirs. —Ed. de Pressensé. — Eugène Bersier. — La Fédération et l'Assemblée du Protestantisme français à Strasbourg. — La situation en Alsace et en France. — Craintes exagérées. — Travaillons. — Exemples à suivre. — Le Dr A. Cleisz ; le pasteur Paul Poincenot.*

La *Revue chrétienne* a cessé de paraître pendant des mois qui ont paru fort longs à nombre de nos amis et au directeur lui-même. Nous espérons que nos lecteurs ne nous tiendront pas rigueur de cette suspension momentanée quand ils sauront qu'elle était prudente à la fois et nécessaire. Je ne sais point comment vivent les autres publications. Mais je sais que les publications religieuses ont toutes plus ou moins connu des crises de guerre ou d'après guerre. Une *Revue* comme la nôtre ne vit que par le concours de lecteurs et amis qui savent que l'influence d'un organe et le bien qu'il fait ne se mesure pas toujours ni à sa prospérité matérielle ni même au nombre de ses lecteurs.

Pour obtenir ces concours, il faut avoir le temps d'aller les demander, d'expliquer combien serait regrettable surtout à l'heure actuelle, la disparition d'un périodique qui veut travailler au développement et au triomphe d'idées sans lesquelles aucune nation, aucune société ne sont assurées du lendemain.

Or, depuis deux années surtout, le temps a terriblement manqué au rédacteur de cette Revue. A la demande d'un grand nombre de protestants de toute nuance il avait accepté d'écrire une *Histoire de la Réforme française des origines à l'Edit de Nantes*. Malgré les autres fonctions qui lui incombent, soit à l'Oratoire, soit à la Faculté de théologie, il a pu terminer enfin ce gros travail. Ceux-là seuls qui sont au courant de ce qu'exigent de recherches, de lectures, de vérifications et de temps le

moindre travail historique, pourront apprécier l'effort entrepris. Les circonstances sont telles en France et la situation du Protestantisme est si compliquée, si délicate, que ce qui importait avant tout, c'était de mettre à la disposition de nos coreligionnaires, à la portée de tous ceux qui cherchent à être éclairés, un ouvrage racontant la destinée tragique et pourtant magnifique de la Réforme française. Celui qui vient d'être terminé est entre les mains du libraire et paraîtra dans quelques mois sous le haut patronage de la *Commission des Publications*, un des organes de la très utile Fédération du Protestantisme français.

C'est à ce labeur désintéressé que l'on a sacrifié provisoirement la Revue chrétienne avec son annexe nécessaire, les *Pages de défense protestante*.

Cette double entreprise reprend aujourd'hui. Nous avons enfin trouvé, sous la forme d'un excellent ami laïque, la cheville ouvrière qu'il nous fallait pour assurer la correction des épreuves, l'administration de la *Revue* et la régularité de sa périodicité. Cela n'a pas été facile et, par deux fois, l'homme qu'il nous fallait s'est récusé à cause de ses occupations. M. Henry Dartigue entre autres, si bien qualifié pour cette oeuvre n'a pas cru, par raisons de conscience, accepter une charge que la multiplité de ses charges l'eût rendu incapable de remplir à son gré. Mais nos lecteurs apprendront avec plaisir que M. H. Dargue a bien voulu du moins nous assurer une collaboration régulière qu'ils retrouveront avec plaisir.

Remettons-nous donc à l'oeuvre sous l'inspiration de la vieille devise donnée par Edmond de Pressensé à la *Revue chrétienne : Evangile et Liberté*.

Le centenaire du vaillant champion des plus nobles causes paraît, avoir passé un peu inaperçu dans nos églises. C'est une de ces injustices humaines dont sont très souvent victimes les hommes qui ont rendu les plus éclatants services. Les morts vont vite. Les générations se succèdent avec rapidité oublieuses le plus souvent de ce qui ne s'est pas fait sous leurs yeux. Nous réparerons du moins ce dommage en publiant ici les discours prononcés à Paris par les divers orateurs qui ont rappelé il y a quelques mois, ce que fut au sein du Protestantisme français l'homme de coeur qui a longtemps représenté ce que le protestantisme offre de plus ouvert et de plus généreux.

Une question d'église avait finalement séparé deux hommes qui avaient lutté longtemps côte à côte : Edmond de Pressensé lui-même et son cousin par alliance, Eugène Bersier.

Aujourd'hui, nous n'avons tout à fait ni les idées du premier, ni celles du second. Mais nous les honorons ensemble comme des gloires protestantes, mieux encore comme des hommes de foi dont la trace et l'exemple ne doivent pas être perdus.

Le souvenir du grand orateur que fut Eugène Bersier fut rappelé, en novembre dernier, lors de la journée consacrée à célébrer le cinquantenaire de l'Eglise de l'Etoile. Le matin, ce fut la fête de l'Eglise elle-même ; l'après-midi fut réservée à l'action générale exercée par E. Bersier comme pasteur, organisateur, publiciste et même comme historien. De l'aveu général, ce fut vraiment Bersier qui fut évoqué là. De même, le président de l'union consistoriale de Paris, M. le pasteur Charles Vernes a exprimé l'avis de tous quand il a déploré l'absence de Bersier en 1905, au lendemain de la mesure politique qui prononçait la séparation des églises et de l'Etat. Il est permis de penser que d'autres séparations n'auraient pas eu lieu, si Bersier avait pu faire entendre alors sa voix autorisée.

Nous exprimons cet avis sans aucun esprit de récrimination. L'unité *extérieure* du protestantisme français est rompue *en fait* comme elle l'était déjà depuis longtemps en esprit. C'est un mal, peut-être, à moins que ce ne soit une des nécessités imposées au protestantisme par la force même de son principe.

Nous croyons de moins en moins à la reconstitution des grands groupements dogmatiques. Mais il est bien certain que, dans le plein respect des consciences, il y a une autre unité qui se reconstitue, c'est celle de la conscience protestante, de la foi protestante. Cette unité dans la diversité a un organe de plus en plus respecté, la *Fédération des églises* dont nous parlions tout à l'heure.

Que tout soit parfait dans la *Fédération*, nous ne le pensons pas. Qu'il y ait des améliorations à apporter dans sa constitution même, dans son règlement intérieur, nous le pensons comme M. le pasteur Bianquis, mais que la Fédération soit utile, qu'elle ait déjà rendu de grands services à la cause générale du protestantisme français — et cela dans des situations délicates et difficiles, cela nous paraît tout aussi évident.

On l'a bien vu à Strasbourg dans les réunions de l'Assemblée générale du Protestantisme qui se sont tenues en octobre dernier.

Tenir une assemblée pareille à Strasbourg, dans les conjonctures d'alors (et d'aujourd'hui), c'était presque une gageure. Les causes de division étaient nombreuses. Le protestantisme alsacien a un caractère propre. Une bonne partie du clergé pro-

testant ne nous connaît pas encore très bien, nous protestants français. Nous avons été si longtemps séparés par les faits, par la langue et par les habitudes. C'étaient là autant de sources possibles de mésentente. Les protestants alsaciens, en général, paraissent plutôt redouter la Séparation des Eglises et de l'Etat dans leur région que l'appeler de leurs vœux. La Séparation a, au contraire, en France, des partisans résolus parmi les protestants — tandis que d'autres ne cachent ni à eux-mêmes, ni aux autres les inconvénients divers qui en sont sortis. Entre tant d'hommes de formation si diverse, qu'allait-il se passer ? Il ne s'est rien passé du tout. L'esprit fraternel, le sens aigu de l'intérêt général ont inspiré des résolutions générales à la fois prudentes et sages. L'assemblée de Strasbourg a émis un voeu très légitime, celui que la Séparation en Alsace se fasse en tenant le plus grand compte des voeux des populations — mais elle n'a pas dit un mot qui pût faire penser que le protestantisme alsacien ou français dussent s'engager sur la voie de protestation violente et exagérée où le catholicisme de là-bas se lance si délibérément. On a prononcé à cet égard de bien gros mots. On a parlé de persécution, de persécutés, de résistance *par tous les moyens*. Ceci, c'est de la politique, ce n'est plus de la religion. L'Etat veut tirer sa révérence à l'Eglise, à toutes les églises. Il ne veut plus payer les ministres du culte... on peut penser qu'il se montre un peu ingrat ou bien imprudent. Mais est-ce de la persécution celà ? On dirait que, du côté catholique, on ne sait pas le vrai sens du mot « persécution ». Nous, protestants de France, nous savons par l'expérience historique ce que cela veut dire. Les bûchers, les dragonnades, l'exil, la saisie des enfants enfermés dans des couvents malgré la volonté des parents : voilà de la persécution. Il n'y aura pas de persécutés pour cause religieuse sur la terre d'Alsace.

Pour persécuter, il faut des agents d'exécution. Est-ce que l'on voit M. Charléty déguisé en je ne sais quel Louvois laïque ? Je fais appel aux catholiques d'Alsace qui l'ont vu à l'oeuvre sur place. N'a-t-il pas su, dans des circonstances difficiles — se faire estimer des catholiques comme des protestants, par la hauteur de ses sentiments et de ses vues ? Et c'est pourtant l'homme à qui M. Herriot a confié la direction générale des choses d'Alsace.

On le changera, me dit-on. — Eh bien, attendez au moins ce changement pour crier à la persécution.

Dans ce commencement de l'année 1925, l'opinion se montre en général bien nerveuse et trop croyons-nous. Ceux de nos

amis qui ne lisent qu'un journal risquent, si ce journal est de droite, d'être inquiétés plus que de raison par sa quotidienne lecture.

Il faudrait au moins entendre les autres cloches et faire la moyenne du son.

L'intérêt politique, celui d'un homme ou d'un parti, tend à grossir les choses. Il change en catastrophe le moindre incident journalier ou tel ou tel épisode de la vie politique. Catastrophe, le remplacement de M. Millerand comme Président de la République par M. Doumergue... Cependant, cet événement politique a été heureux au point de vue de la politique étrangère. On dit — et cela est facile à vérifier au Central télégraphique — que, même le jour de l'armistice, il n'a pas été reçu à la Présidence de la République, autant de dépêches de félicitations que le jour où M. Doumergue fut appelé à la haute situation qu'il occupe. On remarqua particulièrement le nombre et la chaleur des félicitations venant de nos alliés et amis anglo-saxons. A moins d'être aveuglé par un nationalisme étroit, personne ne peut nier la haute importance d'un pareil fait.

Certains de mes amis se montraient l'autre jour très émus du remplacement du général Weygand en Syrie par le général Sarrail. On ne voit celui-ci dans certains milieux qu'à travers les plus compromettants de ses amis, on en fait, très à tort, une sorte de sectaire de l'anti-cléricalisme. Il y a de ces « sectaires » — mais on oublie aussi trop volontiers qu'ils se sont formés à l'école des « sectaires » cléricaux. Il faut bien reconnaître cependant qu'il y a des catholiques de naissance qui ne sont pas transformés en « sectaires » parce qu'ils refusent leur obéissance personnelle à l'église de leur naissance.

Sur le général Sarrail, je trouve dans une publication hors parti, ce détail :

« Le jour même, au conseil des ministres, le général Nollet fit signer la nomination du général Sarrail à la place du général Weygand...

« Mais quand ils apprirent ce choix, les fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères levèrent les bras au ciel. Qu'allait devenir notre influence séculaire dans le Levant ? Car, même sous le Consulat de M. Herriot, on croit au Quai d'Orsay, que le général Sarrail est un exportateur d'anticléricalisme.

« Or, lorsqu'il prit le commandement à Salonique, sa première visite fut pour le père Lobry, jésuite, supérieur de toutes les missions catholiques. La conversation fut longue et cordiale,

et huit jours après le Père Lobry rendit la visite au général. Les relations ainsi commencées ne s'interrompirent jamais. Au jour de l'An, le Père vint rendre ses devoirs au commandant en chef, suivi de ses principaux collaborateurs. Un photographe prit le général serrant publiquement la main du Père. Mais jamais cette photographie ne put être publiée, soit que les amis, soit que les ennemis du général y fissent opposition. »

A propos du général Weygand, je lis dans un autre journal l'entrefilet suivant :

AUTOUR D'UN RAPPEL

« Le retour à Paris du général Weygand s'est revêtu d'un caractère tapageur, il a été accompagné de manoeuvres de presse, plus ou moins inspirées, que l'ancien chef d'état-major de Foch aurait bien dû éviter.

« On ne peut réussir partout : sur le front Nord, d'abord, puis devant Varsovie, le général Weygand s'était brillamment distingué. Ce n'est un mystère pour personne qu'au Levant, son action avait été moins heureuse.

« Et, puisqu'on va murmurant de-ci, de-là, que son rappel de Beyrouth n'avait d'autre utilité que de rendre vacant un haut poste nécessaire au Gouvernement, il faut bien dire la vérité tout entière.

« A savoir : le parti pris religieux du général Weygand, protégeant envers et contre tous, et notamment envers les missions protestantes, les congréganistes de la sainte Eglise Apostolique et Romaine, avait créé un conflit diplomatique. Et, à la requête de ses missionnaires, le gouvernement des Etats-Unis avait laissé clairement entendre son désir d'un changement du Haut Commissariat en Syrie.

« Nous voilà bien loin du grand Orient de France, n'est-il pas vrai ? »

Est-ce exact ? Je n'en sais rien directement. Mais je sais que les Missions protestantes en Syrie sont très importantes et qu'il y a un intérêt français de premier ordre à les ménager, à ne pas se laisser aller à les traiter selon la méthode du mot fameux : « Le catholicisme au dehors, c'est la France. » Ce mot-là est faux, archi-faux. Tant pis pour ceux qui s'en inspirent. Sans le vouloir, certes, ils vont, dans certains cas, contre l'intérêt français. Peut-être fut-ce l'erreur du général Weygand. On le saura bien un jour.

On peut être un excellent général ou un fonctionnaire réputé

et se tromper grandement en matière administrative. C'est pourquoi, il ne faut pas, sans plus, se hâter de vouer aux gémonies le ministre qui remplace tel ou tel commissaire ou tel ou tel ambassadeur ou ministre plénipotentiaire. Mieux informé que les lecteurs de l'*Echo de Paris*, il a peut-être, tout simplement, voulu servir l'intérêt français bien entendu.

Je me demande de même si l'on n'a pas grossi quelque peu, dans des fins politiques, le péril bolcheviste en France. Par nature et par réflexion, je déteste le bolchevisme comme tout ce qui respire la violence et la haine, comme tout ce qui est contraire à l'Evangile et à la liberté — mais, tout de même, est-ce un geste bien français que de répandre je ne sais quelle terreur superstitieuse dans les provinces et à l'étranger ? Il y a un péril bolcheviste. Il est mondial. Il faut s'en préserver, prendre d'avance ses précautions contre lui. Tout ministère français qui manquera réellement à ce devoir est condamné d'avance. Mais, nous ne sommes pas des russes, des slaves au « nitchévo ». Que le péril se démasque chez nous et il trouvera à qui parler parce que la France démocratique veut vivre et travailler dans la paix et la liberté.

Il y a un point sur lequel nous pouvons imiter les bolchevistes. Puisqu'ils sont si bien organisés, suivons-les. Ayons, nous aussi, nos cellules et nos rayons. Que personne ne s'enferme dans un pessimisme lassé ou dans un optimisme paresseux. Et puisque nous sommes ici entre protestants, laissons les jeux changeants de la politique pour travailler surtout à tout ce qui relève et ennoblit un peuple.

Il y a tout un monde de misères et d'injustices à faire disparaître. Il y a de l'ordre à remettre dans nos maisons, comme dans nos esprits. Il y a la paix à préparer. Pour nous défendre contre le désordre et la violence, comptons moins sur des réactions provisoires que sur la Réforme profonde des idées et des mœurs. Cherchons plus à être qu'à paraître, laissons l'éclatant pour l'utile. Que ne peut un seul individu quand il donne toute sa vie à un idéal de fraternité ou de pitié ! Il y a des vies obscures aux yeux des hommes qui sont souvent les plus riches en fruits bienfaisants.

Je songe en cet instant, par exemple, au Dr Cleisz, retiré à Dieu il y a quelques mois. Pasteur d'abord, il avait dû renoncer au ministère pour pouvoir élever dignement sa famille. Devenu médecin d'un quartier parisien, il n'avait jamais renié son idéal religieux. Il ne prêchait plus — mais il agissait. Il montait les escaliers des pauvres, donnant et se donnant. Les larmes des

pauvres sont tombées sur son cercueil. Il n'y a pas de plus belle oraison funèbre.

Je puis dire la même chose de mon cher ami et frère le pasteur Paul Poincenot. Je lui conduisis un jour un ami qui avait fait dans l'administration une brillante carrière. Rien de plus opposé que la vie de ces deux hommes, dont l'un avait une longue habitude de se faire obéir et l'autre ne songeait qu'à servir. Nous fîmes une longue promenade dans les bois puis ce fut un repas frugal dans la vieille « maison de cure » tant aimée. En la quittant, mon ami me dit en parlant de son hôte d'un jour : « En somme, c'est une manière de saint, cet homme-là. Ah ! il n'a pas manqué sa vie. » J'aurais bien étonné le pasteur Poincenot si j'avais osé jamais lui répéter ce mot-là. Il avait donné sa vie — cela lui paraissait tout naturel — et il aurait repoussé avec indignation un mot trop grossissant sur son rôle. Il y a quelques semaines, je pus encore lui serrer la main. Mon visage a-t-il trahi, malgré moi, mon inquiétude ? Peut-être. En tous cas, le malade me dit : « C'est toi qui feras mon enterrement ». Hélas ! un autre devoir m'a interdit celui-là. Mais qu'on ne s'y trompe pas, ces lignes ne sont pas un acte de complaisance posthume, c'est un acte de justice — et c'est mieux encore, un devoir rempli envers le lecteur qui doit savoir que la terre protestante de France porte — même aujourd'hui — plus d'un pasteur digne de l'hommage rendu ici à un ami disparu.

A un autre point de vue encore le nom du pasteur Poincenot devait figurer ici. Il aimait la *Revue chrétienne* et son esprit. Je crois l'entendre me dire : « Ne laisse pas tomber la *Revue chrétienne*. Je sais tes charges. Mais tu as des amis, fais-toi aider de toutes manières. De même pour les *Pages de défense protestante*, plus utiles encore que tu ne le crois toi-même. Même dans ce pays protestant (1), qui doit tout au protestantisme, nous sommes à la fois méconnus et envahis. »

Qu'il soit donc obéi. Et Dieu veuille que pour son service, pour la Cause qui est sa cause, nous trouvions les encouragements et les appuis dont nous avons besoin. John VIÉNOT

NOTA. — La *Revue* sera servie naturellement à nos abonnés de l'an dernier qui y ont droit. *Les Pages de Défense protestante* reprendront le 15 mars.

(1) Le pays de Montbéliard.

Le Directeur-Gérant : John VIÉNOT.

Montbéliard. — Sté Anme d'Imprimerie Montbéliardaise.

REVUE CHRÉTIENNE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. JOHN VIÉNOT

QUATRIÈME SÉRIE

1911

TOME DEUXIÈME

PARIS
BUREAUX DE LA REVUE CHRÉTIENNE
83, BOULEVARD ARAGO

REVUE CHRÉTIENNE

REGUEIL MENSUEL

CINQUANTE HUITIÈME ANNÉE

REVUE CHRÉTIENNE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. JOHN VIÉNOT

QUATRIÈME SÉRIE

1911

TOME PREMIER

PARIS
BUREAUX DE LA REVUE CHRÉTIENNE
83, BOULEVARD ARAGO

REMARQUES SUR LE FIDÉISME

La *Revue chrétienne* a publié, dans ses numéros de janvier à août 1912, une série d'articles de M. le pasteur Paul Gay, sous ce titre : « AMENDEMENTS AU FIDÉISME, *ou du personnalisme et du solidarisme dans la foi et les croyances.* » Ce travail comprend deux parties. La première est plus spécialement consacrée au fidéisme proprement dit, tel que je l'ai exposé dans mes divers écrits, et la deuxième vise la théorie de la connaissance de M. le professeur Henri Bois. Les deux études sont connexes ; elles présentent par leur objet le plus grand intérêt religieux et théologique, et elles méritent, par la façon dont M. Gay les a traitées, d'être prises en sérieuse considération.

L'exposé est très consciencieux. L'auteur s'est appliqué à pénétrer dans la pensée des théologiens dont il apprécie et critique les doctrines. Il présente leurs vues aussi loyalement et objectivement que possible. Le ton de ses observations est bienveillant, respectueux et d'une parfaite courtoisie. « Ce travail, dit-il en commençant, ne sera ni un plaidoyer fidéiste ni un réquisitoire antifidéiste, mais, une œuvre de bonne foi, où l'on essaiera de défendre les droits de la vérité vivante, sans paradoxe et sans parti pris d'école » (p. 43). Cette promesse, il l'a tenue d'un bout à l'autre de son étude, et je le remercie bien sincèrement de la sympathie qu'il m'a témoignée dans son exposé et dans sa discussion.

Je lui dois une réponse. Il me permettra de m'en tenir à la partie de son travail relative au fidéisme. Je laisse à

M. Bois le soin, s'il le juge opportun, de donner son appréciation sur ce qui a trait au principe de la connaissance.

A ce propos, je ferai une remarque. Le fidéisme, comme tel, n'a pas de théorie de la connaissance. Chaque fidéiste peut avoir la sienne ; s'il est théologien, il cherche à la formuler ; mais le fidéisme n'est solidaire d'aucune de ces conceptions. Il n'est pas une philosophie ; il est une religion. Il enseigne la révélation de Dieu concernant notre salut ; il prêche l'Evangile du Christ, — le salut par la foi : par la repentance et le don du cœur à Dieu, — et il laisse aux psychologues la tâche d'élaborer une théorie sur les opérations mentales par lesquelles nous nous approprions nos croyances et nous nous déterminons pour la vie divine. On peut avoir des opinions différentes sur le mode de ces opérations et n'en être pas moins d'accord dans les convictions religieuses. La foi en Dieu peut être vivante dans notre âme, sans que nous nous rendions exactement compte de la façon dont elle s'est produite. Tout le monde n'a pas le don de l'analyse psychologique, et les psychologues eux-mêmes ne sont pas à l'abri des erreurs. L'histoire des théories de la connaissance suffirait pour nous en convaincre. Il y a donc lieu de distinguer nettement la religion et la théorie de la connaissance.

J'attache une grande importance à cette distinction. Autre chose est l'Evangile du salut, et autre chose l'explication du processus psychologique par lequel cet Evangile s'empare de notre esprit et de notre cœur. Evidemment une explication juste est de beaucoup préférable à une explication erronée. Mais quelle que soit l'explication, c'est l'Evangile lui-même qui est la puissance à salut. Voilà pourquoi le fidéisme est compatible avec diverses théories de la connaissance et ne se trouve sous la dépendance d'aucune.

Mon ami Auguste Sabatier avait la sienne ; elle me séduisait beaucoup. La théorie de M. Henri Bois en diffère

légèrement ; j'en admire certaines observations judicieuses. M. Paul Gay soumet celle-ci à une critique réfléchie, et il ne me semble pas avoir tout à fait tort. J'ai aussi la mienne, que j'ai esquissée à diverses reprises. Je la trouve naturellement excellente. Mais je ne saurais me passionner pour une théorie quelconque. Ce qui m'importe, c'est la vérité religieuse, de quelque façon qu'on en explique l'origine et l'action dans la vie spirituelle de l'homme.

Cela m'amène à une seconde remarque. Je viens de dire que ce qui m'importe avant tout, c'est la vérité religieuse. Or, les adversaires du fidéisme nous reprochent de méconnaître l'importance des doctrines.

Je sais gré à M. Gay d'avoir fait bonne justice de cette accusation tendancieuse, qui frise la calomnie et contre laquelle je n'ai cessé de protester hautement.

Il suffit de parcourir mes écrits pour s'assurer que j'attribue une action capitale aux idées, aux doctrines, aux vérités religieuses dans la formation de nos convictions, dans l'affermissement de notre foi. Voici comment j'ai accentué, dès l'origine, l'importance des doctrines : « Nous sommes loin de faire bon marché des doctrines chrétiennes autres que le dogme de la justification par la foi. Pas plus que le cœur n'est isolé dans l'organisme de l'homme, le dogme de la justification par la foi n'est isolé dans l'organisme spirituel de la Révélation. Nous sommes là dans le domaine de la vie, où tout se tient, où tout se commande, où tout se trouve dans un mouvement d'action et de réaction continu. Et de même que la vie physique peut être compromise par la maladie d'un organe en apparence peu important, de même la vie de l'âme peut être compromise par quelque erreur insignifiante en apparence. Il suffit d'une étude psychologique tant soit peu sérieuse, pour se convaincre de l'influence énorme des doctrines, vraies ou fausses, sur la conscience de l'homme. Et plus nous reconnaîtrons l'étendue de cette influence, plus nous devrons nous appliquer à saisir la vérité dans la plus

large mesure, et à la faire triompher dans le monde » (*Réflexions sur l'Evangile du salut*, § 48. *Publications diverses sur le fidéisme*, vol. 1er, p. 39-40).

J'appelle la doctrine « un instrument pédagogique de premier ordre ». J'ai dit et répété, avec insistance, que « la vérité agit dans le sens du bien, et l'erreur dans le sens du mal ». Encore récemment j'ai déclaré qu'en matière doctrinale, le fidéisme était « absolument intransigeant. » « Nous nous gardons, disais-je, d'émousser aucun dogme que nous croyons conforme à la vérité religieuse... Nous accentuons nos thèses doctrinales aussi nettement et énergiquement que vous accentuez les vôtres... Vous insinuez que nous prêchons des doctrines atténuées. A ce reproche, nous opposons le démenti le plus formel » (*Vie nouvelle*, 18 mai 1912).

Jamais je n'ai dit ou écrit un mot pouvant affaiblir l'Evangile du Christ, qui est, à mes yeux, la parole de Dieu et sur lequel je fonde ma foi, ma vie, mon espérance. Cette conception de la valeur spirituelle et de la vertu pédagogique des doctrines évangéliques est à la base de mon enseignement et de mes écrits. J'ai lutté, j'ai souffert pour cette doctrine ; je me réjouis de ses succès, et je continue à faire des sacrifices pour la répandre. Il me semble que ma parole et mes actes attestent, sans la moindre ambiguïté, l'importance capitale que j'attache à la pensée, aux idées, aux doctrines religieuses. Je sais aussi que mes lecteurs en général, sans en excepter bon nombre d'orthodoxes, ne s'y méprennent pas.

Mais il y a des gens qu'aveugle absolument le parti-pris. Voici ce que viennent d'écrire, en dépit de toutes mes déclarations et protestations, quelques antifidéistes passionnés : « Le courant qui emporte certains intellectuels vers la négation des doctrines et de leur importance, c'est le fidéisme » (E. Doumergue, *Le Christianisme*, 13 septembre 1912). « D'après le fidéisme, les croyances, partant les doctrines, sont de minime, pour ne pas dire de nulle importance » (S. L., *Le Témoignage*, 20 septembre 1912).

« On érige l'indifférentisme doctrinal en principe dans le camp du fidéisme » (H. Cordey, *Journal religieux* de Neuchâtel, 21 septembre 1912). Ces imputations se renouvellent avec une stupéfiante persistance depuis des années.

Comment des hommes dont l'honorabilité mondaine n'est pas discutable, sont-ils capables de faire de pareilles assertions ? C'est pour moi une énigme. Je les ai priés de me fournir au moins *une* citation de mes écrits à l'appui de leurs dires. Ils n'en ont rien fait ; et pour cause. Toutes mes publications leur donnent un démenti éclatant. C'est ce qu'a vu M. Gay, et il l'exprime sans aucune réserve. « Nous regardons, dit-il, comme un devoir d'affirmer que les écrits de M. Ménégoz ne permettent à personne l'indifférentisme dans l'ordre des croyances » (*Revue chrétienne*, février 1912, p. 172). Cette constatation me satisfait pleinement.

Mais elle n'explique rien. N'y aurait-il pas moyen, la faute étant reconnue, de plaider les circonstances atténuantes ? Je me suis étudié à découvrir la cause psychologique de l'étrange ténacité que mettent mes critiques à m'attribuer une indifférence doctrinale qui n'est ni dans mon esprit ni dans mes livres. La simple utilité pratique dans un but de polémique ne me semble pas une explication suffisante. Elle peut jouer son rôle plus ou moins inconscient dans le plaidoyer, mais il doit y avoir encore une raison plus digne et plus spécieuse ; et je crois l'entrevoir dans le fait que je combats certaines doctrines que les antifidéistes considèrent comme capitales.

Cet ordre d'idées appelle une nouvelle remarque. On identifie volontiers le fidéisme et la théologie évangélique moderne. Je comprends cette identification, parce que le fidéisme est né de l'étude approfondie des Saintes-Ecritures. C'est, en effet, la théologie évangélique moderne qui a fourni les instruments pour mettre en lumière l'Evangile authentique du Christ et pour le dégager des erreurs de l'orthodoxie catholique et protestante.

Mais, pas plus que l'Evangile, le fidéisme n'est un système théologique déterminé. On peut avoir des idées dogmatiques, historiques, exégétiques divergentes, et cependant adhérer d'un commun accord à la doctrine du salut par la foi, indépendamment des croyances. On peut, à la rigueur, signer tous les articles du Symbole des Apôtres, et cependant ne faire dépendre la grâce de Dieu que d'un mouvement religieux de l'âme. L'orthodoxie ainsi entendue, n'est pas nécessairement incompatible avec le fidéisme. Je connais de jeunes pasteurs fidéistes prêchant des doctrines orthodoxes que je crois erronées. Il y a donc lieu de distinguer, en principe, le fidéisme et la théologie évangélique moderne.

Mais cela dit, il faut reconnaître que la grande majorité des fidéistes se trouvent sous l'influence de cette théologie, et que, guidés par ses principes et sa méthode, ils arrivent à des vues historiques et dogmatiques qui diffèrent sensiblement de celles de la tradition ecclésiastique.

Ils ne croient pas, par exemple, que Jésus se soit considéré comme l'incarnation de Jéhovah, ni qu'il ait enseigné que le Père céleste exige la mort sanglante de son Fils pour pouvoir recevoir en grâce les pécheurs repentants. Ce sont là, à leurs yeux, des vérités historiques, des faits définitivement établis par l'étude approfondie des évangiles. Or, comme les dogmes de la divinité essentielle du Christ et de l'expiation substitutive par sa mort constituent des croyances spécialement en faveur dans les milieux orthodoxes, les partisans de ces dogmes peuvent être facilement portés à lancer le reproche d'indifférentisme doctrinal contre ceux qui, ne trouvant pas ces doctrines dans l'enseignement de Jésus, les élaguent de leur prédication de l'Evangile.

Je cherche à m'expliquer ainsi leur reproche et à l'écarter en douceur. Mais il n'en est pas moins répréhensible, vu qu'il n'est pas fondé en justice. Il méconnaît que nous nous trouvons là en présence d'une lutte pour la vérité religieuse, lutte essentiellement *doctrinale*, à laquelle les

fidéistes ne mettent pas moins de droiture et d'ardeur que leurs adversaires. Autant vaudrait accuser M. E. Doumergue d'indifférentisme doctrinal, parce qu'il réprouve le dogme de la prédestination, ce dogme fondamental de la théologie de Calvin. Faites-en l'essai, et vous verrez comme il vous rabrouera. Eh bien, qu'il n'applique pas aux autres une mesure qu'il ne voudrait pas se voir appliquée.

Ah, si l'orthodoxie de nos contradicteurs était immaculée, je comprendrais leurs critiques et je n'aurais garde de m'en formaliser. Mais quel est l'orthodoxe qui prononce encore la damnation éternelle de ceux qui n'adhèrent pas en toute sincérité à la formule athanasienne de la Trinité? Cependant ces anathèmes se trouvent dans toutes les Confessions de foi de la Réforme. J'ai dû apprendre dans mon Catéchisme, pour ma première communion, le Symbole d'Athanase ; et je me rappelle l'impression qu'a faite sur moi la menace finale : « Celui qui n'adhère pas entièrement et fermement à cette doctrine ne peut être sauvé : il sera sûrement damné pour l'éternité. »

Amenez-moi un chrétien qui, au fond de son cœur, partage cette conviction, et je lui permets de me reprocher de ne pas attacher aux doctrines l'importance qui leur revient. En effet, si le refus d'adhérer à un dogme orthodoxe entraîne *eo ipso* la damnation, ce dogme a une importance tout à fait extraordinaire, une vertu salvatrice ou damnatrice qu'il m'est impossible de lui attribuer. C'est précisément un des principes fondamentaux du fidéisme,— étant donnée la distinction entre la foi religieuse, ce mouvement du *moi* vers Dieu, et les croyances intellectuelles, — d'enseigner le salut par la foi seule, *indépendamment des croyances*, et de nier par conséquent tout aussi bien la damnation pour cause d'hérésie que le salut pour cause d'adhésion à une doctrine religieuse, qu'elle soit orthodoxe ou non. Si donc, un chrétien attache aux dogmes cette vertu spécifique, j'admets parfaitement qu'il me reproche de ne pas les apprécier à leur vraie valeur. Je croirai, cer-

tes, qu'il se trompe dans sa notion du dogme, mais connaissant son erreur, je ne pourrais incriminer son reproche.

Autrefois, cette notion erronée du dogme était généralement admise dans l'Eglise. Il y a peut-être encore quelques esprits arriérés, quelques originaux qui y adhèrent. J'ai signalé, il y a quelques années, l'orthodoxie intégrale d'un pasteur alsacien qui enseigne que « la négation de la résurrection de Jésus entraîne la damnation éternelle » (*Vie nouvelle*, 16 mai 1908. *Publications sur le fidéisme*, vol. IIe, p. 479). Mais je ne connais pas en France un seul théologien qui professe cette vieille croyance. Aucun d'eux n'a donc le droit de me reprocher, à ce point de vue, une indifférence doctrinale qu'il partage lui-même.

En disant qu'il la partage, je suis peut-être un peu trop affirmatif. Je me demande s'il n'y aurait pas chez l'un ou l'autre quelque survivance atténuée, presque inconsciente, des anathèmes de la vieille orthodoxie à l'égard des hérétiques. Une ancienne catéchumène d'un de nos pasteurs orthodoxes de Paris, gouvernante dans une famille juive, vint un jour me poser une question qui la préoccupait vivement. « Le père de mes élèves, me dit-elle, ne croit pas que Moïse a écrit le Pentateuque ; *peut-il être sauvé ?* » Cette inquiétude était un produit de l'enseignement de son pasteur. Ma réponse fidéiste la rassura. Mais ces craintes ou appréhensions sont encore dans beaucoup de cœurs. C'est un écho affaibli des anciens anathèmes. Et le reproche adressé aux fidéistes de méconnaître l'importance des doctrines pourrait bien avoir, chez plus d'un critique, sa source cachée dans le sédiment de ces menaces de damnation.

Ce serait là une seconde circonstance atténuante au bénéfice des fougueux antifidéistes qui nous décrient si libéralement pour un indifférentisme doctrinal purement imaginaire. Ils m'accorderont, je l'espère, que j'y mets beaucoup d'indulgence et de bonne volonté. Mais qu'ils ne

récidivent pas, afin de ne pas encourir un jugement plus sévère.

***

N'y aurait-il pas aussi quelques légères traces de cet atavisme orthodoxe dans les « amendements, » de M. Paul Gay ? Oh, j'aurais bien mauvaise grâce de me plaindre de ses objections. En réalité, il se rallie entièrement aux principes fondamentaux du fidéisme ; il ne fait dépendre le salut que de la foi religieuse, et il réprouve toute idée de condamnation pour cause d'hérésie. Aussi n'a-t-il pas entrepris de *combattre* le fidéisme ; il a simplement voulu en corriger certaines imperfections et en combler quelques lacunes ; il s'est ingénié à « l'amender ». Y a-t-il réussi ? Examinons ses « amendements » d'un peu plus près.

Tout lecteur attentif de son article aura remarqué que l'exposé est un peu touffu et laisse parfois à désirer en fait de clarté. C'est du moins mon impression. Aussi me suis-je adressé à l'amabilité de l'auteur pour le prier de vouloir bien me donner un résumé de ses amendements en vue de ma réponse ; et il l'a fait avec le plus gracieux empressement. Il a condensé ses objections en deux paragraphes, que je transcris ici.

Premier amendement : « Le salut dépend, pour une part, « autant du don de notre pensée à Dieu, c'est-à-dire des « vérités qui nous sont personnellement assimilables, « qu'il dépend, pour une autre part, du don de notre « cœur, c'est-à-dire des sentiments de confiance et de re- « pentance que chacun peut ressentir à l'égard de Dieu.— « La responsabilité de l'âme s'étend à toutes ses forces en « matière de salut. — L'homme est sauvé par la foi de « toute son âme s'unissant à la grâce et au pardon gra- « tuit de Dieu. »

On pourrait peut-être ramener ce premier amendement à cette thèse : « Nous sommes responsables devant Dieu, non seulement de nos sentiments et de nos actes, mais aussi de nos pensées. »

Voilà une thèse à laquelle je souscris sans aucune hésitation. Oui, nous sommes responsables devant Dieu de l'activité de toute notre personne, de tout notre *moi* : pensée, sentiment et volonté. Jamais je n'ai songé à soustraire au jugement de Dieu n'importe quelle partie de mon activité spirituelle. Nous avons à rendre compte à Dieu de notre vie tout entière.

Mais cela rentre dans l'ordre des choses morales, cela se classe dans la catégorie de la loi, dans le chapitre des devoirs, des commandements de Dieu, et non dans celui de la grâce, de l'Evangile. Or, le fidéisme n'est pas une énumération de prescriptions morales, il n'a pas la tâche de répondre à la question : « Qu'est-ce que Dieu nous ordonne de faire pour accomplir sa volonté ? » Il répond à la question : « Comment obtenons-nous le pardon quand nous avons transgressé la volonté de Dieu? Comment le pécheur peut-il rentrer en grâce auprès de Dieu ? » Et sa réponse est celle de Jésus-Christ : le Père céleste a pitié du pécheur qui se repent et lui donne son cœur.

Ici, je relève une différence entre la terminologie de M. Gay et la mienne, et cette différence a donné lieu à un malentendu. Par « le cœur » M. Gay entend le sentiment, tandis que j'emploie habituellement ce terme dans le sens du *moi* dans son unité, comprenant toutes les facultés de l'âme, la pensée aussi bien que le sentiment et la volonté. Quand donc je dis qu'il nous faut donner notre cœur à Dieu, j'entends par là le don de toute notre personne, au sens de la parole biblique : « Mon fils, donne-moi ton cœur. »

Le terme de « cœur » est une image dont le sens varie selon le contexte. Jésus dit, à l'occasion, que les *pensées* viennent du *cœur ;* et ailleurs il dit que nous devons *aimer* Dieu de toute notre *pensée*. Il n'y a rien de fixe, de systématique, dans cette terminologie. C'est le contexte qui décide du sens ; et je crois qu'en ramenant nos idées à la même terminologie, il me serait facile de m'entendre avec M. Gay sur son premier amendement.

Deuxième amendement : « Responsables, pour une part, « en matière de salut, de toutes les vérités qui nous sont « personnellement assimilables, nous le sommes, aussi, « tout particulièrement, des certitudes qui ont appartenu « à Jésus-Christ et à l'élite de ses disciples à travers la « chrétienté universelle. Notre responsabilité à l'égard de « ces croyances vivantes et constantes est d'autant plus « grande que nous les connaissons mieux, qu'elles résis- « tent avec plus de vitalité à la critique morale, historique, « scientifique, philosophique et religieuse. Nous contrac- « tons envers elles une dette d'autant plus sacrée, entrant « en ligne de compte dans le jugement de Dieu sur nos « âmes, que nous avons davantage été en solidarité avec « elles par l'hérédité, l'éducation et les milieux de notre « existence terrestre, et que nous avons reçu d'elles une « plus large richesse d'amour, de connaissances et de vie. »

Cet amendement me semble pouvoir être condensé dans la thèse suivante : « Nous devons faire le plus grand cas du témoignage des génies religieux et reconnaître en particulier l'autorité de la parole du Christ. »

Là aussi, je me range à l'avis de M. Gay. J'ai toujours affirmé que, dans le domaine religieux et moral, la parole de Jésus-Christ était pour moi la parole de Dieu. Et c'est précisément parce que j'ai attaché une importance capitale et unique à cette parole que j'ai été amené à m'éloigner peu à peu de l'orthodoxie pour arriver aux convictions fidéistes. Je ferai seulement remarquer que ce second amendement, — à part l'idée d'obligation, sur laquelle je me suis déjà expliqué plus haut, — vise une question relative à l'autorité en matière de foi, c'est-à-dire une question qui rentre dans le chapitre du principe de la connaissance et ne concerne pas la doctrine fidéiste proprement dite. Je pourrais donc l'écarter. Mais je la retiens un moment, en considération de la large place que la question d'autorité occupe dans la vie religieuse.

De même que M. Gay, je reconnais une valeur exceptionnelle au témoignage des Prophètes, des Apôtres, de

l'élite des hommes de Dieu dans l'histoire de l'Eglise depuis l'origine jusqu'à nos jours. Leur témoignage m'impressionne d'autant plus qu'il est plus concordant. Je n'irai pas jusqu'à dire avec M. Gay, que cette concordance crée une preuve « objective » de la vérité de leurs affirmations, mais elle crée certainement une forte présomption en leur faveur. J'écoute aussi avec une sympathie émue les touchantes manifestations de la foi chez les âmes simples et pieuses que je rencontre sur mon chemin. Je crois que c'est dans ces âmes saintes que s'incarne l'Esprit de Dieu. L'expression de leur foi, souvent malhabile, mais parfois aussi très heureuse, est naturellement d'autant plus puissante que ces personnes ont une conviction plus forte et une pensée plus claire, plus riche, plus vigoureuse. Je me sens uni à elles par le lien de l'Esprit. Ainsi se constitue la confraternité des âmes religieuses dans le monde, « l'Eglise invisible, » comme disaient nos pères, les prémices du Royaume de Dieu sur la terre et dans les cieux.

Sauf erreur, c'est là ce que M. Gay appelle le « personnalisme » et le « solidarisme ». Ses idées en cette matière sont encore en fermentation. On sent qu'il voudrait résoudre la vieille et grave question du rapport entre l'individu et la collectivité, entre le nominalisme et le réalisme, entre la foi personnelle et les croyances traditionnelles de l'Eglise. Il a fait à cet égard un effort considérable et méritoire. Se rapproche-t-il de la solution du problème ? C'est possible. Mais je n'oserais l'affirmer.

Sur un point, je n'ai pas réussi à voir clair dans l'opinion de l'auteur. Il parle plusieurs fois de notre devoir de « faire don de notre pensée à Dieu » et de nous approprier « les certitudes de l'élite des disciples du Christ à travers la chrétienté universelle. » Est-ce que par là il nous demande quelque chose comme un *sacrificium intellectus*, un acte de volonté ou d'autosuggestion pour nous soumettre à certaines croyances obligatoires, une abdication mentale, à la manière des catholiques ? Et admettrait-il que Dieu con-

damne ceux qui n'ont pas voulu faire ce « plongeon » ? J'ai de la peine à le croire. Ce serait là un reste de mauvais ferment orthodoxe.

Tout ce qui ressemble à une pression exercée par la volonté sur la croyance, cache un fond de scepticisme et est contraire à la vraie conviction qui naît de l'accord harmonieux de toutes les facultés de notre âme. Il me serait impossible de me soumettre à un pareil régime.

Et je fais la même observation au sujet des théories du « pari » et du « risque » que prônent certains apologistes et qui n'ont rien de persuasif ni de vraiment religieux. Je ne comprends la foi que sur la base d'une libre et joyeuse adhésion de notre pensée au témoignage de l'Esprit de Dieu dans notre conscience, confirmé par le témoignage de l'Esprit de Dieu dans l'histoire, dans les Ecritures et en particulier dans l'enseignement du Christ. La vérité nous libère. Tout esclavage mental me fait horreur.

Oh, je n'ignore pas qu'il y a des natures faibles, infirmes, incapables de se diriger elles-mêmes, et qui ont besoin de se soumettre aveuglément à une autorité externe. Elles se figurent très naïvement que si elles ne savent pas tirer de leurs doigts ce qui ne s'y trouve pas, d'autres savent le tirer des leurs. M. Marcel Hébert a donné à cette infirmité le nom caractéristique de « psychasthénie ». Ceux qui en sont affligés se sentent heureux dans l'Eglise romaine, qui les mène à la lisière. Je ne voudrais, certes, pas empêcher M. Gay de grouper autour de lui des personnes atteintes de psychasthénie ; elles auraient un bon guide. Mais j'ose espérer qu'il ne songe pas à faire entrer la moindre dose de cette infirmité dans son principe de la connaissance et moins encore dans sa doctrine du salut.

Remarquons que les conditions du salut sont exactement les mêmes pour tous les pécheurs, qu'ils soient incultes ou cultivés, médiocres penseurs ou grands philosophes. Il n'y a pas deux manières de se donner à Dieu ; l'Evangile de Jésus-Christ sauve les ignorants et les savants, les orthodoxes et les hérétiques, tous ceux qui se détournent du

mal et se confient en la miséricorde du Père céleste. C'est le grand mérite du fidéisme d'avoir de nouveau mis en évidence cette vérité que l'orthodoxie catholique avait presque ensevelie et que les Réformateurs n'ont pas su débarrasser de toutes les scories.

L'histoire nous apprend qu'aucun mouvement de réforme n'épuise du premier coup toutes les conséquences de ses principes. Celles-ci ne se dégagent que peu à peu, sous la poussée de leur vertu intrinsèque. Le fidéisme était dans la logique du principe matériel et formel de Luther. Un peu de réflexion et de perspicacité suffit pour s'en assurer.

Luther prêchait la doctrine du salut par la foi seule, — *sola fide*, — et non par les œuvres. C'était son principe matériel. Il avait trouvé cette doctrine en étudiant librement l'Ecriture sainte. C'était son principe formel.

C'est ainsi que les fidéistes prêchent la doctrine du salut par la foi seule, — *sola fide*, — et non par les croyances. C'est leur principe matériel. Et cette doctrine, ils la trouvent en remontant par l'étude de l'Ecriture jusqu'au cœur de l'enseignement du Christ. C'est leur principe formel.

Et de même que les Réformateurs enseignaient qu'il n'y a pas de foi sans bonnes œuvres, de même les fidéistes enseignent que la foi qui sauve implique toujours des croyances. Mais pas plus que les Réformateurs n'attribuaient la justification aux œuvres, les fidéistes n'attribuent le salut aux croyances.

M. le professeur Fulliquet dit très bien dans son *Précis de Dogmatique* : « On peut et on doit distinguer la foi de toutes les croyances antécédentes et subséquentes. C'est la foi seule qui compte pour Dieu. Jamais la foi n'est sans croyances pour l'homme. Mais les croyances n'ajoutent rien à la foi... Au XVIe siècle, la foi était opposée aux œuvres ; au XIXe siècle, dans le fidéisme, la foi est opposée à la croyance. Nulle part, il est vrai, on ne trouvera une foi

réelle qui subsiste sans résultat, sans effet, sans activité, sans œuvre ; mais c'est la foi elle-même, la foi avant toute œuvre, qui compte pour la justification. De même, on ne trouve jamais la foi sans croyance ; mais dans l'amalgame inextricable de foi et de croyance, c'est l'élément foi, nullement l'élément croyance, qui est en rapport avec la justification » (p. 114, 141. Voir *Vie nouvelle*, 27 *juillet* 1912).

Le fidéisme applique ainsi les principes authentiques et fondamentaux de la Réforme et les mène à leur épanouissement.

L'attitude des orthodoxes protestants vis-à-vis du fidéisme est la même que celle des catholiques vis-à-vis de la Réforme. Ils s'immobilisent dans la tradition. Mais leur position est beaucoup moins avantageuse que celle des catholiques, car ils n'ont pas, comme ceux-ci, une autorité externe, vivante et infaillible. La doctrine de l'inspiration littérale de l'Ecriture, sur laquelle ils s'appuyaient jadis, s'est définitivement effondrée sous les coups, non seulement des théologiens de la Gauche, mais aussi de la Droite. Leur autorité externe, le « pape en papier, » a perdu son infaillibilité. Il y a plus. Si les quelques retardataires qui croient encore pouvoir retenir la vieille théorie de l'inspiration soumettaient leur Bible telle quelle à une étude vraiment historique et exégétique, ils se convaincraient bientôt qu'elle est loin de confirmer tous les dogmes orthodoxes.

Il s'ensuit que l'orthodoxie protestante est en voie de dissolution ; que la théologie évangélique moderne fait des progrès rapides et constants, et que le fidéisme s'établit de plus en plus dans les esprits et les cœurs.

L'article de M. Gay y contribuera pour sa part. La fusion de la Gauche et du Centre de l'Eglise réformée au Synode de l'Oratoire est une application pratique de ce mouvement réformateur, dont l'influence heureuse ne pourra manquer de se faire sentir dans tout le protestantisme. La théologie évangélique moderne compte parmi ses représentants un groupe d'hommes éminents, très influents,

marquants dans tous les domaines de la science théologique et de l'activité pratique, pleins d'entrain, travaillant dans un même esprit, se complétant mutuellement, suivis par une phalange de jeunes et vaillants combattants, et réalisant par la seule force de la persuasion l'unité spirituelle que l'orthodoxie n'est plus capable d'établir ou de maintenir dans ses rangs.

Ajoutez à ces encouragements, la puissance que confère la vérité historique concernant l'enseignement de Jésus-Christ, et le témoignage interne de l'Esprit de Dieu qui ratifie cet enseignement dans notre conscience religieuse et morale, et vous comprendrez l'assurance inébranlable qu'ont les fidéistes de marcher dans la bonne voie qui conduit au triomphe final.

E. Ménégoz

LA VALEUR DE L'INDIVIDU

DANS LA DÉMOCRATIE

Qu'il soit bien entendu que nous n'apportons rien de nouveau dans cet entretien. Un aliment nouveau n'est pas toujours, il est même rarement, un véritable élément de nutrition. Au point de vue intellectuel il en va de même. Les idées nouvelles, si tant est qu'il y en ait, ne sont pas toujours celles qui orientent le mieux la pensée humaine. Le cerveau de l'homme, pour être équilibré, a besoin de se nourrir du vieux fonds humain de bon sens, de stabilité, d'expériences communes, Il ne saurait en être autrement. Ce sont les idées les plus simples, celles que l'on a ou que l'on devrait avoir tous les jours sans s'en douter, qui sont les plus indispensables. Le pain, le plus nutritif et le plus sain, est le bon vieux pain de ménage, et non pas le pain blanc moderne, si bien bluté par les laminoirs cannelés de la civilisation, qu'il ne lui reste presque plus aucune valeur alimentaire. De même, ce sont les idées extraites du vieux sol de l'humanité, jaillies de cette source intérieure où le changeant et l'accessoire s'opposent toujours au permanent, et à l'essentiel, qui alimentent le mieux nos cerveaux.

Dans ce domaine là il ne faut pas craindre les lieux communs. Les gestes du semeur, au matin, est bien banal ; il se répète depuis des siècles, et l'humanité vit de ce geste.

Aussi bien, puisque notre Démocratie française n'est pas ce qu'elle devrait être, et donne des signes manifestes d'une croissance anormale, est-il plus que jamais nécessaire de lui redire, sans se lasser, pourquoi elle se porte mal, et de lui signaler le remède empirique qui lui donnerait cette santé sans laquelle elle manquera infailliblement sa destinée.

Qu'est-ce qu'une Démocratie ? — C'est, d'après la définition courante et étymologiquement, un gouvernement où le peuple exerce sa souveraineté. Cette définition est-elle bonne ? Elle se

justifie historiquement car la démocratie s'est bien établie par l'accession du peuple au pouvoir politique. Mais actuellement cette définition nous semble incomplète. En effet, le gouvernement, c'est-à-dire le jeu du pouvoir exécutif ou législatif, n'absorbe plus la vie et les préoccupations de tout un peuple. A côté de l'organisation du pouvoir politique, du Gouvernement central, qui est la condition indispensable de toute vie sociale dans les nations civilisées, il y a une foule d'autres manifestations de la vie : la vie *économique* tout d'abord qui déborde le cadre de la vie politique des peuples, à tel point que beaucoup d'hommes désirent aujourd'hui l'organisation économique ou syndicaliste indépendante du pouvoir politique dont ils n'attendent plus rien ; la vie *sociale* qui aspire à créer des groupements, corporatifs ou non, toujours plus nombreux et variés, en dehors de toute préoccupation parlementaire ; la vie *morale* elle-même qui semble vouloir s'organiser de plus en plus dans les sociétés démocratiques, d'une part en dehors de toutes anciennes tutelles religieuses, lorsque ces dernières ne parviennent pas à se justifier devant la raison et la conscience, et d'autre part en dehors de tous les patronages politiques ou électoraux ; la vie *religieuse* enfin, qui, depuis la séparation des Eglises et de l'Etat, paraît perdre momentanément en valeur numérique, mais singulièrement gagner en valeur qualitative et en influence profonde.

Si bien que pour notre époque, la définition de la démocratie : « gouvernement dans lequel le peuple exerce sa souveraineté », ne semble pas embrasser toute la richesse de l'existence démocratique d'un peuple. A cette définition on peut préférer celle-ci : la Démocratie est un état social dans lequel le peuple règle par sa volonté propre, tous les rouages de la vie collective qu'elle soit politique, économique, morale ou religieuse. Nous disons le *peuple ;* et par ces mots il faut entendre l'ensemble des citoyens, et non pas une classe seulement de citoyens, qu'ils soient des bourgeois ou des prolétaires, car en ce cas la démocratie ne serait plus ce qu'elle doit être par définition ; elle mentirait à la logique et à la justice. Elle tournerait à l'oligarchie, c'est à dire au gouvernement de tous par une seule classe de la société, ou à la pluriarchie, autrement dit, au gouvernement de tous par les plus nombreux opprimant les moins nombreux. Une véritable démocratie doit être l'organisation de la vie sociale de tous par tous sans exception, de telle façon que les minorités comme les majorités collaborent à l'oeuvre d'édification de la maison commune dans laquelle nous sommes appelés à vivre.

La démocratie est donc l'organisation de la vie de tous par

tous. Mais *tous* qu'est-ce donc ? M. de la Palisse dirait que la collectivité n'est faite que d'individualités, comme la somme des unités qui les composent. Il ne se tromperait pas.

Tous, c'est l'ensemble de chacun, c'est l'addition de vous, de moi, de nos voisins. La démocratie est donc ce que sont les individus qui la composent et qui la créent.

Que vaut ce régime ? Au point de vue théorique, c'est le régime idéal de la vie humaine, celui que réclame la justice établie sur droit à la vie de chacun ; celui qu'ont rêvé tous les plus forts penseurs de l'humanité passée et moderne, puisque, grâce à lui, les erreurs des régimes monarchiques disparaissent progressivement par la mise en oeuvre de toutes les intelligences et les volontés d'un peuple.

En pratique que vaut-il ? Pour répondre à la question, il faudrait examiner par le détail les faits et gestes des trois types de démocratie modernes : La France, la Suisse, et les Etats-Unis d'Amérique, de même que l'état social des peuples monarchiques, qui par les voies du parlementarisme s'acheminent peu à peu vers le régime démocratique. Sans nous livrer à un travail compararatif aussi long, nous pouvons nous borner à affirmer sans crainte de partialité que les jeunes et grandes démocraties modernes ne se portent pas plus mal que les nations monarchiques. Et, en particulier, en France, nous sommes bien placés pour apprécier tout ce que le régime démocratique nous a donné depuis 40 ans au point de vue national et social, quand nous le comparons à ce que nous ont légué la monarchie finissante des Louis XV et des Louis XVI et l'impérialisme des deux Napoléons.

Nous entendons les esprits chagrins se récrier et signaler les vices du régime démocratique en France. Sans doute ces tares sont indéniables. Mais que prouvent-elles contre le régime lui-même, contre ces principes que chacun proclame justes en théorie. Est-ce que par hasard ceux qui violent la loi ou ne la mettent pas en pratique détruisent en soi l'excellence de la loi. Les républicains imparfaits prouvent-ils quelque chose contre la République ? Les chrétiens hypocrites peuvent-ils être cités contre le christianisme ? Ce sont là des raisonnements d'enfants. Si le régime démocratique n'est pas encore ce qu'il doit être, il n'en peut être responsable. La faute en est imputable à ceux qui le composent, à ceux peut-être de ces hommes qui aiment mieux critiquer qu'agir ; à ces esprits paresseux qui préfèrent que tout le travail d'une collectivité soit fait par d'autres que par eux ; à cette majorité de citoyens qui oublient qu'ils doivent eux-mêmes commencer par être une pierre solide et saine de la maison

démocratique. Au reste comment la démocratie née en France il y a quarante ans, après des siècles de monarchie, d'oppression de la conscience et de négation de la liberté pourrait-elle porter tous ses fruits ? On ne jauge pas la valeur d'un homme d'après ses insubordinations de 15 ans. Avant de juger la démocratie aussi sévèrement que le font certains réacteurs, il faudrait lui donner le temps de se développer et surtout, ne pas oublier qu'elle se développera, en passant de l'enfance à l'âge adulte, et cela d'autant plus rapidement que l'éducation des citoyens se fera plus promptement.

C'est bien ici le nœud de la question.

Tant vaut le citoyen, tant vaut la démocratie. — La valeur de l'une est entièrement dépendante de la valeur de l'autre. Autrefois, dans les monarchies absolues la valeur de l'individu était bien moins importante. On vit par exemple des rois intelligents faire connaître à leur peuple une brillante carrière. Mais on ne voit jamais les représentants d'une démocratie être meilleurs que les citoyens eux-mêmes. Les monarques peuvent parfois être supérieurs moralement à l'ensemble de leurs sujets ; mais jamais les mandataires républicains ne dépassent le niveau de conscience de leurs mandants dont ils sont — par suite du suffrage universel — la fidèle expression.

Aussi tout en étant le régime théoriquement parfait la démocratie est-elle de toutes les formes sociales la plus périlleuse puisqu'elle dépend de la valeur de ceux qui la forment.

Fait particulièrement grave. Quant un peuple s'aperçoit qu'un roi est mauvais cela n'est qu'un moindre dommage, car un roi se remplace... ou se supprime. Mais quand on remarque que la démocratie n'est pas ce qu'elle devrait être, il ne saurait être question d'en supprimer les rouages, en l'espèce les citoyens. Il faut les transformer progressivement, les rendre conscients de leurs devoirs. Et c'est précisément pour cela que la forme démocratique, tout en étant la plus périlleuse, est la plus glorieuse de toutes les formes sociales, puisqu'elles est la seule qui rende l'homme attentif au prix de sa vie personnelle en tant que fonction de la vie collective. La démocratie seule donne à chacun sa pleine responsabilité. « Elle est une résultante morale de toutes les valeurs individuelles, un incorruptible total dont les chiffres montent ou baissent suivant l'appoint toujours mobile de toutes les unités obscures. »

La constitution d'un état démocratique représente dans l'économie humaine le plus merveilleux effort pour réaliser organiquement une vie collective réglée par tous et pour tous les indivi-

dus d'une société donnée. Elle est la plus gigantesque de toutes les expériences morales, celle d'où peut certainement résulter le plus grand bien ou le plus grand mal. Au succès ou à l'échec de la démocratie sont liés le triomphe ou la chûte de l'humanité assoiffée d'affranchissement de justice et de bonheur ; et le succès ou l'échec de la démocratie dépendent uniquement de la qualité du citoyen. Supposez le citoyen fortement éduqué possédant une intelligence éclairée, animé d'un esprit de justice et de tolérance porteur d'une véritable énergie morale, et vous êtes aussitôt rassurés sur les destinées magnifiques de l'état républicain. Evoquez au contraire l'idée d'un citoyen réfractaire à l'éducation civique, incapable d'une action méthodique, faite d'équilibre et de mesure, et vous êtes assurés de voir sombrer la démocratie.

L'amiral Réveillère, fondateur de l'Union des libres penseurs et des libres croyants, a eu raison de dire que le seul régime qui convint à une démocratie, c'était l'Autarchie, le gouvernement de tout citoyen par lui-même ; car pour collaborer à la constitution de la vie sociale dont il fait partie, le citoyen doit commencer par s'éduquer lui-même, devenir maître de sa personnalité, et pouvoir en premier lieu gouverner sa raison, ses sentiments, ses volitions, en prenant un point d'appui dans la vision très nette d'un vivant Idéal, dont il aura le premier devoir de rechercher l'existence.

L'avenir de la Démocratie dépendant tout entier de la valeur de l'individu, quelles sont donc les qualités essentielles d'un citoyen dans une démocratie désireuse de progrès indéfini ?

Sa première qualité, condition *sine qua non* de toutes les autres, sera la *valeur intellectuelle*. Il paraît enfantin de dire qu'un citoyen doive posséder de l'intelligence. Tout homme aujourd'hui se croit intelligent. Quiconque sait lire, écrire à peu près, compter, aligner quelques phrases dans les conférences publiques, ouvrir un journal pour y lire le compte rendu d'une réunion politique où le citoyen un tel devant 2000 auditeurs ! a transformé la société et émancipé le prolétariat en cinquante minutes, se croit intelligent et apte aux plus hautes destinées. Cette confusion est néfaste pour l'état démocratique. Car, l'intelligence est toute autre chose que l'instruction, cette dernière fût-elle rudimentaire ou très avancée. L'instruction est le produit de la mémorisation, l'emmagasinage dans le cerveau par voie d'autorité de toutes les connaissances générales indiscutables et utiles à la conduite de l'homme. L'intelligence est au contraire, la faculté de se rendre compte de la valeur des faits et des idées, de les classer suivant leur importance, de les relier

par des lois d'effet à cause, de les analyser, d'en extraire ce qui est conforme à la réalité ou non, afin de porter sur toute chose des jugements de valeur, des appréciations qui ne relèvent ni de l'autorité extérieure, ni des préjugés, ni des intérêts, mais de la raison pure. L'intelligence n'est pas autre chose que l'esprit critique soumettant les choses et les hommes au contrôle de la raison. Or, il est incontestable que cet esprit critique manque à un degré inquiétant à notre démocratie française. Elle ne possède pas cette souplesse d'esprit nécessaire, elle n'a pas encore passé par cet état intérieur, générateur de la vérité, que Descartes appelait, « le doute provisoire », ce doute qui fait la conscience plus haute et plus scrupuleuse et qui n'est nullement une indifférence morale, puisque c'est par lui que l'esprit s'élève peu à peu aux régions sereines de l'éblouissante évidence.

Notre peuple souffre d'une incapacité très générale et manifeste de juger les faits en dehors des préjugés, des intérêts et des passions.

D'où provient cette absence néfaste d'esprit critique ? En premier lieu des méthodes exclusives d'autorité. Pendant des siècles on a plié le cerveau de notre peuple sous la férule ecclésiastique et monarchiste. Il en a conservé une courbature. Plus tard, quand l'esprit français s'est émancipé et a cherché en lui-même sa règle propre, il n'y est pas parvenu et s'est rejeté sous une autre autorité sans s'apercevoir qu'il passait d'une mauvaise méthode à une autre qui ne valait pas mieux. Ce n'était pas un progrès que de substituer à l'autorité extérieure ancienne, une autorité extérieure nouvelle, qui se constituait uniquement par la négation de la précédente. Le conflit actuel des « deux Frances », n'a pas d'autre raison.

Une autre cause de la faiblesse de notre esprit critique est l'insuffisance de l'enseignement primaire. Les instituteurs débordés par le nombre des élèves ne peuvent plus satisfaire aux exigences de leur programme. Le temps leur manque pour faire autre chose que de l'instruction rudimentaire. Et quand on ajoute à cette raison le manque de fréquentation scolaire, et les méthodes défectueuses, employées par une minorité d'instituteurs, en violation de la neutralité scolaire, pour courber la pensée de l'enfant sous le joug de dogmes antireligieux ou antisociaux, on ne peut s'étonner que la démocratie renferme encore tant de cerveaux d'une intelligence insuffisamment assouplie et totalement dépourvue d'esprit critique. Quelle triste figure nous faisons parmi les peuples démocratiques avec nos 14,000 jeunes conscrits illetrés annuels. Lisez les résultats des interrogatoires de jeunes recrues et vous vous arrêterez inquiets en vous disant qu'il y a

dans cette ignoarnce un mal dont une monarchie peut très bien s'accomoder, mais dont une démocratie doit guérir sous peine de conserver en elle les germes d'une maladie mortelle.

Cette absence d'intelligence, ou d'esprit critique, se manifeste de différentes façons, toutes des plus fâcheuses.

Elle produit dans la masse du peuple une crédulité déconcertante. D'où, le succès en France, des politiciens et des exploiteurs de la surenchère. C'est un signe d'une faiblesse politique très grande que cette tendance du peuple à se laisser entraîner par de simples discours et à attacher une valeur quelconque aux mots, lorsqu'ils sont opposés aux actes qu'ils sont destinés à représenter. Combien n'est-il pas douloureux de voir, en période électorale, un beau parleur quelconque faire très facilement applaudir par son auditoire grisé de paroles creuses, les idées ou les promesses les plus contradictoires ?

Cette crédulité produit aussi en France, la tendance étatiste. Nous désirons toujours demander à la puissance publique ce que nous pourrions obtenir de nos efforts combinés. Bien des réformes pourraient être ainsi réalisées par l'organisation collective des intérêts communs. Mais on préfère les attendre de l'Etat. On a raison de répéter avec ironie que le peuple se détache de la croyance aux Saints antiques, mais qu'il dresse un nouvel autel très lucratif, celui de Saint Etat, qui reçoit plus de demandes intéressées que les sanctuaires anciens. Ce manque de maturité sociale qui apparaît à tout instant dans l'impuissance sociale ouvrière française, incapable encore d'arriver à un effort social rationel, en dehors des stériles violences, n'a d'autre cause que le manque de formation intellectuelle des masses crédules et méfiantes.

L'absence d'esprit critique stérilise complètement le cerveau. Le citoyen, n'ayant pas conscience de ses déficits, se croit un grand personnage, parce que le bulletin de vote lui délègue une fraction de la puissance publique. La présomption dans l'ignorance est en voie de devenir un vice chronique de notre démocratie. Quand on a un peu d'instruction, on se croit appelé aux plus hautes destinées. Le plus ignare, entre deux apéritifs, discourt de la chose publique avec les allures comiques d'une compétence.... indiscutée par ses partenaires seuls. On supplée à l'ignorance par des affirmations. Si on ne comprend pas une question on fait semblant de la comprendre pour se dispenser de l'étudier, ou tout simplement parce que beaucoup de nos bons démocrates se croient deshonorés de dire des simples mots. « Je ne sais pas, je me renseignerai ».

L'absence d'esprit critique produit enfin chez l'individu ins-

truit une mentalité unilatérale qui est la négation du progrès. Les hommes qui se refusent à contrôler sans cesse leurs idées, à les discuter, à les entendre contredire, se développent dans un seul sens, fatalement et de plus en plus étroit. C'est le cas de beaucoup de croyants qui craignent comme la peste, la raison et l'œuvre de la réflexion personnelle et indépendante. C'est le cas de nombreux incroyants qui ont une confiance tout aussi irraisonnée dans les sciences et en arrivent ainsi à produire des monuments de crédulité incrédule. Certes, il faut aimer la science de toutes les forces de son intelligence, mais l'esprit d'observation critique doit nous avertir qu'elle ne peut transformer à elle seule la conscience humaine. Faite pour travailler dans le domaine des faits matériels, elle n'a pas de prise sur les faits moraux et spirituels. C'est ainsi que la science et les inventions ont fait du globe « un voisinage mais elles n'ont pas le pouvoir de le transformer en fraternité. » Le libre penseur Le Dantec, fait preuve d'esprit critique lorsqu'il dit : « Des esprits généreux ont souhaité l'avènement du règne de la science parce qu'ils y ont vu la promesse du règne de la justice. Il faut en rabattre ; le règne de la science, s'il est possible, si une humanité logique est capable de vivre, ne sera pas le règne de la justice, car la justice n'est pas une vérité scientifique. » En somme, chez le croyant comme chez l'incroyant l'absence d'esprit critique produit les mêmes méfaits. Le croyant s'immobilise dans des idées traditionnelles à l'examen desquelles il se refuse et se persuade que tous les incrédules sont des êtres dangereux et malfaisants, que les libres penseurs sont tous des violents et des anarchistes; tandis que de l'autre côté de la barricade, les incrédules sont persuadés que tous les croyants sont des imbéciles, des dégénérés, des sous-produits de l'humanité. Un pareil état d'esprit, amoindrit singulièrement l'Idéal de tout homme,, nous voulons dire par là, la richesse intérieure des idées et des sentiments qui deviennent pour lui les mobiles de ses actions quotidiennes. Autrefois, par manque de culture, on croupissait dans l'ignorance et dans la superstition la plus lamentable ; le peuple hypnotisé par le ciel en oubliait de vivre sur cette terre, courbé sous les férules sociales et ecclésiastiques d'hommes qui semblent avoir songé plus souvent à la terre qu'au ciel. Aujourd'hui, par réaction inévitable, le peuple ne veut plus voir que la terre en fermant les yeux à tout idéal, sous prétexte que cette « denrée là » ne se monnaie pas ou ne tombe pas sous les sens. Notre démocratie mal instruite, en arrive dès lors à avoir une mentalité fâcheuse qui entrave le progrès de l'esprit humain en lui laissant croire que les seules réalités de la vie sont unique-

ment celles qui se voient et qui se touchent et que l'évolution n'est autre chose que le hasard canonisé par une école de demi-savants, alors qu'au contraire, elle est un effort gigantesque, accompli par une volonté et une pensée qui nous dépassent et se présentent à nous comme les signatures visibles d'un esprit besognant dans la nature et dans tous les êtres humains pour les amener à une conscience toujours plus haute, à un épanouissement de plus en plus large.

L'esprit critique doit avertir tout membre actif d'une Démocratie qu'il ne faut pas bannir du cerveau humain les grandes conceptions de la vie, ni surtout les préoccupations intellectuelles esthétiques, morales et religieuses, toutes ces aspirations vers le mieux être spirituel, que Montaigne appelait déjà « les maîtresses pièces de la vie ». L'intelligence affranchie d'un citoyen digne de ce nom, doit être ouverte à tous les souffles qui passent sur l'esprit humain, afin de choisir le plus fort et le plus pur qui enflera la voile de la Démocratie pour la porter vers les terres nouvelles promises à son effort.

Le groupe de bronze de Vibert symbolise cette pensée. Dans son groupe « l'effort humain », il exprime toute l'humanité en fonction de ses devoirs et de ses luttes. Voici l'homme adulte qui mène l'effort et dont le front ne se courbe, comme un bœuf à la charrue, que pour amasser une nouvelle vigueur ; le vieillard valide qui refuse le repos et appuie la marche ; l'adolescent qui va à l'avenir ; la mère qui porte l'enfant malade pour le réserver à la tâche commune ; le penseur qui, la tête dressée au-dessus de ses frères, scrute l'horizon et interroge la route... Mais voici en arrière une femme, l'Idéal. Ce que ni les yeux de l'homme, du vieillard, de l'adolescent, de la mère, du penseur n'aperçoivent, l'Idéal le voit. Il le possède déjà, un frisson de sa lyre le rend sensible à tous les coeurs ; l'angoisse est consolée, l'espoir soutient l'énergie ranimée. Son chant mystique, est plus vrai que la vie. Il a saisi Dieu en lui comme but de son effort, et entraîne le groupe, les générations, la terre elle-même vers l'avenir. Il réalise cette pensée d'un maître de la pensée, St-Paul : « laissant les choses qui sont derrière moi, je cours vers celles qui sont devant moi, vers le prix de la vocation divine. »

Puissent nos démocrates comprendre enfin ce langage de l'idéal. C'est à cette condition que le citoyen possédant une intelligence normalement développée, sera à la fois réaliste et idéaliste, c'est-à-dire, non pas une moitié d'homme mutilé, mais une créature jouissant de la plénitude de ses facultés, et marchant suivant le mot de Carlyle,

« Les pieds sur la terre, le front dans les étoiles. »

Dans une démocratie, tout individu doit aussi avoir une valeur de *Justice*. Il ne suffit pas à un citoyen d'être intelligent, au sens complet du mot, il doit être juste, savoir non seulement proclamer la légitimité des droits de chacun, mais encore agir vis-à-vis de chacun en respectant ses droits et en l'aidant à les faire prévaloir, même s'il en coûte quelque chose à son propre intérêt. L'individu dans une démocratie sera tout d'abord l'ennemi des privilèges.

Il le sera *pour lui* tout d'abord ; il mettra son point d'honneur à ne jamais parvenir à une situation quelconque autrement que par sa valeur personnelle. Actuellement cet état d'esprit de justice n'existe pas. Souvent, ceux qui protestent le plus contre les privilèges, sont les premiers à s'efforcer de les acquérir, aux prix de passe-droits éhontés, contre lesquels ils s'indigneront encore sur le tard, quand leur situation bien établie, leur permettra de s'offrir le luxe d'une juste honnêteté. A ce régime là, une démocratie glisse peu à peu dans le népotisme, dans l'arbitraire, dans le régime de « l'assiette au beurre » où la justice n'existe que pour ceux qui se trouvent du côté des majorités.

Nous n'exagérons rien, puisque nous savons tous que le syndicalisme des fonctionnaires n'a d'autre but que de réagir contre les injustices et les passe-droits que consacre l'arbitraire administratif. Le citoyen juste fera tous ses efforts pour éliminer cette tare qui n'est pas la propre du régime républicain, mais qui est le fait de tous les régimes politiques quels qu'ils soient.

Ennemi du privilège pour lui-même, le citoyen le sera pour *son parti*. C'est un fait que dans notre démocratie les partis au pouvoir ont généralement la tendance de gouverner pour leur parti et par leur parti. Les dernières années de notre histoire républicaine le prouvent. Il fut un temps où le parti au pouvoir traquait les républicains avancés, et où le billet de confession faisait prime. La roue ayant tourné, nous connûmes d'autres temps, ceux où la fiche mystérieuse frappait traitreusement beaucoup de fonctionnaires qui avaient la naïveté de croire qu'on pouvait être républicain tout en ayant des sentiments religieux

La raison même exige que dans une démocratie la justice existe pour tous les partis. C'est pourquoi un démocrate se gardera de croire que le nombre crée le droit. Facilement dans les pays à scrutin majoritaire, on s'imagine qu'une majorité de bulletins crée la vérité. Par un raisonement qui repose sur une fausse conception de l'existence : « la lutte pour la vie », on substitue à l'autorité du droit, la loi brutale du nombre. Le nombre, c'est la force. Il est des citoyens qui volontiers appliqueraient au nombre

le mot prêté à Bismarck : « La force prime le droit ». C'est cette mentalité injuste, qui fausse la vie nationale et produit les aberrations et les corruptions du parlementarisme actuel.

Beaucoup de nos électeurs ou politiciens seraient parfaitement capables de signer les paroles cyniques que Napoléon Ier écrivait, au sujet de la constitution du pays, à Junod, maître du Portugal: « Faites-moi un préambule d'une page en faveur de la liberté et supprimez-là en une ligne. »

Pour remédier à cette injustice permanente des partis, on espère beaucoup en France du succès de la réforme électorale proportionnelle. Certainement, elle réalisera un très grand progrès de justice politique, mais ce n'est pas sur elle seule qu'il faudra compter pour moraliser et rééduquer l'électeur. La justice doit jaillir des sources profondes de la conscience et non d'un système électoral.

Le démocrate juste, ne voudra non seulement des privilèges ou des pouvoirs exclusifs pour lui ni pour son parti, mais encore pour sa *classe sociale*. L'humanité a encore hélas une tendance marquée à se diviser suivant la ligne de partage des richesses, séparant ainsi les citoyens en deux classes, ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas. C'est là une classification arbitraire dont l'esprit critique comme la justice devraient avoir vite raison. Dans une démocratie, plus que partout ailleurs, un citoyen doit être jugé, non d'après la quantité de ses biens, ou la qualité de sa profession, mais d'après sa valeur individuelle. Là où se constituent des classes hostiles, l'évolution sociale est faussée à tout jamais. Dans l'antiquité des démocraties, comme la République grecque et la République romaine ont péri parce que les partis se divisaient suivant la ligne de partage de la pauvreté ou de la richesse, provoquant ainsi des haines des classes implacables. Il en sera toujours ainsi, et, chaque fois que l'intérêt d'une classe remplacera l'intérêt de la République tout entière, la fin de cette dernière sera proche.

Il convient donc dans notre démocratie de répudier la doctrine de la haine des classes. Par une éducation rationnelle, il faut éliminer ce venin d'injustice qui s'appelle la violence, ce poison de l'esprit qui exalte les cerveaux faibles et fait croire aux névrosés de l'action directe, qu'on fait la révolution, en se laissant aller à ces sinistres et criminels enfantillages qui consistent à incendier quelques usines, à saboter quelques lignes de chemin de fer, à piller les demeures de quelque grand patron, ou même à se jeter, poitrine nue, sur les baïonnettes des soldats...

Mais d'autre part, il faut aussi faire l'éducation sociale de ceux qui parfois se croient bien éduqués et sont encore aveugles

à beaucoup des injustices qui président de nos jours à la répartition des richesses de la terre. Aux privilégiés du sort, il faut aussi montrer qu'une conciliation des intérêts, en apparence contradictoires, des classes sociales est possible et doit se produire, dans l'ordre et la paix, et que cet ordre et cette paix ne peuvent être promus, tant qu'un groupe d'individus est systématiquement sacrifié à un autre groupe ou écarté du patrimoine commun au nom de traditions sociales qui ne se justifient plus devant la justice.

Quand donc viendra-t-elle dans la vie économique notre pacifique nuit du 4 Août, comme elle vint dans notre vie politique ? Quand donc verra-t-on les citoyens ayant un Idéal de justice assez vivant pour ne plus crier « Ce qui est à toi est à moi », mais pour dire « Ce qui est à moi est à toi » ? Au lieu du haineux « Donne ce que tu as », quand donc s'écriera-t-on avec amour : « Prends ce que j'ai ; nivelons ces privilèges ; éduquons-nous ensemble, associons-nous pour la vie au lieu de nous combattre ; ensemble harmonisons la consommation et la production, et, de notre terre d'injustice, à certaines heures véritable enfer social, faisons une terre de labeur, mais aussi de joie, de justice fraternelle. »

Rêve lointain, dira-t-on ! Oui, mais réalisable par des citoyens ennemis des injustices commises au profit de leur personne, de leur parti, de leur classe, s'inspirant uniquement du respect de la personnalité humaine considérée comme une fin, et non comme un moyen, arborant fièrement comme devise ces mots : Tous les droits pour tous les devoirs, devise magnifique qui, il y a vingt siècles, avait déjà trouvé sa formule immortelle dans la bouche du Christ, qui domine encore les siècles, pour leur inspirer à jamais la Justice en disant : « Tout ce que vous voulez que les hommes vous fassent, faites-le leur vous-mêmes ».

Le corollaire de la Justice pour le citoyen d'une démocratie doit être la tolérance. Dans une organisation sociale de tous sans exception, par tous sans exclusion, il est indispensable, de parvenir au respect des opinions d'autrui.

Nous n'en sommes pas encore là. Actuellement les personnes les plus profondément convaicues ne savent pas souffrir les contradictions, et volontiers s'en excusent en disant que la tolérance est une preuve ou de scepticisme, ou de lâcheté, alors qu'en réalité, elle est une des formes les plus élevées du respect de la conscience individuelle. Ni l'absolutisme des opinions, ni la haine des idées d'autrui ne seront jamais le signe de l'ardeur ou de la valeur des convictions.

Il est regrettable de constater que si l'intolérance a certainement déjà faibli depuis un siècle en France, elle n'en est pas moins encore fréquente dans tous les domaines.

L'intolérance religieuse sévit encore, bien qu'elle soit en décroissance, grâce en grande partie au pouvoir civil qui, en l'espèce, s'est imprégné d'un véritable esprit chrétien et a interdit la mise en pratique de certaines théories ecclésiastiques.

L'intolérance sévit dans le domaine économique. N'existe-t-il pas des formes différentes du syndicalisme et des chapelles collectivistes qui se lancent l'anathème comme aux plus beaux temps des conciles. Ne vit-on pas se constituer des coopératives rivales et divisées par l'idée de classe ? Ne savons-nous pas que les travailleurs eux-mêmes se risquent à ne pas respecter le droit au travail, et oppriment les minorités avec un sans-gêne et une violence digne de l'époque féodale.

L'intolérance va se loger jusque dans le domaine philhantropique. Nous connaissons par exemple une œuvre de colonie de vacances qui fit à une mère la réponse suivante au sujet de son enfant tout d'abord inscrit, puis évincé, parce qu'ayant fait sa première communion : « Tant pis pour votre garçon. Ceux qui ne font pas de première communion profitent des vacances. » Nous connaissons un hôpital d'une grande ville de France où les frais d'hospitalisation sont réclamés aux familles des indigents, quand ces derniers ont été enterrés religieusement.

L'intolérance va se nicher jusque dans les sociétés sportives ou d'amusement. N'avez-vous pas entendu parler de cette petite ville de France où l'on ne put fonder une unique société de pêche à la ligne ;.... on en fonda deux : la républicaine et la réactionnaire.

Un pareil état d'esprit paralyse le développement d'un démocrate. Aussi, tout citoyen intelligent et juste, doit-il avoir à coeur de proclamer que tout fanantisme, religieux ou irréligieux, républicain ou antirépublicain, patriotique ou antipatriotique n'est autre chose qu'une manifestation d'une mentalité inférieure et d'une pensée esclave. Quand chaque individu d'une démocratie voudra s'efforcer d'acquérir une âme aimante et de mettre enfin en pratique le principe chrétien « aimer son prochain comme lui-même », le règne de l'intolérance aura vécu, et celui de la fraternité commencera.

Est-il nécessaire de dire enfin que la valeur de l'individu dans la démocratie doit consister non seulement dans son intelligence, sa justice et sa tolérance fraternelle, mais encore et surtout dans

sa moralité ? Un citoyen complet ne doit-il pas avoir une volonté fortement éduquée et une énergie morale à toute épreuve ?

Une énergie ! Tout le monde soupire après l'énergie, dans notre siècle de neurasthéniques. On réclame des hommes énergiques au gouvernement, dans le commerce, dans les syndicats. Chacun gémit sur l'aboulie contemporaine, sur le discrédit de l'effort, sur la soif des jouissances les plus sensuelles. Ces mœurs effeminées, disent certains français et beaucoup d'étrangers, est particulière à notre race. Contre cette affirmation, nous devons élever la plus catégorique des protestations. Non, cette mollesse qu'on signale n'est pas partie intégrante de notre race. Elle est inhérente à notre époque et non à notre tempérament. Elle est la manifestation d'une crise incontestable. Mais une crise ne l'oublions pas, n'est pas l'état normal et peu très bien ne pas affecter d'une façon définitive un tempérament sain. Certes, les Français, comme les Gaulois leurs pères, se sont toujours montrés plus capables d'enthousiasme que de persévérance ; mais ils n'ont jamais été ni abouliques ni débiles. Etaient-ils inconsistants les Français des croisades, ceux des guerres religieuses, ceux de la Révolution ? Etaient-ils névrosés les conscrits de 93, quand ils reconduisaient les émigrés à la frontière ? La maladie dont nous souffrons est plus récente. Elle n'est pas sans sang, et tout notre sang, se soulève contre elle. Nous pouvons donc guérir.

Mais pour guérir, il faut attaquer le mal dans ses causes. Notre démocratie, cela ne fait de doute pour personne, souffre de deux maux qui ruinent ses énergies. Le premier c'est l'alcoolisme, qui détruit peu à peu le cerveau, qui, même chez les buveurs d'alcool modérés nuit certainement au déploiement complet d'une énergie cérébrale lucide et intense. Le mal est signalé depuis plusieurs années par les démocrates clairvoyants. N'est-ce pas Gambetta qui déjà stigmatisait les débits d'alcool en disant que le café était « le berceau de la démocratie ». N'est-ce pas un syndicaliste avancé, Jobert, qui écrit dans « La Guerre Sociale », ces paroles impressionnantes : « Avec la montée de l'alcoolisme, dans 20 ans il nous sera impossible de secouer la masse et de la lancer à l'assaut du capital. Même au cas d'une chance inespérée nous donnant la victoire inopinément, nous ne pourrions pas en profiter, à moins d'une dictature effroyable, exercée par la minorité révolutionnaire sur la foule des alcoolisés, des alcooliques et des dégénérés !» Et c'est en présence d'un semblable danger que les Chambres font un enterrement de première classe à un projet de limitation des débits de boissons, et qu'un chef de grand parti se déclare ennemi irréductible de cette réforme

« parce qu'on risquerait de mécontenter deux millions d'électeurs. » Ces parlementaires-là, sont-ils des démocrates ? Ne sont-ils pas plutôt des exploiteurs qui vivent à la faiblesse du peuple et de la maladie de démocratie ?

La deuxième cause, qui compromet gravement l'énergie morale de notre démocratie, c'est l'immoralité. Le vice de plus en plus précoce atteint l'enfant dès l'âge le plus tendre, épuise son cerveau et ses nerfs et fait de lui un être incapable de longs efforts, des puissantes pensées, des résistances tenaces.

Puisqu'il est plus que démontré qu'une démocratie ne peut vivre sans moralité, nous devons réclamer cette moralité chez tous les citoyens et plus particulièrement chez tous les hommes publics.

Actuellement, on ne tient pas compte de la valeur morale des individus qui détiennent le pouvoir ou en exercent une parcelle quelconque. On a grand tort, en raison même de l'exemple qu'ils sont appelés à donner.

C'est avec propos qu'un homme courageux dédiait tout récemment ces fortes paroles aux politiciens et aux fonctionnaires :

« Nul n'est obligé d'entrer dans la vie politique ou dans la carrière administrative : quand on y entre, il faut savoir qu'on assume des responsabilités graves et des obligations sévères. Vous ambitionnez de gouverner le peuple, vous voulez être ses tuteurs, ses conseillers, vous lui devez d'abord le bon exemple. Les vieilles constitutions républicaines demandaient « du labeur et de la vertu ». Du labeur, il y en a parmi nous à profusion ; c'est la vertu qui manque, et il n'y a pas de labeur fécond, utile à la communauté, sans vertu. Le mot a vieilli ; il amuse beaucoup les farceurs de boulevard, notamment les rastaquouères et les intrus qui ont entrepris à forfait de salir notre pays pour le perdre. Ne craignons pas le ridicule dont nous menace ces espèces. Reprenons les mots de notre langue avec les traditions de notre race. Nous voulons aux hommes publics de la vertu : c'est-à-dire qu'ils aient une vie décente, un caractère droit et ferme et un cœur sain. Qu'ils soient irréprochables, ou qu'ils ne se mêlent pas d'administrer le pays. Simple particulier, vous ne prendrez pas comme chauffeur sur votre automobile un homme adonné à l'alcool, vous ne garderez pas comme caissier un homme qui passe ses nuits au jeu ou qui subventionne des danseuses, vous craindriez pour votre peau et pour votre argent. Citoyens, nous devons nous montrer encore plus difficiles avec les gens qui tiennent le gouvernail de ce grand vaisseau : La France, avec les caissiers, les comptables, les commis de cette immense usine, banque, maison de commerce, La France. »

Ces idées commencent à se répandre. Déjà en France, s'annonce un désir de renouveau moral qui est un symptôme d'effort vers la guérison. Le problème moral se pose dans les Eglises, les Ecoles, les Syndicats avec une précision nouvelle. Les hommes religieux s'unissent aux libres penseurs pour rechercher les bases d'un enseignement moral commun.

Il apparaît maitenant à chacun, que la grande tâche de la démocratie, maîtresse aujourd'hui de ses positions et à l'abri des coups de main politiques, est de s'occuper avant tout de l'éducation morale du citoyen.. A tout prix, il faut se hâter de créer des hommes moraux. Notre démocratie malade ne pourra être sauvée que par des « injections intraveineuses d'individualités » qui lui feront un sang plus ardent et plus généreux, en lui créant des réserves inépuisables d'énergie, de vaillance, et en lui infusant des habitudes nouvelles de sentiment, de pensée, de conscience.... une vie nouvelle.

La régénération de la Démocratie dépend donc uniquement de sa rééducation. Que tout citoyen aspire à posséder une conscience claire, juste, morale, et la démocratie, ayant une âme, triomphera de sa crise de croissance et vivra.

« Français, disait Michelet, si votre âme ne fait plus frissonner l'âme des nations, si votre cœur ne fait plus battre le cœur de l'humanité, c'est que vous ne voulez plus être les apôtres de la justice et de la fraternité, c'est que vous ne prononcez plus les saintes paroles qui consolent et qui fortifient, c'est que la France n'est plus l'amie du genre humain, la concitoyenne des peuples, c'est qu'elle n'ouvre plus les mains pour répandre ces semences de la liberté qu'elle jetait dans le monde avec une telle abondance et un geste si souverain que longtemps toute pensée humaine parut française. »

La démocratie française se doit à elle-même de reprendre confiance et d'avoir foi dans sa mission. Son génie de clarté, les ressources de son riche tempérament, l'audace de ses conceptions, l'ampleur de ses rêves, la prédestinent à être le creuset précieux de toutes les expérimentations humaines, et à apporter au monde la solution de tous les problèmes sociaux et religieux dont la recherche tourmente encore les peuples. Qu'aucun citoyen, conscient de sa valeur individuelle, ne perde pas courage.

Après un cruel désastre, il y a près de six siècles, le chroniqueur Froissard écrivait : « Le Royaume de France ne fût onques si déconfit, qu'on n'y trouva toujours bien à qui combattre. » Dans la Démocratie Française il doit en être de même. Que chacun aille aux labours, aux longs et patients efforts, aux se-

mailles printannières, espoirs des moissons de l'été, en répétant fièrement en lui-même, ces paroles de foi de notre barde national Victor Hugo :

> Semons, semons le gland et qu'il soit chêne immense,
> Semons le droit qu'il soit bonheur, gloire et clarté,
> Semons l'homme et qu'il soit peuple, Semons la France,
> Et qu'elle soit l'humanité !

Mais pour que cet acte de foi soit fécond, il est nécessaire que tout citoyen, avant de se mettre à l'oeuvre, commence par se rendre digne de l'oeuvre, et qu'il se persuade bien que pour une Démocratie nouvelle, il faut des hommes nouveaux. Pour devenir lui-même cette puissance nouvelle, il doit arriver à trouver la Source de toutes les énergies spirituelles qui aident l'homme à toujours se surpasser, grâce aux forces éternelles qu'il porte en lui « comme un trésor inépuisable dans un vase d'argile. »

A un homme hésitant, profondément malheureux, parceque incapable de trouver le chemin de la vérité, de la justice, de la joie, qui conduit à cet état de vie parfaite et permanente appelée « le Royaume de Dieu », Jésus-Christ donna un jour cette parole, comme viatique : « Si un homme ne naît de nouveau, il ne peut entrer dans le Royaume de Dieu ». Merveilleuse méthode de vie, par l'incessante réfection de l'individu sur le modèle d'un Idéal vivant, éternel et insurpassé. Que tout démocrate sincère, soucieux des destinées de san pays, la fasse sienne en disant : « Si le citoyen ne naît de nouveau, la Démocratie de liberté, de justice, de fraternité, ne sera pas ! »

P. EBERSOLT

ETUDES DE CONVERSIONS

M. ADOLPHE RETTÉ

Quand on parle de renaissance religieuse en littérature, on entend par là deux choses assez distinctes. Tantôt on songe à ce groupe d'écrivains, romanciers pour la plupart, qui défend les traditions morales, sociales et religieuses de la France, contre le scepticisme, l'anarchie et l'agnosticisme contemporains, tantôt à ces hommes distingués qui se sont rattachés individuellement ces dernières années au catholicisme, pénétrant dans l'Eglise par des portes différentes. Brunetière a franchi le seuil du Vatican, là, il a coulé sa pensée personnelle pour la couler au moule romain, il a proclamé l'irrationnel de la foi. Huysmans y est venu par le chemin mystique de l'art, Verlaine également. M. Péguy y a pénétré par le *porche du mystère de la deuxième vertu*. Le poète danois, M. Johannes Joergensen, a suivi son maître Saint François d'Assise qui l'a conduit dans une chapelle de monastère où la foi croît en séréosité et en beauté comme une plante de serre chaude. M. Retté, lui, a été amené à la Vérité par la contemplation de la nature. Son autobiographie *Du Diable à Dieu* donne peut-être plus d'importance à sa conversion qu'elle ne le mérite en réalité, mais les circonstances dans lesquelles elle s'est produite et les résultats auxquels elle a abouti sont dignes d'intérêt.

Le milieu familial, où il vécut sa première enfance, n'était pas fait pour lui donner la joie de vivre et faire naître en lui un juvénil optimisme. De continuelles discordes, rendaient intenable la vie à la maison paternelle. A douze ans, livré à lui-même, il chercha ailleurs que parmi les humains, ceux qu'il pouvait aimer et qui pouvaient l'aimer. Les confidents de ses douleurs secrètes, les consolateurs de ses tristesses d'enfant furent les arbres de la forêt. Ils devinrent ses amis, et constituèrent pour lui une nombreuse et puissante famille. J'aime à me représenter ce

petit exilé du foyer cherchant protection auprès des arbres séculaires, caressant les troncs rugueux des bouleaux et des chênes, écoutant le bruissement des feuillages, et s'endormant confiant, sur un lit de mousse .La réalité devait froisser ce jeune esprit rêveur. Il reçut, il ne sait à la suite de quelles circonstances, une éducation protestante. Cette pédagogie lui laissa une fâcheuse impression. La suprématie de la Loi sur la Grâce le *dégoûtait.* La *bise calviniste* gerça la surface de son âme, mais n'atteignit pas son cœur. Après son service militaire qu'il avait commencé à dix-huit ans, il se jeta comme tant d'autres, dans le journalisme de bas étage, écrivant des articles soit érotiques, soit antireligieux, inspirés par sa vie privée de débauché et par sa vie publique de révolutionnaire matérialiste.

Un jour, c'était à Fontainebleau, après un meeting socialiste dont il avait été un des principaux orateurs, des ouvriers le questionnèrent sur l'origine de l'homme. Retté ne put répondre que par le *nescio* d'une science sincère. Tandis qu'il exposait l'insollubilité de l'énigme, la possibilité de l'existence de Dieu traversa son esprit comme un éclair. Cette pensée passagère le fit cependant réfléchir. A la réflexion, il comprit la vanité de la science, l'arrogance et l'hypocrisie des savants (des pseudo-savants, aurait-il dû préciser), le mirage du progrès, les erreurs de l'anarchie. Malgré ses illusions perdues, ses rêves anéantis, il n'abandonna pas le parti. Un sentiment généreux l'y retenait : la sympathie pour le peuple, le besoin de fraterniser avec les hommes. Au cours d'une importante réunion socialiste qui avait lieu au théâtre de la Porte-St-Martin, il écouta les discours de « cette joyeuse crapule de Gérault-Richard et de ce bas politicien de Jaurès. » Il supporta calmement la première partie de la séance, mais de plus en plus, les paroles qu'il entendait lui paraissaient fausses et trompeuses. Ecœuré, il sortit avec fracas, sans attendre la fin. Il se rendit le lendemain, à la forêt de Fontainebleau, pour demander conseil à ses frères les arbres. Dans la solitude et le calme silvestres, il prit la décision de chercher ailleurs que dans la politique avancée la voie à suivre, le système acceptable. Il franchit ainsi plusieurs étapes.

Ce fut d'abord, la période païenne, le culte du Grand Pan, la célébration des instincts et des passions, l'adoration de l'Aphrodite captieuse à laquelle le conviait la présence à son foyer d'une femme aux yeux noirs. Créature voluptueuse et cruelle, qui l'avait ensorcelé. Dans cette vallée de péchés, la notion du Divin le poursuit, le remords le tenaille. Il cherche. La raison suffisante de Kant lui paraît « aussi sèche que les tibias de Calvin ». Son

amour de la nature le prédispose au panthéisme. Mais il juge cette doctrine trop diffuse, trop vague et mensongère. Le divin ne peut être dans ce monde, où le fort tue le faible, où la concurrence vitale, le *struffle for life* règne si durement. Il se met à l'étude du Bouddhisme. Cette négation de la réalité le séduisait. Il accepte volontiers que l'univers, ce tourbillon d'apparences décevantes, cesse d'être, mais des raisons morales le tiennent éloigné de cette religion : il est trop esclave de la luxure et de l'orgueil pour obéir aux exigences de l'ascétisme, et la perspective du Nirvâna lui donne le vertige. Cette tempête d'aspirations contradictoires épuisent son esprit. Il éprouva le besoin de se retremper à nouveau dans l'atmosphère de la forêt pacifiante. Ce fut, dans ce décor qui lui était si cher que l'action de la grâce de Celui qu'il appelle constamment le Bon Dieu, commença pour lui. Un matin qu'il se promenait, très mécontent de lui-même, sous la voûte de verdure des arbres, il se mit à lire dans *Divine Comédie*, de Dante, le passage où le poète et Virgile ont quitté les Enfers et où ils entendent les chants d'allégresse des fidèles morts qui se réjouissent parce qu'ils ont l'assurance de la félicité éternelle : « Ploie, ploie les genoux, voilà l'ange de Dieu ». Pendant cette lecture, Retté fut comme ébloui et reçut très nettement l'impression de l'existence de Dieu. Dans la journée, il rencontre un de ses amis, qui cherchait dans la Religion la réponse à ses aspirations insatisfaites. Retté, poussé par la manie de contradiction ou par la fausse honte de révéler ses expériences du matin, débita à son ami, un chapelet de blasphèmes et lui conseilla en conclusion « la confiture opiacée de Renan. »

Dans sa promenade du lendemain, il récapitule la liste des sentiers de l'esprit qu'il a parcourus jusqu'à présent : paganisme, panthéisme, kantisme, bouddhisme. Aucun ne le satisfait à l'analyse. Que lui reste-t-il à faire ? Une voix intérieure, qu'il entendra souvent dans la suite, lui répond : Dieu. Retté hésite, puis il se décide : « Soit, je veux bien aller à Lui. Mais comment m'y prendre ? »

Avec une lucidité, rare dans ces crises où l'homme, ébloui par le vertige métaphysique, se précipite dans l'Inconnu, Retté raisonne avec un sang-froid peu vraisemblable : Depuis qu'il y a des hommes, il y a des religions, aussi variées que les hypothèses de la raison et de la science. Seule, l'Eglise catholique est demeurée immuable à travers les siècles. Des attaques répétées qu'elle a supportées, aucune, pas même celles des Encyclopédistes, ne l'a ébranlée. Les choses humaines changent. L'Eglise n'a pas changé : elle a donc une cause plus qu'humaine, surhumaine, divine. Elle détient la vérité consolatrice et salvatrice. Elle

prouve Dieu (bien étrange chez un incrédule, cette préface de catéchisme romain !)

Dès lors, la certitude de l'existence de Dieu épanouit l'âme de ce chercheur et de son cœur jaillit cette prière : Dieu, assistez-moi, instruisez-moi, éclairez-moi. C'est la première prière qu'il prononce depuis sa quinzième année, et jamais, depuis, prétend-il, l'assurance du Dieu vivant ne l'a quitté.

Ce n'est là que le début de sa conversion. C'est le passage d'une vie misérable à une vie nouvelle. Malgré des périodes de fléchissement, sa foi persiste, mais aussi sa vie de péchés. Le païen moribond cohabite en lui avec le chrétien naissant.

Retté se rend à Paris. La désolation de la ville, la tristesse qui émane de ces énormes agglomérations humaines, les rapports, intermittents il est vrai, qu'il entretient avec les littérateurs médiocres, ses camarades, tout cela maintient son âme dans une atmosphère de spleen et de désespérance. L'idée du suicide l'obsède. Il tombe malade. Il souffre de violents élancements au cœur, de suffocations suivies de vomissements de sang. Le séjour de Paris lui est funeste à tous les points de vue. Il ne résiste pas à l'appel de la forêt, dont le cadre de verdure lui offre un air plus salubre pour son corps et pour son âme. Il choisit Arbonne pour lieu de retraite. Là, au plus profond des bois, sur une hauteur se trouve l'oratoire de Cornebiche, élevé à la Vierge par la piété reconnaissante de deux époux. Un sentier, effacé par l'envahisement de la végétation, y conduit. C'est devant cette statue de la Mère de Jésus, que Retté se demande : Que faire ? La voix intérieure qu'il a déjà entendue, lui dit : Va voir un prêtre et entre dans l'Eglise. Un sentiment d'orgueil le retient. Il ne veut pas abdiquer sa liberté de penser, ni accepter sans examen les affirmations que d'autres ont scellées du sceau de la vérité. L'étude du catholicisme est bien loin de la charmer, et il répugne à se mettre entre les mains d'un prêtre. Dans les colloques intérieurs dont il est l'objet, il discerne trois voix : celle de l'ange, celle du démon, et la sienne propre. Son libre arbitre lui permet de choisir entre elles. Il a la pleine conscience que l'avenir de son âme dépend du parti qu'il prendra. Un de ses amis lui écrit des lettres encourageantes : « Gardez-vous par-dessus tout, de croire que par vos seules et propres forces, vous pouvez être sauvés, que par votre seule intelligence, vous êtes capable de faire la lumière en vous. Ce sont là des présomptions de protestant. Ce ne sont que des pensées d'orgueil inspirées par l'esprit du mal. »

Le calme de la forêt, la solennité du lieu l'invitent au recueillement, à la prière. Il veut dire le *Pater*. C'est en vain. Sa mémoire

infidèle a oublié cette oraison, et ses lèvres ne savent plus murmurer les saintes paroles.

Ici commence réellement la crise de la conversion. Longtemps préparée, elle va se précipiter. Elle se manifeste d'abord par des réformes morales. Il rompt avec la charmeuse aux yeux noirs ; il brise sa plume ordurière. Ses péchés l'obsèdent ; sa conscience déborde de remords. Une nuit, Jésus lui apparaît, et à cette hallucination visuelle, s'ajoute une hallucination auditive. Une voix lui dit : Dieu est là. Nuit de prières et d'extase où il voit Dieu face à face. C'est un miracle accompli par la Vierge. Elle a intercédé pour lui auprès de la glorieuse Trinité. Et le lendemain, à l'aube, il se rend à l'oratoire de Notre-Dame-de-la-Grâce, en pélerinage d'adoration et de reconnaissance.

Il retourne à Paris. Il y recevra la consécration de sa conversion. C'est le cœur fermé, attristé par une promenade désespérante à travers la ville, qu'il se rend auprès d'un vicaire de St-Sulpice sur la recommandation de son ami François Coppée. Et voici à peu près le langage que lui tient l'eclésiastique : Remerciez la Vierge, apprenez les actes de foi, d'espérance et de charité, récitez le Pater, la salutation évangélique, le symbole des apôtres, ne vous lassez pas de répéter le signe de la croix, qui est en abrégé la profession de foi de l'Eglise catholique...

Et Retté, le révolté, l'orgueilleux, le violent, d'autrefois, devient un enfant, soumis humble et doux, entre les mains de son maître spirituel. Il étudie le catéchisme, dont la lecture fait pousser en lui les racines de la foi. Admis à la confession, il reçoit l'absolution de ses péchés et l'autorisation de communier. Et maintenant que l'Eglise l'a reçu dans son sein, il est sauvé ; il possède la vérité, il a trouvé la paix. Il demeurera dans ce calme du cœur et de l'esprit tant qu'il restera fidèle aux ordres de l'Eglise, à ses préceptes et à ses rites. Et cette conversion, à qui la doit-elle avant tout, sinon à la Vierge qui l'a soutenu au cours de sa crise ?

C'est le coeur débordant de reconnaissance envers elle que tous les matins, à la messe de sept heures, il se rend à Notre-Dame pour réciter une dizaine, puis causer paisiblement avec la « Bonne Dame ». Mais les prières d'adoration, même fréquentes, sont insuffisantes, il faut un acte. Retté entreprend un voyage à Lourdes. Il est inutile de le suivre, pélerin enthousiaste, en route vers une des dernières citadelles du catholicisme contemporain. Son premier ouvrage permet de le juger.

Dans une autobiographie, il faut chercher avant tout à peser le degré de sincérité de l'auteur. Quelques-uns se déprécient volontairement. Ils se glorifient de leurs vices, se font un pié-

destal de leurs méfaits. D'autres veulent s'embellir à tout prix, ils se fardent pour plaire au monde. Il en est qui, tout en se racontant eux-mêmes, cherchent à prouver une thèse. Retté est du nombre. Je me refuse à voir dans *Du Diable à Dieu*, uniquement le simple récit d'une conversion. Il y a autre chose, dans ce livre : une apologie du catholicisme, voulue de l'auteur. Oh ! je suis persuadé que les mobiles qui ont présidé à ce dessein, sont très respectables : reconnaissance envers l'Eglise, hommage à la Vierge qui l'a sauvé, désir d'amener des lecteurs à la lumière. Cette préoccupation très louable en soi, a pu, cependant, ça et là dénaturer les faits. Cette ouvrage est incontestablement de caractère — je ne dis pas d'inspiration — très catholique. Il tend à prouver que l'Eglise seule, détient la vérité, et que tout ce qui est catholique porte en quelque sorte le sceau du Vrai. Les divers éléments qui ont favorisé son acheminement vers l'Eglise, sont aux yeux de beaucoup de chercheurs sincères, des obstacles à la conversion, et même à la compréhension du catholicisme. Je ne crois pas que la sincère confession de Retté suffise à changer le caractère de ces pierres de scandale, mais son effort est méritoire. Au reste, il a écrit son volume avec l'espoir qu'il lui en serait tenu compte au ciel pour la rémission de ses erreurs et de ses fautes.

A l'époque de ce qu'on peut appeler sa pré-conversion, examinez avec quelle logique de scolastique moyen-âgeux il établit la hiérarchie des diverses solutions métaphysiques apportées par les hommes aux préoccupations de l'esprit : paganisme, kantisme, panthéisme, bouddhisme et en marge, pour ainsi dire de cette liste, comme élément négligeable, le protestantisme, d'ailleurs fort grossièrement malmené. Il est peu d'exemples d'une pareille logique chez un esprit angoissé et chercheur, comme était celui de Retté, et en un pareil moment. Dans cette succession de théories, qui aboutit à la primauté du catholicisme, il y a quelque chose de factice.

Relisez les pages, où Retté fait intervenir un prêtre, et vous verrez qu'il apparaît toujours à un moment ou le poète (Retté nous rappelle souvent qu'il est poète), traverse une crise de découragement. Les paroles de l'ecclésiastique, sa présence seule, suffisent à lui donner de l'espoir, à apaiser ses tourments. N'est-ce pas là une manière un peu naïve de prouver l'efficacité sacerdotale du clergé romain ?

Ecoutez l'enseignement du prêtre. Quel breuvage salutaire va-t-il lui offrir à cette âme qui a soif de pardon et de certitude ? Peu de chose, en somme : un hommage à la Vierge, une série de prières à réciter, un geste à faire, geste très beau il est vrai,

mais qui ne tarde pas, comme les oraisons indiquées, à devenir une routine. Est-ce là tout l'enseignement de ce prêtre ? Peut-être a-t-il dit autre chose, mais Retté n'a retenu que cela, du moins ne transcrit-il pas autre chose, à dessein probablement. C'est donc un esprit bien superficiel, ou une âme très peu exigeante, penserez-vous ? Pas nécessairement ; mais le néophyte ne veut attribuer le mérite de sa conversion qu'aux actes catholiques. C'est particulièrement visible, quand il parle de la valeur des sacrements. « Sainte Eucharistie, qu'ils sont à plaindre, les ignorants et les égarés qui méconnaissent vos vertus. Pour moi, je sais que vous êtes la source de tout bien, la fontaine d'espoir et d'énergie, où l'âme puise le réconfort et la joie. »

Et surtout, comment ne pas voir dans ce livre, une apologie du culte de la Vierge. Dans cette adoration de la mère de Jésus s'étale un sensualisme mystique. « Quand on souffre du corps ou de l'esprit, il est si consolant de poser son front fiévreux sur ses genoux et de l'implorer pour qu'elle vous soulage. Alors on sent ses mains vous caresser l'âme. »

Peut-on lire sans un certain malaise intérieur, des prières comme celle-ci, adressée à la *douce reine des anges* : « Marie, Toi, Vie éternelle, ambroisie céleste, Rose mystique, imprègne de tes parfums, ce jardin envahi par les orties : notre âme. »

Marie est au centre de la religion de Retté. Elle l'occupe presque tout entière. Elle a été l'instrument de sa conversion, elle demeure l'objet de son adoration.

Un changement moral s'est opéré dans cet homme, assurément : la volonté a dominé le sens, il y a là une victoire intérieure, un triomphe de l'esprit sur la chair. Il faut admettre aussi une conversion religieuse, puisque l'Eglise a reçu dans ses bras cet homme désespéré et repentant. Il a obéi à ses exigences, il accomplit avec un sentiment sincère et profond ses devoirs de catholique.

Voilà donc un homme qui se dit chrétien. Cependant, dans sa conversion, Jésus ne joue aucun rôle, il n'apparaît qu'une fois, dans un rêve, vague fantôme. Son enseignement est passé sous silence. L'Evangile est ignoré. Retté ne semble pas avoir senti la présence d'un Dieu personnel et vivant. Il ne paraît pas éprouver cette préoccupation angoissante, d'avancer, de progresser dans la foi, ce besoin si naturel pourtant, de progrès spirituel. Il se sent guidé par la grâce du Bon Dieu, mais c'est la Vierge surtout qui est la grande salvatrice de son âme. Retté a été attiré au catholicisme par une de ses manifestations les plus païennes : l'adoration d'une femme auréolée de vertus surnaturelles.

Le culte de Marie a développé le sensualisme mystique qui

trouve dans l'Eglise tant d'occasions déjà de s'épanouir. Le livre de Retté montre bien le catholicisme tel qu'il est : l'Eglise s'est substituée à l'Evangile, l'enseignement du prêtre à celui de Jésus, la charte de l''humanité nouvelle ce n'est pas le Sermon sur la Montagne, ni les paraboles, non, c'est le catéchisme, c'est l'automatique récitation du chapelet, c'est ce geste qui trace mécaniquement la Croix...

Voilà ce qui régénère les individus. Voilà ce qui sauve les perdus.... Il suffit de recevoir les sacrements ; ils opèrent magiquement, et procurent la paix et le calme désirés. Mystérieuse puissance du catholicisme ! Quelle force attractive possède-t-il donc pour satisfaire ainsi ceux qui viennent à lui, et y trouvent ce qu'ils ont cherché ?

Retté est catholique, assurément. Est-il chrétien, réellement chrétien ! Je n'ose l'affirmer.

Géo Bergner

PENSÉES D'AUTOMNE

Lettre d'un paroissien à son pasteur.

Un pasteur a reçu et communique à la *Revue chrétienne* la lettre ci-dessous. Elle nous paraît trop belle dans sa spontanéité pour n'être pas appréciée de nos lecteurs.

Mon cher ami,

Ce matin encore, en vous entendant, j'ai éprouvé, avec une extrême intensité d'impression, le sentiment de cette frappante concordance, de cette sorte d'harmonie préétablie, qu'il y a entre vos idées, vos préoccupations du moment, votre vie morale et les miennes. Depuis la rentrée, et même pendant les semaines qui l'ont précédée immédiatement, j'ai été assiégé de ces mêmes idées que vous nous avez développées avec tant de justesse et d'élévation: Pourrons-nous suffire au nouveau bail laborieux, au nouvel effort que le devoir demande de nous ? Notre tache ne sera-t-elle pas compliquée de nécessités nouvelles ? Les dures épreuves par lesquelles nous sommes passés ne seront-elles pas suivies d'épreuves plus graves encore et plus disproportionnées à nos forces ? En cette heure mélancolique où nous reprenons tout le fardeau de nos responsabilités où la nature elle-même revêt un aspect plus grave et plus triste, notre intelligence et notre imagination nous font entrevoir des périls multiples et inéluctables.

Un seul sentiment peut nous rendre la paix : celui de notre humilité obligatoire. Il y a de l'orgueil à essayer d'entrevoir les malheurs de trop loin, un orgueil qui néglige de compter dans nos prévisions ce facteur qui est Dieu.

Lui seul, il tient l'avenir dans sa main ; il nous taille chaque jour une tâche qui dépasserait notre courage si nous la surchargions des obligations possibles de demain ; mais dont nous pouvons nous acquitter, si nous nous bornons à la préoccupation de notre journée et si nous réservons les efforts à venir pour les forces que le Seigneur Dieu nous donnera encore.

Et puis il y a la perspective de la mort : je ne suis pas de ceux qui croient qu'elle nous donnera le repos complet et définitif mais elle mettra fin évidemment à bien des préoccupations et des responsabilités devenues trop poignantes. Je suppose qu'elle sera pour nous un congé plus réparateur que les autres.

Enfin, au fond de tout cela, il y a la consolation souveraine, le sentiment de la présence de Dieu : nous sommes entourés d'ombre, mais dans cette ombre, nous sentons une main qui nous soutient et s'il faut nous relève.

Tout ceci pour vous dire le plaisir que j'ai eu à vous entendre et l'édification que j'ai trouvé ce matin. Cela me manquait depuis deux mois. C'est là une des choses les plus capables de me consoler de mon retour à Paris ; il faut y joindre la pensée que je pourrai bientôt reprendre directement et plus personnellement contact avec vous.

En somme, malgré bien des soucis graves et divers qui m'ont poursuivi, ces dernières vacances sont parmi celles dont je garderai un bon souvenir : à B., il ne nous a manqué qu'un ciel moins morose ; à A., nous avons rencontré presque tous les enchantements de la nature. Pourtant, je dois reconnaître que l'Oberland bernois, où nous avons plusieurs fois passé nos vacances, a un charme plus austère et plus pénétrant que les Pyrénées. Je me rappelle avoir éprouvé sur la Grœbern Alp, dont l'étroite arête sépare le lac de Thoune du Suldthal, une impression profondément religieuse que je n'ai jamais retrouvée complètement cette année. Suivant qu'on se tourne à gauche ou à droite, on y découvre soit cette délicieuse nappe du lac qui relie Thoune à Interlaken, les vergers, les prairies et

les charmants villages qui la bordent, ou les gorges désertes et solennelles qui dominent les pentes âpres et rigides du Morgenberg, des Schwalmern et du Dreispitz et, par dessus les glaciers de la Blumisalp. Et des deux côtés le spectacle est si grand qu'on a naturellement sur les lèvres les paroles du cantique « Nous chanterons Seigneur tes œuvres magnifiques. » Les Pyrénées sont moins nobles, mais infiniment gracieuses, vertes et remplies d'eaux murmurantes...

CHARLOTTE

UNE IDYLLE PENDANT LES GUERRES DE NAPOLÉON

1806-1814

(suite)

Ensuite, Chabrier lui donne les instructions les plus minutieuses sur l'époque et le mode de son voyage à Madrid. Elle partira de Paris le 10 ou 12 août, devra s'arrêter à Bayonne, dans une maison qu'il lui désignera ; là, elle attendra un nouvel avis, car il serait possible, pour éviter à sa femme de passer au milieu des troupes, qu'il obtint une permission de huit jours pour Bayonne.

« Je te conseille, lui écrit-il, de prendre la première ou la se-
« conde place de la diligence, afin d'avoir un coin de la voitu-
« ture. Ta bonne prendrait la troisième et serait à côté de toi.
« L'enfant serait sur elle, à droite, entre vous deux.

« A table, tu prendras quelques friandises pour amuser Egerie
« dans la voiture. Pour la conduite à tenir dans les diligences,
« la meilleure est de ne jamais rien dire, et de ne se confier à
« personne. Souvent ces voitures sont le rendez-vous des filou-
« teries et des intrigues amoureuses. Une honnête femme est
« bientôt respectée, dès quelle en donne la preuve par son si-
« lence et sa circonspection à accepter les honnêtetés, qu'on lui
« fait souvent pour mieux la tromper. »

Si Chabrier ne peut quitter Madrid pour aller au-devant de sa femme, il enverra un officier sous ses ordres, Monsieur Bénédetti, qui doit aller chercher sa femme à Bayonne, et Charlotte ira de concert avec eux.

L'épouse de cet officier, écrit Chabrier, est italienne, jeune,
« et dit-on jolie, mais un peu légère et facile. Au reste, avec de
« l'honnêteté et sans confidences de ta part, elle te verra avec

« plaisir et même avec considération, sachant que tu es l'épouse « du chef de son mari.

« De Bayonne, si tu viens ici, tu donneras une place dans la « voiture à cette jeune femme, et la bonne se mettra sur le siège. « En cas de pluie, tu lui donneras la capote de drap. La petite « Egérie sera au milieu de vous. Vous vous enfermerez de la « manière que tu sais si la pluie venait à tomber. Madame Bé- « nédetti sera ta compagne et vous dormirez autant que possible « ensemble ; bien entendu que Monsieur l'officier ne sera pas au « milieu. C'est lui qui sera chargé des approvisionnements néces- « saires pour la traversée de l'Espagne Si les montées dans la « montagne étaient trop raides, tu diras à la jeune dame et à la « bonne de descendre, afin d'éviter un malheur, si les mules re- « fusaient de tirer. Tu ne porteras dans la voiture qu'un sac de « nuit ; pour tes chaînes en or, et des diamants tu pourras en « faire une ceinture que tu porteras autour de ton corps par des- « sous. »

Enfin, Chabrier désigne à sa femme les effets qu'elle devra emporter :

« Tu te feras six à huit paires de souliers blancs. Je pense que « les souliers assortis à tes bas couleur de chair seront encore « conservés ; ils feraient partie de ta pacotille. Il t'en faut quatre « paires de peau noire, que tu mettras aux pieds pour le voyage, « et un habit qui ne craint pas le sale de la voiture. Dans ton sac, « tu mettras un habit et un châle de rechange. Dans le fond de la « malle, tu mettras les plus jolis duos italiens, point de livres, « et peu de musique, afin de te voir comme militaire : peu d'ef- « fets, et toujours prête à partir. Voilà comment je désire que tu « voyages.

« Il n'y aura pas de mal à porter ta capote de velours noir ; ici, « en Espagne, il fait le jour, des chaleurs étouffantes et un froid « du diable vers le soir. Pour les fleurs, tu pourrais les mettre « dans ta boîte à chapeaux, qui sera mise sur l'impériale de la « diligence, recouverte d'une toile cirée.

« Les effets d'Egérie consisteront en peu de choses, en mousse- « line ou en percale, ensuite, de petits brodequins jaunes ou « rouges dans la même malle.

« Je t'avais dit d'acheter deux habits à la mode en soie, peut- « être qu'un seul te suffira ; tu le feras faire ici par une Espa- « gnole ; les mantilles en tulle noir ou blanc brodées, il vaut « mieux les acheter ici, attendu que le costume exige qu'on voie « comment on met cette mantille sur la tête. Il sera bon d'avoir « une petite bouteille empaillée, pour y mettre de l'eau fraîche « quand Egérie voudra boire dans la diligence. »

Et Chabrier termine par une leçon d'orthographe bien amusante :

« Tu pourras écrire à mon oncle Bondon, que tu viens en « Espagne, qu'il veuille en prévenir mon père. Tu le féliciteras « de l'accouchement de son épouse, en lui écrivant une lettre ai- « mable. Ne fais pas de faute d'orthographe, autant que possible « et surtout, conserve du commencement de la phrase jusqu'à la « fin, le même temps de verbe. Par exemple, au passé : Lolotte « m'aimait plus qu'elle ne m'aime, elle croyait, sans le moindre « doute, tout ce qu'Auguste lui disait, et se faisait un devoir de « ne pas contrarier ses projets. Au présent : Lolotte m'aime peut- « être encore, elle commence à revenir de son erreur, et il sem- « ble qu'elle suit sans la moindre contrainte les volontés d'Au- « guste. Au futur : Lolotte m'aimera-t-elle toujours ? Croira-t- « elle aux conseils de son mari ? Se convaincra-t-elle enfin, « qu'elle est la femme la plus heureuse du côté de son époux»(1).

Ce voyage de Charlotte en Espagne, tant désiré par elle et préparé avec tant de soins par son mari n'eut pas lieu. Chabrier se rendit à Paris par ordre du roi d'Espagne, afin de se concerter avec le général Samson, Chef du dépôt de la Guerre sur les suites à donner aux travaux de son bureau topographique. Il eut la satisfaction de voir apprécier à sa juste valeur les documents qu'il apportait (2).

Les deux époux amoureux passèrent ensemble à Paris, les mois de septembre et d'octobre. Par la même raison que lors de leur premier séjour, nous ne savons rien de celui-ci.

Chabrier, dans une lettre lors de son séjour en Espagne, fait allusion aux dépenses du voyage qui, rien que de Paris à Bordeaux, lui a pris quatre nuits et sept jours ,et coûté 179 francs. Cette dernière ville lui a d'ailleurs fait une triste impression.

La misère se fait entrevoir dans cette grande ville, les habitants ne vivent que par le commerce, et le commerce est anéanti. Les propriétaires sont écrasés d'impôts et les produits en vins et grains ne se vendent pas ; beaucoup de fort belles maisons ne se vendent, ne se louent pas volontiers à Bordeaux. L'image de la pauvreté au milieu d'une si belle ville rend les habitants fort tristes et souvent désagréables (3).

*
* *

(1) Lettres de Madrid, 6 juillet et 14 août 1809.
(2) V. Colonel Berthaut ; *Les Ingénieurs géographes militaires*, Paris, 1902, 2 vol.
(3) Lettre de Bordeaux, 14 novembre 1809.

CHAPITRE VI

Suite et fin de la campagne d'Espagne. — Les procès et la victoire de Charlotte. — Retour de Chabrier a Paris (14 Novembre 1809, 15 Novembre 1811)

Auguste et Charlotte allaient être de nouveau séparés pour deux ans, mais l'affection qui les unissait n'était en rien diminuée ; Egérie était le trait d'union vivant entre les deux époux. Chabrier avait loué pour sa femme un appartement à l'Hôtel de Mayence, à cinq minutes du Jardin des Tuileries qui offrait pour sa fillette une promenade salubre et agréable.

« Sans doute, écrit-il, tu es dans ton nouveau logement. Y es-tu bien à ton goût, dis-moi si l'on ne t'a rien perdu en route, ni même volé ?

« Je t'en prie, fais bien condamner les portes de ton appartement, afin qu'il ne t'arrive pas de malheur. Sois prudente en tout, et ne rentre pas trop tard chez toi. Que tout y soit propre et avec ordre. Mais je t'en supplie, nourris-toi bien pour devenir un peu grasse ; n'aie pas froid chez toi, va promener souvent aux Tuileries avec notre divine Egérie. O charmante enfant, tu as laissé dans ma mémoire un souvenir ineffaçable! Parle-t-elle de son papa ? S'en souvient-elle souvent ou quelque fois ? »

Puis Chabrier exprime l'espoir d'un nouvel enfant :

« Oui, bonne Charlotte, je crains de ne pas aimer autant le nouvel enfant. Egérie est tout pour moi. Dis-moi, mon amie, si tu sens les symptômes d'une grossesse ? Je vais m'occuper des noms qu'il portera. Propose-moi des noms de garçons et des noms de filles. Iris est masculin ; Fulvie, Hersilie, Félicie, sont assez jolis pour une sœur de notre Egérie. »

D'autre part, il recommande à sa femme de tenir un répertoire de ses dépenses et de ses recettes et de suivre avc soin la question de leurs finances.

« Rappelle-toi, lui dit-il, en terminant, que l'ordre que tu mettras dans nos affaires d'intérêt te fera estimer, autant que je t'aime pour tes vertus et ton amour. J'exige cela de toi (1). »

Charlotte devait faire honneur à cette dernière recommandation, elle sut se débrouiller au milieu de plusieurs affaires épineuses.

Nous n'avons pas, malheureusement, de lettres de Chabrier, pendant l'hiver de 1809 à 1810.

(1) Lettre de Bordeaux, 14 novembre 1809.

Dans sa lettre numéro 20, datée de Madrid, il écrit à sa femme:

« Je pars demain pour l'Andalousie, suivi de tous nos officiers, « et notre escorte est forte.

« Sa M. le Roi d'Espagne (Joseph Bonaparte) m'a mandé l'or- « dre de me rendre sur le champ à Grenade et de là, près de « Cadix. Tranquillise-toi, ma santé est bonne, et, quoique en- « nuyé du voyage, je ferai celui-ci avec plaisir pour terminer « l'ouvrage que j'ai commencé il y a quelque temps sous le titre « — de l'Itinéraire militaire de la Péninsule. » (1).

Dans cette même lettre, il se plaint d'un soi-disant ami, à qui il avait confié certains intérêts et qui l'avait fourvoyé, et il ajoute :

« Je connais ces soi-disant amis ; si demain, je me trouvais « dans le malheur, aucun d'eux ne m'obligerait. Je veux me « créer une petite république : une épouse bonne, charmante, « aimable, un ou deux enfants bons et bien élevés ; peu d'amis « mais bien choisis, ni trop riches ni trop pauvres. Les premiers « croient nous faire de l'honneur, les seconds deviennent jaloux « de notre aisance et par conséquent, des ennemis masqués. »

Il la met en garde contre son père, Jean Chabrier, qu'il dit intéressé et par contre, fait l'éloge de sa belle-mère Bœrriès, qui a un cœur excellent,, mais aime sa liberté et ses plaisirs, sans quoi, ce serait un bonheur de l'avoir à la tête de sa maison. (2).

Son absence se prolongeant en Espagne, Chabrier avait autorisé sa femme à inviter chez elle sa mère et son frère Louis Bœrriès, qui n'avaient jamais vu Paris. Ils étaient auprès de Charlotte et lui tenaient bonne compagnie, lorsqu'elle lui écrivit cette lettre où elle lui donne des nouvelles : la petite Egérie — elle avait 3 ans ½ — « étudie avec grand zèle l'histoire natu- « relle. J'ai trouvé dans la grande malle, quatre cents dessins « de l'histoire naturelle de Buffon, que je lui montre et qui lui « font passer les longues soirées agréablement. Elle s'impatien- « te beaucoup de ne point te voir arriver. Elle dit au moins dix « fois par jour : Il ne vient pas papa ? Ah mon Dieu ! il est bien « longtemps papa ! » (3)

Dans la lettre suivante, Charlotte dit à son mari de ne plus lui parler de son retour, parce que tant de fois elle a été trompée dans son attente !

« Tout ce que je veux savoir, c'est que tu vas bien, et que tu « n'oublies pas ton Egérie. Tu fais très bien de lire la Bible pour

(1) Cet ouvrage en deux volumes, a été offert par moi au Musée d'histoire de l'Armée, aux Invalides.

(2) Lettre de Madrid, 5 avril 1810.

(3) Lettre de Charlotte, Paris, 13 novembre 1810.

« tuer le temps, mais je t'en prie, ne me compare pas à Madame « Rébecca, qui ne s'est jamais trouvée dans ma position et qui, « en pareil cas aurait peut-être moins fait que Madame Char- « lôtte. Ne me parle pas d'amour, ces mots s'évaporent en tra- « versant six cents lieues ! (1)

En effet, la position de Madame Chabrier à Paris, n'était pas commode ; elle avait sur les bras deux ou trois litiges sans doute, à cause de créances sur hypothèques peu sûres.

« Notre affaire Robert, écrit-elle à son mari, n'est pas termi- « née. Je me suis décidée à aller en appel, et j'ai chargé un très « bon avocat, qui la gagnera, si elle est gagnable. Mais tout cela « est fort loin ; la plaidoirie ne sera terminée qu'au mois de « mars. Quant à Madame Thélier, je lui ai fait faire comman- « dement de me rembourser de suite, sinon, je ferai vendre la « maison par voie de justice. » (2).

Huit jours après, elle lui écrit :

« J'ai reçu ta lettre de Xérès du premier octobre. Je vois que « tu t'éloignes toujours plus et que ton retour devient plus dif- « ficile. Je ne demanderai donc pas au Général (3) de remplir sa « promesse de te remplacer avant que tu ne m'y aies autorisée. « Le Colonel Jacotin, que j'ai vu il y a quelques jours, ma de- « mandé de tes nouvelles, et surtout si tu ne m'avais rien dit « au sujet de la demande de tes états de service, que le chef du « personnel au Ministère aurait faite au dépôt des cartes...

« Je vais quelque fois d'ennui au spectacle, avec Madame Ja- « cotin, surtout aux Italiens, qui m'enchantent toujours plus ; « j'ai besoin de cette distraction, pour me préserver des idées « plus dangereuses, et plusieurs jours après je fredonne les airs « que j'ai entendus. Je m'étourdis, pour ne pas penser ni au « passé, encore moins au présent et au triste avenir !

Puis, elle revint au procès :

« Notre fameuse affaire s'entame de nouveau. J'ai changé d'a- « vocats et d'avoués, parce que j'avais affaire à des affamés. Les « frais de la première plaidoirie pourront se monter à quinze ou « dix-huit cents francs, qui seront tout à ma charge, si je ne ga- « gne point à l'appel.

« Pour celui-ci je ne citerai que deux personnes qui représente- « ront la masse des créanciers. »

Madame Chabrier a placé onze mille francs en rente sur l'Etat et s'occupe de trouver un placement sur immeubles.

(1) Lettre de Charlotte, Paris, 24 novembre 1810.

(2) Lettre de Charlotte, 24 novembre 1810.

(3) Il s'agit du général Samson, chef du Service Géographique au Ministère de la Guerre.

« On m'a dit qu'on pourrait placer aux environs de Paris, « bien, à quatre pour cent. On m'a promis de m'enseigner une « bonne affaire, et j'ai grande envie, sans attendre ton retour, « trop incertain, de lui demander, dès à présent, une propriété « en terres, au prix de soixante mille francs à peu près, à quin- « ze ou vingt lieues de Paris. J'aurais mieux aimé l'avoir dans « ta patrie, parce que ton père y aurait veillé en notre absence, « mais tu parais avoir renoncé à ce pays-là. Je n'achèterai que si « je trouve une bonne affaire ou du moins que je puisse espérer « mon argent en la revendant, car, comme je ne ferai cette ac- « quisition que pour placer avec sûreté un fonds pour notre en- « fant, et non comme le séjour où nous nous fixerions, n'im- « porte l'endroit.

« Tu seras alors tranquille à tout événement et poursuivras « ta carrière, jusqu'au moment où tu voudras te donner le repos. « Je voudrais bien savoir, sous deux mois et demi, quelque cho- « se de décidé sur ton retour. Monsieur Bastide amènera à cette « époque son épouse à Hanovre et veut bien me donner une pla- « ce dans sa voiture ; jamais je ne trouverai meilleure occa- « sion ». (1)

Neuf jours après, Charlotte informe son mari que Monsieur Anquetil lui propose Me Tripier, très honnête et éloquent avocat, qu'elle a choisi pour plaider son procès en appel, afin d'être juge, c'est-à-dire arbitre entre elle et lui, régler les prétentions qu'elle croirait devoir former à son égard.

« En effet, dit-elle, j'ai eu affaire à des voleurs que je tiens « de la main du fameux A... Je suis dans un grand embarras ; « je n'ai que moi seul pour conseil, car l'autre ne peut m'en « donner que pour couvrir ses torts. Je ne sais quel parti prendre « et je suis très inquiète. Ta présence serait le plus grand bon- « heur qui pût arriver dans ces conjonctures. Il m'est impossi- « ble de débrouiller toutes ces affaires. On me promet que celle « de Robert sera terminée dans trois mois. C'est M. Seguier, « Président de Chambre à la Cour d'Appel, qui jugera. Pour « celle de Madame Thélier, je dois revoir cette dame dans une « dizaine de jours et elle me dira alors si elle a espoir de vendre « ou non sa maison (2) ».

Le 12 mars 1811, Madame Chabrier accuse réception à son mari des lettres du 16 et du 20 janvier, datées d'un camp (3) :

(1) Lettre de Charlotte, 2 décembre 1810.

(2) Cette maison était sise rue du Cherche-Midi.

(3) Chabrier était parti en novembre-décembre 1810 avec l'état-major du maréchal Soult, pour la campagne d'Estramadure. Il avait pris part au siège de Badajoz et autres opérations militaires, et ne rentra à Séville qu'en mars 1811 (voir *Colonel Berthaut*, ouvrage cité).

« En voyant, dit-elle, que tu es couché à la belle étoile et souf-
« frant de rhumatismes, je n'ai pu m'empêcher de te faire des
« reproches d'exposer si légèrement ta santé.

« Cependant, tu devrais te rappeler plus souvent ta petite
« Egérie, pour avoir plus soin de ta personne. Je t'en prie, mon
« cher Auguste, sois du moins en cela aimable pour ton amie.

« J'ai eu le plaisir de voir hier, assez longtemps, M. Lau-
« bert (1), qui est ici depuis quinze jours. Il m'a beaucoup vanté
« ton adresse à organiser de belles fêtes à Séville et même, ce
« que je n'aurais pas cru, ton talent à faire des programmes,
« qui produisent un effet merveilleux. Il était fort étonné que
« tu ne m'eusses point envoyé ce programme ; j'espère que tu
« m'en dédommageras par le premier paquet que tu enverras
« au dépôt ».

Un peu plus loin, elle revient à ses procès :

« M.Tripier, que je crois de jour en jour davantage un honnête
« homme, m'a dit franchement qu'il ne pouvait absolument
« pas juger entre M. Anquetil et moi, que sans doute la chose
« était fort délicate pour ce dernier, mais que nous ne pour-
« rions trouver des preuves suffisantes pour le convaincre de
« mauvaise foi... Il n'y a donc maintenant qu'à attendre tran-
« quillement le résultat de l'affaire pour après, prendre notre
« parti. M. Tripier a désiré que je restasse à Paris jusquà la fin
« de l'appel, pour voir moi-même les juges. Je pense que dans
« un mois à six semaines ce sera terminé (2) ».

La surveillance de ses affaires ne faisait pas oublier à cette jeune femme de ving-quatre ans, le souci de l'avancement de son mari ; elle multipliait ses démarches auprès du Chef du Dépôt des cartes au Ministère de la Guerre.

« Je te disais dans mes autres lettres, écrit-elle, que la de-
« mande paternelle du méréchal Soult était arrivée à Paris ; que
« le prince Berthier a fait demander tes états de service, et
« qu'il ne faut plus qu'engager tes hauts protecteurs à dire un
« mot à ce dernier, ou bien une lettre énergique du maréchal
« Soult, pour te faire sortir des cartons. Ta petite Egérie t'attend
« avec une grande impatience ; l'espérance de ton retour lui fait
« même faire quelques progrès dans sa langue natale. Je ne

(1) M. Laubert, pharmacien et chimiste éminent, avait joué un rôle capital dans la République de Naples ; plus tard, attaché à l'état-major du général Championnet, il lui avait offert de contrefaire le miracle Saint-Janvier à Naples ; il était devenu pharmacien-major de l'armée Sa famille était amie de M. et Mme Chabrier

(2) Lettre du 12 mars 1811.

« doute point qu'à ton retour elle ne soit aussi savante que son « papa en Français ».

Et dans son post-scriptum du 19 mars elle ajoute :

« Ma lettre est restée dans un secrétaire jusqu'à aujourd'hui, « parce que ton oncle, qui voulait y mettre un mot, n'était pas « venu. J'ai été agréablement surprise de son arrivée ; c'est un « bon oncle et qui paraît t'aimer beaucoup, si j'en juge par l'a- « mitié qu'il me témoigne ».

En effet, cette même lettre renfermait une page de M. Bondon, d'Avignon, ingénieur des ponts et chaussées :

« Je m'étais annoncé, écrit-il à Chabrier, comme étant l'ami « de son oncle Bondon, de la part de qui je fis à ta femme des « compliments ; mais je ne soutiens pas longtemps mon rôle, « le masque tomba et je restai à découvert. Ce ne fut alors que « bras dessus, bras dessous et embrassades !

« Tu es un heureux coquin de t'être donné une épouse char- « mante, tu n'as rien exagéré en me faisant son portrait.

« J'ai eu aussi le plaisir d'embrasser sa fille, qui est la tienne, « car elle te ressemble beaucoup, mais en bien (1) ».

Dans une lettre du 27 avril 1811, Chabrier compte à sa femme l'entrevue qu'il a eue avec le maréchal Soult, duc de Dalmatie, et qui explique la lettre paternelle à son sujet, à laquelle avait fait allusion Charlotte. Dans une lettre au dit maréchal, Chabrier s'était plaint que Soult, dans son rapport au Ministère de la Guerre (Berthier), sur l'expédition d'Estramadour, il eût passé sous silence les services rendus par le corps des Ingénieurs géographes, qui avaient pris part à la campagne et même été dans les tranchées, quoique ce service fut étranger à leurs fonctions. Il avait fini par ces mots :

« Monsieur le Maréchal, vous me connaissez depuis onze ans... « Vous m'avez promis trois choses : m'envoyer à Paris, obtenir « pour moi le grade de colonel et me mettre à même de réparer « un peu ma mince fortune ; mais je ne réclame rien de tout ce- « la. Je vous prie seulement, comme dernier bienfait de votre « Excellence, de demander au Ministère mon remplacement « avec retraite ».

Le maréchal Soult le fit venir sur le champ chez lui et lui parla avec beaucoup de dignité et de bonté, et lui dit :

« Voici votre lettre, je serais fâché de la retenir comme un « triste souvenir. Vous avez mon estime entière, mais je suis « mortellement fâché que vous m'ayez jugé injuste ! »

« Je lui répondis que, pour l'honneur de mon corps, j'avais

(1) Lettre du 12 mars 1811.

« dû écrire ainsi, et il m'accompagna à une certaine distance. « Bref, il a écrit de suite à son altesse le Prince de Neuchâtel et « l'on m'a dit secrètement que jamais lettre n'a été plus flatteuse « et plus touchante ; il demande le grade de colonel pour moi et « des croix pour ceux qui m'avaient accompagné dans la tran- « chée à Badajoz ».

Chabrier, dans la lettre suivante, revient sur son projet d'acquérir une propriété. Après lui avoir parlé du placement en rente des quatre mille huit cent francs qu'il lui envoie et des quarante mille francs qui doivent provenir de la vente de la maison Thélier, revenus qui sont destinés à sa femme et à sa fille, Chabrier ajoute :

« Ainsi je te laisserai tout, comme récompense des peines « que tu prends pour ravoir tes capitaux d'entre les mains de « tous ces coquins... Grand Dieu ! si tu pouvais réussir ; ce que « j'espère de ta sagesse, je serais le plus heureux des mortels ! « Quoiqu'en dise mon oncle, qu'il faut être riche pour acheter « des biens ruraux, nous ferions l'acquisition d'une terre pour « y établir « *Charlottenlust* ». C'est alors que je te dirai : Ta ma- « man viendra ainsi que ton frère Louis. Il faut qu'il apprenne « les mathématiques et écrive bien les langues mortes et vi- « vantes et nous le placerons dans la diplomatie ou à l'école « militaire (1). »

Chabrier avait raison de se fier à la sagesse de sa femme. Huit jours après la date de cette lettre, Charlotte lui annonçait, coup sur coup, le gain du procès et son rappel à Paris: « Victoire! « victoire ! mon cher « Auguste », lui écrit-elle, le fameux procès « Robert est enfin gagné ! Tombe aux pieds de ta Charlotte, « tu lui en dois quelque reconnaissance. Hier, je croyais bien « tout perdu, et je le dis même à notre oncle Bondon... Aussi, ne « fus-je peu étonnée lorsqu'en rentrant chez moi, à cinq heures, « avec lui, je trouvai une lettre de mon avoué, qui m'annonçait « cette bonne nouvelle. Ton oncle a vivement partagé ma satis- « faction.

« Adieu ! la reconnaissance me pousse à aller remercier un « des juges, à qui je crois devoir en partie cet heureux succès. « Je le dois aussi à Me Tripier, à l'estime et à la considération « dont il jouit, tant par son honnêteté que par ses lumières (2). »

Deux jours après, elle écrivait :

« Je sais encore une autre bonne nouvelle, dont je suis encore « toute tremblante de joie. C'est un secret, mais un secret que tu

(1) Lettre d'Auguste, 13 mai 1811.
(2) Lettre de Charlotte, 19 mai 1811.

« sais sans doute. Je vais te revoir bientôt. Je pourrai t'embras-
« ser, te montrer ton bel enfant !

« Tu auras reçu l'ordre du ministre, qui rappelle tous les ingé-
« nieurs géographes d'Espagne. Ils ne resteront pas à Paris, on
« les enverra dans les départements français. Toi, par exemple,
« à Trêves. J'y ajoute le souhait intérieur que tu sois désigné
« pour remplacer, de grade et de poste, le colonel mort récem-
« ment à Chambéry. De toute manière, j'espère qui tu seras ré-
« compensé de tes services en Espagne (1). »

« Je ne puis t'en dire plus long aujourd'hui, car je suis folle
« de joie, et je sens un bonheur dont je ne me croyais plus
« capable ! »

Et elle ajoute avec une pointe de coquetterie :

« Aie soin de m'avertir de ton arrivée, afin que je me couvre
« d'un long voile impénétrable ; car, à la nouvelle de ton retour,
« j'ai consulté ma glace, qui m'a fortement conseillé ce costu-
« me ! »

Telle était la distance qui séparait les deux époux et la lenteur des postes, que Chabrier apprit seulement le 21 juin son rappel d'Espagne, et le 28 le gain de son procès :

« Ton Auguste, écrit-il à la première date, doit partir pour
« Paris. Peut-être en as-tu la nouvelle par M. Pernet ou par M.
« Jacotin ? C'est une chose extraordinaire que l'ordre reçu à
« l'instant du Ministère, de me rendre dans la capitale avec tous
« nos officiers. Que penses-tu de cet évènement à l'improviste ?
« Est-ce pour aller en Turquie ou en Russie ? Je t'assure que je
« suis fâché qu'on me signifie l'ordre de partir de suite, attendu
« que mes travaux sur ce pays m'auraient encore demandé trois
« ou quatre mois ».

Le 28 juin, Chabrier écrivait à sa femme :

« Oui, ma Charlotte, je dois me jeter à tes pieds, mais j'aime
« mieux me jeter à ton cou ! Oui, c'est à tes démorches actives,
« à ton esprit et à ta sagesse, que notre enfant devra ce capital.
« Plus rien ne m'appartient. Tout est à toi et à Egérie ! Je te
« l'ai dit, tu me logeras, tu m'entretiendras, et je laisse tout
« entre les mains. En arrivant à Paris, tu me donneras un cabi-
« net et je serai comme ton pensionnaire. Si je suis sage et que
« je travaille beaucoup, tu me paieras de mes peines. J'aurais
« bien écrit une lettre de remerciements à M. Tripier, mais je
« crois qu'il vaut mieux que je le voie à Paris ».

Ayant appris que les nominations sont arrivées à Paris pour

(1) Lettre du 21 mai 1811.

tout le monde, excepté pour les Ingénieurs Géographes, Chabrier s'écrie :

« Je n'attends plus rien de ma carrière militaire, n'étant ni « flatteur, ni rampant, je ne réussirai à rien. Depuis onze ans « que je me trouve au même grade, c'est un opprobre de vivre « aux armées, où tous mes cadets sont généraux ou colonels. Tu « conviendras que quitter l'Espagne après quatre ans, sans la « moindre récompense, c'est une fière disgrâce ! »

Il se console par la pensée que, il vivra tranquille sans quitter sa femme ni son enfant ; il recommande à sa femme d'aller voir le maréchal Mortier :

« Va remercier le duc de Trévise, il pourrait faire quelque « chose auprès du prince de Neufchâtel, attendu qu'il a une de « mes lettres à lui remettre. Mais il faut aller bien costumée, « ainsi que ma belle Egerie. Tu pourras voir à côté le général « Samson pour faire semblant de le remercier (1) ».

Dans une lettre précédente, il avait composé l'acrostiche suivant sur sa fille :

E nfant chéri d'un réciproque amour,
G râce, beauté de ta mère,
E spérance de ton tendre père
R évère ceux qui t'ont donné le jour.
I ls t'aiment, à ton nom ils soupirent,
E n un mot, pour toi seule ils respirent.

Le 28 septembre, Madame Chabrier s'étonnait de ne pas avoir encore vu arriver son mari, car une lettre du 1er août (perdue), annonçait son départ dans huit jours. Elle lui donne des détails sur les frais du procès Robert qui, quoique gagné, s'élèvent à deux mille francs.

Elle lui reparle de son avancement :

« Tu sais qu'il y a une place de sixième colonel vacante. M. « Jacotin m'en a parlé plusieurs fois et croit qu'elle t'est dûe. Le « Maréchal Mortier, duc de Trévisse, a fait il y a quelque temps, « au sujet de ton tableau qui est dans son salon, ton éloge à plu- « sieurs personnes qui déjeunaient chez lui. Maman est hors « d'elle de te savoir bientôt de retour d'Espagne. Elle espère « nous voir au printemps chez elle, et me charge de mille em- « brassades pour son bien-aimé gendre, ce dont je m'acquitte « à grand plaisir. Louis Bœrriès est toujours ton ami passionné « et fidèle défenseur.

« Il radote avec maman de notre petite Egérie. Un Monsieur « allemand qui est venu ici leur en a fait une description char-

(1) Lettre du 28 juin 1811.

« mante, excepté pour l'allemand où il ne l'a pas trouvée assez « forte (1). »

Enfin, une lettre de Chabrier, datée de Bayonne, annonce à sa femme qu'il sera à Paris sous peu de jours :

« Je viens de vendre mes chevaux pour le quart de ce qu'ils « avaient coûté. Enfin, je ne vois ni poste, ni place, ni avenir, « ni passé, je ne vois que le bonheur d'être en France, pour em- « brasser ce divin enfant, digne Charlotte !

« Selon mon calcul, je pourrai être dans tes bras le 2 de ce « mois (octobre) ou le 13 au plus tard. Peu importe que l'appar- « tement soit joli ou non ! Je ne veux voir de joli que toi et mon « Egérie. Quant à moi, ma figure ressemble assez à celle d'un « bronze noir (2). ».

* * *

CHAPITRE VII

Dernier séjour en commun a Paris et a Trêves, et acquisition du Bois de Buis.

(Mi-Octobre 1811. — Juin 1812).

Que firent M. et Mme Chabrier à Paris, et combien de temps y séjournèrent-ils ? Pour le savoir, nous sommes réduits à des conjectures. D'après la lettre de Chabrier datée de Bayonne (3), voici quels étaient ses projets :

D'abord mettre ordre à ses affaires.

« Si les maisons nous conviennent, je les achèterai toutes deux, car je suis bien résolu à faire attendre les autres, pour ne plus attendre moi-même. Suivant ton avis, je ferai tous les sacrifices pour ne plus entendre parler de procès .»

A défaut de maison, il se proposait d'acquérir une propriété de rapport dans les environs de Paris.

En second lieu, Chabrier soliciterait son avancement, et s'il ne pouvait atteindre le grade de colonel, il donnerait sa démission, et se retirerait avec sa femme et sa fille dans une campagne à cette « Charlottenlust » dont il avait été si souvent question.

Quant au premier point, il réussit à liquider les affaires pendantes et à réaliser un capital de soixante à soixante-dix mille francs ; il s'agissait ensuite de le placer sûrement afin d'assurer

(1) Lettre de Charlotte, 28 septembre 1811.
(2) Lettre d'Auguste, 2 octobre 1811.
(3) Lettre du 2 octobre 1811.

à sa famille, en cas de mort, des moyens d'existence. Les maisons en question ne lui ayant pas plu, il chercha dans les études de notaire de Paris, s'il n'y avait pas de ferme à vendre. Après deux mois de recherche, son choix se fixa sur la ferme du « Bois de Buis », sise dans la commune de Villemareuil, en Brie, joignant les bois de Meaux et contenant soixante-quatre hectares quatre-vingt-douze ares et soixante-dix-neuf centiares de terre et prés. Il alla la voir avec sa femme ; elle lui parut contenir de bonnes terres fertiles en céréales et des prés pour la nourriture de boeufs et de moutons ; en outre, elle était plantée d'environ trois mille pieds d'arbre. Après de rapides pourparlers avec M. et Mme Paul Desacy, propriétaires, Chabrier l'acheta au prix de quatre-vingts mille francs payés en partie au comptant, et le surplus, depuis, par contrat passé devant Me Cristy, notaire, le 22 janvier 1812. Parmi les titres de propriété, Chabrier rencontra des noms illustres :

La ferme avait appartenu de 1603 à 1641 à Marie de Médicis, qui l'avait achetée pour pourvoir aux frais d'entretien du château de Montceaux, à elle donné par Henri IV et ensuite à Louis de la Tour d'Auvergne, comte d'Evreux (1719) (1).

Ayant assuré l'avenir des siens, Chabrier s'occupa de son avancement.

En janvier 1812, il fut mis à la tête du bureau topographique à Trêves, chef-lieu du département de Mont-Tonnerre, un des nouveaux départements formés dans la Prusse rhénane, annexée à l'Empire français. C'est dans cette ville, arrosée par la Moselle, ancienne colonie romaine, qui, par ses ruines de monuments romains, devait lui rappeler à certains égards Arles et Nîmes, que Chabrier goûta les derniers mois de bonheur domestique. Il voyait avec joie sa fille, à peine âgée de cinq ans, s'épanouir comme un bouton de rose. Egerie était une enfant aux cheveux blonds, aux yeux bleus, au teint de lis, elle parlait déjà le français et l'allemand couramment, commençait à dessiner, et son père voulait lui apprendre à danser ; mais, c'était pour la musique qu'elle avait le plus de goût. Elle pouvait rester en extase pendant des heures, écoutant son père et sa mère chanter des duos italiens. Soudain, dans ce ciel sans nuage, éclata un coup de foudre.

(à suivre).

---

(1) V. Th. Lhuillier : « Le Château de Montceaux, en Brie », Melun 1880.

BABET D'AUBIGNÉ

Une histoire d'autrefois.

La Reuchenette est un petit coin perdu du Jura bernois que connaissent seuls les habitués de la ligne de Delle ou de Bâle à Bienne. Il y avait là au XVIIe siècle un haut fourneau exploité pour le prince-évêque de Bâle résidant à Porrentruy, par un certain Chemilleret, de Montbéliard. A la fin du XVIIe siècle il n'y avait plus à la Reuchenette qu'une forge remise en fief à un certaine capitaine Béguelin.

Lorsqu'éclata la Révolution française, La Reuchenette, perdue dans un coin reculé du Jura, devint un lieu d'asile fort apprécié de quelques émigrés français. On y pouvait voir M. le baron de Tott, qui était venu y rejoindre Madame de Tott, sa femme, la comtesse de Tessé, fille du maréchal de Noailles, etc.

Les émigrés logeaient chez M. Béguelin. Ils entretenaient des relations de bon voisinage avec les pasteurs et les autorités des environs, entre autres avec le pasteur Frène, de Tavannes. Celui-ci, Théophile-Rémy Frène, né à Orvin, le 17 juin 1727, avait été pasteur à Courtelary, puis à Tavannes où il mourut en 1804, laissant une grande réputation d'homme cultivé, aimable, simple et bon. Il connaissait à fond l'histoire de son pays et il a laissé des matériaux nombreux dont je regrette de ne pas avoir retrouvé la trace. Il avait écrit un *Journal manuscrit* qui renferme beaucoup de traits intéressants sur la période révolutionnaire et que le possesseur actuel, M. Adrien Kohler, devrait bien publier.

Or, un jour, le 17 mars 1790, il y avait grand dîner chez M. Imer, bailli de Courtelary et beau-frère de M. Frène. Parmi les hôtes, on comptait le comte et la comtesse de Tessé « belle dame de passé cinquante ans, fardée aux joues de manière qu'elle paraissait jeune par le bas du visage, tandis que le front non fardé, très découvert, présentait des rides fort remarquables, d'ailleurs femme très riche, de beaucoup d'esprit et de savoir, qui a beaucoup voyagé et qui est l'âme et la patronne de sa troupe réfu-

giée à la Reuchenette ; Mme de Tott, femme de 25 à 30 ans, très belle personne dont le visage ne paraissait pas fardé, M. le baron de Tott, le vicomte d'Agoult, M. de Mayr et son fils.

Au cours du dîner, le pasteur Frêne, voisin de M. de Tessé, lui raconta qu'il y avait à Malleray, dans un village voisin, une demoiselle Babet d'Aubigné, fille du pasteur Samuel d'Aubigné, pasteur à Bévilard, qui était cousin germain de Mme de Maintenon. C'était une pauvre fille qui gagnait sa vie à faire de la dentelle. Là-dessus, poursuit le pasteur Frêne, madame la comtesse observa que, si la chose était ainsi, cette demoiselle était sa parente, et la chose en resta là. Or, depuis, madame la comtesse prit des renseignements sur cette pauvre fille, dont je lui avais donné les premières nouvelles, et, s'en étant suffisamment informée, elle vint elle-même, avec le comte d'Agoult et M. le pasteur Liomin, à la foire de Chindon, le 14 mai, dans l'idée de se rendre à Malleray, pour faire visite à sa cousine. Elle rencontra à Chindon M. Moschard, le pasteur de Bévilard, que M. Liomin lui fit connaître, et tandis qu'elle lui parlait d'aller à Malleray, voilà que Mlle Babet d'Aubigné paraît en foire et que M. Moschard la montre à Madame la comtesse.

Aussitôt celle-ci court l'embrasser, et lui dit qu'elle était sa parente. Mlle Babet, en guenilles, est toute ébahie. Madame la comtesse lui donne de l'argent pour acheter du pain, qu'elle disait être venue empletter à la foire. Elle envoya M. Moschard avec elle pour qu'elle s'achetât de l'étoffe pour s'habiller, et donna de l'argent pour cela : cet achat se fit dans des boutiques de la foire. Elle assura de plus à Mlle Babet une pension annuelle de douze louis, payable par semestre, le premier commençant au mois de mai et acquitté par Madame la comtesse elle-même, et le second par son père, le maréchal de Noailles et ainsi alternativement. Toute la foire s'assemblait autour de Madame la comtesse et de Mlle Babet, pour admirer la bonté de la première, qui recevait en ce moment la plus belle récompense que sa belle âme put désirer, les respectueux applaudissements de tout un peuple en foire. »

La pauvre Babet d'Aubigné en aurait été réduite à la plus extrême misère si le gouvernement de Berne ne lui eût fait une petite pension. Son père, le pasteur Samuel d'Aubigné avait été rejeté de France par cette Révocation que sa cousine de Maintenon avait tant aidé à faire prononcer. Samuel d'Aubigné était fils de Constant d'Aubigné, lui-même fils naturel du grand écrivain sur lequel M. Rocheblave vient d'écrire un beau livre que nous présenterons bientôt à nos lecteurs (1). Ce fils, né pendant

(1) *La vie d'un héros, Agrippa d'Aubigné*, Paris, Hachette, 1912.

le premier veuvage d'Aubigné, fit toujours à son père le plus grand honneur tandis que l'autre deshonorait son nom.

Je dédie à M. Rocheblave cette historiette qu'il ne parait pas connaître. Il a dit d'ailleurs, avec raison, que Nathan d'Aubigné eut une postérité pleine d'honneur. Elle est représentée aujourd'hui par deux familles, issues toutes les deux, directement de Nathan d'Aubigné qui se maria plusieurs fois. Sa lignée du premier lit, se continue dans la famille de M. Agrippa-Dubois ; celle du second lit dans la descendance de M. Merle d'Aubigné, l'auteur très connu de l'*Histoire de la Réformation au XVIe siècle*

John VIÉNOT.

LE PROBLÈME RELIGIEUX

DANS LA PHILOSOPHIE DE L'ACTION[1]

Le petit livre que Monsieur Th. Cremer vient de consacrer à la Philosophie de l'Action de Monsieur Blondel sera d'une très grande utilité pour les nombreuses personnes qui, sans compétence spéciale, s'intéressent au problème religieux. Elles y trouveront d'abord un exposé de cette doctrine dont on ne peut trop louer la clarté et la fidélité consciencieuse ; ensuite une série de rapprochements qui nous renseignent sur la situation qu'occupe cette philosophie parmi les grands courants de la pensée contemporaine. Ce livre, excellent en lui-même, est rendu précieux par les obstacles qui rendent presqu'inabordable au grand public l'étude directe de la philosophie de M. Blondel. Peu de personnes, en effet, ont le temps ou la force de lire ce gros volume de l'Action, d'un appareil technique quelque peu rébarbatif, où la pensée, toujours intéressante d'ailleurs, ne s'illumine que ça et là dans des formules saisissantes de raccourci et de plénitude.

Mais qu'est-ce, dira-t-on, que cette philosophie de l'Action ? et plus d'un, sans attendre de réponse, la rapprochera de la doctrine de W. James, de ce pragmatisme autour duquel on fait aujourd'hui tant de bruit. Mais c'est là céder à l'apparence. Sans doute, ces deux penseurs s'accordent à donner à l'action le pas sur la pensée théorique et s'intéressent tous deux aux problèmes que pose le fait religieux, mais c'est en obéissant à des inspirations diamétralement opposées. Alors que James fait surtout la psychologie de la religion, Blondel tente d'en constituer la philosophie. James, empiriste pur, croit trouver dans la conscience religieuse une expérience *sui generis* aussi réelle, aussi incontestable que l'expérience scientifique. Il l'admet comme un fait, et il tente d'en démontrer l'existence par une vaste enquête

(1) (M. Maurice Blondel et le P. Laberthonnière) par M. Théodore Cremer. Préface de M. Victor Delbos. Alcan, 1911.

psychologique. Quelle est sa valeur ? Tenter de répondre *à priori* à cette question, ce serait quitter le solide terrain des faits ; tout au plus peut-on, entre les diverses expériences religieuses, distinguer celles qui produisent des faits moraux et sociaux acceptables.

Cet empirisme et cet utilitarisme répugneraient à Blondel qui voit dans le fait de l'expérience religieuse, le point de départ, non le point d'arrivée de sa spéculation. Car il reste à prouver que ce fait n'est pas le produit artificiel d'un milieu, d'une tradition ou encore une illusion, une hallucination inévitable. Ce qu'il veut tenter c'est de montrer la légitimité de l'affirmation religieuse, ses racines plongeant au plus profond de notre être, sa vérité acceptable à notre raison, en un mot ce qu'il veut faire, c'est une philosophie de la religion. Tâche difficile où l'on est toujours tenté, soit de sacrifier au rationalisme qui fait de la religion une philosophie confuse et *ad usum populi*, soit de piper les dés et d'utiliser sans bonne foi, au profit d'idées préconçues une doctrine contemporaine. On ne peut reprocher à Blondel une pareille mauvaise foi : il définit avec précision ce qui constitue l'esprit et la méthode de la philosophie, et il déclare que la philosophie religieuse doit s'en inspirer sans arrière pensée. On pourrait dire de toute la pensée moderne depuis le « Je pense donc je suis » de Descartes jusqu'à la critique kantienne qu'elle applique ce que Blondel appelle la méthode de l'immanence ; en d'autres termes que son point de vue est celui du sujet et qu'elle n'admet que des vérités « autonomes et autochtones », celles qui, ou bien sortent de l'homme, ou bien correspondent en quelque façon à un besoin d'expansion de son esprit. » Mais d'autre part le caractère propre de la vérité religieuse c'est d'être surnaturelle, transcendante : « Il est impossible à l'homme de tirer de soi ce que pourtant on prétend imposer à sa pensée et à sa volonté. » Il semble donc qu'il soit chimérique de vouloir appliquer à la religion la méthode d'immanence. Mais la contradiction n'est qu'apparente, elle vient de ce qu'on ne définit pas avec assez de précision la tâche d'une philosophie de la religion qui ne peut remplacer par le travail de la pensée la révélation et l'inspiration. Mais s'il s'agit seulement de constater, « dans notre pensée la plus libre et dans notre volonté la plus autonome des lacunes, des insuffisances que seule la vie religieuse aura le pouvoir de combler et qui marqueront en nous la place du surnaturel », la méthode d'immanence apparaît comme la mieux appropriée, et à vrai dire, comme la seule légitime. Elle n'est pas d'ailleurs absolument nouvelle et Blondel trouve avec raison, nous semble-t-il, un prédécesseur chez Pascal qui voulait montrer

que l'étude de l'homme nous révèle un problème, une contradiction qui ne se résolvent que dans la religion chrétienne.

Partir des données de la conscience humaine les plus incontestables, les moins artificielles et montrer que pour toute âme qui obéit à la loi de sa nature, le problème religieux se pose, telle est la tâche que s'impose Blondel. Dans son fond, l'homme est action, non pensée ou connaissance, et ce qu'il trouve au fond de sa conscience, c'est « un état d'équilibre perpétuellement instable ou de disproportion intime » qui le pousse toujours en avant. » L'étude de l'homme sera donc l'étude de l'action. Mais une pareille matière comporte-t-elle une étude scientifique, l'action n'est-elle pas le lieu de la fantaisie et de l'arbitraire ? Blondel essaie de prouver qu'il n'en est rien et qu'il est une logique de l'action qui permet d'en faire la science. L'action, bien entendu, ne se développe pas comme un syllogisme dont la conséquence n'enferme jamais plus que ses prémisses. Chacun sait que nos desseins les plus arrêtés se modifient au cours de leur réalisation, et qu'on ne fait jamais tout ce qu'on veut, quoiqu'on fasse souvent plus qu'on ne veut. Mais il y a dans toute vie que la volonté dirige, comme un effort pour égaler par l'action l'impulsion première, qui devient ainsi « un principe orientant, exigeant, jugeant les pensées et les actes fragmentaires. » De même pour la vie humaine en général. La Philosophie de l'Action trouvera dans cette tendance à être qui est la donnée la plus immédiate de notre conscience le principe qui lui servira de guide. Elle la retrouvera à la racine de toutes les philosophies qui sont toujours des efforts pour contenter ce besoin d'existence et c'est en son nom qu'elle les condamnera en prouvant qu'aucune de ces attitudes ne peut apaiser notre soif de vie, de sorte que s'y arrêter c'est vouloir ce qu'en réalité et du plus profond de nous-mêmes, nous ne voulons pas. Où nous mène ce mouvement qui nous fait rejeter comme impuissantes à satisfaire le désir qui nous anime, l'attitude esthétique, pessimiste, positiviste, individualiste, etc. ? Au point où « la certitude se fait graduellement en nous de notre foncière impuissance à nous suffire à nous-mêmes »... « C'est ainsi que nous arrivons à la conception de l'unique nécessaire, c'est-à-dire à l'idée de quelque chose que nous ne possédons pas par nous-mêmes et qui pourtant nous est absolument indispensable. » Par là la philosophie religieuse arrive au point extrême de son développement, au moment où elle a montré dans notre nature le fondement et la pierre d'attente du surnaturel, dans l'acte religieux l'acte vital lui-même, laissant à la théologie l'étude de la révélation divine qui viendra répondre à la question humaine.

Ce résumé si sec ne donne aucune idée de la richesse et de l'ingéniosité des analyses de M. Blondel. L'étude du dilettantisme en particulier est aussi remarquable par la nouveauté du sujet que par la subtilité et la vigueur de la critique qui en est faite. Mais nous ne pouvons que mentionner ce chapitre comme celui relatif au positivisme, où se trouve une profonde critique de la connaissance scientifique, comme ceux encore qui renferment l'étude psychologique et sociale de l'activité humaine. Un tel effort de pensée mériterait certainement d'être mieux connu. Il répond, nous semble-t-il, à un besoin qui se fera de plus en plus sentir. Nous sommes entraînés à réagir contre l'intellectualisme étroit et autoritaire qui a régné sur la génération précédente, et c'est là une réaction nécessaire. Mais elle deviendrait dangereuse si elle signifiait l'affranchissement de toute espèce de discipline intellectuelle, lorsque ce sont les questions religieuses qui sont en jeu. Il n'y aura pas de pensée religieuse sérieuse tant qu'on ne voudra pas voir qu'en dehors des problèmes sociaux et psychologiques que soulève le fait religieux, il y a le problème philosophique de la valeur, de l'objectivité, plus simplement de la vérité de l'expérience religieuse. Or un tel problème ne peut être abordé que par la philosophie. Il faut savoir gré à M. Cremer de nous avoir rendu abordable l'étude d'un des rares penseurs de ce temps qui aient essayé de constituer une philosophie religieuse et le remercier pour son exposé, dont nous voudrions encore louer en finissant, l'exactitude et la pénétration.

H. Bœgner.

AUTOMNE

L'automne nous revient, avec mélancolie,
Peu à peu, ce qui fait la nature embellie,
S'effeuille dans le vent qui passe, et disparaît...
La rouille a mis son ton d'ocre sur la forêt.
Les buissons dépouillés, saignant comme des plaies,
Ont des gouttes de sang rouges, qui sont des baies.
Le vent pleure, en chassant les brumes par lambeaux...
C'est la saison plaintive où l'on songe aux tombeaux !

Mais alors que tout meurt de ce qui fut la vie,
L'œuvre du renouveau, toujours, est poursuivie,
Et, dans les sillons noirs, dormant sous le ciel gris,
Des germes sont cachés d'où naîtront les épis !

C'est ainsi, qu'alternant, les saisons liturgiques,
Selon le rituel divin des lois cosmiques,
Disent la mort et puis la résurrection,
Dans l'office éternel de la création :
C'est le psaume de joie, après le psaume triste,
Devant Celui par qui tout meurt et tout existe !

Georges Boutelleau

NOUVEAUTÉS PHILOSOPHIQUES

I

L'Année Philosophique (1911), publiée sous la direction de F. Pillon (in-8° de 290 pages. Alcan, 1912, cinq francs).

Cette *Année*, qui est la vingt-deuxième, renferme huit mémoires originaux et une revue de quatre-vings livres philosophiques. Elle s'ouvre par une note de M. G. Rodier, sur l'objet que s'est proposé Platon dans le mythe de son dialogue *Le Politique* sur les formes primitives du gouvernement. Nous n'en indiquerons ici que la conclusion, sur l'esprit dans lequel fut composé cet ouvrage. « Quand il a écrit le *Politique*, Platon avait compris que la constitution parfaite qu'il avait élaborée était un idéal inaccessible... Le *Politique* marque chez lui, le passage de l'optimisme au méliorisme politique, qui s'affirme décidément dans *les Lois* » (p. 7). — Vient ensuite un attrayant et émouvant article de M. G. Lechalas sur *les années d'apprentissage d'Eugène Fromentin*, d'après le livre de M. Pierre Blanchon (Jacques-André-Mérys) : *Lettres de jeunesse ; biographie et notes*. Il raconte la passion de Fromentin pour « Madeleine », son amie d'enfance, puis son mariage avec Marie Cavellet de Beaumont, ses premiers essais de peinture et ses voyages en Algérie. — M. le professeur Victor Delbos étudie « l'idéalisme et le réalisme dans la philosophie de Descartes ». Il monte, avec textes à l'appui, que l'idéalisme de Descartes n'a pas été radical, au point de n'accorder au monde extérieur aucune existence en dehors des perceptions ou des idées qui le font connaître. Il a été « objectif », selon l'expression de Liard (*Descartes*, p. 268) ; il soutient, dit M. Delbos que « la connaissance des choses corporelles présente ce caractère de s'apercevoir d'abord dans l'esprit comme connaissance, et comme connaissance indépendante de la réalité de ces choses ; il ne va pas jusqu'à vouloir prétendre que cette réalité même puisse être confondue avec la connaissance que nous en prenons » (p. 44). Pour Descartes, « si la connaissance détermine l'être, c'est sans le résoudre en elle ». Son idéalisme a pour

« contrepartie » un certain réalisme (p. 53). — M. Léonel Dauriac consacre, avec sa verve habituelle, une étude rapide à « la philosophie de M. Henri Bergson ». Il la définit : « la doctrine de l'Evolution Créatrice ». C'est donc « une philosophie de la contingence ». Plus indéterministe encore que M. Boutroux qui, à côté de la contingence originelle des lois, admet leur rigueur actuelle et durable, M. Bergson croit au « monde de l'imprévisible, de l'improvisé ». En cela, il s'accorde avec Nietzsche et avec Tarde. Il a aussi en commun avec eux cette idée originale, que « le monde, au lieu de résulter d'un acte d'intelligence et de raison, pourrait bien être le produit d'une activité esthétique ». M. Dauriac insiste ensuite sur « l'aspect réfractaire » et révolutionnaire du système de M. Bergson. Ce n'est pas que ce penseur fasse fi de la science : au contraire « il est très au courant des idées directrices de la biologie contemporaine ». Ce qu'il attaque c'est l'évolutionnisme classique, au sens de Spencer, et c'est l'intellectualisme incapable d'expliquer la vie, vu que « l'intelligence ne se représente clairement que l'immobilité » (*L'Evolution Créatrice*, p. 167) ; « il a jeté par dessus bord les catégories du type géométrique, comme autant de cadres inutilement déformateurs de la réalité véritable, » et il leur oppose l'intuition immédiate et directe. M. Dauriac montre enfin en M. Bergson un révolutionnaire modéré qui a été le continuateur de Kant. « Il a repris sa doctrine sur l'Espace et le Temps, au point où il l'avait laissée. Kant voulait que le Temps fût une intuition, *mais il ne le prouvait pas*.... Faute de cette preuve, Renouvier a rangé le temps et l'espace parmi les *concepts* ou les pures idées. Après Renouvier, ce fut le tour d'Hamelin... Bergson a trouvé la preuve... Le second chapitre des *Données immédiates de la Conscience* en restera le mémorable témoignage » (p. 71).

Signalons ensuite un mémoire étendu et judicieux du directeur de l'*Année philosophique*, M. Pillon, sur la liberté. Partant de la troisième antinomie de Kant, celle qui est relative à la « causalité déterminée par les lois de la nature » et à la « causalité libre », le vénérable et pénétrant néo-criticiste donne d'abord un aperçu d'histoire de la philosophie sur ce sujet. Il constate que les seuls penseurs qui aient soutenu la thèse de la liberté ont été, dans l'antiquité, Aristote et Epicure, et dans les temps modernes, non pas Kant, qui a été déterministe autant que Leibniz et Spinoza, mais Descartes, dont la psychologie repose sur la distinction de l'idée qui est contraignante si elle est claire et du jugement où agit la volonté libre, et dont la méthode se fonde sur le doute radical qui suppose la liberté. Passant ensuite au problème même de l'existence de la liberté, M. Pillon

établit qu'elle « se démontre indirectement », surtout à l'aide du « principe du fini », qui statue « l'impossibilité d'une série infinie des phénomènes successifs, causes et effets nécessaires les uns des autres ». Il faut admettre, en effet, sinon l'apparition, sans cause aucune, du premier terme de la série, au moins la production de ce terme par « une espèce de cause différente de celle dont les effets sont nécessaires », c'est-à-dire par « la causalité libre ». Il est d'autant plus naturel de placer la liberté intelligente à l'origine des choses que la marche de l'évolution indique la formation d'êtres de plus en plus développés, marque évidente de finalité. Au lieu de croire, avec l'athéisme monadiste, que les monades qui ont produit le monde étaient « des consciences obscures », incapables en réalité de rendre compte d'une finalité qu'elles ne soupçonnaient même pas, il est bien plus rationnel d'y voir l'œuvre de « quelque esprit », dont les monades inférieures sont « des agents subordonnés » (p. 93-95). Après avoir défendu ce point de vue contre diverses objections, M. Pillon insiste sur la preuve indirecte, mise en lumière par Kant, qui fait de la liberté un postulat du devoir (p. 110-115). Quant à la thèse de Lequier, reprise par Renouvier dans son *Deuxième Essai de Critique générale*, qui voit dans la liberté un postulat de la certitude, sous prétexte que, si tous les jugements sont nécessaires, ils ne peuvent être ni plus ni moins vrais les uns que les autres et que, pour échapper au scepticisme, il faut que les jugements soient soumis au « sage exercice de la liberté », M. Pillon la critique avec raison en montrant qu' « elle ne nous donne aucune connaissance assurée » (p. 121 et suiv.).— M. Maillard parle ensuite de la « philosophie allemande postérieure à Kant » d'après les ouvrages de M. Xavier Léon sur *la Philosophie de Fichte*, de Benedetto Croce et de G. Noël sur Hegel. Il en fait une critique sévère que nous ne pouvons résumer, faute de place. Nous devons nous borner également à signaler l'article intéressant, mais un peu succinct de M. Dauriac sur la *Philosophie de la Religion*, de J.-J. Gourd, pour insister quelque peu sur un savant mémoire d'un de nos meilleurs philosophes, M. le professeur Henri Bois, relatif à « l'idéalisme personnel d'Oxford ». Il a trait à un chapitre d'un ouvrage paru en 1902, *Personal Idealism* (chez Macmillan, à Londres), recueil d' « essais philosophiques » par huit membres de l'Université d'Oxford. Ce titre définit l'attitude de ceux qui revendiquent la réalité irréductible de l'individu, à la fois contre le naturalisme qui n'y voit qu'une résultante transitoire de processus physiques, et contre l'absolutisme qui, malgré ses vues spiritualistes sur le fond même de l'univers, fait de l'individu une apparence irré-

elle de l'Absolu. M. Bois choisit le huitième essai, *la Personnalité humaine et divine* dû à M. Hastings Rashdall, fellow et tuteur du New College, auteur d'un essai sur *la base ultime du Théisme*, d'un gros ouvrage intitulé *Théorie du bien et du mal* (1907), d'un petit volume de conférences : *Philosophie et Religion* (1909) etc. M. Rasdall se rattache à Berkeley, qu'il corrige à l'aide du Kantisme. « Il a trop ignoré, écrit-il, la relation intellectuelle qui entre comme élément dans la connaissance,... les catégories de Substance, de Quantité, de Qualité, etc. » (*Philosophy and Religion*, p. 15-16, 27). De plus, dit M. Bois, M. Rashdall « élargit partiellement, quoique insuffisamment encore, le spiritualisme si réduit de Berkeley, en ajoutant à Dieu et aux âmes humaines des âmes animales qui leur sont analogues et en se plaçant ainsi à mi-chemin entre Berkeley et Leibniz vers lequel il tend malgré lui » (p. 182). Enfin, il reproduit, en le complétant, l'argument de Berkeley en faveur de l'existence de Dieu. Le monde, pour exister doit être perçu par un esprit, diffèrent des nôtres dont l'apparition est postérieure à celle du monde. « Il doit y avoir eu une conscience pour laquelle le monde a toujours existé... L'idéalisme prouve donc l'existence d'un Penseur universel.. .C'est une croyance qui est nécessaire pour expliquer notre expérience » (*Personnality*, p. 376 ; *Ultimate basis of Theism*, p. 20-21). A côté de cette démonstration qui est de tendance plutôt empiriste, le philosophe d'Oxford pressent l'argument rationaliste de Renouvier, basé sur la multiplicité et l'unité des lois, et résumé par M. Bois à peu près en ces termes : « Les lois, n'étant pas des êtres mais des idées, doivent être pensées par un esprit ; leur multiplicité et leur harmonie réclament une conscience une, où elles se rejoignent et se groupent dans leur unité synthétique. Quelle est cette conscience ? Celle de l'homme ? Non, car il est récent sur la terre. Faut-il admettre que les monades inférieures aient pensé les lois de l'univers avant l'apparition de l'homme ? Non encore... Il faut subordonner l'ensemble des consciences cosmiques à un esprit supérieur, conscience assez parfaite pour n'avoir pas besoin de dépendre d'une autre » (p. 181).

L'*Année philosophique* se termine par des notices consacrées à quatre-vingts ouvrages, parmi lesquels nous voyons mentionnées avec sympathie les études de M. André Arnal sur « la personnalité humaine dans les évangiles » et de M. Henri Bois, sur l'*Expérience religieuse*. etc.

II

La Philosophie de l'Intuition (Essai sur les idées de

M. Edouard Le Roy), par Samuel Gagnebin, Foyer Solidariste, Saint-Blaise, 1912 ; 4 francs).

Dans cette étude consciencieuse et personnelle, M. Samuel Gagnebin examine « la philosophie de l'intuition » de M. Edouard Le Roy, telle qu'elle se dégage de son livre *Dogme et critique*, et de ses divers articles, parus dans la *Revue de Métaphysique et de Morale*, dans le *Bulletin de la Société française de philosophie*, les *Annales de philosophie chrétienne*, etc. Il la définit « une philosophie de la liberté », qui continue la tradition de Charles Secrétan, de Renouvier, etc., mais avec une différence capitale : « pour éviter le déterminisme, elle dépasse l'intelligence et son idéal de vérité,... elle est essentiellement anti-intellectualiste » (p. 220-221). Ainsi donc « la liberté est au principe de toute connaissance, et c'est en fonction de la liberté qu'il faut définir les notions de vérité, de réalité, de matière, de Dieu et de dogme » (p. 220). Pour justifier ce point de vue, Le Roy s'attache à montrer que la liberté nous est révélée par une « intuition », que le symbolisme de la connaissance discursive est artificiel et n'atteint pas le réel, et qu'il faut au contraire interpréter le réel « d'un point de vue intuitionniste », en opposition avec l'idée d'une vérité conçue d'une manière intellectuelle.

On voit déjà les emprunts que Le Roy a faits à Bergson, dont il se proclame le disciple et dont il a résumé la doctrine dans ses quatre articles retentissants *Science et philosophie* (1). Aussi M. Gagnebin est-il amené à consacrer son premier chapitre à l'exposé critique des « principes fondamentaux de la philosophie de M. Bergson » (p. 7-66), d'après ces quatre articles. L'auteur de l'*Evolution Créatrice* a souligné, on le sait, avec autant de vigueur que d'éclat, le caractère artificiel des constructions abstraites que l'esprit échafaude pour des besoins pratiques et pour satisfaire aux nécessités du langage, et il a soutenu que nous devons rejeter ce découpage du réel en morceaux arbitraires, opéré par l'intelligence, et en retrouver l'intuition primitive au sein de notre nature profonde où se revèle notre liberté. Il y a dans ce chapitre bien des réflexions intéressantes que nous ne pouvons reproduire, même en les résumant. Disons simplement que, pour M. Gagnebin, cette intuition n'est guère possible. Il montre (p. 45-62) que les « données » primitives sont déjà pénétrées d'éléments logiques et le résultat d'une élaboration intellectuelle.

(1) *Revue de Métaphysique et de Morale*, juillet, septembre, novembre 1899 et janviers 1900.

Dans les chapitres II et III, notre auteur passant à l'examen des idées de M. Le Roy, expose son point de vue sur la science, puis sur la philosophie. Continuant l'application de la méthode de Bergson, qui s'est occupé surtout des sciences psychologiques et biologiques, M. Le Roy a porté son attention sur « les sciences expérimentales et rationnelles » (p. 67). D'après lui, c'est nous qui décrétons les lois et les principes sans autre souci que la valeur pratique des théories (1), c'est nous qui taillons pour les phénomènes le vêtement de l'analyse mathématique (2). Bien qu'il reconnaisse à la science le pouvoir de se développer infiniment, il encourt, quoiqu'il s'en défende, une juste accusation de scepticisme, puisqu'il « refuse à la science la possibilité de saisir le réel, alors que c'est l'espoir d'obtenir une connaissance plus exacte et parfaite de celui-ci qui a poussé les savants à entreprendre leurs recherches » (p. 91). M. Gagnebin estime à bon droit que M. Le Roy exagère la part de convention que comporte la science, et il le montre en s'appuyant sur l'autorité de Duhem et de Poincaré. L'arbitraire est limité par l'expérience qui est le critère de la vraisemblance des théories, et « tous les décrets ne réussissent pas » (p. 101). « Les propositions de M. Le Roy sur la nature artificielle des vérités paraissent ainsi bien plutôt reposer sur des prémisses philosophiques que résulter d'un examen impartial de la formation et des conditions de ces vérités » (p. 105). — Quelles sont ces prémisses ? (3). C'est l'anti-intellectualisme. La philosophie doit mettre au-dessus de l'intelligence l'action, et l'action créatrice de la pensée. De cette conception découle une définition nouvelle de la vérité. Comme on ne comprend que ce qu'on a vécu, la valeur de la science réside dans son rapport à la vie. La vérité n'a rien de statique : elle est une action vivante, un progrès, une création. M. Gagnebin commente cette opinion en analysant, d'après un article de M. Le Roy, « la logique de l'invention » (4). Il en ressort que l'invention peut être presque toujours définie par l'inverse des caractères de la pensée discursive, et qu'elle constitue un retour aux données immédiates de l'intuition (p. 128-134). Quant à la réalité, elle s'avère par sa « mise en service » et sa valeur réside dans son rapport avec la vie tout entière, avec la vie intégrale

(1) Le Roy, *La science positive et les philosophies de la liberté* (*Bibliothèque du Congrès international de philosophie*, tome I, Paris 1900), et *Un positivisme nouveau* (*Revue de Métaph.*, mars 1901).

(2) *Sur l'idée du nombre* (*Revue de Métaph.*, novembre 1896), etc.

(3) *Science et philosophie* et *Sur quelques objections adressées à la nouvelle philosophie* (*Revue de Métaph*, mai et juillet 1901).

(4) *Revue de Métaphystque et de Morale*, mars 1905.

de l'esprit ». Mais, si l'esprit crée librement la vérité, comment expliquer que la science, qui est tout entière son œuvre, nous paraisse représenter une réalité s'imposant à nous comme déterminisme ? Cela vient de l'habitude, qui met l'automatisme dans les faits. La matière est ainsi une création de l'esprit qui s'impose à lui en vertu d'une habitude héréditaire. Mais parfois la liberté secoue le joug de la matière : c'est le *miracle*, invérifiable historiquement, inintelligible pour l'intellectualiste, mais accepté par l'âme religieuse (1). Celle-ci n'a que faire des démonstrations intellectuelles, par exemple des preuves classiques de l'existence de Dieu (2). Celle-ci se révèle dans la vie et l'action, comme une présence inévitable, qui reparaît toujours, et comme une inspiration vivifiante. D'une façon générale, le dogme, qui est indémontrable, doit être accepté « comme une règle de vie », et tenu pour vrai dans la mesure de son efficacité (par exemple, la résurrection du Christ, qui a causé une telle explosion de vie spirituelle, doit être par là même regardé comme réelle). Ajoutons qu'il est nécessaire à la transmission de la foi (3).

Après avoir discuté ces diverses thèses, M. Gagnebin expose sa propre métaphysique (p. 204-238). Il soutient un relativisme à la façon de Kant, tout en retenant quelques idées de la nouvelle philosophie. Il admet, en effet, ces deux principes : « Bien que la pensée tende constamment à revêtir une forme logique, elle n'est pas entièrement réductible à la logique ; bien que la pensée tende à la science, elle ne peut s'y réduire entièrement » (p. 224, 228). Le déterminisme ne suffit pas à l'art et à la morale et n'atteint point l'individualité. M. Gagnebin esquisse une conciliation de la liberté et du déterminisme, et sur la foi morale qui donne un sens à la vie il fonde, par une déduction un peu trop sommaire, des postulats métaphysiques susceptibles de légitimer plusieurs des grandes croyances chrétiennes. On voit par suite la haute portée de cet ouvrage vraiment intéressant.

III

Victor Brochard, **Etudes de philosophie ancienne et de philosophie moderne**, recueillies et précédées d'une introduction par V. Delbos, (in18°, XXVIII-560 pages. Alcan, 1912 ; 10 francs.)

(1) Le Roy. *Essai sur la notion du Miracle* (*Annales de philosophie chrétienne*, octobre, novembre et décembre 1906).

(2) *Comment se pose le problème de Dieu?* (*Revue de Métaph.*, mars et juillet 1907).

(3) *Dogme et critique* (Bloud, Paris, 1907).

Cet important ouvrage se compose de vingt-quatre études (dont une inédite) du regretté Victor Brochard, auteur d'une thèse bien connue sur l'*Erreur* (1879), et d'un livre devenu classique sur les *Sceptiques grecs* (1887). Ce sont là les fragments lumineux d'une féconde activité philosophique, que M. Victor Delbos a retracée dans sa belle préface. Parmi les travaux relatifs à la pensée ancienne, relevons : les arguments de Zénon d'Elée contre le mouvement (deux articles), Protagoras et Démocrite, l'œuvre de Socrate, le Devenir dans la philosophie de Platon (en collaboration avec M. Lionel Dauriac), la Morale de Platon (p. 169-220), les Mythes dans la philosophie de Platon, la Morale d'Epicure (deux articles), la Logique des Stoïciens (deux études, p. 221-238 et 239-251). Parmi les philosophes modernes, Brochard s'est surtout occupé de Bacon, de Spinoza, dont il a examiné les théories sur Dieu et sur l'éternité des âmes, et de Stuart Mill, dont il a résumé la logique (p. 384-445). Mentionnons enfin dans ce travail deux articles de philosophie théorique : la loi de similarité dans les associations d'idées, et la croyance. — En lisant cet ouvrage, on est frappé tout d'abord par cette science étendue et minutieuse des textes, d'autant plus surprenante que, depuis l'année 1900 jusqu'à sa mort, en 1907, Brochard fut entravé dans ses recherches par une cécité croissante dont il réussit à force d'énergie à neutraliser en partie les effets. Ce qu'on y admire également, c'est cette intelligence pénétrante d'idées parfois subtiles, et cette belle impartialité de savant, issue d'un profond sentiment de justice, toujours prête à rendre hommage à la valeur personnelle des philosophes, même de ceux dont on a critiqué les doctrines (par exemple les Eclectiques, et en particulier Victor Cousin). La tendance générale de notre auteur est d'éclairer la philosophie moderne en montrant ses analogies avec la philosophie antique, qui « a parcouru à peu près les mêmes étapes qu'elle » (p. 238) : pour être bien compris, Leibniz doit être rapproché des Stoïciens (p. 246, 599). Mais Brochard ne veut pas que l'on exagère les ressemblances, et que l'on confonde par exemple la théorie de Bentham avec l'épicurisme (p. 273, 599) ou l'idéalisme moderne avec celui de Platon (p. 95), et son article bien connu sur *la Morale ancienne et la Morale moderne*, met en lumière l'opposition de l'esprit ancien et de la mentalité moderne en ce qui touche à la morale, à la matière et à Dieu. « Façonnés par vingt siècles de christianisme », nos esprits modernes sont déconcertés par la conception platonicienne d'un Dieu inférieur aux Idées (p. 98), la doctrine d'une âme universelle (p. 100), ou l'idée que le plaisir puisse être un élément du Souverain Bien, car nous concevons

la morale comme une loi à laquelle notre conduite doit se soumettre. — Parmi les problèmes abordés de préférence par Brochard, il faut noter celui de la certitude : il insiste avec le néo-criticisme sur le rôle de la volonté dans l'affirmation, mais il aboutit à une certitude morale fondée sur la raison. Comme le dit M. le professeur Léon Robin, sa doctrine est « un rationalisme décidé, allié à une intime tendance volontariste, et ainsi le mysticisme et l'intellectualisme abstrait se trouvent pareillement exclus » (*Revue philosophique*, août 1912, p. 179). En morale, à l'idée chrétienne et kantienne d'une loi morale qui exige des sacrifices, il oppose, avec la tradition grecque, celle du souverain Bien, harmonie de toutes nos tendances où le plaisir a son rôle légitime. Plus encore que la morale d'Aristote, la morale épicurienne bien entendue lui paraît digne d'être suivie : avec elle, il faut chercher en nous-mêmes notre recours contre l'adversité, en y joignant avec les Stoïciens, la soumission à la fatalité des lois naturelles. Qu'on appelle cela, avec la conscience religieuse, acceptation de la volonté de Dieu, ou bien, avec la philosophie, résignation, c'est « le dernier mot de la sagesse humaine et l'essence même de la philosophie » (p. 283-286, 290-293).

Paul FARGUES

A TRAVERS LES REVUES

La Revue, 15 Août. — M. Gaston Riou avait donné dans le numéro du 1er Juillet sa lettre aux « Jeune-France » toute vibrante d'enthousiasme patriotique et de foi religieuse. M. Julien de Narfon l'étudie ici du point de vue catholique. Il n'y a point nous dit-il, d'incompatibilité entre la science et le christianisme, la démocratie et le catholicisme, le patriotisme et l'humanité, la liberté et l'autorité, l'Eglise et le rêve français. Les difficultés viennent de ce que l'ultramontanisme voudrait voir la France s'humilier pour plaire au chef de l'Eglise. Puis il déclare, — en bon français plutôt qu'en bon papiste : « S'il faut mettre à un tel prix l'amitié du Vatican, c'est trop cher ! »

M. Ségur, à propos du « mysticisme littéraire » signale la tendance alexandrine, ou néo-catholique, qui, de la philosophie passe maintenant dans la littérature. Il n'y a pas là pour l'auteur un véritable revirement de l'esprit moderne, mais une nouvelle étape, indiquée déjà par Rousseau sur le chemin littéraire que suit l'Europe : Les pays du Nord furent les sentinelles avancées dans cette direction. Il est pourtant à ce mysticisme une explication plus profonde, que M. Ségur indique d'ailleurs : On la trouve dans l'inquiétude des esprits, lassés de l'intellectualisme et déçus par les procédés matérialistes. Il ne faudrait pas croire toutefois, comme l'auteur semble le faire, qu'il y ait là « une défaillance de la pensée, un abandon de la vérité et de la science ». Non ; ce sont des efforts vers une méthode que l'on espère plus fructueuse et vers une vie plus profonde et plus vraie.

Le Correspondant, 25 août. — Dans un article sur « l'Histoire des Religions et les Catholiques », Mgr Battifol, à propos de deux livres récents : «*Christus* » qui s'oppose à « *Orpheus* », et le manuel de M. Bricourt « *Où en est l'histoire des religions* », circule au milieu des systèmes, des écoles et des thèses en faveur, et les bouscule tous quelque peu. Donc l'animisme passe à côté de ce qu'il s'agit d'expliquer, les théories de Durchkeim méconnaissent l'élément subjectif de la religion et les systèmes du totémisme et du tabou s'attirent le reproche d'universaliser

un fait religieux observé dans quelques sociétés rudimentaires. Puis l'auteur regrette que tant d'historiens des religions semblent vouloir partir d'une définition de la religion où la religion ne puisse se reconnaître. Ceci fait, l'auteur passe au compte rendu des deux ouvrages nommés plus haut, dont les différentes parties furent confiées à des spécialistes. Il leur reproche de manquer d'un « ensemble de vues générales sur les religions historiques en fonction de la révélation », et, les remplace en terminant, par quelques considérations non plus historiques, ni même philosophiques, mais dogmatiques.

The Hibbert Journal, (Octobre). — *Démocratie et discipline* (L. P. Jacks). — C'est une intéressante contribution à la philosophie de l'histoire contemporaine. D'une part, affirme l'auteur, nous marchons vers une forme gouvernementale qui donne de plus en plus d'autorité aux gouvernants, mais d'autre part, l'esprit de discipline fait terriblement défaut et ce qui manque le plus à nos démocraties, c'est de savoir obéir. La seconde partie de la thèse n'étonnera personne ; la première affirmation surprendra davantage, mais l'auteur la défend très habilement : une démocratie, nous dit-il, se compose de groupements divers qui tous demandent à leurs représentants de les faire respecter. — Là, tous les éléments de la nation prennent de l'importance, là se rencontrent les intérêts les plus opposés, et le gouvernement doit les concilier. Sous le couvert de la représentation nationale, l'autorité pénètre dans des domaines qui lui étaient restés fermés. Maintenant que l'action gouvernementale s'étend aux réformes sociales, le royaume de l'autorité s'agrandit encore. Tout le problème se résume donc ainsi : Les démocraties sauront-elles réviser leur notion de liberté et apprendre à obéir ?

Le Pessimisme de Bergson (J. W. Scott). — Pour J. W. Scott, la doctrine de Bergson détruit l'idée de personnalité, car, en éliminant la notion d'espace, le philosophe rend impossible la distinction grâce à laquelle prennent naissance le sujet et l'objet, et, nous dit l'auteur, là où l'on ne trouve point cette distinction, s'épanouit le pessimisme.

L'Ami du Clergé. — Le docteur Grasset, vient de donner à Montpellier, une conférence sur « Auguste Comte, déséquilibré constant et fou intermittent », tendant à prouver qu'en plus des trois crises par lesquelles il passa, le célèbre philosophe eut un constant déséquilibre mental : Ceci expliquerait son étrange mariage, son immense orgueil et son genre de mysticisme. L'auteur déclare à ce propos, que toutes les conceptions religieuses de Comte, relèvent de son état mental et que son œuvre ecclésiasti-

que n'est autre chose que « l'œuvre de l'imagination d'un malade, d'un demi-fou ».

On lit aussi quelques réflexions — assez sceptiques — sur la conversion de La Harpe qui, professeur de rhétorique voltairien avant 1789, change avec le gouvernement, devient révolutionnaire et coiffe le bonnet rouge. Cela n'empêche pas le Comité de sûreté générale de le faire arrêter, sans qu'on sache trop pourquoi, en 1794. Il rencontre en prison l'évêque insermenté de St-Brieuc et la Comtesse de Clermont-Tonnerre, qui, grâce à leurs infortunes, lui apparaissent comme des confesseurs de la foi. On lui a parlé de l'*Imitation ;* l'ouvrant un jour au hasard il tombe sur ces paroles prêtées à Jésus : « Me voici, mon fils, je viens à vous parce que vous m'avez invoqué » — Je n'en lus pas davantage, écrit-il plus tard, l'impression subite que j'éprouvai est au-dessus de toute expression... Je sentais mon coeur soulagé et dilaté mais en même temps comme prêt à se fendre... C'est ce que mon cœur a jamais senti de plus violent et de plus délicieux...

L'auteur, sans mettre en doute la sincérité de cette conversion soudaine, se demande qu'elle fut son influence sur La Harpe dont la vie, par la suite, s'explique suffisamment par sa nouvelle évolution politique.

« The Christian Register » (Juillet). — *Amérique.* — Nous désirons bien, quoiqu'il soit un peu tard pour le faire, parler de l'article que M. le pasteur Wendte consacre à la vie religieuse française, car l'on y voit la profonde sympathie de l'auteur pour notre pays. Nous apprenons tout d'abord que la compagnie Cook s'est chargée d'organiser une véritable excursion dont le but est le Congrès du Christianisme libre qui doit avoir lieu à Paris, en Juillet prochain. Puis viennent quelques considérations sur l'effort financier fourni par le protestantisme français depuis la séparation ; à ce propos le Rev. Wendte parle de la situation de la faculté de théologie de Paris, obligée de payer un très fort loyer. Nous le citons : « N'y aurait-il pas aux Etats-Unis quelque riche descendant des huguenots, qui, fier de sa splendide origine, serait prêt à venir à l'aide de la faculté? Un don, une donation en faveur de cette admirable institution ferait beaucoup pour le maintien du protestantisme en France.

Après avoir mis ses lecteurs au courant des projets du Synode de l'Oratoire, et formulé des vœux pour son succès, M. Wendte annonce la retraite de M. le professeur Bonet-Maury, si estimé des Unitaires américains. Signalons en terminant sa touchante proposition : le comité du VIe congrès du Christianisme Libéral avait demandé au père Hyacinthe, puis à Frédéric Passy d'en

accepter la présidence. Tous deux avaient accepté, mais tous deux nous ont quittés. Pourrait-on mieux faire que renoncer à d'autres recherches et imprimer, en tête du programme, ces deux grands noms ?

La Revue du 1er Octobre publie : I. des documents inédits du plus haut intérêt sur *la Campagne de* 1812, par ARTHUR CHUQUET, de l'Institut ; II. une analyse précise et complète de la philosophie de *Bergson et du Bergsonisme*, par NICOLAS SÉGUR ; III. une fine critique d'un récent ouvrage sur *Bernard Shaw* et de ses comédies nationales, par EMILE FAGUET, de l'Académie Française ; IV, un piquant exposé du catéchisme allemand consacré au *Pangermanisme*, par J. de COUSSANGE ; V. une savante documentation sur *la Guérison par les couleurs*, par le Dr J. LAUMONNIER ; VI. une vue d'ensemble précise et complète sur *le Mouvement littéraire en Italie et le nationalisme*, par M. D'ALBOLA ; VII. de curieuses observations faites sur les *Dégénérés sociaux*, par A. FROMENTIN ; VIII, des constatations captivantes sur *les animaux altruistes*, par G. ROUX ; IX, des révélations instructives sur le *Théâtre contemporain en Chine*, par G. de BANZEMONT ; X, le résultat d'une longue et difficile enquête sur *la Musique et les forçats russes*, par L. SIENICKA.

Signalons en outre, de nombreuses rubriques qui apportent l'essence de tout ce qui a paru d'important dans les revues du monde entier, de même que les découvertes et conquêtes de la science, une chronique des lettres et arts, une chronique sociale, les caricatures de la quinzaine, etc., etc.

Spécimen sur demande. Directeur : Jean FINOT, 45, rue Jacob, Paris.

R. PRUNIER

La Revue. — *Chronique sociale.* — La Diète Finlandaise compte 21 « députées ». Depuis cinq ans qu'elles en font partie, les femmes ont eu une influence considérable sur la politique de leur pays. Elles ne constituent pas un groupe féministe, mais toutes, quel que soit le parti auquel elles adhèrent ont concentré leur activité sur les réformes sociales, et déjà elles se sont manifestées en faisant voter un nombre de bonnes lois. Parmi celles-ci, il faut citer le décret pour la protection de la jeune fille élevant de douze à quinze ans l'âge où la séduction est un viol, et la suppression de la police des mœurs. Ces mesures ont relevé la situation des ouvrières. On a créé *l'assurance d'accouchement* (1910) et l'assurance en cas de maladie. Des asiles de nuit ont été ouverts aux femmes, les prisons réorganisées, et les enfants naturels ont les mêmes droits que les enfants légitimes. Enfin les femmes ont déclaré la guerre à l'alcoolisme qui était

le vice national. La vente de l'alcool est très limitée, et grâce à cette loi, l'ivrognerie a presque disparue en Finlande.

M. Roosevelt s'est converti au féminisme, il en a donné les raisons dans un discours qu'il a prononcé à Spokane : « J'ai toujours été partisan du suffrage féminin, mais je l'étais passivement ; j'ai été « converti » au suffragisme actif en voyant les femmes qui travaillent aux réformes sociales. Chaque fois, j'ai trouvé en ces femmes des suffragistes et j'en suis venu à penser que les femmes devraient avoir le pouvoir que confère le droit de vote. Elles disaient que cela serait d'un grand secours aux travailleuses, non seulement par l'exercice propre du suffrage, mais aussi parce que cela augmenterait le respect dss hommes pour elles. Cette opinion, venant de ces femmes supérieures, fit sur moi une grande impression et je commençai à étudier la question par moi-même.

Les statistiques nous apprennent que la population chrétienne a doublé, dans les Indes, en l'espace de 30 ans, seulement. En effet, en 1881, le nombre des chrétiens était de 1.862.634 ; en 1891, de 2.284,380 ; en 1901, 2,923,241 ; et enfin, en 1911, ils atteignent un total de 3.876.191, parmi lesquels un très petit nombre d'Européens. Ajoutons enfin que, tandis que la chrétienté progresse aux Indes, les religions orientales restent stationnaires.

La Revue.— A propos des *petites religions*, Faguet écrit :

« La *théophilantropie* vient ensuite, inventée par Jean-Baptiste Chemin et le vénérable Valentin Haüy, le bienfaiteur des aveugles. On comprend que celui qui rendait la vue aux aveugles ait voulu la rendre également à ceux qu'il tenait pour des aveugles intellectuels. La *Théophilantropie*, comme son nom l'indique, était la religion de ceux qui aiment Dieu et les hommes, et les hommes en Dieu et Dieu en tant qu'il aime les hommes. En somme, c'était le Fraternisme avec une élévation de l'âme vers le Père. Il n'y avait rien de plus généreux, ni de plus inoffensif. Le consulat et l'Empire firent la guerre à cette religion candide et douce qui ne pouvait être un danger pour rien ni personne. Elle existe encore dans une aimable obscurité qui doit lui être chère. »

C'est bien la première fois qu'on parle de la théophilantropie sans répéter l'inévitable sottise qui fait de La Révellière-Lépeaux l'initiateur du mouvement. Est-ce que le cliché serait usé ?

ICI ET LA

Décadence de l'Eglise de Rome

Un ancien prêtre romain et religieux franciscain, Joseph Mc. Cabe, a publié à Londres (chez Methuen) un livre intitulé :

The Decay of the Church of Rome

D'après l'auteur, on ne renie pas la religion où l'on est né, on reste dans le giron par habitude, mais on s'en désintéresse pour suivre d'autres doctrines. On déserte quelquefois l'Eglise de Rome. D'après la statistique publiée par l'auteur, il y aurait environ 80 millions de défaillances sur environ 200 millions de fidèles, et parmi ceux-ci beaucoup de tièdes en nombre grossissant.

Mc. Cabe constate que dans tous les Etats le cœfficient du catholicisme n'est plus en règle générale, fourni que par les moins intellectuels : en Italie, en Espagne, en Russie, dans les populations slaves, les catholiques pratiquants ne se rencontrent plus guère que parmi les paysans et les ouvriers pauvres. Le même fait s'offre en Allemagne, en Autriche, en Irlande, en France, en Belgique, où les évêques recrutent surtout leurs contingents dans les régions rurales et ne trouvent d'ordinaire d'adhésion au prosélytisme que chez les femmes. « Rome, dit Mc. Cabe, est en péril et à la veille d'un désastre. Si le pape et ceux qui le conseillent, la curie, le Sacré Collège, s'obstinent à avoir des yeux pour ne point voir, des oreilles pour ne point entendre, nul, même parmi ceux qui sont le plus loyalement dévoués à la cause catholique, ne pourra empêcher l'effondrement de l'édifice. »

Tel est le sens de ce manifeste. Qu'adviendra-t-il de ce livre sensationnel ? L'entourage de Pie X en détournera-t-il les regards et le livrera-t-il à l'Index ? Le soustraira-t-on à l'attention du pape lui-même ?

L'auteur espère que sa voix ne clamera pas dans le désert. En Angleterre elle est sérieusement écoutée et discutée.

Sur l'Espagne

M. Desdevises du Dézert a écrit il y a deux ans sur l'Espagne « *Revue des cours* » (20 janvier 1910) : « Sur les 19 millions d'hommes qui l'habitent, 13 au moins ne possèdent aucune culture, et l'instruction générale des autres est notoirement inférieure à celle des autres peuples de l'Europe centrale et occidentale (p. 442). — La royauté semble n'être plus qu'un décor, un motif historique conservé par respect pour la tradition. Au vrai, l'Espagne est une dyarchie, elle appartient à son clergé et à son armée », p. 443. — Curieux détails sur le genre de vie du haut et du bas clergé, sur les religieux et les religieuses (p. 444-445). — « Le clergé comprend son rôle religieux et social comme le comprenait le clergé du XIIe siècle. Il considère l'Espagne comme son fief, comme son bien, comme sa maison (p. 445). — L'Inquisition a tué la pensée espagnole. — Les écoles primaires, les lycées ou instituts provinciaux, les universités... tout cela semble exister et n'existe pas » (p. 451). — « Et l'Espagne est devenue le royaume de la passion et de la folie. Les corps dominants ne veulent rien céder de leur puissance, rien abdiquer de leurs prétentions, demeurer à toujours les maîtres souverains. Les révolutionnaires ont, de leur côté, abondonné tout espoir de réaliser le moindre progrès avant l'anéantissement complet de leurs ennemis ; et les deux partis, animés d'une rage égale, sont comme des fauves prêts à se dévorer. » (p. 45).

Si quelqu'un de nos lecteurs a quelques renseignements plus favorables à nous fournir sur l'Espagne actuelle, nous les publierons très volontiers.

La chaire de français à l'Université d'Amsterdam

Le 21 octobre, M. Gustave Cohen a été installé comme professeur de langue et de littérature française à l'Université d'Amsterdam en présence du bourgmestre, des échevins, des professeurs, du recteur, des étudiants et des notabilités de la ville et des environs. Et l'on peut dire sans exagération que c'était un événement. Jusqu'ici, il n'y avait dans les quatre Universités du pays qu'une seule chaire de français occupée d'abord par M. Van Hamel et après sa mort par M. Salverda de Grave ; encore avait-elle été créée à Groningue, loin du centre du pays : cette fois, c'est dans la capitale, à Amsterdam, que la langue française aura son représentant dans l'enseignement supérieur et ce représentant sera un Français. On l'a bien senti à l'accent ému de son discours d'inauguration, quand il a promis à ses étudiants de les initier à cette culture française faite de clarté, d'é-

légance, d'enthousiasme et de beauté dont il a goûté le charme depuis son enfance. Ce charme, on l'a ressenti de longue date dans ce pays. La langue française était parlée ici au dix septième et au dix-huitième siècle par l'aristocratie et la bourgeoisie ; elle a été la langue de la Cour ; elle est restée la langue des Eglises wallonnes, des descendants de proscrits de Belgique et de France, accueillis ici avec tant de bonté. Aujourd'hui la langue nationale a triomphé ; mais ce n'est pas une raison pour renoncer à une tradition séculaire, « à côté de votre langue, conservez toujours, comme vous l'avez fait jusqu'à présent, une place à notre langue et à notre culture. Loin d'empiéter sur votre personnalité, elle vous aidera à vous défendre contre des intrusions beaucoup plus redoutables, car il n'y a rien de plus dangereux que de laisser des parents, fut-ce les mieux intentionnés, s'installer à notre foyer ».

Le professeur met en garde ses auditeurs contre ceux qui font de Paris une Babylone parce qu'ils viennent y chercher des plaisirs faciles que les Français leur abandonnent volontiers. « Paris est la ville du monde où l'on travaille peut-être le plus, et ce n'est pas en certains bals ou cafés-concerts de triste rénommée que bat son cœur. » Ce n'est pas parce qu'on parle trop souvent d'adultère dans les romans qu'il faut croire que toutes nos Françaises sont « de petites Bovary » et qu'elles sont incapables d'être de braves mères de famille. La vérité est que par horreur de l'hypocrisie, de la tartuferie, nous nous faisons pires que nous ne sommes.

Mais « le jour où la France disparaîtrait, l'esprit humain aurait perdu le plus rare fleuron de sa couronne. Au spectre lumineux de la pensée humaine, il manquerait sa couleur la plus riche, la plus chatoyante, la plus précieuse. Mais rassurez-vous, malgré les prédictions des philosophes « mal lunés », elle n'est pas près de disparaître. Plus forte après ses défaites, elle est la terre des ressources inconnues. Ce qu'elle a donné au monde, liberté, beauté, esprit, lumière, elle est prête à le dispenser encore. Allez en paix, navigateurs, le phare est toujours allumé. »

M. Fritz Schœn

Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. Fritz Schoen, l'industriel bien connu, trésorier du parti républicain démocratique.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Montlignon.

M. Pallu de la Barrière, au nom de M. Carnot, retenu loin de Paris, a rendu hommage à la mémoire de M. Schœn.

« Au moment où nous signâmes ensemble, a-t-il dit, le contrat dont l'objet sacré était de travailler à étendre de plus en plus le rayonnement de la République et de la France, il était sur le point d'achever une carrière commerciale et industrielle remarquable par sa droiture, par sa sincérité et par son succès. C'est sur l'œuvre naissante que nous tentions de fonder qu'il reporta alors toutes les ressources de sa rare activité. Déjà, dans le passé, il avait donné à des hommes d'Etat illustres, comme Jules Ferry, de précieux témoignages de sa foi républicaine et patriotique : cette Alliance à laquelle il se consacra tout entier. Les moindres détails de notre existence lui étaient chers ; il suivait notre marche avec un intérêt de tous les instants ; la constatation de nos développements était pour lui comme une joie de famille, et, afin de les assurer et d'accroître une propagande qu'il jugeait salutaire pour son pays, aucun sacrifice de temps, de travail et d'argent ne lui coûtait. Il nous appartenait sans réserves. »

Rouen

Les protestants de Rouen ont transporté dans leur temple la pierre tombale du pasteur Pierre Mordant, laquelle reposait jusqu'ici dans un ancien cimetière qui vient d'être vendu. Une cérémonie a eu lieu à ce propos. Le *Protestant de Normandie* raconte un épisode émouvant de la vie de ce pasteur distingué. Il avait été poursuivi pour avoir béni, le 17 février 1789, un mariage à Rouen. Réfugié chez un tiers, il entendit un membre du Parlement prononcer son nom dans une chambre voisine et dire de lui : « Nous le ferons pendre ! » Grâce aux avis officieux d'un prêtre, l'abbé Aroux, il réussit à s'enfuir. Or, quelques années plus tard, sous la Terreur, c'est ce curé qui devait, à son tour, se dérober à la persécution, et c'est le pasteur Mordant qui avait le privilège de le cacher et de le sauver.

Mantes

Une école protestante

Nous avons le plaisir d'annoncer que des coreligionnaires, M. et Mme Merle, viennent de prendre la direction de l'Institution Caralp, fondée à Mantes en 1874, et avantageusement connue par ses succès aux examens. Aidé par des professeurs licenciés expérimentés, M. Merle qui a fait ses premières armes dans des institutions protestantes à Genève, et en France, à l'école d'Aquitaine, désire appliquer les méthodes nouvelles d'éducation en apportant un soin particulier au développement physique et

à la formation du caractère. L'Ecole est un établissement de plein air installé avec tout le confort moderne.

Madame Merle s'occupe avec une sollicitude maternelle des plus jeunes élèves qui peuvent lui être confiés dès l'âge de 4 ans. L'enseignement donné prépare aux divers baccalauréats, aux brevets, aux écoles de commerce, d'agriculture, des arts et métiers. Beaucoup de familles recherchent aujourd'hui des établissements où les enfants puissent vivre au grand air et être suivis de près ; nous pensons leur être utile en leur recommandant l'Institution Merle installée à Mantes-la-Jolie, à proximité de Paris (1 heure de chemin de fer) dans un admirable coin de nature, aux bords de la Seine. Les jeunes gens y trouveront avec toutes les ressources d'une solide instruction le profit moral de l'éducation et de la vie de famille. Nous croyons pouvoir ajouter que les conditions sont modérées. A toutes les personnes qui lui en feront la demande, M. Merle, enverra le prospectus fournissant tous les renseignements nécessaires. L. T.

Sous ce titre, on lit dans l'*Ami Chrétien des Familles :*

Un numéro de la « Revue Chrétienne »

L'*Ami Chrétien des Familles* a déjà dit l'heureuse pensée qu'a eue M. le professeur Viénot de réunir en un numéro de la *Revue Chrétienne* les documents se rapportant aux trois principaux événements religieux des dernières semaines. Ce numéro agrandi, juillet-août, est d'un grand intérêt, il forme un volume de plus de 200 pages ; je voudrais le faire connaître un peu mieux à nos lecteurs.

Les premiers documents relatent le pélerinage que la reine des Pays-Bas a fait au monument de Coligny lors de son voyage à Paris. Cet acte de piété filiale s'est revêtu de grande beauté morale lorsque, devant la statue du pur héros de nos luttes religieuses, la reine a proclamé hardiment sa foi chrétienne et protestante. La reine Wilhelmine s'est montrée digne du grand ancêtre et, ce jour-là, l'esprit de l'aïeul a revécu en sa petite fille. Nous en avons tous reçu du réconfort. — La *Revue Chrétienne* nous donne, outre les paroles de la Reine, les allocutions prononcées par MM. Couve et Roberty, et plusieurs articles de journaux dont la plupart répondent aux injures que l'*Action française* a cru devoir jeter à la mémoire de Coligny.

La deuxième série de documents se rapportent au centenaire de J.-J. Rousseau. Cette personnalité étrange, si complexe et si riche, qui tout à la fois repousse et puis attire, émeut, excite la sympathie comme peu ont su le faire, et enfin, nous humilie

par certains traits de son caractère comme par la grandeur de l'œuvre accomplie et de l'influence exercée. Devant une telle l'œuvre accomplie et de l'influence exercée. Devant une belle vie on n'ose pas juger, on se sent tout rempli d'un étonnement presque religieux et on admire Dieu qui, avec de tels instruments, a su faire des choses si étrangement grandes et merveilleuses. Ceux qui voudront étudier de plus près cet homme et cette vie trouveront in-extenso, dans le numéro de la *Revue Chrétienne*, la prédication que M. Viénot lui a consacrée et le très-bel article de M. Charles Werner : *J.-J. Rousseau, génie religieux*, puis des extraits des discours de MM. Lintilhac et Réveillaud prononcés au Sénat et de MM. Painlevé, H. Fazy, Guist'hau, au Panthéon, et enfin d'autres extraits d'articles parus dans les journaux protestants et dans la grande presse non religieuse. Qu'il nous soit permis d'exprimer un regret : Nous aurions aimé voir paraître dans une de nos revues quelquechose du magistral article de Suarès dans la *Nouvelle Revue Française*.

La dernière série des documents nous donne deux rapports présentés au synode national des églises réformées de France, l'un par M. Wilfred Monod au nom du Comité général, l'autre, par M. Louis Lafon, sur le projet d'unification. Tous deux sont remarquables, il faut les lire. On sait que le projet d'unification a été voté par le synode et que désormais les églises du centre dites de Jarnac et les églises libérales ne formeront plus qu'une seule organisation.

Je suis de ceux qui ont regretté la rupture du centre d'avec ceux de la droite. Volontiers je leur eusse dit avec le vénéré M. Bahut : Votre place est à droite, non à gauche ; et cela même au point de vue de la future unité de l'Eglise réformée. Lorsque la rupture eut été consommée, je me suis dit qu'après tout c'était peut-être un bien, et que désormais, libérée de toute entrave, recevant de droite les affirmations évangéliques sans lesquelles aucune Eglise ne peut réellement vivre et agir, et de gauche ses méthodes de travail indépendant cette tendance pourrait peut-être nous donner la dogmatique renouvelée dont notre protestantisme a grand besoin. J'attendais cela de certains de ces hommes qui reconnaissaient, me semblait-il, pour leurs pères, spirituels Adolphe Monod, Christophe Dieterlen et Tommy Fallot.

Aujourd'hui, ces espoirs même semblent déçus. Tout paraît tourner autour de cette pensée : Réunir en un seul corps les trois tronçons de l'Eglise réformée. Et combien je comprends ces frères ! On a beau dire, notre esprit et notre cœur ont besoin d'unité. L'Eglise réformée est une famille ; malgré les divisions elle reste l'église réformée. Il faut qu'elle retrouve son unité. — Sur quelle voie ? Il ne peut y avoir, selon nous, d'entente durable,

d'unité féconde que dans l'entière loyauté, dans le respect réciproque et dans la fidélité absolue à ce que l'on croit être la vérité chrétienne. L'Union des réformés, dans ces conditions, est-elle possible ? Il suffirait que, d'un côté, l'on reconnût à l'Eglise le droit et le devoir de confesser publiquement sa foi. — Et il semble bien que même les libéraux l'acceptent aujourd'hui, et que, de l'autre, on renonçât à imposer sa foi, on se contentât d'en demander le respect entrant ainsi dans les nouveaux devoirs commandés par la crise profonde que traverse la pensée religieuse en général, la pensée chrétienne en particulier.

C'est là ce que notre Eglise luthérienne a essayé de faire ; c'est là, à notre humble avis, le chemin des accords possibles. Et c'est ce que nous désirons bien cordialement pour nos frères réformés.

On voit le haut intérêt de ce numéro exceptionnel de la *Revue Chrétienne*. C'est un vrai numéro de vacances que devront emporter tous ceux qui sintéressent au problèmes et faits religieux de notre temps. Ils passeront des heures aussi réconfortantes qu'agréables dans la méditation des hautes pensées contenues dans ces pages.

Léon MARCHAND.

LE MOIS

« Du Turc, délivre-nous, Seigneur. » — De quelques solécismes du *Temps*. — Une parole controuvée de Guillaume II. — Guillaume II et M. Forrer. — La question religieuse. — Réflexions de M. Hanotaux à ce sujet. — Un magistral article de M. Imbart de la Tour sur Luther. — Le fidéisme de Luther. — L'heure favorable.

Du Turc, délivre-nous, Seigneur !

Voilà la litanie que les chrétiens allemands ont chanté pendant des siècles et tous les dimanches que Dieu fait. Luther, conscient des dangers que le Turc faisait courir à la chrétienté, écrivait au duc de Hesse, le 9 octobre 1528 : « Je ne puis me taire, il est malheureusement parmi nous des prédicateurs qui font croire au peuple qu'on ne doit point s'occuper de la guerre des Turcs ; il y en a même d'assez extravagans pour prétendre qu'en toutes circonstances, il est défendu aux chrétiens d'avoir recours aux armes temporelles. D'autres encore, qui regardent le peuple allemand comme un peuple de brutes incorrigibles, vont jusqu'à désirer qu'il tombe au pouvoir des Turcs. Ces folies, ces horribles malices sont imputées à Luther et à l'Evangile... Il est donc urgent que j'écrive à ce sujet, tant pour confondre les calomniateurs, que pour éclairer les consciences innocentes sur ce qu'il faut faire contre le Turc.... »

Comme au XVIe siècle, la question du Turc nous obsède et nous hante. Elle fait peser une menace permanente sur l'Europe Non plus que nous redoutions l'invasion du Turc, mais parce que les affaires turques sont si intimement mêlées aux affaires mondiales, qu'elles peuvent à chaque instant provoquer un formidable conflit qui lancerait les uns contre les autres tous les peuples européens.

Que faut-il souhaiter pour la paix du monde pour une paix durable surtout ? La victoire des Turcs ou celle des Etats balkaniques ? Les esprits se partagent. Les uns, oublieux des souf-

frances endurées, accusent superbement les petits peuples balkaniques de risquer de mettre le feu aux quatre coins du monde pour faire cuire leur petite marmite. Les autres obéissent tout simplement aux poussées sentimentales et souhaitent le triomphe rapide et éclatant des peuplades balkaniques. Les uns livreraient volontiers aux Turcs, comme des « brutes », les Bulgares, Serbes, Monténégrins et Grecs ; les autres n'ont pas assez d'indignation contre les Allemands, les Anglais, les Français même qui se déclarent partisans de l'intégrité du territoire ottoman. Le lecteur souffrira que nous résistions aux impulsions du sentiment ou de l'ignorance. Certes, notre sympathie va tout entière aux anciens opprimés qui cherchent à délivrer leurs frères de race ou de religion d'un joug qu'ils ont eux-mêmes porté et dont ils savent le poids. Nous ne concevons guère qu'on leur reproche quelque ambition territoriale. Il est cruel et enfantin tout à la fois de faire ces reproches à des peuples qui ont le droit d'avoir, eux aussi, des intérêts et une politique, quand on vient d'applaudir à la politique qui nous a donné le Maroc. Si sauvages qu'ait pu se montrer récemment encore telle ou telle peuplade balkanique, à qui la faute, sinon aux provocations et aux exemples des Turcs ? Dans quel état d'esprit seriez-vous vous-mêmes, si vous aviez dans la mémoire ou sous les yeux les images des massacres opérés sans relâche par les Turcs ? Personnellement, je porte sur le cœur les massacres de milliers d'Arméniens que l'Europe a laissé perpétrer sous prétexte que les Arméniens étaient « peu intéressants ». Si l'Europe d'il y a quelques années, oublieuse un jour de ses égoïsmes particuliers, avait imposé à la Turquie les réformes nécessaires, elle ne se trouverait peut-être pas aujourd'hui devant le redoutable problème qui se pose aux diplomates anxieux.

On le verra bien un jour : La morale, même en politique, a toujours sa revanche et toutes les fautes se payent. Je regrette, pour ma part, la faute commise par Napoléon Ier au faite de sa puissance. Il y eut une heure historique où, de concert avec l'empereur Alexandre, il aurait pu régler la question d'Orient. Mais affolé d'orgueil, il se faisait la part trop grande, il faisait trop petite celle du tsar et de la Russie. L'alliance se refroidit, se brisa et le rêve de domination quasi universelle qu'avait fait Napoléon, vint s'achever devant les réalités mortelles de la campagne de Russie. Un peu plus de sagesse l'eut sauvé et assuré pour longtemps peut-être, la paix du monde.

Aujourd'hui, si les populations soulevées contre les Turcs atteignaient dans une marche victorieuse ce foyer d'intrigues et de hontes qu'est depuis des siècles Constantinople ; si la vic-

toire héroïque de peuples plus faibles que les Turcs, mais portés par leur enthousiasme et leur foi en la bonté de leur cause, forçait l'Europe à envisager la fin de la Turquie, j'avoue que j'en aurais une grande joie. Ce serait la revanche légitime de crimes séculaires, ce serait la porte ouverte à une civilisation qui, quelle qu'elle soit, serait supérieure au régime turc.

Seulement, cette perspective fait trembler. L'Angleterre avec sa clientèle de cent millions de Mahométans qu'elle est forcée de ménager, pourrait-elle consentir au dépeçage de la Turquie ? L'Allemagne renoncerait-elle à intervenir ? L'Autriche-Hongrie, la Russie, les vainqueurs ne réclameraient-ils pas chacun un morceau plus grand qu'il ne serait possible de leur donner ? Et y aurait-il un moyen de sortir de là autrement que par un recours aux armes ?

Pendant que ces questions s'agitent, le sang coule et les larmes aussi. Les ruines s'entassent sur les ruines ; les femmes et les enfants souffrent, les blessés emplissent les hopitaux, les maisons particulières. C'est pourquoi, le cœur plein d'angoisses, nous communions en esprit, avec ceux qui ont porté avant nous le poids de la vie et, comme les européens du XVIe siècle, nous répétons la vieille litanie : Du Turc, des affaires turques, des questions turques, délivre-nous, Seigneur !

En toute cette affaire, le mélange des intérêts légitimes et des égoïsmes surexcités est tel qu'il est difficile — j'entends pour les esprits sincères — de se faire une opinion ferme et de s'y tenir. Les journaux nous égarent et les prophètes de droite ou de gauche aussi. Il nous faut redescendre dans la conscience pour y retrouver ces inspirations qui ne trompent pas.

Je voudrais bien avoir les confidences d'un idéaliste d'aujourd'hui ; celles qu'il nous ferait par exemple — pour peu qu'il fût informé et point naïf — après la lecture des journaux grands et petits. Voici un brave homme qui croit au bien, au progrès, à la justice, qui croit en Dieu, par conséquent. Car cette logique s'imposera quelque jour à tous : comment pouvez-vous parler du bien, du mal, de la justice, du progrès, si vous ne croyez pas en Dieu ? Voici donc notre homme, d'ailleurs cultivé et sérieux, qui sait l'histoire de son pays, celle de l'Europe aussi. Il vient de rejeter son dernier journal. Il termine sa journée par... par le *Temps*. Que pense-t-il de l'âme française, de la politique française, de l'orientation des esprits ? Je voudrais bien le savoir.

Mais je n'ignore pas ce que pense M. R. Périé, rédacteur aux *Droits de l'homme*, qui vient d'adresser au puissant journal une mixture d'huile et de vinaigre saupoudrée de sel purifiant. La voici :

Je me figure le désarroi d'un vieil abonné du *Temps*. On lui a changé son journal. Cette feuille essentiellement bourgeoise s'est débauchée comme la bourgeoisie elle-même. Elle a eu honte de sa respectabilité et, peu à peu, pour retenir et, s'il se pouvait, pour accroître sa clientèle, « la vieille Emilie » a usé de toutes sortes de fards. Ce serait une curieuse histoire que celle de l'évolution du journal de Nefftzer et de Schérer dans le sens du dilettantisme amoral et de l'actualité sensationnelle.

Evolution graduelle d'abord qui, depuis l'agrandissement du format, se précipite. Vieil abonné, timide conservateur libéral, tu ne te plains guère mais tu n'en penses pas moins. On t'a bouleversé ta maison et tu ne t'y reconnais plus. Car, cette fois, on ne s'est pas contenté de renouveler le mobilier défraîchi et de remplacer quelques tentures. L'architecte a fait rage, saccageant la paisible demeure dont maintes retouches de détail n'avaient pas encore trop aaltéré le caractère, pour y introduire violemment toutes les inventions du « confort le plus moderne ». Et comme tu dois te sentir gêné au milieu des hôtes nouveaux du logis, si différents de ceux d'autrefois.

Pourquoi M. Rémy de Gourmont, un des plus notables, qui jamais ne respecta rien, n'en ferait-il pas un de ces dialogues du *Mercure de France*, où il ose être complètement lui-même ? Quel régal pour les *amateurs* le jour où il montrera les ombres de l'ancienne rédaction troublées par les étranges propos de la nouvelle. J'imagine l'effarement de Schérer, si l'on reçoit des abonnements pour l'autre monde. Lui qui lâcha dans l'ancien *Temps* ce vers incongru parodié de Baudelaire :

Les charmes de l'horreur n'enivrent que les porcs.

Il y a bien des choses vraies là-dedans. Mais M. Périé se trompe quand il se représente le lecteur du *Temps* sous les espèces d'un « timide conservateur libéral ». Non. Ils sont légion ceux qui lisent le *Temps*, parce qu'il reste après tout le journal le mieux informé en beaucoup de matières, le plus ouvert aux choses de l'esprit, le représentant très souvent authentique du bons sens français, de la mesure et du goût. On lit le *Temps* parce qu'on est capable de ne pas le suivre en tout, de sourire quand il nous présente une *Réhabilitation de Philippe II* ou telle ou telle nouvelle de Rome venue de plus près du Vatican que du Quirinal. Entre Gorgias et Erasme, on choisit encore Erasme parce qu'il n'y a pas mieux dans cette crise des caractères que nous traversons.

Mais, tout de même, tomber de Schérer, d'Auguste Sabatier en Rémy de Gourmont, la chute est lourde. Faire secouer la Sorbonne savante et ce fin lettré homme de bien qu'est Croiset par un lot de jeunes cléricaux en formation, cela nous effare un peu. Qu'il y ait actuellement au *Temps* quelques étourdis de l'histoire, de la littérature ou de la politique, cela paraît certain à ceux qui, entre autres, y ont remarqué la phrase suivante visant le *Journal de Genève* : « Les feuilles gallophobes d'outre-

Rhin, immédiatement secondées par le *Journal de Genève*, qui n'est que leur acolyte masqué chaque fois qu'il s'agit de combattre l'alliance franco-russe. » (*Le Temps*, du 5 août 1912). Le *Journal de Genève* francophobe ! Celle-là aussi est un peu forte surtout depuis la direction nouvelle de la célèbre feuille suisse. Les lecteurs attentifs ne laissent pas passer des affirmations comme celles-là qui nuisent singulièrement à l'autorité d'un journal sérieux.

Continuons. *Le Temps* a un jeune correspondant fort habile et distingué dont les lettres ont été remarquées il y a déjà longtemps, M. René Puanx. Tout de même, il semble bien que M. R. Puaux vienne de mettre en circulation une jolie histoire controuvée. On nous fait tenir en effet, la coupure suivante :

Comment on fait l'Histoire.

A l'occasion de la visite en Suisse de Guillaume II, le reporter du *Temps* a servi à ses lecteurs le sujet d'un certain nombre d'anecdotes impériales. Il assurait, entre autres, que le monarque aurait dit, un jour, au retour des manoeuvres, à M. Forrer, président de la Confédération : « Voyez-vous, M. le président, je n'aime pas beaucoup les curés, pasteurs et autres faiseurs de prêche, etc. »

Ce propos, dénué d'artifice, a fait aussitôt le tour de la presse.

Il devait surprendre de la part d'un souverain que les « faiseurs de prêche » sont assez accoutumés à trouver dans leurs rangs. Et il y avait lieu, dès le premier instant, d'en suspecter l'authenticité. Tant de déclarations précises de la même bouche le contredisent, d'ailleurs, qu'il fallait une forte dose de bonne volonté pour enfler aux proportions d'une profession de foi ce qui ne pouvait être, en tout cas, qu'une boutade sans portée.

Eh bien, la vérité vraie, c'est qu'il n'a pas été prononcé du tout. Quelqu'un nous le dit qui le sait mieux que personne, puisque c'est M. Forrer lui-même. La lettre qu'il a bien voulu m'adresser vaut du reste, par l'affirmation du fait réel, autant au moins que par le démenti. En voici la partie essentielle :

Je puis vous affirmer de la façon la plus nette que l'empereur ne m'a pas tenu le propos qu'on lui prête et qui repose sur une pure invention de M. X . ou de son informateur à moi inconnu. Nous nous sommes bien entretenus de questions religieuses, mais au sujet des ecclésiastiques, nous n'avons pas dit le moindre mot. »

Un canard, quoi.

Ayant reproduit l'anecdote, nous ne pouvions pas ne pas accueillir la rectifcation de M. Alfred Mohn.

L'incident est de maigre importance et le péché véniel. Mais ce qui est significatif et ce que nous pouvons relever, c'est le fait avoué que, au sortir des manoeuvres de cet automne, M. Forrer et l'empereur Guillaume II, se sont entretenus des questions religieuses.

Certes, cela ne nous étonne pas, la question religieuse se lie, partout, à toute la vie humaine ; et malheur aux peuples qui ont essayé de se passer de ce suprême régulateur de la vie. On commence à s'apercevoir en France qu'on n'élude pas la question religieuse. Si on dédaigne l'âme religieuse, elle se venge en s'ouvrant aux réactions autoritaires et superstitieuses. Le catholicisme bénéficie aujourd'hui, en une certaine mesure, du dégoût et de l'horreur que les âmes éprouvent devant le naturalisme sans grandeur, sans idéal et sans foi. M. Gabriel Hanotaux ne passait point jusqu'ici pour un ami aveugle des choses religieuses. En ce qui nous concerne, nous, protestants, il a émis dans ses ouvrages historiques bien des vues discutables que nous aimerions bien discuter un jour. Mais cela ne nous empêche pas de reconnaître sa valeur, ses qualités de patriote et de « bon français ». Eh bien ! le voilà, à son retour d'Amérique, en train de faire des réflexions qui rappellent pour le fond celles que nous avons faites, ici, cent fois. Il termine un article de la *Revue des Deux Mondes* (15 août 1912), sur l'*Amérique du Nord et la France*, par ces paroles remarquables : « Ne pourrions-nous pas emprunter à l'Amérique quelque chose de cette tenue morale que lui donne son traditionnalisme religieux ? En France, nous affectons de traiter un peu cavalièrement les problèmes qui ont, de tous temps, passionné l'humanité, — les problèmes du mystère et de la croyance. Notre « raison » nous suffit et se suffit à elle-même. N'est-ce pas beaucoup de suffisance ?

Un parti pris trop catégorique, laisse souvent l'âme française sans appui et sans réconfort : ces contours rigides de la pensée que n'enveloppe et n'auréole nulle pénombre, sont bien secs et bien tranchants ; quel inconvénient y aurait-il à ce que notre société, comme la plupart des sociétés humaines, ne s'en tînt pas si strictement aux données de l'expérience et de la science positives ? Se refuser à rechercher au-delà, n'est-ce pas, surtout, paresse d'âme ? »

C'est un noble souci qui hante là M. Hanotaux. La réponse, pour nous, n'est pas douteuse. L'âme française, en dépit de tout, ne se passera pas longtemps de la vie religieuse. Nous ne sommes pas inquiets, comme M. Hanotaux paraît l'être, ni du latitudinarisme religieux qu'il voit poindre en Amérique comme en Angleterre. Ce que les esprits non habitués à traiter ces questions appellent du « latitudinarisme », ce sont les manifestations inévitables du progrès religieux.

L'Amérique s'émancipe au point de vue dogmatique. Elle n'en sera que plus profondément religieuse. Ce même mouvement commence en Angleterre. M. Hanotaux en donne comme preuve

le livre « saisissant » d'Edmond Gosse, *Père et Fils*. Mais qu'il ne s'y trompe pas. Ce que vise Edmond Gosse, c'est moins la vie religieuse elle-même que sa forme la plus outrée, la plus inacceptable, telle qu'elle apparaît dans de petits cercles fermés presque sans action sur la vie nationale du peuple anglais.

Ce même numéro de la *Revue des Deux-Mondes*, nous apportait une agréable surprise, un article sur Luther, mais un article sérieux, documenté, tranchons le mot, vraiment magistral, dû à la plume savante et éloquente à la fois de M. Imbart de la Tour. Nos lecteurs savent ce que valent, en général, les productions françaises sur la Réforme. On y connait Coligny par les productions informes d'un Merki, ou Calvin, par Audin, révisé par Dide, ou Luther, par les capucinades de Henri Denifle. Le discrédit où est souvent injustement tenu à l'étranger notre effort historique vient de ces productions à qui l'ignorance courante en ces matières réussit à faire un certain sort en librairie. Or, voici, enfin, dans une illustre publication française, un article digne, fouillé, informé. On sent à lire M. Imbart de la Tour, qu'il a lu une infinité de bons ouvrages qu'il ne cite pas, les textes eux-mêmes et les discussions qu'ils ont provoquée, et, si l'on est pas toujours d'accord avec lui, on sent qu'il y aurait possibilité, profit et plaisir à discuter avec lui. Il faut lire cet article. A notre sens, il y a quelques faux traits, mais l'ensemble est d'une belle tenue. Il a bien vu ce qu'était Luther et la révolution religieuse qu'il a opérée : « Le Dieu vivant qu'il cherche, n'est point celui de la dialectique et des systèmes, mais ce Dieu qui justifie, qui rassure, qui console. Croire à sa bonté, nous abandonner à sa grâce, ne chercher qu'en Lui et par Lui seul, non dans nos vertus, nos pratiques et nos œuvres, le pardon et la paix, voilà toute la religion. » Son Dieu est « le Dieu intérieur des consolations et des miséricordes. » Une théologie nouvelle, plus simple, plus claire, affranchie de la barbarie des mots, du fatras des questions ; une religion vivante et plus libre, moins entravée de pratiques, d'observances, de règlements : voilà ce que les consciences les plus hautes réclament. » « Qu'est-donc le Christianisme ? Dans l'histoire, la religion de l'Esprit, de la grâce, de la foi, venant détruire la religion de la lettre, de la contrainte, de la loi ; dans la conscience, l'épanouissement de l'être intérieur et spirituel que nous sommes appelés à devenir, par l'extinction de l'être extérieur et charnel que nous sommes... » Voilà ce que M. Imbart de la Tour appelle le *fidéisme* de Luther et, encore que ce terme soit mal vu en certains cercles protestants, il est exact. A l'inverse de la tradition, dit notre auteur, « le Christianisme de Luther est un fidéisme pur. »

L'article se termine par une page admirable où se traduit toute la pénétration et l'honnêteté historique de l'auteur. Depuis Michelet nul, en France, n'avait parlé de Luther en un si magnifique langage. Qu'on en juge.

« Si son siècle l'écoute, c'est qu'aucune voix n'en remue à ce point les fibres. — O Père ! toi qui es dans les cieux, nous sommes des enfants de la terre, tes fils, par toi sauvés. Prends-nous en pitié. — L'enfant honore son Père ; le serviteur, son maître. Si je suis votre Père, quel hommage me rendez-vous ? Votre maître, où sont vos craintes et vos respects ? — O Père ! Il n'est que trop vrai ! Hélas ! nous reconnaissons notre faute. Mais sois pour nous un Pere clément et ne compte pas avec nous. Ne nous laisse rien penser, dire, posséder, craindre qui ne soit à ta louange et à ton honneur... Fais que ton règne arrive et que le péché soit détruit. Fais tout ce que tu veux, mais que nous soyons à toi, non à nous-mêmes... Oh ! donne à la chrétienté des prêtres, des apôtres, qui nous enseignent moins des fables spécieuses que ton Saint Evangile. Père nous sommes faibles et malades, soutiens-nous jusqu'à la fin, fais-nous persévérer, fais-nous combattre en braves, puisque nous ne pouvons rien sans ta grâce et ton secours. » Imaginez dans toute l'Allemagne, dans toute l'Europe, des milliers de lèvres qui répètent ce dialogue enflammé, des milliers de cœurs qui s'en emprègnent, criant leur misère, appelant une espérance ! A la place d'une théologie épuisée, exsangue, raisonneuse, parfois déraisonnable, perdue dans les subtilités de la logique ou les nuées des systèmes, en regard de prédications grossières ou frivoles qui trop souvent amusent sans instruire ou scandalisent pour édifier, voilà une parole simple, pratique, humaine dans son outrage même à l'homme, si pénétrée de la Bible qu'elle en redit presque l'accent, si proche parfois du Christ, qu'elle semble un écho de l'Evangile. Comment l'Europe religieuse serait-elle insensible ? Esprits fatigués de grimoires, âmes simples et pieuses qu'inquiète le sensualisme grandissant, mystiques détournés d'un monde où la foi dans la nature risque de détruire la foi en Dieu, tous ces affamés de rénovation, de liberté et d'idéal, viennent se joindre à ceux que des mobiles moins purs entraînent à sa suite. La voie est ouverte où Luther a passé... »

« La voie est ouverte où Luther a passé » oui — et nous ajoutons : mais l'égoïsme et la routine veillaient. Libre ailleurs la marche des âmes vers la libre foi, vers Dieu fut chez nous arrêtée net par la persécution, les bûchers, les supplices. Qu'est-ce que serait devenu le vieux monde, si les peuples avaient pu suivre les chemins de la rénovation théologique et religieuse

ouverts par Luther ? En France, nous n'aurions eu ni les Dragonnades, ni Voltaire, ni le XVIIIe siècle frivole et révolté ; nous n'aurions pas été éternellement balancés entre un papisme qui n'est pas toujours une rligion et une libre-pensée sans âme et sans beauté.

Mais aujourd'hui, nous sommes libres. Luther n'est plus là. Les grandes voix se sont tues. Mais l'Evangile est toujours là, éternellement simple, vrai, fécond pour ceux qui l'abordent d'un cœur sincère. Le fidéisme nouveau est plus simple encore, plus populaire, aussi évangélique que le fidéïsme de Luther. Voilà la voie où il faut diriger les âmes qui cherchent. Déjà beaucoup de ceux qui étaient couchés dans le doute se relèvent. Debout, serviteurs des temps nouveaux ! Que quelques-uns lassés, vieillis, se découragent ; que quelques-uns, aux genoux affaiblis par la peur, se réfugient en tremblant à l'abri des autorités caduques et des édifices de clinquant, qu'importe aux âmes jeunes, libres et fières ! La voie est ouverte où a passé Luther.

Jamis, en France, l'heure, malgré tout, oui, malgré tout, n'a été plus propice pour dire à tous les esprits inquiets, à toutes les âmes qui cherchent, à tous ceux qui veulent un Dieu et un Christ mais qui, en conscience, ne peuvent retourner ni au Pape ni aux images — fût-ce celle de la Vierge — voilà le chemin, le seul chemin du relèvement.

John VIÉNOT.

Le Directeur-Gerant : John VIÉNOT.

Montbéliard. — Sté Anonyme d'Imprimerie Montbéliardaise.

MAISON D'ÉDUCATION

PROTESTANTE

pour Jeunes Filles

36, avenue Victor-Hugo, **BOULOGNE-SUR-SEINE**

(Parc des Princes)

Directrices : Mlles **S. VIÉNOT** et **M. de GUÉRIN**

Georges DEBUSSCHER

39, Rue de Charonne, PARIS (XIe)

FABRIQUE DE MEUBLES ET SIÈGES BOIS SCULPTÉ

et avec BRONZES

CHAMBRES A COUCHER, SALLES A MANGER, genre ancien

Travail soigné à prix modérés.

CHŒURS MIXTES POUR NOËL

Rappel des créations musicales de 1911

Jésus, notre Justice, est né

Grand in-8 de 7 pages avec solo, **0** fr. **75** l'ex, **6** fr. **60** la douz. franco, spécimen **0** fr. **20**

Jéhovah nous est né

Grand in-8 de 2 pages. **0** fr. **20** l'ex., **2** fr. la douz., franco, spécimen, **0** fr. **10**.

Ecrire : **Alexandre CATTELAIN, Colporteur-évangéliste**

CAULLÉRY, par Ligny-en-Cambrésis (Nord).

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

L'HIVER AUX PLAGES NANTAISES

Les Plages Nantaises si fréquentées l'été sont aussi de délicieux séjours d'hiver par la douceur de leur climat.

En vue de faciliter l'hivernage dans ces stations, la Compagnie d'Orléans délivrera à titre d'essai, du 1er novembre 1912 jusqu'au mercredi précédant la Fête des Rameaux 1913, aux familles d'au moins 3 personnes, des billets d'aller et retour collectifs à prix réduits dits « Billets d'hivernage. » — Ces billets sont délivrés sous condition d'un parcours d'au moins 150 kilomètres (aller et retour) de toute gare du réseau d'Orléans pour les stations comprises entre Pornichet (inclus) et le Croisic (inclus). – Leur validité est de deux mois, non compris le jour du départ, avec faculté de prolongation d'un mois moyennant un supplément de 10 % du prix primitif. – Trains rapides et express de jour et de nuit, voitures directes 1re, 2e, et 3e classe, compartiments-couchettes, wagons-restaurant.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

(VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN, PAR LA GARE SAINT-LAZARE).

SERVICES RAPIDES TOUS LES JOURS ET TOUTE L'ANNÉE

(Dimanches et fêtes compris).

DÉPARTS DE PARIS-SAINT-LAZARE :

A 10 h. 20 matin (1re et 2e cl. seulement) et à 9 h. 20 soir 1re, 2e et 3e cl.

DÉPARTS DE LONDRES :

VICTORIA à 10 h. matin (1re, 2e et 3e classes seulement).

LONDON-BRIDGE et VICTORIA à 8 h. 45 soir (1re, 2e et 3e classes)

TRAJET DE JOUR EN 8 H. 40.

GRANDE ECONOMIE

Billets simples valables pendant 7 jours.		Billets d'aller et retour valables pendant un mois	
1re classe	48 fr. 25	1re classe	82 fr. 75
2e —	35 fr. »	2e —	58 fr. 75
3e —	23 fr. 25	3e —	41 fr. 50

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours, ainsi qu'à Brighton.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1re classe et de 2e classe à couloir avec w.-c. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant ; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec w.-c. et toilette. Une voiture de 1re classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 fr. par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe, moyennant une surtaxe de 1 fr. par couchette.

EXCURSIONS

Billets d'aller et retour valables pendant 14 jours, délivrés à l'occasion des fêtes de Pâques, de la Pentecôte, de l'Assomption et de Noël.

DE PARIS-SAINT-LAZARE A LONDRES ET VICE-VERSA

1re classe, 49 fr. 05 ; 2e classe, 37 fr. 80 ; 3 classe, 32 fr. 50.

Pour plus de renseignements, demander le bulletin spécial du Service de Paris à Londres, que la Compagnie de l'Ouest envoie franco à domicile sur demande affranchie adressée au Service de la Publicité, 20, rue de Rome, à Paris.

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES

(Viâ Calais ou Boulogne)

CINQ SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

VOIE LA PLUS RAPIDE

SERVICES OFFICIELS DE LA POSTE (VIA CALAIS)

Services rapides entre Paris, la Belgique, la Hollande, L'Allemagne, la Russie, le Danemark, la Suède et la Norvège.

TRAINS DE LUXE

Toute l'année :

Nord-Express. — Tous les jours entre Paris (1 h. 50 soir) et Berlin. (A l'aller, ce train est en correspondance à Liège avec l'Ostende-Vienne).

Le train partant de Paris le lundi continue sur Varsovie et ceux partant les Mercredi et Samedi sur Saint-Pétersbourg.

Péninsulaire-Express. — Départ de Londres le Vendredi, et de Calais-Maritime le Samedi à 1 h. 03 matin pour Turin, Alexandrie, Bologne, Brindisi, où il correspond avec le paquebot de la Malle de l'Inde.

Calais-Marseille-Bombay-Express. — Départ de Londres et Calais-Maritime (2 h. 55 soir) le Jeudi pour Marseille, en correspondance avec les paquebots pour l'Egypte et les Indes.

Simplon-Express. — De Londres, Calais (3 h. soir) et Paris-Nord (6 h. 51 soir) pour Lausanne, Brigue et Milan. (3 fois par semaine en hiver, tous les jours en été).

L'hiver seulement :

Calais-Méditerranée-Express. — De Londres, Calais (3 h. soir) et Paris-Nord (6 h. 51 soir) pour Nice et Vintimille.

Train rapide quotidien. — De Paris-Nord (7 h. 32 soir) pour Nice et Vintimille composé de lits-salons et voitures de 1re classe.

VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS

en France et à l'Étranger

avec itinéraire tracé au gré des voyageurs

Délivrance toute l'année de billets permettant d'effectuer un voyage empruntant les reseaux français, les lignes de chemins de fer et les voies navigables des pays européens. Le parcours ne peut être inférieur à 600 kilomètres.

La durée de validité est de 60 jours jusqu'à 2 000 kilomètres, 90 jours de 2.000 à 3.000 kilomètres, et de 120 jours au-dessus.

MASSAGE MÉDICAL

GYMNASTIQUE SUÉDOISE

DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS ARRIÉRÉS

CULTURE DE LA VOLONTÉ

SE REND A DOMICILE — PRIX MODÉRES

A. CORNILLE

57, Rue de Charonne, 57, PARIS (IVe)

LE PROTESTANT

Journal des chrétiens libéraux

Paraissant le samedi.

Abonnements : France, Alsace-Lorraine, un an, 5 fr. ; 6 mois, 3 fr. ; autres pays, un an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr.

Administration, abonnements, 20, rue de Vienne, Paris, 8e. Rédaction, M. Reyss, pasteur, 49, boulevard Pereire.

JOURNAL DE GENÈVE

Le *Journal de Genève*, par son bulletin politique, comme par ses correspondances régulières de France, d'Angleterre, de Turquie, par ses chroniques scientifiques et sa correspondance littéraire parisienne, est un des organes les plus importants de la presse de langue française.

On s'abonne à la Direction du *Journal* à Genève et dans tous les bureaux de poste de Suisse et de l'étranger.

Genève et la Suisse : Six mois, 12 fr., un an, 20 fr.

Union postale : Six mois, 20 fr. ; un an, 37 fr.

LE TÉMOIGNAGE

Journal de l'Eglise évangélique luthérienne, paraissant tous les vendredis, sous la direction de M. le pasteur Samuel Lambert, tient ses lecteurs au courant du mouvement religieux, publie des études, des correspondances, etc.

Abonnements : France, 5 fr. ; Union postale, 7 fr. ; pasteurs à l'étranger, 6 fr.

S'adresser au bureau du journal, 16, rue Chauchat, Paris, IXe.

LA VIE NOUVELLE

JOURNAL DES PROTESTANTS FRANÇAIS

Rédaction et administration : Louis Lafon

Montauban.

Abonnements : France, 5 fr. ; Alsace-Lorraine, 6 fr. ; Etranger, 8 fr.

Tous les samedis : HUIT PAGES

LE CHRISTIANISME

AU XXe SIECLE

Paraît tous les jeudis à Paris, sous la direction de M. Benjamin Couve. Consacré à la défense des intérêts des Eglises réformées évangéliques de France, il instruit ses lecteurs de tout ce qui touche l'évangélisation, la mission, les œuvres chrétiennes chez nous et à l'étranger. Il est, par la nature et l'étendue de sa publicité, très propre à servir d'intermédiaire pour demandes et offres d'emplois.

Abonnements : 10 fr. par an, 5 fr. pour pasteurs, instituteurs, évangélistes.

S'adresser à son gérant, M. Street, 48, rue de Lille, Paris (7e).

GAZETTE DE LAUSANNE

ET JOURNAL SUISSE

La Gazette de Lausanne, l'un des plus anciens journaux de la Suisse — il date de 1799 — par la variété de sa rédaction, ses nombreuses correspondances étrangères, permet de suivre le mouvement des idées non seulement en Suisse, mais dans les autres pays. On s'abonne à Lausanne, n° 20, ruelle Saint-François. Le prix d'abonnement est pour la Suisse, de 20 fr. par an, et de 36 fr. pour l'Union postale.

VIN DE PROPRIÉTAIRE

Veuve de pasteur, Mme JULES GARDES, à Mons

Par Alais (Gard)

Offre VINS ROUGE de l'année à 32 fr. l'hectolitre, rendu, fût compris BLANC, à 35 fr.

DEMANDE DES REPRÉSENTANTS

LISEZ-LE

pour économiser votre temps

Il est la **Revue des Revues techniques** et donne le contenu des 540 meilleures publications du monde entier.

Le **foyer de la documentation**, c'est ce qu'il veut être et ce qu'il est depuis 13 ans.

Il permet à l'ingénieur et à l'industriel de tirer parti de tous les faits nouveaux.

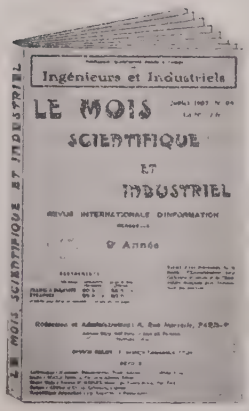

ÉCRIVEZ-LUI

pour profiter de l'expérience des autres

A tous ceux qui ont des difficultés à vaincre ou qui veulent entreprendre un travail, l'Institut du M. S. I. offre ses Conseils pratiques et sa Documentation ; il vous guidera par des Bibliographies, des Mémoires et des Consultations ; il déposera vos Brevets, en facilitera la négociation ; il vous aidera en vous donnant des Conseils Juridiques, en vous traçant une méthode rationnelle d'organisation de votre usine ou de votre comptabilité.

Minimum d'effort - Maximum d'effet

ABONNEMENTS

France et Belgique, 20 fr. ; Etranger, 25 fr par an

(Spécimen 160 p. : 0 fr. 40, timbres du pays)

ENVOI, SUR DEMANDE, DE LA NOTICE SPÉCIALE

8, rue Nouvelle, PARIS

TRAVAUX

à la

MACHINE A ÉCRIRE

STÉNOGRAPHIE

Mademoiselle Alph. CAVALIER,

14, rue du Commerce,

Paris, 15e

A LOUER, à 200 mètres d'Orthez,

Basses-Pyrénées, **UNE VILLA**

très bien située entièrement meublée avec tout le confort moderne, spacieuse et convenant à une nombreuse famille, entourée d'un parc. Dépendances. Conditions modérées. S'adresser au Bureau de *La Revue*.

EAUX D'ÉVIAN

L'eau des sources d'Evian est fraîche, incolore, alcaline, sans aucune odeur, d'une saveur très agréable. Par l'absence complète de sulfate de chaux dans sa composition, elle est d'une digestion très facile ; l'acide carbonique, le chlorure de sodium et le carbonate de soude qu'elle renferme aident puissamment aux fonctions de l'estomac, et, comme elle ne trouble pas le vin, son usage à table est aussi utile qu'agréable.

C'est l'eau de table par excellence, a dit d'elle, en toute vérité, M. Jules Simon.

Les estomacs délicats supportent aisément une forte dose de cette eau alcaline, tandis que pour certaines eaux les plus petites quantités sont quelquefois pesantes et difficiles à digérer.

L'eau d'Evian convient dans le traitement des maladies ci-après désignées :

Affections des voies digestives, affections chroniques du foie et de l'appareil biliaire, des voies urinaires

L'eau d'Evian se conserve indéfiniment avec toutes ses qualités et se transporte aux plus grandes distances sans altération aucune.

Elle s'expédie en bouteilles par caisses de 12, 30 et 60 bouteilles. Elle est expédiée aussi en bonbonnes de verre dans lesquelles elle se conserve parfaitement.

Pour tous les renseignements, s'adresser à M. le Directeur des Eaux d'Evian, à Evian.

SOURCE CACHAT

Alcaline, Médicinale, la plus réputée des Eaux d'Évian, la meilleure des Eaux de table.

En bouteilles :

Au magasin, *4 place de l'Opéra*, la bouteille ..... fr.		0.60
A domicile, à Paris, par 10 bouteilles au moins, la bouteille		0.60
La caisse de 30 bouteilles	A domicile à Paris	18 »
— 60 —	ou aux Bureaux des chemins de fer	36 »

En bonbonnes, *à domicile à Paris ou aux Bureaux des Chemins de fer :*

La bonbonne de 10 litres ..... fr.	4 »	7 »
Bonbonne	3 »	
La bonbonne de 25 litres	8 50	12.50
Bonbonne	4 »	

Les bonbonnes seront reprises, au prix de facture, ainsi que les bouteilles au prix de 0,05 centimes la bouteille :

A DOMICILE

AVIS

Les livraisons sont faites le lendemain ou le surlendemain de la commande

La vente s'effectue au comptant.

Le montant des expéditions en province suivra en remboursement.

Les bonbonnes et caisses seront remises sans frais de camionnage, aux Bureaux des Chemins de fer.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

L'HIVER A LA COTE D'AZUR

Des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies desservent pendant l'hiver les stations du Littoral.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR COLLECTIFS, 2e et 3e classes
Valables jusqu'au 15 mai 1913

délivrés, du 1er octobre au 15 novembre, aux familles d'au moins trois personnes, par les gares P.L.M. pour *Cassis*, et toutes gares P.L.M. situées au-delà vers *Menton*. Parcours simple minimum : 400 kilomètres (Le coupon d'aller n'est valable que du 1er octobre au 15 novembre 1912).

Prix : Les deux premières personnes paient le plein tarif, la 3e personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la 4e et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %.

Arrêts facultatifs.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

NOTA. — Il est également délivré, dans les mêmes conditions, des billets d'aller et retour de toutes gares P.L.M. aux stations hivernales, des chemins de fer du Sud de la France (Le Lavandon, Cavalaire, Saint-Tropez, etc.)

ASSURANCES

G. SOLANET

77, rue Dulong, PARIS

RÉDACTION DE POLICES — MODIFICATIONS
AUX CONTRATS EN COURS

Incendie -- Vie -- Rentes Viagères
Accidents de toute nature

Chevaux — Voitures — Automobiles et Conducteurs
Responsabilité civile — Chasse
Gens de Maison

LIBRAIRIE FISCHBACHER, 33 rue de Seine, PARIS

Vient de paraître :

FRÉDÉRIC GODET
d'après sa correspondance et d'autres documents inédits
par PHILIPPE GODET
In-8°, orné d'un portrait hors texte et de 32 gravures **7 50**

Extrait de la Table des Matières : **Fréd. GODET**, par G. FROMMEL. — Années de jeunesse. — Etudes universitaires. — Séjour à Berlin. — 1848. — Le pasteur de Neuchâtel. — La guerre franco-allemande. — La crise ecclésiastique à Neuchatel. — Travaux et deuils. — Dernières années.

FRANÇOIS COILLARD, missionnaire au Lessouto (1861-1882)
par EDOUARD FAVRE.
Edition populaire
In-8° orné d'un portrait, 31 vues, 2 cartes et 1 plan **3 50**

Paru précédemment :
François Coillard : Enfance et Jeunesse, par ED. FAVRE.
Edition populaire, in-8° **3 50**

LE LIVRE D'OR DE LA MISSION AU LESSOUTO
Soixante-quinze ans de l'histoire d'une tribu sud-africaine
Un magnifique volume, in-4°, illustré de plus de 250 photogravures, avec une grande carte en couleurs, hors texte, tirage sur papier satiné. Br. **15** fr. Rel. **18** »»

LA VIE D'UN HÉROS : AGRIPPA D'AUBIGNÉ
par S. ROCHEBLAVE
Un volume, in-12 . . . . . **3 50**

LES CASE DEI BAMBINI
La méthode de la pédagogie scientifique appliquée à l'éducation des tout petits.
par le Dr MARIA MONTESSORI
Traduction abrégée par Mme *H. Gailloud.* — Préface de *Pierre Bovet.*
In-12, orné de 14 figures dans le texte **3 50**

LA FEMME
Sa situation réelle. — Sa situation idéale.
Conférences précédées d'une préface de sir *Oliver Lodge.*
Traduites de l'anglais par Mlle *Adrienne Terrier.*
Un volume, in-12 . . . . . **3 50**

LA FAMILLE PFÄFFLING — LE GRAND FRIEDER
Nouvelle par AGNÈS SAPPER
Traduction libre par *Alfred Testuz*
Un volume in-12 . . . . . **3** fr. Relié . **4** »»

HEUREUX ENFANTS
par J. CARMAGNOLA-RICHARD
In-12, avec 32 gravures, par *A. Richard* . . . . . **2 50**. Relié . **3 50**

FLOSSETTE
par Miss AGNÈS GIBERNE
Traduit par Mlle *Marie Tabarié.* — Nouvelle édition.
Un volume, in-12 . . . . . **2 50** Relié . **3 50**

PENSÉES DIVINES, PENSÉES HUMAINES
Calendrier à effeuiller avec courtes méditations inédites, pour l'année 1913.
par FRANK THOMAS
Prix . . . . . **1 50** ; par la poste **1 75**

ALMANACH POUR TOUS
Année 1913
Contenant des renseignements très précieux sur tous sujets et de nombreuses lectures pour la famille, dues à la collaboration de Ch. WAGNER, B. VALLOTTON, O. FUNCKE, C. FLAMMARION, MEMOR, Y. PITROIS, F. THOMAS, etc.
Nombreuses illustrations
Prix . . . . . **0 50** ; par la poste **0 65**

PEUGEOT

CYCLES - MOTOCYCLETTES

BICYCLETTES de route à 1 et 2 vitesses

BICYCLETTES de course

MOTOCYCLETTES

à un et deux cylindres avec **FOURCHE ÉLASTIQUE**

PEUGEOT

BREVETÉ S. G. D. G.

AGENTS DANS TOUTES LES VILLES

SOCIÉTÉ ANONYME

DES AUTOMOBILES ET CYCLES PEUGEOT

à BEAULIEU (Doubs).

LIBRAIRIE FISCHBACHER, 33 rue de Seine, PARIS

JÉSUS ET DIEU, par Aloys Berthoud.
Un volume, in-16. . . . . 4 00

LE SERMON SUR LA MONTAGNE
transposé dans notre langage et pour notre temps
par Johannès Muller. Traduction de *S. Godet.*
Un volume, in-8°. 3 50

LA RELIGION DANS LES LIMITES DE LA RAISON
par E. Kant.
Nouvelle traduction française par *E. Tremesaygues.*
Un volume, in-8°. 5 00

LA RELIGION, HORS DES LIMITES DE LA RAISON
par M. Neeser.
Traits principaux d'une philosophie sur les bases du Kantisme.
Un volume, in-8°. 5 00

VOLONTÉ ET LIBERTÉ, par Wincenty Lutoslawsky.
Un volume, in-8°. 7 50

LA GÉOGRAPHIE HUMAINE
par Jean Brunhes.
2e édition revue et augmentée avec 272 gravures et cartes.
Fort in 8°. 20 00

LA SCIENCE ET LA FOI, par Ad. Ferrière.
Brochure, in-16. 2e édition 1 00

LA RÉFORME DES ÉTUDES THÉOLOGIQUES
par L. Trial.
Un volume, in-8°. 2 00

L'INTRODUCTION A L'ANCIEN TESTAMENT DANS SA PHASE ACTUELLE par H. Trabaud.
1re Partie : *La Loi ou le Pentateuque.* In-8° 4 00

LES ENNEMIS DU CHRIST.
RELÈVEMENT DE L'ÉGLISE APOSTOLIQUE
par O. Kellermann.
Brochure, in-8° 1 00

LES PLUS ANCIENS CANTIQUES CHRÉTIENS
Traduits sur la 2e édition du texte syriaque avec une introduction et des notes
par Ch. Bruston.
Brochure, in-8° 2 00

NOTES SUR LE PROTESTANTISME LIBÉRAL
par J.-E. Roberty.
Brochure, in-16 . . . . . 0.25

UN TOURNANT *(26 juin 1912)*
par Wilfred Monod
Brochure, in-16 . . . . . 0 20

Montbéliard. — Sté Anonyme d'Imprimerie Montbéliardaise.

NQUANTE-NEUVIEME ANNEE. - TOME II
IVe Série

Décembre 1912

REVUE CHRÉTIENNE

RECUEIL MENSUEL

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE

JOHN VIÉNOT

Professeur à la Faculté libre de théologie de Paris

SOMMAIRE

Louis Emery, professeur à l'Université de Lausanne. — L'espérance chrétienne de l'au-delà.

John Viénot. — A propos de conversions.

Eug. Ehrhardt. — Le problème moral dans la pensée contemporaine *(fin)*.

Henri Bois. — Non pas nous-mêmes, mais Christ.

C. Rabaud. — La Chartreuse de Saïx.

G. Boutelleau. — L'Etoile.

Bonet-Maury. — Charlotte.

P. Fargues. — Nouveautés philosophiques.

Ici et là.

A travers les Revues.

Les Livres.

John Viénot. — Le Mois.

ADMINISTRATION

83, Boulevard Arago, 83

PARIS (XIVe)

TIRAGES A PART

Conditions spéciales.

Les demandes de tirage à part, sous forme de brochure spéciale, doivent être adressées à la Revue *en même temps que les épreuves des articles. Ils sont faits aux conditions suivantes :*

	25 ex.	50 ex.	100 ex.	200 ex.	300 ex.
	—	—	—	—	—
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1/4 feuille . . .	5 »	5.50	6.50	8 50	10 50
1/2 — . . .	6 »	7 »	8.50	12 »	14.50
3/4 — . . .	8 »	9.50	12 »	15.50	17.50
1 — . . .	9 »	10.50	13.50	16.50	19.50

	fr.
Couverture en papier non imprimé. . .	1.50 le cent.
— avec titre imprimé	6 » le premier cent.
— —	2.50 par cent en plus.

AVIS TRÈS IMPORTANT

MM. les Abonnés de la *Revue chrétienne* sont priés de vouloir bien prendre note que les demandes d'abonnement pour l'année 1912 devront être adressées à **M. l'Administrateur de la « Revue Chrétienne » 83, boulevard Arago, Paris (XIVe).**

Le prix de l'abonnement à la Revue reste fixé à *dix francs* pour Paris et les départements, payable en un mandat ou bon de poste au nom de M. l'Administrateur de la *Revue chrétienne.*

Les abonnements recouvrés par la poste devront subir une augmentation de 50 centimes pour frais de poste et de recouvrement.

Le recouvrement par la poste présentant de sérieux inconvénients car trop souvent la quittance revient impayée et son renvoi exige de nouveaux frais qui, parfois, finissent par s'élever au dixième du prix de l'abonnement, nous prions nos abonnés de faciliter notre tâche par l'envoi direct, par bon ou mandat-poste, du prix de leur abonnement.

Abonnements de l'Etranger.

MM. les abonnés de l'Etranger y compris la Suisse, sont priés de vouloir bien envoyer le montant de leur abonnement, par *mandat-poste international* de 12 fr. 50, au nom de l'Administrateur de la Revue, 83, boulevard Arago, Paris (XIVe), s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi de la Revue, l'Administration ne pouvant faire opérer les recouvrements à l'Etranger.

MM. les Collaborateurs et Abonnés de la Revue voudront bien aussi prendre note que la correspondance relative à la rédaction de la Revue devra être adressée à M. John Viénot, *directeur de la « Revue chrétienne »*, 83, *rue Denfert-Rochereau*, Paris (XIVe).

Nota. — *MM. les Pasteurs qui enverront directement* le montant de leur abonnement à M. l'Administrateur de la *Revue* recevront gratuitement sur leur demande les *Annales de Bibliographie théologique.*

Supplément au numéro de décembre 1912 de la *Revue Chrétienne*.

A NOS LECTEURS

L'année 1912 va finir. Nous demandons instamment à nos lecteurs de nous rester fidèles en 1913. Nous ne demandons pas que tous aient pour notre Revue *les sentiments d'un illustre homme d'Etat qui nous écrivait il y a quelques mois : « Je ne lis pas seulement votre* Revue — *je la dévore. » Mais nous espérons que ceux qui aiment l'étude et la réflexion apprécieront l'effort fait ici pour leur offrir matière à réflexion.*

Tout en continuant cette œuvre, nous désirons travailler en 1913 à fortifier le sentiment chrétien et protestant par des études appropriées.

Plus que jamais, *aujourd'hui, la Réforme et le protestantisme sont attaqués sur le terrain de l'histoire comme sur tous les autres. Nous aborderons successivement toutes les calomnies lancées contre les Réformateurs et la Réforme et nous montrerons ce qu'il faut en penser.*

A nos lecteurs riches, nous disons : Faites-nous parvenir, selon vos ressources, un, deux, cinq, dix abonnements de plus, qui nous permettront d'envoyer la Revue gratuitement *aux pasteurs qui voudraient nous lire et qui ne le peuvent pas faute de ressources, aux professeurs qui préparent l'opinion de demain, aux hommes politiques qui font les évènements d'aujourd'hui.*

Que ceux qui croient à l'Evangile, à la vérité profonde du principe protestant fassent des sacrifices pour l'Evangile et le protestantisme.

Que ceux qui ont des idées nous écrivent et nous aident comme quelques-uns le font déjà.

En 1913, M. Henry Dartigue revenu à la santé reprendra à la Revue sa collaboration distinguée.

La direction sera aidée dans sa tâche par MM. les pasteurs Fargues et Pons que nous pouvons remercier déjà de leur excellent concours.

L'heure est solennelle pour les âmes religieuses, pour ceux qui savent voir. Que Dieu nous soit en aide et nous maintienne à tous ces deux grandes grandes forces de l'âme : l'espérance et la foi. Ayons confiance et travaillons. Comme le disaient les huguenots nos pères :

Des creux manoirs et pleins d'obscurité,
Dieu, par le temps, retire vérité.

Paris, décembre 1912.

83, Rue Denfert-Rochereau.

Montbéliard. — Sté An^me d'Imprimerie Montbéliardaise.

L'ESPÉRANCE CHRÉTIENNE

DE L'AU-DELÀ

Parmi les choses certaines, il en est une qui l'est particulièrement, c'est qu'un jour — incertain celui-là, — notre cœur cessera de battre, notre cerveau de penser, et que notre personne ne sera plus comptée ici-bas au nombre des vivants. Mais, l'état ou le fait que nous appelons la mort constitue-t-il nécessairement, fatalement la fin dernière et définitive de la personne humaine, de cet être ayant conscience de sa qualité d'homme et pouvant dire *moi* ?

Cette question est une de celles qui, à juste titre, ont préoccupé le plus l'humanité et continuent à la préoccuper encore aujourd'hui. Et, chose curieuse, en dépit des instances contraires, les religions des peuples les plus divers, du plus grossier au plus civilisé, l'ont toutes résolue négativement. Elles se sont toutes refusé à croire que la mort physique constituait inévitablement la fin de la personne humaine. Avec plus ou moins de netteté et d'assurance, elles ont toutes affirmé une survivance de l'homme ou tout au moins sa possibilité. Mais, sur la forme de cette survivance et sur ses conditions, il faut avouer qu'elles se sont fait des idées dont le contenu, la valeur philosophique et morale diffèrent énormément d'une religion à l'autre, et même, parfois, au sein de la même religion, d'un individu à l'autre. C'est le cas, en particulier, au sein de la chrétienté. Sans doute, elle a été, au cours des âges et aujourd'hui encore, quasi unanime à proclamer cette dou-

ble affirmation : le royaume de Dieu, but suprême du monde, et la vie éternelle dans ce royaume, souverain bien promis au chrétien. Mais, sur ce fond commun d'espérance que de représentations diverses et divergentes de ce que seront ce royaume de Dieu et cette vie éternelle, ainsi que des conditions auxquelles l'homme pourra y participer ! Nous ne voulons pas essayer, même succintement, de les retracer ici et d'en apprécier la valeur. Notre propos, dans ces pages, est différent : c'est de montrer comment, à notre époque, avec les connaissances scientifiques que nous possédons, avec la mentalité morale qu'a produite en nous l'Evangile, avec nos expériences religieuses actuelles, les espérances chrétiennes quant à l'au-delà peuvent être conçues et formulées, pour pouvoir être prises au sérieux par l'homme cultivé de notre temps, et constituer pour nous, chrétiens, une source de réconfort et de courage au milieu des difficultés, des déceptions et des souffrances de cette vie ainsi qu'en face des tristesses et des déchirements de la mort. Rappelons-nous, dans cette étude, que, n'ayant point de puissance contre la vérité, mais seulement pour la vérité, le premier principe d'une méthode chrétienne est de chercher et d'accepter la vérité sans parti-pris, alors même qu'elle contredirait ou modifierait des idées qu'une longue habitude nous a rendues chères et intimement mêlées à la substance de notre foi religieuse. N'oublions pas non plus qu'il a plu à Dieu de sauver l'homme, non par ses croyances, mais au moyen de la foi agissante par la charité !

Notre étude se divisera tout naturellement en deux parties : l'une, où nous nous appliquerons à formuler le contenu de l'espérance chrétienne considérée dans ses éléments essentiels ; l'autre, où nous exposerons les raisons d'ordres divers, qui militent en faveur de cette espérance.

I

Le temps est accompli et le royaume de Dieu est proche. Repentez-vous et croyez à la bonne nouvelle. C'est en ces

mots que l'évangéliste Marc (I 15), résume le contenu de la prédication de Jésus pendant les premiers mois de son ministère. La bonne nouvelle, c'était précisément celle de la prochaine réalisation du royaume de Dieu ou royaume des cieux. Ce royaume, les compatriotes de Jésus se le représentaient sous des formes assez semblables à celles des monarchies terrestres. Sous la conduite d'un roi élu de Dieu, du Messie, les Juifs, miraculeusement soutenus par la puissance divine, devaient triompher des Gentils, et fonder un vaste royaume dont Jérusalem serait la capitale visible, les Juifs, le peuple dominateur, sous le sceptre d'un Messie ou d'une dynastie messianique de rois justes, puissants et pieux. Le culte de l'Eternel, imposé au besoin par la force, devait devenir celui de tous les habitants du royaume ; sa volonté en serait la loi, et, dans une nature devenue merveilleusement féconde, Israël connaîtrait une prospérité et un bonheur sans pareils.

Jésus, qui, en sa qualité de *chef et de consommateur de la foi chrétienne* (Hébreux XII, 2), devait marcher, comme tout être humain, par la foi et non par la vue, et qui devait être élevé à la perfection de l'obéissance en passant par les mêmes difficultés et les mêmes tentations que nous-mêmes (Héb. II 10, IV 15, V 8), Jésus a grandi dans un milieu qui partageait cette notion à la fois politique et religieuse du royaume de Dieu. Mais, avec la profonde piété qui le caractérisait, le caractère de ce royaume qui lui paraissait le plus essentiel, c'était son caractère religieux et moral. Ce qui faisait vibrer sa conscience religieuse et son cœur débordant d'amour et de pitié, c'était la magnifique perspective d'une société humaine entièrement et librement soumise à la volonté de Dieu, d'une société humaine où le péché et la souffrance ne régneraient plus, et feraient place à la justice, à la paix, à une sainte fraternité. C'est avec cet idéal dans le cœur que, le jour où il fut baptisé par Jean, il prit nettement conscience de sa dignité messianique, c'est-à-dire se sentit clairement appelé de Dieu

à être le fondateur et le chef visible, le vice-roi en quelque sorte, de ce royaume divin ici-bas.

Toutefois, au cours de ces quarante jours de recueillement et de méditation qu'il passa au désert, peu après son baptême, Jésus comprit que les moyens miraculeux, qu'il aurait voulu employer pour manifester son caractère messianique et conquérir le monde par la force des armes, n'étaient pas ceux que lui permettait son Père céleste. Il comprit que Dieu ne voulait régner que sur un peuple de libre et bonne volonté, et que le règne de l'amour et de la fraternité ne peut être établi par la force, mais doit procéder de cœurs volontairement, joyeusement soumis à la volonté de Dieu. Il comprit aussi que son peuple n'était pas moralement assez mûr pour réaliser dans son sein le royaume de Dieu. Alors, docile aux indications de son Père céleste, il se mit à prêcher à ses compatriotes la repentance et la conversion comme conditions indispensables de la participation à la gloire et à la félicité du Royaume, dont il se représentait toujours l'avènement comme prochain et amené subitement par une intervention extraordinaire de la toute-puissance divine.

En prêchant la conversion et la foi à la bonne nouvelle du prochain établissement du royaume de Dieu, en se montrant un prophète puissant en œuvres et en paroles, Jésus ne tarda pas à faire la douloureuse expérience que son peuple était plus curieux de miracles qu'avide de justice et de sainteté. Si la foule l'écoutait avec intérêt, un petit nombre seulement se ralliait à lui et à ses enseignements, et les chefs religieux de son peuple, prêtres et docteurs de la loi, lui étaient en grande majorité nettement opposés. Au bout de quelques mois de ministère, Jésus entrevit clairement qu'il ne fallait pas songer de si tôt à l'avènement du Royaume, et, devant l'hostilité croissante des chefs et l'indifférence de la grande masse, qui ne reconnaissaient point dans le Maître doux et humble de cœur le Messie désiré, il se rendit compte que, s'il persistait à prêcher dans toute sa force l'Evangile de la conversion et

de la sainteté, il deviendrait tôt ou tard la victime de ses adversaires.

Se savoir l'élu de Dieu pour établir au sein de son peuple le règne de la véritable justice et de l'amour fraternel, se sentir l'objet de la dilection de son Père céleste, et, d'autre part, prévoir qu'il lui faudra payer de sa vie sa fidélité à sa mission divine, ce fut d'abord pour l'âme de Jésus un problème très angoissant, tant cette perspective cadrait peu avec l'idée qu'il se faisait de son rôle messianique. Et il nous est resté une trace de ces angoisses dans le récit de la scène de Césarée de Philippes. Quand, pour la première fois, il osa annoncer à ses disciples qu'il lui fallait aller à Jérusalem, et que, là, il serait mis à mort par les sacrificateurs et les scribes, Pierre se mit à le reprendre en lui disant : *A Dieu ne plaise, cela ne t'arrivera pas.* Et Jésus de lui répondre avec vivacité : *Arrière de moi Satan, tu m'es en scandale, car tes pensées ne sont pas les pensées de Dieu, mais celles des hommes* (Matth. XVI 23), retrouvant dans ces paroles de Pierre comme un écho des luttes et des tentations par lesquelles il venait de passer.

Jésus continua donc, malgré tout, à avoir foi dans sa mission divine, foi dans l'amour et la sagesse du Père céleste. S'il doit mourir, c'est que Dieu a ses raisons pour le permettre ; c'est, qu'en dépit des apparences contraires, cette mort par la main des hommes est, pour des motifs entrevus de mieux en mieux par Jésus, nécessaire au succès de sa mission. Mais lui, Jésus, ne saurait demeurer la proie de la mort, car *Dieu n'est pas le Dieu des morts mais le Dieu des vivants.* C'est un Dieu fidèle à ceux qui s'abandonnent à lui; c'est un Dieu qui aime ceux qui font sa volonté, et ceux qu'il aime, c'est pour l'éternité qu'il les aime, et non pas seulement pour quelques années. C'est ainsi que, confiant dans l'amour de son Dieu, Jésus n'hésite pas à affirmer d'avance, avec sa mort, sa résurrection. Aussi, sur la croix, malgré l'intensité de douleurs physiques et morales, qui lui font croire un

instant que Dieu l'avait abandonné, déclare-t-il solennellement au malfaiteur repentant : *Aujourd'hui, tu seras avec moi dans le paradis* (Luc XXIII 43) ; et au moment de rendre le dernier soupir, ses derniers mots sont une parole de confiance et d'espérance : *Père, je remets mon esprit entre tes mains.* (Luc XXIII 46).

Mais alors le Royaume qu'il est venu fonder sur cette terre, et dont il doit être le souverain visible au nom et pour le compte de Dieu, quand donc se réalisera-t-il ?... Ici, Jésus reste fidèle aux traditions de son peuple et aux enseignements des prophètes. Il continue à se le représenter comme un royaume qui doit s'établir ici-bas, à la suite d'une intervention soudaine et miraculeuse de Dieu. Seulement, puisque lui-même va mourir, puisque, d'autre part, son peuple n'est pas encore moralement prêt à recevoir le Royaume, puisque même il entrevoit que les païens aussi pourront y trouver place, Jésus laisse à ses disciples le soin de poursuivre son œuvre de préparation spirituelle en Israël et chez les nations voisines. (Matt. XXVIII 18-20). L'avènement du royaume est renvoyé à une date ultérieure, à une seconde venue, glorieuse cette fois, du Fils de l'homme, venant du paradis sur les nuées du ciel, avec ses saints anges. Matth. XVI 28 = Marc VIII 38 = Luc IX 26 ; Matt. XXIV 30-31 = Marc XIII 26-27 = Luc XXI 27). De cet avènement, Jésus déclare ignorer la date précise ; seul, le Père la connaît (Matt. XXIV 36 = Marc XIII 32). Mais la période d'attente n'excédera guère la durée d'une génération. En effet, les disciples n'auront pas *achevé de parcourir les villes d'Israël que le Fils de l'homme sera venu* (Matt. X 23). Aussi Jésus annonce-t-il à ses auditeurs que quelques-uns d'entre eux *ne mourront point qu'ils n'aient vu le Fils de l'homme venant en son règne* (Matt. XVI 28 = Marc IX = Luc IX 27. Cf. Matt. XXIV 34 = Marc XIII 30 = Luc XXI 32). De là les nombreuses exhortations de Jésus à ses disciples et à ses auditeurs en général à se tenir prêts pour cet événement, car le jour du Seigneur viendra subitement (Luc XII 35-40 ; Matt. XXIV 42-44 = Marc XII 33-37 = Luc

XVII 22-30). Mais si la seconde venue du Seigneur sera subite, si personne que Dieu n'en connaît à l'avance le jour, les disciples pourront cependant entrevoir en quelque mesure quand ce jour sera proche (Matt. XXIV 32-33 = Marc XIII 28-29 = Luc XXI 28-31), et cela parce qu'il sera précédé et annoncé par toute une série d'événements politiques et de bouleversements cosmiques que Jésus, suivant en cela les idées de son temps et de son milieu, déroule dans un de ses derniers discours à ses disciples, à l'occasion de la prédiction de la ruine du temple de Jérusalem. Et tous ces évènements arriveront encore du vivant de la génération des disciples immédiats de Jésus (Matt. XXIV 34 = Marc XII 30 = Luc XXI 32). Sans doute, le Seigneur pourra tarder, au gré de ses disciples, comme Jésus l'énonce dans la parabole des dix vierges (Matt. XXV 1-13), mais il viendra dans la même nuit où il était attendu, c'est-à-dire à l'époque indiquée et marquée à l'avance par les faits prédits par Jésus, mais à un jour et une heure ignorés des disciples. On comprend ainsi que toutes les premières générations chrétiennes, jusque vers le milieu du second siècle, aient vécu dans l'attente du prochain retour du Messie Jésus, pour juger les vivants et les morts et instaurer avec éclat le royaume de Dieu (1).

(1) Les témoignages en abondent dans le Nouveau Testament cf. Actes II 16-20, III 19-21—dans les épîtres de l'apôtre Paul, 1 Thess. IV 13 à V 3, 2 Thess. II 1-12, 1 Cor. XV 50-52, où les mots « *nous* ne mourrons pas tous, mais tous *nous* serons chargés » montrent que l'apôtre Paul espère être encore du nombre des vivants quand le Christ apparaîtra. On peut faire la même observation à propos de Philippiens III 20-21 — Hébreux X 35-37 — Jacques V 7-8— 1 Pierre I 3-9, spécialement le verset 5 cf. verset 20, IV 7, 17-18 — 1 Jean II 18, 28 — Apoc. I 7-8, II 25, III 3, 11, XXII 7, 12, 20.

L'auteur de la deuxième épître, dite de Pierre, qui vivait au second siècle, constate que, de son temps, voyant que le Christ n'était pas encore venu, plusieurs disaient : où est la promesse de son avènement ? (III 3-4). Aussi éprouve-t-il le besoin de fortifier l'espérance des chrétiens à cet égard, et il leur écrit dans ce but (III 8-9) : Pour vous, mes bien-aimés, ce que vous ne devez pas oublier, c'est que, devant le Seigneur, un jour est comme mille ans et mille ans comme un jour. Le Seigneur ne retarde point l'exécution de sa promesse, comme quelques-uns se l'imaginent, mais il use de patience envers tous, ne voulant pas qu'aucun périsse mais que tous parviennent à la repentance.

II

Nous sommes aujourd'hui en 1912, et cette seconde venue de Jésus-Christ n'a pas encore eu lieu. Qu'en devons-nous conclure ?.... Que, comme Jésus, nous devons nous laisser instruire par Dieu au moyen des événements. Les leçons de l'histoire et les progrès de la science, éclairés par l'esprit de Dieu, doivent nous servir à dégager, dans les paroles de Jésus-Christ et des auteurs bibliques, la vérité divine qui demeure, de son enveloppe humaine et passagère, parce que cette enveloppe est le produit de la mentalité d'une époque et qu'elle est nécessairement adaptée à cette mentalité (1). Ainsi nous vérifierons une fois de plus la déclaration de l'apôtre : *la lettre tue, mais l'esprit vivifie* (2 Cor. II 17).

Entre l'époque de Jésus-Christ et la nôtre, il s'est opéré, dans notre connaissance du monde, non pas seulement un grand progrès, mais une véritable révolution, dont le premier artisan fut un homme aussi distingué par sa piété que par sa science, Nicolas Copernic (1473-1543). Il y a vingt siècles, les Juifs ne connaissaient qu'une minime partie de notre terre, et ils croyaient l'humanité beaucoup plus jeune qu'elle ne l'est en réalité, car ils ne lui donnaient alors que quarante siècles d'existence. Pour eux la terre était le centre immobile de l'univers, et c'était autour de la terre que se mouvaient le soleil, la lune et les planètes. Le ciel se composait de plusieurs hémisphères superposés, dont le plus proche et le plus bas appuyait ses bords, à l'horizon, sur les extrémités de la terre. De ces hémisphères, au nombre de sept, suivant les uns, au nombre de trois, suivant d'autres, l'un constituait le paradis (2), habité par

(1) Jésus a agi de la même manière avec la loi et les prophètes. Pour lui, la loi et les prophètes sont suspendus pour ainsi dire, aux deux grands commandements de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain. Tout ce qui, dans la loi et les prophètes dépend de ces deux commandemants, est impliqué en eux, conserve sa valeur. Tout ce qui n'en dépend pas, tout ce qui n'en résulte pas, comme la conséquence de son principe, n'a pas de valeur permanente.

(2) Par exemple, pour l'apôtre Paul, le paradis c'était le troisième ciel, cf 2 Cor. XII 2-4.

les anges et quelques êtres humains privilégiés comme Enoch et Elie. C'est là que les chrétiens de l'âge apostolique plaçaient la résidence de Jésus dans l'intervalle entre son ascension et son glorieux retour sur notre terre (1).

On comprend qu'avec ces idées-là les premiers chrétiens pensassent que le monde pût être évangélisé dans l'espace d'une génération (2), et attendissent par conséquent pour leur époque et ici-bas l'avènement du royaume de Dieu ; qu'ils pussent se représenter le jugement de ce monde comme devant s'effectuer par le moyen d'un tribunal présidé par le Christ et fonctionnant sur cette terre ; enfin que, puisque celle-ci devait être, sous le sceptre du Messie, le théâtre d'une prospérité et d'un bonheur parfaits pour le peuple de Dieu, des cieux nouveaux et une terre nouvelle remplaçassent par suite de merveilleuses transformations, les actuels, notre terre n'étant évidemment pas, sous sa présente forme, constituée pour devenir un vrai paradis.

Aujourd'hui, le télescope et le calcul nous ont appris que la terre n'est qu'une des vingt-huit planètes et satellites composant notre système solaire, et que celui-ci n'est, à son tour qu'un des millions de mondes dont est formé

(1) Cf. Luc XXIII 43, XXIV 51, Actes I 2, 11, III 21, VII 55 1 Thess. I 10, 2 Thess. I 7, Eph. II 6, IX 24.

(2) Cf. Actes I 8: Vous serez mes témoins, tant à Jérusalem que dans toute la Judée et la Samarie, et *jusqu'aux extrémités de la terre.* (Notez que cet ordre s'adresse aux douze apôtres.)

Matt. XII 42 : La reine du Midi se lèvera au jour du jugement avec cette génération et la condamnera, parce qu'elle vint des *extrémités de la terre.* (Cette reine du Midi est la reine de Saba dont il est question 1 Rois X 1-13. Le pays de Saba était en Ethiopie ou en Arabie, donc pas très loin de la Palestine, et c'était là, pour les Juifs du premier siècle, une des extrémités de la terre.)

Rom. I 8 : Votre foi est renommée *dans le monde entier.* (Même en reconnaissant à cette expression un caractère hyperbolique, il faut bien admettre que, pour l'apôtre Paul, le monde ne s'étendait pas beaucoup au-delà des frontières de l'empire romain ; c'est pourquoi dans Rom. X 18, il estime que la voix des messagers de l'Evangile *a retenti par toute la terre et que leurs paroles sont parvenues jusqu'aux extrémités du monde.* En présence de telles affirmations, on comprend que Jésus, en annonçant à ses disciples qu'avant la fin du monde et son retour personnel, l'Evangile doit être prêché à toutes les nations Marc XIII 10 = Matt. XXIV 14, n'ait pas voulu indiquer par là une période se chiffrant par des siècles, mais une durée n'excédant pas une vie humaine moyenne.

l'univers. Nous savons que la lumière parcourt 300,000 kilomètres à la seconde et met environ huit minutes à nous venir du soleil. Or, malgré cette vitesse vertigineuse, un rayon lumineux parti de l'étoile fixe la plus rapprochée de notre terre emploie trois ans et demi pour nous atteindre, et dix-huit cent cinquante ans s'il provient des dernières étoiles fixes visibles pour nos télescopes. Pour faire ce dernier trajet, il faudrait près de vingt milliards d'années à un train marchant à raison de cent kilomètres à l'heure.

Si déjà le psalmiste pouvait s'écrier, avec l'accent de l'admiration : *Les cieux racontent la gloire de Dieu* (Psaume XIX, 2), jugez, en présence de ces chiffres, combien plus ce doit être le cas de l'homme religieux de notre temps. Pour nous, chrétiens du XXe siècle, les distances fantastiques que l'homme a pu mesurer dans un univers dont il ignore les limites nous font sentir, plus encore qu'aux premiers chrétiens, l'infinie puissance et l'insondable sagesse de Dieu. A la pensée de cet univers dont la grandeur dépasse toute imagination, nous sentons cent fois plus notre petitesse, notre néant, et, avec une humilité encore bien plus grande, nous devons répéter l'exclamation du psalmiste : *Quand je contemple les cieux, ouvrage de tes mains, la lune et les étoiles que tu as créées, je m'écrie : qu'est-ce que l'homme pour que tu te souviennes de lui, et le fils de l'homme pour que tu en prennes soin ?* (Ps. VIII 4-5.

Mais si la terre en regard des espaces infinis n'est plus à nos yeux qu'un modeste et minuscule grain de sable, il serait de notre part ridicule de prétendre qu'elle soit le seul point habité de l'univers, et que celui-ci n'existe que pour elle. Il est bien plus raisonnable d'admettre qu'il y a, semés dans l'immensité, d'autres mondes habités par des êtres doués d'intelligence, de sens moral et de volonté. C'est ainsi que la parole de Jésus : *il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père* (Jean XIV, 2), et qui, dans son esprit, s'appliquait aux demeures paradisiaques situées dans l'un ou dans l'autre des cieux, exprime une

vérité encore plus grande qu'on ne pouvait le supposer à cette époque.

Au moment où les Copernic, les Kepler, les Galilée faisaient connaître leurs découvertes astronomiques, celles-ci commencèrent par troubler profondément la grande masse des chrétiens. Comme elles aboutissaient à une conception de l'univers fort différente de celle qui règne dans les écrits bibliques, beaucoup de chrétiens, et non des moindres — il suffit de citer le nom de Mélanchton — y voyaient un démenti donné à la Parole de Dieu et le renversement de l'Evangile. C'est ce qui explique — sans la justifier — l'opposition que firent plusieurs Eglises à la propagation de ces nouvelles doctrines, opposition dont la manifestation la plus connue fut la condamnation de Galilée par l'Inquisition. Et pourtant, aujourd'hui, il n'est plus de chrétien cultivé qui trouve la foi à l'Evangile incompatible avec la pluralité des mondes et le mouvement de la terre autour du soleil. Il n'y a donc pas lieu de s'alarmer pour notre foi si, maintenant, tenant compte de l'ensemble de nos connaissances actuelles non moins que de l'expérience religieuse, la théologie moderne donne aux espérances chrétiennes relatives à l'au-delà, une forme différente de celle que leur ont donné les premiers chrétiens, Nous disons une *forme*, car, pour le fond, pour la substance spirituelle, nous affirmons, avec Jésus et ses premiers disciples, la même espérance dans le même salut.

Pour nous, en effet, chrétiens du XXe siècle, le but suprême de la création, la raison d'être de l'univers, c'est la même que pour Jésus-Christ et ses apôtres. C'est toujours le Règne ou le Royaume de Dieu, c'est-à-dire une organisation des créatures douées de raison, où la sainte volonté du Dieu d'amour constituera la loi suprême, l'inspiration puissante et filialement obéie par tous, où par conséquent l'amour fraternel, la justice et la paix régneront sans partage, réalisés à la fois dans les cœurs, dans les mœurs et dans les institutions. Sur le fond il y a donc

pleinement accord, communauté de foi et d'espérance entre eux et nous. Mais voici trois points sur lesquels notre connaissance actuelle de l'univers et les leçons de l'histoire nous obligent à modifier le contenu de l'espérance des premiers chrétiens, relativement au Royaume de Dieu.

D'abord, nous en devons élargir fortement le cadre et la portée. Le Royaume de Dieu, ce n'est plus seulement le but de notre humanité terrestre et un but qui doit être atteint sur notre terre seule. C'est dans tous les mondes habités par des êtres pourvus de raison et de libre arbitre, que ces êtres sont appelés à être ouvriers avec Dieu dans l'établissement de son règne. Partout leur devoir est le même : travailler à réaliser le règne de la perfection dans tous les domaines de l'activité consciente : religion, morale, science, art ,politique. Partout leur tâche est identique : concourir, dans la communion avec Dieu, à l'établissement de l'harmonie universelle, parachever l'œuvre de la création en la transformant en un monde parfait, où Dieu sera tout en tous, où choses et personnes accompliront pleinement leur fonction propre, celles-là nécessairement, constituant l'ordre de la nature, celles-ci dans la liberté et le bonheur, constituant l'ordre de l'espoir et de la grâce. Grandiose perspective, béatitude et activité parfaites, dont nous ne pouvons nous faire que des images bien inadéquates, car, dans les mondes où sera atteint cet état de perfection, les conditions de la vie seront bien différentes de celles d'ici-bas, puisque le péché et la douleur la naissance et la mort ne seront plus.

Les premiers chrétiens s'en rendaient déjà compte. Ils attendaient de *nouveaux cieux et une nouvelle terre* (2 Pierre III 10-13, Apoc. XXI 1, 5), prenant la place de la terre et des cieux actuels, qu'ils supposaient devoir être dissous par le feu ou complètement transformés. Pour nous, au contraire, nous avons toutes raisons de penser que la terre n'est pas le seul monde habitable et habité, et qu'elle est destinée à se refroidir peu à peu et à voir ainsi la vie disparaître progressivement à sa surface. Nous constatons éga-

lement qu'elle n'est pas constituée pour être le séjour du bonheur parfait, mais plutôt pour fournir à l'homme un théâtre approprié à son premier développement. Cela nous engage à concevoir *ces cieux nouveaux et cette terre nouvelle où la justice habitera* sous la forme d'un ou plusieurs autres mondes roulant ailleurs dans l'infinité de l'espace et du temps.

L'histoire de ces dix-neuf siècles de christianisme nous enseigne, en second lieu, à ne plus nous représenter le royaume de Dieu comme devant se réaliser subitement et parfaitement ici-bas, sous la forme d'un règne visible du Christ, descendu en personne de son céleste séjour et représentant glorieusement l'autorité de la majesté divine. Est-ce à dire que nous n'avons pas à travailler à la réalisation de ce règne sur notre terre, et que nous ne devons songer ici-bas qu'à nous préparer à la mort, au jugement et à l'éternité bienheureuse ? Nullement, et c'est une erreur dans laquelle tombe plus d'un chrétien ne réfléchissant pas à ce qu'il y a au fond d'égoïsme dans cette préoccupation exclusive de son salut personnel et dans ce désintéressement des destinées de l'humanité. Le devoir est toujours présent, jamais futur. Tant que nous vivons ici-bas, c'est ici-bas et dès à présent que nous devons être ouvriers avec Dieu à l'avancement de son règne. Autrement dit, c'est notre devoir immédiat de chrétiens de travailler à faire Christ roi de l'humanité, mais roi des esprits et par son esprit, en ce sens que nous devons nous appliquer à répandre parmi les hommes son esprit de filiale soumission à la volonté de Dieu, de maîtrise sur soi-même et d'amour fraternel, car là où est l'esprit du Seigneur, là est la liberté, la justice, la paix, en un mot le règne de Christ et de Dieu.

C'est seulement dans ce sens spirituel que nous pouvons parler d'un retour (1) et d'un règne de Christ ici-bas,

(1) Le quatrième évangile, écrit probablement à la fin du premier siècle ou dans le premier quart du second, considère déjà l'Esprit de vérité, ou le Saint-Esprit, comme le remplaçant et en quelque sorte le représentant ici-bas, dans le coeur des disciples, de leur maître disparu de ce monde-ci. Cf. Jean XIV 16-20, 26, XV 26, XVI 7-15.

et non point dans le sens visible et matériel où l'entendent encore tant de chrétiens, en dépit de l'expérience de ces dix-neuf siècles.

Du reste, tout en revendiquant pour sa personne le titre et les attributs de la royauté messianique, Jésus avait déjà eu l'intuition que son *royaume n'était pas de ce monde* (Jean XVIII 36), c'est-à-dire du même genre que les royaumes terrestres. Dans ceux-ci, en effet, les premiers, les grands, ce sont ceux qui commandent les autres et les asservissent. Dans le sien, au contraire, les premiers, les grands, ce seront ceux qui se feront le mieux les serviteurs de leurs semblables, car c'est ainsi que lui, *le Fils de l'homme, est venu non pas pour être servi, mais pour servir et donner sa vie pour la délivrance de plusieurs* (Marc X. 42-45).

Enfin, la connaissance plus complète que nous avons de l'histoire de notre planète et de l'humanité, des milliers de siècles qu'a duré jusqu'ici l'évolution physique de la première et des lents progrès de la seconde, ne nous permet plus de croire à la proximité de la fin de notre terre, encore moins à celle de la fin du monde. Tous ces braves chrétiens qui, au cours des siècles passés, se sont préoccupés de calculer la fin du monde et ont toujours prétendu trouver dans les événements de leur époque les signes indubitablement précurseurs du retour personnel de Jésus-Christ sur les nuées du ciel et de la fin de la présente économie, se sont toujours trompés. Et ceux qui, aujourd'hui encore, se livrent aux mêmes calculs et aux mêmes prédictions en torturant les textes des prophètes et de l'Apocalypse, se trompent également. Aussi, lorsqu'avec une belle assurance, ils vous prédisent que la fin du monde est proche, qu'elle arrivera telle ou telle année, que tous les signes précurseurs du retour de Jésus-Christ sont là, gardez-vous de les croire et suivez plutôt l'exemple d'un chrétien de bon sens qui réduisit ainsi au silence l'un des prédicteurs : proposez-leur de vous signer la promesse, en bonne et due forme légale, d'une importante donation pour l'époque in-

diquée par eux. Vous verrez si leur assurance demeurera la même.

Non, notre terre n'est pas encore près de voir la vie disparaître à sa surface, et notre humanité est encore bien loin d'avoir achevé son évolution ici-bas. Songez qu'elle compte au moins 800 millions de sauvages et de demi-civilisés, et que ceux que nous appelons civilisés le sont encore très peu, quand on va au fond des choses. Pensez seulement aux horreurs de la guerre, et, en temps de paix, aux milliards que ces civilisés dépensent pour être prêts à se massacrer ou s'empêcher de l'être. Représentez-vous les misères physiques et les souffrances morales causées dans notre monde christianisé par l'alcoolisme, la débauche et les haines sociales, et vous vous rendrez compte que nous avons encore des siècles de progrès à faire avant d'avoir atteint un état de civilisation qui mérite véritablement ce nom. Combien plus encore s'il s'agissait de réaliser ici-bas le royaume de Dieu dans toute sa splendeur morale !

(La suite au prochain numéro). LOUIS EMERY

LE DÉJEUNER CHEZ L'AMIRAL

A PROPOS DE " CONVERSIONS "

Il y a déjeuner intime chez l'amiral. Les convives ne sont pas très nombreux mais de choix. Ils ne se connaissent pas tous entre eux. Aussi le contact est-il un peu lent à s'établir. Il y a tant de précautions à prendre, à Paris, pour ne pas lancer d'une voix claire et nette la fâcheuse « gaffe » qui fait sourire les uns tandis que les autres fixent un moment leur assiette innocente. Il ne faut pas parler de « l'Affaire », ni de ses succédanés, ni de la guerre à des pacifistes, ni de la paix par le droit à des nationalistes.

Bientôt pourtant la confiance s'établit et la conversation, après avoir étendu ses broderies sur le temps, les voyages de l'été, l'automobile et l'aviation, tend à des sujets plus intérieurs.

L'amiral, jeune encore et vivant, sous sa parure de cheveux blancs et drus, est un huguenot de vieille roche. La fermeté et la droiture de son caractère ne l'ont jamais empêché d'être aimable. Il a des idées et il les soutient, mais sans raideur militaire. Il a beaucoup lu, beaucoup vu surtout, et, tout en restant lui-même, il a gardé le respect des autres.

Sa femme est, comme lui, bienveillante, simple, de cette simplicité de bon goût qui est la parure exquise de la société vraiment bonne.

A côté de l'amiral, la baronne du Taillis qui passe pour fort riche. Jeune encore et vive, cultivée comme on l'est aujourd'hui dans certains milieux où l'on sait utiliser les loisirs, elle fait contraste avec son mari, officier d'Etat-major, descendant d'une vieille famille protestante, mais qui s'est frotté à beaucoup de camarades de l'*Action française* et qui en a contracté une certaine inquiétude à l'égard de ce qui est libre et émancipé. Homme de devoir, très attaché à son service, très patriote, il connait mal les milieux où l'on discute et s'y sent un peu mal à l'aise.

M. Duport est un banquier heureux qui n'a pas contracté dans les affaires le mépris de l'humanité. Mais il est conservateur dans l'âme, défiant des nouveautés. Généreux et étroit, c'est un grand homme en possibilité. Sa femme, appartient plus que lui encore au conservatisme protestant le plus teinté. Elle s'occupe beaucoup de bonnes œuvres et fait un bien réel, mais sur une ligne un peu étroite, et sans cette largeur de cœur et d'esprit qui donne un si grand charme à ceux qui sont chrétiens d'abord et membres d'une église ensuite. Parents de l'amiral, M. et Mme Duport sont très à l'aise chez lui et sont tournés plutôt vers les hôtes qu'ils ne connaissent pas.

Notons encore M. et Mme de Ravière, protestants très larges, très émancipés. Ils avouent en souriant qu'ils oublient quelquefois d'aller au culte le dimanche. Nous ne « pratiquons guère », disent-ils, en employant une formule catholique. En même temps, ils vivent sans s'en douter sur les économies de leurs aïeux. Ceux-ci leur ont laissé un nom plein d'honneur, des rentes très larges et toute une réserve de vie morale, de générosité, de droiture qu'une ou deux générations ne suffiront pas à épuiser.

Et voici maintenant M. Saintenac, un pasteur que des liens d'amitié ancienne rattachent à l'amiral et à sa famille. Il est là plus en ami qu'en pasteur, et c'est peut-être ce qui lui permet d'être tout à fait lui-même. Ce n'est guère un homme ni un pasteur de « société ». Il mène une vie de travail qui ne lui permet que rarement quelque fugue mondaine. Mais des relations forcément très étendues et dans tous les mondes, une culture réelle lui ont fait connaître l'humanité. Très libre d'esprit, très dégagé de l'atmosphère des sacristies, il est capable de reconnaître un brave homme sous le masque mondain, et une femme de cœur sous les parures extérieures de la mode ou des habitudes. Ses sympathies ne s'arrêtent pas au cercle restreint de ceux qui partagent ses idées. Très ferme en sa croyance, dans des convictions mûries par l'étude et la réflexion, il peut entendre toutes les idées contraires, sans impatience comme sans inquiétude.

Heureusement pour lui, car la conversation tout à coup vient le mettre sur la sellette, lui, ses confrères et le protestantisme qu'il est censé représenter.

La baronne du Taillis qui ne craint pas d'embarrasser les gens et qui n'est pas fâchée d'avoir un pasteur à se mettre sous la dent adresse tout à coup à M. Saintenac une question brûlante.

N'êtes-vous pas inquiet, monsieur, comme pasteur, de tou-

tes ces conversions au catholicisme dont on parle aujourd'hui dans notre monde protestant ?

— Inquiet ? Non, madame, parce que je connais beaucoup plus de conversions au protestantisme que de cas contraires.

— C'est possible. Mais tout de même comment expliquez-vous ces retours de protestants au catholicisme ? Est-ce que ce n'est pas la preuve qu'il nous manque quelque chose, un je ne sais quoi que les âmes angoissées trouvent dans le catholicisme ?

— Voulez-vous me permettre de vous répondre, madame, moins en pasteur qu'en homme qui a, lui aussi, des questions à résoudre pour lui-même, en homme sans préjugés et qui est très capable de reconnaître ce qu'il peut y avoir de pur et d'exquis dans l'âme catholique — même s'il faut aller le chercher à travers un langage étrange et des habitudes qui déconcertent un esprit vraiment moderne ?

— Une réponse de l'homme ou du pasteur m'intéressera, quelle qu'elle soit.

— C'est l'homme qui répondra et je prends cette précaution parce que j'ai peur que ma réponse ne vous paraisse très dure.

— Dure ?

— Oui, dure, parce que, personnellement, mon esprit est constitué de telle sorte que je puis à peine comprendre ou imaginer cette régression lamentable qui s'appelle un retour au catholicisme.

— Régression ?

— Oui, regression, retour en arrière, à un stade dépassé de l'évolution religieuse. Le protestantisme c'est pour moi la Foi, mais la foi libre, le contact direct de l'âme avec Dieu. Le protestantisme, c'est l'autorité de Dieu sur la conscience ; c'est l'Evangile librement interprété. Tout ce que ce mot émouvant et sacré: Dieu signifie pour l'homme de lumière, d'espérance et de consolation, le protestant le possède. Tout ce que ce mot émouvant et sacré Jésus-Christ signifie, tout ce qu'il renferme de vie, de vertu sanctifiante et salutaire, de Bethlehem à la Croix, le protestant le possède. Tous les mots les plus beaux qui peuvent émerger du coeur sur des lèvres humaines, tolérance, largeur, liberté, justice, amour, sainteté, le protestant les voit réalisés en Jésus-Christ. Le protestantisme c'est encore une histoire héroïque, un passé magnifique de souffrances et d'obstination. C'est une marche splendide à la conquête de ce don de Dieu qui fait à la fois le malheur et la grandeur de l'homme : la liberté. Qu'on abandonne tout cela, tous ces privilèges, toutes ces libertés acquises, tout ce passé héroïque pour aller se mettre sous la férule d'une église dont le passé est effrayant et qui paye au-

jourd'hui dans la désaffectation générale des peuples les erreurs du passé prolongées jusqu'à ce jour, je puis l'accepter sans colère, dans un sentiment de tendre pitié pour des âmes faibles — mais le comprendre, jamais.

Je le comprends d'autant moins que l'Eglise catholique passe aujourd'hui par une crise de réaction générale qui lui fait restaurer les formes les plus enfantines de la piété et conserver des positions théologiques absolument intenables pour un esprit vraiment cultivé.

— Je croyais qu'aujourd'hui il fallait tout comprendre et tout expliquer.

— J'ai avoué mon incapacité à comprendre le mouvement d'une conscience qui subit une pareille régression — mais le fait en lui-même, a des explications fort naturelles.

— Ah ah ! tout de même !

— Oui, — et ces explications portent des noms très communs aujourd'hui, comme toujours.

— Voilà les noms que j'attends.

— Ils s'appellent *snobisme* et *neurasthénie*.

— Oh ! c'est dur.

— Je vous avais prévenue, madame. C'est dur. Mais je crois que c'est vrai. J'ai étudié dans l'histoire les conversions fameuses ou obscures qui ont, depuis Henri IV à nos jours, ramené dans le giron de l'Eglise toutes les grandes familles nobles de France qui avaient un moment frémi sous le grand souffle libérateur de la Réformation. Hélas ! Le mobile intérêt éclate aux yeux les moins prévenus. On se convertit pour rentrer à la cour, pour y reprendre un tabouret ou une charge. On se convertit aujourd'hui pour être de « la Société », pour fréquenter marquis et duchesses, pour faire oublier la tare industrielle ou financière. Croyez-vous que ces duretés ne soient pas vraies ?

— Elles expliquent quelques cas, mais pas tous.

— Pas tous, non — heureusement pour la dignité humaine. Mais il y a aussi la neurasthénie spirituelle.

— Je ne connais pas cette maladie-là.

— Pourtant elle est bien grave et elle sévit fortement aujourd'hui. Notre civilisation compliquée empoisonne nos âmes de toutes sortes de toxines. On en respire partout les germes malsains, dans le monde, dans la rue, dans tous les groupes sociaux. L'âme gâtée par eux ne sait plus ce qui est bien, ce qui est mal. Débilitée par toutes les contradictions rencontrées, fatiguée de discussions, saturée de discours, il n'est pas étonnant de la voir quelquefois recourir à l'abri protecteur d'une institution séculaire qui se donne pour l'*Absolu* sur la terre. Il

y a des âmes sensualistes, si j'ose dire, qui ont besoin du Dieu matériel et sensible de l'Eucharistie. Il y a des esprits incertains qui réclament une direction et c'est ainsi qu'on voit d'anciens protestants aller demander à une église caduque un appui qu'ils n'ont pas su trouver chez eux. Oh ! chez ceux-ci pas de calculs de vanité ou d'intérêt; des raisons intérieures, une sincérité réelle, mais aussi une neurasthénie spirituelle, une faiblesse d'esprit qui ne leur permet pas de juger ce qu'il y a de factice, de fictif, de purement imaginaire dans les « réalités » du catholicisme. Neurasthéniques tous ces gens qui ne peuvent même plus être choqués dans leur bon sens et dans leur sens religieux par toutes ces fictions sur lesquelles repose l'édifice de l'organisme et de la piété catholique. On leur fera tout accepter jusqu'à la vénération du lait de la Sainte Vierge. Le Saint qui fait retrouver les clefs perdues ne les étonnera pas. Il semble que plus on leur jette de poudre aux yeux, plus ils les écarquillent pour en absorber encore davantage... Je suis de ceux, Madame, qui ne s'affligent pas de voir le protestantisme français allégé de quelques âmes de cette qualité. Elles sont retournées à leurs affinités naturelles, rien de mieux.

— Pourtant il y a eu ces dernières années des pertes sensibles, des personnes du meilleur monde et des âmes vivantes qui nous ont quitté.

— Vous choquerai-je si je dis toute ma pensée ?

— Je ne le pense pas.

— Eh bien, je lâcherai le mot.. Vous me demandiez tout à l'heure si j'étais inquiet de quelques défections, largement compensées et au-delà par des acquisitions sans cesse renouvelées et dont nous ne faisons guère étalage. Eh bien, non, je ne suis pas inquiet parce que d'abord — sauf exceptions — ce que nous perdons c'est, en général, du déchet social.

— Ah, cette fois, je proteste. Non, cela est trop fort, déchet social telle ou telle personne que je pourrais nommer appartenant à la meilleure société, riche des dons de l'esprit et matériellement riche par dessus le marché ! Ah non, vous ne me ferez pas croire cela.

— Il ne faut pas vous méprendre, madame, sur ma pensée. Le mot que j'emploie ne doit jeter aucun discrédit sur la moralité des personnes dont vous me parlez et que je ne connais pas. J'entends par déchet social, tous ceux, hommes ou femmes, riches ou pauvres, protestants ou catholiques qui vivent sur le passé, du passé et qui ne contribuent plus par leur pensée, par leur activité, par toute leur vie à préparer l'avenir. Quand au milieu d'une génération comme la nôtre, on est saisi

de vertige et de peur, on a beau avoir une situation enviée, on n'est plus que du déchet social. Et ce déchet, on le trouve dans toutes les classes, chez les jeunes et chez les vieux. Il est constitué par tous les trembleurs qui ont peur de tout. Nous vivons dans un temps de liberté ; déchet social, tous ceux qui ont peur de la liberté et qui ne savent pas user de leur liberté pour assurer le triomphe de ce qu'ils croient vrai, juste et bon. Déchet social, les déserteurs des saintes causes de liberté, de progrès, de marche continue et courageuse vers un avenir incessamment amélioré par l'effort de tous. Déchet social, ceux qui n'ont plus confiance dans la Vie, qui ne font plus les œuvres de Vie. C'est la pire des incrédulités. C'est le pire des blasphèmes, c'est la grande infidélité au Maître de la Vie.

Pendant que ceux-là se mettent à l'abri des autorités vieillies, les autres, les vivants, vivent, travaillent, pensent, acquièrent et conquièrent. Les vrais protestants sont là, au milieu du combat vital. Je ne suis pas inquiet — loin de là — de leur avenir.

— Vous croyez à l'avenir du protestantisme ?

— Mais oui, d'une foi sereine et tranquille, comme je crois à la Vérité, au Bien, à la Liberté. Je crois au protestantisme, surtout s'il unit toujours plus les deux pôles de la vie morale : la foi et la liberté, surtout s'il ne se borne pas à être un catholicisme restreint.

Croyez-moi, madame, l'évolution religieuse est lente — et il faut en respecter les lenteurs, mais, malgré tout, le monde marche et ce que nous subissons aujourd'hui, malgré quelques régressions, quelques reculs individuels, c'est une crise de croissance. Si vous pouviez voir le fond de mon coeur, vous n'y trouveriez pas une pensée de blâme ou d'amertume pour les frères ou soeurs qui nous ont quittés. Vous y trouveriez plutôt un sentiment de remords à leur égard. Qui sait ? Peut-être n'avons-nous pas assez su les aimer, les entourer. ...

— Ah ! j'attendais cela. Vous avouez donc que nous ne sommes pas parfaits, nous autres protestants, que nous avons des défauts qui peuvent repousser, des raideurs désagréables.

— Mais oui, madame, j'avoue tout cela. Mais ceci est un autre chapitre. Il est long....

— L'amiral et ses hôtes avaient écouté en silence les propos des deux interlocuteurs. L'annonce d'un nouveau chapitre fit peur au maître de la maison.

— Si vous voulez bien, dit-il, nous reprendrons le chapitre nouveau, tout à l'heure, au salon.

— Oui, oui, s'écria madame du Taillis, car ici, j'ai beaucoup à dire autant que M. Saintenac sur le chapitre premier.

— Malheureusement, dit M. Saintenac mes devoirs professionnels me forcent à m'excuser. J'ai l'air de vouloir échapper à un chapitre désagréable. Mais vraiment, aujourd'hui, je ne m'appartiens plus.

— Qu'à cela ne tienne, reprit vivement l'amiral. Nous remettrons en face, et bientôt, les deux adversaires.

M. Saintenac s'inclina et comme on se levait de table il prit congé.

— Quand il fut sorti : Eh bien, que dites-vous de M. Saintenac ? fit l'amiral en s'adressant à sa jeune amie.

— Il est assez intéressant. Je voudrais bien encore une fois le pousser sur nos défauts protestants. Mais tout de même, je n'avale pas son *déchet social*.

John VIÉNOT

LE PROBLÈME MORAL DANS LA PENSÉE CONTEMPORAINE ET L'ÉVANGILE

(Fin).

Quelles sont les exigences de la conscience contemporaine dans l'ordre de la morale ? Il me semble qu'on peut les résumer ainsi : Il lui faut une morale qui permette à l'homme d'atteindre le maximum de son développement et qui soit en mesure de trancher toutes les questions qui naissent de la rivalité des hommes entre eux et de leur lutte contre la nature, pour établir la société la plus parfaite possible.

Si nous plaçons la morale chrétienne en face de ce programme, nous n'avons pas, au premier abord, l'impression qu'elle soit propre à la réaliser. Présente-t-elle seulement une réelle unité dans son développement au cours des siècles ? Et si elle est vraiment identique à elle-même, si les diverses phases qu'elle a parcourues se relient étroitement l'une à l'autre, ses caractères communs ne sont-ils pas l'indifférence à l'égard des biens de ce monde, l'ascétisme, l'esprit d'abnégation totale qui ne défend ni la liberté, ni l'honneur des individus et des sociétés ? Jetons un coup d'oeil rapide sur son histoire.

Au cours des premiers siècles, elle est éminemment ascétique. Le contact entre les aspirations chrétiennes et la société politique ne s'établit pas. On vit sur des compromis. La morale chrétienne fait des emprunts à celle de l'antiquité, mais c'est surtout pour les systèmes qui ont un caractère éminemment religieux et qui dissocient déjà plus ou moins l'homme de la nature et de la société, qu'elle éprouve de la sympathie. La morale sociale est dominée par l'idée que l'âge d'or est dans le passé, antérieur

à la chute, que les institutions régnantes sont entachées de péché et que seule la vie monastique nous préserve entièrement des souillures et des iniquités de ce monde. La vie morale manque d'unité.

Au moyen-âge, grâce à la domination qu'exerce l'Eglise, les deux sphères se rapprochent. L'idée chrétienne, telle qu'elle est alors comprise, devient l'organisatrice du monde moral. St-Thomas d'Aquin est le théoricien le plus accompli de cette alliance. Il a construit un édifice superbe, imposant même de nos jours par sa symétrie et ses vastes proportions, où toutes les formes, tous les degrés de la vie sont hiérarchiquement ordonnés, en vue de la glorification de la vie contemplative, où les antinomies entre cette vie et la vie active se résolvent par l'idée de degrés préparatoires, d'étapes indispensables qui conduisent à la perfection, mais cet édifice est inhabitable pour l'esprit moderne, en raison de son caractère scolastique d'abord et ensuite parce qu'il aboutit à une organisation spirituelle et sociale qui ne répond plus ni à nos idées ni à nos aspirations. Le nominalisme de la fin du moyen-âge a déjà si peu foi en cette vaste synthèse, qu'il ne voit dans la morale qu'un ensemble de prescriptions arbitraires de Dieu ou, ce qui pour lui revient presqu'au même, de l'Eglise.

La morale catholique est dominée par des catégories métaphysique et juridiques ; elle oscille entre le légalisme et une sorte de naturalisme supérieur, aussi considère-t-elle avant tout les œuvres et attache-t-elle une importance extrême à la vie monastique par laquelle on s'élève en quelque sorte de la nature à la surnature. Luther, en retrouvant la religion pure, celle qui cherche Dieu pour lui-même, retrouve aussi la morale pure qui vise avant tout les dispositions de l'âme. Pour lui, la disposition génératrice de toute vie morale était naturellement celle du chrétien qui a la foi et en qui la foi engendre la charité. Mais il s'en faut de beaucoup qu'il ait réussi à embrasser d'une façon sûre tout le champ de la morale à l'aide de ce principe. Il n'échappe pas complètement au dualisme moral, à l'opposition entre la vie chrétienne et la vie naturelle, seulement au lieu de distinguer entre le chrétien ordinaire et le chrétien parfait, il distingue entre l'homme extérieur et l'homme intérieur ; le premier est régi par le droit naturel, le second obéit aux impulsions de l'Evangile dans le cadre établi par les institutions humaines et dans l'accomplissement des devoirs qu'elles comportent. Sans doute le mobile dernier du chrétien est toujours la charité, mais cette charité reste, si je puis ainsi dire, un mobile, elle ne s'objective pas dans une société fraternelle. Dès lors, la morale chré-

tienne proprement dite devient une morale des mouvements de l'âme au sein d'un monde qui reste sous l'empire de la loi du péché, c'est-à-dire de l'injustice et de la force mal réfrénée par des lois imparfaites. La vie chrétienne du croyant ne se manifeste au dehors que par l'esprit de charité et de foi qui caractérise tous ses actes. Le royaume de Dieu est tout intérieur et spirituel. Luther et à sa suite la théologie luthérienne, n'ont ni su ni voulu christianiser la vie sociale dans son ensemble. Dans leur système un conflit au moins latent demeure entre la vie du chrétien et celle du citoyen, du père de famille, du fonctionnaire. La confiance en Dieu apaise ce conflit dans les âmes, mais la tension entre les mobiles spécifiquement chrétiens et les mobiles humains n'en demeurent pas moins.

La morale réformée a fait, au début, un puissant effort vers la réalisation de l'idéal théocratique, c'est-à-dire vers la domination extérieure et sociale de la loi de Dieu. Mais on peut se demander si cet effort n'était pas inspiré par l'esprit de l'Ancien Testament, plutôt que par celui du Nouveau. La sévère discipline morale qu'il a engendrée mérite la plus grande admiration, elle n'a cependant pas su orienter la pensée morale d'une manière durable et complète. De cette discipline morale et de la théologie prédestinatienne est sortie, à la vérité, l'idée des droits de l'homme et, pour une bonne part du moins celle du droit moderne ou général. Mais y a-t-il un lien entre ces idées et la morale toute d'enthousiasme et de sacrifice du christianisme primitf ?

La morale réformée, aussi bien que la morale luthérienne, représente un compromis entre des éléments d'origine diverse. Ce n'est qu'à ce prix qu'elle a pu tenter d'établir des principes de conduite pour les individus et les sociétés, encore la vie a-t-elle sans cesse débordé ce cadre théologique.

Dans la suite, la morale chrétienne a suivi différentes voies, essayant tantôt de se rapprocher davantage de la morale régnante pour la pénétrer plus ou moins profondément de son esprit, tantôt se mettant en opposition avec elle d'une manière directe et consciente. Schleiermacher a bâti sa morale sur un fondement purement philosophique. La morale chrétienne n'est pour lui que l'application de cette morale générale dans des conditions particulières, c'est-à-dire dans celles créées par les dispositions de l'âme chrétienne et les aspirations de la communauté chrétienne. Cette synthèse, si ingénieuse soit-elle, ne saurait satisfaire le besoin profond d'unité de la vie et de la pensée morales que nous éprouvons et n'épuise pas le contenu morale de l'évangile. Plus tard, Rothe s'est efforcé de bâtir un vaste système qui organise

le monde moral sous l'égide du principe chrétien et de donner, au nom de ce principe, une solution à tous les problèmes de la vie individuelle et sociale. Mais ce n'est qu'au prix de généreuses utopies qu'il réussit à supprimer toutes les antinomies entre les exigences implacables de la réalité et l'esprit de l'évangile. Martensen et d'autres théologiens luthériens se sont inspirés de l'humanité profonde de Luther et de son idée si féconde de la vocation, pour tracer l'image d'une vie à la fois complète et vraiment chrétienne, mais ils ont d'une part trop modernisé le grand ancêtre dont ils se réclamaient, et de l'autre leurs principes moraux ne répondent qu'imparfaitement aux besoins d'une société aussi complexe et qui se transforme aussi rapidement que nos sociétés contemporaines.

Ce coup d'oeil rapide jeté sur l'histoire de la morale chrétienne semble donc nous révéler que le principe chrétien est impuissant à embrasser la vie entière et qu'il n'a jamais pu se réaliser qu'imparfaitement et en faisant des emprunts à des principes différents ou des concessions à la nature des hommes et des choses.

Les enseignements du présent semblent confirmer ceux du passé. L'art, la science, l'industrie, la politique se sont affranchis de la tutelle religieuse qu'ils subissaient jadis. Ces domaines qu'autrefois la pensée chrétienne prétendait ou régir ou interdire ou du moins mettre en suspicion, il faut leur laisser leur loi et leur vie propres. Nous ne pouvons — et c'est en cela que nous nous distinguons peut-être le plus des générations chrétiennes qui nous ont précédés — ni rapporter purement et simplement ces fins à la fin suprême, comme essaye de le faire le catholicisme, ni les considérer comme une matière neutre où la vertu chrétienne trouve à s'exercer, comme le protestantisme, du moins le protestantisme luthérien, le faisait autrefois, ni non plus expliquer uniquement par l'existence du péché l'opposition relative dans laquelle elles se trouvent avec la fin proprement chrétienne. Il faut servir ces fins selon leur caractère propre. S'il y a un art chrétien, il y a aussi un art profane dont nous ne pouvons pas nous désintéresser et dont les aspirations ne peuvent être que difficilement rapprochées des aspirations chrétiennes. Si la concurrence commerciale et industrielle engendre d'innombrables injustices, elle n'en semble pas moins répondre à une loi de la nature humaine et être génératrice de nombreux et importants progrès. Si une politique dont la force est l'ultima ratio est directement contraire à certains préceptes de l'évangile, y renoncer serait cependant de la part de n'importe quel peuple s'exposer à sacrifier les biens les plus précieux. Il y a eu de tout

temps des conflits de conscience pratiques individuels, ils ont donné lieu à une littérature étendue et compliquée. Mais aujourd'hui il semble que nous nous trouvons en présence d'une sorte de vaste conflit de conscience théorique qui pose devant nous des problèmes autrement graves que ceux que la casuistique des siècles passés s'efforçait de résoudre. Ce que l'on appelait jusqu'à présent la morale chrétienne se décompose, à la lumière de la critique historique et sous l'action des exigences sociales d'aujourd'hui, en ses éléments divers et souvent divergents, et le résidu proprement chrétien qui reste, semble plutôt être un trésor où des âmes d'élite puisent de hautes inspirations, que l'instrument d'une réorganisation sociale et morale.

Les faits que nous venons de rappeler ont fait naître dans certains esprits, l'idée que la véritable portée pratique de la prédication de Jésus n'avait jamais été comprise dans le passé et que la morale chrétienne authentique et complète est encore à créer, par le retour au sens primitf de l'évangile. Ces pensées, sont surtout familières aux milieux que identifient plus ou moins l'évangile avec les aspirations de nos sociétés modernes vers la justice sociale. Distinguons ici deux éléments ; d'abord l'idée d'un retour à l'évangile primitif et ensuite celle d'une éclosion complète des germes renfermés dans cet évangile par la réalisation de ce qu'il y a de meilleur dans le programme du socialisme contemporain. En ce qui concerne le premier point, je ferai remarquer que la morale évangélique a dès le début revêtu une forme historique concrète et nettement caractérisée qui ne se renouvellera jamais telle quelle, parce que les circonstances qui l'ont déterminée ne se renouvelleront pas. En ce qui concerne le deuxième point, il ne faut pas confondre l'intensité avec laquelle l'esprit chrétien pénètre les coeurs et les esprits — elle a été parfois très grande dans le passé — et les formes que revêt son action.

L'Evangile reçoit sans cesse des applications nouvelles, et il faut qu'il en soit ainsi. Cela ne veut point dire que ces applications nouvelles soient nécessairement supérieures aux anciennes. Le système patriarcal est, pour le moment du moins, condamné, il a fait son temps parmi nous, il faut que l'esprit chrétien contribue à promouvoir l'égalité que nos contemporains réclament et que la marche générale de la civilisation favorise. Il n'est pas cependant dit pour cela que le système patriarcal bien compris et sincèrement pratiqué ne soit pas un idéal aussi élevé que l'égalitarisme moderne. Il faut dès lors se garder de croire que l'on trouve ou qu'on retrouve la morale chrétienne lorsqu'on l'adapte tout simplement à une situa-

tion nouvelle, lorsqu'on le combine avec des éléments nouveaux. Ce qui importe, c'est de savoir si la morale chrétienne, tout en se présentant à nous sous des formes historiques variées, renferme ou non un élément éternel, et si cet élément éternel forme le point d'orientation vers lequel l'humanité doit marcher.

Pour répondre à cette question, demandons-nous : Quel est le caractère distinctif de l'évangile du Christ ? La religion de Jésus n'a pas pour objet l'union physique ou métaphysique de l'homme avec la divinté, elle est étrangère à tout sacramentalisme, elle ne gravite pas non plus autour de l'idée de rédemption dans le sens de certaines religions antiques ou orientales qui ont pour but de délivrer l'homme d'une coulpe ou d'une souillure originelles, elle est tout entière dans ces mots de l'oraison dominicale : « Que ta volonté soit faite. » L'accomplissement de la volonté de Dieu est la pensée centrale de l'évangile de Jésus. Le mysticisme chrétien se distingue de celui des autres religions, en ce qu'il unit Dieu et l'homme, non par le moyen de la connaissance, encore moins par des pratiques plus ou moins magiques, mais uniquement sur le terrain de la volonté. Celle de l'homme ne doit pas être anéantie dans cette union, au contraire, il doit devenir réellement une personne par sa soumission à Dieu et sa collaboration avec lui. La volonté de Dieu est une volonté sainte et une volonté d'amour. Plus cette sainteté est parfaite et plus cet amour est grand, plus l'homme se sent impuissant et pécheur et éprouve le besoin d'être transformé et pardonné, toujours en vue de l'accomplissement de la volonté de Dieu. Cette volonté n'est pas contenue dans une loi, c'est en cela que la religion de Jésus s'élève au-dessus du légalisme juif et de toutes les religions légalistes ; elle poursuit la réalisation d'un but qui n'est autre que la glorification de Dieu en l'homme et dans le monde, par le triomphe de la sainteté et de l'amour. Le christianisme primitf considérait cette réalisation comme transcendante, la théologie moderne la considère plutôt comme immanente à l'histoire de l'humanité. Au point de vue pratique, ces deux conceptions ne sont pas aussi opposées qu'elles paraissent l'être. Elles nous invitent, l'une et l'autre, à travailler à la gloire de Dieu qui est en même temps la vraie gloire de l'homme. L'idée chrétienne de Dieu renferme ainsi la plus haute et la plus vaste pensée morale qui ait jamais paru dans l'humanité. Cette pensée est éminemment téléologique, l'homme qui est une fin dernière lui-même, collabore à une fin dernière, c'est ce qui donne à la morale chrétienne son caractère distinctif et sa vertu propre. Le christianisme seul offre à la volonté humaine et à l'esprit humain, ce point d'appui, ce ressort, cette lumière, cette

direction ferme et sûre, Il n'invite pas l'homme à se replier sur lui même, il ne le soumet pas aux lois aveugles de la nature et de la vie sociale ; après l'avoir dissocié d'avec lui-même et d'avec le monde, il l'associe à Dieu et à son oeuvre, et le rend ainsi à sa véritable nature et à la loi suprême qui régit toutes choses.

Ici se trouve réalisée cette fusion entre la morale objective et la morale subjective dont nous parlions plus haut. L'homme s'unit à Dieu, non pour le contempler, mais pour le servir et désormais il obéit à ses propres aspirations et à sa véritable nature en même temps qu'il se met au service d'un dessein qui embrasse l'univers et l'éternité. Il sait qu'en visant aussi haut, il n'est pas dupe d'une illusion. Il est dans la logique de l'idée chrétienne de Dieu et la vérité de cette idée apparaît précisément dans les inspirations morales dont elle est la source.

Telle est l'éthique chrétienne. Elle n'est pas un code, elle n'est que l'application pratique de l'idée de Dieu que renferme l'évangile de Jésus. Elle n'est pas tombée du ciel dans une humanité amorale. Partout où elle a pénétré, elle est entrée à la fois en collaboration et en compétition avec la nature des hommes et des choses. Elle n'a jamais régi tous les domaines de la vie. Les limites de son empire ont varié au cours des siècles. Tantôt elle a gagné, tantôt elle a perdu du terrain. Tantôt sa domination a été plus effective, tantôt elle a été plus apparente. Au moyen-âge elle paraissait avoir organisé l'activité humaine dans son ensemble, de nos jours elle est très éloignée d'une semblable prétention. Elle considère plutôt le monde moral comme étant encore à l'état inorganique. Mais n'est-ce pas là une preuve que la conscience chrétienne est devenue plus intransigeante, qu'elle s'est affinée et épurée, sans d'ailleurs rien sacrifer de ses ambitions et qu'elle se contente moins qu'autrefois de simples apparences ?

La théologie chrétienne ne prétend pas posséder la formule qui établirait une harmonie parfaite entre le but suprême qu'elle proclame et les buts divers que l'humanité poursuit ; mais elle maintient fermement l'idée de ce but suprême : là est le point fixe qui seul nous permet de nous retrouver au milieu de ces fins terrestres souvent si discordantes et qui seul aussi rend la poursuite de ces fins digne de nos efforts. Il nous est souvent difficile, impossible même de les rapporter à la fin suprême : Qu'est-ce que la science pure a à faire avec le royaume de Dieu, ou l'art avec le salut des âmes ? Nous sentons pourtant que nous ne pouvons pas nous en désintéresser et nous puisons dans la certitude même de notre destination éternelle la force de les servir consciemment selon leur nature propre. Assurément, nous

n'échappons pas aux luttes et aux incertitudes cruelles. Il y aura toujours, il y aura longtemps du moins, des conflits douloureux pour les cœurs droits, pour les âmes sanctifiées, patrie ou humanité, concurrence ou charité, intérêt public ou justice individualisée : il y a là des problèmes angoissants. Mais le fait qu'il y a des problèmes à résoudre prouve que le christianisme est vivant. C'est lui qui les a soulevés, c'est lui qui les a rappelés avec persistance à la conscience humaine. Les solutions qu'il a trouvées jusqu'à présent ne sont pas définitives, sans cesse de nouvelles difficultés se présentent, mais il n'y a que les religions mortes qui n'aient plus de difficultés à vaincre. L'espérance chrétienne nous montre, au terme de nos luttes, une synthèse finale entre les divers buts qui nous sollicitent. Travaillons à cette synthèse en nous et autour de nous, avec les ressources dont nous disposons, comme les générations précédentes y ont déjà travaillé à leur manière. Poursuivons-la par la pensée, poursuivons-la par l'action, en nous appuyant sur la promesse du Maître : « Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice et toutes chose vous seront données par surcroît. » Nous ne verrons peut-être pas la morale chrétienne régner dans tous les domaines de la vie, du moins pourrons-nous contribuer à étendre les limites de son empire ; en tous cas nous pourrons faire, dans notre for intérieur, l'expérience de sa vertu incomparable, et nous convaincre qu'elle seule fait des hommes complets, qu'elle seule offre un champ d'action à toutes les énergies de notre âme, qu'elle seule peut s'affirmer victorieusement en face de toutes les puissances qui menacent l'homme et sa liberté, l'humanité et sa civilisation.

Eug. EHRHARDT.

NON PAS NOUS-MÊMES, MAIS CHRIST[1]

Nous ne prêchons pas nous-mêmes, c'est Jésus-Christ le Seigneur que nous prêchons. 2 Cor. IV, 5.

Cette parole que l'apôtre St-Paul semble avoir écrite non seulement pour lui-même, mais en quelque sorte au nom de tous ses compagnons d'œuvre, exprime avec force et clarté le caractère essentiel du saint ministère auquel nous allons consacrer en ce jour notre jeune ami. J'aperçois dans ces quelques mots et l'objet, et l'inspiration, et la méthode, et les ressources, et la joie, et le triomphe de cette vocation, la plus humble et la plus haute qui se puisse concevoir ici-bas. Tout est compris dans ce seul point : ne pas se prêcher soi-même, mais prêcher Jésus-Christ. Loin de moi la pensée d'épuiser dans un faible discours le riche contenu de cette grande déclaration apostolique ! Mon désir est uniquement de marquer à vos yeux en toute simplicité quelques-unes des leçons qu'elle nous donne en une pareille journée.

I

Nous ne prêchons pas nous-mêmes. Mais est-ce à dire que nous prêchions quelque chose qui soit en contradiction absolue avec notre nature, en opposition flagrante avec tout ce que nous avons et nous sommes ?

Il y en a eu, parfois, je ne l'ignore point, qui ont cru que la divinité d'une religion était en proportion inverse de son humanité ; que moins une révélation était humaine, et plus elle était divine ; que plus elle contredisait l'homme, et plus elle émanait directement, infailliblement de Dieu.

Telle n'est point, mes frères, la pensée de St-Paul. Et sans aller bien loin chercher les preuves de ce que j'avance, j'en ap-

(1) Sermon prêché le 13 octobre 1912 dans le temple de l'Oratoire à l'occasion de la consécration au saint ministère de M. Paul Laffay, missionnaire en Nouvelle-Calédonie.

pelle tout simplement à cette belle affirmation qui précède de quelques versets seulement notre texte : « En publiant la vérité, nous nous recommandons à toute conscience d'homme devant Dieu.» Oui, il y a entre l'Evangile et la conscience des rapports si profonds, des relations si intimes, si essentielles, qu'il suffit de mettre la conscience et l'Evangile face à face pour que la vérité évangélique se démontre en se montrant. Oui, bien avant le pieux et humble Vinet, c'est l'apôtre St-Paul lui-même qui nous enseigne que la conscience de l'homme réclame et approuve l'Evangile, c'est l'apôtre St-Paul lui-même qui nous apprend que la vraie défense comme la vraie exposition de l'Evangile, c'est celle qui s'attache à établir que l'Evangile satisfait en perfection à cette règle suprême : la vérité qui est hors de nous, doit s'accorder avec la vérité qui est en nous.

A cette éloquence persuasive qui s'adresse à l'âme et lui prouve par elle-même qu'elle est faite pour être chrétienne, gardez-vous, mon cher jeune frère, de substituer une méthode purement extérieure qui, procédant par affirmations sommaires et par décrets indiscutables, ne saurait jamais pénétrer dans les cœurs. Non, non ; entrez au contraire tous les jours davantage dans la manière vraiment évangélique de prêcher l'Evangile ; faites ressortir le caractère profondément humain de la vérité divine ; forcez par vos appels l'âme humaine à rendre témoignage à Jésus-Christ. Montrez à l'homme que tous ses besoins les plus profonds et les plus nobles sont plus que satisfaits par le Christ. C'est cette prédication là qui fait mieux croire ceux qui croient déjà et qui peut attirer aujourd'hui ceux qui ne croient pas encore !

Mais tout en pratiquant cette manière intérieure, pénétrante, vraiment morale et religieuse de comprendre et de prêcher l'Evangile, n'oubliez pas vous-même et ne faites pas oublier à vos auditeurs, à vos paroissiens, l'origine divine de votre message, et ne laissez pas s'établir et s'enraciner le malentendu qui consisterait à envisager la vérité évangélique comme si elle était simplement le produit le plus admirable de l'intelligence ou même de la conscience humaine.

Nous ne nous prêchons pas nous-mêmes, déclare St-Paul. Je vois dans cette parole une protestation énergique contre toute idée qu'on pourrait se faire, que l'apôtre et ses compagnons d'œuvre prêcheraient une religion inventée de toutes pièces et comme créée par eux, une religion dont l'origine et l'initiative remonteraient à eux et ne les dépasseraient point. Nous ne nous prêchons pas nous-mêmes ; nous ne prêchons pas nos idées, nos suppositions, nos conjectures, nos systèmes, enfin les créa-

tions de notre pensée. Ce que nous annonçons, nous ne l'avons pas arbitrairement fabriqué, nous l'avons reçu, reçu d'un plus grand, d'un meilleur que nous ; c'est une révélation de Dieu, une œuvre de Dieu, un don de Dieu.

Tel est, mon cher jeune frère, vous ne l'ignorez pas, le caractère fondamental du ministère que vous nous demandez aujourd'hui de vous conférer. Nous ne vous consacrons pas pour faire triompher parmi les hommes le système de philosophie ou même de théologie que vous pouvez vous être construit à vous-même par le travail de votre esprit, ou que vos maîtres et vos livres peuvent vous avoir enseigné, ou qui a pu vous être transmis par une antique tradition. Et ce n'est pas non plus ce qu'attendent de vous les âmes. Que leur importent vos idées à vous, originales ou non, sur Dieu, sur l'âme, sur le sens de la vie, sur l'au-delà ? Il leur faut, sur ces redoutables matières, quelque chose de plus solide et de plus vital que vos raisonnements ou vos aperçus personnels. Quand un homme franchit le seuil de nos temples, quand un coeur brisé s'approche d'un pasteur, quand un mourant appelle auprès de lui un ministre de Jésus-Christ, ce n'est pas une parole d'homme qu'il demande, c'est une parole de Dieu ! Et c'est en effet, une parole de Dieu que vous êtes chargé de prêcher aux hommes. Nous vous instituons aujourd'hui ambassadeur de Jésus-Christ, et il faut que vous puissiez dire avec St-Paul : c'est comme si Dieu exhortait par notre bouche !

Fortifiez en vous, mon cher ami, ce sentiment que vous êtes le porteur de la parole de Dieu au milieu des hommes. Qu'il y ait dans votre prédication quelque chose de l'accent puissant de ces supplications à la fois tragiques et touchantes d'un St-Paul s'écriant : « Nous faisons les fonctions d'ambassadeurs pour Christ, nous vous disons avec prière : Soyez réconcilié avec Dieu! Que vos auditeurs se sentent placés sur le terrain de la réalité palpitante et dramatique ! Qu'ils se sentent plongés au cœur même des choses que l'œil n'a point vues, que l'oreille n'a point entendues, et qui ne sont point montées au cœur de l'homme, ces choses que Dieu a préparées pour ceux qui l'aiment et qu'il leur a données par sa grâce.

Certes, il y a accord intime et profond entre l'Evangile et la conscience et la raison de l'homme. Mais qui dit accord, ne dit pas identité. L'harmonie implique la distinction. L'Evangile s'adapte et répond à ce qu'il y a de plus nous en nous : l'Evangile ne se réduit pas à nous.

Avez-vous remarqué le caractère étrange de la déclaration de St-Paul : « nous ne prêchons pas nous-mêmes, s'écrie-t-il, mais

nous prêchons Jésus-Christ ». Nous ne prêchons pas nous-mêmes : protestation qui peut paraître singulière ; qui donc, à moins d'être un fou, ou au moins d'être le Saint et le Juste, le Messie envoyé de Dieu, qui donc peut avoir l'étonnante idée de se prêcher soi-même ? mais protestation significative : voilà jusqu'à quel point une prédication vraiment religieuse a pour caractéristique inaliénable de prêcher non pas une idée, quelle qu'elle soit, mais un être, non pas une doctrine, quelle qu'elle soit, mais une personne. Le ministre de Jésus-Christ prêche sans doute la vérité ; mais la vérité, pour lui, ce n'est pas quelque chose, c'est quelqu'un.

Ah ! si l'Evangile de notre Dieu n'était pas autre chose qu'une série de vérités abstraites, fussent-elles les plus belles et les plus vraies, dans l'ordre moral et religieux, le ministre de l'Evangile risquerait de perdre le droit de soutenir qu'en le prêchant, il ne se prêche pas lui-même. Il est dans l'enseignement des prophètes, il est même ou surtout dans l'enseignement de Jésus-Christ des vérités spirituelles si profondément vraies qu'une fois ces vérités divinement révélées à l'homme qui n'avait pu à lui tout seul les découvrir, elles se sont incorporées à sa conscience et à sa raison, elles sont devenues le patrimoine commun de l'humanité, elle s'imposent aujourd'hui par leur seule force intrinsèque, par leur seule évidence et leur seule vertu, à celui-là même qui se refuse à croire à l'action spéciale de Dieu; si le ministre de l'Evangile se bornait à prêcher ces vérités-là, quelle que pût être l'origine première de son message, et fût-elle, comme nous en sommes bien persuadés, surhumaine, le message en lui-même, dans son contenu propre, n'aurait plus rien aujourd'hui de surnaturel, de divin ; en le prêchant, nous nous prêcherions nous-mêmes — nous-mêmes dans ce que nous avons de meilleur, nous-mêmes dans ce que nous devons en un sens aux prophètes et à Jésus-Christ, mais enfin nous-mêmes uniquement.

Mais le christianisme n'est pas un assemblage de doctrines abstraites, même de vérités morales et religieuses sublimes. Là ne réside point sa force et son originalité. Le christianisme est une vie, disons mieux — car c'est encore se mouvoir dans l'abstraction que de se borner à parler de vie — le christianisme est un vivant qui en même temps un vivifiant. L'Evangile est *quelqu'un*. *Quelqu'un !* avons-nous réalisé tout ce qu'implique ce mot, ou plutôt cette réalité infiniment riche et féconde ? *Quelqu'un !* avons-nous réalisé tout ce qu'implique ce terme, lorsqu'il s'agit de *quelqu'un* qui n'est point nous, de *quelqu'un* qui n'est point comme nous, de *quelqu'un* qui est Jésus-Christ ?

L'Evangile est *quelqu'un*, et c'est pourquoi il ne saurait se réduire et s'identifier à la raison et à la conscience que chacun de nous porte en soi. L'Evangile, ce n'est pas nous, c'est Jésus, — Jésus dont le *moi* incomparable et mystérieux déborde dans ses manifestations décisives et ses virtualités ineffables tout ce qu'à son sujet les hommes ont jamais pu dire ou penser ou sentir, Jésus, le Désiré des nations, la conscience de la conscience, dont les enseignements et les actes et les desseins et l'influence cachée s'accordent pleinement avec notre conscience et la rassasient, mais qui est distinct de nous dans sa splendeur, dans sa puissance, dans sa sainteté, dans son mystère, dans son amour souverain et son charme fascinateur, Jésus qui est toujours le même dans son activité sanctifiante et dans sa divine grandeur, Jésus que nous devons prêcher avec désintéressement et fidélité. Car aujourd'hui plus que jamais, il importe que ce caractère de notre prédication éclate aux regards de tous ; et que, laissant de côté les systèmes et les traditions, de quelque nature qu'ils soient, nous proclamions, dans sa simplicité, au milieu de la Babel des théories et conceptions actuelles, le message de l'Evangile, c'est-à-dire Jésus de Nazareth, le Messie, le Sauveur, le Roi, en qui l'homme et Dieu se rencontrent, s'unissent et se réconcilient, en qui la vie prend un sens et l'histoire s'illumine, personnalité maîtresse, suprême et unique qui contient en soi le mot des énigmes dernières ,la clef des destinées de l'univers, l'apaisement des besoins les plus essentiels de notre être, la force de la sainteté et le secret du bonheur.

— Nous ne nous prêchons pas nous-mêmes. Mais est-ce à dire que nous prêchions quelque chose ou quelqu'un qui nous soit étranger ? Notre idéal du ministre de Jésus-Christ est-il qu'il soit le reproducteur froid et monotone d'une vieille histoire, l'histoire de Jésus, le lecteur inerte, exact et passif d'un vieux livre, en qu'il se borne à raconter des faits extérieurs sans faire toucher et sentir les forces intérieures qui les ont produits et sans faire comprendre que les faits, les actes et les paroles n'épuisent pas la grande réalité personnelle et vivante dont ils sont l'imparfaite et incomplète expression ? Est-ce à dire qu'étant un simple témoin de Jésus, son témoignage ne doive pas sortir des entrailles mêmes de son être, du fonds le plus intime de ses expériences et de sa vie ? Suffirait-il donc, pour être un bon pasteur évangélique, d'avoir bien compris, appris, retenu et répété une collection de récits et de passages bibliques ? Ah ! mon cher jeune frère, il y en a bien assez de par le monde de ces ministres qui parlent des choses de Dieu sans les connaître autrement que par ouï dire ! Ils font de beaux

discours sur le péché et la repentance. Mais savent-ils par eux-mêmes ce que c'est que la douleur d'avoir péché ? Ils discourent éloquemment de la grâce de Dieu en Jésus-Christ. Mais l'ont-ils reçue en eux-mêmes et en ont-ils été pénétrés ? Ils racontent les merveilles de l'Esprit que le Christianisme a promis et envoie à ses disciples. Mais le St-Esprit a-t-il jamais opéré en eux-mêmes, quelqu'une, fût-ce la moindre, de ces merveilles ? Non, ils ont lu cela quelque part, ils l'ont entendu dire à leur pieuse mère, à leur vénéré pasteur, ou à quelqu'un de leurs maîtres, et c'est tout. Leur âme même est restée étrangère à toutes ces sublimes, à toutes ces poignantes et ravissantes réalités. Oh certes ! tous ceux-là font une parodie bien affligeante de la devise de St-Paul ; ils ne seront jamais suspects de prêcher leurs propres idées ou leurs propres expériences ; bien loin que leur prédication se réduise à eux-mêmes, ils ne mettent rien d'eux-mêmes dans leur prédication. Mais cette façon de ne pas se prêcher soi-même, est-ce bien la vraie façon de prêcher Jésus-Christ ?

Oh ! que de fois n'avons-nous pas souhaité qu'un vent de tempête se levât et balayât tous ces prophètes bavards que l'Eternel n'a point envoyés, et auxquels l'Eternel n'a rien donné à dire ! Prédicateur de l'Evangile, vous montez dans cette chaire de vérité ? Qu'avez-vous donc à dire ? Une parole de Dieu ? Dieu vous a-t-il parlé à vous ? Vous me montrez un Livre, le Livre des livres, où je vois ce que Dieu a dit à ses prophètes et à ses apôtres, ce que Dieu a dit surtout à son Fils ? Mais vous, vous a-t-il parlé à vous-même, prédicateur, par ce livre et par son Esprit ? Vous voulez prêcher Jésus-Christ ? Mais connaissez-vous Jésus-Christ ? le connaissez-vous comme on connaît vraiment une personne vivante, le connaissez-vous par des relations personnelles, immédiates, où son cœur, sa conscience et sa volonté, se communiquent toujours plus à vous, où vous sentez de mieux en mieux son être dans ce qu'il a de plus distinct et de plus spécifique, de plus troublant et de plus puissant entrer en quelque sorte en vous et se révéler à vous par le dedans ?

Voyez Saint-Paul, dans le chapitre même où j'ai pris mon texte : Dieu, déclare-t-il avec assurance, a fait briller la lumière dans nos coeurs pour faire resplendir la connaissance de la gloire de Dieu sur la face de Christ. Sans cesse, sous une forme ou sous une autre, le grand apôtre en appelle à son expérience personnelle et immédiate. Sans cesse, il affirme qu'il a lui-même vu, entendu, en quelque sorte touché ce qu'il annonce ; que le Seigneur s'est montré à lui comme aux autres, qu'il a été saisi par Christ. Et que signifie, après tout, ce verset même que j'ai pris pour texte : nous ne nous prêchons pas nous-mêmes,

mais nous prêchons Jésus-Christ — sinon que Jésus-Christ est si intimement uni à ce qu'il y a dans l'apôtre de plus vital, de plus personnel, qu'à première vue une méprise serait possible, et qu'il est bon de prévenir les Corinthiens que bien que Jésus-Christ et Paul ne soient qu'un, cependant en prêchant l'Evangile, *son* Evangile, comme il dit, St-Paul ne se prêche pas lui-même, mais prêche en réalité profonde et dernière Jésus-Christ le Seigneur ?

Ainsi, tout ministre de Jésus-Christ doit pouvoir en appeler à son expérience personnelle. Ces choses qu'il doit annoncer, il ne peut les connaître que si elles lui sont révélées à lui-même. Il ne peut en parler fidèlement que s'il en a fait l'expérience. Car si le message de l'Evangile ne saurait se réduire à nous-mêmes, il faut qu'il pénètre en nous pour se révéler à nous ; il faut qu'il nous traverse, nous, pour se répandre efficacement autour de nous. « Nous portons ce trésor dans des vases de terre, s'écrie St-Paul, afin que cette grande puissance soit attribuée à Dieu, et non pas à nous. » Le vase de terre n'est pas le trésor, le trésor est un don céleste, infiniment précieux. Mais le trésor ne peut être porté à travers le monde, pour être présenté aux pauvres et aux déshérités, que par le moyen du vase de terre. Si l'Evangile n'est pas nous, c'est nous pourtant qui devons le prêcher. Nous ne pouvons le prêcher avec force en des paroles et des actions vraiment contagieuses, nous ne pouvons le connaître véritablement et par suite le faire connaître véritablement aux autres, que si nous l'avons éprouvé et possédé en nous-mêmes.

Oui, il faut que le pasteur des âmes ait entendu et pour son propre compte reçu l'appel de Dieu pour avoir le droit de l'adresser à ses frères. Il faut que gémissant sous les chaînes du péché, il ait été délivré par le grand libérateur, il faut que Jésus-Christ se soit fait connaître à Lui pour qu'il puisse à son tour l'annoncer aux pécheurs. Le ministère le plus actif, le plus intelligent, le plus éloquent, sera sans lumière et sans chaleur pour les âmes, si le souffle d'en haut n'y allume et n'y avive continuellement la flamme divine ! Et c'est en vain que le prophète le plus puissant en paroles fera retentir sa voix si le Christ ne lui a donné à lui-même de quoi parler !

Chaque jour donc, mon cher jeune frère, dans le cours de votre ministère, répétez à votre Sauveur cette supplication : « Parle, Seigneur, parle en moi et par moi ! » Quand vous vous rendrez au milieu des familles affligées, auprès des malades, auprès des bien portants, auprès des mourants, partout et toujours, dites : Parle, Seigneur, en moi et par moi ! Quand, dans la méditation et les veilles, vous préparerez votre prédica-

tion, oh ! rassemblez toutes vos forces, concentrez toutes vos facultés, c'est un acte solennel que vous allez accomplir, mais dites, avant, pendant et après votre travail : Parle, Seigneur, en moi et par moi ! Quand vous ouvrirez dans les assemblées le livre des Ecritures pour l'expliquer à vos frères, dites au Seigneur : « Parle, Seigneur, en moi et par moi ! »

J'ai lu naguère qu'au siècle dernier, dans le pays de Galles, un célèbre prédicateur était attendu dans un village où il devait prêcher un soir. Reçu dans une ferme de l'endroit, il demanda à se recueillir dans une chambre isolée quelques instants avant le service. On le conduisit dans une pièce solitaire. Il s'y enferma. Cependant le temps passait. Le prédicateur ne sortait pas de sa retraite. La congrégation se formait, tous les auditeurs étaient là : le prédicateur ne faisait pas mine de paraître. Son hôte, le fermier, envoya une servante pour le prier de venir,, en lui disant qu'il y avait déjà un bon moment que les gens étaient réunis et attendaient. En approchant de la chambre où s'était retiré le prédicateur, la servante entendit ce qui lui parut être une conversation entre deux personnes à demi-voix, et elle saisit ces mots prononcés par la voix du prédicateur : « Non, non, *moi*, je n'irai pas, si *toi*, tu ne viens avec moi !» La servante retourna aussitôt vers le fermier, son maître, en lui disant : « Je ne pense pas que le ministre vienne ce soir ; il y a quelqu'un avec lui dans sa chambre, et il est en train de lui dire qu'il ne viendra pas, à moins que l'*autre* ne vienne aussi avec lui ; mais je n'ai pas entendu l'*autre* répliquer ; par conséquent je pense que le ministre ne viendra pas ce soir. » « N'ayez crainte, répliqua aussitôt le fermier, il viendra, et je me porte garant que l'*autre* aussi viendra, si les choses sont comme vous le dites ; nous n'avons qu'à commencer de chanter et de lire la Bible jusqu'à ce que les *deux* viennent ensemble. » Et en effet, quelque temps après, le ministre arriva, et de toute sa présence, de ses paroles et de sa personne même, une impression spirituelle si intense se dégageait, qu'il était manifeste que l'*autre* était venu avec lui, la prédication bouleversa les cœurs et les consciences, produisit de profondes et décisives conversions et déchaîna un Réveil.

Prenez exemple, mon cher jeune frère, c'est ainsi qu'il vous faut préparer sans cesse et votre prédication et votre ministère tout entier. C'est ainsi qu'il vous faut sans cesse plaider avec le Christ, et lui dire avec persévérance et décision : « *Je* n'irai pas,

C'est dans cette soumission et cette fidélité entière à votre Maître que vous puiserez un courage invincible, une fermeté sans défaillance. S'il ne s'agissait que de vous, vous pourriez être

tenté parfois de vous ralentir, de vous arrêter, de vous taire en bien des circonstances ; et même je vous trouverais bien téméraire, bien coupable, de troubler les âmes, les familles, peut-être la société pour des idées particulières ou des sentiments individuels... Mais c'est de Jésus-Christ qu'il s'agit. Du moment que vous vous sentirez chargé de tout le poids du message du Christ, rien ne pourra vous fermer la bouche ; vous irez partout et vous porterez partout sa parole, que dis-je ! vous le porterez *lui-même* partout.

C'est là aussi, dans cette soumission et dans cette fidélité au Maître que vous puiserez la vraie autorité. On sentira en vous écoutant l'homme qui sait en qui il a cru, qui connaît celui dont il parle, qui s'est adressé à lui-même le premier, le message qu'il propose à ses frères. On reconnaîtra dans vos paroles non celles d'un professionnel qui exagère à plaisir ou les menaces ou les promesses, dont les déclarations peuvent être prises au rabais, et ne tirent pas plus à conséquence que celles de tout autre homme, on reconnaîtra dans votre parole, fût-elle la plus infirme, la parole même du Christ ! Vous pourrez vous appliquer la déclaration de Jésus à ses disciples : qui vous écoute, m'écoute ; qui vous rejette, me rejette, car ce n'est plus vous qui parlerez, c'est le Christ qui parlera pour vous ; vous ne prêcherez pas vous-même, mais vous prêcherez Jésus-Christ le Seigneur !

II

Je viens de prononcer le mot d'*autorité*. Si le ministre de l'Evangile doit se rappeler de qui il a l'honneur d'être le témoin, et quelle est la parole qu'il a charge d'annoncer, si, comme St-Paul, il doit pouvoir dire aux hommes : c'est comme si Dieu parlait par notre bouche, nous vous supplions au nom de Christ — n'est-il pas à craindre qu'on nous objecte : vous voulez donc instituer une sorte de sacerdoce superbe et dominateur ; vous voulez asservir les âmes aux pasteurs, et votre mot d'ordre est celui de tous les clergés : courbez-vous devant le prêtre, car le prêtre, c'est la bouche de Dieu ; le prêtre, c'est Dieu sur la terre, c'est Christ réincarné ; puisque votre prédicateur ne prêche pas ses pensées, mais celles du Christ, il aura inévitablement la tentation de commander aux âmes au nom du Christ.

Je ne dis pas que cette tentation soit impossible ; mais je dis que si le ministre de Jésus-Christ y succombe, il se met par là-même en directe et flagrante contradiction avec son mandat, avec la devise de son ministère : nous ne nous prêchons pas

nous-mêmes, mais nous prêchons Jésus-Christ. Ne serait-ce pas se prêcher soi-même de la façon la plus audacieuse, la plus insolente que de s'arroger le gouvernement des âmes ? Eût-on la prédication la plus orthodoxe, la plus scriptuaire, n'enseignât-on jamais que la révélation de Dieu, qu'on devrait alors changer la devise apostolique et dire : « nous ne prêchons pas Jésus-Christ, mais nous nous prêchons nous-mêmes. » L'autorité d'un ministre de Jésus-Christ est celle d'un témoin, d'un messager : il dit ce qu'il a vu, entendu, touché, concernant la Parole de vie, ce qu'il est chargé d'annoncer. Ce message, ce témoignage, on le reçoit ou on le rejette, dans sa liberté, à ses risques et périls. Si on le reçoit, c'est à Dieu, c'est à Christ qu'on se soumet, non à la personne du messager ou du témoin. La personne du messager n'est ni l'objet ni le but du message : c'est un moyen, c'est un instrument, c'est une voix — rien de plus. Qu'il soit vrai témoin, fidèle messager, c'est tout ce qu'on lui demande. En vérité, ne voyez-vous pas que plus on croira à sa parole, moins on s'arrêtera à lui ; que plus on se soumettra à sa prédication, moins on se mettra sous son gouvernement ? C'est à Christ qu'on ira se livrer, non à lui, car c'est Christ qu'il annonce et non lui-même. Ainsi notre ministère est un ministère de liberté et d'affranchissement pour les âmes. Nous n'avons pas dans nos Eglises évangéliques de directeur spirituel : Christ est le directeur de chaque âme. Nous n'avons pas dans nos temples de confessionnaux où une voix d'homme prononce l'absolution des péchés et délie à son gré : Christ seul absout les âmes, et c'est à chacun de traiter directement cette question très grave et très personnelle avec lui.

Et cependant, qu'il est aisé à l'égoïsme, à l'orgueil, à la vanité de se retrouver et de se satisfaire au milieu des institutions et des principes les mieux faits pour les détruire !

Voyez ce prédicateur ! Nul n'apporte plus de soin à la forme et au fond de son discours. Ce n'est pas lui qui se contentera des premiers aperçus qui viennent à tout le monde ; il lui faut des points de vue nouveaux, frappants, et il les trouve avec une inépuisable fécondité. Il multiplie et varie les images et les tableaux ; il prépare et gradue avec un art consommé ses mouvements oratoires ; il n'y a pas jusqu'à son geste, à son accent, à son attitude, qu'il n'étudie et ne prémédite... Admirable labeur !... Mais de quoi se préoccupe-t-il donc avant tout, dans cette prédication si travaillée ? Quel but veut-il atteindre par tant et tant de soin ? Est-ce de convaincre ses auditeurs de leur péché ? Non, mais de son talent. Est-ce de les persuader des richesses infinies de l'amour de Dieu ? Non, mais des infinies ressources de son éloquence. Est-ce d'arracher aux cœurs émus

un soupir de reconnaissance ou un élan d'adoration ? Non, mais un cri d'admiration. Est-ce d'attirer enfin les âmes à Jésus-Christ ? non, mais d'affermir et d'étendre sa réputation de bon prédicateur. Tout, dans sa parole, dans son geste, dans sa pose, semble dire à ses auditeurs : regardez-moi ! admirez-moi ! Il est un mot qui, sans être prononcé, résonne perpétuellement dans cette habile déclamation, perce à travers toutes les formes, se fait sentir insolemment dans chaque phrase, et constitue comme la note dominante de ces discours ; il est un mot qui résume toute la pensée, toute l'inspiration de cette prédication dite chrétienne, mot haïssable : *moi, moi, moi !*

Quelle abominable perversion de la prédication chrétienne ? Mon cher frère, tenez-vous en garde contre cette tentation si rapprochée sous une forme ou sous une autre, de quiconque monte dans une chaire, que ce soit dans notre vieille Europe ou que ce soit dans les champs éloignés de la mission. Je ne dis pas qu'en prêchant de la sorte, quand on y réussit, on n'obtienne ce qu'on appelle des succès, que l'on n'attire les foules, qu'on ne fasse parler de soi ; mais c'est de Christ qu'il faut faire parler, et non de soi ; et le vrai succès, c'est de convertir les âmes à Lui, non à soi. Dédaignez tous ces vains artifices ; méprisez, redoutez, ces sortes de succès éphémères ; oubliez-vous vous-mêmes ; perdez-vous vous-mêmes dans votre message ; absorbez-vous en Christ. Attirez et retenez votre propre attention et l'attention de vos auditeurs sur le fond réel et tragique de ce que vous annoncez et non pas sur la manière habile dont vous l'annoncez ; soyez sérieux, soyez convaincu, soyez simple et répétez-vous à vous-mêmes la parole de l'apôtre : « nous ne nous prêchons pas nous-mêmes ! »

Voyez encore ce pasteur. Sa prédication n'a rien à vrai dire de particulièrement remarquable ; mais quelle activité ! quel zèle ! comme il se multiplie ! Comme il s'épargne peu ! il est toujours prêt à parler, à agir. Il veut avoir sa part active dans toute sainte entreprise. Quels services ne rend-il pas chaque jour aux simples particuliers et à l'Eglise ! Que de fois ses efforts ont fait triompher dans les conseils ecclésiastiques l'avis de la sagesse et de la fidélité ! Aussi devient-il chaque jour davantage un homme influent. Il est le membre indispensable et directeur de tout comité. On ne fait jamais rien sans son avis, sans son concours. Il s'est si bien habitué à ce rôle souverain, qu'il juge d'instinct mauvaises les entreprises dont il n'a pas eu le premier l'idée; et c'est en vérité manquer d'égards, de respect envers lui, c'est violer les droits acquis, que d'essayer de réussir sans lui. Il veut être partout, et partout diriger — et, à force de zèle, de dévouement, il a obtenu ce qu'il ambitionnait :

il règne ! Il règne ! oui — mais Christ ? Cet homme, tout en prêchant exactement peut-être l'Evangile de Dieu, n'a fait que se prêcher lui-même ! Oh ! cette préoccupation d'influence, que de mal n'a-t-elle pas fait ! Que de ministères en apparence actifs et féconds n'a-t-elle pas rendus stériles ! Que de trésors de zèle et de dévouement n'a-t-elle pas gaspillés en pure perte ! Que de rivalités déplorables n'a-t-elle pas jetées entre les serviteurs du même maître ! Mon cher jeune frère, n'ayez jamais, je vous en conjure, la préoccupation de vous créer une influence, chassez de votre coeur l'ambition de gouverner ; n'ayez d'autre passion et d'autre jalousie que celle du bien, du vrai, et acceptez-le, de quelque part qu'il vienne. Souvenez-vous que le devoir d'un vrai ministre de Jésus-Christ n'est pas d'absorber en lui et d'éteindre les activités individuelles, mais de les provoquer ; que sa gloire n'est pas de les enchaîner à sa personne, mais de les consacrer, nombreuses, fortes et libres à Jésus-Christ et à Jésus-Christ seul. Rappelez-vous enfin la devise de l'apôtre St-Paul : « Nous ne prêchons pas nous-mêmes. »

Il est une autre tentation, encore plus dangereuse, pour les plus fidèles et les plus pieux : c'est celle à laquelle est exposé ce pasteur à l'âme fendre et profonde, rompu à tous les mystères du coeur humain, versé dans les expériences les plus intimes de la piété, admirablement doué de Dieu pour comprendre les âmes, pour se faire écouter d'elles et leur donner dans chaque situation les consolations et les avis les mieux appropriés. Peu à peu se forme autour de lui un troupeau choisi dont chaque brebis suit sa voix avec une douce docilité. Il a tant de sympathie, tant d'onction, tant de prudence, tant d'expérience spirituelle, que l'on s'adresse à tout propos à lui : on n'éprouve aucune tristesse, on ne rencontre aucune tentation, on ne se heurte contre aucun obstacle, on ne ressent aucune contrariété qu'on n'en fasse au plus tôt le récit détaillé au compatissant pasteur, et il manquerait quelque chose à la joie la plus intime, si elle ne lui était communiquée. On ne pense, on ne sent, on ne vit que par lui. Son nom est sans cesse sur les lèvres ; ce qu'il dit, ce qu'il fait, ce qu'il pense, ses arrivées, ses départs, forment l'objet habituel des conversations fraternelles ; son éloge ému est comme la nourriture de ces coeurs aimants. Ce pieux pasteur, adoré de ses fidèles, n'y a pas pris garde : il s'est prêché lui-même !

Je le sais, le nom de *pasteur*, donné au ministre de Jésus-Christ, signifie quelque chose de réel ; il y a une certaine direction à donner aux âmes inexpérimentées. Mais ici encore, le triomphe et la vraie gloire, c'est d'apprendre à ces âmes à se passer de toute direction humaine, à se passer même de la nôtre, et à se conduire elles-mêmes ; c'est de leur apprendre à aller elles-

mêmes à Jésus-Christ, souverain pasteur et évêque des âmes. Encore un coup, nous ne nous prêchons pas nous mêmes, mais nous prêchons le Seigneur Jésus-Christ.

Ah ! mon cher frère, il faut, dans ce ministère que vous embrassez, un désintéressement absolu : ce n'est pas notre œuvre que nous y devons faire, puisque nous ne sommes que les ouvriers du Christ, et que la parole que nous portons n'est pas notre parole, mais la sienne ! Il faut, en ce ministère, un renoncement entier, je dirais volontiers farouche et ombrageux, une sainte jalousie pour Christ : nous sommes envoyés pour dresser un trône non pas à nous, mais à un autre que nous, un autre dont nous ne sommes que les serviteurs. Ne permettons jamais que des hommages qui lui sont dûs s'arrêtent à nous ! Il faut, en ce ministère, un respect absolu pour les droits du Maître qui nous emploie, c'est à Lui qu'appartient la place première dans les cœurs : quel renversement criminel et quelle usurpation révoltante ne serait-ce pas, d'employer à établir notre règne, cet Evangile que Christ nous a confié pour établir sa propre souveraineté sur les âmes ! Il faut en ce ministère un grand respect pour la dignité des âmes elles-mêmes : formées à l'image de Dieu, appelées à entrer en communion avec lui, combien ne serait-ce pas les abaisser que de les retenir à nous ! Mais pourquoi parler de respect! Il faut en ce ministère un vrai amour pour les âmes : si nous aimons réellement nos frères, si nous voulons sincèrement leur salut et leur vie, si nous souffrons de leurs misères, si nous sommes épouvantés de leurs périls, il n'y a pas à craindre que nous soyons tentés de leur donner notre chétive personnalité, pas plus que de leur offrir nos chétives idées.

Un acteur de génie a raconté l'étrange procédé par lequel il se mettait dans la disposition tragique : il cherchait et réussissait à se figurer qu'il parlait devant un public de squelettes ; partout devant lui, à droite, à gauche,, en bas, en haut, sur les fauteuils, sur les chaises ou sur les bancs, au lieu des visages animés et vivants, sa puissante imagination mettait des têtes de mort avec leurs horribles sourires ! C'était sous l'émotion que produisait en lui cette terrible vision, qu'il faisait entendre ces accents tragiques qui bouleversaient ses auditeurs, et que nul n'a pu imiter après lui. Mon cher ami, vous n'avez pas besoin de vous livrer à des rêves, à des imaginations ; vous n'avez qu'à voir la réalité. Quand vous êtes dans une chaire devant un nombreux auditoire, qu'avez-vous devant vous ? des âmes enchaînées, asservies, éprouvées, des âmes mortes dans leurs péchés ! Quand vous êtes auprès d'un lit de souffrance ? une âme morte que Dieu veut sauver. Auprès d'un mourant ? une âme morte qui s'en va devant

son juge.... Représentez-vous, réalisez tout cela. Et si vous avez un peu de sérieux, si vous avez un peu d'amour pour les âmes, je suis bien assuré que vous n'aurez pas la pensée de les retenir à vous. Ces âmes sont perdues, elles ont besoin d'être pardonnées. Est-ce nous qui leur conférerons ce pardon ? Elles ont besoin d'être affranchies du péché. Est-ce nous qui leur donnerons la victoire dans ce redoutable et inégal combat ? « Paul a-t-il été crucifié pour vous, ou est-ce au nom de Paul que vous avez été baptisés ? » La consolation dans les cruelles épreuves, la lumière dans les obscurités de la vie ou de la pensée, la force et la persévérance dans le bien, la ferveur d'esprit, la paix et la joie d'en haut, enfin la vie de Dieu, est-ce nous qui la verserons incessamment en elles comme une eau intarissable et vive, jaillissant en vie éternelle ? Nous, ignorants, pécheurs, impuissants, de nous-mêmes aveugles misérables et nus, qui ne sommes quelque chose et qui n'avons quelque chose que par celui que nous devons annoncer ! Nous irions chercher à nous fixer dans les âmes, à les attacher à nous, à les retenir près de nous ! En vérité, quel magnifique profit pour ces pauvres âmes que d'avoir appris à compter sur notre impuissance ! Et quel honneur pour nous de les avoir plongées dans cette misère infinie ! A Dieu ne plaise que nous aimions si mal nos frères, nous voulons leur prêcher — non pas nous-mêmes — mais le Seigneur Jésus-Christ !

Oui, le Seigneur Jésus-Christ ! L'image parfaite du Père, la lumière et la vie des hommes ! Celui qui a combattu tous nos ennemis et les a vaincus : le péché dans sa vie sainte et jusque dans l'immolation sanglante par laquelle il a été élevé à la perfection, la mort par sa résurrection, notre abaissement et notre déchéance par son ascension glorieuse. C'est Lui qui pardonne les péchés, c'est Lui qui délivre du mal, c'est Lui qui régénère ; en Lui, l'homme déchu est reformé à l'image divine, le Fils d'Adam redevient Fils de Dieu. En lui, nous avons Dieu et nous sommes à Dieu !

Oui, o Christ, tu es le chemin et la vérité et la vie. Nul ne vient au Père que par toi. Celui qui te possède, possède Dieu. Ce ne sont pas les autres seulement, ce ne sont pas seulement les livres ou les docteurs, ce n'est pas seulement même le livre saint qui nous a appris ce que tu vaux et ce que tu peux ; tu as parlé toi-même à nos âmes, et tu as aussi resplendi en nous. Si nous avons quelque paix devant Dieu malgré nos péchés, quelque courage et quelque victoire malgré notre impuissance ; quelque glorieux espoir au sein des tristesses et des menaces du temps présent, c'est par toi et par toi seul. Tu es notre sagesse, notre justice, notre sanctification et notre Rédemption. A toi

nos coeurs ; à toi notre travail, à toi notre vie. Te faire connaître et aimer, te faire régner dans les âmes et dans le monde, c'est notre joie et notre gloire. Nous la prenons pour nous, l'humble parole du Baptiste : il faut qu'il croisse et que je diminue ! Nous voulons te prêcher, toi, et rien autre que toi !

Ah ! que sont, je vous prie, les systèmes les plus vantés, les philosophies les plus sublimes, les théologies les plus profondes, les traditions les plus respectées, les dogmes les plus corrects, au prix de cette personne vivante, Jésus-Christ le Seigneur, qui seul a la vie en lui-même et seul donne aux âmes d'avoir en elles la vie ? Qu'est-ce que la satisfaction si enviée de gouverner le monde ou l'Eglise, au prix de la joie de faire régner le Rédempteur sur les âmes et sur la société ? Qu'est-ce que l'orgueil d'illustrer son nom par le savoir ou par la poésie ou par l'art au prix de l'honneur d'être le témoin et le collaborateur du Sauveur des hommes, et de prendre place à ses côtés dans les rangs des St-Paul, des St-Jean, des St-Pierre, des Luther, des Calvin, des apôtres, des prophètes et des saints ?

Je ne veux rien mépriser, rien dédaigner, je ne veux non plus rien surfaire ,et n'ai garde de donner au ministère évangélique des proportions excessives, mais, en vérité, je ne connais rien de plus grand que cet humble ministère qui ne sait et ne veut rien savoir que Jésus-Christ, dont tout l'office est de travailler avec le Fils de Dieu à la Rédemption de l'espèce humaine !

Mon cher jeune ami, n'y a-t-il pas en ce moment dans votre cœur un tressaillement d'allégresse et d'enthousiasme ? Oui, je le sais, vous êtes heureux et fier de vous consacrer à un tel ministère — le ministère de Jésus-Christ. Oui, je le sais, vous vous êtes déjà senti et vous vous sentez tout particulièrement à cette heure porté à vous donner tout entier à cette œuvre sainte — l'œuvre de Jésus-Christ..... Oh ! qu'il n'y ait en vous aucune faculté, aucun don, aucune activité, aucune ambition, que vous ne vouliez offrir et sacrifier à Jésus-Christ ! Et que ce soit du fond le plus intime de votre être de plus en plus saisi et maîtrisé par Jésus-Christ que vous appreniez à lui dire et à lui répéter, non seulement aujourd'hui, mais tous les jours, à chaque instant du ministère que vous avez devant vous : Seigneur ! me voici... Tu m'as appelé : je veux te suivre, je veux te servir, je veux te prêcher. Je veux employer toutes mes forces et toute ma vie à hâter le jour béni, où au nom de Jésus, tout genou fléchira dans les cieux, sur la terre et sous la terre, et où toute langue confessera que Jésus-Christ est Seigneur, à la gloire de Dieu le Père !

Henri Bois

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA CHARTREUSE DE SAÏX

ET SES DEUX DESTRUCTIONS

(de sa fondation 1361 à nos jours)

CHAPITRE PREMIER

Préliminaires

La célèbre *Chartreuse de Saïx*, à 4 kilomètres de Castres, vécut 322 années, puissante et honorée, jouissant au loin d'un glorieux renom et, dans la région, d'une suprématie sans conteste. Sa prospérité fut sans égale ; ses deux destructions, complètes ; et, par son anéantissement final, elle offre un saisissant exemple de la fragilité des choses humaines.

Avant d'aborder ce récit et pour le mieux comprendre, il est bon de le faire précéder de quelques considérations rapides sur *l'Ordre des Chartreux*.

St-Bruno n'en fut que virtuellement le fondateur en ce qu'il fonda les premiers couvents et que l'*Ordre* lui-même, émanation de son esprit, ne fut que postérieurement créé par d'autres que par lui.

Né à Cologne, en 1030, d'une piété mystique et ardente, il avait soif de Dieu et rêvait de se consacrer entièrement à lui dans une profonde solitude, — loin des soucis et des tentations. Il ne songeait point que l'on porte partout les passions dans son cœur, — que St-Jérôme brûlait au fond de sa retraite du même feu qui le dévorait dans le tourbillon du siècle, — et que le Sauveur lui-même demandait à Dieu, pour ses apôtres, « non de les retirer du monde, mais de les préserver du mal. » Jean XVII, 15.

St-Bruno, — cédant à sa pieuse illusion, l'âme illuminée, — groupe autour de lui six de ses amis, animés du même esprit ; — et, ensemble, ils cherchent une solitude sauvage, un désert pour bâtir en ce coin perdu du monde, un monastère où

ils s'enseveliront le reste de leurs jours, en rompant les liens de la solidarité humaine.

Ce coin perdu, — les sept mystiques le trouvèrent à quelque distance de Grenoble, sur une montagne escarpée, aux cimes farouches, et que, dans la contrée, on appelait. — je ne sais pourquoi, — la *Chartreuse*. De là, vint le nom de *Chartreuse* donné à leur couvent et à tous ceux du même genre qui furent fondés, dans la suite.

C'est en 1084 que ce premier Couvent fut bâti par St-Bruno (1).

Une fois relégué dans leur prison, les sept Ermites se donnèrent une *Règle*, d'une extrême sévérité, la plus sévère du Moyen-Age : le couvent est isolé du reste du monde ; les religieux sont isolés les uns des autres ; défense absolue, s'ils se rencontrent, de s'adresser jamais la parole ; défense de se jamais servir, soit pour le culte, soit pour les usages journaliers, d'aucun objet en métal précieux, d'or ou d'argent. Pour boisson, de l'eau ; pour nourriture, du pain et des légumes. Pour vêtements, de grossières étoffes ; des jeûnes fréquents ; de minutieuses prescriptions rituelles ; dans la prière, tenue spéciale de la tête et des mains ; leurs loisirs, consacrés à la copie des manuscrits....

(1) Cette *Chartreuse* de Grenoble, postérieurement fort agrandie et embellie, est entourée d'un mur d'enceinte de 1 kilomètre et demi ; ses bâtiments occupent une superficie de 5 hectares et ils ont 40,000 m. c. de toiture. Les Chartreux faisaient grand, jamais embarrassés par la question d'argent ; plus il leur en fallait, plus ils en recevaient.

Plus heureuse que la *Chartreuse de Saix*, à deux reprises, rasée jusqu'en ses fondements, la *Chartreuse de Grenoble*, devenue depuis 1905, propriété nationale, vient d'être, en juillet 1912, classée par l'*Administration des Beaux-Arts*, comme monument historique ; un crédit considérable a été alloué à sa restauration et à son entretien. Et l'on a le projet de l'affecter au Sous-Secrétariat d'Etat des Beaux-Arts.

Elle a bien été ruinée en 89, incendiée plusieurs fois ; mais, autant de fois rebâtie.

Voici ce qu'en dit Chateaubriand, dans ses *Mémoires d'outre-tombe* : « Lorsque je visitai la Grande Chartreuse en 1805, je traversai un Désert le« quel allait toujours croissant. Je crus qu'il se terminerait au Monastère ; « mais on me montra, dans les murs mêmes du couvent, les jardins des « chartreux encore plus abandonnés que les bois. Enfin, au centre du mo« nument, je trouvai, enveloppé dans les replis de toutes les solitudes, l'an« cien cimetière des Cénobites : sanctuaire d'où le silence éternel, divinté du « lieu, étendait sa puissance sur les montagnes et dans les forêts d'alentour.»

D'autre part, on lit dans le sonnet *Le Cloître*, de Sully-Prud'homme :

Le néant, dans le Cloître, a sonné sous mes pas ;
J'ai connu la cellule où le calme commence,
D'où le monde nous semble une mêlée immense.
Dont le vain mouvement ne nous regarde pas.

Couvent exclusivement contemplatif, au début, voué à la prière. Ce fut l'initiale pensée du fondateur, son but intime. Mais il se produisit, à la longue, un relâchement dans la *Règle*, comme du reste dans presque tous les *Ordres religieux*.

Par la force des choses, par la loi de l'irrésistible progrès, il fallut s'adapter aux circonstances et consentir à des altérations successives, inévitables. Les affaires, les héritages, les procès, les négoces, les guerres civiles, entraînèrent de graves déviations à la *Règle* primitive, à la pieuse pensée de celui qui, involontairement, devint, par son couvent de Grenoble, par la *Règle* qu'il lui imposa, par l'universelle considération dont il jouit, le *Fondateur Moral de l'Ordre des Chartreux*. Et certainement, si St-Bruno, le Mystique, eût assisté à toutes les dérogations, dont quelques-unes très grossières, de sa *Règle*, il aurait été le premier à protester ; la Chartreuse de Grenoble, en effet, ne dût-elle pas sa célébrité, — moins à la vertu de ses moines, qu'à la bonté de sa liqueur ? Ce qui n'empêche pas *L'Ordre des Chartreux* d'avoir été toujours aussi respectable que respecté.

Dix ans après son établissement à la Chartreuse de Grenoble, St-Bruno entreprit un voyage en Calabre, où, sans aucune pensée d'un *Ordre* nouveau, il créa une seconde Chartreuse, 1094, — avec l'intention d'y achever sa sainte vie et il y mourut, en 1101.

Le bruit de sa sainteté s'étant répandu au loin, toutes les Chartruses, qui se multiplièrent un peu partout, jouirent d'une grande vénération ; et finirent par se relier ensemble, se grouper en corps. Elles nommèrent à leur tête un *Chapitre général ;* et ce fut le pape Alexandre III qui les reconnut officiellement, qui les constitua en un *Ordre monastique*, *l'Ordre des Chartreux*, vers 1170. Le pape Jules II, 1508, décerna le titre de *Général des Chartreux* au Prieur de la Grande Chartreuse de Grenoble.

Supprimés par la révolution de 89 avec tous les autres Ordres Monastiques, les Chartreux reprirent vie et rétablirent leur *Maison-mère*, en 1829.

CHAPITRE II

Première Chartreuse

D'après Borel, dom J. Vaissète et dom Chatard (1), la *Chartreuse de Saïx*, dite Chartreuse de Beauvoir, Belvèze ou Belle-

(1) Maistre Pierre Borel, *Antiquités de Castres*. — Dom Cl. Devic et dom J. Vaissète, *Histoire générale du Languedoc*. Dom Amabilis Chatard, —

vue, ou encore de Boussac, fut fondée en 1361, bien que la pensée en fut déjà venue au fondateur ,dès l'année 1359 (1).

Le fondateur fut noble Raymond de Saisse, conjointement avec sa femme Centulie de Brettes.

Ils présentèrent, le 21 septembre 1359, une supplique à l'Evêque de Castres, Pierre Ier, à l'effet de transformer en couvent leur métairie de Boussac, « boriam Boussac. » L'autorisation de construire et de doter le Monastère fut octroyée par l'Evêque et confirmée, le 28 du même mois, de la même année, par celle de Jean, comte de Castres, sous la souveraineté duquel se trouvait la « Boria » C'était sous la papauté d'Innocent VI, d'Avignon et sous la royauté de Jean II, le bon.

Et, pour se mettre à couvert du côté du roi, — on demanda à Arnolphe, maréchal du roi de France et son représentant, de passage dans la région, — l'autorisation de bâtir le couvent au lieu de Boussac, et d'acquérir des biens jusqu'à 50 livres tournois annuelles, — *usque ad quinquaginta turonenses annuas libras*, — dans les Sénéchausséés de Toulouse et de Carcassonne, 18 décembre 1363 (2).

Noble Raymond et Centulie de Brettes léguèrent au couvent, leur vie durant, une pension annuelle et, après leur mort, tous leurs biens : — grande fortune, terres, maisons, or, et argent, « libres de toute taille et servitude. (3).

L'emplacement choisi pour le couvent était bien différent de

Historia fundationis, progressionis, et ruinæ Carthusiarum Lupateriensis et Castrensis, scripta anno 1629, revisa anno 1650 ; — Manuscrit du grand Séminaire d'Albi, 13 cahiers grand in-folio, — 379 pages.

Ce précieux document que mon fils aîné m'a aidé à dépouiller, a été mis à ma disposition avec une exquise obligeance, par M. l'abbé de Lacger, professeur au grand Séminaire d'Albi, — auquel je me fais un devoir de témoigner publiquement, ma vive gratitude.

La copie du manuscrit latin a été faite, mot pour mot, par M. L. Guiraud, curé de St-Jean-de-la-Rive-Graulhet, Tarn, en 1895.

Le style du manuscrit est le plus souvent périodique, chargé d'incidents. La phrase est généralement longue, un peu pompeuse, colorée. L'auteur connaît bien la langue latine et en met habilement en œuvre les ressources. Son vocabulaire est riche ; le tour a de l'ampleur et du nombre ; mais, parfois aussi, on rencontre quelque obscurité, quelque manque de pureté, des termes n'appartenant pas à l'époque classique et portant la marque du temps où il écrit : arestum, arrêt ; — valorum, valeur, etc.

(1) « Disce eam (la Chartreuse) anno primum Millesimo tracentesimo quinquagesimo nono Innocentio sexto summ oPontifice... Fundatoris et parentis sui mente conceptam fuisse ; natam vera trienno post. » Dom Chatard, p. 41.

(2) Dom Chatard, p. 55.

(3) Les Chartreux, par reconnaissance, prirent les Armoiries de leur Fondateur qui avait gravé au dehors sur ses insignes, ce qui était gravé au fond

celui de la Chartreuse de Grenoble. Au lieu d'une montagne sauvage, c'était une magnifique plaine. C'est que, depuis 1084, les moeurs, les goûts avaient changé et que l'esprit primitif de l'Ordre avait subi de notables altérations.

Il faut lire la description enthousiaste qu'en donne dom Chatard, p. 46 et 47. Situé à l'ouest des Castres et au nord de Saïx dont la rivière la sépare et dans la paroisse de St-Pierre « *sancti Petri de avitibus* », il était dans la juridiction du diocèse et du comté de Castres.

« Là, est une longue et large plaine que la rivière de l'Agoût « entoure de deux côtés, au midi et à l'ouest. Elle est merveil- « leusement ornée de vignobles, d'arbres nombreux et variés ; « elle est belle et fertile, bien cultivée, donnant en abondance « du blé, du seigle, des légumes, des fruits. Les chênes sécu- « laires ne nuisent pas à la vue, donnent de l'ombrage et du « bois pour se chauffer et pour construire. La vallée est égayée « d'un libre horizon pas trop lointain, bornée à l'est et au nord « par des coteaux modérés qui ferment la vallée et sont eux- « mêmes plantés de vignes, produisant le vin le meilleur et le « plus doux. Le reste est occupé par des pâturages où paissent « les troupeaux ou par des bois touffus qui tempèrent l'ardeur « du soleil. Les hérétiques en ont coupé et ont fait sur la pente « des collines des prairies, arrosées par le petit ruisseau du « Carcan qui, après bien des tours et détours, se jette avec un « doux murmure dans la rivière. Il sert aussi, par des saignées, « à l'irrigation des prés et des champs ; puis, réunissant ses « eaux, il roule rapidement dans le vaste bassin du moulin. « Lorsqu'il y a amoncelé ses eaux, il tombe lourdement en cas- « cade sur les roues creuses en les enlaçant, tout meurtri de

de son coeur, — l'amour de la croix de Jésus-Christ et le désir passionné du ciel :

Ecu en deux parties. Partie inférieure, champ de croix rouge, barré de trois traits dorés. Dans la partie supérieure, la plus étroite, trois oiseaux d'argent sur champ d'azur.

Sens symbolique : la partie inférieure représente le vieil homme, dont la corruption a pour remède la croix et le champ rouge indique la lutte, à l'exemple du christ, jusqu'à l'effusion du sang, jusqu'à la mort.

Les traits de croix signifient que la rédemption s'opère peu à peu ; et l'or qui les couvre est un signe, non de vanité, mais d'amour, pour que la croix soit cherchée avec le plus d'ardeur et portée avec plus de plaisir, — la douceur de l'amour rendant plus doux le joug de Christ.

La partie supérieure, — c'est l'homme nouveau et son ascension à la vie nouvelle par la passion de Christ. Le champ d'azur représente le ciel ; les trois oiseaux d'argent le proposent aux adorateurs de la Trinité ; et les hommes purifiés deviennent les oiseaux du ciel.

Manuscrit de Dom Chatard, p. 50.

« leur choc, puissant et rapide, écumant, il est rendu plus doux « et roule paisiblement vers la rivière.

« Après la fenaison, vous auriez vu dans les prés et autour « des collines, des troupeaux de moutons et de boeufs ; et, pen- « dant que paissait le bétail, des bergers, pour passer le temps « et tromper leur ennui, s'exerçaient à manier la fronde ou à « moduler des chants sur la flûte et le chalumeau. Des rossi- « gnols et autres oiseaux de ce genre, nombreux le long de l'A- « goût et du Carcan, habitant les épais fourrés, remplissaient « l'air de leur ramage doux et varié et du concert de leurs cris. »

Tableau idyllique qu'on dirait détaché d'une Eglogue de Virgile, qui donne la sensation d'un pays enchanteur et qu'à coup sûr St-Bruno aurait fui plutôt que choisi.

Voilà donc fondée la Chartreuse de Saïx, et les dons, les legs, ne tardent pas à affluer ; c'est une émulation de générosités qui, dans la suite, accrurent prodigieusement les richesses du monastère. Il se pourrait bien que tant de libéralités ne fussent point absolument dégagées de tout utilitarisme et que les donateurs obéissent parfois à l'espoir d'abréger leur séjour en Purgatoire ou d'obtenir une meilleure place au Paradis.

Toujours est-il que la caisse de la Chartreuse va se gonflant sans cesse, aussi, les moines peuvent-ils étendre leur oeuvre.

Le comte Jean de Castres, notamment, donne à la Chartreuse ses prairies de Boussac et ses côteaux de Peyrous. Jean II, en 1362, lui donne 1300 florins d'or ; et, le 25 décembre 1367, Jacques, roi de Jérusalem et de Sicile et, en même temps, comte de Castres, confirme à la Chartreuse tous ses droits, toutes les promesses à elle faites par les comtes de Castres, s'engageant, entr' autres, à la défendre contre la ville de Castres, « pas toujours bien disposée pour les moines », dit M. Canet. Le roi Jean déclare la Chartreuse libre de toute charge, ainsi que de tous ses biens, toutes ses terres de Touscayrats, sa seigneurie d'Escoussens ; plus de redevances, plus d'impôts, pour aucun motif. Ces privilèges exceptionnels furent maintenus par les rois de France : Louis XII, François Ier, Henri II, Charles IX, Henri III, Henri IV, — ce qui révèle à quel point on tient la Chartreuse en vénération ; Henri IV, décida la reconstruction du couvent détruit, Louis XIII, en 1618, attribua en propre à la Chartreuse de Castres, transportée à Toulouse, tous ses privilèges antérieurs et de nouveaux encore.

Après avoir beaucoup anticipé, revenons en arrière.

La Chartreuse de Saïx, une fois bâtie, est dédiée à la Vierge Marie, dont l'image figure au vestibule. A ses pieds, se dresse

la statue de Raymond de Saisse, ornée de ses armes, — statue que, lors de leur ruine, il leur fut permis d'emporter à Toulouse.

Le premier Recteur du couvent, nommé par le chapitre général, est un moine de Cahors, dom Armand de Fabre, qui procède humblement, mais méthodiquement. Doté, d'abord, de peu de ressources, et tout embarrassé, d'ailleurs, dans ses démêlés avec les parents des donateurs qui revendiquent leurs droits naturels lésés, il ne peut donner cours à ses vastes ambitions ; mais il n'en imprime pas moins à son oeuvre une forte impulsion initiale, d'où dépendit sa prodigieuse prospérité future (1).

Tout premièrement, il bâtit un Oratoire et les cellules des moines ; puis, successivement, les logements des serviteurs, des hôtes, de ceux qui se rattachaient par un lien quelconque à la maison ; les ateliers sont rangés autour du Monastère. Puis, est tracé au cordeau l'emplacement du grand cloître, avec petites cours et jardinets ; et, tout autour, — des murs d'enceinte, ou plutôt des projets de murs ; car, dom Fabre conçoit un vaste plan, qui s'exécutera progressivement ; mais absorbé par la multiplicité de ses affaires, il ne peut lui-même mener à bonne fin que quelques travaux ; il en est détourné par les difficultés de la succession de Raymond de Saisse, par l'inventaire à dresser, les parents à calmer, les sœurs à doter, les arrangements avec le fisc, etc. Néanmoins, il a bien mérité des Chartreux et leur a donné un bel exemple d'activité.

« Commencée avec de méchantes masures, la Chartreuse est « arrivée avec le cours des temps à une étendue, à une beauté « si grande qu'elle passait pour le Monastère le plus célèbre de « la région Castraise, pour ne pas dire de l'Aquitaine. » (2).

A dom Fabre, succède dom Etienne Coderc ; sous son rectorat, les biens s'accroissent encore, grâce à l'annexion de la Chartreuse de la Loubatière et de divers prieurés ; grâce aussi à de nombreuses donations qui, comme toujours, entraînèrent les réclamations des héritiers : « Qui terre a, guerre a ». (3).

(1) Dom Chatard, 279 et suiv.

(2) Dom Chatard, p. 281.

(3) On trouve une liste de 70 donations citée par M. Canet, dans la *Société littéraire et scientifique de Castres*, III p. 152. Voir surtout pour la liste des dons temporels, *Manuscrits Chatard*, p. 83 ; — pour celle des bienfaiteurs, p. 89 et suiv., jusqu'à p. 142 ; soit 188 bienfaiteurs depuis la fondation, en 1361, jusqu'au commencement du XVIIe siècle. Tel donne tous ses biens « *omnia suoa* » ; tel autre dix francs « *decem francos* ».

La série et l'exposition des affaires et des procès tient une large place, de la page 172 à la page 270 ; Procès contre les héritiers naturels contestant les donations ; procès contre les Castrais pour exemption d'impôt ; procès contre le chapitre de St-Benoit pour le droit de pêche ; procès pour droit de bac sur l'Agoût, etc.

Alors, — nouvelle Eglise ; nouveaux appartements pour visiteurs ; cellules, viviers ; moulins, puits, acqueducs, écuries pour chevaux et bœufs, autres communs ; jardins, cours, enceinte et tours, pour l'ornement et la défense de la place — ; tous bâtiments en pierre carrée, de choix, construits avec art, réguliers et solides. En sorte que dom Chatard s'exaltant, — à la pensée de la grandeur des lieux, de l'agrément des sources, de la rivière, des jardins, des puits, du vivier, des vergers, de la salubrité de l'air, — va jusqu'à nommer ce site « un Paradis de « délices, un second Eden. Et, en songeant aux serviteurs de « Dieu cachés à l'intérieur, aux vaillants ascètes occupés jour et « nuit ,comme en faction, suivant leurs règles, à des exercices « spirituels, on dirait : Voilà le camp de Dieu, *Castra Dei ;* on « s'écrirait : Tu es la belle Sunamite, agréable et terrible, « comme une armée rangée en bataille » (1).

Un mur d'enceinte de grand art enveloppait le Monastère ; « il était long et haut, en pierres taillées sur quatre faces, avec « quatre tours aux quatre angles pour la défense de la place ; « une au couchant, dominant la piscine ; — une à l'angle, entre « le Levant et le Nord, épaisse, haute, ayant au sommet un poste « d'observation, à ciel découvert ; — la troisième, plus basse, « mais plus grande et plus épaisse, pour recevoir les machines « de guerre ; — la quatrième commandait la route de Saïx et « la rivière. Toutes ces tours étaient percées de larges embra- « sures. »

C'est en 1567, à l'époque des guerres civiles et religieuses, que la pensée vint au Prieur Raymond Caulet, d'élever ces ouvrages de guerre dans cet asile de la paix et d'avoir en permanence une garnison de Mercenaires. Jean de Libra, son successeur, continua ces travaux, qui peu à peu furent achevés, garantirent le couvent contre les surprises, mais l'exposèrent à toutes les éventualités de la guerre, — sa garnison unie à celle de Saïx, pouvant être au besoin un péril pour l'ennemi.

A l'extérieur du Monastère, se trouvait un rempart d'avant-mur, couvert, (2) destiné à repousser les premières attaques, à préserver les portes des injures du temps, à fournir de l'ombre et de l'abri contre la pluie à ceux qui attendaient d'entrer. Devant la porte, une statue en pierre du Christ crucifié, sur un piédestal carré, où l'on montait par deux marches ; « c'était « dire : voilà la maison de Dieu, la porte du ciel. »

La porte d'honneur de l'Abbaye était, comme le plan l'indi-

(1) p. 282. — Cantiques des cantiques, ch. VI.
(2) Antemurale propugnaculum semper sectum.

que, entre deux vestibules remarquables ; sur la voûte, trois statues d'un beau travail, avec leurs socles, rehaussées d'or et de peintures ; celle du milieu représentait la vierge Marie, « portant sur son sein le fils de Dieu » ; les deux autres figuraient Jean-Baptiste et St-Bruno. Les armoiries brillaient à la clef de voûte.

Puis, venait le second vestibule qui donnait entrée sur l'intérieur, si étendu et si compliqué, dom Chatard en donne une telle description que je dois le renvoyer aux notes finales, pour ne pas couper mon récit. (A). — « Tout, dit-il, rendait cette « maison belle et douce, comme Jérusalem pour les amis, mais « terrible comme une armée en bataille pour les ennemis. »

Je me borne à faire observer que rien ne manquait aux cent moines et à leur nombreux personnel. Le couvent et ses innombrables dépendances formaient comme une petite ville se suffisant à elle-même : atelier de ravaudeur, boulangerie, maçons, pharmacie, petite cloche pour l'appel des serviteurs. On avait tout sous la main : Eglises, chapelles remparts, tours, logements, forgerons, menuisiers, épicerie, boucherie, réserve de poissons, des étrangers (1), grandes salles de réception ; trois réfectoires pour trois catégories d'hôtes ; galerie couverte et promenade découverte ; quatre galeries de cloître ; buanderie entourée de tonneaux et de coquilles en pierre, où descendent les eaux de la fontaine ; au-dessus, séchoir ; cimetière dans le cloître, suivant la coutume des chartreux ; dépendances de toute sorte ; deux fontaines, deux bassins ; moulin à trois étages ; caserne pour garnison de 50 soldats (2) ; prison ; canal de pierre conduisant au vivier l'eau du Carcan ; double passage, près de la porte du monastère, permettant aux pauvres d'entrer et de sortir, une fois secourus...

En un mot, c'était un monde dans cette enceinte de sept hectares, cernée de hautes murailles contre l'ennemi, avec contreforts du côté de la rivière, pour se défendre, soit de l'inondation, soit des assaillants ce qui fait dire à la *Gallia Christiana* . « Les chartreux avaient sur les bords de l'Agoût, une maison très « vaste et très belle, *amplissimam et elegantissimam.*

Les chartreux étaient un *Ordre contemplatif*, voué au

(1) Damville, duc de Montmorency, et gouverneur du Languedoc, vint sous les murs de Castres en temps de peste (17 août au 28 octobre 1563). N'osant y entrer, alors que les trois consuls, tous protestants, et les trois pasteurs se dévouaient aux soins des pestiférés, — refusant même de toucher aux clefs de la ville qu'on lui offrait, — alla coucher à la Chartreuse de Saïx, avec cent cavaliers.

(2) Lafaille, Annaliste de Toulouse.

recueillement et à la prière... Oui, ce fut bien la pensée, le but de St-Bruno et, sans doute, ses successeurs lui demeurèrent longtemps fidèles. Mais, les années s'écoulant et les circonstances changeant, les sévérités de la *Règle* ont insensiblement fléchi ; le silence et la solitude ont cédé à l'empire de la nécessité. D'ailleurs, les *chartreux* ajoutèrent la bienfaisance à leur programme primitif ; (1) dès lors, force leur fut de sortir de leur retraite, d'entrer en relation avec autrui, de délier leur langue. D'autant que, recevant quantité de donations, de fermes, de maisons, il en résulta des tracas, des affiares, des procès. Bien plus, le goût des richesses leur vint, comme aussi le désir de les augmenter. De là, l'idée de fonder des commerces divers ; et quand on voit ces commerces fleurir dans les Monastères, quand on voit à quelle célébrité ils sont parvenus, — on regrette cet aboutissement de l'idéal divin aux prosaïques vulgarités des affaires, des trafics ; et l'on est bien obligé de reconnaître que l'esprit, jadis si pur, de l'*Ordre des Chartreux*, a subi, dans son cours à travers les siècles, les altérations que subit l'eau de source qui traverse des sols divers.

En sus des charges spirituelles, — prières, offices, messes pour les bienfaiteurs, anniversaires innombrables, chapelles à desservir, — il leur incombait des charges matérielles, outillage domestique et agricole, procès, gestion de leurs domaines et de leurs intérêts divers, entretien des bâtiments, soin des indigents qui se présentaient isolément, ou qui, par troupe, assiégeaient le Monastère, aux jours marqués ; ils soulageaint aussi les invalides du travail, les pauvres honteux, et ne se contentaient pas de donner à ceux qui frappaient à leur porte, mais encore « pro« voquaient les passants à recevoir. (2)

Tout leur superflu était consacré à pourvoir les malheureux, les chemineaux, d'aliments, d'argent, de vêtements : « *Quidquid supererat, in egenos vagosque œre, cibo, veste, donandos impendebant.* » Dom Chatard insiste d'autant plus, sur ce

(1) Notamment vers la fin du XVe siècle, alors qu'il existait tout une classe d'hommes qui relevaient, non de la loi, mais du bourreau et de la potence, — les Chartreux se signalèrent par leur charité.

Par ces temps d'effroyables misères, de famine, de peste si fréquente, — on voyait des bandes de vagabonds et de mendiants ; on les pendait, sans jugement. Ce n'est qu'en 1498, que l'on commença, dit Michelet dans sa *Renaissance*, « à les prendre pour des hommes » et à ne plus les exécuter, sans une apparence de jugement. Les Chartreux leur furent compatissants ; mais ils durent sortir de leurs attributions contemplatives, — on le comprend.

(2) Propositum habetant non solum requisita pulsantes sportula donare, sed et prœterlabentes ad accipiendum provœare. Dom Chatard, 271 et suiv. 273.

point, qu'il tient à faire ressortir, dit-il, la folie des Castrais, destructeurs de la Chartreuse.

Les Chartreux ne laissaient pas non plus d'exercer une large hospitalité vis-à-vis des étrangers de marque de leur *Ordre*, des séculiers ecclésiastiques ou laïques, des généraux, des gouverneurs, etc. Et, à cette fin, ils avaient des logements, des salles, des réfectoires, appropriés à la qualité de leurs hôtes ; dom Chatard ajoute, du reste, que c'était une hospitalité à gros intérêt, — par les donations qui en étaient souvent la conséquence.

Parfois, pourtant, tel immeuble leur devenait onéreux ; par exemple, une maison de St-Gérôme, près Rodez ; charge lourde et durable, qui pèse sur la Chartreuse de 1546 à 1605, même après la destruction du couvent et la retraite des religieux à Toulouse ; ils n'achevèrent de se libérer qu'en payant 2,400 livres, somme élevée pour le temps. (1).

Durant des longues années, l'Ordre des Chartreux permit à ses moines une promenade par semaine, pour reposer l'esprit, mais, dans les limites restreintes ; de 1367 à 1511, la limite fut l'Agoût, d'un côté ; et de l'autre, les coteaux voisins, p. 47.

Leurs courses étaient donc réglées ; ils devaient éviter surtout les grandes voies ; mais, à partir de 1511, le cercle s'élargit, avec exclusion toujours des chemins publics et des maisons des séculiers.

Quant aux possessions de la Chartreuse, — libre à elle, maintenant de s'étendre jusqu'à Graulhet, Lombers, Réalmont, Sénégats, le Pont de Brassac, la Salvetat, Angélis, la vallée de St-Amons et du Thoré, Hautpoul, Villardonel, Fonties, Clergues, Escoussens, Sorèze, Revel, Soual, St-Paul, Cuq d'Albigeois, et Lautrec. Leurs biens, leurs bénéfices ecclésiastiques, allaient jusqu'à Béziers et dom Chatard justifie cet énorme accroissement de richesses par la nécessité des temps, par l'obligation de faire face à de grandes charges ; « les plus grands législa- « teurs, dit-il, doivent souvent prendre des décisions contraires « aux décrets précédents. » (2)

Une des choses qui valait grand honneur et grand renom aux Chartreux, — c'étaient les privilèges conférés par les papes (3) et les rois, — les bienfaits exceptionnels des Seigneurs ou des gens du peuple. Puis, il leur revenait beaucoup de prestige de leurs oeuvres religieuses ; de leur double association avec les

(1) Dom Chatard, p. 275, 276, 277. — id., p. 300-304.
(2) p. 303.
(3) Id., 304-312. — Urbain V, Alexandre VI, Grégoire XI.

Chartreuses d'Avignon et de Cahors, — du mérite des Prieurs, des moines dont quelques-uns furent remarquables et qui, dit Chatard, « devinrent les premiers en divers lieux ». Les uns exercèrent l'administration générale à Rome ; les autres, les charges de Prieur, et même deux furent gouverneurs de l'Ordre tout entier. (1), B.

Lors du schisme d'Avignon, les Chartreux, sous deux Prieurs, se divisèrent comme l'Eglise, sous deux papes ; et la Chartreuse de Castres suivit l'obédience d'Avignon. Mais l'unité de l'Ordre fut rétablie après le concile de Constance (1414--1418).

Nous avons déjà dit qu'au premier but des Chartreux s'étaient peu à peu joints bien des choses : des travaux divers, des affaires, la bienfaisance, Il s'y surajouta, par le malheur des temps, l'armement des remparts, des tours et des portes. Il fallut de grands locaux pour la garnison et les approvisionnements, les armes, les munitions, les chevaux (2).

En ces sombres jours, la guerre civile était à l'état endémique. Châteaux, chefs, partis, étaient journellement aux prises, les uns avec les autres. Partout, on se mettait en état de défense. Il n'est pas jusqu'aux Eglises qui ne s'armassent pour le combat ; elles tenaient de la forteresse autant que du sanctuaire.

Borel raconte (3), que « le plus beau clocher de Castres, celui « de la Platé, fut abattu par la foudre, en 1622 ; ayant mis le « feu aux munitions de guerre qui y étaient, elles volèrent en « très grands quartiers, non seulement par toute la ville, mais « aussi bien au dehors. Sous ce fracas, furent trouvées douze « personnes mortes. » — J'ai même lu quelque part que les nombreux contreforts semi-elliptiques de l'Eglise de Ste-Cécile d'Albi ne s'inclinaient en avant, vers le sol, que pour faciliter le jet des projectiles du haut de la terrasse, contre les assiégeants éventuels. Interprétation un peu hasardeuse, puisque l'état permanent de guerre ne commença qu'au milieu du XVIe siècle et que, bien avant, — le 15 août 1282, fut posée la première pierre de Ste-Cécile par le cardinal Bernard de Castanet, évêque d'Albi. Ce n'est, semble-t-il, que 200 ans après que se

(1) La liaison de la Chratreuse de Saïx avec la Chartreuse d'Avignon valait à chaque moine de l'une et de l'autre des messes après sa mort et une place au Nécrologe.

Parfois, le prieur d'Avignon avait pour second celui de Castres et réciproquement.

Et des rapports analogues existaient avec la Chartreuse de Cahors.

(2) p. 318.

(3) Antiquités Castraises, p. 72.

fit sentir la nécessité d'armer les Eglises et les Couvents (1). J'ajoute, pour mémoire, que Ste-Cécile ne fut achevée qu'à la fin du XVIe siècle et consacrée par Louis Ier d'Ambroise, le 24 avril 1480. Et même les décorations, si belles et si fraîches, ne furent faites que de 1510 à 1519.

Et, passé le milieu du XVIe siècle, les Edifices religieux, mis en défense, servent de centre de ralliement, d'abri pour les assiégés, de point d'appui pour les sorties soudaines et les surprises. C'est ce qui explique le grand nombre d'Eglises et de monastères qui furent attaqués et détruits ; c'était de bonne guerre, dans ces temps affreux ; jouant le rôle de forteresse, les Eglises étaient traitées en forteresse.

La Chartreuse de Saïx se trouvait dans ce cas. Munie de remparts, de tours, de canons, de munitions, de soldats et puissante aussi du voisinage de Saïx, non moins fortifiée qu'elle, — elle était pour Castres une continuelle menace, un danger. Elle eut à supporter de fréquents assauts et souvent, de son vaste enclos, sortirent par ses portes de nombreuses troupes de combattants. La tradition raconte (et un de nos vieux chroniqueurs locaux l'affirme), qu'il existait une galerie souterraine, conduisant de la Chartreuse à l'Agoût, permettant aux soldats d'aller clandestinement rejoindre les barques de la rivière et donner ainsi la main à la place forte de Saïx (2) ; ce qui, au point de vue militaire, donnait à la Chartreuse une importance spéciale et rendait très précieuse sa possession ou sa neutralité. On comprend que Guilhot, seigneur de Ferrières, une fois maître de Castres, songeât à immobiliser la Chartreuse, ou à s'en emparer.

Ce qui augmentait encore la force de la Chartreuse, c'était ses grandes richesses qu'elle répandait au près et au loin, sur les Eglises pauvres ; aussi exerçait-elle une action sociale considérable. « Son influence, dit Canet, s'étendit ; ses droits se mul-
« tiplièrent et elle participa, dans la contrée, à toutes les af-
« faires ». On en trouve la confirmation dans ce passage de
« Faurin : « En dehors de leur couvent, dit-il, les Chartreux ne
« ménageaient pas leurs instrusions dans la ville de Castres ;
« car, le 24 juillet 1564, les consuls papistes de Castres, ensemble
« les Chartreux et Chanoines, ont voué la ville de Castres à St-

(1) Un auteur répond à cela qu'on avait, au XIIIe siècle, à se défendre contre « les hérétiques Albigeois qui foisonnaient dans la contrée. » C'est pourquoi on bâtit des Eglises qui étaient des citadelles entourées de murs, de vrais donjons.

(2) Le fait est certain ; — il existe encore un débris de grosse maçonnerie sur l'Agoût.

« Jacques. Les Chartreux ont baillé deux grands cierges de « cire et les chanoines aussi, pour et afin que St-Jacques la « voulut garder de la peste ; car, encore elle y estait. Et, le len- « demain, quand estait St-Jacques, ils firent une grande pro- « cession ; chose exécrable contre la Majesté de Dieu ; car, ils « ostent à Dieu pour le bailler à St-Jacques. » (1).

Cette situation, ce rôle des Chartreux jette une lumière sur les évènements qui vont suivre et justifie la vigilance des chefs militaires sur ce qu'ils peuvent attendre ou redouter des Chartreux.

Certes, nous n'avons garde d'oublier que, durant les deux cents années qui suivrent la création de la Chartreuse, leur vie se déroula paisiblement, normalement, conformément aux *Règles* établies et acceptées. Seulement, ces *Règles* primitives, avons-nous dit, se relâchèrent, s'élargirent, s'accommodèrent aux évolutions nécessaires, aux courants nouveaux. « Le monde « marche », a dit Eug. Pelletan ; et, avec le monde, les hommes et les choses ; l'immobilité absolue, l'éternel *statu quo*, c'est... la mort. Or, les Chartreux songeaient à vivre, à vivre, de plus en plus puissants et dominants ; c'est pourquoi, au risque de descendre de quelques crans de leur idéal religieux, ils se départirent un peu de leur austérité connue. Ils ne négligent aucun de leurs intérêts matériels ; ils soutiennent procès sur procès ; ils continuent sans cesse de recevoir donations sur donations et leurs agrandissements, leurs embellissement, ne s'arrêtent pas. Aussi, la Chartreuse de Saïx devient-elle la plus vaste et la plus magnifique de l'*Ordre*.

Mais l'histoire ne rapporte aucun fait saillant d'un intérêt particulier ; et, outre que nous sortirions de notre cadre, nous ne trouverions dans la vie intérieure des Chartreux, toujours identique à elle-même, que la répétition des mêmes exercices et des mêmes travaux.

Une chose amena de grands mouvements et de grands changements ; ce fut, en 1423, l'annexion à la *Chartreuse de Saïx* de la *Chartreuse de la Loubatière* (2) ; grosse affaire et qui dura longtemps, compliquée et absorbante. La confirmation papale n'en fut accordée que le 6 janvier 1427, par lettres de Martin V, adressées à Bernard de Robert, archidiacre de Narbonne, chargé de leur exécution.

(1) *Société littéraire et scientifique de Castres* III, p. 131 ; et *Gallia Christiana*. — Voir B, p.

(2) Quelques chroniqueurs écrivent la Loupatière, ce qui parait plus rationnel, les grands bois d'alentour étant infestés de Loups ; le mot latin est *Loupateria*.

Cette Chartreuse de la Loubatière avait été fondée en 1322, un siècle avant son annexion, par Pierre de Roquefort, Evêque de Carcassonne, au milieu de l'immense forêt de la Loubatière, loin de toute habitation ; les loups seuls l'habitaient, dévastant tout ; de là, son nom de Loubatière, ou Loupatière.

Située sur le flanc de la montagne noire, entre Castres et Carcassonne, au sud de Ramondens, et affligée d'un très rude climat, — elle était entourée de deux lieues de terres lui appartenant en propre. Pierre de Roquefort y bâtit une Eglise, une maison, un cloître adossé à l'Eglise ; — le tout encerclé de murs. Le Monastère s'ouvrit avec douze moines, qui reçurent le couvent et ses dépendances, « en éternelle propriété » ; hélas ! l'éternel est-il de ce monde ? Dons de toute nature, argent, maisons, ne tardent point à leur arriver. On en a la liste, ainsi que la liste des Prieurs (1). Et cependant, en dépit de ces largesses, le couvent finit par péricliter en ce pays sauvage. A la longue même, on s'en désintéressa ; d'un côté, les dons se ralentissent ; de l'autre, des procès onéreux diminuent les ressources, déjà insuffisantes. La gène, les privations, les souffrances, surviennent, rendant avec les loups, la vie intolérable ; les moines ne se recrutent plus.

Aussi, l'idée naquit-elle de fusionner avec l'opulente Chartreuse de Saïx, en lui apportant tous les biens de la Loubatière. Godefroy, Evêque de Carcassonne, procède, à cet effet, à une enquête. Et, constatant la rigueur du climat, les dévastations des loups, la sensible diminution des ressources, le délabrement des constructions, le départ même des moines, (car, il n'en restait plus que trois), il décide le transfert à Saïx de tous les meubles et immeubles de la Loubatière. La seule condition, — c'est que l'Eglise ne servira jamais à aucun usage profane et qu'il y sera dit, pour lui-même, Godefroy, une messe anniversaire et perpétuelle.

Le Chapitre général autorisa la fusion ; mais des difficultés surgirent et les choses traînèrent en longueur, des années. Enfin, sur la proposition de Botas, Prieur de la Loubatière, du Chapitre général, de l'Evêque de Carcassonne, et, avec l'autorisation du St-Siège, la fusion des deux Chartreuses et de tous leurs biens, s'opéra, le 7 décembre 1423. Le couvent de la Loubatière fut transféré « *de loco horroris et vasta solitudine in illius Al-* « *veum quœ a pulchritudine situs sui de Bello — visu dicta est* », c'est-à-dire « d'un lieu sauvage en un lieu de délice, » moyennant une messe anniversaire pour les fondateurs, les bienfaiteurs, et

(1) *Société littéraire et scientifique de Castres* III, p. 131 ; et *Gallia Christiana.* — Voir B.

les frères de la Loubatière (1). Dès lors, moines, hospices, maisons, églises, fermes de Cap Serve, de Pesens, de Fontiès, de Villardonnel, etc., passent à la Chartreuse de Saïx qui en reçoit une plus grande puissance, une nouvelle impulsion.

Son prestige rayonne de plus en plus ; devenue une gloire pour l'Eglise, la Chartreuse de Saïx est énergiquement encouragée et soutenue par les papes Clément VII et Benoit XIII ; il est vrai, observe M. Canet, que « les papes qui témoignaient tant d'intérêt à la Chartreuse de Saïx n'étaient pas légitimes ». Leurs faveurs, néanmoins, n'avaient point été repoussées ; mais, à la fin du schisme d'Occident, (1378-1417), les moines sollicitèrent, septembre 1437, du pape Eugène IV, la confirmation des donations antérieures, approuvées déjà par leurs prédécesseurs. En outre, Eugène IV accorda à la Chartreuse des indulgences qui, assurées aux visiteurs et aux donateurs, provoquèrent un redoublement d'attraction.

La fondation, la situation, l'esprit général, les richesses, et la puissance de la Chartreuse de Saïx, une fois connus, — il sera plus facile de saisir les péripéties de sa chute et de son relèvement, de sa ruine et de sa disparition.

Nous arrivons tout aux débuts de la Réforme à Castres, qui causa, comme partout, une profonde commotion, — acceptée avec enthousiasme par les uns, incomprise et violemment combattue par les autres ; parmi ces derniers, naturellement, était le couvent des Chartreux qui, malgré son éloignement de Castres, ne reçut pas moins quelques rejaillissements des idées nouvelles. Ses rapports avec la ville étaient trop fréquents pour qu'il ne résultât point de ce commerce intime une contamination inévitable.

(A Suivre) Camille RABAUD

---

(1) Carthusiam mariæ lupateriæ, quæ belleorum injuria de pradonum incursu jacturam passæ fuerat, Carthusiæ Castrensi, non multo ante fundatæ et tum primum adolescenti, univit tabulis Pontificis, Die 7 Decembris 1423. — *Gallia Christiana*, VI, p. 905-6.

PENDANT LA GUERRE

L'ÉTOILE !

La nuit biblique est loin où rayonnait l'étoile
Qui gardait les errants en marche vers Jésus ;
Sous le brouillard terrestre et montant qui la voile,
Les peuples égarés ne la retrouvent plus.

Elle éclaira la paix des vastes solitudes
Et brilla dans le bleu du ciel oriental ;
Les tranquilles bergers, parmi les herbes rudes,
La suivaient, de leurs pas pieux, comme un fanal.

L'ineffable bonté qui tombe des nuits calmes,
Emplissait le désert miséricordieux,
Et des souffles passaient, dans le pays des palmes,
Qui disaient la douceur et la beauté des cieux.

Et, maintenant, la haine a soufflé la tempête,
La poudre des combats ternit les cieux fermés,
Et l'éclair des abus meurtriers se reflète
Sur le sang des mourants et des inanimés.

Elle est toujours au ciel la messagère obscure,
Oh ! qu'elle reparaisse, avec ses blancs rayons,
Qu'elle fasse la nuit plus clémente et plus pure,
Evangélique, avec les saintes visions !

Que toute main qui prie et ne tient pas l'épée,
Dissipe, en s'élevant, les nuages accrus,
Que de fraîcheur nocturne et non de sang trempée,
La route ait son étoile où revive Jésus !

Georges Bouteleau

CHARLOTTE

UNE IDYLLE PENDANT LES GUERRES DE NAPOLÉON

1806-1814

(suite)

CHAPITRE VIII

La deuxième compagnie de Russie. — La Catastrophe
(5 Juin. — 28 Septembre 1812)

Dans la nuit du 6 juin 1812, on frappa à la porte occupée par M. et Mme Chabrier, à Trêves. Le domestique ouvrit une fenêtre pour savoir qui heurtait à cette heure indue. Un courrier à cheval répondit :

« Est-ce bien ici que demeure le chef de bataillon Chabrier ?— J'ai à lui remettre une dépêche du Chef-d'Etat-Major de la Grande-Armée ».

En effet, Napoléon, avant de quitter Dresde le 29 mai, était résolu à diriger lui-même, contre la Russie, une compagnie qu'il avait préparée secrètement. Le 2 juin il était déjà à Thorn, avec son Etat-Major.

C'est entre ces deux dates, l'Empereur étudiant déjà sur les cartes l'itinéraire à suivre pour entrer en Russie, qu'on lui remit le « Mémoire topographique » sur le bassin du Niémen, et la carte dessinée naguère [1] par Chabrier, mais sans lui dire d'abord le nom de l'officier. Ayant demandé des explications sur des points de détail, on ne put lui en donner de satisfaisantes, il demanda à voir l'ingénieur géographe, auteur du mémoire, et on dût lui avouer qu'on l'avait laissé en arrière, à Trèves. Napoléon, étonné de cet oubli, ordanna de le mander par courrier exprès.

(1) Chabrier avait fait ce travail du 15 août au 10 septembre 1807.

Le messager nocturne apportait cet ordre impérial.

Il fallut que Chabrier fît, en quarante-huit heures, ses préparatifs de voyage, il fallut qu'il achetât une berline et se procurât un postillon et des chevaux.

Sa femme, désolée, voulut l'accompagner avec sa fille, jusqu'à Hanovre. La famille quitta Trêves le 8 juin et le 10 au soir, on arriva à Gœttingen. C'est là que les époux, si heureux naguère, se firent des adieux déchirants. Chabrier laissa sa femme et sa fille dans la maison du Chirurgien Hering et partit le 11 juin, à midi, pour le quartier général de la Grande-Armée.

Arrivé à Duderstadt, il écrivit à sa femme un petit billet, où se reflète la tristesse de la séparation :

« Ma chère amie, il est cinq heures et demie, je suis à moitié « mort de fatigue. Le postillon est tombé dans un fossé, lui et « son cheval n'ont pas été tués par miracle.

« Pour moi je n'ai rien, mais mon porte-manteau est tout « ouvert. Voilà le début de mon triste et bien triste voyage. Aie « soin de mon Egérie, de tes affaires et ne pars pas de cinq à dix « jours, pour te reposer.

« Bien des choses à bonne maman et à Louis ».

Le 12 juin, il est déjà à Gumbinnen (Prusse-Orientale) au quartier général :

« Je suis arrivé ici, écrit-il, à dix heures du matin ; dix minu- « tes après, l'Empereur me fait appeler. J'eus l'honneur de l'en- « tretenir pendant quinze à vingt minutes et mes réponses paru- « rent le satisfaire.

« Fort étonné d'apprendre que je venais de faire, en douze « jours et douze nuits, quatre cent vingt lieues (1), il me dit : « Allez vous reposer, je vous ferai appeler si j'ai besoin de « vous ».

« Au sortir de chez sa Majesté, tout le monde attendait avec impatience d'apprendre comment j'avais été reçu.

« D'après l'ouï-dire, l'Empereur a été satisfait de mon mémoi- « re et des réponses aux questions qu'il m'a faites. Le Prince de « Neuchâtel m'a reçu avec froideur. Le Général (2) m'attendait « avec impatience et m'a témoigné sa joie de voir exécuter les « ordres si pressés.

« Au reste, je crois que mon arrivée à décidé l'Empereur à « exécuter divers projets. Quant aux personnes marquantes, qui

(1) Cela faisait environ 140 kilomètres par jour.
(2) Samson.

« avaient dit à l'Empereur qu'elles étaient l'auteur du plan et « du mémoire, elles ont été méprisées.

« Le seul mérite de mon voyage est d'être arrivé à point nom- « mé ; car, deux heures plus tard, on n'aurait pas fait attention « à mon mémoire (1). Auparavant on ne faisait guère attention « à mes travaux, et, depuis cette circonstance, tout le monde « s'accorde à dire que ce sont eux qui doivent servir de modèle. « Voilà le monde !

« Tu ne peux t'imaginer le mal que j'ai eu pour rejoindre le « quartier général ; point de chevaux à la poste. J'ai monté des « chevaux de paysans qui tombaient morts ; j'ai voyagé à pied ; « enfin, j'ai mis plus de temps pour aller de Kœnigsberg à Gum- «-binnen, éloigné seulement de trente lieues, que pour aller de « Berlin à Kœnigsberg, éloigné de plus de cent cinquante « lieues. J'ignore comment je suivrai le quartier général, à pied « ou sur une charrette. Je ne suis point payé ici de mes frais de « poste, ni de mes appointements, il faudra peut-être attendre « longtemps. Je fais des vœux pour sortir de l'armée. La mise- « re y est grande et le désordre, à son comble.

« Vends la voiture quinze à seize cents francs. Tâche d'éco- « nomiser ; aie bien soin de ta santé et de celle de notre Egérie. « Dis-moi comment ta mère aura vu cette enfant (2). »

Cette lettre était adressée à Hanovre, où Mme Chabrier s'était retirée chez sa mère, Mme Bœrriès. La suivante est datée de Vilna :

« Avant hier, écrit-il, nos troupes sont entrées à Vilna, capi- « tale de la Lithuanie ; les Russes nous fuient, sans doute, pour « nous attirer au fond de leur misérable pays !

« Il pleut depuis quelques jours et le froid se fait sentir au « point que je crois être en hiver, aux environs de Paris.

« Ma misère particulière est affreuse ; je vis de charité, soit « par les soldats, soit par les officiers ; je te l'ai dit plusieurs « fois : rien n'est plus à plaindre que l'officier isolé et sans trou- « pes. Ajoute à cela un domestique qui ne parle ni allemand ni « français et de mauvais chevaux que j'ai achetés très cher et « équipés comme un cosaque. Mes appointements ne sont pas « encore payés. Il ne me reste que quelques Napoléons. Je viens « d'en emprunter.

« Sa Majesté fut satisfaite des renseignements que je lui don- « nai sur le fleuve Niémen, que nous avons passé sans résistan- « ce, mais la largeur était plus grande que celle citée dans mon

(1) Il s'agit de la carte et du mémoire sur le Bassin du Niémen.
(2) Lettre du 20 juin 1812.

« mémoire, et cela devait être à cause des pluies qui tombent « depuis longtemps. L'Empereur en a conclu que les ingénieurs « ne faisaient pas leur devoir et travaillaient légèrement. J'ai « vu la lettre désagréable qu'il a écrite au général. Cette lettre « m'en a fait écrire une directement à sa Majesté, où je lui prou- « ve mathématiquement que le fleuve était de tant de largeur, « à l'époque des sécheresses, où je fis mon mémoire (1). Au « reste, j'ai eu la satisfaction d'avoir nommé l'endroit où il fal- « lait passer le Niémen et c'est ce qui a été exécuté. Je n'ai plus « reçu de réponse de sa Majesté, mais je sais qu'elle a lu ma « lettre, en me condamnant toujours dans son opinion. Le gé- « néral exige de moi un service assidu, comme du dernier offi- « cier. Je supporte ma misère avec force, afin qu'il m'arrive pas « quelque chose de plus fâcheux pour mon honneur.

« Je suis logé chez un maître de pension au faubourg de la « ville. Ceci me rappelle les pensionnats de Paris, où les maisons « et les jardins ne sont pas chers de loyer. On me donne à man- « ger, mais quelle nourriture que celle des Lithaniens ! Je me « suis enfin déshabillé, car depuis mon départ de Trèves, je n'a- « vais pas ôté mes bottes ».

Enfin Chabrier revient à sa fille :

« Donne à mon Egérie un maître de musique et envoie-la à « l'école pour lui faire apprendre l'allemand. Tâche de vivre « en harmonie avec ta mère. Ton voyage de Gœttingen à Hano- « vre a-t-il été heureux ? Nos affaires à Paris vont-elles « bien ? » (2).

Le 10 juillet, il était encore à Vilna et n'avait pas encore reçu de nouvelles de sa femme depuis un mois qu'ils s'étaient quittés. Il l'interroge :

« As-tu fait un bon voyage ? Egérie se porte-t-elle bien. Ton « frère est-il venu te prendre ou bien es-tu partie en poste toute « seule ? (1) Depuis huit à dix jours j'ai été incommodé, mais « aujourd'hui cela va mieux. Pendant ce temps, je n'ai pas paru « chez le général, mais j'ai eu l'attention de le faire prévenir « plusieurs fois. Malgré cela, il a eu la barbarie de me menacer « que je ne serai pas payé de mes appointements. Depuis la ré- « ception joyeuse qu'il m'avait faite, cet homme est tout chan- « gé et se déchaîne contre moi, au point qu'il m'avait donné

(1) Chabrier avait fait ce travail du 15 août au 10 septembre 1807.

(2) Lettre du 30 juin 1812.

(3) Il s'agit de Louis Bœrriès, frère puîné de Charlotte, mort à Paris le 18 juillet 18 5, d'une maladie contractée pendant la campagne de cette année.

« l'ordre d'aller dans une division, pour y remplir des fonctions « qu'un sous-lieutenant répugne d'exécuter.

« Je ne suis pas encore monté, les chevaux étaient trop chers « et les harnais exorbitants. J'ai écrit au Prince de Neuchâtel « pour qu'il ait la bonté de me faire payer mes frais de poste, à « raison de 9 francs (par jour), comme à la plupart des officiers « qui voyagent par express. Il m'a répondu qu'il fallait en pas- « ser par le tarif ordinaire qui est de 7 francs. De sorte qu'à « peine je recouvrerai mes déboursés. Bref, j'espère que cette « campagne te convaincra que je n'ai plus rien à espérer au « service militaire, et qu'il faut attendre un moment favorable « pour demander ma retraite.

« A l'instant, on vient de me prévenir qu'on part demain pour « aller en avant. On ignore où, mais n'importe, car d'ici à qua- « tre-vingts lieues il n'y a point de villes de dix à quinze mille « âmes. Nous bivouaquerons tous (1) ».

La quatrième et dernière lettre de Chabrier qui nous soit parvenue est datée de Dessenkovitz, petite ville sur la rive gauche de la Dvina, sur la route de Vilna à Moscou.

(*à suivre*).

---

(1) Lettre du 10 juillet 1812.

NOUVEAUTÉS PHILOSOPHIQUES

Lettres d'un Philosophe (B. Jacob), précédées de *Souvenirs* par C. Bouglé (Cornély, 3 fr. 50).

Il faut remercier M. le professeur Bouglé d'avoir livré au public, en les présentant par une touchante préface, ces lettres du distingué philosophe auquel on doit les belles conférences intitulées *Devoirs*. Souvent arrêté par la maladie qui l'a emporté trop tôt, Jacob a peu publié, mais il a pourtant beaucoup travaillé ! Il a remué tous les problèmes philosophiques, il a formé consciencieusement de nombreux élèves, parmi lesquels les jeunes filles des Ecoles Normales de Fontenay-aux-Roses et de Sèvres, il a fait des conférences aux ouvrières de Brest, il a écrit quelques articles et bien des lettres. On trouvera dans ce livre les meilleures d'entre elles, adressées soit à un médecin, M. Le Gall la Salle, vénérable patriarche breton, ami de Lequier et de Renouvier, soit à un de ses collègues préférés, M. Mongin. Elles révèlent ses belles qualités, « son style fluide, parfois poétique, jamais emphatique, éloquent toujours ; son tempérament à la fois audacieux et respectueux, rare mélange de fermeté et de tolérance ; sa pensée également hostile aux ivresses du mysticisme et à la sécheresse du matérialisme » (Préface, p. XIII). Jacob était un *laïque*. Une de ses conférences *Pour l'Ecole laïque* est consacrée à l'exposé du péril clérical. Dans le dernier article qu'il ait écrit — pour l'*Ecole nouvelle* de mars 1909 — il reconnaît qu'il tend au « laïcisme » intégral. Dans ses *Devoirs*, il a voulu construire, explique-t-il à M. Devinat, « sur la base élargie de la tradition antique une morale indépendante de toute théorie métaphysique ou théologique, de toute hypothèse indémontrable sur l'au-delà de l'ordre naturel ». Mais ces convictions laïques ne l'ont pas empêché de parler en termes favorables de « l'esprit de l'Evangile » (voir sa lettre à Mongin, 26 décembre 1897 . En philosophie, Jacob était disciple d'Epictète et de Marc-Aurèle, qu'il complétait et corrigeait par « l'effort scientifique » de Spencer (p. 186, 196-197). Il se séparait de Bergson, tout en l'admirant, et il l'a plusieurs fois combattu (p. 130-132, p. 137 et

suiv.) Il sympathisait davantage avec l'individualisme volontariste de Renouvier (lettre à M. Le Gal la Salle, 26 novembre 1900). En sociologie, il acceptait le socialisme réformiste de M. Millerand. Sensible et aimant, il désirait ardemment la justice sociale, mais il était trop clairvoyant et trop noble pour ne pas sentir toute l'importance de la question morale et ne pas la proclamer à l'occasion devant des auditoires d'ouvriers. On pourra lire dans les *Lettres d'un Philosophe* des jugements éclairés sur divers auteurs et divers sujets : « Renan réactionnaire » (83-88), Brunetière (118), le rôle des classes dirigeantes (55-57), l'affaire Dreyfus (166). Par contre, on n'y trouvera guère de ces lettres de direction de conscience qu'on aurait pu s'attendre à voir adresser par Jacob à ses anciennes élèves de Sèvres et de Fontenay. Il est probable que la maladie l'a empêché de continuer ainsi l'oeuvre bienfaisante de son enseignement. En somme, il était un penseur pénétrant et généreux : son libéralisme, son idéalisme et son courage le rendaient très sympathique. Nou regrettons seulement qu'il ait un peu surfait le rôle de la science, sans voir assez clairement celui de la religion..

Le Rire : *essai sur la signification du Comique*, par H. Bergson, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 9e éd. Alcan 1912 ; 2 fr. 50.

Dans ce petit livre, où il a réuni trois articles publiés dans la *Revue de Paris*, l'illustre philosophe s'attaque à « un petit problème » très délicat. Que signifie le rire ? Qu'y a-t-il au fond du risible ? M. Bergson fait d'abord trois observations importantes. Pour lui, « il n'y a pas de comique en dehors de ce qui est proprement *humain* » ; si l'on rit d'un animal, c'est parce qu' « on aura surpris chez lui une attitude d'homme ou une expression humaine ». Il note ensuite « l'insensibilité qui accompagne d'ordinaire le rire ». Enfin le rire a « une signification sociale » : le comique ne se goûte bien que si l'on est plusieurs, si l'on est en groupe, et le rire est « une espèce de geste social ». Par la crainte qu'il inspire, il réprime les excentricités, il assouplit les raideurs du corps, de l'esprit et du caractère, que la société n'aime pas parce qu'elles sont « le signe possible d'une activité qui s'endort et aussi d'une activité qui s'isole », et qu'elle veut éliminer « pour obtenir de ses membres la plus grande élasticité et la plus haute sociabilité possibles ». « Cette raideur est le comique, et le rire en est le châtiment » (p. 21). M. Bergson étudie ensuite les différents genres de comique, et tout d'abord celui des formes et des mouvements. « Automatisme, raideur, pli contracté et gardé,

voilà par où une physionomie nous fait rire ». Quant aux attitudes et gestes du corps humain, ils sont risibles « dans l'exacte mesure où ce corps nous fait penser à une simple mécanique », ainsi tel mouvement du bras et de la tête dont tel orateur abuse. « Nous rions toutes les fois qu'une personne nous donne l'impression d'une chose » (p. 59). Cette remarque, M. Bergson la justifie par des exemples très amusants (p. 59-64). Passant au « comique de situation », il énonce cette loi : « Est comique tout arrangement d'actes et d'évènements qui nous donne, insérées l'une dans l'autre, l'illusion de la vie et la sensation nette d'un arrangement mécanique » (p. 70). A ce propos, il analyse de la façon la plus intéressante les trois procédés du vaudeville : la répétition, l'inversion, l'interférence de séries d'évènements absolument indépendantes. Le comique des mots est régi, selon M. Bergson, par trois règles principales : on obtient un mot comique « en insérant une idée absurde dans un moule de phrase consacré », — « en affectant d'entendre une expression au propre, alors qu'elle était employée au figuré », — « en transposant l'expression naturelle d'une idée dans un autre ton » (par exemple du solennel en familier, ou inversement). Le chapitre III analyse le comique des caractères : il se réduit à ces quatre éléments, raideur, automatisme, distraction, insociabilité (p. 151). On trouvera plus loin de profondes remarques sur la différence qui sépare la tragédie de la comédie, la première s'attachant à des individus (Polyeucte, Phèdre, etc.), la seconde à des genres (l'Avare, le Joueur, etc.). M. Bergson est amené à esquisser sa théorie de l'art qui est « une vision plus directe de la réalité », supérieure à celle que nous donnent nos sens et notre conscience, qui, pour des besoins pratiques, doivent recourir aux symboles et aux généralités. Nous regrettons de ne pouvoir donner une idée plus complète de tous ces aperçus ingénieux, exprimés en cette langue admirablement ferme, souple et colorée qui aurait dû ouvrir à M. Bergson les portes de l'Académie Française. Nous conseillons la lecture de ce petit livre à ceux qui désirent connaître sa méthode et son style.

Une Philosophie nouvelle : Henri Bergson. par Edouard Le Roy, 2e édition, Alcan, 1913 ; 1 vol. in-16, 209 pages; 2 fr. 50.

Cet ouvrage est la reproduction de deux articles publiés sous ce titre, les 1er et 15 février 1912, dans la *Revue des Deux Mondes*. Leur but était de « présenter au grand public la philosophie de M. Bergson ». C'est un travail extrêmement intéressant, clair,

vivant, étincelant. Voici le jugement qu'a porté sur lui M. Bergson : « Cette étude ne pouvait être plus consciencieuse ni plus fidèle.... Elle témoigne d'une profonde sympathie de pensée, — la faculté de repenser, d'une manière personnelle et originale, ce qu'on expose ». M. Le Roy l'a fait suivre, dans son livre, de huit « explications complémentaires », qui reprennent plusieurs points importants, en particulier le problème de la conscience (durée et liberté), celui de l'évolution (vie et matière), et celui de la connaissance (analyse et intuition). Nous nous bornerons à recommander ce livre sans essayer de le résumer, d'autant plus que nous pensons l'utiliser largement dans un prochain article sur cette philosophie, et nous citerons simplement ce passage d'une lettre de M. Bergson au P. de Tonquédec (publiée dans les *Etudes* du 20 février 1912 et reproduite par M. Le Roy, p. 202) : « Les considérations exposées dans mon *Essai sur les données immédiates* aboutissent à mettre en lumière le fait de la liberté; celles de *Matière et de Mémoire* font toucher du doigt, je l'espère, la réalité de l'esprit ; celles de l'*Evolution Créatrice* présentent la création comme un fait : de tout cela se dégage nettement l'idée d'un Dieu créateur et libre, générateur à la fois de la matière et de la vie, et dont l'effort de création se continue, du côté de la vie, par l'évolution des espèces et par la constitution des personnalités humaines. »

La Philosophie de M. Henri Bergson, par René Gillouin, 1 vol. in-18, de 187 pages, Grasset, 61, rue des Saints-Pères, Paris, 2e éd., 3 fr. 50.

Ce petit livre, qui est la reproduction d'articles parus dans la *Revue de Paris*, est un bon résumé « des parties achevées » de la doctrine de M. Bergson. M. Gillouin, nous y montre ce penseur renouvelant soit la position, soit la solution des principaux problèmes de la philosophie, relatifs à la liberté, à la relation de l'Ame au Corps, à la Vie. Il nous fait voir en lui l'inventeur d'une méthode nouvelle de penser. Voici sa conclusion : « L'oeuvre de M. Bergson lui assure une place parmi les très grands philosophes de tous les pays et de tous les temps. Il a ouvert à la métaphysique des voies nouvelles, en lui assignant pour objet la Vie, et non plus l'Esprit et la Matière, et pour fin, non plus de *construire* son objet mais de s'insérer en lui. Bien plus, il a créé quasi de toutes pièces l'ensemble des méthodes et des concepts appropriés à l'accomplissement de cette tâche. Dès maintenant,... sa philosophie apparaît selon la juste et forte expression d'un de ses critiques, comme « la matrice de toute philoso-

phie future » (p. 186-187). Citons encore ce passage qui précise « l'anti-intellectualisme » de M. Bergson : « Il y a une *intuition du vital* que l'intelligence transpose et traduit sans doute, mais qui n'en dépasse pas moins l'intelligence... Ainsi l'intelligence, en collaboration avec l'expérience, engendre une physique tout à la fois, et une métaphysique de la matière ; et l'intelligence encore, en collaboration avec l'intuition, engendre une connaissance de la vie, à qui est réservé plus spécialement le nom de philosophie » (p. 48-49).

Willem Vogel, **La Religion de l'Evolutionnisme,** in-8, 334 pages, chez Fischlin, Bruxelles, 1912.

On trouvera dans cet ouvrage l'exposé d'un certain spiritualisme scientifique qui s'affirme depuis quelque temps. Dans la première partie (l'*Ascension évolutive*), l'auteur établit la conception évolutionniste contemporaine qui se dégage des sciences d'observation. Il la distingue nettement du dogmatisme matérialiste, insuffisant même sous la forme de l'« énergétisme » qu'il a revêtue : cette doctrine, en effet, n'explique pas l'individuation, identifie à tort les faits de conscience avec leurs conditions physiologiques, et méconnaît le sens moral de l'évolution, créatrice de valeurs nouvelles et toujours plus hautes. M. Vogel la distingue aussi des différentes formules agnostiques, en soutenant contre elles la réalité de la personne humaine et la souveraineté de la morale. Le moi, dont l'unité semble précaire quand on considère la subconscience et les maladies de la personnalité, n'en a pas moins une unité réelle, et l'on doit en admettre la persistance et même la préexistence. De ce spiritualisme quelque peu bouddhique, M. Vogel fait la contr'épreuve en montrant que, seul, il rend compte du fait moral, inexplicable pour le matérialisme et l'agnosticisme. Sa conception de l'évolutionnisme donne une base nette à la morale : l'obligation de l'évolution individuelle dans la solidarité des êtres. Elle subordonne ainsi l'individu à la société, mais elle affirme l'autonomie de l'homme et l'efficacité de son effort, facteur du progrès humain. L'homme est appelé à se rapprocher toujours plus de Dieu, l'harmonie souveraine des mondes, par une union de plus en plus intime avec tous les êtres. En résumé, M. Vogel aboutit à une religion libérale d'où il a exclu tout dogmatisme.

Probleme der Vœlkerpsychologie, par Wundt, in-8° de 120 pages, chez Wiegandt, Leipzig, 1911.

Ce livre est la réédition, avec quelques compléments, de trois études publiées de 1886 à 1907, l'une sur le but et la méthode de

la « psychologie des peuples », la seconde sur l'origine du langage, la troisième sur l'individu et la société. Wundt explique la naissance et l'évolution des langues, des moeurs, des croyances par des causes sociales, par des actions et réactions collectives, affectant simultanément les individus d'un même groupe. Il combat, à ce propos, la théorie qui croit trouver l'origine des institutions dans l'imitation d'individu à individu, et il n'accorde à ce dernier fait qu'une importance secondaire. — Une quatrième étude expose le même point de vue dans le domaine de la psychologie de la religion. D'après Wundt, en effet, l'évolution religieuse provient avant tout de facteurs sociaux. Il reproche à William James d'avoir prétendu expliquer les variétés de ce sentiment par des expériences psychologiques, en oubliant le rôle considérable de la poussée collective. Nous signalons cet ouvrage du savant allemand, tout en regrettant à notre tour l'étroitesse de son point de vue trop sociologique.

Précis de dogmatique, par G. Fulliquet, Dr ès-sciences, Dr en théologie, professeur à l'université de Genève (Kündig, Genève et Fischbacher, Paris, 1912, 334 p.).

Il faut remercier le savant et sympathique professeur genevois du grand travail de condensation que représente ce *Précis*. Il rend un réel service au public protestant en lui offrant un résumé très riche et assez clair en général, (à part quelques pages trop abstraites ou techniques), des nombreux problèmes qui se rattachent à la dogmatique, avec l'exposé des solutions personnelles et judicieuses auxquelles il s'est arrêté. Dans une brève *Introduction*, il définit le dogme et la dogmatique. « Le dogme, dit-il, pour le protestantisme moderne, c'est la vérité chrétienne, telle qu'elle est reconnue par la communauté des croyants et dégagée par elle de la révélation scripturaire... Il se propose, il ne s'impose pas ». Quant à la dogmatique, sa *source* c'est « l'expérience chrétienne », sa *norme* c'est « la conscience du Christ », sa *méthode* est « une méthode non d'autorité extérieure ou de spéculation mais de foi », car « la foi est l'atmosphère nécessaire au travail du dogmaticien ». Dans une première partie, l'auteur « établit la norme acceptée : la Personne et l'Œuvre de Jésus-Christ ». Sa sainteté « est pour nous plus que certaine en raison de ces trois caractères : sa charité, sa solidarité avec l'humanité, sa consécration à Dieu ». Il est « le seul Messie possible..., mais il est plus et mieux que le Messie, en sa qualité de fils de Dieu sur la terre et de fondateur du Royaume terrestre de Dieu ». Sa mort n'a pas eu un caractère expiatoire. « C'est le péché et

l'humanité, non Dieu, qui exigent souffrance et mort... Le don volontaire de sa vie à Dieu symbolise la mort au péché... Jésus est mort physiquement pour provoquer la mort morale par laquelle le pécheur rompt avec le péché » p. 53). Le Christ « glorifié » est le principe permanent » du Royaume de Dieu ; « c'est son action spirituelle qui donne réalité et vie au corps de Christ, à la colectivité des rachetés » (p. 60). Ce qui constitue sa divinité, au temps de sa vie terrestre, c'est « la communion parfaite qui existait entre Dieu et lui ». Glorifié, « il possède les pouvoirs et les attributs de Dieu lui-même, mais tout en lui restant subordonné » (p. 77). — Dans une deuxième partie, M. Fulliquet étudie avec beaucoup de sens psychologique les matériaux de la Dogmatique, c'est-à-dire les expériences du chrétien, personnelles et collectives : sentiment du péché, repentance, conversion, foi, justification, régénération et sanctification. C'est « un enchaînement d'expériences scientifiques », où « les dispositions naturelles, fécondées par la puissance de l'Esprit, prennent une forme caractéristique et inimitable ». — La troisième partie élabore, grâce aux matériaux recueillis, sous le contrôle de la conscience normative de Christ, la doctrine du Royaume de Dieu ». L'auteur y distingue les traits suivants : Dieu, le Roi paternel ; l'homme, sujet rebelle, appelé à devenir avec le concours de la grâce, sujet soumis de ce Royaume ; l'humanité régénérée pour établir sur terre le Royaume » ; le Royaume céleste, « réalisation actuelle et intégrale de la conception du Royaume, mais après la mort, par conséquent pour l'espérance du chrétien » (p. 166). — Enfin, dans la dernière partie, M. Fulliquet discute les objections que la science élève contre la foi, et il montre qu'elles n'atteignent pas le théologien qui se place sur le terrain évangélique libéral. Signalons en particulier sa fine analyse des malentendus causés par les idées fausses qu'on se fait des miracles. « Le conflit, dit-il, ne peut être évité que si le miracle est défini une intervention de Dieu en conformité avec les lois de la nature ». (p. 295). Il ajoute : « Peuvent être appelés miraculeux tous les éléments qui suscitent dans les âmes religieuses la certitude, non seulement de la présence mais de l'intervention de Dieu... Grâce à cette conception, nous pouvons affirmer que la destinée humaine dépend étroitement des intentions de Dieu » (p. 297). A propos de la révélation, M. Fulliquet relève les malentendus que soulèvent les conceptions erronées qu'on s'en est faites. Ils tombent si l'on s'en tient à la révélation de Dieu en Christ (la personnalité de Jésus nous donne une idée de celle de Dieu, etc.), et à la révélation « qui se ramène à la relation personnelle de l'homme avec Dieu, et à la connaissance de Dieu que

ce rapport provoque et garantit » (p. 303-305). On devine, d'après ces trop brèves indications, la richesse de ce *Précis*, où la théologie biblique, l'histoire des dogmes et la philosophie même viennent souvent étayer la dogmatique. Sans vouloir insister sur les critiques de détail, vraiment secondaires, félicitons M. Fulliquet de ce beau travail plein de logique, de savoir et de piété, où il nous offre une dogmatique acceptable, fortement appuyée sur la conscience du Christ et l'expérience chrétienne et enchâssée dans le cadre de la grande doctrine du Royaume de Dieu.

Paul FARGUES

ICI ET LA

La Revue l'*Action catholique* republie en entier dans son numéro du 25 octobre l'article de notre collaborateur M. Hoffet paru dans notre n° du 1er octobre courant.

*
* *

Aux diverses prédictions relatives à la chute de l'empire ottoman il faut ajouter celle de Montesquieu dans les *Lettres persanes*. Dans la lettre 18, datée de 1711, Usbek analyse les faiblesses cachées de la domination du Grand Seigneur, et conclut ainsi : « Voilà, cher Rustan, une juste idée de cet Empire qui, *avant deux siècles*, sera le théâtre des triomphes de quelque conquérant. » Les *Lettres persanes* ont paru en 1721. L'étonnante faculté prophétique de Montesquieu se vérifie là une fois de plus.

Le pavillon de Jean-Jacques Rousseau à Passy

On pouvait voir, il y a quelques mois encore, deux petites constructions rustiques encastrées dans le long mur qui borde en partie le quai de Passy. Elles dataient, l'une du commencement, l'autre de la fin du dix-huitième siècle et occupaient les nos 26 et 28 du quai.

Le 28 marquait l'entrée du vaste parc de Mme la baronne Bartholdi, descendant de la grande famille Delessert. Une voie nouvelle, allant rejoindre la pittoresque rue des Eaux et se confondre avec elle, a été tracée en cet endroit ; les deux pavillions ont été impitoyablement abattus et des immeubles de rapport sont en train de s'élever sur leurs ruines.

L'un des pavillons, le 28, avait eu jadis un hôte illustre : il avait abrité, à plusieurs reprises, de 1775 à 1780 J.-J. Rousseau, lors du séjour qu'il venait faire fréquemment à Passy chez E. Delessert, avec lequel il était lié très intimement.

Ce n'était pas la première fois, d'ailleurs, que Rousseau choisissait un logis dans ce riant village de la banlieue parisienne d'a-

lors. En 1750, son médecin lui avait ordonné de suivre le traitement des eaux sulfureuses de l'abbé Le Ragois, dont le célèbre établissement était tout proche. Et Rousseau avait conservé le souvenir de cette coquette colline dominant la Seine, parsemée de jardins et de petites maisons de campagne.

Un des derniers numéros de la *Revue de l'art ancien et moderne* contient une reproduction de l'eau forte exposée cette année à la Société nationale par M. Ernest Herscher, donnant une vue très exacte et très fine de la partie du quai de Passy où se trouvaient les deux petits pavillons aujourd'hui disparus.

C. Y.

Les fouilles de M. Fritz Sarrasin à Birseck et l'âme des hommes préhistoriques.

Nous trouvons dans le *Journal de Genève* sous la plume de M. Eugène Pittard un intéressant résumé des fouilles faites par M. Fritz Sarrasin sous le Château de Birseck. Tous ceux qui s'intéressent à la destinée humaine liront ces lignes avec un vif intérêt.

A sept kilomètres au sud de Bâle, près du village d'Arlesheim se trouve une éminence rocheuse dominée par le château de Birseck, ancienne propriété des évêques de Bâle. Cette région de rochers calcaires est percée de grottes. L'une d'elles, fouillée par M. Fritz Sarasin, se révéla comme une habitation humaine des périodes préhistoriques et on y découvrit des objets jusqu'alors inconnus en Suisse.

Plusieurs civilisations se sont succédé dans cette caverne. D'abord les hommes, contemporains du Mammouth et du Renne, l'habitèrent. Ils y laissèrent l'outillage caractéristique de l'époque dite Magdalénienne (1) : les grattoirs, les pointes, les couteaux en silex, les sagaies en os. Puis la grotte de Birseck fut abandonnée. Plus tard, un nouveau groupe humain, représentant une civilisaton très différente, l'occupa de nouveau.

La période qui correspond à cette nouvelle occupation est caractérisée par une faune dans laquelle le Mammouth et le Renne ne figurent plus ;le premier a été exterminé, le second a émigré vers le nord. L'outillage humain, qui jadis, en plus du silex, utilisait l'ivoire du mammouth et le bois du renne, emploie, maintenant, principalement les ramures du cerf

Ces hommes nouveaux, qui ne connaissaient pas encore la poterie et qui sont encore des nomades et des chasseurs, nous

(1) La Madeleine, station célèbre des bords de la Vezère (Dordogne).

les appelons les Aziliens — du nom d'une station française pyrénéenne, le Mas d'Azil, étudiée par Piette.

A son tour la civilisation des Aziliens s'évanouit. Les années — peut être de nombreux siècles — s'écoulèrent. Et une autre civilisation se superposa aux deux civilisations précédentes. A ce moment, les hôtes de la grotte de Birseck connaissent la domestication des animaux, la culture des céréales, la poterie. Leur principal instrument est la hache en pierre polie. Ce sont les Néolithiques. Les Néolithiques ont été en Suisse les constructeurs des premières habitations lacustres.

Nous ne voulons pas détailler les caractères de ces trois civilisations si différentes — magdalénienne, axilienne, néolithique — qui se sont ainsi succédé sur ce coin de terre bâloise. Nous voulons simplement retenir un fait relatif aux Axiliens, un fait d'une importance philosophique considérable.

Dans le niveau azilien, M. Fritz Sarrasin, au cours de ses fouilles, découvrit de nombreux galets. Ceux-ci formaient de petits amas le long des parois rocheuses de la grotte. Ils affectent les formes les plus variées : les uns sont ronds, d'autres plats ou allongés avec leurs extrémités arrondies. Ils sont tous plus ou moins brisés. Les participants au XIVe congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques à Genève ont pu en voir quelques exemplaires exposés par M. Sarrasin.

L'intérêt capital de ces galets réside dans le fait qu'ils présentent tous des traces d'une coloration artificielle rouge due à l'application de péroxyde de fer.

Les mieux conservés sont ornés de bandes parallèles régulièrement espacées et perpendiculaires à l'axe principal du galet ; d'autres présentent des taches irrégulières. Quelquefois le pourtour de la pierre est souligné par la couleur rouge ; quelquefois enfin le galet est entièrement coloré.

Ces galets coloriés sont connus depuis les mémorables découvertes de Piette au Mas d'Azil. C'est lui qui, le premier, les signala au monde savant. Il faut reconnaître que ces galets coloriés furent d'abord examinés avec réserve, même avec scepticisme. Aujourd'hui, si leur authenticité n'est plus mise en doute, il y a encore discussion sur l'interprétation qu'il convient d'en donner.

Ces interprétations diverses pouvaient se donner libre cours tant que la découverte des galets coloriés demenrait un fait isolé. Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi. D'autres stations aziliennes ont donné à leurs explorateurs de tels galets. Et c'est

pourquoi la trouvaille de M. Fritz Sarrasin est si intéressante : elle confirme les découvertes de Piette, elle élargit le problème, elle lui donne l'expression d'un fait général.

Comment résoudre ce problème ?

Les preuves directes font défaut. Il faut donc procéder par analogies et s'adresser à l'ethnographie comparative. Or, il y a quelques années, Spencer et Gillen, dans un ouvrage capital sur les tribus indigènes de l'Australie centrale, ont indiqué, dans la tribu des Arunta, l'existence de dépôts de *churinga*. On appelle ainsi des galets ou des morceaux de bois revêtus de marques particulières et destinés à représenter, pour le Noir australien, l'un de ses ancêtres dont l'esprit a passé en lui. Certains de ces galets sont exactement comparables, par les images coloriées dont ils sont couverts, aux galets du Mas-d'Azil ou de Birseck. Ce sont, en particulier, les mêmes bandes parallèles au grand axe de la pierre. Dans une caverne — comme celle de Birseck ou du Mas-d'Azil — ou dans un trou percé au flanc d'une colline, les Arunta déposent leurs *churinga*, un pour chaque membre du groupe homme ou femme.

Ils constituent ainsi des sortes d'archives sacrées, des archives représentant les âmes de la tribu ou du clan.

Les Noirs australiens pensent qu'ils sont simplement des ancêtres réincarnés ; l'esprit ancestral ayant pénétré dans quelque femme qui passait s'incarne dans l'enfant qui naîtra. Après la mort de l'Arunta l'esprit de l'individu doit rejoindre le churinga.

Quant aux dessins — ils sont variés — qui ornent les pierres sacrées, ils représentent le totem de l'homme dont l'âme est en relation avec la pierre.

L'analogie entre les galets coloriés du Mas-d'Azil ou de Birseck et ceux des Australiens est donc évidente quant à la forme et quant aux dessins qui y sont inscrits. Elle est également évidente quant à la manière de déposer les galets coloriés dans une caverne ou sous un abri. Rien ne nous empêche de supposer que ces analogies doivent être étendues à leur signification. Ce double parallélisme est une hypothèse parfaitement soutenable. Elle a été exprimée une première fois par Arthur-Bernard Cook. Elle est exprimée aujourd'hui par M. Fritz Sarrasin. Or, notre confrère bâlois est un des hommes de science les plus documentés, en même temps qu'un grand voyageur. Il a beaucoup vu, beaucoup observé, beaucoup comparé. Nous pouvons avoir confiance en lui.

Cette lumière inattendue qui vient des Arunta, éclaire toute une partie de la psychologie des ancêtres paléolithiques et mésolithiques. Ainsi, l'homme quaternaire croyait aux esprits et à une autre vie. Nous le sacions déjà pour le paléolithique ancien par l'existence des sépultures intentionnelles. Ces croyances, qui débutent à l'aurore de l'humanité, se continuent durant le paléolithique supérieur et dans les temps beaucoup plus rapprochés de nous. Nous pourrions facilement démontrer que ces sentiments se sont manifestés, sans interruption, sous des formes variées, au travers des époques préhistoriques, et ont pris une ampleur sans pareille dans la période de la pierre polie.

Les hommes préhistoriques ont eu des besoins plus complexes que nous ne le pensons généralement.

Américains de Paris

Les Américains de Paris son nombreux ,et ils sont groupés en colonie homogène, autour de quelques institutions qu'un jeune écrivain fort distingué, M. Jacques Barth, auteur d'une série d'études sur les *Nationalismes*, a fait connaître dans le dernier numéro de *France-Amérique*.

Chaque dimanche, la plupart des Américains et des Américaines de Paris vont entendre l'office divin aux divers oratoires, chapelles ou églises qu'ils ont fondés dans notre capitale. Ce sont des gens raisonnables et tolérants, que la question religieuse ne divise pas, et qu'un respect unanime des idélités nécessaires assemble régulièrement autour de la chaire des prédicateurs. On prêche donc — et fort bien, ma foi — à l'Américan Church, rue de Berri, 21, à la Church of the Holy Trinity, avenue de l'Alma, 23, à la Saint-Lukels Chapel, rue de la Grande-Chaumière, 5. Dans ces temples, l'élection du nouveau président sera célébrée par des cantiques. Et les révérends, par des prières ferventes, appelleront les bénédictions célestes sur le chef de la nation américaine. A partir de l'heure où le suffrage populaire a prononcé son verdict, une trève patriotique impose silence à la querelle des partis. Pendant quelque temps du moins, les plus fougueux partisans de M. Taft ou de M. Roosevelt feront faire leurs préférences particulières et leurs déceptions intimes, le nom de M. Wilson étant sorti victorieusement du fond des urnes mystérieuses. Le président est respectueusement salué par tous les Américains, dès l'instant où il cesse d'être le candidat d'un parti pour devenir le représentant officiel des Etats-Unis et le chef des quatre-vingts millions de citoyens qui composent la grande démocratie d'outre-mer.

Si l'on veut se rendre un compte exact des dispositions qui inclinent l'âme de nos amis d'Amérique à ce respect de la dignité présidentielle, on pourra, en une heure de conversation au Club américain de Paris, en apprendre plus long que dans tel gros traité de psychologie sociologique. L'American-Club of Paris, destiné par l'article 2 de ses statuts, à « créer des rapports sociaux plus étroits entre les Américains résidant ou de passage à Paris », fut fondé en 1904, sous les auspices du général Horace Porter, alors ambassadeur des Etats-Unis auprès du gouvernement de la République française. Ce club compte aujourd'hui près de deux cents membres, sous la présidence honoraire de l'ambassadeur actuel, H. Herrick, et sous la direction effective d'un comité, composé notamment de MM. William S. Dalliba, C. Inman Barnard, Charles B. Fernald, Percy Peixotto. Le Club américain admet des Français à titre de membres associés, et n'oublie jamais d'inviter un grand nombre de convives parisiens aux magnifiques banquets qu'il organise deux fois par an, le 22 février, jour anniversaire de la naissance de George Washington, et le dernier jeudi de novembre, à l'occasion du *Thanksgiving*.

Cette coutume du *Thanksgiving* est très touchante. C'est une action de grâces, en commémoration de l'arrivée des passagers de la *May-Flower* et des premiers puritains de la Nouvelle-Angleterre, de la Nouvelle-Amsterdam, de Boston et de Providence aux plages d'outre-mer. Ces pélerins passionnés apportaient aux terres neuves qu'ils allaient défricher et peupler avec une sainte allégresse les règles d'une morale intransigeante. Ils fuyaient l'Europe comme les disciples du prophète Ezéchiel avaient fui Babylone. Leur piété, volontiers iconoclaste, leurs vertus un peu farouches s'étaient exaltées dans des confréries de prédication mutuelle. Les compagnons du révérend John White, les auditeurs du prédicant Roger Williams, les admirateurs de la prophétesse Anne Hutchinson, les exilés que consola l'éloquence de John Davenport et de Theophilus Eaton cherchaient au delà des mers l'asile idéal des âmes pures, la cité des saints, la terre de promission.

Certes l'effort de la conquête industrielle et commerciale a succédé au prosélytisme évangélique de la propagande religieuse. La grâce presque idyllique de certaines communautés d'apôtres, telles que la cité idéaliste de Providence et la colonie républicaine de Rhode-Island, a cédé peu à peu, s'est évanouie devant un gigantesque rêve de force matérielle et de grandeur impérialiste. Mais tout de même les habitants de l'Amérique du nord ont gardé l'attitude entreprenante des premiers immi-

grants, l'âme conquérante de leurs ancêtres, un rare courage devant la vie, quelque chose d'irréductiblement combatif.

L'hôpital américain de Neuilly a été fondé, en 1909, « pour secourir ceux à qui la maladie inflige une provisoire défaite ». Aux yeux des Américains, il n'y a jamais de défaite irrémédiable ni d'échec définitif. Ils sont incapables de découragement. Voyez M. Roosevelt. Il vient d'être battu aux élections présidentielles....

— Qu'importe ! disait hier un Parisien d'Amérique. L'indomptable Teddy est tout prêt à recommencer, dans quatre ans...

G. D.

A TRAVERS LES REVUES

The Review and Expositor (Octobre). — Amérique. — (Cette revue est l'organe d'une Faculté de Théologie des Eglises Baptistes d'Amérique). Le professeur Orr, de Glasgow, rappelle le rôle important joué dans l'histoire ancienne du peuple d'Israël par la piété individuelle, considérée comme une aspiration de l'âme à la communion avec Dieu. — M. Vedder démontre que la première épitre de Jean est une collection de pensées, plus ou moins rattachées les unes aux autres autour d'un thème central: Dieu est lumière, et non pas une lettre proprement dite. — Pour le professeur Glothlin, il est de la plus haute importance que les institutions chrétiennes primitives : l'Eglise, le ministère, le baptême et la Sainte-Cène soient maintenues dans leur forme et avec leur signification premières. Et il estime que c'est la tâche des baptistes d'en persuader les chrétiens. — Il faut lire la savante étude du Rev. Hoyle, d'Aberdeen, sur la signification eschatologique du baptême et l'article substantiel du professeur Farmer, de Toronto, sur le Royaume de Dieu. — Les hébraïsants, enfin, trouveront à la page 551 des données précieuses sur les contributions nouvelles à l'étude de la langue et de l'histoire du peuple juif.

LES LIVRES

Le grand Frieder, par Agnès Sapper. Jeheber, Genève. — Comme son aînée, cette seconde partie de l'histoire de la Famille Pfæffling est d'une belle venue et c'est de tout coeur que nous la recommandons à ceux qui s'intéressaient au « Petit Frieder » et aux siens. Ils verront comment, à travers mille péripéties, tantôt comiques et tantôt attristantes, grâce aux conseils et à l'exemple judicieux de leurs parents et à leurs propres efforts, le héros de ce récit et ses frères et soeurs triomphent de nombreuses difficultés et atteignent le but qu'il se proposent. L'original allemand a un gros succès ; l'excellente traduction qui nous est présentée aujourd'hui a sa place tout indiquée dans nos bibliothèques de paroisse, dans celles des Unions chrétiennes.

Traité de Logique Générale et de Logique Formelle *Essais de Critique générale.* Premier essai. par Charles Renouvier. Nouvelle édition en deux volumes in-8° carré (Librairie Armand Colin, 5, rue de Mézières, Paris). Chaque volume, broché, 8 fr.

La présente édition du *Premier Essai* est la réimpression de la seconde édition revue et considérablement augmentée publiée par l'auteur en 1875 (*Bureau de la Critique philosophique*) et depuis très longtemps épuisée.

Dans ce *Premier Essai*, Renouvier s'est proposé, comme il l'écrit lui-même, « de reprendre et de réformer la doctrine de Kant, de poursuivre sérieusement en France l'œuvre de la Critique manquée en Allemagne ». Après avoir montré, dans la première partie de son ouvrage, que les phénomènes sont les éléments de la connaissance, l'auteur par l'analyse des Catégories de l'entendement, établit ce principe fondamental de sa doctrine : L'esprit de l'homme ne peut connaître et ne connaît rien que de relatif, c'est-à-dire il ne connaît que des phénomènes et des lois de phénomènes.

Renouvier rêvait d'ordonner les éléments d'une Grammaire et d'un Dictionnaire universels de la pensée. On reconnaîtra que ce *Premier Essai*, où sont successivement étudiés : la représentation, les phénomènes, les lois fondamentales, les limites de la connaissance, contient, en même temps qu'un rigoureux examen des systèmes modernes de la connaissance, notamment de ceux de Kant, Comte, Stuart Mill, Hamilton, Herbert Spencer, un exposé didactique, précis et profond, des thèses foncières de toute logique objective et subjective.

Ce traité est un des plus beaux ti-

tres de gloire de Ch. Renouvier. Ainsi que l'a écrit M. Gabriel Séailles, dans la conclusion de son livre, *La Philosophie de Ch. Renouvier*, « il restera le logicien des catégories, le philosophe du nombre, du *plusieurs*, en lutte contre toute métaphysique de l'unité. »

La religion dans les limites de la raison, par E. Kant. Première traduction française, avec introduction et notes, par A. Tremesaygues, 1 vol. in-8° de la *Collection historique des Grands Philosophes*, 5 francs (Librairie Félix Alcan).

Cet ouvrage très important, est la conclusion du système de la philosophie critique. L'auteur y expose à la fois l'aboutissement dernier de ses théories et aussi le parfait accord de son rationalisme pur avec les vérités chrétiennes qui servent de base à la religion. Raison pure et Christianisme réclament également la foi en un Dieu créateur, conservateur et providence, la croyance à la liberté, source du mérite des actes et à l'existence d'un autre monde où s'établira l'harmonie entre deux fins inconciliables ici-bas, la vertu d'une part et le bonheur de l'autre. La raison admet que les hommes doivent s'unir en vue de leur perfection et établir une république morale qui ne peut avoir de réalité que sous la forme d'une Egaise. Elle reconnaît aussi qu'une Eglise doit toujours avoir à sa base une croyance révélée dont il lui appartient, à elle, d'être l'interprète suprême : sa tâche n'est pas de combattre l'enseignement des Ecritures, mais d'en montrer l'utilité en qualité de véhicule des pures croyances religieuses. C'est dans cet esprit que sont étudiées la coexistence dans l'homme du bon et du mauvais principe, la lutte qu'ils se livrent pour la domination sur l'homme, et enfin la victoire du bon principe sur le mauvais et la fondation d'un règne de Dieu sur la terre ; enfin Kant s'occupe du vrai culte et du faux culte sous l'empire du bon principe. Dans les remarques générales qui terminent chaque partie, Kant passe en revue successivement les effets de la grâce, les miracles, les mystères et les moyens dont les hommes croient disposer pour attirer sur eux la grâce. L'étude attentive de cet ouvrage, traduit avec précision et clarté, sera d'un grand intérêt pour les croyants et pour les philosophes ; bien qu'il date de plus d'un siècle, il répond si bien aux besoins de la pensée contemporaine, si préoccupée d'idées religieuses, qu'on peut y voir, comme dans la *Critique*, le « livre des temps nouveaux ».

A travers le Prisme du temps, par M. C. Wagner. Un volume in-16, broché. 3 fr. 50 (Hachette et Cie, Paris).

Tel est le titre du quatrième volume de *Causeries scolaires* de M. Ch. Wagner. Dans le précédent : *Par le Sourire*, il essayait d'appliquer l'humeur joviale à l'enseignement des matières les plus sérieuses. Dans celui-ci, il regarde les hommes et leurs actions, à travers la notion du temps, comme on regarderait des objets à travers un prisme. Dans chaque être se remarque la trace du passé ; se révèlent les forces du présent ; s'annonce et se prépare l'avenir.

Le temps, cela paraît d'abord une abstraction, mais à mesure qu'on l'observe, c'est à la fois la plus sévère et la plus poétique des réalités. Observer le temps, le respecter, le mettre à profit, s'en faire le disciple afin d'apprendre les longues patiences, le calme, le prix des heures rapides et la sereine majesté des siècles, c'est une grande partie de la sagesse. M. Wagner a trouvé des images expressives pour enseigner tout cela aux jeunes apprentis de l'existence. Son livre gagnera de nouvelles sympathies à l'éducation morale, vivante et attractive, dont il essaie de propager la méthode par la plume et la parole.

L'Attitude sociale des catholiques français au XIXe siècle, t. III, *Les progrès de la Doctrine,* par l'abbé Charles Calippe, 1 vol in-16 de XII-324 pages. Prix : 3 fr. 50. Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

Avec ce volume, s'achève la troisième et dernière série d'études présentées naguère au public dans une préface chaleureuse par le Comte de Mun. L'auteur examine d'abord, au point de vue de leur influence sur les progrès de la doctrine sociale des catholiques français, quelques « hommes de principe » : le cardinal Pie, L. Veuillot, et un sociologue mystique dont le nom est plus connu que les idées, Blanc Saint-Bonnet ; puis viennent les hommes qui ont essayé de fixer la « méthode » : Le Play, notamment, et l'abbé de Tourville ; les hommes d'action, en même temps qu'hommes de pensée, La Tour-du-Pin, le Comte de Mun et, avec eux, Léon Harmel et le Cardinal Langénieux. Deux autres chapitres sont consacrés à quelques apologistes sociaux : Paul Lapeyre et Brunetière ; et le tout se récapitule en une synthèse dont les grandes lignes sont empruntées au promoteur le plus en vue des Semaines sociales, Henri Lorin. Des aperçus sur le caractère international du mouvement catholique social terminent l'ouvrage dont les idées directrices sont récapitulées dans une importante conclusion.

L'Evolution actuelle du Socialisme en France, par L. Garriguet, 1 vol. in-16. Prix : 2 fr. 50. Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

Une transformation profonde s'opère, à l'heure actuelle, au sein du Socialisme. Il est en train de briser ses vieux cadres, de secouer la tutelle des politiciens, de renouveler ses états-majors, de se forger d'autres armes et de substituer aux anciennes idées et à l'ancienne tactique du parti une tactique et des idées toutes différentes. Sous le nom de Syndicalisme révolutionnaire s'est constitué un mouvement jeune audacieux puissant et, par bien des côtés, troublant. Ce mouvement s'impose à l'attention de tout observateur social, car il prend, tous les jours, une importance plus grande et des développements plus inquiétants. En butte aux attaques et du Socialisme orthodoxe, et de l'Anarchisme classique, et du Conservatisme économique, il a triomphé de leur commune opposition et vu se rallier à lui un nombre considérable de ceux qui l'avaient d'abord combattu. Il a pris naissance en France, mais il n'a pas tardé à franchir nos frontières et il s'étend peu à peu dans les pays voisins, surtout dans ceux où la vie industrielle est intense.

C'est ce mouvement, un des plus redoutables qui aient jamais secoué le monde, qu'étudie M. Garriguet dans son très intéressant travail. Il en raconte la genèse, les progrès, les aspirations, les idées directrices, la nouveauté, les violences, les périls. Il était difficile d'aborder un sujet plus passionnant et plus actuel. L'auteur l'a traité avec une haute compétence, beaucoup de modération, un extrême souci d'exactitude et une très grande clarté. Son livre sera lu avec intérêt et fruit par tous ceux qui ont à cœur de se tenir au courant des problèmes sociaux et qui sont dans l'impossibilité de se livrer à de longues recherches personnelles.

Le Syndicalisme chrétien en Allemagne, par Maurice Kellershorn, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Bordeaux, 1 vol. in-16. Prix 4 fr. Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

L'Allemagne religieuse ; l'Allemagne sociale, économique et ouvrière ; la lutte contre le socialisme dans la patrie de Marx ; la collaboration en-

tre protestants et catholiques de Berlin et de Cologne ; plus généralement les rapports des œuvres ouvrières avec la religion et la politique ; la neutralité des syndicats ; l'organisation ouvrière en dehors de la lutte des classes ; la solidarité ou l'antagonisme des intérêts entre patrons et ouvriers ; la solution des conflits entre la grève et le patriotisme ; autant de questions décisives et pratiques, même pour la France, qui se nouent autour de l'important mouvement des syndicats chrétiens. L'ouvrage de M. Kellershohn, à la fois sérieusement documenté et facile à lire, destiné au public autant qu'aux spécialistes, formellement approuvé par la presse catholique allemande, attire sur ce phénomène sociologique inconnu chez nous l'attention qu'il mérite.

Le Sermon sur la montagne transposé dans notre langage et pour notre temps, par Johannes Müller (traduction de S. Godet).

Voilà un beau livre, original et fort ; ceux qui sauront le méditer, auront le droit d'appeler « nouvelle » l'année 1913.

Jésus y est considéré en dehors de la catégorie des fondateurs de religion et des moralistes ; le Sermon sur la montagne y est envisagé, non comme un Décalogue évangélique, mais comme le tableau des sentiments qui animent la personnalité du vrai « surhomme » — l'homme normal, tout simplement, auquel a été révélé l'art de la vie.

« La justice ancienne, c'est la vie réglée par des principes moraux ; la moralité nouvelle, c'est la vie jaillissant d'une *façon de sentir* qui est, elle-même, morale. Celui dont la façon de sentir n'est pas morale est immoral, quelque morale que soit sa conduite. Seul, celui qui réalise l'idéal moral en vertu d'une impulsion intérieure irrésistible *est* moral. »

Nous signalons le commentaire des béatitudes et celui de l'oraison dominicale ; on y trouve un savoureux mélange de réalisme hébreu et de spiritualisme chrétien. Comme tous les mystiques, d'ailleurs, l'auteur emploie, volontiers, le paradoxe ; et l'on pourrait relever ici et, là soit sur la nécessité de « tout sacrifier à la sauvegarde absolue de notre vie cachée », soit sur les dangers du culte public, des expressions qui dérouteraient le lecteur, si elles étaient séparées du contexte.

Puisque l'auteur consacre de si nobles efforts, et depuis tant d'années, à intensifier la culture de la vie intérieure, il est surprenant qu'il n'ait pas mis en plein relief les obstacles que lui opposent, trop souvent, les conditions matérielles du milieu et leurs contrecoups psychologiques (logements exigus, surmenage, obsédante frayeur de la misère, haines qui accompagnent, dans les cœurs la lutte pour la vie, le régime du chacun pour soi, la concurrence commerciale et industrielle, entre les individus, ou entre les nations armées). La brièveté du commentaire sur : « Donne-nous notre pain quotidien ! » étonnerait la pauvre mère qui me disait : « La preuve que mon garçon est inintelligent, c'est qu'à table, en famille, il mange à sa faim ! »

Quoi qu'il en soit, le livre de Johannes Müller enrichira ceux qui sauront le lire et le relire ; il dépasse de beaucoup le niveau moyen de la littérature d'édification. L'auteur a mis en pratique ses préceptes favoris : « Ayons une horreur vigoureuse des clichés et des plagiats. Donnons-nous, en tout et partout, comme le coeur nous en dit. Soyons décidé à ne plus jamais rougir de notre naïveté, mais à la respecter comme le milieu favorable aux vibrations de la vie divine. »

Nous remercions la traductrice de son généreux travail ; toutes les églises de langue française bénéficieront de son effort. Elle aura bien servi la cause méconnue de ces « chercheurs » auxquels Jésus disait :

« Heureux êtes-vous... puisque vous êtes mécontents ! »

W. Monod

Livres recommandés comme Cadeaux de Noël

Wilfred Monod. *Prière et Silence*, prix, 2 francs. Paris, Fischbacher.

Etudes de théologie et d'histoire, par MM. Ch. Wendte, Cauderlier, Bousset, Harnack, Trœltsch, Paul Jaeger, Eucken, Murri, etc. Paris Fischbacher, 2 fr. 50.

Philippe Godet, *Frédéric Godet*, 1812-1900, Neuchâtel, Attinger.

Livres Reçus

L'Unité morale des Religions, par Gaston Bonet-Maury, correspondant de l'Institut. Paris, librairie Félix Alcan. Prix, 2 fr. 50.

La Route s'éclaire, par Henri Soulié. Paris, librairie Grasset.

Le Grand Frieder, par Agnès Sapper. Paris, librairie Fischbacher, prix, 3 francs.

Heureux Enfants, par J. Carmagnola. Genève, édition Jeheber, Paris, Librairie Fischbacher. 2 fr. 50.

La Mission populaire Evangélique de France, (œuvre Mac-All.) Quarantième rapport 1911-1912 (1912). Alcan et Cahors, imprimeries A. Coneslant.

La traite des Blanches, et son trafic en Suisse, par J. Minck. Librairie Générale, J.-H. Jeheber, Genève.

La Réforme des Etudes théologiques, par L. Trial, pasteur à Nîmes (1912.) (2 francs). Paris, librairie Fischbacher.

Mélanges d'Histoire du Christianisme, 3e partie. Jésus à Jérusalem, par Augustin Gœthals. Paris, librairie Fischbacher.

Histoire du Modernisme Catholique, par Albert Houtin. Paris, chez l'auteur, 18, rue Cuvier, 1913. Prix, 5 francs.

Le Syndicalisme Chrétien en Allemagne, par Maurice Kellershohn. Paris, Bloud et Cie, éditeurs,, 1912.

Le Luxe, préface de M. Charles Gide, lettres de Mrs Elie Gounelle et Paul Passy, par Félix de Béthune. Paris, librairie Fischbacher, 1912.

Bulletin de la Société d'Histoire Vaudoise, Torre Pellice. Imprimerie Alpine, Augustin Coïsson, 1912.

Traité de Logique Générale et de Logique Formelle, par Ch. Renouvier, 2 vol. (8 fr. 1 evol.) Paris, librairie Armand Colin.

Société Protestante de Prêts gratuits, compte rendu de l'exercice 1909, 14, rue de Trévise, Paris.

Rapport annuel de l'Eglise nationale réformée du canton de Vaud, 1911-1912. Lausanne, imprimerie Ch. Pache.

L'Evolution actuelle du socialisme en France, par L. Garriguet. Bloud et Cie, éditeurs, à Paris, 1912.

Etudes de Théologie et d'Histoire, publiées par « Le Mouvement religieux contemporain.» Paris, librairie Fischbacher, 1912.

American Unitarian Association, annual Report, 1912. Boston, 25, Beacon Steet.

La religion dans les limites de la Raison, par Emmanuel Kant, traduit par A. Tremesaygues (lic. ès-lettres.) Paris, librarie Félix Alcan, 1913.

Patrie? ou Matrie ! Etude de régénération Nationale et Sociale, par Isidore Nègre, à Mazamet (Tarn).

Jeunes filles, Prenez garde ! par E. Mack fils éditeur. Lausanne.

Regardant vers Noël, (n° 19 des cahiers de prédication génevoise), par Lucien Gauthier. Geneve, édition Jeheber.

L'Etoile de Noël (n° 18 des cahiers de prédication génevoise), par Ch. Chenevière.

Almanach des Jeunes, pour 1913. Première année. Genève, J.-H. Jeheber, libraire-éditeur. Prix, 0 fr. 20.

Almanach pour tous pour 1913. Ge-

nève, J.-H. Jeheber, libraire-éditeur. Prix, 0 fr. 50.

Pensées divines, Pensées humaines, Calendrier, par Frank Thomas, pour 1913. Genève, J.-H. Jeheber, libraire-éditeur.

Almanach du Tempérant, 1913, 27e année. Edition de la Croix-Bleue française. Paris, 53 bis, rue Saint-Lazarre. Prix, 0 fr. 30.

Aux Femmes, par Mademoiselle M. Anne. Edition de la Croix-Bleue française. Paris, 53 bis, rue Saint-Lazare. Prix, 0 fr. 30.

Almanach du Pays, 1913. Prix, 0 fr. 30. Montbéliard, Imprimerie Montbéliardaise.

Frédéric Godet (1812-1900), d'après sa correspondance et d'autres documents inédits, par Philippe Godet, orné d'un portrait pour texte et de 32 gravures. Neuchâtel, Attinger, 1913.

LE MOIS

La guerre des Balkans. — La guerre et l'assemblée de Genève. — Le Congrès socialiste de Bâle. — M. Jaurès dans la chaire d'Œcolampade. — M. Vandervelde et le sentiment religieux. — Le nouveau président des États-Unis. — Qui sera président de la République française ?

Peut-on, ce mois-ci encore, parler d'autre chose que de la guerre ? Tous les matins, les journaux sont remplis de récits de batailles. Ce que l'on n'avait pu annoncer que par une courte dépêche, on nous le raconte en détail aujourd'hui que les hostilités sont provisoirement suspendues. Et les détails donnés font frémir.

Derrière cette guerre effroyable, on a vu s'en dresser une autre, plus effroyable encore. Ce serait l'Europe tout entière en armes lancées dans un conflit dont personne n'ose envisager l'issue.

Nous n'avons jamais cru, nous ne pouvons croire à cette guerre. Nous n'y croirons que lorsqu'elle éclatera. Jusque-là nous voulons croire au bon sens des chefs de l'Europe.

Ce n'est pas, entendons-nous, que nous soyions de ceux qui accepteraient toutes les humiliations pour épargner une guerre. Il y a des heures où la guerre — qui est toujours un moral — devient pour un peuple un mal nécessaire. Une guerre de nationalités, comme celles des Balkans, une guerre de citoyens levés comme un seul homme pour s'opposer enfin, par la force, à la continuation d'injustices séculaires — est tout ce qu'il y a de plus légitime. Si nous sommes contraints, quelque jour, de faire cette guerre-là, qu'on la fasse — et de plein coeur — mais que toute l'Europe soit forcée de se heurter en une lutte formidable parce que le vieil empire d'Autriche désire s'infuser un peu de sang neuf et s'étendre par Novi-Bazar jusqu'à Salonique — voilà ce qui nous paraît un peu fort.

Nous n'en serions pas là si, dans les hautes sphères diplomatiques et gouvernantes, on avait — dans tous les pays — montré

depuis des années un souci plus grand de la justice et du droit. Les diplomates qui essaieront encore une fois de sauver la Turquie et de restreindre les conquêtes des pays alliés ne peuvent que maintenir l'abcès qui risquera à son tour d'empoisonner l'Europe. On dit que l'Autriche veut la guerre. Nous espérons qu'il n'en est rien. Mais si la guerre éclate par sa faute, puisse l'Autriche en porter la peine méritée. Puisse-t-elle être punie de ses ambitions injustes par un démembrement qui ne fera que rendre à eux-mêmes des peuples qui depuis longtemps frémissent sous son joug. La fin de l'Autriche ce serait peut-être pour l'Europe la condition d'une longue paix.

Quoi qu'il en soit, il y a quelque chose de nouveau en Europe. Les diplomates et les politiciens ne sont plus aussi absolument les maîtres des destinées des peuples. Ceux-ci commencent à réfléchir et ne veulent être entraînés qu'à leur escient. Déjà, à Genève, par exemple, chez un peuple qui voit souvent juste, parce qu'il est neutre, la voix des élites s'est fait entendre. Le 12 novembre au soir il y eut à Genève dans la grande salle de la Réformation une magnifique manifestation de solidarité chrétienne à l'occasion des événements d'Orient. M. Albert Bonnard, le très distingué rédacteur au *Journal de Genève*, a montré tout ce que les petits peuples des Balkans avaient eu à souffrir par suite de l'égoïsme de l'Europe. Le traité de Berlin, sous l'influence de Bismark, fut beaucoup trop favorable à la Turquie qui, par un impair inouï, fut en outre chargée de la garde des Arméniens. On sait par quelles séries de massacres odieux, la Turquie s'acquitta de cette tâche. Abdul-Hamid fut couvert par l'indulgence des princes les plus puissants de la chrétienté. La diplomatie française, dirigée alors par M. Hanotaux, ne se montra pas plus généreuse. M. Bonnard a terminé son allocution en émettant le vœu que, cette fois, les coalisés puissent garder le fruit de leurs victoires. M. le pasteur Hoffmann éleva ensuite la voix en faveur des Arméniens toujours menacés ausi bien par une victoire turque que par la défaite en Europe de leurs cruels persécuteurs.

Le curé de Notre-Dame, l'abbé Dusellier, par un bel exemple de largeur, avait été invité à prendre la parole dans la salle de la Réformation. Il accepta cette charge et cet honneur et il faut l'en louer d'autant plus qu'il plaida en fort bons termes la cause d'une nouvelle croisade en faveur de la justice et de la liberté. M. le pasteur Frank Thomas termina cette belle séance en montrant que les églises doivent s'unir pour réaliser la victoire de la justice sur la terre. Au milieu des vifs applaudissements de ses auditeurs, il montra que les puissances européennes ont failli à

leur mission et qu'on voit aujourd'hui la banqueroute de l'Europe morale qui a remplacé sa conscience par son intérêt économique. « Craignons, ajouta-t-il, que n'arrive pour l'Europe un règlement de comptes, qui montrera les maux engendrés par une politique trop longtemps faite d'égoïsme et de multiples habiletés. »

Quelques jours après le *Congrès socialiste international* se réunissait à Bâle. Il avait été convoqué en vue d'une manifestation solennelle en faveur de la paix. Comme il devait réunir 5000 délégués, il avait besoin de locaux très spacieux. Le comité du parti socialiste s'adressa aux autorités ecclésiastiques protestantes de Bâle pour obtenir l'usage de la cathédrale dès trois heures de l'après-midi. Dans un esprit de tolérance que nous approuvons hautement le Conseil de paroisse, après une discussion approfondie, à décidé, à l'unanimité des voix tant évangéliques que libérales, dit la *Semaine religieuse de Genève*, de concéder l'édifice au « Congrès ouvrier » en vue de la manifestation pacifique projetée.

Au cours de la discussion, le très distingué professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université de Bâle, notre collègue M. Wernle, avait soutenu la thèse qu'il s'agissait là d'une journée historique à laquelle il ne fallait pas susciter des embarras mesquins. Nous ne sommes pas socialiste, mais nous estimons que, par leur largeur, nos frères de Bâle, évangéliques ou libéraux, ont bien mérité de la Réforme. Et c'est en vertu de leur décision qu'on a pu voir M. Jaurès monter dans la chaire d'Œcolampade! Peut-être ce simple fait suffira-t-il à faire tomber de l'esprit de M. Jaurès quelques-uns des préjugés qu'il entretient, dit-on, contre les Protestants.

Et voici maintenant comment se déroula, d'après un témoin oculaire, la séance de la Cathérale :

A la cathédrale, dans le silence et le recueillement, toutes les têtes sont respectueusement découvertes ; la foule, plus mêlée pourtant, et quatre ou cinq fois plus nombreuse que le matin, reste attentive jusqu'au bout. La solennité du cadre ajoute à la gravité de l'heure. Sans doute, des applaudissements éclatent. Mais, à cela près, il faut constater que le public comme les orateurs ont respecté la majesté de l'édifice que l'Etat et l'Eglise de Bâle ont mis à la disposition du congrès de la paix ; l'assemblée de ce jour y a certainement gagné un caractère de grandeur et de dignité qu'elle eût facilement perdu dans un autre décor.

Cette influence apaisante de l'architecture religieuse n'a pourtant pas enlevé aux discours leur saveur originale. Nous avons bien entendu les accents de l'éloquence populaire, qui remue et fascine la collectivité anonyme de la foule. Sur le thème commun de la paix se sont succédé des variations di-

versifiées par les tempéraments personnels, et les personnalités étaient parmi les plus grandes que compte l'heure actuelle.

Nous avons vu Anseele pâlir et rougir tour à tour sous la poussée de l'émotion intérieure qui soulevait ses poings crispés ; Haase prolonger la mélopée montante de ses longues périodes ; Adler marteler les formules énergiques qui répondent si bien à sa taille de vieux lutteur et à son visage taillé à la hache.

Nous avons entendu Jaurès. Lui, il a tout ce qui remue les entrailles de la foule : la puissance pathétique de la voix, la poésie de l'image, l'ampleur du geste, l'équilibre de l'ordonnance intérieure ; et la fin de chacune de ses périodes éclate comme une décharge électrique qui déclanche magnétiquemebnt les applaudissements. L'esprit critique s'amuse sans doute à démêler, sous la sincérité des convictions, le « truc » littéraire dissimulé ; mais la gorge se serre, l'œil se mouille, et le cœur se laisse prendre.

Chez tous, du reste, c'est l'enthousiasme communicatif qui est le grand levier moral. Leur aspiration commune, unanime, c'est la paix.

Bien imprudents seront les gouvernants qui tiendraient pour absolument nulles de pareilles manifestations.

On peut se tromper économiquement et traduire pourtant un sentiment populaire grandissant capable de devenir incompressible.

Le socialisme est-il en voie de s'émanciper des formules de l'anti-cléricalisme grossier ? Il le semblerait — au moins en ce qui concerne le socialisme belge. On lisait, en effet, il y a quelques jours dans le *Temps* :

Dans un grand discours, prononcé à l'assemblée plénière de la fédération socialiste bruxelloise, M. Vandervelde a combattu vivement la endance à tenir en échec l'idée religieuse. Il a soutenu que son parti était obligé de se défendre contre le cléricalisme, mais que dans cette légitime défense, certains ont dépassé les limites et ont substitué à la lutte contre les prétentions de l'Eglise la lutte contre le sentiment religieux.

« Combien de fois, a dit M. Vandervelde, n'ai-je pas été choqué en voyant la pensée socialiste rester à l'arrière plan pour laisser passer des préoccupations d'anticléricalisme ? Et j'ai souffert quand au lieu d'entendre les beaux chants socialistes, nos ouvriers ne trouvaient plus qu'à chanter : « A bas la calotte ! » Dans nos Maisons du peuple, où le Christ est à la place d'honneur, je souffre quand j'entends chanter des paroles froissantes et d'une abominable stupidité. »

Cette déclaration de M. Vandervelde est très commentée dans les milieux de gauche, et on estime en général que le leader socialiste réagit avec raison contre la tendance à confondre l'anticléricalisme avec l'anti-christiansme et la guerre à tout sentiment religieux.

Nous espérons que le socialisme ne sera pas seul à se laisser régénérer par l'idéalisme religieux.

A ce point de vue, l'Amérique vient de faire dans la personne du président W. Wilson, un choix significatif. La république

américaine est à peine centenaire. Or, depuis l'époque de sa fondation, elle a compté quatre fils de pasteurs parmi ses présidents. Cela est honorable pour les familles pastorales. Le président Wilson est lui-même fils de pasteur. Il passe pour être un des hommes les plus éminents du Nouveau-Monde. Les journaux d'Amérique fourmillent d'anecdotes à son sujet. C'est un ennemi de l'alcoolisme. Il boit de l'eau. Il fume peu, ce qui ne l'empêche pas d'offrir des cigares à ses invités. Sa table est frugale. Il a une santé robuste, un bonheur domestique exempt de tout nuage, une sérénité d'esprit et une bonne humeur qui ne se démentent jamais. Ce grand travailleur est un sportif.

Le nouveau Président, dit un collaborateur de l'*American Review of Review's*, avait pendant qu'il faisait ses études une véritable passion pour les sports athlétiques. Dans la suite, il n'a jamais renoncé aux exercices en plein air. Autrefois, les longues excursions à bicyclette étaient sa distraction favorite ; depuis quelque temps, il préfère le golf. Lorsqu'il était professeur à l'Université de Princeton, il se livrait avec ardeur à ce jeu, chaque fois qu'il pouvait dérober quelques instants à ses travaux.

Pour se délasser de ses travaux, dit M. Henry Jones Ford, qui fut un des collègues du futur président à l'Université de Princeton, M. Wilson donne libre carrière à sa belle humeur. Suivant sa propre expression, « un homme d'Etat ne doit pas avoir la sagesse silencieuse d'un hibou et la gravité méditative d'une vache ». Quand il se met à table, entouré de sa femme, de ses trois filles et de quelques amis, M. Wilson parle avec la plus entière liberté de tout ce qui lui vient à l'esprit. Les réticences diplomatiques et les réserves savamment calculées lui sont odieuses. Il ne connaît pas de plus grand bonheur que de dire toute sa pensée, et il la dit avec abondance et avec esprit. Soit qu'il s'agisse du dernier poème de Kipling ou de la prochaine partie de foot-ball qui est annoncée dans les journaux, le nouveau président aborde toutes les questions avec le même entrain, la même connaissance approfondie de toutes choses. Aucun sujet ne lui est étranger. A l'occasion, il récite le plus récent quatrain facétieux qui vient d'être lancé par les Irlandais de l'Ancien ou du Nouveau Monde et les anecdotes plaisantes arrivent toujours à point pour atténuer l'austérité d'une dissertation sur un problème religieux ou un point de droit constitutionnel.

Cet homme, dont la curiosité d'esprit est toujours en éveil, se plaît dans la société des gens du commun qui n'ont reçu qu'une instruction très rudimentaire et ne se font pas d'illusion sur leur ignorance, mais qui sont foncièrement honnêtes et de bonne foi, dans leurs préjugés et dans leurs aspirations. C'est par

eux qu'il cherche à connaître le sentiment populaire ; d'autre part, il n'éprouve pas moins de satisfaction à rencontrer des savants, des lettrés de haute culture intellectuelle afin de discuter avec eux quelque question intéressante et de recueillir pour lui-même quelque profit de leur conversation.

« Il est des hommes que le nouveau Président ne peut souffrir, dit le collaborateur de l'*American Review of Review's*, ce sont les savants et les érudits qui dédaignent les idées générales pour limiter leurs études et leurs recherches à une fraction de connaissances humaines aussi restreinte que possible. M. Wilson appelle ces gens-là des « spécialistes ignorants » qui ont choisi le moyen le plus sûr pour se rétrécir l'esprit. »

Président de l'Université de Princeton, le Dr Wilson est un des plus remarquables érudits d'Amérique, professeur de droit et de jurisprudence. Il a écrit de nombreux ouvrages d'économie politique très lus dans son pays. Il représente en Amérique l'intellectualisme le plus élevé. Cela aussi a pesé dans la balance électorale.

Le nouveau Président ne jure pas par Herbert Spencer, comme se croient tenus de le faire un trop grand nombre d'hommes politiques cultivés.

Un soir, dit M. Ford, nous causions au Club des Etudiants de Princeton. Il s'agissait d'une question religieuse et la discussion prenait une tournure plutôt enjouée, lorsque l'un de nous prononça le nom d'Herbert Spencer ? M. Wilson saisit la balle au bond et se mit à déchiqueter avec entrain et à réfuter, avec une puissance d'argumentation extraordinaire, tout le système du philosophe anglais. Le nouveau Président appartient à l'Eglise Presbytérienne, et ses convictions religieuses lui inspirent une profonde antipathie pour les doctrines matérialistes.

L'*Eclaireur* cite la déclaration suivante de M. W. Wilson sur l'Ecriture sainte : « Mon opinion — et ce n'est pas là une opinion d'enfant, mais une conviction raisonnée et expérimentée. — c'est que la Bible est la source suprême de la Révélation, révélation sur le sens de la vie, la nature de Dieu, la nature spirituelle de l'homme et ses besoins. C'est le seul guide capable de conduire dans le sentier de la paix et du salut. Si les hommes pouvaient seulement la connaître, toute régénération individuelle et sociale serait assurée. »

Nous souhaitons au Dr Wilson une présidence digne de ce bel idéal qui est aussi le nôtre, on le sait.

Chez nous, nous n'en sommes pas là encore. Mais pourquoi notre jeune démocratie, instruite par l'expérience, ne marche-

rait-elle pas, elle aussi, sur les voies de l'idéalisme chrétien retrouvé dans sa largeur et sa beauté ?

Nous cherchons pour l'instant un nouveau Président de la République. Qui sera élu ? M. Bourgeois ? Il serait élu, dit-on, s'il se présentait. Il serait un président fort digne de la France et son autorité serait grande ; mais se laissera-t-il présenter ? C'est le secret de demain.

M. Paul Deschanel, à son défaut, aura beaucoup de voix, dans tous les camps. Sa nouvelle présidence de la Chambre est brillante. C'est un travailleur qui connaît bien les questions. Le choix serait bon. Et bon aussi celui de M. Ribot qui a rendu, qui rend encore tant de services à la République et à toutes les causes généreuses. Eloligné des intrigues en cours, nous ne pouvons que former le vœu que le nouvel élu des Chambres soit — quel qu'il puisse être — à la hauteur de sa grande tâche et de ses pesants devoirs.

John VIÉNOT.

Le Directeur-Gérant : John VIÉNOT.

Montbéliard. — Sté Anonyme d'Imprimerie Montbéliardaise.

Littérature

LA BRUYÈRE

Nouvelle édition

Par

G. SERVOIS

Tome I (2 vol.)
Tome II

COLLECTION DES GRANDS ÉCRIVAINS DE LA FRANCE

LES tomes I et II de l'édition des *Œuvres de La Bruyère* étaient épuisés depuis plusieurs années : on vient de les réimprimer avec diverses augmentations, notamment une *Notice littéraire* et une *Notice bibliographique*. M. G. Servois s'est attaché à parfaire cette nouvelle édition en modifiant quelques commentaires, en développant divers passages de la *Notice biographique*, ceux par exemple qui sont relatifs à l'histoire des ancêtres de La Bruyère.

Chaque volume in-8, broché... ... ... 7 fr. 50

LAMARTINE

Par

René DOUMIC

de l'Académie Française

COLLECTION DES GRANDS ÉCRIVAINS FRANÇAIS

CHANTRE des plus sublimes émotions de l'âme, Lamartine est aussi, et tour à tour, le poète chrétien des *Harmonies*, le philosophe et le rêveur qui ne craint pas d'aborder de front l'épopée, l'orateur qui prend place parmi les plus grands, s'improvise historien, fait face aux lourds devoirs de l'homme d'État.

Cette richesse de dons inépuisable, M. René Doumic a su la mettre magistralement en relief dans cette étude.

Un volume in-16, broché.. ... ... 2 fr.

AGRIPPA D'AUBIGNÉ

Par

S. ROCHEBLAVE

C'EST la vie d'un héros. M. S. Rocheblave, après nous avoir montré le grand écrivain français que fut l'auteur des *Tragiques*, de l'*Histoire Universelle*, du *Baron de Foeneste*, de la *Confession de Sancy*, nous fait connaître l'homme, l'amoureux qui eut, dans sa passion, toute la fougue de son siècle, le compagnon d'Henri IV, héros à la bataille, cœur fidèle, et courtisan que l'amitié rendait libre en ses propos, un huguenot à panache, suivant l'expression même de l'auteur.

Un volume in-16, broché.. ... ... 3 fr. 50

TROIS MOIS d'enseignement AUX ÉTATS-UNIS

Par

G. LANSON

M. GUSTAVE LANSON est allé parler de la France et des Lettres françaises aux Américains : ce voyage et ce séjour, ce contact même avec un petit nombre d'hommes de là-bas, pour la plupart professeurs, ont été pour lui l'occasion de nombreuses et fertiles observations. Ce sont ces observations qu'il livre ici au public français. Il examine ce qu'est là-bas l'enseignement, ce qu'on demande à la France et ce que la France peut recevoir dans les échanges universitaires avec les Etats-Unis

Un volume in-16, broché... ... ... 3 fr. 50

LE ROMANTISME EN FRANCE AU XVIIIe SIÈCLE

Par

D. MORNET

LE Romantisme naît tout entier au XVIIIe siècle. Son histoire rencontre les plus graves problèmes : influence des mœurs sur les lettres ou des écrivains sur la vie pratique, pénétration des littératures étrangères, rôle d'un homme de génie — qui est ici Rousseau — dans ce qui change les destinées de l'esprit et des mœurs, etc.

Ce livre s'efforce de résumer, d'alléger et de choisir tous les documents pour mettre des conclusions à la portée du grand public.

Un volume in-16, broché. ... . 3 fr. 50

QUATRE FRANÇAIS

Par

Denys COCHIN

de l'Académie Française

ON trouvera ici, sur l'œuvre de Pasteur, le récit d'un témoin, puis un portrait d'Eugène Chevreul. Depuis ces temps anciens, vingt-huit années s'étaient écoulées quand le même auteur fut invité à raconter, à Besançon, la noble et vaillante existence de Brunetière, et admis à prononcer, devant l'Académie française. l'éloge d'Albert Vandal.

Ainsi, des deux parties de cet ouvrage, la première contient le témoignage de l'admiration d'un disciple pour ses maîtres, et la seconde l'adieu adressé par un contemporain à ses amis.

Un volume in-16, broché ... ... 3 fr. 50

MAITRES D'AUTREFOIS ET D'AUJOURD'HUI

Par

Victor GIRAUD

CHACUNE des études qui composent ce volume relève de la méthode à la fois érudite et philosophique que l'on paraît avoir goûtée dans les précédents ouvrages du même auteur. M. Victor Giraud estime qu'il y a place pour un genre de critique auquel la forme si française et si vivante de l'*Essai* convient éminemment. Et en intitulant comme il l'a fait " Essais d'histoire morale et littéraire " les études qu'il a consacrées à Montaigne et à Chateaubriand, à Sainte-Beuve, à Taine et à Brunetière, à Sully-Prudhomme, à Auguste Angellier et à Gabriel Hanotaux, il en a bien marqué la portée générale et la commune intention.

Un volume in-16, broché.. ... ... 3 fr. 50

Henri HEINE

ATTA TROLL ALLEMAGNE

Traduits en vers

par M. PELLISSON

VENU en France après 1830, Henri Heine, pendant quinze ans et plus, ne cessa de batailler contre les adversaires politiques et littéraires dont l'hostilité l'avait décidé à quitter l'Allemagne. Après une foule d'escarmouches, c'est dans *Atta Troll* et dans *Allemagne* qu'il livre contre eux ses grandes batailles. Ainsi ces deux poèmes, après les chansons exquises du *Livre des Lieds*, avant les pièces pathétiques du *Romancero*, présentent un aspect nouveau du talent de Henri Heine, et complètent sa physionomie.

Dans les transcriptions qu'il en a données, M. Pellisson s'est efforcé une fois encore de rendre l'accent et la couleur de cette poésie si originale et si séduisante.

Un volume in-16, broché... ... ... 3 fr. 50

LA BATAILLE ROMANTIQUE

Par

Jules MARSAN

APRÈS la victoire, le romantisme aimera les affirmations tranchantes. Mais pendant des années, avant de trouver sa voie, il est plein de scrupules, il veut être modeste et prudent. Des groupes, des écoles se forment, ennemies d'abord, ensuite unies, pour une action commune.

Il n'est pas sans intérêt de suivre ces hésitations et ces polémiques, de marquer les directions successives et divergentes de cet effort, et de chercher comment l'Unité romantique — unité d'un moment — a pu se dégager de cette confusion.

Un volume in-16, broché.. ... ... 3 fr. 50

Ch. OULMONT

Préface de E. BOUTROUX

LE VERGER, LE TEMPLE ET LA CELLULE

Essai sur la sensualité dans les œuvres de mystique religieuse.

Un volume in-16, broché. ... ... 3 fr. 50

ESSAI SUR LES FONDEMENTS de nos Connaissances

Par
A. COURNOT

CET *Essai sur les fondements de nos connaissances et sur les caractères de la critique philosophique* a pour but d'expliquer le rôle suprême de la raison dans l'élaboration de la connaissance humaine. L'auteur y parle de la connaissance en général, de la raison des choses, du hasard et de la probabilité philosophique, des images et des idées, de l'analyse et de la synthèse, des caractères scientifiques de la psychologie, etc. Il examine enfin quelques systèmes philosophiques à travers Platon, Aristote, Bacon, Descartes, Leibnitz et Kant.

Un volume in-8, broché... ... ... 12 fr.

LES APOLOGISTES GRECS du IIe siècle de notre ère

Par
Aimé PUECH

LES Apologistes grecs ont été d'abord des polémistes qui ont mené contre la civilisation hellénique et romaine une guerre sans merci mais ils ont été aussi les principaux agents du progrès de la théologie au IIe siècle de notre ère.

M. Puech a recherché surtout ce qu'ils nous apprennent sur les croyances de l'Eglise à l'époque antonine ; s'ils ont été aussi dépendants de la philosophie qu'on le dit d'ordinaire ; dans quelle mesure le platonisme ou le stoïcisme a contribué à déterminer leur méthode et à nourrir leur pensée.

Un volume in-8, broché... ... ... 7 fr. 50

CORNÉLIE ou le latin sans pleurs

Par
Salomon REINACH

LES Romains ont été les plus grands des moralistes... Avec leur langue précise, concise, frappant les formules comme les médailles, les Moralistes et les Poètes de Rome ont parlé pour tous les hommes et pour tous les siècles... Aucune éducation esthétique ou littéraire ne tient lieu de celle que donne la sagesse romaine. Aussi l'auteur n'a-t-il pas seulement enseigné ici les rudiments d'une langue ; il a tenté, en choisissant ses exemples, d'insinuer dans l'âme de la jeunesse studieuse quelque chose de la plus grande école de vertu qui fut jamais.

Un volume 14×12, relié maroquin... ... ... 5 fr.

DANS L'ATLANTIQUE

Par
H. DEHÉRAIN

L'HISTOIRE de Sainte-Hélène avant l'arrivée de Napoléon, les aventures d'un de nos compatriotes, Etienne Poirier, qui en fut le gouverneur, le traitement des esclaves qu'on y importait, constituent la matière de la première partie de cet ouvrage. C'est un sujet entièrement neuf qu'on trouvera exposé dans la seconde, dans les pages consacrées à l'archipel de Tristan da Cunha, à son exploration et à sa colonisation depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours. Le volume se termine par une biographie développée du naturaliste Auguste Broussonet.

Un volume in-16, broché. ... ... 3 fr. 50

FLAMMES ET CENDRES (Poésies)

Par
A. LAUGEL

SOUS ce titre symbolique où s'opposent aux joies du passé les regrets du présent, ce recueil évoque les souvenirs d'un homme du monde doublé d'un délicat poète, qui a vécu dans l'intimité d'un grand prince, le Duc d'Aumale.

On goûtera le charme de telles poésies qui rappellent une journée heureuse, un beau voyage, un aspect captivant de la nature, et le lyrisme de celles qui commentent une noble conception philosophique ou apprécient un fait glorieux.

Un volume in-16, broché. ... ... 3 fr. 50

Jean GIRAUD

Alfred de MUSSET
ŒUVRES CHOISIES
Un volume in-16, broché. ... ... 3 fr. 50

D. DELAFARGE
L'AFFAIRE DE L'ABBÉ MORELLET en 1760
Un volume in-8, broché... ... ... 3 fr.

D. DELAFARGE
LA VIE ET L'ŒUVRE DE PALISSOT (1730-1814)
Un volume in-8, broché. ... ... 10 fr.

Histoire

LE PRINCE IMPÉRIAL
(1856-1879)

Par Augustin FILON

NUL mieux que M. Augustin Filon ne pouvait faire revivre la belle et douloureuse figure de ce Prince Charmant, dont la courte existence fut marquée de si effroyables malheurs.

Ce livre est l'un de ceux qu'on peut qualifier de définitifs ; il épuise tout le sujet. Son auteur rapporte des paroles que seul il a entendues, et la confiance de l'Impératrice l'a mis en possession de lettres singulièrement évocatrices du caractère du bon et malheureux enfant, dont l'histoire pleure la fin tragique comme elle pleure celle d'un Marcellus, ou d'un Roi de Rome.

Un volume in-8, relié 30 fr.; broché.. ... ... 20 fr.

HISTOIRE DU PEUPLE ANGLAIS
au XIXe Siècle

Par Elie HALÉVY

I. — L'ANGLETERRE EN 1815.

LE but que s'est proposé l'auteur de cet ouvrage n'est pas d'écrire une histoire politique mais d'expliquer comment les diverses séries de phénomènes sociaux — politiques, économiques, religieux — concourent à former, par leurs relations complexes et changeantes, la vie intégrale de la nation.

C'est par l'analyse des émotions, des croyances et des institutions religieuses, que M. Elie Halévy cherche à rendre compte de ce qu'on pourrait appeler le miracle anglais : la fusion intime de ces deux préjugés, l'ordre, la liberté.

Un volume in-8, broché.. ... ... 15 fr.

LA FIN DES PARLEMENTS
(1788-1790)

Par H. CARRÉ

COMMENT se dispersèrent ces grandes institutions politiques et judiciaires, les Parlements, dont l'extension croissante du domaine royal avait, dès le XVIe siècle, rendu la création nécessaire ; quelle fut la fin de cette noblesse parlementaire, d'une physionomie si particulière, c'est ce qu'étudie M. Henri Carré dans ce volume d'une remarquable érudition.

Depuis 1788, époque à laquelle le Parlement de Paris demande la convocation des Etats-Généraux, jusqu'en 1791, on assiste à l'agonie de ces Cours souveraines dont l'histoire est intimement liée à celle même de nos plus beaux siècles de gloire.

Un volume in-8, broché ... ... 7 fr. 50

TRAGÉDIES ET COMÉDIES DE L'HISTOIRE

Par Ernest DAUDET

SOUS ce titre, M. Ernest Daudet continue la brillante série de ses « Récits des Temps révolutionnaires ». Qu'il fasse se dérouler sous les yeux des lecteurs un des drames les plus poignants de la Terreur ; qu'il leur ouvre la chambre conjugale de Gustave III ; que de la Cour de Suède il les conduise à celle de Vienne, de Naples et de Saint-Pétersbourg, ils sont assurés en suivant ce guide d'assister à des spectacles émouvants et d'apprendre des choses qui ne sont pas les moins pathétiques de l'Histoire.

Un volume in-16, broché.. ... ... 3 fr. 50

ÉTUDES ET FANTAISIES HISTORIQUES

Par E. RODOCANACHI

QU'IL raconte le séjour de Pie VII à Paris et le couronnement de l'Empereur, qu'il indique les origines du nom de Napoléon, qu'il évoque quelques figures particulièrement expressives et typiques de l'Italie de la Renaissance, qu'il suive à Rome tous les voyageurs qui l'ont visitée, de Montaigne à Stendhal, M. Rodocanachi est le mieux renseigné et le plus charmant des chercheurs et des curieux.

Un volume in-16, broché. ... ... 3 fr. 50

GOETZ-BERNSTEIN

LA DIPLOMATIE DE LA GIRONDE

Un volume in-8, broché ... ... 10 fr.

R. MORTIER

LA SÉNÉCHAUSSÉE DE LA BASSE-MARCHE

Un volume in-8, broché ... ... 8 fr.

JULES FAVRE
(1809 - 1880)

ERNEST PICARD
(1821 - 1877)

Par
Maurice RECLUS

M. MAURICE RECLUS, en retraçant la carrière de Jules Favre, a voulu dégager de cinquante ans de notre vie nationale la physionomie de l'homme qui a peut-être répondu le plus complètement à cette vieille notion d'idéalisme et d'austérité qu'évoque le terme de républicain. Avec sa logique et son unité, la vie d'Ernest Picard a également séduit le jeune historien. Dans un livre qu'il devait à son lucide héros de faire clair et concis, il a montré l'importance du rôle politique joué par Ernest Picard.

Jules Favre. *Un vol. in-8, broché ... ... 7 fr. 50*
Ernest Picard. *Un vol. in-16, broché ... 3 fr. 50*

SOUVENIRS D'UN CADET
(1812 - 1823)

Par
Larreguy de Civrieux

CES souvenirs sont ceux de Silvain Larreguy de Civrieux, septième enfant d'une de ces vieilles et nobles familles basques qui, sous la Monarchie, essaimaient leurs nombreux fils à travers le monde.

Silvain, âgé de seize ans, après diverses alternatives, s'engagea en 1813 dans un régiment de ligne, assista à Waterloo, au siège de Barcelone en 1823, entra dans la Garde Royale; puis, capitaine adjudant-major, il donna sa démission.

Un volume in-16, broché. ... ... 3 fr. 50

Beaux - Arts

HOLBEIN
L'ŒUVRE DU MAITRE

en 252 reproductions

COLLECTION DES CLASSIQUES DE L'ART

HANS Holbein le Jeune représente un pays, une époque, un genre dans l'Histoire de l'Art. Son nom suffit à illustrer la Souabe; son œuvre est un des fruits les plus savoureux de la Renaissance; sa technique en fait le maître incontesté du portrait.

On s'en rendra compte en parcourant l'admirable galerie que contient le nouveau volume des *Classiques de l'Art* consacré au peintre augsbourgeois. La cour de Henri VIII, la *gentry* contemporaine, la haute bourgeoisie d'Angleterre ont eu la rare fortune de trouver en lui l'interprète qui les présente à la postérité.

Un volume in-8, cartonné toile.. ... ... 12 fr.

ARS UNA SPECIES MILLE

ÉGYPTE

Par
G. MASPÉRO
de l'Institut

HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ART

JUSQU'A présent, on a mêlé à l'histoire de l'Art Égyptien des matières qui sont plutôt du domaine de l'Archéologie; le présent volume contient la première tentative qui ait été faite de l'écrire pour elle-même. L'auteur, laissant de côté les périodes de formation où nous n'atteignons pas encore, l'a prise au début des dynasties, et il en a étudié l'évolution, depuis l'époque thénite jusqu'à l'avènement du christianisme. Le lecteur, épris des merveilles de l'Art Egyptien, trouvera dans cet ouvrage un goût précieux et sûr qui le conduira jusqu'à ces merveilles et lui en fera connaître l'histoire et la beauté.

Un volume in-16, relié toile, 569 gravures.. 7 fr. 50

LA PEINTURE

Par
G. MOREAU-VAUTHIER

CE livre désire mettre les yeux du grand public, souverain juge, à même de goûter les œuvres qu'il regarde et de discerner en même temps les lois techniques de l'art de peindre. Depuis Apelle jusqu'aux impressionnistes d'hier et d'aujourd'hui, ce manuel analyse et décrit la palette de chacun des novateurs.

De nombreuses planches en couleurs et en noir précisent les observations de l'auteur et réalisent une nouveauté de présentation. Ce livre servira d'indispensable compendium aux peintres et aux critiques, aux collectionneurs et aux étudiants à quiconque prend plaisir à posséder, à regarder des tableaux.

Un vol. in-8, illustré de 16 grav. en couleurs et de 99 grav. en noir, cartonné toile, 15 fr.; broché ... ... 10 fr.

Voyages

MISSION MARCHAND

Journal de route

du

Dr ÉMILY

C'EST un des plus brillants faits d'armes de l'histoire moderne que cette traversée de l'Afrique par la mission Marchand. Or, aucun récit n'en avait encore été donné. Aujourd'hui que le temps a estompé la gravité du caractère politique que prit cet événement, le docteur Emily, médecin de la mission, a pensé que le moment était venu de publier son journal de route où sont relatés jour par jour les phases de ce voyage si difficile et périlleux, qui devait, à travers les marais du Bahr-el-Gazal, amener une poignée de héros français de l'Atlantique à Fachoda et de là à la mer Rouge.

Un volume in-8, relié toile pleine, 25 fr. ; broché 20 fr.

IMPRESSIONS FRANÇAISES EN RUSSIE

Par

Mme J.-E. ADAM

MADAME Juliette Adam ne néglige pas les questions de politique intérieure qui tiennent tant de place dans la vie de la Russie et sur lesquelles elle pense avec raison que le public français doit être exactement renseigné, mais elle veut surtout dire ce qu'elle a vu, entendu, appris. Saint-Pétersbourg, Moscou, Kiew, Nijni-Nowgorod et sa foire célèbre, Sébastopol et toute la Crimée s'évoquent dans ce livre en une succession de tableaux d'une vivacité, d'une animation, d'une couleur saisissantes. Des souvenirs et des anecdotes se mêlent aux descriptions et aux récits où apparaissent de grandes figures nationales.

Un volume in-16, illustré, cartonné. 5 fr. 50 ; broché. 4 fr.

LA TRIPOLITAINE INTERDITE

(GHADAMÈS)

Par

L. PERVINQUIÈRE

UNE mission française ayant été chargée de se rencontrer avec une mission turque pour procéder sur place à la délimitation de la frontière entre la Tunisie et la Tripolitaine, M. L. Pervinquière lui fut adjoint en qualité de géologue. C'est ainsi qu'il a pu pénétrer à Ghadamès, y séjourner même et y prendre ces photographies si curieuses, les premières qui aient été faites de cette ville, hier mystérieuse, et dont aujourd'hui, grâce à lui, tous les secrets sont enfin pénétrés.

Les descriptions, les récits d'aventures, les études de mœurs, les anecdotes caractéristiques abondent dans cet ouvrage d'une documentation très sûre.

Un volume in-16, illustré, cartonné 5 fr. 50 ; broché 4 fr.

L'ŒUVRE FRANÇAISE EN ALGÉRIE

Par

R. AYNARD

COMME le constate M. Jonnart, ancien gouverneur général de l'Algérie, dans sa préface, ce livre « a le précieux mérite d'avoir été vécu », d'être la mise en œuvre d' « observations pénétrantes et prolongées ».

Après une étude préliminaire sur la terre algérienne, sur son histoire, sur les races qui l'habitent, étude où abondent les jolies descriptions de paysages et de curieuses vues sur l'évolution morale qui agite le monde musulman, M. Raymond Aynard entre dans le détail de l'organisation de la colonie et examine les différentes forces dont la France dispose pour contenir ou pour attirer à elle cette humanité indigène.

Un volume in-16, broché. ... ... 3 fr. 50

PAYSAGES D'ITALIE

I

De Florence à Naples

Par

A. MAUREL

ON doit reconnaître à M. André Maurel ce mérite d'avoir plus qu'un autre révélé l'Italie. Et il a une manière de l'évoquer qui est bien à lui, une manière essentiellement pittoresque, où, par la grâce d'une sensibilité singulièrement délicate, l'histoire, l'archéologie et l'art se mêlent au paysage et s'y incorporent. On ne visitera plus les cités et les bourgades italiennes sans emporter, comme le meilleur, le plus original et le plus utile des guides, ces délicieux *Paysages d'Italie*, suite naturelle et complément obligé des *Petites Villes d'Italie*.

Un volume in-16, broché ... ... 3 fr. 50

Romans

PETITE BIBLIOTHÈQUE DE LA FAMILLE

FEUILLES MORTES

Par

J. MOREL

LA vérité toute simple porte en elle-même une puissance dramatique que la fiction la plus savamment arrangée ne possède pas. Si M. Jacques Morel a su, de l'aventure fréquente dont il a fait le sujet de *Feuilles mortes*, tirer un roman où l'émotion atteint plus d'une fois à l'angoisse, c'est qu'il a pénétré, à force d'analyse, jusqu'au fond même du cœur humain, et qu'il en a observé les moindres mouvements.

La forme élégante de ce roman, où l'héroine elle-même du drame revoit passer devant ses yeux toute sa vie, en apprenant la mort de celui qu'elle aimait, ajoute encore à l'intérêt passionnant du récit, œuvre de psychologie et de tendresse.

Un volume in-16, broché. ... ... 3 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE DES MEILLEURS ROMANS ÉTRANGERS

MELISSA

Par

J.-O. CURWOOD

Traduit de l'Anglais par V. FORBIN

LE Canada du Nord, avec ses forêts, ses trappeurs, ses Indiens, ses chantiers; le mystère d'une lutte angoissante entre un jeune ingénieur et des agresseurs inconnus, l'éclosion, dans le cadre d'une nature incomparable, d'une rare et vive affection, voilà tous les éléments d'une aventure passionnante : ce sont justement ceux qui ont été mis en œuvre dans ce récit qu'illumine le charme d'une jeune fille d'une irrésistible séduction.

Un volume in-16, broché ... ... 1 fr.

NOUVELLE COLLECTION ILLUSTRÉE POUR LA JEUNESSE

Mlle Z. FLEURIOT
GRANDCŒUR

J. GIRARDIN
LE FILS VALANSÉ

E. FAGUET
de l'Académie Française.
Ce que disent les Livres

G. HANOTAUX
de l'Académie Française.
CE QUE DISENT LES AIEUX

R. POINCARÉ
de l'Académie Française.
Ce que demande la Cité

H. POINCARÉ P. PAINLEVÉ, E. PERRIER,
de l'Institut.
CE QUE DISENT LES CHOSES

Chaque volume in-8, cartonné toile, 1 fr. 50 ; broché... ... ... 1 fr.

Renseignements

ALMANACH HACHETTE

1913

L'*ALMANACH HACHETTE* est un memento universel où chacun trouve, avec les mille renseignements dont on a à tout instant besoin dans la vie courante, de quoi satisfaire son désir de connaître les grands faits statistiques, géographiques, historiques de tous les pays du monde.

Cette année, une large part a été faite à cette merveille du siècle : l'aviation. Les statistiques, les renseignements de toutes sortes, par le texte et par l'image, abondent sur ce sujet.

Un volume { *Edition simple : br. 1 fr. 50 ; cart. 2 fr., rel. 3 fr.*
Edit. complète : Cart., 3 f. 50 ; reliée, 4 fr. 50.

J. HAYEM

MÉMOIRES ET DOCUMENTS pour servir à l'histoire du COMMERCE et de L'INDUSTRIE en FRANCE

Un volume in-8, broché ... ... 7 fr. 50

Publications Classiques

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

MAQUET et FLOT
Cours de Langue Française
3e Degré
***Exercices 2e partie* — Classes de 5e et 4e**
Un volume in-16, cartonné... ... ... 1 fr. 50

Ferdinand BRUNETIÈRE et Victor GIRAUD
CHATEAUBRIAND
Extraits
Un volume in-16 avec gravures, cartonné.. 2 fr.

G. PAGÈS
Histoire sommaire DE LA FRANCE
de 1610 à nos jours
Classe de 7e
Un volume in-16, cart... ... .. 2 fr.

J. COMMARMOND et L. MEISTER
SEPP DER JUNGE SCHWABE
Classe de 5e
Un volume in-16, cart. ... 2 fr. 50

G. PAGÈS
Histoire sommaire DE LA FRANCE
des Origines à nos jours
Classes de 7e et 8e réunies
Un volume in-16, cart... ... ... 3 fr.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR

MAQUET, FLOT et JOLIVET
COMPLÉMENT DU Cours de Langue Française
3e Année
Un volume in-16, cartonné.. ... ... 1 fr. 50

Carlo BOURLET
ALGÈBRE
Corrigé des Exercices et Problèmes
1re, 2e, 3e Années
Un volume in-16, cartonné... ... ... 3 fr.

M. CHASSAGNY et F. CARRÉ
PHYSIQUE
2e Année
Un volume n-16, cart. ... ... 2 fr.

R. LESPIEAU et Ch. COLIN
CHIMIE
Corrigé des Exercices et Problèmes
1re 2e 3e Années
Un volume in-16, cart.. ... 1 fr. 50

A. FRAYSSE
ÉLÉMENTS D'HISTOIRE NATURELLE ET D'HYGIÈNE
3e Année
Un volume in-16, cart... ... ... 2 fr.

F. SCHRADER et L. GALLOUÉDEC
ATLAS CLASSIQUE
1re Année. **La France.** *Un vol. in-4, cart... ... 2 fr. 50*
2e Année. **L'Europe moins la France.** ... ... 2 fr.
3e Année. **Le Monde moins l'Europe..** ... ... 3 fr.

L. MABILLEAU E. LEVASSEUR E. DELACOURTIE
Notions Élémentaires D'INSTRUCTION CIVIQUE
de Droit usuel et d'Économie politique
2e et 3e Années
Un volume in-16, cartonné... ... ... 2 fr.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

MAQUET, FLOT et ROY
COURS DE LANGUE FRANÇAISE
Cours Moyen
Un volume in-16, cart. ... 1 fr. 25

V. BOUILLOT
LE FRANÇAIS PAR LES TEXTES
Cours élémentaire, 1er degré
Un volume in-16, cart.. ... 0 fr. 90
Cours Supérieur et Complémentaire
Un volume in-16, cart... ... 1 fr. 80

DELCASSO
LES CHANTS DE L'ENFANCE
Cours élémentaire et Moyen
Un volume in-16, cart... ... 0 fr. 75

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES
G. MANUEL
Cent Dictées (2e Série)
Un volume in-16, broché... ... ... 0 fr. 60

BREVET ÉLÉMENTAIRE
G. MANUEL
Cent Dictées (2e Série)
Un volume in-16, broché ... ... 1 fr. 20

J. BOITEL
LES AUTEURS FRANÇAIS DU BREVET SUPÉRIEUR (1914-1917)
Un volume in-16, cart. ... ... 4 fr.

L. WEILL
LES AUTEURS ALLEMANDS DU BREVET SUPÉRIEUR (1914-1917)
Un volume in-16, broché ... 1 fr. 50

Ch. CLERMONT
LES AUTEURS ANGLAIS DU BREVET SUPÉRIEUR (1914-1917)
Un volume in-16, broché ... 1 fr. 50

CORBEIL. — IMP. CRÉTÉ.

Pour Paraître le 15 Octobre 1912

ALMANACH HACHETTE 1913

LE LIVRE QUE CHACUN DOIT AVOIR SUR SA TABLE

Quiconque Ne m'a pas sur sa table / Voyage sans m'emporter **Perd du Temps**

ÉDITION SIMPLE

432 Pages, 1000 Gravures, 1000 **Articles, Conseils, Renseignements ; LE PLUS COMPLET DES ALMANACHS MÉTÉOROLOGIQUES ; LA PLUS VARIÉE DES ENCYCLOPÉDIES POPULAIRES ; LE SEUL ALMANACH** qui condense en **UN LIVRE DE POCHE** tous les Renseignements indispensables à la Vie de chaque jour.

PRIX :

BROCHÉE . . . . . 1 fr. 50
CARTONNÉE . . . . . 2 fr. »
RELIÉE (Rose) . . . . . 3 fr. »

ÉDITION COMPLÈTE

640 Pages, 1200 Gravures. **Cet indispensable Mémento** contient, en plus de l'Édition simple : **Un Annuaire Administratif de la France ; Un Atlas Complet de Géographie ; Un Dictionnaire orthographique ; Un Annuaire des Cours de l'Europe ; Un Guide des grands Réseaux des Chemins de fer français.**

PRIX :

CARTONNÉE . . . . . 3 fr. 50
RELIÉE (Vert). Avec répertoires entaillés dans les marges. . . . . 4 fr. 50

= Les 11 Concours de = l'Almanach Hachette
9 550 Francs de Prix

Grand Concours de 286 Rébus
= 8 500 Francs de Prix =
Dix Concours Illustrés
= 1 050 Francs de Prix =

= Voir au Verso =

MAISON D'ÉDUCATION

PROTESTANTE

pour Jeunes Filles

36, avenue Victor-Hugo, BOULOGNE-SUR-SEINE

(Parc des Princes)

Directrices : Mlles S. VIÉNOT et M. de GUÉRIN

Georges DEBUSSCHER

39, Rue de Charonne, PARIS (XIe)

FABRIQUE DE MEUBLES ET SIÈGES BOIS SCULPTÉ

et avec BRONZES

CHAMBRES A COUCHER, SALLES A MANGER, genre ancien

Travail soigné à prix modérés.

CHŒURS MIXTES POUR NOËL

Rappel des créations musicales de 1911

Jésus, notre Justice, est né

Grand in-8 de 7 pages avec solo, 0 fr. 75 l'ex, 6 fr. 60 la douz. franco, spécimen 0 fr. 20

Jéhovah nous est né

Grand in-8 de 2 pages, 0 fr. 20 l'ex., 2 fr. la douz., franco, spécimen, 0 fr. 10.

Ecrire : **Alexandre CATTELAIN, Colporteur-évangéliste**

CAULLÉRY, par Ligny-en-Cambrésis (Nord).

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

L'HIVER AUX PLAGES NANTAISES

Les Plages Nantaises si fréquentées l'été sont aussi de délicieux séjours d'hiver par la douceur de leur climat.

En vue de faciliter l'hivernage dans ces stations, la Compagnie d'Orléans délivrera à titre d'essai, du 1er novembre 1912 jusqu'au mercredi précédant la Fête des Rameaux 1913, aux familles d'au moins 3 personnes, des billets d'aller et retour collectifs à prix réduits dits « Billets d'hivernage. » — Ces billets sont délivrés sous condition d'un parcours d'au moins 150 kilomètres (aller et retour) de toute gare du réseau d'Orléans pour les stations comprises entre Pornichet (inclus) et le Croisic (inclus). — Leur validité est de deux mois, non compris le jour du départ, avec faculté de prolongation d'un mois moyennant un supplément de 10 % du prix primitif. — Trains rapides et express de jour et de nuit, voitures directes 1re, 2e, et 3e classe, compartiments-couchettes, wagons-restaurant.

CHEMINS DE FER A LYON ET LA MÉDITERRANÉE

VOYAGES A ITINÉRAIRES FACULTATIFS

DE FRANCE EN ALGÉRIE, EN TUNISIE, EN CORSE

ET AUX ÉCHELLES DU LEVANT

(et vice-versa)

Carnets individuels ou collectifs, 1re, 2e et 3e classes, délivrés pour voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux métropolitains, départementanx (réseau de la Corse), algériens et tunisiens ainsi que sur les lignes maritimes desservies par la Cie Gle Transatlantique, par la Cie de Navigation mixte (Cie Touache), par la Société Générale de Transports maritimes à vapeur, par la Cie Marseillaise de Navigation à vapeur (Fraissinet et Cie) ou par la Cie des Messageries maritimes. — Ces voyages doivent comporter, en même temps que des parcours français, soit des parcours maritimes, soit des parcours maritimes et algériens, tunisiens ou corses.

Minimum de parcours sur les réseaux métropolitains : 300 kilomètres.

Les parcours maritimes doivent être effectués par les paquebots de l'une seulement des Compagnies de navigation participantes; ils peuvent cependant être effectués à la fois par les paquebots de la Cie des Messageries maritimes ou de la Cie Marseillaise de Navigation à vapeur (Fraissinet) et par ceux de l'une quelconque des trois autres Cie de Navigation.

Validité : 90 jours ; — 120 jours lorsque les carnets comprennent des parcours sur les lignes desservies par la Cie des Messageries maritimes. Faculté de prolongation moyennant paiement d'un supplément.

Arrêts facultatifs dans toutes les gares du parcours.

Demander les carnets cinq jours à l'avance à la gare de départ.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. — Trajet rapide de Paris à Marseille en 10 h. 1/2 par le train « Côte d'Azur rapide » (1re classe).

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES

(Viâ Calais ou Boulogne)

CINQ SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

VOIE LA PLUS RAPIDE

SERVICES OFFICIELS DE LA POSTE (VIA CALAIS)

Services rapides entre Paris, la Belgique, la Hollande, L'Allemagne, la Russie, le Danemark, la Suède et la Norvège.

TRAINS DE LUXE

Toute l'année :

Nord-Express — Tous les jours entre Paris (1 h. 50 soir) et Berlin. (A l'aller, ce train est en correspondance à Liège avec l'Ostende-Vienne).

Le train partant de Paris le lundi continue sur Varsovie et ceux partant les Mercredi et Samedi sur Saint-Pétersbourg.

Péninsulaire-Express. — Départ de Londres le Vendredi, et de Calais-Maritime le Samedi à 1 h. 03 matin pour Turin, Alexandrie, Bologne, Brindisi, où il correspond avec le paquebot de la Malle de l'Inde.

Calais-Marseille-Bombay-Express. — Départ de Londres et Calais-Maritime (2 h. 55 soir) le Jeudi pour Marseille, en correspondance avec les paquebots pour l'Egypte et les Indes.

Simplon-Express. — De Londres, Calais (3 h. soir) et Paris-Nord (6 h. 51 soir) pour Lausanne, Brigue et Milan. (3 fois par semaine en hiver, tous les jours en été).

L'hiver seulement :

Calais-Méditerranée-Express. — De Londres, Calais (3 h. soir) et Paris-Nord (6 h. 51 soir) pour Nice et Vintimille.

Train rapide quotidien. — De Paris-Nord (7 h. 32 soir) pour Nice et Vintimille composé de lits-salons et voitures de 1re classe.

VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS

en France et à l'Étranger

avec itinéraire tracé au gré des voyageurs

Délivrance toute l'année de billets permettant d'effectuer un voyage empruntant les réseaux français, les lignes de chemins de fer et les voies navigables des pays européens. Le parcours ne peut être inférieur à 600 kilomètres.

La durée de validité est de 60 jours jusqu'à 2 000 kilomètres, 90 jours de 2.000 à 3.000 kilomètres, et de 120 jours au-dessus.

MASSAGE MÉDICAL

GYMNASTIQUE SUÉDOISE

DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS ARRIÉRÉS

CULTURE DE LA VOLONTÉ

SE REND A DOMICILE — PRIX MODÉRES

A. CORNILLE

57, Rue de Charonne, 57, PARIS (IVe)

LE PROTESTANT

Journal des chrétiens libéraux

Paraissant le samedi.

Abonnements : France, Alsace-Lorraine, un an, 5 fr. ; 6 mois, 3 fr. ; autres pays, un an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr.

Administration, abonnements, 20, rue de Vienne, Paris, 8e. Rédaction, M. Reyss, pasteur, 49, boulevard Pereire.

JOURNAL DE GENÈVE

Le *Journal de Genève*, par son bulletin politique, comme par ses correspondances régulières de France, d'Angleterre, de Turquie, par ses chroniques scientifiques et sa correspondance littéraire parisienne, est un des organes les plus importants de la presse de langue française.

On s'abonne à la Direction du *Journal* à Genève et dans tous les bureaux de poste de Suisse et de l'étranger.

Genève et la Suisse : Six mois, 12 fr., un an, 20 fr.

Union postale : Six mois, 20 fr. ; un an, 37 fr.

LE TÉMOIGNAGE

Journal de l'Eglise évangélique luthérienne, paraissant tous les vendredis, sous la direction de M. le pasteur Samuel Lambert, tient ses lecteurs au courant du mouvement religieux, publie des études, des correspondances, etc.

Abonnements : France, 5 fr. ; Union postale, 7 fr. ; pasteurs à l'étranger, 6 fr.

S'adresser au bureau du journal, 16, rue Chauchat, Paris, IXe.

LA VIE NOUVELLE

JOURNAL DES PROTESTANTS FRANÇAIS

Rédaction et administration : Louis Lafon

Montauban.

Abonnements : France, 5 fr. ; Alsace-Lorraine, 6 fr. ; Etranger, 8 fr.

Tous les samedis : HUIT PAGES

LE CHRISTIANISME

AU XXe SIECLE

Paraît tous les jeudis à Paris, sous la direction de M. Benjamin Couve. Consacré à la défense des intérêts des Eglises réformées évangéliques de France, il instruit ses lecteurs de tout ce qui touche l'évangélisation, la mission, les œuvres chrétiennes chez nous et à l'étranger. Il est, par la nature et l'étendue de sa publicité, très propre à servir d'intermédiaire pour demandes et offres d'emplois.

Abonnements : 10 fr. par an, 5 fr. pour pasteurs, instituteurs, évangélistes.

S'adresser à son gérant, M. Street, 48, rue de Lille, Paris (7e).

GAZETTE DE LAUSANNE

ET JOURNAL SUISSE

La Gazette de Lausanne, l'un des plus anciens journaux de la Suisse — il date de 1799 — par la variété de sa rédaction, ses nombreuses correspondances étrangères, permet de suivre le mouvement des idées non seulement en Suisse, mais dans les autres pays. On s'abonne à Lausanne, n° 20, ruelle Saint-François. Le prix d'abonnement est pour la Suisse, de 20 fr. par an, et de 36 fr. pour l'Union postale.

VIN DE PROPRIÉTAIRE

Veuve de pasteur, Mme JULES GARDES, à Mons

Par Alais (Gard)

Offre VINS ROUGE de l'année à 32 fr. l'hectolitre, rendu, fût compris BLANC, à 35 fr.

DEMANDE DES REPRÉSENTANTS

LISEZ-LE

pour économiser votre temps

Il est la **Revue des Revues techniques** et donne le contenu des 540 meilleures publications du monde entier.

Le **foyer de la documentation**, c'est ce qu'il veut être et ce qu'il est depuis 13 ans.

Il permet à l'ingénieur et à l'industriel de tirer parti de tous les faits nouveaux.

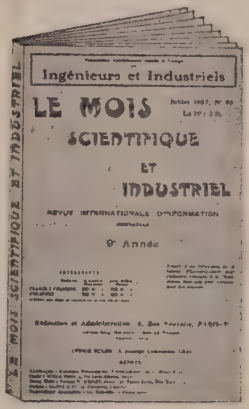

ÉCRIVEZ-LUI

pour profiter de l'expérience des autres

A tous ceux qui ont des difficultés à vaincre ou qui veulent entreprendre un travail, l'**Institut du M. S. I.** offre ses Conseils pratiques et sa Documentation ; il vous guidera par des Bibliographies, des Mémoires et des Consultations ; il déposera vos Brevets, en facilitera la négociation ; il vous aidera en vous donnant des Conseils Juridiques, en vous traçant une méthode rationnelle d'organisation de votre usine ou de votre comptabilité.

Minimum d'effort - Maximum d'effet

ABONNEMENTS

France et Belgique, 20 fr. ; Etranger, 25 fr. par an

(Spécimen 160 p. : 0 fr. 40, timbres du pays)

ENVOI, SUR DEMANDE, DE LA NOTICE SPÉCIALE

8, rue Nouvelle, PARIS

TRAVAUX

à la

MACHINE A ÉCRIRE

STÉNOGRAPHIE

Mademoiselle Alph. CAVALIER,

14, rue du Commerce,

Paris, 15e

A LOUER,

Basses-Pyrénées, à 200 mètres d'Orthez,

UNE VILLA

très bien située entièrement meublée avec tout le confort moderne, spacieuse et convenant à une nombreuse famille, entourée d'un parc. Dépendances. Conditions modérées. S'adresser au Bureau de *La Revue*.

EAUX D'ÉVIAN

L'eau des sources d'Evian est fraîche, incolore, alcaline, sans aucune odeur, d'une saveur très agréable. Par l'absence complète de sulfate de chaux dans sa composition, elle est d'une digestion très facile ; l'acide carbonique, le chlorure de sodium et le carbonate de soude qu'elle renferme aident puissamment aux fonctions de l'estomac, et, comme elle ne trouble pas le vin, son usage à table est aussi utile qu'agréable.

C'est l'eau de table par excellence, a dit d'elle, en toute vérité, M. Jules Simon.

Les estomacs délicats supportent aisément une forte dose de cette eau alcaline, tandis que pour certaines eaux les plus petites quantités sont quelquefois pesantes et difficiles à digérer.

L'eau d'Evian convient dans le traitement des maladies ci-après désignées :

Affections des voies digestives, affections chroniques du foie et de l'appareil biliaire, des voies urinaires.

L'eau d'Evian se conserve indéfiniment avec toutes ses qualités et se transporte aux plus grandes distances sans altération aucune.

Elle s'expédie en bouteilles par caisses de 12, 30 et 60 bouteilles. Elle est expédiée aussi en bonbonnes de verre dans lesquelles elle se conserve parfaitement.

Pour tous les renseignements, s'adresser à M. le Directeur des Eaux d'Evian, à Evian.

SOURCE CACHAT

Alcaline, Médicinale, la plus réputée des Eaux d'Évian, la meilleure des Eaux de table.

En bouteilles :

Au magasin, *4 place de l'Opéra*, la bouteille		fr. 0.60
A domicile, à Paris, par 10 bouteilles au moins, la bouteille		0.60
La caisse de 30 bouteilles	A domicile à Paris	18 »
— 60 —	ou aux Bureaux des chemins de fer	36 »

En bonbonnes, *à domicile à Paris ou aux Bureaux des Chemins de fer :*

La bonbonne de 10 litres	fr. 4 »	7 »
Bonbonne	3 »	
La bonbonne de 25 litres	8 50	12.50
Bonbonne	4 »	

Les bonbonnes seront reprises, au prix de facture, ainsi que les bouteilles au prix de 0,05 centimes la bouteille :

A DOMICILE

AVIS

Les livraisons sont faites le lendemain ou le surlendemain de la commande

La vente s'effectue au comptant.

Le montant des expéditions en province suivra en remboursement.

Les bonbonnes et caisses seront remises sans frais de camionnage, aux Bureaux des Chemins de fer.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

L'HIVER A LA COTE D'AZUR

Des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies desservent pendant l'hiver les stations du Littoral.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR COLLECTIFS, 2e et 3e classes

Valables jusqu'au 15 mai 1913

délivrés, du 1er octobre au 15 novembre, aux familles d'au moins trois personnes, par les gares P.L.M. pour *Cassis*, et toutes gares P.L.M. situées au-delà vers *Menton*. Parcours simple minimum : 400 kilomètres (Le coupon d'aller n'est valable que du 1er octobre au 15 novembre 1912).

Prix : Les deux premières personnes paient le plein tarif, la 3e personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la 4e et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %.

Arrêts facultatifs.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

NOTA. — Il est également délivré, dans les mêmes conditions, des billets d'aller et retour de toutes gares P.L.M. aux stations hivernales, des chemins de fer du Sud de la France (Le Lavandon, Cavalaire, Saint-Tropez, etc.)

ASSURANCES

G. SOLANET

77, rue Dulong, PARIS

RÉDACTION DE POLICES — MODIFICATIONS AUX CONTRATS EN COURS

Incendie -- Vie -- Rentes Viagères

Accidents de toute nature

Chevaux — Voitures — Automobiles et Conducteurs

Responsabilité civile — Chasse

Gens de Maison

LIBRAIRIE FISCHBACHER, 33 rue de Seine, PARIS

LA ROUTE S'ÉCLAIRE (Histoire d'une conversion)
par Henry Soulié
(Auteur de *Vers la Paix*)
In-12. Relié toile 2 50

ME VOICI MAITRE, ENVOIE-MOI !
par W.-T. Stead
Roman social traduit de l'anglais par *Mme J. Jézéquel*. Préface de *M. Wilfred Monod*
Un volume in-12. 4e édition, augmentée d'un portrait et d'une biographie de W.-T. Stead, et du cantique : *Plus près de toi, mon Dieu !* 3 50

POTS CASSÉS
Scènes de la vie réelle pouvant servir à illustrer *l'Expérience religieuse* de W. James, par Harold Begbie
Traduit de l'Anglais
Un volume in-12, 2e édition. 3 50

FIGURES ET CHOSES ANGLAISES, par J.-E. Cerisier
Préface de *M. Frank Puaux*
Un vol. in-12, orné de 6 portraits. 3 50

A PARIS ET AILLEURS, (Echos et Reflets, IIe série)
par Wilfred Monod.
Un volume, in-12. . . . . 3 00

FRANÇOIS COILLARD, missionnaire au Lessouto (1861-1882)
par Edouard Favre.
Edition populaire. In-8° orné d'un portrait, 31 vues, 2 cartes et 1 plan . 3 50
Paru précédemment : **François Coillard : Enfance et Jeunesse,** par Ed. Favre.
Edition populaire, in-8° 3 50

LE LIVRE D'OR DE LA MISSION AU LESSOUTO
Soixante-quinze ans de l'histoire d'une tribu sud-africaine
Un magnifique volume, in-4°, illustré de plus de 260 photogravures, avec une grande carte en couleurs, hors texte, tirage sur papier satiné. Br. **15** fr, Rel. **18** »»

Ouvrages pour la Jeunesse

Au pays du soleil, par Kristina Roy. Traduit de l'allemand par *Bayer et Ch. Rochedieu*. Un volume in-12. . . . . 2 »»

A la veillée. Récits pour la jeunesse, 2e édit. petit in 8 illustré 3 »»

Rémy, *Un fils de vaincus*, par Sœur Marion, Un volume in-12 illustré, cartonné : **4 50** ; Broché 3 00

Le Grand Frieder, *(Suite de la Famille Pfaeffing)*, par Agnès Sapper, 1 volume in-12, broché : **3** »» ; cartonné . . . . . 5 »»

Mariage arrangé. *Nouvelle pour jeunes filles*, par Malfreda. Un volume in-12 cartonné : **4** »» ; broché 2 50

Uli le paysan, *nouvelle*. par R. Wyss, traduit de l'allemand par V. Segond. Un volume, in-12, cartonné : **2** »» ; broché 1 50

Louise-Marie. *Récit pour les enfants*, traduit de l'anglais par A. Gazier. Un volume illustré en couleurs, cartonné. 3 50

Heureux enfants, par J. Carmagnola. Un volume in-12, illustré, cart. 3 50
Broché 2 50

Nouvelles histoires de maman. Récits pour les enfants, par Mme M. Piccard. Un volume in-8 cartonné, illustré en couleurs 3 50

L'Ouvrier, par Urbain Olivier, 1 volume in-8 . . . . . 1 00

DEMANDER LE CATALOGUE DE NOËL **(Envoi gratuit)**

PEUGEOT

CYCLES - MOTOCYCLETTES

BICYCLETTES de route à 1 et 2 vitesses

BICYCLETTES de course

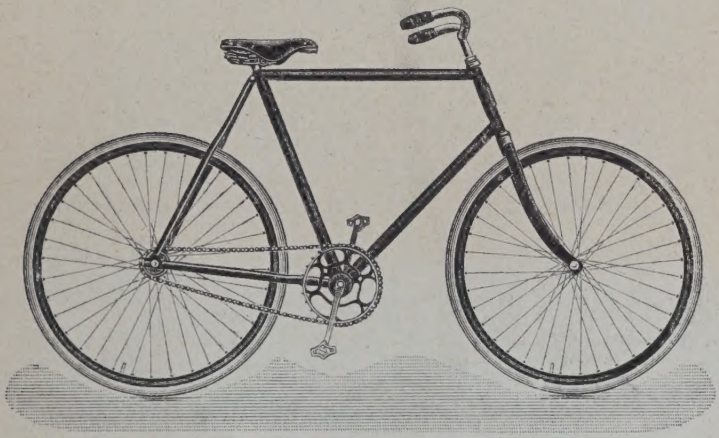

MOTOCYCLETTES

à un et deux cylindres avec **FOURCHE ÉLASTIQUE**

PEUGEOT

BREVETÉ S. G. D. G.

AGENTS DANS TOUTES LES VILLES

SOCIÉTÉ ANONYME

DES AUTOMOBILES ET CYCLES PEUGEOT

à BEAULIEU (Doubs).

LIBRAIRIE FISCHBACHER, 33 rue de Seine, PARIS

En vente :

POUR LA FOI ET POUR LA PATRIE, *Etudes et discours* par François de Witt-Guizot. In-12 . . . . . **3 50**

Table des Matières : Montalembert. — Pères et fils dans le théâtre contemporain. — L'idée de patrie. — A propos de Calvin. — Théodore de Bèze et la tragédie française. La Réforme et l'homme moderne. - Le problème des sans-travail en Angleterre. — Un épisode de la guerre à la misère en 1910. — Au pays noir. — La morale victorieuse. — Le matérialisme et la littérature. — La femme et la guerre.

A TRAVERS L'ALLEMAGNE RELIGIEUSE, *Impressions et Souvenirs*, par Gaston Tournier. Préface de *M. F. de Witt-Guizot.* In-12, orné de 11 illustrations photographiques **3 50**

Extrait de la Table des Matières Le pasteur F. de Bodelschwingh. — J.-H. Wichern. — Le pasteur Fliedner. — A.-H. Francke. — Louis Harms. — Les *Gemeinschaften* et les Bains de *Boll.* — Frédéric Guillaume IV. — Musique religieuse : Bach, Mendelssohn — Poésie religieuse : Klopstock, Spitta. — Socialisme chrétien — Mission urbaine de Berlin. — Réfugiés français. — Les mystiques : Tersteegen, Jung-Stilling. — Œuvres d'Allemagne. — Une semaine chez les Moraves.

A TRAVERS LE PRISME DU TEMPS, par Charles Wagner. In-12 . . . . . **3 50**

Table des Chapitres : I. *Le Passé* : Vieilles gens, vieilles pierres. — Il y a tradition et tradition. — Honore ton père et ta mère. — II. *Le Present:* Les contemporains. — Différentes façons de traiter ses semblables — La hache et la clef. — Ce qu'on sème on le récolte. - N'éveille pas le chat qui dort. — Responsabilité - La responsabilité des autres — Le jardin du voisin. — Les affaires des autres. — Les idées des autres La discussion. — Disputes, querelles, arrangements. — Gens calmes et gens agités. — Les gens « Tant mieux » et les gens « Tant pis. » — Pressés et non pressés. — III *L'avenir* : Demain. — Que peut un enfant pour l'avenir ? — Ceux qui devancent l'avenir. — Si jeunesse savait — Ceux qui mangent leur blé en herbe. — Manger son pain blanc le premier. — IV. *La leçon des arbres*. Les arbres. — Les arbres fruitiers. — La mort des arbres.

CROYANCES, par Urbain Mengin. Un volume in-12 . . . . . **3 50**

Table des Chapitres : Préface. — I. La vie et la mort — II. Le mal. — III. L'inconnaissable. — IV. Science et sagesse. — V. Douleurs et plaisirs. — IV. Servitude et liberté. — VII. Travail et justice. — VII. La famille. — IX. La patrie. — X. L'amour et la vie.

LE MOUVEMENT RELIGIEUX CONTEMPORAIN, *Etudes de théologie et d'histoire*, par MM. Ch. Wendte, Cauderlier, H. Lhotzki, Bousset, Harnack Troeltsch, Paul Jaeger, H. Bornhausen, G. Boros, Minami, R. Murri, etc. In-12 . . . . . **2 50**

L'UNITÉ MORALE DES RELIGIONS, par Gaston Bonet-Maury. In-12 . . . . . **2 50**

Extrait de la Table des Matières : Les morales chinoise, hindoue, boudhique, mazdéenne, hébraïque, musulmane. — La morale chrétienne. — Morale de Jésus — Morale de Saint-Paul, de Saint-Jean. — Déclin de la morale catholique au moyen âge. — Morale des Réformateurs. — Comparaison des différentes morales.

HISTOIRE DES VAUDOIS, refaite d'après les plus récentes recherches, par Theofilo Gay, (I. *Les Evénements*, II. *Les Personnages*). Grand in-8, orné d'un portrait de *Henry Arnaud* . . . . . **6 »»**

LES DÉBUTS DE LA RÉFORME PROTESTANTE EN GUYENNE, (1523-1529) *Arrêts du Parlement* publiés par H. Patry. Préface de *Camille Jullian*. In-4° . . . . . **10 »»**

SWEDENBORG, par Charles Byse, *Tome III.* (Cours 7 à 9 : Admirateurs de Swedenborg. — Procès en hérésie. — Pionniers et fondateurs de la Nouvelle Eglise. — La Rédemption). In-12 . . . . . **3 50**
Parus précédemment : SWEDENBORG, Tome I et II. Chaque vol. . . **3 50**

FRÉDÉRIC GODET d'après sa correspondance et d'autres documents inédits par Philippe Godet In-8°, orné d'un portrait hors texte et de 32 gravures **7 50**

ALBERT RÉVILLE, *Sa vie, son œuvre*, par Jacques Marty. Un volume, grand in-8° **3 50**

Montbéliard. — Sté Anonyme d'Imprimerie Montbéliardaise.